3 1761 07956127 0

Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

Miss K.D. Gower

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/abregchronolog02lefe

Lefebure de Saint Marc, C. H.

88

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
HISTOIRE GÉNÉRALE
D'ITALIE.

TOME SECOND,
OU SECONDE PARTIE DU TOME PREMIER.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
D'ITALIE,

Depuis la chûte de l'EMPIRE ROMAIN en OCCIDENT, c'eſt à dire depuis l'an 476 de l'Ere Chretiène, juſqu'au *Traité d'Aix-la-Chapelle* en 1748.

Par M. DE SAINT-MARC, de l'Académie de la Rochelle.

TOME SECOND,

OU SECONDE PARTIE DU TOME PREMIER:

Depuis l'an 840, *juſqu'à l'an* 1027.

A PARIS,

Chés JEAN-TH. HÉRISSANT, Imprimeur ordinaire du ROI, des Cabinet & Maiſon de SA MAJESTÉ, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M DCC LXIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

DG
466
L44
t.2

AVERTISSEMENT.

JE prévoïois, en entreprenant cet Ouvrage, à quels dangers je m'expoſois. Une longue expérience m'avoit appris que tous ceux qui, par état, par intérêt, ou par caprice, ſont liés, ou vendus à des *Coteries*, à des Corps, à des Partis, ont pour cri de guerre :

Nul n'aura de l'eſprit que Nous & Nos amis.

Être iſolé, devois-je m'attendre qu'on me rendît une juſtice abſolument exacte ? Je ne me plaindrai cependant point. Il eſt mieux de témoigner à tous ceux qui ſe ſont donés la peine d'annoncer mon premier Volume, combien je ſuis reconnoiſſant du bien qu'ils en ont daigné dire, pluſtôt ſans doute à cauſe de l'importance du projet, qu'à cauſe de la bonté de l'exécution.

Après m'être acquité de ce devoir; il en eſt un, qu'il me faut remplir à mon égard. C'eſt de proteſter ici que j'ai dit la vérité dans ma *Préface*, en aſſurant que j'avois *très longtems roulé dans ma tête le projet d'un Ouvrage d'une toute autre étendue que celui-ci*. L'illuſtre Magiſtrat, qui préſide aux Lètres, ſe ſouvient très bien qu'il y a plus de 25 ans, qu'il a ſu de moi que l'*Hiſtoire d'Italie*

êtoit mon unique objet d'étude ; & que je me deſtinois à la faire connoître, ſi je n'êtois pas prévenu par un autre.

Il ne tiendroit donc qu'à moi de m'offenſer de ce qu'on a paru douter de ma ſincérité ſur ce point. Je pourois m'offenſer auſſi de ce qu'on affecte de m'attribuer déſobligeamment de l'*Enthouſiaſme*; de répéter que *je prétens*; de me doner pour *me piquer ſur certains faits d'avoir une manière de penſer, qui ne ſoit point celle du Vulgaire.* Mais il n'eſt pas de mon caractère de vouloir mal à quelqu'un de ce que je n'ai pas l'honneur d'être connu de lui. Je ne *me pique* de rien ; je *ne prétens* rien; & peut-être ne fut-il jamais d'Eſprit moins ſuſceptible, que le mien, de ce qu'on appelle *Enthouſiaſme.*

Qu'il me ſoit permis d'achever de me faire connoître. Soûmis à la Religion, fidèle au Prince, toujours en garde contre les Préjugés, & toujours diſpoſé, ſi mon devoir l'exige, à défendre les vraies Maximes du Chriſtianiſme, les Droits impreſcriptibles de l'Autorité Souveraine, & les Intérêts ſacrés de la Raiſon, de la Juſtice & de la Vérité, je ſuis d'ailleurs, & le Public en a des preuves,

Nullius addictus jurare in verba Magiſtri.

J'ai, dans la compoſition de cet Ouvrage, à luter ſans ceſſe contre ce que la Flaterie, la Haine, les Préjugés de Nation, d'Etat, ou de Parti, l'Inattention, l'Ignorance, le défaut de Jugement ont fait dire à cette foule d'Ecrivains,

que je ne puis pas me dispenser de consulter. J'examine donc avec l'attention la plus scrupuleuse les faits, qui se présentent. Ceux qui me paroissent suffisamment attestés, je les rapporte, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Pour ceux qui ne sont pas assés appuïés, & ceux où le Bon-Sens doit soupçoner un mêlange de faux & de vrai, j'invoque la Critique; & je n'en écris que ce qu'elle me dicte. Quand il en est besoin, je déduis des uns & des autres, à l'aide d'une Logique que je crois exacte, des conséquences nécessaires. Il faut me prouver que j'ai raisoné mal. La soûmission, avec laquelle je me hâterai d'en convenir, manifestera la droiture de mes intentions, & fera mon apologie.

On sent, à ce discours, qu'il m'est arrivé d'essuïer quelques-unes de ces Critiques, dont je parle à la fin de ma *Préface*. Je n'emploierai point à leur répondre un tems, que mon âge m'avertit de ne pas perdre. Je les examinerai toutes encore avec soin, & j'ajoute hardiment avec impartialité, parceque je ne suis nullement attaché, je puis le dire, à mes sentimens. Je ne suis, depuis très longtems, que trop convaincu qu'il est de la nature de l'Esprit humain de ne faire presque autre chose qu'aller d'erreurs en erreurs; & qu'il est impossible, avec quelque soin que l'on cherche la vérité, quelque attentif que l'on soit sur soi-même, de ne pas se tromper, & même très souvent. Je serai fidèle aux engagemens, que j'ai pris. Si ces Critiques, bien examinées, m'offrent quelque chose, qui puisse être utile, & s'il

m'eſt doné d'exécuter les projets, que j'ai conçus; je n'en profiterai pas moins que de celles qui me paroiſſent dès à préſent bien fondées. Ce ſera toute ma réponſe.

Je n'ai donc aujourd'hui que des remercimens à faire à ceux par qui mon travail ſe trouve annoncé d'une manière avantageuſe : mais je les prie de vouloir bien ne me plus faire rougir d'un titre, qui ne m'appartient pas. Je ne ſuis rien moins qu'un *Savant*. Trop d'obſtacles m'ont empêché de le devenir. Je ſais uniquement, lire aſſés bien, écrire peut-être paſſablement.

C'eſt avec quoi je conſacre les reſtes d'une vie languiſſante à ne plus laiſſer dans notre Littérature un vide, qui la déshonore depuis trop longtems. Je n'ai point en moi ce qu'il faut pour l'enrichir. C'eſt un honeur, que je dois laiſſer à des Talens ſupérieurs aux miens. Tout ce que je puis eſt de doner un foible Eſſai, qui nous mète enfin à l'abri du juſte reproche d'avoir trop négligé des Voiſins, auſſi dignes pour le moins de notre eſtime, que ceux dont l'éblouiſſante Philoſophie & la Poèſie ſi peu d'accord avec le Bon-Sens nous ont, depuis trente ans, gâté tant de bons Eſprits.

On a pu s'apperçevoir dans le premier Volume, que je tens principalement & preſque uniquement à l'Utile. C'eſt ce que celui-ci fera ſentir encore mieux, ſur-tout dans les *Colones* de la *ſeptième Epoque*, où je traduis de longues *Diſcuſſions* de *MURATORI*, qui ne ſont pas ce qu'on peut lire de plus amuſant; où j'en fais

moi-même quelques-unes, qui ne sont guère plus courtes, & que j'ai tâché de rendre un peu moins sèches, sans être sur d'y avoir réussi. C'est autant de peine épargnée à ceux qui voudront entrer après moi dans cette carrière. Je me fais un plaisir de la leur rendre plus aisée à parcourir, que je ne l'ai trouvée. Débarassés par là d'une grande partie du travail qu'il faloit faire, ils n'en seront que plus en état de voir mes fautes du premier coup d'œil; & la correction leur en sera d'autant plus aisée, que je les aurai mis presque partout sur la voie.

Une autre raison a pu m'engager dans un travail aussi révoltant pour l'Imagination, que celui que j'ai commencé dans la *septième Epoque*, & que je continue dans les trois suivantes. Les douze Volumes *in*-4° des *Annales d'Italie* de *MURATORI* sont d'une extrême utilité, principalement à l'égard de la Chronologie : mais, ce qui soit dit sans offenser les Mânes respectables de ce Savant illustre à qui l'*Histoire d'Italie* & toute la Littérature sont si redevables, les choses sont entassées dans ses *Annales* avec tant de précipitation; elles y sont écrites avec si peu de soin, que le seul besoin, que j'avois de les bien connoître, a pu me les faire lire deux fois de suite en entier; & que je serois fort étoné qu'aucun autre François pût, sans une raison qui l'y forçât, en soûtenir la lecture suivie d'un demi-Volume. J'avois commencé de ce grand Ouvrage une Traduction très libre; & mon essai m'en avoit fait demander la continuation par quelqu'un, à qui mon res-

pect pour lui donc le droit de me commander. Je n'ai pas pu me résoudre à le satisfaire, effrayé de l'immensité du *Commentaire* dans lequel j'aurois noïé le *Texte*, que je convertissois en récit purement historique; ce qui m'obligeoit à rejeter dans des *Notes* au bas des pages, tout ce qui pouvoit embarasser la narration; & ces *Notes* étoient souvent grossies de mes *Remarques*. C'est ce qui m'a fait entreprendre cet Ouvrage-ci, dans la persuasion que persone ne s'aviseroit de traduire les *Annales* de *MURATORI*.

Je me trompois. L'année dernière, un de ces *Génies*, que le ciel a doués du talent commode de verser, en courant, de l'encre sur le papier, mit sans peine à bas, en très peu de jours, un volume & demi de ces *Annales*; &, si l'on en eût voulu commencer l'impression, le *bienheureux* (1) Traducteur auroit actuellement abatu le douzième Tome.

Sur la première nouvelle, que j'eus de cette entreprise, je prévis ce qui devoit en arriver; & je crus que, pour ôter à d'autres l'envie de traduire un Livre, que persone ne liroit, je devois mètre sous les ieux de ceux qui se font de la lecture une véritable étude, ce qu'ont de nécessaire & d'utile les *Observations critiques*, qui font, à dire le vrai, tout le mérite de ce Livre. Voilà ce qui m'a forcé de refondre la *septième Epoque* & les trois qui la suivent. C'est la portion de l'*Histoire d'Italie* la plus hérissée de difficultés de tout genre; & celle qu'il est le plus nécessaire de s'ef-

(1) *Bienheureux Scudéri*, &c.

forcer de bien éclaircir, à cauſe du jour qui peut en rejaillir ſur quelques autres Hiſtoires. Ces quatre *Epoques* avoient été digérées ſur le plan des ſix premières. Il m'en a fallu remplir le *Texte* de plus de faits, & l'accompagner de plus de *Notes* que je n'avois deſſein, afin que les *Diſcuſſions critiques* pûſſent trouver place dans les *Colones*, auxquelles elles pouroient appartenir. Mon Ouvrage remplit ainſi de mieux en mieux mon principal deſſein, & devient de plus en plus utile à ceux qui cherchent à s'inſtruire. Ceux qui ne liſent que pour s'amuſer, & qui ne s'arrêteront qu'à mon *Texte*, trouveront que ce changement ne lui fait rien perdre de la ſorte d'agrément, que je puis être capable de doner à ce genre de compoſition.

Si l'on a pu lire le premier Volume avec quelque contentement, j'eſpère que la lecture de celui-ci n'en donera pas moins. La *Suite de la cinquième* EPOQUE n'offre, dans la décadence de la *Maiſon de* CHARLEMAGNE en Italie, rien qui ſoit auſſi brillant que ſa conquête & que ſon règne : mais des ieux philoſophiques y verront, avec une ſorte de ſatisfaction, combien la nature met quelquefois de différence entre ceux qu'elle deſtine au même Trône. La *ſixième* EPOQUE eſt peut-être en elle-même le morceau le plus vif de toute cette *Hiſtoire*. C'eſt un grand Tableau changeant, où, par les reſſorts de l'avide ambition des *Papes* & des *Princes*, & de l'indocile légèreté des *Peuples*, les Figures ſont entretenues dans un mouvement continuel. L'im-

preſſion de ce mouvement ſe fait encore ſentir à *Rome* durant preſque toute la *ſeptième* EPOQUE, malgré la puiſſance & la ſageſſe des *OTTONS*, qui ramènent le calme & le bon ordre dans le *Roïaume d'Italie.* La foibleſſe d'*HENRI I*, qui leur ſuccède, eſt le principe de nouveaux mouvemens, qui ſe perpétueront juſqu'à ce que l'*Italie*, excitée par l'exemple & par les manœuvres de la *Cour de Rome*, ait acquis l'Indépendance & la Liberté. Je ne fais qu'expoſer la richeſſe de la matière; & je perſiſte à demander de l'indulgence pour le manque d'habileté de celui qui la met en œuvre.

Entre la *ſixième* & la *ſeptième* EPOQUE eſt une *DIGRESSION ſur la NOBLESSE, ſur les DUCS, les MARQUIS & les COMTES, & ſur les MARCHES, ou MARQUISATS d'ITALIE.* Elle m'a paru néceſſaire pour l'intelligence des trois ou quatre *EPOQUES*, qui doivent la ſuivre. Je crains qu'elle ne paroiſſe un peu trop chargée de *Notes*: mais, ſi je n'y dis rien, qu'il ne ſoit utile de ſavoir; ſi ce qu'elles contiènent met en état de n'être point arrêté dans la lecture de la ſuite de cette *Hiſtoire*; &, ſi par là, je me ſuis épargné la néceſſité d'interrompre à tout bout de champ ma narration, pour doner des éclairciſſemens; j'oſe me flater qu'on ne trouvera rien d'exceſſif dans l'étendue de quelques-unes de ces *Notes.*

Je me dois à moi-même d'avertir que ce que je dis dans la *Colone* des *Princes contemporains*, depuis la page 495 juſqu'à la page 505, ſur la

légitimité des trois Fils de notre Roi *Louis le Bégue*, nés de deux Mères ; & sur l'état des *Concubines*, si communes sous la première & la seconde Race de nos Rois, étoit imprimé plus de six mois avant que le premier Volume parût. Je n'en suis pas moins reconnoissant de ce que l'on a bien voulu m'apprendre, *qu'il faut entendre par ces* Concubines *dont les anciens Historiens font mention, surtout lorsqu'il s'agit des Rois & des Grands Princes, des Femmes qui leur étoient unies suivant les Loix de l'Eglise : mais qui ne prenoient point les qualités de leurs Maris, & dont les Enfans n'avoient pas droit de succéder aux Etats de leurs Pères.* L'amour de la vérité m'oblige d'ajouter que, quand je me suis rangé de moi-même à cette opinion commune, il m'a semblé qu'il seroit facile d'établir que le très grand nombre de ces *Concubines*, peut-être toutes, ne furent jamais des Femmes unies suivant les Loix de l'Eglise à ceux qu'on dit avoir été leurs Maris. Je ne parle point affirmativement. Je n'ai pas suffisamment examiné ce point de Littérature historique, qui demande encore bien des éclaircissemens.

Un objet plus réel de reconnoissance me va faire parler. Je reçus, au commencement de l'hiver, une Lètre polie d'un Financier du premier ordre, qui sait autre chose que calculer des *Produits*. Il m'avertit d'une faute, qu'il a remarquée dans mon premier Volume. Voici l'endroit de sa *Lètre*, lequel offre la correction en même tems que la faute. *Permètés-moi de vous observer que vous vous êtes trompé sur un article de Géographie. Il vous a sans*

doute échapé : mais il m'a frapé d'autant plus, qu'aiant voïagé de bone heure, j'ai reconnu par moi-même votre erreur. Come on n'oublie point ce qu'on a vu à 14 ans, ſurtout avec un goût, j'oſe dire inné, de remarquer ce qu'on voit ; j'ai été frapé de ce que vous avés établi, page 223, Colone *des* Savans & Illuſtres, *à l'Article de* S. Colomban, *qu'il ſe retira* à Zug à l'extrémité du Lac de Zurich. *Si vous voulés obſerver la Carte, vous verrés que* Zug *n'eſt point ſur le Lac, où vous le ſitués ; qu'il eſt ſur les bords d'un Lac, auquel il done ſon nom ; & qu'il ſeroit pluſtôt à l'extrémité de celui de* Lucerne, *que de celui de* Zurich, *dont il eſt partout à* 8 *lieues de Suiſſe de diſtance au moins, ce qui en vaut pour nous au moins* 12 *ou* 15. Après avoir ici renouvellé mes remercimens à celui qui m'a bien voulu faire part de ſes lumières ; je lui dirai que je me ſuis acquité de ma promeſſe, en vérifiant d'où cette faute pouvoit venir. J'ai compoſé mon Article de *S. Colomban* d'après celui qui ſe trouve dans le T. III de l'*Hiſtoire litéraire de la France ;* &, comtant ſur l'exactitude des recherches qui done un ſi grand prix à cet Ouvrage, j'ai mis, en me ſervant des mêmes termes qu'on y emploie, *Zug à l'extrémité du Lac de Zurich.* L'avis, qu'on me done, s'adreſſe par contre-coup aux Savans Auteurs de cet Ouvrage ; & je ne doute pas qu'ils n'en témoignent de la reconnoiſſance.

Come je n'ai point de prétentions à l'infaillibilité, je ſerai toujours prêt à convenir de mes fautes. J'en ai fait pluſieurs aſſés conſidérables dans ce Volume ; & je ne m'en ſuis apperçu qu'en

le relisant depuis qu'il est achevé d'imprimer. J'en ai corrigé quelques-unes par des Cartons; & l'on en trouvera d'autres corrigées dans l'*Errata*, qui, malgré mon redoublement d'attention, est plus long que celui du premier Tome, à proportion de ce que ce Volume est plus chargé de matières.

J'avertis seulement ici qu'on trouve sous le *Texte*, à la p. 814, une *Note*, qui finit à la p. 816 & qui commence ainsi: *Voïés à la fin de cette* Epoque *la* Digression sur le célèbre *Decret* du Concile tenu par *Léon VIII* à Rome en 964. On chercheroit inutilement cette *Digression*. La grosseur du Volume m'a forcé de la supprimer. Elle rentrera toute entière dans une autre, qui suivra la *huitième* EPOQUE.

Quoique j'aie promis dans ma *Préface* une TABLE à chaque Volume, pareille à celle du premier; celui-ci paroît sans *Table*; & l'on n'en aura point d'autre, qu'une *Générale* à la fin de tout l'Ouvrage, dans laquelle celle du premier Tome sera refondue. Mon dessein avoit toujours été de ne doner qu'une TABLE unique, parceque c'est le parti le plus avantageux pour les Livres, dont les Tomes paroissent successivement. Le Libraire crut que les Volumes de cet Ouvrage seroient d'un usage plus commode, s'ils avoient chacun leur *Table*. J'emploïai, malgré moi, pendant plus de trois mois, douze à quinze heures par jour à faire celle du premier Volume, qui ne parut que sept mois après son impression achevée. On auroit pu doner celui-ci sans *Table*, avant la fin de

l'année dernière. Il a falu plusieurs mois à la Personne, qui s'étoit chargée d'en faire une pareille à celle du premier Tome, pour achever de la rédiger; & je me suis même vu, pour l'avancer, dans la nécessité d'en faire une partie. L'abondance des matières aiant rendu ce Volume considérablement plus gros que le précèdent, la *Table* en étoit infiniment plus ample. Il s'agissoit de la réduire, sans rien négliger de ce qu'on pouvoit souhaiter y trouver. De toutes les sortes de travail le plus long est celui d'abreger; &, malgré la diligence la plus active, ce Volume n'auroit vu le jour au plustôt que dans trois, ou quatre mois. Des Gens de Lètres distingués ont, à mon insu, ramené le Libraire à mon premier avis. Il a senti qu'il importoit que les Volumes se succèdassent aussi rapidement, que la nature de l'Ouvrage le peut comporter. Il s'est sacrifié lui-même, en perdant la composition des cinq premières Feuilles de cette *Table*, & l'impression des deux premières.

Au moïen de ce nouveau parti, j'espère, si des empêchemens imprévus ne m'obligent pas de suspendre, que le troisième Tome, dont il y a déja plus du tiers d'imprimé, poura paroître dans le mois d'Avril 1764.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

(Les *Colones* ſont indiquées, la première par *a*, la ſeconde par *b*, la troiſième par *c*, la quatrième par *d*.)

Page 500 a. *Après la ligne* 19 *ajoutés alinea.*

Gisèle, ou *Giſla*, ſeconde fille de *Lothaire* & d'*Hermengarde*, fut Abbeſſe de Ste *Julie* de Breſcia, come le font voir diverſes *Chartes* publiées par le P. *Margarino* dans le *Bullaire du Mont-Caſſin*. Au mois de Mai 856, l'Empereur *Louis II*, frère de *Gisèle*, étant à Breſcia, lui fit expédier un *Diplôme*, imprimé dans ce *Bullaire* par lequel il lui confirme la *Seigneurie*, c'eſt à dire le Gouvernement de Ste *Julie*, & confirme en même tems tous les Priviléges de ce Monaſtère. *Louis II*, étant encore, à la fin de 861, à Breſcia, fut témoin de la mort de *Gisèle*. Par un *Diplôme*, daté de cette Ville la *veille des Ides* (le 12) de Janvier, il dona quelques biens au Monaſtère de Ste *Julie*, afin qu'à perpétuité l'on y célèbrât, tous les ans, l'Anniverſaire de l'inhumation de *Gisèle*; & que, ce jour là, les Religieuſes fuſſent régalées au Réfectoire. Ce *Diplôme*, publié par le *Margarino*, marque le jour de l'Anniverſaire au 28 de Mai (*Quinto Kalendas Junias*): mais ce doit être une faute. Le *Diplôme* eſt du 12 de Janvier 862; & l'Empereur y dit que ſa Sœur étoit morte en ſa préſence (*nobis aſtantibus*). Il faut donc *Quinto Kalendas Januarias*; & le 28 de Décembre 861 doit être le jour de l'inhumation de *Gisèle*. Le nom du mois étoit ſans doute en abregé dans l'Original; *Jan.* Un Copiſte aura pu facilement lire *Jun.* ſi l'*Acte* n'étoit pas bien conſervé.

Après la mort, *&c.*

P. 505 b, *l.* 1-17; Les principaux de Rome & tout le Clergé, *dis je, en parlant de l'élection de* Benoît III, *auquel on oppoſoit un Concurrent*, ſignèrent le Decret de l'élection de *Benoît*; & *Mercure*, Maître de la Milice, fut chargé d'aller avec *Nicolas*, Evêque d'Anagnie, le porter aux Empereurs, *ſuivant l'anciène coûtume*, dit *Anaſtaſe le Bibliothécaire*: mais, ces Députés, *&c. J'ai pris ſoin de dire, en plus d'un endroit, qu'*Anaſtaſe le Bibliothécaire *n'eſt que le Compilateur de la Collection des* Vies des Papes, *que l'on cite ſous ſon nom*; *& qu'il n'en a tout au plus compoſé que quelques-unes des dernières. Toutes les autres ſont, la pluſpart, reconnues pour être d'Auteurs, qui vivoient du tems de ceux dont ils font l'Hiſtoire. C'eſt même ce qui leur done une ſorte d'autorité. L'Auteur de la* Vie de Benoît III, *par ces paroles*, ſuivant l'anciène coûtume, *atteſte qu'à Rome, de ſon tems, on ne conteſtoit pas aux Empereurs le Droit de confirmer l'Election des Papes. Ces paroles ſont donc une preuve de l'exiſtence de ce Droit, & de la continuité de ſon exercice. J'en au-*

rois du faire la remarque, en les rapportant. Il seroit de mauvaise foi d'incidenter sur ce que l'Auteur emploie le mot de Coûtume, *& non celui de* Droit. *Outre qu'une* ancienne Coûtume, *qui remonte très haut, est un* Droit, *une* Loi ; *tout le monde sait qu'on auroit tort de demander aux Ecrivains de ces siècles là de la précision dans les expressions.*

P. 507 a, *Titre* ; Léon IV : *lisés* ; Léon VI.

P. 508 a, 1r *Alinea* : Elle (*l'Impératrice* Angilberge) fit *Louis II* père de plusieurs Filles, dont nous ne connoissons qu'*Irmingarde*, femme de *Boson*, Roi de Provence. *Lisés :* Elle fit *Louis II* père de plusieurs Filles, dont nous ne connoissons qu'*Irmingarde*, ou *Hermengarde*, & *Gisèle* ou *Gisla*. *Hermengarde* fut femme de *Boson*, Roi de Provence. *Gisèle* étoit en 861 élevée à Ste *Julie* de Bresçia par l'Abbesse *Gisèle*, sa tante paternelle. *Louis*, par un *Diplôme* expédié cette même année à Bresçia, lui dona pour toute sa vie la *Seigneurie*, l'Usufruit, & le Gouvernement suivant la Règle de S. *Benoît* de ce Monastère. On peut juger par ce *Diplôme*, imprimé dans le *Bullaire du Mont-Cassin*, que l'Abbesse *Gisèle*, sœur de *Louis II*, laquelle mourut le 26 ou le 27 de Décembre de cette même année 861, se démit, avant de mourir, de son Abbaïe, en faveur de sa nièce *Gisèle*.

Je reviens à la Princesse *Hermengarde*, & je vais laisser *Muratori* nous témoigner son embaras. *Une* Charte *du Monastère de Casaure, que j'ai fait imprimer*, dit-il, T. V, p. 33, *dans* l'Appendice à la Chronique *de ce Monastère, m'a doné lieu de penser Elle est écrite* l'An VII de l'Empire de Louis (II), *au mois de* Juin, *courant* l'Indiction IV, *c'est à dire en l'Année* 856. *Par cette* Charte, *le Diacre* Liutard *&* Contard, *son frère, vendent à la* Reine Hermengarde (tibi Domnæ *Hermengardæ* Reginæ) *quelques* Courts, *qui leur appartenoient. S'il n'étoit pas certain que l'Impératrice* Hermengarde (mère de Louis II) *mourut en cette année* 851, *on pouroit croire qu'elle étoit encore vivante en l'année* 856. *Mais quelle est, en cette année, cette* Reine Hermengarde ? *Plus j'y pense, moins je puis trouver qui ce peut être. Je sais que l'Empereur* Louis II *eut certainement une Fille de même nom, & nous en parlerons dans la suite. Mais coment décorer du titre de* Reine *une Princesse non nubile, telle qu'*Hermengarde *étoit alors ? Et coment une pareille Princesse faisoit-elle des acquisitions par elle-même ; surtout si cette Princesse étoit fille de l'Impératrice* Angilberge ? *Elle devoit être alors dans un âge très tendre. Elle pouroit cependant être née d'une autre Mère.* L'Impératrice *Angilberge* n'aiant été mariée qu'en 850, sa fille *Hermengarde* ne pouvoit être en 856 que dans sa sixième année. Il est indubitable que cette Princesse étoit fille d'*Angilberge*. Le Testament de cette Impératrice, dont je dois parler ailleurs, en fait foi. Je ne vois donc pas sur quoi *Muratori*, qui m'a fait connoître ce Testament, a pu s'imaginer qu'*Hermengarde* pouvoit être née d'une autre Mère. Mais quelle est donc cette *Hermengarde Reine*, dont il s'agit ici ? Je vais hazarder un simple soupçon, après avoir dit que dans ces tems-là

l'on donoit assés communément le titre de *Reine* aux Filles nubiles, non seulement des Empereurs, mais aussi des Rois; & qu'elles le conservoient après leur mariage avec des Princes au dessous d'elles. L'*Hermengarde*, dont il est question, doit être la Sœur de l'Empereur *Louis II*; cette *Hermengarde*, qui fut enlevée par *Giselbert*, Duc d'Aquitaine, en 845, & dont l'Empereur *Lothaire* approuva le mariage l'année suivante, come je l'ai dit dans son Article. Mais coment cette Princesse se trouve-t-elle en 856 en Italie; & pourquoi l'*Acte* en question ne la qualifie-t-il point *Duchesse d'Aquitaine*, & ne fait-il point mention de son Mari? Je puis répondre à la première question, que le desir de voir son frère l'Empereur *Louis II*, & la nécessité de quelque arrangement à faire pour quelque reste de la succession de leur mère l'Impératrice *Hermengarde*, avoient pu l'amener en Italie. Cette réponse m'en fournit une à la seconde question. *Hermengarde* fit l'acquisition, dont il est parlé, de son propre argent, c'est à dire de celui qui lui revint sans doute du reste de la succession de sa Mère; & l'on ne doit point être embaraſſé si l'*Acte* ne la dit point *Duchesse d'Aquitaine*. Ce titre étoit pour elle moins considérable en Italie que celui de *Reine*, qui l'annonçoit pour fille d'un Empereur. D'ailleurs, en parcourant les *Chartes* d'Italie, qu'on nous a données, on y poura voir quelques Femmes contracter sans leurs Maris, lorsqu'elles ne suivoient pas la *Loi Lombarde*. Je le dis avec une sorte d'assurance, parcequ'il me semble en avoir vu des exemples. Je ne puis pas les citer. Il est trop difficile de retrouver ce qu'on a négligé, parcequ'on imaginoit n'en devoir pas avoir besoin.

Suivant *Réginon*, &c.

P. 510, *Ann.* 848, *l.* 2; Adhémar: *lis.* Adémaire.

P. 512, *Année* 849. *Ce que j'y dis de la destruction de Luni, Ville de Toscane, par les Sarasins, est en contradiction avec ce que je dis, P.* 982, *Ann.* 1016, 4e Alin. *de la prise de cette Ville par d'autres Sarasins. Cette contradiction pourtant est plus apparente, que réelle. De légères corrections la feront disparoître. J'en dois faire une pour la P.* 982. *Voici celles qu'il faut ici, P.* 512, *Année indiquée, l.* 3-9; La Toscane souffre beaucoup de leurs courses (*des Sarasins*). Ils y prènent plusieurs Places, entr'autres la Ville de Luni, qu'ils détruisent entièrement, & qui ne s'est point rétablie depuis. Son Siége Episcopal fut mis à Sarzane, qui se forma de ses ruines. *Lisés*; La Toscane souffre beaucoup de leurs courses. Ils y prènent plusieurs Places, entr'autres la Ville de Luni, qu'ils ruinent de manière, qu'elle ne s'est jamais rétablie depuis; & que, dans la suite, on en a transféré le Siége Episcopal à Sarzane, Ville qui s'étoit insensiblement formée de ses ruines.

P. 524. *Après le* 3e *alin. ajoutés.*

861.

L'Empereur *Louis* confirme à *Amalric*, Evêque de Come, tous les Privilèges & Biens du Monastère de S. *Colomban* de Bobbio. Le *Diplôme*, expédié, cette année, pour cet effet à Marengo, qualifie

cet Evêque, *Abbé du Monaſtère de Bobbio*; ce qui fait dire à *Muratori*, qu'*on avoit déja pour lors introduit l'uſage condamnable de conférer les Abbaïes à des Evêques, & quelquefois à des Séculiers, qui laiſſant aux Moines une partie des revenus ſuffiſante pour une très foible ſubſiſtance, dévoroient tout le reſte ſans ſcrupule* (1).

862.

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 59.

P. 526 b, *Art.* Adrien II, 1r *Alin. l.* 7; à la fin d'Avril: *lif.* avant la fin de Septembre. *Ibid.* c, 1r *Alin. l. dern.* Charle: *lif.* Louis.

P. 529 c, *l.* 19; fit: *lif.* fût.

P. 533 c, *l.* 2 & 3; du Daufiné, de la Savoie: *lif.* du Daufiné, d'une partie de la Savoie.

P. 542, *l. antépenult.* Vaſſaux du Roi d'Italie: *lif.* Vaſſaux de l'Empire d'Occident.

P. 552, *l.* 12-15; Un autre Détachement de l'Armée Impériale s'unit aux Troupes de Bènevent, commandées par *Adelgiſe* lui-même; & les deux Comtes *Lambert* tombent ſur un autre Corps des Ennemis; & le mèrent en déroute: *lif.* Un autre Détachement de l'Armée Impériale, s'uniſſant aux Troupes de Bènevent commandées par *Adelgiſe* lui-même & par les deux Comtes *Lambert*, tombe ſur un autre Corps des Ennemis, & le met en déroute.

P. 553 b, *l.* 24; Paires: *lif.* Pairs.

P. 554, *l.* 3; qu'au Roi d'Italie: *lif.* qu'à l'Empereur d'Occident. *L.* 18; Rois d'Italie: *lif.* Empereurs d'Occident.

P. 579 a, 2e *Alin. l.* 2 & 3; n'anima: *lif.* n'aima.

P. 590, *l. pénult.* Adélard. *C'eſt le même qu'*Adalard, *Evêque de Verone, dont il eſt parlé* 513 d. *On le trouve nomé de l'une & de l'autre manière. Je devois en avertir.*

P. 591, 1r *alin. l.* 13 Pandémulf: *lif.* Pandénulf.

P. 593, *l.* 2; réduire ceux, qu'il: *lif.* réduire les Seigneurs, qu'il.

P. 602 a, 1r *alin. l.* 19 & 20; Genève, la Savoie: *lif.* Genève, une partie de la Savoie.

P. 608 b, *l.* 12 *en remontant*; & même: *mètés une, après* même.

P. 611 b, 1r *alin. l.* 22; avoir: *lif.* voir.

P. 614, *l.* 25; Adalbert II, ſon neveu. *C'eſt* Muratori *qui parle en cet endroit, & qui ſe trompe. J'ai oublié d'avertir par une* Note *qu'il auroit du dire:* Adalbert I, ſon beaufrère.

P. 615 b, *Art.* Jean IX, 3e *alin. l.* 1; Adalbert II: *lif.* Adalbert I.

P. 622, *l.* 28-30; le Comte *Anſgère*, Gouverneur de la Place pour l'Empereur *Gui*: *lif.* le Comte *Ansgère*, ou *Anſchaire*, Gouverneur de la Place pour ſon frère l'Empereur *Gui*.

P. 627 d, 1r *alin. l.* 19; fut: *lif.* fut.

P. 654 a, 1r *alin. l.* 9 & 10; Rathod: *lif.* Rathold. *Ibid.* b, 1r *alin. l.* 40; 27: *lif.* 17.

P. 669 c, 1r *alin. l.* 5 & 6; de Menalities: *lif.* de Menalitiis.

P. 672 b, *alin. l.* 8; ne le: *lif.* ne la.

P. 683 b, 5e *alin. l.* 2 & 3; Ordoño II: *lif.* Ordoño III.

P. 692 a. *Après la fin de l'Art. de l'Empereur* Bérenger, *ajoutés.*

VACANCE DE L'EMPIRE.

Elle dura 38 ans, depuis le mois de Mars 924, que l'Empereur *Bérenger* fut assassiné, jusqu'au 2 de Février 962, qu'*Otton I* fut couroné Empereur.

P. 695 a, *Art.* Pietro Candiano II, *l.* 3; Orso Particiaco II: *effacés* II. *Art.* Pietro Badoaro; *l. dern. effacés de même*, II.

P. 700, *Ann.* 940, *l.* 4; Sérilon: *lis.* Sarilon.

P. 704, *l.* 30; aux pieds: *lis.* au pied.

P. 707, 4e *alin. aux* 2 *dern. lig.* formé le dessein: *lis.* fait dessein.

P. 715, *Ann.* 958, *l.* 1; Sérilon: *lis.* Sarilon.

P. 716 a, *l.* 4 *&* 5 *en remontant*; environ 13 ans: *lis.* six à sept ans.

P. 724 a, 2e *alin. l.* 2 *&* 3; Lothaire II: *effacés*, II.

P. 726 a, 1^r *alin. l.* 6-8; 4°. *Alda*, qui fut femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome, & *Gerbète*. Ce: *lis.* 4°. Une Fille, nomée *Gisla* par *Liutprand*, laquelle est peut-être la même qu'*Alda*, femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome; 5°. Une autre Fille, appellée *Gerberge*, ou *Gerbète*. Ce.

P. 730, *N. c.* 1, 6°. *l.* 5; Adalbert: *lis.* Adelbert.

P. 731, *l.* 1; Bulgacie: *lis.* Burgarie. 2e *Alin. l.* 1; point: *lis.* pas.

P. 733, *l.* 9 *&* 10; *Bernard*, Comte de Barcelone, de qui je parle assés au long dans ce Volume: *lis. Bernard*, Comte de Barcelone, de qui j'ai beaucoup parlé dans le Volume précèdent.

P. 746, N. 106; Je dis d'après *Muratori*, que je ne cite pas: *Le* Marquis Albert, *Gouverneur de Gène en* 1039, *ne peut être que le* Marquis Albert Azzon I d'Este, *s'il étoit encore vivant*; *ou son Fils le* Marquis Albert Azzon II. P. 753, parlant d'un *Plaid* tenu par les *Marquis Albert* & *Albert Azzon*, en 1044, à *Rapallo*, je dis encore d'après *Muratori*, sans le citer: *Cet* Albert Azzon *est* Albert Azzon II d'Este, *supposé que son père* Albert Azzon I *fût mort alors*. Il faut rapprocher de ces deux endroits ce que je dis, *p.* 1027-31 *a*, du même *Plaid de Rapallo*. J'y établis qu'*Albert Azzon I* ne devoit plus être vivant en 1029; & que ce *Plaid* fut tenu par *Albert Azzon II* avec le Marquis *Albert*, c'est à dire, *Adalbert*, son oncle paternel. En considérant en ce moment que le *Marquis Adalbert*, est nomé *Albert* dans ce *Plaid* & qu'il le signe seul; il me vient en pensée, que c'est lui qui doit être le *Marquis Albert*, Gouverneur de Gène en 1039; & qu'il est dit seul, Gouverneur de cette Ville, parcequ'il y faisoit sa résidence, & qu'il y exerçoit l'autorité de *Marquis* pour lui & pour ses Cohéritiers avec lesquels, suivant l'usage des Lombards, il possèdoit par *indivis* la *Marche de Gène*.

P. 749, N. *c.* 1, *avant l'alin. l. pénult.* maternel: *lis.* paternel.

P. 761, N. 133, *l.* 4 *&* 6; ma però de' Marcheſi anch'esso di Toſcana, & per avventura figlio: *lis.* ma però de' Marcheſi di Toſcana, cioè di quelli, che erano *Signori d'Orta*, Città di Toſcana, e per avventura figlio.

P. 762, *l.* 4; Albert Azzon II: *lis.* Albert Azzon I.

P. 765, N. c. 2, *alin. l.* 2-4; On trouve, *y dis-je*, vers 1060, un Marquis *Obizon*, de la Famille des *Marquis d'Este*. L. 11-19; *Je rapporte la décendance de ce Marquis, suivant* Francesco Bendinelli, *qui le croit issu des* Adalberts, *Ducs & Marquis de Toscane; & je le dis d'après cet Auteur*: Héritier du Marquis *Ubert*, ... fils d'*Adalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*Adalbert l'Ancien*. Bendinelli *nome ainsi le Duc & Marquis* Adalbert II, *rélativement au Marquis* Adalbert, *son petitfils*. Ubert *est là pour* Otbert, *reconnu pour le premier Auteur de la* Maison d'Este. *Le nom d'*Obizon *n'étant en lui même qu'une altération de celui d'*Otbert; *il semble que* Bendinelli *veut ici parler, sous ce nom, du Marquis* Otbert II, *fils du Marquis* Otbert I, *& petitfils du Marquis* Adalbert. *Mais* Otbert II *ne vivoit plus en* 1060, *puisqu'après* 1014 *on ne trouve plus rien qui le concerne. Il eut plusieurs Fils, qui furent ses héritiers. Un d'entre eux s'appelloit* Otbert, *ou* Obizon; *& c'est de lui, que je parle*, 1023 a, *l.* 3 *&* 4 *en remontant, où je dis*: Otbert, Obizon; *au lieu de dire*: Otbert, *ou* Obizon, *come je le corrige ici pour cette page-là. Cet* Otbert, *ou* Obizon, *pouvoit vivre encore en* 1060: *mais fort vieux; puisqu'il avoit été du nombre des quatre Marquis, que l'Empereur* Henri I *fit emprisonner en* 1014. *Ainsi, come on le voit*, Bendinelli *passe une Génération. Il devoit dire que son Marquis* Obizon *fut* Héritier d'*Ubert*, fils d'*Ubert*, fils d'*Adalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*Adalbert l'Ancien*. Muratori, *qui m'a fourni le passage de* Bendinelli, *ne le citant que pour faire voir que cet Historien rapportoit aux* Adalberts *l'origine de la* Maison d'Este, *n'a pas pris garde à son défaut d'exactitude; ou, s'il y a pris garde, il n'a pas cru devoir le relever.*

P. 766, *l.* 11, *effacés ces mots*; cités ci-dessus, *qui ne se rapportent à rien.*

P. 772, l. 11; Lorsqu'*Hugue* eut, en 926, pris: *lis.* Lorsqu'*Hugue*, en 926, eut pris.

P. 774, N. 2, *l.* 3; quos: *lis.* quas.

P. 775 c, 1r *Alin.* En 950, il (*Otton I*) fit la guerre à *Boleslas*, Duc de Bohême, le rendit tributaire, & le força de lui prêter le même serment de fidélité que les Seigneurs Allemans. *J'ai suivi là, sans doute trop légèrement*, l'Abregé chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne, *où je commence à m'appercevoir qu'on s'est fait une espèce de religion de répéter ce qu'il plaît à la plûspart des Auteurs des anciènes* Chroniques d'Allemagne *de débiter à l'avantage des Rois de Germanie; & ce qui, lorsqu'on le compare à ce qui se lit dans les Historiens des autres païs, ou dans divers Monumens historiques, se trouve, sinon absolument faux, du moins extrêmement altéré dans les circonstances. Pour le fait, dont il s'agit ici, je soupçone qu'il faut s'en tenir à ce que j'en dis*, même Colone *des* Princes contemporains, *dans la* Liste des Ducs, depuis Rois de Bohême, P. 1035, 1r *Alinea.*

P. 778, *l.* 10; Porte Saint-Janvier: *lis.* Porte Saint-Laurent. *Ibid.* N. 14, *l.* 1 *&* 2; custodendosi: *lis.* custodiendosi.

P. 779, *alin. l.* 2; & XIIe. il: *lis.* & XIIe. siécles, il.

P. 781 d, *Art.* Hugue, *&c. l.* 11; Charle le Simple: *lif.* Louis d'Outremer.

P. 784 a, *l.* 14 *&* 15; Rodolfe II: *lif.* Rodolfe III. *Ibid.* b, 2e *alin. l.* 8; Adalbert: *lif.* Aldebert.

P. 790 b, *l.* 31 *&* 32; Masthéfane: *lif.* Marthéfane.

P. 797 d, *Art.* Oldéric, *&c.* 3e *alin. l.* 7; Pai- : *lif.* Pa-.

P. 801 a, *Art.* Manse, *&c. l* 7; 982: *lif.* 983.

P. 803, b. *Entre le* 2e *&* le 3e *alin. mètés à la ligne.*

Le Continuateur de Réginon *veut*, dit *Muratori*, T. V, p. 417, *qu'on ait empriſonné* Jean XIII *dans quelque Forteresſe de la Campanie, auſſitôt qu'on l'eût chaſſé de Rome. Mais* Léon d'Oſtie, *qui ſuppoſe* (Chroniq. L. II) *que ce Pape fut ſeulement exilé, dit:* Le Pape *Jean*, bani de Rome, vient à Capoue, où, ſur la prière du Prince *Pandulf* (*Tête-de-fer*), nomé ci-deſſus, il établit le premier Archevêque en cette Ville. *Si la choſe eſt vraie, & ſi c'eſt en cette année* (966) *que Capoue fut érigée en Archevêché*, Jean *ne ſouffrit que l'exil en Campanie; on peut être, dès qu'il fut libre, il ſe rendit à Capoue, dont il décora l'Egliſe d'un titre plus honorable Mais d'autres placent en* 968 *l'érection de Capoue en Archevêché.* Herman Contract *dit* (Edit. de Paris) *ſous l'an* 969, *c'eſt à dire hors de place*: Dans ce tems-là, le Comte *Roffred*, le Préfet *Pierre*, & quelques autres Romains ſe ſaiſiſſent du Pape *Jean*, l'enferment dans le Château S. Ange, & lui font enſuite ſouffrir un exil de plus de dix mois en Campanie; juſqu'à ce qu'un certain *Jean*, fils de *Creſcentius*, aiant tué *Roffred*, le Pape, enfin libre, revient à Rome. *L'exil de* Jean XIII *dura donc plus de dix mois; & vraiſemblablement il revint à ſon Siége au mois de Septembre de cette année* (966).

Le Cardinal Baronius, *&c.*

P. 809 c, *l. pénult.* Otton II: *lif.* Otton III.

P. 810 a, *l.* 4-10; 4°. de *Judith*, qui fut mariée à *Bretiſlas*, Duc de Bohême, lequel l'enleva d'un Monaſtère de Ratisbone. *Ce fait eſt faux; & je me réfuterai dans le Volume ſuivant.* Ibid. *Après la l.* 14 *ajoutés à la ligne.*

Otton II *paſſa*, dit *Muratori*, ſous l'an 967, T. V, p. 422, *quelques mois à mètre en bon état les Affaires de Germanie, & tint à cet effet une Diète des Princes à Worms. Enfin s'étant mis en chemin dans le mois de Septembre, accompagné de ſon frère* Guillaume, *Archevêque de Maience, il ſolemniſa la fête de S.* Michel *à Ausbourg. C'eſt par là que finit la* Continuation des Annales de Réginon. *L'Annaliſte* Saxon *continue & dit, que ce Roi vint en Italie par la Vallée de Trente, qu'il trouva l'Empereur ſon père à Véronè, & qu'il y célébra la fête de la Touſſaints avec lui. De Vérone ils paſsèrent à Mantoue; & s'étant embarqués ſur le Po, ſe rendirent à Ravenne. Après y avoir ſéjourné quelque tems, ils continuèrent leur marche, & vinrent à Rome le* XI des Calendes de Janvier, *le* 22 *de Décembre: mais il faut le* IX des Calendes, *c'eſt à dire le* 24. *Ils furent rencontrés à trois milles de Rome par les Sénateurs & par les Ecoles, leſquelles portoient leurs Croix & leurs Banières, & chantoient les louanges de*

l'Empereur. Le Pape Jean (XIII) *se trouva sur les Marches de S.* Pierre, *pour les recevoir. Le* jour suivant, *c'est à dire le jour de Noël,* Otton II *fut proclamé Empereur dans la Basilique du Vatican, & reçut l'Onction & la Couronne Impériale avec autant de joie & d'applaudissemens de la part des Romains, que de celle des Allemans.* Ditmar *dit au contraire, qu'*Otton *le Père ne se trouva point alors à Rome.* Le jeune *Otton*, qui portoit le même nom que son Père & dont la Mère étoit l'illustre *Adélaïde*, fut fait Empereur à Rome, le jour de Noël, par ordre de son Père, lequel étoit alors dans la Campanie près de Capoue.

Otton II, dit encore *Muratori*, p. 439, *s'égara*, &c.

P. 813 b, *2e Alin. l.* 12; l'Evêché de Capoue : *lis.* l'Evêché de Bénevent. *Ibid.* c, *l.* 1; *effacés*, II. *l.* 8 *en remontant*; Franconeword : *ajoutés* (Francfort).

P. 817 a, *l.* 8-10 *en remontant*; Deux *Plaids*, que l'on voit tenus : *lis.* On y voit deux *Plaids*, tenus.

P. 818 b, *l.* 10 *& 11 en remontant, il est parlé d'une* Statue d'Hercule, *placée dans la Nef de la Basilique Ambrosiène à Milan. La chose est assés singulière, pour mériter quelque éclaircissement. J'étois entré sur ce sujet dans un certain détail suffisant; & j'en avois pris l'occasion d'un* Serpent d'airain, *dont il sera parlé ci-dessous dans l'*Addition *pour* 1003 d. *Mais, la grosseur de ce Volume m'aiant obligé d'en supprimer beaucoup de choses, j'ai retranché ce Morceau, qui pourra revenir dans le Volume suivant, où cette même* Statue d'Hercule *doit reparoître. Elle amenoit ici le* Serpent; *le* Serpent *sera là ramené par elle.*

P. 820 b, *l.* 36 *&* 37; (*Cottis albis*) Vêtement : *lis.* (*Cotis albis*, Vêtement.

P. 823 c, *l.* 26; renvoïeroit : *lis.* renvoieroit.

P. 825 a, *titre* Pandulf I; *lis.* Pandulf II.

P. 826 b, *l.* 4-7; qui venoient, come on l'a vu, d'abandoner : *lis.* qui venoient, come on l'a vu dans l'*Epoque* précédente, d'abandoner.

P. 827 d, *l.* 37; XIX : *lis.* IX.

P. 829 a, *Art.* Manse, *&c. l.* 14; maintenit *Otton* : *lis.* maintenit par *Otton*.

P. 833 a, *2e Alin. l. dern.* Al-fiet : *lis.* Alfier.

P. 843, *1r Alin. l.* 4; neveu : *lis.* cousin. *Il s'agit de* Pandulf IV, Prince de Capoue, *fils d'un cousin germain du Prince* Landénulf.

P. 845 c, *3e Alin. l.* 1; Louis II : *lis.* Louis I.

P. 851 b, *l.* 5-9; que *Benoît*, aussi Romain, neveu du Patrice *Albéric*, Evêque de Sutri, duquel; *lis.* que l'Evêque de Sutri, *Benoît*, aussi Romain, & neveu du Patrice *Albéric*, duquel.

P. 857 d, *Alin. l.* 18; le 12 : *lis.* le 13.

P. 862 b, *après la lig.* 13, *ajoutés à la ligne.*

Le même *Muratori* dans ses *Annales*, T. VI, p. 38, parle du même *Diplôme*. Il en rapporte ce qu'on vient d'en lire, & dit ensuite : *Il faut observer qu'on ne voit point ici l'an du règne d'*Ardoin.

Faisons ensuite attention que le Domaine de ce Roi s'étendoit jusqu'à la Ville de Bobbio située sur la Trebbia, 24 milles au dessus de Plaisance. Si ce Diplôme *est véritable, il faut dire que Bobbio fut érigée en Evêché avant* 1014, *c'est à dire plutôt qu'*Ughelli *ne l'a cru. Mais* Ditmar, *Historien de ce tems là, dit que cette érection ne se fit qu'en* 1014; *& l'on a lieu par conséquent de douter de la légitimité de ce* Diplôme. *Au reste s'il étoit possible de prouver ce que pense* Guichenon (Hist. de la Maison de Savoie, T. II), *savoir que* Bérenger II, *Roi d'Italie, eut un fils, qui s'appelloit* Oddon, *ou* Doddon, *on pourroit conclure de ce* Diplôme, *qu'*Ardoin *étoit petitfils de* Bérenger II, *& qu'il obtint la Couronne en vertu de prétentions fondées sur un droit de succession. Dans ce cas* Adalbert, *oncle paternel d'*Ardoin, *seroit cet* Adalbert, *qu'on a vu Roi d'Italie, & qui fut chassé par* Otton I. *Le Marquis* Guillaume, nomé *dans ce* Diplôme, *seroit* Otton Guillaume, *fils de ce Roi* Adalbert, *lequel vivoit alors Comte ou Duc de Bourgogne : mais j'ignore que* Bérenger II *ait eu plus de trois fils,* Adalbert, Conon, *ou* Conrad, *&* Gui. *D'ailleurs il s'agit ici d'un Document, qui n'est pas à l'abri de tout soupçon.*

La Femme d'*Ardoin*, &c.

Dans cet alinea *je ne parle que d'un seul fils du Roi* Ardoin, *lequel s'appelloit* Otton. *Quand j'ai rédigé cet Article, je ne savois pas qu'il en eut un autre, qu'on nomoit* Ardicin. *J'en parle,* 1001 c. *J'ajoute ici qu'il est probable que d'*Arduinus, *mal écrit ou mal lu, l'on a fait* Ardicinus.

P. 865 d, *l.* 15 *en remontant.* A propos de ce que les *Actes du Concile de Marzaglia* sont datés de l'année du Pontificat de *Benoît VI, Muratori,* qui parle là, dit : *Il paroît par ceci, come par d'autres* Actes, *que par respect pour le Souverain Pontife, on marquoit les années des Papes même hors des Etats de l'Eglise.* Cette observation me paroît fausse. Les *Actes du Concile de Marzaglia*, tenu par l'*Archevêque* de Ravenne avec des *Evêques ses Suffragans*, offrent l'année de *Benoît VI*, parceque l'*Archevêque de Ravenne* étoit dans l'usage de dater ses *Actes* des années des *Papes*, lesquels étoient Seigneurs de Ravenne; & parceque les *Archevêques de Ravenne* & leur *Suffragans* dépendoient particulièrement des *Papes*, come étant de l'ancien *Patriarchat de Rome.* Je n'ai pas fait cette réflexion plutôt.

P. 867 d, *l.* 11; Mai sil : *lis.* Mais il.

P. 875 a, *Art.* Oldéric, *&c.* 4*e Alin. l.* 4 *&* 5; Caromagna : *lis.* Caramagna.

P. 879 d, *l. pénult.* 961 : *lis.* 981.

P. 887, c, *Art.* Canut, 2*e Alin. l.* 2; d'Edouard II : *lis.* d'Edmond II.

P. 900 b, *l.* 10; 1001 : *lis.* 1005.

P. 901 a, *l. dern.* Otton III : *lis.* Otton II. *Ibid.* d, 1*r Alin. l.* 7; 965 : *lis.* 965.

P. 902 a, 2*e Alin. l.* 15; 1000 : *lis.* 1001.

P. 916 b, *Alin. l.* 7 *&* 8; Vie de Conrad le Salique : *lis.* Vie du Pape Léon IX.

P. 919 c, *aux* Rois de Cordoue, *titre*; Alhacem : *lis.* Alhacan II.

P. 924, *l.* 22-4; de *Romain Argire*, frère de *Romain Diogène*, qui: *lis.* de *Romain Diogène*, frère de *Romain Argire*, qui.

P. 928 b, *l.* 2; n'eût: *lis.* n'air.

P. 933 c, *l. pénult.* arrête: *lis.* arrêter.

P. 935 c, *l.* 12; couché: *lis.* caché.

P. 937 a, *l.* 15-17; depuis l'élection furtive de 1003. *Je me suis trompé. Lis.* depuis son Couronement en 1004. *Ibid.* Alin. *l.* 23-31. Muratori, *que je traduis, rapporte la date d'un* Diplôme *du Marquis* Boniface, *père de la célèbre Comtesse* Mathilde, *lequel est du* 25 de Juillet, l'an neuvième du règne d'*Henri I* en Italie, Indiction X, *c'est à dire* 1012. *Après avoir traduit dans le reste de cette page & dans la suivante ce que* Muratori *dit, pour prouver, par cette date, que le Marquis* Thédald, *père du Marquis* Boniface, *ne vivoit plus alors; j'aurois du faire observer que cette même date fixe en* 1003 *le commencement du règne d'*Henri I, *quoique ce Prince n'ait été couronné Roi d'Italie qu'en* 1004.

P. 951 a, *Alin. l.* 6; Odbert: *lis.* Otbert. *L.* 35 *&* 36; l'Annaliste de Saxe: *lis.* l'Annaliste Saxon. *Ibid.* b, 1*r Alin. l.* 3; Août: *lis.* Avril. 3*e Alin. l.* 1; En 997: *lis.* Au commencement de 997.

P. 956, 2*e Alin. l.* 1; Landulf VIII: *lis.* Landulf VII.

P. 957 b, *Alin. l.* 7; d'Avril 998: *lis.* d'Avril 997. *Ibid.* d, *Alin. l.* 18; le 12: *lis.* le 13.

P. 959 a, *l.* 9-21. Muratori, *que je traduis, rapporte ce que* Pierre de Damien *dit de la disgrace d'*Otton I *encourue par* Hubert, *Duc & Marquis de Toscane, fils naturel du Roi* Hugue; *de la retraite de ce Duc en Hongrie; de sa reconciliation avec son Souverain, & de son retour en Italie. Il dit ensuite l.* 21-8: Voila ce que dit *Pierre de Damien*: mais, ... j'ignore si ce qu'il dit mérite quelque croïance. *P.* 961 a, *depuis la l.* 13 *en remontant, jusqu'à la dernière, & p. suivante, l.* 1-9; Muratori, *que je traduis encore, rapporte par extrait ce que dit de la naissance d'*Hugue, *fils, & successeur d'*Hubert *au Duché-Marquisat de Toscane, le même* Pierre de Damien, *qui le prétend né pendant l'exil de son Père, lequel, sans une espèce de miracle, n'auroit pas cru qu'il fût son Fils. Il faut observer qu'en* 961, Hugue *étoit Duc & Marquis de Toscane.* Muratori *dit à la suite de son extrait, p.* 963, *l.* 9-21: Tout cela, suivant *Pierre de Damien*, arriva sous le règne d'*Otton I*; & par conséquent *Hugue* ne peut pas avoir gouverné la Toscane en *961*, qu'*Otton le Grand* n'étoit pas encore sur le Trône Impérial. *P.* 965 a, *depuis la l.* 6 *en remontant jusqu'à la dernière, & p. suivante, l.* 1-11; Muratori, *que je continue toujours de traduire, dit*: Si l'on veut absolument placer, sous le règne d'*Otton I*, la disgrace d'*Hubert*, elle peut être arrivée en 951 ou 952, qu'*Otton* se rendit maître de l'Italie; & nous ferons toujours en droit de mètre sa mort avant 961; & de lui faire succèder, la même année, son fils *Hugue* au Marquisat de Toscane. *Cette concession de* Muratori *ne peut pas sauver l'absurdité de la fable débitée par* Pierre de Damien *sur la naissance d'*Hugue, *qui n'auroit, en 961, en que* 8 *ou* 9 *ans, & n'auroit pas*

pu succéder à son père, ou n'auroit pas été du moins en état de gouverner la Toscane. Il est constant par le Diplôme, *dont il est parlé p.* 961 a, *l.* 21-32, *qu'en* 961 Hugue *étoit le successeur d'*Hubert, *soit que celui-ci fût mort, soit qu'il eût abdiqué. Ce* Diplôme *parle d'*Hugue *come gouvernant actuellement la Toscane. J'ai dit, p.* 693 a, *Art.* Hubert, *l.* 3-8 : On croit qu'il fut exilé par le Roi *Bérenger II* : mais on ignore en quelle année ; & l'on ne sait point le tems de sa mort. On présume seulement que son Fils le remplaçoit en *961. Je devois dire* : Il est seulement certain que son Fils le remplaçoit en *961. S'il est vrai qu'*Hubert *fut exilé par* Bérenger II ; *ce dut être après qu'*Otton I *eut consenti que ce dernier & son fils* Adalbert *continuâssent d'être Rois, & lorsque, par de nouvelles vexations,* Bérenger *se rendit odieux aux Princes d'Italie. En ce cas,* Pierre de Damien *n'auroit placé l'exil d'*Hubert *sous* Otton I, *que parcequ'il auroit confondu la première & la seconde élection de ce Prince, come Roi d'Italie. Au reste, en supposant la réalité de la disgrace d'*Hubert, *que je suis tenté de croire chimérique, on ne conçoit pas coment* Bérenger, *en exilant, ou destituant le Père, en pût accorder la place au Fils. Il nous suffit de savoir certainement que le Duc & Marquis* Hugue le Grand *fut le successeur immédiat du Duc & Marquis* Hubert, *son père ; & qu'en* 961 *il gouvernoit par lui-même la Toscane.* Ibid. b, 3e *Alin. l.* 2 ; la même année : *lis.* l'année suivante.

P. 964, *l.* 6 *en remontant*, je commence à parler d'un *Plaid* tenu par deux *Marquis d'Este*, en 1013, à *Monselice* dans la *Maison du Public* ; &, *p.* 886 *a*, j'ai dit, à l'occasion d'un *Plaid à Crémone* en 998, que les Villes d'Italie, ne formant point encore de *Communauté*, n'avoient point de *Palais*, ou *Maison du Public*. En voici cependant une à *Monselice*. Ce que j'ai dit là convient ici. De même que les *Cités*, où *Villes Episcopales*, logeoient les *Evêques* ; de même les *Cités*, les autres *Villes*, & les *Châteaux*, devenus *Comtés*, logeoient les *Comtes*, qui, come les *Evêques*, n'étoient qu'usufruitiers de leurs *Maisons*, ou *Palais*, dont ces *Villes* & *Châteaux* étoient propriétaires. Les Pavésans fournissent la preuve de ce que je dis. En 1024, aussitôt après la mort de l'Empereur *Henri I*, ils détruisirent le *Palais*, où les *Rois d'Italie* logeoient dans leur Ville, ne voulant plus en avoir que dehors. *Conrad I*, successeur d'*Henri*, l'aiant trouvé mauvais ; ils s'en excusèrent sur ce que, le Trône étant vacant, ils avoient détruit un *Palais*, sur lequel nul autre qu'eux n'avoit aucun droit.

P. 969 a, *l. dern. &* 971, *l.* 1-15 ; *Je parle d'une* Charte, *qui concerne* Adalbert, *fils du Marquis* Otbert I, *lequel fut* Adalbert III, *Duc & Marquis de Toscane ; &, par inattention, je n'ai pas dit qu'elle est de l'an* 1011.

P. 971 a, *l.* 16 ; le Frère : *lis.* le Père. 2e *Alin. l.* 12 *&* 13 ; lequel : *lis.* laquelle. *Ibid.* d, 1r *Alin. l.* 6 ; Mai 999 : *lis.* Mai 996.

P. 977 d, *l.* 33 ; & de S. : *lis.* & S.

P. 978, *Ann.* 1015, *l.* 4 ; le 29 : *lis.* le 30.

P. 982, *Ann.* 1016, 4e *Alin.* Une grande Armée des Sarasins de

Sardaigne vient sous la conduite de leur Roi *Muget*, décendre à Luni, Ville alors en Toscane, à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Gène. Ils s'emparent de cette Ville, dont l'Evêque s'étoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, *&c. Lis. ainsi la seconde Phrase.* Ils s'emparent de ce qui restoit de cette Ville, que d'autres Sarasins avoient presque détruite en 849, & dont l'Evêque s'étoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, *&c.*

P. 987 d, 3e *Alin. l.* 16; de Milan: *lis.* de Mantoue.

P. 991 b, *l.* 13 *&* 14; de se joindre: *lis.* de s'unir.

P. 1001, *l.* 30 6; *Sigonius*... dit qu'en 1003, *Ardoin* mit en déroute l'Armée d'*Henri*. P. 938, *je parle, sous l'an* 1002, *de cette même Action, qui se passa les fêtes de Noël.* Sigonius, *qui commence l'année le 25 de Décembre, a raison de la mètre en* 1003.

P. 1003 d; *après la l.* 11, *mètés alinea.*

Muratori dit, T. VI, p. 9: *Landulf l'Ancien*, Ecrivain cependant qui done dans les fables, a laissé par écrit qu'outre beaucoup d'autres présens qu'*Arnulf II* rapporta de la Cour de Constantinople, *il pria l'Empereur de lui doner le* Serpent d'airain, *que* Moïse *avoit élevé, par l'ordre de Dieu dans le Désert; qu'il l'obtint; & qu'après son retour, il le fit élever dans l'Eglise de Saint-Ambroise.* On voit encore dans la Basilique Ambroisiène, sur une colone de marbre, un *Serpent de bronze*, que l'on croit le même, dont *Landulf* parle. C'est quelque chose de merveilleux, que tout ce qu'ont écrit différens Ecrivains Milanois touchant cette illustre Relique, sans s'appercevoir que c'est une des plus grossières simplicités des Siècles barbares. Il me semble que j'ai fait connoître ailleurs (1) la véritable origine de ce *Serpent de bronze*, conservé dans cette Basilique.

J'aurois à l'occasion d'*Arnulf II*, &c.

(1) *Antiquit. d'Ital.* Dissert. LIX.

P. 1009 a, *l.* 2; Dcret: *lis.* Decret. *Alin. l.* 16; du Seig. XIIII: *lis.* du Seig. MXIIII.

P. 1013 a, *l.* 10 *en remontant*; 1019: *lis.* 1018.

P. 1021 b, *l.* 27 *&* 28; révoltés. Cette Guerre dura: *lis.* révoltés; ce qui fut cause d'une Guerre, qui dura.

P. 1023 a, *l.* 3 *&* 4 *en remontant*; Otbert, Obizon: *lis.* Orbert, ou Obizon.

P. 1025 a, *l.* 13; trois: *lis.* deux.

P. 1034, *N.* 1, *l.* 2; sceffit: *lis.* secessit.

P. 1039 b, *Art.* Boleslas III, 3e *Alin. l.* 1; Veleslavinus: *lis.* Vleslavinus. 4e *Alin. l.* 9 *&* 10; ni sur les dètes, ni sur les motifs, ni sur les détails des différens évènemens de cette Guerre: *lis.* ni sur les motifs de cette Guerre, ni sur les détails de ses différens évènemens.

P. 1040 b, 1r *Alin. l.* 1; Benvenato: *lis.* Benvenuto.

P. 1047 b, *l.* 7 *&* 8 *en remontant*; Peschenéges: *lis.* Petschenéges. *L.* 13; commença, cette: *lis.* commença. Cette.

TABLE DES ÉPOQUES,

contenues dans ce Volume.

L'Italie sous la domination de *Charlemagne*, come Roi des Lombards ou d'Italie, & come Empereur d'Occident ; & sous celle des Empereurs d'Occident & des Rois d'Italie, issus de lui légitimement (*les Empereurs*) en ligne masculine. *Cinquieme Epoque depuis l'an* 774, *jusqu'à l'an* 888.

Suite depuis la mort de *Louis le Débonaire* en 840, jusqu'à la mort de *Charle le Gras* en 888. p. 491

Evenemens sous les Règnes de Lothaire I, de Louis II & de Charle le Chauve ; durant la Vacance de l'Empire après la mort de ce dernier ; & sous le Règne de Charle le Gras. 494

L'Italie sous la domination d'Empereurs ou de Rois, issus tous, à l'exception d'un seul, de la Maison de *Charlemagne* par Femmes, ou par Bâtardise. *Sixieme Epoque, depuis l'an* 888, *jusqu'à l'an* 962. 598

Evenemens durant la Vacance de l'Empire après la mort de Charle le Gras ; sous les Règnes de Gui, de Lambert & d'Arnoul ; durant la Vacance de l'Empire après la mort d'Arnoul ; sous le Règne de Louis III ; durant la Vacance de l'Empire après l'abandon de ce Prince ; sous le Règne de Bérenger ; & durant la Vacance de l'Empire après la mort de Bérenger. 609

Digression sur la Noblesse, sur les Ducs, les Marquis & les Comtes, & sur les Marches, ou Marquisats d'Italie. 719

L'Italie sous la domination des Empereurs de la Maison de Saxe. *Septieme Epoque, depuis l'an* 962, *jusqu'à l'an* 1027. 774

*Evenemens sous les Règnes d'*Otton I, *dit* le Grand, *& d'*Otton II, *dit* le Roux ; *durant la* Vacance de l'Empire *après la mort d'*Otton II ; *sous le Règne d'*Otton III ; *durant la* Vacance de l'Empire *après sa mort ; sous le Règne d'*Henri I, *dit* le Boiteux ; *& durant la* Vacance de l'Empire *après sa mort.* 780

APPROBATION

de M. Albert-François Floncel, *Avocat en Parlement ; Censeur Roïal ; de l'Académie des Arcades & de celle des* Quirini *de Rome, de la Florentine, des Apatistes, & de la* Société Colombaria *de Florence, de celle des Etrusques de Cortone, des* Gelati *de Bologne, de Pesaro, de Ravenne & de Fermo ; ci-devant Secrétaire d'Etat de la Principauté de Monaco ; alors Ministre auprès du Roi de Sardaigne, & Envoyé à l'Infant Don Carlos ; depuis Premier Secrétaire des Affaires Etrangères sous le Ministère de M. Amelot, & de M. le Marquis d'Argenson.*

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, la *Seconde Partie du premier Tome de l'Abregé Chronologique de l'Histoire d'Italie.* L'accueil, que le Public a fait à la Première Partie de cet Ouvrage, annonce le plaisir avec lequel il recevra cette Seconde, & l'impatience avec laquelle il attend les suivantes. A Paris, le 6 Septembre 1763.

Floncel.

Le Privilége se trouve au premier Volume.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE D'ITALIE.

L'ITALIE
SOUS LA DOMINATION
DE CHARLEMAGNE,

come *Roi des Lombards* ou *d'Italie*; & come *Empereur d'Occident*;

ET SOUS CELLE

des *Empereurs d'Occident* & des *Rois d'Italie*, issus de lui légitimement (*les Empereurs*) en ligne masculine.

SUITE

DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE,

depuis la mort de Louis le Débonaire en 840, *jusqu'à la mort de Charle le Gras en* 888.

L'Italie soûmise à la France, & l'Empire d'Occident renaissant en la personne d'un de nos Rois,

ont eu pour nous, au commencement de cette EPOQUE, quelque chose de flateur. Malheureusement le Héros, qui conquit l'une & qui fit revivre l'autre, les transmit à sa postérité, sans lui transmètre son génie, ses talens, ses vertus. D'ailleurs, tout grand Home d'Etat qu'il étoit, il semble n'avoir pas prévu que la ruine de ses Décendans seroit l'effet du partage de sa succession; ou, s'il le prévit, n'avoir osé prendre sur lui d'abolir un usage, dont les Guerres Civiles de la première Race avoient du lui faire connoître tous les inconvéniens. Il avoit satisfait sa tendresse paternelle, en faisant autant de Rois de chacun de ses Fils (1) : mais la Politique avoit toujours du lui faire souhaiter de n'en avoir qu'un. Le cas arriva. Ne devoit-il pas saisir ce moment favorable pour assurer la durée de sa Monarchie, en la faisant déclarer indivisible? La Diète générale n'eût osé le lui refuser. Grace à la supériorité de son génie, il sut toujours, sans altérer l'anciène forme du Gouvernement, règner en Souverain absolu. Mais ne soupçonons pas trop légèrement CHARLEMAGNE d'un défaut de prévoïance & d'habileté. Ce coup d'état, que je viens de dire qu'il auroit du faire, aimons à croire qu'il ne l'eût pas manqué, si de ses Fils, il ne lui fût resté que CHARLE, qui s'étoit annoncé pour devoir être l'héritier des grandes qualités de son Père. La Providence en avoit autrement ordonné. Ce fut LOUIS, qui resta. LOUIS, abondamment pourvu des vertus du Cloître, n'avoit de tout ce qu'il lui faloit pour être Roi, que sa naissance. CHARLEMAGNE vit qu'il étoit inutile d'établir un nouveau Droit, que ce Fils ne sauroit pas maintenir. *Louis le Débonaire*, à qui l'on eût inutilement demandé de grandes vues, se hâta d'associer ses trois Fils du premier lit au Trône. Nous avons vu ce qu'il en résulta, lorsqu'il voulut ensuite faire un Roïaume pour leur Frère du second lit. Le reste de cette EPOQUE va continuer de nous humilier par la décadence totale en *Italie* de la Postérité masculine de CHARLEMAGNE. Une Génération, peu digne d'estime, est remplacée par une

(1) Je ne parle que de ses Fils légitimes.

autre,

autre, qui l'eſt encore moins. L'EPOQUE ſuivante ne ranimera pas notre orgueil. Elle nous offrira neuf ou dix ROIS, dont cinq furent EMPEREURS, tous *François* de naiſſance ou d'origine; tous, à l'exception d'un ſeul, iſſus par les Femmes du ſang de CHARLEMAGNE; & tous, hors un ou deux, encore moins eſtimables que les Princes de la ligne maſculine. La *Colone* des PRINCES CONTEMPORAINS étalera les triſtes fruits du partage inſenſé de la vaſte hérédité de CHARLEMAGNE entre les Petitsfils & les Arrière-petitsfils de *Louis le Débonaire* Ces Princes meurent ſans Enfans, ou du moins ſans Fils légitimes; & leurs Etats paſſent dans des Familles étrangères, par le vœu des Peuples, qui ne veulent faire aucune attention aux droits du ſeul héritier légitime, qui reſtât alors de toute la *Monarchie Françoiſe*. On trouvera, dans cette même *Colone*, parmi les ſucceſſeurs de CHARLEMAGNE en FRANCE, peu de ROIS dignes de l'honeur d'être dêcendus de lui. Ne ſemble-t-il pas que ce Grand-Home ne porta ſi haut la gloire du Nom François, que pour doner de plus en plus du poids à l'anciène Maxime, qui fait aux Héros un crime de leur poſtérité (1)? La *ſixième* EPOQUE poura nous conſoler un peu. Nous y verrons OTTON *le Grand*, qui dêcendoit auſſi par les Femmes de CHARLEMAGNE, venir du fond de la Germanie rétablir l'ordre dans le ROÏAUME D'ITALIE, & redoner une nouvelle vigueur à l'EMPIRE. Je m'arrête là, pour ne pas anticiper ſur le chagrin de trouver dans le troiſième ſucceſſeur d'OTTON, un Prince aſſés reſſemblant à *Louis le Débonaire:* mais cependant plus heureux que lui.

(1) *Filii Heroum noxæ.*

EVÈNEMENS sous les Règnes de LOTHAIRE I, de LOUIS II, & de CHARLE LE CHAUVE; durant la VACANCE DE L'EMPIRE *après la mort de ce dernier; & sous le Règne de CHARLE LE GRAS.*

ANNE'E 840.

L'EMPEREUR *Lothaire*, aiant appris en Italie la mort de l'Empereur son Père, envoie sur le champ des Commissaires dans toute la France « annoncer qu'il s'y rendra bientôt; promètre à tous les » Grands qu'il les maintiendra » dans leurs Places & dans » leurs Honeurs; & menacer » de sa disgrace ceux qui refuseront d'obéir à ses ordres ». Son ambition l'emportoit sur les promesses, qu'il avoit faites à son Père; & son dessein étoit d'envahir toute la Monarchie Françoise. *Charle* étoit alors en Aquitaine; & ses Envoïés vont « assurer *Lothaire* » que ce Prince tiendra ses » promesses; & le prier de » laisser actuellement tranquille » *Pepin II*, fils de *Pepin I*, » Roi d'Aquitaine ». *Louis*, Roi de Bavière, s'empare cependant des Etats assignés à *Lothaire* dans la Germanie. Celui-ci passe les Alpes, & de toutes parts on se range sous ses drapeaux. Il chasse de Worms les troupes de *Louis*, & s'avance jusqu'à Francfort. Ces Frères étant prêts à se livrer bataille; *Lothaire*, qui ne songeoit qu'à priver *Charle* de

EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

LOTHAIRE I, associé par son père *Louis le Débonaire* à l'Empire en 817, & mis en possession du Roïaume d'Italie en 820, règne avec lui jusqu'en 840. Il règne seul ensuite, come Empereur & come Roi d'Italie & d'une partie de la Monarchie Françoise, jusqu'en 844, qu'il déclare son fils *Louis II* Roi d'Italie. Il l'associe à l'Empire en 849. Il abdique en 855 l'Empire & ses Roiaumes d'Italie & de France, qu'il partage entre ses Fils; & se retire à l'Abbaïe de Prum, où, cinq jours après avoir pris l'habit monastique, il meurt le 28 de Septembre de la même année 855, âgé d'environ 60 ans.

Il étoit le fils aîné de *Louis le Débonaire* & d'*Irmingarde*, ou *Hermengarde* sa première femme.

Il eut pour femme *Irmingarde* ou *Hermengarde*, fille d'*Hugue*, Comte de Provence. Elle mourut en 851, suivant les *Annales de Mets*, & son *Epitaphe*, faite par *Raban Maur*.

Elle fut mère de trois Fils & de trois Filles. Les Fils sont, 1°. *Louis II*, qui fut Empereur & Roi d'Italie: 2°. *Lothaire*, qui fut Roi de Lorraine:

LOTHAIRE I, conjointement avec son Père, depuis 820 jusqu'en 840; seul jusqu'en 844; & depuis, avec son fils *Louis II*, jusqu'à son abdication en 855.

LOUIS II, avec son Père, depuis 844 jusqu'en 855; depuis, seul jusqu'à sa mort en 875.

CHARLE II, dit LE CHAUVE, Empereur & Roi d'Italie en 875, meurt en 877.

CARLOMAN, fils aîné de *Louis*, Roi de Germanie, frère de l'Empereur *Lothaire*, est, en 871, suivant les intentions de son Père, Roi de Bavière, de Pannonie, d'Esclavonie & de Moravie. Il se fait proclamer Roi d'Italie en 877, & meurt le 22 de Mars 880.

Il n'eut point d'enfans d'*Hildegarde* sa femme, fille du Comte *Armuste*: mais il eut de *Ludswinthe*, ou *Lithorinde*, Noble Carinthiène, sa Concubine: 1°. *Arnoul*, qui fut Duc de Carinthie en 880, Roi d'Italie & de Germanie en 888, enfin Empereur en 896: 2°. *Gisèle*, qui fut femme en 890 de *Zwentebold*, Duc

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

THÉOPHILE,

depuis 829, meurt le 20 de Janvier 841.

MICHEL III,

succède à son père *Théophile* en Janvier 841, à l'âge d'environ 12 ans ; & meurt le 24 de Septembre 867.

Les commencemens de son règne furent heureux, sous la Régence de l'Impératrice *Théodora* sa mère.

Catholique & pieuse, elle n'eut pas plutôt la puissance en main, qu'elle rétablit le culte des Images. La cérémonie s'en fit le premier Dimanche de Carême 842. Les Grecs en font tous les ans la fête à pareil jour ; & l'appellent le *Dimanche de l'Orthodoxie.*

Le zèle de *Théodora* l'emportoit quelquefois trop loin. Elle entreprit en 845 & 846 la conversion des Manichéens : mais ce fut par la crainte des supplices, qu'elle voulut effaroucher de les ramener au pur Christianisme. Plusieurs périrent dans les tourmens ; un grand nombre passa chés les Sarasins, & trop de rigueur, en diminuant les forces de l'Empire, augmenta celles de ses ennemis. *Théo-*

PAPES.

GREGOIRE IV,

élu avant la fin de Septembre 827, consacré le 5 de Janvier 828, meurt le 24 de Janvier 844.

SERGIUS II,

élu quelques jours après la mort de *Gregoire IV*, est consacré le 10 de Février 844, sans attendre la permission de l'Empereur ; & meurt le 27 de Janvier 847.

On lit dans les *Annales de S. Bertin*, que ce Pape *aiant été consacré pour le Siége Apostolique*, Lothaire *envoïa son fils* Louis *à Rome avec* Drogon, *Evêque de Mets, pour qu'ils prissent des mesures afin, que l'Apostolique venant à décéder, personne ne fût ordonné Evêque de Rome, sans que l'Empereur en eût donné l'ordre, & que ses Commissaires y fussent présens.*

LÉON IV,

Prêtre de l'Eglise Romaine du Titre des *Quatre Saints couronés*, élu presque aussi-tôt après la mort de *Sergius II*, en Janvier 847, & consacré vraisemblablement à quelques jours de là, meurt le 17 de Juillet 855.

Le P. *Pagi* veut que le Pontificat ait vaqué 2 mois & 15 jours. Mais *Anastase le Bibliothécaire*, dans la *Vie de Léon IV*,

PRINCES contemporains.

ROIS de France.

CHARLE II, dit LE CHAUVE,

fait Roi d'Aquitaine en 838 par son père *Louis le Débonaire*, lui succède en 840 à ce que nous appellons le *Roiaume de France* ; est couronné Empereur en 875 ; & meurt en 877.

LOUIS II, dit LE BEGUE,

né le 1 de Novembre 843, succède à son père *Charle le Chauve* en 877, & meurt le 17 d'Avril 879.

Ce Prince, en distribuant au hazard les trésors de son Père, fit beaucoup de mécontens, à la tête desquels se mit l'Impératrice *Richilde*, sa bellemère ; ce qui l'obligea de leur donner quantité de Fiefs à titre héréditaire.

Il laissa trois Fils nés de deux Mères ; *Louis* & *Carloman* de l'une ; & *Charle le Simple* de l'autre. L'Abbé *Muratori* doute si la naissance de ce dernier étoit légitime. *Figliuolo*, dit-il, T. V, p. 180, *non so se legitimo o illegitimo del Rè Lodovico Balbo.* Peut-être son doute sera-t-il éclairci sans trop de peine.

L'usage, ou si l'on veut, l'abus

SAVANS & Illustres.

PACIFIQUE,

Archidiacre de Vérone, meurt en 846.

C'étoit un très habile Artiste. Son *Epitaphe* porte qu'aucun autre n'avoit jamais si bien exécuté ce qui se peut faire en or, en argent, en autres métaux, en bois de toute espèce, en marbre ; & qu'il avoit inventé le premier un horloge propre à faire connoître l'heure pendant la nuit.

Il est connu d'ailleurs dans l'Histoire.

Sur un bruit qui se répandit en 788, que les Abares se mêloient en mouvement, *Charlemagne* ordona que l'on rétablit les fortifications de Vérone, qu'il n'avoit apparemment pas voulu que l'on réparat après qu'il eut pris cette Place en 774. Cet ordre fut l'occasion d'une dispute très vive entre les Ecclésiastiques & les Bourgeois, pour savoir si les premiers devoient contribuer du tiers ou seulement du quart à la dépense des travaux qu'il falloit faire. Cette contestation étoit difficile à terminer. Le cas ne s'étoit point présenté sous les Rois Lombards. Par le bon ordre, qu'ils avoient établi, les Places fortes étoient si bien entretenues, qu'elles

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

son partage, propose à *Louis* une suspension d'armes jusqu'au 11 de Novembre. Il entre ensuite en France, & vient auprès de Paris. *Gérard*, Comte de cette Ville, *Hildwin*, Abbé de S. *Denis*, & le Prince *Pepin*, fils du feu Roi *Bernard*, lui prêtent serment. Le Duc & les Peuples de Bretagne se déclarent en sa faveur; & *Pepin II*, qui, vaincu plusieurs fois par *Charle*, ne laissoit pas de se maintenir en Aquitaine, s'entend avec *Lothaire*. *Charle*, encouragé par les Seigneurs de son Parti, vient camper auprès d'Orléans, dans le même tems que *Lothaire* se dispose à passer la Loire. Ce coup de vigueur produit une trêve, par laquelle *Lothaire* laisse à *Charle* l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence, & dix Comtés entre la Seine & la Loire, à condition qu'une Diète générale s'assemblera, l'année suivante, au Château d'Attigni, pour jeter les fondemens d'une Paix inaltérable. *Lothaire* reste ainsi pour un tems maître du reste de la France.

Il confirme, pour cinq ans, les Traités, que les Vénitiens avoient faits avec leurs voisins, sujets du Roïaume d'Italie; & confirme aussi l'ancien règlement sur les limites des deux Etats.

841.

LOTHAIRE passe le Rhin au 3°. *Charle*, qui fut Roi de Provence. Les Filles sont, 1°. *Irmingarde*, ou *Hermengarde*, qui fut mariée à *Gisselbert* ou *Gilbert*, Duc d'Aquitaine: 2°. *Gisèle* ou *Gisla*, qui fut Abbesse de Ste. *Julie* de Brescia; 3°. *Rotrude*, de qui l'on sait uniquement qu'elle fut baptisée à Pavie: mais on ignore en quelle année. Ce dut être vers 836, puisque ce fut dans les commencemens de l'Episcopat de *George*, Archevêque de Ravenne. La cérémonie se fit dans l'Eglise du Monastère de S. *Michel*.

Il s'y passa quelque chose, qui n'annonce pas que l'Impératrice *Hermengarde* fut fort scrupuleuse. *Lothaire* aiant résolu de faire avec beaucoup de solemnité le Barême de sa fille *Rotrude*, *George*, Archevêque de Ravenne, fit agir tant de ressorts, qu'il obtint l'honeur de lever des Fonts cette Princesse; &, pour satisfaire sa vanité par la richesse des présens, que l'Empereur & l'Impératrice devoient recevoir de sa main, il dépouilla l'Eglise de Ravenne d'une partie de son Trésor. Les seuls vêtemens, a- c lesquels la Prin-

ou Roi de Moravie.

On ignore le jour que *Carloman* fut élu Roi d'Italie: mais son élection avoit précédé le 19 d'Octobre 877. Deux *Diplômes* de ce jour portent en date la première année du règne de *Carloman* en Italie.

Sigonius dit que ce fut *un Prince très religieux, instruit des Lètres, & qui s'étoit acquis de la réputation à la guerre, aient plusieurs fois avec son Père & sans lui, réprimé la férocité des Esclavons.* Mais sa santé, dérangée de bone heure, le rendit peu propre aux affaires. Il étoit d'ailleurs trop peu délié. Nous le verrons se laisser duper très maladroitement par son oncle *Charle le Chauve*.

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

frère de *Carloman*, est Roi d'Italie avant le mois de Novembre 879, du consentement de son Frère; & devient Empereur en Janvier ou Février 881. Il perd ses Etats de France & d'Allemagne, en 887, & meurt en 888.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

dora sentit sa faute; & revoqua, mais trop tard, ses ordres sanguinaires.

Une réponse noble & fière, qu'elle fit en 843 ou 844 aux Ambassadeurs de *Bogaris*, Roi des Bulgares, qui lui faisoit declarer la guerre, détermina ce Prince à renouveller avec elle les anciens Traités de Paix.

Theophile, par son testament, avoit nommé Ministres d'Etat, sous les ordres de l'Impératrice Régente, l'Eunuque *Théoctiste*, Grand Chancelier, le Patrice *Bardas*, frère de l'Impératrice, & le Général *Manuel*. Jaloux du pouvoir les uns des autres, ils cherchoient à s'entredétruire. *Manuel*, accusé par *Théoctiste* d'aspirer au Trône, quita la Cour; & *Bardas* engagea *Michel* à faire mourir *Théoctiste*. Ensuite, pour disposer seul de l'Empereur, il en arracha un ordre, qui relégue l'Impératrice dans un Couvent. Elle y passa le reste de ses jours dans la piété. Les Grecs l'honorent come Sainte.

Durant plusieurs années *Bardas* fut seul maître de l'Empire, en laissant l'Empereur, dit: *Les Romains, en se réjouissant de l'élection d'un nouveau Pape, s'assiegeoient beaucoup, parcequ'ils n'osoient le consacrer sans la permission de l'Empereur, & parcequ'en même tems ils avoient à craindre que Rome ne fût, come autrefois assiégée par les Ennemis. Cette crainte & celle des maux, dont ce siége pouvoit être suivi, les portèrent à consacrer le Pape sans la permission du Prince, en lui conservant en même tems en tout & partout le respect & la fidélité, qu'ils lui devoient après Dieu.*

Ce Texte ne peut être entendu que come *Muratori* l'explique.

Les Romains, dit-il, T. V, p. 23, *se trouvoient dans un grand embaras. D'une part la crainte de s'attirer la colère du Prince, c'est-à-dire de l'Empereur leur Souverain, les empêchoit d'oser, sans son consentement, consacrer le Pape. D'autre part, ils étoient pressés de voir sur le Trône un Pape, qui par son autorité pourvût à la sureté de la Ville. Les Sarasins, peu de tems auparavant, avoient porté la désolation dans les environs de Rome, & faisoient craindre qu'il ne vint encore des Concubines, si fréquent sous la première Race de nos Rois, subsistoit encore sous la seconde. J'ai fait observer que *Charlemagne* en avoit eu plusieurs. Ces personnes étoient des *Femmes légitimes*: mais elles ne partageoient pas l'état de leurs Maris. Elles ne portoient point le titre d'*Epouses*, de *Femmes* (*Uxorum*). Leurs mariages ne subsistoient qu'autant que le goût ou les intérêts de leurs Maris le permettoient. Les Loix, disons mieux, la Coûtume ne rendoit point leurs Enfans, Héritiers nécessaires de leurs Pères. Ils n'avoient de part à la succession paternelle, que celle que leurs Pères leur vouloient donner à titre, plustôt de Légataires que d'Héritiers. Il ne leur revenoit de droit que ce qu'il leur faloit pour une subsistance convenable au rang de leurs Familles. Ils ne pouvoient devenir véritablement Héritiers, que quand leurs Pères ne laissoient point d'Enfans nés de Mères, qu'ils eussent épousées avec toutes les solemnités, qui les associoient à leur rang. Encore faloit-il en ce cas que leurs Pères les eussent appellés à la succession; ou que les Collatéraux

n'avoient jamais exigé des dépenses extraordinaires.

Une Cérémonie, qui passoit alors pour religieuse, & que l'on appelloit le *Jugement de la Croix*, termina le différend. L'Archiprêtre *Arégas*, pour la Bourgeoisie, & l'Archidiacre *Pacifique*, pour le Clergé, furent les champions de l'espèce de combat, que l'on va voir. Ils étoient jeunes & vigoureux l'un & l'autre. Ils se placèrent de bout les bras étendus en croix, devant un Autel, où l'on dit la Messe, après laquelle le Prêtre lut la *Passion selon S. Matthieu*. Cette *Passion* étoit à peine à moitié, que les bras d'*Arégas* s'abaissent insensiblement. Leur foiblesse gagne tout le corps. Il tombe à terre. *Pacifique* tient ferme jusqu'au bout. On le proclame Vainqueur; & le Clergé ne paie que le quart des Réparations.

MÉTHODIUS, dit LE CONFESSEUR,

Patriarche de Constantinople, meurt le 14 de Juin 847.

Il étoit Sicilien, & né dans Syracuse d'une famille noble. Il passa jeune à Constantino-

EVÈNEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

printems; & presse si vivement son frère *Louis*, qu'il l'oblige à se retirer en Bavière. *Charle* force *Bernard*, Duc de Septimanie & Comte de Barcelone, à se déclarer pour lui. Beaucoup de Peuples d'Aquitaine, de Bourgogne & de Neustrie, gagnés par ses caresses, prènent sa défense. Il se voit bientôt une puissante armée, avec laquelle il passe la Seine, à la vue des troupes de *Lothaire*, & s'avance jusqu'à Troies. *Lothaire* abandone aussitôt la poursuite de *Louis*, & vole s'opposer à *Charle*. Pendant que des Ambassadeurs vont de part & d'autre porter les plaintes réciproques des deux Princes, *Charle* se ligue avec *Louis*; & témoigne cependant qu'il est prêt à terminer par un Congrès ses différens avec l'Empereur, sinon à s'en remètre à la décision des armes. *Louis* de son côté rentre en campagne; bat *Adelbert*, que *Lothaire*, avoit fait Duc d'Austrasie; passe le Rhin, & joint *Charle*. *Pepin*, Roi d'Aquitaine, se joint en même tems à *Lothaire*. On livre bataille le 25 de Juin, près de Fontenai, dans le Comté d'Auxerre. La perte est immense des deux parts: mais *Louis* & *Charle*, sont vainqueurs. *Lothaire* regagne promptement Aix-la-Chapelle, & rassemble de nouvelles troupes.

842.

LOUIS & *CHARLE* renouvellent leur ligue à Strasbourg. Trop foible pour leur résister, *Lothaire* quite Aix-la-Chapelle, après en avoir dépouillé le Palais de tout ce qu'il renfermoit de précieux. Les deux Frères, maîtres de la Ville, y font assembler les Evêques; & ceux-ci, depuis longtems accoutumés à doner raison aux plus heureux, décident, « Que *Lothaire*, » pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits » à son Père, pour l'inobservation de ses ser- » mens & pour la guerre injuste qu'il faisoit » à ses Frères, avoit justement éprouvé le

cesse devoit être batisée, coûtèrent 500 écus d'or à l'Archevêque, qui força l'Historien *Agnellus*, lequel étoit Prêtre de l'Eglise de Ravenne, de fournir à la Néophite les habits, que, suivant l'usage, elle devoit mètre en sortant des Fonts. L'Impératrice, richement habillée & chargée de pierreries, mais couverte d'un voile, fut présente à la cérémonie. Avant la Messe, qui fut célèbrée par l'Archevêque *George*, cette Princesse se sentit pressée de la soif. Elle se fit apporter une grande tasse de vin étranger, qu'elle but en cachète; & n'en communia pas moins à la Messe.

Ce ne fut pas volontairement que *Lothaire* maria sa fille aînée *Hermengarde* à *Giselbert*, Duc d'Aquitaine. Ce Duc, Vassal de *Charle le Chauve*, Roi de France, étant en Italie en 845, enleva la Princesse, la conduisit en France, & l'épousa. La protection, que *Charle* accordoit au Ravisseur, irrita *Lothaire*, qui jura de se vanger. *Charle*, pour l'appaiser, employa vainement la médiation de leur frère *Louis*. *Lothaire* persista dans son

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

son neveu, se livrer aux plaisirs les plus infames; & ne se distinguer d'ailleurs que par l'impiété la plus grande, & des profusions capables d'épuiser l'Empire. *Bardas* comtoit s'élever au Trône sur les ruines d'un Prince, que ses vices rendoient odieux: mais un Avanturier, qui se trouva plus homme de mérite qu'honête homme, & qui se nomoit *Basile*, renversa les projets de *Bardas*, en s'emparant de l'esprit de *Michel*. *Bardas* cherche à se défaire de ce dangereux Favori. *Basile* en est instruit; &, sur de l'aveu de l'Empereur, il poignarde *Bardas* en présence de ce Prince.

Michel, content d'une action, qui lui paroit grande à proportion de ce qu'elle est criminelle, associe *Basile* à l'Empire le 26 de Mai 866.

Basile entreprend de rendre *Michel* digne de régner. *Michel* s'en irrite, & veut le déposer, pour mètre en sa place un Marelot: mais, ne pouvant y réussir, il prend des mesures pour le faire assassiner. *Basile* découvre le complot; & s'assure le Trône & la

corc d'autres Corsaires d'Afrique. Que firent donc les Romains? Sans attendre le consentement de l'Empereur, ils firent consacrer le Pape: mais en protestant solemnellement en pleine assemblée, que leur intention en cela n'étoit point de porter préjudice aux droits de l'Empereur; ni de manquer en aucune manière, soit à la fidélité, soit à l'obéissance, qu'ils faisoient profession de lui devoir après Dieu. Cette sage précaution, convenable au danger dont Rome étoit menacée, servit d'excuse à leur démarche, que Lothaire *prit en bone part. On ne trouve pas du moins qu'il en ait fait voir aucun ressentiment.*

Cela posé, conclut le même Ecrivain, *il n'est pas vraisemblable que la Consécration de* Léon IV *ait été différée deux mois & demi; premièrement parcequ'il est clair que les Romains se hâtèrent de le consacrer, dans la crainte d'une nouvelle invasion des Sarasins; secondement parceque cet espace de tems étoit plus que suffisant pour recevoir assétôt le consentement du Roi* Louis, *qui gouvernoit l'Italie come Lieutenant Général de son Père, & même*

téraux, habiles à succéder, consentissent qu'ils héritassent, ou qu'enfin l'Autorité publique les déclarât Héritiers. C'est ce qui semble résulter d'une multitude de faits, épars dans les Ecrivains de ces tems-là.

Cela posé, *Louis* & *Carloman* d'une part, & *Charle le Simple* de l'autre, étoient également Fils légitimes de *Louis le Bègue*; *Ansgarde*, mère des deux premiers, peut être considérée come *Concubine*, ou come *Femme*.

Supposons-la d'abord *Concubine*. C'est ainsi que la regardoit *Louis*, Roi de Saxe, lorsqu'il prétendoit que *Louis* & *Carloman* n'avoient pas de droit à la Courone, parcequ'ils n'étoient pas légitimes: mais son ambition lui faisoit avancer ce qu'il n'étoit pas en état de prouver.

Il paroît certain qu'*Ansgarde* étoit de basse extraction. *Louis le Bègue*, en l'épousant, n'avoit songé qu'à mètre la conscience de l'un & de l'autre en repos: mais il n'avoit accompagné, ni pu même accompagner ce mariage, qu'il contractoit sans l'aveu de *Charle le Chauve* son père, des solemnités, en vertu desquelles une Femme participoit

ple, & s'y fit Moine. Quelques années après, il alla dans l'Ile de Chio bâtir un Monastère. On le tira de cette retraite en 824; pour l'envoier Apocrisiaire à Rome auprès de *Paschal I.* Pendant son séjour en cette Ville; il fut accusé d'adultère. La Nature fit elle-même sa justification. Elle n'avoit pas voulu qu'il fût capable de commètre un pareil crime. Il en convainquit ses Juges.

Il fut un zèlé Défenseur du Culte des Images; & ce fut pourquoi l'Empereur *Michel le Bègue* le fit mètre en prison en 829. Il y fut remis en 834 par ordre de l'Empereur *Théophile*.

Après la mort de ce Prince, l'Impératrice *Théodora* sa veuve, Régente durant la Minorité de son Fils, fit en 842 tenir un Concile, qui rétablit le Culte des Images; déposa *Jean Léconomante*; Patriarche Iconoclaste de Constantinople; & mit le Confesseur *Methodius* en sa place.

Il nous reste de ce saint Patriarche des *Sermons*, des *Panégiriques de Saints*, des *Canons pénitentiels* & d'autres Ouvrages.

GEORGE, qu'*Ughelli* nome mal à propos *Gregoire*, est fait, en

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» poids de la colère divine; & qu'il étoit dé» chu des Roïaumes de France & de Germa» nie ». En conséquence, *Louis* & *Charle* font un partage provisionel; & marchent contre *Lothaire*, qui consent de s'aboucher avec eux dans une Ile de la Saône près de Mâcon. Les trois Frères se demandent réciproquement pardon des torts, qu'ils ont à l'égard les uns des autres; se promètent de vivre désormais en Frères; & conviènent que leurs différens seront terminés à l'amiable dans un Congrès, qui s'assemblera le 1 d'Octobre à Mets. Divers obstacles furent cause qu'il n'eut lieu que l'année suivante.

Après la mort de *Sicard*, Prince de Bènevent, arrivée en 839 ou 840, *Radelgise* avoit été mis en sa place par ceux de Bènevent: mais ceux de Salerne ne l'avoient pas voulu reconnoître; &, dans le cours de l'année 840, ils avoient proclamé Prince *Siconulf*, frère de *Sicard*. Depuis ce tems la guerre duroit entre les Princes de Bènevent & de Salerne. Les Sarasins de Sicile en profitent. Ils passent en Calabre & s'emparent de quelques Places, qu'ils gardèrent très longtems. *Radelgise*, Prince de Bènevent, se propose d'assiéger Salerne avec 22 mille homes: mais *Siconulf*, à la tête des troupes de Salerne, d'Amalfi, de Capoue, de Conza, d'Acerenza, lui présente bataille & le met en déroute. Il s'avance ensuite pour assiéger Bènevent: mais les habitans font une sortie si vigoureuse, qu'ils l'obligent de prendre la fuite. *Radelgise* demande du secours aux Sarasins, qui venoient d'arriver en Calabre; & charge *Pandon*, Comte de Bari, d'assigner à leurs troupes auxiliaires un quartier hors de cette Ville. Les Sarasins, en aiant bien examiné les fortifications, l'escaladent pendant une nuit, passent au fil de l'épée une partie des habitans, font les autres esclaves, & jètent *Pandon* lui-même dans la mer. Ressentiment. Une entrevue, que les trois Frères eurent, par sa suivante, à Coblents, fut inutile pour reconcilier *Lothaire* & *Charle*: mais, au moïen d'un accord fait quelque tems après à Marsac près de Maëstricht, la bone intelligence se rétablit entre eux. En 848, *Louis*, Roi de Germanie, obtint enfin le pardon de *Giselbert*.

Après la mort de sa Femme, *Lothaire* eut d'une Concubine, un fils, nomé *Carloman*.

Par le partage, que *Lothaire* fit en 843 avec ses frères *Louis le Germanique* & *Charle le Chauve* des Etats de la Monarchie Françoise, on prétend que cette Monarchie fut demembrée en trois vastes Roïaumes, indépendans les uns des autres; & les Historiens d'Allemagne font remonter jusqu'à cette Epoque l'origine de leur *Droit Public*. Il est vrai que l'ambition des Princes, possesseurs de ces trois grands Roïaumes, ne leur permit pas d'être unis ensemble; & qu'ils cherchèrent continuellement à s'agrandir aux dépens les uns des autres, lorsqu'ils n'en furent pas détournés par les incursions

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

vie, en faisant tuer *Michel.*

BASILE dit LE MACEDONIEN, associé à l'Empire par son prédecesseur le 26 de Mai 866, règne avec lui jusqu'au 24 de Septembre 867; se fait, ce jour là, proclamer seul Empereur par le Sénat & par le Peuple; & meurt le 1 de Mars 886.

Il fut surnomé *le Macédonien*, parcequ'il étoit né dans un Bourg de Macédoine. Ses Parens étoient pauvres & de condition vile. Il étoit fort jeune en 813, lorsque les Bulgares prirent Andrinople. Il fut du nombre des Captifs; & recouvra la liberté par la paix, qui suivit cette Expédition.

Agé de 25 ans, il se rendit à Constantinople, & servit un Grand Seigneur. Come il étoit très bon Ecuïer, il gagna l'amitié de l'Empereur *Michel*, en lui dressant un cheval fougueux, que personne n'osoit monter.

Il étoit Catholique. Indigné que *Photius* eût osé lui reprocher le meurtre de *Michel*, il le chassa de son Eglise, & rétablit

celui de l'Empereur. C'est à tort que le P. Pagi *prétend que les courses des Normans en France rendoient les chemins peu surs. Ces Corsaires firent cette année* (847) *beaucoup de mal à la Bretagne. Ils n'en firent pas moins à l'Aquitaine. Ils s'emparèrent dans la Domination de* Lothaire *de Durstad & d'une Ile en Hollande. Tout le reste des Etats de l'Empereur au delà des Monts, jouissoit d'un profond repos. Il me paroit donc qu'il faut préférer l'opinion de* Ptolémée de Lucque. *Il dit* (dans son *Histoire de l'Eglise de Lucque*) « *Que l'Ordination de* Léon IV » *se fit après une* » *vacance de 15* » *jours, si ce ne* » *fut pas plustôt* ».

En 853, *Léon IV* tint à Rome un Concile de 67 Evêques, dans lequel on fit 42 Canons; & l'on déposa le Prêtre *Anastase*, Cardinal du Titre de S. *Marcel*, parceque, depuis cinq ans, il étoit, malgré la défense des Canons, absent de sa Paroisse, & demeuroit en Lombardie. Come dès lors ces Prêtres, Curés de Rome, jouissoient d'une grande considération, *Léon* avoit pressé par plusieurs Lettres *Anastase* de

au rang de son Mari. *Charle le Chauve*, qui ne reconnoissoit point *Ansgarde* pour sa Bru, ne voulut pas qu'en elle une personne sans naissance pût devenir Reine; come en effet elle le seroit devenue, si *Louis le Bègue*, en montant au Trône, l'eût rendue sa *Femme* (*Uxorem*) par le supplément des solemnités, qui manquoient à son mariage. *Charle* obligea donc son Fils à la quiter: & lui fit épouser *Adélaïde*, que l'on croit une Princesse Angloise.

Par là, *Louis* & *Carloman*, réduits à l'état de Fils de *Concubine*, devinrent incapables de succeder: mais ils ne cessèrent pas d'être *légitimes*.

Le mariage de *Louis le Bègue* avec *Adélaïde*, fait à la face du Public, par l'autorité du père de *Louis*, fut un Mariage solemnel, contracté légitimement; & les Enfans, qui pouvoient en naître, devoient être légitimes; & par conséquent Héritiers nécessaires de la Courone. *Charle le Simple*, unique fruit de cet himen, n'avoit pas un an, lorsque son Père mourut; & ce dernier put déclarer, ainsi qu'on prétend qu'il déclara ses successeurs, les Fils, qu'il avoit eus

835, étant assés jeune, Archevêque de Ravenne; & meurt le 20 ou le 24 de Janvier 876. *Ughelli* du moins place en cette année la consécration de *Deusdedit*, successeur de *George*.

Celui-ci fut ordoné par le Pape *Gregoire IV*: mais, come dit *Agnellus*, l'Historien des Archevêques de Ravenne, il eut à peine quité Rome, *après avoir prêté serment sur le corps de S.* Pierre, *qu'il devint ennemi de son Ordinateur.*

Ce fut presque au commencement de son Episcopat, qu'il fut Parain de la Princesse *Rotrude*; & j'ai tiré du même Historien ce que j'ai dit à ce sujet dans l'article de l'Empereur *Lothaire.*

En 841, *George* sollicita cet Empereur de lui faire obtenir de *Gregoire IV* la permission d'accompagner les Légats, que ce Pape avoit només pour aller en France travailler à reconcilier *Lothaire* avec ses deux frères *Louis le Germanique* & *Charle le Chauve.* A la prière de l'Empereur, *Gregoire* accorda la demande de *George.* Ce Prélat partit donc pour la France, *avec la malédiction apostolique*, dit l'Historien; *& croiant tenir la place du Pape*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

forcés de nouvelles troupes, venues de Sicile, ils s'emparent de Tarente, & ravagent toute la Pouille. *Radelgise*, hors d'état de reprendre Bari, traite avec ces Barbares, & les prend à sa solde. *Urse*, son fils, les mène assiéger un Château : mais *Siconulf*, s'étant avancé pour le couvrir, les force de se retirer avec beaucoup de perte. Ils se rallient, & vont faire le dégât dans les environs de Salerne. Pour les païer, *Radelgise* dépouille la Cathédrale de Bénevent d'une partie de ses richesses. *Siconulf* traite de même celle de Salerne ; & prend à son service *Apollafar*, qui commandoit les Sarasins de Tarente, & qui va ravager les terres de Bénevent. Lorsqu'il en revient, *Siconulf*, montant avec lui les degrés du Palais de Salerne, le prend dans ses bras, le porte jusqu'en haut, le pose à terre & l'embrasse. *Apollafar* s'offense de cette galanterie ; jure qu'il ne veut plus d'alliance avec *Siconulf* ; & va sur le champ faire offre de ses services à *Radelgise*, qui les accepte, & pour lequel il porte le fer & la flame autour de Salerne.

843.

LOTHAIRE & ses Frères s'assemblent à Verdun, & font entre eux le partage de toute la Monarchie Françoise. *Lothaire*, avec l'Empire & l'Italie, a les païs situés entre le Rhin, la Meuse, l'Escaut & la Saône.

Siconulf, ne pouvant plus comter sur les Sarasins de Tarente, avoit, dès l'année précédente, fait alliance avec *Abderrame II*, Roi de Cordoue ; & quelques troupes de ce Prince étoient venues en Italie. *Siconulf* marche contre ceux de Bénevent ; & leur livre bataille à l'endroit si célèbre dans l'Histoire Romaine sous le nom de *Fourches Caudines*. Son armée est mise en déroute : mais, come il se tenoit à quartier avec un corps d'élite, il ne voit pas plustôt les troupes de Bénevent dispersées

des Barbares du Nord, & par d'autres guerres étrangères : mais il n'en est pas moins vrai qu'ils furent toujours les Souverains, chacun d'une portion de la même Monarchie, dont le démembrement réel a pour époque l'élection de *Hugue Capet* à la Couronne de France, & celle de *Conrad I* à la Courone de Germanie. C'est au règne de ce dernier, qu'il faut fixer l'origine du *Droit Public* des Allemans.

Après son accord avec ses Frères *Lothaire* ne retourna plus en Italie. En 853, les Romains lui députèrent, « pour se plaindre » de ce qu'il ne » pourvoïoit point » à leur défense ». Ces plaintes ne produisirent aucun effet. Depuis la mort de l'Impératrice *Hermengarde* en 851, deux Païsanes, de l'une desquelles *Lothaire* eut *Carloman*, adoucissoient l'amertume de son veuvage ; & d'ailleurs il ne s'occupoit que de la chasse & de différens plaisirs. Il se reposoit de l'Italie sur son fils *Louis*, qu'il avoit fait couroner Empereur en 849 ; & ne prenoit guère plus de soin de ses Etats de France, les Nor-

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

S. *Ignace*, en vertu d'un Jugement du Pape, lequel fut confirmé par un Concile, qu'*Adrien II* tint à Rome en 868; & par un autre assemblé l'année suivante à Constantinople par *Basile*.

Les Historiens Grecs louent beaucoup ce Prince. Il est vrai qu'il avoit quelques vertus & de grandes qualités. Il rétablit l'ordre dans les Finances, & la discipline dans les troupes; & fit observer les Loix. On lui doit le Corps de Droit, appellé les *Basiliques*. Nous avons ses *Avis* à son Fils, lesquels ne font pas moins d'honneur à son cœur, qu'à son esprit. Il fit la guerre heureusement aux Sarasins, & secourut contre eux l'Italie. Dès qu'il fut seul Empereur, il obligea les complices des crimes de *Michel* de rapporter au Fisc ce qu'ils avoient reçu pour le prix de leurs complaisances. Il chassa tous les Ministres de ce Prince; & les remplaça par des gens habiles & vertueux.

Mais *Basile*, vertueux lui-même & sachant règner, eut la foiblesse de rougir de son extraction. Il est à croire

revenir à Rome; & trois Evêques, qu'il avoit députés exprès, l'avoient invité de venir au Concile. Le Pape avoit même employé l'autorité des Empereurs *Lothaire* & *Louis*, pour l'engager à se rendre à son devoir.

Dans la même année 853, *Alfred*, quatrième fils légitime d'*Ethelwolf*, Roi d'Angleterre, vint à Rome, où *Léon IV* l'adopta pour Fils; & le sacra Roi de sa Nation; ce qui pourtant ne le fit pas succéder immédiatement à son Père. Il ne monta sur le Trône qu'après ses trois aînés, conformément au Testament d'*Ethelwolf*.

C'est entre *Léon IV* & *Benoît III*, son successeur que l'on place la prétendue Papesse *Jeanne*.

BENOIT III, Prêtre Cardinal du Titre de S. *Calixte*, élu dans le mois de Juillet 855, peu de jours après la mort de *Léon IV*, & consacré le 24 de Septembre suivant, meurt le 8 d'Avril 858.

Son élection ne se fit pas sans trouble. Une Faction puissante parmi le Peuple s'efforça de faire Pape ce Cardinal *Anastase*, que *Léon IV* avoit fait excommunier & déposer par le Concile de 853: mais

d'*Ansgarde*. Ils étoient en âge de règner; & les Etats Généraux confirmèrent la disposition de leur Père. Après leur mort, la foiblesse de l'âge écarta pour la seconde fois du Trône leur frère *Charle*, qui n'y monta réellement qu'en 898, quoique sacré dès 893.

Voilà la légitimité de *Charle* bien établie. Elle ne courra point de risque, lorsque nous regarderons *Ansgarde* comme véritable femme de *Louis le Bègue*, ainsi que beaucoup d'Historiens la qualifient.

Ce n'est point par les Loix & les Usages d'à présent qu'il en faut juger. On doit se reporter à ces tems-là. C'aura donc été par un Divorce en forme, que *Charle le Chauve* aura séparé *Louis le Bègue* d'avec *Ansgarde*. On sait qu'alors les Loix Civiles, ou plutôt les Usages & les Coûtumes, venues du fond du Nord jusque dans ces pays, permettoient le Divorce, qu'avoient autrefois autorisé les Loix Romaines; & que le Christianisme, devenu la Religion de l'Empire, n'avoit pas entièrement aboli. Si l'on ne peut pas dire que, dans le siècle dont il s'agit l'E-

même, il se mit en marche avec 300 chevaux chargés de différentes choses.

L'intention de l'ambitieux Archevêque, étoit, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, de se soustraire à la dépendance du Siège Patriarchal de Rome. Pour cet effet, il avoit achevé de piller le Trésor de son Eglise, en prenant les Couronnes, les Calices, les Patènes, les autres vases d'or & d'argent, & quantité de pierres précieuses détachées des Croix & des Ornemens. Il comtoit que ces richesses offertes à *Lothaire*, séduiroient ce Prince, & l'engageroient à confirmer les Privilèges, que *Maur* & d'autres Archevêques de Ravenne avoient obtenus des Empereurs. Il emportoit en même tems avec lui les *Diplômes* originaux de ces différens privilèges.

George se rendit, avec les Légats, au Camp de *Lothaire*, qui ne permit pas qu'ils fissent la moindre démarche pour la paix. Après la bataille de Fontenai perdue par ce Prince, les Légats se réfugièrent dans Auxerre. Je vais continuer, en traduisant à peu près *Agnellus*. *George*, cherchant à se sauver, *fut pris par des Soldats des*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à la poursuite des fuïards, qu'il tombe dessus, en taille en pièces une partie, fait un grand nombre de prisoniers, met le reste en fuite; &, par une suite de cette victoire, il s'empare de toutes les Places de la domination de *Radelgise*, à l'exception de Bènevent & de Siponte. Après avoir pillé le Monastère du Mont-Cassin pour païer les Maures d'Espagne, il assiége Bènevent, qu'il presse si fort, que *Radelgise*, voïant les vivres prêts à manquer, appelle à son secours *Gui I*, Duc de Spolète, qui, bien que Beaufrère de *Siconulf*, vient avec une nombreuse armée: mais, come il ne vouloit, sans hazarder ses troupes, que gagner l'argent que *Radelgise* devoit lui doner, il fait dire à *Siconulf*, « Qu'il lui conseille de » lever le Siége; & qu'il lui donera des preu» ves de la solidité de son amitié, dès qu'il » aura pu conférer avec *Radelgise* ». *Siconulf*, trop crédule, se retire. *Gui* reçoit de *Radelgise* 70 mille écus d'or; & ne fait rien pour *Siconulf*.

Il est vraisemblable que ce fut en cette année, que *Lothaire* déclara son fils aîné *Louis*, Roi d'Italie.

844.

Les Romains aiant, le 10 de Février, fait ordoner Pape *Sergius II*, sans en avoir fait confirmer l'élection; *Lothaire* envoie à Rome le nouveau Roi d'Italie, avec *Drogon*, Evêque de Mets, & d'autres Commissaires, accompagnés de quelques troupes. En arrivant dans les Etats de l'Eglise, s'il en faut croire l'Auteur de la *Vie de Sergius*, les François font le dégât, & tuent beaucoup de gens; ce qu'ils continuent jusqu'aux portes de Rome. Les Magistrats & les Ecoles vont au devant de *Louis*. *Sergius* & le Clergé l'attendent sous le porche du Vatican. Le Pape demande au jeune Roi, « s'il vient avec des intentions pures, & s'il a » sincèrement dessein de procurer le bien du mans y venoient tous les ans; & jamais il ne leur opposa des forces suffisantes.

Lothaire *fut*, dit *Muratori*, T. V, p. 45, *sage en sa mort, & non pas en sa vie. Il unit à beaucoup de vertus un plus grand nombre de vices; & ne mérita pas d'être mis au nombre des Saints, come il y fut mis par les Moines, uniquement parce-qu'à l'aproche de la mort, il avoit porté durant quelques jours les livrées du Cloitre. Ce fut lui, qui le premier, à ce que je crois, introduisit ou du moins étendit en Italie l'abus, qui règnoit depuis longtems en France, de doner en Commende les Monastères, non seulement d'Hommes, mais aussi de Filles, à des Evêques, à d'autres Ecclésiastiques, aux Impératrices, aux Princesses du Sang Roïal, à des Officiers de la Cour & de l'Armée; abus, qui subsista longtems après, & qui s'accrut sans mesure.*

LOUIS II, fait Roi d'Italie par son Père en 844, associé à l'Empire en 849, règne avec lui jusqu'en 855. Il règne seul le reste de sa

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

re que, pour en faire oublier la baſſeſſe, il fut lui-même l'inventeur de ſa prétendue vocation miraculeuſe au Trône. On a dit, & ſans doute d'après lui, que lorſqu'il vint à Conſtantinople, il arriva de nuit; & que, ne ſachant où ſe retirer, il s'alla coucher ſur les pas d'une Egliſe, dont le Gardien entendit une voix, qui lui commandoit « de ſe lever & de » faire entrer l'Empereur »; que ce Gardien n'aiant vu qu'un Malheureux, couvert de haillons, referma la porte, & retourna ſe coucher; que la même voix lui commanda de nouveau de faire entrer celui qu'il avoit vu; que ce ſecond ordre, moins doux que le premier, fut accompagné d'un coup, come de plat d'épée; que le Gardien alla promtement ouvrir la porte à *Baſile*, & qu'il le logea; que le lendemain, il le conduiſit au Bain; que leur converſation les rendit amis; & que ce fut par cet home, que *Baſile* entra chés un Grand Seigneur, pour être ſon Ecuier. Ce Conte ridicule, répandu dans le public, fit connoître à *Photius* la petiteſſe

PAPES.

les principaux de Rome & tout le Clergé ſignèrent le Décret de l'élection de *Benoît*; & *Mercure*, Maître de la Milice, fut chargé d'aller avec *Nicolas*, Evêque d'Anagnie, le porter aux Empereurs, *ſuivant l'ancienne coûtume*, dit *Anaſtaſe le Bibliothécaire:* mais ces Députés ſe laiſſent gagner par *Arsène*, Evêque de Gubbio, qui les engage à favoriſer le Cardinal *Anaſtaſe* auprès de l'Empereur *Louis*. Les Commiſſaires de ce Prince trouvent dans la Ville d'Orta pluſieurs Nobles Romains qui les ſollicitent en faveur d'*Anaſtaſe*. En approchant de Rome, ils rencontrent *Agathon*, Evêque de Todi, & *Radoald*, Evêque de Porto, qui leur parlent encore pour cet Excommunié. Deux autres Evêques ſont envoïés par *Benoît*, au devant des Commiſſaires, qui les font arrêter. En arrivant à Rome, ils aident *Anaſtaſe* à s'emparer de la Baſilique de S. *Pierre* & du Palais de Latran; & conſentent qu'il faſſe arrêter & maltraiter *Benoît*, & qu'il le garde en priſon. Le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple s'aſſemblent le lendemain dans l'Egliſe de Ste *Emilienne*. Les Commiſſaires s'y ren-

PRINCES contemporains.

gliſe approuvoit le Divorce, qui n'a rien en lui-même de contraire à la raiſon; il faut avouer, en le voïant alors ſi fréquent, que l'Egliſe étoit come forcée de le tolérer. En répudiant *Anſgarde*, *Louis* ſe trouva libre; &, ſuivant la manière de penſer du tems, il put validement épouſer *Adélaïde*; & le Fils, qu'il en eut, fut néceſſairement *légitime*. Mais les fils d'*Anſgarde*, nés *légitimes*, puiſqu'ils étoient nés dans le mariage, ne perdirent pas les droits de leur naiſſance par la répudiation de leur Mère. Ce fut leur naiſſance, qui les fit les ſucceſſeurs de leur Père, ſans qu'il fut beſoin qu'il les eût appellés à la ſucceſſion. Auſſi n'eſt-il pas abſolument certain qu'il l'ait fait.

J'ajoute que, ſi *Charle le Simple* eût été d'âge à régner, lorſque *Louis le Bègue* mourut, ce dernier n'eut pas manqué, ſelon l'uſage d'alors, de partager le Roiaume entre ſes trois Fils.

LOUIS & CARLOMAN, fils de *Louis le Bègue* & d'*Anſgarde*, lui ſuccèdent au mois d'Avril 879; & meurent, *Louis* en 882, & *Carloman*, en 884.

SAVANS & Illuſtres.

Charle le Chauve, *qui le forcèrent de décendre de Cheval; le dépouillèrent de ſon manteau; le firent marcher à pied devant eux, en le chaſſant come une bête de ſomme, & le frapant avec leurs lances ou leurs piques. Un d'entre eux le fit enſuite, par dériſion, monter à cru ſur un très vilain cheval éreinté, dont on avoit coupé les oreilles & la queue. L'Archevêque alloit ainſi fort triſte, lorſqu'un autre Soldat l'obligea de monter ſur un autre cheval qui portoit à ſa ſelle des flacons & divers uſtenſiles. On le conduiſit de cette manière à* Charle, *qui le fit reſter trois jours au piquet. Tous ſes Prêtres ſe diſperſèrent; & les richeſſes de ſon Egliſe furent la proie des Pillards.* Charle *ordonna que tous ceux que l'on pouroit trouver, des Prêtres & des Clercs de Ravenne, fuſſent amenés en ſa préſence honorablement & ſans qu'on leur fit aucun mal. L'Impératrice* Judith *leur dona quelque peu d'argent, en aſſurant qu'elle n'en avoit pas davantage, & leur diſant*: Prenés ce petit ſecours, & remèdiés à votre indigence. Louis le Germanique & Charle le Chauve,

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I, LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avénement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» Peuple, de la Ville & de l'Eglise; ajoutant » qu'en ce cas il commandera que les portes » s'ouvrent, qu'autrement elles ne s'ouvriront » point ». *Louis* répond, « Que ses intentions » sont bones; & qu'il n'a dessein de faire » aucun mal ». Les portes s'ouvrent. Après les prières au tombeau des Apôtres, *Louis*, avec les Evêques & les Seigneurs de sa suite, entre dans Rome; & les troupes, restées dehors, continuent, dit l'Historien de *Sergius*, à ravager les environs: mais nos *Annales* n'en disent rien. Le Dimanche 25 de Juin, *Louis*, accompagné des Archevêques, Evêques & Seigneurs Italiens & François & de toute la Noblesse Romaine, se rend au Vatican, où le Pape lui fait l'onction de l'huile sainte, lui met sur la tête une Courone, & le proclame *Roi des Lombards*. Les anciens Historiens, en ne parlant que de ce Couronement unique, nous apprènent que ce n'étoit pas encore l'usage de couroner à *Monza* les Rois d'Italie avec la Courone de fer. Quelques jours après la Cérémonie, il s'élève une dispute très vive entre le Pape & l'Evêque *Drogon*, soûtenu de *George*, Archevêque de Ravenne, d'*Angilbert*, Archevêque de Milan, & d'une foule d'Evêques & de Comtes du Roïaume d'Italie. L'Historien de *Sergius* n'en rapporte pas le sujet, & dit seulement, *Que le Pape, home prudent & courageux, confondit* DROGON. Si nos *Annales* avoient parlé de cette dispute, nous n'y verrions pas sans doute que ce fut *Drogon* qui fut confondu. Les Seigneurs François aiant ensuite demandé que la Noblesse & le Peuple de Rome prêtâssent serment au nouveau Roi, le Pape consentit seulement qu'on prêtât un nouveau serment à l'Empereur. En ce point il avoit certainement raison. *Louis*, come Roi d'Italie, n'avoit aucune Souveraineté sur Rome. Elle appartenoit uniquement à son Père, come Empereur.

vie; & meurt le 14 d'Août 875, âgé d'environ 53 ans.

Il étoit le fils aîné de *Lothaire I* & de sa femme *Hermengarde*.

Il eut pour femme *Angilberge, Ingilperge, Engelberge*, ou *Ingelberge*, que quelques-uns ont fait mal à propos fille de *Louis*, Roi de Germanie; d'autres, d'un Duc de Spolète; d'autres enfin d'*Eticon Welf*, fils d'*Eticon*, Duc de Souabe, ce qui paroît fondé. La preuve que cette Princesse n'étoit pas fille de *Louis le Germanique*, c'est que dans un *Diplôme*, il la nome sa Filleule; *Dilecta ac spiritalis filia nostra Engilberga*. Lorsqu'en 850 *Louis II* l'épousa, ce Prince lui dona pour dot, ou pour douaire, deux *Courts*, l'une dans le Comté de Modène, & l'autre dans celui de Reggio.

Les *Annales de S. Bertin* disent qu'en 872 les Grands d'Italie, qui haïssoient *Angilberge* à cause de sa hauteur & de son avarice, profitèrent du tems qu'elle étoit en conférence à Trente avec *Louis le Germanique*, pour essaier de mètre en sa place la fille d'un certain *Wi-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

d'esprit de l'Empereur. Il dressa, pour en profiter, une fausse Généalogie, par laquelle il faisoit descendre *Basile* d'un *Tiridate*, Roi d'Arménie. Cette flaterie si grossière plut à l'Empereur, qu'elle rendit le protecteur & l'ami de *Photius*, qu'il rétablit sur le Siége Patriarchal, & qu'il vint à bout de reconcilier avec Rome sous le Pontificat de *Jean VIII.*

LÉON III, dit LE PHILOSOPHE,

succède à *Basile* le 1 de Mars 886, & meurt le 11 de Mai 911.

Il paffoit pour le fils aîné de *Basile* & d'*Eudoxie*, sa seconde femme: mais on étoit persuadé, que, lorsque *Basile* avoit épousé cette Princesse, elle étoit la Concubine de *Michel III*, & qu'elle étoit enceinte de *Léon*, qui fut surnomé *le Philosophe*, à cause de son gout pour les Sciences.

Les Sarasins & les Bulgares remportèrent sur lui divers avantages ; & les Italiens, Sujets ou Vassaux de l'Empire d'Occident, batirent

PAPES.

dent, & tâchent de les engager à choisir *Anastase* pour Pape. Tous, & principalement les Evêques persistent constamment, ce jour & le suivant, à ne vouloir point d'autre Pape, que *Benoît.* Les Commissaires se rendent enfin, tirent *Benoît* de prison, & chassent *Anastase*, du Palais de Latran. Après un Jeûne de trois jours, ils confirment l'élection de *Benoît*, qu'on ordonne enfin le 24 de Septembre ; & qui donne l'absolution à tous ceux qui la demandent, hors à l'Evêque de Porto.

NICOLAS I,

Diacre de l'Eglise Romaine, élu peu de jours après la mort de *Benoît III*, en Avril 858, est consacré le 27 du même mois ; & meurt le 13 de Septembre 867.

L'Empereur *Louis II*, aiant passé quelque tems à Rome, en étoit à peine sorti, lorsque *Benoît III* mourut le 8 d'Avril 858. Il y retourna sur le champ pour présider lui-même à l'élection du nouveau Pape. Les *Annales de S. Bertin* disent, « Que » sa présence & » celle des Grands » de sa Cour, » plustôt que les » vœux du Clergé, mirent *Ni-*

PRINCES contemporains.

Le premier eut la Neustrie, & le second l'Aquitaine. Ils vécurent toujours dans la plus parfaite union.

Louis, Roi de Saxe, refusa de les reconnoître pour Fils légitimes de leur Père ; & commença la guerre contre eux. Ils l'appaisèrent, en lui cédant la partie de la *Lorraine*, dont *Charle le Chauve* & *Louis le Bègue* avoient joui.

Louis d'abord & *Carloman* ensuite batirent plusieurs fois les Normans.

L'aîné mourut de maladie ; & le cadet d'une blessure, qu'un Sanglier lui fit à la chasse.

On ne reproche aucun vice à ces Princes.

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

fils de *Louis le Germanique*, & petit-fils, de *Louis le Débonaire*, est Roi d'Allemagne en 876, Roi d'Italie en 879, Empereur en 881, & Roi de France en 884. Il perd ses Etats de France & d'Allemagne, en 887, & la vie en 888.

ROIS de Bavière, ou de Germanie,

SAVANS & Illustres.

aiant appris que George *étoit dur & très méchant, le voulurent condamner pour toujours à l'exil : mais l'Impératrice* Judith, *que les Prêtres de Ravenne supplioient de leur faire rendre leur Archevêque, obtint des deux Princes, qu'on le renvoieroit à son Siége.* Charle *alors le fit venir en sa présence ; & le reçut tout armé, come pour aller au combat. L'Archevêque s'étant prosterné,* Charle *lui dit :* O toi Pasteur, si tu mérites encore justement ce nom ! qui t'a fait abandoner l'Eglise commise à tes soins ? Qui t'a fait affliger ton Peuple, au lieu de le consoler ? Si tu n'avois à venir de si loin que pour voir une bataille, étoit-il nécessaire de dépouiller ton Eglise ; & faloit-il lui faire perdre en une heure ce qu'elle avoit reçu des Princes Chrétiens & des Empereurs ; ce que tes prédécesseurs avoient acquis ; & ce que cent ans de vie ne te feront pas recouvrer ? *A ce discours*, George, *hors de lui-même, baissa les yeux vers la terre, & se tut. Ensuite, plein de confusion & n'osant lever la tête, il répondit, en versant beaucoup de larmes :* Nous fomes venus pour

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Le Prince de Salerne, à qui le Duc de Spolète son Beaufrère, avoit fait entendre que moiènant un présent de 50 mille écus d'or, il lui feroit obtenir du Roi *Louis* ou de l'Empereur *Lothaire* toute la Principauté de Bènevent, se rend à Rome; se reconnoît Vassal de la Courone d'Italie; done les 50 mille écus d'or; & s'en retourne, sans avoir rien obtenu. Pour être en état de doner une somme si considérable & pour subvenir aux frais de la guerre, il avoit pillé les Eglises & les Monastères. En cinq fois, il avoit pris au Mont-Cassin, à titre d'emprunt, qu'il ne rendit jamais, 30 livres d'or, 865 mille livres d'argent, & 35 mille écus d'or.

845.

La guerre recommence entre le Prince de Bènevent, & les Sarasins de la Pouille & de la Calabre. Ceux de Sicile s'emparent de l'Ile de Ponze. *Sergius I*, Duc de Naple, à qui les Villes d'Amalfi, de Sorrente & de Gaiète avoient uni leurs forces de terre & de mer, va les combatre, & remporte la victoire. Il les chasse même de l'Ile de Licosie: mais bientôt après il en arrive un bien plus grand nombre d'Afrique. Ils s'emparent du Château de Misène; ce qui les met en état de faire des courses de toutes parts le long des côtes.

846.

Les mêmes Sarasins entrent avec leur flote dans le Tibre; débarquent sous les murs de Rome; pillent les Basiliques de S. *Pierre* & de S. *Paul*; & font un dégât horrible dans tous les environs. Ils vont de là surprendre Fondi, qu'ils saccagent & brûlent, après avoir tué le plus grand nombre des habitans, & fait le reste esclaves. Ils retournent ensuite camper près de Gaiète. Le Roi *Louis* fait marcher contre eux une armée Françoise, qu'ils ruinent, *nigise*; qu'ils obtinrent de l'Empereur qu'il lui fit dire de ne le pas venir joindre dans le Duché de Bènevent ou dans celui de Spolète, & de l'attendre en Lombardie: & qu'*Angilberge*, qui n'eut garde d'obéir à cet ordre, se hâta de l'aller rejoindre.

Elle fit *Louis II* père de plusieurs filles, dont nous ne connoissons qu'*Irmingarde*, ou *Hermengarde*, femme de *Boson*, Roi de Provence.

Suivant *Reginon* dans sa *Chronique*. Louis II *fut pieux; eut le cœur tendre & pitoiable; défendit les Eglises; fut le Père des Orphelins & des Pupilles; distribua sans cesse d'abondantes aumônes; & fut l'humble Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour que la mémoire de sa justice passât de siècle en siècle, & que sa puissance fût élevée en gloire.*

Il mourut dans le Territoire de Bresicia. L'Evêque de cette Ville l'inhuma dans l'Eglise de Ste *Marie. Anspert*, Archevêque de Milan, envoïa son Archidiacre demander le corps de l'Empereur. L'Evêque le refusa. L'Archevêque, accompagné des Evêques de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ſes troupes en Italie.

Il étoit ſavant dans la Théorie de la Guerre & de la Politique; &, quand il rendoit lui-même la juſtice, il montroit toute l'habileté d'un Juge éclairé. D'ailleurs, il aimoit le travail, & vouloit voir tout par lui-même. Avec toutes ſes connoiſſances & ſes talens, il n'en étoit pas plus capable de commander les armées, ou de gouverner.

Amateur des Sciences & de la Poëſie, il s'y livroit beaucoup plus, que ne doit faire un Souverain; &, ſe mêlant d'un métier qui n'étoit pas le ſien, il ſe plaiſoit à compoſer des *Sermons*. Il en reſte trente-trois.

Ce qu'il a fait de plus eſtimable eſt un *Traité de Tactique*.

✣

DUCS de Naple.

ANDRÉ,

depuis 834, ou 835, meurt en 843.

CONTHARD,

remplacé *André*, & meurt trois jours après.

C'eſt ce Seigneur François envoié par l'Empereur *Lothaire* en 840, pour obliger *Sicard*,

PAPES.

» *colas* ſur le Trô- » ne Pontifical ». Il fut ordonné dans la Baſilique de S. *Pierre*, & conduit enſuite à celle de Latran pour être couronné. Trois jours après l'Empereur & le Pape dinèrent enſemble. *Louis* ſortit de Rome auſſitôt après le feſtin, & s'alla camper à quelque diſtance de la Ville. Quelques jours après, *Nicolas* rendit viſite à *Louis*, qui ſortit à ſa rencontre; mit pied à terre, dès qu'il le vit; & le conduiſit l'eſpace d'une portée de trait, en tenant la bride de ſon cheval. A ſon départ, il le conduiſit juſqu'à l'entrée d'une grande plaine. Il y mit pied à terre; &, prenant par la bride le cheval du Pape, il l'accompagna quelques pas; l'embraſſa pluſieurs fois, & prit congé de lui.

Nicolas étoit illuſtre par ſa naiſſance, & plus encore par ſes vertus. Ce fut un des plus ſavans & des plus zèlés Pontifes, que Rome eût eus depuis longtems.

En 860, il envoïa *Radoald*, Evêque de Porto, & *Zacharie*, Evêque d'Anagnie, Nonces à Conſtantinople, pour y prendre connoiſſance de la dépoſition du Patriarche S. *Ignace*, & de l'intruſion de *Photius*.

PRINCES contemporains.

LOUIS, dit LE GERMANIQUE,

troiſième fils de *Louis le Débonaire* & d'*Hermengarde*, eſt fait Roi de Baviere par ſon Père en 817; procure en différens tems des accroiſſemens à ſes Etats; & prend après la mort de ſon Père en 840 le titre de *Roi de Germanie*. Il meurt le 28 d'Août 876.

Voici l'éloge que *Réginon* en fait. *Ce fut un Prince très chretien; zélé pour la Foi Catholique; & ſuffiſamment inſtruit, non ſeulement des Lètres profanes, mais auſſi des Lètres Saintes; plein d'ardeur à remplir ce que la Religion, la Paix & la Juſtice lui preſcrivoient; doué d'un eſprit très ſubtil & d'une extrême prudence; uſant d'une ſage diſcrétion, quand il falloit doner les Dignités publiques, ou les ôter; plus curieux de l'appareil des Combats, que de celui des Feſtins; ne connoiſſant de véritables richeſſes, que ce qui ſert à faire la guerre; plus touché de la dureté du fer, que de l'éclat de l'or; n'accordant aucun crédit aux gens inutiles; peu ſuſceptible d'averſion pour ceux qui*

SAVANS & Illuſtres.

demander la paix, & non pas pour nous préparer à vous faire la guerre. Charle *répliqua*: Tu n'es pas, comme je vois, trop modéré dans tes deſirs; & te voilà trompé dans tes eſpérances. La veille de la bataille, ne diſois-tu pas dans ta tente: « Quand je verrai » *Charle* vaincu » paroître avec les » bras liés; je me » déganterai, pour » le faire Clerc, & » je l'emmenerai » dans mon Dio- » cèſe » ? Pourquoi nierois-tu tes propres paroles? Te voilà donc coupable de deux crimes impardonables; l'un, d'avoir tenu ce diſcours; l'autre d'avoir, pour la crainte d'un homme, déſhonoré le Dieu, qui vit dans le Ciel. Ce Dieu, quand il viendra, te rendra ſelon tes mérites. Pour moi, ſoûmis aux ordres de ma Mère, je te remets en liberté. Retourne à ton Siége. *Alors tout le monde ſortit; & l'on apporta des Reliques des Saints, du Bois de la Vraie Croix, & les Saints Evangiles. Quelques jeunes Courtiſans étant enſuite rentrés*, George *fit, en leur préſence, le Serment qui lui fut dicté. Le Roi l'aiant renvoié ſur le champ, lui fit rendre tout ce que l'on put re-*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I, LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

en l'attaquant par parties dans des gorges de montagnes, dans des défilés & dans d'autres endroits avantageux aux Attaquans. *Césaire*, fils de *Sergius*, Duc de Naple, empêche l'entière destruction des François, en allant avec les troupes de Naple & d'Amalfi livrer bataille aux Sarasins, qui sont vaincus; & réunissent ensuite toutes leurs forces au siége de Gaiète: mais *Césaire*, entré dans le Port de cette Ville avec les Vaisseaux de Naple & d'Amalfi, rend leurs efforts inutiles.

847.

Le siége de Gaiète continue : mais, une violente tempête mètant la Flote des Sarasins en danger de périr, ils prient *Césaire* de la laisser approcher du rivage; & lui promèrent de se rembarquer dès que le tems le permètra. *Césaire* prend ses suretés, & leur accorde ce qu'ils demandent. Les vents se taisent, l'air devient serain, la mer se calme, les Sarasins partent : mais à peine ont-ils pris le large, que la tempête recommence, & leur flote périt presque entière.

Radelgise prend encore à sa solde quelques troupes Sarasines, sous la conduite de *Massar*, qui, ne respectant pas même le territoire de Bènevent, pille un Monastère, escalade un Château, force la Ville de Télèse à se rendre, & ravage tout le canton.

848.

A la prière de *Sergius*, Duc de Naple, de *Landon*, Comte de Capoue, d'*Adhémar*, Seigneur Lombard, & de *Bassace*, Abbé du Mont-Cassin, le Roi *Louis* est chargé par l'Empereur de chasser les Sarasins établis dans la Principauté de Bènevent, & de reconcilier les Princes de Bènevent & de Salerne. *Louis* remporte une victoire sur les Infidèles; se rend Bergame & de Crémone, du Clergé de Milan & de celui des deux autres Villes, se rend à Brescia. Le corps de l'Empereur, déterré le cinquième jour après sa mort, est embaumé, mis dans un cercueil, & transporté processionellement à Milan, en chantant des Himnes. Le septième jour après sa mort, on l'enterre dans la Basilique de S. *Ambroise*, où se voit encore son *Epitaphe* en Vers Elégiaques.

CHARLE II, dit LE CHAUVE,

Roi d'Aquitaine en 838, Roi de France en 840, Empereur & Roi d'Italie en 875, meurt en 877 le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre. Ces trois dates paroissent également fondées. Il n'étoit âgé que de 54 ans & quelques mois, étant né le 13 de Juin 823.

Il étoit fils de *Louis le Débonaire* & de *Judith* sa seconde femme.

Il eut lui-même deux femmes; 1°. *Hermentrude*, fille d'*Eude*, Comte d'Orléans: 2°. *Richilde*, fille de *Baudouin*, Comte d'Ardenne, & sœur de *Boson*, premier Roi d'Arle ou de Provence.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Prince de Bénevent, à cesser de faire la guerre aux Napolitains.

André, qui conservoit avec peine un poste usurpé; come on l'a vu, fur son Gendre le Duc *Léon*, engagea *Conthard* à rester à Naple, afin que sa présence retînt le Peuple dans le devoir; & lui promit en mariage sa fille *Eupraxie*, veuve de *Léon*.

Ce mariage se différant toujours; *Conthard* s'affocie à quelques Ennemis d'*André*, le tue de sa main dans la Basilique de S. *Laurent*, épouse sur le champ *Eupraxie*, & se fait proclamer par sa cabale Consul & Duc de Naple: mais, dès le troisième jour, les Napolitains, indignés du meurtre commis par *Conthard* & de la scélératesse dénaturée d'*Eupraxie*, les massacrent l'un & l'autre avec tous leurs Domestiques.

SERGIUS I, est fait Duc en 843, & meurt en 860.

Il étoit d'une très ancienne & très illustre Maison de Naple.

Après avoir tué *Conthard*, les Napolitains élurent tous d'une voix *Sergius* Duc. Il étoit parti ce jour-

PAPES.

Ils se laissèrent séduire par les artifices de ce dernier, & corrompre par les présens de l'Empereur *Michel III.* Revenus à Rome en 862, ils dirent au Pape qu'il ne s'étoit rien fait que par un Concile, & conformément aux Canons. *Nicolas*, qui n'avoit aucune raison de soupçoner leur corruption, envoïa le même *Radoald* en France pour une affaire très importante, avec *Jean*, Evêque de Cervia. *Radoald* ouvrit de nouveau la main aux présens, & trahit les intentions du Pape.

Voici l'affaire, dont il s'agissoit.

Lothaire, Roi de Lorraine, frère de l'Empereur *Louis II*, avoit, en 857, épousé *Thietberge*, ou *Théotberge*, sœur de *Hubert*, Clerc marié, dit l'Historiore, lequel étoit Abbé de S. *Martin* de Tours & Sujet du Roi *Charle le Chauve*: mais *Lothaire*, dès le vivant de son Père avoit une Concubine, avec laquelle il continua de vivre, après avoir épousé *Thietberge*. Il prit tant d'aversion pour celle-ci, qu'il cessa bientôt de lui rendre les devoirs d'Epoux, & qu'il la chassa de son Palais. En 861, il la fit accuser de plusieurs crimes; &, quoi-

PRINCES contemporains.

se trouvoient propres à quelque chose. Incapable de se laisser corrompre par des présens, il ne vendit jamais les Dignités Ecclésiastiques ou Séculières, à prix d'argent. Il exigeoit pour les premières la science de la Religion & de bones mœurs; & pour les secondes, du dévouement & de la fidélité.

L'Historiore dit assés de bien de *Louis le Germanique*, pour qu'on ne soupçone pas *Réginon* d'en avoir flaté le portrait; & pour qu'on ne fasse pas difficulté de le placer entre les plus grands Princes. On souhaiteroit seulement qu'il eût été plus reconnoissant & plus respectueux envers son Père; & que ses Frères & ses Neveux l'eussent éprouvé moins injuste.

CARLOMAN, fils aîné de *Louis le Germanique*, est Roi de Bavière, de Pannonie, de Carinthie & d'Esclavonie en 876, suivant les dispositions du testament de son Père; se fait déclarer Roi d'Italie en 877; & meurt le 21 de Mars 880.

ROI de Saxe.

LOUIS, second fils de *Louis le Germanique*, devient Roi de Saxe en 876, en

SAVANS & Illustres.

couvrer des effets de l'Eglise de Ravenne. Un Livre d'Evangiles, couvert d'or, fut sauvé par un Clerc, qui le mit dans son sein; & resta couché dessus, comme s'il eût été malade, cinq jours & cinq nuits. Les Priviléges furent jetés dans la boue, & déchirés à coups de lances. La Couronne d'or garnie de Diamans, laquelle on avoit dit à Charlemagne être d'un si grand prix fut perdue en cette occasion. Ceux des Prêtres de George, qui ne furent point présentés à Charle, furent dépouillés de tout; &, renvoïés en chemise. Ils s'en retournèrent à pied demandant l'aumône. George, le soir même du jour qu'il vit Charle, leur promit à tous, au nom du Seigneur, de réparer tout le mal qu'il avoit fait. Il trouva quelque peu d'argent dans la bourse de ceux qui s'étoient sauvés: mais il n'eut pas plustôt passé les Alpes, qu'il oublia ce qu'il avoit promis au Seigneur. Ces Prêtres, demi-morts de faim, le prièrent de leur prêter, pour qu'ils pussent se rendre à Ravenne, quelque argent, dont ils lui rendroient le double: mais il eut la cruauté de leur refuser ce

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à Bénevent ; se fait livrer les Sarasins, qui demeuroient dans la Ville ; & leur fait trancher la tête. Il prend ensuite connoissance du différent des deux Princes ; & les confirme l'un & l'autre dans la Souveraineté de ce qu'ils possèdoient. Il assigne à *Siconulf* la Souveraineté de Capoue : mais le Comte *Landon* ne tarda pas à secouer le joug. Les deux Princes ne furent satisfaits, ni l'un, ni l'autre, du Jugement de *Louis* ; & ce ne fut que vers le commencement de 851, qu'ils se conformèrent au projet de partage qu'il leur avoit proposé.

Come les Romains craignoient toujours quelque nouvelle insulte de la part des Sarasins, le Pape *Léon IV* forme le projet d'une Ville contigue à celle de Rome, pour y renfermer les Basiliques de S. *Pierre* & de S. *Paul* & le Bourg de S. *Pierre*. Il fait part de ce projet à l'Empereur, qui, non seulement l'approuve, mais aussi contribue par de grandes sommes à son exécution ; en quoi ses frères *Louis* & *Charle* l'imitent. La Ville fut bâtie en moins de quatre ans, toutes les Villes du Duché de Rome, les Terres du Domaine public, & les Monastères aiant fourni, par ordre du Pape, des Ouvriers propres aux différens travaux.

849.

UNE Flote des Sarasins désole toute la Méditerranée, & principalement les côtes depuis la Magra jusqu'en Provence. La Toscane souffre beaucoup de leurs courses. Ils y prênent plusieurs Places, entre autres la Ville de Luni, qu'ils détruisent entièrement, & qui ne s'est point rétablie depuis. Son Siége Episcopal fut mis à Sarzane, qui se forma de ses ruines. Le Pape, craignant avec raison de voir encore les Sarasins sous les murs de Rome, fit bâtir deux tours à Porto, sur l'embouchure du Tibre ; & l'on y mit de grosses chaînes, des-

D'*Hermentrude* il eut 1°. *Louis le Bègue*, qui fut son successeur au Roiaume de France seulement : 2°. *Charle*, qui fut assassiné vers 867 : 3°. *Carloman*, auquel il fit crever les yeux pour crime de rébellion, & qu'il confina dans un Monastère, où ce Prince mourut en 886 : 4°. *Judith*, qui fut fiancée très jeune avec *Ethelwolf*, Roi d'Angleterre, & mariée avec *Ethelbald*, fils aîné de ce Prince, qui, de son vivant, l'avoit fait Roi de Wessex. Elle fut ensuite la femme de *Baudouin*, premier Forestier de Flandre.

Les enfans que *Charle le Chauve* eut de *Richilde*, furent *Pepin*, *Drogon* ou *Dreux*, *Louis* & *Charle*, morts jeunes.

Lorsqu'en 877 *Carloman*, fils aîné de *Louis le Germanique*, frère de *Charle le Chauve*, vint en Italie faire valoir les droits, qu'il tenoit de son Père, sur ce Roiaume ; *Charle* fut obligé de s'enfuir & de s'en retourner en France. La fièvre le prit, en passant les Alpes. Il se fit apporter en deça du Mont Cenis, dans un petit endroit, appelle *Brios*. Il y manda l'Impéra-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

là même ; pour aller, de la part de ses Concitoyens, négocier avec *Siconulf*, Prince de Salerne. Les Couriers l'atteignirent à Cumes, & le ramenèrent à Naple.

L'Evêque *Tibère* étoit mort dans sa prison, peu de jours avant l'assassinat d'*André. Sergius* pria *Gregoire IV* de sacrer *Jean*, que le Duc *Bon* avoit fait élire: mais *Gregoire* ne voulut y consentir qu'après qu'une Enquête l'eût instruit de la manière, dont l'élection de *Jean* s'étoit faite.

Sergius joignoit à l'avantage d'une force de corps extraordinaire une ame ferme, un esprit éclairé, du courage & de la conduite.

Il protégea toujours les Savans, qui le comtoient dans leur nombre. Il possédoit si bien les Langues Grèque & Latine, qu'il lisoit sur le champ le Grec en Latin, & le Latin en Grec.

GREGOIRE I, fils aîné de *Sergius I*, lui succède en 860 ; & meurt vraisemblablement dans les premiers mois de 867.

Il marcha sur les traces de son Père, dont il eut la science & les vertus, suivant la superstition du tems ; elle s'en fut purgée par l'épreuve de l'eau chaude, il l'enferma dans un Monastère. Elle trouva le moien d'en sortir, & de se réfugier en France auprès de son Frère. Come *Charle le Chauve* étoit capable de se faire un prétexte de la défense de l'innocence opprimée, pour envahir quelque portion des Etats de *Lothaire* ; ce Prince s'assura du secours de son oncle *Louis le Germanique*, en lui cédant l'Alsace.

En 862, il répudia *Thietberge* ; & se maria publiquement avec sa Concubine *Waldrade*, Elle étoit niece de *Gontier*, Archevêque de Cologne. Ce Prélat, *Thietgaud*, Archevêque de Maience, & quelques autres Evêques, plus curieux des graces du Prince que de la grace de Dieu, se prêtèrent à cette manœuvre.

Ce fut pour préparer le mal, que *Nicolas* envoia *Radoald* & *Jean* Nonces auprès de *Lothaire*. Gagnés par les présens de ce Prince & des Evêques prévaricateurs, ils assemblèrent ces derniers en Concile à Mets ; &, de concert avec eux, ils approuvèrent la répudiation de *Thietberge* ; & déclarèrent légitime le mariage de *Lothaire* avec *Waldrade*.

Ce Prince mourut en revenant de Rome, le 8 d'Août 869. Il laissa par son testament de son Père ; & Roi de Bavière, &c. en 880 par la mort de son frère *Carloman*. Il meurt le 20 de Janvier 882.

Charle le Chauve, Empereur & Roi de France ; qui, malgré toutes les sollicitations de son frère *Louis le Germanique* & les conventions faites en Italie avec son neveu *Carloman*, avoit refusé d'entrer en partage de la succession de l'Empereur *Louis II*, voulut, aussitôt après la mort de *Louis le Germanique*, en envahir les Etats en deça du Rhin. *Louis*, Roi de Saxe, à qui ces Etats de son Père devoient appartenir, accourut en prendre la défense avec tout ce qu'il put à la hâte rassembler de troupes : mais en même tems il envoia des Ambassadeurs à *Charle*, pour lui rappeller ses promesses & ses sermens à l'égard du Roiaume de Lorraine. *Charle* répondit, « Qu'il » avoit contracté » des engagemens » avec son Frère, » & non avec les » Fils de son Frè» re ». Le jeune *Louis* entre en fureur, passe le Rhin, & se fortifie dans un Chateau du Païs de Trèves. Il envoie cependant de nouveaux Ambassadeurs à son

qu'ils demandoient.

C'est par la *Vie de George*, qu'*Agnellus* termine son *Histoire des Archevêques de Ravenne* : mais cette *Vie* ne s'est pas conservée toute entière.

JEAN, Cardinal Diacre de l'Eglise Romaine, fleurissoit vers 870.

Il étoit ami particulier d'*Anastase le Bibliothécaire*.

Il est auteur d'une *Vie de S. Gregoire le Grand*, & de quelques autres Ouvrages estimés.

ADALARD, Evêque de Vérone, vivoit en 877.

Quelques années auparavant, *il avoit obtenu*, dit *Muratori*, T. V, p. 123, *de l'Empereur* Louis II, *en Fief ou Commende la célèbre Abbaie de Nonantola, située dans le Territoire de Modène ; laquelle* (dit le Pape *Jean VIII*, Let. XVII) aucun Evêque, aucun Juge n'avoit demandée, par respect pour Dieu & pour cet illustre Monastère. Il en appliqua les revenus à son usage, & réduisit les Moines à la dernière misère, *au mépris des Privilèges du Siège Apostolique. Ce désordre régnoit depuis quelque tems en Italie.* Jean VIII *excommunia cet*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tinées à fermer l'entrée du fleuve. Des vaisseaux Sarasins ne tardent pas à se présenter à la vue de Porto : mais presque en même tems ceux de Naple, de Gaiète & d'Amalfi viènent mouiller à la rade d'Ostie. Le Pape se rend dans cette Ville ; & *Césaire*, qui commandoit cette Flote, l'assure qu'il n'est venu que pour mètre Rome à couvert des insultes des Infidèles. Le Pape l'anime à la défense commune. Les Sarasins s'approchent d'Ostie ; *Césaire* les attaque : mais un vent furieux sépare les deux Flotes. Celle des Chretiens regagne heureusement la terre. Celle des Sarasins est dispersée ; & la plupart des Navires vont se briser contre des écueils. Beaucoup de ces Barbares sont pris & tués. D'autres, en plus grand nombre, sont conduits en esclavage à Rome.

850.

LOTHAIRE, disent les *Annales de S. Bertin* sous cette année, *envoie à Rome son fils LOUIS, que le Pape LEON reçoit honorablement, & qu'il sacre Empereur.*

852.

LE 28 de Juin, *Léon IV* bénit sa nouvelle Ville. Beaucoup d'Evêques & de Prêtres, venus à Rome pour cette cérémonie, font avec le Pape & tout le Clergé Romain, nus pieds & la tête couverte de cendres, une Procession de pénitence autour des murailles de la Ville, à laquelle on done le nom de *Cité Léonine*. On l'appelle aujourd'hui le *Bourg de S. Pierre*. Le Pape, à cette occasion, fait de magnifiques présens aux Ecclésiastiques, aux Nobles, au Peuple.

Quelques milliers de Corses, chassés de leur Ile par la crainte des Sarasins, viènent demander retraite au Pape, qui les établit dans la Ville de Porto ; leur assignant pour leur subsistance des terres, des prés, des vignes,

trice, qui n'étoit pas loin, & mourut quelques jours après. Toutes nos *Annales* disent que le bruit commun étoit qu'un Juif, nomé *Sedecias*, son Médecin & son Favori, l'avoit empoisoné : mais il n'est rien dit nulle part de ceux qui pouvoient avoir été les instigateurs de ce crime, & l'on ne voit pas qu'il ait été fait aucune poursuite contre *Sedecias*. On a donc lieu de croire que le poison n'abrégea point les jours de *Charle*, & qu'il mourut d'une fièvre maligne.

Après avoir embaumé son corps, on le mit dans un cercueil pour le transporter à l'Abbaïe de *S. Denis* en France, où lui-même avoit demandé d'être inhumé, parceque, dans sa jeunesse, il en avoit été, quelque tems, Abbé : mais la puanteur, exhalée de ce Cadavre, étoit si grande, que ceux qui le conduisoient, furent obligés d'enfermer le cercueil dans une tonne, bien enduite de poix par dedans & par dehors, & recouverte de cuir. Ces précautions ne les empêchant pas d'être encore incommodés de l'odeur, devenue in-

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

tus ; & maintint les affaires de Naple en bon état.

Lorsqu'en 866 l'Empereur *Louis II* alla prendre les bains à Pouzzole, il étoit peu content des Napolitains & de leur Duc : mais *Gregoire* emploia, pour l'appaiſer, ſon frère *Athanaſe*, Evêque de Naple ; & ce Prélat, reſpectable par la ſainteté de ſa vie, obtint de *Louis*, qu'il ne feroit point d'hoſtilités, & qu'il ne viendroit pas même à Naple.

A quelque tems de-là, *Gregoire* tomba malade; &, de l'avis de ſes Frères, il s'aſſocia ſon fils *Sergius*. Bientôt après, étant ſur le point de mourir, il lui recommanda fortement d'obéir en tout à ſon oncle *Athanaſe*.

SERGIUS II,

fils aîné de *Gregoire I*, le remplace au commencement de 867, pour le plus tard. Ses vices, les intrigues de la Cour de Rome, & l'ambition de ſon frère *Athanaſe II*, Evêque de Naple, concourent à le faire dépoſer en 877.

Il remplit d'abord les intentions de ſon Père ; & gouverna ſagement par les con-

PAPES.

clarèrent légitime le mariage de *Waldrade*. *Nicolas* n'en fut pas pluſtôt informé, qu'il tint, en 863, un Concile à Rome, dans lequel il caſſa tout ce qui s'étoit fait à Mets ; excommunia les Archevêques de Maience & de Cologne, venus à Rome dans l'eſpérance de le ſurprendre par leurs fauſſes relations ; & commença le procès de *Radoald* & de *Jean*.

Les Archevêques, outrés d'être excommuniés, allèrent trouver l'Empereur dans le Duché de Bénevent ; & ſe plaignirent avec hauteur, « de ce qu'étant » venus en Italie, » ſous un ſaufconduit de ce Prince, le Pape les » avoit ſi fort maltraités, à la honte de l'Empereur, au grand » déshoneur du » Roi *Lothaire* & de toute la Fa» mille Roiale, » au mépris des » autres Métropolitains, ſans l'avis deſquels on » n'avoit pas du procéder contre » eux avec tant de » rigueur ». *Jean*, Archevêque de Ravenne, ennemi du Pape, les appuïa de tout ſon crédit auprès de l'Empereur.

Louis, malgré ſa droiture, ſe laiſſe prévenir ; ſe tranſporte à Rome en 864 avec l'Impé-

PRINCES contemporains.

Oncle, qui feint de vouloir entrer en négociation, & promet d'envoier des Ambaſſadeurs à cet effet : mais, dès la nuit même (c'étoit le 28 d'Octobre 877) il ſe met en marche pour ſurprendre ſon Neveu. *Wilbert*, ou *Guilbert*, Archevêque de Cologne, en aiant ſecrètement averti *Louis* ; ce Prince s'avance courageuſement, avec ſes Troupes à demi-armées, à la rencontre de l'Empereur ; & tombe deſſus avec tant de furie, que, bien que très inférieur en nombre, il lui taille en pièces une partie de ſon armée, & met le reſte en déroute. Il pourſuit les Fuiards, s'empare du Camp de *Charle*, & ſe retire avec un butin immenſe & beaucoup de priſoniers.

Ce Prince ſi brave mourut de chagrin d'avoir été batu par les Normans à la bataille d'Elſdorff, dans le Païs de Luneboürg.

ROI de Souabe

ou

d'Allemagne.

CHARLE,

dit

LE GRAS,

ou

LE GROS,

troiſième fils de *Louis le Germanique*, eſt Roi de

SAVANS & Illuſtres.

Evêque en 877. Les choſes s'accommodèrent enſuite.

ANDRÉ,

Prêtre de Bergame, vivoit dans le même tems que les deux précédens.

Il fut un des Eccléſiaſtiques, qui portèrent ſur leurs épaules le corps de l'Empereur *Louis II*, depuis Bergame juſqu'à Milan.

Il eſt Auteur d'une *Chronique*, imprimée dans le *Recueil des Hiſtoriens d'Allemagné* par *Menkenius*. Eccard & (*le même*) Menkenius *ont conjecturé*, dit *Muratori*, T. V, p. 110, *que cet* André *pouvoit bien ne pas différer d'*Andræas Agnellus, *Auteur des* Vies des Archevêques de Ravenne. *Mais, ſi, ſelon le calcul du P.* Bacchini, *l'Hiſtorien* Agnellus *avoit* 35 *ans en* 829, *il n'eſt pas vraiſemblable qu'en* 875, *ſes épaules fuſſent encore aſſés fortes pour porter un pareil fardeau. Je penſe qu'*André, *dont il s'agit, étoit Bergamaſque, puiſque je vois qu'il eut l'honeur de porter le corps de* Louis *depuis l'Adda juſqu'à l'Oglio, c'eſt-à-dire dans l'étendue du Dioceſe de Bergame ; & qu'il parle enſuite des troubles arrivés dans cette*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans

qui dépendoient de la Chambre Apostolique, de différens Monastères & de quelques Particuliers, lesquels s'empressent de concourir à cette œuvre, également bonne dans l'ordre de la Religion, & dans celui de la Politique.

Vers le même tems, le Pape fait rebâtir les murs & rétablir les portes des Villes d'*Amérie* & d'*Orta*, dont les habitans, depuis un grand nombre d'années, étoient exposés aux entreprises des Brigands & des Assassins.

L'Empereur *Louis*, parti de Mantoue au mois de Mars, entre avec une grosse armée dans la Principauté de Bènevent; & forme le siége de Bari, d'où les Sarasins faisoient continuellement des courses dans les païs dépendans, ou du Roïaume d'Italie, ou des deux Empires. Au bout de quelques mois, les machines aiant fait une brèche suffisante, *Louis* se prépare à doner l'assaut: mais on l'en détourne, de crainte que les richesses, renfermées dans cette Ville, ne devièment la proie de l'avidité du Soldat. Une nuit suffit aux Sarasins pour réparer la brèche; & *Louis*, ne voulant pas consumer en vain son armée autour d'une Ville si forte, lève le siége & s'en retourne sans gloire en Lombardie. Il est à peine éloigné, que les Sarasins pillent de nouveau tous les cantons du voisinage. *Bassace*, Abbé du Mont-Cassin, & *Jâque*, Abbé de S. Vincent de Volturne, courent après le jeune Empereur; & l'engagent à venir recommencer le siége de Bari: mais *Louis*, voïant que les Capouans, qui s'étoient offerts de l'aider à ce second siége, s'étoient contentés d'envoïer *Landulf* leur Evêque, le complimenter, & qu'il ne lui venoit point de troupes de leur part, remmène les siènes, sans qu'on puisse l'arrêter.

854.

Depuis 40 ans, la Ville de Centumcelles étoit deserte & sans murailles. La crainte des

supportable lorsqu'ils arrivèrent au Bourg de Nantua près de Lion; ils enterrèrent la tonne, telle qu'elle étoit, dans l'Eglise du Monastère de ce lieu. Sept ans après, elle fut exhumée, par l'ordre de *Louis* & de *Carloman*, Petits-fils de *Charle*, & les os furent transportés à *S. Denis*.

Ce Prince, aussi mauvais Politique que Guerrier peu courageux, sacrifia tout à ses intérêts; & n'eut d'autre mérite que de favoriser les Lètres & d'être libéral envers les Ecclésiastiques & les Moines.

VACANCE *de* L'EMPIRE,

depuis le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre 877, jusqu'en Janvier ou Février 881.

Il est aujourd'hui démontré que la plupart de nos Historiens ont eu tort de comter pour Empereur d'Occident *Louis le Bègue*, fils de *Charle le Chauve*, & son successeur au Roïaume de France. Il est faux qu'au mois d'Août 878 *Louis* ait reçu de *Jean VIII* la Couronne Impériale au Concile de Troïes. Ce Pape, écrivant dans la

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

seils de son oncle *Athanase*.

Son Epouse & la Mère de cette Femme, également orgueilleuses l'une & l'autre, ne purent souffrir longtems que *Sergius* fût comme soumis à son Oncle. Leurs insinuations & les discours de quelques Flateurs, qu'elles firent parler, lui vrèrent bientôt ce jeune Duc à son mauvais naturel; & le portèrent à faire arrêter *Athanase* & ses deux autres oncles, *Etiène*, Evêque de Sorrente, & *Césaire*. Le Clergé Grec, le Clergé Latin, les Moines & le Peuple demandant à grands cris leur Evêque; *Sergius* prit du tems pour délibérer; &, 7 jours après, informé que le Clergé l'alloit excommunier, & mêtre les Eglises en interdit, il se hâta de relacher ses Oncles: mais il fit garder *Athanase* à vue dans le Palais Episcopal; persécuta les Ecclésiastiques; opprima les Veuves & les Orphelins, restés sans protecteur; & s'unit plus étroitement aux Sarasins, avec qui, malgré les oppositions de son oncle *Athanase*, il avoit fait une alliance, dont l'Emtrarrice *Angilberge*, les Archevêques *Gonthier* & *Thietgaud*, & quelques troupes, à dessein de faire casser la Sentence du Concile de Rome; ou, sur le refus du Pape, de s'en assurer, & de le mêtre en prison. *Nicolas*, présentant le but de ce voiage, ordone un jeune général avec une Procession, "pour demander "à Dieu qu'il inspire à l'Empereur de plus sages desseins; & "qu'il le maintiène "ne dans le respect, que les "Princes doivent "au Siège Apostolique". *Louis* arrive à l'instant même que la Procession commençoit à monter les degrés du Vatican. Ses Soldats se jètent sur le Peuple & le Clergé, les frapent à coups de bâtons, brisent les Croix & les Banières. Tout prend la fuite. Dans le désordre, une Croix d'or, qui renfermoit du bois de la vraie Croix, & qu'*Hélène*, mère de *Constantin le Grand*, avoit donée à l'Eglise de Latran, fut mise en pièces. L'Empereur, sans l'ordre de qui l'on avoit agi, fut extrêmement affligé de ce qui venoit de se passer. Son affliction augmenta les jours suivans, en voïant ses Soldats traiter

Souabe ou d'Allemagne en 876, conformément au testament de son Père; devient Roi d'Italie en 879, du consentement de son frère *Carloman*; est fait Empereur en 881; réunit en sa personne tous les Etats de son Père en 882, après la mort de son frère *Louis*, Roi de Saxe & de Bavière; est fait Roi de France en 884; perd ses Etats de France & d'Allemagne en 887; & meurt en 888.

ROI de Lorraine.

LOTHAIRE, deuxième fils de l'Empereur *Lothaire I*, devient Roi de Lorraine en 855; & meurt le 8 d'Août 869.

Lorsqu'en 855 l'Empereur *Lothaire* voulut abdiquer, il tint une Diète dans laquelle il partagea ses Etats entre ses trois Fils. *Lothaire* eut les pais renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin, lesquels furent appellés à cause de lui, le *Roïaume de Lotharingie*, d'où nous avons tiré le nom de *Lorraine*, qu'une très-petite partie de ce pais conserve encore.

L'Empereur *Louis II*, à qui son Père ne laissoit que le Roïaume d'Italie, dont il étoit en possession depuis

Ville à l'occasion de la Vacance de l'Empire.

JEAN, Archevêque de Ravenne, meurt en 878.

Ce Prélat n'étoit pas moins avare qu'ambitieux. Les injustices les plus criantes ne lui coûtoient rien pour satisfaire sa double avidité. Les Excommunications partoient de sa main, au gré de son caprice. Il ne souffroit pas qu'aucun Evêque, son Suffragant, allât à Rome. Il usurpa plusieurs Biens sur l'Eglise Romaine & sur des particuliers. Il n'avoit aucun égard pour les Commissaires ou les Agens du Saint Siége. Il déposoit, sans aucune forme canonique, & faisoit mettre en prison des Diacres, non seulement de Ravenne, mais aussi d'autres Villes de l'Emil.e immediatement soûmises au Pape. Il remplissoit, à son gré, les Siéges vacans; sans égard au droit des Electeurs; & pour la confécration des Evêques, il exigeoit de l'argent & d'autres présens. Il retenoit le trentième du revenu des Evêchés. Tous les ans, il faisoit deux fois la visite de toute sa Métropole, suivi d'un cortège de 500 personnes & d'un très

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Saraſins avoit fait fuir les habitans ſur les montagnes & dans les bois, où même ils ne ſe croïoient pas trop en ſureté. *Léon IV* fait bâtir à 12 milles de Centumcelles une nouvelle Ville, qu'il va bénir lui-même, qu'il nome *Léopolis*, & dans laquelle il raſſemble ces malheureux habitans diſperſés. Cette Ville fut ruinée dans la ſuite, & l'on n'en voit à préſent aucun veſtige. Les habitans retournèrent dans leur anciène Ville; & l'on croit que c'eſt de là que *Centumcelles* a pris le nom de *Cività-Vecchia*.

Daniel, Maître de la Milice Romaine, va révéler à l'Empereur *Louis* à Pavie, que *Gratien*, l'un des premiers Magiſtrats de Rome, que l'Empereur croïoit un de ſes plus fidèles ſerviteurs, l'étoit venu trouver dans ſa maiſon, pour lui dire, « Que les François ne faiſoient » rien de bien; & qu'au lieu de défendre le » Peuple Romain, ils emploïoient la force » pour le dépouiller de ce qu'il poſsèdoit: Que » les Romains feroient beaucoup mieux d'ap» peller les Grecs à leur ſecours, de faire al» liance avec eux, & de ſe ſouſtraire à l'obéiſ» ſance des François. *Louis* ſe tranſporte à Rome avec des troupes; &, quelques jours après ſon arrivée, il monte ſur ſon tribunal, aſſiſté de toute la Nobleſſe Françoiſe & Romaine. *Daniel* répète en public la dénonciation qu'il avoit faite à l'Empereur. Un déni formel eſt l'unique réponſe de *Gratien*, pour qui tous les Nobles Romains ſe déclarent. *Daniel* ne pouvant pas prouver ſon accuſation par témoins, eſt condamné come Calomniateur, ſuivant toute la rigueur des Loix Romaines; & remis entre les mains de l'Accuſé, pour en faire ce qu'il voudroit: mais l'Empereur lui ſauve la vie, en engageant *Gratien* à le lui doner. Ce fait prouve évidemment la Souveraineté des Empereurs *Lothaire* & *Louis* ſur Rome. Nous en avons une autre preuve dans

ſuite aux deux Rois de France *Louis* & *Carloman*, & parlant de *Charle le Chauve* & de *Louis le Bègue*, leur dit: *Votre Aieul l'Empereur* Charle *de ſainte mémoire, & votre Père le Roi* Louis, *&c.* Dans un *Diplôme*, rendu public par le P. *Pétau*, lequel eſt poſtérieur au prétendu Couronement de *Louis le Bègue* come Empereur, ce Prince ne ſe qualifie lui-même que *Roi de France*.

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

eſt en 876, ſuivant le Teſtament de ſon Père, Roi d'Allemagne ou de Souabe; ce qui comprenoit l'Alſace & la Suiſſe, avec une partie de l'anciène Lorraine. En 879, vers le mois de Novembre, il devient Roi d'Italie, du conſentement de ſon frère *Carloman*. En 881, il eſt couroné Empereur. Enfin en 884, il eſt fait Régent avec l'autorité Roiiale, ou pluſtôt Roi de France. Il eſt depouillé de tous ſes Etats de France & d'Allemagne en 887; & meurt en 888.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

pereur *Louis* avoit eu tout sujet d'être mécontent, lorsqu'il faisoit le siége de Bari.

Les vexations, qu'il continue d'exercer à l'égard d'*Athanase*, forcent enfin cet Evêque à prendre en 871, le parti de sceller le Trésor de son Eglise, & de se retirer dans l'Isle du Sauveur. *Sergius* lui fait dire d'abdiquer l'Episcopat, & de se faire Moine. *Athanase* refuse. Une troupe de Bandits, Sarasins & Napolitains, va, par l'ordre de *Sergius*, pour s'emparer de l'Isle & se saisir de l'Evêque. *Louis*, dont ce Prélat avoit reclamé la protection, avoit chargé *Marin*, Duc d'Amalfi, de l'aller enlever à ses persécuteurs. *Marin* s'en acquite avec succès, malgré les embûches des Sarasins & des Napolitains, qu'il bat plusieurs fois sur mer & sur terre. *Athanase* va remercier l'Empereur à Bénevent; & se retire à Sorrente chés l'Evêque *Etiène*, son frère. Ensuite, informé que la Femme de *Sergius* prenoit des mesures pour le faire empoisoner, il va se réfugier à Rome, où le Pape *Adrien II* le garde

Rome come une Ville prise d'assaut. Celui par qui la Croix d'*Hélène* avoit été brisée, mourut subitement au bout de quelques jours; & la fièvre obligea l'Empereur à se mêtre au lit. Ces accidens lui parurent des avertissemens de Dieu, qui l'appelloit à résipiscence. Il fit prier le Pape de le venir trouver. Leur entrevue rétablit entre eux la concorde. *Louis* renvoïa les deux Archevêques au delà des Monts; & lui-même, se trouvant mieux quelques jours après, quita Rome.

Gonthier & *Thietgaud*, en partant, firent jèter sur le tombeau de S. *Pierre* un Ecrit très injurieux au Pape. C'étoit une protestation contre tout ce qui s'étoit fait à leur égard, dans laquelle « ils accu-» soient *Nicolas* de » se dire l'*Apôtre* » *entre les Apô-*» *tres*, & de se » prétendre Empe-» reur de tout le » monde. Ils dé-» claroient qu'ils » ne se soumè-» toient point à » la Sentence du » Concile; & qu'ils » séparoient le Pa-» pe lui-même de » leur commu-» nion ».

Les autres Evêques du Concile de Mets, desquels le Concile de Rome n'avoit exigé

plusieurs années, & qu'il prétendoit tenir d'une Donation de son aïeul *Louis le Débonaire*, se plaignit à ses oncles *Louis*, Roi de Germanie, & *Charle*, Roi de France, d'avoir été déshérité par son Père, dont tous les Etats en deça des Alpes avoient été donés à ses Frères. Ses plaintes ne furent point écoutées. Les Grands des païs affignés au jeune *Lothaire*, avoient pris les devants, & s'étoient assurés pour leur Prince de la protection de *Louis le Germanique*.

Après la mort de *Lothaire*, *Charle le Chauve* en envahit les Etats, au préjudice de l'Empereur *Louis II*, alors seul héritier de son Frère, qui ne laissoit point de Fils légitimes. *Louis le Germanique*, étant malade, ne put pas s'opposer à l'invasion de *Charle*, qu'il eût volontiers prévenue: mais, l'année suivante (870), secondé par un grand nombre des Sujets du feu Roi *Lothaire*, il se mit en devoir d'arracher à son Frère une partie de ce qu'il avoit usurpé. Par un accord, qu'ils firent ensemble, ils partagèrent entre eux les Etats de *Lothaire*, sans faire même aucune

grand nombre de chevaux. Il restoit dans chaque Ville Episcopale assés longtems, pour consumer presque tout ce qui devoit faire le revenu de l'Evêque, & servir à la nourriture des Clercs & des Pauvres, aux devoirs de l'Hospitalité due aux Voïageurs, aux réparations des Eglises; & ne se retiroit point, sans avoir exigé de l'Evêque de l'argent pour lui-même, & des présens pour ses Officiers. De plus, il obligeoit tous ses Suffragans à fournir pour sa table & pour celle de l'Archiprêtre, de l'Archidiacre & des autres Dignités de son Eglise, un certain nombre de moutons & de brebis, des poules, des œufs & du vin; à lui nourir continuellement trois ou quatre chevaux; à faire travailler ses terres & ses vignes, come s'ils eussent été ses métaïers. Il enlevoit sans cesse à leur Juridiction des Paroisses, des Diaconies, des Monastères. Il forçoit, tantôt les uns, tantôt les autres, à demeurer à Ravenne, de deux mois l'un, pour y servir l'Eglise come de simples Prêtres. Enfin, quand il en avoit la fantaisie, il prenoit leurs Clercs, même ceux qui pouvoient leur

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

deux Fragmens de *Lètres* écrites par *Léon IV* à ces deux Princes. Ces Fragmens se trouvent dans le *Décret* de *Gratien* (1). Le Pape « y » convient en termes précis de son obligation » d'obéir aux Ordonances Impériales; & prie » les Empereurs de le redresser, s'il s'écarte de » l'exacte observation de leurs Loix; & d'en- » voïer des Commissaires, gens de bien & » craignans Dieu, pour examiner toute sa con- » duite, de manière qu'ils n'en laissent rien » sans le discuter & sans en porter leur ju- » gement ».

855.

Au mois de Février, il se tient à Pavie un Concile, auquel préfident *Angilbert*, Archevêque de Milan, *André*, Patriarche d'Aquilée, & *Joseph*, Evêque d'Ivrée, Archichapellain du Palais Impérial. On y fait d'utiles Règlemens pour la Discipline Ecclésiastique; & l'Empereur *Louis* y joint quelques Loix pour le Gouvernement Civil.

L'Empereur *Lothaire*, croïant reconnoître dans une maladie de langueur, qui le conduisoit au tombeau, que le bras de Dieu s'appesantissoit sur lui, songe d'autant plus à se reconcilier avec le Ciel, qu'il ne peut recevoir aucun soulagement de l'Art des Médecins. Dans ces circonstances, l'Empereur *Louis* se ménage une entrevue avec son oncle *Louis*, Roi de Germanie, afin de le mètre dans ses intérêts. Cependant la maladie de *Lothaire* augmente. Il partage ses Etats de France & d'Allemagne à ses deux autres fils, *Lothaire* & *Charle*; & va finir ses jours, en habit de Moine, dans l'Abbaïc de Prum.

856.

L'EMPEREUR *Louis II* confirme les privilèges & les exemptions des Vénitiens. Ensuite

(1) Dist. 10, &c. c. 14. 2. qu. 7.

Il étoit le troisième fils de *Louis*, Roi de Germanie, & d'*Emme*, sa femme.

Il eut deux Femmes. La première, dont on ignore le nom, étoit fille du Comte *Erchangel*; & mourut vers 862, Mère d'un fils nomé *Louis*, mort en bas age. La seconde, que l'on croit une Princesse d'Ecosse, fut *Richarde*, avec laquelle *Charle* vécut en Frère. En 887, accusée d'adultère avec *Liutward*, Evêque de Verceil, elle protesta publiquement qu'elle étoit innocente, & même encore vierge; & se retira dans l'Abbaïe d'Andlau. Ce fut-là qu'elle mourut, on ne sait pas en quel tems.

Une Concubine fit *Charle le Gras* Père de *Bernard*, qu'il eut dessein de déclarer le Successeur de tous ses Etats, & qui mourut en 888.

Charle, comme je l'ai dit, devint Roi d'Italie en 879, du consentement de *Carloman* son frère: mais il ne fut couronné que l'année suivante. Un *Diplôme* de *Charle* du 16 d'Octobre 879 porte la *troisième année de son règne*; ce qui ne peut convenir qu'à son règne en Allemagne.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

quelques mois.

Pendant ce tems *Sergius* pille le Trésor de l'Eglise de Naple. Le Pape l'excommunie ; & jette l'interdit sur son Etat, parceque les Napolitains, qu'il avoit pressés de rappeller & de défendre leur Evêque, n'avoient point eu d'égard à ses sollicitations.

Athanase quite Rome vers le mois de Juin 872 ; va retrouver l'Empereur ; & se retire ensuite à Veroli, peu loin du Mont-Cassin. Il y tombe malade, & meurt le 15 de Juiller. Son Corps est inhumé dans l'Eglise du Mont-Cassin : mais, plusieurs années après, *Athanase II*, son successeur & son neveu, le fit transporter à Naple, où l'on célébre la Fête de ce saint Evêque le 15 de Juillet.

En Janvier, 877, le Pape *Jean VIII* alla lui-même à Benevent, à Salerne, à Gaiète, à Naple, pour en détacher les Souverains de leur alliance avec les Mahométans. Dans l'intention de gagner *Sergius*, il en sacra le frère *Athanase*, Evêque de Naple : mais il n'en tira que des paroles sans effet.

Très peu de tems que l'aveu de leur faute pour la leur pardoner, envoiérent au Pape des Députés, qui confessèrent de leur part, « Que dans » cette affaire ils » avoient eu le » malheur de s'é» carter de l'Ecri» ture & des Ca» nons ».

Pendant que ces choses se passoient en Italie, *Hubert*, frère de *Thietberge*, mourut ; & cette Reine alla demander un asile à *Charle le Chauve*.

En 865, *Arsène*, Evêque d'Orta, Nonce auprès de *Lothaire*, le contraignit de rappeller *Thietberge* ; & força *Waldrade* à le suivre en Italie, pour demander elle-même au Pape le jugement de son affaire : mais elle ne l'accompagna que jusqu'à Pavie. *Lothaire* la fit revenir, & recommença ses mauvais traitemens à l'égard de *Thietberge* ; ce qui fut cause que *Nicolas* excommunia *Waldrade*. Cette Excommunication fut suivie en 866 de celle de *Lothaire*. Celle-ci pourtant ne fut que conditionelle ; & ne devoit avoir lieu, qu'en cas qu'il entretint encore quelque liaison avec sa Concubine.

Cette même année, *Lothaire* mena des troupes en Italie au secours de l'Empereur.

En vain le Pape *Adrien II* employa-t-il ses sollicitations, & voulut-il interposer son autorité spirituelle, en faveur de l'Empereur, qui, faisant alors la guerre en Italie aux Sarasins, ne pouvoit pas veiller par lui-même à ses intérêts ; en vain l'Impératrice *Angilberge* alla-t-elle négocier avec *Louis le Germanique*. Tout cela n'obtint des deux Usurpateurs, que des promesses d'une restitution, qui ne se fit jamais.

ROIS
de Provence
ou
de Bourgogne
Cisjurane.

CHARLE, troisième fils de l'Empereur *Lothaire* est fait Roi de Provence par son Père en 855 ; & meurt, sans enfans, en 863. *Lothaire* lui donna, sous le nom de *Roïaume de Provence*, les Provinces situées entre les Alpes, le Rhône & la Méditerranée, lesquelles faisoient partie de l'ancien Roïaume des Bourguignons.

Suivant les *Annales de S. Bertin*, l'Empereur *Louis II* se fit céder par *Charle*, en 878 une partie de ce que le Roïaume de Provence avoit de plus utiles.

Tant d'excès occasionèrent souvent des plaintes au Pape de la part des Evêques, des Magistrats & des Particuliers.

Nicolas I, aiant inutilement averti *Jean* plusieurs fois, par ses Lettres & par ses Agens, de changer de conduite, le fit citer au Concile, qu'il tint à Rome en 860. *Jean*, qui prétendoit être indépendant du Souverain Pontife, refusa de comparoître ; & le Concile l'excommunia. L'Archevêque alla sur le champ implorer la protection de l'Empereur *Louis II*, qui voulut bien, à sa prière, envoïer, l'année suivante (861) des Commissaires parler au Pape en sa faveur. *Nicolas*, leur reprochant d'être en liaison avec un Excommunié, leur répondit seulement, « Que *Jean* » n'avoit qu'à se » présenter au » Concile indiqué » pour le mois de » Novembre de » cette année, a» fin d'y répondre » sur tous les chefs » dont on l'accu» soit ».

Des Sénateurs de Ravenne & des Députés de plusieurs Villes de l'Emilie aiant alors supplié le Pape de venir lui-même à Ravenne, pour réparer le mal qui s'étoit fait ; *Nico-*

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le desir de voir une Ville aussi singulière que la leur, l'y conduit avec l'Impératrice *Angilberge*. Les Doges *Pierre* & *Jean*, venus à sa rencontre jusqu'à Brondolo, lui rendent tous les honeurs dus à sa Dignité. L'Empereur en témoigne sa reconnoissance, en levant des Fonts un Fils du Doge *Jean*.

Le Tibre se déborde, & cause à Rome de grands domages. Une peste très meurtrière suit l'inondation.

C'est peut être en cette année que *Pierre*, qui s'étoit assuré la Principauté de Salerne en faisant empoisoner le jeune Prince *Sicon*, dont il étoit le Tuteur & le Collègue, renouvelle le Traité d'Alliance avec *Adelgise II*, Prince de Bènevent; & se met à la tête des troupes unies des deux Principautés, pour en chasser les Sarasins de Bari. Ceux-ci viènent à sa rencontre, & sont d'abord mis en fuite : mais leur Corps de réserve fond sur les Chretiens, qui poursuivoient en désordre les Fuiards; & les contraint de fuir à leur tour, après avoir perdu beaucoup de monde. Ils se répandent ensuite dans les deux Principautés, en sortent avec un butin considérable, & vont ravager le Territoire de Naple.

857.

Les Normans font une décente en Italie : mais ils y font peu de dégât.

860.

L'Empereur étant à Spolète, il s'élève une sédition dans la Ville ou dans le voisinage; & les Rebelles demandent du secours au Prince de Bènevent. *Louis* ravage les terres de ces deux Villes. Il remporte aussi dans le Frioul quelques victoires sur les Esclavons. Ses armes ne sont pas moins heureuses contre ses nouveaux Sujets du Roiaume de Provence, qui s'étoient révoltés sous la conduite du Comte

Un *Testament* d'*Anspert*, Archevêque de Milan, est daté du 11 de Novembre 879, la *première année du Règne de Charle en Italie*. Ce fut donc entre le 16 d'Octobre & le 11 de Novembre 879, que *Charle* fut proclamé Roi par la Diète générale, c'est à dire Collègue & Successeur de son frère *Carloman*, avant la mort duquel il fut couronné Roi à Milan, le 6 de Janvier 880.

Ce Prince avoit l'ame droite; ses intentions étoient bones; il ne manquoit pas de valeur : mais il avoit peu d'esprit; & n'étoit doué d'aucune des qualités, qui font un Roi. La réunion en sa personne de toute la Monarchie de *Charlemagne* ne servit qu'à mètre sa foiblesse dans un plus grand jour. Incapable de gouverner par lui-même, il n'agissoit qu'au gré de ses Ministres; & les choisissoit mal. *Liutward*, Evêque de Verceil, & le Comte *Wickbert*, qu'il honora de toute sa confiance, étoient aussi mal-honêtes gens, que Ministres mal-habiles. Ils le déshonorèrent, en lui faisant conclure des Traités hon-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

après l'occasion parut belle à l'ambitieux Evêque *Athanase II.* Il ameuta sans peine une Faction ; se saisit de *Sergius ;* lui fit crever les yeux ; & l'envoïa prisonnier à Rome, où, quelques années après, ce Prince mourut misérablement.

ATHANASE,

Evêque de Naple, usurpe le Duché sur son frère *Sergius II,* en 877; & meurt vraisemblablement en 900.

La Conjuration formée contre *Sergius* fut l'effet des manœuvres secrètes de quelques Ministres de la Cour de Rome. On n'en sauroit douter, en voïant *Jean VIII,* dans une *Lètre* du mois de Novembre 877, dire à l'Evêque *Athanase,* devenu Duc : *Nous rendons d'innombrables actions de graces à Votre Grandeur, que Dieu chérit ; & notre bouche apostolique vous élève justement au dessus de tous par des éloges que vous mérités, en agissant selon la parole du Seigneur, qui dit :* Si votre œil vous scandalise, arrachés-le & jetés-le loin de vous. *Vous avés vu votre Frère persécuter l'Eglise, en Impie ;*

PAPES.

de l'Empereur son Frère ; & fit demander au Pape, qu'il le reçut à Rome pour s'expliquer avec lui. *Nicolas* refusa d'y consentir jusqu'à ce que *Lothaire* eût réparé le scandale, en se soûmetant aux Sentences prononcées contre lui.

Le 25 d'Octobre 866, vingt Evêques des Etats de *Lothaire* & de *Charle le Chauve* s'assemblèrent à Trèves pour examiner le procès de *Waldrade* : mais ils en renvoïèrent le Jugement au Pape, qui mourut quelques mois après.

ADRIEN II,

Prêtre, Cardinal du Titre de *S. Marcel,* élu quelques jours après la mort de *Nicolas I,* à la fin d'Avril 867, & consacré, l'on ne sait pas quel jour, meurt au mois de Novembre, ou peut-être plustôt, en 872.

L'Empereur *Louis* avoit à Rome des Commissaires, lorsque *Nicolas* mourut : mais ils ne furent point appellés à l'élection de son successeur. Ils s'en plaignirent come d'un attentat aux droits de l'Empereur. On leur répondit, « Que l'usage é-» toit de procéder » sans retarde-» ment à l'élec-» tion du Pape,

PRINCES contemporains.

vence avoit, par rapport à l'Italie, en deça du mont Jura ; ce qui comprenoit Genève, Lausane, & Sion, capitale du Valais, avec leurs Evêchés, leurs Monastères & leurs Comtés.

Charle languissoit depuis longtems, lorsqu'il mourut en 863. *Louis,* son frère, qui se tenoit aux aguets, vole en Provence ; & met dans ses intérêts les principaux Seigneurs de ce Roiaume. Son autre frère *Lothaire* s'y rend aussi, pour faire valoir ses droits. Les Seigneurs les engagent à se retirer l'un & l'autre, pour laisser aux Etats la liberté de juger la validité de leurs prétentions. Quelque tems après, les deux Frères font un Traité par lequel la plus grande partie du Roiaume este à *Charle.*

Quand il fut mort, *Charle le Chauve* s'en empara.

BOSON,

en 877 Duc, en 879 Roi de Provence, meurt le 11 de Janvier 887.

Il étoit frère de l'Impératrice *Richilde,* seconde femme de *Charle le Chauve,* qui le créa Duc de Milan, dès qu'il eut été proclamé Roi d'Italie, & couronné Empereur ; & qui, par les gra-

SAVANS & Illustres.

las se rendit à leurs prières, remit par tout le bon ordre, & fit rendre à chacun ce dont on l'avoit dépouillé.

L'Archevêque voulut une seconde fois avoir recours à l'Empereur à Pavie : mais ni *Liutward,* Evêque de cette Ville, ni le Clergé, ni le Peuple ne voulurent communiquer avec lui. L'Empereur même refusa de le voir, & lui fit dire, « Qu'il » faloit qu'il s'hu-» miliat devant le » Pape, dont les » Empereurs eux-» mêmes, ainsi que » tous les autres » Fidèles, respec-» toient la puissan-» ce ». *Jean* s'intrigua cependant si bien, qu'il obtint que deux Commissaires Impériaux l'accompagneroient à Rome. Ces Commissaires se présentèrent en effet au Pape, que leurs sollicitations ne purent ébranler. L'Archevêque comprit enfin qu'il n'avoit point à prendre d'autre parti, que de se soumètre.

Il comparut trois jours de suite devant le Concile, composé de 72 Evêques de la Campanie, de la Toscane, de la Pentapole & de l'Emilie. Convaincu de tout ce dont on l'accusoit, excepté du crime d'Hérésie, il fut rétabli dans ses fonctions,

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avenement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Hubert, qu'il avoit comblé de bienfaits. *Conrad*, qu'il envoie en Provence, les bat dans une occasion, où leur Chef périt.

Pendant que *Landon*, Seigneur de Capoue, devenu Paralitique, gardoit le lit, *Sergius I*, Duc de Naple, ne respectant pas assés les Traités d'Alliance qui l'unissoient aux Capouans, leur déclare la guerre. *Adémaire*, Prince de Salerne, prête quelques troupes à *Sergius*, dont les fils *Gregoire* & *Césaire* s'avancent pour mètre le siége devant Capoue. Le jeune *Landon*, chargé du Gouvernement durant la maladie de son Père, fond sur eux avec tant d'impétuosité, qu'il les met en fuite; & leur fait 800 prisoniers, du nombre desquels est *Césaire* lui même.

Les Normans viènent au Printems en Italie. Ils entrent par l'Arno dans la Toscane; & ravagent les Territoires de Pise & de quelques autres Villes, qu'ils mètent à contribution.

Durant l'hiver de cette année la terre fut couverte d'une prodigieuse quantité de nége; & la gelée fut si forte, qu'elle brûla toutes les semences & les vignes, & que le vin se glaça dans les toneaux. Les *Annales de Fulde* ajoutent que la mer fut prise en quelques endroits; & que l'on porta les denrées & les marchandises sur des charètes à Venise, où l'on n'avoit jamais abordé qu'avec des barques. La même chose est arrivée depuis en 1709.

862.

Les Sarasins de Bari font le dégât dans les Principautés de Bènevent & de Salerne. Les Troupes Françoises, qu'on avoit appellées, s'en retournent sans en être venues aux mains avec les Infidéles; ce qui force *Adelgise II* à leur promètre un subside annuel.

teux, en le tirant plusieurs fois d'embaras par des perfidies, en lui faisant commètre de fréquentes injustices; ce qui le fit mépriser également des François, des Allemans & des Italiens.

Arnoul, Duc de Carinthie, se mit en 887 à la tête des Mécontens; fit assembler une Diète à Tribur dans le Diocèse de Maience; & poussa les choses si loin, que *Charle* fut dépose d'un commun consentement des Allemans & des François. Les Italiens ne prirent aucune part à ce qui se fit dans cette Diète. *Charle* fut en même tems dépouillé de tous ses biens, & réduit à l'indigence. Abandonè de tout le monde, il ne subsista que des aumônes de l'Archevêque de Maience.

Le chagrin, qu'il eut de son état, acheva d'affoiblir sa tête, & ruina sa santé. Ce fut un bonheur pour lui de ne pas survivre longtems à ses disgraces.

Il mourut âgé de 56 ans, le 13 de Janvier 888, dans une Ile du Rhin; & fut enterré dans l'Abbaie de Reichnau sur le Lac de Constance.

Come du vivant

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ne pas aller au Seigneur par le droit chemin ; oser témérairement, ainsi qu'un autre Holopherne, *attaquer l'héritage sacré de* Jesus-Christ, *notre Dieu ; déchirer d'une manière sacrilége la succession de vos Pères. Ainsi, le jugeant indigne de posséder une aussi grande Dignité, vous avés eu soin de le frapper des traits de la vangeance divine ; & vous n'avés pas épargné votre propre sang, pour obéir au Seigneur, qui dit:* Quiconque aime son Père, sa Mère & son Frère plus que moi, n'est pas digne de moi. *C'est ce qui nous fait connoître que vous serés en tout digne de Dieu, puisque votre Sainteté, par un dévoument fidèle, n'a pas craint de retrancher & de jeter loin de votre corps un membre, que la cangrène infectoit depuis longtems. C'est par là que le juste jugement de Dieu s'est éxécuté sur ceux qui, gouvernant jusqu'ici Naple suivant leur propre esprit, & non suivant l'esprit de Dieu, causoient, au dedans, au dehors, une infinité de scandales, mêtoient le trouble par tout, commêtoient des homi-*

PAPES.

» laquelle n'avoit » pas coûtume de » se faire en pré- » sence des Com- » missaires du Prin- » ce ; & qu'on é- » toit seulement » obligé d'en de- » mander la con- » firmation ». Les Commissaires furent satisfaits de cette défaite ; & *Louis* confirma l'élection d'*Adrien*.

L'espérance, qu'on avoit conçue de ce Pape, fut remplie par ses vertus ; par ses actions utiles, non seulement au Saint Siége, mais à l'Eglise universelle ; par sa magnificence envers les Eglises de ses Etats ; & par sa libéralité pour les Pauvres.

C'est par lui, que finit le recueil des *Vies des Papes*, compilé par *Anastase le Bibliothécaire*.

Adrien étoit marié, lorsqu'il avoit embrassé l'état Ecclésiastique ; & sa femme *Stéphanie* vivoit encore, lorsqu'il fut fait Pape. Ils avoient alors une Fille en âge d'être mariée. Vers le commencement de 868, elle fut fiancée avec un jeune homme d'une des plus nobles familles de Rome.

Ce Cardinal *Anastase*, que *Léon IV* avoit déposé dans un Concile en 853 ; & qu'*Adrien*, dans les premiers jours de son Pontificat,

PRINCES contemporains.

ces qu'il lui fit, le mit en état de se rendre Souverain dans la suite.

La Princesse *Hermengarde*, fille unique de l'Empereur *Louis II* & la plus riche héritière qui fut en Europe, s'étoit, aussitôt après la mort de son Père en 874, retirée, du consentement de l'Impératrice *Angilberge* sa mère, à la Cour de *Bérenger*, Duc & Marquis de Frioul, dont la mère *Gisèle* étoit sa Grand'tante. *Boson*, qui comptoit sur toute la faveur de l'Empereur son Beaufrère, se débarassa, dit-on, de sa Femme en l'empoisonant, afin de pouvoir augmenter sa fortune, en épousant *Hermengarde*. *Bérenger* ne fit pas difficulté de prêter les mains aux projets de *Boson*, son ami : mais, s'il vouloit bien disposer la Princesse à consentir d'en être Femme, il ne vouloit pas que l'Impératrice douairière eût à lui reprocher d'avoir trahi sa confiance & celle de sa Fille. Ainsi *Boson*, secrètement d'accord avec lui, se transporte en 877 à Tréviſe, sous prétexte du service de l'Empereur ; enlève *Hermengarde* ; & l'amène en Lombardie dans le tems que le Pape *Jean VIII*, l'Empereur *Charle le*

SAVANS & Illustres.

à condition, « De » venir tous les » deux ans à Ro- » me, à moins qu'il » n'en fût empê- » ché par mala- » die, ou que le Pa- » pe ne l'en dis- » pensât : De ne » consacrer dans » l'Emilie aucun » Evêque, qui » n'eût pas été lé- » gitimement élu » par le Clergé & » le Peuple, & » dont le Pape » n'eût pas con- » firmé l'élection » par ses Lettres : » De ne point em- » pêcher ces Evê- » ques de venir » à Rome toutes » les fois qu'ils le » voudroient ; & » de n'exiger d'eux » aucun argent, » que celui que les » Loix lui permè- » toient de deman- » der : De ne s'em- » parer d'aucun » bien apparte- » nant à des Par- » ticuliers, à quel- » que titre qu'ils » le possédassent ; » ou de le char- » ger d'aucune » servitude, sans » en avoir obte- » nu le droit par » un Jugement en » forme, ou du » Pape, ou de son » Nonce, ou du » Juge Ecclésias- » tique de Raven- » ne : Enfin de » restituer tout ce » qu'il avoit usur- » pé sur l'Eglise de » Rome & sur des » Particuliers ».

Jean, après cette disgrace, se contint durant quelques années : mais ensuite il parût avoir dessein de

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

863.

Les Courses des mêmes Sarasins mètent l'Empereur dans la nécessité de passer une partie de l'année dans la Principauté de Bènevent, où l'on avoit imploré son secours.

865.

Maleport, Gastalde de Télèse, & *Wandepert*, Gastalde de Boiano, deux Places du Duché de Bènevent, aiant uni leurs Troupes à celles du Comte *Lambert*, fils de *Gui 1*, Duc de Spolète, & de *Guérard* ou *Gérard*, Comte de Marsi, fondent sur les Sarasins, qui s'en retournoient à Bari, chargés de butin enlevé dans les Territoires de Naple & de Capoue : mais ceux-ci se défendent avec tant de courage, que les Chretiens sont batus. Il en périt un grand nombre dans le combat; & les Sarasins massacrent les prisoniers, qui n'étoient pas en moindre nombre. Les deux Gastaldes & le Comte *Guérard* restent sur le champ de bataille. Les Vainqueurs pillent & ruinent toute la Principauté de Bènevent, à la réserve des principales Villes. Celles de Supino, d'Isernia, de Boiano, d'Alife & de Télèse, & le Château de Vénafre sont entièrement détruits. Le Monastère de S. Vincent de Volturne est pillé. Le Trésor de l'Eglise, que l'on avoit enfoui dans la terre, est découvert & pris; & les Moines ne sauvent du feu leurs bâtimens, qu'en donant 3000 écus d'or. Ils ne sont eux-même à l'abri de la mort ou de l'esclavage, que parcequ'ils s'étoient renfermés dans une Forteresse, qu'ils avoient depuis peu bâtie à côté de leur Monastère. Les Sarasins s'étant avancés jusqu'à Téano, *Berthaire*, Abbé du Mont-Cassin, en rachète les Terres par une contribution de 3000 écus d'or. Il avoit mis en sureté son Eglise & son Monastère par une enceinte de murailles très de son Père, il avoit fait concevoir d'assés grandes espérances, qui s'étoient soûtenues, lorsqu'il n'étoit que Roi d'Allemagne; on done pour cause de la foiblesse, qu'il montra dans la suite, une incision, qui lui fut faite à la tête à l'occasion d'une blessure.

Les *Annales de Fulde*, publiées par *Freeherus*, parlent de la disgrace de ce Prince come d'une abdication volontaire, pour ne plus s'occuper que de son salut; & disent, « Qu'à sa mort, » plusieurs personnes virent le » Ciel ouvert; ce » qui montroit évidemment que » ce Prince, mépriſé des homes » qui l'avoient dépouillé des Dignités de la Terre, avoit été » jugé digne d'être Citoien du » Ciel ».

Réginon dans sa *Chronique* en parle plus raisonablement. *Ce fut*, dit-il, *un Prince très chretien; craignant Dieu, dont il observoit les Commandemens de tout son cœur; obéissant très pieusement aux Loix de l'Eglise; faisant de grandes aumônes; s'occupant sans cesse de la Prière & du chant*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

cides, faisoient arracher des yeux. C'est par là que l'injustice cesse de dominer; que le péché prend fin; & qu'un home de la Maison du Seigneur va prendre, avec la crainte de Dieu devant les yeux, connoissance de tout; & gouverner, come un digne Pasteur, le Peuple de Jesus-Christ *en toute justice & sainteté, en toute vérité & mansuétude; & non, come un mercénaire, l'abandoner ou le perdre.*

Le Pape dit plus bas: *Après avoir doné toutes les Mancoses* (espèce de Monoie) *que nous avions promises, nous vous en devons 1500, que nous vous envoierons sans faute, ou pour le commencement du Carême, ou pour le jour de Pâque.* Il écrivit en même tems aux Napolitains, « pour » les louer de tout » ce qu'ils avoient » fait, & pour » leur promètre » de l'argent ». C'étoit sans doute le prix de leur révolte contre *Sergius.*

Jule-César Capaccio, qui, dans le I Liv. de son *Histoire de Naple*, rapporte la *Lètre*, dont j'ai traduit quelques lignes, s'écrie ensuite:

PAPES.

avoit eu la facilité de rétablir, avoit un frère, qui se nomoit *Eleuthère*; lequel, s'étant épris de la Fille du Pape, la dégoûta du mariage, qu'elle devoit contracter, & l'enleva. Le Pape la retira des mains du Ravisseur; ce qui mit celui-ci dans une fureur si grande, qu'il alla dans la maison de *Stéphanie*, & tua la Mère & la Fille. Les Officiers de Justice le saisirent & le mirent en prison.

Arsène, père d'*Anastase* & d'*Eleuthère*, alla sur le champ implorer la protection de l'Empereur *Louis*, & surtout celle de l'Impératrice *Angilberge*, à qui l'or étoit plus cher que la justice: mais la mort d'*Arsène*, survenue quelques jours après son arrivée à la Cour, la laissa jouir des présens, qu'elle en avoit reçus; & la dispensa des injustices, auxquelles elle devoit se prêter. Elle en fit une cependant, en ce qu'aiant prévenu l'Empereur, ce ne fut qu'à force de sollicitations, qu'*Adrien* obtint des Commissaires, qui jugèrent *Eleuthère* suivant les Loix Romaines, & le condamnèrent à mort.

Le Pape étoit Seigneur de Rome; & les Officiers de sa Justice auroient dû connoître des

PRINCES contemporains.

Chauve, & l'Impératrice *Richilde* venoient d'arriver à Verceil. Le mariage de *Boson* & d'*Hermengarde* se fit dans cette Ville; & leurs nôces, furent célèbrées, aux dépens de l'Empereur & de l'Impératrice, avec une magnificence extraordinaire. En considération de ce mariage, *Charle* fit *Boson*, non pas Roi come on l'a prétendu mal à propos, mais Duc de Provence.

C'est à tort que les *Annales de S. Bertin* placent le mariage d'*Hermengarde* en 876. L'Impératrice *Angilberge*, qui, dès 875, s'étoit retirée au Monastère de Ste. *Julie* de Bresci, fit, au mois de Mars 877, son testament, par lequel elle donoit au Monastère de *S. Sixte*, dont elle étoit Fondatrice, une grande quantité de ces Terres, qui portoient alors en Italie le nom de *Courts*. L'Hôpital qu'elle avoit fait batir pour les Voiageurs & les Malades à côté de ce Monastère, recevoit d'elle d'autres biens très considérables; & ces Legs étoient faits *pour le remède & le rachat de l'ame du très elément Empereur, son Maître & Seigneur, & de la sienne.* Elle se réservoit, sa vie durant, le Patronat & le

SAVANS & Illustres.

se brouiller avec la Cour de Rome. Il attira dans Ravenne une troupe de Brigands, que le Pape *Jean VIII* avoit excommuniés. Ils y commirent beaucoup de désordres; pillèrent les maisons de ceux qui montroient le plus d'attachement au Pape; & forcèrent le Capitaine des portes d'en remètre tous les soirs les clefs à l'Archevêque, au lieu de les porter au principal Officier du Pape. C'est ce que l'on apprend d'une *Lètre* de *Jean VIII*, écrite en 872 à l'Impératrice *Angilberge*: mais par une autre *Lètre* de l'an 878; adressée par le même Pape à l'Archevêque *Jean*, il paroît que ce Prélat avoit fait cesser tout sujet de plainte, & qu'il vivoit en bone intelligence avec la Cour de Rome.

PIERRE DE SICILE, vivoit encore vers 880.

Il étoit Sicilien, come son surnom le fait voir, & d'une illustre naissance.

En 870, il fut Ambassadeur de l'Empereur *Basile* en Arménie, pour l'échange des prisoniers de guerre.

Il est Auteur d'une *Histoire de l'origine, du progrès & de la dé-*

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fortes, garnies de tours d'espace en espace. Il avoit aussi fait commencer & fortifier au pied de la Montagne une Ville, qui s'appelle aujourd'hui San-Germano.

Landulf, Evêque de Capoue, lequel en 861 avoit usurpé cette Souveraineté sur son Neveu *Landon le Jeune*, fils du Comte *Landon* son frère, se voïant inquiété par les fils de *Pandon*, son autre frère, rappelle les autres fils du Comte *Landon*, qu'il avoit chassés. Ces Cousins germains, qu'il arme les uns contre les autres, se font la guerre : mais, s'appercevant bientôt que leurs intérêts au fond étoient les mêmes, ils se reconcilient & rentrent ensemble dans Capoue. L'Evêque-Comte, par ses menées, ne tarde pas à resemer la division entre eux ; & se maintient dans son usurpation, en fomentant leurs querèles, & trompant sans cesse également *Adelgise II*, Prince de Bénevent, & *Waifre*, Prince de Salerne, quoiqu'il eût reconnu pour son Souverain ce dernier, qui véritablement étoit le Suzerain de Capoue.

866.

Le Prince de Bénevent & l'Evêque Comte de Capoue, demandent du secours à l'Empereur contre les Sarasins. *Louis* entre avec toutes ses troupes dans la Principauté de Bénevent ; & l'Evêque de Capoue le vient joindre avec les siènes, qui, come elles avoient fait d'autres fois, désertent par pelotons. L'Evêque, feignant de n'avoir aucune part à leur désertion, reste seul auprès de l'Empereur, qui justement irrité de cette indigne manœuvre, songe à se précautioner contre des Amis incertains, avant d'attaquer des Ennemis déclarés ; &, sans se laisser toucher ou séduire par les excuses ou par les artifices de l'Evêque, il va mètre devant Capoue un siége, qui dure trois mois, & qui coûte aux habitans la des-

des Pseaumes ; ne se lassant jamais de chanter les louanges de Dieu ; se rapportant de tout à la Providence divine, en laquelle il mètoit toute son espérance. Voila quelle fut la cause de tant de succès, qui firent son bonheur ; & le rendirent en peu de tems, sans peine, sans combat, sans aucune contradiction, possesseur des Roïaumes des François, que ses prédécesseurs avoient acquis au prix de beaucoup de fatigues & de sang. Si, vers la fin de sa vie, il fut privé de ses Dignités & dépouillé de tous ses biens ; ce fut, come nous le croïons, une épreuve, qui devoit servir, non seulement à le purifier : mais, ce qui sans doute est une plus grande grace, à montrer combien il étoit agréable à Dieu ; car on dit qu'en effet il supporta son malheur avec une extrême patience ; & qu'il ne rendit pas moins de graces à Dieu dans l'infortune, qu'il n'avoit fait dans la prospérité. C'est ce qui nous assure qu'il a déja reçu la Courone de vie, que Dieu destine à ceux qu'il aime, ou que certaine-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

L'inconſtance des choſes humaines fit changer de face à tout. Eh! De quoi le mauvais Cœur & le mauvais Eſprit peuvent-ils s'occuper, ſi ce n'eſt du mal? Athanaſe, *Evêque & Duc, devint un Tiran. Croira-t-on que toutes les louanges du Pape ſe convertirent en anathêmes? Guidé par ſon avarice,* Athanaſe *renouvella l'alliance avec les Sarafins, leur accorda près de Naple une habitation; & ne ſe fit pas ſcrupule de partager avec eux le butin, qu'ils enlevoient, non ſeulement des Territoires de Bénevent, de Salerne & de Capoue, mais auſſi du Duché de Rome.*

Tous les Hiſtoriens de Naple, ſuivis par *Ughelli*, placent la mort de cet Evêque-Duc en 895: mais l'Abbé *Muratori*, ſur une conjecture ſuffiſamment fondée, la recule juſqu'en 900.

✠

DUCS de Gaëte.

DOCIBILIS

étoit Duc & Conſul en 877, lorſque le Pape *Jean VIII* vint à Gaëte; & l'étoit encore en 883.

Gaëte avoit eu

PAPES.

affaires criminelles, ſuppoſé que les Empereurs ne s'en fuſſent pas réſervé la connoiſſance. Mais ici le Pape étoit Partie; &, ſelon le Droit Féodal, l'affaire devoit être jugée par le Suzerain. Il faut d'ailleurs obſerver que la Souveraineté des Papes ſur Rome étoit aſſés bornée; & que, ſous les Empereurs François, les principaux Citoiens, & ſur-tout les Chefs de la Nobleſſe, étoient les *Homes*, c'eſt à dire les *Vaſſaux directs de l'Empereur* (*Homines Imperiales*). C'eſt ce que nous apprend un Ecrivain du ſiècle ſuivant, *Eutrope*, Prêtre Lombard, dans ſon Ouvrage, *De l'Empire Romain.*

Come le Cardinal *Anaſtaſe* étoit en fuite, & qu'il étoit fortement ſoupçoné d'avoir été l'inſtigateur de tout ce que ſon Frère avoit fait; le Concile, qui ſe tint le 12 d'Octobre 868, l'excomunia juſqu'à ce qu'il ſe fut préſenté pour répondre aux chefs d'accuſation intentés contre lui.

Dans ce même Concile, *Adrien II* approuva le rétabliſſement de S. *Ignace* ſur le Siége de Conſtantinople; & condamna tout ce que le faux Patriarche *Photius* avoit fait.

PRINCES contemporains.

Gouvernement du Monaſtère & de l'Hôpital: mais elle ordonoit, »qu'après ſa mort, »ſi ſa fille *Hermengarde* avoit »pris le voile, »elle lui ſuccédât. »roit au Gouvernement du Monaſtère & de »l'Hopital; &, »ſuppoſé qu'elle »ne fut pas Religieuſe, elle lui »défendoit d'aliénér en quoi que »ce fit les diſpoſitions, qu'elle »faiſoit en faveur »du Monaſtère & »de l'Hôpital». *Jean VIII* confirma ce Teſtament par une *Bulle* du 1 d'Août de la même année 877. En Avril 885, le Pape *Adrien III* tint à Rome un Concile, où ſe trouvèrent, outre les Evêques du Patriarchat de Rome, ceux de Pavie, de Reggio, de Modène, de Mantoue, de Vérone & de Verceil. Du conſentement de ces derniers come Parties intéreſſées, le Pape & le Concile confirmèrent de nouveau toutes les Donations faites par *Angilberge* au même Monaſtère de S. Sixte. La *Bulle d'Adrien*, qui nous fait connoître ce Concile, dont l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ne parle point, eſt du 17 d'Avril de la même année 885.

Hermengarde, courageuſe, & fière,

SAVANS & Illuſtres.

cadence des Manichéens. Le Jéſuite *Raderus* l'a fait imprimer en 1604 à Ingolſtad.

BERTHAIRE, ou BERTHIER,

Abbé du Mont-Caſſin, meurt le 4 de Septembre 883.

Il étoit François, & même appartenoit à la Famille Roïale. Il ſe retira fort jeune, au Mont-Caſſin; & s'y fit ſi généralement eſtimer, que vers 857 les Moines, d'un conſentement unanime, l'élurent Abbé.

Son prédéceſſeur l'avoit envoïé pluſieurs fois en France demander à *Louis le Débonaire* des ſecours contre les Sarafins.

Ce fur lui, qui, lorſqu'il fut Abbé, fit fortifier le Monaſtère du Mont-Caſſin, & commencer la Ville de San-Germano. Ces précautions n'empêchèrent pas les Sarafins de pénétrer en 883 juſqu'au Monaſtère. Ils entrèrent dans l'Egliſe; tuèrent *Berthaire*, qui priоit au pied d'un Autel; maſſacrèrent preſque tous les Moines; pillèrent & brûlèrent le Monaſtère.

Le Cardinal *Baronius*, d'après *Léon d'Oſtie*, place la mort de cet Abbé le 4 de Septembre 884. *Er-*

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

truction de tout leur territoire. Come il refuſoit conſtamment de leur accorder une Capitulation; ils ſe rendent à diſcrétion au Comte *Lambert*, fils de *Gui I*, Duc de Spolète; & ce Comte les traite avec la dernière rigueur. *Louis* ſe tranſporte enſuite à Salerne, où *Waifre* le reçoit come ſon Souverain. La Ville d'Amalfi lui fait les mêmes honeurs. Il va de là prendre les bains de Pouzzole; &, ſur la fin de l'année, il vient à Bènevent, où le Prince *Adelgiſe* le reçoit avec une magnificence extraordinaire. L'Empereur, dont les forces êtoient conſidérablement diminuées par les pertes, qu'il avoit faites au ſiége de Capoue, & par les Garniſons, qu'il avoit laiſſées dans cette Ville, dans Amalfi, dans Salerne, & dans d'autres Places, ſe voit hors d'état de rien entreprendre contre des Ennemis d'autant plus braves, qu'ils êtoient enhardis par une ſuite de ſuccès. Il prend donc la réſolution d'emploïer à les détruire toutes les forces de l'Italie; &, par un *Edit* qu'il publie à cet effet, « il fait prendre les armes à » tous ceux qui ſe trouvoient en état de ſervir. Les uns de» voient le joindre dans la Principauté de Bènevent au mois » de Mars de l'année ſuivante; les autres, reſter à la défenſe » de leurs Villes & des côtes de la mer. Quiconque avoit » aſſés de meubles pour païer l'Amande impoſée par les Loix » à l'Homicide, êtoit tenu de ſe rendre à l'Armée; & les » Pauvres, qui poſsèdoient la valeur de dix écus d'or, de» voient ſervir dans les Garniſons & ſur le bord de la mer. » Qui poſsèdoit moins de dix écus d'or, en êtoit exemt. De » pluſieurs Frères, le plus jeune, ou le plus foible, devoit » reſter ſeul avec leur Père; les autres devoient marcher. Il » faloit que deux Frères, vivans enſemble, allaſſent tous deux. » S'ils êtoient trois, le moins propre à la guerre pouvoit reſ» ter à la maiſon. Les Comtes & les Gaſtaldes ne pouvoient » exemter perſone, ſi ce n'eſt un ſeul Domeſtique pour eux » & deux pour leurs Femmes, à peine de perdre leurs *Honeurs*, » c'eſt à dire leurs Fiefs. La même peine êtoit prononcée » contre les Evêques, les Abbés & les Abbeſſes, qui ne fe» roient pas marcher tous leurs Vaſſaux; & ceux de ces Vaſ» ſaux, qui ne marcheroient pas, devoient perdre leurs Fiefs

ment il la recevra bientôt.

La *Chronique* d'*Herman Contract* dit, « Que dans » le tems quelques» uns crurent qu'il » êtoit mort étran» glé par un de » ſes Domeſti» ques ». On croioit apparemment qu'*Arnoul* avoit hâté la mort de *Charle*, pour n'être point inquiété dans ſes uſurpations.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ſes Ducs particuliers dès le tems des Exarques. Ces Ducs ſe rendirent independans vers le tems du rétabliſſement de l'Empire d'Occident. L'Hiſtoire ne nous en fait connoître aucun avant *Docibilis*, dont elle ne nous apprend que ce que j'en dis ſous les années 877 & 883.

DUCS d'Amalfi.

MARINI I, dit L'ANCIEN, étoit Duc en 771. On ignore le tems de ſa mort.

La Ville d'Amalfi dépendoit originairement du Duché de Naple. Les Princes de Bénevent en avoient enſuite été maîtres. A peu près vers le tems de la diviſion de cette Principauté, ceux d'Amalfi s'étant remis en liberté, ſe gouvernèrent par eux-même, aiant à leur tête des *Préfets*, ou *Gouverneurs*, qui ne l'étoient qu'un an. Le dernier de ces Préfets fut le Duc de Naple *Sergius II.* Son gouvernement déplut; & l'on mit en ſa place *Marin*, qui fut le premier Duc, mais on ignore en quelle année.

PAPES.

Lothaire, Roi de Lorraine, à qui *Nicolas I* n'avoit pas voulu permettre de venir à Rome, ſe perſuada que le grand âge & la bonté naturelle d'*Adrien* le rendroient moins inexorable que ſon prédeceſſeur; & qu'à force de préſens, il l'engageroit à diſſoudre ſon mariage avec *Thietberge*, & même à réhabiliter celui qu'il avoit contracté, contre tout droit, avec *Waldrade*. Il vint pour cet effet en Italie dans le mois de Juin 869, eſpérant que l'autorité de l'Empereur ſon Frère, ſur le Pape ſon Vaſſal, contribueroit beaucoup à lui faire obtenir ce qu'il deſiroit. *Louis*, qui faiſoit le ſiége de *Bari*, lui fit dire à Benevent de s'en retourner, & d'attendre un tems plus favorable. *Lothaire* ne laiſſa pas d'aller au Camp devant Bari. Ses prières, & ſes préſens firent agir l'Impératrice, qui força l'Empereur de demander au Pape une entrevue au Mont-Caſſin.

Lothaire y fit au Pape de magnifiques préſens, qui furent acceptés: mais *Adrien* ne conſentit à rien, qui fut abſolument contraire aux Canons. Vaincu par les prières de l'Impératrice, il accorda ſeulement la

PRINCES contemporains.

n'eut pas pluſtôt épouſé *Boſon*, qu'elle ne ceſſa de lui dire, « Qu'une » Princeſſe come » elle, Fille d'un » Empereur d'Occident, & ci-devant fiancée au » Fils d'un Empereur d'Orient, » ne pouvoit pas » toujours vivre » ſans être Reine, » & ſans avoir un » Roi pour Mari ». *Boſon*, ſuffiſamment excité par ſa propre ambition, profite de l'embaras, où les jeunes Rois de France, *Louis* & *Carloman*, ſe trouvoient en 879 par la déclaration de guerre de *Louis*, Roi de Saxe. Il exécute enfin un projet, formé depuis du tems de concert avec le Pape *Jean VIII.* Il gagne la pluſpart des Evêques & des Seigneurs de ſon Duché de Provence, en leur promètant des Bénéfices & des Fiefs. Il en intimide d'autres par ſes menaces; & les aſſemble tous à Mantale près de Vienne. *Roſtagge*, Archevêque d'Arle & Vicaire Apoſtolique, préſide à l'Aſſemblée. *Boſon* eſt élu Roi d'un conſentement unanime; & les Evêques le couronent.

Tel eſt le commencement du *Roiaume d'Arle* ou *de Provence*, ou *de Bourgogne Ciſjurane*. Ce Roiaume fut compo-

SAVANS & Illuſtres.

kempert la met auſſi dans la même année: mais on voit par différens Monumens qu'*Angélaire*, qui fut ſon ſucceſſeur & qui fit rebâtir le Monaſtère, étoit Abbé dans le mois de Mai, Indiction II, c'eſt à dire 884; cette Indiction courant depuis le 1 de Septembre 883.

Il reſte de *Berthaire* des *Homélies*, des *Traités de Grammaire* & *de Médecine*, & quelques *Poëſies*.

ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE.

Abbé d'un Monaſtère de Rome, Cardinal Prêtre, & Bibliothécaire de l'Egliſe Romaine, meurt en 886.

Il fut Ambaſſadeur de *Louis II* à Conſtantinople en 869 avec les Comtes *Ewrhard* & *Suppon*, pour y traiter du mariage d'*Hermengarde*, fille de cet Empereur, avec le fils aîné de l'Empereur *Baſile*. *Anaſtaſe*, en même tems, fut préſent à la derniere Seſſion du VIIIe Concile général, qui ſe tenoit alors à Conſtantinople.

En 871, il fut envoié par *Adrien II* Légat à Naple, pour faire rétablir dans ſon Siége le S. Evêque *Athanaſe*, qu'avoit chaſſé ſon neveu

» & leurs Biens Allodiaux. Des Evêques & des Comtes étoient » només Commissaires dans chacun des grands Gouvernemens, » pour y faire exécuter cet *Edit* ».

867.

Au commencement du printems, l'Empereur assemble toutes ses troupes à Nocera dans la Pouille, & se propose d'assiéger Bari : mais les Sarasins viènent l'attaquer, & taillent en pièces une partie de son armée. *Louis*, ne se trouvant plus assés de forces pour exterminer les Infidèles, a recours à son frère *Lothaire*, Roi de Lorraine, qui passe aussitôt les monts avec un gros Corps de Troupes, & remporte plusieurs petits avantages sur les Sarasins, en même tems que l'Empereur a de son côté divers succès. Mais il ne paroît pas que les deux Frères se soient mis en état de rien entreprendre de considérable, en joignant leurs troupes; & peut-être *Lothaire* repassa-t-il les monts, avant la fin de la Campagne.

Dans les premiers jours de Septembre, les Romains font ordoner le Pape *Adrien II*, sans avoir demandé le consentement de l'Empereur, ni même invité les Commissaires, qu'il avoit à Rome, à se trouver à l'élection. Le Comte *Lambert*, nouvellement Duc de Spolète, qui vraisemblablement étoit un de ces Commissaires, n'avoit pas attendu que le nouveau Pape eût été consacré, pour punir les Romains de leur attentat contre les Droits de l'Empereur. Il avoit fait entrer dans la Ville des troupes, qui l'avoient traitée come une Place emportée d'assaut; & ce n'avoit été qu'après cette Expédition militaire que les Commissaires avoient reçu les excuses des Romains. Ceux-ci portent des plaintes à l'Empereur du traitement, qu'on leur avoit fait. L'Empereur approuve le choix d'*Adrien II* : mais il ne paroît pas qu'il ait témoigné du mécontentement de la conduite de *Lambert*.

868.

Louis enlève aux Sarasins Mutara, qu'il brûle; & Venose & Canose, dans lesquelles il met des Garnisons. Peut-être prend-il aussi la Ville d'Orsa. Du moins son armée se présente aux portes. C'est tout ce que l'on sauroit de cette Campagne, sans une *Lètre* d'*Adrien II*, écrite le 12 de Février à *Louis le Germanique*, laquelle done lieu de soupçoner qu'avant la fin de l'hiver, *Louis* avoit commencé le siége de Bari. Le Pape le

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Il s'associa son Fils, dont je vais parler.

SERGIUS I, associé par son Père au Duché, règne avec lui 14 ans ; & n'est pas longtems Duc après son Père.

Tout ce que je trouve sur ce sujet, c'est qu'après que le Père & le Fils eurent été Ducs ensemble 14 ans, les Amalfitains crevèrent les yeux à *Sergius*, & l'exilèrent à Naple. Il faloit que *Marin* fût mort depuis quelque tems, puisqu'il n'est point parlé de lui dans cette révolution.

MAUR, est élu Duc en la place de *Sergius I:* mais on ignore en quelle année. On ne sait pas non plus quand il mourut, ou quand il cessa d'être Duc.

PULCHARIS, étoit Duc d'*Amalfi* en 877 & 879. Je parle de lui sous ces années : mais je n'ai point trouvé quand il avoit commencé d'être Duc, & quand il cessa de l'être.

DUCS de Frioul, *MARQUIS* de Tréviſe.

VACANCE DU DUCHÉ, depuis 828, jusque vers 846.

PAPES.

Communion à *Lothaire ;* & là lui dona dans une Messe, qu'il célèbra solemnellement : mais ce fut après l'avoir fait jurer, ainsi que les Seigneurs de sa suite, « Qu'il s'étoit soûmis aux » Jugemens de *Nicolas*, en s'abstenant de tout » commerce illégitime avec *Waldrade* » ; & lui faisant promettre, « Qu'il s'en abstiendroit à l'avenir ». Le Pape étant de retour à Rome, *Lothaire* y vint. On ne lui fit aucuns honeurs. Il visita le Tombeau de S. *Pierre* : mais il ne put obtenir du Pape que, le Dimanche suivant, il dît une Messe solemnelle en sa présence. *Adrien* & *Lothaire* dinèrent ensemble au Palais de Latran ; & le Pape fit au Roi quelques présens, entre autres d'une Palme benite : mais il chargea *Formose*, Evêque de Porto, d'aller, avec un autre Evêque, s'informer à fond de la conduite de *Lothaire*, afin de procéder dans cette affaire, suivant les règles de la Justice.

Lothaire étant allé de Rome à Lucque, y tomba malade, avec presque toute sa suite, d'une fièvre maligne. Voïant mourir chaque jour

PRINCES contemporains.

se de la Provence, du Daufiné, de la Savoie, du Lionois, & de quelques Comtés en Bourgogne.

Que la chose se soit faite de concert avec *Jean VIII*, on en a la preuve dans une *Lètre* que ce Pape écrivit à *Boson* la même année 879, avant l'Assemblée de Mantale. *Le dessein*, lui dit-il, *que, par la grace de Dieu, nous avons secrètement conçu, lorsque nous étions ensemble à Troies* (en 878), *nous le conservons constamment dans notre cœur apostolique, come une espèce de trésor, que nous cachons avec soin ; &, si nous vivons, nous souhaitons d'employer, autant qu'il est en nous, tous nos efforts à l'exécuter. C'est pourquoi, si Votre Excellence le juge à propos, il est tems à présent que vous le conduisiés à sa fin.*

On verra dans cet Ouvrage que *Jean VIII* avoit dessein de faire *Boson*, Roi d'Italie, & de le couroner Empereur. Il est à présumer qu'ils étoient convenus que celui-ci commenceroit par se rendre indépendant en Provence, afin que les Italiens s'empressassent de l'élire Roi, quand ils le verroient maître d'un assés vaste Etat, & capable par ses propres forces de leur être utile.

SAVANS & Illustres.

le Duc *Sergius II.* Il ne put réussir dans sa Négociation ; &, se servant de son autorité de Légat, il excommunia *Sergius* & les Napolitains.

Anastase étoit un home habile dans les Affaires, & sa-savant d'ailleurs pour son siècle. Il parloit avec une égale facilité le Grec & le Latin.

Il a fait plusieurs Ouvrages, entre autres une *Vie de S. Denis l'Aréopagite*, qu'il a traduite du Grec de *Méthodius*. Il envoïa cette Traduction à *Charle le Chauve* en 876.

Mais la plus grande célébrité d'*Anastase* vient de sa collection des *Vies des Papes*. Elle commence à *S. Pierre* & finit à *Nicolas I*. Les premières *Vies* jusqu'au Pape *Libère* ne sont certainement pas d'*Anastase*. Dans des Manuscrits qui lui sont antérieurs & qui sont du tems de *Charlemagne*, l'Auteur ou le Compilateur est appellé *Damase*. De celles qui suivent, *Anastase* peut en avoir fait quelques-unes : mais en général, elles sont de différentes mains.

loue dans cette *Lètre*, « de ce qu'il combat les ennemis du » Nom Chretien, sans être arrêté par les fatigues, la cha- » leur ni la gelée; de ce que ses armes ont considérablement » affoibli les Infidèles; & de ce qu'il a rétabli le calme & la » tranquillité dans tous les païs circonvoisins ». Pour cette raison il ordone à *Louis le Germanique*, « de ne rien entre- » prendre sur les Etats de l'Empereur, ni sur ceux du Roi » *Lothaire*; & le menace, en cas de désobéissance, d'user » contre lui de tout son pouvoir ». Une semblable *Lètre*, écrite à *Charle le Chauve*, servit à le contenir.

869.

Il se fait un Traité d'Alliance entre l'Empereur *Basile* & l'Empereur *Louis*, « à condition que *Basile* attaquera les Sa- » rasins par mer, tandis que *Louis* les combatra sur terre; » & que celui-ci donera sa fille *Hermengarde* en mariage à » *Léon*, fils de *Basile* ». Pendant que *Louis* presse le siége de Bari par terre, une Flote Grèque de 200 voiles, quelques-uns disent de 400, vient assiéger cette Ville par mer. Une partie de cette Flote devoit conduire *Hermengarde* à Constantinople: mais des raisons, sur lesquelles l'Histoire se taît, empêchant *Louis* de remètre sa Fille à l'Amiral Grec, qui devoit la recevoir de lui, cet Amiral abandone le siége, & se retire à Corinthe. *Louis*, obligé de convertir le siége en blocus, se retire au commencement de l'hiver. Les Sarasins tombent sur son arrièregarde, & lui prènent 2000 chevaux, avec lesquels ils vont au Mont-Gargan piller l'Eglise de S. Michel.

870.

L'Empereur continue le siége de Bari, qu'il pousse avec tant d'ardeur & de précaution, que les Assiégés, perdant toute espérance de secours, demandent plus d'une fois à capituler: mais *Louis* veut qu'ils se rendent à discrétion. Cependant plusieurs petits Corps de Sarasins ravagent la partie de la Calabre dépendante de l'Empire Grec. Les Peuples, ne recevant point de secours de Constantinople, ont recours à *Louis*, auquel ils offrent de le reconnoître pour Souverain, & de lui païer tribut. Des Troupes, qu'il leur envoie, batent trois Généraux Sarasins. D'autres troupes, ou peut-être les mêmes, commandées par les Evêques *Oschise* & *Gariard* & par *Otton*, Comte de Bergame, tombent sur d'autres Sarasins, rassem-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

EBHERARD
ou
EBHWRARD,

que l'on croit fils du Duc *Hunrok* ou *Henri I*, eſt fait Duc de Frioul & Marquis de Tréviſe, vers 846, par l'Empereur *Lothaire*, ſon beaufrère. Il meurt en 865 ou 869.

Les ſavans Bénédictins, Auteurs de l'*Hiſtoire littéraire de la France*, en ont fait un Article dans leur V^e. Tome; & ne le qualifient que *Comte de Frioul*. Ils diſent que quelques Auteurs le ſurnoment *de Ciſoin*. En effet dans un petit Poëme en Vers Hexamétres, imprimé dans le *Spicilége* de D. Luc *Dachery*, lequel a pour titre *De Sanſto Evrardo*, ce Prince eſt nomé dans le premier Vers *Evrardus Ciſonienſis*.

De ce qu'*Ebherard* eſt ſurnomé *de Ciſoin*, les Auteurs, que je viens de citer, concluent qu'il paroit être né dans ce lieu du Diocèſe de Tournai. L'on ſait très certainement qu'*Ebherard*, qui devoit être d'une famille Lombarde, poſſédoit de grands biens dans la Germanie inférieure, dont la Belgique faiſoit partie. En parlant de ſon fils *Bérenger*, dans la VIe. *Epoque*, Col. des *Emper. d'Occid.* je parlerai de leur origine.

Sa femme *Giſèle* & lui fondérent à Ciſoin une Collégiale de Clercs, à laquelle ils firent de grands biens. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans l'Egliſe de cette Collégiale. Nous avons une ancienne *Himne*, qui s'y chantoit, dans laquelle *Ebherard*, *Giſèle* & leur fille *Alaïs*,

PAPES.

quelqu'un des ſiens, il ſe fit tranſporter à Plaiſance, où, le 10 d'Août, il mourut, ſans témoigner, dit-on, aucun deſir ſincère de ſatisfaire à ce que ſa conſcience & l'Egliſe exigeoient. Son corps fut inhumé ſans aucune cérémonie dans l'Egliſe de S. *Antonin* hors des murs de la Ville.

La Reine *Thietberge* fit don à cette Egliſe de pluſieurs Terres, afin qu'on priât Dieu pour l'ame du Roi ſon Epoux; & qu'on en célébrat à perpétuité l'Anniverſaire. Enſuite elle prit le voile à Mets dans le Monaſtère de Ste *Clodoſinde*, ou *Cloſine*, &, quelques années après, elle en mourut Abbeſſe.

JEAN VIII.

Archidiacre de l'Egliſe de Rome, élu, ſuivant la coutume, auſſitôt après la mort d'*Adrien II*, eſt conſacré, diſent les *Annales de St. Bertin*, le 14 de Décembre 872; & meurt le 15 ou le 16 de Décembre 882.

Il ſe livroit aux Affaires Eccléſiaſtiques & Politiques avec une ardeur infatigable: mais il manioit les unes & les autres avec plus d'adreſſe peut-être, qu'il n'étoit bienſéant pour un Pape.

On lui reproche d'avoir uſé trop légérement de l'Excommunication; & l'on refuſe de lui pardonner d'avoir, le premier, rendu fréquent l'uſage des Interdits locaux.

En 879, à la priere de l'Empereur *Baſile*, il admit à ſa communion *Photius*, nouvellement remonté ſur le Siége Patriarchal de Conſtantinople. Le Cardinal *Baronius* excuſe la facilité de *Jean* à cet égard: mais, en même tems, il ne

PRINCES contemporains.

Louis & *Carloman*, ni les Princes de la Branche Germanique ne pardonérent pas à *Boſon*, nouveau Roi de Bourgogne-Ciſjurane, ſon uſurpation: mais ſon extrême habileté le maintint ſur le Trône, malgré tout ce que l'on fit pour l'en précipiter.

ROIS d'Angleterre.

ETHELWOLF,

depuis 838, meurt en 857.

ROI de Kent, &c.

ADELSTAN,

fils naturel d'*Ethelwolf*, eſt fait *Roi de Kent, d'Eſſex & de Suſſex* par ſon Père en 841; & meurt en 852.

Ethelwolf, en faiſant *Adelſtan* Roi, ſe réſerva le Domaine ſuprême ſur les Etats, qu'il lui cédoit.

Pendant le règne de ce Prince, les Danois ſe répandirent en très grand nombre dans les Campagnes d'Angleterre. Ils les ravagérent; & ruinérent pluſieurs Villes. *Adelſtan* ſe mit avec ſon Père à la tête d'une armée formidable, & tailla les Danois en pièces. Il ne ſurvécut guére à cette victoire, qui fut principalement le fruit de ſa valeur.

ROI de Weſſex,
enſuite d'Angleterre.

ETHELBALD,

l'aîné des quatre Fils légitimes d'*Ethelwolf*, le force en 852 de le faire *Roi de Weſſex*. Il devient *Roi d'Angleterre* en 857; & meurt en 860.

Monté ſur le Trône par un crime, il s'y rendit

blés dans une vallée pour y faire la moisson ; les taillent presque tous en pièces ; & délivrent un grand nombre d'Esclaves Chretiens. Sur la nouvelle de ce désastre, *Cincim*, qui commandoit les Sarasins dans la Ville d'Amantée, vient attaquer les Chretiens, qui le mènent en fuite, & le poursuivent jusqu'aux portes de la Ville. Bientôt après, on est informé par des Espions, que le même *Cincim*, à la tête d'un renfort considérable venu de Sicile, s'avançoit au secours de Bari, dans le dessein de surprendre les Chretiens, le jour même de Noël ; comtant que l'attention aux devoirs de la piété les empêcheroit d'être sur leurs gardes. L'Empereur ordone à ses troupes d'entendre la Messe & de communier avant le jour. Il marche ensuite aux Ennemis qui prènent la fuite, après avoir fait une grande perte. Le siége de Bari continuoit toujours, par la mauvaise foi de *Sergius II*, Duc de Naple, qui s'étoit allié secrètement avec les Sarasins. L'*Anonime de Salerne* rapporte une *Lètre* de *Louis* à *Basile*, par laquelle on voit, « Que les Napolitains fournissoient aux Sarasins des armes, des vivres & d'autres secours : Qu'ils les transportoient dans leurs vaisseaux par tout le long des côtes de l'Empire : Qu'ils alloient souvent avec eux piller en cachète les frontières du Territoire appartenant au Prince des Apôtres, en sorte qu'il sembloit que Naple fût devenue Palerme ou l'Afrique : Que lorsque les Troupes Impériales poursuivoient quelques bandes de Sarasins, ceux-ci n'avoient pas besoin de repasser en Sicile ; qu'ils trouvoient un asile assuré dans Naple ; qu'ils y restoient aussi longtems qu'il leur plaisoit ; & qu'ils en sortoient, lorsqu'on y pensoit le moins, pour recommencer leurs ravages ». Come l'expulsion des Sarasins hors d'Italie intéressoit l'Empire Grec, & que le Duc de Naple étoit Sujet, ou du moins Vassal tributaire de cet Empire ; *Sergius* n'avoit pas laissé de fournir un petit nombre de troupes à l'Empereur *Louis* : mais elles avoient seulement paru dans quelques assauts. Elles étoient ensuite restées, sans rien faire ; & bientôt elles s'étoient en retournées, malgré tout ce que l'on avoit fait pour les retenir.

871.

APRÈS un siége, que le peu de bone foi des Grecs avoit fait durer près de quatre ans, *Louis* emporte enfin Bari d'assaut le 3 de Février. Tous les Sarasins sont passés au fil de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

c'eſt à dire *Adélaïde*, ſont invoqués comme Saints.

L'Hiſtoire littéraire de la France met la mort d'*Ebherard* en 874. C'eſt une erreur. Il paroît par une *Charte* de *Giſèle*, en date du 15 d'Avril de la XXIXe année de *Charle le Chauve*, c'eſt à dire de 869, qu'elle étoit veuve depuis un an, & peut-être deux.

Cette *Giſèle* étoit, comme je l'ai dit ailleurs, fille de *Louis le Débonaire* & de *Judith*, ſa ſeconde femme. *Ebherard* en eut, entre autres Enfans, deux Fils, qui furent ſucceſſivement Ducs & Marquis de Frioul.

L'Empereur *Lothaire I* rétablit, en faveur de ſon beaufrère *Ebherard*, le Duché de Frioul & le Marquiſat de Tréviſe, afin d'en réunir toutes les forces contre les Eſclavons, qui déſoloient cette Province.

Aubert le Mire & *l'Hiſtorien des Châtelains de l'Ile*, ont fait imprimer le Teſtament d'*Ebherard*, dans lequel on trouve le dénombrement de ſa Bibliothèque, qui, bien que peu nombreuſe, étoit riche & bone pour le tems. Ce Teſtament, que ces deux Auteurs croient ſans raiſon une pièce ſuppoſée, & que D. *Luc Dachery*, depuis a fait réimprimer plus correct, eſt daté de la XXIVe année de l'Empereur *Louis*, que les deux premiers Editeurs ont pris pour *Louis le Débonaire*, ce qui ſans doute leur a fait paroître la Pièce fauſſe. Cet Empereur *Louis* eſt *Louis II*; & ſa XXIVe année tombe à l'an 868 ou 869, ſuivant que l'on comte, ou de l'an 844, qu'il fut déclaré Roi d'Italie par ſon Père *Lothaire*.

PAPES.

peut s'empêcher de dire beaucoup de mal de ce Pape; & s'imagine que ſa trop grande condécendance pour *Photius*, eſt la véritable origine de la fable de la *Papeſſe Jeanne*. Cette Imagination n'eſt guère moins extravagante que la fable même. *Il ne manque pas d'Ecrivains, qui, blâmant*, dit *Muratori*, T. V, p. 139, *la rigueur de ces Papes, qui ne veulent, dans les affaires difficiles, admettre aucun tempérament, croient que* Jean VIII *agit avec ſageſſe, en approuvant le rétabliſſement de* Photius, *au mépris de toutes les conditions & de toutes les reſtrictions mentionées dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.*

Jean mourut très malheureuſement. Un de ſes Parens l'avoit empoiſoné par un breuvage. Cet homme & ſes complices, qui n'en vouloient pas moins à la ſuprême Dignité de *Jean* pour l'un d'entre eux, qu'à ſes tréſors pour eux tous, s'imaginant qu'il pouvoit vivre encore plus qu'ils ne ſouhaitoient, le frapèrent ſur la tête à coups de marteau juſqu'à ce qu'il expirât. L'auteur de cet aſſaſſinat ſacrilége, effraïé des cris du Peuple qui s'aſſembloit, tomba mort, ſans être frapé ni bleſſé par perſone.

C'eſt ainſi que les *Annales de Fulde* racontent la mort de *Jean VIII*: mais, en voïant que *Marin I*, ſon ſucceſſeur, ne ſe mit point en peine de rechercher ou de punir les Meurtriers, on eſt tenté de douter de la vérité de ce récit, fort ſuſpect d'ailleurs par l'eſpèce de merveilleux, qu'il attache à la mort de l'Auteur du complot. D'un

PRINCES contemporains.

odieux par ſes vices. La pluſpart des Hiſtoriens s'accordent à n'en dire que du mal. Les Moines, auxquels il avoit fait de grands biens, l'ont comblé de louanges.

Il épouſa *Judith*, veuve de ſon Père & fille de *Charle le Chauve*, Roi de France: mais il ne faut les traiter ni l'un ni l'autre d'inceſtueux. *Judith* avoit été fiancée ſi jeune avec *Ethelwolf*, que le mariage n'avoit point été célébré ni conſommé.

ROI de Kent, *enſuite* d'Angleterre.

ETHELBERT, ſecond fils légitime d'*Ethelwolf*, eſt *Roi de Kent, d'Eſſex & de Suſſex* en 857, à la mort de ſon Père. Il devient *Roi d'Angleterre* en 860, par la mort d'*Ethelbald* ſon frère aîné; règne en tout 8 à 9 ans; & meurt en 866.

Auſſitôt après le Couronement de ce Prince, les Danois vinrent faire des courſes en Angleterre. Ils pénètrèrent juſqu'à Wincheſter, Capitale du Weſſex, & la réduiſirent en cendres. Ils revinrent, ſur la fin de l'automne, ſe poſter dans l'Ile de Thanet, à deſſein de rentrer au printems en Angleterre. Pour les renvoïer chés eux, *Ethelbert* leur offrit de l'argent. Ils le prirent; & ſe jetèrent ſur le païs de Kent, ſans qu'on pût s'oppoſer à leurs ravages. Cette perfidie ranima le courage d'*Ethelbert*. Il leva des troupes. Les Danois intimidés ſe rembarquèrent en hâte avec tout leur butin.

Ethelbert laiſſa deux Fils, qui ne lui ſuccédè-

l'épée; & leur Commandant, qui s'étoit retiré dans une forte tour, se rend au Prince *Adelgise II*, à condition d'avoir la vie sauve en reconnoissance d'avoir respecté l'honneur d'une Fille de ce Prince, qu'il avoit en ôtage. *Adelgise* contracta bientôt avec ce Commandant une amitié, qui produisit de funestes effets. *Constantin Porphirogénète*, dans la *Vie* de l'Empereur *Basile*, son aieul, dit, « Qu'en cette année la » Ville de Bari vint, avec tout son Territoire, au pouvoir » des Romains, c'est à dire des Grecs ». C'est une fausseté. Les Grecs ne rentrèrent en possession de Bari, qu'après la mort de *Louis*.

Cette Ville fut à peine prise, que *Louis* envoïa son armée commencer le siége de Tarente. Ce fut pendant ce nouveau siége, qu'il reçut une *Lètre* de l'Empereur *Basile*, qui, loin de le féliciter sur ses heureux succès, « se plaignoit de ce » qu'il prenoit le titre d'*Empereur des Romains* & celui de » *Basileus* (1), come si ce dernier n'eût appartenu qu'au seul » Empereur Grec. Il prétendoit que *Louis* devoit uniquement » se faire appeller *Empereur des François*. Il lui reprochoit » ensuite de ce que, pendant que les Grecs faisoient des efforts » incroïables pour se rendre maîtres de Bari, les François » êtoient restés enfermés dans leur Camp, & n'avoient songé » qu'à se divertir ». *Louis* répondit par la *Lètre* que l'*Anonime de Salerne* rapporte, & que j'ai déja citée. *Si*, dit-il, *nous n'êtions pas* Empereur des Romains, *nous ne serions pas* Empereur des François. *C'est des* Romains, *que nous avons reçu le Titre & la Dignité d'*Empereur. *C'est chés eux, que ce comble d'honeur & ce nom ont pris naissance. Nous avons été chargés par Dieu même du Gouvernement de cette Nation & de cette Ville, & du soin de défendre & de mètre en honeur la Mère de toutes les Eglises de Dieu. C'est de là que les Auteurs de notre Race ont tenu l'autorité, d'abord de* ROI, *puis d'*EMPEREUR. Après avoir lu ces paroles, dira-t-on qu'en répondant aux Empereurs Grecs, qui lui disputoient le titre d'Empereur, LOUIS *répondit assés mal, & n'allègua que la possession* (2)? Pouvoit-il mieux se défendre qu'en exposant

(1) Ce mot Grec n'est pas tout à fait rendu par celui de *Roi*. Sa veritable signification, sur-tout dans le siècle dont il s'agit, est un *Souverain absolu dont la Courone ne relève d'aucun autre Prince*. C'est pour cela que les Grecs donoient ce titre à leurs Empereurs.

(2) Abregé chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne. *Edit. de Paris*, p. 45.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

re, ou de 845 qu'il fut sacré par le Pape. *Ebherard*, dans la même année qu'il fit son testament, mourut à *Mussiaſtre*, Maison de campagne du Comté de Trévise. *Hunrok II*, son fils & son successeur, fit porter son corps à Cisoin à la prière de *Gisèle*, come on l'apprend d'une Charte de cette Princesse du mois de Juillet 875.

Le Chapitre de Cisoin, fondé par *Ebherard* & *Gisèle*, devint en 1129 un Chapitre régulier sous la Règle de S. *Augustin*.

HUNROK,
ou
HENRI II,

fils aîné d'*Ebherard*, lui succède en 868 ou 869, & meurt vers 874.

BÉRENGER,

second fils d'*Ebherard* & successeur de son frère *Hunrok II*, étoit Duc en 875. Il mourut Empereur & Roi d'Italie en 924.

***

DUCS de Spolète.

GUI I,

François d'origine, est fait Duc de Spolète vraisemblablement en 838; & meurt, ou cesse d'être Duc, vers la fin de 866.

Il est certain que ce fut lui qui fit lever, en 843, le siége de Bénevent, que faisoit *Siconulf*, Prince de Salerne, son beaufrère. Je rapporte en son lieu ce fait tel que le raconte *Erkempert*, auquel il faut s'en tenir.

L'*Anonime de Salerne*, qui se plaît à débiter des fables, fait de l'Histoire autre côté, si, laissant à part cette circonstance, on fait attention que *Jean* avoit dans Rome beaucoup d'Ennemis puissans, qu'il avoit excommuniés, & dont la Faction prévalut après sa mort, on ne s'étonera pas de voir ses Assassins rester impunis.

MARIN I,
nomé par quelques-uns
MARTIN II,

est élu peu de jours après la mort de *Jean VIII*, en Décembre 882; & consacré, come l'on croit, le 23 du même mois. Il meurt vraisemblablement au mois de Mai 884.

On ignore si son élection fut approuvée par l'Empereur *Charle le Gras*. L'état des affaires pourroit bien avoir été cause que l'on se fût hâté de doner un successeur à *Jean VIII*, pour éviter les inconvéniens d'une longue Vacance.

Les *Annales de Fulde* disent que *Marin* étoit Archidiacre de l'Eglise de Rome, lorsqu'il fut élu Pape. Dans une *Lètre d'Etiène V*, il est dit que *Marin* étoit Evêque: mais *Etiène* n'ajoute pas de quel Siége.

C'étoit un Home de mérite, que ses prédécesseurs avoient employé dans des Légations importantes, dont il s'étoit tiré toujours avec honeur. Il s'étoit sur-tout opposé fortement aux diverses entreprises de *Photius*, qu'il ne voulut jamais, lorsqu'il fut Pape, reconnoître pour légitime Patriarche de Constantinople. Ce fut pourquoi l'Empereur *Basile*, devenu le protecteur & l'ami de *Photius*, refusa de reconnoître *Marin* pour

rent point, parcequ'*Ethelwolf*, par son Testament, avoit appellé ses quatre Fils légitimes, l'un après l'autre, à la Courone.

ETHELRED I,

troisième fils légitime d'*Ethelwolf*, succède en 866 à son frère *Ethelbert*, & meurt en 872.

Rapin-Thoyras dit que *le règne d'*Ethelred *fut court & infortuné. Depuis le jour*, continue-t-il, *que ce Prince parvint à la Courone, jusqu'à sa mort, les Danois ne laissèrent pas l'Angleterre un seul moment en repos. Ils commencèrent à l'attaquer par le Northumberland, dont ils s'emparèrent enfin. Ils continuèrent par l'Est-Anglie, qu'ils subjuguèrent aussi. Enfin, après avoir ravagé la Mercie, ils entrèrent dans le Wessex. Malgré la valeur d'*Ethelred, *il eut le chagrin de les laisser, en mourant, au milieu de son Roïaume, & en état d'en achever bientôt la conquête.*

Ecbert, en soûmètant les Roïaumes Anglois de Northumberland, d'Est-Anglie & de Mercie, leur avoit laissé des Rois, ses Vassaux & ses Tributaires. Depuis la mort d'*Ethelwolf*, l'autorité des Rois de Wessex ou d'Angleterre, occupés à se défendre contre les Danois, s'étoit fort affoiblie dans ces trois Roïaumes.

Les Northumbres, étant les plus éloignés, s'étoient affranchis de la servitude; & les Factions, qui les avoient si longtems divisés, s'étoient enfin accordées à mètre *Osbert* sur le Trône. Ce Prince auroit pu rétablir le Northumberland dans son ancième splendeur,

en deux mots la vérité des faits? Mais on peut lui reprocher d'avoir été mal instruit de l'Histoire de son Bisaieul *Charlemagne*. Ce ne fut point au Pape, ce ne fut point aux Romains, ce fut à son épée que ce Prince dut le nom de *Roi des Lombards* ou d'*Italie*. Ce fut au concours du Pape & des Romains qu'il dut le titre d'*Empereur*. *Louis* repoussle ensuite avec vigueur le reproche, que *Basile* faisoit aux François de s'être mal comportés au siége de Bari. « Loin que » les Grecs eussent contribué quelque chose à la prise de cette » Ville; ils n'avoient fait qu'une vaine parade de courage » dans un ou deux assauts, & s'étoient ensuite déshonorés, » en s'en retournant, sans rien dire, dans leur païs ». Ce reproche tomboit sur le mauvais procédé de la Flote Grèque envoïée par *Basile* pour assiéger Bari par mer, & sur la conduite des Napolitains & des autres Grecs d'Italie. *Louis* ajoutoit, « Qu'il étoit certain au contraire que les François, loin » de songer à se divertir, avoient eux seuls pris Bari ». Dévoilant ensuite les manœuvres des Grecs, « il se plaignoit de » ce que le Patrice *Nicetas*, chargé de veiller avec une flote » à la sureté de la Mer Adriatique, avoit ravagé plusieurs en» droits de l'Esclavonie Françoise, sous prétexte que les Es» clavons avoient volé les Légats du Pape, qui revenoient » de Constantinople sur les Vaisseaux de *Basile* ». Il paroît par la manière, dont *Louis* s'exprime, que les Esclavons, par qui les Légats avoient été volés, n'étoient pas ses sujets; que *Nicetas* avoit puni ces Pirates, & qu'il avoit repris tout ce qu'ils avoient enlevé. *Louis* se plaint en effet amèrement « de ce que les Légats avoient été si mal escortés, & de ce » que, depuis le tems, on ne leur avoit rien rendu de ce qui » leur avoit été pris; de ce que plusieurs Châteaux de sa » domination avoient été pillés par *Nicetas*, de ce que les » Territoires en avoient été ravagés, & les habitans, malgré » leur innocence, emmenés en esclavage; procédé d'autant » plus criant, qu'alors même ces Esclavons, sujets de *Louis*, » travailloient au bien commun, & bouchoient avec leurs Na» vires le Port de Bari; ce qu'ils n'auroient eu garde de faire, » s'ils avoient prévu que l'on profiteroit de leur absence pour » aller, contre tout droit, piller & détruire leurs habitations ». Il ajoute, « Que, si *Basile* ne done pas ses ordres pour les » dédomager, il ne tardera pas lui-même à tirer une juste » vangeance du tort qu'on leur a fait ». On voit par là que

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de ce siége, un véritable Roman. Selon lui, *Siconulf*, voulant assiéger Bénevent, demanda du secours à *Gui*, son beau-frère, qui commandoit en Toscane.

Il faut observer, & je l'ai déja dit, que dans ces tems on regardoit l'Ombrie, où le Duché de Spolète est situé, come faisant partie de la Toscane ; & plusieurs Ecrivains d'alors donent aux *Ducs de Spolète* le titre de *Ducs de Toscane*.

Pendant que les Armées de *Siconulf* & de *Gui I* assiégeoient Bénevent, un Soldat de Salerne, appellant un Sentinelle de Bénevent, lui dit : *Que fait votre Forgeron ?* Il faisoit allusion à ce que le Prince *Radelgise* s'étoit amusé dans sa jeunesse à travailler d'Oféverie. Le Sentinelle répondit : *Il forge une paire de Ciseaux pour tondre votre Clere ;* ce qui tomboit sur ce que *Siconulf*, quelques années auparavant, avoit été forcé par le Prince *Sicard*, son frère, de se faire ordoner Diacre.

Gui, faisant un jour le tour des murailles de Bénevent avec un seul Ecuier, fut remarqué par *Apollafar*, qui commandoit une troupe de Sarasins à la solde de *Radelgise* ; & qui promit à ce Prince de lui livrer *Gui*, s'il se montroit encore aussi mal accompagné. Le lendemain *Gui* revint avec son Ecuier seul. *Apollafar* sort de la Ville avec un Ecuier seulement ; & court sur *Gui*, qu'il frape si violemment à la tête, qu'il l'étourdit & lui fait perdre connoissance. Il saisit ensuite la bride de son cheval, &

PAPES.

Pape ; & ne cessa pas d'en parler avec mépris.

ADRIEN III,

Romain, est élu Pape aussitôt après le decès de *Marin I*, en Mai 884. On ignore si *Charle le Gras* en confirma l'élection. Etant en chemin pour assister à la Diète que ce Prince avoit indiquée à Worms, il meurt, suivant *Sigonius*, le 5 de Mai 885, dans une Terre, nomée alors *Wibzachara*, située sur le bord de la *Scultenne*. C'est aujourd'hui *San-Cesario* sur le *Panaro*.

Martin le Polonois dans sa *Chronique*, *Ptolomée de Lucque* dans son *Histoire Eccléfiastique de Lucque* & quelques autres Auteurs disent qu'*Adrien III* fit un *Décret*, par lequel *il défendoit à l'Empereur de s'immiscer dans l'élection des Papes*. Le Cardinal *Baronius* ne parle point de ce *Décret*, qu'il a pris sans doute pour une fable. Beaucoup d'habiles gens en ont pensé de même.

L'élection des Papes avoit toujours été faite par le Clergé, la Noblesse & le Peuple, sans que les Empereurs d'Occident s'en mêlassent. A l'exemple des Empereurs Grecs, dont ils tenoient la place, ils exigeoient qu'on leur fît part de l'élection ; & que, jusqu'à ce qu'ils l'eussent confirmée, on suspendît la consécration de l'Elu. *Sigonius*, bien informé de cet usage, s'est contenté de dire qu'*Adrien III* avoit ordoné, *que le Pape élu pouroit être consacré, sans attendre la présence de l'Empereur, ou de ses Commissaires.* Si, come le dit *Martin le Polonois*, *Adrien* avoit ordoné *que*

PRINCES contemporains.

sans un emportement d'amour, qui lui fit violer la Femme du Comte *Bruen Buikard*. Ce Comte s'en vangea d'abord par ses intrigues, qui firent révolter les Berniciens. Ceux-ci se donèrent *Ella* pour Roi ; ce qui replongea le Northumberland dans une Guerre Civile, que les deux Rois soûtinrent avec un égal avantage.

Ensuite *Bruen*, croïant sa vengeance imparfaite tant qu'*Osbert* posséderoit le Roïaume de Déire, passe en Danemarc ; & porte *Ivar*, l'un des Rois de ce Païs, à doner du secours aux Berniciens. *Ivar* avoit lui-même à vanger la mort de *Regnier*, son Père. Ce dernier, dans une décente sur les côtes de Northumberland, avoit été fait prisonier ; & les Berniciens, du consentement d'*Ella*, l'avoient jeté dans une fosse pleine de Serpens, où ce Prince avoit péri misérablement.

Ivar, cachant son véritable dessein, entre, accompagné d'*Ubba*, son frère, & conduit par *Bruen*, dans l'Humber avec une flote nombreuse, & répand la terreur dans toute l'Angleterre.

Osbert traite avec *Ella*, son ennemi, qui, pour son propre intérêt, consent à s'unir avec lui contre les Danois : mais *Osbert*, au lieu de s'enfermer dans Yorck, dont les Danois auroient été fort embarassés de faire le siége, alla, sans attendre la jonction d'*Ella*, leur présenter la bataille. Ses troupes, animées par son courage, fondirent avec tant d'impétuosité sur les Ennemis, qu'elles les mirent en désordre : mais ceux-ci, s'étant ralliés, repoussèrent à leur

toute l'Istrie & quelque portion des Côtes de la Dalmatie dépendoient alors de l'Empire d'Occident; ce qui d'ailleurs est prouvé par des *Chartes* & des *Inscriptions* du tems de *Lothaire* & de *Louis*. Enfin dans la même *Lètre*, l'Empereur, après avoir exposé l'indigne conduite des Napolitains, dit, « Que » depuis la prise de Bari, son armée a considérablement di» minué les forces des Sarasins de Tarente & de la Calabre; » & qu'il achevera bientôt de les écraser entièrement, si l'on » empêche qu'ils ne reçoivent des vivres par la mer, & qu'on » ne leur amène des troupes de Sicile & d'Afrique. Il prie » donc *Basile* d'envoïer une Flote capable de tenir la mer & » d'interdire l'approche de l'Italie aux Vaisseaux des Sarasins; » parceque son dessein est, après en avoir délivré la Cala» bre, d'aller, suivant leurs conventions, en nétoïer la Sicile ». Mais, les François étant alors ce qu'ils ont toujours été, c'est à dire se faisant partout souhaiter par leurs agrémens, & ne tardant pas à s'y rendre insupportables par leur conduite peu mesurée, les Lombards se dégoutèrent d'eux, les Grecs manœuvrèrent, & le projet de *Louis* échoua.

Pendant qu'une partie de son armée faisoit le siége de Tarente, ce Prince étoit à Bènevent avec sa Cour. Les troupes, qu'il avoit dans la Ville & dans le voisinage, ménageoient peu le bien & l'honeur de leurs hôtes. L'Impératrice *Angilberge*, aussi haute qu'avare, traitoit les Dames de Bènevent avec mépris; & donoit lieu de craindre qu'elle n'eût dessein de destituer *Adelgise*, pour vendre à quelque autre sa Principauté. Celui-ci, renfermant en lui-même ses secrets mécontentemens, & cherchant à soulager ses Peuples des vexations qu'ils éprouvoient de la part de ceux qu'ils avoient appellés à leur secours, prête volontiers l'oreille aux conseils de ce Commandant de Bari, son prisonier, dont il avoit fait son ami le plus intime; & se laisse séduire par les insinuations & les offres des Grecs, jaloux de la gloire des François, alarmés des succès de leurs armes, & résolus de souffrir plustôt les Sarasins en Italie, que de permètre qu'ils en fussent chassés par les François, qui leur paroissoient des hôtes & des voisins beaucoup plus dangereux. D'ailleurs, les Lombards de ces cantons, qui se regardoient, non come Sujets, mais come Vassaux du Roi d'Italie, étoient fâchés de voir entre les mains de l'Empereur plusieurs Places fortes de l'ancien Duché de Bènevent, avec lesquelles il eût aisément pu les ré-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

reprend le chemin de la Ville. L'Ecuïer de *Gui*, voïant son Maître en cet état, pique son cheval, la lance en arrêt; & va percer de part en part l'Ecuïer d'*Apollafar*. Celui-ci, pour en vanger la mort, frape avec sa lance *Gui* dans la poitrine, lui fait une legère blessure, & le renverse à terre. *Gui* reprend ses sens par cette chûte, saute sur le cheval de son Ecuïer, & poursuit *Apollafar* jusqu'à la Ville. Il retourne ensuite au Camp; & les siens, informés de ce qui lui venoit d'arriver, prènent les armes; & donnent à la Ville un assaut, qui lui coûte beaucoup de monde.

Gui, plein de ressentiment de l'affront qu'il avoit reçu, fait proposer à *Radelgise* d'engager *Siconulf* à lever le siége, s'il veut lui livrer *Apollafar* & les autres Sarasins. La proposition est acceptée. On se saisit d'*Apollafar*, pendant qu'il dormoit. On le conduit nus piés à *Gui*, qui le fait mourir.

Ceux de Bénevent offrirent ensuite de l'argent à *Gui*, pour qu'il portât *Siconulf* à faire un partage de la Principauté; ce qui se fit du consentement de *Siconulf* & de *Radelgise*. Mais ce partage, qui ne se fit qu'en 851 par l'autorité de l'Empereur *Louis II*, réfute tout le récit de l'*Anonime de Salerne*.

LAMBERT I,

étoit Duc de Spolète vers la fin de 866. Il abandone en 871 son Duché, pour échaper aux poursuites de *Louis II*, dont il avoit encouru la disgrace; & le recouvre en 876,

PAPES.

l'Empereur ne se mêleroit point de l'élection; cela ne pouvoit regarder en général que l'élection de tout Evêque; & n'avoit rien que de conforme à l'usage constant de l'Eglise. Mais, quand même *Martin* auroit parlé de *l'élection des Papes*, come le *Panvini*, qu'on ne peut pas toujours en croire sur sa parole, dit l'avoir lu dans un Manuscrit de la *Chronique* de cet Auteur, ce *Décret* d'*Adrien III* n'auroit point attaqué le droit acquis aux Empereurs d'Occident de faire suspendre la consécration des Papes, jusqu'à ce qu'ils en eussent confirmé l'élection. Au reste ce *Décret* n'est rien moins que certain; & *Martin le Polonois*, d'après qui tous les autres en ont parlé, n'est pas un Auteur assés accrédité, pour que l'on doive s'en rapporter à sa seule autorité sur quelque chose de cette importance.

Sigonius attribue au Pape *Adrien III* une autre *Décret*, fait à la prière des princes d'Italie, par lequel il ordonoit *que, l'Empereur* Charle le Gras *venant à mourir sans Fils, on déférerait la Couronne à quelqu'un des Princes d'Italie*. Aucun ancien Auteur n'a parlé de ce *Décret*, qui n'est sans doute qu'une pure imagination, que *Sigonius* avoit trouvée dans quelque Ecrit postérieur aux premières querèles des Papes avec les Empereurs Allemans.

Adrien III étant mort dans le voisinage de Nonantola, son corps fut inhumé dans l'Eglise de ce Monastère. *Une chose digne de remarque*, dit *Muratori*, T. V, p. 168, *& propre à faire connoi-*

PRINCES contemporains.

tour les Déirois, & les forcèrent de rentrer dans Yorck. *Osbert* fit des prodiges de valeur pour se resaisir de la victoire; & fit tué dans sa retraite. Yorck ouvrit ses portes aux Vainqueurs.

Quelques jours après, *Ivar* marche au devant d'*Ella*, qui se flatoit de réparer les tristes effets de l'impatience d'*Osbert*. mais les Berniciens sont mis en déroute; & suivant quelques-uns, *Ella* périt dans ce combat. Selon d'autres, il est pris, & le Prince Danois le fait écorcher vif.

Ces deux victoires rendirent *Ivar* maître de tout le Northumberland, & ne satisfirent pas son ambition. Il entra dans la Mercie. *Buthred*, qui pour lors en étoit Roi, se tenoit sur ses gardes; & s'étoit procuré le secours d'*Ethelred*, dont il étoit le beaufrère. Les armées furent assés longtems en présence, sans rien entreprendre. *Buthred* acheta la paix.

Ivar, aïant laissé son frère *Ubba* dans le Northumberland, s'embarque avec ses meilleures troupes, & va décendre dans l'Est-Anglie, où règnoit *Edmond*. *Rapin-Thoyras* dit que c'étoit *un jeune Prince plus accoûtumé aux exercices de la piété, qu'à l'exercice des armes*. Il livre bataille aux Danois, est batu, s'enfuit, & se cache dans une Eglise. On le prend; on le conduit devant *Ivar*, qui touché de sa jeunesse, offre de lui laisser son Roïaume à condition de l'homage & du tribut. Sur son refus, il le fait percer de flèches. On le regarda come Martir; & l'on a dit qu'il s'étoit fait des miracles à son tombeau.

duire à la condition de simples Sujets. *Adelgise* fait entrer dans ses vues *Waifre*, Prince de Salerne, & *Landulf*, Evêque-Comte de Capoue. Ils font de concert révolter plusieurs Villes de la Campanie, du Samnium & de la Lucanie; & ces Villes se donent, ou feignent de se doner aux Grecs, dont elles reçoivent même quelques troupes dans leur enceinte. La défection éclate pendant que *Louis* étoit hors de Bènevent. Il rassemble aussitôt ses troupes, & marche vers cette Ville. *Adelgise* vient au devant de lui; l'assure de son obéissance & de sa fidélité; proteste qu'il n'a point de part à la révolte; lui fait des présens; dissipe ses soupçons, & recouvre sa bienveillance. *Louis* marche contre les Villes rebelles, & les fait rentrer la plusparт dans le devoir. Capoue se fioit à la force de ses murailles. Il l'assiége, & ravage les environs. Les habitans, qui voient leurs terres ruinées, & qui, par l'exemple du dernier siége, sont convaincus qu'ils seront obligés de se rendre à discrétion, prient l'Evêque-Comte de faire leur paix. Ils sortent de la Ville en procession avec le corps de S. *Germain*, se jètent aux pieds de l'Empereur, & lui demandent miséricorde. Ce spectacle le touche, & le discours de *Landulf* achève de l'ébranler. Il leur fait grace, & retourne à Bènevent. *Adelgise* lui persuade de permètre à celles de ses troupes, dont la patrie n'étoit pas trop éloignée, d'aller chés elles; & de distribuer les autres dans les Villes, les Bourgs & les Villages, afin qu'elles soient plus à leur aise, & que la Ville de Bènevent soit moins foulée. *Louis* ne réserve que sa Garde; & le 25 d'Août, lorsqu'il repossoit après midi dans le Palais, *Adelgise* y court avec une foule de Conjurés. La Garde ferme les portes, & prend les armes. L'Empereur s'éveille & se met en défense. *Adelgise* fait appliquer aux portes des torches allumées. L'Empereur, l'Impératrice, leur fille *Hermengarde*, & quelques-uns de leurs Domestiques s'enferment dans une Tour très haute & très bien fortifiée, & s'y défendent trois jours. Le manque de vivres oblige l'Empereur de se rendre, & les Conjurés le mètent en prison. Une Flote Sarasine, venant d'Afrique, paroît alors à la hauteur de Salerne; & les Troupes Françoises se rassemblent de toutes parts. *Adelgise*, enrichi des dépouilles des Officiers François qui s'étoient trouvés à Bènevent, & prévoïant que les Lombards, avec les foibles secours des Grecs, pouroient difficilement se défendre contre tant d'Ennemis, remet l'Empereur en liberté

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

que l'Empereur *Charle le Chauve* le lui rend.

Il étoit le fils aîné de *Gui I.*

SUPPON II,

fait Duc en 871, après la fuite de *Lambert*, ne l'eſt que juſqu'en 876.

Il étoit fils de *Maurin*, que l'on croit le même que *Matringue*, Duc de Spolète en 824; lequel on peut croire fils de *Suppon I.* Ce dernier, étant Comte de Breſcia, fut, en 822, pourvu du Duché de Spolète.

En 869, étant premier Miniſtre de *Louis*, *Suppon II* fut Ambaſſadeur à Conſtantinople, avec le Cardinal *Anaſtaſe le Bibliothécaire.*

En 876, il fut préſent à la Diète de Pavie, dans laquelle l'Empereur *Charle le Chauve* ſe fit élire Roi d'Italie. Ce Prince rendit, la même année, le Duché de Spolète à *Lambert I*, dont il fit le frère *Gui* Duc de Camerino.

En 877 on trouve un *Suppon*, Duc de Milan, ou de Lombardie; & l'on a lieu de croire, que par ſe don de ce Duché, le Roi *Carloman* dédomagea *Suppon II* de la perte de celui de Spolète.

LAMBERT I,

rétabli en 876, meurt en 879, ou 880.

GUI II,

fils de *Lambert I*, lui ſuccède en 879, ou 880; & meurt, vraiſemblablement en la même année 880.

GUI III,

ſecond fils de *Gui I* & frère de *Lambert I*, eſt *Duc de Camerino* en 876;

PAPES.

tre l'ignorance où l'Italie étoit plongée dans ces ſiècles barbares, c'eſt que dans la ſuite les Moines de Nonantola, ſachant qu'ils avoient dans leur Egliſe le corps d'un Pape Adrien, *s'imaginèrent avec le tems que c'étoit le célèbre Papè* Adrien I... *Ils commencèrent donc à célébrer le 8 de Juillet la fête d'*Adrien III, ... *qui pourtant n'eſt reconnu pour Saint par aucun ancien Martirologe. Cette croiance remonte à pluſieurs ſiècles, come on le voit dans les Monumens rapportés par* Ughelli.... *Mais le P.* Pagi *d'abord, & depuis le P.* Jean-Baptiſte Solleri, *Jéſuite, ont démontré clairement que c'eſt* Adrien III, *& non* Adrien I, *qui repoſe, & qu'on honore dans le Monaſtère de Nonantola; ce Pape aiant, à peu de frais, obtenu de ces ſiècles barbares l'honeur de la Canoniſation.*

ETIENE V,

Prêtre Cardinal du Titre des *Quatre Saints couronés*, remplace *Adrien III* le 25 de Juillet 885, à ce que l'on croit; & meurt en 891, le 21 de Mai, ſelon les uns, le 7 d'Août ſelon les autres.

Il étoit d'une des principales Maiſons de Rome; & ſes rares vertus le faiſoient eſtimer généralement. Il eſt vraiſemblable que *Jean*, Evêque de Pavie, alors Commiſſaire Impérial à Rome, eut part à cette Election. Du moins eſt-il certain qu'il alla prendre, avec tout le Peuple, le nouveau Pape, pour le conduire au Palais de Latran. *Etène* fut conſacré le Dimanche après ſon élection.

Les *Annales de Fulde*, publiées par *Lambecius*,

PRINCES contemporains.

Le Weſſex fut enſuite en bute aux ravages d'*Ivar. Ethelred* fut le défendre; &, dans l'eſpace d'une année, il combatit neuf fois. Il périt dans la dernière action.

Voila coment les Danois s'établirent en Angleterre, dont on ne tardera pas à les voir entièrement les Maîtres.

Ethelred eut un fils, qui s'appelloit *Alfred*, & qui ne fut point Roi.

ALFRED, dit LE GRAND,

en vertu du Teſtament d'*Ethelwolf*, dont il étoit le quatrième fils légitime, ſuccède en 872 à ſon frère *Ethelred I*; & meurt en 900, agé de 52 ans.

Come il ne s'agit pas ici d'un home ordinaire, qu'il me ſoit permis de m'étendre au delà des bornes, que j'ai du me preſcrire.

Alfred règnoit à peine depuis un mois, quand les Danois, maîtres de pluſieurs Places du Weſſex, s'avancent juſqu'à Wilthon. Il marche contre eux; les combat d'abord avec avantage; & ſe voit enfin contraint de leur céder le champ de bataille. Il travaille auſſitôt à l'augmentation de ſes forces; & les Danois demandent la paix, « à » condition qu'ils ſorti- » ront du Weſſex, & » qu'*Alfred* ne ſe mêlera » pas du reſte de l'An- » gleterre ». Il y conſent; & les Danois, après avoir rançoné deux fois la Mercie, s'en emparent contre la foi des Traités.

Halfden, en 874, amène en Angleterre de nouvelles Troupes de Danois; & ſurprend, ſur la côte

le 17 de Septembre : mais en exigeant de lui, de l'Impératrice, de la Princesse *Hermengarde* & de ceux qui les accompagnoient, « Qu'ils jurent sur les saintes Reliques de ne tirer » jamais, par eux-même ou par d'autres, aucune vangeance » de ce qui s'étoit fait, & de n'entrer jamais en armes dans la » Principauté de Bènevent ». Le bruit de la prison de l'Empereur aiant bientôt passé les Alpes, *Charle le Chauve* s'avance jusqu'à Besançon ; & députe en Italie différentes personnes, pour veiller à ce qui s'y passeroit, & disposer les Peuples à le recevoir. *Louis le Germanique* envoie *Charle*, son troisième fils, dans la Bourgogne-Cisjurane solliciter les Grands & les Peuples à se déclarer pour lui : mais l'un & l'autre se retirent sur la nouvelle de la liberté de l'Empereur.

Une *Lètre* d'*Adrien II* à *Charle le Chauve* (1) fait voir que les Envoiés de celui-ci n'avoient pas perdu leur tems à Rome. L'année précèdente, *Charle* avoit fait des réponses dures aux Lètres qu'il avoit reçues du Pape, au sujet de l'usurpation des Etats de feu *Lothaire*, Roi de Lorraine. On voit par la *Lètre*, dont il s'agit, que le Pape, qui l'avoit menacé d'excommunication s'il continuoit à retenir ce qui devoit appartenir à l'Empereur, s'étoit radouci tout à coup. Il done à *Charle* les plus grands éloges, & « l'informe, sous le sceau du secret » & pour n'en faire part qu'à ses plus intimes Conseillers, de » la résolution qu'il a prise, *sauf la fidélité qu'il doit à l'Em-* » *pereur*, si ce Prince vient à mourir & si *Charle* lui survit, » de ne reconnoître que lui pour Empereur, quand même un » autre Prince offriroit au Pape *plusieurs boisseaux de Pièces* » *d'or*. Et ce qui le détermine à prendre cette résolution, c'est » que tout le Clergé, tout le Peuple, toute la Noblesse de » Rome, & même tout l'Univers desirent d'avoir *Charle*, non » seulement pour Chef, pour Roi, pour Patrice, pour Em- » pereur, mais aussi pour Défenseur de l'Eglise dans le tems, » & pour Compagnon avec tous les Saints dans l'éternité, » parceque l'on vante partout sa sagesse, sa religion, sa vertu, » sa noblesse, son bonheur, sa prudence, sa modération, sa » force & sa piété ». Croira-t-on que c'est à *Charle le Chauve* qu'*Adrien II* adresse ces louanges, dont il étoit si peu digne ? Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce Pape sage & pieux connoissoit mal ce Prince ; & que *Charle* pouvoit être un Empereur, qui convînt beaucoup mieux à la Cour de Rome, que

(1) *Labbe*, Concil. T. VIII, *Epist.* XXXIV *Hadriani II*,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

& succède dans le Duché de Spolète à son neveu *Gui II* en 880, selon toutes les apparences. Il meurt Empereur en 894.

DUCS de Camerino, *qualifiés aussi DUCS* de Spolète.

HILDEWERT, ou HILDEBERT,

Comte de Marsi en 843, peut avoir été Duc de Camerino vers 860, en même tems que *Gui I* étoit Duc de Spolète.

On n'a rien là-dessus de bien certain. En 860, l'Empereur *Louis II*, arrivé par la Romagne à Spolète, y fit rendre tous les jours la justice par ses Ministres. Come il se trouvoit ensuite sur la frontière entre Jési & Camerino, l'Evêque de Parme *Wibod*, le Connétable *Rodoald*, le Comte du Palais *Wapold* & le Grand-Echanson *Eccidée* y dressèrent par son ordre leur Tribunal, en qualité de Commissaires Impériaux; & citèrent le Comte *Hildewert*, au sujet de quelques vexations. Un certain *Adalbert* avoit fait une cession à l'Empereur de tous ses biens situés sur les confins de la Toscane, du Duché de Spolète, & de la Romagne; & les avoit ensuite reçus de l'Empereur à bail pour sa vie. Depuis, sans la permission du Prince, il les avoit donés, ou cédés, au Comte *Hildewert*. Il fut jugé que l'Empereur devoit rentrer en possession de ces biens.

Peut-être, dit *Muratori*, T. V, p. 54, *cet* Hildewert *étoit-il Comte*

PAPES.

disent, « Que l'Empereur, » aiant appris que les Romains avoient osé, » sans l'avoir consulté, » consacrer *Etiène*, entra dans une grande » colère; & qu'il envoia » *Liutward*, son Archi- » chancelier, & quelques » Evêques Suffragans du » Siége de Rome, pour » déposer le Pape; ce » qu'ils ne purent pas » faire: Que le Pape en- » voïa par ses Nonces à » l'Empereur les certifi- » cats de plus de 30 Evê- » ques & de tous les Car- » dinaux Prêtres & Dia- » cres, avec des attesta- » tions des autres Eccléi- » siastiques d'un rang in- » férieur & des princi- » paux d'entre les Laïcs, » qui, tous après l'avoir » élu d'un consentement » unanime, avoient souscrit l'Acte de son Or- » dination ».

Quelques Auteurs ont voulu faire servir ce récit à prouver la vérité du *Décret*, par lequel on prétend qu'*Adrien III* « défendoit à l'Empereur » de prendre part à l'E- » lection du Pape ». D'autres, avec plus de fondement, ont conclu du même récit, que ce *Décret*, dont les plus anciens Historiens n'ont rien dit, étoit une invention des siècles suivans, pour pallier les entreprises des Papes sur les droits des Empereurs.

Il ne faut pas confondre l'Election avec la Consécration. *Charle le Gras* avoit raison de prétendre que son autorité dans Rome devoit être la même que celle de ses prédécesseurs; & que le consentement des Empereurs à la consécration des Papes étoit une chose nécessaire. Ce fut là dessus qu'il se crut en droit de faire déposer un Pape,

PRINCES contemporains.

méridionale, le Château de Varham, la plus forte Place du Wessex. *Alfred*, n'aiant pas alors des forces suffisantes, engage *Halfden* à se retirer par un Traité pareil à celui qu'il avoit fait en 872, avec *Ubba*.

Les Danois, en se retirant dans l'Est-Anglie, rencontrèrent un Corps de Cavalerie West-Saxone, lequel, sur la foi de ces Traités, marchoit sans précaution. Ils l'attaquèrent; tuèrent presque tous les Cavaliers; & s'emparèrent des Chevaux, qui les portèrent dans la partie occidentale du Wessex. Ils y formèrent le siége d'Exceter, qu'ils levèrent à l'arrivée d'*Alfred*, qui les combatit jusqu'à sept fois avec des succès différens; & qui termina cette guerre par un nouveau Traité, que *Halfden* exécuta mieux que le premier. Il ne rentra plus dans le Wessex.

Alfred n'avoit pas désarmé que d'autres Danois arrivent sous la conduite de *Roll*, qui, voiant qu'on étoit prêt à le bien recevoir, se rembarque; & passe en France, où par la suite il devint le premier Duc de la portion de la Neustrie, qui fut appellée Normandie.

En paix avec les Danois établis en Angleterre, *Alfred* mit en mer une Flote considérable, qui durant deux ou trois ans, détruisit toutes les Flotes Danoises.

En 877, les Danois de l'Est-Anglie recommencèrent leurs courses: mais il ne paroît pas que *Halfden* s'en mêlât. Ils prirent Cipenham, une des plus belles & des plus fortes Villes du Wessex. Les West-Saxons en furent saisis d'une si grande

Louis le Germanique, qui, come l'aîné, devoit avoir un peu plus de droit à l'Empire.

Louis, en sortant de Bènevent le 18 de Septembre, envoie l'Impératrice tenir à Ravenne une Diète générale d'Italie; se met à la tête de ses troupes; & va dans le Duché de Spolète, pour châtier les deux Comtes *Lambert*, dont l'un étoit certainement Duc de Spolète & fils du Duc *Gui I.* Tous deux avoient trempé dans la Conjuration d'*Adelgise*; ou, s'ils n'étoient pas du nombre des Conjurés, ils s'étoient attiré l'indignation de l'Empereur, en ne se joignant pas aux troupes Françoises pour travailler à sa délivrance. Ils n'osent mesurer leurs armes avec les siènes, & se retirent à Bènevent. *Louis*, en les poursuivant, soûmet quelques Villes révoltées, dont la dernière est Sainte-Agathe, où le Prince *Adelgise* ose le venir trouver, & lui demander grace pour les deux Comtes *Lambert*. Il leur pardone : mais en les privant de leurs Dignités; & fait Duc de Spolète le Comte *Suppon*, son premier Ministre.

Par contract du 22 de Novembre, *Louis* acquiert l'Ile de Casaure dans la Rivière de Pescara, pour y bâtir un Monastère de Bénédictins, en action de graces de ce que Dieu l'avoit délivré de prison.

872.

L'EMPEREUR se rend à Rome la veille de la Pentecôte; &, le jour de la Fête, *Adrien* le courone solemnellement. Ce ne pouvoit être qu'en qualité de Roi de Lorraine. Quelques jours après, dans une nombreuse assemblée d'Evêques, d'Ecclésiastiques & de Nobles, *Louis* se plaint de l'affront, qu'il a reçu d'*Adelgise*. L'Assemblée déclare la guerre à ce Prince, en le qualifiant de *Tiran* & d'*Ennemi de la République & du Sénat Romain*; & le Pape délie l'Empereur de toutes les promesses & de tous les sermens qu'on avoit exigés de lui, come étant nuls en eux-même, parcequ'ils avoient été faits pour sauver sa vie, & parcequ'ils étoient préjudiciables au bien public. Mais *Louis*, craignant de doner occasion à quelqu'un de ses Sujets & de ses Vassaux de le traiter de parjure, ne veut pas lui-même porter la guerre dans la Principauté de Bènevent; & s'en repose sur l'Impératrice, qui rassemble une armée, pour aller châtier *Adelgise*. D'autres évènemens rendent inutiles ces projets de vangeance.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

de Marsi. Toutefois, come l'on donoit souvent aux Ducs *le titre de* Comtes, *j'ai soupçoné d'ailleurs qu'il pouvoit avoir été* Duc de Camerino. *La date d'un* Plaid, *qu'il tint en* 850 *à Marsi, porte la* VIIIe. année de son Comtat. *Il se pouroit qu'il eût été Comte & Duc en même tems que* Gui, *dont il est parlé plus haut; parcequ'il étoit ordinaire que le* Duché de Spolète *fût gouverné par deux Ducs. Je ne sais si c'étoit par indivis; ou si l'un gouvernoit en deçà de l'Apennin, & l'autre au delà. Dans la suite on verra souvent les deux* Duchés de Spolète & de Camerino: *mais l'Histoire ne fournit pas assés de lumières pour bien éclaircir ce point.*

GUI,

fils de *Gui I*, Duc de Spolète, est fait Duc de Camerino par *Charle le Chauve* en 876; & meurt en 894.

C'est le même *Gui*, qui fut Empereur & Roi d'Italie.

PRINCES de Bénevent

RADELGISE,

ou

RADELCHIS I,

depuis 839, meurt vers 851.

Ce fut quelque tems avant sa mort, qu'il fut contraint par *Louis II* de partager l'ancien Duché de Bénevent avec *Siconulf*, que ceux de Salerne avoient élu Prince.

RADELGAIRE,

fils aîné de *Radelgise*, lui succède en 851; & meurt en 853, ou 854.

qu'il n'avoit pas consenti que l'on consacrât. Mais l'élection d'*Etiène* étoit légitime; &, come apparemment le Commissaire Impérial, *Jean*, Evêque de Pavie, avoit pris part à cette élection, & qu'il avoit consenti que l'Elu fût ordoné; *Liutward* & les autres Evêques, chargés de proceder à la déposition du nouveau Pape, trouvèrent qu'après une élection canonique, la consécration avoit été légitime, puisqu'en s'autorisant du consentement du Commissaire Impérial, on avoit mis à couvert les Droits de l'Empereur.

terreur, que les uns s'enfuirent dans le Païs de Galles, les autres se réfugièrent en France, & d'autres se livrèrent aux Danois. *Alfred*, réduit presque à ses seuls Domestiques, les congédie, se déguise, & va se cacher dans l'Ile d'Althelney. Les Danois continuent leurs courses, ravagent le païs de Galles, & mètent le siége devant Kinwith dans Dévonshire.

Le Comte ou Gouverneur de cette Province étoit dans ce Fort avec très peu de monde. Il prend son tems; fond sur les Danois; & leur cause une telle épouvante, qu'ils ne font qu'une médiocre résistance. Encouragée par le succès, & courant impétueusement de tous cotés, cette poignée de West-Saxons fait un carnage horrible des Danois, & disperse ce qui reste. *Ubba* périt en cette occasion.

Instruit de cet événement, *Alfred* mande sur le champ ses principaux amis dans sa retraite; prend avec eux des mésures convenables aux circonstances; les charge d'assembler des troupes, chacun dans son Canton, & de se rendre dans une Forêt qu'il leur indique. Lui-même, pour s'assurer de l'état des forces des Danois, qui s'étoient ralliés dans un Camp, y va, revêtu d'un mauvais habit, & portant une Harpe, come s'il eût gagné sa vie à jouer de cet Instrument. Il joint ensuite les troupes, qui s'étoient assemblées par son ordre; & retourne surprendre les Ennemis, qu'il attaque sans leur doner le tems de se reconnoître. La bataille est longtems opiniatrée: mais enfin les Danois sont presque tous taillés en pièces; & le reste s'enferme dans un Château, qu'*Alfred* investit sur le champ. Ils n'y tiènent que peu de jours, & se rendent. *Alfred* leur permet d'habiter l'Est-Anglie, s'ils veulent se faire Chrétiens. Il ordone à ceux qui n'y consentent pas de sortir d'Angleterre; les oblige à jurer de n'y revenir jamais; & prend des otages. *Gurthom*, qui se commandoit depuis la mort d'*Ubba*, se fait batiser avec les principaux Chefs; & leur exemple est suivi de tous ceux qui veulent conserver leurs établissemens en Angleterre. *Alfred* déclara *Gurthom* Roi d'Est-Anglie.

Les Danois du Northumberland, qui n'avoient point eu de part à cette dernière guerre, ne tardèrent pas à reconnoître *Alfred* pour leur Souverain: mais bientôt, ennuïés d'une vie paisible, ils arment; &, sous la conduite de *Hastings*, ils vont ravager les côtes de la Belgique. Une partie revient

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

Après la prise de Bari, les Sarasins d'Italie avoient demandé du secours à ceux d'Afrique. Une Flote, chargée de 30 mille homes, étoit venue sur la fin de l'automne précédent, débarquer à la côte de Salerne. Pendant que l'on se disposoit en Afrique à passer en Italie, un Sarasin, à qui *Waifre* avoit accordé quelque grace, l'avoit fait avertir en secret de bien fortifier Salerne, que l'on ne manqueroit pas d'attaquer. *Waifre*, profitant de l'avis, avoit mis en bon état les anciènes fortifications, auxquelles il avoit ajouté trois nouvelles tours. La première avoit été construite aux dépens des habitans de la Ville. Les Capouans, qui reconnoissoient alors *Waifre* pour leur Seigneur suzerain, avoient bâti la seconde. La troisième étoit l'ouvrage des Toscans, qui négocioient à Salerne. *Waifre* s'étoit en même tems assuré du secours d'*Adelgise*, qui, dès que les Sarasins avoient eu pris terre, l'étoit venu joindre avec presque toutes ses troupes. Les deux Princes avoient d'abord eu dessein de livrer bataille : mais *Adelgise*, faisant réflexion au grand nombre des Ennemis, avoit ensuite trouvé plus à propos de s'enfermer, *Waifre* dans Salerne, & lui-même dans Bènevent. Les Sarasins avoient aussitôt assiégé Salerne ; & le siége duroit encore lorsque *Louis* étoit à Rome. Ils détruisirent tous les environs de Salerne, & massacrèrent une prodigieuse quantité de Païsans. Au commencement du printems de cette année, ils envoient dans les territoires de Naple, de Bènevent & de Capoue des Détachemens, qui les ruinent presque en entier. *Abdila*, leur Général, avoit pris une Eglise pour s'y loger ; & le Maître-Autel pour y placer son lit, où tous les jours il immoloit à sa lubricité quelque malheureuse Esclave Chretiène. Un jour qu'il s'y disposoit à violer une jeune personne, qui se défendoit contre ses attentats, une poutre se détache du platfond, & l'écrase sans toucher, dit-on, à cette Fille. Les Sarasins le remplacent par *Abimelech*, home habile & courageux. *Waifre*, se voïant bientôt dans la nécessité de se rendre, envoie d'abord *Pierre*, son beaufrère, ensuite *Waimaire*, son fils, implorer le secours de l'Empereur. *Louis* les fait arrêter, parcequ'il ne doutoit pas que *Waifre* n'eût été du complot d'*Adelgise*. Cependant le défaut de vivres alloit ouvrir aux Sarasins les portes de Salerne, si *Marin*, Duc d'Amalfi, n'eût, en conséquence d'ordres secrets de l'Empereur, introduit quelques Convois dans la Ville, & ranimé le courage des Assiégés par l'espérance d'un

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Sa piété, son courage & d'autres grandes qualités le rendirent cher à ses Peuples, qui lui dreſsèrent un magnifique Tombeau, come ils avoient fait à son Père. Ils firent le même honeur à sa mère *Karétrude*, de qui *Radelgiſe* avoit eu 12 Fils, tous gens de mérite.

ADELGISE,

ou

ADELCHIS II,

deuxième fils de *Radelgiſe I*, remplace son frère *Radelgaire* en 853 ou 854 ; & meurt en 878

Sa bonté, sa douceur, sa politeſſe le firent aimer de tout le monde : mais on le verra peu reſpectueux envers son Souverain.

Il périt, aſſaſſiné par un complot de son Gendre, de ſes Neveux & de ſes Amis. L'Hiſtoire ne dit point le motif de cet aſſaſſinat.

GAIDÉRISE,

ou

GAIDÉRIS,

fils d'une fille d'*Adelgiſe II*, eſt élu pour lui ſ ccéder en 878, ou 879. On le dépoſe en 881.

Ce furent ſes Parens même, qui, le regardant come un Uſurpateur, l'emprisonèrent, & firent mètre en ſa place un fils de *Radelgaire.*

RADELGISE,

ou

RADELCHIS II,

fils aîné de *Radelgaire*, eſt fait Prince en 881. On le chaſſe en 884.

AION II,

eſt mis en 884 à la place de ſon frère *Radelgiſe II* ; & meurt en 890.

***

PRINCES de Saſerne.

SICONULF,

élu Prince par les Saſernitains en 840, meurt en 851.

Sa mort précèda de quelques mois celle de *Radelgiſe I*, Prince de Bénevent.

SICON, PIERRE & ADÉMAIRE.

Sicon ſuccède en 851 à ſon père

PRINCES contemporains.

débarquer ſur celles de Kent, & marche à Rocheſter. *Alfred* vole à leur rencontre, & leur fait promtement regagner leurs Navires. *Haſtings* retourne porter le fer & la flâme dans diverſes Provinces de France

Les fréquentes incurſions des Danois étoient cauſe que, depuis longtems, les côtes d'Angleterre étoient deſertes. *Alfred* pourvoit à leur ſureté par une Flote capable de les couvrir toutes, en ſe partageant en pluſieurs Eſcadres. Il répare les Places fortes à demi ruinées ; il en fait bâtir de nouvelles ; en un mot, il ne laiſſe aucune avenue, aucun paſſage, qu'il ne mète en état d'arrêter les Danois. Enfin il aſſiége Londre, & s'en rend maître. Il en fait Comte ſon Gendre *Ethelbert*, qui, dans le cours de peu d'années, ſe mit en poſſeſſion de tout le reſte de la Mercie.

Quelque tems après la conquête de Londre, *Haſtings* revint encore faire une décente en Angleterre. Les Danois du Northumberland & ceux de l'Eſt-Anglie s'étant joints à lui, l'aidèrent à s'emparer des Provinces de Surrey, de Kent, & de Suſſex : mais la peſte, qui s'étendit alors dans toute l'Angleterre, fit périr une grande partie de leur armée ; ce qui mit *Haſtings* dans la néceſſité de repaſſer en France, où dans la ſuite il mourut tranquille poſſeſſeur du Comté de Chartre, qu'il avoit eu de *Charle le Simple*. Ceux qui ne l'avoient pas voulu ſuivre, firent encore quelque dégat : mais, n'aiant pu pénétrer dans le Weſſex, ils ſortirent auſſi d'Angleterre.

Depuis ce tems juſqu'à ſa mort, *Alfred* n'eut plus à combatre les Danois qu'en deux occaſions, que de nouvelles bandes, venues de Danemarc, firent quelques courſes, & furent preſque auſſitôt repouſſées dans leurs Navires.

Le premier ſoin d'*Alfred*, dès que la paix lui permit de travailler au bonheur de ſes Sujets, fut de rédiger un Corps de Loix, compoſé de quelques-unes de celles que Dieu même avoit données aux Iſraélites, de pluſieurs Loix d'*Ina*, Roi de Weſſex, & de pluſieurs d'*Offa*, Roi de Mercie ; auxquelles il en ajoura qu'il crut néceſſaires. Il ne s'eſt conſervé qu'une petite partie de ce Corps de Loix, qu'*Alfred* faiſoit obſerver avec une exactitude propre à contrebalancer la légèreté des peines impoſées aux cri-

promt secours. *Landulf*, Evêque-Comte de Capoue, de qui l'Histoire a dit qu'il n'avoit fait que du mal, fait du moins un bien en cette occasion. Il va trouver l'Empereur à Pavie; se jète à ses pieds; lui fait sentir combien la perte de Salerne seroit préjudiciable à tous les Chretiens; & l'attendrit tellement, que ce Prince marche sur le champ au secours de Salerne. En arrivant dans la Campanie, il apprend que dix mille Sarasins étoient campés assés près de Capoue; & son neveu *Gonthaire* ou *Gonthier*, qui n'étoit encore âgé que de 15 ans, le force de lui permètre de les aller combatre. Il remporte en effet sur eux une victoire signalée: mais elle lui coûte la vie. Un autre Détachement de l'armée Impériale s'unit aux troupes de Bènevent, commandées par *Adelgise* lui-même; & les deux Comtes *Lambert* tombent sur un autre Corps des Ennemis; & le mètent en déroute. Avant l'arrivée de l'Empereur, *Adelgise* avoit, dans une rencontre, couché mille Sarasins sur la place.

873.

Au mois de Mai, *Louis* se rend à Capoue; & son approche détermine les Sarasins à lever le siége de Salerne. Leur Général *Abimelech* les assure envain qu'il a dans la Ville des intelligences, qui la lui doivent livrer incessamment. Ils le saisissent; lui lient les mains; le portent dans un Navire; & s'embarquent tous, en laissant dans leur Camp une partie de leurs bagages avec une grande quantité de grains. Les Assiégés accourent brûler le Camp. Ils craignoient que la retraite des Ennemis ne fût qu'une ruse de guerre. Mais ceux-ci, s'étant retirés en effet, vont décharger leur colère sur la Calabre. Elle étoit sans défense, par la négligence des Grecs, qui ne tenoient point de Garnisons dans les Places; & par leur peu d'union, soit entre eux, soit avec les Naturels du Païs. Tout est pillé, détruit, brûlé dans cette Province, qui, suivant le témoignage d'*Erkempert*, étoit encore de son tems aussi désolée qu'elle avoit pu l'être au tems du Déluge.

L'Empereur, qui se croïoit légitimement absous des sermens qu'on avoit exigés de lui, songeoit à se vanger d'*Adelgise*; & faisoit des préparatifs de guerre, sans s'ouvrir sur leur destination. Mais dès qu'*Adelgise* l'avoit vu dans la Campanie, il avoit prévu que la délivrance de Salerne seroit suivie d'un orage, qui tomberoit sur lui. Pour s'en mètre à couvert, il

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Siconulf. Pierre, peut-être la même année, se fait associer au jeune *Sicon*, pour lequel il gouvernoit l'Etat comme son Tuteur ; & quelques mois après, il se fait associer son fils *Adémaire*. *Sicon* meurt à Capoue, en 853 selon *Muratori*, en 856, selon *Camillo Pellegrino*, dans son *Histoire des Princes Lombards*. *Pierre*, suivant le même *Camillo Pellegrino*, doit être mort en 856. Il meurt en 860 suivant *Muratori*. Son fils *Adémaire* est destitué en 861.

Sicon étant très jeune quand *Siconulf* mourut ; ce Prince en confia la Tutèle, avec la Régence de l'Etat à *Pierre*, parain de *Sicon* ; & lui fit prometre avec serment d'être toujours fidèle à ce jeune Prince.

Peu de tems après la mort de *Siconulf* &, pour le plus tard, au commencement de 852, quoique *le Pellegrino* veuille que ce fut en 853, *Pierre* fit entendre au Peuple de Salerne, qu'un jeune home, incapable de gouverner, avoit besoin d'un Collègue ; & se fit associer à la Souveraineté. Quelques mois après en 852 (ce seroit en 853 suivant le *Pellegrino*), *Pierre* se fit doner à lui-même son fils *Adémaire* pour Collègue.

C'est ce même *Adémaire*, que *Radelgise I*, Prince de Bénevent avoit, en 840, envoié pour appaiser une sédition excitée à Salerne par *Dawfre*, surnomé *le Muet* ou *le Bègue* ; & ses cinq fils, *Waifre*, *Romoald*, *Arigise*, *Grimoald* & *Maion*. Ils avoient été chassés de Bénevent par *Radelgise* qui les craignoit, parceque *Dawfre* étoit le Père d'*Adelgise*, femme du Prince *Sicard*, auquel *Radelgise* avoit succédé. Loin qu'*Adémaire* fit rentrer les Salernitains dans le devoir, il se laissa gagner par les fils de *Dawfre* ; & força *Radelgise* à se retirer honteusement de devant Salerne, dont il contribua beaucoup à faire *Siconulf*, Prince.

Pierre, dont l'intention étoit que son Fils restât seul Prince de Salerne, engagea *Sicon* d'aller s'instruire de la science du Gouvernement à la Cour de l'Empereur *Louis II*. Le jeune Prince fut très bien reçu de *Louis*, qui le garda plus d'un an auprès de lui ; l'arma Chevalier, lorsqu'il eut atteint l'âge ; & le renvoia comblé de présens à Salerne.

Sicon s'arrêta dans sa route à Capoue.

PRINCES contemporains.

mes, qui n'étoient punis la plupart que par des Amandes. Il fut toujours inexorable envers les Magistrats prévaricateurs ; & dans une même année il en fit pendre 144. Son usage étoit de revoir toutes les Causes importantes, qu'il n'avoit pas jugées lui-même. Les injustices, effet de la corruption, étoient punies par la mort, & celles qui provenoient d'ignorance, par la destitution ; ce qui força les Comtes & les Grands, non seulement à suivre en tout l'équité, mais encore à se rendre très habiles dans la connoissance des Loix. Pour opposer plus d'obstacles à l'oppression, *Alfred* institua les *Jurés*, établissement qui subsiste encore. Il voulut que, dans les affaires criminelles, chaque Sujet fut jugé par ses *Pairs*, c'est à dire par des gens de son rang, qui fussent au nombre de douze, qui décidassent de la qualité du crime, & qui déclarassent s'il étoit dans le cas de la Loi. Ces 12 Pairs doivent être choisis du consentement de l'Accusé.

Alfred, pour nétoïer l'Angleterre des Brigands qui l'infestoient, fit ou renouvella le partage de tout le Roïaume en *Shires* ou *Comtés*, c'est à dire en Provinces, dont chacune fut divisée en plusieurs parties. Chaque partie comprenoit plusieurs *Hundreds* ou *Centaines de familles* ; & chaque *Hundred* étoit composé de dix *Dixaines*. Tous les habitans du Roïaume furent rangés dans quelqu'une de ces *Dixaines* ; & ceux qui ne s'y trouvèrent point inscrits, furent censés vagabonds, & furent privés de la protection des Loix. Le Père de Famille répondoit pour sa Femme, pour ses Enfans au dessous de 15 ans, & pour ses Domestiques. Ceux dont la conduite étoit suspecte, étoient obligés de doner caution ; &, s'ils n'en trouvoient point, leur *Dixaine* les faisoit emprisoner. Par cet arrangement les Pères répondoient pour leurs Enfans, la *Dixaine* pour les Pères, la *Centaine* pour les *Dixaines*, & toute la Province pour les *Centaines*. Si quelque Etranger, après avoir commis un crime, disparoissoit ; les Juges s'informoient de la Maison, dans laquelle il avoit logé. S'il y avoit séjourné plus de trois jours, le maître de la maison païoit l'amande due pour le crime. S'il y avoit séjourné moins, le maître juroit qu'il n'avoit point eu de part au crime, & son serment l'exemtoit de l'amande.

avoit traité secrètement avec l'Empereur *Basile*; &, par l'offre de le reconnoître pour Souverain & de lui païer le même tribut qu'au Roi d'Italie, il avoit obtenu qu'une Flote Grèque vînt sur les côtes d'Italie. *Louis* aiant tout disposé pour sa vangeance, assiége Bènevent. Les Citoiens se présentent avec intrépidité sur leurs murailles, & couvrent l'Empereur de brocards & d'injures. La Flote Grèque, arrivée au port d'Otrante, étoit la source de leur assurance, & rompoit toutes les mesures de *Louis*. Il avoit juré de ne se point retirer, qu'il n'eût pris Bènevent à discrétion. L'impossibilité d'y réussir le fait recourir au Pape *Jean VIII*, qu'il instruit en secret de son dessein. *Jean* vient, come de lui-même, au Camp, & s'offre pour Médiateur entre l'Empereur & le Prince. *Louis* paroît céder aux instances du Pape. *Adelgise* se prête de bone grace à cette espèce de jeu politique. Il demande pardon, & l'Empereur lève le siége. Depuis ce tems, la Principauté de Bènevent releva des Empereurs Grecs, & ne reconnut plus les Rois d'Italie pour Seigneurs suzerains.

Dans le mois d'Août les territoires de Vicenze, de Brescia, de Crémone, de Milan, de Lodi, la Campanie, & sur-tout le Duché de Naple sont couverts de Sauterèles, qui dévorent tous les grains & les herbes, & dépouillent les arbres de leurs feuilles.

874.

L'EMPEREUR passe tout l'hiver à Capoue; & l'Evêque-Comte *Landulf* s'insinue dans son esprit avec tant d'adresse, qu'il devient *la troisième personne de l'Empire*, dit *Erkempert*, c'est à dire Premier Ministre. Assuré de la protection de ce Prince, qui haïssoit *Adelgise* & ses Sujets, *Landulf* sollicite le Pape d'ériger Capoue en Métropole, & de lui soûmètre tout l'ancien Duché de Bènevent. Le Pape le refuse. L'érection de ce nouvel Archevêché pouvoit préjudicier à l'Eglise Romaine. Les Eglises des Principautés de Bènevent & de Salerne, ne voulant point de l'Evêque de Capoue pour Supérieur, n'auroient pas manqué de se mètre sous la Juridiction du Patriarche de Constantinople, come avoient fait quelques Eglises du Duché de Naple, & celles de Sicile.

Sur la fin de Mai, le Pape, l'Empereur & *Louis le Germanique* se voient à Vérone: mais on ignore ce qui les rassembloit.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, &c. Souverains en Italie.

Le Comte *Landon* & l'Evêque *Landulfe* son frère, charmés de sa beauté, de sa bonne mine, de la richesse de sa taille, & de sa force, conçurent pour lui l'amitié la plus tendre.

Pierre & son fils *Adémaire* avoient les yeux ouverts sur les démarches de leur jeune Collègue; & ses liaisons avec les Seigneurs de Capoue les alarmèrent. Ils envoyèrent dans cette Ville des gens affidés, qui calmèrent leurs inquiétudes, en empoisonnant *Sicon*. S'il est certain, comme *le Pellegrino* l'assure, que ce Prince survécut 5 ans à son Père, il faut placer sa mort en 856; mais *Muratori* n'a pas cru que la vie de *Sicon* ait été si longue. Ce Prince ne fut guère plus d'un an à Pavie, à la Cour de *Louis II*; & *Pierre*, pour l'exécution de ses desseins, ne dut pas attendre longtems, après avoir pris *Adémaire* pour Collègue, à conseiller à *Sicon* d'aller passer quelque tems auprès de l'Empereur. Je crois donc qu'il faut s'en tenir aux Dates de *Muratori*; d'autant plus que *le Pellegrino* n'apporte aucune preuve des cinq années, qu'il fait survivre *Sicon* à *Siconulf*.

On raconte come une preuve de la force extraordinaire de *Sicon*, qui ne devoit avoir que 15 à 16 ans lorsqu'il vint à Capoue, qu'il lançoit avec la main un Bouclier par dessus l'Amphithéatre de *Capoue-la-vieille*, bâtiment très élevé.

A l'égard de la mort de *Pierre*, je crois qu'il faut, avec *le Pellegrino*, la placer en 856; & ne la pas reculer come *Muratori*, jusqu'en 860; parce-qu'il faut qu'*Adémaire* ait eu le tems de mécontenter les Salernitains.

Come *Landon l'Ancien*, Comte de Capoue étoit près de sa fin; ses frères le Comte *Pandon* & l'Evêque *Landulf* engagèrent en 861 *Waifre*, fils aîné de *Dawfre le Muet* & mari de leur nièce *Landélaiche*, à former une Conspiration contre *Adémaire*, pour se faire lui-même Prince de Salerne. *Adémaire* & sa femme *Wimeltrude* ou *Guimeltrude*, également haïs à cause de leur avarice, ne s'occupoient que du soin d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies. La conjuration réussit. *Adémaire* fut confiné dans une obscure prison; & *Waifre* devint Prince de Salerne.

Pierre, Evêque élu de Salerne, & frère d'*Adémaire*, prit la fuite. Quelque tems après, il se soûmit au nouveau Prince, & revint à Salerne.

PRINCES contemporains.

Alfred garantit son Roïaume des invasions subites, en obligeant chaque Comte, ou Gouverneur de Province, d'avoir toujours un corps de troupes prêt à marcher. Au premier avis d'une décente, les Comtes devoient se réunir en certains lieux sous le commandement d'un Général nomé par le Roi. Durant tout le reste du règne d'*Alfred*, une Flote nombreuse, croisant sans cesse autour de l'Ile, empêcha les Pirates étrangers d'aborder, tandis que des troupes toujours sur pied contenoient les Danois établis dans l'Ile.

Jusqu'alors il n'y avoit eu proprement de Conseil fixe que le *Witténa-Gémot*, ou *Parlement*. C'étoit l'Assemblée générale de la Nation. A ce *Conseil National*, que la dissolution de l'*Eptarchie* n'empêcha pas de subsister, *Alfred* en joignit deux autres. Le premier étoit un *Conseil secret*, qui n'étoit composé que des plus intimes confidens du Roi. Là se préparoient les Affaires, pour être portées au second Conseil composé d'Evêques, de Comtes, de Vicomtes ou Présidens des Provinces, de Juges, & de quelques-uns des principaux *Thanes* ou Barons, tous només par le Roi. Les grandes Affaires, murement examinées & décidées dans ce Conseil, étoient ensuite exposées dans le *Witténa-Gémot*, pour être munies du sceau de l'approbation générale

Alfred fit aussi construire un grand nombre de navires propres au transport des Marchandises; &, pour rétablir dans ses Etats le Commerce étranger, il les prêta généreusement aux principaux Négocians. Il répara par ce moïen les pertes, que la durée de la Guerre avoit occasionées à ses Sujets. Il les encouragea si bien à travailler à l'augmentation des richesses de l'Angleterre, qu'il paroît prouvé que plusieurs osèrent aller négocier dans les Indes Orientales.

Come *Alfred* étoit lui-même très savant pour son siècle, il voulut que les Arts & les Sciences fleurissent dans ses Etats; & pour cet effet, il tira des païs étrangers des gens doctes, auxquels il assigna des Pensions, & qu'il distribua dans les Diocèses, pour y travailler à l'instruction du Peuple. Mais, afin de n'être pas toujours obligé de recourir aux Etrangers, il fonda trois ou quatre Ecoles publiques dans Oxford pour la Grammaire, pour les Sciences Philosophiques & Mathéma-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

L'Impératrice séjourne à Capoue quelque tems après l'Empereur ; & *Landulf* l'engage à faire arrêter *Waifre*, Prince de Salerne, dont il s'étoit fait le Vassal. On ne sait point le prétexte ni le but de cette méchanceté du Prélat : mais elle n'aboutit à rien, si ce n'est peut-être à coûter de l'argent à *Waifre*, que l'Impératrice remet en liberté bientôt après, en exigeant de lui des ôtages, qu'elle emmène à Pavie.

875.

L'EMPEREUR *Louis* meurt à Brescia le 13 d'Août, ne laissant point d'autre enfant que la Princesse *Hermengarde*. *Ce manque d'Héritiers habiles à succéder commença*, dit un Historien moderne (1), *l'altération du repos, dont la sagesse du Gouvernement de LOUIS avoit fait jouir la Lombardie durant un si grand nombre d'années. Ce fut aussi ce qui commença la ruine de l'Italie, qui n'eut plus chés elle de Prince assés puissant pour mètre un frein à l'ambition usurpatrice de ses inférieurs ; & de là vint que ce Roïaume fut la proie de la discorde & de beaucoup d'autres calamités.*

Les Historiens d'Allemagne prétendent, sans preuve, que l'Empereur *Louis II*, soit par testament, soit de quelque autre manière, avoit disposé de ses Etats en faveur de *Carloman*, fils aîné de *Louis le Germanique*. Ce dernier & *Charle le Chauve* avoient droit à la succession de l'Empereur leur Neveu. Tous deux, au préjudice l'un de l'autre, vouloient hériter du Roïaume d'Italie & de l'Empire ; &, pendant la maladie de l'Empereur, ils avoient rassemblé de grandes forces, & s'étoient mis en état d'aller en Italie. *Charle*, beaucoup plus actif, come beaucoup plus jeune, passe les Alpes aussitôt qu'il apprend la mort de l'Empereur. Une Diète générale venoit de s'assembler à Pavie avec l'Impératrice *Angilberge*, à dessein de pourvoir au Gouvernement du Roïaume d'Italie, lorsque *Charle* arrive dans la Ville, & met tout en œuvre pour se faire élire Roi : mais il ne peut y réussir, à cause de l'arrivée subite de *Charle*, surnomé *le Gras* ou *le Gros*, que les Italiens appellèrent *Carletto*. C'étoit le troisième fils de *Louis le Germanique*, qui l'envoïoit, avec quelques troupes, faire valoir ses droits dans la Diète. Il étoit accompagné de *Bérenger*, Duc & Marquis de Frioul. Leurs troupes commètent toutes sortes de désordres dans le Bergamasque. Pillages,

(1) *Murat.* Ann. d'Ital. T. V, p. 111.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

L'Empereur *Louis II* n'approuva point la conduite de *Waifre*, qui paſſa 4 ou 5 ans, ſans rendre à ſon Souverain ce qu'il lui devoit. Mais en 866, cet Empereur aſſiégeant Capoue, *Waifre* vint le trouver à Sarno. La première choſe, que lui demanda *Louis*, fut qu'il lui remît *Adémaire*, qu'il aimoit. *Eh, Seigneur*, répondit le Prince de Salerne! *Qu'en voulés-vous faire, s'il a déja perdu la lumière ?* Sur le champ, il envoïa des gens à Salerne crever les yeux au malheureux *Adémaire*, dont l'Hiſtoire ne parle plus.

DAWFRE,

fils de *Maion*, & petitfils de *Dawfre le Muet*, eſt, en 861 auſſitôt après la dépoſition d'*Adémaire*, proclamé Prince par la Jeuneſſe de Salerne ; & ne l'eſt que quelques jours. Son oncle *Waifre*, s'étant fait élire Prince par la plus grande partie du Peuple, le met en priſon avec pluſieurs Frères, qu'il avoit. Aiant enſuite recouvré la liberté, *Dawfre* & ſes Frères ſe retirèrent à Naple, l'aſile ordinaire des Lombards, exilés, ou fugitifs de Bénevent, de Salerne & de Capoue.

WAIFRE ou GUAIFRE

devient Prince de Salerne en 861, de la manière que je l'ai dit. Il s'aſſocie ſon fils *Waimaire I* en 877, & meurt en 880.

Etant en exil à Naple, pendant qu'*Adémaire* étoit Prince de Salerne, il tua ſa Femme ſurpriſe en Adultère ; & ſe remaria quelque tems après à *Landélaiche*, fille de *Landon l'Ancien*, Comte de Capoue, qui, par ſes inſtances réitérées, obtint d'*Adémaire* qu'il le rappellât à Salerne.

Waifre eut de *Landélaiche Waimaire*, ſon ſucceſſeur ; deux Fils, dont on ignore le nom, qu'il fut obligé de donner en otage à l'Empereur *Louis*, apparemment en 866 ; & une Fille, qui n'eſt point nomée non plus, laquelle fut femme de *Pulcharis*, Duc d'Amalfi. *Le Pellegrino* dit *Comte*, je ne ſais pas pour quelle raiſon.

Adelgiſe, veuve du Prince *Sicard*, que *Radelgiſe I* prit auſſi pour Femme à cauſe de ſon extrême beauté, ne fut pas la ſeule ſœur de *Waifre*. Il en eut une autre, dont je ne trouve point le nom. Elle fut femme de ce *Roffred*, ou *Roffrit*, que l'on a vu tout-

PRINCES contemporains.

tiques, & pour la Théologie. On regarde cet établiſſement comme la fondation de la très célèbre Univerſité d'Oxford. Le progrès des Etudes occupa toujours d'autant plus *Alfred*, que l'ignorance étoit plus grande parmi ſes Sujets. Il ſe plaignoit « de ce que depuis » l'Humber juſqu'à la Tamiſe aucun » Prêtre n'entendoit parfaitement l'Of» fice divin ; & de ce que depuis la Ta» miſe juſqu'à la mer aucun n'étoit en » état de traduire le Livre Latin le » plus aiſé ».

Les ravages des Danois aiant ruiné les Monaſtères & diſſipé leurs biens ; les Moines s'étoient diſperſés, & ne s'empreſſoient pas de retourner dans leurs Maiſons. Pour rétablir la Diſcipline Monaſtique, *Alfred* fut obligé de repeupler quelques Couvens de Moines étrangers ; & ce ne fut qu'après ſa mort, lorſqu'on eut rétabli les Monaſtères, & retiré leurs biens des mains de ceux qui s'en étoient emparés, que l'on vit les Moines ſe multiplier, & devenir auſſi nombreux qu'ils l'avoient été précédemment.

Jamais Prince ne fit un meilleur emploi du tems qu'*Alfred*. Lorſqu'il étoit en paix, il donoit huit heures par jour aux exercices de la piété. Les Affaires publiques en occupoient huit. Les huit autres étoient deſtinées pour l'Etude, pour les amuſemens, pour les repas & pour le ſommeil. Le tems, que la piété rempliſſoit, étoit l'effet d'un vœu, qu'il avoit fait dans l'Ile d'Altheney, de conſacrer à Dieu, lorſqu'on ne ſeroit point en guerre, le tiers de la journée.

Il partagea ſes revenus en deux portions égales ; & fit d'une de ces portions quatre parts, dont la première ſe diſtribuoit à toutes ſortes de Pauvres ; la ſeconde ſervoit à l'entretien des Monaſtères, qu'il avoit fondés, ou rétablis ; la troiſième étoit pour les Profeſſeurs des Ecoles d'Oxford, & pour les jeunes gens de qualité, qu'il y faiſoit élever à ſes dépens ; & la quatrième étoit réſervée pour des aumônes extraordinaires à des Moines, ſoit du Roïaume, ſoit Etrangers. Il partageoit en trois l'autre portion de ſes revenus. La première partie défraïoit ſa Maiſon. La ſeconde paſoit les Ouvriers, qu'il faiſoit travailler en grand nombre, tant à l'embelliſſement de ſes Maiſons, qu'à des Ouvrages de différens Arts. Il établiſſoit ſur la troiſième les Penſions des Etrangers, que l'utilité de

incendies, viols, meurtres, forcent une grande partie des habitans à se réfugier dans la Ville & sur les Montagnes. Arivées à Brescia, ces Troupes enlèvent au Monastère de Ste. *Julie* toutes ses richesses, & celles que l'Impératrice y tenoit en dépôt. A la vue de ces Armées étrangères dans la Lombardie, la Diète se dissipe sans rien résoudre. Les *Annales de S. Bertin* disent, « Que *Charle le Chauve* marcha contre *Charle* » *le Gras*, & l'obligea de se retirer précipitamment »: mais *André*, Prêtre Lombard, Historien contemporain, qui se trouvoit sur les lieux, puisqu'il étoit de Bergame & qu'il venoit d'assister aux funérailles de l'Empereur, dit, « Que *Charle* » *le Chauve* feignit de vouloir passer en Bavière, ce qui mit » *Charle le Gras* dans la nécessité de voler à la défense des » Etats de son Père ». La retraite de ce Prince oblige *Louis le Germanique* d'envoïer en Italie une seconde armée sous les ordres de son fils aîné *Carloman*. *Charle le Chauve*, supérieur en force, s'avance à la rencontre de ce Prince, qui s'abouche avec lui sur le bord de la Brente; réclame les droits de son Père à la succession de *Louis II*; se laisse séduire par les artifices de son Oncle; convient d'une trève jusqu'au mois de Mai de l'année suivante; retourne sur le champ en Bavière; & laisse *Charle le Chauve* en Italie à la tête d'une armée.

Jean VIII, qui pensoit sur le comte de ce dernier come *Adrien II*, ou qui, pour mieux dire, s'étoit laissé gagner de même, lui députe quatre Evêques pour l'inviter de venir à Rome. *Charle* s'y rend le 17 de Décembre; & le 25, le Pape le sacre & le courone Empereur dans la Basilique du Vatican. Le lendemain, *Charle* fait le premier exercice de son autorité suprême, en confirmant les priviléges de l'Abbaïe de Farfa. L'Acte est daté de *la première année de son Empire*. Il avoit auparavant fait en Italie quelques Actes d'autorité, dont la date porte *la première année de la succession de Louis*; ce qui prouve que *Charle* n'étoit pas encore Roi d'Italie, lorsque le Pape & les Romains le firent Empereur. A l'occasion de son Sacre, le Clergé, la Noblesse, le Peuple de Rome & le Pape lui-même reçurent du nouvel Empereur de riches présens, que *Réginon* regarde come le prix auquel *Charle* avoit acheté l'Empire. M. de *Marca*, d'après le témoignage d'*Eutrope*, Prêtre Lombard, prétend « que la reconnoissance de *Charle* alla jus- » qu'à céder au Pape la pleine Souveraineté de Rome ». On verra cette prétention réfutée par l'exercice, que les Empereurs

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

puiſſant à Bénevent ſous le Prince *Sicard*; & mère d'*Adelfer* Gaſtalde d'Avellino, qui fit, en 896, crever les yeux au Prince *Waimaire I.*

Guerrier courageux, Politique ſage, Ami ſûr, *Waifre* méritoit de devenir Prince autrement que par un crime.

En 880, voïant ſa ſanté ruinée ſans reſſource, il abdiqua pour aller au Mont-Caſſin ſe faire Moine: mais il mourut en chemin. *Le Pellegrino* dit qu'il mourut Moine, très peu de tems après avoir pris l'habit.

VAIMAIRE ou GUAIMAIRE I, ſurnomé DE MAUVAISE MÉMOIRE,

aſſocié par ſon père *Waifre* en 877, lui ſuccède en 880; prend en 893 ſon fils *Waimaire II* pour Collègue; a les yeux crevés en 896; & ſon fils, par ordre du Peuple, le dépoſe en 901. On ignore le tems de ſa mort.

Il eut de *Jota*, ſa femme, ſœur de *Gui IV*, Duc de Spolète, outre *Waimaire II*, ſon Collègue & ſon Succeſſeur, un fils appellé *Gui* qui ſe diſtingua beaucoup en 929 dans une bataille, que ſon frère *Waimaire II* & *Landulf I*, Prince de Bénevent, livrèrent près de Baſintello dans la Pouille aux Grecs, qu'ils batirent. Il eut encore une Fille, dont je parlerai plus bas.

En 896, allant de Salerne à Spolète, avec la Princeſſe *Jota*, ſa femme pour rendre viſite au Duc *Gui IV*, ſon beaufrère, il ſéjourna dans la Ville d'Avellino. Le bruit courant qu'il en vouloit faire arrêter le Gaſtalde, lequel étoit ſon Couſin germain; celui-ci, qui s'appelloit *Adelfer*, prévint *Waimaire*, le fit mettre en priſon, & le lendemain lui fit crever les yeux. Le Duc *Gui* vint auſſitôt aſſiéger Avellino, qu'il preſſa ſi vivement, qu'*Adelfer* fut obligé de remêtre en liberté *Waimaire* & la Princeſſe, ſa femme, qu'il avoit maltraitée.

Quelque tems après *Adelfer* ſe joignit aux Capouans, lorſque, ſuivant leur coûtume, ils allèrent ravager le Territoire de Naple. Il fut pris dans un Combat par les Napolitains; & ſur le champ *Waimaire* le fit demander à l'Evêque-Duc *Athanaſe*: mais *Adelfer* trouva moïen de ſe ſauver.

Le malheur de *Waimaire* ne le tenſes Sujets lui faiſoit attirer dans ſes Etats.

PRINCES contemporains.

Il ne ſe contenta pas d'exciter par des récompenſes le goût des Etudes. Il en fut lui-même occupé toute ſa vie. Il devint dans ſa langue le meilleur Orateur & le meilleur Poëte de ſon tems. Il eut une aſſés grande connoiſſance de l'Hiſtoire; fut bien la Grammaire; & fut bon Philoſophe, bon Géomètre, & bon Architecte. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, principalement d'Hiſtoire; & fit diverſes Traductions. Il mit en Saxon le *Paſtoral* de S. *Gregoire*, la *Conſolation* de *Boëce*, & l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de *Bède*. Ces Traductions, qui s'étoient conſervées, furent imprimées en 1698. On croit qu'il avoit auſſi fait une traduction de tout l'*Ancien* & le *Nouveau Teſtament*, à la réſerve d'une partie des *Pſeaumes*, auxquels il travailloit, quand il mourut: mais il n'en ſubſiſte rien.

Come jamais Prince n'avoit tant aimé ſes Sujets; aucun n'en fut jamais plus aimé, ni plus regrété. Les Anglois lui donent encore aujourd'hui le premier rang entre leurs plus grands Rois.

ROIS d'Ecoſſe.

KENNETH II,

depuis 834, meurt en 855.

DONALD V,

ſecond fils d'*Alpin*, ſuccède en 855 à ſon frère *Kenneth II*, & meurt en 860.

Il avoit doné des preuves de valeur dans la Guerre contre les Pictes; & la crainte de déplaire au Roi ſon frère avoit tenu ſes vices cachés. Il fut encore les diſſimuler durant les deux premières années de ſon règne: mais enſuite il ſe fit voir tel qu'il étoit; & la corruption de ſes mœurs infecta toute la Jeuneſſe. Quelques Grands, toujours attachés à l'anciène frugalité des Scots, eſſaïèrent inutilement de ramener *Donald* aux maximes d'une Nation auſſi ſobre que courageuſe. Le mal alla toujours en augmentant.

Donald avoit du courage, & remporta quelques victoires: mais il manquoit de tête; & perdit toutes les conquêtes de *Kenneth II*. Les Northumbres & les Gallois s'en emparèrent.

Il ne prenoit d'ailleurs aucun ſoin des Affaires; & ſa négligence occaſio-

continuèrent à faire dans Rome de leur autorité. Le Prêtre *Eutrope*, qui vivoit dans le Xe. siècle & peut-être plus tard, mérite souvent assés peu de croïance, come quand il dit, « Que *Charle* fit présent aux Romains du Samnium, de la » Calabre, de toutes les Villes du Duché de Bènevent, & d'A» rezzo & de Chiusi, Villes de Toscane ». Cela ne sert qu'à montrer quelles étoient les prétentions de la Cour de Rome dans le tems où l'Auteur écrivoit. On voit dans la neuvième des *Lètres* de *Jean VIII* (1) que le nouvel Empereur avoit doné la Ville de Capoue à l'Eglise Romaine : mais on ignore à quelles conditions ; & l'on ne voit pas que cette Donation ait été suivie de son effet.

Durant toute cette année, la Principauté de Bènevent souffrit beaucoup des courses des Sarasins. Dès que l'Empereur *Louis* avoit été sorti de ce païs, ils avoient recommencé leurs ravages dans les environs de *Cannes*, aujourd'hui *la Cérignola*, & dans le Territoire de Bari. Ce fut en vain qu'*Adelgise* sortit trois fois en campagne contre eux. Il eut toujours du désavantage.

876.

CHARLE, après avoir rendu le Duché de Spolète aux Comtes *Lambert* & *Gui*, fils de *Gui I*, quite Rome le 25 de Janvier pour retourner à Pavie.

Une nouvelle Diète s'assemble en cette Ville au mois de Février. Il s'y trouve 18 Evêques, à la tête desquels étoit *Ansperт*, Archevêque de Milan ; & 10 Comtes, dont les principaux étoient *Suppon*, nouvellement destitué du Duché de Spolète, *Boderad*, Comte du sacré Palais, & *Boson*, frère de l'Impératrice *Richilde*, lequel *Charle* venoit de créer Duc de Lombardie, en lui donant lui-même la Courone Ducale ; ce qui semble indiquer qu'il en avoit fait une espèce de Souverain relevant de l'Empire. C'est dans cette Diète que *Charle* est élu par les Seigneurs & le Peuple, *Protecteur, Seigneur & Défenseur d'eux tous, & Roi du Roïaume d'Italie, en considération de ce que, par l'interceſſion des bienheureux Apôtres* PIERRE & PAUL, *& par le ministère de leur Vicaire le Seigneur* JEAN, *souverain Pontife, Pape universel & son Père spirituel, Dieu l'avoit choisi pour faire le bien de l'Eglise & d'eux tous, & l'avoit élevé par le jugement du S. Esprit à la*

(1) *Labbe*, Concil. T. VIII.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dit pas moins dur, qu'il ne l'étoit auparavant, ni sa Femme moins haute. *Aténulf*, Comte de Capoue, mit tout en œuvre pour obtenir en mariage à son fils *Landulf* une fille de *Waimaire*. Il offrit même de se reconnoître son Vassal, come ses prédécesseurs l'avoient été des premiers Princes de Salerne: mais *Joie* n'y voulut jamais consentir. Issue du sang de *Charlemagne*, elle dédaignoit d'avoir pour Gendre quelqu'un, qu'elle regardoit come devant être son Sujet. Après avoir essuié bien des refus, *Aténulf* prit le parti de marier *Landulf* avec *Gemme*, fille d'*Athanase*, Evêque-Duc de Naple.

Waimaire I ne cessant point de faire gémir ses sujets par son orgueil & par ses cruautés; ils perdirent patience; & forcèrent *Waimaire II*, non seulement à prendre en main les rênes du Gouvernement, mais encore à reléguer son Père dans l'Eglise de S. *Maxime* Martir, qu'il avoit fait batir. Le vieux *Waimaire* y mourut quelques années après; & les Salernitains le surnomèrent *De mauvaise mémoire*, a cause de la dureté de son Gouvernement. Par la raison contraire ils donèrent depuis à son Fils le surnom *De bone mémoire*.

Waimaire I se reconnut Vassal de l'Empire Grec, on ne sait pas en quelle année; & conserva toute sa vie un attachement inviolable pour les Grecs. Il dit lui-même dans quelques *Diplômes*, « Qu'il tenoit la Principauté de » Salerne par la concession & la per» mission des Empereurs *Léon* & *Alexandre*, suivant le partage, qui s'en » étoit fait entre *Siconulf* & le Prince » *Radelgise* ».

Son Fils hérita de son attachement pour les Grecs: mais il ne le conserva que jusqu'en 929, que *Landulf I*, Prince de Bénevent, le détacha de leur Parti.

***

GASTALDES, devenus COMTES, ensuite PRINCES DE CAPOUE.

LANDULF I, dit L'ANCIEN,

Gastalde de Capoue depuis le mois d'Août 815, s'en déclare *Comte indépendant* au mois de Décembre 840; & meurt en Août 842.

Dans cette *Liste des Comtes de Capoue*, je m'attacherai principalement

PRINCES contemporains.

noit sans cesse des séditions. Les Grands, pour remédier aux maux de leur Patrie, mirent en prison *Donald*, qui s'y donna la mort.

CONSTANTIN II,

fils de *Kenneth II*, succède en 860 à son oncle *Donald*, & meurt en 874.

Il commença son règne par tenir un Parlement, qu statua, « Que le Clergé » ne songeroit qu'à remplir les de» voirs du sacré Ministère; que cha» que Prêtre se contenteroit du re» venu de son Bénéfice, ou de sa Place; » que leur vie seroit conforme à leurs » enseignemens; que, pour n'être point » détournés de leurs saintes fonctions, » ils seroient à l'avenir exemts du ser» vice militaire; qu'ils ne nouriroient » point de chevaux, ni de chiens pour » leur plaisir; qu'ils ne porteroient » point d'armes; qu'ils ne compa» roitroient point dans les Tribunaux » pour des Affaires, qui n'auroient » aucun rapport à la Religion; que » ceux d'entre eux, qui ne rempli» roient pas leurs devoirs d'une » manière utile au Peuple Chretien, » seroient punis d'abord par une Aman» de; ensuite, s'ils ne se corrigeoient » pas, par la privation de leurs Bé» néfices, ou de leurs Places: Que les » Jeunes Gens, éloignés de toutes sor» tes de délices, ne feroient qu'un » repas chaque jour, & de viandes sim» ples, qu'ils s'abstiendroient de toute » liqueur capable de enivrer; que les » Jeunes-Homes & les Jeunes-Filles, » qui s'enivreroient, seroient punis de » mort; que toute la Jeunesse s'oc» cuperoit sans cesse à des exercices » propres à rendre le corps plus sou» ple & plus fort; qu'une planche, » couverte d'un simple tapis, leur ser» viroit de lit; & qu'ils ne se permè» troient rien, ni jour, ni nuit, qui » pût les porter à la molesse, ou les » exciter à l'impudicité: Que les Gens, » avancés en age, s'abstiendroient » uniquement de faire usage dans leurs » repas de différens mets: Que les » Cabaretiers, les Cuisiniers, & tous » ceux dont le métier étoit d'entre» tenir la débauche, en flatant le goût, » sortiroient du Roiaume; & que ceux » qui n'obéiroient pas à ce Décret, se» roient pendus »

Ces Règlemens, observés avec exactitude, rendirent en effés peu de tems les Ecossois semblables à leurs Ancêtres; & firent approuver le Gou-

Dignité Impériale (1). Ainſi les Grands & le Peuple commencèrent à rentrer dans le droit, qu'ils avoient eu ſous les Rois Lombards, d'élire leurs Rois, & dont ils n'avoient pas joui depuis la Conquête de *Charlemagne*. *Charle le Chauve* retourne enſuite en France.

Les Saraſins d'Italie reçoivent des ſecours d'Afrique, & portent la terreur dans toutes les Villes des Chretiens. *Adelgiſe* voit encore le ſort des armes ſe déclarer contre lui; ce qui l'oblige d'acheter une courte paix, en remètant en liberté le Commandant de Bari, ſon priſonier. Les Citoïens de cette Ville, ſe voïant prêts à retomber entre les mains des Infidèles, appellent à leur ſecours *Gregoire*, qui commandoit dans Otrante des troupes de l'Empereur *Baſile*. *Gregoire* vient avec des forces ſuffiſantes à Bari; fait arrêter le Gouverneur & les principaux Citoïens, qu'il envoie à Conſtantinople; & prend poſſeſſion de la Ville au nom de l'Empereur Grec. Il invite enſuite le Prince de Salerne & les Ducs de Naple, de Gaïète & d'Amalfi de ſe joindre à lui pour attaquer les Saraſins: mais ces Princes venoient de faire alliance avec eux; & leurs navires, unis à ceux des Infidèles, commençoient à faire des courſes ſur les côtes du Duché de Rome. Le Pape demande envain du ſecours au Duc *Boſon*, que l'Empereur avoit fait ſon Lieutenant général en Italie. Il s'adreſſe à l'Empereur lui-même; « & ſe plaint, entre autres choſes, des torts » que les Etats de l'Egliſe recevoient de ceux que les Fran» çois appelloient *Marquis* ». Ces plaintes ne pouvoient tomber que ſur *Lambert* & ſur *Adalbert*, Ducs & Marquis, l'un de Spolète, & l'autre de Toſcane. Le fait eſt certain à l'égard de *Lambert*, qui, come il paroît par une *Lètre* du Pape, ne reſpectoit pas plus les terres de ſon frère *Gui*, Duc & Marquis de Camerino, que celles de l'Egliſe. *Charle*, content de porter les Titres d'Empereur & de Roi d'Italie, s'embaraſſoit aſſés peu d'en remplir les devoirs; & n'avoit en vue que d'uſurper tout ce qu'il pouroit de la ſucceſſion de ſon frère *Louis le Germanique*, mort le 28 d'Août de cette année.

Bérenger, Duc & Marquis de Frioul, qui, l'année précèdente, avoit pris les armes pour les intérêts de ce Prince, voïant *Charle le Chauve*, Empereur & Roi d'Italie, ſe déclare en ſa faveur; & s'unit de l'amitié la plus étroite avec le Duc *Boſon*.

(1) Acte de l'Election de Charle le Chauve. *Rer. Ital.* T. II, Part. II.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à suivre les calculs de l'*Histoire des Princes Lombards* de *Camillo Pellegrino*.

J'ai dit, sous l'année 840 à quelle occasion *Landulf* se révolta contre *Radelgise I*, Prince de Bénevent.

Il étoit Lombard d'origine, & bon Homme de guerre. Les Napolitains le virent presque toujours armé contre eux.

Il ne fut pas plutôt de retour à Capoue, après s'être enfui de Bénevent de la manière que je l'ai dit, qu'*ennemi depuis longtems*, dit *Erkempert*, N. XV, *de quelques-uns de la Famille des* Saducts (établie à Capoue), *il en fit tuer sept des principaux. Un huitième eut les mains coupées. Les autres se sauvèrent à Bénevent auprès de* Radelgise, *dont ils étoient parens.* Landulf *s'enfermant ensuite dans Sicopolis, ne voulut plus reconnoître* Radelgise *pour Souverain ; s'unit avec* Siconulf (qu'il aida de tout son pouvoir à se faire Prince de Salerne) ; *& fit la paix avec les Napolitains.*

Il avoit épousé la Sœur de cet *Adelgise*, que *Radelgise I*, Prince de Bénevent, avoit fait jeter par une fenêtre; & cette mort fut vangée par le meurtre des *Saducts*, qui pouvoient mettre obstacle au dessein que *Landulf* avoit de se rendre indépendant. Il voulut bien être l'Allié, mais non le Vassal de *Siconulf*.

Il laissa quatre Fils.

1°. *Landon* fut son successeur immédiat.

2°. *Pandon*, surnomé *Marepahis*, Gastalde, d'abord de Sora, puis de Sessola, fut le troisième successeur de son Père au Comté de Capoue.

3°. *Landénulf*, ou *Landonulf*, fut Gastalde de Teano par son partage, & puis de Sora par la cession de son frère *Pandon*. Il fut toujours ennemi de *Sieonulf*, Prince de Salerne, qu'il refusa constamment de reconnoître pour son Suzerain; & ce fut malgré lui qu'il promit sa Fille en mariage à *Sieon*, fils de ce Prince. Il eut trois Fils; 1°. *Landon*, qui fut Comte de Capoue : 2°. *Landénulf*, qui fut dit *Le Jeune* pour le distinguer de son Père, & qui gouverna Capoue au nom de son frère *Landon* : 3°. *Aténulf*, qui devint Comte de Capoue & Prince de Bénevent.

4°. *Landulf*, quatrième fils de *Landulf I*, n'eut point de partage à la

PRINCES contemporains.

vernement de *Constantin* ; non pas toutefois si généralement, qu'il ne déplût à quelques-uns de ceux qui s'étoient accoutumés à mener une vie délicieuse. Ce fut la cause de plusieurs Conspirations, dont les auteurs furent punis.

Constantin périt dans une bataille contre les Danois, qui se feroient emparés de l'Ecosse, si le Prince *Eth*, son frère, n'eût mis en sureté deux petits Corps de Troupes, qu'il avoit empêché de se débander. Ce fut le salut du Roiaume ; & les Danois furent obligés de se retirer.

ETH, dit AUX PIEDS AILÉS,

deuxième fils de *Kenneth II*, succède en 874 à son frère *Constantin* ; & meurt en 876.

Son surnom vint de sa légéreté si grande, qu'il s'en faloit peu qu'il n'atteignît à la course les Cerfs & les Chiens de Chasse. Il joignoit à cet avantage une force singulière, & beaucoup d'esprit, dont il ne fit point usage pour l'utilité de son Roïaume. Il ne prit aucun soin des affaires de la Religion, ni de celles de l'Etat ; & se livra tranquillement aux plaisirs.

Il fut déposé par un Parlement général ; & sa disgrace le fit mourir de chagrin trois jours après.

GREGOUR ou GREGOIRE I,

fils & petit fils des Rois *Dongal* & *Solwath*, est mis en 876 à la place d'*Eth* ; & meurt en 893.

En prenant possession du Trône, il tint un Parlement, dans lequel il fut ordoné, « Que désormais les Eccléssiastiques seroient exemts du Service » militaire & de toute imposition ; qu'ils » ne seroient point traduits dans les » Tribunaux séculiers, & qu'ils n'auroient point d'autres Juges que les » Evêques : Que ces derniers auroient » le droit de forcer les gens en place » & les particuliers d'observer leurs » sermens, & celui de punir ceux qui » les violeroient ; de faire des Loix » pour l'utilité de la Religion ; de » connoître des contestations au sujet » des Sermens violés ; de la Dîme des » grains & des autres fruits ; des Mariages, des Testamens, des Legs » & des Légataires ; de juger les Blasphémateurs & les Hérétiques, & » de décider de quelles peines ils pouvoient être dignes ; de n'être point

877.

LE Pape, accompagné des Ducs de Spolète & de Camerino, va dans le mois de Janvier à Naple, pour détacher le Duc *Sergius II* de l'Alliance des Sarasins. Ses exhortations, ses prières, ni la faveur, qu'il lui fait de sacrer son frère *Athanase* Evêque de Naple, ne gagnent rien sur lui. *Jean VIII* travaille aussi, par lui même, ou par ses Nonces, à rompre l'Alliance qu'avoient faite avec les Infidèles *Waifre*, Prince de Salerne, *Docibilis*, Consul & Duc de Gaiète, & *Pulcharis*, Duc d'Amalfi. Cette négociation réussit : mais celle qu'il entame avec *Adelgise*, Prince de Bènevent, quoiqu'entre les mains d'*Aion*, Evêque de cette Ville & Frère de ce Prince, n'a pas le même succès. Le Pape écrit à *Gregoire*, Général des Troupes Grèques, pour le prier de l'aider à chasser les Sarasins des côtes du Duché de Rome. Mais c'est principalement à l'Empereur *Charle* qu'il s'adresse. Il le supplie par des *Lètres* réitérées « d'amener lui-même, ou » d'envoïer du moins en Italie des forces capables de la dé» livrer des Barbares, qui n'avoient fait de la Campanie & de » la Sabine qu'un desert, & qui pouſſoient leurs courses jus» qu'aux portes de Rome ».

En Février, il tient en cette Ville un Concile, dans lequel, après avoir comblé *Charle* de louanges qu'il ne mérita jamais, & protesté, « Que, suivant l'ancienne coûtume, il l'avoit élu, » consacré, couroné Empereur à la prière & par les suffra» ges de ses Frères les Evêques, des autres Ministres de la sainte » Eglise Romaine, du Sénat en grand nombre & de tout le » Peuple Romain ; il en confirme & fait confirmer de nouveau » l'élection & le couronement ; excommunie tous ceux qui, » sous quelque prétexte que ce soit, oseront attaquer cette » élection & répandre des semences de troubles ; & les déclare » ennemis de Dieu, de l'Eglise & de toute la Chrétienté ». Ce Concile, dont l'unique objet fut d'assurer la Courone Impériale sur la tête de *Charle*, n'eut sans doute pour prétexte que les discours des Romains au désavantage de ce Prince, qui, faisant gloire d'être leur Souverain, & dédaignant de s'occuper de leurs intérêts, & de faire le moindre effort pour les secourir, quand ils en avoient le plus de besoin, ne songeoit qu'à dépouiller ses Neveux. *Si* CHARLE, disoient-ils, *que nous avons fait notre Empereur, oublie ce qu'il nous doit ; ne sommes-nous pas en droit d'en choisir un autre, qui satisfasse à ses ngagemens avec nous ?* Ces discours aiant été rapportés à

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

mort de son Père, parcequ'on le destinoit à l'Etat Ecclesiastique. En effet il fut Evêque de Capoue, après la mort du S. Evêque *Paulin* : mais le Comte *Landon* son frère, eut besoin d'employer toute son autorité pour le faire élire. *Erkempert*, N. XXI, dit au sujet de ce Prélat, « Que sa Mère, pendant » qu'elle étoit enceinte de lui, dor- » mant à côté de son Mari, songea » qu'elle accouchoit d'une torche al- » lumée ; & que cette torche, tombée » à terre, se changea tout à coup en » un très grand globe de feu, par le- » quel tous les environs de Bénevent » furent embrasés : Qu'effrayée de ce » songe, elle en fit part à son Mari, qui » lui répondit sur le champ par six » Vers », dont voici la Traduction : *Hélas, ma douce Amie ! Ton affreuse vision est le cruel présage des maux, qui doivent arriver après nous. Cet Enfant, que ton sein renferme, n'aimera personne, & méprisera ceux que la noblesse de leur sang rend illustres. Ses dents de vipère déchireront jusqu'aux plus vils des Citoiens ; &, comme un feu dévorant, il consumera tous les cœurs*, ou plutôt, *tous nos Sujets*. L'Historien ajoute : *Nous avons nous-même vû de nos propres yeux s'accomplir ce que* Landulf *avoit prédit dans une espèce d'extase. Nous avons vu cet Enfant faire périr par le glaive une infinité d'Innocens.* Dans la crainte que ce récit ne paroisse incroiable, ou ne passe pour être de son invention, *Erkempert* assûre qu'il a pour témoins qu'il n'avance rien que de vrai, *presque tous ceux*, dit-il, *qui demeurent dans cette Ville* de Capoue).

Landulf I, prêt à mourir, fit appeller ses quatre Fils, & leur recommanda « d'empêcher toujours que les Princes » de Bénevent, & ceux de Salerne fissent » aucun accord, parcequ'eux (ses Fils) » n'en pouroient tirer aucun avantage». *Fidèles à ses dernières intentions*, dit le même Ecrivain, N. XXII, *ils se conduisirent en conséquence ; & transmirent, come par droit héréditaire, à leurs successeurs le conseil, qu'ils avoient reçu de leur Père.*

LANDON I, dit L'ANCIEN, fils aîné de *Landulf I*, lui succède au mois d'Août 842, & meurt en Février 861.

Erkempert dit que ce fut un home unique & d'un très grand mérite ; *Vir*

PRINCES contemporains.

» appellés en témoignage ; & de n'être » point forcés à remplir aucune Ma- » gistrature Civile ».

Par une suite de ce Réglement *Gregour* ordona, « Que les Rois ses suc- » cesseurs, à leur avènement au Trône, » jureroient de maintenir l'honeur & » la liberté de la Religion, d'en pro- » téger les Ministres, & de ne pas » souffrir qu'on leur fît aucun tort, ni » que l'on désobéît à leurs Décrets ».

Gregour étoit pieux, brave, sobre, dormant peu, parlant bien ; & si peu capable de se livrer à des plaisirs condamnés par la Religion ou la Morale, qu'il s'interdit même ceux qu'elles permettent, qu'il ne se maria point, qu'il observa rigoureusement toute sa vie un vœu de chasteté, qu'il avoit fait dans sa jeunesse, & qu'il ne se trouva jamais tête à tête avec aucune femme.

D'ailleurs son assujétissement aux Ecclésiastiques ne l'empêcha pas d'être un Prince utile à sa patrie. Il recouvra la plus grande partie des conquêtes de *Kennet II*, imposa des loix à l'Irlande, & battit souvent les Danois. Il rebatit plusieurs Villes & quelques Eglises ; & remit lui-même, avant sa mort, le Gouvernement entre les mains de celui qu'il avoit choisi pour successeur.

SOUVERAINS en Espagne.

ROIS des Asturies & de Léon.

ALFONSE II, dit LE CHASTE, depuis 790, meurt en 842.

RAMIRE I, fils aîné du Roi *Bermude* & cousin germain d'*Alfonse le Chaste*, succède à ce dernier en 842 ; & meurt le 1 de Février 850.

Il joignit à beaucoup de valeur une très grande piété.

Dès le règne de son prédécesseur, il avoit signalé son courage & sa science de la Guerre par plusieurs victoires remportées sur les Infidèles.

Alfonse, qui n'avoit point de plus proché parent, le fit déclarer son successeur en 835.

Il se forma contre lui plusieurs Conspirations. Une avoit pour objet d'empêcher que la Couronne ne devînt héréditaire dans une même Famille, &

Charle, il en avoit apparemment fait des plaintes au Pape, qui, vis-à-vis de l'Empereur, ne tint ce Concile que pour se justifier lui-même. *Charle* avoit d'ailleurs chargé le Duc *Lambert* d'aller à Rome, & d'obliger les Romains à lui doner des ôtages. C'est ce qu'on apprend d'une *Lètre* de *Jean VIII* à ce Duc, dans laquelle il lui dit: « Qu'on ne lit nulle part » que les Fils des Romains aient servi d'ôtages en Italie ». *Jean VIII* ne savoit pas l'Histoire. Nous avons vu les Rois Goths se faire doner en ôtage des Fils des Sénateurs. Le Pape ajoute, « Qu'on ne doit point en exiger de ceux qui font » profession d'être fidéles à l'Empereur. Ensuite il révoque en » doute l'ordre dont *Lambert* se disoit chargé, parcequ'il n'i- » magine pas que l'Empereur ait voulu lui faire mistère de » ses inrentions. En conséquence, il lui conseille de s'épar- » gner la peine de venir à Rome, parcequ'il n'y sera pas » reçu, jusqu'à ce que, par l'aide de Dieu, la concorde & le » calme soient rétablis dans la République, & que l'on ait » fait évanouir les mauvaises chicanes, que l'on fait à l'Em- » pereur, & qui ne lui paroissent pas plus solides que des » toiles d'Araignée ». A l'abri du pouvoir sacré, que *Jean* tenoit de sa qualité de premier des Evêques, il refusa l'entrée de sa Ville Episcopale au Commissaire de son Souverain. *Adrien I* refusa de recevoir à Rome les Rois Lombards: mais il n'étoit ni leur Sujet, ni leur Vassal. Quant aux troubles excités dans Rome & dans l'Italie, il ne faut pas douter qu'ils ne fussent l'ouvrage des Agens secrets de *Carloman* & de ses Frères, qui, tous trois, come fils du frère aîné de *Charle*, devoient se croire plus de droit à l'Empire que lui.

Quoi qu'il en soit, la conduite du Pape en cette occasion est assés excusable. Il connoissoit *Lambert*, qui, l'année précédente, avoit aidé les Sarasins à ravager les frontières du Duché de Rome. Il avoit, cette année-ci, comblé le Pape d'honneurs, & s'étoit efforcé de lui persuader qu'il n'avoit pas moins d'envie que lui de chasser les Ennemis des Chretiens: mais en même tems, qu'il feignoit de vouloir engager le Duc de Naple à se retirer de l'Alliance des Sarasins, il s'entendoit en secret avec le Prince de Bènevent, qui, résolu de ne plus dépendre des Princes François, exhortoit le Duc de Naple à tenir ferme dans le parti qu'il avoit pris. *Jean*, indigné de l'obstination de ce dernier, l'excommunie; & *Sergius* irrité déclare la guerre au Prince de Salerne, qui non seulement avoit abjuré l'Alliance des Sarasins; mais qui depuis peu leur

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

singularis & præstantissimus.

Un incendie éclant en 856 réduit en cendres Sicopolis; *Landénulf* & l'Evêque *Landulf* se mirent, contre l'avis de leur frère *Landon*, à bâtir une nouvelle Ville dans la plaine. Dès que *Landon* en eut vu les murs commencer à s'élever, il approuva le dessein de ses Frères; & fit achever & fortifier la Ville.

Suivant le calcul de Camillo Pellegrino, *ce fut en cette année*, dit *Muratori*, T. V, p. 47, sous l'an 856, *que la Ville de Sicopolis, bâtie par les Capouans, fut, ou par accident ou par la méchanceté de quelqu'un, entièrement consumée par un incendie, à la réserve du Palais de l'Evêque, c'est à dire de* Landulf, *Evêque de Capoue, frère de* Landon, *Comte ou Prince de cette Ville. Alors* Landon *& ses autres Frères prirent le parti d'abandoner cette situation sur une montagne, & de décendre avec le Peuple dans la plaine. En effet, ils se mirent à bâtir, auprès du Pont Casalin sur le Volturne, une nouvelle Ville, qu'ils appellèrent* Capoue la neuve. *C'est la Capoue d'aujourd'hui, laquelle est éloignée de trois milles de l'ancienne Capoue ruinée. Il se pouroit néantmoins que cette Ville eût été bâtie plustard. Le Moine* Jean, *Auteur de la* Chronique de Volturne, *dit*, « *Que* Landulf, » *Comte de* Capoue, *abandona* Capoue » la Vieille *en* 841, *pour aller habiter* » *sur le mont* Triplise, *autrement nomé* » Sitopolis; *& qu'il mourut à trois ans* » *de là; c'est à dire plus tard que ne le* » *suppose* Camillo Pellegrino: *Qu'ensuite* » *le Comte* Landon, *son fils, habita* » *Sicopolis* 13 *ans &* 8 *mois, après* » *lesquels cette Ville fut totalement* » *ruinée par le feu: Que, pour cette rai-* » *son, aiant tenu conseil avec ses frères* » Landénulf, Pandon, *& l'Evêque* » Landulf, *ils bâtirent* Capoue la Neu- » ve *dans la plaine; que* Landon *y* » *commanda* 3 *ans &* 8 *mois, & que les* » *Capouans commencèrent alors d'avoir* » *une infinité de guerres avec les Napo-* » *litains* ».

Capoue la neuve fut à peine achevée de bâtir, que *Gui I*, Duc de Spolète, la vint assiéger en 859, parceque les habitans refusoient d'obéir au Comte *Landon*, son ami particulier. Les vexations de *Landénulf* & de l'Evêque *Landulf* avoient fait révolter ces habitans. *Gui* les força de rentrer dans le devoir. *Landénulf* fut dépouillé, non de conserver à tous les Grands le droit, qu'ils avoient d'y prétendre. Elles échouèrent toutes.

Ramire conquit sur les Maures une partie du Portugal.

ORDOÑO I,

fils de *Ramire*, est déclaré successeur de la Courone en 847; succède à son Père en 850; & meurt en 866.

Il enleva plusieurs Places aux Mahométans, & contint dans le devoir les Gascons de l'Alava; ce qui le rendit redoutable aux Navarrois, & fut cause qu'ils se mirent sous la protection de *Charle le Chauve*.

ALFONSE III, *dit LE GRAND*,

associé par son père *Ordoño I* à la Courone en 862, lui succède en 866 abdique en 910, & meurt en 912.

Il n'avoit que 18 ans à la mort de son Père; & sa jeunesse enhardit *Froïla Lémond*, Comte de Galice, à se faire proclamer Roi: mais cet Usurpateur fut poignardé bientôt après par quelques Seigneurs, qui n'avoient feint de le reconnoître, que pour vanger *Alfonse*.

D'autres essaïèrent ensuite de priver celui-ci de sa Courone, & plusieurs conspirèrent contre sa vie. Son courage & d'heureux hazards le maintinrent sur le Trône, & mirent ses jours en sureté.

Tout le reste de son règne est illustre par ses victoires continuelles sur les Maures, auxquels il enleva beaucoup de Places & de Païs.

Sa seule infortune fut la révolte de son fils aîné *Garcie*, qui, venant en 907 d'épouser la fille de *Muño Fernandès*, l'un des plus grands Seigneurs de Galice, entreprit de détrôner son Père. Instruit des projets de son Fils, *Alfonse* l'alla surprendre dans Zamora, le prit, & le renferma dans un Chateau. La Reine Doña *Ximène*, mère de *Garcie*, son frère *Ordoño*, qui gouvernoit la Galice, & son beaupère *Muño Fernandès*, trouvèrent qu'il étoit puni trop rigoureusement pour une faute, qu'ils affectoient de traiter de légère. *Ordoño* souleva la Galice; & *Fernandès* fit révolter ses Parens & ses Amis. *Alfonse*, qui craignoit qu'une Guerre Civile ne fournît aux Maures l'occasion de l'attaquer avec avantage, n'opposa qu'une patience généreuse, & des négociations adroites à ces soulèvemens: mais il tint ferme à ne point relâcher

avoit tué beaucoup de monde en différentes occasions. Quelque tems après, ce Prince fait prisoniers de guerre vingt Napolitains; & , par le conseil du Pape, dit *Erkempert*, il leur fait trancher la tête. Il se forme cependant à Naple une Conspiration de gens, gagnés par les promesses des Agens de la Cour de Rome. Ces Conjurés viènent à bout de déposer le Duc *Sergius II*, & de mètre en sa place l'Evêque *Athanase*, son frère.

Au mois d'Août, ou plus vraisemblablement au mois de Juin, *Jean* assemble un Concile à Ravenne. On y fait 19 Canons; & l'on y décide le différent, qu'*Urse*, Doge de Venise, avoit avec *Pierre*, Patriarche de Grado. Ce qui les brouilloit étoit que le Patriarche, sans égard à la prière du Doge, avoit refusé de sacrer Evêque de Torcello *Dominique*, Abbé d'Altino, parcequ'il étoit Eunuque. Le Concile ordone, « Que » *Dominique* ne sera point consacré, tant que *Pierre* vivra: » mais qu'il jouira des revenus de l'Evêché ».

Dans le même tems, une Armée navale de Sarasins assiége Grado: mais les habitans en repoussent les assauts avec beaucoup de courage. Le Doge envoie à leur secours *Jean*, son fils, avec une flote assés considérable. Les Sarasins se retirent, sans l'attendre; & vont saccager Comacchio.

De l'aveu même de l'Historien *Dandolo*, les Marchands Vénitiens continuoient toujours à vendre aux Infidèles des Esclaves Chretiens. Le Doge, de concert avec le Peuple, proscrit de nouveau, sous les peines les plus rigoureuses, ce commerce si contraire à l'esprit du Christianisme.

L'Empereur, vivement pressé par les Nonces du Pape de venir défendre les Etats de l'Eglise contre les Sarasins, se débarasse, à force d'argent, des Normans qui ravageoient alors la France; & passe en Italie à la tête d'un gros Corps de Cavalerie. Le Pape le vient joindre à Verceil; & l'on se rend ensuite à Pavie, où l'on apprend que *Carloman* entroit en Italie. Le Pape & l'Empereur se sauvent à Tortone, où *Richilde* reçoit à la hâte la Courone Impériale des mains du Pape. Elle s'enfuit aussitôt en Mauriène. *Carloman* avance; & *Charle*, aiant en vain attendu quelque tems à Tortone ses Vassaux d'Italie, se sauve promtement en Savoie. Il tombe malade & meurt en chemin.

Les Seigneurs accourent de toutes parts auprès de *Carloman*, resté maître de l'Italie par la fuite précipitée de l'Empereur.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

seulement de la Gastaldie de Sora, mais encore de toutes ses autres terres, qui furent données au Duc de Spolète. Il en mourut de chagrin quelque tems après.

Erkempert dit que *Gui* vint, *avec tous les Toscans*, assiéger la nouvelle Ville. On en a voulu conclure que ce Prince étoit *Duc de Toscane*. On devoit seulement dire que l'Historien regardoit l'Ombrie ou le Duché de Spolète, comme faisant partie de cette grande Province. Des *Chartes* de l'année 858 font voir qu'*Adalbert I* étoit alors *Duc & Marquis de Toscane*.

En 860, *Landon* fut attaqué d'une paralisie totale, qui le força de passer le reste de sa vie dans le lit.

En mourant, il pria ses frères *Pandon* & *Landulf* de veiller aux intérêts de son fils aîné *Landon*; & le leur remit entre les mains en leur disant: *Je vous le recommande en présence de Dieu & de la Sainte Eglise, afin qu'au Jugement à venir vous soiés jugés, suivant la manière dont vous vous serés conduits à son égard en ce monde.* Ils s'engagèrent par serment à protéger leur Neveu: mais ce fut un serment, qu'ils ne se firent pas scrupule de violer.

Landon l'Ancien, outre *Landon le Jeune* qui fut son successeur, eut trois autres Fils; *Landulf*, *Landénulf* & *Pandon*.

Landulf fut gendre de *Sergius II*, Duc de Naple; &, du vivant de son Père, malgré ses Frères & ses Cousins germains, il s'empara, par le moien de son Beaupère, de la Ville ou Terre de Sessola, que les fils & les petitsfils de *Landulf I* possèdoient alors en commun; &, la détachant du Domaine de Capoue, il la garda pour lui seul, & ne s'en défit jamais. Il reçut chés lui ses Frères dans les différens tems de leurs disgraces. *Waifre*, Prince de Salerne, lui fit présent du Chateau d'Avellino. L'Evêque-Duc de Naple *Athanase*, l'y vint assiéger en 881. Il étoit en état de s'y défendre: mais les habitans le trahirent & l'obligèrent la Place. Il fut pris avec le plus jeune de ses deux Fils & la Femme de l'aîné, qui s'appelloit *Pandon*, & qui pour lors étoit à Constantinople avec *Waimaire I*, Prince de Salerne. Depuis ce tems l'Histoire ne parle plus de lui.

Landénulf avoit été laissé seul à Capoue par ses Frères & ses Cousins, lorsque *Pandénulf*, aussi son Cousin, s'empara

PRINCES contemporains.

Garcie. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 910. La Reine, l'Infant, & *Fernandès* firent alors éclater leurs plaintes, au point d'inspirer pour le Prince coupable une pitié, qui pouvoit devenir funeste à l'Etat. *Alfonse* assembla les Grands; &, de leur consentement, il cèda la Courone à *Garcie*, & fit *Ordoño*, Souverain de Galice. Les deux Fils, pénétrés de cet excès de bonté, se jettèrent aux genoux de leur Père, qui se reconcilia sincèrement avec eux.

En 912, il voulut aller faire, à la tête des Troupes de son Fils, une dernière Campagne contre les Maures. Il les battit par tout; & revint, couvert de gloire & chargé de dépouilles, mourir de maladie à Zamora le 20 de Décembre.

Ce fut un des Rois les plus accomplis, que l'Espagne ait eus; & celui peut-être qui se rendit le plus digne du surnom de *Grand*. Son zèle pour la Religion & sa tendresse pour ses Sujets éclatèrent sans cesse par le soin qu'il eut de travailler au rétablissement de la Discipline Ecclésiastique; de bâtir à Compostelle une nouvelle Eglise en l'honeur de S. *Jaque*, & d'autres en différens endroits; de rétablir les Cathédrales des Villes conquises sur les Infidèles, & d'y mètre des Evêques; de fonder des Monastères; de rebatir, de repeupler de Chrétiens, & de fortifier les Places, que ses victoires ajoutoient à ses Etats.

Les gens de bien & de mérite eurent seuls part à sa confience. Il estima les Savans; & lui-même fut de leur nombre. L'Espagne le compte au rang de ses Historiens, à cause d'une *Chronique*, qu'il a faite depuis l'élection du Roi *Wamba*, jusqu'à la mort d'*Ordoño I*. Malheureusement cet Ouvrage utile a passé par des mains, qui l'ont étrangement défigure.

***

ROIS de Cordoue.

ABDERRAME, ou ABDERRHAMAN II, depuis 822, meurt en 852.

MOHAMED, ou MAHOMET I, fils d'*Abderrame II*, lui succède en 852; & meurt le 14 de Septembre 885, âgé de 60 ans, & laissant 34 Fils & 20 Filles.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. CARLOMAN, Roi d'Italie.

La Diète s'assemble, & l'élit Roi. Dès qu'il est instruit de la mort de *Charle le Chauve*, il fait part au Pape du bon accueil qu'il a reçu des Italiens; & lui mande, « Qu'après un petit » voïage, que la nécessité de voir ses Frères, l'oblige de faire » en Allemagne, il ira recevoir à Rome la Courone Impé- » riale; & lui promet de travailler, plus qu'aucun de ses » prédécesseurs à l'exaltation de l'Eglise Romaine ». Le Pape dit dans sa *Réponse*, « Qu'aussi-tôt que *Carloman* sera revenu » d'Allemagne, il envoiera près de lui des Légats, qui lui re- » mètront un Ecrit, par lequel il apprendra ce dont il doit » gratifier pour toujours l'Eglise Romaine, sa Mère, & le » Bienheureux Apôtre *Pierre*, son Protecteur ». Cette *Lètre* est du mois de Novembre. On y voit de plus en plus la Cour de Rome aller à ses fins. *Jean* vouloit vendre l'Empire. Une condition préliminaire exigée par cette *Lètre*, étoit, « Que » *Carloman* ne doneroit point retraite, & qu'il ne prêteroit » point l'oreille à ceux que le Pape regardoit come coupa- » bles envers lui d'infidélité, qu'il accusoit même d'avoir » conspiré contre sa vie » En écrivant en même tems à *Lambert*, Duc de Spolète, il lui dit, « Qu'aiant appris qu'il veut » venir à Rome, pour prendre le parti de ses Ennemis; &, » malgré ses justes oppositions, les remètre, contre tout droit, » en possession de leurs biens & de leurs Bénéfices; il lui » refusera l'entrée de la Ville ». Il avoit raison. La Vacance de l'Empire le laissoit seul maître à Rome, dont il étoit Seigneur; & *Lambert* n'avoit alors aucun droit de se mêler de ce qui s'y passoit. Dans une autre *Lètre*, pour le détourner de plus en plus de venir à Rome, *Jean* lui marque, « Qu'il » est prêt à s'embarquer pour aller trouver en France (c'est » à dire en Bavière) le Roi *Carloman*, afin de traiter avec » lui de la défense des Patrimoines de S. *Pierre*; &, par cette » raison, il défend à *Lambert*, sous peine d'être excommu- » nié, de rien entreprendre en son absence contre les Etats » de l'Eglise ».

Ces Ennemis, dont il se plaignoit & qu'il avoit même excommuniés, étoient différens particuliers, dont le plus considérable étoit *Formose*, Evêque de Porto, que la pureté de ses mœurs & la supériorité de ses talens avoient rendu digne de l'estime universelle, & qui devint Pape dans la suite. *Jean* ne lui vouloit du mal qu'à cause de l'opposition, qu'il avoit faite en 875 au Couronement de *Charle le Chauve*, &

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

de toute l'autorité dans cette Ville. Il en sortit alors, & se retira chés son frère *Landulf*. Il est vraisemblable que ce fut lui qui fut, en 874, donné par *Waifre*, Prince de Salerne, en otage, avec son frère *Landon*, à l'Impératrice *Angilberge*. Il mourut en exil à Salerne.

Pandon, après avoir été chassé de Capoue par *Pandénulf*, se retira d'abord à Téano, chés *Landon*, son cousin, avec son neveu *Waifre*, dont on ne connoit point le Père. Ensuite il alla se réfugier chés son frère *Landulf* ; & mourut depuis à Salerne, ainsi que *Landénulf*, son autre frère.

Landon l'Ancien eut aussi quelques Filles : mais on n'en connoit qu'une, appellée *Landelaiche*, qui fut femme de *Waifre*, Prince de Salerne.

LANDON II, dit LE JEUNE,

fils aîné de *Landon I*, lui succède en Février 861 ; &, dans le mois d'Août de la même année, il cesse d'être Comte de Capoue, aiant été chassé par ses oncles *Pandon* & l'Evêque *Landulf*.

Il s'étoit couvert de gloire en 860 par une victoire remportée sur les Napolitains, 9 mois avant la mort de son Père.

Obligé de sortir de Capoue avec ses frères *Landénulf* & *Pandon*, il s'empara de Caserte & de Caiazzo. Ces deux Places aiant été bientôt reprises par leur oncle *Pandon*, qui les ruina ; *Landon* se retira chés son frère *Landulf* à Sessola.

Lorsqu'en 874 il eût été quelque tems en otage entre les mains de l'Impératrice *Angilberge*, avec son frère *Landénulf*, ils revinrent l'un & l'autre dans la Campanie ; & s'unirent à leurs Cousins, fils de *Pandon*, pour faire la guerre à l'Evêque *Landulf* leur oncle, usurpateur du Comté de Capoue, avec lequel le Prince *Waifre*, leur beaufrère, les reconcilia.

Cet Evêque étant mort en 879, il fut fait, suivant qu'il l'avoit réglé, trois parts du Domaine de Capoue. *Landon* & ses Frères eurent Bérélais & Sessa. On appelloit Bételais ou Bérolasii quelques quartiers de Capoue la Vieille, échapés aux flames des Wandales, lesquels n'étoient pas encore tout à fait déserts.

Pandénulf, leur cousin, resté Comte de Capoue, s'étant emparé de Sessa,

Au commencement de son règne, il persécuta les Chrétiens, & les chassa tous de son Palais : mais il faut avouer, avec l'Histoire, que le zèle imprudent de quelques-uns occasiona cette persécution.

Le règne de *Mahomet* fut d'ailleurs agité de troubles continuels ; & lui-même, disent les Ecrivains Espagnols, se fit détester par son avarice & ses cruautés.

Muza, Goth & Chrétien d'origine, lequel avoit embrassé le Mahométisme pour participer aux graces d'*Abderrame II*, qui l'avoit fait Gouverneur de Saragosse, refusa de reconnoître *Mahomet* ; se défendit, durant quelques années, contre toute la puissance de ce Roi ; se soûmit enfin ; & périt dans une bataille contre *Ordoño I*, Roi des Asturies.

Les Tolédains, qui s'étoient révoltés en même tems que *Muza*, persistèrent dans la rebellion jusqu'en 878, qu'ils rentrèrent dans le devoir. Ils recommencèrent la guerre en 883, sous la conduite d'*Aben-Lope*, qu'ils s'étoient choisi pour Gouverneur, dès leur première révolte ; & furent soûtenus par le Roi des Asturies & par *Charle le Chauve*, sous la protection duquel ils s'étoient mis ; ce qui força *Mahomet* à faire la paix avec ce Prince : mais ce qui n'empêcha pas le Roi des Asturies de faire fur lui des conquêtes considérables.

Mérida suivit l'exemple de Tolède, & fut obligée de demander grace.

Abdollah, fils de *Muza*, marcha sur les traces de son Père. Il s'empara de Saragosse ; s'y maintint les armes à la main ; se soûmit ensuite ; se révolta de nouveau ; se soûmit encore ; garda cependant toujours son indépendance ; & fut tantôt Allié, tantôt Ennemi d'*Alfonse le Grand*, Roi des Asturies.

ALMUNDAR, ou MUNDIR,

succède à son père *Mahomet I* en 885 ; & meurt le 3 de Juin 888.

Quoique, pour gagner l'affection des habitans de Cordoue, il les eût exemtés d'un Tribut, qui s'appelloit les *Décimes*, & qui consistoit, à ce que l'on croit, dans la dixième partie du prix des choses qui se vendoient dans la Ville ; ils ne laissèrent pas, vers la fin de 887 ou le commencement de 888, de le chasser de Cordoue. Dès qu'il eut assemblé des troupes, il vint camper devant la Ville, & fut

de la constance de son attachement à la famille de *Louis le Germanique*, dont il soûtenoit les intérêts avec chaleur. *Jean*, gagné par les immenses présens de *Charle le Chauve*, avoit dessein alors de conserver l'Empire dans la Branche Françoise, & d'en exclure la Branche Germanique. Il est à présumer qu'à travers tous les déguisemens du Pape, *Formose* avoit percé jusqu'à ses intentions ; qu'il en avoit instruit le feu Roi de Germanie & les Rois ses Fils ; que ses conseils contribuoient en quelque chose à la manière dont le Duc de Spolète & quelques autres Seigneurs, attachés aux Princes Allemans, en agissoient à l'égard du Pape ; & que celui-ci s'étoit vangé de l'Evêque, en l'excommuniant.

Carloman fait *Duc & Marquis de Lombardie* le Comte *Suppon*, ci-devant dépouillé par *Charle le Chauve* du Duché de Spolète. Il retourne en Bavière, avant la fin de l'année, après avoir vu périr la plus grande partie de son armée par une maladie contagieuse. Lui même tombe malade en chemin.

878.

Les Sarasins, n'aiant pas, depuis la mort de *Louis II*, discontinué de faire des courses sur les terres de l'Eglise, forcent le Pape, qui ne pouvoit recevoir aucun secours de nulle part, d'acheter la paix, en s'obligeant de leur païer tous les ans un subside considérable.

Carloman, instruit, dès l'année précédente, du peu de sincérité du Pape, avoit chargé du soin de le rendre plus favorable à ses vues *Adalbert*, Duc & Marquis de Toscane & *Lambert*, Duc de Spolète. Ces deux Princes viènent à Rome avec des troupes ; tiènent le Pape renfermé dans la Cité Léonine ; font rentrer dans la Ville ceux qu'il avoit excommuniés & chassés ; &, s'il en faut croire le Pape lui-même, ils y commètent différens désordres, come d'empêcher à coups de bâton une Procession des Evêques & du Clergé de se rendre au Vatican. Il paroît du moins certain, par les *Annales de Fulde*, que, tandis que ces Princes retenoient le Pape dans la Cité Léonine, ils forcèrent les principaux de la Noblesse & du Peuple à prêter serment à *Carloman*, sans doute come devant être Empereur ; car, come Roi d'Italie, *Carloman* ne pouvoit avoir aucun droit sur Rome & son Duché. Le Domaine suprême des Empereurs sur Rome & la Seigneurie des Papes, come leurs Vassaux, sont prouvées par les plaintes même de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Landon & ses Frères se joignirent à leurs Cousins, fils de *Landénulf l'Ancien*, & demandèrent du secours à *Waifre*. Après des hostilités, également nuisibles de part & d'autre, ils unirent leurs troupes dans l'intention de mettre fin au Schisme de l'Eglise de Capoue, que se disputoient deux Evêques, l'un sacré, l'autre élu. C'est sur quoi je m'étendrai d'avant ge dans un autre endroit.

Les Cousins confédérés s'établirent & se fortifièrent dans le Colisée. C'est le nom que portoit l'Amphithéatre de pierre de Capoue la Vieille. *Pandénulf* les y vint attaquer. Aiant été battus, ils obtinrent la paix; & *Pandénulf*, pour son malheur, les reçut ensuite dans Capoue la Neuve.

Landon le Jeune, que l'on appeloit alors *le Vieux*, pour le distinguer de son Cousin *Landon*, fils de *Landénulf*, épousa, malgré sa vieillesse, une nièce d'*Athanase*, Evêque-Duc de Naple; & mourut d'apoplexie en 834.

PANDON, surnomé MAREPAHIS, second fils de *Landulf I*, est fait Comte de Capoue au mois d'Août 861, du consentement de l'Evêque *Landulf*, son frère; & périt dans un combat en Decembre 862.

Il fut d'abord, comme on l'a vu, Gastalde de Sora, qu'il céda, l'on ignore à quelles conditions & quand, à son frère *Landénulf*.

Presque aussitôt après la mort de son Père, ce Frère & lui dépouillèrent *Pandulf*, leur parent, de la Gastaldie de Sessola.

Pandon fut presque toujours en guerre avec *Adémaire*, Prince de Salerne, pour vanger le Frère de sa Femme, fils de *Marin*, Duc d'Amalfi, lequel fait prisonier de guerre par *Adémaire*, avoit été remis à *Sergius II*, Duc de Naple, qui le tenoit renfermé dans une prison. Après la victoire remportée par *Landon le Jeune* en 860 sur les Napolitains, *Sergius* fut obligé de rendre tous les prisoniers d'Amalfi.

Du vivant de *Landon I* & sans son aveu, *Pandon* & *Landulf*, son frère, engagèrent *Waifre*, mari de leur Nièce, à se révolter contre *Adémaire*, pour se faire lui-même Prince de Salerne.

Landon le Jeune & ses frères *Landénulf* & *Pandon*, après la perte de Caserte & de Caiazzo, s'étoient retirés

PRINCES contemporains.

presque aussitôt attaqué d'une maladie, dont il mourut.

COMTES DE BARCELONE.

BERNARD, depuis 820, meurt en 844.

ALÉDRAN, succède en 844 à *Bernard* dans le *Comté de Barcelone*, & dans le *Duché de Septimanie*, qui prend alors le nom de *Marquisat de Gothie*. Il est chassé du Comte de Barcelone en 848 par *Guillaume*, fils du Comte *Bernard*.

Une *Charte* de *Charle le Chauve* de 844 fait mention d'un Marquis *Sunifred*, que la *Nouvelle Histoire de Languedoc* donne pour avoir été Comte de Barcelone après *Bernard*. On s'appuie sur la qualité de *Marquis*, & l'on prétend qu'il étoit *Marquis de Gothie*.

Par le titre de *Marquis* doné dans cette *Charte* à *Sunifred*, on apprend uniquement qu'il étoit chargé de la garde de quelque frontiere: mais, la *Charte* ne disant pas de quelle frontière, on n'a point de raison de supposer que ce fut de celle de Gothie, puisqu'on ne trouve pas qu'il en soit rien dit ailleurs. *Elmérod*, Comte du Palais, étant chargé par cette *charte* des mêmes ordres que le *Marquis Sunifred*, il est visible qu'ils étoient l'un & l'autre Commissaires du Roi: mais nullement que *Sunifred* fut *Marquis de Gothie* & *Comte de Barcelone*.

GUILLAUME, fils du Comte *Bernard*, s'empare du Comté de Barcelone en 848, & meurt en 850.

Au lieu de venger la mort de son Père, il jura d'en vanger la mort; & s'étant mis à la tête de quelques troupes, il se rendit maître de Toulouse: mais prévoiant qu'il y seroit bientôt assiégé par *Charle le Chauve*, il alla se réfugier à la Cour d'*Abderrame II*, dont il se fit le Vassal. Il en obtint des troupes avec lesquelles il revint dans la Gaule Narbonoise, & fit quelques dégats: mais il fut bientôt obligé de repasser en Espagne.

Lorsqu'en 847, les ravages des Normans eurent forcé *Charle le Chauve* de degarnir la frontière d'Espagne, pour défendre les Provinces de France attaquées par ces Barbares; *Guillaume* prit secrètement des mesures avec ce qui restoit à Barcelone des Amis de son

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. CARLOMAN, Roi d'Italie.

Jean VIII. Dans des *Lettres*, écrites alors tant à *Jean*, Archevêque de Ravenne qu'à *Bérenger*, Duc de Frioul, il dit, « Que lorſqu'*Adalbert* & *Lambert* étoient à Rome, ils l'avoient empêché d'y faire aucun Acte de l'autorité, que » S. *Pierre*, & ſes Vicaires tenoient de la piété des Empereurs ». Cette plainte & quelques autres ſont juſtes: mais on ſouhaiteroit que *Jean* ne les eût point ornées de termes, qui choquent par leur indécence. En rendant comte au Roi *Louis le Bègue* de l'attentat prétendu des Ducs, il dit qu'ils avoient avec eux *Rothilde*, femme d'*Adalbert* & ſœur de *Lambert*; & joint au nom de cette Princeſſe, dont l'Hiſtoire ne blâme point la conduite, l'Epithéte la plus injurieuſe pour une Femme (1).

Ces Ducs ont à peine quité Rome, que *Jean* les excommunie; fait porter dans la Baſilique de Latran toutes les richeſſes de celle de S. *Pierre*; fait couvrir d'un Cilice l'Autel du S. Apôtre, & fermer les portes de la Baſilique, dont il interdit l'entrée à tous ceux qui venoient des différentes parties du Monde Chretien viſiter les Tombeaux des Apôtres; & paſſe en France pour implorer la protection de *Louis le Bègue*. Il emmène avec lui, come priſonier, l'Evêque *Formoſe*, qu'il n'oſoit laiſſer à Rome; fait le voïage par mer, & ſe rend dans la Ville d'Arle. *Boſon*, Duc de Provence, à qui ſon ambition & celle de ſa femme *Hermengarde*, fille de l'Empereur *Louis II*, inſpiroient les plus hauts projets, reçoit *Jean* avec toutes ſortes d'honeurs; & le conduit à Troïes, où *Louis le Bègue*, alors malade, devoit ſe trouver. Le Pape y tient, au mois d'Août, un Concile compoſé des Evêques de France, & de quelques Evêques d'Italie qui l'avoient ſuivi. *Formoſe* eſt dépoſé dans ce Concile, & réduit pour toute ſa vie à la Communion laïque, avec défenſe de tenter de rentrer dans ſon Evêché. L'Excommunication, lancée contre les Ducs *Adalbert* & *Lambert* & contre le Nomenclateur *Gregoire*, eſt confirmée; & *Louis le Bègue* eſt de nouveau, ſans que l'on ſache pourquoi, ſacré Roi de France par le Pape, qui, pour s'en aſſurer la protection, lui promètoit le faire Empereur. Voïant enſuite que la mauvaiſe ſanté de ce Prince, les troubles que

(1) *Aggiugne, eſſerſi egli* (Lamberto) *portato a Roma con* Rotilde *ſua ſorella, da lui caricata con uno indecente nome*, cum moecha ſorore *Rothilde*, cumque complice ſuo infido *Adelberto* Marchione, immo patriæ prædone *per farſi Imperadore, come correa la voce, voce nondimeno ſmentita da i fatti.* Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V, p. 132.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à Sessola chés leur frère *Landulf*. *Pandon* alla ravager les confins du territoire de cette Place : mais ses progrès furent arrêtés par *Waifre*, qui vint au secours de ses Beaux frères. Ce Prince, qui ne cherchoit point à répandre inutilement le sang chretien, se contenta de faire une guerre défensive L'Evêque *Landulf*, qui n'étoit retenu par aucun motif de religion, prit la modération de *Waifre* pour un effet de sa foiblesse; & s'e croïant d'autant plus supérieur en forces, qu'*Adelgise*, Prince de Bénevent, avoit envoïé quelques troupes se joindre aux Capouans, il força son frère *Pandon* de livrer bataille. Celui ci fut tué dès le commencement de l'action. Quelques uns de leurs Alliés furent pris, & l'Armée Capouane fut mise en déroute.

Pandon laissa trois Fils.

1°. *Pandénulf* fut son successeur; mais pour peu de jours.

2°. *Landulf* s'empara de Caserte, come je le dirai bientot.

3°. *Landénulf*, quoique marié, se fit d'Eglise; & fut Evêque de Capoue la Neuve.

PANDÉNULF, ou PANDONULF,

sorti dangereusement blêssé de la bataille où son père *Pandon* avoit perdu la vie, est fait Comte de Capoue en Décembre 862, de l'aveu de l'Evêque *Landulf*, son oncle : mais, ne pouvant s'accorder avec cet Oncle, & n'étant pas d'humeur à n'être qu'un phantôme de Souverain, il sort secrètement de Capoue, avec ses Frères, avant la fin du même mois de Décembre 862.

Les trois Frères s'emparèrent d'abord du Chateau de Potenza, nomé *Polensia* par *Erkempert*. *Pandénulf* se rendit maître ensuite de Sessa, *Landulf* de Caserte, & *Landénulf* de Caiazo, que leur Père avoit presque ruiné. Puis, unissant leurs forces, ils se mirent à faire des courses dans tous les environs.

LANDULF II,

Evêque de Capoue, s'en fait déclarer Comte à la fin de 862, après la retraite de son neveu *Pandénulf*; & meurt le 12 de Mars 879.

Je dresse cette *Liste* sur une *Chronique anonime des Comtes de Capoue*, laquelle *Camillo Pellegrino* croit être l'ouvrage de *Jean*, qui, né du même

PRINCES contemporains.

Père, pour qu'ils lui livrassent cette Ville; &, s'étant fait donner des troupes par *Abderrame*, il fut reçu dans Barcelone, d'où le Comte *Altdran* fut obligé de s'enfuir. *Guillaume* se rendit ensuite maître d'Ampurias, Ville du Roiaume des Asturies; & forma le projet de chasser les François de toute la Catalogne. Il prit dans une rencontre les Comtes *Adémar* & *Ysembard*, & les fit conduire à Barcelone.

Ces Comtes avoient des Amis dans la Ville, avec lesquels ils tramèrent une Conspiration, qui ne tarda pas d'éclater; & *Guillaume* périt par les mains des Conjurés.

HUMFRID,

remplace *Altdran* & *Guillaume* : mais on ne sait pas en quelle année il fut pourvu du Marquisat de Gothie, qui comprenoit le Comté de Barcelone. Il perd l'un & l'autre en 864.

Quelques Auteurs, ne faisant qu'une personne de son successeur & de lui, le nomment mal à propos *Wifred I.*

Il fut le dernier, pour qui le Marquisat de Gothie & le Comté de Barcelone furent unis.

Mécontent de ce que *Charle le Chauve* avoit démembré de ce Marquisat le Comté de Toulouse en faveur de *Raimond*, il fit la guerre à ce dernier en 863, & s'empara de Toulouse & de toutes les autres Places de ce Comté : mais, *Charle* étant venu lui-même, l'année suivante, en Languedoc, *Humfrid* fut obligé de restituer ce qu'il avoit usurpé sur *Raimond*, & fut dépouillé de toutes ses Dignités. Ce fut alors que *Charle* sépara le Marquisat de Gothie de la Frontière ou Marche d'Espagne, dont Barcelone étoit la Capitale.

WIFRED I,

pourvu du Comté de Barcelone par *Charle le Chauve* vraisemblablement en 864, meurt le 1 de Septembre 872.

Il paroît que *Salomon*, Comte de Cerdagne, ambitionant le Comté de Barcelone, calomnia *Wifred* auprès de *Charle le Chauve*, qui le manda pour rendre comte de sa conduite. Come il arrivoit à *Narbone*, pendant une émeute, un Insolent lui vint arracher la barbe. Il l'en punit, en lui passant son épée au travers du corps. On l'arrêta sur le champ pour le conduire au Roi : mais lorsqu'à la faveur

les entreprises des Seigneurs causoient en France, & le besoin que l'on avoit de s'y défendre contre les Normans, mêtoient *Louis le Bègue* dans une espèce d'impossibilité d'exécuter ce qu'il pouvoit avoir promis en faveur de l'Eglise Romaine; *Jean* s'attache d'une manière particulière à *Boson*, reprend le chemin de Rome, & se rend à Pavie avec ce Prince & sa femme *Hermengarde*. Il cherche alors les moïens d'enlever la Courone d'Italie à *Carloman*, pour la faire doner à *Boson*. C'étoit même, à ce qu'il paroît, un dessein pris dès son arrivée en France, en cas qu'il ne pût pas comter sur *Louis le Bègue*. Il avoit écrit d'Arle à l'Impératrice *Angilberge*, « Qu'il avoit trouvé dans cette Ville le Prince son gendre & la Princesse sa fille; & qu'il desiroit, avec la permission de Dieu, porter le Prince de toutes les manières aux » Dignités les plus grandes & les plus élevées, sauf toutefois » son propre honeur ». De Pavie, il écrit au Roi *Charle le Gras*, qui sans doute, voïant dépérir de plus en plus la santé de *Carloman*, prenoit dès lors des mesures pour s'assurer le Roïaume d'Italie, « Que, sur les conseils & les exhortations » du Roi *Louis le Bègue*, il vient d'adopter pour Fils le Prince » *Boson*, afin de pouvoir librement vaquer lui-même aux Affaires de la Religion, tandis que ce Prince s'occupera des » Affaires politiques. Il ordone, en conséquence à *Charle* de » se renfermer dans ses limites, & de s'attacher à conserver » le repos & la paix. Il ajoute que, dès ce moment & pour » l'avenir, il excommunie tous ceux qui seront assés hardis » pour s'élever contre le Fils qu'il vient d'adopter ». Dans le même tems, il indique un Concile, ou plustôt une Diète générale à Pavie; &, par ses Lètres, il y convie *Anspert*, Archevêque de Milan, les Evêques suffragans de cette Métropole & tous les Comtes ou Seigneurs, entre autres *Bérenger* Duc de Frioul, & *Suppon*, Duc de Lombardie. Hors du Spirituel, le Pape n'avoit aucune sorte d'autorité dans le Roïaume d'Italie; & persone ne se rend à la Diète qu'il avoit indiquée. Voïant échouer par là toutes ses manœuvres, il se hâte de retourner à Rome; & *Boson* retourne en Provence.

Jean, obligé de renoncer à de vains projets, se rapproche avec adresse de *Carloman*, qui, par confiance ou par crainte, l'établit son Vicaire en Italie, come on l'apprend de deux *Lètres* du Pape, l'une à l'Evêque de Brescia, l'autre au Duc *Bérenger*.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

sang que ces Princes, devint, d'Archidiacre de Capoue, Abbé du Mont-Cassin. Elle commence par *Landulf l'Ancien*, & finit par *Atenulf I*: mais elle ne va pas jusqu'à sa mort.

Suivant cette *Chronique*, l'Evêque *Landulf* ne jouit d'abord du Comté de Capoue que 3 ans & 9 mois; & le perdit par conséquent en Septembre 866, que l'Empereur *Louis II* l'en dépouilla. Depuis le Comté fut gouverné par des Juges, qui s'élisoient tous les mois à Capoue, & dont l'Empereur confirmoit l'élection. C'est ce que la même *Chronique* semble faire durer jusqu'en 874, tems où *Louis II* quita ce canton de l'Italie pour s'acheminer vers ses Etats de France. Elle dit que l'Evêque *Landulf* recouvra ses Etats après le départ (*post decessum*) de ce Prince. Mais, come elle dit aussi que *Landulf* fut en tout 12 ans Comte de Capoue; & qu'il est certain qu'il mourut le 12 de Mars 879; il faut nécessairement qu'il ait recouvré la Souveraineté de Capoue vers le 12 de Décembre 870; ce qui jusqu'au 12 de Mars 879 fait 8 ans & 3 mois, qui, joints aux 3 ans & 9 mois énoncés cidessus, donent les 12 années durant lesquelles l'Evêque *Landulf* fut Comte de Capoue. Il est très vraisemblable que ce Prélat, étant en 870 tout puissant auprès de *Louis II*, qui l'avoit fait son Premier Ministre, se servit de sa faveur pour se faire rendre le Comté de Capoue.

Lorsque, pendant la vie de son frère *Landon l'Ancien*, il avoit engagé *Waifre* à se faire Prince de Salerne; son frère *Pandon* & lui s'étoient obligés de le reconnoitre pour leur Souverain. Il paroit même, par ce que dit *Erkempert*, qu'ils avoient secrétement fait hommage & prêté serment à *Waifre*, aussitôt qu'il avoit été Prince de Salerne.

Privé par l'Empereur *Louis II* du Comté de Capoue, *Landulf* alla faire sa résidence à Bari, séjour peu convenable pour un Evêque, puisque les Sarasins en étoient maîtres: mais *Landulf* n'y regardoit pas de si ptès.

Prudent par nature & rusé par habitude, il étoit, dit *Erkempert*, N. XXXI, *de très mauvaise foi, brutal, ambitieux plus qu'aucun home, & plus haut qu'on ne peut croire. Il haïssoit les Moines & les pilloit. C'est à leur sujet que, lorsqu'il étoit assis, gonflé d'or-*

du tumulte, il essaioit de se sauver les armes à la main, ceux qui l'avoient arrêté, le tuèrent.

SALOMON,

Comte de Cerdagne, est fait Comte de Barcelone, après la mort de *Wifred I*, en 872; & cesse de l'être en 880 par destitution, ou par mort.

WIFRED II, dit LE BELLIQUEUX,

obtient vers 880 le Comté de Barcelone, à titre de Fief héréditaire, relevant de la Couronne de France; & meurt en 911.

A peine fut-il Comte, que, profitant de la guerre qu'*Abdollah*, Seigneur de Saragosse, faisoit à *Mahomet I*, il attaqua les Maures voisins de son Etat; & conquit sur eux Cardone & Salsone, dont il fit deux Places fortes pour la défense de ses frontières. Il continua la guerre jusqu'en 885; & remporta plusieurs victoires, qui forcèrent les Maures à lui demander la paix. Par le Traité, qu'il fit avec eux, il recouvra presque tout l'ancien Diocèse d'Ausone, dont il rétablit le Siége Episcopal à Vich, Ville du Roïaume des Asturies.

SEIGNEURS ou COMTES, depuis ROIS de Navarre.

SANCHE I,

depuis 831. On ignore le tems de sa mort.

GARCIE I,

que l'on peut croire fils de *Sanche*, est choisi pour Seigneur par les Navarrois en 853; & périt, en 857, dans une bataille contre *Ordoño*, Roi des Asturies.

Sur ce qu'en 850, les Navarrois envoïèrent demander la protection de *Charle le Chauve* contre le Roi des Asturies, il est vraisemblable que *Sanche* étoit mort depuis quelque tems; & qu'ils se gouvernoient alors par eux-même. Il est vraisemblable aussi qu'ils renoncèrent à la protection du Roi de France, lorsque la plupart des Peuples de l'Aquitaine se révoltèrent à l'occasion de la prison du Roi *Pepin II* & de son frère *Charle*. Ce fut en 853. Résolus alors de ne plus dépendre de la France, les Navarrois élurent *Garcie* pour Seigneur.

Ce Prince ne tarda pas à se marier avec une fille de *Muza*, Seigneur de Saragosse, révolté contre *Mahomet I.*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. CARLOMAN, Roi d'Italie.

Le 21 de Mai, les Saraſins emportent d'aſſaut Siracuſe, retombée quelques années auparavant au pouvoir des Grecs. Depuis ce tems, la valeur de la Garniſon l'avoit miſe à couvert des entrepriſes des Saraſins, qui la tenoient aſſiégée dès les premiers jours de cette année. Les habitans ſont maſſacrés; & la Ville pillée eſt réduite en cendres. Ce qui reſtoit encore aux Grecs en Sicile, ne tarde pas à tomber au pouvoir des Saraſins, qui détruiſent toutes les fortifications, excepté celles de Palerme, dont ils font leur Place d'armes.

879.

A LA maladie, qui depuis plus d'un an retenoit *Carloman* au lit, ſe joint une paraliſie, qui le prive preſque entièrement de l'uſage de la parole; & ſes Frères penſent dès lors ſérieuſement à partager ſa ſucceſſion. *Louis*, Roi de Saxe, ſous prétexte d'aller voir *Carloman*, va s'aſſurer des ſuffrages de tous les Seigneurs du Roïaume de Bavière. *Charle le Gras* entre en liaiſon avec le Pape, & diſpoſe tout pour unir l'Empire & le Roïaume d'Italie à ſon Roïaume d'Allemagne. On ne peut pas douter qu'il ne fût d'accord avec ſon frère *Carloman:* mais le Pape lui donoit des eſpérances, qu'il comtoit rendre vaines. Une *Lètre*, qu'il écrivoit à *Boſon* au mois d'Avril, porte, « Qu'il faiſoit des Partiſans à ce Prince, autant » qu'il pouvoit, en Italie; & qu'il s'étoit reconcilié pour cet » effet avec *Adalbert*, Marquis de Toſcane, & la Comteſſe » *Rothilde*, ſa femme ». *Que votre Nobleſſe*, dit-il enſuite à *BOSON*, *ſache qu'ils ſont vos* Fidèles *en toutes choſes, & des Amis ſur le dévouement de qui vous devés comter. C'eſt pourquoi nous vous prions, par votre amitié pour nous, de les faire jouir en toute ſureté des Comtés qu'ils ont en Provence, come ils en ont joui depuis longtems.*

Le Pape convoque un Concile à Rome, auquel il invite particulièrement les Archevêques de Ravenne & de Milan. La *Lètre* à ce dernier contient ces paroles remarquables. *Puiſque CARLOMAN, ſurchargé, come nous l'avons appris, d'infirmités corporelles, ne peut plus conſerver le Roïaume d'Italie; il eſt très important que vous ſoïés ici dans le tems marqué, pour délibérer ſur l'élection d'un nouveau Roi. Vous n'en devés recevoir aucun ſans notre conſentement, puiſque c'eſt d'abord & principalement à nous, qu'il appartient de choiſir pour Roi celui que nous devons conſacrer Empereur. JEAN* ne vouloit pas moins

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, &c. Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

gueil, *sur son tribunal, il avoit coûtume de dire aux assistans :* Toutes les fois que je vois un Moine, c'est un présage que la journée sera funeste pour moi. *C'étoit par l'effet d'un juste jugement de Dieu, qu'il souffroit quelque incommodité de la part de ceux qu'il persécutoit & qu'il vexoit come ses plus mortels ennemis.*

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'*Erkempert* étoit Moine : mais laissons-le continuer.

Parjure à son Souverain qu'il trompa, haïssant ses Neveux, Landulf *n'anima jamais que les personnes qui pouvoient exciter les mouvemens de sa chair. Il fut toujours ennemi de la paix, même en mourant. On n'avoit pas fitôt conclu quelque traité, qu'il emploïoit tous ses talens à semer de nouveau la division. Si l'on refuse de m'en croire, que l'on considère combien de fois il se joua de* Waifre, *Prince de Salerne, qu'il avoit reconnu pour son Souverain, en lui rendant homage & lui prêtant serment. Il aimoit mieux que des Innocens perdissent leur liberté, que de l'avoir, je ne dis pas pour Seigneur, mais pour égal... Il mépriſa les Loix de l'Eglise & les devoirs de l'Episcopat ; & n'aimant que des homes qui ne l'étoient qu'à demi* (Semiviros), *il accomplit la Prophétie, par laquelle* Isaïe *dit :* Des Efféminés régneront sur eux. *Si je voulois raconter en détail toutes ses actions, il me seroit, je crois, plus facile de manquer de tems, que de cesser de parler... Avant sa mort, il fit entre les Fils de ses Frères un partage des Domaines du Comté de Capoue, qui fut tel qu'ils ne devoient jamais cesser de s'armer du glaive de la Discorde.*

Le jour qu'il mourut, tous les Bénédictins Prêtres de ses Etats devoient chacun lui fournir un cheval, *afin*, dit le même Ecrivain, N. XL, *qu'il ne fit pas à pied le chemin de l'Enfer.*

PANDÉNULF, *ou PANDONULF*,

fils aîné de *Pandon Marépahis*, devient véritablement Comte de Capoue en Mars 879, après la mort de l'Evêque-Comte *Landulf*, son Oncle. Il regne 3 ans & 8 mois, après lesquels ses Cousins, fils de deux de ses Oncles, le chassent en Novembre 882.

Les Neveux de (l'Evêque) Landulf, *le voïant mort*, dit *Erkempert*, N. XL,

GARCIE-XIMÉNES, *ou GARCIE II*, est Seigneur, ou Comte de Navarre en 857, après la mort de *Garcie I*, son père. Il en devient le premier Roi en 860, & meurt en 880.

Avec de l'esprit, du courage & de la prudence, il fit continuellement la guerre ; remporta beaucoup de victoires ; & s'agrandit, aux dépens des Maures.

FORTUN-GARCIE, *ou GARCIE III*, successeur en 880 de son père *Garcie II*, renonce au Trône en 904 ou 905 ; & non pas en 901, comme l'ont prétendu quelques Historiens.

Il n'est récommandable que par les Donations, qu'il fit aux Eglises, & surtout au Monastère de Leyre, dans lequel, il se fit Moine, après avoir cédé la Couronne à son Frère.

DUCS, *depuis ROIS DE POLOGNE*.

PIAST,

élu Duc en 842, meurt en 861.

Jusqu'à l'élection de ce Prince, l'Histoire de Pologne n'a rien de fort intéressant, ni de bien certain.

Durant un Interrègne de plusieurs années, ce païs fut gouverné par les Seigneurs ; & les troubles, dont en même tems il fut agité, mirent les Palatins dans la nécessité d'élire un Souverain. Plusieurs Concurrens aspirèrent au Trône ; &, come on ne put convenir pour aucun, les Seigneurs se réunirent en faveur de *Piast*, simple habitant de Kustrick, lequel n'avoit jamais pris part aux Affaires de la République.

Il rétablit l'ordre dans l'Etat ; & ses vertus le firent aimer de ses Sujets, & respecter de ses Voisins.

Sa femme *Rapieza* ne fut pas moins vertueuse que lui.

Piast transféra la Cour à Gnesne, qui devint la Capitale de la Pologne, come elle l'avoit été précédemment.

Il mourut dans un âge très avancé. Sa postérité régna longtems ; & ne fut entièrement éteinte, que le 21 de Novembre 1675 par la mort de *George-Wilhem*, Duc de Lignitz & de Brieg.

ZIÉMOVIT,

fils de *Piast* ; lui succède en 861, & meurt en 892.

que faire dépendre de sa seule volonté la *Courone d'Italie*, come à l'exemple de ses derniers prédéceſſeurs, il se croïoit en droit de disposer seul de la *Courone Impériale*. *Anspert* & ses suffragans, soit pour obéir à des ordres particuliers de *Carloman*, soit pour ne point doner atteinte au droit que les Sujets du Roïaume d'Italie avoient d'élire leur Roi, ne se rendent point au Concile, qui se tient au mois de Mai. Le Pape les traite de désobéiſſans, & les excommunie. Il ne laiſſe pas de leur ordoner ensuite de venir au nouveau Concile, qu'il vouloit tenir au mois d'Octobre; & dans la *Lètre*, qu'il écrit à ce sujet à l'Archevêque, il lui dit ces paroles, qui ne méritent pas moins d'attention, que celles que je viens de rapporter. *Nous vous avertiſſons & nous vous ordonons, ainſi qu'à tous vos Suffragans, de ne vous pas aviſer de tenir, ſans un conſentement unanime de tous les Intéreſſés, aucune Aſſemblée avec celui des Rois François, à qui Dieu fera la grace d'entrer en Italie; & de vous conformer à cet égard à ce que preſcrit le Chapitre XXXV des Canons des Apôtres.* Il en rapporte ensuite le Texte, qui trouveroit difficilement son application à l'élection d'un Roi d'Italie. *Anspert* & ses Suffragans, eurent, come on le verra, peu d'égard pour les ordres du Pape, & pour le prétendu Canon Apoſtolique. Dans le même tems, le Pape preſſoit *Carloman* & ses Frères, auxquels il faiſoit également eſpérer l'Empire, d'accourir à la défense de l'Egliſe perſécutée par les Infidèles & par les mauvais Chretiens.

Pulcharis, Duc d'Amalfi, continuoit d'être l'Allié des Sarraſins, quoiqu'il eût promis au Pape de rompre pour toujours avec eux, & qu'il eût reçu de l'argent pour défendre les Terres de l'Egliſe. Le Pape, qui vouloit retirer cet argent, écrit au Prince de *Salerne* de forcer *Pulcharis* à le rendre; &, quelque tems après, il excommunie le Duc, l'Evêque & le Peuple d'Amalfi, juſqu'à ce qu'ils aient rompu tout commerce avec les Infidèles. *Athanaſe*, Evêque-Duc de Naple, étoit dans le même cas; & *Jean* le menace de l'excommunier.

Carloman, Roi de Bavière & d'Italie, se voïant aſſés près de sa fin, s'étoit fait porter dans un endroit de la Suiſſe, où ses Frères s'étoient tendus. Il avoit alors règlé le partage de sa ſucceſſion. *Charle*, auquel il avoit aſſigné l'Italie, se hâte de s'y faire voir à la tête de troupes, qu'il tenoit prêtes depuis pluſieurs mois. Il paroît que ce fut vers la fin de Septem-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

s'assemblèrent & partagèrent également entre eux, sous la foi du serment, tout le Comté de Capoue. Pandénulf *eut Caserte & Teano*, Landon (le Jeune, ci-devant Comte de Capoue) *eut Bérélais & Sessa. Calinie & Caiazzo furent le partage d'un autre* Landon (fils de *Landenulf l'Ancien*). Observons que cet Historien nome les aînés de chaque Branche pour les différens Frères. *Aténulf* (frère du dernier *Landon*), continue l'Historien, *se mit à fortifier Calvo. Le jeune* Landulf, *fils du* (même) Landon, *fut fait unanimement Evêque de Capoue par le serment des uns & le consentement des autres: mais, par une indolence pareille à celle de son Père, il ne fut pas sacré sur le champ. Ses proches Parens ne furent pas longtems fidèles à leur serment. Ils l'avoient fait le 12 de Mars, & le violèrent le 9 de Mai. Les fils de* Pandon (c'est à dire *Pandénulf* & ses Frères), *n'écoutant que leur cupidité, se saisirent par fraude de* Landénulf & d'Arénulf, *leurs cousins germains, fils de* Landénulf (l'Ancien); *& les mirent en prison après les avoir dépouillés du Château de Caiazzo, qu'ils leur avoient cédé par leur serment.* Ils s'emparèrent aussi de Sessa, partage des fils de *Landon l'Ancien.*

Dans le même tems que *Pandénulf*, qui, du consentement de ses Frères & de ses Cousins avoit été déclaré comte de Capoue, *perseutoit* (N. XLVI) *ses Cousins avec la fureur d'une Bête féroce, il chassa du Cloître de l'Evêché* Landulf, *fils de* Landon, *qu'il avoit établi lui-même avec serment sur le Siége Episcopal; ... l'obligea d'occuper une chambre du logement des Serviteurs; & fit préparer pour lui-même l'appartement de l'Evêque. L'Elu, craignant les fourberies de son Cousin, sortit de la Ville, & se retira promtement dans le propre Siége du bienheureux* (Etiène) *Premier Martir, afin d'y pouvoir vivre en repos.* Ce propre Siége de S. *Etiène*, étoit la Cathédrale de Capoue la Vieille, bâtie par *Constantin* en l'honeur des Apôtres *S. Pierre* & *S. Paul*; ce qui la fit nomer la Basilique des Apôtres. Elle fut depuis dediée sous l'invocation de S. *Etiène*, à cause de quelques Réliques, qu'on croioit de ce Saint.

Pandénulf profita de l'absence de l'Elu, pour faire consirer son frère *Landénulf*, quoiqu'il eût une Femme & des Enfans; &, ses intrigues l'aiant fait élire Evêque, il l'envoia sur le champ à Rome, pour être sacré par le Pape. *Berthaire*, Abbé du Mont-Cassin, & *Léon*, Evêque de Teano, l'y suivirent pour s'opposer à sa consécration; & prévenir un Schisme, qui ne s'éteindroit pas aisément. Le Pape *Jean VIII*, qui se rangeoit toujours du parti le plus fort, ne fit aucun cas de leurs remontrances; & *Landenulf* fut ordoné.

Landulf, ses Frères & leurs Cousins, fils de *Landon l'Ancien*, cherchant à se vanger des torts qu'ils avoient reçus de *Pandénulf* & de ses Frères, implorèrent la protection de *Waifre*, Prince de Salerne, qui prit les armes en leur faveur. *Pandénulf* se fortifia du secours de *Gaidérise*, Prince de Bénevent, au Fils duquel il maria sa Fille, & de *Gregoire*, Général des Grecs en Italie. Les Sujets du Comté de Capoue se partagèrent suivant leur inclination; & *Pandénulf*, aiant fait d'inutiles efforts pour détourner *Waifre* de proteger ses Cousins, se mit sous la protection du Pape, dont il se fit le Vassal. *Jean VIII* écrivit à *Waifre*, « Qu'il lui défendoit, sous peine d'excommu» nication, de commètre aucune hostilité sur les terres des Capouans ». Il ajoutoit, « Qu'il se rendroit incessamment sur les lieux; & que, pour sauver les » droits de la Souveraineté de *Waifre* sur Capoue, il n'en choisiroit pour » Evêque que celui que ce Prince souhaiteroit ».

PRINCES contemporains.

Il aima la guerre, & s'y rendit habile. Ses revers même servirent à l'instruire.

Il discipline des troupes, qui jusqu'alors n'avoient su faire que des courses sur les terres de leurs Voisins, qu'elles ravageoient avec une rapidité, qui ne laissoit pas aux habitans des lieux le tems de s'assembler pour se défendre.

Il recouvra ce que les Moraves, les Prussiens & les Hongrois avoient usurpé sur les frontières de la Pologne, & pénètra jusque dans l'intérieur de leur païs.

Ses victoires ne le gâtèrent point. Il fut assés sage pour ne vouloir pas agrandir ses Etats par des conquêtes.

Le voïage du Pape suspendit les opérations du Prince de Salerne; mais nos

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE, CARLOMAN & CHARLE LE GRAS, Rois d'Italie.

bre. Les Evêques & les Grands le reconnoiſſent, à ſon arrivée, ſinon pour Roi, du moins pour collègue & ſucceſſeur de ſon Frère au Roïaume d'Italie: mais il ne fut couronné que l'année ſuivante. *Jean VIII*, toujours alerte à prendre le parti le plus utile à ſes intérêts, voïant qu'il s'efforçoit en vain de porter *Boſon* ſur le Trône, où néceſſairement un des Frères de *Carloman* devoit monter, avoit invité lui-même *Charle* à venir en Italie; en avoit, autant que les Evêques & les Seigneurs de Lombardie l'avoient permis, hâté l'élection; & l'avoit conjuré de prendre des meſures efficaces pour la défenſe de l'Egliſe. Je dis que le Pape s'étoit mêlé de l'Election de *Charle*, autant que les Seigneurs & les Evêques Lombards l'avoient trouvé bon, parcequ'il ne put y contribuer que par ſes exhortations & ſes conſeils. Ils prétendoient avec raiſon que les Papes n'avoient aucun droit à l'élection de leurs Rois, qui n'en avoient jamais dépendu que pour le Spirituel. Ils avouoient en même tems qu'ils n'avoient eux-même aucun droit à l'élection de l'Empereur d'Occident, & qu'elle appartenoit au Pape, conjointement avec le Sénat & le Peuple Romain. Tel étoit le ſujet du différent de *Jean VIII* avec l'Archevêque *Anſpert*; & la choſe fut pouſſée ſi loin, que le Pape déclara le Prélat déchu de ſon Siége; qu'il pria le Roi *Charle* de faire élire un autre Archevêque; & qu'il en dona l'ordre au Clergé de Milan. Mais ils ſe reconcilièrent, dès que l'intérêt de *Jean* le demanda.

880.

Le 6 de Janvier, *Charle le Gras* eſt couroné Roi d'Italie à Milan; & le Roi *Carloman* meurt le 22 de Mars, pendant que *Charle* étoit allé s'aboucher en France avec les Rois *Louis* & *Carloman*. *Louis*, Roi de Saxe, qui devoit ſe trouver à cette conférence, en fut empêché par une maladie. On y convint des moïens de détruire *Boſon*, & de recouvrer la Provence & le reſte de la Bourgogne Cisjurane dont il s'étoit fait couroner Roi. Les Princes unis commencent à l'attaquer dans le mois de Juillet; s'emparent de Mâcon; & font le ſiége de Vienne, que la Reine *Hermengarde* défend très longtems. *Charle le Gras* ne fait point cette guerre en perſone. Il étoit de retour en Italie dès le mois d'Avril. Par un *Diplôme* doné le 23 de ce mois à Plaiſance, il confirme à l'Impératrice *Angilberge* la poſſeſſion de tous ſes biens. Elle avoit eu ſoin de ſe

les hostilités. Il y eut plusieurs escarmouches en sa présence. Il ne put faire convenir de rien les Parties, & fut obligé de s'en retourner sans avoir rien fait. *Waifre* alors déclara la guerre à *Pandénulf*, qui fit accourir à son secours *Gaidérise* & *Gregoire*, en promettant de faire hommage à celui qui viendroit le premier. L'un & l'autre, par deux chemins différens, arrivèrent en même tems aux portes de Capoue; tandis que *Waifre*, venu par un troisième chemin, se campoit près de l'Amphithéatre de l'ancienne Ville. *Pandénulf* se crut par la circonstance dégagé de sa parole envers *Gaidérise* & *Gregoire*, qui s'en retournèrent très mécontens; & *Waifre* assiégea Capoue. Ou ses forces n'étoient pas suffisantes; ou son dessein n'étoit pas d'endommager une Ville, qu'il vouloit conserver pour les Cousins germains & les Frères de sa Femme. Au commencement de l'hiver, il se retira, sans avoir beaucoup avancé le siége; & se contenta de ravager tout le païs.

Avant la fin de l'hiver, le Pape fit un second voiage à Capoue; & vint à bout de faire agréer aux deux Parties l'accommodement, qu'il leur proposoit. Il établit le jeune *Landulf*, Evêque de l'ancienne Capoue; & laissa *Landénulf*, Evêque de la nouvelle, où l'on avoit transferé le Siége de Sicopolis.

On a pu remarquer dans ce que ce Pape écrivoit à *Waifre*, qu'il le reconnoissoit pour Souverain de Capoue Ainsi la Donation, faite de cette Ville à l'Eglise Romaine par *Charle le Chauve*, n'avoit pas eu lieu.

Malgré l'accommodement fait par le Pape pour mètre fin au Schisme, la Guerre Civile continua. *Pandénulf* se procura le secours d'*Athanase*, Evêque-Duc de Naple, dont les troupes, unies aux siènes, firent beaucoup de mal à ses Cousins. Il rechercha même l'alliance des Sarasins, qui, par son ordre brulèrent dans l'ancième Capoue la Basilique des Apôtres ou de S. *Etiène*, dont il ne resta plus que la moitié, qui subsiste encore à présent sous le nom de *S. Pierre en Corps. Gaidérise*, dont *Pandénulf* avoit regagné la confiance, lui fournit ensuite de nouveaux secours: mais les Sujets & les Vassaux des deux *Landons*, aiant trouvé moïen de prendre *Gaidérise*, les Bénevantains élurent pour Prince, en 881, *Radelgise II*, fils d'*Adelgise II. Gaidérise*, retenu quelque tems en prison à Franchi, trouva moïen de s'échaper, & de se retirer chés les Grecs de Bari, qui l'envoïèrent à Constantinople. L'Empereur *Basile* le reçut très bien; le renvoïa, chargé de présens, en Italie; & lui dona la Ville d'Oria pour sa subsistance.

Cependant l'Evêque-Duc *Athanase*, se laissant des hauteurs de *Pandénulf*, rompit avec lui, pour faire alliance avec les fils de *Landénulf* & ceux de *Landon*; & vint avec eux faire le siége de Capoue. *Radelgise*, Prince de Bénevent, & son frère *Aion* accoururent au secours de *Pandénulf* leur beau-frère; & parvinrent à pouvoir entrer dans la Ville. *Ensuite* Aion, *fortant à la tête des Bénéventains & des Capouans*, dit *Erkempert*, N. XLIX, *attaqua les fils de* Landénulf, *qui commandoient des troupes d'Amalfi. Le combat dura quelque tems auprès de la porte de la Ville; &, come on ne plioit ni d'un côté ni de l'autre, les deux Armées reprirent le chemin de chés elles.* Radelgise *retournant donc à Bénevent*, (N. L.); Athanase *eut recours à ses armes ordinaires. Il feignit de vouloir reconcilier tous les Cousins germains; & les exhorta « de pourvoir réciproquement à leur sureté par des sermens » mutuels; & d'entrer tous dans la Ville » pour y faire leur résidence ». En même tems*, Pandénulf *exigea du Prélat, « qu'il lui fit ferment de ne rien « machiner contre lui ». Tous les Cousins germains de* Pandénulf *entrèrent alors dans la Ville, après avoir remis l'Amphithéâtre entre les mains d'*Athanase, *qui, pour être continuellement en querèle avec les Capouans, le céda sur le champ pour habitation à* Waifre, (cet arrière-petitfils de *Landulf I*, duquel on a vu plus haut que le Père n'étoit pas connu). *Tous, aiant fait les sermens convenus, entrèrent dans la Ville, avec des intentions pacifiques en apparence, & sans causer aucun désordre.* Pandénulf, *avec tout le Clergé revêtu d'Aubes, les reçut solemnellement. Mais ils furent à peine entrés, qu'ils se saisirent de* Pandénulf, *de l'Evêque* Landenulf *son frère, & de tous leurs Amis, Partisans & Fauteurs.* Pandénulf & Landénulf *furent envoïés à Naple, où leurs Femmes, leurs Fils & leurs Filles furent envoïés ensuite.*

Ce fut ainsi qu'au mois de Novembre 882, *Pandénulf* perdit le Comté de Capoue, qu'il ne recouvra plus. L'Evêque *Landulf le Jeune* le fut alors

la faire assurer en différens tems par *Louis le Germanique*, par *Charle le Chauve* & par *Carloman*.

Charle le Gras, étant ensuite à Ravenne, confirme aux Vénitiens la jouissance de leurs priviléges & de leurs exemptions dans le Roïaume d'Italie. Le Pape le vient trouver dans cette Ville, lui fait offre de l'Empire, & lui demande du secours contre les Sarasins: mais *Charle*, qui ne vouloit pas païer l'Empire plus que *Carloman* ne l'avoit voulu païer; dit au Pape que la situation des affaires l'appelle actuellement ailleurs qu'à Rome; & *Jean* le quite, sans être convenu des conditions auxquelles il consentoit de le faire Empereur. Quelque tems après, il le sollicite d'envoïer à Rome des Ambassadeurs pour y règler ces conditions; & nous apprenons, d'une de ses *Lètres*, qu'au mois de Juillet *Charle* se préparoit à passer dans la Principauté de Bènevent, pour attaquer les Sarasins. Come ce Prince craignoit que le Pape ne continuât à favoriser *Boson*, *Jean*, toujours le même, c'est à dire, pliant à tout vent & se rangeant toujours du côté du plus fort, proteste dans la même *Lètre*, « Qu'après l'attentat de *Boson* » contre les Rois de France, ses Souverains, il l'abandone » entièrement; & qu'il n'a plus d'autre fils, que *Charle* lui-» même ». Il est cependant certain que c'étoit de concert avec le Pape, que *Boson* s'étoit fait couroner Roi de Bourgogne Cisjurane. *Jean*, par cette même *Lètre*, prie *Charle* « d'en-» voïer des gens de son Conseil, habiles & fidéles, qui puis-» sent, conjointement avec les Commissaires du S. Siége, » rendre à tous une justice exacte; & corriger, par son au-» torité roïale, ceux qui se conduisent mal dans les *Justices*; » c'est à dire dans les Patrimoines de l'Eglise ». On concluroit mal à propos de cette prière que *Charle* avoit alors quelque autorité sur le Duché de Rome & les autres Etats du Pape. Il ne doit être ici question que des biens que l'Eglise de Rome possédoit dans les Duchés de Spolète & de Toscane, qui faisoient partie du Roïaume d'Italie.

Lambert, Duc de Spolète, étoit mort vers la fin de l'année précèdente ou dans le commencement de celle-ci. *Gui II*, son fils, étoit son successeur. Pendant que le Pape étoit à Ravenne, ce *Gui* s'y transporte avec *Gui*, son oncle, Duc de Camerino, pour recevoir de *Charle* une nouvelle investiture. Ils l'obtiènent à condition de rendre au Pape ce qu'ils avoient usurpé dans le Territoire de S. *Pierre*. Cette restitution n'étoit

des deux Capoues ; & l'ancien Diocèse ne fut plus partagé, *Landenulf* n'aiant jamais recouvré son Siége.

LANDON III,

succède, en Novembre 882, à son cousin *Pandenulf* ; & le 9 de Janvier 887, il est dépossédé par son frère *Atenulf*.

Muratori dit, T. V, p. 166 : *Dans ce tems* (en 884) *mourut* Landon le Vieux, *Comte ou Prince de Capoue ; & son frère* Landenulf *lui succéda*. La *Chronique Anonime*, que je suis, ne connoit point ce prétendu rétablissement de *Landon le Jeune*, alors appellé *le Vieux* pour la raison que j'ai dite. Elle dit après l'Article de *Pandénulf* : Landon, *père de l'Evêque* Landulf, *fut Comte de Capoue 2 ans & 10 mois ; auquel succéda son frère* Landénulf, *qui tint sa place un an & 4 mois.*

Muratori, sans avoir fait connoitre comment ce *Landénulf*, frère de *Landon le Vieux*, cessa d'être Comte, dit sous l'an 887, p. 177, qu'en cette année *Landon* étoit Comte de Capoue ; & raconte tout de suite comment il fut dépossédé par *Atenulf* son frère. Ce savant *Annaliste*, en ne faisant pas assés d'attention à la *Chronique* qui me sert de guide, & qu'il a fait imprimer dans la Collection des Historiens d'Italie, confond ici deux *Landons*, l'un Neveu de l'autre ; & deux *Landénulfs*, Père & Fils. Le *Pellegrino* montre qu'il n'est pas douteux que ce fut *Landon*, père de l'Evêque *Landulf le Jeune*, & fils aîné de *Landénulf l'Ancien*, qui fut le successeur de *Pandénulf*.

Il fut fait Comte du consentement de ses Cousins, fils de *Landon*, & de ses frères. Ces derniers l'avoient précédemment établi Gastalde de ce qu'ils possédoient dans le Comté de Capoue.

L'Evêque-Duc *Athanase*, qui le connoissoit pour un home incapable d'application & paresseux à l'excès, & qui n'avoit d'autre dessein que d'ajouter Capoue au Duché de Naple, ne tarda pas d'employer ses fourberies ordinaires, *pour mètre la division*, dit *Erkempert*, N. LIII, *entre les Cousins germains. Il maria sa Nièce, encore très jeune* (adhuc lactentem) à Landon le Vieux (ci-devant *le Jeune*), *pour tenir ce Prince envelopé dans les filets des Femmes ; & l'aiant fait venir, sa langue de serpent lui conseilla de s'assurer de ses Cousins germains ; & même, ce qu'il avoit encore plus à cœur, de les tuer : mais il eut le chagrin de voir que* Landon, *après son mariage, ne se mit pas en devoir de suivre son conseil. Il prit un autre parti, qui lui convenoit mieux, & qui pourtant ne fut pas longtems plus dangereux que l'autre. Il fit venir promtement* Atenulf, (*le plus jeune des fils de* Landenulf l'Ancien) ; *& lui dit dans le plus grand secret :* De toutes les Villes, que la Nation des Lombards possède, Capoue, est celle que je préfère. Dans Capoue, c'est principalement votre Famille que j'aime ; & j'ai fait choix de vous entre tous vos Frères, come de celui dont le caractère s'accomode le mieux au mien. Vous êtes un home adroit, & j'espère vous trouver docile à tous égards. Si donc vous voulés vous prêter à mes conseils, vous réussirés en tout. *A ce discours* Atenulf *répondit*, « *Qu'il* » *étoit prêt à faire tout ce qu'il lui* » *commanderoit* » : Saisissés-vous, *lui dit-il alors*, des Fils de *Landon* ; & commandés seul à Capoue, come à fait vôtre aïeul *Landulf*. Atenulf *promit de communiquer ce projet à ses Frères. Il leur fit part en effet de toute la méchanceté du virulent* Athanase. *Frapés d'épouvante & se munissant du Signe de la Croix, ils s'écrièrent :* Mourons, ou laissons-nous exiler, plustôt que de nous élever jamais injustement, ou même avec justice, contre nos Frères ! Tant que nous en serons les maîtres, nous ne tendrons point d'embûches à notre Sang. *Aussitôt les Fils de* Landénulf *s'unirent en secret plus étroitement que jamais avec les Fils de* Landon *par un ferment horrible, tel qu'on n'avoit jamais oui dire qu'il en eut été fait de pareil, & par lequel ils foûmirent à l'Anathème ceux qui le violeroient.* Atenulf, *allant retrouver* Athanase, *lui dit quelle étoit la manière de penser de ses Frères, dont celle de ses Cousins ne différoit point ; ajoutant*, « *Que rien ne pouroit changer* » *ni les uns, ni les autres* ». *Cette déclaration fut très mal reçue du Prélat, qui devint leur ennemi... Se voiant donc* (N. LVI) *frustré des deux parts dans son attente, il devint plus triste que de coûtume : mais il trouva bientôt un expédient digne de lui. Ses Députés amenèrent à son secours 300 Grecs. Il fit alors une fausse paix avec les Capouans. Lorsque le tems de la Vendange fut arrivé, presque tous, Grands & Petits, sortirent à l'envi de Capoue*

pas encore faite en 882, que *Jean* en portoit ſes plaintes à *Charle*.

Le jeune *Gui* ſurvit peu de tems à ſon père; & *Gui*, Duc de Camerino, reſté ſeul Duc de Spolète, fait la paix avec les Saraſins, auxquels il done & deſquels il reçoit des otages.

Théophilacte, qui commandoit une Flote Grèque, aidé de *Gregoire*, qui commandoit les Troupes de terre, & du Comte *Diogène*, bat les Saraſins ſur mer, à la vue de Naple. Le Pape l'en félicite, & le prie d'envoïer quelques Vaiſſeaux couvrir les côtes du Duché de Rome.

881.

CHARLE vient à Rome vers la fin de Janvier, & reçoit la Courone Impériale, apparemment le jour de la Chandeleur. Nous ignorons les conditions que le Pape en avoit obtenues: mais, en voiant au mois de Mars ce nouvel Empereur à Sienne, il ſemble qu'il marchoit contre les Saraſins; ce qui devoit être la principale des conditions demandées par le Pape. On le trouve cependant à Pavie le 9 d'Avril, quoique *Jean*, par une *Lètre* du 29 de Mars, l'eût informé « que » les terres des Romains ſouffroient plus que jamais de la part » des Infidèles; & qu'il l'eût prié d'envoïer à la défenſe du » Duché de Rome une Armée ſuffiſante & commandée par » un Général de ſa Cour ». Il ne comtoit pas ſur les Ducs de Spolète & de Bènevent. Ils avoient depuis peu fait quelques uſurpations ſur les terres de l'Egliſe; &, par une autre *Lètre* de cette année, le Pape prie l'Empereur d'envoïer à Rome des Commiſſaires pour réformer tout ce qui s'étoit fait au préjudice des *Juſtices* de S. *Pierre*.

Quelques Nobles de Ravenne, aiant des différens avec *Romain* leur Archevêque; ce Prélat a recours à l'Empereur. Le Comte *Albéric*, Commiſſaire de ce Prince, va prendre connoiſſance de ces différens, & les termine. Le Pape s'en plaint. Bien que l'autorité ſuprême de l'Empereur lui donât le droit d'envoïer des Commiſſaires dans tous les Etats de l'Egliſe, le Pape ne pouvoit pas approuver que ſes Sujets recouruſſent en première inſtance à la Juſtice du Suzerain, & qu'ils ne s'adreſſaſſent pas d'abord à lui-même. Il en écrit à l'Archevêque, & lui reproche d'avoir agi contre ſon ſerment de fidélité. Bientôt après il l'excommunie: mais ſous un autre prétexte...

pour aller vandanger. Alors, par le conseil principalement de Waifre, qui demeuroit dans le Colisée, Athanase *sortit de l'embuscade qui le cachoit avec les Grecs & les Napolitains; &, se joignant aux gens de Waifre, il pilla Capoue, fit prisoniers beaucoup de gens considérables, & remporta beaucoup de butin. Il continua depuis à ravager tous les environs; ... &, faisant venir 200 des Sarasins d'Aeropolis, il les envoïa vers Capoue. Mais les Capouans sortirent; & les chargèrent avec tant de vigueur, qu'ils les obligèrent de s'enfuir, sans rien emporter.... Ce fut alors que* Landon le Vieux *mourut d'apoplexie.* C'étoit en 884.

Deux ans après, lorsque *Gui III*, Duc de Spolète, après avoir séjourné quelque tems à Capoue, dont il avoit été reconnu Seigneur, fut retourné dans ses Etats, *Athanase*, qui ne cessoit pas de faire la guerre aux Capouans, remit en liberté *Pandénulf*, qui, conjointement avec le Prélat, les Grecs & *Waifre*, non content de ravager les environs de Capoue & de Teano, tint cette bloquée la première de ces Villes: mais *Aténulf*, sortant de Capoue, & le Comte *Landon*, sortant de Téano, les attaquèrent, & les mirent en déroute. Depuis l'Histoire ne parle plus de *Pandénulf*, ni de ses Enfans.

Le *Pellegrino* place ces derniers évènemens en 884 & 885: mais la suite des faits exige qu'on les mète en 886.

La *Chronique*, que je suis, dit, ainsi qu'on l'a vu, que *Landon* gouverna 2 ans & 10 mois. Comme il avoit été fait Comte en Novembre 882, il cessa de se mêler du Gouvernement en Septembre 885. Ce fut alors que, pour se délivrer d'une fièvre lente, qui le minoit depuis longtems, il prit le parti de se retirer à Teano, parceque l'air en étoit plus sain pour lui que celui de Capoue, dont il laissa le gouvernement à son frère *Landénulf*. *Erkempert* n'en dit rien. Aussi, quoique la *Chronique* mète ce *Landénulf* au rang des Comtes de Capoue, elle ne dit pas qu'il le fût. Elle dit seulement qu'il fut le successeur de son Frere, comme son Vicaire (*Vicem illius tenens*). *Landon* resta toujours Comte: mais *Aténulf*, son plus jeune frère, profita de son absence pour usurper sa place. Il s'affura le secours de l'Evêque-Duc *Athanase*, en se reconnoissant son Vassal, & lui donant son Fils en ôtage; & s'empara de Capoue le 9 de Janvier 887.

Il se repentit bientôt de s'être donné le Duc de Naple pour Suzerain; & se mit sous la protection de *Gui*, Duc de Spolète, dont les menaces obligèrent *Athanase* à renvoier au nouveau Comte de Capoue, son Fils & son Acte d'hommage & de prestation de serment.

Aténulf offrit ensuite au Pape *Etiène V* de se rendre son Vassal; de lui céder Gaïète, dont, peu de tems auparavant, il s'étoit emparé par adresse; & de lui fournir des troupes contre les Sarasins. Il fit faire ces offres par *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne; &, quand elles furent acceptées, il refusa de les exécuter.

Le Comte *Landon*, invité par ses Amis, revint à Capoue, caché dans un Chariot, & fut décendre chés l'Evêque, son fils. *Aténulf*, qui veilloit à tout, fit prendre aussitôt les armes à ses Partisans. On en vint aux mains. *Aténulf* eut l'avantage; & *Landon* obtint, par grace, de pouvoir se retirer. Ses principaux Amis, & l'Evêque même furent mis en prison: mais *Aténulf* les relâche quelques jours après. *Landon* ne tenta plus depuis de rentrer dans Capoue; & passa tranquillement le reste de ses jours à Teano.

ATÉNULF I, *surnomé LE GRAND PRINCE*,

devient Comte de Capoue le 9 de Janvier 887, & meurt en Juillet 910.

La mauvaise conduite de *Radelgise II*, Prince de Bénevent, fournit au Comte *Aténulf* l'occasion de le déposséder, en Janvier 900; & de s'emparer de cette Principauté, qu'il transmit à ses décendans. Depuis ce tems, il se qualifia *Prince de Capoue & de Bénevent*.

En 901, il prit pour collègue son fils aîné *Landulf*, qu'il fit aller en 909 à Constantinople, pour demander à l'Empereur *Léon le Philosophe* du secours contre les Sarasins.

Au commencement de 910, sentant qu'il ne tarderoit pas à payer le tribut à la nature, & son fils *Landulf* n'étant pas encore revenu de Constantinople, il craignit que sa mort ne fit perdre ses Etats à ses Fils. Ce fut pour les leur assurer que, du consentement des Peuples de Capoue & de Bénevent, il déclara son collègue *Aténulf*, son second fils.

EVENEMENS sous le Règne de CHARLE LE GRAS.

Dans le même tems à peu près, le Nomenclateur *Gregoire*, que *Gui* protégeoit & que le Pape avoit excommunié, rentre, on ignore coment, dans ses biens que le Pape avoit confisqués, & que *Charle le Chauve* avoit donés à l'Eglise Romaine. Ce don, qu'atteste une *Lètre* écrite par *Jean* à *Charle le Gras* au mois de Septembre, est une preuve du Domaine suprême, que les Empereurs conservoient sur la Ville & sur le Duché de Rome.

Athanase, Evêque-Duc de Naple, home ambitieux, avare, intriguant, perfide & sans religion, persistoit dans l'alliance des Sarasins; & partageoit avec eux le butin, qu'ils faisoient dans les Etats de l'Eglise & sur les territoires de Capoue & de quelques autres Villes. Le Pape avoit débourſé beaucoup d'argent à plusieurs repriſes, & fait différens voïages à Naple pour détacher *Athanase* des Sarasins. Il s'y transporte encore cette année; &, ne pouvant rien gagner sur cet Evêque-Duc, il l'excommunie. *Athanase*, n'aiant plus rien à ménager, fait venir de Sicile & camper au pied du Vésuve un Détachement de Sarasins; & paie cher son imprudence. Ils désarment & dépouillent les Citoiens de Naple, qui se hazardent d'en sortir, & les habitans de la Campagne; & prènent tous les chevaux & toutes les jeunes filles qu'ils rencontrent.

Giovanni Particiaco, nouvellement Doge de Venise, après la mort de son Père dont il avoit été le collègue, envoie *Badoero*, son frère, demander le Gouvernement de Comacchio, qu'il prétendoit devoir appartenir aux Vénitiens, come étant enclavé dans leur Province. *Marin*, Duc de cette Ville, craignant de perdre sa place, attaque *Badoero* come il passoit sur les confins de son Gouvernement, le bleſse à la jambe & l'emmène en prison. Il le relâche ensuite, après l'avoir fait jurer qu'il ne tirera jamais vangeance de l'insulte qu'il a reçue. *Badoero* retourne à Venise, & meurt de sa bleſsure. Le Doge marche à Comacchio; l'emporte d'assaut; passe au fil de l'épée la plus part des habitans; met dans la Ville un Gouverneur & des Juges; & retourne à Venise, après avoir porté le fer & le feu sur les terres de Ravenne, dont les habitans avoient doné du secours à ceux de Comacchio.

Par une suite des mesures prises, l'année précèdente, avec les Rois de France, *Charle le Gras* avoit fait conduire l'Impératrice *Angilberge* en Allemagne. On la vouloit empêcher de fournir des secours à son Gendre *Boson*. Lorsque *Charle* êtoit venu cette

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

DUCS & MARQUIS de Toscane.

ADALBERT I,

que plusieurs Monumens historiques annoncent pour *Duc & Marquis de Toscane* en 847, le devoit être alors depuis quelques années. Il meurt en 890.

Les *Annales de Fulde*, parlant de cet *Adalbert* sous l'année 878, le nomment *Albert*, *fils de Boniface. Pierre le Bibliothécaire*, dans son *Abregé de l'Histoire des François*, l'appelle *Adalbert*, *fils de Boniface.* Lui-même commence de cette manière un *Diplôme* de l'année 884. *Au nom de Dieu*, Adalbert, *Comte & Marquis*, *fils de* Boniface *d'heureuse mémoire*, *autrefois Comte.* Ce *Diplôme* est une Donation à l'Eglise qu'il avoit fondée dans la Lunigiane, sur le bord de la Magra, près du Château d'Aulla, *pour le salut de son ame & de celle de son père* Boniface; *come aussi pour le salut*, dit-il, *de* Berthe, *ma mère d'heureuse mémoire; & pour le salut de l'ame de* Rothilde, *ma chère Epouse; & pour l'ame d'*Anonsware, *autrefois mon Epouse; & pour le salut des ames de mes Fils.* On voit au bas de cet Acte les souscriptions du Comte *Adalbert* & de *Boniface*, ses fils.

C'est sur ces témoignages que l'on se fonde pour croire le Duc & Marquis *Adalbert I*, fils du Comte *Boniface II*, qu'on a vu Duc de Lucque en 822 & 828, & qui fut peut-être le premier *Duc & Marquis de Toscane. Rothilde*, seconde femme d'*Adalbert*, étoit sœur de l'Empereur *Gui.*

***

DOGES de Venise.

PIETRO TRADONICO,

depuis 837, est assassiné en 864 avec son fils *Jean*, qu'il s'étoit fait associer.

ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO,

parent des autres Doges de même nom, est fait Doge en 864; & meurt en 881.

La sagesse, la piété, l'amour de la paix furent principalement ce qui le distinguèrent.

L'Empereur *Basile* le créa Protospatraire. En reconnoissance de cet honneur, il envoia pour présent à l'Empereur trois grosses Cloches; & suivant l'Historien *Dandolo*, ce furent les premières, dont les Grecs se servirent. *Léon Allaci* convient qu'anciènement les Cloches n'étoient pas en usage chés eux; & l'on s'accorde à regarder les Italiens come en aiant été les Inventeurs. Il est cependant certain que les petites Cloches ou Sonètes ont été d'usage dans l'Antiquité Païene: mais on n'y connoissoit pas les grosses Cloches, telles qu'on en fond depuis plusieurs siècles.

Urse se fit doner pour Collègue son fils *Jean*: mais je ne trouve pas en quelle année.

GIOVANNI PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO II,

successeur en 881 d'*Urse* son père, abdique en 887.

L'affoiblissement de sa santé ne lui laissant plus la force de soûtenir le poids du Gouvernement; il ne jugea pas qu'*Urse*, son frère, qu'il s'étoit fait associer, fut capable d'être à la tête de l'Etat. Ce fut pour cette raison, qu'en abdiquant, il rendit au Peuple la liberté d'élire un autre Doge.

PIETRO CANDIANO I,

élu le 17 d'Avril 887, périt dans un combat naval contre les Esclavons, au mois de Septembre de la même année.

C'étoit un home d'un grand sens, de beaucoup de courage, & très habile dans l'Art de la Guerre.

GIOVANNI PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO II,

est élu Doge une seconde fois après la mort de *Pierre Candien.* Il meurt vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai, 888.

Il reprit les rênes du Gouvernement, parceque le Peuple l'y força: mais cette seconde Administration ne dura que 6 mois & 13 jours.

année, se faire couroner Empereur; le Pape l'avoit pressé de remètre *Angilberge* en liberté. *Charle* l'avoit promis, pourvu que

les Rois de France y consentissent. Le Pape leur écrit à ce sujet le 12 de Mars, & leur dit, « Que cette Princesse avoit été mise » par l'Empereur *Louis*, son mari, sous la protection du Siége » Apostolique. Il les prie de l'envoier à Rome, & leur promet » de la faire garder de manière, qu'elle ne pourra pas même aider » de ses conseils son gendre *Boson* & sa fille *Hermengarde* ». Il engage aussi les Archevêques, les Evêques & les Comtes d'Italie à s'unir à lui, pour obtenir la liberté d'*Angilberge*.

Les Sarasins s'emparent du Monastère de S. *Vincent* de Volturne; tuent les Moines, qu'ils y trouvent; en enlèvent les richesses, & réduisent en cendres les bâtimens. Ce Monastère resta 33 ans sans être rétabli.

881.

L'EMPEREUR, étant à Ravenne le 15 de Février, y confirme par un célèbre *Diplôme* les Privilèges de toutes les Eglises d'Italie. Il en part ensuite pour aller recueillir la succession de son frère *Louis*, Roi de Bavière & de Saxe. Une Diète qui s'assemble à Worms, au mois de Mai, le proclame *Roi de Germanie*.

Carloman, devenu seul Roi de France, au mois d'Août, par la mort de son frère *Louis III*, tenoit depuis deux ans Vienne assiégée. La Ville se rend enfin par Capitulation; & la Reine *Hermengarde*, qui l'avoit défendue, a la liberté de se retirer avec sa Fille.

A peu près dans le tems de la reddition de cette Ville, les Sarasins ne cessant pas d'infester les terres de l'Eglise, le Pape écrit à l'Impératrice *Richarde*, femme de *Charle*, pour hâter les secours que l'Empereur avoit promis; &, par occasion, il la prie de procurer la délivrance d'*Angilberge*. Cette Princesse est en effet remise en liberté, cette année, sans doute parceque, maître de Vienne, *Carloman* ne s'opposoit plus qu'elle retournât en Italie. *Charle* la fait conduire à Rome, & remètre entre les mains du Pape par *Liutward*, Evêque de Verceil, son Premier Ministre.

Gui, Duc de Spolète, aiant fait des courses sur les Etats de l'Eglise; le Pape, dans une *Lètre* du 11 de Novembre, en porte ses plaintes à l'Empereur; & traite *Gui* d'*Usurpateur*, de *Brigand*, d'*Enragé*. *Commandés*, dit-il à CHARLE, *que l'on n'épargne rien pour le chasser de nos frontières, afin que notre Peuple respire un peu*. Ces instances étoient d'autant plus justes, qu'*Adélard*, Evêque de Vérone & Commissaire de l'Empereur, s'étant auparavant rendu par ses ordres, avec le Pape, à Fano

dans la Pentapole, avoit fait citer *Gui* pour répondre aux Griefs du Pape, & restituer ce qu'il avoit pris à l'Eglise. *Gui* s'étant fait attendre inutilement, *Adélard* avoit parcouru toutes les Villes de la Pentapole; &, faisant droit sur les plaintes des habitans, il avoit ordoné des restitutions & des dédomagemens, qui ne s'étoient point faits; ensorte, come dit le Pape dans la *Lètre* qui contient ce détail, « que le mal ne pouvoit » recevoir de remède que de la présence de l'Empereur ». Dans une autre *Lètre* du mois d'Octobre, il instruit *Anselme*, successeur d'*Anspert* à l'Archevêché de Milan, « de ce que les » Romains souffroient de la part des Infidèles & des mauvais » Chretiens; & lui dit qu'un Scélérat, nomé *Lombard*, Vassal » du Duc de Spolète, avoit, à Narni, fait couper les mains à » 80 prisoniers, & que plusieurs en étoient morts ».

Pandénulf, Prince de Capoue, obtient du Pape le Duché de Gaiète, sous prétexte qu'il relevoit du S. Siége; & se présente devant cette Ville. Le Duc *Docibilis*, qui, la posèdant presque en Souveraineté, ne relevoit que de l'Empereur Grec, appelle à son secours des Sarasins établis dans Acropolis, lesquels vièrent en grand nombre. Le Pape, informé de ce qui se passe, reconnoît son tort; & fait tant, par ses prières & ses promesses, qu'il engage *Docibilis* à rompre l'alliance avec ces Infidèles; & même à tourner ses armes contre eux: mais, come dans cette nouvelle guerre *Docibilis* ne remportoit point d'avantage, qui ne lui coûtât beaucoup de monde, il se hâte de faire la paix, en cèdant à ces Sataſins un terrain sur le bord du Garigliano. Durant 40 ans qu'ils y demeurèrent, ils ne cessèrent pas de désoler les environs. Ce qui mit le Duc de Gaiète dans une espèce de nécessité de recevoir ces hôtes incommodes dans son petit Etat; c'est que, pendant qu'il leur faisoit la guerre, l'Evêque-Duc de Naple, cherchant à se reconcilier avec le Pape, avoit uni ses troupes à celles de *Waimaire*, Prince de Salerne, & s'étoit emparé d'Aeropolis. Mais ce Prélat n'eut pas plustôt obtenu la levée de l'Excommunication, qu'il fit une nouvelle alliance avec les Sarasins; & que, joignant ses troupes aux leurs, il ravagea le territoire de Salerne.

883.

Le Pape *Marin I*, consacré dans le mois de Décembre de l'année précèdente, annulle une partie de ce que *Jean VIII*, son prédecesseur, avoit fait; & rend à l'Evêque *Formose* tous les

droits de l'Episcopat, à condition de ne rentrer jamais dans Rome, ni dans Porto.

Charle revient en Italie au mois de Mai. Les Envoïés du Doge de Venise le vont trouver à Mantoue. Il y confirme, come Empereur, les Priviléges & les Exemptions accordées par les Empereurs précèdens aux Vénitiens. Il y joint un nouveau Privilége en faveur du Patriarche de Grado, des Evêques, des Eglises & des Monastères de cette Métropole; & ce Privilége les fait jouir des mêmes prérogatives que l'Archevêque, l'Eglise & toute la Métropole de Ravenne.

Le Pape & l'Empereur se voient à Nonantola. L'objet de leur entrevue étoit, de la part du Pape, d'obtenir justice sur les plaintes que *Jean VIII* avoit faites de *Gui III*, Duc de Spolète, & sur les nouveaux sujets que l'on pouvoit avoir de s'en plaindre. On ne l'accusoit pas moins que de crime de leze-Majesté. L'on prétendoit que, par un Traité secret avec l'Empereur Grec, dont il avoit reçu de l'argent, il s'étoit engagé de faire la guerre à l'Empereur d'Occident. *Adalbert*, Duc de Toscane, & plusieurs autres Seigneurs étoient envelopés dans cette accusation. *Charle* les met tous au ban de l'Empire, & les dépouille, disent les *Annales de Fulde*, des *Bénéfices* ou *Fiefs*, qu'eux, leurs Pères, leurs Aieux & leurs Bisaieux avoient possèdés. On voit par là qu'il y avoit alors de Grands Fiefs héréditaires depuis longtems. *Gui* fut même arrêté: mais il s'échapa; fit une nouvelle alliance avec les Sarasins; & répandit la terreur dans toute l'Italie. Les compagnons de sa disgrace, loin de se soûmètre au Décret de l'Empereur, prirent les armes; se maintinrent dans leurs possessions; & les étendirent même aux dépens du Roïaume d'Italie. *Bérenger*, Duc de Frioul, étant avec l'Empereur à Nonantola, fut chargé de s'emparer du Duché de Spolète: mais il ne put en soûmetre qu'une partie. La peste, qui se mit dans son armée & courut toute l'Italie, l'obligea de se retirer; & força l'Empereur de regagner, avant Noël, ses Etats de Germanie, où d'ailleurs il étoit rappellé par les ravages, que de nouvelles troupes de Normans faisoient dans la Basse-Allemagne & la Lorraine.

Les Sarasins du Garigliano pillent le Mont-Cassin; & tuent quelques Moines avec *Berthaire*, leur Abbé.

884.

CHARLE remporte plusieurs victoires en Allemagne sur les

Normans ; & fait passer en Italie les troupes de Bavière, pour réduire ceux qu'il avoit mis, l'année précédente, au Ban de l'Empire. *Gui*, Duc de Spolète, sans se prévaloir, cette année, de ses alliances avec les Grecs & les Sarasins, fait négocier sous main à la Cour de l'Empereur, qui vient en Italie quelque tems avant Noël ; & reçoit en grace, non seulement *Gui*, mais aussi tous ceux qu'il avoit condamnés en même tems.

L'Evêque-Duc de Naple, aidé des Sarasins, tente inutilement de prendre Capoue, qu'il ambitionoit de joindre à son Domaine.

Carloman, Roi de France, meurt au mois de Décembre. Les Etats généraux, faisant attention au bas âge de *Charle le Simple*, fils de la seconde femme de *Louis le Bègue*, refusent de lui déférer la Couronne, parceque la France, exposée sans relâche aux courses des Normans, avoit besoin d'un Roi qui fût en état de la défendre. Ils choisissent *Charle le Gras* ; mais ce n'est qu'au commencement de l'année suivante.

885.

AVANT de partir pour aller prendre possession de sa nouvelle Couronne, *Charle* tient en Italie une Diète générale, où *Gui*, Duc de Spolète, vient se présenter ; proteste à l'Empereur avec serment, « Qu'il n'a jamais rien fait contre la fidélité, qu'il » lui doit » ; & reçoit une nouvelle Investiture du Duché de Spolète.

L'Evêque-Duc de Naple, ami, tantôt des Grecs, tantôt des Sarasins, & toujours ennemi des Princes de Bénevent & des Comtes de Capoue, s'approche en secret de cette dernière Ville pendant la Semaine Sainte ; & choisit pour l'escalader le tems que l'on étoit à l'Office : mais on s'y tenoit sur ses gardes.

886.

L'EMPEREUR revient en Italie au commencement de cette année.

Après une Diète, tenue à Pavie dans le mois d'Avril, il prend son chemin par la Savoie pour aller secourir Paris assiégé par les Normans. Il s'en approche avec une puissante armée ; &, quoique les Assiégeans commençassent à se lasser des longs & vains efforts qu'ils avoient faits, il augmente le mépris, que l'on avoit déja pour lui, par un Traité honteux, & par une retraite précipitée en Alsace, au bruit de l'arrivée d'autres trou-

pes de Normans. La fatigue, l'inquiétude ou quelque autre cauſe, lui done une maladie, dont il ne réchape que pour ſon malheur & pour celui de ſes Sujets.

Gui, Duc de Spolète, parent des Rois François, rouloit dans ſa tête des deſſeins, que l'on ne tardera pas de voir éclore. Le Pape & les Romains lui pouvant être utiles, il change tout à coup de conduite à leur égard; & gagne ſi bien l'amitié d'*Etiène V*, ſucceſſeur d'*Adrien III*, qu'il s'en fait adopter pour *unique Fils*. Come il étoit François d'origine, il avoit en France des Parens, gens conſidérables. *Foulque*, Archevêque de Rheims, l'un d'entre eux, écrit au Pape, « pour le remercier, au nom de tous, de l'honeur qu'il avoit fait à leur Parent, » & pour l'aſſurer de leur reconnoiſſance ». En conſéquence de ſon union avec *Etiène*, *Gui* va combatre les Saraſins du Garigliano, force leurs retranchemens, en tue un aſſés grand nombre, met les autres en fuite, & pille leur Camp. Il s'approche enſuite de Capoue; &, ſoit que le Comte *Landon III* fût alors abſent, ſoit qu'il ne fût pas en état de reſiſter à *Gui*, celui-ci ſe fait proclamer Seigneur de Capoue. A peine il ſortoit de cette Ville, qu'*Athanaſe* envoie des Napolitains en ravager le territoire. Ces Brigands voltigent ſans ceſſe autour de Capoue, & n'en laiſſent aller aucun Citoïen ſans l'avoir volé. Ce déſordre fait rentrer *Gui* dans Capoue. *Aion*, Prince de Bènevent, y vient conférer avec lui ſur l'état des affaires de cette portion de l'Italie. *Gui*, par le conſeil des Capouans, ou pluſtôt de ſon ambition, l'arrête, & le conduit avec lui, ſous ſure garde, à Bènevent, dont les portes lui ſont ouvertes. Il ſe fait proclamer Prince; & confie le gouvernement de la Ville à ſes Officiers. Il marche enſuite à Siponte, menant *Aion*, qu'il laiſſe hors de la Ville avec une Garde ſuffiſante. Il entre; & fait entendre aux habitans ce qu'il veut ſur le comte de leur Prince: mais, informés qu'il étoit détenu priſonier, ils s'attroupent & ſe ſaiſiſſent des Seigneurs de la ſuite de *Gui*, qui va s'enfermer dans une Egliſe. Pour en ſortir, il eſt obligé de remètre *Aion* en liberté: mais il en exige le ſerment de ne ſe point vanger. Il s'en retourne, peu content d'être l'objet des railleries des habitans de cette Ville. *Aion* recouvre preſque auſſitôt Bènevent. Capoue ne reſte pas longtems en la puiſſance de ſon nouveau Maître; & retourne au pouvoir de *Landon III*.

Waimaire, Prince de Salerne, paſſe à Conſtantinople, pour

y rendre homage à l'Empereur, qui le reçoit avec de grands honeurs, & ne le renvoie qu'après l'avoir créé Patrice.

Les *Hongrois* commencent à paroître dans l'Hiſtoire. C'étoit une horde de Tartares ou de Huns. Barbares & cruels, ils ne vivoient, dit-on, que de chair crue; & le ſang humain étoit pour eux une boiſſon délicieuſe. Ils fondent cette année dans la Pannonie, que les Abares habitoient depuis pluſieurs ſiècles. Ils les en chaſſent & s'en emparent. C'eſt de leur nom qu'une partie de ce païs à pris celui de Hongrie.

887.

PAR une ſuite des intrigues de *Bérenger*, Duc de Frioul, que *Liutward* avoit offenſé, ce Miniſtre eſt accuſé d'adultère avec l'Impératrice *Richarde*. *Charle* le dépouille de toutes ſes Dignités & l'exile. L'Impératrice ſe juſtifie, & ſe retire dans le Monaſtère d'Andlau (1).

Les Eſclavons de Narente vienent faire une déeente dans les Etats de Veniſe; s'approchent, en pillant, aſſés près de cette Ville; & ſe retirent enſuite. *Pietro Candiano*, Doge depuis peu, ſort contre eux au mois de Septembre. Ils tenoient encore la mer. Il les pourſuit; les atteint auprès de Micolo, Promontoire de Dalmatie; les attaque avec courage, & les met d'abord en fuite: mais, s'acharnant à les pourſuivre, il eſt tué d'un coup de flêche. Les Eſclavons reprènent courage; les Vénitiens le perdent, ſont batus, & tombent preſque tous au pouvoir des Vainqueurs.

Les infirmités de l'Empereur augmentant de plus en plus, dit *l'ANNALISTE D'ITALIE* (2), *il indique pour la mi-Novembre une Diète générale à Tribur, afin d'y pourvoir aux beſoins de la Monarchie; & probablement avec l'eſpérance, ou du moins le deſir, de faire conſentir les Barons, à ce que ſon fils naturel BERNARD lui ſuccédât. Mais, ſuivant les* Annales de Fulde *de LAMBECIUS, il fut prévenu par pluſieurs des principaux Barons de France, de Saxe, de Bavière & d'Allemagne, qui, ne voulant plus d'un Prince déshonoré, devenu déformais incapable de gouverner, s'unirent enſemble pour mètre ſur le Trône ARNOUL, fils de CARLOMAN, Roi de Germanie & d'Italie. Les mêmes* Annales *prétendent que LIUTWARD, chaſſé, come nous avons dit, par l'Empereur CHARLE, s'étant retiré*

(1) Voiés aux *Savans & Illuſtres* de l'Epoque ſuivante, l'Article de *Liutward*.
(2) *Muratori*, Ann. d'Ital. T. V, p. 176.

près de ce même ARNOUL *en Bavière* (1), *lui conseilla de faire déposer l'Empereur, & de prendre en main le Gouvernement. La Diète indiquée se tint vers la mi-Novembre. Tous les Barons, & même les principaux Courtisans de* CHARLE, *abandonèrent ce malheureux Empereur; & reconnurent pour Roi le jeune* ARNOUL, *n'en trouvant point de plus capable de gouverner, dans le petit nombre de Princes, qui restoient de la ligne masculine de* CHARLEMAGNE.

Il n'en restoit plus alors de légitimes & véritables Héritiers de la Courone, que *Charle le Gras* lui-même, & *Charle le Simple*, fils d'un second lit de *Louis le Bègue*. Tous les autres Princes de la ligne masculine de *Charlemagne* étoient, ou des Fils de Concubines, tels qu'*Arnoul* & ses fils *Zwentebald*, & *Rathbold*; ou des Princes de naissance legitime, mais décendans d'un Fils de Concubine, tels qu'*Héribert*, Comte de Vermandois, ses Fils & ses Frères, issus de *Bernard*, Roi d'Italie, Fils d'une Concubine de *Pepin*, & petitfils de *Charlemagne*; ou bien enfin des Princes véritablement Bâtards, tels que *Bernard*, fils de *Charle le Gras*, & *Hugue* & ses Frères, fils de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*.

Ainsi, continue MURATORI, *l'on vit un Empereur, n'aguère maître de tout l'Occident, & maintenant exemple vivant de l'instabilité des choses de la Terre, humilié jusqu'au point d'envoïer des présens à son Neveu, qui venoit de le détrôner; & de le supplier d'assigner, pour le soûtien du reste de ses jours, quelques terres en Allemagne. Il envoïa même son fils* BERNARD *se remètre entre les mains d'*ARNOUL, *qui lui dona différens Fiefs pour lui tenir lieu d'héritage. Les Seigneurs & les Peuples de la France Occidentale ne concoururent point à l'élection d'*ARNOUL. *Ils prirent un parti tout différent. Au contraire, les Peuples de la France Orientale, de la Saxe, de la Thuringe, de la Bavière & d'une partie de l'Esclavonie, reconnurent* ARNOUL *pour leur Seigneur. Quant à l'Italie, tant que* CHARLE *survécut à sa déposition, il ne s'y fit aucun changement. On se contenta de former des associations, & de prendre diverses mesures concernant ce que l'on prévoïoit devoir bientôt arriver.*

888.

CHARLE LE GRAS meurt le 12 ou le 13 de Janvier, étant encore réellement Empereur & Roi d'Italie.

(1) En Carinthie, dont *Arnoul* étoit Duc. Cette Province dépendoit de la Bavière.

EVENEMENS sous le Règne de CHARLE LE GRAS.

La triſte fin de cet Empereur, dit *MURATORI* (1), *fut pour l'Occident Chretien le commencement de calamités innombrables, qui, ſemées dans l'Allemagne, dans la France & dans l'Italie, y jetèrent de ſi profondes racines, que, depuis ce moment, l'Italie ſurtout alla durant un très long tems de mal en pis. Grace au ſage Gouvernement des Princes iſſus de CHARLEMAGNE, la Lombardie & les Provinces voiſines avoient joui d'une paix digne d'envie. Mais la Diſcorde & la Guerre s'en vont emparer; l'Ignorance & la Barbarie s'accroîtront de plus en plus; la corruption des Mœurs ne connoîtra plus de frein, & règnera non ſeulement parmi les Séculiers, mais auſſi parmi les Eccléſiaſtiques; de ſorte qu'en avançant, nous allons voir un Siècle de fer, & ces païs devenus, pour ainſi dire, un Marché public de Vices & de Calamités.*

(1) Ann. d'Ital. T. V, p. 179.

L'ITALIE

SOUS LA DOMINATION D'EMPEREURS, OU DE ROIS,

issus tous, à l'exception d'un seul, de la Maison de *CHARLEMAGNE* par Femmes, ou par Bâtardise.

SIXIÈME ÉPOQUE,

Depuis l'an 888, *jusqu'à l'an* 962.

Il auroit falu qu'on eût pu trouver pour ces sortes d'*Abregés Chronologiques* une forme, qui permît de multiplier les *Colones*, autant qu'une Histoire aussi compliquée que celle-ci le pouroit exiger. Je suis forcé, dans cette ÉPOQUE, d'offrir aux ieux des Lecteurs un Tableau d'une ordonance moins nète qu'il n'auroit du l'être. Je vais présenter en même tems plusieurs Concurrens, qui se disputeront l'EMPIRE & le ROÏAUME D'ITALIE, ou séparément, ou tous les deux ensemble. J'aurai de même, dans les EPOQUES suivantes, à présenter, durant de fréquens & longs Schismes, divers Concurrens au Souverain Pontificat. J'aurois du, pour une plus grande clarté, doubler ou tripler même, dans ces cas, la *Colone* des EMPEREURS D'OCCIDENT, celle des ROIS D'ITALIE, & celle des PAPES : mais

je manque d'eſpace ; & je dois me contenter, à meſure que les uns & les autres ſe préſenteront ſur la ſcène, de les ranger, ſuivant l'ordre chronologique, dans les *Colonies* auxquelles ils appartiènent.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort de CHARLE LE GRAS; sous les Règnes de GUI, de LAMBERT & d'ARNOUL; durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort d'ARNOUL; sous le Règne de LOUIS III; durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après l'abandon de ce Prince; sous le Règne de BERENGER; & durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort de BERENGER.

BERENGER I, Roi d'Italie.

888.

L'ITALIE, come je l'ai dit, n'aiant point pris de part à la déposition de *Charle le Gras*, avoit continué jusqu'à sa mort à le regarder come Empereur & come Roi: mais *Berenger*, Duc & Marquis de Frioul, & *Gui*, Duc de Spolète & Marquis de Camerino, voïant que la Germanie & la Lorraine avoient élu pour Roi le Duc *Arnoul*, que le Roi *Carloman* avoit eu d'une Concubine, crurent qu'issus l'un & l'autre, par des Princesses légitimes, du Sang Roïal de France, ils avoient un droit incontestable à la succession de *Charle le Gras*. Ils prirent donc leurs mesures de concert avec le Pape *Etiène V* & les Princes d'Italie, dont le plus puissant, après eux, étoit *Adalbert I*, Duc & Marquis de Toscane, lequel devoit son élévation aux Empereurs François. *Gui* portoit ses vues ambitieuses sur la Couronc de

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

VACANCE DE L'EMPIRE, depuis le 12 ou le 13 de Janvier 888, jusqu'au 21 de Février 891.

L'Empire & le Roïaume d'Italie, ne furent réellement vacans, que depuis la mort de *Charle le Gras*. Les Italiens n'avoient pris aucune part à sa déposition, faite dans la Diète de Tribur, vers la Mi-Novembre 887. Ils le reconnurent Roi jusqu'à sa mort. D'ailleurs les Romains, à qui seuls il appartenoit de disposer de l'Empire, ne cessèrent point de voir leur Empereur dans *Charle* déposé par les Allemans. Jusqu'à sa mort, ils lui rendirent les mêmes honneurs; & datèrent les Actes des années de son règne.

Il ne sera pas hors de propos de rendre conte ici des divers Etats, qui se formèrent du démembrement de la vaste Monarchie de *Charlemagne*. J'emprunterai de *Muratori*, T. V, p. 180, ce que j'en dirai: mais j'y ferai quelques légères additions, qui seront annoncées par la différence du caractère & par des crochets.

Arnoul *s'étant emparé de la Germanie & d'une partie de la Lorraine, en*

VACANCE DU TRÔNE, depuis le 12 ou le 13 de Janvier 888, jusqu'à la fin de ce mois, ou jusque dans les premiers jours de Février.

BERENGER I, Duc & Marquis de Frioul vers 874, Roi d'Italie en 888, nommé Empereur en 915, & couronné le 25 de Mars 916, meurt en 924.

Si l'on peut, dit *Muratori*, T. V, p. 182, *s'en rapporter à* Liutprand *de Pavie, Historien du siècle suivant* (c'est à dire du Xe siècle), Gui (Duc de Spolète) & Bérenger (Duc & Marquis de Frioul) *deux puissans Princes d'Italie, liés d'une amitié très étroite, étoient convenus, que, dès que l'Empereur* Charle le Gras *auroit terminé ses jours,* Gui *se procureroit le Roïaume de la* France Romaine, *c'est à dire de la Gaule, ainsi nomée pour la distinguer de la Germanie, appellée* France Tudesque & Orientale; *& que le Roïaume d'Italie resteroit à* Bérenger. *On eut à peine appris la mort de l'Empereur* Charle, *que* Gui, *dit encore* Liutprand, (*Hist. liv. I, ch. 6.*) *se rendit à Rome,*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES &c.* Souverains en Italie.

EMPEREURS GRECS.

LÉON VI,
dit LE PHILOSOPHE,
depuis le 1 de Mars 886, meurt le 11 de Mai 911.

ALEXANDRE,
second fils de l'Empereur *Basile* & d'*Eudocie*, associé par son frère *Léon VI* à l'Empire avant 889, règne avec lui jusqu'en 910 ; ensuite avec son Frère, & son neveu *Constantin Porphirogénète*, jusqu'au 11 de Mai 911 ; & puis avec ce dernier jusqu'au 7 de Juin 912, qu'il meurt.

Durant les 13 mois qu'il fut Chef de l'Empire, il ne s'occupa que de la débauche la plus crapuleuse. Vicieux à l'excès, il ne choisit pour Ministres, que des gens qui lui ressembloient.

CONSTANTIN VII,
dit
PORPHIROGÉNÈTE,
fils de *Léon le Philosophe*, & de *Zoé Carbonopsine*, sa quatrième Femme, né vers le mois de Septembre 905, est associé par son Père à

PAPES.

ETIENE V,
depuis le 25 de Juillet 885, meurt le 21 de Mai, ou le 7 d'Août 891.

FORMOSE,
Evêque de Porto, remplace *Etiène V*, soit en Mai, soit en Août 891 ; & meurt en 896. On ne sait ni le jour ni le mois.

Dès le Pontificat de *Jean VIII*, deux Factions partagèrent à Rome les principaux Citoiens & le Clergé. Chacune s'efforçoit de faire le Pape. Celle dont *Formose* étoit comme le Chef, prévalut après la mort d'*Etiène V* : mais ce ne fut pas sans trouble. La Faction contraire avoit élu *Sergius*, Cardinal Diacre & Comte de *Tusculum*, aujourd'hui *Frescati* : mais, à l'instant même qu'il montoit à l'Autel pour être consacré, l'autre Faction le chassa de l'Eglise, & lui substitua *Formose*. Ce récit, que fait *Liutprand*, pèche dans une circonstance essentielle. Ce ne fut point en 891 après la mort d'*Etiène V*, ce fut en 898 après celle de *Théodore II*, que *Sergius* fut élu Pape. Ce Cardinal put s'opposer à l'élection de *Formose*, dont il étoit l'ennemi : mais il n'en fut point le concurrent.

PRINCES contemporains.

ROIS de France.
INTERREGNE
de plusieurs mois, en 887 & 888, après la déposition de *Charle le Gras*.

ODON,
dit
EUDE,
est élu Roi de France, par les Etats assemblés à Compiegne, vers la fin de Janvier, ou dans le mois de Février 888. Il règne seul jusqu'au 27 de Janvier 893, que *Charle le Simple*, n'aiant au plus que 14 ans, est sacré par *Foulque*, l'Archevêque de Rheims. Il règne ensuite en concurrence de *Charle* ; & meurt le 3 de Janvier 898, âgé d'environ 36 ans.

Charle le Simple n'avoit que 9 ans, lorsque *Charle le Gras* fut déposé. C'est ce qui le fit une seconde fois exclure de la Couronne.

Eude fut véritablement Roi, quoiqu'en disent quelques Auteurs, qui prétendent qu'il n'étoit que le Tuteur de *Charle*, avec le titre de Roi, suivant un usage, disent-ils, alors assés commun. Mais la prétention de ces Auteurs est pleinement réfutée par le Sacre d'*Eude* ; Cérémonie, qui, faite de l'ordre des Etats

SAVANS & Illustres.

ERKEMPERT,
ou
HÉREMPERT,
Moine du Mont-Cassin, meurt en 889.

Son Père étoit un Seigneur Lombard, qui se nommoit *Adalgaire*, & que l'on dit issu des Princes de sa Nation. On ignore quelle fut sa patrie : mais il devoit être né dans le Duché de Bénevent. On sait par lui-même, que son enfance & sa jeunesse furent également malheureuses ; & qu'il sortit très jeune de sa patrie.

Son éducation dut être aussi bonne, que son siècle le pouvoit permettre. Il étoit très instruit de la Grammaire, de la Rhétorique & de la Poëtique, & savoit très bien l'Ecriture Sainte.

Il dit qu'en 881, il fut fait prisonier, & conduit à Capoue, aiant été dépouillé de tout ce qu'il avoit acquis depuis sa jeunesse. On en peut conjecturer qu'il avoit jusque-là vécu dans le monde, & qu'il avoit eu des Emplois, où l'on peut acquérir du bien.

Il paroit certain que ce fut après sa prison qu'il alla se faire Moine au Mont-Cassin. *Angélaire*, qui pour lors en étoit Abbé, l'aiant pris en

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

France, comtant sur les brigues des Parens, qu'il avoit dans ce Roïaume, & principalement de *Foulque*, Archevêque de Rheims, excité d'ailleurs par les conseils d'*Etiène V*, son ami, lequel devoit sans doute juger de ce Duc par sa conduite passée, & ne pouvoit point ne pas vouloir délivrer Rome d'un voisin aussi fâcheux. Supposé que chés les François, Peuple alors tout guerrier, la *Loi Salique* n'eût lieu, come il est très probable, que pour exclure de la Courone les Femmes elles-même, come incapables de commander les Armées, & non pour en exclure leurs Décendans mâles; *Bérenger*, parent plus proche des derniers Rois de France, pouvoit prétendre avoir plus de droit que *Gui* de leur succéder: mais, du côté de son Père, il ne tiroit pas son origine de France; & les François, le regardant come Etranger, auroient pu faire difficulté de le choisir pour Roi. Par cette raison, la mort prochaine de *Charle le Gras*, avoit pu, l'année précédente, engager ce Prince à faire un accommodement avec *Gui*, par lequel celui-ci, » consentant que » *Bérenger* se fît élire Roi d'Italie, lui cédoit ses Etats, à » condition de les lui remêtre, » s'il échouoit lui-même en » France, & s'il revenoit en

fut proclamé Roi.

Louis, *fils* de Boson, *se maintint, par les soins de sa mère* Hermengarde *& par la fidélité de ses Peuples, dans le Roïaume d'Arle, ou de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane.*

Il s'éleva (cette même année 888) *un nouveau Roi*, Rodolfe (ou *Raoul*) *fils de* Conrad, *& petit-fils d'un autre* Conrad, *Duc de Bourgogne, frère de l'Impératrice* Judith, *& mari d'*Adélaïde, *fille de* Louis le Débonaire. *Ce* Rodolfe *s'empara de la Bourgogne Transjurane, qui comprenoit la Suisse, les Grisons, le Valais, Genève, la Savoie; & se fit couroner à Saint-Mauriee en Valais par les Evêques du païs.*

Dans la France Occidentale, il y eut sans doute de grands débats pour l'élection d'un Roi, parceque Charle, *fils ... de* Louis le Bègue, *vivoit, mais dans un âge peu propre au Gouvernement; & parceque d'autres Princes, qui tenoient par quelque endroit à la Maison de* Charlemagne, *prétendoient à la Courone. Enfin* Odon, *que la Langue Françoise moderne appelle* Eude, *obtint la préférence sur tous les* où, sans prendre l'avis des François, il reçut l'onction de tout l'Empire de France. *Aucun autre Historien ne parle de ce Couronement de* Gui *à Rome: ... mais il n'est pas sans vraisemblance, puisque ce Prince étoit ami du Pape* Etiène V, *qui... l'avoit adopté pour Fils. Appuïé du Pontife Romain; & de plus attiré par les espérances que lui donoit* Foulque, *Archevêque de Rheims, son parent, le Duc* Gui *partit pour la France, come certain d'en acquérir facilement la Courone. Peut-être dans cette tête, toujours occupée de projets ambitieux, étoit-il arrangé de s'assurer d'abord de la France, afin de pouvoir, avec les forces qu'elle fourniroit, déposséder celui qui régneroit en Italie, & de réunir ainsi les deux Roïaumes. Pendant ce tems,* Bérenger, *Duc de Frioul, ne se trouvant point de compétiteur puissant, fut tranquillement élu Roi d'Italie par beaucoup de Princes de ce Roïaume. Par bonheur, la Ville de Padoue nous a conservé le* Panégirique *de ce Roi, composé par un* Poëte anonime,

EMPEREURS. Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.	PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & Illustres.
l'Empire le jour de la Pentecôte 910 ; règne avec lui & son oncle *Alexandre* jusqu'au 11 de Mai 911 ; depuis avec *Alexandre* jusqu'au 7 de Juin 912 ; ensuite seul jusqu'en 919, qu'il s'associe *Romain Lécapène*, son beaupère, qu'il avoit fait César le 24 de Septembre précédent ; & , ce dernier aiant déclaré Auguste son fils *Christophle*, *Conſtantin* règne avec eux jusqu'au 16 de Décembre 944, que *Romain* est forcé par son Fils d'abdiquer l'Empire. Depuis *Conſtantin* règne avec *Christophle* jusqu'au 17 de Janvier 945, qu'il le fait arrêter, & le dépose. Il règne seul ensuite jusqu'en Juillet 948, qu'il s'associe son fils *Romain le Jeune*, avec lequel il règne jusqu'au 9 de Novembre 959, qu'il meurt. Il n'avoit que sept ans à la mort de son oncle *Alexandre*. Sa mère *Zoé*, que ce dernier avoit exilée, revient à la Cour, s'empare du Gouvernement, & destitue les Ministres d'*Alexandre*. *Conſtantin Ducas* entreprend de les venger, & de s'élever à l'Empire : mais il périt dans une bataille ; & ses	Come *Formoſe* étoit Evêque, lorsqu'on l'élut Pape, on ne le consacra point, & l'on se contenta de l'introniser. *Liutprand* dit qu'on l'estimoit beaucoup à cause de son zèle pour la Religion, & de sa science des divines Ecritures & de la Doctrine de l'Eglise. On ne peut nier que ce ne fut un home d'un grand mérite : mais chés lui la science & la piété n'excluoient, ni l'humeur, ni l'ambition, ni les intrigues. C'est pourquoi *Jean VIII*, l'home de son siècle le plus intriguant, le craignoit, & se porta contre lui jusqu'à l'excommunier & le déposer. C'est aussi pourquoi *Marin I*, en levant les Censures prononcées par son prédécesseur & rétablissant *Formoſe* dans la Dignité d'Evêque, exigea de lui le serment de ne rentrer jamais dans Rome, ni dans Porto. Si *Formoſe* ne fut pas dispensé de son serment par *Adrien III* ou par *Etiène V*, on a lieu de penser qu'il respectoit peu la foi des Sermens. Les circonstances des tems & son humeur inquiète, rendirent son Pontificat très orageux. Il s'attira la haine des Romains & de l'Empereur *Lam-*	Généraux, lui conféroit nécessairement le caractère de Roi. C'est donc à tort que d'autres Ecrivains, guidés par les Historiens Allemans, l'ont traité d'Usurpateur. Si lorsqu'en 893 on eût sacré *Charle le Simple*, *Eude* ne lui remit pas la Couronne ; l'intérêt de l'Etat ne vouloit pas que le Roiaume fût gouverné par un Enfant, par un Imbécille, que *Foulque*, soutenu d'une Faction puissante, n'avoit couronné sans doute que par une suite des manœuvres secrètes de l'Empereur *Gui*, lequel, désespéré que les François eussent plustôt fait choix d'*Eude* que de lui, pour leur Roi, croioit avoir meilleur marché d'un Enfant, que d'un Prince habile & belliqueux. *Gui* n'aspiroit pas moins qu'à réunir en sa personne toute la Monarchie de *Charlemagne* : mais, *Eude* aiant rendu de grands services à la France, en écartant plusieurs fois les Normans ; les gens affectionés au bien de l'Etat, n'auroient pas souffert qu'il décendit du Trône, en 893. Le courage & l'activité, qui le tenoient toujours à la tête de ses troupes, empêchèrent le Parti de *Charle* de faire	amitié, lui dona la *Celle*, que son Abbaïe avoit à Capoue, c'est à dire qu'il le chargea du Gouvernement de la Maison & de l'Eglise, que les Moines du Mont-Cassin avoient dans cette Ville. Il occupoit ce poste, lorsqu'en 886, revenant du Mont-Cassin, où quelque fête l'avoit fait aller, il fut attaqué par des Brigands, qu'*Athanaſe*, Evêque & Duc de Naple, avoit envoiés ravager le territoire de Capoue. Ils lui prirent ses Chevaux, ses Domestiques & tout ce qu'il avoit ; & traitèrent de même ceux qui l'accompagnoient. L'année suivante 887, il fut député par *Angélaire* au Pape *Etiène V*. Il s'agissoit d'obtenir différentes graces pour le Monastère du Mont-Cassin ; & la négociation d'*Erkempert* fut heureuse. Le Prince *Aténulf I*, Comte de Capoue, dont apparemment elle contrarioit les projets, en fut très mécontent ; &, pour s'en venger, il dépouilla par force *Erkempert* du Gouvernement de la *Celle* de Capoue. Depuis ce tems, il vécut en simple Religieux dans une Maison de son Ordre, soit à Capoue, soit à Téano. C'est

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» Italie ». Aux premières nouvelles de la mort de *Charle le Gras*, *Gui* se transporte à Rome; &, sans appeller aucun François, se fait sacrer Roi de France par *Etiène V.* Il vole ensuite dans le Roïaume de Lorraine, d'où peut-être il étoit originaire, où du moins il avoit les principaux de ses Parens. A son arrivée, il trouve que les Etats Généraux de France assemblés à Compiegne venoient d'élire Roi le Comte *Eude*, décendu par les Femmes de *Louis le Débonaire*; & qu'ils l'avoient fait sacrer; que le Parti, formé par ses Parens, étoit trop foible pour résister à ce nouveau Roi; que la Bourgogne Transjurane venoit de s'en doner un en la persone de *Rodolfe*, issu de *Louis le Débonaire* par la même Princesse qu'*Eude*; & qu'*Arnoul* avoit pris des mesures pour s'assurer de presque toute la Lorraine. Déchu de ses espérances, il se hâte de retourner en Italie. En même tems que *Gui* passoit en France, *Bérenger*, à la prière des Princes & Seigneurs assemblés à Pavie, & sans doute gagnés d'avance, se rend en cette Ville, est proclamé Roi d'un consentement unanime, & couroné par *Anselme*, Archevêque de Milan. *Gui* prétend à son retour que *Bérenger* n'avoit du se faire élire Roi d'Italie, que dans le *autres, & fut couroné Roi de France. Ce Prince, que rendoient illustre sa naissance & sa belle défense de Paris assiégé par les Normans* (en 886), *étoit Comte de cette Ville, fils de* Robert le Fort, *& frère de* Robert II, *Tige de la Maison Roïale qui règne aujourd'hui. Quelques Ecrivains le disent fils du second lit de cette* Adélaïde, *fille de* Louis le Débonaire, *nomée ci-dessus. Les* Annales de Fulde, *publiées par* Freherus, *en disant*, « Qu'Eu» de *usurpa la* » *France jusqu'à* » *la Loire & l'A*» *quitaine*», *parlent le langage d'*Atnoul, *Roi de Germanie, qui, décendant en ligne masculine des Rois Carliens, prétendoit aussi succéder en France, à l'exclusion des Princes issus par les Femmes. Il eut même dessein de faire la guerre à la France au commencement de l'été. Ce fut pour s'y préparer, qu'il tint une grande Diète à Worms: mais, si l'on en croit les* Annales *déja citées*, « Eu» de, *prenant une* » *résolution sage,* » *& protestant qu'il* » *aimoit mieux* » *posséder paisi*» *blement son Roi*» *iaume avec les* » *bones graces du presque contemporain... Quoique ce petit Ouvrage soit obscur en quelques endroits, il ne laisse pas de répandre beaucoup de lumière sur ces tems-là. C'est de là que nous apprenons qu'à la prière des Barons d'Italie*, Bérenger *alla à Pavie, & qu'il y reçut la Courone du Roïaume, certainement des mains d'*Anselme, *Archevêque de Milan. Il est permis, come je l'ai démontré dans une* Dissertation (*Aneed. Lat.* T. 2), *de croire que ce fut en cette occasion que l'on commença de se servir de la* Courone de fer, *conservée à Monza dans la Basilique de S.* Jean-Batiste, *laquelle dans les tems suivans est devenue très célèbre...*

Il reste du Roi Bérenger *différens* Diplomes, *dont j'ai fait imprimer quelques-uns dans mes* Antiquités d'Italie; *& ces* Diplômes *nous conduisent à croire, que* Bérenger *monta sur le Trône, & commença de compter les années de son règne en* Janvier, *ou* Février *de la présente année* 888. *On voit par un* Diplôme, *qu'il fit expédier en faveur de l'Impératrice veuve* Angilberge, *que le*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

complices sont punis.

Théodore, Instituteur du jeune Empereur, jaloux de ce que le Grand-Chambellan *Constantin* & le Général *Léon Phocas* avoient toute la confiance de l'Impératrice, conseille à son Elève de s'attacher *Romain Lecapène*. Celui-ci fait enlever le Grand Chambellan. L'Impératrice se plaint; il veut l'écarter des affaires & de la Cour: mais elle regagne la confiance de son Fils. Son crédit cependant diminue; & celui de *Romain* augmente, surtout après le mariage, en 918, de sa Fille *Hélène* avec *Constantin*, qui le déclare *Père de l'Empereur*. L'année suivante, il fait exiler l'Impératrice douairière & son bienfaiteur *Théodore*; & bientôt après il se fait associer à l'Empire par son Gendre. Jusqu'en 944 on le regarde comme seul Empereur, parceque *Constantin* ne se mêloit point du Gouvernement.

Le froid extraordinaire, qu'il fit depuis le 25 de Décembre 934 jusqu'au 24 d'Avril 935, fut cause qu'il n'y eut point cette année de récolte; & la disette

PAPES.

bert, ou plutôt de l'Impératrice *Ageltrude*. Ses intrigues appellèrent à Rome *Arnoul*, Roi de Germanie, qu'il fit Empereur; & l'on peut dire qu'il augmenta de tout son pouvoir les troubles de l'Italie. Il marchoit à l'Indépendance avec plus de rapidité, que d'adresse.

On attribue sa mort au chagrin des dégoûts, que les Romains lui faisoient éprouver: mais il est assés probable que l'on usa de moiens violens, pour se défaire de lui.

BONIFACE VI, Cardinal Prêtre de l'Eglise Romaine, est élu, deux jours, dit-on, après la mort de *Formose*, & meurt n'aiant siégé que 15 jours.

On sait par le Concile de Ravenne de 898, que ce *Boniface* avoit été déposé de ses Ordres deux fois, d'abord du Soüdiaconat, ensuite de la Prêtrise. C'est pourquoi *Jean IX* & ce Concile déclarèrent son élection nulle. Là-dessus quelques Ecrivains le traitent d'Antipape. Ils auroient mieux fait de le regarder comme Intrus. Mais le Concile, en déclarant nulle l'élection de *Boniface*, ne cassa point ce qu'il pouvoit avoir fait durant la courte durée de

PRINCES contemporains.

de grands progrès; & continuent les Aquitains, qui se révoltèrent sans cesse, & les autres Ennemis de la France.

Au reste sa conduite, en mourant, prouve que les Etats de 888 ne l'avoient fait, & que lui-même ne croioit être que simple Usufruitier, & non Propriétaire de la Courone. Il exhorta les Seigneurs de sa Cour à se soumettre à *Charle*, que son âge avoit mis en état de règner; & ne fit aucune disposition pour assûrer la Courone à son propre Fils.

Dès qu'il fut mort, ce Fils prit le titre de Roi d'Aquitaine, parceque *Eude* en avoit conquis la plus grande partie: mais il ne lui survecut que très peu.

CHARLE IV, dit LE SIMPLE, fils de *Louis le Bègue* & d'*Adélaide*, exclus deux fois de la Courone à cause de son enfance, est sacré, suivant l'opinion commune, le 7 de Janvier 893. Il règne, en concurrence d'*Eude*, jusqu'en Janvier 898; seul jusqu'au 20 de Juin 922; depuis en concurrence de *Robert*, frère d'*Eude*, jusqu'en 923; ensuite, en concur-

SAVANS & Illustres.

dans une de ces deux Villes qu'il mourut.

Il est Auteur d'une *Histoire des Lombards de Bénevent, pour servir de supplément à celle de Paul Diacre.* Il la commence au tems ou le Roi *Pepin*, fils de *Charlemagne*, commença de gouverner par lui-même le Roiaume d'Italie; & la pousse jusqu'au mois de Janvier 889. Come, en la lisant, on s'apperçoit qu'elle n'est pas finie, on a lieu de croire que la mort d'*Erkempert*, arrivée cette année, l'empêcha d'aller plus loin.

Il passe pour Auteur d'un *Poème sur la Vie de Landulf, Evêque & Comte de Capoue*, & de quelques autres Ouvrages.

GUILLAUME LE BIBLIOTHÉCAIRE, surnomé de cette manière, parcequ'il étoit en effet Bibliothécaire de l'Eglise de Rome, fleurissoit en 891.

On le croit Auteur de la *Continuation des Vies des Papes d'Anastase le Bibliothécaire*, laquelle contient celle d'*Adrien II*, successeur, en 867, de *Nicolas I*, & celles de *Jean VIII*, de *Marin I*, d'*Adrien III*, & d'*Etienne V*, mort en 891.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

cas où lui-même seroit devenu Roi de France. Aussitôt après son élection, *Bérenger* songe à s'affermir sur le Trône; &, come *Arnoul*, qui prétendoit devoir recueillir toute la succession de *Charle le Gras*, s'avançoit avec une puissante armée, il lui demande son amitié par des Ambassadeurs; & va lui-même ensuite le trouver à Trente, lorsque la contagion, qui s'étoit mise dans ses troupes, le forçoit à regagner promtement la Bavière. *Arnoul* reçoit son homage, & lui confirme la possession du Roïaume d'Italie. C'est à peu près dans ce tems, que *Gui* revient en Italie, à dessein de s'en procurer la Courone. Il amenoit de France quelques Troupes, auxquelles il en joint de ses Etats de Spolète & de Camerino; marche contre *Bérenger*, & lui livre bataille près de Brescia. La perte est grande des deux côtés: mais *Bérenger* reste maître du champ de bataille; & l'on convient d'une trève jusqu'au jour de l'Epiphanie 889, où *Bérenger* & *Gui* se trouveront ensemble.

Aton, Prince de Bènevent, avoit fait rèvolter, peut-être l'année précèdente, les habitans de Bari, qui l'avoient reconnu pour leur Seigneur, après avoir massacré la Garnison Grèque. Le Patrice *Constantin*, » *Roi, que de s'é-* » *lever par un vain* » *orgueil, contre* » *la fidélité qu'il* » *lui devoit, vint* » *humblement trou-* » *ver le Roi, qui* » *le reçut avec* » *bonté. Tout s'é-* » *tant arrangé,* » *come on le sou-* » *haitoit de part* » *& d'autre, ils* » *retournèrent cha-* » *cun chés eux*». Réginon, *Ecrivain du même tems, dit,* « *Que les François* » *élurent* Eude » *pour Roi, du* » *consentement d'*» Arnoul ». *Les Allemans, en conclurent qu'*Arnoul *ne consentit à l'élection d'*Eude, *qu'à condition que celui-ci lui rendroit homage & lui prêteroit serment de fidélité.* (Cette prétention des Allemans, qui s'appuient des mensonges de leurs Historiens, pour exalter un Prince né chés eux & d'une Fille de leur nation, est sans fondement. Il est certain qu'*Eude* fit un accommodement avec *Arnoul:* mais le jeune & courageux défenseur de Paris contre les Normans, n'étoit pas home à flèchir lâchement le genou devant un Prince, qui, bien que sorti de *Charlemagne* en ligne masculine, n'avoit cependant qu'un Droit précaire à la Courone 8 *de Mai de cette année, il demeuroit à Pavie, courant l'*An I de son Règne. *Mais tous les Princes & tous les Peuples d'Italie ne concoururent pas à son élection; & je crois que nomément les Duchés de Spolète & de Camerino suspendirent leur consentement, & refusèrent de le reconnoître pour Roi, jusqu'à ce que l'on eût appris si la fortune s'étoit déclarée en France en faveur de* Gui.

Les espérances de ce Duc aiant été trompées, il revint peu content en Italie, sans que les François *l'eussent vu, ni qu'ils eussent entendu parler de lui* (*invisus & inauditus*), dit *Erkempert*.

N'aïant pu réussir, continue *Muratori*, p. 184, *à s'emparer d'aucune partie de la Monarchie des François au delà des Monts, il ne songea plus qu'à conquérir le Roïaume d'Italie, & qu'à renverser* Bérenger *du Trône, sur lequel il venoit de monter. Celui-ci cependant travailloit de son mieux à s'assurer la possession de son nouveau Roïaume: mais il étoit menacé par* Arnoul, *Roi de Germanie, qui se disposoit à passer en Italie,*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fut si grande, qu'elle fit périr une multitude immense d'hommes & d'animaux. *Romain* y remédia de tout son pouvoir ; & prit un soin particulier des Pauvres, auxquels il fit distribuer de l'argent en abondance. Il en reçut même tous les jours à sa table trois, qu'il renvoioit chacun avec une pièce d'argent.

Les Turcs firent, cette année, leur première irruption dans l'Empire : mais le Général *Théophane* les battit, & les chassa de la Thrace. En 943, il les vainquit encore plusieurs fois, & fit avec eux une trêve de cinq ans. Il eut à différentes reprises le même succès contre les Russes.

Ce fut après ces Victoires que *Romain* fit son testament, par lequel il enjoignoit à son fils *Christophle*, qu'il avoit fait son Collègue à l'Empire, de céder le premier rang à *Constantin Porphirogénète*, & de le respecter sous peine de perdre l'Empire : mais ce Fils ingrat & ses Frères firent enlever leur Père, le 6 de Décembre de la même année (944) ; & le firent conduire dans l'Isle de Proté. Ce fut là

son Pontificat ; & l'on peut, ce semble, en conclure qu'il étoit de la Faction opposée à celle dont étoit le Pape *Jean IX* ; & que sans doute sa Faction, en le faisant rétablir à la hate dans ses Ordres, avoit omis quelques formalités prescrites par les Canons.

ETIENE VI,

élu quelques jours après la mort de *Boniface VI*, en 896, meurt en 897.

Il semble n'avoir été mis sur la chaire de S. *Pierre* par la Faction ennemie de *Formose*, que pour causer à l'Eglise le plus horrible scandale, qui fût jamais. Il tint un Concile composé principalement des Evêques de sa Faction ; se plaignit du mauvais exemple donné par *Formose*, en passant du Siége de Porto à celui de Rome ; &, par prières ou par menaces, il obtint du Concile que le cadavre de ce Pape fût déterré. Ceux qui se chargèrent de l'exécution de cet infame Décret, pillèrent le Trésor de la Basilique de Latran. On apporta dans l'Assemblée le cadavre revêtu des habits pontificaux. *Etiène*, l'interrogeant comme s'il eut été vivant ; *Evêque de Porto*, lui dit-il, *pourquoi ton am-*

rence de *Raoul*, jusqu'à sa mort. Il meurt le 7 d'Octobre 929, retenu prisonier depuis 924 par *Héribert*, Comte de Vermandois.

C'est du jour de la mort d'*Eude*, que l'on doit compter les années de *Charle le Simple*, parceque depuis son Sacre jusques-là, malgré le droit incontestable que sa naissance lui donoit à la Couronne, on pouvoit ne le regarder que come un Chef de Révoltés. Les Seigneurs, qui l'avoient fait sacrer, & *Foulque* lui-même, son Consécrateur, avoient contribué tous à l'élection libre d'*Eude*, avec la condition tacite néanmoins de laisser la Courone à *Charle*. Ils avoient fait d'*Eude*, come je l'ai dit, un *Roi Usufruitier* ; &, tant que son Usufruit duroit, ils lui devoient fidélité come à leur Souverain.

Durant tout le règne de *Charle*, les Seigneurs, déjà trop puissans, se firent la guerre les uns aux autres ; & *Charle*, toujours esclave de ceux qui s'emparoient de son esprit, entra mal adroitement dans ces querèles particulières. Par-là, s'il ne fut pas l'auteur des troubles dont tout son règne fut agité, du moins il les

LIUTWARD, fait Evêque de Verceil, on ne sait pas en quelle année, meurt en 899 ou 900. *Ughelli* dit en 900 ou 901.

Il étoit de basse extraction, & fut Conseiller, Secrétaire, Archichancelier en Italie, & Premier Ministre de l'Empereur *Charle le Gras*, qu'il déshonora hardiment en bien des occasions, en lui faisant signer des Traités honteux, ou le rendant parjure.

En 882 *Sigefroi* & *Godefroi* vinrent ravager la Germanie inférieure, avec une multitude immense de Normans. *Charle le Gras* les assiégea dans une Place forte. Suivant les *Annales de Fulde*, publiées par *Lambecius*, ils étoient réduits aux dernières extrémités ; *quand un certain Conseiller de l'Empereur, le faux Evêque* (Pseudo-Episcopus) Liutovard, *s'étant laissé corrompre par l'argent des Ennemis, & s'étant associé le Comte* Wicbett, *le plus fourbe de tous les homes, va trouver l'Empereur, à l'insu des autres Conseillers, dont le Père de ce Prince avoit coûtume de se servir ; le détourne d'emporter la Place d'assaut ; & lui présente le Général* Godefroi, *avec qui l'Empe-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

qui commandoit en ce païs, prend un renfort de Saraſins, & vient aſſiéger Bari: mais *Aion* marche promtement au ſecours; fond avec courage ſur les Aſſiégeans; en taille en pièces la plus grande partie; &, ſur le point de forcer le reſte à prendre la fuite, lui-même eſt attaqué par *Conſtantin*, qui ſurvient avec trois mille Chevaux; & maſſacre ou fait priſoniers tous les gens d'*Aion*, qui n'a de reſſource que d'aller s'enfermer dans Bari, ſuivi de quelques braves Soldats. Après avoir inutilement demandé du ſecours au Comte de Capoue, aux Seigneurs du Duché de Spolète, & même aux Saraſins, il eſt forcé de rendre la Place aux Grecs. Preſque dans le même rems qu'il avoit fait rentrer Bari ſous ſa domination, il avoit mis en fuite les troupes de l'Evêque-Duc de Naple, contre lequel *Aténulf*, Comte de Capoue, & *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne, ne pouvoient pas ſe défendre ſeuls. Lorſqu'enſuite il étoit allé ſecourir Bari, le Napolitain aiant enfraint la paix qu'il avoit faite avec lui, le Comte de Capoue & l'Abbé de S. *Vincent* avoient réuni leurs troupes pour aller faire le dégât dans le territoire de Naple; &, lorſqu'*Aion* les avoit appellés à ſon ſecours,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

de France. Ses oncles *Louis* & *Charle le Gras* l'en avoient exclus, en l'excluant de la ſucceſſion de *Carloman*, ſon père. Cependant, par l'aſſurance d'un Apanage, ils l'avoient reconnu pour Prince de leur ſang & pour leur neveu légitime, come né d'un concubinage autoriſé par les mœurs d'alors. Mais cette reconnoiſſance ne lui donoit à la ſucceſſion de la Monarchie de *Charlemagne* qu'un droit inſuſſiſant, & qui ne pouvoit avoir de force que par l'autorité des Etats Généraux. Au reſte tout ce que je dis du droit d'*Arnoul* aux Couronnes de la Monarchie Françoiſe n'eſt vrai, qu'autant que ſa naiſſance auroit précédé le mariage ſolemnel de *Carloman*).

Rodolfe, *qui, come nous avons dit, s'étoit fait Roi de la Bourgogne Transjurane, ne dut pas en être quite à ſi bon marché* (qu'*Eude*), *puiſqu'*Arnoul, *enflamé de colère contre lui, vint en Alſace, & fit marcher une Armée pour le réduire.* Reginon *dit*, «Que »*ce qui mit le comble à la colère* »d'Arnoul, *ce* »*furent des Lettres,* »*que* Rodolfe *avec une puiſſante Armée.* Berenger, *ſuivant le témoignage des* Annales de Fulde, *que* Freherus *a publiées*, craignant que le Roiaume d'Italie ne ſouffrit beaucoup, ſi ce Prince y venoit avec de ſi grandes forces, lui députa quelques-uns des Grands de ſon Roiaume, & lui-même alla ſe préſenter au Roi dans la Ville de Tarente (*Il faut* Trente). Le Roi le reçut avec clémence, & ne lui retrancha rien de ſon Roiaume, ſi ce n'eſt les *Cours de Navium* & de *Sagum*. Bérenger *vraiſemblablement reconnut alors tenir le Roiaume d'Italie d'*Arnoul, *come de ſon Souverain... Ce Prince s'en retourna dans le Frioul & dans la Carinthie.... Les mêmes* Annales de Fulde & Réginon, *copié par d'autres Hiſtoriens venus après lui, placent en cette année la guerre que fit à* Bérenger, Gui, *qui prit auſſi le titre de Roi d'Italie; & même avant l'abouchement du premier avec* Arnoul, *les deux ſanglantes batailles, par leſquelles* Bérenger & Gui *ſe diſputèrent la Couronne. Il ſemble indubitable que ces Ecrivains Allemans*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

que cet Empereur, forcé de se faire Moine, mourut de chagrin. L'ingratitude denaturée de *Christophle* fut punie dès le 17 de Janvier 945. *Constantin* le fit arrêter avec ses Frères, & les força tous de recevoir les Ordres sacrés.

Depuis il régna seul, ou plutôt il laissa régner l'Impératrice *Hélène*. Cette Femme, orgueilleuse & dure, foula prodigieusement les Peuples, malgré les soins que l'Empereur se donoit pour diminuer le poids des Impots. Au reste, son administration fut honorée de quelques victoires remportées sur les Sarasins : mais elle fut déshonorée par l'ambition parricide de *Romain*, son fils, qui fit, en 958, mêtre du poison dans une Médecine, que son Père devoit prendre. *Constantin* n'en mourut pas : mais une maladie de langueur, effet du poison, le conduisit au tombeau.

Né pour être un Savant, un excellent Artiste, il cultiva toutes les Sciences, & fut un Architecte habile, un grand Peintre, un Ecrivain estimable, un protecteur zelé des Sciences & des Arts : mais ce fut

bition t'a-t-elle fait usurper le Siége de Rome ? Ensuite, le déclarant coupable, il le déposa du Pontificat & de tous les Ordres ; le dépouilla des vêtemens sacrés, le revêtit d'un habit laïc ; & commanda qu'on lui coupat la tête, & les trois doigts avec lesquels il avoit béni le Peuple, & que l'on jetat le corps dans le Tibre. Après cette farce impie & barbare, il cassa tous les Actes du Pontificat de *Formose* ; & dégrada les Evêques, que ce Pape avoit sacrés, & tous les Ecclésiastiques auxquels il avoit conféré les différens Ordres.

Au commencement de son Pontificat, *Etiène* reconnut pour Empereur *Arnoul*, que *Formose* avoit sacré. Ce Prince étoit encore en Italie : mais il n'eut pas sitôt repris le chemin de l'Allemagne après le mois de Septembre 896, qu'*Etiène*, en haine de son prédécesseur, data ses Bulles des années de l'Empire de *Lambert*.

S'il est vrai, come *Sigonius* le dit, qu'*Etiène* fut Evêque d'Anagnie lorsqu'il fut élu Pape, peut-on ne pas trouver très étrange qu'il ait osé faire le procès au cadâvre de *Formose*, parceque ce

entretint, & causa lui-même sa ruine.

Il ne put terminer une Guerre désavantageuse, qu'il soutint durant plusieurs années contre les Normans, qu'en leur cédant la portion de la Neustrie, à laquelle ces Peuples ont doné leur nom, & faisant épouser sa fille *Giselle* à leur Duc *Roll* ou *Rollon*, qui se fit Chretien.

L'insolence d'un Favori brouilla *Charle* avec presque tous les Seigneurs ; &, de leur consentement, *Robert*, frère d'*Eude*, se fit sacrer Roi le 20 de Juin 922. *Charle*, presque entièrement abandoné, trouva pourtant des ressources dans sa simplicité même. Elle fut cause qu'un certain nombre d'honêtes gens eurent pitié de son sort ; & bientôt il se vit à la tête d'une Armée puissante. Le 15 de Juillet 923, il livra bataille à l'Usurpateur ; s'y comporta, come étant naturellement brave ; & tua, dit-on, *Robert* de sa main au fort de la mêlée.

Les Factieux répatèrent sur le champ leur perte, en nomant Roi *Raoul*, Duc de Bourgogne. *Henri I*, Roi de Germanie, parut vouloir prendre le parti de *Charle*. Celui de *Raoul* en fut

reur, après l'avoir reçu come ami, fait la paix. Ce Général s'étant fait Chretien, l'Empereur le leva des Fonts ; lui dona le Gouvernement de la Frise ; & s'obligea de lui paier un subside tous les ans. Cette paix si honteuse fit mépriser *Charle* ; & le mépris, que l'on fit de lui, le conduisit enfin à sa ruine.

Liutward se faisoit doner continuellement par l'Empereur des Bourgs & des Châteaux ; & pour agrandir ses Parens, il les maria à des Filles, enlevées aux plus nobles Maisons d'Allemagne & d'Italie.

En 887, il tira par force du Monastère de Ste. *Julie* de Brescia, la Fille du feu Duc de Frioul *Hunrok II* ; & lui fit épouser un de ses Neveux. Les Religieuses de Ste. *Julie*, suivant les *Annales de Fulde*, adressèrent leurs prières à Dieu pour cette Princesse, arrière-petite fille de *Louis le Débonaire* ; & la nuit même, où le jeune Epoux comtoit consommer son mariage, il mourut subitement ; & la Princesse resta Vierge. Ces *Annales* ajoutent que cette mort fut revélée à l'une des Religieuses, par qui les autres l'apprirent, avant que la nouvelle en

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER & GUI, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

les circonstances venoient de les forcer à s'allier avec le Patrice *Constantin*.

889.

Ou l'entrevûe projetée pour le 6 de Janvier ne se fait point; ou *Bérenger* & *Gui* se voient, & ne conviènent de rien. Le dernier s'étoit pourvu d'une Armée considérable, dont une partie étoit venue de France sous les ordres d'*Anschaire* son frère; & l'autre étoit composée de ses Sujets de Spolète, & des Troupes de quelques Seigneurs, qu'il avoit détachés du Parti de *Bérenger*. Tous deux se mètent en campagne au printems, accompagnés d'Evêques & d'Abbés, qui commandoient eux-même les Troupes de leurs Fiefs. A la fin d'Avril, il se done une bataille dans le Plaisantin sur le bord de la Trebbia. *Bérenger* vaincu va s'enfermer dans Vérone; & *Gui* marche à Pavie. Come il avoit le Pape dans ses intérêts; les Evêques de son Parti s'assemblent à la hâte, & le font élire & couroner Roi d'Italie.

Depuis ce tems, l'Italie ne cessa point d'être divisée en deux Factions, dont l'une dans la suite tint le Parti des Empereurs, Rois de Germanie, sous le nom de *Ghibellins* ou *Noirs*; & l'autre celui des Pa-

» voit envoïées » dans toute la » Lorraine, où l'on » reconnoissoit Ar- » noul *pour Sou-* » *verain, afin d'en* » *engager les Peu-* » *ples à le choisir* » *lui-même pour* » *Roi: mais que* » Rodolfe *se sau-* » *va dans les Mon-* » *tagnes escarpées* » *de son Domaine;* » *& que depuis* Ar- » noul *& son fils* » Zwentebald *ne* » *cessèrent pas de* » *lui faire la guer-* » *re, tant qu'ils vé-* » *curent*». *C'est ce qui ne s'accorde pas avec les* Annales de Fulde, *que j'ai déja citées, & qui sont très anciènes. Elles disent,* « Que Ro- » dolfe, *ayant pris* » *conseil des prin-* » *cipaux Seigneurs* » *d'Allemagne,* » *vint de lui-mé-* » *me chercher le* » *Roi jusqu'à Ra-* » *tisbone; qu'ils* » *règlèrent ensem-* » *ble beaucoup de* » *choses d'une ma-* » *nière convena-* » *ble; & que* Ro- » dolfe, *avec la* » *permission du* » *Roi, s'en retour-* » *na dans ses Etats* » *aussi paisible-* » *ment qu'il étoit* » *venu*». *Peut-être après que* Rodolfe *eut obtenu d'*Arnoul *la paix qu'il demandoit, & qu'il eût reconnu qu'il tenoit de lui son Roïaume, s'éleva-t-il entre eux de nouveaux sujets de discorde, lesquels n'ont pas pû se tromper à l'égard de ces faits, puisqu'*Erkempert, *qui cessa de composer son* Histoire *dans ce même tems, dit:* Cette même année (888), *Gui* revint en Italie, dont il voulut se faire Rois mais il ne put y réussir. Il livra près de Brescia, bataille à *Bérenger*, lequel étoit Roi. Les deux Armées furent cruellement taillées en pièces: mais les dépouilles des Morts furent recueillies par *Bérenger*. Ils firent une suspension d'armes jusqu'au jour de l'Epiphanie, qui se célèbre le 6 de Janvier. Je parlerai dans ce petit Ouvrage de leur entrevue pour traiter d'accommodement, & de la guerre qu'ils se firent ensuite. *C'est par là qu'*Erkempert *finit son* Histoire...

On ne sauroit le nier, l'Histoire d'Italie est ici très embrouillée. Il est certain que Bérenger *&* Gui *se donèrent deux batailles; la première perdue, & la seconde gagnée par* Gui. *Le* Panégirist*e de* Bérenger *semble mètre un tems assés considérable entre l'une & l'autre. Je ne puis pas m'imaginer que* Gui, *dans la même année, ait pu passer en*

EMPEREURS Grecs: *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

un Prince au dessous du médiocre. Il continua l'Ouvrage de son père *Léon* sur la *Tactique*, & fit pour les Armées navales ce que *Léon* avoit fait pour les Armées de terre. Entre plusieurs autres Ouvrages, qui nous restent de lui, le plus considérable est la *Vie* de son aieul *Basile* : mais il la faut lire avec précaution. Elle n'est pas toujours exacte, sur tout à l'égard des affaires d'Italie.

ROMAIN LÉCAPENE,

associé par son gendre *Constantin* à l'Empire, le 17 de Décembre 919, est forcé, par son fils & son collègue, *Christophle*, d'abdiquer le 16 de Décembre 944, & meurt le 15 de Juillet 948.

CHRISTOPHLE,

associé par son père *Romain Lécapène* à l'Empire, le 20 de Mai 920, est déposé le 17 de Janvier 945, par son beaufrère l'Empereur *Constantin*, qui lui fait donner les Ordres Sacrés.

ROMAIN II, dit LE JEUNE,

associé par *Constantin*, son père

PAPES.

Pape avoit été transféré d'un autre Siège à celui de Rome? Mais, come les deux Conciles tenus par *Jean IX*, ne font point mention de ce premier Episcopat d'*Etiène VI*, il faut que *Sigonius* se soit trompé.

Ce Pape, dit *Muratori*, T. V, p. 312, *fit cette année* (897) *une fin indigne de la sainteté de son caractère : mais elle fut le fruit de l'iniquité, qu'au deshoneur de l'Eglise Romaine, il avoit commise contre la mémoire de* Formose. *Les Romains avoient conçu tant d'indignation des outrages sacrilèges qu'*Etiène *avoit faits au cadavre de ce Pape, dont on peut avoir l'éloge dans le petit Ouvrage que le Prêtre* Auxilius *fit pour le défendre, & dans d'autres Ecrivains, qu'ils formèrent une Conjuration contre* Etiène, *se saisirent de lui, le mirent en prison, & l'étranglèrent quelques jours après.*

ROMAIN,

élu Pape aussitôt après la mort d'*Etiène VI*, est consacré le 8 de Septembre ou d'Octobre 897, & meurt le 8 de Février 898, après quatre ou cinq mois de Pontificat.

Il étoit Romain & fils de *Constan-*

PRINCES contemporains.

alarmé : mais *Héribert*, Comte de Vermandois, les tira d'embarras en gagnant la confiance de *Charle*, dont il se saisit, & qu'il retint prisonnier jusqu'à sa mort, en affectant de lui rendre tous les respects dus à son rang, & lui faisant sans cesse espérer la liberté.

RODOLFE,

que nous appellons

RAOUL,

Duc de Bourgogne & beaufrère d'*Hugue le Grand*, ou *le Blanc*, ou *l'Abbé*, Comte de Paris & d'Orléans, & Duc de France, est élu Roi par le Parti de *Robert*, & sacré le 23 de Juillet 923. Il règne en concurrence de *Charle le Simple*, jusqu'en 929; & seul jusqu'à sa mort, arrivée le 15 de Janvier 936.

Il eut des Guerres Civiles à soutenir, contre *Héribert*, Comte de Vermandois, contre les Normans établis dans le Roiaume, & même contre *Boson*, son propre frère. Il eut à combatre les Hongrois, les Anglois & les Flamans. Sa vigilance, son intrepidité, sa magnificence vinrent à bout de tout; &, sans la maladie pédiculaire qui le fit mourir assés jeune, on ne sauroit douter qu'il

SAINS & Illustres.

fût venue en Italie.

Le Duc *Bérenger*, pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu dans la personne de sa Nièce, alla sacager le Palais de *Liutward* à Verceil.

L'année suivante, il se rendit à la Cour de l'Empereur, pour conjurer l'orage, dont cette violence le menaçoit. Il parut se reconcilier avec *Liutward*, en lui faisant, ou plustôt en lui promettant des présens considérables. La santé de *Charle le Gras* s'affoiblissoit alors de plus en plus; & son esprit baissoit à mesure que son corps perdoit de ses forces. Ce fut là-dessus apparemment que *Bérenger* prit ses mesures, & promit tout ce que *Liutward* exigea; bien certain sans doute de ne rien donner, & de perdre celui qui l'avoit offensé.

Bientôt après cet accommodement simulé, quelques Seigneurs Allemans donèrent un mauvais tour à l'espèce de familiarité, que l'Impératrice *Richarde* souffroit à *Liutward*. *Charle* crut tout sans examen. Il dépouilla *Liutward* de ses Dignités, & l'exila. Quelques jours après, il manda l'Impératrice au Conseil; lui repro-

EVENEMENS sous le Règne de GUI.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

pes, sous le nom de *Guelfes* ou *Blancs*. C'eſt donc à l'année 889, que l'on doit fixer la naiſſance de ces deux célèbres Factions, qui causèrent tant de révolutions en Italie; & qui ne ſe ſont jamais ſi bien éteintes, qu'il n'en reſte encore au moins quelques légères traces dans les Villes de l'Etat Eccléſiaſtique, de la Lombardie & de la Toſcane.

891.

Gui, ſollicité par *Etiène V*, qu'il avoit ſu lui-même diſpoſer à faire tout ce qu'il voudroit, ſe rend à Rome; y reçoit la Couronne Impériale le 21 de Février; & confirme toutes les graces accordées, ou prétendues accordées à l'Egliſe Romaine par *Pepin le Bref*, *Charlemagne*, *Louis le Débonaire* & *Charle le Chauve*.

C'eſt peut-être au mois de Mai de cette année que *Gui* tient une Diète générale à Pavie, dans laquelle il fait pluſieurs Loix, dont une ordone, « Que les Evêques & les Comtes réſideront dans leurs Dioceſes & dans leurs Comtés, » pour y veiller à la ſureté des » Peuples confiés à leurs ſoins; » & qu'ils y puniront les Vols, » les Rapts & les Adultères: » Que, ſi des gens armés paſſent ſur les confins de leurs » Diſtricts à deſſein de faire *ſubſiſtèrent tant que vécut* Arnoul, *qui fit voir en* 894, *combien il en vouloit à* Rodolfe. (Mais, ſans s'arrêter à cette conjecture, il eſt plus ſimple de penſer que les *Annales de Fulde* n'ont pas dit plus vrai ſur le comte de *Rodolfe*, que ſur celui d'*Eude*. Il eſt certain que le Roïaume de Bourgogne Tranſjurane n'a jamais relevé de la Couronne de Germanie. Au reſte, il faut ſe ſouvenir qu'outre les deux Roïaumes de Bourgogne, il y avoit alors un Duche de Bourgogne diſtinct de ces deux Roïaumes.)

Il étoit convenable de mètre les Lecteurs au fait du démembrement de la Monarchie des François au delà des Monts, parceque ces affaires ont, come on le verra, beaucoup de liaiſon avec celles d'Italie.

WIDON ou GUI,

fait ou rétabli Duc de Camerino par *Charle le Chauve* en 876; devenu Duc de Spolète en 880, ſe fait élire *Roi d'Italie* en concurrence de *Bérenger I*, au mois de Mai 889; eſt ſacré Empereur à Rome, par *Etiène V*, le 21 de *France*, ou *pour mieux dire dans le Roïaume de Lorraine; y travailler à s'en procurer la Couronne; y lever beaucoup de Troupes; revenir en Italie, & raſſembler, d'abord une armée pour la première bataille, enſuite une autre pour la ſeconde. De plus, le même* Panégiriſte, *Auteur, qui n'eſt pas tout à fait contemporain, mais qu'on doit préſumer avoir été bien inſtruit, fait entendre qu'après avoir été fait Roi,* Bérenger *jouit, preſque un an de la paix... En ce cas la guerre & les deux batailles, dont il s'agit, appartiendroient à l'année* 889: *mais le* preſque, *emploié par cet Auteur, done lieu de croire que* Gui *revint en Italie dans les derniers mois de cette année* (888). *Je penſe donc qu'il fut quelque tems ſans livrer, avant le commencement de l'hiver, une bataille à* Bérenger. *Le Poëte cité ci-deſſus, avoue que* Gui *ne fut pas pluſtôt de retour en Italie, qu'il dona ſes ſoins à mètre ſur pied une Armée d'Italiens. Il avoit amené de France quelques troupes, &* Liutprand *le dit. Suivant le même*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

à l'Empire, en Juillet 948, règne avec lui jusqu'au 9 de Novembre 959, & seul ensuite jusqu'au 15 de Mars 963; qu'il meurt.

Les Sarasins vaincus plusieurs fois, l'Isle de Crète, & 60 Places reconquises par les deux frères *Léon* & *Nicéphore Phocas*, font ce qui distingue le règne de *Romain le Jeune*.

Pour lui-même, ndigne du Trône, il l'acquit, en avançant les jours de son Père; & n'y fit voir que les vices les plus odieux.

DUCS de Naple.

ATHANASE,

Evêque de Naple, usurpe le Duché sur son frère *Sergius II*, en 877; & meurt vraisemblablement en 900.

GREGOIRE II,

que l'on croit Neveu du précédent, lui succède vraisemblablement en 900; & meurt en 916 pour le plus tôt.

L'Empereur *Constantin VII* le créa Patrice.

Il se fit aimer des Napolitains, par les grands services, qu'il leur rendit.

JEAN III,

Consul & Duc, *tin*, frère du Pape *Marin I.*

Romain, pour commencer le rétablissement de la mémoire de *Formose*, ordona, « Que le corps de » ce Pape, retrouvé par des Pê» cheurs, fût revêtu des habits » mis dans son sépulchre »; & quelque tems après, il tint un Concile, dans lequel il prononça, « Que tout ce qu'*Etiène* avoit fait, » étoit contraire » aux Loix ».

THÉODORE II, élu pour succéder à *Romain*, peut-être le 11 de Février 898, & consacré le 12; meurt après 20 jours de Pontificat.

Frodoard, ou *Flodoard*, Prêtre de l'Eglise de Rheims, dans son *Poème des Pontifes Romains*, dit que *Théodore II* ne siégea que 12 jours. Cet Auteur étoit contemporain, & son autorité sans doute est d'un grand poids: mais on fait d'ailleurs que *Théodore* survécut 20 jours à sa consécration.

Le seul usage peut-être que ce Pape fit de sa puissance apostolique, fut de rétablir les Evêques & les Ecclésiastiques dégradés par *Etiène*.

Le même *Frodoard* dit de lui, « Qu'il étoit cher » au Clergé: Qu'il » aima la paix: » Qu'il fut sobre n'eût remis le Roiaume sur un bon pied.

Vaillant, libéral, pieux, amateur de la justice, sage dans l'arrangement de ses projets & rapide dans leur exécution, il fut regretté des François; & l'Histoire ne lui reproche que l'injustice de son usurpation.

INTERRÈGNE,

depuis le 15 de Janvier, jusqu'au 20 de Juin 936.

Hugue le Grand, Comte de Paris & d'Orléans, Duc de France, & beaufrère de *Raoul*, aspiroit à la Couronne: mais la crainte de deux Ennemis puissans, *Héribert*, Comte de Vermandois, & *Giselbert*, Duc de Lorraine, l'empêcha d'y penser alors. Il se contenta de se mêtre à la tête du Gouvernement, & d'envoier en Angleterre des Prélats & des Seigneurs inviter la Reine *Ogine*, veuve de *Charle le Simple*, à ramener en France le Prince *Louis*, son fils. *Aldestan*, Roi d'Angleterre, frère d'*Ogine*, eut beaucoup de peine à laisser partir son Neveu, qu'*Hugue* & les principaux Seigneurs allérent recevoir à Boulogne, & firent sacrer à Rheims par *Artaud*, Archevêque de cette Ville.

cha le crime, dont on l'accusoit; & déclara publiquement, « Que, de» puis dix ans de » mariage, il ne » l'avoit point en» core fait sa Fem» me ». Elle confirma cette déclaration, en jurant, « Qu'elle étoit en» core Vierge »; &, suivant l'abus du tems, elle offrit en preuve de son innocence & de son serment, ou le Combat qu'un Champion soûtiendroit pour elle, ou l'Epreuve des Socs ardens, qu'elle-même subiroit. Cette Epreuve consistoit à marcher pieds nus sur 9, ou 12 socs de charue, que l'on faisoit rougir, & que l'on posoit à côté les uns des autres. Le serment & l'offre de l'Impératrice parurent au Conseil des preuves indubitables de son innocence; & sur le champ elle se retira dans le Monastère d'Andlau, qu'elle venoit de fonder.

Liutward, pour se vanger, fit révolter *Arnoul*, Duc de Carinthie, contre l'Empereur son oncle.

Réginon dit, « Que *Liutward*, » qu'il nome *Ludo» mard*, Evêque » de Verceil, vou» lant échaper à » la cruauté des » Hongrois, arri» vés sur les con» fins de son Dio» cèse, se mit en » fuite, avec tous

EVENEMENS sous le Règne de GUI. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» des ravages dans le Roïaume, ils envoieront au devant » d'eux les avertir de marcher » sans causer aucun domage; » & qu'ils auront soin que, sur » leur passage, on leur fournisse au prix accoûtumé toutes les choses, qui leur seront nécessaires: Que, si ces » gens, en passant, y dérobent ou prènent par force » quelque chose, les Evêques » & les Comtes les obligeront » à le païer, conformément » aux ordres de l'Empereur; » & que, s'ils refusent de païer, » les Evêques les excommunieront: Que, si les Comtes & » les Peuples sont obligés d'attaquer à main armée les Voleurs, il ne sera fait aucune » recherche au sujet de ceux » qu'on aura tués: Que, si » quelque Comte manque à » l'observation de ce que cette » Loi prescrit, il sera privé de » sa Dignité: Que, s'il a demandé du secours à quelque » autre Comte, qui ne l'ait » pas voulu secourir, ce dernier sera pareillement destitué de sa Charge, & paiera » 30 livres d'argent à celui qui » l'avoit appellé ».

L'Empereur *Léon le Philosophe*, envoie en Italie de nouvelles troupes sous la conduite du Protospataire *Simbaticius*, Général des armes de Thrace, de Macédoine, de Céphalonie

Février 891; associe à l'Empire & fait couronner, par le Pape *Formose*, son fils *Lambert*, en Février 892; & meurt subitement du 12 au 30 de Décembre 894.

La date de la mort de ce Prince a souffert de grandes difficultés: *mais*, dit *Muratori*, T. V, p. 209, *il est à présent décidé que le Cardinal* Baronius *se trompe, en la différant jusqu'en* 899. Sigonius, *le P.* Pagi, Eccard *& d'autres, tiènent pour indubitable qu'il termina ses jours en cette année* (894), *par un crachement de sang en arrivant au bord du Taro, entre Parme & Plaisance.* Reginon, *l'Annaliste de Mets, dont l'un copie l'autre*, Herman Contract *& d'autres mètent en cette année la mort de* Gui. *C'est ce que fait aussi l'*Anonime de Salerne. *De plus on lit sous la présente année* (894), *dans le* Fragment *du* Continuateur *des* Annales de Fulde *de* Freherus, *publié par* Lambecius: *Gui*, Tiran du Roiaume d'Italie, meurt de maladie. Son fils *Lambert*, s'emparant du Roiaume, en devient Tiran de même. *Enfin le* Fiorentini (dans ses *Mémoires Historien*, il alla trouver avec confiance les Peuples de Spolète & de Camerino, dont il n'étoit pas loin; & gagna même à force d'argent ceux qui favorisoient *Bérenger*, & qui ne se piquoient pas d'être fidèles. *Le Poète ajoute que spécialement la Toscane, laquelle avoit prêté serment à* Bérenger, *ne balança pas à se révolter & prit les armes en faveur de* Gui. *L'on ne doit pas s'en étoner. Elle étoit possédée par* Adalbert II, son neveu... Bérenger *étoit alors dans le District ou dans la Ville de Vérone, & traitoit d'accommodement avec le Roi* Arnoul.. *Ce fut donc après cet accommodement & dans les derniers mois de l'année* (888) *que* Gui *commença la guerre, & que* Bérenger *l'alla combatre avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de forces. Il y eut sans doute, entre les deux Compétiteurs, deux batailles, & toutes les deux très sanglantes. Si l'on en croit* Liutprand, *la première se donna près de la Trebbia; l'autre, quelques jours après, dans le Brescian; & dans toutes les deux* Bérenger *fut*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

remplace *Gregoire II* en 916 pour le plustot. Il vivoit encore en 944.

Il s'étoit associé son fils *Marin*. C'est ce que l'on apprend d'un *Diplôme*, par lequel il confirma, cette année 944, à l'Abbaïe du Mont-Cassin, la possession des biens, qu'elle avoit dans le Duché de Naple. Il commence ainsi: *Nous* Jean, *au nom de Dieu, éminentissime Consul & Duc, tant de notre part, que de la part du Duc* Marin, *notre fils, qui ne paroît pas être encore en âge, &c.*

MARIN,

aiant été quelque tems Duc avec son père *Jean III*, put l'être seul après 944: mais on ignore jusqu'en quel tems.

On ne sait pas même s'il survécut à son Père.

JEAN IV,

successeur, on ne sait pas en quelle année, ou de *Jean III* ou de *Marin*, meurt en 982.

DUCS de Gaiète.

DOCIBILIS,

étoit Duc & Consul en 877, & l'étoit encore en

PAPES.

» & chaste: Que » sa bonté fut celle » d'un Père: Qu'il » eut pour les Fauvres une tendresse sans bornes, & qu'il » fut pauvre lui-» même: Qu'en » rétablissant les » Evêques deposés » par *Etiène VI*, » il remit l'union » dans le Corps » Episcopal; & » qu'il mourut aimé de tout le » monde, pour » aller remplir au » Ciel la place, » qui l'attendoit ».

JEAN IX,

Cardinal Diacre, succède à *Théodore II*, en Février ou Mars 898, & meurt vers la fin d'Août en 900.

C'est à la Vacance du Siége, qui suivit la mort de *Théodore II*, qu'il faut placer le commencement du Schisme, dont *Liutprand* a parlé mal à propos après la mort d'*Etiène V.*

Adalbert II, Duc & Marquis de Toscane, lequel s'étoit rendu le Chef de la Faction contraire à celle de *Formose*, conçut, quoique marié, le dessein de se faire élire Pape, afin d'être Seigneur de Rome & de tout l'Etat Ecclésiastique. Ne pouvant y réussir, il réunit les suffrages de sa Faction en faveur de *Sergius*, Cardinal Diacre & Comte de Tusculum. La Faction contraire

PRINCES contemporains.

LOUIS IV, dit D'OUTREMER, monte sur le Trône le 20 de Juin 936, & meurt le 15 d'Octobre 954, des suites d'une chute de cheval.

Il n'avoit en 936, que 19 ans; & jusqu'à ce qu'il en eût 20, *Hugue* continua de gouverner.

Louis avoit autant de courage que son Père: mais, s'il avoit plus d'esprit, il manquoit de prudence & de bone foi. Ce fut la cause de tous les malheurs de son règne. Il fut presque toujours en guerre avec *Guillaume* & *Richard*, Ducs de Normandie, *Héribert*, Comte de Vermandois, *Hugue le Grand*, Duc de France, & quelques autres Seigneurs.

Otton I, Roi de Germanie & depuis Empereur, dont il avoit épousé la sœur *Gerberge*, le tira plus d'une fois d'embaras, en se rendant médiateur entre ses Sujets révoltés & lui: mais son imprudence & sa perfidie le replongerent toujours dans de nouveaux malheurs; ensorte qu'une mort prématurée fut un bonheur pour lui.

LOTHAIRE

succède en 954 à son père *Louis*

SAVANS & Illustres.

» ses trésors, & » s'alla jeter imprudemment entre les mains » des Barbares, » qui le massacrèrent & s'emparèrent de ses richesses ».

Un ancien *Calendrier de l'Eglise de Verceil*, dit « Que du tems de » *Liutward*, le » Clergé de cette » Eglise fut extrêmement persécuté par les Ariens ». Ces prétendus Ariens étoient sans doute de ces Enthousiastes, appellés depuis *Patarins*, que l'on prétendoit être des Manichéens, quoiqu'au fond on n'ait jamais bien su quelle étoit leur Doctrine. On les voit seulement dans l'Histoire prêcher contre la tirannie de quelques Papes, censurer fortement tous les abus de la Cour de Rome, & reprocher avec indignation au Clergé la corruption de ses mœurs.

WALBERT, ou DEILBERT,

qu'*Ughelli* dit avoir été fait Evêque de Come en 901, ne l'est qu'après le 4 de Juin 905, jour auquel *Luthuard*, ou *Luitard*, son prédécesseur vivoit encore. Il meurt en 916.

Il fut le successeur du même Evêque, à la charge

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

& de Lombardie. Les Grecs donoient ce dernier nom à ce qu'ils posſèdoient en Italie, dans la Calabre, dans la Pouille, & dans les différentes contrées, qui compoſent aujourd'hui le Roïaume de Naple; & cela ne pouvoit venir que de ce que les Princes Lombards de Bènevent & de Salerne, avoient fait homage de leurs Etats à l'Empereur Grec. *Simbaticius* aſſiége Bènevent, qui, par l'enfance du Prince *Urſe*, fils d'*Aion*, n'étoit guère en état de ſe défendre. On capitule le 18 d'Octobre; & la Principauté de Bènevent reſte au pouvoir des Grecs.

892.

Gui déclare ſon fils *Lambert* Empereur; & le fait ſacrer & couroner au mois de Février par le Pape *Formoſe*, ſucceſſeur d'*Etiène V*, mort l'année précédente. Au fond ce nouveau Pape, qu'une anciène affection attachoit à la Branche Germanique de la Maiſon de France, ne favoriſoit, ni *Gui*, ni *Bérenger*.

Léodoin, ou *Léodoind*, Evêque de Modène, fait fortifier les Portes de ſa Ville, & couvre l'enceinte de nouveaux Baſtions. Son exemple eſt imité dans différens endroits du Roiaume d'Italie, où l'on ſe met à fortifier les Villes & les Châ-

moires de la Comteſſe Mathilde, liv. 3) *rapporte un* Acte *écrit*, l'An de l'Incarnation DCCCXCIV, & le 1 après le decès de notre Seigneur, *Gui* Emperent, le III des Calendes de Janvier, Indiction treizième; *c'eſt à dire le* 30 *de Décembre de cette année* (894); *ce qui montre clairement, qu'on ne doit point mètre ſa mort hors de cette année, quoique le* Panegiriſte de Bérenger, Liutprand, *& d'autres anciens Hiſtoriens la rapportent plus tard...* Ughelli *produit un* Diplome, *obtenu de* Gui *par* Aguluf, *Abbé de Bobbio, lequel eſt ainſi daté:* Doné aux Ides (*le* 13) d'Avril, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII, & l'An V de ſon règne. Fait à Pavie. *Si l'on en croit* Eccard, *on s'eſt ſervi dans cette Date de l'*Année Piſane, *qui commence le* 25 *de Mars, & précède d'environ* 9 *mois notre* Année vulgaire; *& ce* Privilège *eſt par conſéquent de la préſente année* 894. *Mais* Eccard *n'a pas fait attention que, le* 13 *d'Avril de cette année*, Arnoul, *ou même* Bérenger, *étoit maître de Pavie, & non* Gui, *batu. Cet Hiſtorien, mal informé, ſe trompe, tant à l'ordre, qu'au ſuccès de ces batailles. Je tiens que le premier fait d'armes ſe fit dans le Territoire de Breſcia, cette année même* (888.); *& que le déſavantage en fut pour* Gui. *Le ſecond eſt de l'année ſuivante, &* Bérenger *eut le deſſous.* Erkempert, *qui, comme on l'a vu plus haut, termine ſon* Hiſtoire *avec la fin de cette année, & qui ne parle que d'une bataille entre* Bérenger *&* Gui, *donée dans le Comté de Breſcia, dit que* les dépouilles des Morts furent recueillies par Bérenger; *ce qui veut dire que* Bérenger *eut le plus grand avantage & l'honneur de cette journée. C'eſt une vérité confirmée par le* Panégiriſte anonime, *Auteur qui mérite auſſi beaucoup d'attention. Il paroît par ſon récit que dans la première bataille* Bérenger *ne put pas achever de batre ſon ennemi, parceque la nuit, qui ſurvint, interrompit le cours de ſa victoire; que cependant il reſta maître du champ de bataille; & que le lendémain* Gui *lui fit demander la permiſſion d'enterrer ſes Morts,*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

883. Il pouvoit n'être pas mort en 888.

JEAN I,

fils de *Docibilis*, lui succède, on ne sait pas en quelle année; & l'on ignore combien de tems il fut Duc.

Il fut fait Patrice par l'Empereur *Constantin VII.*

On sait que le Duc de Gaëte, vivant en 969, s'appelloit *Jean.* Il est difficile de croire que ce fut le même. J'ose donc lui donner un successeur de même nom.

JEAN II,

peut-être fils du précédent, lui succède, on ignore en quelle année. Il étoit encore Duc en 969.

DUCS d'Amalfi.

PULCHARIS I

étoit Duc en 877 & 879, & doit l'avoir été jusqu'en 885.

SERGIUS II,

succède à *Pulcharis*, & règne quatre ans.

Il est dit fils du Comte *Pierre*, & petit-fils de *Marc*, Vicaire d'Antioche; ce qui semble annoncer qu'il étoit Grec d'origine.

PAPES.

élut le Cardinal Diacre *Jean*; &, s'étant rendue la plus puissante dans Rome, elle le fit consacrer.

Dès qu'il eut pris possession du Pontificat, il chassa de la Ville *Sergius* & ceux d'entre les principaux Romains qui le favorisoient. Ils se retirèrent tous en Toscane à la Cour d'*Adalbert*, & ne voulurent jamais reconnoître *Jean IX* pour légitime Pape. Dans l'Epitaphe de *Sergius*, qui devint Pape dans la suite, *Jean* est traité d'Usurpateur; & l'on y dit, « Que, comme » un Loup, il » dispersa le Trou- » peau Romain ».

Il ne mérioit pas cet outrage. Plein de bones intentions & de droiture, il eût sans doute rendu de grands services, non seulement à l'Italie, mais à toute l'Eglise, si son Pontificat eût été plus long. Il eut du moins la gloire d'avoir, autant qu'il étoit en lui, réparé le scandale qu'avoit causé l'infame procedure faite par *Etienne* contre la mémoire & le cadavre de *Formose.*

Le premier Acte qu'il fit de son autorité pontificale, fut de tenir un Concile à Rome. Il alla tour de suite en tenir, en présence de l'Empereur *Lambert*, un

PRINCES contemporains.

d'*Outremer*, n'aiant encore que 13 ans, suivant les uns, & 14 à 15 suivant les autres. En 985, il s'associe son fils *Louis V*, & meurt en 986.

A son avènement au Trône, *Gerberge*, sa mère, redoutant l'ambition de son frère *Otton*, aima mieux confier son Fils à *Hugue le Grand*, mari de sa sœur *Hatwine*; & celui-ci, voiant bien qu'*Otton* l'empêcheroit d'usurper la Couronne, fit sacrer *Lothaire* le 12 de Novembre 954; & maintint le Royaume en paix jusqu'à sa mort, arrivée le 16 de Juin 976.

Gerberge, aidée de *Brunon*, son frère, Archevêque de Cologne & Duc de toute la Lorraine, gouverna jusqu'à la majorité de son Fils; & tint dans une espèce d'abaissement les Fils de son beau-frère *Hugue*, dont l'aîné *Hugue Capet* n'avoit encore que 16 à 17 ans; & ne prenoit aucune part aux guerres, que les Seigneurs se faisoient entre eux.

Lothaire fit, à plusieurs reprises, une guerre malheureuse à *Richard*, Duc de Normandie; & continua toujours de fournir contre lui des secours à *Thibault*, Comte de Chartre.

Il eut aussi guer-

SAVANS & Illustres.

d'Archichancelier du Royaume d'Italie, ou de l'Empire.

Dans un *Diplôme* du 15 de Janvier 911, par lequel *Louis III* confirme les Privileges de l'Eglise de Come, il qualifie son Archichancelier cet Evêque, qu'il nome *Deilbert.* Il est appellé *Walbert* dans un *Diplôme* du Roi *Bérenger I*, du 15 de Septembre de la même année, Ce Prince ne lui donne point le titre d'Archichancelier. Il avoit le sien.

Il faut observer qu'avant la fin de 905, *Louis III* cessa de se mêler des affaires d'Italie, & que l'on n'y data plus les Actes des années de son regne. Il conserva cependant toute sa vie le titre d'Empereur; & dans sa Cour *Walbert* étoit Archichancelier d'Italie, quoique sans fonctions. La vanité de cet Evêque ne lui fit sans doute demander à *Louis* la confirmation des Privileges de son Eglise, que pour se parer d'un vain titre.

JEAN,

Diacre de l'Eglise de Naple, paroît avoir vécu jusque vers 920.

Il étoit Napolitain; & fut chargé de l'administration de la Diaconie de *S. Janvier*, Eglise bâtie à Naple à côté d'un

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

teaux, dont les murailles & les fortifications étoient tombées en ruine, durant la longue paix, dont on avoit joui sous les Princes François.

893.

Berenger, en se retirant en 889 à Vérone, avoit imploré le secours d'*Arnoul*, Roi de Germanie. *Zwentébald*, fils de ce Prince & Roi de Lorraine, arrive enfin en Italie avec une Armée considérable, & forme le siége de Pavie. *Gui* s'y trouvoit alors; & ses troupes occupoient hors de la Ville un Camp inattaquable. *Zwentébald*, sans avoir rien fait, retourne en Bavière, ou rappellé par les ordres d'*Arnoul*, ou chassé par l'argent de *Gui*. Cet Empereur presse alors plus vivement *Bérenger*, qui va lui-même en Bavière supplier *Arnoul* de venir en personne prendre possession d'un Roïaume, qu'il ne veut désormais tenir que de lui. Dans le même tems, les Lètres & les Nonces de *Formose* conjurent *Arnoul* « de » se hâter de mètre en sa main » le Roïaume d'Italie & les » Biens de S. *Pierre*, pour les » arracher des mains des mau» vais Chretiens & du Tiran » *Gui* ».

Quelques Nobles de Salerne, chassés de leur patrie & retirés à Bènevent, s'engagent de

De plus, l'Indiction XIII *ne peut pas convenir au* 13 *d'Avril* 894 (puisqu'elle ne commença que le 1 de Septembre de cette année). *Ce* Diplôme *devroit donc être de* 895, *come sa Date le porte : mais* Gui *ne vivoit plus alors... D'ailleurs, contre l'usage de ces sortes d'*Actes, *l'année de son* Empire *n'est point marquée dans cette Date. Le Lecteur ne manquera donc pas de raisons pour regarder ce* Diplôme *come suspect. La mort de l'Empereur* Gui *doit être arrivée après le* 12 *de Décembre de la présente année* (894), *puisqu'un* Acte de Dominique, *Archevêque de Ravenne, cité par* Girolamo Rossi (*Histoire de Raven.* liv. 5) *est écrit*: L'an, par la faveur de Dieu, III du Pontificat du Seigneur *Formose*, Souverain Pontife, Pape universel dans le Siége Apostolique & très Saint du bienheureux *Pierre*; l'an IV de l'Empire du Seigneur, *Gui* couroné de Dieu, le XII jour du mois de Decembre, Indiction XII à Ravenne. *On voit là qu'à Ravenne l'Indiction ne changeoit qu'au commencement de l'année; & cette Date sert en même qui montoient à plusieurs milles, & qu'il l'accorda. Je ne pense donc pas qu'il y ait eu, cette année, d'autre bataille, parce-qu'il falut du tems pour recruter, & rétablir les Armées; & particulièrement parce-qu'*Erkempert *dit que les deux Compétiteurs convinrent d'une entrevue pour le jour de l'Epiphanie, afin d'y traiter d'accommodement. Ainsi, jusqu'à ce que l'on découvre quelque* Diplôme, *qui fasse voir* Gui *dans Pavie, soit à la fin de cette année, soit au commencement de la suivante, il paroît croïable que ce ne fut que l'année suivante, après la seconde bataille, qu'il s'empara de cette Ville...*

La seconde bataille se dona, non dans le Brescian, come Liutprand *l'a cru: mais, autant qu'on le peut conjecturer, près de la Trebbia, dans le Plaisantin. J'ai fait imprimer* (*Antiquit. d'Ital.* Diss. 34) *un* Diplôme de Gui, *lequel est daté* le IX des Calendes de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXVIIII, Indiction VIII. Fait à Plaisance. *Ce Monument pouroit prouver que* Gui, *soit avant, soit*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

MARIN II,
dit
LE JEUNE,

succeſſeur de *Sergius II*, règne quatre ans.

Le Peuple ſe révolta, lui creva les yeux, & le chaſſa.

URSE I

remplace *Marin II*, & n'eſt Duc que ſix mois. Le Peuple le chaſſe.

Il étoit couſin du Duc *Maur*, lequel étoit fils de *Marius*, & petit-fils de *Cunnacius Marius*. *Urſe* avoit pour père le Comte *Marin*, lequel étoit fils du Comte *Pantaléon*; & celui-ci l'étoit du même *Cunnacius*.

URSE II

eſt chaſſé, comme ſon prédéceſſeur *Urſe I*, au bout de ſix mois.

Il étoit fils de *Galſtant*, petit-fils de *Jean Salve*, Romain.

MARIN II,
rétabli,
&
PULCHARIS II

règnent enſemble ſept ans; & *Marin* meurt Duc.

Le Peuple, qui l'avoit chaſſé, le rappella volontairement; & lui donna pour Collègue ſon fils *Pulcharis*. On ne trouve

PAPES.

ſecond à Ravenne, où ſe trouvèrent 74 Evêques. Dans l'un & dans l'autre » on annulla celui » d'*Etienne VI* con» tre le Pape *Formoſe*; & l'on en » condamna tou» tes les Procédu» res & tous les » Actes au feu, » comme étant con» traires aux Loix. » Tous les Evêques » & les Eccléſiaſti» ques, qui s'é» toient trouvés à » ce Concile, ob» tinrent leur par» don ſur le repen» tir, qu'ils te» moignèrent d'u» ne faute com» miſe par crainte. » On excuſa la » tranſlation de » *Formoſe*, come » aiant été l'effet » de la néceſſité: » mais on décida » que c'étoit une » contravention » aux Canons. On » défendit de pro» mouvoir à des » Ordres ſupé» rieurs tout Ec» cléſiaſtique de» gradé, qui n'au» roit pas été ré» tabli dans les » formes. On dé» clara nulle l'é» lection de *Bo» niface VI*, qu'» une Faction po» pulaire avoit fait » Pape contre la » diſpoſition des » Canons; & l'on » ſoumit, non ſeu» lement aux Cen» ſures Eccléſiaſti» ques, mais en» core à l'indigna» tion de l'Empe» reur, ceux qui » n'obéiroient pas » à ce Décret. » On confirma

PRINCES contemporains.

le avec l'Empereur *Otton II*, ſon couſin germain; & s'empara d'une partie de la Lorraine. Après s'être flaté quelque tems de la réunir toute à ſa Couronne, il ſe vit, en 978, obligé de la laiſſer à l'Empereur, à condition de la tenir en Fief de la Couronne de France. Mais, deux ans auparavant, *Otton* avoit donné la Baſſe-Lorraine à *Charle*, frère de *Lothaire*, lequel, contre l'uſage conſtant de la Monarchie, n'avoit point eu de partage. *Charle*, craignant d'en être dépouillé par ſon Frère, en avoit fait hommage à l'Empereur; démarche imprudente, qui lui fit perdre la Couronne de France.

Pendant que, par une mauvaiſe Politique, *Lothaire* ſe mêloit de beaucoup d'affaires, dont il lui revenoit aucun avantage; *Hugue Capet*, marchant ſur les briſées de ſon Père, groſſiſſoit en ſecret ſa Faction, en ſervant fidèlement ſon Roi. *Lothaire*, qui s'apperçut du manége de ce Prince, crut affermir ſa Couronne, en faiſant ſacrer en 985 ſon fils *Louis*, qu'il venoit de marier avec *Blanche*, fille d'un Seigneur d'Aquitaine; Princeſſe courageuſe,

SAVANS & Illuſtres.

Hôpital, où l'on recevoit les Voiageurs.

Il compoſa, dans ſa jeuneſſe, la *Chronique des Evêques de la ſainte Egliſe de Naple*, laquelle commence par *Aſprenas*, que l'on dit avoir été Diſciple de S. *Pierre*, & fondateur de cette Egliſe; & finit par le Saint Evêque *Athanaſe I*, qui mourut le 15 de Juillet 872. Ce n'eſt preſque qu'un tiſſu de paſſages d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*, de l'*Hiſtoire* de *Bède* & de celle de *Paul Diacre*, que l'Auteur ne cite jamais. Cette *Chroniques'*étend beaucoup plus ſur les Papes, que ſur les Evêques de Naple, dont elle ne nous apprend peu de choſe. Elle eſt pourtant fort utile, en ce qu'elle contient quelques détails, qui ne ſont point ailleurs.

Jean a fait d'autres Ouvrages, qui ſont tous ſur des matières de Religion; & l'on s'étone que les *Bibliothèques des Ecrivains Eccléſiaſtiques* ne parlent point de lui.

AMMOLON,
ou
AMMUL,

étoit Evêque de Turin avant 897, & ne vivoit plus en 920.

S'il faut en croire la *Chronique de la Novaliſe*, Recueil

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

livrer Salerne au Patrice *George*, successeur de *Simbaticius*, &, come lui, Protospataire & Général des Armes de Thrace, de Macédoine, de Céphalonie & de Lombardie. Celui-ci, sous prétexte d'aller attaquer les Sarasins du Garigliano, part de Bènevent avec toutes ses troupes; & s'approche, la nuit, de Salerne. Les Portes s'ouvrent : mais *Pierre*, Archevêque de Bènevent & plusieurs des Nobles de cette Ville refusent d'entrer à la suite de *George*; lui font craindre quelque trahison; & le forcent de retourner à Bènevent. Les Complices des Exilés furent découverts dans la suite : mais le Prince *Waimaire I* leur pardona.

894.

ARNOUL, accompagné de *Bérenger*, vient au mois de Janvier en Italie. Il assiége Bergame, défendu par sa situation, par la force de ses murailles, par d'autres ouvrages & par une vaillante Garnison. Après quelques jours de la plus vigoureuse défense, la Place est emportée d'assaut, & livrée au pillage. Rien n'est respecté par le Soldat en fureur; & le Roi *Arnoul*, dans un premier mouvement de colère, fait pendre le Comte *Ambroise*, Gouverneur de la Ville.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tems à confirmer que Gui *étoit Empereur avant que* Formose *fût Pape; & que par conséquent il avoit été couroné par* Etiène V, *& non par* Formose, *come l'a cru le Cardinal* Baronius.

Cet Empereur étoit fils de *Gui I*, frère de *Lambert I*, & oncle de *Gui II*, tous trois Ducs de Spolète. Les *Annales de Fulde*, données au Public par *Freherus* & la *Chronique* de *Réginon*, le disent fils de *Lambert*, Duc de Spolète. Mais on doit s'en tenir au témoignage d'*Erkempert*, Historien contemporain, avec lequel l'*Anonime de Salerne* est d'accord. *Muratori*, parlant sous l'année 880, d'une *Lètre* du Pape *Jean VIII*, écrite à *Charle le Gras*, Roi d'Italie, au mois de Juillet de cette année, dit, p. 145 : *Ce Pape prie ce Roi, de ne point prêter l'oreille aux discours de ses ennemis; ajoutant qu'il s'étoit, sur les instances de* Wibod, *Evêque de Parme, transporté dans une certaine* Court *pour s'aboucher avec le Comte* Gui, *fils de* Lambert; *mais que* Gui, *l'avoit joué, puisqu'il n'étoit point venu.. Cette mention de* Gui, *Comte ou après la bataille mentionée ci-dessus, se trouvoit à Plaisance le 23 d'Avril de cette année, s'il n'étoit pas daté de l'Indiction VIII, qui, ne convenant point à cette année (889) appartient à l'année suivante. A cela près, il a tous les caractères d'un* Diplôme *authentique. Il faut observer aussi que* Gui *dans cette* Charte *marque l'An II de son Règne; ce qui montre qu'à l'exemple de* Bérenger, *il fixoit le commencement de son règne à la mort de* Charle le Gras: *mais peut-être ce* Diplôme *ne fut-il expédié que l'année d'après celle-ci. Le* Panégiriste de Bérenger, *assure que la nuit força les Armées de* Bérenger *& de* Gui, *lesquelles combatoient avec fureur, de se retirer dans leurs camps. Mais son silence & les suites de la bataille font suffisamment entendre que* Bérenger *fut batu,* Réginon *dit... qu'il y eut de part & d'autre un très grand carnage & beaucoup de sang, humain répandu... qu'enfin* Gui, vainqueur, *chassa Bérenger du Roiaume. Mais il est faux que* Bérenger *ait été chassé par* Gui *hors du Roiaume. Il con-*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

point que ce dernier ait été Duc après son Père.

PIERRE, Evêque d'Amalfi, & *SERGIUS III* gouvernent ensemble un an; après quoi l'on dépose & l'on chasse *Pierre*. *Sergius* gouverne ensuite cinq ans seul.

Pierre est dit fils d'*Ursc*: & *Sergius*, fils de *Léonat*.

MANSE, ou MANSON I, cousin germain de *Sergius II*, & fils de *Lupin*, lequel étoit fils de *Marc*, Vicaire d'Antioche, succède à *Sergius III*; & ne règne que 18 jours, après lesquels il est chassé par le Peuple.

LÉON est mis en la place de *Manse I*. La durée de son règne est inconnue.

Il étoit Napolitain, fils de *Marin*, petit-fils de *Léon*, Duc de Naple.

Il fut batu sur mer, & fait prisonier par ceux de Sorrente.

MANSE, ou MANSON II, surnomé FUSULUS, règne 16 ans, après lesquels il

PAPES.

» l'Excommunication lancée contre les Cardinaux *Sergius*, » *Benoît*, *Marin*, » *Léon*, *Paschal* » & *Jean*, comme » promoteurs de » l'infâme & sacrilège procédure faite contre » *Formose*; & » l'on excommunia tous ceux » qui, de quelque » manière que ce » fût, avoient eu » part à l'exhumation de ce Pape, » & ceux par qui » son corps avoit » été jeté dans le » Tibre. On défendit l'abus, qui » s'étoit introduit » de piller le Palais & les autres » Maisons des Papes, aussi-tôt après leur mort».

BENOIT IV succède à *Jean IX*, avant la fin d'Août 900, & meurt en 903.

Sigonius dit qu'il fut élu dans le mois d'Octobre 899 par la Faction de *Sergius*, qui le fit consacrer sans attendre le consentement de l'Empereur. Il n'est pas croïable que cette Faction ait élu *Benoît*. Elle eût plutôt fait valoir l'élection déja faite du même *Sergius*. La date d'une Bulle de *Benoit IV* réfute les deux autres choses avancées par *Sigonius*. Elle est *du II des Calendes de Septembre, la premiere année du*

PRINCES contemporains.

galante, & peu propre à s'accommoder d'un Mari, qui n'avoit ni les talens, ni les qualités qu'elle lui souhaitoit.

On dit que *Lothaire* fut empoisoné par sa femme *Emme*, fille de *Lothaire II*, Roi d'Italie: mais c'est un bruit populaire, qui n'a dans l'Histoire aucun fondement réel.

Au reste, ce Prince fut belliqueux, assés mesuré dans ses projets, actif dans leur exécution, attentif à toutes ses affaires: mais ambitieux, avide de s'agrandir, & peu fidèle à ses engagemens.

ROIS de Germanie.

ARNULF, *que nous appellons ARNOUL*, depuis 887, meurt Empereur & Roi d'Italie le 29 de Novembre 899.

INTERREGNE de quelques mois.

Come *Louis*, fils d'*Arnoul* & de la Reine *Oda*, n'avoit pas encore sept ans en Novembre 899; les Allemans, que l'exemple des François pouvoit porter à ne pas mètre sur le Trône un Enfant, balancèrent quelque tems à déférer la Couronne

SAVANS & Illustres.

indigeste de vérités & de fausletés; cet Evêque prit querèle avec ses Citoïens, qui le chassèrent de leur Ville; & fut privé, trois ans, de son Siège Episcopal. *Ensuite*, dit cet Ouvrage, *aiant fait la paix avec eux, il revint accompagné d'un Corps de Troupes, & détruisit les murs & les tours de cette Ville. Elle avoit été jusqu'alors entourée d'un très grand nombre de tours, avec des demilunes, qui servoient de promenades & des ouvrages avancés qui les couvroient.* Sur quoi *Muratori* dit, T. V, p. 226: *Veritablement les Evêques avoient alors acquis déja tant de puissance & de richesses, que beaucoup d'entre eux commençoient à se donner des airs de Princes. C'est pourquoi l'on n'a point de peine à croire la querèle de l'Evêque & des Citoïens de Turin.*

D. *Mabillon* a fait imprimer un *Fragment des Actes du Concile*, que le Pape *Jean IX* tint à Rome en 898; & l'on voit par ce *Fragment*, qu'*Ammolon* fut un des Evêques présens à ce Concile; & qu'il prit avec autant de chaleur que qui que ce fût, les intérêts de la mémoire du Pape *Formose*.

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

L'alarme, qui se répand dans toutes les Villes de la Lombardie & de la Toscane, en soûmet les Comtes au Vainqueur, ainsi que les Marquis des différentes frontières. De ce nombre étoient *Adalbert II*, Duc & Marquis de Toscane, le Comte *Boniface*, son frère, & les Marquis *Hildebrand* & *Gérard*. Mais ils vouloient mêtre un prix à leur soûmission prétendue volontaire. *Arnoul* les fait arrêter. Il les relâche ensuite, en exigeant leur serment de fidélité. Cependant il se fait élire & couroner Roi d'Italie. Puis, malgré les maladies & la fatigue qui mêtoient ses troupes en mauvais état, il marche à Plaisance ; & se trouve aux fêtes de Pâque, près du Château d'Ivrée, au pied des Alpes. Une forte Garnison, envoïée par *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Transjurane, & commandée par le Comte *Ansgère*, Gouverneur de la Place pour l'Empereur *Gui*, la défendoit. *Arnoul* la prend à la fin d'Avril, ou dans le commencement de Mai. Pour se vanger de *Rodolfe*, il passe tout de suite les Alpes, avec des peines incroïables & fort inutiles. *Rodolfe* se cantone dans les Montagnes de Suisse. *Arnoul* laisse son fils *Zwentébald*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

pluſtôt Duc de Spolète, fait suffisamment entendre, que Lambert, *que nous avons vu ci-devant Duc de cette Province, & excommunié par le Pape, étoit mort, cette année, ou la précédente.* Camillo Pellegrino *croit ce* Gui, *fils de* Gui l'Ancien, *pareillement Duc de Spolète. En effet* Erkempert *& l'Anonime de Salerne le nomment* Gui, fils de Gui l'Ancien. Lambert, *fils de* Gui l'Ancien, *dit* Erkempert *dans un autre endroit*, étant mort, laissa Spolète à son Fils (Erkempert *ne le nome pas*) ; & celui-ci venant à mourir, *Gui le Jeune*, devint maître de Spolète & de Camerino, fit la paix avec les Sarasins... *On voit par ces paroles que* Lambert *eut son Fils pour successeur au Gouvernement de Spolète, & que, ce Fils aiant pareillement cessé de vivre*, Gui, *déja Duc de Camerino, le devint de Spolète, & gouverna les deux Duchés. Mais on ne sauroit se tromper, en croiant que le Fils, laissé par* Lambert, *s'appeloit* Gui. *La Lètre du Pape* Jean *le dit clairement... Ce même Pape, dans une autre Lètre, de 882 à* Charle le Gras, *Empereur, ſerva toujours le Frioul, & fit sa réſidence à Vérone. Il y demeuroit le 10 de Septembre, come il paroît par un de ſes Diplomes, que j'ai mis au jour (Antiquit. d'Ital.* Differt. 17), *& dont voici les caractères :* Doné le IV des Ides (*le 10*) de Septembre. L'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXVIIII, l'an II du règne du Seigneur *Bérenger* très glorieux Roi, Indiction VIII. Fait à Vérone. *Je le trouve encore à Crémone & maître en même tems de Breſcia le 18 d'Août. C'eſt ce que fait voir un* Diplome *de lui, publié par* Margarino (*Bullaire du Mont-Caſſin*) *lequel eſt daté* le XV des Calendes de Septembre, l'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXIX, l'an II du règne du Seigneur *Bérenger*, Indiction VII.. *On peut croire qu'après cette journée funeſte à* Bérenger, *Pavie, Milan & les autres Villes de la Lombardie tombèrent entre les mains de* Gui.

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le P. Pagi *ne parle que ſous l'année 892 des deux batailles dont il s'agit.* Gui, *ſans*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

se fait Moine au Mont-Cassin en 908.

MASTARE, ou MASTALE I,

succède en 908 à son père *Manse II*; règne 40 ans, & meurt en 948.

Il prenoit le titre d'*Eminentissime Duc Impérial*; ce qui prouve que les Ducs d'Amalfi reconnoissoient l'Empereur Grec pour Souverain.

Depuis *Sergius II* jusqu'ici j'ai suivi *Julc-César Capaccio*, qui, dans son *Histoire de Naple*, donne une *Liste des Ducs d'Amalfi*: mais sa Chronologie est incompatible avec l'Histoire. Tachons de la réformer. Il est certain, par une ancienne *Chronique d'Amalfi*, que *Mastare II*, frère puisné de *Mastare I*, fut crée Duc pour lui succéder, en 968. C'est de là qu'il faut partir, & remonter jusqu'à *Pulcharis I.*

Mastare I mourut en 968, aiant règné 40 ans. Il avoit donc été fait Duc en 928, & non pas en 908, come le dit *Capaccio.*

Manse II se fit Moine, après un règne de 16 ans. Il eut pour successeur immédiat son fils *Mastare I.* Ce

Seigneur Benoît, *Pape, la seconde année après le decès de* Landebert, *Empereur Auguste, Indiction III.* Ces caractères chronologiques indiquent le 31 d'Août 900; & prouvent que pour consacrer *Benoît*, on n'eut pas besoin de la permission de l'Empereur, puisque l'Empire étoit vacant dès 898. Il ne fut rempli que par le couronement de *Louis III* en 901.

Nous ne savons d'ailleurs de *Benoît*, que ce que *Frodoard* en a dit. *Il brilla justement par le nom de* Benoît (*c'est à dire* Béni), *parce qu'il fut magnifique & libéral envers tout le monde. Toutes ses actions répondoient à l'éclat de sa naissance, & marquoient sa piété. Sans cesse occupé de la méditation de la Loi divine, il préféra le bien général à son utilité particulière. Les Veuves abandonées, les Indigens, ceux qui n'avoient point de Protecteurs trouvèrent en lui les bontés & les soins d'un Père. Il acheta le Ciel, en faisant, à sa mort, les Pauvres héritiers de tous ses biens.*

LÉON V,

remplace *Benoît IV* en 903, & ne siége qu'environ deux mois.

PRINCES contemporains.

à *Louis.* Enfin dans la Diète, qui se tint à *Forcheim*, peut-être en Mai 900, ils l'élurent librement pour Roi, parcequ'ils aimèrent mieux suivre l'ancien usage des François, dont tous les Rois avoient été d'une même Maison, que d'introduire une nouvelle coûtume. C'est la raison qu'*Hatton*, Archevêque de Cologne, en écrivant au Pape *Jean IX*, donne de la conduite de la Diète. Il en suit que les Etats Germaniques se regardoient encore come membres du corps de la Monarchie Françoise, dont ils ne furent véritablement séparés, qu'après la mort de ce même *Louis.*

LOUIS II, dit L'ENFANT,

succède à son père *Arnoul* en 900; & meurt le 21 de Novembre 911, n'aiant pas encore 18 ans, & n'aiant point été marié.

Le Gouvernement fut remis entre les mains d'*Hatton*, Archevêque de Cologne, & d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe, mari d'*Hedwige*, sœur du jeune Roi, dont les Etats s'accrurent par la mort de son frère naturel *Zwentébald*, Roi de Lorraine, que ses Sujets assassinèrent.

ARDING,

étoit Evêque de Bresçia en 905.

C'est tout ce qu'en dit *Ughelli*, qui n'a pas lu que ce Prélat, dans cette même année 905, étoit Archichancelier du Roiaume d'Italie pour le Roi *Bérenger I.* On le voit paroître avec la même qualité dans les *Diplômes* de ce Roi jusqu'en 921, qui doit être l'année de sa mort.

AICARD,

étoit Evêque de Parme en 920; & meurt en 929.

Ughelli le nome *Hercard d'Elberg.*

En 924, étant alors Secrétaire ou Chancelier du Roi *Hugue*, *Aicard* en obtint la confirmation des Privilèges de son Eglise; & come cet Evêque, contre la maxime de l'Evangile, savoit servir deux Maîtres à la fois, il se fit donner, la même année par le Roi *Rodolfe*, la *Court* de Sabionète, à la prière de l'*Illustre Comtesse Hermengarde*, Marquise d'Ivrée, & du *très valeureux Marquis Boniface*, beaufrère de *Rodolfe*, l'un & l'autre, dit ce Roi, *Conseillers de notre Puissance Roiale.*

LAMBERT,

fait Archevêque de Milan en 921, meurt le 1 de Juillet 930 ou 931.

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ravager le plat païs, & retourne en Allemagne. Différens Historiens ont dit mal à propos, qu'il emmenoit à sa suite *Bérenger* prisonier; & *Liutprand* débite à ce sujet une fable ridicule, que *Sigonius* a trop légèrement adoptée. On a dit avec plus de fondement qu'*Arnoul* se fit élire, cette année, Roi d'Italie. De ces faits, l'un est démenti, l'autre attesté par des *Chartes* de ce Prince & de *Bérenger*. L'Empereur ne tarde pas à recouvrer la plus grande partie de ce qu'*Arnoul* avoit pris.

Gui IV, Duc de Spolète & neveu de l'Empereur, aidé de son beaufrère *Waimaire I*, Prince de Salerne, va faire le siége de Bénevent. *Théodore Turcomas*, successeur de *George*, n'aiant pas assés de troupes pour résister aux vigoureuses attaques des Assiégeans, arme les Bourgeois & fait une sortie. On en est à peine aux mains, que les Bourgeois, comme ils en étoient convenus avec *Waimaire*, prènent la fuite, & font entrer avec eux, dans la Ville, les Troupes de Salerne. Les Grecs sont taillés en pièces; & *Turcomas* donne 50 mille écus d'or pour racheter sa vie. Les Bénéventains élisent le Duc *Gui* pour leur Prince.

lui dit: On ne nous a rien remis des Immeubles de *S. Pierre*, qui, lorsque nous étions à Ravenne, furent restitués en votre présence par *l'un & l'autre Marquis Gui*, pour obtenir de vous une nouvelle Investiture. *Ainsi donc, au tems de l'entrevue de Ravenne, c'est à dire en la présente année* 880, *les deux Duchés de Spolète étoient gouvernés par deux Guis, dont l'un aura sans doute été fils & l'autre frère de* Lambert. *Suivant le témoignage d'*Erkempert, *le fils de* Lambert *mourut peu de tems après; & par conséquent* Gui (*III*), *fils de* Gui (*I*), *doit être celui que nous verrons dans quelques années Roi d'Italie & Empereur des Romains.* Quelques Modernes lui donnent pour Mère une fille de *Pepin*, Roi d'Italie, fils de *Charlemagne*. On n'en trouve point de preuves dans l'Antiquité. Ce qui ne paroît pas douteux, c'est que le Duc *Gui I*, son père, étoit un Seigneur François, aiant pour mère ou pour aïeule quelque Femme de la Maison de *Charlemagne*, peut-être une fille du Roi *Carloman*. A quel autre titre *Gui III* *quelque fait d'armes, ne se feroit pas vu maître de Pavie & de la Lombardie* Le même *Annaliste* reprend cette remarque à la page 202, & dit: *Le P.* Pagi *rapporte à cette année* (892) *les deux sanglantes batailles entre les Rois* Bérenger & Gui, *dont nous avons parlé sous les années* 888 & 889. *Il est impossible de croire que* Gui, *que l'on a vu ci-devant commander à Pavie, & dans presque toute la Lombardie, s'en fût emparé, sans tirer l'épée; & que les deux Rois eussent attendu jusqu'à ce tems à mesurer leurs forces dans quelque bataille. D'ailleurs c'est une opinion contredite par* Erkempert *& par d'autres Historiens. Il est vrai, come le dit* Frodoard (*Histoire de Rheims*, liv. IV, ch. 21, *que le Pape* Formose *avoit écrit à* Foulque, *Archevêque de Rheims, qu'il vouloit tenir un Concile général à Rome* le jour des Calendes de Mars de l'indiction dixième, *c'est à dire dans la présente année* 892; *si pourtant ce ne devoit pas être l'année suivante, car le Texte* (de la Lètre de *Formose*, im-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

ne fut donc pas en 908, mais en 928, qu'il abdiqua. Des Monumens historiques prouvent qu'il étoit Duc en 913. Il avoit commencé de régner en 912.

La durée de l'administration de *Léon* est inconnue; & celle de *Manfe I*, son prédécesseur, ne fut que de 18 jours. C'est ici que l'arbitraire a lieu. Donons un an à ces deux Ducs; & nous voici ramenés en 911.

Pierre, Evêque d'Amalfi, & *Sergius III* furent en tout Ducs six ans. Leur administration finit en 911. Il en faut placer le commencement en 905.

Marin II, rétabli, & son fils *Pulcharis II*, regnèrent sept ans; & *Marin* mourut en 905. Son rappel est donc de 898.

Urse II & *Urse I* ne furent Ducs chacun que six mois; ce qui nous met en 897.

Marin II fut Duc, la première fois, quatre ans; & fut chassé en 897. Il avoit donc été fait Duc en 893.

Sergius II régna cinq ans; & cessa de régner, ou mourut en 893. Son administration commence donc en 888, qui doit

L'opinion commune met son élection le 28 d'Octobre 903, & sa déposition deux mois après, c'est à dire le 28 de Décembre; & le fait cependant mourir le 26 du même mois. Ces dates contradictoires ne peuvent pas subsister. *Sigonius*, qui fait mourir *Benoît IV* le 8 d'Avril, ne date point l'élection de *Léon V*. Il dit seulement, « Que » l'Assemblée pour » élire un Pape » troubla le repos, » non seulement » de Rome, mais » aussi de toute » l'Eglise, parce- » que les discordes » des Romains, » plus animées que » jamais, leur faisoient mépriser » les Loix humaines & divines ». Il semble annoncer par là qu'il avoit lu quelque part que cette Assemblée fut longue & tumultueuse, & que *Léon* ne fut élu que quelques mois après la mort de *Benoît*. Il ajoute, « Que *Léon* ne » fut Pape que 40 » jours, & que » *Sergius* fut con- » sacré le 25 de » Decembre 904 ». Il résulte que l'on ignore également quand on fit monter *Léon* sur la Chaire de S. *Pierre*, & quand on le força d'en descendre.

CHRISTOPHLE usurpe le Siège

Ce fut sous le règne de *Louis II*, que les Hongrois commencèrent à ravager l'Allemagne. Il falut acheter la paix, en leur accordant un subside annuel.

L'Allemagne fut d'ailleurs déchirée durant 3 ou 4 ans par une Guerre intestine entre *Albert*, Comte de Bamberg, & l'Evêque de Wurtzbourg, dont les troupes étoient commandées par *Conrad de Frittlar*, son frère. Ce dernier mourut pendant cette guerre; & laissa trois Fils. *Conrad*, l'aîné, fut Roi de Germanie. *Eberhard*, le second, fut Duc de Franconie. *Werner*, le troisième, fut la tige des Empereurs, que l'on appelle de la *Maison de Franconie*.

La mort de *Louis II* acheva de rompre les foibles liens, qui tenoient les Provinces Germaniques dans une sorte d'union avec la France.

INTERRÉGNE.

Depuis le 21 de Novembre 911, jour de la mort de *Louis II*, jusqu'au 19 d'Octobre 912.

La Couronne de Germanie devoit appartenir à *Charle le Simple*, qui, seul Prince légitime de la Maison de *Charlemagne*, devoit réunir les

Ughelli dit que *c'étoit un home belliqueux, féroce, & plus avide de nouveautés, qu'un Evêque n'auroit dû l'être.*

Il servit & desservit, au gré de ses passions, tous les Rois d'Italie de son tems; & fut de tous les complots, qui se formèrent contre eux.

ADALBERT de CAROMALIS, Prélat d'une très sainte vie & toujours estimé de ses Souverains, étoit Evêque de Bergame en 885. Il meurt en 935.

Il fut le Restaurateur & comme le second Fondateur de sa Ville Episcopale, dont il rebâtit les Murs, les Fortifications & tous les Edifices publics. Il fit élever, au milieu de la Ville, la nouvelle Cathédrale de S. *Alexandre* & S. *Laurent*. Il y transporta la plus grande partie des Chanoines avec l'Archidiacre; les dota de ses propres biens, sans rien ôter à l'ancien Chapitre; & leur accorda de grands priviléges. Il obtint beaucoup de graces pour son Eglise & pour lui-même des Rois d'Italie, & des Empereurs de son tems.

Lorsqu'en 894 *Arnoul*, alors Roi

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BÉRENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

L'Empereur *Gui* meurt, d'un vomissement de sang, du 12 au 30 de Décembre.

895.

FOULQUE, Archevêque de Rheims, sollicite fortement le Pape *Formose* de veiller aux intérêts du jeune Empereur *Lambert*. Le Pape répond à la Lètre du Prélat, « Qu'il a de » *Lambert* le même soin, qu'un » Père en pouroit avoir; qu'il » l'aime come son cher Fils; » & qu'il veut vivre avec lui » dans une union inaltérable ». Dans une autre *Lètre* au même Prélat, « il applaudit aux dé- » marches, que cet Archevê- » que fait en faveur de *Lam- » bert*, avec lequel il se dit uni » par une paix si solide & par » une amitié si sincère, qu'il n'est » aucun effort des Méchans qui » puisse les séparer ». Dans le même tems, il exhorte *Arnoul* « de revenir promtement en » Italie, & de s'avancer jus- » qu'à Rome ». Ce Roi, de l'avis de ses Evêques, se rend aux instances du Pape dans le mois de Septembre. Il partage son armée en deux corps, avec lesquels il ravage la Toscane. L'un marche vers Florence; & lui-même, après s'être arrêté quelque tems en Lombardie, conduit l'autre du côté de Lucque. Il passe les fêtes de Noël

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

auroit-il pu prétendre à la Couronne de France?

Il eut pour femme *Ageltrude*, *Agiltrude*, ou *Rachelrude*, fille d'*Adelgise II*, & sœur de *Radelgise II* & d'*Aion II*, tous trois Princes de Bénevent. Sage & courageuse, elle fut conserver le Roïaume d'Italie & l'Empire à son Fils. Elle vivoit encore en 909, & faisoit sa résidence à Spolète, dont elle étoit restée Ducheſſe. Il ne paroît pas qu'elle ait fait *Gui* père d'autres enfans, que de l'Empereur *Lambert*.

L'année du Couronement de *Gui*, come Empereur, est incontestablement l'année 891, quoique *Baronius* & d'autres veuillent que ce soit 892; & *le jour précis de ce Couronement*, dit *Muratori*, p. 196, *fut*, *come* Sigonius *l'a fort bien remarqué*, *le 21 de Février. Il le prouve par un* Diplôme, *qu'il avoit sous les yeux*, *& qu'*Ugelli *depuis a fait imprimer. Je l'ai prouvé moi-même par un autre* Diplôme, *que j'ai publié* (dans les *Antiquit. d'Ital.* Dissert. 3 & 30), *par lequel* Gui *confirme à l'Impératrice* Ageltrude, *sa femme... tous les biens à elle appartenans* (comprimée dans la *Bibliothèque des Pères*, T. XVII) *porte* de l'Indiction onzième. *Ce Pape* déclare dans cette *Lètre* que l'Italie avoit alors souffert une première fois & une seconde des guerres horribles, qui l'avoient presque entièrement consumée. *C'est ce que le P.* Pagi *dit pour établir son opinion. Mais au fond il ne peut rien conclure de cette* Lètre, *parceque dans ce même tems la guerre continuoit entre les deux compétiteurs; & l'on verra, l'année suivante* (893) Bérenger *réduit au point d'implorer le secours d'*Arnoul, *Roi de Germanie.*

WIDON, ou GUI, Duc de Spolète, élu Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger I*, dans le mois de Mai 889, couronè Empereur le 21 de Février 891, meurt entre le 12 & le 30 de Décembre 894.

On a vu dans l'article précédent quelle convention il avoit faite avec *Bérenger*, Duc de Frioul; & ce qui le fit passer en France. Les *Annales de Fulde* publiées par *Freherus*, disent, qu'*il s'étoit proposé d'avoir, come Roi, la Gaule Belgique,*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

être l'année de la mort de *Pulcharis I.*

Je remets à présent ma *Liste* en ordre, en l'abregeant.

Pulcharis I meurt en 888.

Sergius II meurt en 893.

Marin II est déposé en 897.

Urse I est déposé en 898.

Urse II est déposé en 898.

Marin II rétabli, meurt en 905.

Sergius III meurt en 911.

Manse I règne 18 jours en 912.

Léon règne apparemment le reste de cette année 912.

Manse II se fait Moine en 928.

Mastare I, son fils, lui succède en 928, & meurt en 968.

DUCS de Frioul, MARQUIS de Trévise.

BERENGER, depuis environ 874, meurt en 924.

Devenu Roi d'Italie & depuis Empereur, il conserva toujours son Duché. Je m'explique. En 895, il fut dépouillé de tous ses Etats par *Arnoul*, Roi de Germanie & depuis Empereur : mais, dès l'année suivante, il en recouvra du moins

PAPES.

Apostolique sur *Léon V* en 903, & le quitte par force en 904.

Ce *Christophle* étoit Prêtre, & Chapelain de *Léon V.* Voiant que ce Pape étoit un homme simple, sans esprit, n'entendant rien aux affaires, & méprisé des Romains ; il s'associa de quelques Scélérats, avec lesquels il se saisit de *Léon V*, le mit en prison, le força d'abdiquer ; & se fit consacrer Pape lui-même, sans aucune élection.

SERGIUS III, Cardinal Diacre & Comte de Tusculum, ci-devant élu Pape en concurrence de *Jean IX*, mais non consacré, monte sur la Chaire de S. *Pierre* en 904 ; & meurt après le 1 de Juin 911.

Sigonius dit, « Que *Sergius*, » imitant l'audace » de *Christophle*, » résolut de le » chasser & de se » mettre en sa place : Que pour » n'être pas accablé du poids de » la Faction contraire, il prit le » Marquis de Toscane, *Adalbert*, » de lui donner du » secours ; &, que » par son moien, » il se saisit de » *Christophle* le 24 » de Décembre » 904, qu'il le » força d'abdiquer, le confina » dans un Monastère, & le lendemain

PRINCES contemporains.

Etats des différentes branches, à mesure qu'elles s'éteignoient. Mais les François avoient deux fois exclus *Charle* du Trône ; & sa jeunesse n'offroit pas à la Germanie le Défenseur, dont elle avoit besoin contre les Hongrois.

Observons de plus qu'*Arnoul*, qui tenoit le Trône, plustôt de la révolte des Seigneurs Allemans & Lorrains contre *Charle le Gras*, que du droit qu'il y pouvoit avoir par sa naissance, lequel n'étoit réel qu'autant qu'on ne le contestoit pas, avoit souffert que l'autorité des Seigneurs prît sans cesse de nouveaux accroissemens. Lorsqu'il mourut, les Evêques, les Abbés, les Ducs, les Comtes, les Marquis, en un mot tous les possesseurs de grands Fiefs, se conduisoient en Souverains, qui consentoient d'avoir un Chef : mais qui ne vouloient pas dépendre d'un Maître. Ils auroient pu forcer *Charle le Simple* à leur faire un Droit de leurs Usurpations : mais, la Couronne de Germanie demeurant héréditaire, *Charle* pouvoit avoir quelque successeur, homme de tête, qui, rétablissant l'ordre dans le Roiaume

SAVANS & Illustres.

de Germanie, prit Bergame, *Adalbert* fut fait prisonier & mis en la garde d'un Evêque. Ce Prince, voulant ensuite faire passer tous les habitans au fil de l'épée, en fut détourné par les prières d'*Adalbert*, auquel il rendit bientôt après la liberté.

Ce saint Evêque obtint, en 909, du Roi *Bérenger I* la permission de fortifier Bergame, menacée d'une incursion des Hongrois. *Liutprand* dit qu'en cette année ces Barbares parcoururent toute l'étendue du Roiaume d'Italie & l'Histoire de l'Eglise de Bergame dit que, par argent ou par d'autres moiens, *Adalbert* sut, en divers tems, les écarter du territoire de sa Ville. Les Fortifications n'en étoient pas achevées en 922, que *Bérenger*, alors Empereur, fit venir des Hongrois en Italie, & qu'*Adalbert* obtint du Roi *Rodolfe* une permission pareille à celle qu'il avoit eue de *Bérenger* en 909.

HILDWIN, fait Archevêque de Milan en 930 ou 931, meurt en 936 ou 937.

Après la mort de Lambert, *le Clergé & le Peuple*, dit *Muratori*, T. V, p. 319, *se flatoit de pouvoir, suivant l'ancien usa-*

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans cette Ville, où *Bérenger* l'étant venu trouver, il le dépouille de ſes Etats, le retient priſonier; & done le Duché de Frioul au Comte *Waltfred* ou *Gualtfred*, & celui de Milan, ou de Lombardie, au Comte *Magnifred* ou *Maginfred*. Peut-être ne faut il chercher que dans le deſſein qu'avoit *Arnoul* d'être ſeul maître en Italie, le motif du ravage de la Toſcane & de ſa conduite à l'égard d'un Prince, qui ſe reconnoiſſoit ſon Vaſſal, & qu'il étoit venu lui-même ſecourir l'année précédente. Les conſeils de *Formoſe* durent cependant y contribuer. Ce Pape craignoit que le Duc *Adalbert II*, auprès de qui le Cardinal *Sergius*, Comte de Tuſculum, quelques autres Cardinaux, & pluſieurs des principaux de Rome, ſes ennemis, s'étoient retirés, n'armât pour vanger leur querèle, & ne ſe rendît trop puiſſant dans Rome. D'ailleurs ſes vues particulières, qui ne différoient point de celles de ſes prédéceſſeurs, lui faiſoient ſouhaiter un Souverain, qui ne réſidât point en Italie; &, pour ſe débaraſſer de *Lambert*, il avoit invité le Roi de Germanie à venir à Rome prendre la Courone Impériale. Au reſte la priſon de *Bérenger* ne fut pas de longue

partenans, ou par ſucceſſion, ou par donations faites par lui-même. Ce Diplome *fut doné* le IX des Calendes de Mars (*21 de Février*) Indiction VIIII. L'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCI; le III du Règne du Seigneur *Gui* en Italie; le I jour de ſon Empire. Fait à Rome. *Nous avons encore une Bulle du Pape* Etiène V, *miſe au jour par le* Campi (*Hiſt. de Plaiſance*, T. I, *Supplem*), *par laquelle* Etiène *confirme à* Bernard, *Evêque de Plaiſance, tous ſes privilèges & droits. Elle fut écrite de la main d'Anaſtaſe*, Régionaire & Garde des Archives de la Sainte Egliſe Romaine, au mois de Février, Indiction IX. Donée le IV des Calendes de Mars par la main de *Zacharie*, Primicier du Saint Siége Apoſtolique, l'an I de l'Empire du Seigneur très pieux Auguſte *Gui*, couroné de Dieu, grand, pacifique Empereur, & l'an I après ſon Conſulat, Indiction IX, *c'eſt à dire en la préſente année* (891) *le 26 de Février. On a d'autres monumens, qui prouvent que le Couronement de* Gui, *come Empereur, ſe fit certai-*

c'eſt à dire le Roiaume de Lorraine. Le P. *Daniel* prétend, que *Foulque*, Archevêque de Rheims, aiant gagné quelques Evêques & quelques Seigneurs des Roiaumes de Bourgogne & de Lorraine, *Gui* vint à Langres avec une armée qu'il avoit amenée d'Italie, & qu'il ſe fit couroner par l'Evêque *Geilon. Je ne ſais pas*, dit *Muratori*, T. V, p. 184, *d'où cet Ecrivain a pu tirer ces faits. Les Auteurs, qu'il cite, n'en parlent pas*; & Frodoard *dit que* Foulque *proteſtoit qu'il n'avoit rien fait pour avancer les affaires de* Gui. *Je ſais encore moins pourquoi le même P.* Daniel *aſſure hardiment que ce Prince étoit né d'une Fille de* Pepin, *Roi d'Italie, fils de* Charlemagne. *Je ne crois pas non plus qu'il ſoit vrai que* Gui, *come* Liutprand *le dit, eût envoié devant à Metz un Ecuïer pour lui préparer l'Etape, telle qu'il la faloit pour un Roi* (more regio): *& que l'Evêque de cette Ville eût fait un grand amas de vivres: mais qu'aiant appris que l'Ecuïer, par ordre de ſon Maître, n'en vouloit qu'une petite proviſion, il fut ſi fort offenſé de*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

une partie ; & l'on voit, par quelques *Actes*, qu'il devoit avoir repris poſſeſſion de tout le Frioul en 897.

WALTFRED, ou GUALTFRED,

eſt fait Duc & Marquis de Frioul en 895 par *Arnoul*, Roi de Germanie. Il meurt en 896.

Ce *Waltfred* étoit apparemment Lombard ; & commandoit trois mille homes des Troupes du Frioul à la Bataille, que *Bérenger* & *Gui* ſe livrèrent en 889.

L'on ne voit pas qu'après avoir recouvré le Duché de Frioul, *Bérenger* en ait inveſti perſone. C'eſt là-deſſus, que j'ai dit qu'il le conſerva toujours. Mais depuis ſa mort, on ne trouve plus de Ducs & Marquis de Frioul ; & nous verrons dans la ſuite les Patriarches d'Aquilée, maîtres de preſque tout ce païs.

DUCS de Spolète.

GUI III,

Duc de Camerino en 876, & de Spolète en 880 ; Roi d'Italie en 889 ; Empereur en 891 ; meurt en 894.

PAPES.

» demain s'empara du Siége Apoſtolique : Que » bien qu'il y fût » monté d'une maniére peu canonique, il ne le ſouilla cependant par aucun forfait remarquable ».

Frodoard, Auteur contemporain, que *Sigonius* ne connoiſſoit point, parle tout autrement de la maniére dont *Sergius* devint Pape. Il dit, « Que » *Sergius*, que l'on » avoit élu Pape » depuis longtems » & que l'on avoit » écarté du Trône » Pontifical, revint, » à la priére du » Peuple, après un » exil de ſept ans ; » qu'il reçut par » la conſécration » l'honeur, auquel » il étoit deſtiné » depuis tant d'années ; & que l'Univers le vit avec » plaiſir, durant » plus de ſept ans, » occuper la Chaire de S. *Pierre* ».

Il ſuit deux choſes de ces paroles ; l'une que ce ne fut point en 891, en concurrence de *Formoſe*, mais en 898, en concurrence de *Jean IX*, que *Sergius* fut élu Pape ; l'autre que les Romains, indignés de l'uſurpation de *Chriſtophle*, rappellérent *Sergius*, l'élurent une ſeconde fois Pape, & le firent conſacrer ; que, par conſéquent *Signonius*, *Baronius* & d'autres Ecrivains

PRINCES contemporains.

de France, entreprit de faire rentrer les Seigneurs Allemans dans leur ancien état.

Le parti fut donc pris de rendre purement élective la Couronne de Germanie, & d'impoſer des Loix à celui qui la recevroit. Pour en écarter à jamais les Princes François, qui tôt ou tard auroient pu faire valoir les droits d'une ancienne hérédité, l'on réſolut auſſi de ne faire aucune attention aux Princes nés de *Concubines-Femmes*, qu'*Arnoul*, ou quelqu'autre des Princes de la Branche Germanique pouvoit avoir laiſſés ; & qui tous, avec une naiſſance pareille à celle d'*Arnoul*, avoient à la Couronne le même droit que lui.

CONRAD I,

fils de *Conrad de Frittlar* & Duc de Franconie, eſt élu Roi le 19 d'Octobre 912, & meurt le 23 de Décembre 919.

Les Etats d'Allemagne aſſemblés en Diéte, voulurent mètre ſur le Trône *Otton le Grand*, Duc de Saxe & Régent ſous *Louis II.* Il refuſa d'y monter à cauſe de ſon grand âge ; & propoſa *Conrad*, qui fut élu ſur le champ : mais les Seigneurs firent avec lui des conventions, qui furent la véritable origi-

SAVANS. & Illuſtres.

ge, élire pour Archevêque un de ſes Curés ou de ſes Chanoines nationaux : mais les intrigues du Roi Hugue, *qui ſit agir ſon autorité, les obligèrent d'élire un Etranger. Ce fut* Hildwin, *François* (*Ughelli* dit Flamand) *parent de ce même Roi.* Hildwin, *élu ci-devant Evêque de Tongres* (ou de Liége) *en concurrence d'un autre, & forcé de renoncer à ce Siége, étoit venu chercher en Italie un ſort plus heureux.*

En 928, Nothère *ou* Notchère, *Evêque de Vérone, étant mort, le Roi* Hugue *fit ſi bien, qu'il mit* Hildwin *en poſſeſſion, ſinon de cet Evêché, du moins des Revenus : mais ce ne fut pas où ſe bornèrent l'ambition du Prélat, & la politique du Roi, dont les intérêts demandoient qu'il eût à Milan un Archevêque à ſa dévotion... Il eſt certain qu'*Hildwin *paſſa de l'Egliſe de Vérone à celle de S.* Ambroiſe, *bien plus conſidérable & bien plus riche. On ne faiſoit dès-lors aucune attention aux Canons, qui défendent les Tranſlations des Evêques.*

Celle d'*Hildwin* fut approuvée par la Cour de Rome, graces aux ſoins du Moine *Rathier*,

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT & d'ARNOUL. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

durée. Des *Chartes* nous le montrent, le 5 de Mars de l'année suivante, exerçant l'autorité souveraine à Vérone. Il faut que la crainte de quelque révolution subite eût mis *Arnoul* dans la nécessité de relâcher *Bérenger*, & de lui rendre la Marche de Vérone, avec l'usage du titre de Roi d'Italie.

896.

ARNOUL marche à Rome: mais l'Impératrice *Ageltrude*, mère de *Lambert*, entre dans cette Ville avec une Armée. *Arnoul*, prévoïant qu'elle s'y défendroit vigoureusement, est tenté de retourner en arrière; & ne se résout à faire le siége, qu'à la prière de ses troupes irritées de quelques plaisanteries des Romains. Nous ne savons aucun détail de ce siége. Il est seulement certain, que Rome fut prise d'assaut; qu'*Arnoul* reçut de *Formose* la Couronne Impériale, avant le 27 d'Avril; qu'il séjourna 15 jours à Rome; qu'il dona les ordres nécessaires pour le Gouvernement de la Ville & la sureté du Pape; qu'il fit arrêter deux des principaux de la Noblesse, soupçonés d'avoir favorisé l'entrée de l'Impératrice *Ageltrude*; & qu'enfin il reçut le serment de fidélité du Peuple dans la Basilique de S. *Paul*. Voici le Serment qui fut alors prêté. *nement dans cette année & dans ce mois. Qu'on voie encore un Acte de l'Isle, que je rapporte ailleurs (Antiquit. d'Ital. T. III, p. 1039).*

Dans le Sceau de plomb, qui pend aux Diplômes de cet Empereur, que j'ai vus, est d'un côté son buste, la couronne en tête & le bouclier à côté. La Légende est: Wido Imperator Aug. (Gui Empereur Auguste). *On lit de l'autre côté:* Renovatio Regni Franc. (Renouvellement du Roiaume des François). *Cet Empereur étoit bien éloigné de renouveller ce Roiaume, puisqu'il n'étoit pas même Seigneur de toute l'Italie. Sans doute il projetoit, si ses affaires alloient bien de faire aussi des conquêtes en France, come il paroît par les Lettres de* Foulque, *Archevêque de Rheims. Le bruit y couroit même que ce Prélat, bien qu'il affectât d'être entièrement favorable à* Charle le Simple, *entretenoit cependant toujours correspondance avec l'Empereur* Gui, *pour l'attirer en France.* C'est ce que *Foulque* ne vouloit pas avouer. *Muratori*, dit encore, p. 201: *Pendant cette mesquinerie, qu'il cessa de favoriser* Gui, *pour se déclarer en faveur du Comte* Eude, *qui fut élu Roi. La Ville de Mets reconnoissoit alors pour Souverain* Arnoul, *Roi de Germanie.... Ainsi* Robert, *Evêque de cette Ville, n'a pu favoriser, ni le Duc* Gui, *ni le Comte* Eude.

Après la victoire remportée sur *Bérenger*, au printems de 889, *Gui*, maître de presque toute la Lombardie, *assembla*, dit *Muratori*, p. 191, *une grande Diète, où se trouvèrent les Evêques des Villes, qui s'étoient soûmises; & se fit élire solemnellement Roi. J'ai doné l'Acte* d'élection *dans mon Recueil des* Historiens, *& dans la* Dissertation 34 *de mes* Antiquités d'Italie. *Les Evêques y rappellent* les guerres horribles & les affreux carnages, *qui s'étoient faits jusqu'alors... Ils ajoutent, sans nomer* Bérenger, *qu'ils avoient consenti de l'accepter pour Roi,* partie de gré, partie de force, engagés (*à cette démarche*) furtivement & frauduleusement par diverses insinuations, ou menaces. *Ils disent encore que*, par

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

LAMBERT II, fils de l'Empereur *Gui*, associé par son Père au Royaume d'Italie & à l'Empire, en 892, avoit du porter le titre de Duc de Spolète dès l'année précédente, lorsque *Gui* fut fait Empereur. Il reste Duc de Spolète, Roi d'Italie & Empereur en 894, par la mort de son Père ; & meurt à la fin de 898.

JE vais parler d'un autre Duc de Spolète, qui le fut du vivant de Lambert II : *mais je ne me contredirai point.*

GUI IV, fait Duc & Marquis de Spolète, vraisemblablement en 892, par l'Empereur *Gui* ; meurt, selon toutes les apparences, en 896.

Mais quel étoit ce *Gui* ? Nous savons qu'il fit la conquête de Bénevent vers la fin de 894 ; qu'il posséda cette Principauté durant un an & 8 mois ; & qu'il la perdit en 896, parceque l'Impératrice *Ageltrude* y retablit son frère *Radelgise II.* Depuis ce tems l'Histoire ne parle plus de ce *Gui*.

L'*Anonime de Salerne* le confond mal à propos avec l'Empereur de ce

PAPES.

ont eu tort de le traiter d'*Invaseur du Pontificat*. Il est pourtant à présumer, qu'il ne s'oublia pas lui-même, & qu'il fut, par ses amis, engager les Romains à le rappeller. Il faut supposer d'ailleurs qu'il avoit eu soin de faire lever par *Benoît IV*, ou par *Léon V*, l'Excommunication lancée contre lui par *Jean IX* dans les Conciles de Rome & de Ravenne ; & de se faire rétablir dans tous ses Ordres. On ne trouve pas que, de son tems, qui que ce soit ait refusé de le reconnoître pour légitime Pape.

Ce que dit *Frodoard* de l'exil & du rappel de *Sergius*, est confirmé par son Epitaphe.

Sigebert, suivi par plusieurs Auteurs, accuse *Sergius* d'avoir une seconde fois sévi contre le cadavre de *Formose*, & d'en avoir annullé les Ordinations. Il est prouvé que l'un & l'autre est faux.

Ce qui peut seulement, dit l'Abbé *Muratori*, T. V, p. 267, *décréditer la mémoire de ce Souverain Pontife, c'est, si l'on veut s'en rapporter à la mauvaise langue de* Liutprand, *que par un infâme adultère il eut de* Marie Marozie, *Dame Romaine, un fils, nomé* Jean, *qui fut Pape après*

PRINCES contemporains.

ne du Droit Public d'Allemagne.

Les Lorrains ne concoururent point à l'élection de *Conrad*, & se donèrent à *Charle le Simple*. Ce fut le sujet d'une Guerre.

Otton, Duc de Saxe, étant mort peu de tems après l'élection de *Conrad*, *Henri*, son fils, surnomé l'*Oiseleur*, lui succéda de droit dans ses Biens Allodiaux ; &, par la concession du nouveau Roi, dans le Duché de Saxe : mais non dans celui de Thuringe. Ce fut la cause d'une autre Guerre, qui ne tourna pas à l'avantage de *Conrad*, & qui se termina par un accommodement.

Quelque puissant que fût le Clergé d'Allemagne ; la fermeté de *Conrad* lui conserva l'autorité, que le Souverain doit avoir dans les Affaires Ecclésiastiques. On avoit élu, sans son consentement, un Archevêque de Bremen. Il déclara l'élection nulle ; & fit consacrer un autre Archevêque, auquel le Pape *Jean IX* envoia sur le champ le *Pallium*. Il porta plus loin son autorité, sans qu'on l'ait alors accusé d'avoir passé les bornes. Les Evêques d'Allemagne aiant refusé d'accorder une Dispense de ma-

SAVANS & Illustres.

dont je parlerai dans l'*Epoque* suivante.

Il est faux qu'*Hildwin* eût été Moine à Laubes. *Ughelli* dit, « Que » c'étoit un home » d'un esprit doux, » & plus propre » aux exercices de » la Paix, qu'à » ceux de la Guer» re ».

PANÉGIRIQUE de *BÉRENGER I.*

Cet Ouvrage en Vers peut avoir été composé vers 940, lorsque *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, songeoit à se faire Roi d'Italie. Vraisemblablement il fit faire ce *Panégirique* pour disposer les esprits en sa faveur, en leur rappellant les grandes qualités de son Aieul.

L'Auteur étoit certainement Italien, & devoit même être né dans la Vénétie, ou dans le Frioul. C'est ce que donne lieu de croire sa grande connoissance des Affaires d'Italie, & celle des Familles & des personnes, surtout des deux Provinces que je viens de nomer.

Son Langage, son Stile, ses Vers, ont la barbarie, la rudesse & tous les autres défauts de son siècle ; en sorte que, come Ecrivain & come Poète, cet Auteur ne mérite aucune espèce d'attention : mais il n'en

EVENEMENS *sous le Règne de* LAMBERT *&* BERENGER I, *Roi d'Italie.*

Je jure par tous ces misteres de Dieu que, sauf mon honeur, & la fidélité due au Seigneur Formose, *Pape, je suis & serai tous les jours de ma vie le* Féal *de l'Empereur* Arnoul; *& que je ne m'associerai jamais avec qui que ce soit pour lui manquer de fidélité; que je ne prêterai jamais secours, soit à* Lambert, *fils d'*Ageltrude, *soit à sa Mère elle-même pour les aider à se maintenir dans leur Dignité séculière; & que je ne livrerai jamais cette Ville de Rome, soit à* Lambert, *soit à sa mère* Ageltrude, *soit à quelqu'un des leurs, ou de leurs Vassaux* (eorum hominibus). *Arnoul* part ensuite de Rome, en y laissant un Seigneur Allemand pour Commissaire. Lorsque ses troupes entroient dans Rome, *Ageltrude* étoit sortie de la Cité Léonine, pour aller rejoindre l'Empereur son fils à Spolète. *Arnoul* marche pour l'obliger à se rendre: mais, frapé tout à coup d'une apoplexie, qui lui laisse la tête attaquée d'une paralisie incurable, il ne pense qu'à quiter promtement l'Italie. *Rathbold*, son fils naturel, qu'il avoit chargé du Gouvernement général de la Lombardie, ne tarde pas à le suivre, effraïé des mouvemens que les Peuples faisoient de toutes parts. *Ageltrude & Lambert*

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dant que le Roi Eude *emploioit la force pour soûmètre l'Aquitaine à son obéissance;* Foulque, *Archevêque de Rheims, aiant excité beaucoup de Barons François à se révolter, déclara, le 28 de Janvier de la présente année* (892) *& couróna Roi de France* Charle le Simple, *fils du Roi* Louis le Bègue.... *Dans une de ses Lettres, rapportées par* Frodoard (*Hist. de Rheims*, liv. 4, C. 5), *il dit que ses ennemis avoient publié qu'il avoit manœuvré cette rébellion & mis sur le Trône le jeune* Charle, *afin d'avoir un prétexte pour introduire dans le Roïaume l'Empereur* Gui, *dont il étoit Parent très proche & l'ami le plus intime. Mais il proteste que c'est une indigne calomnie, & qu'un home tel que lui, c'est à dire un home d'honeur & noblement né, n'est pas capable de former une pareille cabale.* Il n'en est pas moins certain par ses autres *Lètres* citées ci-dessus, lesquelles se lisent dans le même liv. de l'*Histoire de Rheims* de *Frodoard*, ch. 4, que *Gui* travailloit sous main à se faire en France un parti sur l'arrivée de l'illustre Prince *Gui*, les Ennemis, déja deux fois mis en fuite, s'étoient évanouis come la fumée; *& l'on a lieu de craindre que ces paroles n'aient été dictées par la flaterie. En* conséquence, *ils élisent* Roi & Seigneur le dit magnanime Prince *Gui*, pour les protéger & les gouverner roïalement, *&c. puisqu'il s'étoit engagé d'aimer & d'exalter la sainte Eglise Romaine, de conserver les droits des autres Eglises & les Loix des Peuples, de ne point permètre les rapines, & de ne vouloir que la paix.*

Le *Diplôme*, qui précèdemment nous a fait voir *Gui* comtant les années de son règne, depuis la mort de *Charle le Gras*, est démenti par un autre, qu'*Ughelli* rapporte, & dont la Date est: *Le VII des Calendes de Juin* (25 de Mai) *l'an DCCCXC de l'Incarnation du Seigneur, Indiction VIII, l'an I du Seigneur* Gui, *Roi règnant en Italie. Fait dans le Comté de Turin.* C'est d'après cette Date, que j'ai placé l'élection de *Gui* vers la fin de Mai 889. *Cosimo della Rena*, dans sa *Suite*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.	*PAPES.*	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & Illustres.*
nom. Le Comte *Campelli*, dans son *Histoire de Spolète*, veut que *Gui IV* fût le second fils de l'Empereur de ce nom; & qu'il ait été fait Duc en 891. Mais, quelque amitié, que l'Impératrice *Ageltrude* eût pour son frère *Radelgise II*, on s'imaginera difficilement que pour lui rendre la Principauté de Bènevent, elle en ait dépouillé son propre Fils, qui la possèdoit à titre de conquête. Il est parlé dans l'Histoire d'une Sœur de ce *Gui*, nomée *Jota*, laquelle êtoit femme de *Waimaire I*, Prince de Salerne: mais on ne la done point pour sœur de l'Empereur *Lambert*. On peut donc conjecturer que *Gui IV* & sa Sœur êtoient enfans de *Gui II*, fils de *Lambert I*, & neveu de l'Empereur *Gui*. Beaucoup d'Historiens disent que *Gui I*, père de *Lambert I*, Duc de Spolète, êtoit François & Parent de *Louis le Débonaire*. Une *Chronique de Bènevent* dit, en parlant de *Jota*, « Qu'elle êtoit issue de Famille Roiale, *ex regali stemmate* ». L'on peut en conclure que *Gui I*	Jean, *Archevêque de Ravenne. Cet Historien, copié par ceux qui sont venus depuis, est le seul garant de cette infamie. Peut-être dit-il vrai. L'on demanderoit cependant volontiers s'il faut prendre pour des vérités constantes toutes les médisances & toutes les horreurs, dont il a pris tant de soin de remplir son* Histoire. *Il ajoutoit foi sans peine à toutes les Pasquinades, à tous les Libelles diffamatoires; &, de son tems, ils n'êtoient pas rares. Come la Faction opposée* à Sergius *subsista dans Rome durant tout son Pontificat, & lui survécut; on a lieu de soupçoner qu'elle répandit beaucoup de mauvais bruits sur le comte de ce Pape. Je suis bien persuadé que* Marozie *scandalisa Rome plus d'une fois par sa conduite; & l'on en verra des preuves: mais il en faudroit de fortes pour assurer, sans balancer, que ce fut de* Sergius *qu'elle eut* Jean, *qui fut Pape.* En 907, *Sergius* acheva de rebatir & d'orner la Basilique de Latran, qu'un tremblement de terre avoit renversée en 896. *ANASTASE III* succède à *Sergius*	riage, il l'accorda lui-même. Soit par amour du bien de l'Etat, soit en vertu de quelque accord secret, il désigna pour son successeur ce même *Henri*, Duc de Saxe, avec lequel il avoit eu guerre. *HENRI I, dit L'OISELEUR,* Duc de Saxe, est élu Roi par la Diète en 919, sur la recommandation de son prédécesseur; & meurt le 2 de Juillet 936. Il êtoit fils d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe & de Thuringe; & dêcendoit de *Charlemagne* par sa Mère. C'êtoit *Hedwige*, sœur de l'Empereur *Bérenger* & fille d'*Ewerhard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Gisèle*, fille de *Louis le Débonaire*. Son règne fut principalement remarquable par l'acquisition, qu'il fit en 923 de la Lorraine, & par des victoires remportées en différens tems sur les Hongrois & les Esclavons. Pour mètre ses Etats à couvert des courses des premiers, il fit bâtir & fortifier des Villes & des Bourgs dans la Saxe, qui n'en avoit point eus jusqu'alors; &, par des privilèges considéra-	est pas de même à le considérer come Historien. On apprend de lui beaucoup de choses, que l'on ne trouve nulle part ailleurs; &, quoiqu'il fasse profession de louer, il montre assés de bone foi, pour que son témoignage soit d'un grand poids. Il finit son *Poème* au Couronement de *Bérenger* come Empereur, & le termine en exhortant les jeunes gens à continuer de chanter le reste des grandes actions de son Héros. Il est visible qu'il êtoit dans un age très avancé, lorsqu'il le fit paroître; & qu'il ne doit pas avoir survécu beaucoup au tems auquel j'en fixe la composition. *Adrien Valois* a fait imprimer ce *Panégirique* à Paris, en 1663, avec des *Notes* utiles. En 1707, *Godefroi Leibnitz* l'inséra dans sa Collection des *Historiens de Brunswik*; & *Muratori* l'a fait réimprimer en 1723 dans la seconde partie du T. I du Recueil des *Historiens d'Italie*, en joignant quelques *Notes* à celles d'*Adrien Valois*. *GUI,* fait Evêque de Plaisance vers la fin de 904 ou le commencement de 905; meurt en 940.

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT & d'ARNOUL. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

profitent d'une disposition si favorable, & se voient en assés peu de tems devenus maîtres de Pavie, de Milan & de toute la Lombardie. Milan, aiant fait quelque résistance, est emporté d'assaut & pillé. *Magnifred*, Duc de Lombardie, est pris dans cette Ville; & par représailles de la mort d'*Ambroise*, Comte de Bergame, on lui tranche la tête. Un de ses Fils & son Gendre ont les ieux crevés.

Ageltrude ôte dans ce même tems la Principauté de Bénevent à *Gui IV*, Duc de Spolète, pour y rétablir son propre frère *Radelgise II*, que l'on en avoit chassé depuis environ 12 ans.

Sur ces entrefaites, *Bérenger* achève de recouvrer tout le Frioul par la mort de *Waltfred*, qui venoit de le reconnoître pour son Souverain. Il se voit par là maître de tout le païs depuis les confins de la Carinthie & de la Bavière jusqu'à l'Adda. Pour s'en assurer la tranquille possession, il fait la paix avec *Lambert*, dans une entrevue qu'ils ont à Pavie.

898.

UN Concile, que *Jean IX*, quatrième successeur de *Formose*, tient à Ravenne, en présence de l'Empereur lequel il pût compter; & *Foulque* devoit nécessairement être l'ame de ce Parti. Nous venons de voir que, possesseur d'une très petite portion de l'Empire de *Charlemagne*, *Gui*, s'égaloit sans façon à cet Empereur.

On ne sauroit disconvenir qu'il ne joignit à beaucoup de courage une habileté singulière: mais, livré totalement à son ambition, il avoit trop peu d'égard pour la justice & l'équité, respectoit trop peu les droits les plus saints, & ne se piquoit nullement de bone foi. Depuis longtems ennemi des Papes, il en devint le protecteur & l'ami, dès qu'il les crut utiles à ses projets.

LANDEBERT,

LANTBERT,

ou LAMBERT,

associé par *Gui*, son père, à l'Empire, en Février 892, règne avec lui jusqu'en Décembre 894; seul, comme Empereur jusqu'en 896; & depuis, en concurrence d'*Arnoul*, jusque vers la fin de 898. Il règne, come Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger* & d'*Arnoul*, depuis la *des Ducs de Toscane*, dit, « Qu'il » a vu l'original de » ce *Diplôme*, » qu'il porte l'*Indiction VII*, & » qu'il n'en est pas » moins de 890 ». C'est ce que je ne comprens pas plus que *Muratori*; car, si, come il l'observe, ce *Diplôme* est réellement de 890, c'est donc de 889, que *Gui* commençoit à comter son règne, & non de 888, come il paroît par l'autre *Diplôme*. Quoiqu'il soit difficile de se tirer de cette contradiction, je hazarderai pourtant quelques conjectures. Ce dernier *Diplôme* est daté *de Plaisance, le IX des Calendes de Mai* (23 d'Avril) *DCCCLXXXVIIII*. C'est à dire un mois, avant l'élection solemnelle de *Gui*. Ce Prince, qui ne vouloit pas être en Italie moins que *Bérenger*, s'étant fait proclamer Roi par les Evêques & les Seigneurs de son Parti, vraisemblablement aussitôt après son retour de France, se regardoit come Roi dès la mort de *Charle le Gras*; & se faisoit reconnoître en cette qualité dans toutes les Villes, qu'il soumettoit. Voila pourquoi le *Diplôme*, daté *de Plaisance le 23 d'A-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

étoit né de quelque Princesse, fille, ou de *Pepin le Bref*, ou du Roi *Carloman*, frère de *Charlemagne*.

Gui IV est qualifié Duc & Marquis de Spolète. On le nomoit Marquis, apparemment parce que l'Empereur, son grandoncle, le chargea de la défense des frontières voisines de Bénevent & des Grecs: mais, come on ne trouve pas que cet Empereur ni son fils *Lambert* se soient jamais dessaisis, du Duché de Spolète, où même ils faisoient leur principale résidence, il paroît que *Gui* n'eut que le titre de Duc, sans en avoir la puissance, ni posséder le Duché, dont apparemment il n'étoit que le Gouverneur particulier, avec un titre au-dessus de celui de Comte, parcequ'il étoit neveu de l'Empereur.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que ce fut en 892 que l'Empereur *Gui* l'honora du titre de Duc, en même tems qu'il fit couroner Empereur son fils *Lambert*, qui, depuis que son Père étoit Empereur, devoit être Duc de Spolète ; & qui dans la réalité ne cessa

PAPES.

en 911, & meurt en 913.

Par la douceur de son gouvernement, il fut digne d'éprouver celle de Jesus-Christ *dans le pardon de ses fautes.* C'est l'éloge que *Frodoard* fait de ce Pape, & tout ce que nous en savons.

LAND,
ou
LANDON,

est élu Pape en 913, deux jours, dit-on, après la mort d'*Anastase III* ; & meurt en 914.

Frodoard en dit seulement, « Qu'il » siégea six mois » & dix jours ».

JEAN X,

Archevêque de Ravenne, succède à *Landon* avant le 19 de Mai 914, come on le prouve par une de ses Bulles ; & meurt en prison, peut-être de mort violente, vers la fin de Mai ou le commencement de Juin 928.

La plume satirique de Liutprand *a prodigieusement noirci la mémoire de ce Pape*, dit *Muratori*, T. V, *p.* 273. *Il raconte, « Qu'une Courtisane » ne impudente, » mère de Marozie, étoit la maî- » tresse absolue » dans Rome: Que » Jean y vint, dé- » puté par* Pierre, » *Archevêque de » Ravenne : Que* » Theodora *fut*

PRINCES contemporains.

bles, il engagea la Noblesse & le Peuple à les habiter.

Il établit aussi des Margraves ou Marquis dans le Brandebourg, dans la Misnie & dans la Lusace, qu'il avoit enlevées aux Esclavons.

En 935, après l'Autriche reconquise sur les Hongrois, ses Troupes le proclamèrent Empereur : mais on ne voit pas qu'il ait fait aucun usage de ce titre. Il est vrai que, lorsqu'il mourut, il méditoit la conquête de l'Italie ; & l'on ne sauroit douter que son dessein ne fut d'aller à Rome se faire couroner Empereur.

On peut le regarder come le premier Fondateur des Chapitres nobles de Filles. Il avoit établi, sous la Règle de S. *Augustin*, plusieurs Maisons pour les Filles, dont les Pères avoient péri dans les Guerres contre les Hongrois; & leur avoit permis de sortir de ces Maisons & de se marier, quand elles voudroient.

OTTON I,
dit
LE GRAND,

fils d'*Henri l'Oiseleur*, est élu Roi de Germanie en 936, & Roi d'Italie en 961. Le Pape *Jean XII* le

SAVANS & Illustres.

Le 19 de Décembre 920, l'Empereur *Bérenger*, en récompense des services de *Gui*, fit présent à l'Eglise de Plaisance de la petite Abbaïe de Ste. *Christine* de Pavie : mais *Gui* n'en fut pas pour cela plus constant dans le Parti de ce Prince. Des *Actes* & des *Diplômes* expédiés dans le cours de l'Indiction X, c'est à dire du 1 de Septembre 921, au 1 de Septembre 922, nous font voir, d'abord *Rodolfe*, qui devint Roi d'Italie en 921, Maître de Plaisance, & *Gui* son Conseiller ; ensuite *Bérenger* remis en possession de cette Ville, & *Gui* Conseiller de cet Empereur ; enfin *Rodolfe* aiant recouvré Plaisance, & *Gui* paroissant avec lui come son Conseiller.

En 924, *Gui* se fit doner, par ce dernier, une place sur les murs de Pavie, pour y bâtir une Maison destinée à loger les Evêques de Plaisance. C'étoit l'usage que tous les Evêques du Roïaume d'Italie eussent une Maison à Pavie, appartenante à leur Eglise, pour l'habiter dans le tems des Diètes, ou lorsque d'autres affaires les appelloient à la Cour.

Ughelli traite *Gui* de *Factieux*, *plus home de Guer-*

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

Lambert, confirme l'élection & le sacre de cet Empereur; & déclare nulle l'élection d'*Arnoul*, come *barbare & subreptice*. Alors *Arnoul* n'étoit plus à craindre. Dans ce même Concile, *Lambert* confirme toutes les Donations faites à l'Eglise Romaine par différens Empereurs & par *Gui*, son père. On y fait aussi trois *Décrets* qui servent de preuve à l'étendue du pouvoir des nouveaux Empereurs d'Occident sur Rome & sur l'Etat Ecclésiastique. *Lambert* dit dans l'un: *Si quelque Romain, soit du Clergé, soit du Sénat, soit de tout autre Ordre, veut de son plein gré se rendre auprès de notre Majesté Impériale, ou s'il est forcé par la nécessité d'en appeller à notre Tribunal; que qui que ce soit ne saisisse ou ne pille ses effets, ou n'attente à sa personne, ni pendant son voïage en venant ou retournant, ni pendant son séjour, jusqu'à ce que l'Empereur ait le loisir de prendre connoissance, ou par lui-même, ou par ses Commissaires, de la Cause de cet home; & que quiconque aura tenté de lui nuire en sa personne, ou de lui prendre quelque chose, soit pendant son voïage en venant ou retournant, soit pendant son séjour, en soit puni par l'Empereur, dont il aura mérité l'indignation.* C'est le Pape & le Concile qui parlent ainsi. Le troisième Décret porte *l'an II de son règne.* L'autre *Diplôme* expédié *dans le Comté de Turin, le 25 de Mai* 890, ne porte que l'*An premier du règne de Gui*, pour l'une de ces deux raisons. De peur d'offenser les Membres de la Diète, qui l'avoit élu Roi solemnellement, *Gui* ne devoit compter le commencement de son règne que du jour de son élection. L'autre raison est que c'étoit depuis cette élection apparemment, que le *Comté de Turin* l'avoit reconnu Roi.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fin de 894 jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de la même année 898.

Baronius & D. *Mabillon* rapportent une prétendue *Charte* de l'Empereur *Gui*, datée le 10 ou le 13 de Novembre 891 à Salva dans le Duché de Spolète, où ce Prince est dit se trouver, revenant de Bénevent avec l'Impératrice. Si l'on en croit cette *Charte*, ce fut alors & dans ce lieu que *Lambert* naquit. Elle contient un don, fait au Monastère de S. *Vincent* de Volturne par *Gui*, d'une Eglise & du poids en or du jeune *Lambert*, en reconnoissance de ce que Dieu venoit de lui donner ce Fils. Mais cette *Charte*, fabriquée pour couvrir quelque usurpation, est l'ouvrage d'un Faussaire ignorant. On verra que *Lambert* étoit nécessairement né quelques années, avant que son Pere fut Roi d'Italie; & d'ailleurs, en Octobre ou Novembre 891, *Gui* ne pouvoit pas revenir de Bénevent, dont les Grecs depuis quelque tems étoient maîtres.

Je ne trouve point que *Lambert* ait été marié.

Au sujet de la prise de Milan par cet Empereur, de *vril* 889, porte *l'an II de son règne.* L'autre *Diplôme* expédié *dans le Comté de Turin, le 25 de Mai* 890, ne porte que l'*An premier du règne de Gui*, pour l'une de ces deux raisons. De peur d'offenser les Membres de la Diète, qui l'avoit élu Roi solemnellement, *Gui* ne devoit compter le commencement de son règne que du jour de son élection. L'autre raison est que c'étoit depuis cette élection apparemment, que le *Comté de Turin* l'avoit reconnu Roi.

Ce Prince ne discontinua point jusqu'à sa mort de faire la guerre à *Bérenger*. Ses succès allarmèrent Rome; & forcèrent *Bérenger*, d'apeller à son secours *Arnoul*, Roi de Germanie.

Arnoul, dit *Herman Contract* sous l'année 890, *fut vivement sollicité de la part de l'Apostolique de venir à Rome, d'arracher l'Italie à tant de Tirans, & de la garder sous sa domination.* Le Pape, dont il s'agit dans ces paroles, est *Etiène V*, qui faisoit profession ouverte d'être l'ami de *Gui*, qu'il avoit en quelque sorte placé sur le Trône. C'est pourquoi *Muratori* ne

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

jamais de l'être.

Je ne parle donc ici de *Gui IV*, que come d'un Duc titulaire. Peut-être aussi sous le nom de *Duc de Spolète*, fut-il, come plusieurs autres, *Duc de Camerino*: mais cela n'est dit nulle part.

AGELTRUDE, veuve de l'Empereur *Gui*, Duchesse de Spolète depuis 895, meurt, on ne sait pas en quelle année.

C'est une conjecture assés vraisemblable de l'Abbé *Muratori*, qu'après la mort de l'Empereur *Lambert*, l'Impératrice *Ageltrude*, sa mère, resta Duchesse de Spolète, en reconnoissant pour son Souverain *Berenger*, Roi d'Italie.

Elle vivoit encore en 900 à Spolète, où, le 3 de Septembre, elle fit un échange avec *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne.

ANONIME

durant plusieurs années.

Il est impossible de découvrir quel fut le premier successeur d'*Ageltrude*: mais il paroit certain que le second fut *Albéric*, lequel, en 910, étoit Duc & Marquis de Camerino.

» *épriſe d'amour* » *pour lui: Que,* » *dans ce tems,* » *l'Evêque de Bologne vint à mourir; & que* Jean » *fut élu pour lui* » *succéder: Que,* » *peu de tems après, l'Archevêque de Ravenne* » *mourut; & que,* » *par les conſeils* » *& le ſecours de* » Theodora, *l'ambitieux* Jean *abandona ſon Eglise pour uſurper celle de Ravenne, contre toutes les Loix preſcrites par les SS.* » *Pères* ». Liutprand *ajoute*: Après un modique intervalle de tems, le Pape, qui l'avoit injustement ordoné, mourut, Dieu l'aiant rappellé. L'impudique *Theodora Glycerium*, qui souffroit d'être, par la distance de 200 milles, qui séparent Ravenne de Rome, réduite à coucher rarement avec son Amant, l'obligea de quiter le Siège Archiépiscopal de Ravenne, & d'usurper (ô crime affreux!) le Souverain Pontificat de Rome.

Je crois aiſément que, par les intrigues de cette Femme, Jean *fut transféré ſur la Chaire de S.* Pierre; *& je ſuis très perſuadé que ſon paſſage du Siége de Ravenne à celui de Rome fut univerſellement blâmé. Les anciens Canons & le dernier Concile de*

couronne Empereur en 962. Il meurt le 7 de Mai 973. *J'en parlerai plus au long dans l'Epoque ſuivante, même* Colone.

↠↞

ROIS d'Arle, *ou* de Provence, *ou* de Bourgogne Cisjurane.

LOUIS, n'aiant que 10 ans, succède en 887 à son père *Boſon*, du consentement de l'Empereur *Charle le Gras*. Il est fait Roi d'Italie en 900, & couroné Empereur en 901. Il perd le Roiaume d'Italie & l'Empire en 905. Il vivoit encore en 923.

En vertu d'une concession, obtenue par présens d'*Arnoul*, Roi de Germanie, la Reine *Hermengarde*, fille de l'Empereur *Louis II* & veuve du Roi *Boſon*, fit en 890 couroner son fils *Louis* Roi d'Arle, ou de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane, dans une assemblée des Evêques & des Seigneurs du païs, à laquelle présidèrent des Commissaires d'*Arnoul*, qui reçurent l'hommage & le serment du jeune Roi. C'est l'origine du Droit de Suzeraineté, que les Rois de Germanie, depuis Empereurs, ont pré-

re, qu'home d'Eglise.

Ce qui suit est tiré de *Muratori*, T. V, p. 327. *Le Moine de Bobbio, de qui nous avons une* Relation des Miracles opérés par l'intercession de S. Colomban, *Abbé de cet illustre Monaſtère, & qui vivoit dans ce tems-là même, raconte un fait, qui mérite d'être rapporté. Quelques Gens puiſſans, & ſur tout* Gui, *Evêque de Plaiſance, avoient uſurpé quantité de biens ſur le Monaſtère de Bobbio; ſorte d'uſurpation, qui, dans ces ſiécles malheureux, n'étoit que trop commune en Italie; de même qu'en France. Lorſque le Roi* Hugue *fut devenu maître du Roïaume d'Italie, la Reine* Alda, *ſa femme, amena dans ce païs à ſa ſuite un home ſage & de grande naiſſance, appellé* Gerlenne, *auquel elle vouloit faire avoir un Evêché.* Hugue *le fit Archichancelier du Roïaume; ſumm Sigillum ei tribuit, ſummumque Cancellarium eſſe præcepit. Je le trouve en 929 Chancelier ſeulement: mais dans les années ſuivantes il parut come Archichancelier.* Silvérade, *Abbé de Bobbio, mourut; & le Roi dona cette Abbaïe en Com-*

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

cile, qui parlent dans cet autre *Décret*, en adreſſant la parole à l'Empereur: *Que les Délits, commis dans nos territoires, pour leſquels nous aurons recours à vous, come les Mutilations, les Déprédations, les Incendies, les Rapines, & les Violences ſoient punis par vous très promtement & ſuivant les Loix.* Voici le plus important de ces trois *Décrets*, à cauſe des querèles, que l'on verra bientôt s'élever entre les Empereurs & les Papes. *Come, à la mort d'un ſouverain Pontife, l'Egliſe Romaine eſt expoſée à beaucoup de violences, parceque l'on conſacre le nouveau Pape à l'inſu de l'Empereur & ſans attendre ſes Commiſſaires, dont l'autorité préviendroit les violences & les ſcandales, qui le plus ſouvent accompagnent cette cérémonie; nous voulons qu'à l'avenir le Pape ſoit élu par les Evêques & tout le Clergé, ſur la réquiſition du Sénat & du Peuple; & qu'aiant été de cette manière élu ſolemnellement en la préſence de tous, on le conſacre en la préſence des Commiſſaires de l'Empereur; & que perſone n'oſe impunément exiger de lui, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, d'autres promeſſes & d'autres ſermens, que ceux qui ſont autoriſés par l'ancienne coûtume; enſorte que l'Egliſe ne ſouffre ni* laquelle je parle ſous l'année 896, *Muratori* dit, T. V, p. 218: *Je crois qu'en cette occaſion Milan éprouva de grandes diſgraces, parceque du tems de* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois du XI ſiècle, il ſe conſervoit une Tradition, qui portoit qu'un* Lambert, *Roi d'Italie, avoit très cruellement traité la Ville de Milan; qu'après l'avoir aſſiégée, & priſe par ſtratagême, il fit un horrible maſſacre des habitans, & qu'il détruiſit les Palais, les Tours, les autres magnifiques Bâtimens & les Fortifications de cette Ville célèbre. Ce récit de* Landulf, *copié depuis par* Galvano Fiamma (dans ſon *Bouquet de Fleurs*) *eſt plein de fables & d'anachroniſmes. Il ſuppoſe que ce Roi* Lambert *vivoit aux environs de l'an 570, & même avant l'arrivée des Lombards en Italie; bévue inexcuſable & preuve de la profonde ignorance de ces ſiècles là, puiſque* Landulf *ne fleurit qu'environ 180 ans après le règne de l'Empereur* Lambert. *Il dit encore qu'*Hilduin *étoit alors Duc de Milan; & que* Lambert *fut tué depuis à la chaſſe* peut pas ſe perſuader que ce Pape ait jamais eu deſſein d'attirer *Arnoul* en Italie; & croit d'autant plus qu'*Herman Contract* s'eſt trompé dans cet endroit, qu'il copie dans un autre, ces paroles de la *Continuation des Annales de Fulde*, publiées par *Freherus*, leſquelles ſe trouvent hors de place ſous l'année 890: *Il* (Arnoul) *étoit inſtamment prié de la part de l'Apoſtolique* Formoſe, *de venir viſiter Rome, la Maiſon de S.* Pierre; *d'arracher le Roïaume des mains des mauvais Chretiens, & de celles des Infidèles prêts à s'en emparer; de daigner le garder, & de ſe charger de le défendre. Mais, retenu dans ſon Roïaume par différentes choſes, qui ſe ſuccédoient les unes aux autres, il refuſa, malgré lui, de faire ce que le Pape demandoit.* Inconſéquence de ce Texte *Muratori* veut que dans celui d'*Herman Contract*, il ſoit queſtion de *Formoſe*, qui ne fut Pape que pluſieurs mois après Février 891; & renvoie à cette année, ou même en 893 l'invitation faite au Roi *Arnoul* de venir en Italie.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ALBÉRIC

devient Duc & Marquis de Spolète, par le meurtre du successeur immédiat d'*Ageltrude* : mais on ignore en quelle année.

Cet *Albéric* étoit un Lombard de Spolète, ou de Camerino, très pauvre. Il commandoit, en 888 ou 889, une Compagnie d'Homes d'Armes de Camerino dans l'armée de *Gui* contre *Bérenger*. Dans la suite, il embrassa le parti de ce dernier, vraisemblablement après la mort de l'Empereur *Lambert* ; & ce fut *Bérenger*, qui le fit Marquis de Camerino, sans doute pendant qu'*Ageltrude* possédoit le Duché de Spolète ; c'est à dire que *Bérenger* lui donna le commandement des Troupes & la garde des Frontières du Duché de Camerino.

Vraisemblablement un autre eut, soit de l'Impératrice *Ageltrude*, soit de *Bérenger*, le même titre & les mêmes emplois à Spolète ; & cet autre dut être le successeur immédiat d'*Ageltrude* au Duché de Spolète. *Albéric* se défit de ce Concurrent, on ne

PAPES.

Ravenne en 898 avoient condamné ces sortes de Translations, afin de mettre un frein à la cupidité des Evêques.

Mais se peut-il que l'on entende, sans indignation, Baronius *appeller* Jean X : un faux Pape ; un infame Usurpateur, devenu maître de Rome par le secours d'une Courtisane. *Se faire par la Simonie un chemin à l'Episcopat, & quiter une Eglise pour une autre, sont deux choses très différentes. Rome avoit alors besoin pour Pape d'un home de sens & de courage. On crut le trouver dans l'Archevêque de Ravenne ; & les Loix de la Discipline ecclésiastique cèdent au besoin.* Jean *fut élu sans Schisme ; & fut reconnu de toute l'Eglise pour le légitime & véritable Pape. Jeter aujourd'hui des doutes sur son Pontificat, c'est ce qui ne devroit pas être permis, come pouvant avoir de très dangereuses conséquences.*

A l'égard de ce que dit Liutprand *qu'un motif d'impudicité fit transférer* Jean *de Ravenne à Rome, c'est ce qui sera cru sur le champ de quiconque aime à croire plustôt le mal que le bien, & trouve même vo-*

PRINCES contemporains.

tendu sur le Roiaume d'Arle.

Voiés, aux Empereurs d'Occident, *l'Article :* Louis III.

HUGUE,

succède en 924 au Roi *Louis*, sous le titre de *Marquis de Provence*. En 926, il devient Roi d'Italie. En 933, il cesse de posséder le Roiaume de Bourgogne Cisjurane, qu'il cède à *Rodolfe II*, Roi de Bourgogne Transjurane, en échange des droits de ce Prince au Roiaume d'Italie, dont en 921 il avoit été fait Roi : mais *Hugue* se réserve le Comté d'Arle, qu'il avoit hérité du Comte *Thibaut*, son père. Il meurt en 947.

De simple *Comte d'Arle*, c'est à dire *de la Provence proprement dite, Hugue*, par le choix des Seigneurs & du Peuple, devint *Souverain de la Bourgogne Cisjurane*, sous le titre de *Marquis de Provence*. Il est à présumer qu'on n'avoit eu dessein, sous ce nom, que de lui confier la Régence du Roiaume, jusqu'à ce que le Prince *Charle-Constantin*, fils du Roi *Louis*, fût en âge de gouverner. *Hugue*, usurpant la Souveraineté, força depuis le jeune Prince à se contenter du seul

SAVANS & Illustres.

mende à Gerlenne, *qui n'étoit pas Moine. Celui-ci, trouvant si pauvre ce Monastère autrefois si riche, pressa plusieurs fois le Roi d'obliger les Usurpateurs à rendre les biens qu'ils avoient pris.* Mais, *dit le Moine de Bobbio*, le Roi ne pouvoit pas les leur enlever d'autorité, parce qu'il les redoutoit ; & qu'il craignoit, en agissant contre leur volonté, qu'ils ne fissent quelque tort au Roiaume. Nous savons qu'ils s'étoient revoltés plusieurs fois contre lui. *Ces paroles montrent combien les esprits & les mœurs des Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers étoient alors corrompus. L'adroit* Hugue *conseilla donc à* Gerlenne *de transporter à Pavie le Corps de S.* Colomban, *parcequ'à cette vue les Usurpateurs pouroient se laisser émouvoir. C'est ce qui se fit vers 929 ou 930 ; & ces saintes Reliques furent exposées dans l'Eglise de S.* Michel. Alors, *dit le même Auteur*, étoit malade d'une grosse fièvre, *Lothaire*, jeune Enfant d'un heureux naturel, que le Roi, nomé ci-dessus, avoit eu de la Reine *Adda*. Son Père ordonna qu'on le portât dans les bras à cette Eglise. *Il y*

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

scandale ni domage, & que l'autorité de l'Empereur ne reçoive aucune diminution. L'Hiſtoire obſerve que dans ce Concile les ſuffrages étoient extrêmement libres; ce qui prouve la droiture des intentions de *Jean IX.*

Berthe, fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine & de *Waldrade*, conçoit le deſſein d'élever à l'Empire *Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, ſon mari. Ce Prince paſſe le mont Bardon avec toutes ſes troupes, & s'avance entre l'arme & Plaiſance juſqu'à Borgo-San-Donnino. *Lambert*, qui chaſſoit alors dans la Forêt de Marengo, ne ſe done pas le tems de raſſembler ſes troupes. Il ſe met à la tête de 100 Chevaux d'élite; tombe pendant la nuit ſur l'armée d'*Adalbert*, qu'il trouve plongée dans l'ivreſſe & dans le ſommeil; & la taille en pièces. Le Marquis *Hildebrand*, qui s'étoit joint au Duc, échape au carnage & ſe ſauve. *Adalbert*, caché dans une étable, eſt pris & conduit à *Lambert*, qui le raille ſur le lieu de ſa retraite, & l'emmène priſonier à Pavie.

Ce jeune Empereur meurt au commencement d'Octobre. *Bérenger* ne ſait pas pluſtôt qu'il eſt délivré d'un Concurrent ſi dangereux, qu'il ſe rend à Pavie, qui ſe ſoûmet; & avec une Epine par Azzon, *fils de cet* Hilduin. *Toutefois il eſt clair qu'il veut parler de l'Empereur* Lambert, *come on le verra par la maniére dont ce Prince mourut. A travers l'obſeurité de ces contes populaires, on entrevoit aſſés que* Lambert *dut maltraiter beaucoup la Ville de Milan à cauſe de ſa révolte. Ordinairement de pareilles Traditions du Peuple ne ſont pas ſans quelque fondement.*

L'Empereur *Lambert*, dit encore *Muratori*, p. 231, *aimoit ſingulièrement la chaſſe; & ſon endroit favori pour prendre ce plaiſir, étoit la Forêt de Marengo dans le territoire, où l'on a depuis bâti la Ville d'Alexandrie. On voit encore dans ces cantons un Château, qui porte le nom de Marengo, duquel parlent* Leandro Alberti *&* Magino. *Ce fut là que le 3 de Septembre* (de cette année 898) *il confirma tous les Priviléges de l'Egliſe de Modène, en faveur de l'Evêque* Gaméulf, *par un* Diplôme *que* Sigonius *a cité, que* Sillingardi *a mis au jour, & qui ſe trouve auſſi dans* Ughelli. *Sa date eſt*, l'An de l'In-

Pour moi, je ne doute pas qu'*Herman Contract* n'ait voulu parler d'*Etiéne V.* C'eſt ce qu'il dit là, qui m'a fait penſer que la grande amitié de ce Pontife pour *Gui* pouvoit bien n'être que l'effet d'une Politique ſage; & ce qui me fait dire ailleurs, que, lorſqu'auſſitôt après la mort de *Charle le Gras*, *Etiéne* ſacra *Gui* Roi des François, & lui conſeilla de paſſer en France, il ne pouvoit point, jugeant de ce Prince par ſa conduite paſſée, ne pas vouloir éloigner de Rome un voiſin auſſi fâcheux.

Sigonius, Eccard, & d'autres font venir en Italie dans l'année 891, *Zwentebald*, *Zventebold* ou *Zventebolk*, fils naturel du Roi *Arnoul*, envoié par ſon Père au ſecours de *Bérenger*; & lui font faire alors le ſiége de Pavie: mais ce ſiége qui ſe fit au mois de Février, ne peut pas être de cette année, puiſque *Gui* pour lors étoit à Rome; que ce fut dans ce même mois de Février qu'il y reçut la Couronne Impériale des mains d'*Etiéne V*; & que ce fut lui-même qui défendit Pavie contre *Zwentebald*.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fait pas en quelle année, ni de quelle manière; & fut par là Duc de Spolète & de Camerino.

C'eſt ce qui peut réſulter de quelques Vers très obſcurs du *Panégirique de Bérenger*; & ſur tout cela l'Hiſtoire ne fournit aucune lumière, ſinon qu'elle nous apprend que dans l'Expédition, que le Pape *Jean X* fit en perſone contre les Sarafins du Garigliano, le Marquis *Alberic* commandoit un corps d'armée conſidérable, qui ne pouvoit être compoſé que des Troupes unies de Spolète & de Camerino.

Par un *Diplôme* du 31 de Mai 920, l'Empereur *Bérenger* confirma toutes les Donations, faites par le Marquis *Alberic* à l'Abbaie de Farfa, de Biens ſitués dans la Marche de Fermo, qui ne diffère point de celle de Camerino. Comme cette Abbaie étoit dans le Duché de Spolète, on peut raiſonablement conclure que c'étoit à titre de Duc de Spolète, qu'*Alberic* avoit fait ces donations.

Quelque décriée que fût la conduite de la célèbre *Marozie*, Dame Romaine, *Alberic* ne

PAPES.

lontiers du mal dans les actions les meilleures. Mais il n'en ſera pas de même de qui ſait à combien de mauvais diſcours la vie des Grands eſt expoſée.

Liutprand *aſſure qu'il a tiré de la* Vie *même de* Théodora *ce qu'il rapporte. Le bon garant, pour débiter avec aſſurance de pareilles infamies! C'eſt dans cette* Vie, *ou pluſtôt ce* Roman, *que* Liutprand *a trouvé que* Jean, *peu de tems après avoir été fait Archevêque de Ravenne, devint Souverain Pontife*; modica temporis intercapedine, *dit-il. Que le Lecteur ſache que* Girolamo Roſſi, *dans ſon* Hiſtoire de Ravenne, *donne des preuves indubitables, que* Jean *étoit Archevêque de Ravenne dès 905.* C'eſt, *dit-il*, ce qu'atteſtent pluſieurs Monumens du Notaire *Urſien*. Jean *ne fut Pape qu'en 914; & cependant l'Auteur de cette* Vie *ſatirique, ou* Liutprand, *dit*, « *Que l'impudique* » Théodora, *ne* » *pouvant pas ſupporter la trop* » *longue abſence* » *de ſon Galant, le fit*, modica temporis intercapedine, *paſſer au* » *Siége Apoſtolique* ». *Quelle foi peut être ajoutée à des Auteurs ſi mal informés,*

PRINCES contemporains.

Comté de Vienne, c'eſt à dire du Dauphiné.

V. aux Rois d'Italie, *Art.* Hugue.

ROIS
de Bourgogne
Transjurane,
depuis des
Deux-Bourgognes.

RODOLFE,
ou
RAOUL I,

après la dépoſition de *Charle le Gras* en 887, uſurpe la Bourgogne Transjurane, qui comprenoit les Païs ſitués entre le Rhein, le Mont-Jura, ou Mont-Joue, & les Alpes de Savoie, des Griſons & du Valais; & ſe fait couroner en 888 à Saint-Maurice en Valais par les Evêques du païs. Il meurt en 912.

Rodolfe Welf, ou *Guelf*, dont il s'agit, étoit fils de *Conrad II*, dit *de Straetlinghen*, & petitfils de *Conrad I*, l'un & l'autre Ducs de Bourgogne. *Conrad I* étoit frère de l'Impératrice *Judith*, ſeconde femme de *Louis le Débonaire*; & fut le premier mari d'*Adélaïde*, fille du premier lit de cet Empereur. C'eſt par elle que *Rodolfe Welf* décendoit de *Charlemagne*, à la ſucceſſion duquel il ſe crut en droit de prétendre pour

SAVANS & Illuſtres.

fut guéri par l'interceſſion du Saints & les Moines recouvrèrent quelques-uns de leurs biens: mais non pas ceux qu'avoit uſurpés l'Evêque de Plaiſance, Prélat au cœur endurci.

URSE,

fait Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe, en 938, meurt en 945.

Ughelli le fait élire en 981, & mourir en 992: mais toute ſa Chronologie des *Evêques de Veniſe* eſt défectueuſe. On l'a rectifiée dans la dernière Edition.

Urſe étoit Vénitien. Avant d'être Evêque, il avoit été Vicaire de l'Egliſe de S. Caſſien.

C'étoit un homme plein de ſageſſe & de bonté. L'on ne ſait rien d'ailleurs de ſes actions.

Pendant ſon Epiſcopat, on ignore en quelle année, les jeunes Fiancées s'étant aſſemblées, ſuivant l'ancienne coûtume de Veniſe, dans l'Egliſe de S. *Paul*, pour recevoir de l'Evêque la Bénédiction nuptiale; des Corſaires de Trieſte, débarqués furtivement dans l'Ile de Rialto, ſe rendirent à cette Egliſe, & prirent toutes ces jeunes Perſones, avec tous leurs bijoux. Les Vénitiens coururent aux armes, pourſuivirent les

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ROIS d'Italie.

l'exemple de cette Ville est suivi de tout le reste de la Lombardie. *Adalbert II* & quelques autres Seigneurs, trouvés prisoniers à Pavie, rendent homage à *Bérenger*, qui les renvoie. Il traite ensuite avec *Ageltrude*, qu'il met dans ses intérêts, en lui donant deux Monastères en Commende, & lui confirmant la possession de tous ses biens; à quoi vraisemblablement il ajoute la jouissance du titre & de l'autorité de Ducheſſe de Spolète. Au bas de l'Acte, qui contenoit ces diverses concessions, il écrit de sa main: *Je* BERENGER, *Roi, promets à vous,* AGELTRUDE, *veuve de* GUI, *ci-devant Empereur, que, dès à présent & pour toujours, je suis votre Ami de la meilleure manière qu'un Ami puisse l'être pour son Ami. Je ne vous ôte, & je ne souffrirai jamais qu'on vous ôte injustement quoi que ce soit de ce que les Empereurs* GUI *&* LAMBERT, *son fils, vous ont accordé.*

899.

L'EMPEREUR *Arnoul* meurt le 29 de Novembre.

Il sembloit que la mort des deux Empereurs dût procurer un repos durable à l'Italie: mais, aussi tôt après la mort de *Lambert*, les principaux de sa Faction avoient sollicité *Louis*, carnation du Seigneur DCCCXCVIII, & du Seigneur *Lambert*, très pieux Empereur VII, la veille des Calendes d'Octobre, Indiction II.... *Ce fut donc au commencement d'Octobre, qu'arriva la mort peu naturelle de l'Empereur* Lambert. *Ce Prince malheureux étoit à la chasse; & pendant qu'il poursuivoit à bride abatue je ne sais quelle bête, il tomba, se rompit le col & mourut.* (C'est ainsi que sa mort est rapportée par le *Panégiriste de Bérenger.*) ... *Ce fut aussi de cette manière, que la voix publique la raconta, come* Liutprand *l'atteste, en disant:* On rapporte à la vérité que, lorsque ce Prince chassoit dans le Bois de Marengo (car c'est un Bois d'une merveilleuse grandeur, très agréable & fort propre à la chasse) & que, suivant la coûtume, lâchant la bride à son cheval, il poursuivoit des sangliers, il tomba & se rompit le col. *Mais il ajoute après, qu'il avoit couru dans le tems un autre bruit, qui lui paroit vraisemblable & qui s'étoit répandu par tout. C'est que* Lamberr, *étant*

LANDEBERT, LANTBERT, ou LAMBERT,

associé par *Gui*, son père, en 891 peut-être, au Roiaume d'Italie, certainement à l'Empire, lui succède en 894, & meurt en 898.

Ce fut après l'association de ce Prince à l'Empire, que *Bérenger* implora le secours d'*Arnoul*; & ce fut en 893, qu'*Arnoul* envoia son fils *Zwentébald* en Italie avec une puissante Armée, *laquelle s'unissant*, dit *Muratori*, T. V, p. 203, *au peu de troupes qui restoit à* Bérenger, *marcha droit à Pavie. L'Empereur* Gui, *chés qui la prévoiance étoit égale à l'habileté dans l'Art de la Guerre, étoit dans cette Ville. Il avoit garni de fortes palissades les bords de la petite rivière, qui passe auprès; & son Armée étoit campée dans leur enceinte, de manière à n'avoir rien à craindre de la part des Ennemis. Plusieurs jours se passèrent, sans qu'il se fit la moindre chose. Il y eut seulement un Bavarois, qui tous les jours insultoit les Italiens, et leur reprochant de manquer de courage, & de ne savoir*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fit pas difficulté de l'épouser, à cause qu'elle s'étoit rendue Souveraine dans Rome. Elle le fit Père d'un autre *Albéric*, que nous verrons s'emparer dans cette Ville de toute la Souveraineté. L'on ne sauroit douter qu'*Albéric* le père ne se soit conduit lui-même dans Rome en Souverain. *Martin le Polonois* dans sa *Chronique des Pontifes Romains, Ptolémée de Lucque* dans son *Histoire Ecclésiastique* de cette Ville, *Platina* dans ses *Vies des Papes*, *Sigonius* dans son *Histoire du Roiaume d'Italie*, & plusieurs autres Ecrivains disent qu'en 924 le Pape *Jean X* & le Marquis *Albéric* se brouillèrent; que ce dernier, forcé de sortir de Rome, se retira dans la Ville d'Orta; qu'il y fit construire une nouvelle Forteresse; que, pour se venger du Pape & des Romains, il appella les Hongrois en Italie; qu'ils vinrent en Toscane, portèrent leurs ravages jusqu'aux portes de Rome, tuèrent un grand nombre de personnes, & s'en retournèrent chargés de butin; & que les Romains indignés massacrèrent le

ou si portés à la médisance?

Sigonius dit, « Que *Jean* devint » Pape par le moien du Marquis » *Adalbert*, que » *Théodora*, sa » belle-mère, fai» soit agir; & que » le Peuple Ro» main ne concou» rut point à son » élection ». *Au reste*, ajoute-t-il, *le Pontificat de* Jean *ne tint en rien de la manière, dont il l'avoit acquis. Ce Pape rendit de très grands services à l'Eglise, ainsi qu'à l'Italie.* Ces dernières paroles ne contiènent que la vérité: mais *Sigonius*, parlant d'après le récit de *Liutprand*, done trop à la conjecture; & met en jeu le Duc & Marquis de Toscane, *Adalbert II*, qu'il croit époux de *Marozie* & gendre de *Théodora*. C'est une erreur, fondée sur une faute des Copistes de *Liutprand*, qui dans un seul endroit ont mis le nom d'*Adalbert*, au lieu de celui d'*Albéric*, Duc de Spolète, qui fut en effet le premier mari de *Marozie*, comme *Liutprand* lui-même nous l'apprend.

Sur ce que *Jean X*, mis en prison par cette même *Marozie*, y mourut; & que, selon *Liutprand*, on se servit d'un coussin pour l'étouffer, *Baronius*, s'écrie avec transport;

quelque chose, quand il vit que les Allemans avoient fait *Arnoul* leur Roi, quoiqu'il ne fût Fils que d'une Concubine; & que les François se disposoient à donner leur Couronne au Comte *Eude*, fils de cette même *Adélaïde* & de *Robert le Fort*, son second Mari.

Rodolfe s'empara donc & se fit, en 888, couronner Roi d'une grande partie de l'ancien Roïaume de Bourgogne. Il prit le titre de *Roi de Bourgogne-Transjurane*, pour distinguer ses Etats de ceux de *Louis*, Roi de *Bourgogne-Cisjurane*, ou de *Provence*. *Arnoul* fit de vains efforts pour empêcher une usurpation, qui le privoit de la moitié du Roiaume de Lorraine.

Il est probable que les circonstances l'obligèrent en 888, ou 889, à faire quelque accommodement avec *Rodolfe*, ainsi qu'avec *Eude*. L'un & l'autre l'étant allé trouver; il les reconnut pour Rois, *Eude*, de France; & *Rodolfe*, de Bourgogne-Transjurane. Les Historiens Allemans prétendent que ce fut à condition qu'ils lui feroient hommage. La chose est démontrée fausse à l'égard d'*Eude*. Elle n'est pas plus vraie à l'égard de

Corsaires, les combattirent, & leur reprirent tout ce qu'ils avoient enlevé. Pour conserver la mémoire de cet évènement, on institua la fête de Ste. *Marie la Belle*, qui se célèbre avec beaucoup de magnificence, & que le Peuple appelle la fête *delle Marie*.

ARDÉRIC, COTTA,

fait Archevêque de Milan en 936 ou 937, meurt en 947, 948, ou 949.

Après la mort de l'Archevêque *Hildwin*, le Roi *Hugue*, au rapport de l'Historien *Arnulf*, voulant faire avoir le Siège de Milan à l'un de ses Fils, que *Muratori* croit être *Théobald*, dont *Liutprand* dit qu'il fut Archidiacre de cette Eglise, & ne pouvant y réussir, parceque *Théobald* n'avoit pas l'âge nécessaire; il fit élire *Ardéric*, Prêtre Cardinal, c'est à dire Chanoine ordinaire de Milan, lequel, par sa vieillesse, faisoit espérer qu'il mourroit bientôt. Come cependant il ne se hâtoit pas de répondre aux vœux d'*Hugue*, ce Roi, pendant qu'il tenoit une Diète à Pavie, chargea quelques-uns de ses Domestiques de chercher querèle aux Milanois, pour avoir

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS III.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Roi de Bourgogne Cisjurane, de passer les Alpes, en lui faisant entendre qu'étant petit-fils, par sa Mère, de l'Empereur *Louis II*, personne n'avoit à la Courone d'Italie des droits plus réels que lui. Ce qui paroîtra sans doute étrange, c'est qu'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & mari de *Gisèle*, fille du Roi *Bérenger*, s'étoit fait le Chef de ce complot.

900.

Louis, aiant rassemblé toutes ses troupes, vient en Italie. *Bérenger*, secondé puissamment par *Adalbert*, Duc de Toscane, marche à la rencontre de *Louis*, qui, manquant d'un certain courage, ou comptant peu sur ses troupes, désespère du succès de son entreprise; fait secrètement la paix avec celui qu'il venoit détrôner; & s'engage, par un serment solemnel, à ne plus revenir en Italie.

Les Hongrois, après avoir ravagé la plus grande partie de l'Allemagne, passent en Italie. *Bérenger*, dont les Troupes n'étoient pas encore séparées, va s'opposer à leurs efforts. Il se livre, le 24 de Septembre, une bataille sur le bord de la Brente. Les Italiens sont mis en déroute avec une perte considérable; & les Hongrois font périr par le feu tous les prisoniers, qu'ils avoient faits.

fait couper la tête à Maginfred *(ou* Magnifred*), Comte de Milan, à cause de sa rebellion, fit Gouverneur de cette Ville* Hugue, *fils de ce Comte. L'ancien Manuscrit de la Bibliothèque Impériale l'appelle aussi* Maginfred, *ou* Magnifred. *Il le combla d'ailleurs de bienfaits pour lui faire oublier la disgrace de son Père. Comme même ce jeune homme montroit une noble hardiesse,* Lambert *le prit en une telle affection, qu'il le voulut toujours avoir, non seulement à sa Cour, mais auprès de sa personne. Se trouvant seuls tous les deux à la chasse;* Lambert, *lorsqu'ils attendoient qu'il passât quelque Sanglier, fut surpris du sommeil. Alors* Hugue, *se livrant plutôt aux sentimens de colère que la mort de son Père nourrissoit dans son cœur, qu'à ceux qu'auroient du produire la faveur de* Lambert, *la reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, & le serment qu'il avoit prêté, rompit à coups de bâton le col à ce Prince; & fit ensuite courir le bruit qu'une chute de cheval en avoit abregé la vie. La vérité du pas même se tenir à cheval; & qui, pour leur faire un plus sensible outrage, vint un jour à bout d'enlever une lance de la main de l'Italien, qui la tenoit, & de la porter en triomphe à son Camp. Sa morgue insolente fut remarquée par* Ubald, *père de* Boniface *qui, dans la suite & du tems de l'Historien* Liutprand, *fut Marquis de Spolète & de Camerino.* Ubald, *ne pouvant digérer l'affront, que ce Bavarois avoit fait à l'Armée Italiène, résolut de le combattre le lendemain. Il s'avança donc, couvert de son bouclier, à la rencontre de cet Ennemi, le laissa longtems caracoler, courut sur lui tout à coup, engagea le combat, & lui perça le cœur d'un coup de lance. Le courage revint aux Italiens, & les Bavarois le perdirent. Soit que l'Empereur employât la médiation toute-puissante de l'argent, comme* Liutprand *le veut, soit qu'*Arnoul *rappellât son fils en Bavière, comme le* Panégiriste de Bérenger *le dit, il est certain que* Zwentebald, *reprit avec ses troupes le chemin de la Germanie, sans*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Marquis *Albéric*.

Sur quoi l'Abbé *Muratori* dit, T. V, p. 301: *Je ne trouve rien, ni dans* Liutprand, *ni dans aucun ancien Historien, qui faſſe ſoupçoner que les Hongrois ſoient jamais venus en Toſcane, ou près de Rome. Cependant ce que l'on dit de la mort d'*Albéric *n'eſt pas tout à fait ſans fondement. Il eſt probable que* Jean X, *ne pouvant plus en ſupporter la tirannie, trouva moïen de le faire tuer.*

THÉOBALD I

eſt fait Duc & Marquis de Spolète & de Camerino, vraiſemblablement en 926, par le Roi *Hugue*. Il meurt en 935.

Hugue prit poſſeſſion du Roïaume d'Italie en 926; &, come il trouva le Duché de Spolète & de Camerino vacant par la mort récente d'*Albéric*, il eſt à croire qu'il le dona ſur le champ à *Théobald*, mari de ſa Nièce.

Landulf I, Prince de Bénevent, demanda du ſecouts à *Théobald* contre les Grecs, on ne ſait pas en quelle année. *Théobald* l'alla joindre lui-même avec de grandes forces. On en vint aux mains.

PAPES.

C'eſt ainſi que Jean, *Uſurpateur & Détenteur injuſte du Siége Apoſtolique, eut une fin digne de ſes crimes; enſorte que celui qui, par le moïen d'une Courtiſane, s'étoit emparé violemment du Siége Apoſtolique, le perdit de la même manière avec la vie, en aiant été dépoſſédé par une Courtiſane, qui le jeta dans une priſon.*

Ces paroles ſont dire à *Muratori*, T. V, p. 311: *Si ce que le ſeul* Liutprand *a dit de l'entrée de ce Pape au Pontificat, n'eſt qu'un tiſſu de fables, inventé par ſes injuſtes ennemis; que dire de la ſentence prononcée par* Baronius *contre la mémoire d'un Pontife Romain, qui fut regardé come légitime par toute l'Égliſe; qui mérita des louanges par la manière, dont il ſe conduiſit durant ſon Pontificat; qui, par ſa ſeule attention à ſoûtenir les intérêts temporels du Siége Apoſtolique, s'attira la haine des Méchans beaucoup plus puiſſans, qu'il ne l'étoit lui-même, & ſuccomba ſous leurs efforts?*

Cette obſervation eſt appuïée du témoignage de *Frodoard*, qui ne blame ce Pape en rien, & dit, «Qu'il » brilla ſur le Saint

PRINCES contemporains.

Rodolfe. Il eſt prouve que le Roïaume de Bourgogne-Transjurane n'a jamais relevé de la Courone de Germanie; & que les Empereurs ne s'en ſont jamais prétendu Suzerains. Si les ſucceſſeurs de *Rodolfe II* ont rendu quelque eſpèce d'hommage aux Empereurs, Rois de Germanie; c'étoit ſeulement pour la *Bourgogne-Cisjurane*: mais cela n'eſt pas certain.

L'accommodement d'*Arnoul* avec *Rodolfe* aiant été le fruit de la néceſſité des circonſtances; *Arnoul*, dès qu'il le put, fit la guerre à *Rodolfe*. C'eſt ce que fit auſſi *Zwentébald*, ſon fils, Roi de Lorraine: mais *Rodolfe*, trop foible pour leur réſiſter, ſut ſe maintenir ſur le Tróne, & rendre leurs efforts inutiles, en ſe cantonnant dans les Montagnes de Suiſſe.

RODOLFE, ou RAOUL II,

ſuccède à ſon père *Rodolfe I* en 912; devient Roi d'Italie en 921; acquiert en 933 le Roïaume de Bourgogne-Cisjurane, en cédant au Roi *Hugue* ſes droits au Roïaume d'Italie; & prend alors le titre de *Roi des Deux-Bourgognes*, que ſes

SAVANS & Illuſtres.

occaſion de tuer l'Archevêque. Quatrevingts dix Nobles de Milan furent tués dans ce tumulte: mais *Ardéric* ſe ſauva. Dans la ſuite, *Hugue*, par forme de pénitence & de réparation, fit préſent à l'Egliſe de Milan de l'Abbaïe de Nonantola, laquelle on appelloit ainſi des *Nonante Courts* qui dépendoient de ſa Juriſdiction. *Galvano Fiamma* rapporte la même choſe, avec cette différence qu'il dit qu'*Hugue* fonda cette Abbaïe après; & qu'il lui dona les *Nonante Courts* à cauſe des *Nonante Nobles* tués lors du tumulte de Pavie. Cette prétendue fondation & la donation faite par *Hugue* ſont de pures fables, qui rendent tout le récit très ſuſpect. On a vu ci-devant le Monaſtère de Nonantola, fondé par *Anſelme*, du tems d'*Aiſtulf*, Roi des Lombards, prendre ſon nom du lieu même, dans lequel il fut bati. D'ailleurs, rien ne prouve que l'Egliſe de Milan ait jamais poſſédé ce Monaſtère.

Galvano Fiamma nome *Manaſsès* ce fils naturel que le Roi *Hugue*, vouloit faire Archevêque de Milan. Ce *Manaſsès*, dont il ſera parlé plus bas, étoit

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS III. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Ils portent ensuite le ravage dans la Lombardie. Ils ruinent & brûlent tous les lieux, dont ils s'emparent; & de ce nombre est le célèbre Monastère de Nonantola.

Louis, Roi de Bourgogne Cisjurane, malgré son serment, revient, avant la fin de l'année, en Italie; remporte divers avantages sur *Bérenger*, considérablement affoibli par les pertes, qu'il avoit faites contre les Hongrois; reste maître de toute la Lombardie, & se fait élire Roi.

901.

Ce Prince part de Bologne après le 14 de Janvier, pour aller à Rome; & reçoit, le 12 de Février, la Couronne Impériale des mains de *Benoît IV*, qui, vers la fin du mois d'Août de l'année précédente, avoit remplacé le Pape *Jean IX.* Quelques jours après son Couronement, *Louis* tient dans le Palais du Vatican un *Plaid* solemnel, assisté du Pape, des Evêques de l'Etat Ecclésiastique & du Roïaume d'Italie, de ses Ducs, de ses Comtes & des autres Seigneurs. Il étoit encore à Rome le 2 de Mars. Ses succès sont ensuite si considérables, durant le cours de l'année, qu'il force *Bérenger* à se réfugier en Bavière auprès du jeune Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*.

fait resta cachée durant quelques années : mais une occasion se présenta, dans laquelle Hugue *la révéla lui-même au Roi* Bérenger. *L'Auteur de la* Chronique de la Novalèse *écrit aussi que* Lambert *perdit la vie par la main du fils de* Maginfred, *lorsqu'ils étoient à la chasse. La Terre de* Spilamberto, *dans le District de Modène, au voisinage du Panaro & de San-Cesario, s'appelloit autrefois* Spina Lamberti. *Nous avons vu plus haut, à l'année 885, que l'ancien Moine de Nonentola, de qui nous avons (en Vers) une* Vie (*fabuleuse*) *du Pape* Adrien I, *a prétendu que cet endroit avoit eu ce nom à cause de l'aventure de* Lambert (*à casu Lamberti*); *& d'autres Ecrivains ont aussi cru* (come on vient de le voir un peu plus haut) *qu'*Hugue *s'étoit servi d'une* Epine, *pour tuer* Lambert. *Mais ce sont des fables mal imaginées, & qui ne méritent pas qu'on les refute.*

Quelque vraisemblable qu'il soit qu'*Hugue*, pour vanger la mort de son Père, ait tué l'Empereur *Lambert*; il n'est guère *avoir fait autre chose en faveur de* Bérenger, *que de retarder un peu les progrès de l'Empereur* Gui. *Mais celui-ci vit à peine l'orage s'éloigner d'Italie, qu'il se mit à presser de plus en plus* Bérenger, *qui s'en alla lui-même en Bavière, afin d'y représenter avec plus d'efficace la supériorité d'un Ennemi, qui n'étoit pas moins celui du Roi* Arnoul, *que le sien propre. Il supplia donc ce Roi de venir en personne prendre possession du Roiaume d'Italie, qu'il reconnoîtroit ensuite tenir de sa puissante main, à titre de Vassal.*

Le Pape *Formose* & plusieurs Seigneurs Italiens sollicitèrent, dans le même tems, *Arnoul* de passer en Italie. La *Continuation des Annales de Fulde* (citée dans l'Article précèdent) dit: *Les Nonces de l'Apostolique* Formose, *porteurs de ses Lètres, vinrent, accompagnés de Grands d'Italie, trouver le Roi en Bavière; & le prièrent très instamment de venir arracher le Roïaume d'Italie & les Biens de S. Pierre aux mauvais Chrétiens, & de les mètre en sa main; parceque le tout*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Les Grecs, mis en déroute, ne tinrent plus la campagne, & se contentèrent de défendre leurs Châteaux. *Théobald* les attaqua de toutes parts; & si l'on en croit *Liutprand*, tous ceux qui tombèrent entre ses mains, n'en sortirent qu'Eunuques, avec ordre de dire au Général des Grecs, « Que, les » hommes de cette » espèce étant en » grande estime à » la Cour de leurs » Empereurs, il » ne cherchoit » qu'à satisfaire » leur goût; & » qu'il leur fe- » roit souvent de » pareils régals ».

Il arriva qu'un jour la Garnison Grecque d'une Forteresse, aiant fait une sortie, plusieurs restèrent prisoniers. On les alloit traiter, comme on avoit traité les autres, lorsqu'une jeune Femme, accourant du Château, réclama ses droits d'une manière si comique, & se plaignit si plaisamment du tort qu'on lui feroit, en privant son Mari de ce qui n'étoit plus à lui que pour elle, qu'elle obtint qu'on le lui rendît sain & sauf, avec les troupeaux, & les autres choses qu'elle pouvoit avoir perdues de-

PAPES.

» Siége un peu » plus de 14 ans: » Que ses riches » présens ornèrent » les Eglises: Qu'il » fut mis dans une » prison obscure » par la fourbe- » rie d'une Femme » injuste; & que » son ame, ne » pouvant y rester, » alla prendre au » Ciel la place qui » l'attendoit ».

L'Annaliste Italien, après avoir rapporté les Vers de cet Auteur, ajoute: Frodoard, *non seulement vivoit, mais écrivoit dans le tems même; & son témoignage est d'un tout autre poids que celui de* Liutprand, *qui pour lors étoit encore très jeune; & qui, lorsqu'il fut en âge d'écrire, prit dans les Libelles diffamatoires & dans les Romans de ce tems-là les faits, qu'il a rapportés. Pour savoir s'il étoit bien informé de ce qui s'étoit passé durant sa jeunesse, il suffit de lire ces paroles, qui suivent le recit de l'attentat impie commis en la personne de* Jean X. Après sa mort, on fit Pape le fils de *Marozie*, qui s'appelloit *Jean*, & que cette Impudique avoit eu du Pape *Sergius. Mais rien de moins à propos que ces paroles. Nous savons certainement qu'après* Jean X, *on élut & l'on consacra* Léon VI

PRINCES contemporains.

succeffeurs portèrent ensuite. Il meurt en 937.

V. Rois d'Italie; *Art.* Rodolfe.

CONRAD I, dit LE PACIFIQUE,

fils de *Rodolfe II*, lui succède en 937; & meurt pour le plustôt en 983.

Il épousa *Mahault*, ou *Mathilde de France*, fille du Roi *Louis d'Outremer*, qui lui dona la Ville de Lion pour dot.

Il eut d'elle, 1°. *Rodolfe III*, qui fut son successeur: 2°. *Gisèle*, femme d'*Henri le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri le Querelleur*, & petitfils du Roi *Henri l'Oiseleur*: 3°. *Rerthe*, femme en premières noces d'*Eude I*, Comte de Champagne; en secondes noces de *Robert*, Roi de France: 4°. *Gerberge*, femme d'*Herman II*, Duc de Souabe, laquelle fut mère d'*Herman III*, Duc de Souabe, & de *Gisèle*, femme, en premières noces d'*Erneſt I*, Duc de Souabe, en secondes noces de l'Empereur *Conrad I.*

ROIS d'Angleterre.

ALFRED, dit LE GRAND, depuis 872, meurt en 900

SAVANS & Illustres.

alors Archevêque d'Arle. Il étoit, non pas fils, mais neveu d'*Hugue.*

JEAN,

Abbé dans l'Ordre de S. *Benoît*, meurt vers 950.

Il étoit Italien, & né vraisemblablement à Rome. Du moins il y possédoit un Canonicat en 939, lorsque S. *Odon*, Abbé de Clugni, vint dans cette Ville, & mit, à la prière du Pape, la réforme dans l'Abbaïe de S. *Paul. Jean* fit connoissance avec *Odon*, qu'il suivit à Clugni pour s'y faire Moine. *Odon* le mit sous la conduite d'*Hildebranne*, Prieur de ce Monastère.

Obligé de retourner à Rome en 940, *Odon* se fit accompagner par *Jean*, qui fut alors Prieur, apparemment du Monastère de S. *Paul*, *Odon* en étant Abbé, come Réformateur. Ce ne fut donc pas à Clugni que *Jean* fut Prieur, come quelques-uns l'ont dit. Il n'eût pu l'être qu'après la mort d'*Hildebranne*, qui vint de Rome, en 942, mourir à Tours au tombeau de S. *Martin.*

Aussitôt après la mort d'*Odon*, *Jean* entreprit d'en écrire la *Vie*, qu'il doit avoir achevée en 945, suivant qu'il le dit lui-même. Il l'adresse aux Moines

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

L'Hiſtoire dit qu'*Abul-Abbas*, Général des Saraſins en Sicile, prit Palerme le 8 de Septembre. Ce fut apparemment ſur quelques Saraſins rebelles; car il eſt certain que cette Ville n'étoit point retournée au pouvoir des Grecs.

902.

L'EMPEREUR *Louis* repaſſe en Provence après le 12 de Février. *Bérenger* ranime alors les reſtes de ſon Parti; rentre en Italie, ſans doute avec des ſecours obtenus du Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*; & recouvre ſes Etats particuliers & toute la Lombardie. Il étoit maître de Pavie avant la Mi-Juillet. Depuis ce tems juſqu'en 905, on ne trouve point d'Actes, ſoit originaux, ſoit exactement copiés, qui faſſent voir que durant cet intervalle on reconnût dans le Roïaume d'Italie, l'autorité de l'Empereur *Louis*.

905.

DIVERS Princes & ſur-tout *Adalbert*, Duc de Toſcane, alarmés de l'augmentation de la puiſſance de *Bérenger*, & croïant que, pour la conſervation de la leur, il étoit de la ſaine Politique de relever le Parti de l'Empereur, le rappellent en Italie. Il y revient avec des forces conſidérables; rentre en poſſeſſion de toute la moins vraiſemblable que l'Hiſtoire, que l'on en fait, n'eſt au fond qu'une imagination de quelqu'un de ces Spéculatifs, auſſi méchans qu'imbécilles, qui cherchent toujours dans la mort des Grands un miſtère, qu'ils aient l'honneur d'aprofondir. *Lambert* ne mourut ſans doute que d'une chute de cheval, puiſque le *Panégiriſte de Bérenger*, Auteur plus croïable, que *Liutprand*, & la *Chronique de la Novalèſe*, ne dit que cela de ſa mort.

Quoique *Lambert* fût encore fort jeune, lorſque ſon Père mourut en 894; il ne laiſſa pas, ſecouru des conſeils de ſa Mère, de faire concevoir les plus grandes eſpérances. L'Hiſtorien *Liutprand* en fait cet éloge, que je traduis autant qu'il peut être traduit. *Ses mœurs étoient honêtes & pures. Sa ſévérité le faiſoit reſpecter & craindre; & ſi la beauté d'une jeuneſſe brillante éclatoit dans ſon extérieur, ſon intérieur étoit orné du bon ſens d'une ſage vieilleſſe. Il fit à la République plus d'honeur, qu'il n'en reçut d'elle. Sans la mort, qui le ravit avant le tems, lui ſeul, de-* *etoit alors opprimé par le Tiran* Gui. Ce fut à Ratisbone, que les Nonces du Pape, & les Seigneurs Italiens, parurent devant *Arnoul*, qui les combla de prêſens, & qui leur promit de les ſuivre bientot en Italie.

Le *Panégiriſte de Bérenger*, après avoir parlé du ſiége de Pavie levé par *Zwentébald*, qu'il nome *Sinibald*, à la manière des Italiens, dit: *Par ordre du Roi*, Sinibald *retourne dans ſon pais natal. La troiſième Lune étoit à peine dans ſon plein, depuis qu'il étoit revenu dans la Cour de ſon Père, que* Gui *met ſes troupes en mouvement, & ſe hâte de renouveller ſes fureurs. Le pieux Roi* (Bérenger) *emploïant ſes forces pour détourner ce fléau, tâche d'abaiſſer un ſi grand orgueil.* Arnoul *n'ignore pas que la guerre renaît en Italie. Il apprend que* Gui, *fier du nombre de ſes Soldats, porte ſon orgueil juſqu'à le vouloir inceſſamment attaquer.* Il n'eſt pas trop ſûr que cette dernière phraſe rende bien exactement le ſens de l'original. J'ai dit ce qu'il ſemble vouloir dire; & dans ce cas c'eſt une nouvelle preu-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

puis le commencement de la guerre. Come elle s'en retournoit, *Théobald* envoïa lui demander « ce dont » il pouroit priver » son Mari, s'il étoit encore pris » les armes à la » main ». *Il a*, dit-elle, *des ieux, des narines, des pieds, des mains. Qu'on le prive, dans ce cas-là, de ce qui n'eſt qu'à lui : mais que votre Maître ne touche point à ce que ſa petite Servante réclame come étant ſien.*

Théobald ne ſurvécut pas longtems à cette Expédition.

ANSCHAIRE, fils d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & frère du Marquis *Bérenger*, qui fut dans la ſuite Roi d'Italie, eſt fait Duc de Spolère & de Camerino par le Roi *Hugue* en 935; & meurt en 940.

Hugue tenoit un *Plaid* à Pavie, auquel *Anſchaire* aſſiſtoit, lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort de *Théobald*. Ce Roi, qui craignoit *Anſchaire* & ſon frère *Bérenger* à cauſe de leur humeur inquiète, ſongea ſur le champ à les éloigner l'un de l'autre. Ce fut l'unique motif, pour lequel il fit

PAPES.

dans le mois de Juin, ſelon le calcul du P. Pagi; *que* Léon VI *eut pour ſucceſſeur* Etiène VII; *& qu'à ce dernier ſuccéda* Jean, *fils de* Marozie. *Après cela peut-on ſe fier à* Liutprand?

LÉON VI, Romain, ſuccède à *Jean X* dans le mois de Juin 928 pour le plus tard, & meurt peut-être le 3 de Février 929.

On ne ſait rien de particulier de ce Pape, qui fut ſans doute un Intrus, mis ſur la Chaire de S. *Pierre* par la Faction, qui retenoit *Jean X* en priſon.

Au reſte, ſoit qu'on le regarde come légitimement élu, ſoit qu'on le regarde come Intrus, *Léon VI* fut un honête home, *qui ſe tint en repos, & n'exerça nulle ſorte de tirannie.* C'eſt l'éloge qu'en fait *Ptolémée de Lucque*.

Le Cardinal *Baronius* le fait mourir en priſon: mais ſans aucune preuve.

ETIÈNE VII, élu par la Faction du Pape *Sergius III*, le 24 de Décembre 928, ſelon *Sigonius*, le 1 de Février 929 ſelon quelques-uns, & le 3 ou le 4 de Mars de la même année ſelon d'autres; meure, ſuivant *Sigonius* le 8 de Décembre 930; &

PRINCES contemporains.

EDOUARD I, dit L'ANCIEN, ſuccède à ſon père *Alfrèd le Grand* en 900, & meurt en 925.

La Couronne lui fut diſputée par *Ethelward*, ſon couſin germain, fils d'*Ethelbert*, le ſecond des frères aînés d'*Alfred*. C'étoit avec une ſorte de juſtice, qu'*Ethelward* prétendoit qu'*Ethelwolf*, ſon aïeul, n'avoit pas pu légitimement ſubſtituer la Couronne à ſes quatre Fils, au préjudice des Enfans des aînés; & qu'en tout cas, les quatre Frères étant morts, il étoit contre l'ordre que la Couronne appartînt à la poſtérité du quatrième; & que celle du ſecond en fût privée. Il fit la guerre durant quelques années avec différens ſuccès, & périt enfin dans une bataille.

Les Danois, qui s'étoient déclarés pour lui, continuèrent la guerre. *Edouard* les battit, & leur enleva ce qu'ils poſſédoient en Mercie.

Ce Prince fut heureux dans toutes ſes guerres. Il avoit à cet égard les talens de ſon Père, auquel il étoit infiniment inférieur dans tout le reſte.

Sa ſœur *Elfléde*, délivrée avec beau-

SAVANS & Illuſtres.

de Salerne, à la prière deſquels il paroît l'avoir écrite.

On ne ſait rien de plus de *Jean*, ſinon qu'il fut Abbé, peut-être de S. *Paul* de Rome; & qu'il eſt Auteur d'un *Opuſcule tiré des Morales de S. Gregoire*. Le Manuſcrit exiſte au Mont-Caſſin, & le qualifie *Abbé*. Lui-même y dit qu'il a compoſé la *Vie de S. Odon*.

ADÉLARD, fait Evêque de Reggio de Lombardie en 945, par *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui gouvernoit ſous le Roi *Lothaire II*, meurt en 960.

Lorſqu'en 944 ce Marquis revint d'Allemagne en Italie, pour faire la guerre au Roi *Hugue*, il prit ſa route par le Trentin avec très peu de troupes. Un Château fortifié défendoit l'entrée de cette *Marche*. Le Clerc *Adélard* en étoit Gouverneur pour l'Archevêque *Manaſsès*, Marquis de Trente. *Bérenger* s'aboucha avec ce Clerc; & lui promet pour lui l'Evêché de Côme, & pour *Manaſsès* l'Archevêché de Milan, ſi ce dernier veut ſe déclarer en ſa faveur & lui livrer paſſage. *Manaſsès* conſent à ce marché ſimoniaque, laiſſe paſſer *Bérenger*, &

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

Lombardie; & se dispose à faire le siége de Vérone. *Bérenger*, qu'une fièvre quarte empêchoit d'agir par lui-même, sort de cette Ville; & celui qu'il charge de la défendre, la livre à l'Empereur. On voit par des *Chartes* que, durant quelque tems, *Bérenger* se tint dans divers Châteaux autour du Lac de Garde. *Louis* visite les différentes Provinces du Roïaume d'Italie; & va voir le Duc *Adalbert* à Lucque. Le nombre & le bon état des Troupes, & la magnificence de la Cour de ce Prince le surprènent, & lui font dire en confidence à quelqu'un de ses Domestiques: *Cet ADALBERT devroit porter le titre de Roi, plustôt que celui de Marquis. Ce n'est que par le nom, qu'il est au dessous de moi.* Le Duc & la Ducheſſe, instruits de ce propos, le regardent come dicté par une secrète jalousie; & *Berthe*, craignant que l'Empereur ne cherchât à les détruire, n'oublie rien pour jeter de l'inquiétude dans l'esprit d'*Adalbert* & dans celui des autres Princes. *Louis* de retour à Vérone, lorsque *Bérenger* faisoit lui-même répandre le bruit de sa mort, distribue à ses Soldats une partie du Territoire de cette Ville; & reste ensuite dans la sécurité la plus négligente. A la faveur de sa

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Ayènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

puis les Romains, eût été capable par son courage de subjuguer l'Univers. Ce n'étoit point la flaterie, qui faisoit parler ainsi *Liutprand*. Elevé Page d'*Hugue*, Roi d'Italie, il n'étoit pas au monde du tems de *Lambert*; &, come d'ailleurs il dit volontiers de tous ceux dont il parle, tout le mal qu'il en sait ou qu'il croit en savoir, il faut que la seule estime des grandes qualités naissantes du jeune *Lambert* ait exalté l'imagination de *Liutprand* jusqu'à l'Hiperbole par laquelle il termine l'éloge de ce Prince.

ARNULF, que nous appellons ARNOUL,

Duc de Carinthie en 877 & Roi de Germanie en 887, est fait Roi d'Italie en 894, & couronné Empereur par le Pape *Formose*, avant le 27 d'Avril 896. Il règne come Roi d'Italie & come Empereur, en concurrence de *Lambert* jusqu'en 898; & come Roi d'Italie seulement, en concurrence de *Bérenger*, jusqu'au 29 de Novembre 899, jour de sa mort.

Il étoit fils de *Carloman*, Roi de Bavière & d'une Noble Carinthiè-

ve que *Gui* ne perdoit point de vue son projet de règner au-delà des Monts. C'en est une du moins qu'on le croioit en Italie.

Sigonius cite, come les aiant vus, des *Diplômes* d'*Arnoul* datés: *l'An DCCCXCIII, le 5 des Ides* (le 9) *de Novembre, à Vérone. Muratori*, qui n'a point vu ces *Diplômes*, leur en oppose un de *Bérenger*, expédié le même jour *V des Ides de Novembre à Verone*, par lequel ce Prince fait une Donation au Monastère de S. *Zénon* de cette Ville. *Réginon* d'ailleurs dit qu'*Arnoul* ne vint en Italie que l'année suivante 894; & la *Continuation des Annales de Fulde* nous apprend en quel endroit d'Allemagne *Arnoul* célèbra la fête de Noël, jour auquel les Allemans commencoient l'année; & que ce fut après les fêtes de Noël, qu'il fit le voïage d'Italie.

Ce ne fut donc qu'en 894. Il se rendit d'abord à Vérone. Il alla se présenter ensuite devant Brescia, qui ne fit point de résistance. Puis, accompagné toujours de *Bérenger*, il assiégea Bergа-

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Anschaire Duc de Spolete.

En 940, soit que *Bérenger* & son Frère machinassent quelque chose contre *Hugue*; soit que ce Roi, voïant les Princes d'Italie mécontens de sa conduite, redoutât ces deux-là plus que les autres, il mit à la tête d'un corps de troupes *Sarilon*, Comte du Palais, lequel étoit un Bourguignon très adroit, mais nullement Home de guerre; le pourvut d'une somme d'argent considérable; & le chargea d'agir de concert avec sa Nièce, veuve du Duc *Théobald*, de soûlever les Peuples du Duché de Spolète; & de faire la guerre au Duc *Anschaire*. Celui-ci, quoique très inférieur en forces, attaqua vigoureusement *Sarilon*, & lui mit en déroute sa première ligne: mais, ne pouvant résister à deux autres, qui se succédèrent, il fut obligé de fuir; &, renversé dans un fossé par son cheval qui s'abattit, il y mourut percé de flèches & de traits.

SARILON, SARLION, ou SARLIUS,

est fait, en 940, Duc & Marquis de

PAPES.

suivant d'autres le 12 de Mars 931.

JEAN XI,

fils du Marquis *Albéric* & de la célèbre *Marozie*, remplace *Etienne VII*, selon *Sigonius*, en Décembre 930; &, selon d'autres, le 20 de Mars 931. Il meurt en 935, suivant *Sigonius*; & le 6 de Février 936, suivant les autres.

Il n'avoit que 25 ans lorsque sa Mère, qui gouvernoit Rome en Souveraine, le fit élire Pape. *Sigonius* & *Baronius*, Copistes indiscrets de *Liutprand*, & copiés eux-même par une foule d'Ecrivains inattentifs, font ce Pape le fruit du commerce infâme de *Sergius III* & de *Marozie*; commerce, qui n'a pour fondement, come on l'a vu plus haut, que des Pasquinades & des Libelles diffamatoires.

Frodoard, plus âgé que *Liutprand*, & vivant dans ce tems là même, se contente de dire, « Que *Jean XI* étoit fils de la » Patrice *Marozie*; » & qu'il vécut sans » éclat, son frère » *Albéric* s'étant » emparé dans Rome de l'autorité » souveraine, que » leur incestueuse » Mère, laquelle » avoit mis en prison le Pape *Jean* » *X*, s'efforçoit de » transporter à son » Adultère le Roi

PRINCES contemporains.

coup de peine d'un premier Enfant, prit la résolution, & l'exécuta, de ne plus s'exposer à de pareilles souffrances. Elle s'adona toute entière aux armes, & signala sa valeur dans toutes les guerres de son Frère avec les Danois. Son courage étoit joint à des qualités propres au Gouvernement; & les Anglois la nommèrent le Roi *Elfléde*. Lorsqu'*Ethelred*, son mari, fut mort; elle continua de posséder souverainement la Mercie, come un Fief relevant de la Couronne d'Angleterre; & mourut en 918.

ADELSTAN,

succède à son père *Edouard* en 925; & meurt, sans enfans, en 941.

Il étoit né d'une Concubine, de qui son Père avoit eu plusieurs Enfans, avant d'épouser la première de deux Femmes, que l'Histoire reconnoît pour légitimes. Le Prince *Esward*, fils aîné de la première de ces deux Femmes, aiant survécu très peu de jours à son Père, & ses Frères légitimes n'étant pas en âge de régner; la Nation, d'un consentement unanime, mit *Adelstan* sur le Trône.

Presque aussitôt, quelques Seigneurs

SAVANS & Illustres.

forme pour lui des brigues dans tout le Roiaume d'Italie.

Dès qu'après l'expulsion du Roi *Hugue*, *Bérenger* se fût mis à la tête des Affaires; il fit *Adélard* Evêque de Reggio, parcequ'*Ardéric*, Archevêque de Milan, demandoit l'Evêché de Come pour *Waldon*.

Ce qu'*Adélard* fit en 951 pour soustraire *Adélaïde*, veuve de *Lothaire II*, aux persécutions du même *Bérenger*, alors Roi d'Italie, lui fit plus d'honeur que le marché par lequel il devint Evêque.

AZZON, ou ATTON,

fait Evêque de Verceil pour le plus tard en 935, meurt en 961.

Il étoit fils, dit l'*Histoire littéraire de la France*, T. VI, p. 281, *du Vicomte* Aldegaire, *ou* Adalgaire, *& par conséquent François de nation; ce titre n'étant point encore passé, ni en Italie, ni en Allemagne. Ce n'est point au reste hazarder une pure conjecture, que de revendiquer à la France cet illustre Prélat. Non seulement le titre de* Vicomte, *en ce tems-là suppose un François: mais encore les noms d'*Adalgaire *& d'*Atton, *le com-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

prétendue mort, *Bérenger* fait sourdement ses menées; s'assure d'*Adalbert* & des Amis de ce Duc; & convient, avec les principaux de Vérone & sur-tout avec l'Evêque *Adélard*, de ce qu'il faut faire. Il se rend, au mois de Juin, pendant la nuit, aux portes de Vérone, qui lui sont ouvertes. Il entre; &, dès la pointe du jour, il fait sonner la charge. Les Bourguignons épouvantés font peu de résistance. *Louis*, pris dans une Eglise, a les ieux crevés, soit à l'insu de *Bérenger*, soit par l'ordre de ce Prince, qui lui reproche son parjure, le retient quelque tems en prison, & lui permet ensuite de se retirer en Provence. Depuis ce tems, *Louis* ne se mêla plus des affaires d'Italie, & se para toujours du vain titre d'Empereur, quoique dès cette année les Romains même eussent cessé d'emploïer son nom dans les Actes. Sa disgrace fut pour lui come une sorte de dépositions; & l'Empire fut réellement vacant.

906.

Les Hongrois font une seconde irruption en Italie; ravagent principalement les environs de Tréviſe, de Bresçia, de Padoue, de Milan & de Pavie; pénètrent, d'un côté jusqu'à l'extrémité du Piémont, ne, sa concubine, appellée *Litorinde*. Il paroit qu'il naquit avant que son Père se fût marié solemnellement; & l'on peut regarder sa naissance come légitime, quoiqu'elle ne lui donât par elle-même aucun droit à la Couronne.

Il eut pour femme *Oda*, fille d'un Comte en Bavière, laquelle fut accusée d'Adultère, & déclarée innocente dans une Diète à Ratisbone. On ignore quand elle mourut. Elle le fit Père de *Louis*, qui fut son successeur au Roïaume de Germanie; & d'*Hedwige*, seconde femme d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe & père d'*Henri*, Roi de Germanie, qu'il avoit eu d'une autre *Hedwige*, sa première femme, fille d'*Ewerhard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Gisèle*, fille de *Louis le Débonaire*, & par conséquent sœur de *Bérenger I*, Roi d'Italie.

Il semble qu'*Arnoul* ne contracta mariage avec *Oda*, qu'après qu'il eut été fait Roi de Germanie, ou même après la Diète de Forcheim en 889. Il proposa dans cette Diète aux Etats d'assurer sa succession à ses fils *Zwentébald* & *Rathold*; & les me, qui fut prise d'assaut & saccagée, après une défense vigoureuse. *Arnoul* fit pendre le Comte *Ambroise* Gouverneur de cette Ville. Le traitement barbare fait à Bergame, effraya la Lombardie & la Toscane, dont les Villes, à l'exemple de Pavie & de Milan, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes aux Allemans. *Les Marquis d'Italie*, dit *Muratori*, T. V, p. 207, *vinrent en personne se soumettre au Roi* Arnoul. *Les* Annales de Fulde, *publiées par* Lambecius, *parlent nommément d'*Adalbert II, *Marquis & Duc de Toscane, & de son frère le Comte* Boniface, *ainsi que d'*Hildebrand, *& de* Gérard, *Marquis de je ne sais quelle contrée*. Sed præsumptuose se inbeneficiari ultra modum jactantes, omnes capti sunt, & in manu Principis dimissi ad custodiendum. *C'est à dire qu'ils prétendirent être investis de différens Gouvernemens, ou Fiefs; & parce qu'*Arnoul *s'offensa de leurs prétentions, il les fit arrêter. Mais il les relâcha bientôt après, en exigeant d'eux le serment de fidélité. Depuis*, Adalbert & Boniface *s'en-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Spolète & de Camerino par le Roi *Hugue*, qui le récompensoit par-là de ce qu'il l'avoit défait du Duc *Ansachaire*. Il cesse d'être Duc en 943.

La *Chronique de Farfa* dit que *Sarilon* devint suspect au Roi *Hugue*, qui lui fit la guerre vers 943, & l'assiégea dans une Ville frontière de Toscane. *Sarilon* s'y défendit, autant qu'il put; mais, se voïant prêt à succomber, il se revêtit d'un habit monastique; se mit une corde au col; sortit de la Ville, & s'alla jetter aux pieds du Roi, dont il implora la clémence. *Hugue*, touché de pitié, lui pardona; lui confirma le don de l'Abbaie de Farfa, dont il l'avoit gratifié depuis quelques années pour en jouir en Commende; & le chargea de l'inspection de tous les Monastères Rotaux de la Toscane & de la Marche de Camerino. L'on peut, ce semble, conclure de là que *Sarilon* embrassa l'Etat Monastique; ce qui put fort bien arriver en 945.

HUBERT, ou HUMBERT, fils naturel du Roi *Hugue*, fait Duc

» *Hugue*. Il ajoute » que le même *Alberic* fut mettre » sa Mère à la raison, en la faisant enfermer ».

Jean XI *a, comme d'autres, encouru*, dit *Muratori*, T. V, p. 319, *la disgrace d'être appellé* Faux Pape *par le Cardinal* Baronius, *qui s'appuie uniquement sur les calomnies de l'Historien* Liutprand... *D'autres Historiens disent que* Jean XI *étoit fils du Marquis* Albéric. Baronius *dit aussi que* Jean *dut le Pontificat à la grande puissance de* Gui, *Marquis de Toscane, second mari de* Marozie. *Qu'on ne trouve pas mauvais que nous répondions que ce sont là des imaginations & des réveries, qui ne sont soûtenues du témoignage d'aucun ancien Ecrivain. Il paroît même que* Gui, *Duc & Marquis de Toscane, étoit mort dès 929. Du reste on peut croire que* Marozie *se servit de toute sa puissance pour mettre la Thiare sur la tête de son Fils, & conserver dans Rome l'autorité souveraine... Come il ne paroît pas que la violence ait eu part à l'élection de* Jean, *la raison veut qu'on le tiène pour légitime. En effet l'Eglise le reconnut pour véritable Pape; &* Rathier, *Evêque de Vérone, qui* complotèrent de le priver de la Couronne, & de la donner au Prince *Edwin*, devenu l'aîné des Fils légitimes d'*Edouard*. La Conjuration fut découverte. Le Chef, arrêté, protesta de son innocence; & fit offre de se purger de l'accusation par ferment, en présence du Pape. *Adelstan* le fit conduire à Rome. L'Histoire dit qu'aussitôt que ce Seigneur eût prononcé son ferment devant le Pape, il fut saisi de convulsions, qui ne finirent, trois jours après, qu'avec sa vie. Sa mort fut regardée come la punition de son parjure; & ses biens confisqués furent donés au Monastère de Malmesbury par *Adelstan*, qui fit inférer, à ce que l'on dit, ces circonstances dans l'Acte de la Donation.

Ce Prince soûtint de longues guerres contre les Danois du Northumberland, qui s'étoient fortifiés de l'alliance de *Constantin III*, Roi d'Ecosse, de plusieurs Rois d'Irlande, & des Bretons de Galles & de Cornouaille. Le joug des Northumbres fut appésanti. Le Roi d'Ecosse demanda la paix, après avoir perdu deux Provinces, qu'*Adelstan* lui rendit. Six Rois d'Irlande restèrent

muns alors en France, annoncent la même chose. Atton *lui-même, établi en Lombardie, s'y regardoit come Regnicole, & regardoit de même* Azzon, *autre François, Evêque de Côme dans le même païs. C'est pour la même raison que le premier, écrivant à l'autre, lui cite la* Loi Salique, *qui faisoit autorité entre eux: mais qui n'en avoit point chés les Etrangers. Il viendra encore quelques autres traits historiques à l'appui de notre sentiment. Ceux-ci suffisent pour conclure qu'*Atton *fut un de ces François, qu'*Hugue, *auparavant Comte d'Arle, devenu Roi d'Italie en 926, plaça, le plus qu'il lui fut possible, dans les Evêchés de sa nouvelle conquête; afin qu'au moïen de la fidélité de ces Evêques de sa nation, il pût acquérir & se conserver celle des Italiens, ses nouveaux Sujets. Les autres traits historiques*, dont on veut parler, se réduisent à ceci, p. 283. *Un Prélat du caractère d'*Atton *ne pouvoit qu'être chéri de ses Souverains. C'est apparemment de leur faveur, qu'il tenoit les biens qu'il légua, à la mort, à son Eglise de Verceil.* Lothaire, *fils & successeur du Roi*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône ; Mort, Origine ; Femmes, Enfans.

de l'autre jusqu'à Modène ; & massacrent environ 20 mille hommes, que *Bérenger* leur avoit opposés. Il est forcé d'acheter leur retraite à force de présens : mais ils emmènent avec eux une quantité prodigieuse d'Esclaves. Quelques-uns de ces Barbares vont avec des barques faire le dégât aux environs de Venise, & brûlent plusieurs Places. Le 8 de Juin, ils tentent le débarquement, les uns à Malamocco, les autres à Rialto, c'est à dire qu'ils veulent attaquer la Ville même de Venise : mais le Doge *Pietro Tribuno* monte lui-même sur la Flote Vénitienne, & les met en fuite.

Dans quelqu'une des années précédentes, 20 Maures ou Sarasins d'Espagne étoient abordés à la Côte de Provence ; & s'étoient emparés d'un lieu nomé *le Freinet*, qui n'étoit pas loin de la mer. Après avoir massacré tous ceux qui l'habitoient, ils s'étoient fortifiés sur une hauteur voisine ; &, malgré leur petit nombre, ils avoient eu la hardiesse de faire des courses dans le voisinage. Ensuite, faisant venir de tems en tems d'Espagne quelques-uns des leurs, ils étoient devenus d'autant plus formidables, que les Païsans des environs, aiant souvent des querèles entre eux, les appelloient Etats y consentirent, pourvu qu'il ne laissât point de Fils d'un mariage solemnel. On peut croire que ces mêmes Etats l'engagèrent à leur donner une Reine.

Les deux fils d'*Arnoul*, que je viens de nomer, étoient nés d'*Hélingarde*, sa concubine. *Zwentébald* ou *Zwentibold* fut Roi de Lorraine. On croit que *Rathod*, ou *Rathbold*, fut la souche des anciens Comtes d'Andechs en Bavière. *Arnoul* eut de la même *Hélingarde* une fille, nomée *Berthe*, qui fut femme de *Luthard*, Duc de Cléves. Il est vraisemblable que *Hélingarde* étoit morte en 889, ou qu'elle n'étoit pas de naissance à devenir Reine.

Attendu la *Légitimité en fous ordre*, si je puis m'exprimer ainsi, de sa naissance, *Arnoul* prétendoit réunir en sa personne toute la Monarchie de *Charlemagne*, ou du moins ce que son oncle *Charle le Gras* en avoit possédé : mais ses forces & son habileté n'égalèrent pas son ambition. Il fut obligé de se contenter de quelques politesses de la part d'*Eude*, Roi de France ; & de recevoir l'hommage de *Rodolfe*, Roi de la Bourgogne Supérieure (ou Transjurane), qui l'avoit fait Roi de la Bourgogne Cisjurane, & qui, depuis, *fuirent, & s'embarassèrent peu de la fidélité, qu'ils avoient jurée.*

Cependant les fatigues &, suivant le témoignage de l'*Anonime de Salerne*, le manque de vivres & les maladies avoient mis l'Armée d'*Arnoul* en très mauvais état. Il ne laissa pas de la mener jusqu'à Plaisance. *Vers les fêtes de Pâque*, continue *Muratori*, p. 207, *il marcha de Plaisance au Château d'Ivrée, tenu, pour l'Empereur* Gui, *par le Comte* Anfgère (ou plutôt *Anschaire*), *qui commandoit une bone Garnison envoïée par* Rodolfe, *Roi de la Bourgogne Supérieure* (ou Transjurane)..... *Les* Annales *ne disent point qu'*Arnoul *prit Ivrée. Je l'avance cependant sur un* Diplôme, *que j'ai fait imprimer* (*Antiquit. d'Ital.* Differt. 21), *lequel est daté* : Le XV des Calendes de Mai (27 d'Avril), l'An DCCCXCIV de l'Incarnation du Seigneur, Indiction XII, l'An VII du règne d'*Arnoul*, Roi en France. Fait à Ivrée.

Le *Panégiriste de Bérenger & Liutprand*, qui l'a suivi, font aller, cette année, *Arnoul* jusqu'à Rome, en

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

& Marquis de Toscane par son Père en 936, & depuis Comte du Sacré Palais, remplace en 943 *Sarilon* aux Duchés de Spolète & de Camerino, qui lui furent ôtés en 946. On ignore le tems de sa mort.

En 945, une Diète générale proclama Roi de nouveau le jeune *Lothaire*, sans faire aucune mention de son père le Roi *Hugue*. C'étoit, en quelque manière, déposer celui-ci. Tout se fit par les intrigues de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui, s'étant rendu maître du Gouvernement, disposoit de tout en Souverain. Ce fut peut-être dans ces circonstances qu'*Hubert* perdit, ou volontairement ou par les ordres de *Bérenger*, les Duchés de Spolète & de Camerino.

BONIFACE I

&

THÉOBALD II,

père & fils, deviennent, vers 946, Ducs de Spolète, & de Camerino. Le Père étoit mort en 957. Le Fils, dont le tems de la mort n'est pas connu, n'étoit plus Duc en 979, si l'on s'en rapporte à la *Chronique de Farfa*, qui cependant est très fautive.

vivoit alors, dit, « Que c'étoit un » Pontife, dont » les inclinations » étoient louables, » (Pontifex glo- » riosæ indolis) ». C'est pourquoi l'Annaliste sacré ne devoit pas, de son autorité privée & contre le sentiment de l'Eglise Universelle, le déclarer Intrus *&* Faux Pape.

LÉON VII,

élu Pape en 935, ou selon quelques-uns le 14 de Février 936; meurt en 938 ou 939.

Frodoard, parlant dans sa *Chronique* de l'élection de ce Pape, le qualifie *Serviteur de Dieu*; ce qui joint à plusieurs *Brefs*, dans lesquels *Léon VII* témoigne un grand zèle pour la réforme de l'Etat Monastique, a fait croire à D. *Mabillon* que ce Pontife avoit été Moine.

Albéric, Seigneur de Rome, le fit Pape, quoiqu'il refusât de l'être, *parcequ'il ne se soucioit pas des honeurs du monde, & qu'il ne cherchoit que les choses de Dieu.* C'est ce que dit *Frodoard*, qui termine par lui son *Poème des Pontifes Romains.*

ETIÉNE VIII,

Romain, succède à *Léon VII* le 1 de Septembre 938 ou 939; & meurt

sur la place dans une bataille. Les Gallois, dépouillés du païs entre la Saverne & la Wye, païèrent une augmentation de tribut. Les Bretons de Cornouaille furent repoussés au-delà de la Tamer, & bridés par des Forteresses.

Adelstan passa le reste de son règne en paix, également craint de ses Voisins, aimé de ses Sujets, & considéré des Princes de l'Europe.

On dit qu'en 933 il fit mourir son frère *Edwin*, sur ce qu'on l'accusoit d'avoir eu part à la Conjuration formée pour le mettre sur le Trône. Mais d'anciens Historiens, dignes de foi, disent qu'*Edwin* périt malheureusement sur mer, & qu'*Adelstan* en fut très affligé. Sa tendresse pour ses Frères & ses Sœurs auxquels il tint véritablement lieu de Père, suffiroit seule pour effacer la tache, que des Ecrivains peu circonspects ont imprimée à sa mémoire. Sa conduite à l'égard de sa sœur *Ogine*, veuve de *Charle le Simple*, & les grands mariages qu'il fit procurer à celles de ses autres Sœurs qui ne se firent point Religieuses, font l'éloge de son cœur.

Malgré ses inclinations guerrières, il fit des Loix très sages, qui furent observées pendant plusieurs siècles. Il fit traduire en Anglois-Saxon les Loix de Moïse, & les Loix Romaines, & les fit adopter à ses Sujets. Il fonda des Monastères, des Hôpitaux, des Ecoles, & des Universités. Il fit venir de tous côtés des Savans, & les combla de bienfaits. Il mourut le 26 Octobre 940, après avoir fait reconnoître pour son successeur son fils *Edmond*, âgé de 18 ans.

Hugue, *le choisit pour un de ses Conseillers... Fait qui peut servir à appuier le sentiment déja établi, qu'*Atton *étoit François.*

Jamais sentiment ne fut moins bien établi.

1°. Le nom d'*Aldegaire*, ou *Adalgaire*, que portoit le père de l'Historien *Erkempert*, & celui d'*Azzon*, ou *Atton*, étoient alors aussi communs en Italie qu'en France; & n'étoient pas plus François, qu'Allemands, ou Lombards.

2°. Le titre de *Vicomte* étoit en usage en Italie longtems avant qu'on s'en servît en France. Nous avons vu *S. Grégoire* écrire en 598 au *Vicomte* de Terracine.

3°. De ce que notre *Azzon*, écrivant à l'autre *Azzon*, Evêque de Come, lui cite la *Loi Salique*, on n'a pas droit d'en conclure que l'un & l'autre étoient nés François. On peut seulement présumer qu'ils étoient d'origine Françoise; ce qui n'est pas la même chose. On voit par une foule de *Chartes* que, depuis la destruction du Roïaume des Lombards, les *Italiens* originaires vivoient suivant la *Loi Romaine*; les *Lombards*, suivant la

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à leur secours, & leur fournissoient ainsi le moïen de les détruire les uns après les autres. Ils passent cette année jusqu'à la Novalèse près de Turin, & brûlent ce célèbre Monastère.

908.

ATENULF, Prince de Bènevent & de Capoue, fait une ligue avec *Gregoire II*, Duc de Naple, & *Sergius III*, Duc d'Amalfi. Leurs Troupes unies vont attaquer les retranchemens des Sarasins du Garigliano: mais elles se laissent surprendre la nuit, & sont mises en fuite. Elles reprènent ensuite courage; & batent les Sarasins, à qui *Jean I*, Duc de Gaïète, avoit joint ses troupes. Bientôt après, les Sarasins, secondés d'un renfort venu de Sicile, s'emparent de Reggio de Calabre; & dans les premiers jours d'Août le Général, qui commandoit en Sicile, se rend maître de Taormine, dont apparemment quelques Rebelles s'êtoient emparés.

909.

PAR la permission de *Bérenger*, les Evêques, les Abbés, les Abbesses, les Comtes & tous les Seigneurs de Fiefs, fortifient leurs Villes & leurs Châteaux, pour se mètre à couvert des incursions des Barbares.

mage de *Louis*, fils de *Boson*, pour la Bourgogne Cisjurane, & de *Bérenger* pour l'Italie, avec intention, s'il le pouvoit, de les dépouiller de leurs Roïaumes.

Il remporta plusieurs avantages en Lorraine sur les Normans; & n'en eut jamais aucun sur *Rodolfe*, nouveau Roi de Bourgogne Transjurane.

Un autre Prince le mit plus d'une fois dans l'embaras. Ce fut l'Esclavon *Zwentibold*, Duc de Moravie. Quelques-uns le disent Roi. Pour s'en faire un Allié sur, ou du moins un Voisin tranquille, *Arnoul*, vers 890, lui dona la Bohème en Fief. Mais c'étoit un homme inquiet & méchant, dont la reconnoissance n'étoit pas capable de contraindre le caractère. Lorsqu'en 893 *Arnoul* eut fait marcher *Zwentébald*, son fils, au secours du Roi *Bérenger*; & que, croïant enfin pouvoir se rendre aux instances du Pape *Formose* qui ne cessoit de le presser de venir en Italie, il songeoit apparemment à suivre bientôt son Fils; *Zwentibold*, que la possession du Duché de Bohème avoit rendu membre du Roïpoursuivant *Gui*, qui s'étoit retiré de ce côté. C'est une erreur. Rome ne vit *Arnoul* qu'au printems de 896.

Après la prise d'Ivrée, il passa les Alpes, pour aller faire la guerre au Roi *Rodolfe*, qui se mit en sureté dans les postes inaccessibles des montagnes de Suisse. *Arnoul* laissa son fils *Zwentébald* ravager le plat païs; & retourna dans ses propres Etats, sans rentrer en Italie.

Gui ne survécut pas longtems aux disgraces, qu'il venoit d'essuïer, puisqu'il mourut dans le mois de Décembre de cette même année 894.

En commençant cet Article, je n'ai pas osé dire affirmativement que *Lambert*, en 892, fut associé par son Père au Roïaume d'Italie, come il le fut à l'Empire; & ce qui m'a fait parler en doutant, c'est que *Liutprand* dit que *Bérenger* n'eut pas plustôt appris la mort de *Gui*, qu'il s'empara de Pavie & du reste du Roïaume: *mais, ajoute-t-il, les Italiens, qui veulent toujours avoir deux Maîtres, pour contenir l'un par la crainte de l'autre, établissent Roi* Lambert, *fils du*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Le Comte *Boniface*, qui devint Duc de Spolète, étoit fils de ce brave *Ubald*, duquel il eſt parlé dans l'Article de *Lambert*, aux *Rois d'Italie*. Il s'étoit attaché, l'on ignore en quel tems, au Roi *Rodolfe*, dont il avoit épouſé la ſœur *Waldrade*.

Rodolfe lui dut en 923 une grande victoire, qu'il remporta ſur l'Empereur *Bérenger*.

La Princeſſe *Waldrade* eſt la ſeule Femme, de qui *Liutprand* ne diſe point de mal. Il la qualifie *Dame honête, belle, & ſavante*. *Boniface* eut d'elle, outre *Théobald*, une fille appellée *Wille*, qui fut femme d'*Hubert*, Duc & Marquis de Toſcane, de Spolète & de Camerino. Si ce ne fut point par ordre de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qu'*Hubert* ceſſa d'être Duc de Spolète & de Camerino, l'on peut croire qu'en conſidération de ſon mariage avec *Wille*, il ſe démit de ces deux Duchés en faveur de ſon Beaupère & de ſon Beaufrère conjointement, pour en aſſurer la poſſeſſion au dernier. Ce pouvoit être une condition, ſans laquelle *Waldra-*

PAPES.

le 15 de Janvier 942 ou 943.

Le Cardinal *Baronius*, en conſéquence de ce que *Martin le Polonois* dit que ce Pape étoit Allemand, aſſure qu'*Otton*, Roi de Germanie, le fit élire ſans appeller les Cardinaux; ce qui rendit ce Pape odieux aux Romains. On ne ponvoit rien imaginer de plus mal. *Otton* n'avoit alors aucune ſorte de crédit en Italie; & nul Ancien n'a dit qu'*Etiène VIII* fut élu ſans le concours des Cardinaux, ni qu'il ne fut pas Cardinal. On ſait par la *Liſte des Papes* qui précède la *Chronique de S. Vincent de Volturne*, Liſte très antérieure à *Martin le Polonois*, & par *André Dandolo*, qu'*Etiène* étoit Romain.

C'eſt d'après le même *Martin*, que *Sigonius* a dit que ce Pape mourut de chagrin d'avoir reçu dans une ſédition, quelques bleſſures, qui le défiguroient de manière à n'oſer ſe montrer en public: mais il ne s'en trouve rien dans les Ecrivains du tems.

MARIN II,

Romain, que des Auteurs, même anciens, nomment mal-à-propos *Martin III*, ſuccède, le 24 de Janvier 942 ou 943, au Pape *Etiène VIII*;

PRINCES contemporains.

res, il s'occupa du bonheur de ſes Peuples; & joignit d'excellentes Loix à celles de ſon aïeul *Alfred*. Le grand nombre de ſes fondations pieuſes, & le ſoin qu'il eut de faire traduire l'Ecriture Sainte en Saxon, montrent qu'il étoit très religieux. Quelques fragmens de ſes Loix font voir qu'en même tems, il ne plia point ſous le joug des Eccléſiaſtiques; & qu'il ſut mettre des bornes à des Immunités, qui ne ſont que des conceſſions des Princes & des Peuples.

EDMOND I,

l'aîné des fils qu'*Edouard* avoit eus du ſecond lit, ſuccède à ſon frère *Adelſtan* en 941, & meurt en 948.

La jeuneſſe de ce Roi, qui n'avoit que 17 à 18 ans, fit ſecouer le joug aux Northumbres. Le Prince *Anlaff*, qu'*Adelſtan* avoit forcé de ſortir du païs, eſpérant recouvrer la Couronne que ſon Père avoit portée, obtint des Troupes d'*Olaff*, Roi de Norwège, ſe fit reconnoître Roi de Northumberland, & conquit rapidement quelques cantons de la Mercie. *Edmond*, quoiqu'inférieur en forces, marcha hardiment aux Ennemis. Une bataille ſanglante, mais

SAVANS & Illuſtres.

Loi Lombarde; les *François* & quelques *Allemans*, ſuivant la *Loi Salique*; les autres *Allemans*, ſuivant la *Loi Ripuaire*, ou *Saxone*, ou *Bavaroiſe*. Les deux *Aſtons* pouvoient être ſortis de Familles Allemandes ou Françoiſes, établies en Italie peut-être dès le tems de *Charlemagne*.

4°. Rien ne prouve que ce fut *Hugue*, qui fit Evêques les deux *Aſtons*, ni par conſéquent qu'ils fuſſent ſes compatriotes. Suppoſons qu'ils le fuſſent, la preuve, tirée de ce que l'un cite à l'autre la *Loi Salique*, n'en ſera que plus défectueuſe. S'ils étoient nés Sujets d'*Hugue*, ils étoient, ou *Provençaux*, ou *Bourguignons*. Ce Prince, ſous le titre de *Marquis d'Arle*, ou *de Provence*, avoit poſſédé la Bourgogne Ciſjurane. S'ils étoient Provençaux & s'ils étoient d'une certaine partie de la Provence, ils devoient *vivre ſuivant la Loi Romaine*, conformément au *Code* rédigé par *Alarik II*, Roi des Wiſigoths. S'ils étoient nés dans l'autre partie de la Provence, ou dans quelque autre Province du Roïaume de Bourgogne; ils devoient *vivre ſuivant la Loi Bourguignone*.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

Une partie des Saraſins de Sicile, ſe révolte contre le Calife d'Afrique ; & force le Gouverneur général à ſortir de l'Ile.

911.

CONRAD, Duc de Franconie, élu cette année pour ſuccéder à *Louis*, fils d'*Arnoul*, au Roïaume de Germanie, envoie en Italie *Hatton*, Archevêque de Maience, pour y faire reconnoître ſa prétendue Souveraineté. Ce Prélat ne paſſe pas Conſtance ; & s'en retourne, chargé des préſens de *Bérenger*.

913.

LE reſte des Saraſins de Sicile ſe ſoûlève, & s'unit aux Rebelles de 909. Tous enſemble choiſiſſent *Korhab* pour Émir.

914.

LE Calife d'Afrique envoie une Flote en Sicile, pour en mètre les Rebelles à la raiſon. Le fils de *Korhab* la combat & la brûle.

915.

QUOIQUE, depuis la diſgrace de *Louis III*, les Romains ne le regardaſſent plus come Empereur, ils avoient toujours différé d'en choiſir un autre, parcequ'ils ſongeoient, come

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

iaume de Germanie, ſe révolta tout à coup. *Arnoul*, trop foible alors pour le réduire par lui-même, eut recours aux Hongrois. Ils l'aidèrent à vaincre *Zwentebold*, qui fut obligé de païer tribut pour la Moravie, & de doner ſon Fils en ôtage.

Arnoul fut blâmé par les Chrétiens de s'être ſervi des Hongrois, auxquels il apprit, pour ainſi dire, à nuire à leurs voiſins ; & qui ne tardèrent pas à faire de l'Italie un des théâtres de leurs cruels brigandages. C'eſt ce que *Liutprand* ne peut digérer ; & ce qui lui fournit dans le Chapitre 5 du Liv. I de ſon *Hiſtoire*, une véhémente invective contre ce Prince. En voici le commencement. *Il fait venir à ſon ſecours les Hongrois, Nation avide, audacieuſe, ne connoiſſant ni Dieu, ni ſa toute puiſſance ; familiariſée avec tous les crimes ; altérée de rapines & de meurtres ; ſi cependant on peut appeller ſecours les ſervices que lui rendirent ces Barbares, qui, bientôt après ſa mort, déſolèrent & ruinèrent, non ſeulement ſes Peuples : mais auſſi Roi* Gui. *Bérenger*, dit-il deux lignes plus bas, *n'oſant tenir contre* Lambert, *qui venoit avec une groſſe Armée pour l'attaquer, prit le parti de céder au plus fort, & de ſe retirer à Vérone.* Mais cet Ecrivain *a le malheur*, dit *Muratori*, p. 211, *d'être un mauvais Hiſtorien pour tout ce qui n'eſt pas arrivé de ſon tems. On ne ſauroit douter qu'il ne ſe trompe, ſoit en reculant trop la mort de* Gui (qu'il produit encore vivant en 896), *ſoit en ſuppoſant que* Lambert *ne fut déclaré Roi d'Italie qu'après la mort de ſon Père, lui que l'on voit Empereur bien auparavant. Je ne parle point des autres fautes de* Liutprand. *Ce ſont autant de raiſons de ne l'en croire ſur les évènemens de ce tems-là, que quand ce qu'il en dit eſt confirmé par le témoignage de quelques autres Hiſtoriens.* Je conviens de la juſteſſe de cette critique : mais, come aucun autre Hiſtorien ne parle de l'aſſociation de *Lambert* au Roïaume d'Italie, il m'eſt permis de penſer que *Liutprand*, que l'on trouve ſi ſouvent en faute ſur ce qui n'eſt pas arrivé de ſon tems, a

EMPEREURS Grecs : *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de, fille légitime d'un Roi puissant, n'avoit pas voulu que sa Fille épousât le Batard d'un Roi prêt à perdre la Courone.

En 957 ou 958, *Bérenger II*, Roi d'Italie, effaça, par la voie des armes, de dépouiller *Théobald II* des Duchés de Spolète & de Camerino, pour les donner à *Gui*, l'un de ses fils : mais l'entreprise échoua.

THRASIMOND III,

que la *Chronique de Farfa* dit Duc de Spolète en 959, ne l'étoit plus en 967.

Il eut un Fils, qui s'appelloit *Azon*, lequel en 972 remporta sur les Sarasins de Calabre une victoire signalée.

DUCS

de Camerino.

ALBÉRIC

paroît avoir été Duc de Camerino, plusieurs années avant qu'il le fût de Spolète.

Voïés ci-dessus son Article. Tous ses successeurs furent en même tems Ducs de Spolète & de Camerino.

PAPES.

& meurt en 946, peut-être le 4 d'Août.

AGAPET II,

élu Pape, vraisemblablement en Août 946, meurt en 956.

Plein de vertus, il fit à l'Eglise autant de bien, que les troubles de son tems purent le lui permettre.

JEAN XII,

véritable Intrus, élu par de mauvaises voies, monte très jeune sur la Chaire de S. *Pierre* en 956 ; est déposé dans le Concile de Rome de 963 ; se rétablit les armes à la main, & meurt en 964, après une maladie de 8 jours, sans avoir reçu les Sacremens.

C'est le premier Pape, qui changea de nom. Il étoit fils d'*Albéric*, Seigneur de Rome, & petitfils d'*Albéric*, Duc de Spolète, & de *Marozie* ; & s'appelloit *Octavien*. Quoiqu'il fût Clerc & presque Enfant, lorsque son Père mourut en 954 ; il ne laissa pas de s'emparer de la Souveraineté de Rome.

Ce fut par le moïen de la Noblesse, qu'il se fit élire Pape. Il paroît que le Clergé n'y consentit que de force. Jamais Election, jamais Consécration ne fut plus illégitime. *Jean*, qui n'avoit

PRINCES contemporains.

indécise, & le Prince *Anlaff* resta Roi des Danois Northumbres. Come, pour s'acquiter de ce qu'il devoit au Roi de Norwège, il fut obligé d'augmenter les impositions ; ses Sujets appellèrent son neveu *Réginald*, & le couronèrent dans Yorck. Ces deux Rois se firent la guerre. *Edmond* rétablit l'union entre eux. L'Oncle & le Neveu tournèrent bientôt après leurs armes contre l'Angleterre, & firent entrer dans leurs intérêts les Danois de Mercie, & le Roi de Cumberland. *Edmond* ne perd point de tems, & tout cède à sa rapidité. Les deux Rois Northumbres sortent de l'Ile, & le Northumberland se réunit à la Courone d'Angleterre. Les Merciens sont châtiés par la perte de leurs Places fortes ; & le Roi de Cumberland est dépouillé de son Roïaume, qu'*Edmond* donne au Roi d'Ecosse, pour l'engager à défendre l'Ile : mais il le donne à condition que les Rois d'Ecosse en feront homage aux Rois d'Angleterre, & qu'ils se rendront aux grandes Fêtes, lorsqu'ils y seront mandés.

C'est de là que les Anglois ont prétendu, sans raison, que l'Ecosse

SAVANS & Illustres.

rédigée par le Roi *Gondebaud*.

5°. Rien n'oblige à croire que c'étoit d'*Hugue* & de *Lothaire II*, ses Souverains, qu'*Azon de Verceil* tenoit les Biens, que son Eglise eut de lui. Par son testament, il la fit héritière de ce qu'il possédoit dans le Val d'Aoufte ; & fit les Chanoines de Milan héritiers des Vallées de Bellène & de Lévantine. Pourquoi ne seroit-ce pas des Biens, qu'il eût hérités de ses Pères ? Mais de ce qu'il institua le Chapitre de Milan héritier d'une portion considérable de sa succession, il suit, ce me semble, que tout ce que l'on avance pour établir qu'il étoit né François, est sans fondement ; & je crois, pouvoir en conclure qu'il avoit pris naissance en Italie. Cette prédilection pour les Chanoines de Milan, ne venoit sans doute que de ce qu'il avoit été leur Confrère, avant d'être Evêque de Verceil ; &, come il paroît que l'usage ordinaire de ce Chapitre étoit de n'admettre dans son sein que des Naturels du pais, on a lieu de présumer qu'*Azon* étoit né dans l'*Insubrie* ou le *Milanès*. Mais, comme il se pouroit d'ailleurs que le Cha-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

on le verra clairement dans la suite, à se former en République; & les Papes, ne perdant point de vue le projet de se rendre Souverains indépendans, s'étoient d'autant moins pressés d'avoir au-dessus d'eux un nouvel Empereur, que *Bérenger* n'avoit fait voir aucune envie d'un titre, qu'on ne pouvoit alors offrir qu'à lui seul. La situation des Affaires oblige le Pape & les Romains à renoncer pour un tems à leurs vues particulières. Les Sarasins du Garigliano font des courses dans les Etats de l'Eglise & dans le Duché de Rome. Le dégât est d'autant plus grand, qu'ils ont affaire à des Peuples, accoûtumés de très longue main à se reposer sur d'autres du soin de leur défense. *Jean X*, que l'on avoit fait Pape l'année précèdente, implore, de concert avec les Romains, ou plustôt achète par de riches présens le secours de *Bérenger*; & l'invite à venir à Rome recevoir la Courone Impériale. Ce Prince rassemble aussitôt ses troupes, & se met en marche. Les Sarasins se retirent; & *Bérenger*, continuant sa marche lentement, emploie le reste de cette année & les deux premiers mois de la suivante à rendre la justice à ses Peuples dans tous les endroits considérables de son passage.

les autres Peuples du Couchant & du Midi. Qu'arrive-t-il? Zwentebold *est vaincu, subjugué, tributaire: mais lui seul fléchit, au gré de son Seigneur. Avec quel aveuglement* Arnoul *se livra-t-il à sa cupidité de dominer! O jour malheureux! Cruelle source d'amertumes! Pour abaisser un seul petit Prince, on écrase l'Europe entière. Funeste ambition, pourquoi fais-tu pleurer aux Femmes leurs Maris, aux Pères leurs Enfans, aux Vierges leur honeur? Pourquoi plonges-tu dans l'esclavage les Prêtres & les Peuples de Dieu? Pourquoi renverses-tu les Eglises, & changes-tu les Terres habitées en de vastes solitudes?* Mais c'est assés de cet essai de la Déclamation de cet Historien. Au lieu d'en traduire d'avantage, je ferai mieux peut-être d'offrir ici la peinture des Hongrois par *Réginon*, qui commence à parler d'eux sous l'année 889.

Les Hongrois, dit-il, *Nation très féroce, & plus cruelle que les Bêtes sauvages, de qui même, dans les siècles précédens, on n'avoit jamais entendu ni prononcer pu quelquefois ne se pas tromper*; & j'ai du faire attention à la raison pour laquelle il dit que *Lambert*, après la mort de son Père, fut élu Roi d'Italie. D'ailleurs l'association à l'Empire semble supposer celle au Roiaume: mais ce n'est après tout qu'une simple supposition. L'Empereur se faisoit à Rome, & le Roi d'Italie en Lombardie. Il reste de *Lambert* un *Diplôme, donné à Parme au mois de Février, Indition XIII*, (c'est à dire en 895), *l'An IV de l'Empire en Italie du Seigneur* Lambert, *Sérénissime César & Empereur Auguste.* Cette Expression, *de l'Empire en Italie*, peu commune dans ces sortes d'*Actes*, ne paroît employée là que parce que le *Règne* & l'*Empire* de *Lambert* avoient commencé dans le même tems; & l'on peut croire que, soit avant de faire couroner *Lambert* Empereur, soit très peu de tems après cette cérémonie, *Gui* se l'étoit fait donner, par quelque Diète, pour collègue & successeur au Roiaume d'Italie. C'est tout ce que l'on peut opposer à *Liutprand.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES de Bénevent.

AION II, depuis 884, meurt en 890.

URSE, jeune Enfant de 7 ans, succède à son père *Aion II* en 890; & les Grecs le privent de ses Etats en 891.

INTERRÈGNE de cinq ans, durant lesquels Bénevent fut au pouvoir des Grecs.

GUI, quatrième du nom comte Duc & Marquis de Spolète, devient Prince de Bénevent en 894, & cesse de l'être en 895 ou 896.

Il fit la conquête de Bénevent sur les Grecs en 894, & se fit proclamer Prince: mais suivant l'*Anonime de Salerne*, & la *Chronique Anonime de Bénevent*, il ne le fut qu'*un an & huit mois*.

Il commença mal son règne à Bénevent. Il exila l'Evêque *Pierre*, auquel il devoit sa Principauté, comme à celui dont les conseils & les intrigues avoient contribué le plus à le faire appeller au secours de Bénevent. On murmura hautement: & quatre mois pas encore 19 ans, n'étoit pas en âge de recevoir les Ordres sacrés.

PAPES.

Le Moine *Gregoire*, Auteur de la *Chronique de Farfa*, lequel vivoit dans le siècle suivant, dit que *Jean* fut élu du vivant de son Père. Je ne sais si *Sigonius* avoit vu cette *Chronique*: mais il avance qu'*Albéric*, ayant corrompu toute la Noblesse, fit élire Pape son fils *Octavien*; en quoi beaucoup d'Ecrivains l'ont suivi. Tous se sont également trompés.

On ne peut pas reprocher au Cardinal *Baronius* d'avoir outré, lorsqu'il a dit, « Que » la Tirannie, qui » dominoit par la » force dans Rome, confondant, » renversant, osant » tout, enfanta » cet *Avorton de* » *Pape*; ensorte » qu'alors on ne » pouvoit en aucune manière » dire qu'il fut » d'abord un Pape » légitime, puisque son élection, » qui n'avoit pour » elle le suffrage » d'aucune Loi, » fut le fruit de » la violence & de » la crainte ». Il faut pourtant, à cause du danger des conséquences, conclure avec le même *Annaliste*, « Que la nullité de » cette élection » fut couverte & » réparée en quelque sorte par le

PRINCES contemporains.

étoit un Fief relevant de l'Angleterre. La chose n'est vraie que du Cumberland.

Edmond fit des Lois utiles; & prononça le premier la peine de mort contre le Vol: mais il ordonna seulement que de plusieurs, qui se seroient unis pour voler, le plus âgé seroit pendu, les autres restant soûmis aux peines pécuniaires règlées par les anciennes Lois.

La mort prématurée de ce Prince, à l'âge de 25 ans, fit évanouir des espérances bien fondées. Il périt par un accident aussi singulier, que funeste. Un jour qu'il donoit une fête à toute sa Cour, il apperçut prendre place à l'une des Tables un Scélérat, que ses crimes avoient fait bannir du Roiaume. Il ordonna qu'on l'arrêtat: mais, le voïant tirer un poignard pour se défendre, il se leva; le saisit par les cheveux; & le traînoit hors de la Sale, lorsque le Scélérat le frapa d'un coup de poignard, qui le fit tomber mort. Il laissa deux Fils, qui ne lui succédèrent pas, à cause de leur bas âge.

EDRED, frère d'*Edmond*, lui succède en 948, & meurt en 955.

SAVANS & Illustres.

pitre de Milan regardât come Naturels du pais les gens nés dans l'étendue de la Métropole, il se pouroit aussi qu'*Azzon* fût d'une Famille Piémontoise, puisqu'il avoit dans le Val d'Aouste des Biens, que l'on peut croire patrimoniaux.

6°. *Lothaire*, nous dit-on, *choisit* Azzon *pour un de ses Conseillers*. Mais *Lothaire* ne fut jamais Roi que de nom. *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, gouverna d'une manière absolue durant tout le règne de ce Prince. Ce fut donc par lui qu'*Azzon* fut appellé dans le Conseil. Cette circonstance, jointe à ce que cet Evêque possédoit des Biens dans le Val d'Aouste, ne laisse guère lieu de douter qu'il ne fût né Piémontois. Au reste, ce n'est là qu'une conjecture vraisemblable, que j'oppose à des suppositions destituées de toute vraisemblance.

Ughelli n'a pas dû dire qu'*Azzon* ne fut fait Evêque qu'en 945. Il l'étoit en 935, comme il paroît par un *Plaid* qu'*Hugue* tint à Pavie le 18 de Septembre de cette année, auquel furent présens *Azzon*, Evêque de Vercel, & *Batéric*, Evêque d'Ivrée.

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Une Flote Grèque vient au secours de l'Italie. Celle des Sarasins de Sicile se met en mer pour la combatre, sous les ordres du Fils de *Korhab*: mais une tempête la fait périr presque entière.

916.

BERENGER arrive à Rome, vraisemblablement le Samedi Saint 23 de Mars. Le Sénat & le Peuple sortent à sa rencontre, avec les Ecoles des différentes Nations, lesquelles chantoient, chacune en leur Langue, les louanges du futur Empereur. Les Banières & les Enseignes des différens Corps des Romains portoient au haut de leurs bâtons & de leurs piques des têtes de Bêtes féroces. La jeune Noblesse de Rome, conduite par *Pierre*, frère du Pape, fermoit la marche. Ils baisent tous les pieds de *Bérenger*, & le félicitent sur son heureuse arrivée. Ce Prince, monté sur une haquenée blanche, envoïée par le Pape, perce la foule du Peuple pour aller au Vatican. *Jean* l'attendoit, avec tout le Clergé, sous le Porche de S. *Pierre*, dont les portes étoient fermées. Le Roi décend de cheval, & monte les degrés. Le Pape se léve en même tems de son fauteuil. Ils se touchent dans la main, & s'embrassent à plusieurs repriſes. Le Pape exige du Roi, « Qu'il jure de

cé le nom en Occident, sortirent de la Scithie, ou de la Tartarie, & des Marais du Tanais. Ils ne cultivent la terre que rarement. Ils n'ont ni maison ni cabane couverte, ni demeure fixe. Errans avec leurs troupeaux de toute espèce, ils mènent à leur suite leurs Femmes & leurs jeunes Enfans sur des Chariots couverts de cuir, qui leur tiènent lieu de maisons dans les tems de pluie & pendant l'hiver. Le larcin est chés eux un grand crime. Ils n'ont point, come les autres homes, la soif de l'or & de l'argent. La Chasse & la Pêche font leurs plaisirs; le lait & le miel, leur nouriture. La laine ne sert point à les vêtir. Ils y suppléent par des peaux de Bêtes féroces, qui les garantissent du froid continuel de leur climat. Chassés de leur terrain par d'autres Tartares, appellés Fetinants, qui, trop multipliés, se trouvoient à l'étroit dans le leur, ils vinrent dans la Pannonie, dont ils s'emparèrent, en chassant ou soûmêtant les Huns, aussi només Abares. Ils se mirent ensuite à faire des courses dans la Bulgarie, dans la

D'ailleurs, de ce que *Gui* n'est point nomé dans la Date, que je viens de rapporter; c'est une preuve qu'il avoit cessé de vivre avant le mois de Février 895.

Une autre observation, qu'il faut faire; c'est que, si la Ville de Parme n'avoit pas tenu bon pour *Gui* contre *Arnoul*, qui ne passa pas au delà de Plaisance, *Gui* l'avoit reprise bientôt après la retraite d'*Arnoul*; ou *Lambert*, bientôt après la mort de son Père. On ignore si les Officiers d'*Arnoul*, qui leur avoit laissé très peu de Troupes, continuèrent à gouverner quelque tems les Villes, qui s'étoient soumises à lui. Mais, en voïant *Bérenger*, Maître de Milan le 2 de Décembre 894, come je le dirai dans l'Article suivant, il est à croire que *Lambert* ne tarda pas à recouvrer au moins une partie considérable des Etats de son Père.

ARNULF,

que nous appellons

ARNOUL,

Roi de Germanie, se fait élire, en Février ou Mars 894, Roi d'Italie; est Empereur en 896; & meurt le 29 de Novembre 899.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

après, il alla lui-même chercher ce Prélat dans son exil, le ramena dans la Ville; & regagna l'affection de ses nouveaux Sujets, en le traitant avec toute la considération qu'il méritoit.

RADELGISE, ou RADELCHIS II, rétabli.

L'Impératrice *Angeltrude*, sa sœur, le remet en possession de la Principauté de Bénevent en Avril 896. Il la perd une seconde fois en 900.

Le 31 de Mars 896, (c'est l'*Anonime de Salerne*, qui parle), *l'Impératrice* Agelrude *entre dans Bénevent un an & 8 mois accomplis, après que les Grecs en eurent été chassés; & remet en possession de cette Principauté son frère* Radelgise, *lequel en avoit été dépouillé depuis près de 12 ans.* Le *Pellegrino* se trompe, en voulant que le Prince *Radelgise* ne soit rentré dans Bénevent qu'en 898. Nous avons vu que c'est en 884 qu'on l'avoit chassé.

Tout ce que dit l'*Anonime de Salerne* donne lieu de présumer que ce ne fut pas volontairement indigné d'une si noire perfidie, rentre dans le Northumberland. Les Peuples effraïés se remirent à sa discrétion, en renonçant à l'obéissance d'*Eric*, qu'ils avoient mis en la place d'*Anlaff*; & massacrent *Amat*, fils de ce dernier. *Eric* s'étoit réfugié, dès le commencement de la Campagne, en Ecosse. Les Northumbres les accusoient l'un & l'autre d'être la cause de leur malheur. *Edred* réunit une seconde fois leur païs à la Couronne d'Angleterre, y met un Comte pour Gouverneur, & laisse des garnisons dans les principales Places.

Depuis, il vécut en paix; & se livra tout entier à la piété. *Dunstan*, Moine ambitieux, haut, dur, avide, impérieux; faisant servir la Religion à ses projets; & s'érigeant lui-même, ou souffrant du moins qu'on l'érigeat en Home à miracles, étoit alors Abbé de Glaston, & fut depuis Archevêque de Cantorbery. Ce Moine, s'emparant de

» consentement u-
» nanime de toute
» l'Eglise, qui re-
» çut ses Brefs,
» ses Bulles, ès
» Décisions, come
» émanées d'un
» Pape légitime ».

Il semble d'ailleurs qu'il faudroit oser convenir qu'en 963 ce Pape, à cause de ses mœurs corrompues & de ses différens crimes, fut déposé, conformément aux Canons, dans le Concile qui se tint alors à Rome; & que celui que ce Concile fit élire pour le remplacer, fut véritable & légitime Pape. Mais c'est ce qui souffre de grandes difficultés, qui ne seroient peut-être pas insurmontables, si l'on vouloit être de bone foi.

Les Danois Northumbres ne respectèrent pas plus sa jeunesse, qu'ils n'avoient fait celle d'*Edmond*: mais ni le retour d'*Anlaff*, ni les secours qu'ils reçurent de *Macolm I*, Roi d'Ecosse, ne les sauvèrent point de l'activité d'*Edred*, qui se trouva deux fois au milieu de leur païs, avant que leurs Troupes fussent assemblées; & leur accorda la paix, à condition de payer un nouveau tribut, & de prêter un nouveau serment de fidélité. Come il ramenoit ses troupes la seconde fois; les Northumbres, secrètement assemblés, tombent sur son Arrièregarde. Sans la prudence & la valeur du jeune Roi, l'Armée Angloise eût péri dans cette occasion. *Edred*, juste-

Agton joignoit à la plus grande connoissance du Droit Ecclésiastique & des différentes Loix Civiles reçues en Italie, une science profonde de la Théologie, come on le voit par ses Ouvrages, qui se trouvent tous en manuscrit dans la Bibliothèque du Vatican, & dont quelques-uns ont été publiés par D. *Luc d'Acheri*.

Le principal est le Traité *De pressuris Ecclesiæ* (Des soufrances de l'Eglise). *Il expose dans cet Ouvrage*, dit *Muratori*, T. V, p. 391, *les mauvais traitemens, que l'on faisoit aux Evêques, en admettant toutes sortes de personnes à les accuser; en exigeant d'eux qu'ils se justifiassent par le serment, au défaut d'autres preuves; & qu'ils acceptassent le combat singulier, en mettant un Champion à leur place. Il reconnoit pour Canoniques, & come étant l'ouvrage de Dieu, les Elections faites par le Clergé & le Peuple. Mais les Princes, n'aiant point la crainte de Dieu, mépriſoient les Lois de l'Eglise, & vouloient que leur volonté prévalût dans l'Election des Saints Pasteurs. Eh! Quels étoient ceux qu'ils rejetoient. Les Elus, dignes d'être Evêques, étoient*

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

» confirmer, auſſitôt après ſon » Sacre, les Donations des » autres Empereurs ». Les portes s'ouvrent, & *Bérenger* va faire ſa prière au tombeau du S. Apôtre. On le conduit enſuite au Palais de Latran, où le Pape avoit fait préparer un grand ſouper. Le jour de Pâque, le Pape & le Roi ſe rendent en cavalcade à la Baſilique du Vatican, que l'on avoit richement ornée. *Jean* ſacre *Bérenger*, & lui met ſur la tête une Couronne d'or enrichie de pierreries. Le Clergé & le Peuple chantent les acclamations ordinaires. On ſe taît; & le nouvel Empereur fait lire à haute voix la Confirmation de tous les dons faits par ſes prédéceſſeurs à l'Egliſe Romaine; & cette Confirmation prononçoit des peines contre ceux qui troubleroient cette Egliſe dans ſa poſſeſſion. *Bérenger* done enſuite de riches Armures, de magnifiques Ornemens, des Couronnes d'or, non ſeulement à la Baſilique de S. *Pierre*, mais encore aux autres Egliſes de la Ville. Le Pape, le Clergé, le Sénat, la Nobleſſe reçoivent auſſi des préſens; & l'on jète de l'argent au Peuple.

Come le Pape & les Romains n'avoient pris le parti d'avoir un Empereur, que pour délivrer enfin l'Italie des Saraſins; *Jean* avoit obtenu de l'Empe-

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Moravie, & dans la Carinthie, ſe ſervant peu de l'épée; mais faiſant périr des milliers de perſonnes par les flèches, qu'ils lancent avec tant d'adreſſe, qu'il eſt bien difficile d'en éviter l'atteinte. Ce n'eſt point leur uſage de combatre de près, ni d'avoir un ordre de bataille. Ils ſont à cheval, & des courſes rapides ſont leurs combats. Ils feignent de tems en tems de fuir; & le plus ſouvent ceux qui croient les avoir vaincus, touchent au moment de l'être eux-mêmes. Leur manière de vivre tient plus de celle des Bêtes, que de celle des Homes; & l'on dit qu'ils mangent de la chair crue, & boivent du ſang. Ils ſont inhumains à l'excès; & jamais il n'entra dans leur ame, ni compaſſion, ni miſéricorde. Ils ſe raſent les cheveux juſqu'au cuir. Ils dreſſent avec grand ſoin leurs Fils & leurs Eſclaves à l'art de monter à cheval, & de tirer des flèches. C'eſt un Peuple ſuperbe, indocile & fourbe, chés qui les Femmes n'ont pas moins de férocité que les Homes. En un mot, ce ſont gens à peu de paroles: mais à beaucoup d'effets.

Jetons les yeux ſur quelques *Diplômes* de ce Prince.

I. Une Confirmation de tous les biens préſens & à venir du Monaſtère de S. *Ambroiſe* de Milan, publiée par *Puricelli*, dans ſes *Monumen. Baſil. Ambroſ.* Vol. I, p. 262. Elle eſt datée: *Le V des Ides* (le 11) *de Mars, l'An du Seigneur DCCCXCIV, Indiction XII, & l'An, VII en France, I en Italie, du Règne du Seigneur* Arnoul, *Séréniſſime Roi. Fait à Plaiſance.*

II. Une Confirmation de tous les droits du Monaſtère de S. *Sauveur* du Mont Amiate, avec ces caractères chronologiques. *Seing du Seigneur* Arnoul *très invincible Empereur Auguſte. Donè le IV Jour des Calendes de Mars* (27 de Février, l'année étant biſſextile), *l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCVI, Indiction XIV, & l'An, IX en France, III en Italie du Règne d'*Arnoul, *Roi. Fait à Rome.*

III. Le *Diplôme*, cité dans l'Article précédent, duquel la Date eſt: *Le XV des Calendes de Mai* (17 d'Avril), *l'An DCCCXCIV de l'Incarnation*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

tairement que *Gui* rendit la Principauté de Bénevent à *Radelgise II.* L'Empereur *Lambert* & sa mère *Ageltrude* étant à Spolète en 896, *Gui*, dit cet Auteur, *alla leur y rendre visite, lorsqu'ils étoient sur le point de partir pour aller à Rome visiter les tombeaux des Apôtres ; voïage que lui-même avoit envie de faire.* Il est vraisemblable que l'Impératrice fit rester à Spolète le Duc *Gui* près de l'Empereur ; qu'elle prit avec elle quelques Troupes, qui s'emparèrent de Bénevent ; & que ce fut d'autorité qu'elle rétablit son Frère.

Ce Prince, incapable de gouverner par la foiblesse de son esprit, donna toute sa confiance à *Wiriald*, que ses injustices & ses méchancetés rendirent extrêmement odieux. Beaucoup des principaux de Bénevent, qu'il avoit exilés, se retirèrent à Capoue ; & ne cessèrent pas, au milieu des fêtes que le Comte *Aténulf I* leur donoit, de l'animer à la conquête de Bénevent.

En 900, *Aténulf* se rendit enfin à leurs sollicitations ; &, fortifié des secours d'*Athanase*, Evêque-Duc de Naple, il alla se présenter de nuit devant Bénevent, dont les portes lui furent ouvertes par les complices de la Conjuration, que les Exilés avoient formée. Au point du jour le Peuple assemblé déposa *Radelgise* ; & proclama le Comte *Aténulf*, Prince de Bénevent.

ATÉNULF I,

Comte de Capoue, devient Prince de Bénevent,

PRINCES contemporains.

la confiance d'*Edred* & du Gouvernement de l'Etat, fit d'un Roi plein de courage & de grandes vues, un Roi dévot & pusillanime. Il fut l'engager à perdre des sommes immenses pour rebâtir magnifiquement l'Eglise & le Monastère de Glaston ; & lui fit employer toute son autorité pour introduire dans les Bénéfices Ecclésiastiques des Moines, à la place des Prêtres séculiers. L'ignorance & le dérèglement des mœurs de ces derniers servirent de prétexte aux usurpations.

EDWY,

fils d'*Edmond I*, succède à son oncle *Edred* en 955, à l'âge de 14 ans ; est obligé, dès la même année, de partager le Roiaume avec son frère *Edgard*, que l'on fait Roi de Mercie ; & meurt Roi de Wessex en 959.

Ce Prince fut surnomé *Pancalus*, c'est à dire *beau par excellence.*

Ceux que sa jeunesse obligea de charger du Gouvernement, irrités des hauteurs du Moine *Dunstan*, lui demandèrent compte des Finances, qu'il avoit dissipées sous le dernier règne. *Dunstan* s'exemta d'un compte embarassant, en disant, « Que les sommes remises entre ses mains, avoient été, par l'ordre d'*Edred*, employées en œuvres pies ». Le respect pour la Religion, & la crainte de mêtre le Peuple dans les intérêts des Moines empêchèrent de pousser plus loin cette affaire. On osa pourtant obliger les Moines à rendre aux Ecclésiastiques les Bénéfices, qu'ils leur avoient enlevés. Les menées séditieuses de ceux de Malmesbury forcè-

SAVANS & Illustres.

rejetés ; & l'on étoit forcé de prendre ceux qu'ils favorisoient, sans faire attention en eux au mérite de la science ou de la pureté des mœurs : mais seulement à leurs richesses, à leurs familles, à leurs services. Si les Princes ne vendoient pas les Eglises à prix d'argent, ils les donoient du moins en paiement des services qu'ils avoient reçus, ou de ceux qu'ils choisissoient, ou de leurs Parens. On voïoit même des Enfans élevés à l'Episcopat ; & l'on obligeoit les Peuples à rendre des témoignages favorables à ces Enfans, quoiqu'ils eussent à peine encore chargé leur mémoire de quelques Articles de Foi, pour répondre, quoiqu'en tremblant, à l'examen, qui se faisoit, plutôt comme une Formalité, que comme un moïen de s'assurer de la science des Evêques. Voilà quel étoit alors le misérable état des Eglises d'Italie.

MANASSÉS,

fait Archevêque d'Arle en 914, l'est jusqu'en 963, qui doit être l'année de sa mort. C'est celle où son successeur *Ithier* commence à paroître dans l'Histoire.

Manassès étoit neveu du Roi *Hugue*, qu'il alla trouver en Italie vers 935. Ce Roi, dont la politique étoit d'élever aux premiers postes ses compatriotes & surtout ses Parens, scandalisa toute l'Eglise, en donant l'administration & les revenus des Evêchés de Vérone, de Trente & de Mantoue à *Manassès*, qu'il fit en même tems Comte & Marquis de Trente, c'est à dire Gouverneur de cette Ville, avec charge de veiller à

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

reur Grec une Flote pour tenir la mer; & cette Flote venoit d'arriver. Il avoit auſſi fait une ligue avec *Landulf I*, Prince de Bénevent & de Capoue, *Gregoire II*, Duc de Naple, & *Jean I*, Duc de Gaiète. Il veut préſider lui-même à l'entrepriſe; ſe met à la tête des Troupes de Rome & de ſes Etats; & marche avec *Albéric*, Marquis de Camerino, qui commandoit un gros corps d'Armée, compoſé des Troupes de tout le Duché de Spolète, & ſans doute de celles que l'Empereur fourniſſoit. Toute l'Armée raſſemblée ſe partage en deux Diviſions. On preſſe les Saraſins de toutes parts; on bat leurs Partis; on les tient bloqués dans leur Camp fortifié. Les Vivres leur manquent; ils mètent le feu à leurs retranchemens; ils ſe font jour le ſabre à la main à travers l'Armée Chretiène; & ſe ſauvent ſur une montagne voiſine, dont ils occupent les défilés. Là, par de petits combats qui ſe donent tous les jours, on les détruit inſenſiblement; & ſi bien, que l'Hiſtoire dit qu'il n'en reſta pas un ſeul. Le Pape retourne à Rome, couvert d'une gloire, qui n'eſt pas celle du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Les Saraſins de Sicile n'avoient pu doner aucun ſecours à ceux de Calabre. Une partie des Révoltés, rentrée dans le

La guerre contre *Zwentébold* fut cauſe qu'*Arnoul* ne vint lui-même en Italie qu'au printems de 894. Tout plia devant lui: mais, content de s'être fait élire Roi d'Italie, il ne voulut, ou ne put pas continuer ſes conquêtes; & peu de tems après Paque, il repaſſa les Alpes. L'Italie ne le revit que dans l'automne de l'année 895; & dès les premiers jours du printems 896, il ſe rendit à Rome, dont il lui falut faire le Siége, comme on le verra ſous cette année, où j'en dis uniquement ce que l'on en ſait de certain. *Liutprand* fait dépendre la priſe de Rome d'un petit évènement, qu'on a droit de regarder come une fable. Suivant cet Hiſtorien, un Lièvre, effraié des grands cris qui partoient de l'Armée Allemande s'enfuit vers la Ville. Les mêmes cris intimidèrent les Romains; & les Soldats d'*Arnoul* s'en étant apperçus donèrent un aſſaut à la Cité Léonine; ce qui fut cauſe que les Romains capitulèrent & ſe rendirent. Mais il eſt conſtant que Rome fut emportée de force; & qu'*Arnoul* remit en liberté *Formoſe du Seigneur, Indiction XII, & l'an VII du règne du Seigneur* Arnoul, *Roi en France. Fait à Ivrée.*

IV. Deux *Diplômes* en faveur du Monaſtère de *S. Sixte* de Plaiſance, rapportés par le *Campi* dans l'*Appendice* du T. I de ſon *Hiſtoire* de cette Ville, & datés; l'un: *Le VII des Calendes de Mai* (27 d'Avril); l'autre *Le Jour des Calendes de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCVI, Indiction XIV, l'An I de ſon Empire* (d'Arnoul). *Fait à Rome.*

V. Un *Diplôme* imprimé dans le T. I, Part. III du *Tréſor d'Anecdotes* du P. *Pez*, & daté: *Le II des Ides* (le 14) *de Mai, l'An du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII, & l'An VII* (il faut *VIII*) *du Règne d'*Arnoul, *très pieux Roi. Fait à Tribur.*

VI. Un *Diplôme* publié par *Muratori* dans ſes *Antiquités d'Italie, Diſſertat.* 34, & daté de cette manière. *Doné le Jour des Calendes de Décembre, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII* (il faut *XIV*, *l'An VIII du Règne d'*Arnoul, *Roi. Fait à Pavie.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

en Janvier 900, de la maniére que l'on vient de voir; & meurt à Capoue en Juillet 910.

En datant sa mort du mois de Juillet 910, je me conforme à la *Chronique Anonime des Comtes de Capoue*, sur laquelle j'ai fait la *Liste* que j'en ai commencée dans l'*Epoque* précèdente. *Camillo Pellegrino*, qui défère beaucoup à l'autorité de cette *Chronique*, ne s'est pas souvenu, lorsqu'il a dressé la *Généalogie des Princes de Bènevent* depuis *Aténulf I*, qu'il avoit fixé la mort de ce Prince au mois de Juillet. Dans cette *Généalogie* il le dit mort au mois d'Avril.

Sa douceur, ses caresses, ses libéralités lui procurèrent bientôt l'amitié de ses nouveaux sujets. Cette amitié ne fut pourtant pas si génerale, qu'il n'y eut quelques Mécontens, qui résolurent de le chasser.

En 907, il avoit confié, pendant qu'il alloit à *Capoue*, le gouvernement de Bènevent à l'Evêque *Pierre*. Les Mécontens proposèrent à ce Prélat de s'emparer de la Souveraineté. S'il n'accepta pas la proposition; il ne la rejeta pas non plus, & n'en informa point *Aténulf*. La Faction contraire en instruisit ce Prince, qui se rendit très vîte à Bènevent; fit emprisoner quelques-uns des Conjurés; & chassa *Pierre*, qui s'alla réfugier à Salerne, où *Waimaire II*, ennemi d'*Aténulf*, le reçut très bien; & lui fournit, jusqu'à la fin de sa vie, de quoi vivre d'une manière convenable à sa Dignité.

Sikelgaite, femme d'*A-*

PRINCES contemporains.

rent à les punir, en les chassant de leur Monastère, dans lequel on établit des Prêtres séculiers. Sur quoi l'on trouve ces paroles etranges dans l'Historien *Guillaume*, Moine de cette Maison. *Le Monastère de Malmesbury, que des Moines avoient habité durant* 270 *ans, devient une* étable *de Clercs.*

Les dégoûts, que *Dunstan* éprouvoit, l'engagèrent à se retirer dans un Monastère de Flandre. Les Moines cependant crient de toutes parts à l'impiété. Leurs Adhérans s'attroupent en grand nombre, & mètent à leur tête le Prince *Edgard*, frère d'*Edwy*, jeune Enfant de 12 à 13 ans. Les Northumbres & les Danois de l'Est-Anglie se déclarent en sa faveur. Le Conseil d'*Edwy* perd tête; & ne s'oppose point aux commencemens de la révolte, dont les progrès sont si rapides, qu'avant la fin de 955 *Edgar* est couroné Roi de Mercie. *Edwy*, réduit au Roiaume de Vessex, en conçut un chagrin, qui le conduisit au tombeau.

Sa mort n'appaisa point l'animosité des Moines. Leurs Histoires sont remplies, au sujet de ce Prince, de contes, qui ne pouvoient être débités que par des gens, dont l'ignorance égaloit la mauvaise foi. Tel est celui-ci. Quand *Edwy* fut mort, son ame fut entraînée en Enfer par une troupe de Diables, dont un se détacha pour aller réjouir *Dunstan* de cette bone nouvelle: mais le saint Home implora la miséricorde divine avec tant de ferveur, que Dieu, se laissant faire violence, arracha cette Ame malheureuse des mains des

SAVANS & Illustres.

la garde de la frontière.

On a vu dans l'article d'*Adélard*, Evêque de Reggio, qu'en 945 *Manassès*, peu sensible à la reconnoissance, prit, contre son Bienfaiteur & son Oncle, le parti de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui fut ensuite le Roi *Bérenger II*.

En 947, 48 ou 49, après la mort d'*Ardéric*, Archevêque de Milan, le crédit de ce Marquis fit élire *Manassès* Archevêque par une partie du Clergé & du Peuple de Milan: mais une autre Faction, aussi puissante, élut & voulut absolument avoir pour Archevêque *Adelmanne*, Chanoine de la Cathédrale. A l'occasion de ce Schisme, ni l'un ni l'autre ne fut reconnu pour Archevêque, & le second ne fut point sacré: mais ils firent ensemble une convention, par laquelle ils partagèrent entre eux les revenus de cette Métropole; ce qui fit un tort incroiiable à cette Eglise, parceque les deux Prétendans, pour avoir de quoi soûtenir leur parti, pillèrent, à l'envi l'un de l'autre, le Trésor de la Cathédrale, l'un des plus riches, qui fût en Italie.

Le Schisme & la Vacance du Siége durèrent jusqu'en 953, que les Milanois, las d'en souffrir le scandale, obligèrent les deux Prétendans à renoncer à leur élection; & choisirent pour Archevêque *Walpert* ou *Gualbert*, qui fut sacré.

Malgré la légitime élection de ce Prélat, la Reine *Wille*, femme de *Bérenger II*, voulut en 960 faire reconnoître pour légitime Archevêque de Milan *Manassès*, qui continuoit d'en prendre le titre; &, come

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

devoir, faisoit la guerre à l'autre. Au mois d'Août, il vient d'Afrique, au secours des premiers, une Flote considérable. L'Émir *Korhab* & son Fils sont pris, & menés en Afrique, où le Calife leur fait couper la tête.

917.

Le 10 de Septembre, *Abu-faïd Aldaïph*, arrivant d'Afrique avec une nouvelle Flote, entre dans le Port de Palerme. Les Révoltés, soûtenus des Naturels du païs, choisissent pour Émir *Ben-Ali-Vava-Assari*, qui forme aussi-tôt le siége de Palerme. La disète y fut extrême; & sur tout celle du Sel, dont l'once fut vendue deux *Tarins*, espèce de Monoie d'Argent. Par la Capitulation, la Garnison Africaine eut la liberté de retourner en Afrique.

918.

Les Révoltés de Sicile aiant perdu leur Émir, lui donent pour successeur *Salem*, qui s'empare, avant la fin de l'année, de Reggio de Calabre.

919.

Salem fait une trève avec les Sarasins de Taormine, restés fidèles au Calife.

Landulf I & *Atenulf II*, Princes de Bénevent & de Capoue, ont guerre avec les

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

se, persécuté, peut-être même détenu prisonier par la Faction du Cardinal *Sergius*, qui s'étoit joint à l'Impératrice *Ageltrude*. *Arnoul* reçut ensuite la Couronne Impériale avant le 27 d'Avril.

Je dis en son lieu qu'après être sorti de Rome, ce Prince, allant assiéger dans Spolète, l'Empereur *Lambert* & l'Impératrice *Ageltrude*, fut attaqué tout à coup d'une paralisie à la tête. *C'est pourquoi*, dit *Muratori*, T. V, p. 217, *il se hâta, par des marches forcées, de se retirer par Trente en Bavière, avant la fin de Mai.... Suivant ce que dit* Liutprand, *la maladie d'*Arnoul *fut attribuée à l'habileté d'*Ageltrude *assiégée par ce Prince dans le Château de Fermo. Cette Princesse trouva moïen, à force d'or, de gagner un des Domestiques du nouvel Empereur, & de lui faire donner un Somnifère, qui lui dérangea la tête & la santé de maniére, qu'il ne se rétablit jamais. Mais ce n'est là vraisemblablement qu'un conte répandu parmi le Peuple, toujours enclin à regarder certaines maladies, sur tout quand elles atta-*

VII. Une Donation d'un Bien de campagne, faite par le Roi *Bérenger* au Monastère de S. *Ambroise* de Milan, qu'a publiée *Puricelli* dans l'Ouvrage cité ci-dessus, p. 266, & dont voici la Date. *Donè le IV des Nones* (le 2) *de Décembre, l'An DCCCXCIV de l'Incarnation du Seigneur, Indiction XIII. Fait à Milan, à S. Ambroise*; c'est à dire dans le Monastère de S. *Ambroise*, ou dans le Palais des Rois d'Italie, voisin de ce Monastère.

Il résulte du *Diplôme I*, qu'*Arnoul* étoit Roi d'Italie avant le 11 de Mars 894; & du *Diplôme II*, qu'il l'étoit avant le 27 de Février de la même année. Une ancienne Tradition prouve que ce fut en effet, cette année, qu'il fut élu Roi. La *Chronique* d'*André Dandolo* rend cette très rapidement de l'Expédition d'*Arnoul*, & dit sous cette année, « Qu'il » vint en Italie, » qu'il s'assura du » Roi *Bérenger*, » qu'il fit prendre » le Comte *Ambroise*, que l'Italie reconnut » Roi, qu'il s'en » retourna dans » ses Etats par le » Mont Joue ». *Intravit Italiam*,

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES , DUCS , MARQUIS , COMTES , &c.* Souverains en Italie.

ténulf I, étoit de la race des Ducs de Gaiète.

LANDULF I, ATÉNULF II, & ATÉNULF III.

Les deux premiers succèdent à leur père *Ténulf I* en Juillet 910, & règnent ensemble jusqu'en 933, que *Landulf I* déclare leur collègue *Ténulf III*, son fils aîné. Ces trois Princes règnent ensemble jusqu'en 940, qu'*Aténulf II* meurt. *Landulf I* prend alors pour collègue son second fils *Landulf II*. Le Père & les deux Fils règnent ensemble jusqu'à la mort de *Landulf I*, arrivée le 10 d'Avril 943 ; & précédée très peu de tems auparavant de celle d'*Aténulf III.*

Voïés aux Princes de Capoue *l'Article* Landulf III, Aténulf II, & Aténulf III.

LANDULF II

remplace au mois d'Avril 943 son père *Landulf I*, dont il étoit le collègue depuis 940. A son avènement, il s'associe son fils aîné *Pandulf I*, dit *Tête-de-Fer* ; & puis en 959 son autre fils *Landulf III.* Il règne avec eux jusqu'au 28 de Mai 961, qu'il meurt à Capoue.

V. Pr. de Cap. *Article* Landulf IV.

PANDULF ou PALDULF I, dit TETE-DE-FER, & LANDULF III

succèdent à leur père *Landulf II* en Mai 961.

PRINCES contemporains.

Diables, & la mit en Paradis. Ce trait, si contraire à notre Foi, suffit pour décréditer ce que ces Moines ont débité du commerce criminel de ce Prince avec *Elgive*, femme d'un de ses Courtisans. Il est attesté, par des Historiens désintéressés, que cette *Elgive* étoit la femme d'*Edwy*.

EDGARD, dit LE PACIFIQUE,

second fils d'*Edmond I*, est Usurpateur du Roiaume de Mercie en 955 & Roi légitime de toute l'Angleterre en 959, après la mort d'*Edwy*, son frère. Il meurt en 975.

Ce Prince, dont les Moines ont fait un Saint à miracles, & dont on a longtems celébré la fête en Angleterre trois fois l'année, est mis, par des Historiens très sensés & très Catholiques, au rang des plus mauvais Rois, que l'Angleterre ait eus. Disons le vrai. Ce fut un mélange monstrueux de beaucoup de défauts & de vices, de quelques grandes qualités, & de quelques vertus.

Sa première action, lorsqu'il fut Roi, fut de rappeller *Dunstan*, & de le faire Evêque de Worcester. C'étoit annoncer ce qu'il lui devoit.

Amateur de la paix, & voulant en faire goûter les douceurs à ses Peuples, il entretint toujours une Armée de terre considérable, avec une Flote très nombreuse ; & par ce moïen, il contint si bien ses propres Sujets, ses Voisins de l'Ile, & les autres Etrangers, qu'il n'eut aucune guerre à soûtenir.

Les Loups & les mauvais Juges désoloient également l'Angleterre. Il changea le tribut d'argent & de bétail, que les Gallois devoient lui païer, en 300 têtes de Loups par an ; & promit le pardon

SAVANS & Illustres.

elle ne cessoit pas de persécuter elle-même & de faire persécuter *Walpert* par les Rois, son Epoux & son Fils ; ce fut ce qui fit aller, dans la même année 960, cet Archevêque en Allemagne, pour engager *Otton I* à venir prendre possession du Roiaume d'Italie, dont il se courona Roi deux ans après.

Ughelli comte au rang des Archevêques de Milan *Adelmanne*, qu'il nome *Adelmaire*, *Adémaire*, ou *Adelmand de Menalitiés* ; & n'y comte pas *Manassès*, qu'il traite d'Intrus. Ils n'étoient pas plus Archevêques de Milan, l'un que l'autre. *Ughelli* dit qu'en 949, *Adelmanne* fut élu par le Clergé & le Peuple (ce ne fut que par une partie) ; & qu'il mourut le 7 d'Août 953. Cela peut être : mais *Walpert* étoit Archevêque dès le mois d'Avril, come il paroît par un *Diplôme* de ce Prélat, expédié cette année, & rapporté par *Ughelli* lui-même.

Manassès alléguoit l'exemple de *S. Pierre*, pour excuser l'ambition, qui lui faisoit envahir l'Archevêché de Milan, dans le tems qu'il possédoit celui d'Arle. *Liutprand*, dans son *Histoire*, Liv. IV, Ch. VIII, le tourne en ridicule à ce sujet ; & réfute d'une manière passable l'abus, que le Prélat faisoit de l'exemple de *S. Pierre.*

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER. RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Saraſins & les Grecs; & remportent pluſieurs victoires ſur les uns & ſur les autres.

Les Hongrois font une troiſième irruption en Italie, & percent juſqu'en France.

921.

DANS le mois d'Avril, *Landulf I*, Prince de Bénevent, aiant batu les Grecs auprès d'Aſcoli, s'empare de toute la Pouille.

Garibert, Archevêque de Milan, êtant mort vers la fin de l'année précédente, *Lambert*, élu pour lui ſuccéder, eſt obligé de doner une ſomme exorbitante à l'Empereur, afin de faire confirmer ſon élection; & réſout de s'en vanger. Dans le même tems, *Adalbert*, Marquis d'Ivrée & gendre de *Bérenger*, *Oldéric*, Comte du Sacré Palais, & Marquis, l'on ne ſait pas de quel endroit, & *Gilbert*, que l'Hiſtoire qualifie de *Puiſſant Comte*, forment ſecrètement le projet de ſe révolter contre l'Empereur; lequel, aiant quelque ſoupçon de ce qui ſe paſſoit, fait arrêter *Oldéric*, & le confie à la garde de l'Archevêque de Milan. Au bout de quelques jours, il l'envoie chercher; & le Prélat refuſe de le rendre, ſous prétexte qu'un home de ſon caractère mériteroit d'être dépoſé, s'il remètoit entre les

quent de Grands Seigneurs, come quelque choſe de furnaturel, ou come des effets de la méchaneeté des homes. Liutprand *ajoute que le Roi* Gui (*ce Prince étoit Empereur; &, depuis près de 2 ans, il ne vivoit plus*) *pourſuivit* Arnoul *dans ſa fuite: qu'*Arnoul *en arrivant au Mont Bardon dans le Parmeſan, reſolut de faire crever les yeux au Roi* Bérenger, *afin de reſter plus ſurement maître de l'Italie: mais qu'averti par un Courtiſan de ſes amis*, Bérenger *s'enfuit promtement à Vérone; qu'enſuite les Italiens n'eurent plus que du mépris pour* Arnoul. Liutprand *dit encore que l'arrivée de ce Prince à Pavie, y fit naître une ſédition, & qu'il y eut un ſi grand nombre de ſes Soldats de tués, que tous les égouts de la Ville furent remplis de leurs cadavres. Au reſte*, Arnoul *ne pouvant pas continuer ſa route par Vérone, marcha par le Piémont à Ivrée, Ville gouvernée par le Marquis* Anſchaire, *homme très timide, lequel s'étoit révolté depuis quelque tems.* Arnoul *jura de ne point partir de devant cette Place, qu'il n'eût* Berengarium *Regem cepit*, Ambroſium *Comitem in furca ſuſpendit, & Italia ſe ſibi ſubdidit, & per Montem Jovis in Galliam redit.*

Muratori, qui n'eſt pas de l'opinion que j'embraſſe d'après *Ecard*, *Saſſi*, *D. Mabillon*, le P. *Papébrok*, & pluſieurs autres, rejète l'autorité du *Diplôme II*, *fait à Rome*, dans le tems même qu'*Arnoul* s'y fit couronner Empereur; & ſa raiſon eſt que la Date ne porte point l'*An I de l'Empire d'Arnoul*. Il rejète auſſi l'autorité du *Diplôme I*, parceque les *Diplômes III*, *V* & *VI* ne marquent que l'*An du Règne d'Arnoul en France*, & ne font point mention de l'*An du Règne en Italie*. Il devroit, par une raiſon ſemblable, proſcrire auſſi les deux *Diplômes IV*, qui parlent de l'*An I de l'Empire d'Arnoul*; & ne nomment ni l'*An de ſon Règne en France*, ni l'*An de ſon Règne en Italie*. Si cependant il croit avoir des raiſons ſuffiſantes pour regarder ces deux *Diplômes* come authentiques; les mêmes raiſons doivent avoir lieu pour le *Diplôme II*, auquel il ne fait point d'autre

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Landulf meurt en 968; & *Pandulf* s'associe alors son fils aîné *Landulf IV*, avec lequel il règne jusqu'à sa mort en 981.

V. Pr. de Cap. *Art.* Pandulf *ou* Paldulf I, *dit* Tête-de-Fer, & Landulf V.

PRINCES de Salerne.

WAIMAIRE, ou GUAIMAIRE I, surnomé DE MAUVAISE MÉMOIRE, successeur, en 880, de son père *Waifre*, est en 901, par ordre de tout le Peuple de Salerne, déposé par son fils & son collègue *Waimaire*; & meurt relégué dans une Eglise.

WAIMAIRE, ou GUAIMAIRE II, surnomé DE BONE MÉMOIRE, collègue de *Waimaire I*, son père, depuis 893, reste seul Prince en 901, de la manière que je viens de dire, s'associe, en 933, son fils aîné *Gisulf I*, qui n'avoit que quatre ans; & meurt la même année.

Les surnoms, que ce Prince & son Père portent dans l'Histoire, expriment les sentimens de leurs Sujets à leur égard.

Waimaire II eut de sa femme *Gaitelgrime*, fille d'*Aténulf II*, Prince de Capoue & de Bénevent, outre *Gisulf I*, deux autres Fils; *Waimaire* & *Dawfre*, dit *Impérate*, l'un & l'autre qualifiés *Comtes*.

On voit dans un *Diplôme* de *Gisulf I* de l'an 974, que le Comte *Waimaire* eut un fils appellé *Waifre*. Dans un autre *Diplôme* du Prince *Pandulf*, adopté par *Gisulf I*, lequel est de 981, il est fait mention de *Waimaire* & de son fils *Waifre*. Enfin dans un *Diplôme* de *Jean II*, Prince de Salerne, de l'an 984, il est parlé de *Gui*, fils du Comte *Waimaire*. Le Père ne vivoit plus en 974: mais les Fils étoient vivans, dans les années où ces *Diplômes* parlent d'eux.

Le Comte *Dawfre* eut deux Fils, *Waimaire* & *Waifre*. Il ne vivoit plus en 974: mais ses Fils vivoient en 981 & 984, come on l'apprend des *Diplômes* allegués ci-dessus.

Je ne fais ce détail que pour faire

PRINCES contemporains.

de toutes sortes de crimes, à condition que, dans un tems marqué, les Coupables apporteroient la quantité de langues de Loups, à laquelle ils auroient été condamnés, suivant la nature de leur crime. En moins de trois ans, ces Animaux furent absolument exterminés. L'ignorance des Juges fut punie par des Amandes, & leur corruption par la perte de leurs Charges. En très peu de tems, la Justice fut exactement administrée.

Ces traits annoncent, sinon un grand Prince, du moins un Prince utile. D'un autre côté, la vie d'*Edgard* est une suite d'adultères scandaleux & de débauches honteuses; & l'on ne sait comment qualifier l'horrible traitement, qu'il fit aux habitans de la petite Ile de Thanet, sur un prétexte si leger, que l'Histoire n'a pas daigné le faire connoître.

Il envoïa des Troupes massacrer ces habitans, & s'emparer de tout ce qui se trouveroit dans l'Ile. Elle étoit l'entrepôt du Commerce, que les Northumbres faisoient avec les Ecossois; & l'on sait d'un Historien, qui ne doit pas être suspect sur le comte d'*Edgard*, de *Matthieu*, Moine de Westminster, « Que le Massacre de » Thanet eut pour but de piller les » Marchands d'Yorck, qui se trou» voient dans cette Ile ».

Pour faire *Dunstan*, Archevêque de Cantorbéry, ce Prince cassa l'élection légitime, que l'on avoit faite d'un autre; & força les Electeurs de choisir *Dunstan*. Celui-ci mit sur le siége de Worcester *Oswald*, & sur celui de Wincheste *Ethelwolf*, l'un & l'autre ses intimes amis; & tous trois gouvernèrent absolument *Edgard*, du moins quant aux Affaires Ecclésiastiques. Les Moines recouvrèrent au-delà de ce qu'ils avoient perdu sous *Edwy*. Non seulement ils rentrèrent en possession des anciens Monastères, qu'ils avoient abandonés durant les premières guerres des Danois, & que des Prêtres séculiers occupoient par concession des Rois: mais ils se firent donner presque tous les Bénéfices Ecclésiastiques; & s'en firent confirmer la possession par un Concile, auquel le Roi présida lui-même. On dit même qu'ils ne manquèrent pas de miracles, pour autoriser leurs usurpations.

Quoique leurs *Chroniques* s'étendent beaucoup sur la sainteté d'*Edgard*, on ne laisse pas d'y voir l'infamie & la

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER. RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

mains de la Justice une personne qu'elle dût faire mourir. Les Conjurés prènent alors la résolution d'appeller en Italie *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Transjurane. Ils rassemblent en même tems des Troupes, & se retranchent sur une montagne près de Bresçia. Le hazard venoit d'amener en Italie deux Capitaines-Hongrois, conduits par l'envie de piller. *Bérenger*, qui depuis long-tems vivoit en bone intelligence avec leur Nation, les prie de tourner leurs armes contre les Rebelles. Ils volent aussitôt à la montagne. Les Conjurés en soûtiènent le choc avec courage: mais leurs Troupes sont taillées en pièces. *Oldéric* périt les armes à la main. Le Marquis *Adalbert* & *Gilbert* sont pris. Le premier n'étoit point home de guerre: mais il étoit adroit & fin. Se voïant prêt à tomber entre les mains des Hongrois, il quite ses armes & ses vêtemens, & se revêt de l'habit & de l'armure d'un simple Soldat. Il dit après à ceux qui le prènent, qu'il n'est qu'un Archer de la suite d'un Home d'armes; & les prie de le conduire dans un Château, qu'il nome, où demeuroient ses Parens, qui le rachèteroient. On l'y conduit; & le Seigneur du Château, son Vassal, le rachète pour très peu d'argent.

Anschaire *entre les mains. Les habitans firent sortir* Anschaire, *afin de pouvoir jurer avec vérité qu'il avoit pris la fuite. Ils obtinrent ensuite d'*Arnoul *qu'il les laissât en paix. Enfin* Liutprand *dit, qu'*Arnoul *s'en retourna dans son païs par le Mont Joue & par la Savoie. Ce sont autant de chimères & de fausses traditions.* Le Continuateur des Annales de Fulde, *Auteur contemporain & plus digne de foi par conséquent, atteste qu'*Arnoul *vint en droiture de Spolète à Trente, & qu'il sortit d'Italie avant la fin du mois de Mai. Pour dire la vérité, l'Histoire de ce tems-là se trouve traitée avec fort peu de soin par les plus anciens Ecrivains. La* Chronique *de* Réginon *se trompe de beaucoup, en voulant faire croire que la mort de l'Empereur* Lambert, *& l'arrivée en Italie de* Louis, *Fils de* Boson, *Roi de Provence, font de cette année* (896). *On verra clairement que l'un & l'autre est faux; & l'on ne doit pas attribuer de pareilles fautes à* Réginon. *Je les crois des Additions faites au hazard & sans ordre à sa* reproche que celui d'une omission que l'on rètorque contre les deux *Diplômes IV.* Je n'ai besoin que d'emploïer le reproche dont il fait usage, si je veux le priver aussi de l'avantage qu'il prétend tirer des *Diplômes III, V & VI* contre le *Diplôme I*, qui porte l'*An du Règne en France* & l'*An du Règne en Italie.* Le *Diplôme III* marque expressément l'*An du Règne en France.* Les deux autres marquent vaguement l'*An du Règne*: mais le nombre qu'ils ajoutent ne peut convenir qu'au *Règne en France.* Tous les trois sont postérieurs au *Diplôme I*; & puisqu'ils ne font pas mention de l'*An du règne en Italie*; j'ai tout autant de droit de les rejeter, que *Muratori* croit en avoir de rejeter le *Diplôme I*, parce-qu'il ne nome pas l'*An I de l'Empire.*

Il reste à chercher, dit-il, T. V, p. 209, *pourquoi de ces différens* Diplômes, *les uns marquent l'*Année du règne en Italie, *& les autres ne le marquent point.* Ce seroit une recherche très inutile. Il me paroît plus court & plus sûr de prendre la chose telle qu'elle est; & de mettre sur le

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

voir que, si *Gisulf* en 974 adopta *Pandulf*, second fils de *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bénevent, ce ne fut pas faute d'héritiers ; puisqu'il avoit alors des Neveux, fils de ses Frères, en état de lui succéder.

GISULF I, & PRISK.

En cette année, dit *Muratori*, T. V, p. 328, sous l'an 933, *mourut* Waimaire II, *Prince de Salerne, laissant pour successeur* Gisulf, *son fils, âgé de 4 ans, auquel on donna* Prisck *pour Tuteur.*

Une *Chronique Anonime de quelques Ducs & Princes de Bénevent & des Princes de Salerne*, donée au Public par *Camillo Pellegrino*, laquelle seule fait connoître ce *Prisk*, le place entre *Waimaire II* & *Gisulf I*; & dit qu'il regna 10 ans.

Si *Prisk* ne fut pas simplement le Tuteur de *Gisulf I*; en le chargeant de la Turèle de ce jeune Prince, on l'en fit le collègue. Il est donc fait Prince de Salerne en 933 & cesse de l'être en 943, soit qu'il meure alors, soit qu'il ne dut l'être que jusqu'à ce que *Gisulf* fût Majeur ; ce qui suppose que chès les Lombards on étoit Majeur à 14 ans.

Gisulf I succède à son Père en 933 ; perd ses Etats en 972 ; les recouvre en 974 ; adopte alors *Pandulf*, second fils de *Pandulf Tête-de-Fer* ; & meurt en 978.

Durant toute sa Minorité, la bone conduite de *Prisk*, son Tuteur & son Collègue, fit, à ce qu'il paroit, jouir l'Etat de Salerne d'une paix constante.

L'*Anonime de Salerne* dit, « Que » *Gisulf* s'étoit acquis par sa sagesse un » si grand crédit, que les Grecs, les » Sarasins, les François & les Saxons » s'empressoient également d'être de » ses Amis ; & que persone n'osoit » toucher à ses Etats ».

On apprend du même Historien que le Pape *Jean XII*, s'étant brouillé, vraisemblablement avec les Princes *Landulf* & *Pandulf*, fils de *Pandulf Tête-de-Fer*, Comte de Capoue & Prince de Bénevent, rassembla toutes ses troupes, qu'il joignit à celles des Ducs de Spolète & de Toscane ses Alliés, pour aller attaquer Capoue. Le Prince *Landulf*, qui gouvernoit ce Comté pour son Père, dont il étoit le collègue, demanda du secours à *Gisulf*, qui

PRINCES contemporains.

scélératesse de quelques-unes des actions de ce Prince.

Sa premiere Maitresse fut une Religieuse, enlevée de son Couvent, de laquelle il eut une fille, appellée *Edithe*, qui mourut en odeur de Sainteté. *Dunstan* fit de vains efforts pour engager *Edgard* à renvoier cette Religieuse dans son Cloître. Ce ne fut qu'après s'en être dégoûté, qu'il fit pénitence de cette galanterie sacrilége; & la pénitence, qui lui fut imposée par *Dunstan*, fut d'être sept ans sans se mètre la Courone sur la tête.

Elfride, la seconde, ou peut-être la seule femme légitime d'*Edgar*, l'étoit auparavant d'un Seigneur de sa Cour, qu'il fit assassiner pour la rendre veuve & la pouvoir épouser.

On peut croire que le Roi *Canut* étoit bien instruit des actions & du caractère d'*Edgard*; & que ce n'étoit pas sans raison, qu'entendant parler de la sainteté d'*Edithe*, il dit, « Qu'il » ne pouvoit pas se persuader que la » Fille d'un si méchant Home pût être » une Sainte ».

***

ROIS d'Ecosse.

GRÉGOUR, ou GREGOIRE I,

depuis 876, meurt en 893.

DONALD VI,

fils de *Constantin II*, succède en 893 à *Grégour*, qui l'avoit choisi lui-même; & meurt en 903.

Il conserva la paix durant tout son règne; & s'appliqua surtout à mètre ses Sujets en état de s'enrichir.

Aussi religieux que ses deux derniers prédécesseurs, il confirma les privilèges des Ecclésiastiques.

Sous son règne, il ne fut fait aucun tort, dont les auteurs ne fussent sévèrement punis ; & la licence des parjures & des blasphèmes fut arrêtée, parceque les Coupables eurent les lèvres percées avec un fer chaud.

Donald chassa les Danois décendus sur ses côtes; & secourut *Alfred le Grand* contre eux.

Deux Provinces d'Ecosse s'étant armées l'une contre l'autre; il y conduisit ses troupes, punit les auteurs du désordre, & rétablit le calme.

CONSTANTIN III,

fils d'*Eth aux pieds ailés*, remplace *Donald VI* en 903. Il abdique, se

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER. RODOLFE, Roi d'Italie.

Gilbert, presque assommé de coups de bâton, est dépouillé nu. Ceux dont il étoit prisonier, le présentent en cet état à l'Empereur, qui, né clément, lui pardone; lui fait doner des habits, & le renvoie sans exiger de nouveau serment de fidélité, s'en remêtant à Dieu de le punir s'il se révoltoit encore. *Gilbert*, plus honteux de sa disgrace, que touché de l'excès de bonté de *Bérenger*, se hâte d'aller au nom de tous les Conjurés, presser *Rodolfe* d'entrer en Italie. Ce Prince y vient en effet, pour le plus tard, dans le mois de Septembre; &, s'étant emparé de Pavie, est élu Roi d'Italie par ceux de sa Faction, & couroné par l'Archevêque *Lambert*.

923.

BERENGER appelle d'abord à son secours quelques Hongrois, qui retardent les progrès de *Rodolfe*. Il rassemble ensuite ses forces; & lui livre bataille près de Fiorenzola, Place située entre Plaisance & Borgo-San-Donnino. Malgré ses efforts de valeur, ses troupes sont mises en déroute, avec perte seulement de 15 cens homes; & *Rodolfe* doit la victoire à l'habileté de son Beaufrère le Comte *Boniface*. Celui-ci, qui commandoit un Corps très considérable, s'étoit tenu

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Chronique, quoique D. Mabillon *& d'autres les aient prises pour des vérités.* Il est faux qu'*Arnoul*, depuis 894 ait fait trois voïages en Italie; & qu'au troisième il y soit mort de poison. L'Italie ne le vit que deux fois; & ce fut de paralisie, qu'il mourut à Forcheim en Bavière.

Il ne manquoit pas de courage: mais il ne savoit pas règner; & d'ailleurs il étoit cruel, & de mauvaise foi.

VACANCE DE L'EMPIRE

depuis le 29 de Novembre 899 jusqu'en Février 901.

Les Papes, suivant toujours leur plan d'indépendance, essaïoient d'accoutumer les Romains à se passer d'Empereurs.

LOUIS III, dit L'AVEUGLE,

Roi de Bourgogne Cisjurane depuis 887, & reconnu pour tel, la même année, par *Charle le Gras*, & depuis, en 890 par *Arnoul*, Roi de Germanie, à condition de l'homage, est fait Roi d'Italie en 900; & couroné Empereur d'Occident au commencement de Février.

comte de la négligence des Officiers de la Chancèlerie d'*Arnoul*, ou sur celle des Copistes, les omissions, dont nous nous plaignons également.

Il est plus important d'observer, avec *Muratori*, que les Copistes ont fait une faute au nom du Mois dans la Date du *Diplôme II*, & qu'il y faut lire le *IV des Calendes de Mai* (le 28 d'Avril), & non le *IV des Calendes de Mars*, (le 27 de Février). Il est certain qu'*Arnoul*, qui passa l'Hiver en Toscane, qui se rendit à Rome par des chemins presque impraticables, & qui fut obligé de faire le Siège de cette Ville défendue par l'Impératrice *Ageltrude*, ne put pas s'y faire couroner Empereur à la fin de Février. Son séjour à Rome ne fut en tout que de 15 jours, & l'on voit qu'il en sortit dans les 15 premiers jours de Mai. Ce fut donc à la fin d'Avril, qu'il reçut la Courone Impériale. Au reste, avec cette correction, le *Diplôme II* prouve toujours qu'*Arnoul* comtoit de 894 les années de son *règne en Italie*.

D'ailleurs le *Diplôme VI* n'a pour *Muratori* que très

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

marcha lui-même avec une Armée considérable. Au bruit de sa marche, les Troupes de Rome, de Spolète & de Toscane prirent l'épouvante, & se retirèrent en désordre.

Quelque tems après, *Jean XII* fait proposer à *Gisulf* de s'allier avec lui. Ce Prince y consent ; & se rend pour cet effet à Terracine, avec un cortège aussi brillant que nombreux. Le Pape s'y trouve, & le Traité se conclut. On peut croire que *Gisulf* y fit comprendre les Princes de Capoue & de Bénevent.

Suivant le calcul de *Pellegrino*, ce fut à la fin de 972 ou 973, que *Landulf*, fils de cet *Aténulf II*, que l'on a vu ci-dessus Prince de Bénevent, païa *Gisulf*, son cousin, de la plus noire ingratitude. Ce Prince l'avoit attiré dans sa Cour, & l'avoit comblé de bienfaits. Allié secrètement avec *Jean III*, ou *Marin*, Duc de Naple, & *Manse*, Duc d'Amalfi, *Landulf* forma dans Salerne une Conspiration ; &, pendant une nuit, il se saisit de *Gisulf*, de *Gemme*, sa femme, & de leurs principaux Amis & Domestiques ; &, les aiant tous mis en prison, il usurpa la Principauté. Quelques Parens de *Gisulf* eurent recours à *Pandulf Tête-de-Fer*, qui, l'année suivante, envoïa son second fils *Pandulf* assiéger Salerne. L'Usurpateur fut contraint de capituler. *Gisulf*, remis en liberté, remonta sur le Trône ; &, come il n'avoit point de Fils, il témoigna sa reconnoissance au jeune *Pandulf*, en l'adoptant pour Fils, & le déclarant son successeur.

Certainement ce fut la condition, à laquelle *Pandulf Tête-de-Fer* se chargea de forcer l'Usurpateur à rendre à *Gisulf* ses Etats. Sans quoi, l'on ne sauroit penser que *Gisulf*, aïant en 974 des Neveux, dont l'aîné des Fils de son frère *Waimaire* devoit être son héritier, se fût porté de lui-même à les déshériter, pour laisser sa succession à *Pandulf*, son parent maternel dans un dégré éloigné. On verra d'ailleurs qu'après la mort de *Gisulf*, *Pandulf Tête-de-Fer* voulut être Prince de Salerne conjointement avec son Fils. Ce devoit encore être une des conditions, auxquelles il s'étoit obligé de remètre *Gisulf* en possession de ses Etats.

Gisulf n'eut point d'enfans de *Gemme*, sa femme, que l'*Anonime de*

PRINCES contemporains.

fait Moine, & meurt en 943.

Il eut un commencement de guerre avec *Edouard I*, qui revendiquoit à la Courone d'Angleterre deux Provinces conquises par *Grégour* sur les Northumbres. Quelques courses de part & d'autre furent promtement suivies de la paix ; & les deux Rois unirent leurs forces contre les Danois, arrivés en foule dans l'Ile.

Après 38 ans d'un règne heureux, *Constantin* s'allia mal-à-propos avec les Danois Northumbres. Leurs Troupes unies furent taillées en pièces par *Edmond I.* Le Prince *Macolm*, qui commandoit les Ecossois, fut blessé dangereusement ; & presque toute la Noblesse d'Ecosse périt dans la bataille. *Edmond* s'empara de ce que *Grégour* avoit conquis sur les Northumbres, & de deux anciènes Provinces du Roiaume d'Ecosse. *Constantin*, pénètré de douleur, abdiqua la Courone en faveur de *Macolm*.

MACOLM I,

fils de *Donald VI*, devient Roi, de la manière que je viens de le dire, en 943, & meurt en 959.

Il se hâta de faire la paix avec *Edmond*, qui lui dona le petit Roïaume de Cumberland. Ensuite pendant le règne d'*Edred*, après avoir doné du secours aux Northumbres, qui furent batus, il renouvella les anciens Traités d'Alliance des Ecossois & des Anglois.

Tout le reste de son règne fut paisible ; & sa principale attention fut de veiller à l'exacte administration de la Justice. Il faisoit de tems en tems la visite des Provinces, & recevoit les plaintes de ses Sujets contre les Magistrats.

Dans le cours d'une de ces visites, il fit punir quelques Brigands avec une grande sévérité. Leurs Parens & leurs Amis, s'étant attroupés secrètement, l'assassinèrent pendant la nuit. Dès le lendemain, par la diligence des Seigneurs qui l'accompagnoient, tous les Conjurés furent arrêtés. Les auteurs du complot furent empalés. On en écartela les Exécuteurs ; & les autres Conjurés périrent de différens supplices.

INDULF,

fils de *Constantin III*, succède en 959 à *Macolm I*, qui l'avoit désigné son successeur ; & meurt en 963.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, Roi d'Italie.

d'abord à quartier ; & , lorſqu'il avoit vu les Troupes de *Rodolfe* plier & ſe diſpoſer à fuir, il étoit tombé bruſquement ſur celles de *Bérenger*, avoit rétabli le combat, & doné le loiſir aux Bourguignons de ſe rallier & de revenir à la charge. Après cette victoire, *Rodolfe*, que des Affaires très importantes rappeloient chés lui, repaſſe les Alpes.

924.

Les Hongrois, alors l'unique reſſource de *Bérenger*, viènent en Italie, & commètent, dans leur marche, toutes leurs cruautés accoûtumées. Ils aſſiégent Pavie, & l'emportènt d'aſſaut le 12 de Mars. *Frodoard* dit dans ſa *Chronique*, « Qu'ils brûlèrent cette Ville, » la plus riche d'Italie, & qu'il » y périt des richeſſes immen- » ſes ; que 40 Egliſes furent » conſumées par le feu ; que du » Peuple innombrable, qu'elle » renfermoit, il ne reſta que » 200 perſones, qui rachetè- » rent leur vie & les murail- » les de leur Ville détruite, » moïènant huit Boiſſeaux de » Pièces d'argent, ramaſſées » dans les ruines ». Crémone & d'autres Places éprouvent la fureur des Hongrois, qui paſſent enſuite en France, où le Roi *Rodolfe*, aiant uni ſes forces à celles de *Hugues*, Roi d'Italie, & aiant fait la guerre à *Rodolfe II*, Roi de la Bourgogne Tranſjurane, ſe rendit maître de la Ville de Lion, & de quelques autres Places.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vrier 901. Il régne come Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger* juſqu'en 905 ; & ſeul, come Empereur, depuis 921 juſqu'en la même année 905, que *Bérenger*, l'aiant ſurpris dans Vérone, lui fait crever les ieux. Depuis, il ne prit aucune part aux Affaires d'Italie, quoiqu'il ſe parât toujours des titres de Roi d'Italie & d'Empereur. Il vivoit encore en 923.

Il eut pour Femme *Hedwige*, Fille d'*Edouard I*, Roi d'Angleterre, de laquelle il eut un Fils, nomé *Charle-Conſtantin*, qui ne lui ſuccèda pas à ſon Roïaume, à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. Tout ce que l'Hiſtoire nous apprend de ce Prince, c'eſt qu'il fut Comte de Vienne. On a *prétendu que la Maiſon de Savoie* en décendoit de mâle en mâle : mais juſqu'à préſent la choſe ne s'eſt pas trouvée ſuffiſamment établie.

Au reſte, le Roiaume de Bourgogne Cisjurane finit, quant au Titre, en la perſone de *Louis l'Aveugle* ; &, quelques années après ſa mort, ce Roïaume fut réuni preſque entier à celui de Bourgogne Tranſjurane.

peu d'autorité, parce qu'un an auparavant, à un jour près, *Bérenger* étoit maître de Milan. Je ne conçois pas comment de ce que *Bérenger*, come Roi d'Italie, dona le 2 de Décembre 894 le *Diplôme VII* à Milan, on peut conclure qu'*Arnoul* n'a pas pu le 1 de Décembre 895 faire expédier le *Diplôme VI* à Pavie.

Il faut toujours, à l'aide des lumières que les *Chartes* & les autres Monumens peuvent fournir, ſuppléer au ſilence des *Chroniques*. Eſſaions donc ici de faire diſparoître des contradictions, qui ne ſont qu'apparentes. On a vu qu'*Arnoul* avoit été ſollicité, par le Pape *Formoſe* & par des Seigneurs Italiens, de venir en Italie, & d'en mètre le Roïaume en ſa main pour le délivrer du Tiran *Gui*, qui l'opprimoit ; & que *Bérenger* étoit allé lui-même en Allemagne ſupplier ce Roi *de venir en perſone prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie, qu'il reconnoîtroit enſuite tenir de ſa puiſſante main, à titre de Vaſſal*. Il ſe fit par conſéquent entre *Arnoul* & *Bérenger* des conventions,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Salerne dit fille d'*Alfane*; & *Léon d'Ostie*, parente de *Lambert*, Duc de Spolète.

PRINCES de Capoue.

ATÉNULF I,

depuis le 9 de Janvier 887, meurt dans le mois de Juillet 910.

Il devint Prince de Bénevent en 900.

LANDULF III, ATÉNULF II, & ATÉNULF III.

Les deux premiers, lesquels étoient Frères, succèdent en 910 à tous les Etats de leur père *Aténulf I*, qu'ils possèdent sans les partager. *Landulf*, pris pour collègue par son Père en 901, règne avec lui jusqu'en 910. *Aténulf*, Comte de Téano depuis 906, est aussi pris pour collègue par son Père au commencement de 910, parceque son Frère étoit alors à Constantinople. Il règne avec son Père, jusqu'au mois de Juillet de la même année; seul ensuite jusqu'après le mois de Septembre, que son Frère étant revenu de Constantinople, il le reconnoît pour Prince de Capoue & de Bénevent, suivant les intentions de leur Père. Les deux Frères règnent ensemble jusqu'en 933, que *Landulf III* s'associe *Aténulf III*, son fils aîné. Ces trois Princes règnent ensemble jusqu'en 940, qu'*Aténulf II* meurt. Du moins son nom ne se trouve dans aucune *Charte* après cette année. Alors *Landulf III* s'associe son second fils *Landulf IV*. Il règne avec ses deux Fils jusqu'en 943, & meurt le 10 d'Avril de cette année, ayant vu mourir quelque tems auparavant son fils *Aténulf*. C'est ce qu'on ne peut pas révoquer en doute, puisque *Landulf IV* succéda seul à son Père. Ces Princes faisoient leur résidence à Capoue.

Mal à propos *Loup Protospate* donne-t-il en plusieurs endroits à *Landulf III* le nom de *Pandulf*, & le dit-il mort en 942.

La *Chronique de S. Vincent de Volturne* dit que ce Prince fut créé *Marquis*. Il n'en est fait ailleurs aucune mention.

Si l'on en croit l'*Anonime de Salerne*, *Landulf III* & son frère *Aténulf II*, dont l'Histoire vante l'union inaltérable, ne furent pas toujours également

PRINCES contemporains.

Capable de règner, il gouverna ses Sujets en Père, se contenta de s'en faire aimer, & n'ambitionna point la triste gloire des Conquérans. Les circonstances seules le forcèrent à prendre les armes. Des Danois décendirent en Ecosse. Il marcha contre eux, & les battit: mais il fut tué d'un coup de flèche, en achevant d'en triompher.

SOUVERAINS en Espagne.

ROIS des Asturies & de Léon.

ALFONSE III, dit LE GRAND,

depuis 866, abdique en 910, & meurt en 912.

GARCIE

succède à son père *Alfonse le Grand* en 910; & meurt à la fin de 913, ou plutôt au commencement de 914.

Différentes victoires, remportées sur les Mahométans par son père *Alfonse*, par lui-même & par son frère *Ordoño*, signalèrent la courte durée de son règne.

La même ambition, qui l'avoit porté plus d'une fois à tenter de détrôner son Père, lui fit entreprendre de dépouiller son Frère de la Galice: mais celui-ci se fit voir si prêt à se bien défendre, que, pour prévenir une Guerre Civile, on se hâta de reconcilier les deux Frères.

Au reste, *Garcie*, devôt à la manière de son tems, crut effacer le titre de Fils dénaturé par la fondation d'un Monastère, & par des dons considérables faits à quelques autres.

ORDOÑO II,

deuxième fils d'*Alfonse III*, Souverain de Galice en 910; & Roi des Asturies & de Léon à la fin de 913, ou plutôt au commencement de 914; meurt en Septembre 923.

Tantôt seul, tantôt avec le Roi de Navarre, il fit, durant 9 à 10 ans, aux Maures une guerre continuelle. Il ne fut battu qu'une seule fois; remporta plusieurs grandes victoires; & prit quelques Villes & beaucoup de Châteaux.

En 921, plusieurs Comtes de Castille le mécontentèrent. Il alla lui-même dans cette Province, avec des Troupes; fit arrêter ces Comtes, & les conduisit à Léon. Come leur crime étoit

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE, Roi d'Italie.

ces à celles du Comte de Vienne, les serre de si près, qu'il les chasse de ses Etats. Ils vont de là ravager le Languedoc.

Les Hongrois étoient encore en Italie, lorsqu'avant la fin de Mars, l'Empereur *Bérenger* meurt assassiné à Verone.

Dans le mois de Juin, les Sarasins, venus d'Afrique, s'emparent en Calabre de la Ville d'Oria, dont ils massacrent toutes les Femmes, & réservent les Hommes pour les vendre en Afrique. Ils en usent apparemment de même à l'égard du Château de Ste *Agathe*, dont ils se rendent maîtres ensuite.

A la fin de cette année, ou peut-être au commencement de la suivante, *Rodolfe* confirme les Exemptions & les Priviléges des Vénitiens; & dans son *Diplôme* il déclare, « Que le Doge de Venise a le » droit de faire batre Monoie; » & que les Doges, ses prédé» cesseurs avoient depuis très » longtems joui de ce droit » sans interruption ». Par cette reconnoissance, *Rodolfe* donoit cours aux Monoies de Venise dans le Roïaume d'Italie, où des *Chartes* de ce siècle font voir qu'elles étoient reçues.

Le Pape *Jean X* trouve moïen de se défaire d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, qui, devenu le mari de la célèbre *Maroxie*, se comportoit dans

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

VACANCE DE L'EMPIRE depuis le mois de Juin 905, jusqu'en 916.

Come depuis son aveuglement *Louis III* ne se mêla plus du Gouvernement de l'Italie, & qu'il ne fit plus dans ce pais aucun acte d'autorité, ni come Roi, ni come Empereur; on cessa partout, même à Rome, de mètre son nom à la tête des Actes publics. Ainsi l'Empire fut réellement vacant jusqu'au Couronement de *Bérenger*.

BÉRENGER, Duc & Marquis de Frioul depuis environ 874, est élu Roi d'Italie en 888. Il règne, d'abord seul un an; ensuite, en concurrence de *Gui*, jusqu'en 892, de *Gui* & de *Lambert* depuis 892 jusqu'en 894, de *Lambert* seul depuis 894 jusqu'en 895, de *Lambert* & d'*Arnoul* depuis 895 jusqu'en 898, & d'*Arnoul* seul depuis 898 jusqu'en 899. Il règne seul ensuite jusqu'en 900; & depuis, en concurrence de *Louis III*, jusqu'en 905; ensuite seul jusqu'en 921; & puis, en concurrence de *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Transque l'Histoire ne nous apprend pas; & qu'il faut présumer, des propositions du second.

Arnoul vint donc en Italie, à dessein de s'y faire élire Roi, tant pour satisfaire le Pape & les Seigneurs Italiens, qui l'avoient été trouver, que pour remplir les engagemens, qu'il pouvoit avoir pris avec *Bérenger*. Après la prise & le sac de Bergame, les Villes de Lombardie & de Toscane s'empressant de se soumètre à l'exemple de Pavie & de Milan; *Arnoul* dut se transporter au plustôt dans ces 2 dernières Villes. Il prit Bergame le 2 de Février, laissa reposer son armée quelques jours, & se rendit à Pavie avant la fin de ce mois. Tout de suite, il y tint une Diète, dans laquelle il fut élu Roi d'Italie; &, sans perdre de tems, il fut couroné dans cette Ville, ou peut-être à Milan; ce qui dut être fait avant le 3 ou le 4 de Mars, puisqu'il étoit à Plaisance le 11 du même mois.

En se faisant couroner Roi d'Italie, s'il contenta le Pape & beaucoup de Seigneurs Italiens, il ne fit rien contre les intérêts de *Bérenger*. C'étoit après avoir pris pos-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

unis. Cet Historien dit qu'*Aténulf*, chassé de ses Etats, alla se réfugier avec ses Fils chés *Waimaire II*, Prince de Salerne, mari de sa fille *Gaitelgrime*. Ce qui put causer la désunion des deux Frères, c'est le parti que *Landulf III* prit en 933 de s'associer *Aténulf III*, son fils aîné; sans vouloir souffrir apparemment qu'*Aténulf II* s'associât son fils aîné *Landulf*. En ce cas, ce seroit en 933, qu'*Aténulf* & ses Fils se seroient retirés à Salerne. Ce qui rend le récit de l'*Anonime de Salerne* extrêmement douteux, c'est que depuis 933 jusqu'en 940, on trouve à la tête des *Diplômes* le nom d'*Aténulf II* avec celui de *Landulf III*.

Une chose pourtant peut attirer quelque croïance à cet Historien sur le fait, dont il s'agit. C'est que *Landulf* & les autres Fils d'*Aténulf II* ne possédèrent rien des Etats de leur aïeul *Atenulf I*. On les trouve en exil, d'abord à Salerne, ensuite à Naple. Le Prince *Gisulf I* rappella son oncle *Landulf* à Salerne, & le fit Comte de Conza. L'on peut voir dans l'article de *Gisulf I*, que *Landulf* fut peu reconnoissant.

LANDULF IV,

second fils de *Landulf III*, lui succède le 10 d'Avril 943. Il régnoit depuis 940 avec son Pere, & son frère *Aténulf III*. Il règne avec son fils aîné *Pandulf I*, surnomé *Tête-de-Fer*, depuis 943 jusqu'en 959, qu'il prend encore pour collègue son second fils *Landulf V*. Il règne avec ses deux Fils jusqu'au 28 de Mai 961, qu'il meurt à Capoue.

PANDULF, ou PALDULF I, dit TESTE-DE-FER, & LANDULF V

remplacent leur père *Landulf IV* le 28 de Mai 961, & possèdent conjointement tous ses Etats, sans faire de partage; de manière pourtant que *Landulf* choisit Bènevent pour sa résidence, & *Pandulf* reste à Capoue. Ils règnent ensemble jusqu'en 968, que *Landulf* meurt, laissant des Fils, à qui leur Oncle ne fait aucune part de la succession de leur aïeul *Landulf IV*. Après la mort de son Frère & dans la même année 968, *Pandulf* s'associe son fils *Landulf VI*, avec lequel il règne jusqu'à la fin de sa vie. Il devient Duc de Spolète & Marquis de

PRINCES contemporains.

notoire, il les fit étrangler dans la prison, sans aucune procédure.

Aïant perdu, la même année, la Reine Doña *Elvire*, sa femme, il épousa, l'année suivante, une Demoiselle d'une des premières Maisons de Galice, appellée *Argonte*; & la répudia, quelques mois après, sans qu'on en ait su la raison. Elle alla cacher sa honte dans un Monastère, y passa le reste de ses jours, & mourut saintement.

En 923 *Ordoño* prit pour troisième femme Doña *Sanche*, fille de *Garcie*, Roi de Navarre.

FROÏLA II,

troisième fils d'*Alfonse le Grand*, usurpe la Courone en Septembre 923; & meurt, couvert de lèpre, en Octobre 924.

Il commença son règne par faire mourir les Enfans d'un très grand Seigneur, & par exiler l'Evêque de Léon, parcequ'il les soupçonoit de travailler à mètre sur le Trône *Alfonse*, fils aîné d'*Ordoño II*. C'est tout ce qu'il fit de remarquable.

On a prétendu, mais sans fondement, que de son tems la Castille avoit secoué le joug, & s'étoit mise en République sous la conduite de deux Juges ou Comtes; l'un chargé du Gouvernement politique & de l'administration des Finances; l'autre du commandement des Armées.

ALFONSE IV, dit LE MOINE,

recouvre en Octobre 924 la Courone, que son oncle *Froïla II* avoit usurpée sur lui, l'année précédente. Il abdique en 927 en faveur de son frère *Ramire*, se fait Moine, & meurt en 932.

Il s'ennuïa du Cloître; en sortit en 928, après avoir mis dans ses intérêts ses Cousins germains, fils de *Froïla II*; fit la guerre à *Ramire* jusqu'en 931, qu'il fut pris, avec ses Cousins. Ils eurent tous les yeux crevés; furent retenus quelque tems en prison; & finirent ensuite leurs jours dans différens Monastères.

RAMIRE II

remplace *Alfonse IV* en 927, & meurt en 953.

Il fut presque toujours en guerre avec les Maures, lors même qu'il fut obligé de se défendre contre son Frère. Guerrier heureux, il n'éprouva jamais de revers; remporta plusieurs grandes

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Rome, come s'il en eût été le Seigneur. Sa mort ne décourage point *Marozie*, qui, soûtenue d'un grand nombre d'Amis achetés, dit *Liutprand*, au prix de ſes faveurs, s'empare du *Môle d'Adrien*, aujourd'hui le *Château S. Ange*; &, malgré tous les efforts du Pape, elle commande en Souveraine dans Rome & dans tout le Duché.

925.

BERTHE, Ducheſſe de Toſcane, veuve d'*Adalbert II*, ſes Enfans, *Gui*, Duc & Marquis de Toſcane, *Lambert*, qui le ſut dans la ſuite, & la Princeſſe *Hermengarde*, ſeconde femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, travailloient depuis deux ou trois ans à former en ſecret un parti pour *Hugue*, Marquis de Provence, que la Ducheſſe *Berthe* avoit eu de *Thibaut*, Comte d'Arle, ſon premier mari. Cette Princeſſe meurt le 8 de Mars; & ſes Enfans continuent ce qu'elle avoit commencé. *Hermengarde* étoit plus en état que les autres de faire réuſſir le projet. *Liutprand* la done pour la plus infâme Proſtituée, qui fût alors. Non contente de faire commerce de ſon honeur avec tous les Princes & les Seigneurs d'Italie, elle ſe livroit ſans honteſaux gens les jurane juſqu'en 924. Choiſi pour Empereur en 915, il eſt couroné par le Pape *Jean X* le 24 de Mars 916; & meurt aſſaſſiné en 924.

Il étoit le ſecond Fils *d'Eberhard* ou *Ewhrard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Giſèle* ou *Giſla*, Fille de *Louis le Débonaire* & de l'Impératrice *Judith*. Il devint Duc & Marquis de Frioul par la mort du Duc *Hunrok* ou *Henri II*, ſon Frère.

On ne ſait pas préciſément de quel païs il étoit originaire. On voit dans le teſtament de ſon père *Ewhrard*, qu'il poſſédoit de grands biens en France; ce qui feroit croire qu'il étoit François: mais, come on y voit auſſi qu'il en poſſedoit dans la Germanie inférieure, & qu'il en avoit en Italie, on n'en peut rien conclure pour ſon origine. Il eſt cependant à préſumer que le Duc *Hunrok* ou *Henri I*, père d'*Ewhrard*, étoit d'une famille Lombarde, qui s'étoit tranſportée au delà des Alpes du tems de *Pepin le Bref*, ou de *Charlemagne*; & que cet *Hunrok* retourna dans la ſuite s'établir en Italie, où ſon mérite lui fit donner le ſeſſion du Roïaume, que, ſuivant leurs conventions, il le devoit céder en Fief à ce Prince.

Nous avons vu qu'il n'avança pas plus loin que Plaiſance; qu'il alla, vers les Fêtes de Paque prendre le Chateau d'Ivrée, dont il étoit maître le 17 d'Avril; qu'enſuite, au lieu de continuer à dépouiller *Gui* de ce qui lui reſtoit du Roïaume d'Italie, il lui prit envie tout à coup d'aller faire la guerre à *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Tranſjurane. Il laiſſa ſon fils *Zwentébald* faire une guerre inutile dans ce Roïaume; & ne revint point, cette année, en Italie.

Dès qu'*Arnoul* eut paſſé les Alpes, *Gui* dut travailler à recouvrer une partie de ce qu'il avoit perdu. J'ai dit ci-devant que *Lambert* ne tarda pas à ſe remettre en poſſeſſion de preſque tous les Etats de *Gui*; ce qu'il ne put commencer qu'au mois de Janvier 895, après la mort preſque ſubite de ſon Père arrivée en Décembre 894.

A l'égard de *Bérenger*, en conſéquence de ſes conventions avec *Arnoul*, il put fort bien, auſſitôt que

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

Camerino en 967; & Prince de Salerne avec *Pandulf*, son autre fils, en 978. Il meurt en 981 à Capoue.

Il eut pour femme *Aloara*, Princesse d'un très grand mérite, laquelle étoit fille d'un Comte, appellé *Pierre*, & mourut le 4 de Décembre 992.

Pandulf Tête-de-Fer, outre les deux Fils que j'ai només, eut encore d'*Aloara* quatre autres Fils; *Aténulf*, que l'on trouve qualifié Comte & Marquis; *Landénulf*, qui fut Prince de Capoue; *Cisulf*, qui fut Comte de Téano; & *Laidulf*, qui fut Prince de Capoue.

En 963, les deux frères *Pandulf Tête-de-Fer* & *Landulf V*, reçurent à Capoue l'Empereur *Otton I*, & ce dut être alors qu'ils se reconnurent ses Vassaux. On ne peut pas douter qu'*Otton* ne fût leur Suzerain en 967, puisque, cette année-là même, il expédia le 13 de Février à Bénevent, un Privilége en faveur de l'Eglise de cette Ville. Aussi, l'année suivante, *Liutprand*, Evêque de Crémone, étant Ambassadeur à Constantinople, l'Empereur *Nicéphore Phocas* lui dit: *Qu'Otton rende à leur ancienne Vassalité les Princes de Capoue & de Bénevent, autrefois Vassaux de notre Saint Empire, aujourd'hui rebelles.*

Dans le même Discours, que *Liutprand* met dans la bouche de cet Empereur, soit qu'il le voulût tourner en ridicule, soit qu'il fût lui-même mal instruit, il nous fait voir ce Prince très mal au fait de la Généalogie des Princes de Capoue. *Nicéphore* fait naître *Pandulf* & *Landulf* de Pères & de Grands-pères différens.

Si *Pandulf*, qui, selon toutes les apparences, avoit la principale autorité dans le Gouvernement, avoit consenti de reconnoître *Otton* pour Seigneur Suzerain, il avoit su s'en faire païer. Dans le Concile, qui se tint à Rome le 11 de Janvier 967, il parut comme *Prince de Capoue*, & come *Marquis du Duché de Spolète & de Camerino.* Dans un *Plaid*, qu'il tint au mois de Février de la même année, dans une Maison de Campagne appartenante à l'Eglise de Fermo, dépendance du Duché de Spolète, il est qualifié *Duc & Marquis.* Un autre *Plaid*, tenu le 29 d'Octobre 968 dans le Comté de Marsi, reunit les différens titres de *Pandulf*, qui s'y qualifie *Prince, Duc, & Marquis. Prince* est dit pour Capoue & Bénevent; *Duc*, pour Spolète; & *Marquis* pour Camerino.

Lorsqu'en 945 il étoit en paix avec *Abderrame*, Roi de Cordoue, *Ferdinand-Gonzalez*, Comte de Castille, & *Diègue-Nunez*, Grand Seigneur de la même Province, se révoltèrent. *Ramire* marcha lui-même contre eux, les fit prisoniers & les renferma dans des Chateaux différens. Il les remit en liberté, l'année suivante; & fit épouser à son fils *Odoño* Dona *Urraque*, fille de *Ferdinand-Gonzalez*.

Ce Seigneur, à qui principalement *Ramire* avoit du sa victoire la plus remarquable, étoit un très grand Homme de guerre, dont les exploits, ainsi que ceux du *Cid*, ont été mêlés de beaucoup de fables, que *Mariana* done la plupart pour des vérités.

ORDOÑO III,

fils de *Ramire II*, lui succède en 953, & meurt en 955.

Sanche, son frère, voulut avoir en Souveraineté quelques Provinces, & prit les armes. *Ferdinand-Gonzalez*, & le Roi de Navarre, l'un Père & l'autre Oncle maternel de la femme d'*Ordoño*, se rangèrent du parti de *Sanche*: mais, arrêtés à chaque pas par des Places fortifiées, ils se retirèrent sans avoir rien fait; & *Sanche* alla se réfugier en Navarre. *Ordoño* témoigna son ressentiment, en répudiant Dona *Urraque*; & tout de suite il épousa Dona *Elvire*, qui fut mère du Roi *Bermude le Gouteux.*

Elle étoit fille d'un des plus grands Seigneurs de Galice; & ses Parens, enorgueillis de son élévation, se conduisirent dans cette Province avec tant de hauteur, qu'ils occasionèrent une révolte, qui fut appaisée par la sagesse du Roi.

Des courses heureuses sur les terres des Maures, pendant que *Ferdinand-Gonzalez* leur enlevoit une Forteresse, obligèrent *Abderrame* à demander la paix.

Ordoño voulut alors châtier le Comte de Castille, qui travailloit à se rendre indépendant. *Ferdinand-Gonzalez* alla se jêter aux pieds de son Souverain, en obtint son pardon, renouvella son serment; & bientôt après, aidé des Troupes de son Roi, batit une Armée considérable de Maures entrée en Castille.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

plus vils; &, par ce moïen, elle s'étoit rendue l'Arbitre & come la Souveraine du Roïaume. Il eſt du moins certain qu'elle avoit tout crédit auprès de *Rodolfe*; & qu'elle en étoit en quelque ſorte le premier Miniſtre. C'eſt donc principalement par les intrigues de cette Princeſſe, que tout ſe diſpoſe pour *Hugue*, qui de ſon côté ne s'oublie pas. D'habiles Négociateurs, qu'il envoie en Italie, achevant ce que ſes Frères & ſa Sœur avoient mis en bon train, gagnent, non ſeulement *Lambert*, Archevêque de Milan, & quelques Princes du Roïaume: mais auſſi le Pape *Jean X*, auquel ils promêtent, de la part d'*Hugue*, qu'il lui fera recouvrer toute ſon autorité dans Rome & dans le reſte de l'Etat Eccléſiaſtique. *Rodolfe*, qui juſqu'alors ne s'étoit guère conduit que par les conſeils d'*Hermengarde*, voïant les uns le mépriſer, & les autres ſe diſpoſer à l'abandoner, repaſſe dans ſon Roïaume de Bourgogne, après avoir imploré le ſecours de *Burkard*, Duc de Souabe, dont il avoit épouſé la fille *Berthe*, quoiqu'il eût, dit *Frodoard*, une autre Femme vivante. *Burkard* vient en Italie avec une Armée conſidérable. *Hermengarde* & ſes Frères le reçoivent dans Ivrée, Duché de Frioul par *Pepin*, Roi d'Italie, ou par l'Empereur *Charlemagne*. Le *Panégiriſte* de *Bérenger* traite l'Empereur *Gui* de *Héros François*, & dit, « Que Dieu » fit préſent à *Bé-* » *renger* de l'Ita- » lie, *Païs de ſes* » *Ancêtres* ».

La première femme de ce Prince fut *Berthile*, qui vivoit encore en 910, & ne vivoit plus en 920. On lui reproche d'avoir été peu chaſte. Elle mourut de poiſon: mais on ne ſait pas ſi ce fut *Bérenger*, qui la fit empoiſoner, en punition de ſa mauvaiſe conduite. On la croit fille de *Suppon II*, Duc de Spolète, enſuite de Lombardie. Elle fut mère de *Gisèle* & de *Gerberge*.

Gisèle fut femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & mère de *Bérenger II*, Roi d'Italie. Elle étoit morte avant 917, puiſqu'en cette année ſon Epoux avoit pour ſeconde femme *Hermengarde*, fille d'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, & de *Berthe*, fille de *Lothaire II*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*.

Gerberge fut femme d'un Comte *Guillaume*, que ce Roi ſe fut mis en chemin pour la Bourgogne, exercer l'autorité roïale dans les lieux, qu'*Arnoul* venoit d'enlever à *Gui*. D'ailleurs, come il n'étoit reſté ſans doute en Italie que très peu de Troupes Allemandes, ceux qui les commandoient, obligés de réunir leurs forces contre l'Empereur, ne furent pas en état d'empêcher *Bérenger* d'agir, en Roi, dans les parties du Roïaume voiſines du Duché de Frioul & de la Ville de Vérone, qu'il poſsèdoit toujours. Peut-être même lui remirent-ils eux-même cette portion du Roïaume, laquelle ils ne pouvoient pas défendre. Quoi qu'il en ſoit, il eſt indubitable qu'à la fin de cette année *Bérenger* étoit maître de Milan, puiſque, le 2 du mois de Décembre, il y dona le *Diplôme VII.*

Arnoul, come je le dis ailleurs, revint en Italie, à la fin de Septembre 895, & paſſa l'hiver en Toſcane. Il eſt à croire que, par ſes conventions avec *Bérenger*, il devoit, lorſqu'il ſeroit en Italie, y exercer lui-même l'autorité roïale. Il le pouvoit d'ailleurs

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

quis, pour Camerino. Le *Pellegrino* s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que *Pandulf* ne fut fait Duc de Spolète qu'en 969.

J'ai dit à l'article de *Gisulf I*, Prince de Salerne, que, n'aiant point de Fils, il avoit adopté *Pandulf*, ſecond fils de *Pandulf Tête-de-Fer*. *Gisulf* mourut en 978; & le jeune *Pandulf* lui ſuccéda: mais ſon Père prit auſſi le titre de Prince de Salerne, & voulut en gouverner les Etats conjointement avec ſon Fils.

Tous ces Princes de Capoue, de Bénevent & de Salerne étant Lombards d'origine, ſe qualifioient, *Princes de la Nation des Lombards.*

Camillo Pellegrino dit dans une *Note* ſur le *N. XI* de la *VIIe Partie de l'Anonime de Salerne*: Pierre de Damien *parle de la Viſion d'un certain Anachorète, par laquelle on connut que l'ame de* Pandulf Tête-de-Fer, *étoit condamnée aux tourmens éternels; & de l'éruption du Véſuve, qui ſuivit ſa mort & celle du Duc* Jean. Toutes les fois, *dit-il*, que quelque Riche réprouvé meurt dans ces cantons, on voit du feu s'élancer de cette montagne. *Sans doute* Pandulf Tête-de-Fer *avoit été grand & très riche Prince, puiſqu'étant non ſeulement Prince de Capoue, de Bénevent & de Salerne, mais auſſi Duc de Spolète & Marquis de Camerino, ... il avoit poſſédé près de la moitié de l'Italie. Cette opinion, que le Mont-Véſuve jetoit des flammes à la mort de quelque Grand Seigneur impénitent, n'étoit fondée, ſi je ne me trompe, ſur aucun autre exemple plus ancien, que cette même damnation connue de* Pandulf, *dont tout le Peuple s'entretenoit communément; & cette opinion avoit depuis été confirmée par une nouvelle expérience; ce qui, du tems de* Pierre de Damien, *la faiſoit paſſer pour une vérité conſtante. Car lorſque, quelques années après la mort de* Pandulf, *il ſe fit une nouvelle éruption du Véſuve, que* Rodolfe Glaber, *liv. II, ch. 7, fixe à l'an 993*, (ou pluſtôt 994), Jean, *Prince de Salerne, père de* Waimaire III, *qui fut maſſacré par ſes Sujets en 1052, voïant de loin les flames, & ſe rappellant, come je crois, les avantures aſſés récentes de* Pandulf Tête-de-Fer *& du Duc* Jean, *s'écria, comme l'atteſte le même* Pierre de Damien, *& dit en propres termes:* Sans

PRINCES contemporains.

SANCHE I,

ſecond fils de *Ramire II*, eſt élu Roi en 955; & meurt en 967.

Bermude, fils d'*Ordoño III*, n'aiant que 3 ans; on déféra la Couronne à *Sanche*, accouru de Navarre pour la réclamer.

Son humeur inquiète le brouilla bientôt après avec les principaux Seigneurs, qui prirent les armes. Il fut obligé de retourner en Navarre; & le Roïaume reſta dans une eſpèce d'Anarchie, dont le Comte de Caſtille, *Ferdinand-Gonzalez*, ſut profiter pour arriver à l'Indépendance: mais ſes deſſeins rencontrèrent des obſtacles, qu'il ne put ſurmonter qu'avec le tems.

Sanche cependant, attaqué d'hidropiſie, va s'en faire guérir à Cordoue, & devient ami d'*Abderrame III*, qu'il fait entrer dans une ligue avec le Roi de Navarre.

Pendant ce tems, *Ferdinand-Gonzalez* fait le mariage de ſa Fille, qu'*Ordoño III* avoit répudiée, avec *Ordoño le Mauvais*, fils d'*Alfonſe le Moine*; & le fait proclamer Roi de Léon. L'Uſurpateur ne ſignale ſon règne que par des tirannies. On murmure, on ſe plaint, & l'on n'oſe éclater. Quelques Seigneurs ſeulement invitent ſous main *Sanche* à revenir Les Rois de Navarre & de Cordoue lui prêtent des Troupes. Il marche vers Léon, tandis que le Roi de Navarre entre en Caſtille. L'Uſurpateur s'enfuit dans les Aſturies, d'où, ſéparé de ſa Femme & dépouillé de tout par les Comtes du païs, il va périr de misère chès les Maures d'Aragon. C'eſt ainſi que *Sanche* recouvre ſon Roïaume. *Ferdinand-Gonzalez*, batu par le Roi de Navarre, eſt fait priſonier & conduit à Pampelune. Le Vainqueur lui rend la liberté, l'année ſuivante, en conſidération de ce qu'il étoit le mari d'une de ſes Sœurs.

En 960 & 964, les Normans firent une décente en Galice, & portèrent de tous côtés la terreur & la déſolation. La ſeconde fois, *Roſind*, Evêque de Compoſtelle, raſſemble les Comtes du Païs & leurs troupes; ſe met à leur tête, *couvert du harnois de la Charité*, dit *Ferreras*; fond ſur les Normans, en taille en pièces une partie, & force les autres à regagner leurs vaiſſeaux. Les Eſpagnols ont mis cet Evêque au rang de leurs Saints. Eſt-ce pour cet exploit militaire?

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, Roi d'Italie.

& l'accompagnent à Milan. A l'approche de cette Ville, il marque un lieu pour bâtir une Forteresse, qui tiène en bride Milan & toute la Lombardie; &, come il étoit brutal & peu mésuré dans ses discours, il lâche sur le comte des Italiens quelques propos offensans, qui, rapportés à l'Archevêque *Lambert*, lui font prendre des mesures pour se défaire de lui. *Burkard* s'arrête quelque tems à Milan; & *Lambert* le mène à la Campagne, où, quoique très jaloux de la Chasse, il lui laisse toute liberté d'en prendre le plaisir. En même tems, il fait avertir les Seigneurs voisins de se tenir prêts à délivrer leur patrie de cet Etranger, venu pour en être le Tiran. *Burkard*, en se séparant de l'Archevêque, va coucher à Milan. Il se remet en marche, le lendemain; & tombe dans une embuscade où la plusart de ses gens sont taillés en pièces. Il fuit; & son cheval effraïé le précipite dans le fossé de Novare, où les frères d'*Hermengarde* le tuent à coups de lance. Le reste de ses troupes se dissipe, & repasse en Allemagne.

926

A la fin du Printems, *Hugue* débarque à Pise. Les Nonces du Pape, & la plusart des

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Sigonius ne devoit pas être père d'*Adélaram*, premier *Marquis de Montferrat*.

Bérenger eut pour seconde femme *Anne*, dont on ignore l'origine. Par un *Diplôme* du 8 de Septembre 920, ce Prince, alors Empereur, donant à cette Princesse la *Court* de Pratopiano, la qualifie, *sa chère Femme Anne*: mais il ne lui donne ni le titre de Reine, ni celui d'Auguste ou d'Impératrice; & l'on ne trouve pas qu'elle ait jamais porté ces titres. Ne peut-on pas soupçoner qu'elle étoit de basse naissance, & qu'elle ne fut qu'une Concubine, c'est à dire une Femme, qui ne partageoit point le rang de son Mari.

Sigonius & ceux qui le suivent, veulent que *Bérenger* ait été couronè Empereur en 915; ce qui se trouve démenti par la suite des faits. Son *Panégirique* fixe son Couronement au jour de Paque, 24 de Mars 916; & cependant différentes *Chartes* font voir qu'avant ce jour, on avoit commencé de comter la première année de son Empire. Mais comment croire que le *Panégiriste* ait pu se méprendre à la date d'une pareille come Seigneur Suzerain. Voila pour quoi, le 1 de Décembre 895, il fit expédier à Pavie le *Diplôme VI.* Mais, à peu près dans ce tems, il survint des brouilleries entre *Arnoul* & *Bérenger*, qu'il dépouilla de tout, & qu'il fit arrêter & conduire en Allemagne. On ignore le sujet de ces brouilleries: mais il est probable qu'*Arnoul*, étant sur le point d'aller à Rome se faire couroner Empereur, & comtant avoir bon marché du jeune Empereur *Lambert*, chercha querèle à *Bérenger*, afin de rester seul maître de l'Italie. Après le 1 de Décembre, qu'il étoit certainement à Pavie, il eut affés de tems pour se rendre à Lucque, où nous savons qu'il passa les fêtes de Noël.

Ce que j'auroi pu dire encore ici de ce Prince, se trouve dans son Article aux *Empereurs d'Occident*.

LOUIS III, dit L'AVEUGLE,

Roi de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane, est élu Roi d'Italie en 900; & couronè Empereur en 901. On cesse en 90[illegible] de le regarder ce

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

aucun doute, quelque riche Scélérat va bientot mourir & décendre en enfer. *C'eſt, come l'atteſte encore le même Auteur, ce que prédiſoit de lui-même ce Prince, qui, la nuit ſuivante, mourut ſubitement entre les bras d'une Courtiſane, avec laquelle il étoit couché. Je reviens à* Pandulf Tête-de-Fer. *Il fit de ſon vivant quelques bones œuvres ; il rendit de grands ſervices au Pape* Jean XIII ; *il gratifia le Monaſtère du Mont-Caſſin de beaucoup de dons & de privilèges.... Mais la viſion du Solitaire apprit que tout cela n'étoit pas le fruit de l'eſprit de religion & d'une piété ſincère du cœur.* Pierre de Damien *dit que, pendant qu'il écrivoit l'*Opuſcule, *dans lequel il rapporte cette viſion*, Didier, *Abbé du Mont-Caſſin & depuis Pape* Victor III, *ſurvint, & que ce fut de lui qu'il l'apprit. On la peut lire auſſi dans la* Chronique *de* Léon d'Oſtie, *liv. II, ch. 52, où ſans doute elle n'eſt pas à ſa place. En cet endroit, il la faudroit entendre d'un autre* Pandulf *moins ancien & pareillement Prince de Capoue* (c'eſt *Pandulf IV*), *qui pilla les biens des Monaſtères, & dont la damnation fut connue de même par une autre viſion, dont parlent* Léon d'Oſtie, *liv. II, chap. 60, & le même* Didier.

Je ne ſais ce qu'il faut le plus admirer dans ce que je viens de traduire, ou la ſimplicité de ces trois pieux Moines, qui débitent de bone foi de ridicules contes populaires ; ou la *bonhomie* du *Pellegrino*, qui prend pour des vérités conſtantes, ce qu'une crédulité d'enfant fait rapporter par les Auteurs qu'il cite.

✣

DUCS & MARQUIS de Toſcane.

ADALBERT I,

qui doit avoir été Duc & Marquis pluſieurs années avant 847, meurt en 890.

ADALBERT II,

ſurnommé LE RICHE,

ſuccède à ſon Père en 890, & meurt le 18 d'Août. Le mois eſt certain par ſon *Epitaphe* : mais l'année ne l'eſt pas. On conjecture que ce fut en 917.

Un *Diplôme*, donné le 26 de Mai 890, par *Gui*, Roi d'Italie, *à la prière de ſon cher neveu le Marquis Adalbert*, en faveur de l'Evêque de Fiéſole, prouve qu'*Adalbert I* étant mort alors, *Sanche* entretint toujours la paix avec le Roi de Cordoue ; & n'éprouva plus d'autres revers, qu'une révolte d'un *Gonzalez*, Comte en Portugal. Il marcha lui-même contre ce Rebelle, qui ſe hâta, par ſa ſoûmiſſion, de rentrer en grace.

Quelques jours après, le Roi ſe ſentit empoiſoné ; reprit le chemin de Léon ; & mourut en route le troiſième jour, laiſſant pour ſucceſſeur un Fils, qui n'avoit que cinq ans.

✣

ROIS de Cordoue.

ALMUNDAR, ou MUNDIR,

depuis 885, meurt le 3 de Juin 888.

ABDALLAH,

proclamé Roi par l'Armée à l'inſtant de la mort de ſon père *Almundar*, eſt bientôt après reconnu Roi par les habitans de Cordoue ; & meurt l'an 300 de l'Hégire, c'eſt à dire entre le 17 d'Août 912 & le 7 d'Août 913, laiſſant 11 Fils & 13 Filles.

Omar-Ben-Azar, un des principaux Seigneurs de Cordoue, ſe révolte en 889. *Abdallah* marche contre lui, l'atteint par ſa promtitude & le nombre de ſes troupes, le force à ſe rendre, & lui pardonne. Cet acte de clémence ramène ſur le champ les Villes, qui s'étoient déclarées pour le Rebelle.

En 891, *Omar* ſe révolte encore. La même célérité d'*Abdallah* l'oblige à s'enfuir dans les montagnes. Pourſuivi chaudement, il paſſe chés les Chretiens, & ſe fait batiſer.

ABDERRHAMAN, ou ABDERRAME III,

ſuccède à ſon frère *Abdallah* en 912, ou 913 ; & meurt en 961.

Lorſqu'il devint poſſeſſeur du Trône, il prit le ſurnom d'*Almaccr Leidinilah*, c'eſt à dire *Défenſeur de la Foi*. Dans la ſuite il prit celui d'*Emir Al-Mumènin*, qui ſignifie *Commandant des Croïans*. Il vouloit par là s'égaler aux *Califes Abaſſides*, qui, malgré la diſtance des lieux, avoient en Eſpagne un Parti, qui cauſa beaucoup de troubles durant 20 ans. *Abderrame* ne vint à bout de le diſſiper, qu'en joignant les Négociations aux Armes.

Frapé de l'éclat des victoires d'*Otton le Grand*, Roi de Germanie, il envoya des Ambaſſadeurs lui demander ſon amitié.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE & HUGUE, Rois d'Italie.

Princes d'Italie y viènent le féliciter, & le prier d'accepter la Courone. La Diète s'assemble à Pavie. Il s'y rend; est proclamé Roi d'un consentement unanime; & se transporte à Milan, où l'Archevêque le courone dans la Basilique de S. *Ambroise*. Peu de tems après, il va trouver à Mantoue le Pape, qui traite avec lui du rétablissement de son autorité dans Rome, où *Gui*, Duc de Toscane, & *Marozie*, sa femme, le traitoient come s'il eût été leur Sujet.

Des Corsaires Esclavons, décendus dans la Pouille, prènent & pillent Siponto, dont ils massacrent les habitans.

927.

HUGUE, pour s'affermir sur le trône, fait alliance avec des Princes voisins. Il envoie même des Ambassadeurs & de riches présens aux Empereurs Grecs.

Le 15 d'Août, des Sarasins venus d'Afrique, surprènent Tarente; massacrent tous ceux qu'ils y trouvent en armes; & transportent les autres en Afrique.

928.

GUI, Duc de Toscane, & sa femme *Marozie* font mètre *Jean X* en prison; & ce Pape y meurt quelque tems après.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le Cérémonie? S'il n'a pas écrit dans le tems même, come on le peut juger par quelques faits, dont il paroit mal informé; l'on ne sauroit douter qu'il n'ait du moins composé son *Poème* peu de tems après la mort de *Bérenger*. Des *Chartes*, que l'on cite pour prouver que *Bérenger* étoit Empereur avant le 24 de Mars, une seule mérite une attention particulière, parcequ'elle existe encore en Original dans les Archives de l'Archevêché de Lucque. Elle est datée de *la neuvième année de l'Empire de Bérenger, le XII des Calendes d'Avril, Indition XII*, c'est à dire *le 21 de Mars 924*. Il est vrai que cette *Charte*, qui n'est point un *Diplôme* Impérial, mais un Contrat entre Particuliers, peut servir à fonder l'opinion, qui met le Couronement de *Bérenger* le jour de Noël 25 de Décembre 915. Mais, come il s'agit dans cette *Charte* de l'échange de quelques biens entre *Pierre*, Evêque, & *Flaibert*, Echevin de Lucque, il est probable qu'elle est fausse; & que, dans les siècles suivans, on l'a fabriquée me Roi d'Italie & come Empereur. Il conserve l'un & l'autre titre jusqu'à sa mort, arrivée pour le plustôt vers la fin de 923.

Arnoul, retiré d'Italie en 896 avec une maladie incurable, ne se mêla plus des Affaires de ce Roïaume. L'Empereur *Lambert* mourut en 898; & *Bérenger* se vit alors seul Roi d'Italie. La mort d'*Arnoul*, arrivée le 29 de Novembre 899, rendit *Bérenger* de plus en plus puissant. Il semble même qu'il ne tenoit qu'à lui d'aller à Rome prendre la Courone Impériale, & que le reste de son règne alloit être paisible. *Mais*, dit *Muratori*, sous l'année 899, T. V, p. 234, *si l'on veut s'en rapporter à* Sigonius, *au P.* Pagi, *à d'autres Ecrivains modernes... quelques Princes d'Italie, de la Faction des Empereurs* Gui & Lambert, *conservant de l'averſion pour* Bérenger... *appellèrent* (cette année même 899) *en Italie* Louis, *Roi de Provence, fils de* Boson & d'Hermengarde; & *lui persuadèrent qu'il avoit des droits sur le Roiaume, come petitfils de l'Empereur* Louis II...

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

avoit eu son fils *Adalbert II* pour successeur.

Ce Prince, le plus riche de son tems, fit une très grande figure en Italie ; &, come on le verra, contribua beaucoup à faire & défaire les Rois.

Il épousa *Berthe*, fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*, & veuve de *Thibaut*, Comte d'Arle, dont elle avoit eu *Hugue*, qui fut Roi d'Italie.

Elle fit *Adalbert II* père de *Gui*, qui fut son successeur immédiat ; de *Lambert*, qui le fut de son Frère ; & d'*Hermengarde*, qui fut la seconde femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée.

GUI

succède à son Père vraisemblablement en 917, & meurt en 929.

Ce fut peut-être en 919, que ce Prince & *Berthe*, sa mère, se brouillèrent avec l'Empereur *Bérenger*, qui les fit conduire en prison à Mantoue : mais il fut bientôt obligé de les relâcher, parcequ'il ne put jamais engager les Gouverneurs de leurs Places à les lui remettre. C'est ce que nous apprenons de *Liutprand*, qui ne dit rien des motifs de la brouillerie, ni de la manière dont *Bérenger* s'y prit pour faire arrêter *Berthe* & *Gui* : mais il dit qu'*après la mort d'*Adalbert, *sa veuve* Berthe *ne fut pas avec* Gui, *son fils, moins puissante, que ne l'avoit été son Mari. Par son adresse, par ses présens, par les doux exercices de l'Himen, elle s'assura de la fidélité de beaucoup de Seigneurs.*

Cet Historien se plaît à faire des Princesses de son tems, des Prostituées, dont les Maris ne désapprouvoient point la conduite. Mais coment croire ce qu'il dit ici de *Berthe*, quand on fait attention qu'au tems, dont il s'agit, elle devoit avoir plus de 60 ans ? En tout cas, ce devoit être par des caresses prodiguées dans un âge moins avancé, qu'elle s'étoit assurée de la fidélité de différens Seigneurs de Toscane.

Très peu de tems après la mort de cette Princesse, *Gui* ne fit pas difficulté d'épouser, en 925, *Marozie*, parcequ'elle s'étoit rendue come Souveraine de Rome. Il en eut des Enfans, que l'on ne connoît point.

LAMBERT

succède en 929 à *Gui* son frère. En 931, il est destitué par son frère *Hugue*, Roi d'Italie.

PRINCES contemporains.

Ce Prince au reste joignoit à l'amour de la gloire un grand zèle pour sa Religion ; & faisoit rendre la justice avec autant d'équité que d'exactitude.

ALHACAN II,

fils d'*Abderrame III*, lui succède en 961 ; & meurt en 976 ou 977.

Il renouvella le Traité de Paix & d'Alliance, fait par son Père avec *Sanche I*, Roi des Asturies & de Léon.

COMTES de Barcelone.

WIFFRED II, dit LE BELLIQUEUX,

depuis 880, meurt en 911.

MIRON, ou MIRA,

succède à son frère *Wiffred II* en 911, & meurt en 928.

Il laissa trois Fils en bas âge, sous la tutèle de son frère *Sunier*, premier Comte d'Urgel. Par son testament, il fit *Séniofred* Comte de Barcelone, *Oliva* Comte de Cerdagne, & *Miron*, ou *Mira*, Comte de Girone.

SÉNIOFRED

succède à *Miron*, son père, en 928 ; & meurt en 967, sans postérité.

ROIS de Navarre.

FORTUN-GARCIE, ou GARCIE III,

depuis 880, abdique en 904 ou 905.

SANCHE-GARCIE, ou SANCHE I,

Roi, par l'abdication de son Frère, en 904 ou 905, meurt en 926.

Il secourut les *Wascons Aquitains*, c'est à dire les *Gascons*, contre leur Duc, & contre les Normans ; & fit, durant plusieurs années, la guerre avec succès aux Maures de Saragosse & de Cordoue. Il prit sur eux grand nombre de Villes & de Chateaux, qui reculèrent ses frontières, & qu'il eut soin de fortifier. En 920, une Armée considérable d'*Abderrame III* reconquit tout ; batit *Sanche*, Roi de Léon ; & s'empara d'une partie de la Navarre : mais, au lieu d'assiéger Pampelune, come elle le pouvoit, elle alla se répandre en France dans une partie de l'Aquitaine & du Languedoc ; &, se partageant en deux Corps, elle revint, avec un butin immense, par deux chemins différens. *Sanche* avoit eu le tems de rétablir son armée. Il tailla

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, & HUGUE, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

929.

Les Princes de Bènevent & de Salerne ont guerre avec les Grecs, qu'ils batent dans la Pouille; & les Saraſins, excités par ces derniers, font des courſes dans les Etats de ces deux Princes.

930.

Ewrhard, ſurnomé *Géſou*, & *Walbert* ou *Gualbert*, Juges de Pavie, puiſſans l'un & l'autre par leur naiſſance, leurs richeſſes & leurs liaiſons, forment une Conjuration contre *Hugue*. Ils aſſemblent, un jour, tous leurs complices, dans l'intention d'aller attaquer le Roi. Come ils tardoient à ſe mètre en mouvement, on l'avertit de ce qui ſe paſſoit. Il envoie des gens adroits parler aux Conjurés; & leur proteſter de ſa part, « Qu'il eſt » prêt à réformer tous les abus, » qu'ils lui feront connoître »; ce qui ſuffit pour les diſſiper dans ce moment. Il affecte cependant de ne laiſſer voir aucune inquiétude; &, quelques jours après, il ſort de la Ville, va ſe promener dans celles du voiſinage, & raſſemble quelques Troupes. Il retourne enſuite à Pavie. La Nobleſſe ſort au devant de lui, ſuivant l'uſage, pour aſſurer à l'Egliſe de Lucque la poſſeſſion de Biens qu'on lui conteſtoit, parce qu'elle n'appuioit ſa propriété ſur aucun titre. Cette *Charte* eſt donc ſans autorité. Pour les autres, que l'on cite, on n'en a que des Copies; &, s'il étoit prouvé qu'il ne s'y trouve aucune altération dans les Chifres des Dates, on s'en débaraſſeroit aiſément par une ſuppoſition très vraiſemblable. Les uns commencèrent à comter les années de l'Empire de *Bérenger*, auſſitôt que l'on fut informé que le Pape & les Romains l'avoient invité de venir à Rome ſe faire ſacrer Empereur. Lui-même & les autres ne commencèrent à dater ſon Empire que du jour de ſon Couronement. C'eſt à peu près ce qu's'étoit fait en Italie à l'égard de *Lothaire I.* Rien n'empêche donc de s'en tenir au témoignage du *Panégiriſte*, qui, terminant ſon *Poëme* par le Couronement de cet Empereur, a pu d'autant moins ſe tromper, qu'aſſurément perſone en Italie n'en pouvoit ignorer le jour.

Pendant que les Hongrois firent en 924 le Siège de Adalbert, *Marquis d'Ivrée, fut l'auteur & le principal agent de cette intrigue, bien qu'il eût pour femme* Giſla, *Fille du Roi* Bérenger, *& qu'il en eût un Fils de même nom que ſon Aïeul maternel. . . .* Louis, *Roi de Provence,... vint en Italie avec une Armée de Provençaux. Mais, bien informé que* Bérenger *venoit à ſa rencontre avec des forces ſupérieures, il perdit courage, ſe repentit de ſon entrepriſe, & traita ſecrètement de la paix avec* Bérenger. *Celui-ci, come home de bone compoſition, ne refuſa point de faire la paix; ſe contenta que* Louis *s'engageât par ſerment de ne jamais revenir en Italie, quelque invitation ou quelque inſtance qui lui pût être faite par les Ennemis de* Bérenger; *& lui permit de retourner ſain & ſauf dans ſes Etats.* Adalbert II, *Marquis de Toſcane, que* Bérenger *avoit gagné par beaucoup de préſens, lui fut très utile en cette occaſion; & ce fut au puiſſant ſecours qu'il en reçut, qu'on attribua la facilité, qu'il avoit eue de ſe tirer d'un embaras ſi dangereux.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Belliqueux & capable de grandes actions, il gouverna la Toscane avec le même éclat, & jouit du même crédit, que son Père. *Hugue* en conçut de l'ombrage; & craignit qu'il ne prît envie aux Princes d'Italie de doner la Couronе à *Lambert*. Mais, come ils étoient Fils de la même Mère, il falloit déplacer ce Prince d'une manière, qui ne parût pas odieuse. *Hugue* commença par le désavouer pour Frère; & publia que la Ducheſſe *Berthe*, leur mère, n'avoit jamais eu d'enfans d'*Adalbert II*; & qu'elle ne s'étoit ſuppoſé *Gui*, *Lambert* & *Hermengarde*, que pour continuer de gouverner ſon Mari, come elle avoit toujours fait. *Lambert*, juſtement offenſé, demanda, ſuivant l'abus du tems, à prouver ſa naiſſance par un Duel; & tua le Champion, qui lui fut oppoſé. Mais *Hugue*, confus de cet accident, ne ſe rebuta point. Il trouva moïen de ſe ſaiſir de *Lambert*, & lui fit crever les ieux. Ce malheureux Prince ſurvécut pluſieurs années à ſa diſgrace.

Il ne faut pas oublier de dire, avec *Liutprand*, qu'*Hugue*, en déſavouant ſes Frères, avoit plus d'un deſſein. Il méditoit déſlors d'augmenter ſa puiſſance, en épouſant *Marozie*, dont la qualité de veuve de *Gui*, frère utérin d'*Hugue*, étoit un obſtacle à ce mariage.

BOSON,

eſt fait Duc & Marquis en 931, par le Roi *Hugue*, qui le deſtitue en 936.

Il étoit né du même Père & de la même Mère qu'*Hugue*; & ce fut à ſa prière, que ce Roi, *pour le ſoulagement des ames du Marquis* Adalbert, *& de la ſéréniſſime Comteſſe* Berthe, *leur mère*, fit preſent, le 1 de Juillet 932, d'une *Court* aux Chanoines de Lucque.

Boſon avoit épouſé *Wille*, fille d'un Seigneur de Bourgogne, de laquelle il n'eut point de Fils: mais quatre Filles, dont *Wille*, l'aînée, fut mariée en 935 à *Bérenger*, alors Marquis d'Ivrée, & depuis Roi d'Italie.

Wille, la mère, avide de richeſſes, en accumuloit par toutes ſortes de voies. De l'humeur, dont étoit *Hugue*, il crut, en 936, que ſa Belle-ſœur avoit entaſſé des tréſors ſuffiſamment pour lui. De là ſans doute le bruit, qui courut, ou que, pour mieux dire, *Hugue* fit courir, que *Boſon*, à l'inſtigation de ſa Femme, travailloit ſourdement à former contre lui quelque

PRINCES contemporains.

ces deux Corps en pièces, à la décente des montagnes; reſta maître de tout le butin; & recouvra ce qu'il avoit perdu de la Navarre.

L'Hiſtoire de ce tems-là ne loue pas moins la piété de ce Prince, que ſa valeur; c'eſt à dire que beaucoup d'Egliſes & de Monaſtères ſe ſentirent des effets de ſa libéralité.

GARCIE IV

remplace ſon père *Sanche I* en 926, & meurt en 970.

Il avoit commandé longtems les armées de ſon Père avec gloire. Sa piété fut la même.

DUCS, *depuis ROIS* de Pologne.

ZIÉMOVIT,

depuis 861, meurt en 892.

LESCO IV,

encore enfant, ſuccède à ſon père *Ziémovit* en 892; & meurt en 913.

Parmi les anciens Rois de Pologne, trois avoient porté le nom de *Leſco*.

L'eſtime pour les vertus de *Ziémovit* & la reconnoiſſance de ſes bienfaits, engagèrent les Palatins à doner la Couronе à ſon Fils, dont la tutèle fut confiée à quelques-uns d'entre eux, avec la Régence. Ceux-ci négligèrent de continuer la guerre commencée par *Ziémovit* contre les Poméraniens, qui profitèrent de l'indolence des Régens.

Quand *Leſco* fut en âge, il trouva la paix établie. Son caractère tranquille & doux lui fit éviter la guerre. Il ſe rendit illuſtre par la ſageſſe de ſon gouvernement.

ZIÉMOMISLAS

monte ſur le Trône après ſon père *Leſco IV* en 913, & meurt en 964.

Fils d'un Père honête homme, il en eut les vertus; & n'ambitiona point la gloire, qui s'acquiert par les armes, aux dépens de la juſtice & de l'humanité.

ROIS de Danemarc.

GORMON III, *dit LE VIEUX*,

Roi vers l'an 900, meurt en 930.

Je commence à parler du Danemarc par ce Prince, parcequ'à peu près dans le tems que je marque, il réunit ſous ſa puiſſance tout ce païs, partagé juſqu'alors en pluſieurs Etats, ou Roiaumes.

Il étoit fils de *Horde-Canut*, ou *Hardi-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

sage; & l'Evêque, chargé des ordres secrets du Roi, ferme les portes. *Ewrhard* & *Walbert* sont arrêtés avec tous leurs complices. On crève les ieux au premier, à qui l'on coupe aussi la langue, parcequ'il avoit mal parlé du Roi. Le second a la tête tranchée. Les autres sont enfermés dans des cachots; & les Biens de tous sont confisqués.

Les Sarasins ravagent la Calabre; s'emparent de Termula, que l'on ne connoît plus; & font 12 mille Captifs.

931.

HUGUE se fait doner, par la Diète générale son fils *Lothaire* pour collègue.

Les Maures du Freînet au pied des Alpes, ne se contentoient pas de faire des courses en France. Ils rendoient le passage des montagnes mal sur; ils infestoient les côtes d'Italie; & quelquefois ils y faisoient des décentes. Cette année, les Grecs leur donent la chasse sur mer, jusqu'au lieu de leur retraite; mètent pied à terre en même tems qu'eux; & les poursuivent dans les détours des Alpes. Ils en tuent un très grand nombre: mais ils ne les exterminent pas; & d'ailleurs ces Brigands, venus

Pavie, *Bérenger* se rint à Vérone, où quelques-uns des habitans conspirèrent contre sa vie. Il en eut connoissance; & découvrit que le Chef de la Conjuration étoit *Flambert*, dont il avoit tenu le Fils sur les Fonts de Batême. Il le fit appeller; lui retraça tous ses bienfaits; lui promit d'en ajouter de plus grands aux anciens, pourvu qu'il lui restât fidèle; & le renvoia libre, en lui donant une coupe d'or. *Flambert*, en le quitant, alla disposer tout pour exécuter son projet, la nuit suivante. *Bérenger*, qui jugeoit du cœur des autres par le sien, & qui dans un âge très avancé ne pouvoit pas avoir une prévoiance, dont il ne paroit pas qu'il eût jamais connu l'usage, alla, ce soir là même, coucher, sans aucun Garde, dans un petit appartement voisin d'une Eglise, où sa coûtume étoit d'assister toutes les nuits à Matines. Il s'y rendit en effet, au son de la cloche. *Flambert* & ses complices l'attendoient dans l'Eglise, & le tuèrent à coups d'épée. Un jeune Seigneur, appellé *Milon*, qu'il avoit élevé,

Ce n'est que de *Liutprand*; qui pour lors n'étoit pas encore né, que l'on tient les circonstances de cette prétendue première Expédition du Roi *Louis* en Italie; & *Liutprand* ne doit réellement commencer à faire autorité, que quand il arrive au règne d'*Hugue*. Le *Panégiriste de Bérenger* ne dit rien qui se rapporte à ce que l'on vient de lire. Il faut donc renvoïer en 900 le premier voïage de *Louis* en Italie; & ne prendre que pour des bruits populaires, adoptés sans reflexion par un Historien inattentif, ces secours si généreusement prêtés à *Bérenger* par le Duc & Marquis *Adalbert II*; cette paix faite, sans qu'on eût tiré l'épée; ce serment, exigé du Roi *Louis*, de ne jamais revenir en Italie.

On doit placer en cette année (899) continue *Muratori*, p. 235, *un autre évènement de plus grande importance, c'est à dire la première incursion faite en Italie par la très cruelle nation des* Hongrois, *appellés aussi par quelques anciens Ecrivains, & notamment par* Liutprand, Huns *&* Turcs. *Si l'Au-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

complôt. Sur ce bruit ; *Boſon* eſt confiné dans une priſon ; & l'ordre eſt donné de reconduire *Wille* en Bourgogne, & de le dépouiller l'un & l'autre de toutes leurs richeſſes.

Je vais traduire, & même littéralement ; un récit ; peut-être un peu ſcandaleux, que fait *Liutprand*, qui, vivant alors à la Cour d'*Hugue*, mérite d'être cru, ſi ce n'eſt dans quelques circonſtances, qu'il me paroît charger un peu. *Boſon*, dit-il, Liv. IV, Ch. V, *avoit une large & longue Attache d'or, qui brilloit de l'éclat d'un grand nombre de pierres précieuſes. En faiſant arrêter ce Prince*, Hugue *recommanda ſurtout qu'on ſe ſaiſît de cette Attache, préférablement à toutes les autres richeſſes... Ceux qu'il avoit chargés de cet ordre, aiant exactement fouillé par tout, ne la trouvèrent point; & le firent dire au Roi par ceux qui lui portèrent le reſte.* Retournés, *leur dit-il ;* remués toutes les hardes de *Wille ;* vuidés tous ſes coffres ; défaites même le couſſin, qu'elle met ſous elle pour aller à cheval ; &, ſi vous ne pouvés pas même trouver là ce Bijou, dépouillés-là de tous ſes vêtemens, de crainte qu'elle ne le cache quelque part ſur elle ; car je ſais que ſa fineſſe égale ſon avarice. *Ils s'en retournent ; &, pour obéir aux ordres du Roi, lorſqu'ils ont inutilement viſité tout, ils dépouillent* Wille, *& la mètent nue. Come tous, par pudeur, détournoient la vue d'un ſpectacle ſi honteux, dont ils n'avoient jamais entendu parler ; un Eſclave, qui fixoit ſur ce corps nu des regards curieux, apperçoit où la partie, qui ſert à s'aſſeoir, s'arrondit en ſphéroïde, pendre un petit bout de lacet couleur de pourpre. Il y porte effrontément la main; & tire plus effrontément encore ce bout de lacet, que l'Attache ſuit, en ſortant de la partie la plus ſecrète du corps de la Ducheſſe.* Ha, ha, hé, *s'écrie cet Eſclave, non ſeulement impudent, mais rendu plus brutalement gai par la turpitude même de la choſe !* Que je ſuis un habile Accoucheur ! Notre Maîtreſſe vient de mètre au monde cet Enfant blond, à qui Dieu done longue vie ! Que je ſerois heureux, & bientôt le plus riche de tous les homes, ſi tous les ans ma Femme me donoit au moins deux Enfans pareils ! Je les envoierois à Conſtantinople, parceque j'ai ſu des Marchands

Canut, Souverain d'une partie du Danemarc, duquel on ignore l'origine. Devenu ſucceſſeur de ſon Père, il ſoûmit tous les autres Souverains, les uns après les autres ; &, ſeul Roi de Danemarc, il s'empara d'une partie de la Wandalie ; & fit la guerre aux Saxons à pluſieurs reprîſes. Vers 929 ou 930, il fut batu par *Henri l'Oiſeleur*, Roi de Germanie ; & fut obligé de demander la paix.

Ce fut à la faveur de cette paix, que le Chriſtianiſme s'établit véritablement en Danemarc, où, depuis le tems de *Charlemagne*, il n'avoit fait que très peu de progrès.

Par le même Traité, les limites du Roïaume de Germanie furent reculées juſqu'à la Slie. *Henri l'Oiſeleur* devint ainſi maître de Sleſwic, dont il fit un Margraviat.

On dit que *Gormon III* étoit le plus bel home de ſon Roïaume : mais que la beauté de ſon ame ne répondoit pas à celle de ſon corps.

Il eut deux fils, *Canut*, ſurnomé *Dana-aſt*, c'eſt à dire *Délices des Danois*, & *Harald*. Le premier fut *Klack*, ou Souverain du Holſtein par une donation d'*Harald*, ſon aïeul maternel. Il ſe livra, contre la volonté de *Gormon*, à l'ancien goût de ſa nation pour le métier de Pirate ; en quoi ſon Frère l'imita.

Ce dernier, jaloux de voir ſon Aîné Souverain, voulut exiger de leur Père qu'il lui donât une Province en Souveraineté. N'aiant pu réuſſir, il alla ſur mer chercher ſon Frère, pour le combatre. *Canut* fut tué. *Gormon* en mourut de déplaiſir.

HARALD VII, dit BLAATAND, ou LA DENT BLEUE,

ſuccède à ſon père *Gormon III* vers 930, & meurt en 980.

Il vint en France, en 945, ſe joindre à *Hugue le Grand* pour la défenſe du jeune *Richard*, Duc de Normandie, que *Louis d'Outre-mer* avoit dépouillé de ſon Duché. *Louis* fut pris dans une bataille ; & n'obtint la liberté qu'à condition de reſtituer la Normandie à *Richard*.

Harald faiſant enſuite la guerre en Suède ; les Danois de Sleſwic ſe révoltèrent, tuèrent leur Margrave, & maſſacrèrent la Garniſon Allemande. L'Empereur *Otton le Grand*, ſe trouvant alors en Saxe, y entre auſſitôt en Danemarc. *Harald* accourt à la défenſe

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'Eſpagne, avoient toujours la facilité d'en tirer des recrues.

932.

Hugue épouſe *Marozie*, veuve, en ſecondes noces, de *Gui*, Duc de Toſcane, ſon frère utérin. Il ne contractoit ce mariage inceſtueux, que pour ſe faire Empereur : mais il n'eut pas le tems d'exécuter ſon projet. Un jour, *Marozie* aiant dit au Marquis *Albéric*, qu'elle avoit eu d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, de doner à laver au Roi ſon beaupère ; ce Prince s'en acquite ſi maladroitement, qu'*Hugue* lui done un ſoufflet. *Albéric*, au lieu de ſe mètre à table, ſort à l'inſtant ; aſſemble les Chefs de la Nobleſſe Romaine ; ſe plaint de l'affront qu'il vient de recevoir ; & leur fait preſſentir ce qu'ils doivent attendre d'un Prince de ce caractère. Les eſprits s'échaufent ; les cloches ſonent ; le Peuple s'arme ; les portes ſe ferment. *Hugue*, aſſiégé dans le Château S. Ange, n'a pas le tems d'y faire entrer des Troupes ; la peur le ſaiſit ; il ſe fait dêcendre, pendant la nuit, le long des murailles ; va rejoindre ſon armée ; &, couvert de honte, ſe retire précipitamment en Lombardie. Le Peuple Romain, las d'être tiraniſé qu'il aimoit tendrement, & qui le païoit de reconnoiſſance, fit, dès le matin, des recherches auſſi promtes qu'exactes ; ſe ſaiſit des Meurtriers ; &, trois jours après la mort de l'Empereur, il les fit tous pendre à la vue du Peuple de Vérone, qui n'oſa remuer. L'aſſaſſinat de *Bérenger* doit être de la fin de Mars 924.

Sigonius dit de ce Prince : *Il étoit principalement recommandable par ſa juſtice, ſa clémence & ſa piété : mais, il fut expoſé ſans ceſſe aux effets de la haine & de la perfidie des Peuples ; il ne put jamais goûter aucun repos ; & fournit continuellement à ſes Sujets de nouvelles occaſions de ſe révolter. Par une viciſſitude continuelle de bonheur & de malheur, il fut un exemple des caprices de la Fortune, qui prend plaiſir à ſe jouer des homes.*

teur de la Chronique de Nonantola, *dont les Fragmens ont été mis au jour par* Ughelli *.ne ſe trompe pas ;* l'An DCCCXCIX, au mois d'Août, les Hongrois vinrent en Italie. Le VIII des Calendes d'Octobre (*24 de Septembre*) Indiction III, les Chrétiens en vinrent aux mains avec eux près de la Brente. Les Hongrois tuèrent (*dans l'Action*) pluſieurs milliers de Chrétiens. Ils en brûlèrent beaucoup d'autres ; vinrent juſqu'à Nonantola, maſſacrèrent les Moines, brûlèrent un grand nombre de livres, & ſaccagèrent tout l'endroit. *Muratori* doute cependant ſi cette première incurſion des Hongrois en Italie eſt de 899 ou de 900. Il dit, à cette ſeconde année, p. 238 : *Dans la* Continuation des Annales de Fulde *publiées par* Freherus, *on lit ſous cette année* (900), *par laquelle l'Auteur finit, que, pendant que les Bavarois & les Bohêmes unis ravageoient la Moravie*, les *Avares*, qu'on appelle *Hongrois*, aiant dévaſté toute l'Italie (*Il manque là quelques mots*) ; enſorte qu'un grand nombre d'Evêques aiant été tués par eux, & les Italiens faiſant leurs efforts pour les chaſſer, il périt le même jour dans une ſeule bataille 20 mille de ceux-ci.... Réginon, *ou pour mieux dire quelque* Continuateur *de ſa* Chro-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

d'Eſclaves, que l'Empereur les aime de cette couleur. *A ce propos*, Wille *annonce, par un torrent de larmes, quelle étoit la véritable cauſe de ſa douleur... Au reſte il n'eſt pas aiſé de décider qui des deux agit d'une manière plus infâme, ou de celle qui cacha le Bijou dans un pareil endroit, ou de celui qui l'y fit chercher.*

On ne ſait point ce que devint *Boſon*.

HUBERT, où HUMBERT,

fils naturel du Roi *Hugue*, ſuccède à ſon oncle *Boſon* en 936. On croit qu'il fut exilé par le Roi *Bérenger II*: mais on ignore en quelle année, & l'on ne ſait point le tems de ſa mort. On préſume ſeulement que ſon Fils le remplaçoit en 961.

On trouve *Hubert*, Comte du Sacré Palais en 941, & Duc de Spolète depuis 944 juſqu'en 946.

de ſes Etats. Il eſt batu, fait la paix, & reçoit le batême.

Ce dut être après cette paix, qu'il rétablit un ancien Retranchement, que le Duc, ou Roi *Gothérik* avoit autrefois élevé le long de la Dâene, depuis la Mer Germanique juſqu'à la Mer Baltique. Cette Fortification n'empêcha pas que, les Danois aiant fait des courſes en Saxe & repris Sleswic, vers le commencement du règne d'*Otton II*, ce Prince ne pénétrât, en 974 ou 976, en Danemarc, ne reconquît Sleſwic, & n'obligeât les Danois à lui païer tribut.

En 980, *Harald* fut tué dans une bataille contre *Swénon*, ſon fils naturel, qui le vouloit forcer à le reconnoître pour ſon Héritier préſomptif.

HUGUE,

fils d'*Hubert*, paroît avoir été Duc & Marquis de Toſcane en 961. Il meurt en Décembre 1001.

DOGES de Veniſe.

GIOVANNI PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO II,

Doge pour la ſeconde fois en Septembre 887, meurt vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai 888.

PIETRO TRIBUNO,

fait Doge en 888, meurt en 912.

L'Empereur *Léon le Philoſophe* le fit Protoſpataire; & l'Empereur *Gui*, preſque auſſitôt après ſon couronement en 891, fit expédier, à la prière de ce Doge, un *Diplôme* de renouvellement & de confirmation des Priviléges & des Exemptions accordées aux Vénitiens par les Rois d'Italie & les Empereurs d'Occident.

André Dandolo, *dans ſa* Chronique, *ſe plaint*, dit *Muratori*, T.V, p. 270, *de ce que quelques-uns avoient parlé de* Pietro Tribuno *come d'un Prince injuſte & très méchant, que le Peuple avoit puni de ſes vexations, en le maſſacrant; au lieu qu'il eſt prouvé, par des Ecrits autentiques, que la ſageſſe & la bonté formoient ſon caractère; & qu'après avoir gouverné pacifiquement 28 ans & 23 jours, il avoit fini par une mort naturelle.*

ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO, ſurnomé PAURETA,

fait Doge en 912, abdique, à cauſe de ſa grande vieilleſſe, en 932; & ſe fait Moine.

Auſſitôt après ſon élection, il envoia ſon fils *Pierre* à Conſtantinople, en faire part aux Empereurs. *Pierre* y reçut beaucoup de careſſes & de préſens, & fut fait Protoſpataire.

A ſon retour, en paſſant ſur les confins de la Croatie, il fut pris & dépouillé de tout dans une embuſcade, que lui fit tendre *Michel*, Duc d'Eſclavonie, lequel le remit à *Siméon*, Roi des Bulgares. Le Doge, ſon père, ne put le ravoir qu'à force de préſens. Encore y falut-il toute l'adreſſe de *Dominique*, Archidiacre de Malamocco, que le Doge, par reconnoiſſance, fit enſuite Evêque de cette Egliſe.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

par une Femme, choisit *Albéric* pour Souverain, en le déclarant Patrice & Consul. Aussitôt *Albéric* fait mettre sa Mère en prison; & donne des Gardes à *Jean XI*, son frère, Pape depuis le commencement de l'année précédente, ou la fin de 830; & ne lui laisse faire qu'à son gré l'exercice même du pouvoir spirituel.

933.

HUGUE, outré de l'affront, qu'il avoit reçu, l'année précédente, de son beaufils *Albéric*, marche à Rome avec toutes ses forces; bloque la Ville, & ravage les environs: mais les Romains, se souciant aussi peu du dégât de leurs terres que de ses menaces, refusent constamment de le laisser entrer dans la Ville, & même d'entamer aucune négociation. Il retourne confus en Lombardie.

Les Princes d'Italie, indignés de l'horrible barbarie d'*Hugue* à l'égard de son frère *Lambert*, Duc de Toscane, qu'il avoit fait aveugler en le destituant, & de son infâme mariage avec *Marozie*, invitent *Rodolfe*, qui, depuis 925, paroissoit ne s'inquiéter nullement des affaires d'Italie, à revenir prendre le gouvernement & la défense du Roïaume. Sur la nouvelle que *Rodolfe* se rendoit à leur

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

nique, *lequel savoit mal la Chronologie, parle de la déplorable déroute de l'Armée Italiène par les Hongrois sous l'année suivante* (901), *c'est à dire hors de place, ainsi qu'il a déplacé plusieurs autres evènemens. Mais, comme on l'a dit, cette disgrace de l'Italie est de cette année* (900) *ou de la précédente. Cet Ecrivain, dit donc:* La nation des Hongrois entre dans la Lombardie, & dévaste cruellement tout le païs par le pillage, les meurtres & les incendies. Les habitans s'étant rassemblés en corps d'Armée pour tâcher de s'opposer à la violence, aux fureurs de ces bêtes féroces, il en périt une multitude innombrable par les flèches des Barbares. Un très grand nombre d'Evêques & de Comtes furent tués.

Liutprand est entré dans un plus grand détail, à ce sujet, qu'aucun autre Historien; & j'ai pris de lui quelques circonstances: mais on ne peut pas se fier à sa Chronologie. Il parle de la mort d'*Arnoul*, laquelle est de la fin de 899; de l'élection de son fils *Louis* pour Roi de Germanie, laquelle est du commencement de 900; & de quelques autres faits appartenans aux années suivantes; & dit tout de suite: *Quelques années après.... une Armée innombrable de Hongrois vient dans la malheureuse Italie.* Il les fait arriver par le Frioul, vers le milieu de Mars: mais il ne marque ni l'année, ni l'Indiction. Il a donc confondu pour le tems cette première irruption des Hongrois avec quelque autre; & ne peut pas servir à nous en faire connoître l'année précise.

Il me semble pourtant que *Muratori* pouvoit se décider. Il cite lui-même, p. 237, une *Lètre* écrite par les Evêques d'Allemagne au Pape *Jean IX*, après l'élection du jeune Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*. Ces Evêques s'y justifient sur ce qu'on les accusoit d'avoir fait la paix avec les Hongrois, & *de leur avoir donné de l'argent pour qu'ils passèssent en Italie.* Ils ajoutent ensuite: *Lorsque nous avons appris que les Hongrois étoient entrés en Italie, Dieu nous est témoin, que nous avons beaucoup desiré de faire avec les Esclavons* (les Moraves) *une paix, qui nous donât le tems d'aller en Lombardie, défendre les Biens de S. Pierre, & secourir, avec la grace de Dieu, le Peu-*

Le *Sanfovino* nome ce Doge *Badoaro*. C'eſt le nom d'une Branche des *Particiaci*, de laquelle étoit *Urſe II.*

PIETRO CANDIANO II,

fils du Doge de même nom, remplace *Orſo Particiaco II* en 912, & meurt en 939.

Au commencement de ſa Magiſtrature, il envoïa ſon fils *Pierre* à Conſtantinople, annoncer ſon élection, & porter de riches préſens aux Empereurs; & *Pierre* en rapporta, pour ſon Père, des Patentes de Protoſpataire.

Candiano II, par ſon courage & ſa ſageſſe, augmenta conſidérablement la puiſſance des Vénitiens, en aſſujettiſſant quelques-uns des Peuples, qui les environoient du côté de la Dalmatie, & faiſant alliance avec d'autres. Il aſſura la Seigneurie de ſa République ſur *Juſtinople*, aujourd'hui *Capo d'Iſtria*, qu'il força de païer un tribut.

Winter, Marquis d'Iſtrie, aiant impoſé de nouveaux droits ſur les Marchandiſes, que l'on portoit de Veniſe dans ſon Gouvernement, & chargé de redevances non accoûtumées les terres, que les Vénitiens y poſſédoient; *Candiano* défendit, par un Edit, tout commerce avec l'Iſtrie. *Winter*, devenu plus ſage par la diminution de ſes revenus & l'appauvriſſement de ſes Sujets, eut recours à *Marin*, Patriarche de Grado, par la médiation duquel les anciens Traités d'Alliance & de Commerce furent renouvellés.

PIETRO BADOARO,

revenant d'Iſtrie, où durant quelque tems il avoit été priſonier, eſt élu Doge en 939; & meurt en 944.

Il étoit fils du Doge *Orſo Particiaco II.*

PIETRO CANDIANO III

entre en Charge en 944, & meurt en 959.

Vers 955, il prit pour collègue, avec le conſentement du Peuple, ſon fils *Pietro Candiano:* mais bientôt ce jeune homme, ſans écouter les conſeils de ſon Père, voulut gouverner ſeul, au gré de ſes caprices. Il ſe révolta même contre ſon Père; & les Factions des deux Doges en vinrent aux mains dans la Place de Rialto. Celle du jeune *Pierre* eut le deſſous, & lui-même fut pris. Sa révolte eût été punie de mort, ſi ſon Père n'eût obtenu pour lui grace de la vie, à condition de l'exiler pour la ſatisfaction de la Juſtice & du Peuple. Les Evêques, le Clergé, tout le Peuple, aſſemblés à cette occaſion, s'engagèrent par un Décret ſolemnel, & même par ſerment, de ne le plus reconnoître pour Doge durant la vie, ni même après la mort de ſon Père.

Le jeune Doge, outré de fureur, ſe retire auprès du Marquis *Widon*, ou *Gui*, deuxième fils du Roi *Bérenger II.* Ce Marquis le préſente à ſon Père; & le mène enſuite avec lui, pour faire la conquête du Duché de Spolète, qu'il s'étoit fait donner, & dont il vouloit dépouiller le Duc *Théobald II.*

Après cette expédition, *Pierre* revient à Pavie; demande à *Bérenger* du ſecours contre les Vénitiens, dont il vouloit ſe vanger; & va faire à Ravenne un armement de 6 Vaiſſeaux de guerre, avec leſquels il s'empare, auprès du Port de Primaro, de 7 Vaiſſeaux Vénitiens, qui portoient des marchandiſes à Fano. Ce fut apparemment où ſe borna ſa vangeance.

Le chagrin, que le vieux Doge eut de voir ſon fils devenu l'ennemi de ſa patrie, le fit tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut.

PIETRO CANDIANO IV,

malgré le Décret & le Serment qui l'excluoient du *Dogat*, eſt rappellé d'un conſentement unanime de tout le Peuple, pour ſuccéder à ſon Père en 959; & meurt en 976.

Son rappel ſemble être une preuve inconteſtable, qu'après avoir fait ſentir aux Vénitiens qu'il étoit en état de leur faire du mal, il avoit noué, par ſes amis, des intrigues, qui l'avoient reconcilié ſecrètement avec les principaux Citoïens, & par eux avec tout le Peuple.

Durant les premiers tems de ſon adminiſtration, il ſe contreint; & s'il ne montra pas les vertus de ſon Père, il ne laiſſa point paroître ſes propres vices.

En 964, il obtint de l'Empereur *Otton II* la confirmation des Privilèges & des Exemptions des Vénitiens.

Après quelques années de déguiſement, ſon ambition ranima tous ſes vices. Il répudia ſa Femme, & la força de ſe faire Religieuſe. Il ſe remaria bientôt après avec *Waldrade*, ſœur d'*Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane.

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

invitation, *Hugue* l'en détourne, en lui cèdant la Bourgogne Cisjurane, à l'exception du Comté de Vienne qu'il ne possèdoit pas, & de la Provence qu'il se réserve. En échange, *Rodolfe* lui transporte tous ses droits au Roïaume d'Italie, qu'il abdique en sa faveur. On conclut en même tems le mariage d'*Adélaïde*, fille de *Rodolfe*, avec *Lothaire II*, quoiqu'ils fussent encore enfans l'un & l'autre.

934.

Les Princes d'Italie, déchus de l'espérance de revoir *Rodolfe*, & ne pouvant engager *Henri l'Oiseleur*, Roi de Germanie, qu'*Hugue* avoit gagné par ses présens, à venir prendre leur défense, appellent à leur secours *Arnoul le Mauvais*, Duc de Bavière. Ce Prince, flaté de l'espérance d'une Courone, vient en Italie par la Vallée de Trente; & s'empare de Vérone, dont les portes lui sont ouvertes par l'Evêque *Rathier*, & par le Comte *Milon*. Il marche ensuite vers le cœur de la Lombardie: mais, un Détachement de son armée aiant été batu par l'avantgarde d'*Hugue*, qui s'avançoit à sa rencontre, il s'enfuit promtement en Bavière. *Hugue* rentre dans Vérone;

ple Chretien : mais nous n'avons pas pu porter ces Peuples à la paix. Le Pape *Jean IX*, à qui l'on parle, mourut avant le mois de Septembre 900; & cette *Lettre*, où les Evêques Allemans lui rendent comte de l'élection de leur jeune Roi, laquelle, come je l'ai dit, se fit au commencement de cette année, dut être écrite aussitôt après l'élection. La *Chronique de Nonantola*, dont l'Auteur devoit être bien instruit d'un évènement si funeste à son Monastère, nous done les dates de l'an, du mois & du jour de la bataille de la Brente; & ces dates sont le 24 de Septembre 899. *Muratori* devoit donc se décider pour cette année.

Je dois avertir ici que l'Italie dut en quelque sorte son malheur à *Bérenger*; si toutefois *Liutprand* avoit été bien informé. Les Hongrois, voïant que ce Roi les venoit attaquer avec une Armée considérable, lui demandèrent la paix & la permission de se retirer, à condition de rendre ce qu'ils avoient pris. *Bérenger* rejeta leurs propositions. Ils combatirent en désespérés. Les suites funestes de l'imprudence de ce Roi lui firent perdre la confiance de la plupart des Peuples d'Italie. C'est ce qui dut surtout enhardir *Louis*, Roi de Provence, à se prêter aux vues des Ennemis de *Bérenger*; &, come il lui falut du tems pour mètre sur pied des Troupes suffisantes, il ne put venir en Italie, pour la première fois, qu'en 900. On apprend de *Liutprand* qu'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toscane, aiant quelque mécontentement de *Bérenger*, engagea les autres Princes d'Italie à recourir au Roi de Provence. Le *Panégirique de Bérenger* dit aussi que le passage du Roi *Louis* en Italie fut principalement l'ouvrage d'*Adalbert*. Il est même à croire que les Romains entrèrent pour quelque chose dans cette affaire. Ils refusèrent, ou n'offrirent pas la Courone Impériale à *Bérenger*; & la donèrent d'eux-même à *Louis* en 901. C'est une sorte de preuve de l'avilissement dans lequel la journée de la Brente avoit fait tomber le premier; & cet avilissement encouragea ses Ennemis à se hâter de lui mètre en tête, come ils l'avoient résolu sans doute dès la mort de *Lambert*, un Prince capable, sinon de le détruire

Il en eut en dot plusieurs belles Terres sur les confins du Ferrarois, avec un grand nombre d'Esclaves des deux sexes. Pour la défense des Biens de sa Femme, il prit à sa solde des Troupes du Roïaume d'Italie; & le plaisir de se voir une Armée à lui le rendit si fier, qu'il traita ses Concitoïens avec beaucoup de hauteur. Il ne ménagea guère plus ses voisins. Il fit la guerre avec succès aux Ferrarois. Il brûla le Château d'Oberzo, qu'il avoit pillé. Ceux qui se plaignirent de ses excès, le vinrent ne rien oublier pour s'en venger.

On perd enfin patience à Venise. Une Conspiration, qui se formoit depuis quelque tems éclôt tout à coup. Le Peuple court en fureur attaquer le Palais; &, come on ne pouvoit enfoncer les portes, que le Doge défendoit avec quelques Soldats, on y met le feu par le conseil de *Pierre Orseolo*. Les flames consument le Palais, avec l'Eglise de *S. Marc* & deux autres. *Pietro Candiano*, cherchant à fuir, est pris & massacré par les principaux Citoïens, avec *Pierre* son fils, jeune Enfant en bas âge.

&, faisant grace de la vie au Comte *Milon*, qu'il feint de croire innocent, il l'enferme dans une tour.

935.

On voit à Gène couler tout à coup une fontaine de couleur de sang. Ce phénomène, qui devoit avoir une cause naturelle, est pris, dans ce siécle d'ignorance, pour le présage de quelque désastre; & trouve bientôt après son application. Une Flote de Sarasins arrive d'Afrique; aborde à Gène; emporte la Ville d'assaut; massacre tous les Homes; n'épargne que les Femmes & les Enfans destinés à l'esclavage; & s'en retourne en Afrique, chargée de toutes les richesses des Eglises & des Maisons de Gène.

Quelques Sarasins du Freînet pénètrent dans le Montferrat jusqu'au Château d'Aiqui: mais les habitans du voisinage tombent sur eux; & les taillent si bien en pièces, qu'il n'en échape pas un seul.

Vers cette année, quelques Marchands Vénitiens aiant été volés & mis en prison par les habitans de Comacchio; le Doge *Pierre Candiano II*, après les avoir inutilement réclamés, fait assiéger la Ville. Elle est prise; une partie des habitans est passée au fil de l'épée; & le reste est conduit dans les prisons de Venise. Ils sont ensuite relâchés, en jurant qu'ils seront fidèles Sujets de la République.

936.

Hugue vient une seconde fois assiéger Rome. *Albéric* se défend avec courage. La disète des vivres & la maladie, qui se met parmi les chevaux, obligent *Hugue* à traiter de la paix. Il cherche cependant à tromper *Albéric*, sous l'apparence de

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

la reconciliation la plus parfaite; & lui propose en mariage *Alda*, l'une de ses Filles (1). *Albéric*, par le conseil d'une foule de Mécontens réfugiés à Rome, épouse la Princesse; & ne laisse point entrer *Hugue* dans la Ville. Ce Prince se console du mal, qu'il n'a pu faire, par un autre. Sous de vains prétextes, il dépouille du Duché de Toscane & de toutes ses richesses son frère *Boson*, de qui l'Histoire ne parle plus.

937.

UNE Armée de Hongrois perce jusque dans la Campanie, qu'elle ravage toute entière, ainsi que la Principauté de Bénevent. Elle entre ensuite dans le Comté de Marsi, dont les Peuples unis à ceux du voisinage, les surprènent au dépourvu, les taillent en pièces, & profitent de leur butin.

Salem, Émir des Sarasins révoltés de Sicile, vexant beaucoup les Naturels du païs; ceux-ci se révoltent en divers endroits. Pendant qu'il assiégeoit Ofra, ceux de Gergenti tombent sur son Camp, & l'obligent à prendre la fuite. Ils

(1) Le nom de cette Princesse semble annoncer qu'elle étoit fille légitime du Roi *Hugue*, & qu'elle étoit née de la Reine *Alda*, première Femme de ce Roi; mais je ne le trouve nulle part.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

au moins de contrebalancer sa puissance en Italie.

Sigonius cite deux *Diplômes* de *Bérenger*, expédiés à *Vérone* en 900; l'un: *Le IV des Ides* (le 12) *de Mars*; l'autre, *Le XIII des Calendes de Novembre* (20 d'Octobre): & deux autres de *Louis* donés, la même année; l'un, *A la Cour d'Olonne, la veille des Ides* (le 14) *d'Octobre. L'An I de son Règne* y est marqué. L'autre *Diplôme* fut fait *à Plaisance, Le XIII des Calendes de Novembre* (le 20 d'Octobre). Au commencement de ce même mois d'Octobre, *Louis*, maître de Pavie, s'étoit fait élire Roi par une grande Diète d'Evêques, de Marquis & de Comtes du Roïaume d'Italie, come on l'apprend d'un Privilège accordé par ce Prince, au mois de Février 901, à *Pierre*, Evêque d'Arezzo.

RODOLFE, ou RAOUL,

Roi de Bourgogne Transjurane, II du nom, est élu Roi d'Italie en Octobre, peut-être même en Septembre 921. Il règne jusqu'en 924, en concurrence de l'Empereur *Bérenger*; ensuite seul jusqu'en 926; puis en concurrence d'*Hugue* jusqu'en 933, qu'il échange avec ce Prince ses droits au Roïaume d'Italie contre presque toute la Bourgogne Cisjurane. Il devient par là Roi des Deux-Bourgognes, & meurt en 937.

Depuis 905 jusqu'en 921, *Bérenger* fut tranquille possesseur du Roïaume d'Italie. On verra, sous cette dernière année, coment *Rodolfe* fut invité de passer les Alpes, & fut élu Roi. J'ajoute ici que la *Chronique* de *Frodoard*, Ouvrage contemporain, dit sous l'année 922: Bérenger, *Empereur des Lombards* (Il faloit *des Romains*), *aiant été chassé de son Roïaume par les Grands du païs*; Rodolfe, *Roi de la Gaule Cisalpine, fut élu Roi par ces mêmes Grands.* On lit, au contraire, dans la *Chronique* d'*André Dandolo*: Rodolfe *obtint le Roïaume d'Italie l'An DCCCCXXI. Invité par les Italiens, il vint en Lombardie, vainquit le Roi* Bérenger, *& fut ainsi maître du Roïaume.* Cette *Chronique* n'est pas d'une ancienneté, qui doive faire admettre sans examen tout ce qu'elle dit: mais elle est ici mise à l'abri de la critique, par un *Diplôme* de *Rodolfe*,

l'assiégent ensuite dans Palerme. Il fait une sortie, & les met en déroute. Ils se soûmêtent : mais avec l'intention de recommencer la guerre. Pour cet effet, ils demandent du secours aux Empereurs Grecs, dont ils se reconnoissoient toujours les Sujets.

Hugue, devenu veuf de *Marozie*, ou peut-être (car on ne sait point le tems de la mort de cette Femme) aiant fait déclarer nul un mariage, qui ne le conduisoit point à ses fins, se rend en Bourgogne avec le Roi *Lothaire* son fils, pour épouser *Berthe*, veuve du Roi *Rodolfe*, mort l'année précédente. Il renouvelle, en même tems, avec *Conrad*, fils & successeur de *Rodolfe*, le traité du mariage de *Lothaire* & de la Princesse *Adélaïde* : mais, come elle n'avoit que six à sept ans, elle ne fut réellement mariée qu'en 947. Cinq *Courts* & trois Abbaïes lui furent assignées pour Douaire.

938.

Les Habitans de Gergenti, Ville de Sicile, se révoltent contre les Sarasins, sur ce qu'un nouveau Général, venu d'Afrique avec de nombreuses Troupes, avoit démantelé Palerme.

939.

Deux Scélérats, Moines de Farfa dans la Sabine, aiant fait mourir par le poison *Ratfred*, leur Abbé; *Hildebrand*, l'un d'eux, avoit été sur le champ à Pavie acheter d'*Hugue* l'Abbaïe pour l'autre, qui s'appelloit *Campon*, lequel, par reconnoissance, l'avoit mis en possession de quatre *Celles* ou Prieurés dépendans de l'Abbaïe. Au bout d'un an, ces deux méchans Moines s'étant brouillés; *Hildebrand*, avec quelques Troupes achetées dans la Marche de Camérino, s'étoit emparé du Monastère de Farfa, d'où *Campon* l'avoit ensuite chassé, moïenant une plus grosse somme d'argent donnée aux mêmes Troupes. Depuis, il ne s'étoit principalement occupé, qu'à faire un grand nombre d'Enfans, dont il avoit assuré les établissemens sur les Biens de l'Abbaïe. *Albéric*, qui, come Seigneur de Rome, l'étoit d'une partie de la Sabine, & qui prétendoit étendre ses droits sur le Monastère de Farfa, quoiqu'il fût dans le territoire de Camérino, bien instruit de l'infâme conduite & de tous les crimes de *Campon*, avoit envoïé de pieux Moines, pour mètre la réforme dans ce Mo-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

nastère, come il avoit fait dans tous ceux de sa domination : mais *Campon* & ses Moines avoient refusé de recevoir ces Réformateurs ; & les auroient même assassinés, s'ils ne fussent pas retournés promtement à Rome. *Albéric* envoie, peut-être cette année, des Troupes, qui chassent *Campon*, lequel se retire à Riéti. Bientôt après, *Albéric* fait élire pour Abbé *Dagilbert*, home de sainte vie, & très capable de rendre à Farfa son ancien éclat : mais, cinq ans après, il fut assassiné par ses Moines.

Les Siciliens révoltés batent les Sarasins, qui font venir d'Afrique de nouvelles Troupes, & s'emparent de plusieurs petites Places.

940.

HUGUE, après s'être débarassé d'*Anschaire*, Duc & Marquis de Spolète, par le moïen de *Sérilon*, qu'il avoit mis en sa place, médite la ruine de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée. Celui-ci, prévoïant l'orage prêt à fondre sur lui, se rend à Pavie, pour le conjurer par le renouvellement des assurances de sa fidélité. Le Roi le comble de caresses : mais, dans un Conseil secret, il arrête de lui faire crever les ieux. Cette résolution fait horreur à *Lo-*

dont voici la Date. *Le 11 des Nones* (le 4) *de Février, l'An de l'Incarnation de Notre Seigneur* Jésus-Christ *DCCCCXXII ; Indiction X ; l'An du Règne, en Bourgogne XI, en Italie I, de Notre Seigneur* Rodolfe *Roi. Donné dans la Ville de Pavie.* Voila donc *Rodolfe* comtant, le 4 de Février 922 *l'An I de son Règne en Italie* ; &, come il n'est guère possible de supposer qu'il eût passé les Alpes avec une Armée au fort de l'hiver, il faloit qu'il fût en Italie dès l'année précédente. Come d'ailleurs, après le mois de Septembre 921, on ne trouve point de *Diplômes* expédiés, cette année, par *Bérenger* dans aucun des endroits, que l'on sait avoit été soûmis à *Rodolfe* ; on a lieu de croire que ce dernier avoit été élu Roi d'Italie dans les premiers jours d'Octobre, & peut-être même avant la fin de Septembre 921. *Gui*, Duc de Toscane, ne concourut point à l'élection de ce Roi, come on le conclut d'un *Diplôme*, qui se trouve dans les Archives de l'Archevêché de Lucque, lequel est daté : *L'An VII de* Bérenger, *Empereur, la veille des Calendes de Mai* (le 30 d'Avril) *Indiction X.* D'autres *Chartes* des mêmes Archives postérieures à ce *Diplôme*, ne font aussi mention dans leurs Dates, que de *Bérenger*.

Rodolfe II, Roi de Bourgogne Transjurane étoit fils de *Rodolfe Welf*, ou *Guelf*, dit *de Stratlinghen*, que l'on a vu se faire Roi de ce païs en 888.

La Femme de *Rodolfe II*, laquelle le fut ensuite d'*Hugue*, Roi d'Italie, étoit *Berthe*, fille de *Burkard*, ou *Burchard*, Duc de Souabe.

Des Enfans, qu'il put avoir d'elle, on connoît 1°. *Conrad*, qui fut son successeur au Roïaume des Deux-Bourgognes : 2°. *Adélaïchide*, plus communément nomée *Adélaïde*, femme, d'abord de *Lothaire II*, Roi d'Italie & fils du Roi *Hugue*, ensuite de l'Empereur *Otton le Grand*.

Sous les années 925 & 926, je raconte aussi sommairement que je l'ai du, coment après la mort de l'Empereur *Bérenger*, *Hugue*, Marquis de Provence, devint le concurrent de *Rodolfe* au Roïaume d'Italie. Mais la nécessité d'éclaircir des faits affes obscurs, m'oblige à mètre ici ce qu'en dit *Muratori*, p. 362-5. Je ne traduirai pas exactement. Je retranche-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

THAIRE, *jeune Prince*, dit LIUTPRAND, *qui ne connoissoit pas ses véritables intérêts.* Il fait avertir secrètement *Bérenger*, qui se retire en Allemagne. *Wille*, sa femme, le suit par un autre chemin; &, sur le point d'accoucher, elle passe à pied les montagnes. *Otton I*, Roi de Germanie, reçoit bien *Bérenger*; le retient à sa Cour; & refuse même de le rendre aux Ambassadeurs d'*Hugue*, qui lui présentoient beaucoup d'or & d'argent. Il leur répond, « Qu'il peut se passer des » richesses des autres: mais qu'il ne peut pas refuser sa pro» tection à ceux qui la demandent ».

Aténulf, Prince de Bènevent, a guerre avec les Grecs sur terre & sur mer.

Les Sarasins de Sicile assiégent, au mois de Novembre, Calata-Bellota. Les Revoltés de Gergenti viènent les attaquer, les mètent en fuite, & s'emparent de leur Camp.

Les Maures du Freînet s'étoient si fort étendus dans leurs courses, qu'on les trouve établis, cette année, dans le Bourg de S. Maurice en Valais. Ils occupoient, de ce côté, tous les passages des Alpes. Ils voloient & massacroient tous ceux qui se hazardoient de les franchir. Des Pèlerins, Anglois & François, qui s'étoient unis en grand nombre pour aller à Rome, sont obligés de rebrousser chemin, avec perte de beaucoup d'entre eux.

941.

HUGUE vient, une troisième fois, se présenter devant Rome: mais *Albéric* l'oblige à se retirer en hâte.

Les Sarasins de Sicile, s'étant enfin rendus maîtres de Gergenti, détruisent les fortifications d'un grand nombre de Châteaux; & transportent beaucoup de Siciliens en Afrique.

942.

HUGUE emploie, une seconde fois, la médiation d'*Odon*, Abbé de Clugni, pour faire la paix avec *Albéric*.

Dès l'année précèdente, il avoit résolu d'exterminer les Maures du Freînet; &, come il n'avoit point de vaisseaux, il avoit prié les Grecs de l'aider par mer. Leur Flote arrive, cette année, à la vue des côtes de Ligurie & de Provence. Les Barques des Maures sont brûlées; & toute communication avec l'Espagne leur est coupée. *Hugue* marche en même tems au Freînet. Les Sarasins s'en retirent, & se retranchent sur

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

une haute montagne. *Hugue* les assiége ; & bientôt ils auroient tous péri, si sa politique ne les eût sauvés. Il craignoit que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, ne passât en Italie avec des Troupes Allemandes. Il accorde la paix aux Maures; &, pour s'en faire un rempart contre les entreprises de *Bérenger*, il les distribue dans les montagnes, qui séparent l'Allemagne de l'Italie. Ces Brigands y continuèrent leurs ravages.

944.

Les Hongrois se présentent pour entrer en Italie. *Hugue* les renvoie, en leur donant, dit l'Histoire, *dix boisseaux de pièces de Monoie ;* leur conseille de passer en Espagne; & leur donne des Guides. Ils s'obligent à ne plus revenir en Italie, & laissent même quelques ôtages : mais, come on les conduisoit par des chemins arides & difficiles, la crainte de mourir de soif les fait changer d'avis. Ils tuent leurs Guides, & reviènent ravager une partie de la Lombardie.

945.

Une politique adroite & beaucoup de bonheur avoient jusqu'ici maintenu sur le Trône un Prince, qui se rendoit exrai, j'ajouterai, je déplacerai, suivant que je le croirai nécessaire.

En 919, *du tems du Roi* Bérenger, Hugue, *avoit fait un voïage en Italie ; & probablement il avoit alors fait révolter la Toscane contre ce Prince : mais, ce que sans doute il ne vouloit pas, il avoit été cause par là que* Berthe, *sa mère, Duchesse douairière de Toscane, &* Gui, *son frère, pour lors Duc de cette Province, avoient été mis en prison par* Bérenger. *Il n'eut pas plustôt appris la mort de cet Empereur, que, pour envahir la Courone d'Italie, il renoua de secrètes intrigues avec* Berthe, *sa mère, qui vivoit encore ; le Duc* Gui, *&* Lambert, *ses frères, l'un & l'autre toutpuissans en Toscane ; & la Marquise* Hermengarde, *sa sœur, veuve d'*Adalbert, *Marquis d'Ivrée, lequel avoit eu pour première femme* Gisla, *fille de l'Empereur* Rerenger.

En 926, Hermengarde, *que* Rodolfe *avoit mise au rang de ses Ministres, & qui gouvernoit la Lombardie en Souveraine, agit la première ouvertement contre ce Prince, home inégal qui défaisoit un jour ce qu'il avoit fait la veille. La discorde règnoit alors entre les Princes d'Italie.* Liutprand, *à la manière des Romanciers, donne pour cause de leurs dissentions la rivalité, qu'avoient mise entre eux les charmes d'*Hermengarde, *dont il fait la plus grande Prostituée, qui fût dans le monde. Se trouvant donc à Pavie, avec un grand nombre de ses Partisans, elle fit révolter cette Ville contre le Roi* Rodolfe. *Je laisse aux Lecteurs à voir coment Pavie, que* Liutprand *lui-même veut avoir été, l'année précédente* 925, *réduite en un monceau de pierres par les Hongrois, qui massacrèrent presque tous ses habitans, avoit pu si promtement se repeupler & devenir assés forte pour oser se révolter. Quoi qu'il en soit,* Liutprand *dit que* Rodolfe, *pour faire rentrer dans le devoir cette impudique Amazone, vint avec une puissante Armée camper près de l'embouchure du Tésin dans le Po. La nuit suivante,* Hermengarde *lui fit entendre par un Billet, « Qu'il » n'avoit dépendu que d'elle, & qu'il » en dépendoit encore de l'avoir pri- » sonier entre ses mains ; parce que » tous ceux qu'il croïoit ses plus fidè- » les Partisans, n'avoient rien plus à*

trêmement odieux, par la dureté de son gouvernement; par les Impôts, dont il surchargeoit les Peuples; par son manque de confiance envers les Italiens, auxquels il préféroit presque toujours les Provençaux & les Bourguignons; par l'inconstance de sa faveur, qui lui faisoit déplacer ses serviteurs même les plus fidèles. Les Seigneurs gémissoient depuis longtems; & *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, aspiroit à se venger. Depuis sa retraite en Allemagne, il avoit travaillé secrètement à profiter des dispositions du Public & des Particuliers. Après diverses tentatives inutiles pour obtenir des Troupes, que ne pouvoit pas lui doner *Otton*, qui depuis longtems avoit des guerres à soûtenir, & qui d'ailleurs, recevant sans cesse des présens d'*Hugue* pouvoit s'être engagé de ne point aider *Bérenger* à troubler l'Italie; ce dernier avoit, une des années précédentes, envoïé dans ce païs *Amédée*, Gentilhome de sa suite & de bone Maison. Sous un habit de Mandiant, bourdon à la main & besace sur l'épaule, *Amédée* s'étoit joint à de pauvres Pèlerins, que la Dévotion conduisoit à Rome. A la faveur de son déguisement, il avoit eu la facilité de s'aboucher avec beaucoup d'Evêques, de Comtes, & d'autres Seigneurs; de pénétrer leurs sentimens; & de s'assurer qu'ils agiroient, quand il le faudroit. *Hugue* avoit par tout des Espions, & jamais Prince n'en entretint un si grand nombre. Aiant eu quelque vent de ce qui se passoit, il avoit doné des ordres, pour arrêter le faux Pèlerin: mais, en teignant de différentes manières ses cheveux & sa barbe, en paroissant tantôt Aveugle, tantôt Boiteux, tantôt presque Impotent par la goute & les années, enfin en changeant sans cesse de forme & de vêtement, *Amédée* avoit trompé la vigilance de tous ceux qui le cherchoient. Il n'avoit pas même craint de se présenter, avec des Pauvres, devant le Roi, qui l'avoit fait habiller. Après avoir pris toutes les instructions nécessaires, il avoit été, par des sentiers impraticables, retrouver *Bérenger*. Ce Prince, que l'Italie attendoit pour Libérateur, y vient, cette année, par le Trentin avec très peu de Troupes. L'entrée de cette Marche étoit défendue par un Château, que *Manassès*, Archevêque d'Arle, Administrateur des Evêchés de Trente, de Vérone & de Mantoue, Marquis de Trente, & neveu du Roi *Hugue*, fait livrer à *Bérenger* par *Adélard*, un de ses Clercs, auquel il en avoit confié la garde. Au bruit de la venue du Marquis d'Ivrée, *Hugue* fait garder à vue,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

dans ſa Cour, *Milon*, Comte de Vérone. Celui-ci feint de ne s'en pas douter; done un grand repas à ceux qui l'obſervoient; les enivre; s'échape pendant leur ſommeil; & vole à Vérone, dont il ouvre les portes à *Bérenger*. Modène eſt livrée par *Gui* ſon Evêque, ſur l'eſpérance de la riche Abbaïe de Nonantola. *Hugue* accourt auſſitôt; & fait le ſiége du Château de Vignola, dont cet Evêque étoit Seigneur. Invité par l'Archevêque *Ardéric*, *Bérenger* ſe rend à Milan; & voit les Seigneurs accourir de toutes parts, & demander des Gouvernemens, des Fiefs, des Abbaïes. D'autant plus libéral, qu'il ne poſsèdoit encore rien, il promet tout. *Hugue*, dans la crainte que l'on ne proclame Roi *Bérenger*, envoie *Lothaire* à Milan. Le jeune Roi, ſuivant les inſtructions de ſon Père, aſſemble *Bérenger*, les autres Seigneurs & le Peuple dans la grande Egliſe; &, ſe proſternant aux pieds de la Croix, « il les conjure, s'ils ne veulent » plus du Père, de ne pas pri» ver de la Courone le Fils, » qui ne leur a fait aucun mal, » & dont la jeuneſſe leur offre » un Prince, qu'ils éleveront & » qu'ils gouverneront à leur » gré ». Toute l'Aſſemblée, touchée de pitié, le proclame » cœur que de l'abandoner pour ſe do» ner à elle: mais que, come elle ne » deſiroit que l'amitié de ſon Roi, done » elle vouloit uniquement procurer le » bien, elle n'avoit pas voulu conſen» tir à ce qu'on lui propoſoit ». Rodolfe crut dictées par la bone foi des paroles trompeuſes, qui l'épouvantèrent; &, la nuit d'après, feignant de s'aller coucher, il s'échapa, ſans qu'aucun des ſiens s'en apperçût, pour aller à Pavie, s'aboucher avec Hermengarde. *Quand le jour fut venu, tous ſes Courtiſans & les Princes, qui ſe trouvoient dans l'Armée, furent inquiets, en voiant qu'il ne ſe levoit pas. On découvrit enfin qu'il étoit abſent; & l'un diſoit une choſe, l'autre une autre; quand, tout à coup, on fut averti que s'étant joint à leurs Ennemis, il ſe préparoit à leur tomber ſur le corps. Conſternés à cette nouvelle, ils volèrent, plujôt qu'ils ne coururent, ſe mètre en ſureté dans Milan. Ce fut alors que* Lambert, *Archevêque de cette Ville, & les autres, qui juſqu'alors avoient tenu le parti de* Rodolfe, *s'en détachant tout-à-fait, envoièrent des Députés à* Hugue, *Marquis de Provence, pour l'inviter à venir prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie. Tout ce récit de* Liutprand *a l'air aſſés romaneſque; & ce qui va ſuivre poura bien auſſi le paroître un peu.*

Rodolfe, *moqué des uns, abandoné des autres, prit le parti de ſe retirer en Bourgogne, avec la volonté cependant de garder, ou de recouvrer l'Italie. C'eſt ce qui le fit avoir recours à* Burkard *Duc de Souabe, dont il avoit épouſé la fille* Berthe. *C'étoit un Prince auſſi brutal, que puiſſant. Ils amaſsèrent une nombreuſe Armée, & paſsèrent en Italie. Je ne ſais ſi ce fut cette année, ou la ſuivante. Quand ils furent arrivés à Ivrée;* Burkard, *à deſſein d'examiner les fortifications de Milan, où les principales forces des Ennemis s'étoient raſſemblées, ſe chargea d'y aller come Ambaſſadeur, & come voulant traiter de la paix. Avant d'entrer dans la Ville, il s'arrêta dehors à conſidérer la belle Baſilique de S.* Laurent, *aujourd'hui renfermée dans les murs de Milan. Après en avoir examiné la ſituation, il dit aux principaux de ceux qui l'accompagnoient:* On poura bâtir en cet endroit une Forteresse, pour tenir en bride non ſeulemen

Roi de nouveau, sans faire mention d'*Hugue*; silence, que ce Prince regarde come une espèce de dépositon, & qui lui fait aussitôt quiter Pavie, & prendre le chemin des Alpes avec toutes ses richesses. Il est à peine en chemin, que des Députés des Seigneurs viènent le prier de rester en Italie, où l'on est très content de l'avoir pour Roi. C'étoit une adresse de *Bérenger*, qui ne vouloit pas qu'*Hugue* allât avec ses trésors lever des troupes dans les Roïaumes de Bourgogne, pour revenir ensuite en Italie. On s'accommode. *Hugue* se prête à tout; se contente de n'être, avec son Fils, Roi que de nom; & fait *Bérenger* maître absolu du Gouvernement. Celui-ci se comporte en Souverain; dispose, à son gré, des Evêchés, des Gouvernemens, des Charges; place ses créatures; dépose, sans aucune forme juridique, divers Evêques; & destitue divers Seigneurs des postes, qu'ils occupoient.

946.

Hugue, pour relever son Parti, fait une paix sincère avec *Albéric*, & renonce à ses prétentions sur Rome: mais il n'y gagne rien. *Bérenger* s'assuroit tous les cœurs par sa politesse & ses profusions. *Hugue* ne perd point courage. Plus habile, que *Bérenger*, il fait secrètement passer tous ses trésors en Provence. Il recommande ensuite son Fils à *Bérenger*, come à son plus cher Ami; sort d'Italie; & se retire dans son Comté d'Arle.

947.

Il n'est pas sitôt en Provence, qu'il y fait en secret des préparatifs, pour se remètre dans la pleine jouissance de son Trône: mais il tombe malade, & meurt.

Les Hongrois paroissent en Lombardie. *Bérenger* les renvoie, en leur donant 10 boisseaux de pièces d'argent, mêlé d'un peu de cuivre. Pour faire cette somme, il impose une taxe sur toutes les Eglises, avec une Capitation sur tout le Peuple d'un Denier d'argent par tête, sans distinction de sexe, n'y d'âge, y comprenant même les Enfans à la mammelle: mais les Hongrois n'eurent que la plus petite partie du produit de ces Impositions. *Bérenger* s'appropria le reste. Une autre troupe de Hongrois vient par mer ravager une partie des côtes de Toscane, & pénètre dans la Calabre jusqu'à la Ville d'Otrante. Les Grecs leur donent la chasse.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. LOTHAIRE II, Roi d'Italie.

ROIS d'Italie. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

Aſſan-Ben-Ali reçoit d'*Almanzor*, Calife d'Afrique, la Sicile en Fief ſouverain. Il n'en prend poſſeſſion, que par la force; & vient à bout de ſoûmètre preſque tous les Rebelles. Il mit enſuite un très bon ordre à tout, & gouverna l'Ile avec une extrême équité.

948.

Bérenger reçoit des Lètres de l'Empereur *Conſtantin Porphirogénète*, « qui lui recommande chaudement le » ſoin de la perſone & des » intérêts du jeune Roi *Lothaire*, dont il a, dit-il, » appris avec joie, que *Bérenger* eſt le Gouverneur & le » Tuteur; & qui lui témoigne, » en l'aſſurant de ſon amitié, » qu'il recevra volontiers des » Ambaſſadeurs de ſa part ». Sans doute, par le conſeil de ſes Amis, *Lothaire* avoit ſecrètement eu recours à la protection de cet Empereur, dont le fils, *Romain le Jeune*, avoit épouſé *Berthe*, ſœur naturelle de *Lothaire*. L'Hiſtorien *Liutprand* étoit alors Secrétaire de *Bérenger*, qui le charge de l'Ambaſſade de Conſtantinople.

949.

Les Siciliens forment contre *Aſſan*, leur Seigneur, une Conjuration, qu'il découvre, & dont il punit les auteurs, les Milanois, mais auſſi beaucoup des Princes d'Italie. *Enſuite, étant près des murs, il s'échapa de dire en Allemand, » Que, s'il n'apprenoit pas aux Italiens à ſe contenter d'uſer d'un épée ron unique & de ne monter que des » Jumens, il n'étoit pas* Burkard » ; *& tint d'autres propos de Fanfaron, qui furent rapportés à l'Archevêque* Lambert. *C'étoit un home adroit, qui fit beaucoup de careſſes à* Burkard; *le conduiſit à la Chaſſe dans un de ſes Parcs; lui permit de tuer un Cerf, ce qu'il ne permètoit jamais à perſone; & le renvoia plein de belles eſpérances. Mais, pendant qu'a Milan il s'occupoit à le divertir, il fit avertir les Païſans & quelques Princes d'Italie de ſe tenir prêts à délivrer le païs de cet Allemand de ſi mauvaiſe volonté.* Burkard, *au ſortir de Milan, alla coucher à Novare. Il ſe fut à peine remis en chemin, le jour ſuivant, qu'il tomba dans une embuſcade. Il prit la fuite; fut renverſé de ſon cheval dans le Foſſé de la Ville; & perdit la vie, percé de pluſieurs coups de lance. Les gens de ſa ſuite, s'étant réfugiés dans l'Egliſe de S.* Gaudence, *y furent tous taillés en pièces. A cette nouvelle*, Rodolfe *retourna précipitamment en Bourgogne, & ne penſa plus à l'Italie.*

Herman Contract *& le Moine* Hartman (dans la *Vie de Ste Wiborade*) *après avoir dit, que* Burkard *s'étoit rendu le Tiran de la Souabe, & qu'il avoit commis diverſes iniquités; ajoutent:* Il entre en Italie; &, pendant qu'il y ſonge à ſe ſoûmètre tout le païs, ainſi qu'à tromper beaucoup de gens, cette Nation, plus fine que lui, le prévient; &, lorſqu'il tache de ſe ſauver, ſon cheval indocile ſe renverſe tout à coup, & le précipite dans une foſſe, qui ſembloit avoir été préparée pour cette chute; &, contre ſon attente, il périt ainſi miſérablement. *Peut-être* Rodolfe *ne valoit-il pas mieux que ſon Beaupère. Voici ce qu'en écrit* Frodoard, *ſous l'année 926. Hugue*, fils de *Berthe*, eſt fait à Rome Roi de toute l'Italie, après qu'on eut chaſſé *Rodolfe*, lequel avoit uſurpé ce Roiaume, & s'étoit uni avec une ſeconde Femme, la première étant encore en vie; & que les Fils de *Berthe* eurent tué *Burkard*, Prince des Allemans, & beaupère de *Rodolfe*, avec lequel il avoit paſſé les Alpes pour lui faire

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

950.

Lothaire II tombe ſubitement en frénéſie, & meurt le 22 de Novembre. Le bruit ſe répand dans toute l'Europe, que c'étoit l'effet d'un poiſon, que *Bérenger* avoit fait doner à ce Prince. Sa veuve *Adélaïde*, qui n'avoit au plus que 20 ans, reſte à Pavie: mais non pas come aiant cette Ville en douaire, ainſi qu'on l'a prétendu ſans fondement. Pluſieurs *Chartes* y font voir *Bérenger* exerçant ſon autorité dans le mois de Juin de l'année ſuivante.

Le Trône reſte vacant 24 jours, après leſquels la Diète Générale élit Rois conjointement *Bérenger* & ſon fils *Adalbert*. Ils ſont couronés enſemble le 15 de Décembre.

951.

Assan, aiant reçu d'Afrique, au mois de Juillet, de nouvelles Troupes, met garniſon dans le Château de Riva, que ſes habitans avoient abandoné; forme le Siége de Geragia, qu'il ne peut prendre; & traite avec les Citoïens, qui ſe ſoûmètent, & lui donent des ôtages. Il en uſe de même avec ceux de Caſſana.

Vraiſemblablement *Bérenger*, pour s'aſſurer de la Reine douairière *Adélaïde*, que ſa beauté, ſa richeſſe & ſes vertus ne mètoient que trop en état de former un Parti capable de faire une révolution, avoit formé le deſſein de la marier avec ſon fils *Adalbert*; & ſans doute il n'avoit pas été poſſible d'obtenir d'elle, qu'elle prît pour Epoux le Fils de celui qu'elle regardoit come le meurtrier de ſon Mari. L'on ne doit pas, je crois, chercher d'autre raiſon des indignes traitemens qu'on la voit éprouver, au commencement de cette année, de la part de *Bérenger* & de *Wille* ſa femme, que *Liutprand* dit avoir réuni tous les vices. *Adélaïde* eſt arrêtée; dépouillée, non ſeulement de ſon douaire, mais auſſi de ſes meubles, de ſes bijoux, de ſes vêtemens; traînée par les cheveux; aſſomée de coups de point & de coups de pied; réduite à n'avoir qu'une ſeule Fille, pour la ſervir; &, le 20 d'Avril, enfermée dans un afreux cachot, au fond d'une tour du Château de Garde, ſitué ſur le bord du Lac de ce nom. Le 20 d'Août, un Prêtre, appellé *Martin*, l'en fait ſortir par une ouverture pratiquée ſecrètement au pied de la tour; & la revêt, elle & la Fille, qui la ſervoit,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

d'habits d'home. Une barque de Pêcheur les conduit tous trois à l'entrée d'une Forêt, qui bordoit un des côtés du Lac. Ils se cachent durant quelques jours dans cette Forêt; &, manquant de tout, ils n'y subsistent que du Poisson, qu'un Pêcheur donoit à *Martin* par charité. La Reine prend enfin le parti d'envoïer ce Prêtre faire part de son sort, & demander retraite à l'Evêque de Reggio. C'étoit *Adélard*, ce Clerc de l'Archevêque *Manasses*, duquel j'ai parlé plus haut. Il devoit sa fortune à *Bérenger* dès 945: mais il étoit depuis devenu l'ami particulier du Roi *Lothaire* & d'*Adélaïde*. Come il ne se croïoit pas en état par lui-même de mètre cette Princesse à l'abri de toute crainte, il se repose de ce soin sur *Adalbert-Hatton*, ou *Albert-Azzon* (car ces noms sont les mêmes), lequel tenoit en Fief de son Eglise la Terre de Canossa, située à l'entrée des Montagnes de Reggio, vers la rivière d'Enza. Là sur la cime d'un Rocher isolé, qui s'élève très haut, *Albert-Azzon* avoit avoit fait bâtir un Château, ceint d'excellentes murailles, & fortifié de bones tours. Come on n'y pouvoit aborder que par un chemin peu pratiquable; il n'avoit à craindre

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

recouvrer le Roïaume d'Italie. *Il faut observer que* Burkard *fut tué par les Fils de* Berthe, *c'est à dire par* Gui, *Duc de Toscane, & son Frère* Lambert, *avec l'aide de leur Sœur* Hermengarde, *Marquise d'Ivrée, parcequ'ils aspiroient tous trois à mètre la Couronne du Roïaume d'Italie sur la tête d'*Hugue, *leur frère utérin.*

Muratori, par cette observation, semble avoir pris dans un sens figuré, ce que *Frodoard* dit des *Fils de Berthe*; come si cet Auteur avoit voulu faire entendre que ces Princes procurèrent la mort de *Burkard*. J'ai cru que *Frodoard* avoit eu dessein de dire que les *Fils de Berthe* avoient eux-même tué *Burkard*. Je ne sais si je me suis trompé.

Remarquons d'ailleurs que *Frodoard* n'a pu dire qu'*Hugue* avoit été *fait, à Rome, Roi de toute l'Italie*, que parcequ'il a cru que le Pape *Jean X* avoit été le principal auteur de la révolution opérée en faveur d'*Hugue*; car on ne peut pas s'imaginer que *Frodoard* ignorât que ce n'étoit point à Rome, qu'on élisoit le Roi d'Italie.

HUGUE,

Marquis de Provence vers 924, est élu Roi d'Italie en 926, au mois de Juin, peut-être un peu avant, peut-être un peu après. Il règne seul, en concurrence de *Rodolfe*, jusque vers la fin de 931, qu'il s'associe son fils *Lothaire*; avec lequel il règne ensuite, en concurrence du même *Rodolfe*, jusqu'en 933, que celui-ci renonce au Roïaume d'Italie. Il règne depuis avec son Fils jusqu'en 946, qu'il abandone l'Italie, laissant le Gouvernement à son Fils, sous la conduite de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée. Il meurt en Provence le 22 d'Avril 947.

Il étoit fils de *Théobald* ou *Thibaut*, Comte d'Arle, & de *Berthe*, Fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade* sa concubine. *Berthe* fut, en secondes nôces, femme d'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toscane.

Hugue eut trois Femmes; 1°. *Alda*, ou *Adda*, dont l'origine est inconnue; qui mourut en 922; & de qui le nom paroît être une abbréviation de celui d'*Adélaïde*: 2°. la célèbre *Marie Marozie*, veuve d'abord d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, &

EVÉNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

dre, ni les Machines de guerre, ni les assauts des Troupes. A la prière d'*Adélard*, *Albert-Azzon* se charge avec plaisir de protéger une Reine infortunée. Suivi d'un nombre suffisant de Cavaliers, il se rend, par des chemins détournés, dans la Forêt, qui cachoit *Adélaïde*; & l'amène à Canossa. Tout se fit avec tant de secret, que *Bérenger* n'apprit le lieu de la retraite de cette Princesse, que quand elle en sortit. Le Prêtre *Martin* est envoïé sur le champ vers *Otton I*, Roi de Germanie, l'instruire des malheurs d'*Adélaïde*, & lui demander du secours. *Otton*, informé, par la renomée, de tout le mérite de cette Reine, & se trouvant veuf depuis 947, projète de l'aller épouser. Sans perdre de tems, il dépêche en Italie son fils *Liutulf*, ou *Ludolf*. Ce Prince ne trouve aucune Ville, aucun Château qui le veuille recevoir. Il avoit trop peu de Troupes pour se faire craindre : mais son Père, à la tête d'une Armée considérable, le suit de si près, que, maître de Pavie, avant le 10 d'Octobre, il s'y fait proclamer Roi, come il paroît par deux *Diplômes* de ce jour, dans lesquels il comte la première année de son règne en Italie. Dès qu'*Otton* se voit en état de doner la loi; *Martin*, bien escorté, va de sa part retrouver *Adélaïde*, pour la demander en mariage, lui porter de magnifiques présens, & l'amener à Pavie. *Otton* envoie son Frère le Duc de Bavière au devant d'elle; va lui-même la recevoir hors de la Ville; &, durant qu'il fait tout préparer pour son mariage, il parcourt le reste de la Lombardie, qu'il soûmet, à la réserve des Places fortes, que *Bérenger* & son Fils occupoient. De retour à Pavie pour les fêtes de Noël, il y célèbre ses noces avec la plus grande magnificence. On s'étone que, sans tirer l'épée, il ait opéré cette révolution si subite; & que *Bérenger* n'ait fait aucun effort pour s'oppose à ses progrès : mais l'étonement cesse, quand on réfléchit à toutes les circonstances. *Bérenger*, Roi depuis peu, ne posèdoit proprement que Pavie, Vérone, qu'il avoit choisie pour sa résidence, son ancien Marquisat d'Ivrée & quelques Biens allodiaux. Il ne pouvoit par lui-même entretenir sur pied qu'un petit nombre de Troupes. Encore son avarice l'empêchoit-elle d'avoir tout ce petit nombre. Il ne pouvoit donc, à l'arrivée de *Liutulf*, que mander ses Vassaux : mais, outre qu'ils ne devoient pas s'empresser beaucoup pour le service d'un Prince, qu'ils se repentoient déja d'avoir mis sur le Trône; *Otton* étoit venu sitôt après son

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

Fils, que, si quelques Vassaux s'étoient mis en chemin, ils n'avoient pas eu le tems de joindre. *Bérenger* n'avoit donc eu de ressource, que de s'enfermer, son Fils & lui, dans des Places fortes; & de manœuvrer avec adresse, pour obliger *Otton* à quiter promtement l'Italie.

952.

Au commencement de cette année, *Otton*, aspirant à l'Empire, envoie des Ambassadeurs au Pape *Agapet II*, pour lui demander de le recevoir à Rome: mais *Albéric* étoit toujours maître de cette Ville; & son intérêt n'étoit pas de se doner un Souverain, en consentant au Couronement d'un Empereur. *Otton*, aiant fait cette tentative inutile, ne tarde pas à retourner en Allemagne avec sa nouvelle Epouse: mais il ne part de Pavie, qu'après le 6 de Février. Des brouilleries dans sa Famille Roïale, effet des sourdes pratiques de *Bérenger*, le rappelloient chés lui. *Liutulf* avoit eu querèle avec *Henri*, Duc de Bavière, son oncle. On en ignore le sujet: mais on sait que ce Prince, qu'*Otton* avoit fait désigner son successeur, avoit pris ombrage du second mariage de son Père; & qu'il craignoit qu'il n'en vînt des Fils, qui

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

de Camerino, puis de *Gui*, Duc de Toscane & Frère utérin d'*Hugue*: 3°. *Berthe*, fille de *Burkard* Duc de Souabe & veuve de *Rodolfe*, Roi de Bourgogne & d'Italie, pour laquelle il eut tant d'aversion, qu'il ne vécut jamais avec elle en Mari.

La Reine *Alda* le fit père de *Lothaire*, qui fut Roi d'Italie; & d'*Eude*, de qui l'on sait uniquement, que son Père en confia la garde en 928 au Prince *Héribert*, Comte de Vermandois, auquel à cet effet, il engagea pour lors le Comté de Vienne.

Come il étoit d'une extrême incontinence, il entretenoit une espèce de Serrail: mais l'Histoire ne nous fait connoître que quatre de ses Maîtresses.

1°. *Boxxole*, née en Souabe & de basse extraction, fut mère de *Boson*, fait Evêque de Plaisance en 940; & de *Berthe*, qui fut mariée à l'Empereur *Romain le Jeune*, Fils de l'Empereur *Constantin Porphirogénète*; & que son Mari mépriſa si fort, qu'il ne voulut point consommer le mariage; ce qui la fit mourir de chagrin, au bout de 5 ans.

2°. *Rose* étoit Fille d'un *Walbert*, ou *Gualbert*, auquel *Hugue* fit couper la tête. Elle eut une très belle Fille, de qui le nom & le sort sont ignorés.

3°. *Stéphanie* étoit Romaine & fit *Hugue* père de *Théobald* ou *Thibaut*, qui fut Archidiacre de Milan.

4°. *Waldelmonde*, ou *Gualdelmonde*, paroît, à son nom, avoir été Lombarde: mais on ne connoît ni son origine, ni sa patrie. Elle dona naissance à *Hubert*, ou *Humbert*, qui fut Duc & Marquis de Toscane, & mari de *Wille*, ou *Guille*, fille de *Boniface l'Ancien*, Duc & Marquis de Spolète & de Camerino.

La passion d'*Hugue* pour les Femmes étoit si désordonée, que la *Chronique de la Novalèse* l'accuse d'avoir eu de force les prémices de la Reine *Adélaïde*, femme du Roi *Lothaire*, son fils. Mais, come ce fait ne se trouve que dans cette *Chronique*, remplie de beaucoup de fausletés avérées, on peut se dispenser de le croire.

Après la mort de l'Empereur *Louis l'Aveugle*, qui vivoit encore en 923, *Hugue*, de simple Comte d'Arle, ou de la Provence proprement dite, devint, aux environs de 925, par le

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

l'excluſſent de la Courone, parcequ'ils ſeroient nés, leur Père étant ſur le Trône. Il avoit témoigné ſon mécontentement avec aſſés peu de meſure; & même il avoit aſſés bruſquement quité Pavie, pour retourner en Saxe. *Otton* laiſſe pour la garde de Pavie des Troupes ſuffiſantes, ſous les ordres de *Conrad*, Duc de Franconie & de Lorraine, mari de ſa fille *Liutgarde*; & ſe rend en Saxe pour les fêtes de Pâque.

Bérenger, en publiant que la reconnoiſſance, qu'il devoit aux graces dont *Otton* l'avoit autrefois comblé, ne lui permètoit pas de prendre les armes contre ſon Bienfaiteur, & joignant ſans doute en ſecret à ce diſcours de riches préſens, s'aſſure de l'amitié de *Conrad*, qui lui conſeille d'aller ſe jeter aux pieds d'*Otton*, de la généroſité duquel il pouvoit tout eſpérer. Ce devoit être le projet de *Bérenger*. Il étoit bien ſur de ne pas ſéjourner à la Cour de Germanie, ſans y nouer des intrigues, dont l'effet ſeroit d'écarter *Otton* d'Italie pour longtems, & peut-être pour toujours. *Conrad* mène lui-même *Bérenger* en Saxe. *Otton* refuſe durant trois jours de le voir. *Conrad* s'en plaint come d'une offenſe faite à lui-même; & *Liutulf* en paroît mécontent, parcequ'il aimoit extrêmement ſon Beaufrère. Enfin *Otton* done audiance à *Bérenger*; reçoit froidement ſes excuſes & ſes offres; & lui refuſe tout ce qu'il demande. Il paroît même que ſon deſſein étoit de le faire arrêter: mais *Henri*, Duc de Bavière, détourne le coup; & lui fait doner un ſaufconduit, pour retourner en Italie. En voïant le Fils, le Gendre & le Frère d'*Otton* s'intéreſſer pour *Bérenger*; on eſt certain que ce Prince adroit avoit jeté dans la Famille Roïale des ſemences de diviſion, qui devoient germer après ſon départ; & qu'en retournant en Italie, il étoit bien aſſuré qu'on ſauroit lui faire obtenir ce qu'il demandoit. En effet, quelque tems après, *Otton*, prévoïant où pouvoient aboutir les mécontentemens des ſiens, fait dire à *Bérenger* de ſe trouver avec *Adalbert* à la Diète, qui devoit bientôt s'aſſembler dans la Ville d'Ausbourg. Ils s'y rendent l'un & l'autre. *Otton* & la Diète leur accordent tout ce qu'ils demandent, c'eſt à dire, « Que *Bérenger* & ſon Fils continueront d'être » Rois; qu'ils tiendront leur Courone en Fief de la Courone » de Germanie; & qu'ils en feront homage, & prêteront le » ſerment de fidélité ». Ces deux Rois en effet, en préſence de toute la Cour & de l'Armée, rendent l'homage, & prêtent le ſerment de Vaſſal entre les mains d'*Otton*, qui les inveſtit

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

du Roïaume d'Italie, en leur donant un sceptre d'or ; qui leur ordone « d obéir ; come » ses Vassaux, à tous ses ordres » sous des peines qu'il énon- » ce »; & qui leur recommande « de n'être plus les Tirans de » leurs Sujets, & de les gou- » verner avec douceur en vé- » ritables Rois ». Mais, en leur rendant le Roïaume d'Italie, il leur ôte Aquilée & Vérone avec le reste de la *Marche de Trevise*, & les done à son frère *Henri*. *Bérenger*, trop content d'avoir recouvré son Roïaume, étoit de retour à Pavie avant le 9 de Septembre.

Voilà, non pas l'origine, mais le renouvellement & la confirmation de la Suzeraineté des Rois de Germanie sur le Roïaume d'Italie. *Bérenger I* s'étoit rendu Vassal d'*Arnoul*. Les concurrens & les successeurs de ce *Bérenger* n'aiant pas rendu le même homage à la Courone de Germanie; la Suzeraineté de ses Rois étoit demeurée suspendue, sinon anéantie. *Otton*, à qui les circonstances ne permètoient pas de garder l'Italie, fit sagement de la remètre à des Rois, qu'il rendoit ses Feudataires; & de faire revivre un droit, dont son Père, *Henri l'Oiseleur*, avoit du moins desiré de se ressaisir, puisqu'il est cer-

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

choix des Grands & du Peuple, Souverain de tout le Roïaume de Bourgogne Cisjurane, sous le titre de *Marquis de Provence*. Il est à présumer que les Etats Généraux n'avoient eu dessein que de lui confier, sous ce titre, la Régence du Roïaume jusqu'à ce que le Prince *Charle-Constantin*, fils de *Louis l'Aveugle*, fût en age de gouverner. Mais, *Hugue*, usurpant la Souveraineté, força dans la suite le jeune Prince à se contenter du seul Comté de Vienne, c'est à dire du Dauphiné.

L'Article précèdent à fait voir par quels moiens il parvint à se procurer la Courone d'Italie. Il s'agit d'établir en quel tems.

Il n'est pas si facile, dit *Muratori*, T. V, p. 307, *de déterminer, je ne dirai pas seulement le jour & le mois, mais même l'année, dans laquelle* Hugue *obtint le Titre & la Courone de Roi.* Sigonius *a cru que ce Prince* (lorsqu'il vint pour être Roi d'Italie) *arriva dans le mois de Juillet de cette année* (926) *à Pise, & qu'il fut ensuite élevé sur le Trône à Milan. Le Seigneur Sassi... panche à croire, sur quelques raisons qu'il en apporte, que l'élection d'*Hugue *se fit entre Mai & Août de l'année précédente* 925. *De mon côté, j'ai trouvé les* Diplomes *de ce Prince en contradiction, ou par la faute des Copistes; ou parcequ'il y en a, dans les Archives, quelques-uns, qui paroissent, à la première vue, être originaux, & qui ne le font point en effet; & qu'il y en a d'autres, qui sont l'ouvrage de Faussaires. A cela se joignent la confusion... des trois différentes Eres depuis l'Incarnation; c'est à dire, de l'Année vulgaire commençant au 25 de Décembre, ou bien au 1 de Janvier, de l'Année Pisane, & de l'Année Florentine; & l'embaras, que cause l'Indiction, qui changeoit dans des endroits au 1 de Septembre, dans d'autres au commencement de notre Année...*

J'ai fait imprimer (*Antiquit. d'Ital.* Differt. 70) *deux* Diplomes, *que j'ai vus en original à Vérone. L'un est daté de cette manière*, Doné l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXXVIII, la Veille des Ides (*le* 12) de Février, Indiction I, & l'An II du Seigneur *Hugue* très glorieux Roi. Fait à Vérone. *La Date de l'autre est la même, au jour près, lequel est* Le XVIII des Ca-

tain que, lorſqu'il mourut en 926, il ſe préparoit à porter la guerre en Italie.

953.

Les mécontentemens, que *Bérenger* avoit fomentés dans la Famille Roïale d'*Otton*, éclatent cette année. *Liutulf* & ſon beaufrère *Conrad* ſe révoltent, & font la guerre à leur oncle *Henri*, Duc de Bavière. *Otton* ne peut ſe diſpenſer de prendre le parti de ſon Frère, contre ſon Fils & ſon Gendre. Cette Guerre Civile, qui ne finit qu'en 955, laiſſe *Bérenger* maître de faire en Italie tout ce qu'il vouloit. Il cherche à punir de ſa diſgrace les Evêques, les Comtes & les autres Seigneurs: mais il en vouloit principalement au Seigneur de Canoſſa. La retraite, qu'*Albert-Azzon* avoit donée à la Reine *Adélaïde* lui paroiſſoit la véritable cauſe de ſon malheur. Il brûloit de ſe vanger: mais *Albert-Azzon*, ſur qu'*Otton* prendroit ſa défenſe en tout tems, ſe ſoucioit peu des menaces de *Bérenger*; &, pour les mieux braver, il avoit muni ſon Château des proviſions de pluſieurs années. Dès que la Guerre Civile eſt allumée en Allemagne, *Bérenger* envoie des Troupes aſſiéger Canoſſa.

Il ſe livre en Calabre une bataille entre les Grecs & les Saraſins. Les uns & les autres s'attribuent la victoire.

954.

Albe'ric, Patrice & Conſul des Romains, étant mort; ſon fils *Octavien*, quoiqu'Eccléſiaſtique, s'empare de la Souveraineté de Rome; &, deux ans après, n'étant pas encore en âge d'être ordoné Prêtre, il uſurpe le Pontificat ſous le nom de *Jean XII.*

955.

Be'renger ſe tranſporte lui-même au ſiége de Canoſſa, bien réſolu de n'en point partir, qu'il n'ait réduit cette Forteresſe. *Albert-Azzon*, qui s'ennuïoit d'être ſi longtems enfermé, deſcendoit quelquefois, pendant la nuit, au bas du Rocher, dans un lieu qu'il croïoit ſur; & lioit des conférences avec les principaux de l'Armée. *Bérenger*, en étant inſtruit, donne des ordres pour le prendre. Il en eſt averti par un Sentinelle, & ne deſcend plus.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

956.

LA Guerre Civile étoit finie en Allemagne dès l'année précédente; & deux victoires signalées, remportées par *Otton* sur les Esclavons & les Hongrois, l'avoient enfin mis en état de songer à secourir le Seigneur de Canossa, qui, voïant approcher la fin de ses provisions, l'avoit fait instruire de l'état fâcheux, auquel il alloit être réduit. Le Prince *Liutulf* vient en Italie avec une Armée, passe le Pô, se rend à Vérone, & marche à Canossa. *Bérenger*, qui n'étoit rien moins qu'Home de guerre, lève le siége, & se retire en hâte. Les contradictions des Historiens font conjecturer assés naturellement, qu'*Adalbert*, plus courageux ou plus téméraire que *Bérenger*, livra bataille à *Liutulf*; & qu'il fut batu, fait prisonier, & renvoïé généreusement par le Vainqueur. *Liutulf* va s'emparer ensuite de Pavie, qui ne fait aucune résistance; & bientôt toute la Lombardie se soûmet. *Bérenger* cependant, réfugié dans Saint-Jule, Forteresse inattaquable au milieu du Lac d'Orta dans le District de Novare, attendoit le cours des évènemens. Ses Domestiques, qui le haïssoient, le livrent à

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Iendes de Mars (*le 12 de Février*); & *l'on y voit encore le Sceau de cire avec le portrait d'*Hugue, couroné & aiant de la barbe; *& ces Lètres autour.* Hugo *grâ' ai Rex.* Le XVIII des Calendes de Mars (*au lieu de* la Veille des Ides de Février) *a quelque chose d'extraordinaire: mais on ne manque pas d'exemples pareils. Ainsi le 12 de Février 926*, Hugue *ne devoit pas encore avoir reçu la Courone du Roïaume d'Italie. Un* Plaid *de Lucque* (ibid. *Dissertat.* 10) *est pareillement daté*: L'An XV du Règne du Seigneur *Hugue*, *&c.* Le VIII des Calendes d'Avril, Indiction XIV, *c'est à dire le 25 de Mars 941. Il en résulte que le 25 de Mars 926 ce Prince ne comtoit pas encore les années de son Règne. J'ai produit ailleurs* (ibid. *Dissertat.* 62) *un autre* Diplome *lequel est d'accord avec ce qu'on vient de voir. Il est daté*: Le VII des Calendes d'Avril (*26 de Mars*) *de la même année 941. Le Chapitre de Modène a, dans ses Archives, l'Acte d'une Donation faite à* Godefroi, *Evêque de cette Ville*, Règnant le Seigneur *Hugue* Roi ici en Italie, l'An V, au mois d'Avril, Indiction IV, *c'est à dire en 931; ce qui sert a prouver la même vérité.* Ughelli *rapporte un autre* Diplome, *qui, d'accord avec les précédens, a pour date* Le IV des Ides (*le 12*) de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXXIX, du Règne d'*Hugue* le IV, Indiction II. *S'il n'y a point là d'erreur, cet Acte fait voir qu'*Hugue *étoit Roi avant le 12 de Mai 926. Mais peut-être y avoit-il dans l'Original l'*An III du Règne; *puisque j'en trouve d'autres, par lesquels je vois que ce Prince ne comtoit pas encore la première année de son Règne le 7 de Juin 926. Une autre* Charte *des Archives des Chanoines de Modène est écrite*, Règnant notre Seigneur *Hugue* Roi ici en Italie l'An III, au mois de Juillet, Indiction XV; *c'est à dire en 927; ce qui le montre Roi dès le mois de Juillet 925. Une* autre *est écrite*, Règnant notre Seigneur *Hugue* par la grace de Dieu Roi en Italie, l'An VIII, & Règnant notre Seigneur *Lothaire*, son fils, par la grace de Dieu Roi ici en Italie, l'An III, & le XIIe. Jour du mois de Juillet, par l'Indiction VI. *Cette Date signifie qu'*Hugue *étoit déja Roi le 12 de Juillet 926.*

Liutulf, qui le renvoie, come il avoit fait *Adalbert*. Cette conduite ſemble annoncer que juſque-là ce Prince avoit été le protecteur ſecret de *Bérenger*.

957.

UN Général Saraſin, arrivé, le mois d'Août de l'année précédente, en Sicile, vient, au printems de cette année, ravager la Calabre. Pendant ce tems, un Amiral Grec débarque en Sicile; détruit la Moſquée de Riva; prend la Ville de Termine; combat dans la Vallée de Mazara l'Armée des Saraſins, commandée par *Aſſan* lui-même, & la détruit preſque entièrement.

Liutulf meurt, le 6 de Septembre, à Plombia dans le Diocèſe de Novare. Il n'avoit eu que quelques jours de fièvre, & le bruit courut qu'on l'avoit empoiſoné. De ce qu'après la mort de ce Prince, on voit *Otton* ne prendre aucun ſoin des Affaires d'Italie, on peut conclure qu'il avoit approuvé la conduite de ſon Fils à l'égard de *Bérenger*; & que celui-ci s'étoit engagé de ne plus inquiéter *Albert-Azzon*, en faveur de qui ſeul *Otton* avoit envoïé des Troupes en Italie. Il lui rend même ſes bonnes graces; &, l'année ſuivante, il le fait Comte: mais on ignore de quelle Ville.

958.

SERILON, précédemment Duc de Spolète, étant mort Abbé de Farfa, vraiſemblablement en cette année; l'ancien Abbé *Campon*, que ſes crimes avoient fait chaſſer de cette Abbaïe, s'en rend maître, & la traite come il avoit déja fait. Le Pape *Jean XII* & *Théobald II*, Duc de Spolète, le chaſſent une ſeconde fois; & mètent en ſa place *Adam*, qui, ne valant pas mieux que ſon prédéceſſeur, eſt bientôt convaincu d'adultère & de viol, & mis en priſon ſous la garde de Soldats du Pape & du Duc de Spolète: mais, come apparemment *Théobald* n'étoit pas plus ſcrupuleux que *Jean XII*, *Adam* ne tarde pas à ſortir de priſon; & conſerve ſon Abbaïe par l'aliénation de différens Biens, que le Pape & le Duc partagent entre eux

Aſſan, Seigneur de Sicile, va joindre une Flote, que ſon frère *Ammar* amenoit d'Afrique. Ils mètent en fuite une Flote Grèque, avec perte cependant d'un Vaiſſeau, que les Grecs emmènent. Enſuite, au mois de Septembre, leur Flote, voulant

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

rentrer dans les Ports de Sicile, eſt preſque toute briſée par une tempête.

960.

BERENGER veut obliger les Evêques à lui doner des otages pour garans de leur fidélité. Tous s'en offenſent ; & même *Azzon*, Evêque de Verceil, le plus ſavant d'entre eux, leur adreſſe une *Lètre circulaire*, par laquelle il les exhorte « à garder la fidélité » due à leurs Souverains : mais, » en même tems, il ſoûtient » qu'ils ne doivent pas faire » ce que *Bérenger* veut exiger » d'eux, parceque, ſi la crainte » de Dieu ne les contient pas » dans le devoir, la crainte de » nuire à leurs otages ne les y » retiendra pas plus ». Il n'étoit pas poſſible de parler plus chrétiènement, ni de raiſoner plus mal.

Les Evêques & les Seigneurs d'Italie, plus acablés que jamais des vexations de *Bérenger*, s'uniſſent ſecrètement avec le Pape, qui ſe plaignoit, non ſeulement de ce qu'il lui retenoit l'Exarchat & la Pentapole, uſurpés par le Roi *Hugue*, mais auſſi de ce qu'il faiſoit faire continuellement des courſes & lever des contributions dans le Duché de Rome. Le Pape envoie en Saxe le Cardi-

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

On lit au bas d'un Acte, rapporté par le P. Tarti (*Annal. ſacr. de Come*, T. II) : *Hugue* par la grace de Dieu Roi. L'An de ſon Règne en Italie V, au mois de Mai, Indiction IV, *c'eſt à dire l'An 931 ; ce qui montre qu'en Mai 926, il n'étoit pas encore Roi. Il me ſemble qu'après cet examen, on peut ſe réſoudre à placer le commencement de ſon Règne en 926, au mois de Juin, ou, ſi l'on veut, un peu avant, ou même un peu après. Un autre de ſes* Diplômes *le fait voir enſuite* à Vérone le 7 des Ides (*le 7*) *d'Août de la préſente année* (926), *& porte* l'An I de ſon Règne. *Quiconque aura ſous les ieux les* Chartes *d'Archives anciènes & riches, & voudra les examiner avec patience, poura décider avec plus de ſureté ce point ſur lequel les Auteurs ne s'accordent pas.*

En attendant, j'ai cru pouvoir me ranger à l'opinion de *Muratori*, pour le commencement du Règne d'*Hugue*.

L'année, en laquelle ce Prince abandona le gouvernement de ſon Roïaume à ſon Fils, ſous la conduite de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, pour ſe retirer en Provence ; & la manière dont il y mourut, ſont encore deux points ſur leſquels on eſt mal d'accord.

Les Auteurs de l'*Hiſtoire litéraire de la France* croient dans leur T. VI, à l'article de *Rathier*, Evêque de Vérone, avoir levé les difficultés, qui peuvent embaraſſer ſur le premier de ces deux points. Ils s'appuient d'un endroit de la *Lètre* de cet Evêque au Pape *Jean XII* ; &, diſent que *Rathier*, privé par *Hugue* en 934 du Siège de Vérone, paſſa 5 ans, tant en priſon qu'en exil, après leſquels il fut tout à fait libre ; qu'alors *Hugue*, dont les affaires alloient mal, croiant pouvoir ſe ſervir utilement de l'adreſſe de *Rathier*, lui fit offre de travailler à le rétablir dans ſon Siége, ou de le mètre en état de vivre ; & que, dans le même tems, ce Prince fut obligé de quiter l'Italie ; ce qui fit que ſes offres reſtèrent ſans effet. Ils concluent de là que, ſans s'arrêter aux différentes opinions ſur l'année de la retraite d'*Hugue*, il faut la fixer en 939. C'eſt retrancher tout d'un coup environ 13 ans du Règne de ce Prince. Si l'Hiſtoire d'Italie avoit été l'objet des recherches de ces laborieux & ſavans Ecrivains, ils ne ſe ſeroient pas décidés

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

nal Diacre *Jean* & le Protoscriniaire *Azzon* « supplier *Otton*, » pour l'amour de Dieu & des Saints Apôtres *Pierre* & *Paul*, » de le délivrer, & l'Eglise Romaine avec lui, des grifes de ces » deux Monstres, qui les déchiroient, & de leur rendre leur » première liberté ». Dans le même tems, les Comtes & les Evêques, Sujets de *Bérenger*, prient par leurs Lètres *Otton* « d'accourir à la défense de l'Italie ». En même tems encore, ce Prince voit arriver à sa Cour *Walpert*, Archevêque de Milan, *Waldon*, Evêque de Come, & le Marquis *Otpert*, ou *Otbert*, tige de la *Maison d'Este*. Le premier se plaignoit « de ce que, malgré les Loix de l'Eglise, la Reine *Wille*, » vendue aux présens de *Manassès*, que *Bérenger* avoit ci- » devant fait élire, d'une manière très peu canonique, Arche- » vêque de Milan, vouloit, quoique ce Prélat eût doné sa » renonciation, le maintenir dans l'Archevêché de Milan, » dont il prenoit toujours le titre ». Le second « réclamoit » contre différentes oppressions, que son Eglise avoit souf- » fertes de la part de *Bérenger*, de *Wille* & d'*Adalbert* ». Le Marquis *Otbert* fuïoit les embûches, que les Rois d'Italie lui tendoient. Ce Marquis avoit été l'un des plus grands amis de *Bérenger*, qui, dans des *Chartes* de 951, le qualifie *Conseiller de sa Puissance Roïale*. Mais ce Roi, qui se faisoit des ennemis aisément, perdoit encore plus aisément ses amis.

961.

Otton, aiant fait couroner Roi de Germanie son fils *Otton*, jeune Enfant de sept ans & l'aîné des Fils, qu'il avoit d'*Adélaïde*, se met à la tête de son armée, & passe en Italie par la Bavière & le Trentin. *Adalbert*, avec 60 mille Combatans, dit-on, l'attendoit à la Chiusa dans le Val d'Adige. L'Armée aiant été là 24 heures, sans avoir de nouvelles de l'Ennemi; la plupart des Evêques & des Comtes prient *Adalbert* « d'aller » trouver son Père, & de l'engager à se démètre de la Cou- » rone, parcequ'ils ne vouloient plus l'avoir pour Roi; pro- » testant qu'à cette condition, ils sont prêts de combatre » pour le maintenir lui-même sur le Trône. Ils ajoutent que, » si *Bérenger* ne consent point à leur proposition, ils se do- » neront au Roi de Germanie ». *Adalbert* trouve que, pour lui conserver la Courone, son Père est prêt d'abdiquer: mais sa Mère refuse d'y consentir. Les Evêques & les Comtes, en étant informés par *Adalbert*, renvoient leurs troupes; &

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

vont trouver *Otton*, qu'ils accompagnent à Pavie, & qu'ils suivent à Milan, où, s'étant assemblés en Diète, ils déposent solemnellement *Bérenger* & son fils *Adalbert*, & de nouveau proclament Roi d'Italie *Otton*, que l'Archevêque *Walpert* couronne dans la Basilique de S. *Ambroise*. Ce Prince envoie aussitôt à Rome *Hatton*, Abbé de Fulde, faire part au Pape de son arrivée, & l'avertir qu'il le verroit incessamment.

Assan, Seigneur de Sicile, fait un voïage en Afrique; & mène avec lui les Fils des principaux Siciliens, pour les faire élever dans la Religion Mahometane.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'après un passage, qui n'est pas sans une sorte d'obscurité, qu'ils n'ont pas même tenté de dissiper. On verra dans l'Epoque suivante aux *Savans & Illustres*, Art. de *Rathier*, qu'entre l'emprisonement de ce Prélat, & le tems auquel *Hugue* lui fit faire les offres dont on vient de parler, il dut se passer 11 ans, & que ces offres furent faites en 945, ou peut-être au commencement de 946.

Je rens comte sous l'année 945 de la révolution, par laquelle *Hugue* fut alors obligé de consentir que *Lothaire II*, son fils & son collègue, règnat seul en Italie; & que *Berenger*, Marquis d'Ivrée, gouvernat sous le nom de ce jeune Prince; & je fais rester *Hugue* en Italie jusqu'à l'année suivante. C'est ce que je n'ai pas fait sans preuves. *Frodoard* dit, sous l'An 945: Hugue, *Roi d'Italie, est chassé de son Roïaume par ses Sujets; & son Fils est mis sur le Trône en sa place.* *Muratori* commence ainsi l'An 946, p. 360. *Frodoard* écrit sous la présente année, *qu'*Hugue, *Roi d'Italie, fut rappellé par ses Sujets; ce qui peut faire croire qu'une partie des évènemens racontés sous l'année précédente, appartient au commencement de celle-ci. Cet Historien ajoute quelques lignes après:* Marinus Papa decessit, & pax inter Altericum Patricium, & Hugonem Regem Italiæ depacifcitur. (C'est à dire que le Pape *Marin* mourut, & que la Paix fut enfin conclue entre le Roi *Hugue* & *Albéric*, Patrice de Rome & fils de *Marozie* sa troisième femme, avec lequel il étoit en guerre depuis plusieurs années). Marin II *mourut cette année* (946)... *Ce* depacificitur *veut dire en bon latin, qu'il se fit enfin une paix solide entre le Roi* Hugue *& le Patrice* Albéric... *parcequ'*Hugue, *voïant ses Affaires presque ruinées, abandona ses anciènes prétentions* (sur Rome), *& convertit, par force, en amitié l'inimitié qu'il avoit jusqu'alors entretenue avec* Albéric, *son beaufils. Mais il n'y gagna rien. Les Italiens, ainsi que* Liutprand *l'atteste, laissèrent* Hugue *&* Lothaire *jouir du titre de Roi: mais, par rapport aux Affaires, ils les regardèrent à peine come des Comtes. Au contraire* Bérenger *conservoit son titre de Marquis d'Ivrée: mais il exerçoit en effet toute l'autorité roïale.*

Si tel étoit l'état des choses en Italie au commencement de 946, suivant le témoignage de *Frodoard*, Auteur contemporain qui date les faits, & de *Liutprand*, autre contemporain & témoin occulaire, lequel date rarement; *Hugue* n'avoit donc pas abandoné l'Italie en 939, pour se retirer en Provence. *Hugue* ne sortit d'Italie pour le plustôt que dans les 15 premiers jours de Mai de 946. La preuve est que la plus ancième *Charte*, qui ne nome dans sa date que *Lothaire* seul, est une *Donation* de ce Roi à l'Eglise de Reggio, rapportée par *Ughelli* dans l'*Appendice* du T. V de son *Italia sacra*. Voici la Date de ce *Diplôme*: *Le XIV des Calendes de Juin* (le 19 de Mai), *l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXLVI, l'An du Seigneur* Lothaire *XVII, par l'Indiction IV. Fait à Pavie.* Il se trouve cependant dans les Archives de l'Archevêché de Lucque une *Charte* en parchemin, écrite, *L'An XXI*

DIGRESSION

Sur la NOBLESSE, *sur les* DUCS, *les* MARQUIS *& les* COMTES, *& sur les* MARCHES, *ou* MARQUISATS *d'*Italie.

SI quelques Lecteurs sont surpris de ce que, depuis CHARLEMAGNE, je désigne ordinairement les *Grands Seigneurs d'Italie*, c'est à dire *les Archevêques, Evêques, Ducs, Marquis, Comtes*, par le mot de PRINCES; cette *Digression*, en leur donant quelques éclaircissemens utiles, les fera revenir de leur surprise.

Je ne considèrerai principalement la NOBLESSE *d'Italie* que depuis la destruction du *Roïaume des Lombards*, quoique pourtant une partie de ce que je dirai subsistât auparavant.

Vers le tems, où l'on commence à voir des MARQUIS en *Italie*, les Personnes, qui composoient le *Corps de la* NOBLESSE, quelques grandes que fussent leurs richesses, quelque illustre que fût leur extraction, n'étoient, ni COMTES, ni MARQUIS. On les distinguoit du reste de la Nation par les titres de CAPITAINES (1), de CHEVALIERS (2), & de VALVASSEURS (3); noms alors honorables, & repondans à ceux de GENTILSHOMES, de CAVALIERS, & d'ECUÏERS, qui sont en usage aujourd'hui.

Dans ces tems-là, plus qu'en aucun autre, les Personnes & les Familles acquéroient la *Noblesse* par le *Service militaire*: mais tous ceux dont c'étoit la profession, n'obtenoient pas d'abord le titre de MILITES. Leurs services leur procuroient ce titre, qui les distinguoit des PEDITES, c'est à dire de ceux qui ne servoient qu'à pied, soit Officiers, soit simples Soldats. Insensiblement la coûtume s'établit de créer les *Milites* avec une sorte de solemnité. Les Fils de Princes, les Princes eux-même reçurent la *Ceinture Militaire*, par les mains de quelques-uns d'entre les *Milites*. Nous avons vu LOUIS *le Débonaire* la doner à son fils CHARLE *le Chauve*; & nous verrons l'*Empereur* HENRI III fait *Chevalier* par un de ses Vassaux.

Je trouve qu'en *Italie*, au commencement du XIe. siècle la *Haute* NOBLESSE étoit composée des *Archevêques*, des *Evêques*, des *Abbés*, des *Ducs*, des *Marquis* & des *Comtes*, qui tenoient leurs *Honeurs*, ou *Fiefs* des *Papes* des *Rois d'Italie*, ou des *Empereurs*. Ces premiers

(1) *Capitanei.*

(2) *Milites.* Ce terme générique dans la bone Latinité, signifie proprement toutes sortes de *Gens de Guerre*, ceux *qui militant.* Les Jurisconsultes Romains lui donent diverses autres significations. Les Ecrivains des siècles de Barbarie l'emploient dans une acception qui leur est propre; & communément nous le traduisons chés eux par *Chevaliers*, & quelquefois par *Ecuiers.* Mais peut-être faut-il, en bien des endroits, le rendre par *Homes-d'Armes.* Qu'il me soit permis, quand j'en aurai besoin, de me servir des mots Latins *Milites* & *Pedites*, parcequ'il n'y a point de mots François, qui rendent précisément les idées, que ceux-là doivent offrir ici.

(3) *Valvassores.*

d'Hugue *& XVI de* Lothaire *Roi, le* 3 *des Nones* (le 5) *d'Août, Indition IV.* Il y a faute à l'année de *Lothaire*, il y faloit XVII. Les autres Dates sont justes. Si cette *Charte* est autentique & légitime, il faut s'imaginer, avec *Muratori*, qu'en Italie quelques gens continuèrent, après la retraite d'*Hugue*, à le traiter publiquement de Roi.

Venons à ce qui regarde la mort de ce Prince. Quelques-uns le font Moine, & le font mourir d'un coup de foudre: mais écoutons *Muratori*, qui dit, p. 363; Hugue, *renversé du Trône, étant en Provence;* Raimond, *Prince d'Aquitaine, tenté des richesses que ce Prince avoit emportées d'Italie, le vint trouver, & lui fit offre de s'unir avec lui pour assembler une Armée capable de le remettre sur le Trône, en abatant* Bérenger. *Il sut si bien faire valoir les services, qu'il pouvoit rendre, qu'il tira des coffres, & plus encore du cœur d'*Hugue *une somme très considérable. On sut en Italie ce tour d'industrie de* Raimond; & Liutprand, *qui pour lors étoit au service de* Bérenger, *écrit que l'on en rit beaucoup, parceque l'on connoissoit le caractère des gens de ce pais, où, dans la vérité, l'on ne fit rien pour secourir* Hugue. *Il ajoute qu'à quelque tems de là, ce Prince mourut; & laissa son trésor à* Berthe, *veuve de* Boson, *Comte d'Arle, & femme depuis peu de ce même* Raimond, *peu digne, à cause de sa supercherie, d'avoir une si belle Femme. On peut croire que sa mort arriva cette année* 947), *parceque dans la* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (T. II des *Anecdot. Latin.*) *on lit qu'il* règna XXI ans complets, & IX mois, & III jours. *En supputant la durée du règne de son fils* Lothaire *après lui, l'on voit que sa mort tombe au 22 d'Avril de la présente année* 947. Léon d'Ostie *écrit qu'*Hugue, *aiant laissé le Roiaume à son Fils*, se retira dans la Bourgogne, avec tout son trésor & toutes ses richesses; qu'il y batit, à ses dépens, un très riche Monastère, qu'on appelle Saint-Pierre-d'Arle; & qu'il se fit Moine dans le même Monastère. *Mais cet Auteur s'est trompé certainement, en croiant que ce Monastère fut bâti par le Roi* Hugue; *& de plus D.* Mabillon *doute que ce Prince se soit fait Moine.* Liutprand, *mieux informé des actions de ce Prince, n'en dit rien. Il dit seulement qu'*Hugue, *après son retour en Bourgogne* (*on comprenoit alors la Provence sous ce nom*) entra bientôt dans la voie de toute chair. *Il est assés probable que, se voiant près de mourir, il prit l'habit monastique. C'étoit l'usage d'alors.*

Le Roi Hugue *n'eut pas*, dit *Liutprand* (liv. III, ch. 5) *moins de science que d'audace, ni moins de courage que de finesse. Son zèle pour le service de Dieu lui fit aimer tous ceux à qui la Religion étoit chère. Il prenoit soin des Pauvres dans leur misère. Il avoit, à l'égard des Eglises, une sollicitude religieuse; & non seulement il aimoit, il respectoit même beaucoup les Savans. L'éclat de tant de vertus étoit cependant obscurci par sa foiblesse pour les charmes des Femmes.*

Après avoir rapporté cet Eloge, *Muratori* dit, p. 306: *C'est ainsi que parle* Liutprand, *qui, dans son enfance, avoit été nouri Page à la Cour du Roi* Hugue: *mais peut-être son âge ne devoit-il pas alors lui permètre de bien éplucher les qualités de ce Prince. Pour nous, en pesant ses actions dans la suite de l'Histoire, nous pancherions plustôt à croire que c'étoit un petit* Tibère, *un Fourbe très habile, un véritable Hipocrite, qui, par des vues humaines, affectoit une grande vénération pour les Eglises & pour les Personnes sacrées: mais dont les actions annonçoient peu de respect pour Dieu & pour la Justice. Etant encore en Provence, il sut attirer dans son parti, non seulement* Lambert, *Archevêque de Milan, une bone partie des Princes d'Italie, & spécialement ses Frères utérins: mais aussi le Pape* Jean X *lui-même; en leur faisant accroire à tous qu'il ramèneroit le siècle d'or en Italie; & surtout en flatant le Pape qu'il lui feroit reprendre toute son autorité dans Rome & hors de Rome. Les effets nous feront connoître si ses promesses étoient sincères.*

Sigonius juge plus favorablement de ce Prince. *C'étoit*, dit-il, *un Homme, que ses rares qualités auroient fait comter entre les plus grands Rois d'Italie, s'il eût voulu plustôt être aimé, que craint des Italiens; & s'il eût appris à conserver leur affection.*

LOTHAIRE II,

fils du Roi *Hugue* & de la Reine *Alda*,

Vassaux sousinféodoient ensuite de petites Villes, des Châteaux, de simples Terres, à des *Gentilshomes* de grande naissance, lesquels n'étoient point titrés, & s'appelloient *Capitaines*, ou *Grands-Valvasseurs*. Ces NOBLES *du second rang* sousinféodoient aussi des *Courts*, ou d'autres petits Biens de Campagne à des *Nobles* au dessous d'eux; & ceux-ci, qui faisoient ce que nous dirions la *Petite* NOBLESSE, s'appelloient PETITS-VALVASSEURS ou VALVASSINS (4). On leur donna dans la suite le nom d'ECUÏERS. Les uns & les autres devoient service en différentes occasions, & principalement à la Guerre, à ceux qui les avoient investis de leurs Fiefs.

En général, c'étoit de *Grands-Valvasseurs*, ou *Capitaines*, que l'on créoit *Milites*; &, dans l'origine on ne recevoit ce titre que des *Souverains*, ou des *Nobles titrés*, lesquels étoient dans l'usage de donner quelque Fief aux *Milites*, qu'ils faisoient. Par là ces derniers étoient doublement obligés d'employer leurs armes & toutes leurs forces à défendre ceux dont ils étoient en même tems, & *Milites*, & Vassaux. Ils servoient eux-même à la guerre à cheval, suivis chacun de Gens qui servoient à pied. C'est de là que les *Chroniques* nous offrent dans les Armées des *Milites* & des *Pedites* (5). Ces choses reçurent dans la suite divers changemens, dont nous n'avons pas besoin pour le présent. Il me suffit d'ajouter ici que les *Capitaines*, & surtout ceux qui se trouvoient *Milites*, avoient très grande part au Gouvernement des *Cités* (6).

J'ai déja fait pressentir que par les titres de DUCS, de MARQUIS & de COMTES, on étoit au dessus de la NOBLESSE *ordinaire*. Il n'est pas aisé d'établir entre ces Dignités une différence bien certaine. Quelques Auteurs croient même qu'anciènement les noms de *Marquis*, de *Comtes* & de *Ducs* ne signifioient que la même chose (7). En effet le *Pape* JEAN VIII, en écrivant à BERENGER, *Duc de Frioul & Marquis de Trévise*, depuis *Roi d'Italie*, ensuite *Empereur*, l'appelle *Illustre*, *Glorieux Comte* (8); & ce Prince ne paroît souvent ailleurs

(4) *Valvassini.*

(5) On rencontre souvent, dans la *Chronique de Gène* par *Jâque de Voragine*, les mots de *Milites* & de *Pedites* unis ensemble pour indiquer les fortes de Troupes, qui composoient les Armées. Dans la *Chronique du Mont-Cassin* par *Pierre Diacre*, on lit Liv. IV, Ch. 105 : *Quingentorum* Militum, *& triginta millia* Peditum *exercitum.* Voilà, pour le dire en passant, un de ces endroits, où je pense que *Milites* doit être rendu par *Homes d'Armes.* Je ne l'affirme cependant en aucune manière, parceque je n'ai pas examiné la chose d'assés près. Je pourois mètre ici beaucoup d'exemples de ce qui fait l'objet de cette *Note*: mais ce que j'ai dit peut suffire.

(6) Notre mot *Ville* rend imparfaitement le sens de *Civitas* en Latin, & de *Città* en Italien. Ces deux mots, surtout dans les siècles dont je parle, annoncent de *grandes Villes*, dont le Territoire & la Juridiction, outre des *Châteaux*, des *Bourgs*, des *Villages* &c. comprenoit aussi de *petites Villes.*

(7) *Voces* Marchionis, Comitis *&* Ducis *ad idem significandum usurpabantur.* Pagi, *Crit. de Bar.* An. 1093. N. 2.

(8) *Illustrem Comitem*, *Glorioſum Comitem.* C'est à ce sujet, qu'*Adrien Valois* dit, dans une *Note* sur le Ch. 3 du *Panégirique de Bérenger*: Ducis *&* Comitis *apud plurimos ſcriptores appellatio promiſcua eſt.*

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

est associé par son Père à la Couronne d'Italie vers la fin de Mai 931; règne avec lui, en concurrence de *Rodolfe* jusqu'en 933; ensuite avec son Père jusqu'en 946; puis seul jusqu'à sa mort, arrivée le 22 de Novembre 950.

Sigonius, dit *Muratori*, T. V, p. 317, *a cru que l'élection de* Lothaire *se fit en* 932. Girolamo Rossi (*Hist. de Raven.* L. V) *assure qu'elle se fit en* 930; *ce qu'il établit sur des Actes, qu'il avoit vus dans les Archives de Ravenne, expédiés*, dit-il, *dans cette année* 930, *& portans le* Règne d'Hugue & de Lothaire. *Le P.* Pagi, *saisissant avidement cette assertion, l'a donée pour une chose indubitable. Mais, s'il avoit vu tant d'autres Monumens, qui restent d'*Hugue *& de* Lothaire, *il se seroit trouvé dans le même embaras, où je suis, pour fixer le commencement du règne de ce dernier. Il est vrai que le Seigneur* Sassi, *Garde de la Bibliothèque Ambrosiène, allègue différens Mémoires, qui prouvent que* Lothaire *reçut en* 930 *le titre de Roi. Mais il en rapporte aussi d'autres, qui ne commencent le règne de ce Prince qu'en cette année* 931; *ce qui lui fait imaginer une manière plausible de trancher le nœud de la difficulté. C'est de supposer* 2 *Epoques de* Lothaire, *l'une de l'Election, & l'autre du Couronement. L'invention est ingénieuse: mais, si les Peuples ne reconnoissoient le Roi d'Italie, qu'après qu'il avoit été couroné; si d'ailleurs en ces tems-là le Couronement étoit d'une si grande importance, que c'étoit cette cérémonie, qui faisoit les Rois; on ne comprendra pas aisément que l'on différât tant, après l'élection, à prendre la Courone. Pour moi, j'avoue que j'ai quelque défiance des Monumens, qui mètent le commencement du Règne de* Lothaire *en* 930. *Les* Diplômes, *écrits en Lètres d'or n'ont avprès de moi qu'un mince crédit; les Archives ne manquent point de fausses* Chartes; *& les véritables, par la faute, ou des Seconds Notaires, ou des Copistes, ou des Imprimeurs, sont assés souvent arrivées jusqu'à nous avec des défectuosités. Or, bien que j'aie vu moi-même de ces* Chartes, *d'où l'on peut conclure que* Lothaire *fut mis sur le Trône en* 930, *& qu'il s'en lise peut-être quelques-unes dans mes* Antiquités d'Italie, *le nombre toutefois de celles qui mètent le commencement de son règne en la présente année* 931, *est si grand, qu'il me paroit plus sur de m'en tenir à cette opinion. J'ai fait imprimer (Antiquit. d'It.* Dissert. 10 & 31) *un beau* Plaid, *c'est à dire un des Monumens de l'Antiquité les plus certains, lequel se tint à Pavie même, l'*An du Règne du Seigneur *Hugue* & de *Lothaire*, son fils, par la grace de Dieu *Roi*, Dieu étant propice, X du Seigneur *Hugue*, & V de *Lothaire*, le XIV des Calendes d'Octobre (*le* 18 *de Septembre*), Indiction IX; *c'est à dire en* 935. *On voit un autre* Plaid *tenu à Luque*, l'An XV du Seigneur *Hugue*, & X du Seigneur *Lothaire*; le VIII des Calendes d'Avril (*le* 25 *de Mars*), Indiction XIV. *Le premier fait voir que* Lothaire *étoit Roi dans le mois de Septembre* 931, *& le second qu'il ne l'étoit pas encore en Mars de la même année. Dans les Archives du Chapitre de Modène est un* Acte, *au bas duquel on lit;* Le Seigneur *Hugue & Lothaire*, son fils, par la grace de Dieu *Rois* ici en Italie; l'An du Seigneur *Hugue* XVIII, & du Seigneur *Lothaire* XIII, le V des Calendes de Janvier par l'Indiction II; *c'est à dire en* 943 (le 28 de Décembre). *Ainsi le* 28 *de Décembre* 930 Lothaire *n'étoit pas encore sur le Trône. Que d'ailleurs il n'y fut pas même le* 4 *de Mars* 931; *c'est ce qui suit d'une* Charte *écrite à Lucque*, l'An XIX du Règne de *Lothaire*, le IV des Nones (*le* 4) de Mars, Indiction VII; *c'est à dire en* 950. *On peut voir d'autres* Chartes, *que j'ai rapportées dans les* Antiquités d'Italie, *lesquelles prouvent que même en Avril* 931, *il n'étoit pas encore Roi. Les Monumens, publiés par le* Campi, *par* Ughelli *& par* Margarino, *bien qu'ils ne soient pas toujours copiés avec exactitude, s'accordent avec ceux que j'ai cités; enforte qu'il paroît plus sur de fixer à la présente Année* (931) *l'Epoque du commencement du règne de* Lothaire, *fils du Roi* Hugue. *C'est ce que l'on trouvera d'autant plus certain, qu'on fera plus d'attention à la* Charte *citée par le P.* Tatti (*Annal sacr. de Come*, T. II), *au bas de laquelle on lit:* Hugue par la grace de Dieu *Roi*, l'An de son Règne en Italie V, au mois de Mai, Indiction V; *c'est à dire au mois de Mai de la présente Année* (931). *Ainsi dans le courant de ce mois de Mai, l'on ne faisoit point encore usage d'aucune Epoque*

qu'avec ce titre. ADALBERT II, surnomé *le Riche, Marquis & Duc de Toscane*, porte, dans l'*Histoire* & dans les *Chartes*, quelquefois ces deux titres ensemble, quelquefois l'un des deux, & d'autres fois aussi celui de *Comte* seulement. HUGUE I, dit *le Grand*, BONIFACE, père de la célèbre *Comtesse* MATHILDE, & d'autres *Marquis de Toscane* ne sont communément appellés, par les *Historiens* & dans les *Actes*, que *Marquis*. Quelques *Chartes* cependant les qualifient *Ducs*. MATHILDE, que je viens de nomer, se done ordinairement, dans ses *Diplômes*, le titre de *Comtesse* (9). Celui de *Duchesse* s'y trouve joint quelquefois (10); & DOMNIZON le lui done (11). Les *Chroniques* d'ALBÉRIC *de Trois-Fontaines* & de GUILLAUME *de Malmesbury* l'appellent la *Marquise* MATHILDE (12). Elle étoit réellement *Duchesse & Marquise de Toscane*.

Les exemples multipliés de cette variété rendent la matière très obscure; & font dire à FIORENTINI, come une chose indubitable, « Que vers l'An 1000, l'*Italie* étoit divisée en *Marches* & *Comtés*: » Que chaque Ville avoit un *Comte*, lequel jugeoit, avec les *Echevins* » ou *Juges*, les Procès du Peuple: Que les *Comtes* & leurs *Subor-* » *donés* obéissoient aux *Gouverneurs des* MARCHES, appellés MAR- » QUIS, lesquels avoient pour résidence les mêmes Villes, ou *Cités*, » où les *Princes Lombards* avoient anciènement eu leur *Palais Ducal*: » Que ces *Marquis*, en conservant le titre de *Comte*, qui menoit à » des Grades supérieurs, prenoient en même tems le titre de DUC, » si les *Gouverneurs* des Provinces, dont ils étoient chargés, en avoient » précèdemment été revêtus » (13). Il y a là du certain & de l'incertain, qu'il s'agit de demêler.

Les Historiens & les *Chartes* prouvent également que les *Gouverneurs des Villes*, ou *Cités*, s'appelloient COMTES (14); qu'ils avoient non seulement l'administration de la Justice, come Juges ordinaires: mais aussi celle des Affaires politiques, & le Commandement des Troupes; & que, jusques aux confins du Territoire des Villes dont ils étoient Gouverneurs, tout le païs étoit appellé COMTÉ (15). Cet Office de *Comte* fut en usage sous les *Rois Lombards*, & sous les *Empereurs François* & *Allemans*.

(9) Plusieurs *Chartes*, dans les *Antiquités d'Italie* de *Muratori*, la nomient simplement: *Comitissa Mathildis*.

(10) *Domna* Mathildis *Comitissa & Ducatrix*.

(11) *Poème* sur la *Vie de Mathilde*.

(12) *Marchisa* Mathildis.

(13) *Intorno al mille era l'*Italia *tuttavia divisa in* Marche *e* Contee. *Ogni Città riconosceva il suo* Conte *destinato, con gli* Schavini *o* Giudici, *alla decisione delle cause del Popolo. Obedivano i* Conti, *con gli altri subordinati, a'* Governatori delle Marche *chiamati* Marcheſi. *Risedevano i* Marcheſi *nelle Città medesime, dove ne' tempi più antichi avevano i* Principi Longobardi *il* Palazzo Ducale; *e ritenendo il titolo di* Conte, *per cui si passava al maggior grado, prendevano ancora quello di* Duca, *se la Provincia governata anticamente lo possedeva.* Memor. di Mathilda, Lib. I, p. 7.

(14) *Comites.*

(15) *Comitatus.*

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

du règne de Lothaire. *Mais qu'il ait été mis sur le Trone vers la fin de ce même mois de Mai; c'eſt ce que fait préſumer une* Charte *en parchemin des Archives du Monaſtère de S. Ambroiſe de Milan, où l'on lit:* Hugue & Lothaire ſon fils, par l'ordre de la divine Providence Rois; l'An V du Règne dudit Hugue, I de Lothaire, au mois de Mai, Indiction IV.

Lothaire fut fiancé dès 938 avec *Adélaïde*, fille de *Rodolfe*, alors Roi des Deux-Bourgognes, & précédemment de Bourgogne Transjurane & d'Italie: mais, comme elle étoit encore Enfant, il ne l'épouſa qu'en 947. Il eſt dit dans la *Vie* de cette Princeſſe par *Odilon*, Abbé de Clugni, qu'elle ne fut mariée qu'environ 3 ans avec *Lothaire*.

Elle ne lui dona qu'une fille appellée *Emme*, laquelle en 966 épouſa *Lothaire II*, Roi de France, & fut mère de *Louis V*, dernier Roi de la Race Carlienne.

Lothaire II, Roi d'Italie, *Prince doué d'excellentes qualités, & digne de vivre & de régner longuement, fut enlevé par la mort*, dit *Muratori*, p. 368, *au plus beau de la fleur de ſon âge*. Léon d'Oſtie *en dit ſeulement:* Tombant en frénéſie, il termina ſes jours. *Mais* Frodoard, *Ecrivain du tems... dit:* Un certain Prince d'Italie, appellé *Bérenger*, aiant fait mourir, come l'on dit, par le poiſon *Lothaire*, fils du Roi *Hugue*, devient Roi d'Italie. *C'eſt ce que veut dire* Liutprand, *lorſqu'après avoir rapporté coment le jeune* Lothaire *fauva* Bérenger *de la colère d'*Hugue, *il ajoute:* Mais, hélas! *Lothaire*, ignorant l'avenir, ne put pas voir qu'il ſe tendoit un piège à lui-même. En pourvoiant à la ſureté de *Bérenger*, il prépara pour lui-même un Ennemi, qui lui devoit ôter la couronne & la vie. *La* Chronique de la Novaléſe *nous done le jour précis de la mort de* Lothaire. *Elle porte:* Come il alloit avec ſa Femme... de Pavie à Turin, il accorda, le XIIe. jour (*Je crois qu'il manque* des Calendes) du mois de Novembre (*le 21 d'Octobre*) au Marquis *Ardoin*... un Privilége pour l'Abbaie de Brémide. Peu de tems après, car à peine s'écoula-t-il un mois, il mourut le Vendredi, qui eſt le X des Calendes de Décembre, & fut porté à Milan, & mis dans la ſépulture de ſon Père. *Mais il n'eſt pas vrai qu'*Hugue *eut ſa ſépulture à Milan. Au reſte nous pouvons tenir pour certain, que* Lothaire *ceſſa de vivre le Vendredi, 22 de Novembre de cette année* (950). *Ce qu'on vient de lire s'accorde avec l'ancienne* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (*Anecdot. Latin.* T. II, & Rec. des *Hiſt. d'Ital.* T. IX). *On y lit:* Après la mort d'*Hugue*, *Lothaire* régna trois ans complets, ſept mois & deux jours. Il mourut à Turin le Vendredi, qui eſt le X des Calendes de Décembre.

INTERRÉGNE.

Suivant la petite *Chronique*, qui vient d'être citée, le Trône reſta vacant 24 jours; ce qui détruit l'opinion commune, qui veut que *Bérenger II* ſe fût fait élire Roi d'Italie, avant la mort de *Lothaire II*.

BÉRENGER II & ADALBERT,

Père & Fils, ſont élus & couronés Rois d'Italie le Dimanche 15 de Décembre 950, dans la Baſilique de San-Michele-Maggiore, à Pavie. Ils ſont dépoſés en 961, par une Diète générale qui ſe tient dans la même Ville & qui met ſur le Trône *Otton I*, dit *le Grand*, Roi de Germanie, lequel fait priſonniers *Bérenger* & *Wille*, ſa Femme; & les envoie en Allemagne, où *Bérenger* meurt, de chagrin, à Bamberg, en 966. *Adalbert* ſe maintient en Italie; & ne ceſſe pas de faire la guerre juſqu'à ſa mort, dont on ignore le tems.

Bérenger II étoit Fils d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & de *Gisèle*, Fille de l'Empereur *Bérenger*.

Il avoit épouſé *Wille* ou *Guille*, Fille de *Boſon*, Duc de Toſcane & Frère du Roi *Hugue*. On ignore le tems de la mort de cette Reine, dont la Mère, qui portoit le même nom qu'elle, étoit d'une Maiſon noble de Bourgogne. *Liutprand* qui dit de cette Reine » que, digne Femme de *Béren-*» *ger II*, elle eut ſoin que ſa Mere » ne fût pas la plus méchante de tou-» tes les Femmes »; dit auſſi qu'elle fut accuſée d'adultère; & *non-ſeulement les Courtiſans & les Officiers de la Chambre*, ajoute-t-il, *mais auſſi les Oiſeleurs & les Patiſſiers, diſent à haute voix que rien n'eſt plus vrai.* L'objet de ſa tendreſſe fut *Dominique*

DIGRESSION SUR LA NOBLESSE, &c.

Il y avoit auſſi très anciènement des DUCS (16), ſupérieurs aux *Comtes* en Dignité, puiſqu'il faloit être *Comte* pour devenir *Duc*, come FORTUNAT le fait entendre (17); & que, ſelon GREGOIRE *de Tours*, les *Ducs* commandoient à pluſieurs Cités (18). Ils avoient par conſéquent ſous leur dépendance des *Comtes*, ſur qui l'on ſait qu'ils avoient autorité, du moins pour les Affaires de la Guerre. Un DUCHÉ (19) renfermoit douze *Comtés*, ſi l'on s'en rapporte au *Continuateur* d'AIMOIN, lequel dit, « Que PEPIN *le Bref*, en donant » douze *Comtés* à ſon frère GRIFON, le traita come les *Ducs* » (20). En parlant ailleurs de BALDÉRIC, *Duc & Marquis de Frioul*, lequel fut dépoſé par LOUIS *le Débonaire*, parcequ'il n'avoit pas empêché les Barbares de ravager les Terres de l'Empire; le même Auteur dit, « Que l'autorité de ce *Duc* fut partagée entre les douze *Comtes* de ſon » *Duché* » (21). Pluſieurs Savans ne croient pas cependant qu'il fût néceſſaire que les *Ducs* euſſent douze *Comtes* au deſſous d'eux; & leur opinion paroît fondée.

Mais, ſuivant les tems, les lieux & les Souverains, il arriva dans ces Dignités & dans leurs prérogatives tant de changemens, qu'il eſt preſque impoſſible de ſavoir à quoi s'en tenir. On trouve des *Comtes*, qui n'avoient point de *Ducs* au deſſus d'eux (22); & quelquefois un ſeul *Comte* pour deux *Cités*. Dans un *Diplôme* que l'*Empereur* OTTON I adreſſe à l'Evêque de Reggio de Lombardie, ALBERT-AZZON, Seigneur de Canoſſa, biſaieul de la *Comteſſe* MATHILDE, eſt dit *Comte de Modène & de Reggio* (23). On voit auſſi deux *Comtes* pour une même Ville. ADALBERT-AZILI & HUBERT, en même tems *Comtes de Vicenze*, furent Aſſeſſeurs au *Plaid*, que JEAN, Patriarche d'Aquilée, & le *Comte* OCI-WALPOT, Commiſſaires de l'*Empereur* OTTON III, tinrent, le 14 de Février 994, à Villa dans le *Comté de Vicenze* (24).

(16) *Duces.*

(17) *Poëſies*, Liv. X, *Poëme* 22,

Qui tibi dat Comitis, *det tibi jura* Ducis.

(18) *Hiſtor. Franc.* Lib. VIII, C. 18, Lib. IX, C. 7.

(19) *Ducatus.*

(20) Pippinus Grifonem, *more* Ducum, *duodecim* Comitatibus *donavit.* Lib. IV, C. 61.

(21) Balderico, Duci Forojulienſi, *dum objiceretur, & probatum eſſet, ejus ignavia & incuria vaſtatam à Barbaris regionem noſtram fuiſſe, pulſus eſt* Ducatu, *& in ter quatuor* Comitatus *eſt ejuſdem poteſtas diviſa.* Lib. V, C. 11.

(22) *Exceptis* Comitibus *plurimis, qui* Ducem *ſuper ſe non habebant.* Fredeg. *Chron.* C. 78.

(23) Adalberti *inclyti* Comitis Regienſis, *ſive* Mutinenſis. *Sive*, ſuivant l'uſage du tems, eſt conjonction en cet endroit. Le *Diplôme*, dont je cite les termes, eſt dans l'*Italia ſacra* d'*Ughelli*, T. V, p. 1582, prem. Edit. Obſervons qu'*Albert* eſt le nom d'*Adalbert*, ou *Adelbert* abregé.

(24) Ce *Plaid*, ou *Jugement*, qui concerne les Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe, eſt imprimé dans les *Antiquités d'Eſte*, Part. I, Ch. XIV, p. 128. Voici coment on y nome ces deux *Comtes*. Adalbertus *qui &* Azili, *&* Ubertus, *uterque* Comitibus Comitatu Vicentino.

Muratori ſoupçonant ces deux *Comtes* d'être Fils du *Marquis Otbert II*, de qui décend la *Maiſon d'Eſte*, dit à la ſuite de ce *Plaid*, p. 129: *Ce qui me fait croire qu'il eſt probable que ces deux* Comtes de Vicenze,

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

son Chapellain, que *Liutprand* peint comme le plus laid & le plus vilain de tous les homes. Elle l'avoit chargé de doner à ses Filles quelque connoissance des Belles-Lêtres. La manière gaie, dont il s'en aquitta, lui plut; & quoique son avarice & son ingratitude n'eussent point de bornes, elle fut pour lui très libérale de ce qui lui procuroit du plaisir, en l'accordant. Une nuit, en l'absence de *Bérenger*, *Dominique* allant partager le lit de la Reine, un gros Chien se jeta sur lui, prêt à le dévorer. On accourt au bruit, on l'arrête, on lui demande ce qu'il fait à cette heure dans les Appartemens. La Reine, accourue come les autres, se hâte de répondre qu'apparemment il alloit voir ses Femmes. Il n'ose la contredire. On le conduit en prison. Elle voulut en vain l'y faire assassiner; il ne se trouva persone qui voulût se charger de ce forfait. *Bérenger* fut instruit de ce qui se passoit: mais *Wille* sut si bien lui tourner l'esprit, qu'elle lui persuada son innocence; & qu'il l'en aima plus qu'auparavant. Le Prêtre en fut quite pour la perte de sa virilité.

Bérenger II eut de *Wille*, 1°. *Adalbert*, qui fut élu Roi conjointement avec son Pere; 2°. *Widon* ou *Gui*, lequel fut Duc de Spolète & de Camerino; 3°. *Conrad* ou *Conon*, de qui le sort est peu connu; 4°. *Alda*, qui fut Femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome, & *Gerberte*. Ce sont ces deux Princesses que *Wille* avoit chargé le Prêtre *Dominique* d'instruire. *Wille*, après la mort de *Bérenger II* à Bamberg en 966 se fit Religieuse dans cette Ville; & l'Impératrice *Adélaide* se chargea des Princesses leurs Filles.

Il est assés difficile de doner une idée juste du caractère de *Bérenger*, & de celui de son fils *Adalbert*.

Bérenger, sans contredit, étoit un home inquiet, avare & sans foi, qui mit tout en usage pour se procurer une Courone, dont il avoit quelque raison de se regarder come l'héritier. Depuis qu'il fut sur le Trône, les circonstances des Affaires ne lui permirent peut-être pas de se conduire autrement qu'il ne fit. Il montra du courage; & son adresse lui fournit souvent des ressources, lorsque tout paroissoit désespéré.

Pour *Adalbert*, nous n'en connoissons que le courage, qui lui fit garder, les armes à la main, le titre de Roi jusqu'à sa mort.

Il avoit épousé *Gerberge*, dont je ne trouve point l'origine, & qui le fit Père d'*Otton-Guillaume*, que nos Historiens François nomment ordinairement *Othe-Guillaume*. *Gerberge*, Veuve d'*Adalbert*, devint Femme d'*Henri*, Duc de Bourgogne, lequel, mourant sans avoir de Fils, institua son beau-fils *Otton-Guillaume* héritier de son Duché, que la postérité de ce dernier posséda durant plusieurs générations.

OTTON I, dit LE GRAND,

Roi de Germanie en Juillet 936, est élu Roi d'Italie le 10 d'Octobre 951; &, dans le mois d'Août de l'année suivante, il rend le Roiaume d'Italie aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, à condition de l'homage. Il est élu de rechef Roi d'Italie après le mois de Septembre 961, dans une Diète à Pavie, où l'on dépose solemnellement *Bérenger* & *Adalbert*; &, quelques jours après, il reçoit la Courone de Fer à Milan, des mains de l'Archevêque *Walpert*.

Ce Prince commencera, come Empereur, l'Epoque suivante.

A l'égard des DUCS, l'*Italie* en eut anciènement, qui paroiſſent n'avoir été *Gouverneurs que d'une ſeule Cité*. Quand les *Lombards* firent la conquête d'une grande partie de l'*Italie*, ils mirent, come le dit PAUL *Diacre* (25), des *Ducs* dans toutes les Villes ou *Cités*, dont ils ſe rendirent maîtres. MURATORI (26) panche à croire que ces *Ducs* n'êtoient que ce que les *Comtes* furent dans la ſuite. Si cette idée eſt vraie, j'ai dit trop à la légère, dans le Volume précèdent, que les *Duchés*, établis par les *Lombards*, êtoient de grands Gouvernemens & come des eſpèces de Provinces. En tout cas, je ne me ſuis pas trompé ſur le comte des *Duchés de Frioul*, *de Spolète* & *de Bènevent*, érigés par ALBOIN lui-même, le premier *Roi Lombard* en *Italie*. Ces trois *Ducs* gouvernèrent dès leur établiſſement, de véritables Provinces, alors même aſſés étendues. PAUL *Diacre* rapporte encore, « Qu'après » la mort de CLEF, ſucceſſeur d'ALBOIN, plus de trente *Ducs* par- » tagèrent le Roïaume entre eux; & que *chacun eut ſa Cité*» (27). Les choſes changèrent enſuite; & les *Lombards*, outre des *Ducs*, eurent auſſi des *Comtes*. S. GREGOIRE *le Grand* ne laiſſe pas lieu d'en douter, lorſqu'il dit, « Que, s'il avoit voulu conſentir à la deſtruction des » *Lombards*, cette Nation n'auroit plus, au moment qu'il parloit, » ni *Roi*, ni *Ducs*, ni *Comtes* » (28). D'ailleurs les *Diplômes* des *Rois Lombards* ſont adreſſés aux *Ducs*, aux *Comtes*, aux *Gaſtaldes*, *&c* (29). Mais, PAUL *Diacre* n'en diſant pas aſſés pour nous inſtruire de la forme du Gouvernement des *Lombards* en *Italie*, la Conjecture doit avoir lieu.

Ils y vinrent en 568, après que LONGIN, premier *Exarque*, eût remplacé le *Duc* NARSÈS dans le Gouvernement général de ce vaſte païs; & qu'aiant ſupplée de nouvelles Magiſtratures aux anciènes qu'il avoit ſupprimées, il eût doné le titre de DUC aux *Gouverneurs des Villes*. AL-

Adalbert & Ubert, *pouvoient être Fils de notre* Marquis Otbert II, *c'eſt que nous avons vu ci-deſſus, Ch. XI, que les mêmes Religieuſes, à quelques années de là, plaidèrent pour différens Biens ſitués à Monſelice; & que les Juges de leur Procès furent les* Marquis Adalbert-Azzon I & Hugue (Fils du *Marquis Otbert II*), *leſquels étoient vraiſemblablement Seigneurs de cette Terre. Il s'agit ici d'une Eglise de Monſelice.* Adalbertus qui & Azili, *ſemble être le même* qu'Adelbertus qui & Azzo, *qu'on a vu dans d'autres* Plaids (rapportés précèdemment), & Ubert, *ou* Otbert, *mentioné dans ce* Plaid-*ci, peut être un* Frère d'Adalbert-Azzon & d'Hugue, *tous deux* Marquis. *Ceux-ci véritablement ne portent point ce titre: mais ce* Plaid *s'étant tenu quelques années avant ceux qu'on a vu ci-deſſus, on peut croire qu'*Adalbert & Ubert *n'avoient pas encore été déclarés* Marquis; *& qu'*Otbert, *leur Père, leur avoit ſeulement obtenu d'*Otton III *l'Emploi de* Comtes de Vicenze. *Nous avons certainement vu que, dans ces tems là, la* Maiſon d'Eſte *travailloit vers ce Canton, à l'accroiſſement de ſa puiſſance & de ſes richeſſes.*

(25) *Hiſt. Longobard.* Lib. I.

(26) *Antiq. d'Eſte.* P. I, Ch. V, p. 26.

(27) *Unuſquiſque* Ducum *ſuam* Civitatem *habebat.* Paul Diac. *Hiſt. Longobard.* L. I.

(28) *Si ego in morte* Longobardorum *miſcere me voluiſſem, hodie* Longobardorum *gens nec* Regem, *nec* Duces, *nec* Comites *haberet.* Lib. VIII, Epiſt., ind. I.

(29) *Ducibus, Comitibus, Gaſtaldis, &c.*

BOIN, peu de tems après son arrivée en *Italie*, créa, pour son neveu GRASULF, le *Duché de Frioul*, qui dès lors ne consistoit pas seulement dans *Fore-Jule* (30), & son Territoire : mais qui comprenoit presque tout ce qui depuis a pris insensiblement le nom de FRIOUL. Ensuite, à mesure qu'ALBOIN étendit ses conquêtes, il mit des *Gouverneurs* dans les *Cités*; & les appella DUCS, ou parceque ce titre étoit de l'usage de sa Nation, ou plus vraisemblablement parcequ'il vit que c'étoit le nom, que portoient ceux qui tenoient ces Places pour l'*Empereur*. Mais, s'il dona des *Ducs* aux principales Villes, à celles qui véritablement étoient *Cités*, on peut croire qu'il établit aussi des Officiers pour commander dans les *petites Villes*, que les Territoires des *grandes Villes* renfermoient; & si ces Commandans ou Gouverneurs, subordonés aux *Ducs*, ne furent pas des COMTES, ce furent des GASTALDES, c'est à dire des *Gardiens*, des *Conservateurs*, des *Intendans*, chargés de juger en première instance les Procès, de veiller à la Police, d'avoir soin des Finances, & de commander les Troupes des lieux, qui leur étoient confiés. Ces *Gastaldes* avoient une autorité moins grande en quelque chose, qu'on ne voit que le fut celle des *Comtes*. CLEF, successeur d'ALBOIN, n'eut pas le tems de faire des conquêtes; & sans doute il ne fit point de nouveaux *Ducs*. A sa mort, il s'en trouva plus de trente, come le dit PAUL *Diacre*; & l'on en comte ordinairement trente-six. Ils partagèrent entre eux l'autorité souveraine; &, pendant leur Aristocratie, qui dura dix ans, chacun d'eux s'occupa plus de son intérêt, que de celui de la Nation. Ils étoient sans contredit plus ou moins puissans, à proportion que leurs Gouvernemens avoient plus ou moins d'étendue, de richesses, & de troupes. Je soupçone que les moins puissans, le voulant paroître autant que ceux qui l'étoient plus, multiplièrent les Officiers, qu'ils avoient sous eux; & les décorèrent de Titres propres à doner une plus grande idée de leur propre puissance. Ce put donc être alors qu'il commença d'y avoir des *Comtes* chés les *Lombards*. On en trouve quelques-uns vers le commencement du règne d'AGILULF, le second des Rois qui succedèrent à l'Aristocratie des *Ducs*; & l'on ne voit pas que les *Rois* en eussent fait aucun.

Sous les *Empereurs François* & sous les *Empereurs Allemans*, qui vinrent ensuite, on trouve des DUCS *d'une seule Ville*. ANASTASE *le Bibliothécaire* parle des *Duchés de Rome*, *de Ferrare*, *de Comacchio*, *de Faenze*, *de Ravenne*, *de Reggio*, *de Florence*, *&c.* Le *Pape* NICOLAS I, écrivant à JEAN X, Archevêque de Ravenne, « de ne point » consacrer d'Evêques dans l'*Emilie*, à moins que le *Duc*, le Clergé » & le Peuple de chaque Ville ne les eussent élus » (31), nous fait entendre que chaque Ville de cette Province étoit gouvernée par un

(30) *Forum Julii.* C'est aujourd'hui *Cividal-di-Friuli.*

(31) *Episcopos per Æmiliam, nisi post electionem* Ducis, *Cleri & Populi non consecres.* Anast. Biblioth. *Vit. Nicol. I.*

Duc. GIROLAMO ROSSI parle de ces *Ducs* en plusieurs endroits de son *Histoire de Ravenne.* OTTON III, allant de Ravenne à Rome pour recevoir la Couronne Impériale, tint, le 11 de Mai 996, hors de la Porte de S. *Laurent* d'une Ville, qui n'est point nomée dans l'*Acte*, un *Plaid*, qui se conserve en original dans le Chartrier de l'Abbaïe de Ste *Flore* d'Arezzo (32). Parmi les Gens considérables qu'OTTON avoit à sa suite, est JEAN, *Duc de Ravenne* (33). MURATORI dit

(32) *Si conserva nella Badia di S.* Flora (d'Arezzo) *un* Giudicato *originale, con caratteri ben difficili, ed errori ben grossolani, ma molto riguardevole per varie particolarità ivi contenute.* Muratori, *Antich. Estensi*, P. I, C. XX, p. 187. L'*Acte* s'y trouve entier, à l'exception de quelques lacunes, occasionées par des mots, qui se sont effacés dans l'Original.

(33) Johannes *Dux de Civitate Ravennæ.*

Cet *Acte* est très important pour les connoissances, qu'on en peut tirer. On en a profité dans la dern. Edit. de l'*Italia Sacra*, pour corriger des fautes, & suppléer des omissions. Il va me fournir quelques observations utiles, qui sont plus à *Muratori*, qu'à moi.

1°. L'*Acte* commence ainsi : *Règnant le Seigneur* Hotton, *très pieux Roi, l'An second du Règne de sa piété en Italie, le dernier du mois de Mars, Indiction neuvième, hors la porte de S.* Laurent, *dans le Palais de notre Seigneur Roi.* Remarquons d'abord que les *Empereurs* aiant à Rome un Palais hors la porte de S. *Laurent*, il est très vraisemblable qu'*Otton III* y tint ce *Plaid*, pendant qu'on procèdoit dans la Ville à l'élection de *Gregoire V.* Ce que je dis ici peut se concilier avec ce que je dirai de l'élection de ce *Pape* dans l'*Epoque* suivante.

2°. Immédiatement après avoir rapporté l'*Acte*, *Muratori* dit, p. 188 : *Avant de venir en Italie, & bien avant l'Indiction neuvième*, Otton III *portoit le titre de* Roi d'Italie. *Je m'apperçus donc bientôt que l'*An second de son Règne *étoit, suivant la Chronologie, quelque chose d'extraordinaire : mais c'est ce que je vis sur cette* Charte, *qui me parut originale ; & je ne fus pas lire autrement. Si ce n'est pas une faute du Notaire, je laisse aux autres à chercher la raison de cette Date.* On trouvera dans l'*Epoque* suivante, aux *Rois d'Italie*, Art. *Otton III*, l'unique solution, que cette difficulté puisse recevoir.

3°. *Muratori* continue : *Il me suffit d'être fidèle à rapporter même les fautes, ou ce qui nous paroît des fautes dans les* Chartes *anciènes.* On est obligé sans contredit à cette fidélité ; parcequ'il se peut que bien des choses ne nous paroissent des fautes, qu'à cause qu'il y a beaucoup de faits & d'usages de ces tems-là, dont nous ne somes pas, & dont nous ne pouvons pas être instruits.

4°. *Muratori* dit encore tout de suite : *Il est certain que de voir dans cet* Acte *ce Monarque accompagné d'un si grand nombre de Persones considérables, Ecclésiastiques ou Séculières, est une chose très utile pour la connoissance de l'Histoire de ces anciens tems. Nous en tirerons une nouvelle preuve qu'*Adalbert (*ce nom se trouve ordinairement écrit ainsi dans les Archives de Lucque*) ou Adelbert, & Albert *ne sont que le même nom ; le second n'étant qu'une abbréviation du premier. On voit ici un Evêque de Brescia, que le corps de l'Acte nome* Albertus ; *& qui dans la Souscription, se nome lui-même* Adalbertus.

5°. Pour l'intelligence de quelque chose qui va suivre, il faut savoir que le *Marquis Otbert*, qu'on a vu dans l'*Epoque*, d'où nous sortons, & qu'on doit voir dans celle où nous allons entrer, possédoit en Toscane, dans les Territoires d'Arezzo, de Lucque & de Pise une grande étendue de Païs, qui fut appellée la *Terra Obertenga.* Revenons à *Muratori*, qui dit : *Ce que je dois le plus faire observer, c'est qu'ici l'Evêque de Vérone est appellé* Hubertus ; *& se trouve nomé, tantôt* Otbertus, *tantôt* Othbertus *dans d'autres* Chartes *rapportées par* Ughelli, *qui même soupçone que cet Evêque ne diffère point d'un* Adalbert, *Evêque de Vérone, que le* Panvini *lui donne pour successeur. En effet, on ne sauroit douter que les noms* Ubert (ou *Hubert*) Otbert, & Albert *n'aient été*

même, sur la foi d'une *Charte* des Archives d'Este, « Qu'une *simple* » *Terre* du District de Ravenne étoit décorée du titre de *Duché* ; qu'elle » avoit été possédée par les anciens *Ducs de Ravenne*, & qu'elle étoit » passée depuis dans la *Famille des* TRAVERSARI ; qu'il y avoit peut-» être encore d'autres petits Lieux, dont autrefois les Seigneurs avoient » porté le titre de *Duc* ; & que ces *petits Ducs* ne différoient point » des *Comtes* » (34). Plusieurs anciènes *Chroniques Milanoises* parlent

souvent confondus & mis les uns pour les autres, dans les Chartes *& dans les* Histoires *de ces tems éloignés, & surtout dans les* Copies *qui nous en restent.* On ne doit donc pas être surpris de trouver quelquefois les *Marquis Otberts*, de qui décend la *Maison d'Este*, nommés *Uberts* ; & ce qui s'appelloit *la Terra Obertenga*, nommé *la Terra Ubertenga*.

6°. Il s'agit dans ce *Plaid* de Biens donés par les Rois *Hugue & Lothaire II* au Monastère de Ste *Flore* d'Arezzo, lesquels l'Abbé réclame *sur* Adalbert Marquis, & Albert *son frère, fils d'*Holbert. *Muratori* trouvant qu'*Holbert* est le même nom qu'*Otbert* défiguré ; la situation des Biens reclamés lui fait présumer qu'*Holbert* est ici le Marquis *Otbert I*, dont le *Marquis Adelbert* & *Albert* son frère sont les fils. Mais *Albert* est, come on l'a vu, le même nom qu'*Adelbert*, ou *Adalbert*. Est-il naturel de penser que ces deux Frères ne fussent pas distingués l'un de l'autre par des noms différens ? Il vient d'être observé plus haut, que les noms *Albert* & *Otbert* ont été souvent écrits l'un pour l'autre. *Muratori* me paroît donc avoir raison de penser qu'ici le frère du *Marquis Adelbert* doit être *Otbert II*, l'un des fils du *Marquis Otbert I*. Sa conjecture est appuiée par un autre *Plaid*, qu'il rapporte entier, p. 190, lequel fut tenu par des Commissaires Impériaux, au Faubourg d'Arezzo, dans le mois de Mars 1024. L'Abbé de Ste *Flore* reclame encore dans cet autre *Plaid*, les mêmes Biens *sur les Fils & les Petitsfils du Marquis Otbert*, dont le nom est écrit là, come il doit l'être.

7°. Dans le *Plaid* de 996, *Holbert* n'est pas qualifié *Marquis*. Pour prévenir la difficulté, qui pouroit en résulter, *Muratori* dit p. 189 : *Je crois qu'il est à propos d'avertir, que c'est une chose qui se trouve pratiquée dans d'autres* Actes *de ces tems-là, surtout quand le Notaire y parle de tierces personnes, qui n'étoient pas présentes à la rédaction de l'*Acte. *J'en ai déja rapporté des exemples ; & l'on verra dans le Ch. XXXII, un* Acte, *où* Foulque d'Este, *qui certainement étoit fils du* Marquis (*Albert*-) Azzon II, *se qualifie* : Moi *Foulque Marquis*, fils d'*Azzon* (Ego *Fulco Marchio* filius cujusdam, *pour* quondam, *Azzonis*). *Je trouve dans un autre* Acte (à la p. 69 de l'*Appendice*) *de l'*Histoire du Monastère de Polirone, *par le très illustre P. Abbé* Bacchini, *Gui Comte* fils de feu *Gui*, qui fais profession, &c. (Wido Comes *filius quondam* Widonis, *qui professus fum &c.*) (Ce même *Gui* pourtant est *dit ailleurs*, fils de Gui Comte. *On voit de même dans un* Acte *de 998, fait en Toscane, & rapporté par le* Puccinelli (p. 210 de sa *Chron. de l'Abbaie de Florence*) : Je déclare moi *Ugue Marquis*, fils d'*Ubert* de bone mémoire, lequel vivoit auſſi, &c. (*Manifestus fum* Ugo Marchio *filius* Uberti b. m. qui item vivebat, &c.) *Il est très certain que cet* Ubert *étoit* Marquis. *Dans une* Charte *imprimée par le* Margarino (*Bullaire du Mont Cassin*, T. II, Const. 137) *la célèbre* Comtesse Mathilde *se dit* : Moi *Mathilde Comtesse* fille de *Boniface*, laquelle, &c. *quoiqu'il soit hors de doute que* Boniface *son père avoit été* Marquis & Duc de Toscane. *On lira dans la seconde Partie de cet Ouvrage* (dans les *Antiquit. d'Ital.*) *que le même* Boniface, *père de* Mathilde, *est appellé dans un* Acte *fait à Lucque*, le *Marquis Boniface* fils de *Thédald*. Thédald *cependant avoit certainement été* Marquis.

(34) *Da un Documento dell' Archivio Estense, si raccoglie che nel Ravennate una* Terra *portò anch' essa il titolo di* Ducato, *e appartenne a gli antichi* Duchi di Ravenna, *con passar poi nella* Famiglia Traversara... *Forse anche ci furono di questi piccioli Luoghi, che diedero una volta a i loro*

d'un *Duché de Bulgacie* possédé par les *Archevêques de Milan*, qui le tenoient, dit-on, de l'Empereur OTTON I. Mais ce qui mérite le plus d'attention, c'est qu'outre ces *petits Ducs*, l'*Italie* en avoit d'autres dont la puissance étoit très grande, puisqu'ils gouvernoient, comme je l'ai dit, des Provinces entières (35); & qu'ils avoient sous leurs ordres plusieurs *Comtes* & différentes *Cités*.

Pour n'être point embarassé de ce qu'on vient de lire, il faut se rappeller que l'*Exarque* LONGIN avoit nomé DUCS tous les *Gouverneurs des Villes*; & se ressouvenir qu'on a vu, dans le premier Volume, qu'après la destruction du *Roïaume des Lombards*, les *Papes* continuèrent d'appeller DUCS les *Gouverneurs des Villes*, qui composoient les Provinces, que PEPIN *le Bref* leur avoit données, lesquelles, Domaine particulier des *Exarques*, n'avoient pas fait partie du *Roiaume des Lombards*. Si, comme je l'ai dit un peu plus haut, NICOLAS I désigne par le nom de DUCS les *Gouverneurs des Villes de l'Emilie*, Province qui n'avoit point été donée par PEPIN au Saint Siége, & qui précédemment avoit été presque toujours un Sujet de guerre entre les *Lombards* & les *Exarques*; c'est peut-être parceque les *Papes*, voulant étendre la Donation réelle de PEPIN, ou les prétendues Donations de CHARLEMAGNE & de LOUIS *le Débonaire*, à tout ce qui relevoit pour le Spirituel de la Métropole de Ravenne, formoient, comme je le rapporte ailleurs, des prétentions sur plusieurs Villes de l'*Emilie*. De ce nombre étoient *Parme*, *Ferrare*, *Modène*, *Reggio*.

Je ne prétens point, en faisant cette observation, qu'il n'y avoit point dans le *Roïaume des Lombards*, ou *d'Italie*, de DUCS *d'une seule Ville*. L'*Histoire* & les *Chartes* font voir en Toscane des *Ducs de Lucque*, *de Florence*, *de Chiusi*. J'ai même averti quelque part que cette grande Province, gouvernée par différens *Ducs* établis dans ses principales Villes, n'avoit point eu sous les *Rois Lombards*, de *Gouverneur général*. Elle en eut un, peut-être sous CHARLEMAGNE, certainement sous LOUIS *le Débonaire*. Ce *Gouverneur* fut appellé MARQUIS; & sa nouvelle Charge fut, dès son institution, affectée aux *Ducs de Lucque*, come la *Marche de Tréviſe* avoit été donée de même aux *Ducs de Frioul*. Avec le tems, les *Ducs de Lucque*, auxquels dans leur qualité de *Marquis de Toscane*, les autres *Ducs* de la Province étoient soûmis, se dirent *Ducs de Toscane*. Avec le tems encore ils restèrent seuls *Ducs* dans cette Province. Ils devinrent ainsi les égaux des *Ducs de Frioul*, *de Spolète*, & *de Bénevent*, qui tous trois du tems des *Lombards*, avoient été, dans leurs Gouvernemens, de véritables Souverains.

Padroni il Titolo Ducale... *Questi* Duchi mitori *non sono diversi da i* Conti *se non nel solo nome.* Antich. Estensi, P. I, C. V, p. 27.

(35) *Si quis Jussione* Regis, Ducis illius, *qui Provinciam regit.* Cette Phrase est repétée en même termes dans plusieurs des *Capitulaires*.

DIGRESSION SUR LA NOBLESSE,

Il n'en fut pas de même des *Ducs de Milan* ou *de Lombardie*. Je les ai només dans deux ou trois occasions, qui se sont présentées. Ils ne paroîtront plus dans cet Ouvrage, parcequ'ils ne jouent plus aucun rôle dans l'Histoire (36). CHARLEMAGNE avoit conservé sans doute le titre de DUC au *Gouverneur de Milan*, que ce Prince lui-même, ou quelqu'un de ses successeurs, créa MARQUIS, en formant aux environs de Milan une MARCHE, dont je parlerai plus bas. Nous avons vu le *Duché de Milan*, ou *de Lombardie* conféré par CHARLE *le Chauve* à son beaufrère BOSON. Nous avons vu ce *Duché* possédé par un *Comte* SUPPON, qui précédemment avoit été *Duc de Spolète*. Mais au fond les successeurs de ces *Ducs* font si peu de figure dans l'Histoire, que les anciens Ecrivains ne donent assés souvent aux *Gouverneurs de Milan* que le titre de *Comtes*; en quoi je les ai suivis ci-devant, parceque je n'avois pas alors vu ce que j'ai vu depuis. Ce qui peut-être fut principalement cause que les Dignités de DUC & de MARQUIS ne furent, pour les *Gouverneurs de Milan*, à peu près qu'un vain titre, c'est que les *Comtes du Palais*, qui faisoient leur résidence à Pavie, & que leur Dignité mètoit au dessus de tous les autres PRINCES *du Roïaume*, étoient chargés du Gouvernement général de la Province, qui s'est insensiblement appellée *Lombardie*. C'est assés parler ici de ces DUCS *de Milan*. Je me réserve d'en dire d'avantage, en parlant de leur *Marche*.

Come sous les *Empereurs François* les *Ducs de Frioul*, *de Spolète*, & *de Toscane* se trouvent en même tems être *Marquis*; il s'agit de savoir ce qu'étoient les *anciens* MARQUIS (37).

Leur nom vient des MARCHES, c'est à dire des *Provinces frontières* de l'*Empire*, ou du *Roïaume* dont on leur donoit le Gouvernement avec des Troupes (38), pour les défendre contre les incursions des Ennemis, dont les païs leur étoient limitrophes. Le nom de MARQUIS ne se trouve peut-être nulle part avant CHARLEMAGNE. Il est certain du moins qu'aiant en 776 fait MARKAIRE *Duc de Frioul*, il ne tarda pas à le créer MARQUIS *de Trévise*. C'étoit une Ville de la dépendance du *Duché de Frioul*, que CHARLEMAGNE apparemment trouva plus propre à la résidence du *Gouverneur* qu'il chargeoit de défendre cette *Marche*, que ne pouvoit l'être *Cividal-di-Friuli*, qui jusqu'alors avoit été, come Capitale du *Duché*, la résidence des *Ducs de Frioul*. MARKAIRE fut donc le *premier* MARQUIS en Italie;

(36) Ce que je dis-là ne regarde que l'*ancien Duché de Milan*. On en verra renaître un *nouveau* dans la suite de cet *Abregé Chronologique*.

(37) *Dans les siècles de la basse Latinité*, dit *Muratori*, P. 1, C. 5 des *Antiquit. d'Este*, p. 27, *ils sont appellés* Marchiones, Marchisi & Marchenses, *d'où s'est fait dans la suite le mot Italien* Marcheſe. *Marquis*, très anciènement *Marchis*, en François; & *Marquez* en Espagnol, viènent de la même source.

(38) Il paroit que, dans leur établissement, les *Rois* & les *Empereurs* leur donèrent des Troupes pour la défense de leurs *Marches*: mais dans la suite, quand ils les possédèrent en Fiefs, ils furent obligés, come *Vassaux*, de les défendre avec leurs propres Troupes.

& *le Frioul* y fut la *première* MARCHE, ou le *premier* MARQUISAT, come il avoit été le *premier* DUCHÉ, ne dépendant pas de l'ancien *Empire Romain*.

Ce titre de *Marquis*, dont peut-être CHARLEMAGNE fut l'inventeur, devint en peu de tems très commun sous les *Empereurs*, qui lui succédèrent. Ils firent de nouvelles divisions des *Provinces frontières* de leurs Etats. Ils les appellèrent MARCHES; & députèrent, pour les gouverner des COMTES, auxquels ils donèrent autorité sur les *Comtes des Cités*, comprises dans ces Provinces. Ces *Gouverneurs*, qu'on pouvoit appeller COMTES *Provinciaux*, prirent insensiblement le nom de *Marquis*, pour se distinguer des *Comtes*, qui leur étoient subordonés. BERNARD, *Comte de Barcelone*, de qui je parle assés au long dans ce Volume, est quelquefois appellé *Marquis*, parcequ'il gouvernoit la *Marche d'Espagne* (39). EGINHARD done à ceux qui furent ensuite appellés MARQUIS, le nom de COMTES *de la Marche* (40). On voit par là pourquoi le *Pape* JEAN VIII qualifioit *Comtes*, BÉRENGER, *Duc de Frioul*, & LAMBERT, *Duc de Spolète*; lesquels étoient *Marquis*, le premier *de Trévise*, & le second *de Camerino*. Ce Pape reconnoît cependant quelque part, que les *François* donoient à ces *Comtes* le titre de *Marquis* (41); & lui-même le done à GUI, *Duc de Spolète*, fils ou frère de LAMBERT. HUGUE *le Grand*, père de notre Roi HUGUE CAPET, est souvent nomé *Comte* & *Marquis* (42); &, dans la *Vie de l'Abbé S.* GÉRARD (43), ARNOUL est dit, tantôt *Comte*, tantôt *Marquis de Flandre*. Peut-être les *Marquis* conservoient-ils le titre de *Comtes*, parcequ'ils gouvernoient eux-même, dans cette qualité, les Villes ou *Cités* assignées pour leur résidence. Aussi voit-on que THÉDALD, aieul de la *Comtesse* MATHILDE, est appellé MARQUIS & COMTE *de Modène* (44).

Quelques *Marquis*, ainsi qu'on l'a déja vu, portoient aussi le titre de *Ducs*, quoique leurs Provinces n'euissent pas anciènement été *Duchés*. Cela pouvoit venir, ou de leur autorité supérieure à celle des autres *Marquis*, ou de la grandeur & de l'importance des *Marches* commises à leur garde. Les ADALBERTS, BOSON, HUGUE & BONIFACE, *Marquis de Toscane*, joignirent quelquefois à ce titre celui de *Ducs*.

(39) Marchio, Comes Marcæ *præpositus*. *Inde* Bernardus, Comes Barcinonis, *quia in* Marca Hispanica *præsidebat*, Marchio *etiam dictus à nonnullis*, &c. Sirmond, *Not.* sur les *Capitulair.* T. II, p. 803 de l'Edit. de *Baluze*.

(40) Comites Marcæ. L'on ne doit pas oublier que *Marche* signifie *Frontière*. C'est pourquoi les *Historiens Espagnols* donent aux *Gouverneurs des Frontières* le nom de *Condes de la Frontera*. Le mot Allemand *Margraven* veut dire *Comte de la Marche*.

(41) *Quidam ex confiniis & vicinis nostris, quos* Marchiones *solito appellatis*. Johan. VIII, *Epist.* XXI.

(42) Hugo, *Comes & Marchio*.

(43) Dans *Surius*, au 3 d'Octobre.

(44) Dans un *Diplôme*, que le *Campi* rapporte, *Hist. Eccléf. de Plaisance*, T. I, p. 494, *Thédald* est dit, *Marchio & Comes Comitatu* Motinense.

Nous pourons avoir lieu dans la suite de voir le *Marquis Albert-Azon II d'Este* appellé *Comte*.

Les *Marquis de Tréviſe* & les *Marquis de Camerino* continuèrent d'être *Ducs*, les premiers *de Frioul*, les ſeconds *de Spolète*, come ils l'avoient été du tems des *Lombards*. Ce que j'ai dit ci-devant de ce qui put engager les *Marquis de Toſcane* à ſe qualifier & ſe prétendre *Ducs* de cette Province, n'eſt pas détruit par ce que je dis en cet endroit. Ce que je vais ajouter doit s'entendre, non ſeulement de l'*Italie*: mais auſſi de tous les païs de la Monarchie de CHARLEMAGNE. Les *Ducs de Pannonie*, *de Saxe*, *de Franconie*, *de Souabe* & beaucoup d'autres n'avoient certainement été dans leur origine que *Comtes*, ou *Marquis*. J'ajoute donc que peut être les *Marquis*, auſſi conſidérables que ceux *de Toſcane*, furent appellés *Ducs*, parceque les *Empereurs*, ou les *Rois* leur attribuèrent les Honeurs & les Ornemens attachés à la *Dignité Ducale*; & que les autres *Marquis* n'en furent point honorés. En 876, l'*Empereur* CHARLE *le Chauve*, étant à Pavie, créa BOSON, ſon beaufrère, *Duc de Lombardie*; & lui mit lui-même ſur la tête la *Couronne Ducale* (45). Mais de ce fait unique, on ne peut rien conclure de bien certain; parcequ'on n'eſt pas ſuffiſamment informé des Uſages de ces ſiècles obſcurs. Il doit ſuffire que la prééminence des *Ducs* ſoit prouvée par les *Diplômes* des *Rois* & des *Empereurs*: ils portent tous des défenſes « aux DUCS, aux MARQUIS, aux COMTES, &c. de rien faire contre ce qu'ils ordonent ».

Dans leur origine, les Dignités de *Comte*, de *Marquis* & de *Duc* n'étoient pas héréditaires. Elles ſe donoient pour la vie; & ne ſe perdoient que par une promotion à quelque poſte plus avantageux; ou bien par ces fautes, ou par ces accidens, qui renverſent les Fortunes les mieux établies. Mais, quoique ces Dignités ne fuſſent au fond que des Commiſſions de Gouverneurs, les prérogatives de leur Juriſdiction, leur autorité, l'avantage ſurtout d'être à vie, les rendoient infiniment conſidérables. Il ne leur manquoit, pour qu'elles le fuſſent encore plus, que d'être héréditaires. L'*Hiſtoire* fournit tant d'exemples, qui montrent qu'originairement les Fils ne ſuccèdoient pas aux Dignités des Pères, qu'il eſt inutile d'en faire, en cet endroit, un vain étalage.

Ce n'étoit pas cependant une règle ſi générale, qu'elle n'eût des exceptions, qu'elle avoit même reçues d'aſſés bone heure. On a vu les *Ducs Lombards*, forcés de renoncer à leur Ariſtocratie, traiter avec AUTHARIS, qu'ils mètoient ſur le Trône; & rendre, par ce Traité, leurs *Duchés* héréditaires: & l'on a vu dans les Liſtes des *Ducs de Frioul*, *de Spolète* & *de Bènevent*, ces *Duchés* paſſer des Pères aux Fils, des Frères aux Frères, &c. ce qui continua d'avoir quelquefois lieu pour les *Duchés*, qui, depuis CHARLEMAGNE firent partie du *Roïaume d'Italie* (46), pour les *Comtés* & pour les *Mar-*

(45) Boſone Duce *ipſius Terræ conſtituto* & Corona Ducali *ornato*, &c. *Annal. de S. Bertin*, an. 876.

(46) Le *Duché de Bènevent* ne fut pas de ce nombre, parcequ'après la deſtruction du *Roïaume des Lombards*,

quisats. Mais ce n'étoit pas *de droit*, que la succession à ces Dignités étoit dévolue par mort aux Fils, aux Frères, aux Neveux, aux plus proches Parens des derniers Possesseurs. C'étoit par une pure grace des *Empereurs* ou des *Rois d'Italie*, qui, si les Héritiers les plus proches de ces derniers Possesseurs étoient d'un âge compétent, s'ils n'étoient pas dans un état d'incapacité par quelque défaut naturel, & si rien ne les rendoit indignes des bienfaits du Prince, les investissoient volontiers des Dignités vacantes, préférablement à tous les autres Prétendans. Ce n'étoit-là dans le fond, qu'un simple Usage, qui devint une sorte de Loi, quand l'*Empereur* FRÉDÉRIC I, sans abroger une autre Loi, dont je parlerai plus bas, faite plus de cent ans auparavant par l'*Empereur* CONRAD I, eût déclaré, « Que celui » que l'*Empereur* investissoit, par forme de Fief, d'un *Duché*, d'un » *Comté*, d'une *Marche*, devoit seul en jouir; & que son Héritier ne » devoit point lui succéder, à moins qu'il ne reçût de l'*Empereur* » une nouvelle Investiture » (47). ROBERT, *Comte & Duc d'Anjou*, mourant en 867, laissa deux fils, EUDE & ROBERT, qui, parce-qu'ils étoient en bas âge, furent exclus du *Duché*, dont HUGUE *l'Abbé* fut investi (48). Ce fait suppose une succession, dès lors établie en *France* dans les Fiefs de Dignité. C'est ce que confirment les *Capitulaires* de CHARLE *le Chauve*. Ce Prince, en 877, ordonna, « Que, si quelqu'un de ses *Féaux* vouloit renoncer au Monde, & » qu'il eût un Fils, ou quelque autre Proche, capable d'être utile » à l'Etat, il pouroit, s'il le vouloit, lui résigner ses *Honeurs* » (49). Il ordonna, par un autre *Capitulaire*, « Que, s'il mouroit quelque » COMTE *du Roïaume*, duquel le fils fût auprès de l'*Empereur*, le » Fils de l'*Empereur* & ses autres *Féaux* s'informeroient des plus pro- » ches Parens du *Comte* défunt, afin de faire connoître à l'*Empereur* » s'il pouvoit *honorer* le Fils de ce *Comte*, lequel étoit près de lui, » des *honeurs*, que son Père avoit eus » (50). Cet Usage continua

le *Duc Arigise II* se déclara *Prince indépendant*. Ni lui, ni ses successeurs ne purent conserver une *Indépendance* absolue. Ils furent toujours, au gré des circonstances, *Vassaux*, ou des *Empereurs Grecs*, ou des *Empereurs François* & de leurs successeurs; mais on ne voit pas qu'ils aient jamais été *Vassaux de la Courone d'Italie*.

(47) *De* Marchia, *vel* Ducatu, *vel* Comitatu, *vel aliqua legali Dignitate si quis investitus fuerit per Beneficium ab* Imperatore, *ille tantum debet habere; hæres enim non succedit ullo modo, nisi ab* Imperatore *per Investituram acquisierit*. De Feudis, L. 1, T. 14.

(48) A la p. 28 du Rec. des *Histor. de Normand.* par *Duchesne*, on lit dans les *anciènes Annales des Normans*: Hugo Abbas, *in locum* Roberti *substitutus est, siquidem* Udo & Robertus *filii* Roberti, *adhuc parvuli erant quando Pater extinctus est: idcirco non est illis* Ducatus *commissus*.

(49) *Si aliquis ex* Fidelibus *nostris sæculo renuntiare voluerit, & Filium, vel talem Propinquum habuerit, qui Reipublicæ prodesse valeat, suos* honores, *prout melius voluerit, valeat illi placitare* Capitul. T. 53, C. 10, T. 11, *Edit Baluz.*

(50) *Si* Comes *istius Regni obierit, cujus Filius nobiscum sit, Filius noster cum cæteris* Fidelibus *nostris ordinet de his, qui eidem* Comiti *plus familiares Propinqui fuerint &c. usque dum nobis renuncietur, ut Filium illius qui nobiscum erit, de* honoribus *illius honoremus*. Ibid. T. 54, C. 3.

de s'établir dans *le* X^e. siècle & devint commun dans le XIe. HERMAN I, Duc de *Souabe*, que l'on croit arrière-petitfils en ligne masculine de l'*Empereur* OTTON I, par son fils aîné *Liutulf*, mourut en 1004; & sur le champ l'*Empereur* HENRI I, alors *Roi de Germanie*, & peut être aussi d'*Italie*, investit du *Duché de Souabe* HERMAN II, fils d'HERMAN I, quoique, par sa grande jeunesse, il ne sût pas encore se gouverner lui-même (51). Mais si ces Princes étoient de la *Maison de Saxe*, il semble qu'on ne peut tirer aucune conséquence de ce qu'HENRI I fit en cette occasion. Il suffit que, dès la première moitié du XIe. siècle, on voie presque toujours les *Fils de* COMTE, & même les *Fils de* MARQUIS, porter le même titre, que leur Père encore vivant. On ne doit pas s'en étoner. L'*Empereur* CONRAD I, qui fut mis sur le *Trône de Germanie* en 1015, & mourut en 1039, ordona, par une Loi, que l'on trouve parmi celles des Fiefs, « Qu'ils passeroient au moins jusqu'au Petit-» fils du premier Investi ». Ce fut par là que la Succession héréditaire aux Fiefs commença d'être *fondée en droit* (52). Par un *Diplôme* de 1029, le même *Empereur*, « dona le *Comté de Parme* à l'Eglise Ca-» thédrale de cette Ville, pour en jouir après la mort du *Comte* » BERNARD, s'il ne laissoit pas de Fils de sa Femme; &, s'il en » laissoit un, après le décès de ce Fils légitime, s'il mouroit sans » Enfans mâles » (53). FRÉDÉRIC, *Duc de la Haute-Lorraine*, aieul maternel de la *Comtesse* MATHILDE, étant mort en 1027; son *Duché* resta vacant jusqu'en 1033, parce qu'il n'avoit point laissé de Fils, qui fûssent ses successeurs. Cette année, le même *Empereur* en investit GOTHELON, *Duc de la Basse-Lorraine*, par où les deux Lorraines furent réunies (54). En 1075, on regardoit en Allemagne la succession aux Fiefs, come Héréditaire *de droit*. Après la mort du *Marquis* DÉDI, l'*Empereur* HENRI III en dona le *Marquisat* au *Duc de Bohême*, quoiqu'ADÈLE, femme du *Marquis*, eût envoïé quelque tems auparavant en ôtage à l'*Empereur*, le Fils qu'elle avoit du *Marquis*, auquel un *Historien* contemporain dit, « Que le *Marqui-» sat* appartenoit par Succession héréditaire » (55). Ces exemples suf-

(51) Dux Herimannus *obierat*, & *Filius suus* Ducatui *à Rege subſtitutus erat*, *qui nimiæ juventutis adhuc*, *nec ſeipſum regere ſciebat*. Adelbold. *Vit. Heinr. I.*

(52) Je parle là dans la supposition que la Loi, que j'allègue, est réellement de *Conrad I.* Quelques-uns, peut être avec fondement, la prétendent de *Conrad II*, Père de *Fréderic I.*

(53) *Bordoni* dans son *Theſ. Eccleſ. Parm.* rapporte le *Diplôme*, par lequel *Conrad I* accorde *Parmenſi Eccleſiæ*, *cui* Hugo *præeſt Epiſcopus totum* Comitatum Parmenſem, *poſt deceſſum videlicet* Bernardi Comitis (*Filii*, qui manque) Widonis, *niſi forte ille de Conjuge ſua* Ita *nomine*, *Filium habuerit maſculinum. Si autem Filius ejus ille legitimus earuerit maſculino*, *tunc* Comitatus *dictus &c. pertineat ſanctæ dictæ Eccleſiæ.*

(54) Frederico Moſellanorum Duce *mortuo*, *quia mares Filios non habebat*, *quibus* Ducatus *competeret*, Gothelo Dux &c. *Chron.* de *Sigebert*, 1037.

(55) *Tametſi uxor* Marchionis Adela *Filium ſuum cui hæreditaria ſucceſſione* Marchia *debebatur*, *ei paulo ante pro ſe obſidem miſiſſet*. Lambert. Schafnaburg. An. 1075.

firont. Je me suis dispensé d'en tirer de l'*Histoire d'Italie*, parceque la suite de cet Ouvrage en offrira suffisamment. La Loi de FRÉDÉRIC I, allèguée plus haut, laquelle fut faite après le milieu du XIIe. siècle, fut une tentative de cet *Empereur* pour rapprocher les choses de leur première institution: mais ce fut une tentative inutile. Les Dignités de *Duc*, de *Marquis*, de *Comte*, devenues Fiefs depuis longtems, suivirent le sort de tous les autres Fiefs; & devinrent absolument héréditaires *de droit*.

Mais voici le plus important par rapport à l'*Histoire d'Italie*. Dans les tems, dont il s'agit, être COMTE *d'une Cité*, MARQUIS, ou DUC, c'étoit être PRINCE. MURATORI le dit affirmativement; & j'ose le dire d'après lui (56). Le second *Concile de Châlons sur-Saône*, tenu sous CHARLEMAGNE, dit bien expressément, « Que les *Comtes* » étoient les premières Personnes de l'*Empire* après l'*Empereur* » (57). HINCMAR *de Rheims* met les *Comtes* immédiatement après les *Rois* (58). L'*Historien* RÉGINON, qui vivoit dans le siécle suivant, parle des *Comtes* come de *Princes*, lorsqu'il dit, « Que BÉRENGER II, » revenu de la Cour d'OTTON I, fit retomber ce qu'il avoit souffert, sur les *Evêques*, sur les *Comtes*, & sur les autres PRINCES » *d'Italie* (59). DOMNIZON done le titre de *Prince* au premier, que l'on connoît, des Ancêtres de la *Comtesse* MATHILDE. Il dit, « Qu'ALBERT-AZZON, bisaieul de cette Princesse, étoit né de l'illustre » *Prince* SIGEFRED, lequel étoit du *Comté de Lucque*, (60); ou peut-» être même *Comte de Lucque*, come sa Phrase semble le dire » (61). Le même Ecrivain dit, « Que le *Marquis* BONIFACE, père de MA-» THILDE, épousa la *Comtesse* RICHILDE, issue du sang du *Prince*

(56) *Un altro punto rilevantissimo sià che una volta essere* Conte di una Città, Marchese, o Duce, *era lo stesso, che essere* Principe. *Antich. Estenst*, P. 1, C. V, p. 29.

(57) Comites, *qui post Imperialis apicis Dignitatem populum regunt.*

(58) *Non solùm* Episcopi & Sacerdotes *in sedibus suis, sed etiam* Reges *in Regnis & Palatiis suis, &* Regum Comites *in Civitatibus suis, &* Comitum Vicarii *in Plebibus &c.* Dans une *Lètre* pour la défense des Evêques de France & d'Allemagne.

Nous voïons-là que les *Comtes* avoient dans les *Petites Villes & Bourgs* des *Vicaires*, qui sans doute ne différoient pas des *Vicomtes*. Ces *Vicaires* devinrent ensuite des *Comtes*, pour la plupart.

(59) *In Italiam revertens, omnia hæc in* Episcopos, Comites, *ceterosque* Italiæ Principes *retorsit.*

(60) *Vie de Mathilde*, Liv. I, Ch. 2.

Nobiliter fuit ortus de Sigefredo
Principe *præclaro* Lucensi *de* Comitatu.

(61) C'est *Muratori*, qui soupçone, p. 30 de l'Ouvrage deja cité, que *Sigefred* pouvoit être *Comte de Lucque*; &, come je l'ai dit, le tour de phrase des Vers ci-dessus peut autoriser à le croire. Il est assés vraisemblable que, quand les *Ducs de Lucque* furent devenus *Marquis de Toscane*, ils donèrent à la Ville de Lucque un Gouverneur particulier, un *Vicaire*, pour la gouverner sous leurs ordres; & qu'ils firent décorer par les *Empereurs* ce Gouverneur, ou ce *Vicaire*, du titre de *Comte*.

» GISELBERT » (62). Elle fut la première Femme de BONIFACE, qui n'en eut point d'Enfans. Son Père étoit certainement *Comte*, puisqu'on l'appelloit *Comtesse*. En effet, on apprend d'une *Charte* de 1017, qu'il étoit *Comte du Sacré Palais*; & par conséquent il étoit *Comte de Pavie*. Ces deux Dignités étoient jointes.

Il n'est pas certain que dans la suite tous les *Comtes* aient été des *Princes*; quoiqu'il soit certain qu'ils étoient au dessus des *Capitaines*, des *Chevaliers*, & des *Walvassеurs*, & qu'ils possédoient tous un grand nombre de Fiefs & d'autres Biens. On dit qu'HILDEBRAND, *Comte en Toscane*, lequel étoit de la *Maison des* PRINCES *de Capoue*, se vantoit d'avoir plus de *Courts* & de Châteaux, qu'on ne comte de jours dans l'année (63). Ce qui cause l'incertitude, dont je parle, c'est que petit à petit, surtout après l'an 1000, on trouve que les *Comtés* de quelques *Cités* furent partagés, & formèrent divers *Comtés* indépendans les uns des autres; enforte que de petites Villes, de grosses Terres, des Châteaux eurent leurs *Comtes* particuliers. On voit qu'en *France*, les *Cités de Sens* & *de Chartre*, dont le District étoit d'une grande étendue, n'étoient soumises, pour le Spirituel, l'une qu'à son seul Archevêque, l'autre qu'à son seul Evêque: mais que pour le Temporel, outre les *Comtes de Sens* & *de Chartre*, elles avoient chacune dans leur District différens *Comtes* (64). On trouve aussi, même assés anciènement, en *Italie*, des *Comtes de Parabagio* (65), *de Seprio* (66), *de Lugo* (67), *de Lavagna* (68), *de Lomello* (69), *de Bagnacavallo* (70), *de Sabioneta* (71), *de Teano* (72), *d'Aquin* (73), *de Colimento* (74), & beaucoup d'autres. MURATORI rapporte, dans

(62) Dans la *Vie de Mathilde*, Liv. I, Ch. 21.

Marchio Richildam *prætaxatus* Comitissam,
Quæ Giselberti *de sanguine* Principis *exit*,
Duxit in Uxorem.

(63) Hildebrandus, Comes Tusciæ, *qui dicebatur* de Capuana, *in tantum dives erat, & præpotens, ut gloriaretur se plures habere Curtes, atque Castella, quàm dies sunt qui numerantur in anno.* Petr. Dam. *Epist.* 7, Lib. IV.

(64) Carnotensis Diœcesis *uni* Episcopo *parebat, pluribus uno tempore* Comitibus, Carnotensi, Blisinsi, Dunensi, Vindocinensi, Madriacensi, &c... Senonensis *parebat* Comitibus, Senonico Wastinensi, Milidunensi, Stampensi, &c. Blondel, *Généal. Franc.* T. II, p. 141.

Le *Comte de Sens*, le *Comte de Chartre* avoient originairement eu sous leur puissance tout le District, ou Territoire de ces *Cités*; & les autres *Comtes*, qui vinrent d'être nomes avoient été du nombre de ces *Vicaires des Comtes*, desquels j'ai dit (*Not.* § 81), qu'ils devinrent ensuite des *Comtes*.

(65) *Parabagii*, ou *Parebagii*.
(66) *Seprii*. (67) *Leuci*.
(68) *Lavaniæ*. (69) *Laumelli*.
(70) *Balneacaballi*, ou *Balneacavalli*.
(71) *Sabionetæ*. (72) *Theani*.
(73) *Aquini*, ou *Acerrarum*.

Cette dernière Ville & la précédente étoient du Territoire de Capoue. Elles furent distraites de ce *Comté*, devenu *Principauté*, & données à des Branches cadètes de la *Maison de Capoue*.

(74) *Colimenti*. C'étoit un Château qui fut démembré du *Comté de Marsi* pour être l'apanage d'un Cadet de quelque *Comte de Marsi*. Ce Cadet fut la tige de la *Casa Colimentana*, très célèbre autrefois dans le *Roiau-*

ſes *Antiquités d'Italie*, quantité de *Chartes*, qui font mention de ces COMTES, qu'on pouvoit appeller CHÂTELAINS, ou RURAUX (75). Avant 990, l'*Hiſtoire* offre de ces COMTES RURAUX, c'eſt à dire des *Capitaines* ou des *Chevaliers*, Seigneurs de ſimples Terres, ou de Châteaux, leſquels avoient été créés *Comtes* par les *Rois d'Italie*, ou par les *Empereurs*, ſoit pour les récompenſer de quelques ſervices, ſoit pour les ſouſtraire à la Juriſdiction des *Comtes des Cités*, qui paroiſſoient trop puiſſans. Peut-être le premier de ces *Comtes Ruraux* fut-il ALBERT-AZZON, Seigneur de Canoſſa, qu'on a vu dans l'*Epoque* précédente, créé *Comte* vers 960, par le *Roi* BÉRENGER II, ſans que l'*Hiſtoire* nous apprène de quel endroit. On ne peut pas dire que ce fut de ſa Forteresſe de *Canoſſa*, puiſque, chés aucun *Hiſtorien*, dans aucune *Charte*, dans aucun autre *Monument Hiſtorique*, ce Château ne porte le titre de *Comté*. Mais ALBERT-AZZON, l'un des plus riches *Capitaines* d'*Italie*, poſsèdoit d'autres Terres & d'autres Châteaux. Rien ne nous fait connoître ſi ces COMTES *de nouvelle création* étoient auſſi des *Princes*, ou s'ils ne l'étoient pas. Le plus vraiſemblable eſt que leur nouveau titre ne ſervoit qu'à les ſouſtraire à la Juriſdiction des COMTES *des Cités*, dans le Territoire deſquelles ils ſe trouvoient; & qu'ils reſtèrent ſoûmis, come Officiers ſubalternes, quoique Feudataires du même Suzerain, aux *Marquis* dans les *Marches* deſquels leurs petites Villes, leurs Terres, leurs Châteaux étoient ſitués.

Les DUCS avoient été des eſpèces de Souverains du tems des *Lombards*; & come, hors celui *de Bènevent*, ils reconnurent tous volontairement CHARLEMAGNE pour leur *Roi*, l'on ne voit pas que ce Conquérant ait fait aucun autre changement à leur ſort, que celui d'établir des *Marches* dans leurs *Duchés*; ſuppoſé pourtant qu'il en ait créé d'autres en *Italie*, que celle *de Tréviſe*. Mais, come les premiers *Marquis de Tréviſe* & *de Camerino* furent les *Ducs* même *de Frioul* & *de Spolète*, ces *Ducs*, avec ce nouveau titre, ne durent pas ceſſer d'être ce qu'ils avoient été dans leurs Provinces, c'eſt à dire des Souverains ſubordonés à la Souveraineté ſupérieure d'un Monarque. Ainſi dans l'*Hiſtoire d'Italie* le titre de DUC porte néceſſairement avec lui la qualité de PRINCE.

Les MARQUIS, tirés de la plus *haute* NOBLESSE, poſsèdèrent d'abord, come en Fief, puis en Fief même, les Gouvernemens qui leur furent commis, & dans leſquels ils exercèrent une autorité très grande. Il eſt certain que, dans les tems dont il s'agit, ces *Marquis* étoient, come les anciens *Ducs*, les premiers & les plus puiſſans dans l'Etat après les *Rois* & les *Empereurs*; & que par conſéquent ils étoient *Princes*. Ils ſont annoncés pour tels par l'*Hiſtoire* & par divers *Monumens Hiſtoriques*. Dès 1074, GREGOIRE VII, à la

me de Naple. Elle ſubſiſte encore.

(75) *Blondel* les appelle *Comites Paſenſes*, pour les diſtinguer des *Comtes des Cités.*

faveur de la querèle du Sacerdoce & de l'Empire, que lui-même avoit fait naître lorſqu'il étoit Cardinal, diſpoſoit tout pour faire les changemens, que ſon opiniâtre conſtance vint à bout d'opérer. Il étoit alors en liaiſon avec GÉYSA, qui venoit, cette année là même, d'uſurper la *Couronne de Hongrie* ſur SALOMON, beaufrère d'HENRI III (76), *Roi de Germanie* & *d'Italie*, reconnu par les Romains pour *futur Empereur*; &, comme ce *Pape*, en formant une liaiſon utile à ſes projets, ne vouloit point encore rompre ouvertement avec HENRI, que ſon deſſein étoit de détruire, s'il ne pouvoit pas l'aſſervir à ſa Thiare, il écrivit à GÉYSA, « de ne pas s'adreſſer directement à lui » pour ce qu'il auroit à demander au Saint Siége: mais de lui faire » paſſer ſes Lètres & ſes Mémoires par le moïen du *Marquis* ALBERT-» AZZON II D'ESTE, qu'il dit être *un des* PRINCES *d'Italie*, qu'il » aime le plus » (77). Lorſqu'en Janvier 1077, HENRI III voulut ſe faire abſoudre par le même *Pape*, alors retiré dans la Forteresſe de Canoſſa, de l'Excommunication, que ce Pape avoit foudroïée contre lui, l'année précédente; il emploïa, comme le rapporte un *Hiſtorien* du tems, l'interceſſion de l'Abbé de Clugni, de la *Comteſſe* MATHILDE, d'ADÉLAÏDE, *Marquiſe de Suſe*, dont il avoit épouſé la Fille, du *Comte* AMÉDÉE, fils de cette *Marquiſe*, du *Marquis* ALBERT-AZZON II D'ESTE, & de *quelques autres des premiers* PRINCES *d'Italie*, qu'il ſavoit avoir beaucoup de crédit auprès du *Pape* (78). Deux Evêques,

(76) *Henri IV*, come *Roi de Germanie.*

(77) Voici ce que *Gregoire VII* dit à *Géyſa* dans ſa *Lètre* 58 du Liv. 1. *Tu autem, ſi quid interdum, aut de tuis cauſis, aut quod ſervitio Apoſtolicæ reverentiæ pertineat, noſtris auribus intimare cupias, habes egregium videlicet* Marchionem Azonem, *nobis quidem inter* ceteros Italiæ Principes *valde dilectum, per quem ea, quæ ad Apoſtolicam audientiam referenda deſtinaveris, nobis aptiſſime indicari, & commendari poterunt.*

La conduite de *Gregoire* avec *Géyſa* montre une Politique plus raiſonée & plus approfondie, qu'on n'auroit du l'attendre d'une tête, come la ſienne, toute de feu. Le *Marquis Albert-Azzon II d'Eſte*, en Italie, & ſon fils aîné *Henri-Welf, Duc de Bavière*, en Allemagne, étoient après la *Comteſſe Mathilde*, les deux *Princes* les plus dévoués aux volontés de *Gregoire*, & les plus oppoſés aux prétentions, même juſtes, d'*Henri III*. La Bavière, alors plus étendue à l'Orient, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, confinoit à la Hongrie. *Gregoire*, à qui la juſtice devoit faire prendre le parti de *Salomon* contre *Géyſa*, crut devoir prendre celui de l'intérêt de ſes deſſeins, & favoriſer l'Uſurpateur contre le Roi légitime. Il lia cet Uſurpateur avec deux des plus puiſſans Ennemis qu'*Henri III* pût avoir, en obligeant *Géyſa* de lui faire parvenir ſes Lètres & ſes Mémoires par le canal de ces deux Ennemis d'*Henri*. N'étoit-il pas néceſſaire que *Géyſa* s'adreſsât en premier au *Duc de Bavière*, pour que ſes Lètres & ſes Mémoires paſſaſſent au *Marquis Albert-Azzon*; le Père & le Fils devant entretenir une correſpondance exacte? N'étoit-ce pas, d'une manière adroite & détournée, cimenter entre ces trois Princes une Ligue, qui ne pouvoit tourner qu'au déſavantage d'*Henri?* N'étoit-ce pas indiquer à *Géyſa*, que, pour ſe maintenir dans ſon Uſurpation, il avoit beſoin d'être appuïé du *Duc de Bavière*, qui pouvoit, en tout tems, par d'utiles diverſions, empêcher *Henri* de réuſſir à remètre ſon Beaufrère ſur le Trône; & que réciproquement il étoit de l'intérêt de *Géyſa* de ſecourir le *Duc de Bavière*, quand ce Prince ſe trouveroit trop preſſé par *Henri?* Je fais cètte remarque en paſſant, parcequ'elle ſert à caractériſer *Gregoire VII*; & j'aurai ſoin d'y renvoïer.

(78) *L'Hiſtorien*, dont je parle, eſt

le *Marquis* ALBERT-AZZON & les *autres* PRINCES, présens à l'Assemblée, furent ensuite les Garans de l'exécution des engagemens pris, avec serment, par HENRI III; & jurèrent sur les Saintes Reliques qu'il rempliroit toutes ses promesses (79).

Ce qu'on va lire ne conviendra pas moins aux DUCS, qu'aux MARQUIS. La puissance des uns & des autres étoit égale; & les premiers n'avoient peut-être sur les seconds, que l'avantage honorifique de la préséance. D'ailleurs les Droits des uns & des autres se confondoient nécessairement dans ceux qui se trouvoient en même tems MARQUIS & DUCS.

Les MARQUIS avoient le droit de concourir avec les *Evêques* à l'*Election du* ROI D'ITALIE. En 876, les *Evêques*, assemblés en Concile à Pavie, élurent *Roi*, CHARLE *le Chauve*; & l'Election fut approuvée par le *Duc* BOSON (80), & par dix *Comtes*, qui souscrivirent l'*Acte*. Quelques-uns de ces derniers étoient *Marquis*; & les MARQUIS portoient encore alors le *titre de* COMTES. Ils continuèrent d'avoir beaucoup d'autorité dans l'*Election des* ROIS. Après la mort d'OTTON III, en 1002, l'*Archevêque de Milan*, le premier entre les PRINCES *d'Italie*, étant absent; ARDOIN, *Marquis d'Ivrée*, prit sur lui d'assembler à Pavie la Diète, dans laquelle il fut lui-même élu *Roi*. Dans une autre Diète, qui se tint environ deux ans après à Pavie, à laquelle les *Marquis* de la *Maison d'Este* assistèrent avec d'autres *Marquis*, l'*Archevêque de Milan* & sa Faction déclarèrent *Roi* HENRI II, *Roi de Germanie* (81). Une autre prérogative des MARQUIS étoit de recevoir en droiture des *Rois* & des *Empereurs* les ordres, & de les donner ensuite aux COMTES. Ils ne cédoient chés eux la main qu'aux *Commissaires Impériaux*, ou *Roiaux*, lorsqu'ils venoient dans les *Marches*, avec un très ample pouvoir, rendre la Justice, & terminer les Procès. Ils la cédoient aussi, ce qui ne pouvoit arriver que rarement, lorsque les COMTES *du Palais*, auxquels on appelloit des *Jugemens* des *Commissaires*,

Lambert d'Aschaffembourg, qui dit: *Interea* Heinricus Mathildam Comitissam *ad colloquium convocavit, atque precibus & promissionibus oneratam ad* Papam *transmisit, & cum ea Socrum suam, Filiumque ejus*, Azzonem *etiam* Marchionem, *& Abbatem Cluniacensem, & alios nonnullos ex* primis Italiæ Principibus, *quorum authoritatem magni apud eum momenti esse non ambigebat, obsecrans ut ab excommunicatione absolveretur.*

(79) Le même *Historien* dit: *Episcopus Cittienſis & Episcopus Vercellenſis, &* Azzo Marchio, *& alii Conventionis ejus* Principes, *allatis Sanctorum Reliquiis, ſub jurejurando confirmaverunt facturum eum esse, quæ pollicebatur.*

(80) *Boson*, frère de *Richilde* femme de *Charle le Chauve*, n'étoit alors que *Duc de Provence*. Il n'avoit donc aucun droit, ne possédant point de Dignité dans le *Roïaume d'Italie*, de se mêler de l'*Election du Roi*. S'il fut présent à celle de *Charle le Chauve*, ce ne dut être que come Ministre de ce Prince; & s'il souscrivit l'*Acte d'Election*, ce fut apparemment un honneur, que le Concile, ou plustôt la Diète, voulut bien accorder au Beau-frère du *Roi*, qu'on venoit d'élire.

(81) *Henri I*, come *Roi d'Italie* & come *Empereur*.

étoient obligés de se rendre sur les lieux pour revoir les Affaires portées par dernier Appel à leur Tribunal. De plus, les *Marquis* avoient leur *Chambre*, ou *Fisc*, auquel ils appliquoient certaines Amandes. D'ailleurs quelques-uns d'entre eux, posèdant, outre leurs *Marches*, beaucoup d'autres Fiefs & des Biens Allodiaux très considérables, étoient si puissans, qu'ils portoient ombrage à leurs Souverains. Nous avons vu l'*Empereur* LOUIS III s'étoner de la puissance & de la richesse d'ADALBERT II, *Marquis & Duc de Toscane*; & dire qu'il ne lui manquoit que le nom de *Roi*, pour être son égal. Nous verrons le *Marquis* BONIFACE, père de MATHILDE, causer de la jalousie, & même une sorte de crainte à l'*Empereur* CONRAD I; le contraindre à traiter avec lui, come d'égal à égal; & même en extorquer des choses, qu'aucun autre PRINCE *d'Italie* n'avoit obtenues d'aucun *Roi*, d'aucun *Empereur*. Nous verrons MATHILDE, plus puissante encore que son Père, faire une guerre presque continuelle à l'*Empereur* HENRI III; & ce Prince, forcé de quiter l'*Italie*, y *laisser*, come le dit un *Historien* contemporain, *son fils* CONRAD, *déja désigné son successeur au* Roïaume de Germanie, *pour s'opposer aux brigandages de* MATHILDE, maîtresse alors de presque toute l'*Italie*; & pour arracher des mains de cette Femme le Roïaume, que ce jeune Prince devoit un jour posèder (82). Enfin les MARQUIS pour assurer dans la meilleure forme possible l'exécution des Priviléges, qu'ils accordoient, & d'autres dispositions, qu'il leur plaisoit de faire, avoient coûtume, à l'exemple des *Rois* & des *Empereurs*, d'inférer dans leurs *Diplômes* des Imprécations terribles contre les Transgresseurs de ce qu'ils y prescrivoient. BONIFACE & sa fille MATHILDE firent plus. Ils affectèrent quelquefois de se servir de *Formules*, dont les *Papes* & les *Empereurs* s'étoient servi seuls jusqu'alors. *Prions, & en ordonant, donons en mandement, qu'à l'avenir aucun* DUC, *ou* MARQUIS, COMTE, VICOMTE, GASTALDE, *&c* (83). *Que ni* DUC, *ni* MARQUIS, *ni* COMTE, *n'ait aucun pouvoir sur les choses écrites ci-dessus* (84). Le terme *Prions* de la première *Formule* ne leur paroissant pas assés d'accord avec le ton de Souverain, qu'ils vouloient prendre; ils disent quelquefois: *C'est pourquoi donons en mandement, &, en donant en mandement, ordonons qu'à l'avenir aucun* DUC,

(82) *Relicto in Italia filio* Conrado, *jam tum Regni sui hærede designato, regressus est, scilicet qui se grassanti* Mathildi, *& pœne totam Italiam sibi vindicanti, opponeret, & Regnum, quod futurum erat suum, de manu fœminæ tolleret.* Anonime, *Vie d'Henri IV.*

Ce Prince étoit *Henri IV*, come Roi de Germanie.

(83) *Rogamus, atque præcipiendo mandamus, ut nullus deinceps* Dux, *aut* Marchio, Comes, Vicecomes, Gastaldio, *aut cujuscumque Dignitatis major, vel minor persona, prædicta Monasteria præsumat molestare, &c.* Ces termes n'exceptant ni les *Rois*, ni les *Empereurs*, ni les *Evêques*, ni les *Papes*; *Boniface* & *Mathilde* s'égaloient à leurs Souverains.

(84) *In omnibus autem quæ supra scripta sunt non habeat potestatem, neque* Dux, *neque* Marchio, Comes, *&c.*

SUR LES DUCS, LES MARQUIS ET LES COMTES, &c.

MARQUIS, COMTE, VICOMTE, *&c. n'ose molester, &c.* (85). Tous les MARQUIS *de Toscane*, successeurs de MATHILDE, firent usage des mêmes *Formules* (86).

Il ne faut pas s'imaginer que tous les *Marquis d'Italie* & *d'Allemagne* jouissent d'une puissance égale. La puissance dépend des richesses & de l'étendue des Domaines : mais, ils étoient égaux en Dignité ; l'autorité de tous étoit la même. Quand donc les *Historiens* de ces siècles-là parlent de PRINCES, ils veulent parler des DUCS, des MARQUIS, & même des COMTES *de Cités*. Eh ! coment ne l'auroient-ils pas voulu, puisque les *Empereurs* eux même, qualifioient PRINCES ces sortes de *Grands Seigneurs* ? Un *Diplôme*, émané de FRÉDÉRIC I à Pavie, le 19 de Septembre 1164, & rapporté tout entier par MURATORI dans ses *Antiquités d'Este* (87), débute ainsi. *La sincère fidelité, le manifeste dévouement, & les services rendus avec honeur ont toujours tenu le premier lieu près de* l'Eminence Impériale, *source de toutes les graces. Aussi les* très invincibles PRINCES, *& ceux qui se sont fidèlement emploïés à l'agrandissement du Trône de la Couronne Impériale, ont dignement mérité d'obtenir, en tout tems, à leurs desirs un effet convenable. C'est pourquoi sachent la Génération présente de tous les* Féaux *de* l'Empire *& la Postérité qui lui succèdera, que Nous accordons & confirmons à notre Amé & très cher* Féal Marquis OBIZON-MALASPINA, *en considération de son magnifique & très notable service, & à ses Hoirs légitimes, &c* (88). Je dois parler encore de ce *Diplôme*.

J'ai déja fait connoître en *Italie* trois MARCHES, qui sont les suivantes.

La MARCHE *de Tréviſe*, ou *de Frioul*, laquelle sous les premiers *Empereurs Allemans*, prit le nom de MARCHE *de Vérone*, sans doute parceque *Vérone* fut la résidence des MARQUIS *Allemans*, à qui cette *Marche* fut confiée par les *Empereurs*, qui les firent en même tems DUCS *de Carinthie*, pour que cette Dignité les rendît égaux aux

(85) *Mandamus itaque, & mandando præcipimus, ut nullus deinceps* Dux, Marchio, Comes, *&c. præfatum Monasterium ex prædicto Manso molestare audeat.*

(86) On peut voir beaucoup d'*Actes* avec les *Formules* ci-dessus, dans les *Antiq. d'Ital.* de *Muratori*. S'il s'y en trouve en plus grand nombre des *Marquis de Toscane* ; c'est que de toutes les Archives d'Italie, ce sont celles de l'Archevêché de Lucque, où l'on a conservé le plus de *Chartes* de toute espèce, soit en Original, soit en Copies autentiques.

(87) Part. I, Chap. XVIII, p. 166.

(88) *Apud fontem* Imperialis Eminentiæ *fidei sinceritas, præclara devotio, & honesta servitia præcipuum locum semper obtinuere* : invictissimi *quoque* Principes, *& illi, qui pro dilatando* Imperialis Coronæ *solio fideliter laborarunt, in desideriis suis congruum effectum consequi omni tempore laudabiliter meruere. Quapropter universorum* Imperii Fidelium *noverit ætas & successura posteritas, quòd Nos dilecto, & carissimo* Fideli *nostro* Opizoni Malaspina, Marchioni, *pro suo magnifico & præclaro servitio, & hæredibus suis legitimis concedimus & confirmamus &c.*

Si par hazard, ce que je ne crois pas, *invictissimi Principes* devoit s'entendre des *Empereurs* ; je ferois un mauvais usage de ce *Diplôme*.

deux anciens MARQUIS *de Spolète*, & *de Toscane*, qui se trouvoient *Ducs* en même tems. Le Titre du DUCHÉ *de Frioul* ne subsistoit plus depuis la mort de l'*Empereur* BERENGER.

La MARCHE *de Camerino*, dite aussi *de Spolète*, si pourtant ce ne fut pas deux *Marches* différentes, qui possédées d'abord par les anciens DUCS *de Spolète*, furent ensuite unies, ou séparées, par la nécessité de certaines circonstances, ou par la volonté des *Rois*, ou des *Empereurs*.

La MARCHE *de Toscane*, qui, confiée aux DUCS *de Lucque*, sembla les autoriser à se dire DUCS *de Toscane*.

Il est certain, qu'outre ces trois grandes *Marches*, il y en avoit en *Italie* beaucoup d'autres moins considérables. C'est ce que semblent indiquer quelques mots d'un *Diplôme* de l'*Empereur* CHARLE LE GRAS en faveur de l'Eglise d'Arezzo, lequel est de 883 Il ordone que tout ce qui vient d'être prescrit soit observé *dans tous les* DIOCÈSES, *les* COMTÉS *& les* MARCHES *dans toute l'étendue de son* EMPIRE, *& dans tout le* ROÏAUME DES ROMAINS ET DES LOMBARDS *& dans les* DUCHÉS D'ITALIE, DE SPOLÈTE, *&* DE TOSCANE. En 900 l'*Empereur* LOUIS III, alors nouvellement *Roi d'Italie*, emploie à peu près les mêmes termes dans un autre *Diplôme* en faveur de la même Eglise (89). Mais il est impossible de dresser une Liste exacte de toutes ces autres *Marches*. On en est mal instruit par les *Historiens*, par les *Chartes*, & par les autres *Mémoires historiques*, qui subsistent. Il s'est même tant perdu de toutes ces sources, où l'on devroit puiser, qu'il est à présumer que ce que l'on sait à cet égard, est tout ce qu'on en peut savoir (90). Voici donc peut-

(89) *In omnibus* Parrochiis, Comitatibus *&* Marchiis *per totius nostri* Imperii *fines*, *in toto* Regno Romanorum *&* Langobardorum, & Ducatus Italiæ, Spoleti, *&* Tusciæ.

C'est ce que dit le *Diplôme* de *Charle le Gras*, que l'on trouvera, de même que celui de *Louis III*, dans les *Antiq. d'Ital.* de *Muratori*.

Ce savant Ecrivain pense que, dans les paroles qu'on vient de lire, les *Empereurs* entendent par *Duché d'Italie*, la *Lombardie en deça de l'Apennin*; & que les trois *Duchés* només ci-dessus, renfermoient diverses *Marches*. Voici ce qu'il dit, *Antiq. d'Este*, T. I, Ch. VI, p. 34. *Qui sembra, che la* Toscana, Spoleti, e l'Italia, *sotto qual nome probabilmente veniva la* Lombardia di qua dall' Apennino, *formassero tre distinti* Ducati. *Oltre a questi, o per dire meglio, entro di questi si dovevano poi comprendere altre* Marche, *le quali non sono qui specificate.* Cette dernière idée ne paroit pas souffrir de difficulté. Pour le *Duché d'Italie*, j'imagine qu'il n'est autre que le *Duché de Milan*, désigné de cette manière dans les *Diplômes* de *Charle le Gras* & de *Louis III*; parceque, depuis *Charlemagne*, les *Archevêques de Milan* tenoient entre les *Princes d'Italie* le premier rang; & que *Milan* étoit regardé come la Capitale du nouveau *Roïaume d'Italie*, quoique *Pavie*, étant toujours la résidence des *Rois* & des *Comtes du Palais*, n'eût point perdu le titre de Capitale, qu'elle avoit eu des *Rois Lombards*.

(90) *Muratori* dit, *ibid*, p. 39, » Qu'aiant comté les *Historiens* cités » dans la *Grande Chronique* de *Gal-*» *vano Fiamma*, ce fut avec chagrin » qu'il vit combien cet *Historien Mila-*» *nois* avoit possédé de Livres, qui » sont aujourd'hui totalement per-» dus ».

être toutes les autres MARCHES, que l'on connoît en *Italie*.

La MARCHE *de Trente* (91), que LIUTPRAND appelle la première *Marche d'Italie*, parcequ'en effet elle est la première à la décente des Alpes de ce côté.

La MARCHE *d'Ivrée* (92).

La MARCHE *de Turin* (93).

La MARCHE *de Suse* (94), dans laquelle les deux précédentes se trouvèrent ensuite englobées. Leur réunion a formé depuis la PRINCIPAUTÉ *de Piémont*, & le DUCHÉ *d'Aouste*.

La MARCHE *de Savone* (95), dont on n'a que des notions très obscures.

La MARCHE *de Montferrat* (96). On ignore le tems précis de son établissement.

La MARCHE *Marthésane*, ou *de Marthèse*, dans le *Territoire de Milan* (97).

La MARCHE *d'Ancone*, dite aussi MARCHE *de Werner* ou *Garnier*, parceque son premier *Marquis* portoit ce nom (98).

La MARCHE *de Chieti* dans le *Roïaume de Naple* (99).

La MARCHE *de Fermo* (100). Celle-ci, de même que les deux précédentes, faisoit partie de la *Basse-Ombrie*. Ainsi les trois paroissent d'abord divers noms donés en différens tems à la MARCHE *de Camerino*. Mais, lorsque ces trois *Marches* commencent à paroître dans l'*Histoire*, le DUCHÉ *de Spolète*, qui n'avoit plus rien de son ancienne splendeur, avoit aussi beaucoup perdu de son étendue; & ses DUCS, aiant cessé d'être *Princes*, n'étoient plus que des *Gouverneurs amovibles*, qui, suivant les circonstances, dépendoient des *Papes*, ou des *Empereurs*. Il est donc à croire que la MARCHE *de Camerino* fut partagée; & que les trois *petites* MARCHES, dont il s'agit, furent le fruit de ce partage, qui lui-même le dut être du besoin de défendre avec plus de Troupes cette *Frontière*, d'abord contre les *Grecs* & les *Sarasins*; ensuite contre les *Normans*, Ennemis beaucoup plus redoutables. Ce n'est-là qu'une conjecture. Voila pourquoi je parle toujours, dans mon Ouvrage, de la MARCHE *d'Ancone* & de celle *de Fermo*, come étant la même chose que la MARCHE *de Camerino*. C'est l'opinion commune, qui suppose que ces changemens de nom vinrent du changement de résidence des MARQUIS.

Il faut encore ajoutter deux *Marches*, dont le commun des *Histo-*

(91) *Marca*, ou *Marchia*, *Tridentina*.
(92) *Marca Iporegiæ*, ou *Iporegiensis*.
(93) *Marca Taurinensis*.
(94) *Marca Segusiana*.
(95) *Marca Saonensis*.
(96) *Marca Montisferrati*.
(97) *Marca Marthesiana*, ou *Marthesii*, que l'on croit avoir pris son nom de quelque *Marquis*, appellé *Marthesius*.
(98) *Marca Anconitana*, ou *Marca Wernerii*, ou *Garnerii*.
(99) *Marca Theatina*.
(100) *Marca Firmana*.

riens ne parle point : mais dont l'existence est prouvée.

La MARCHE *de Gène* (101).

La MARCHE *de Milan* (102).

EDOUARD GANDUCCIO, dans un Livre qu'il fit imprimer à Gène en 1615 (103), dit « Qu'il a trouvé dans beaucoup d'anciènes *Chartes* » en parchemin, qu'il a soigneusement examinées, que les OTTONS, » les HENRIS, les CONRADS, & les autres *Empereurs Allemans*, se » disoient *Rois d'Italie* & *Seigneurs de Gène*; qu'ils avoient dans la » Ville un *Gouverneur*, qui la régissoit conjointement avec les *Con-* » *suls* & les *Juges*, lesquels étoient du nombre des *Citadins*; & » qu'en 1039 sous le règne d'HENRI III (104), elle étoit gouvernée par » le *Seigneur* ALBERT, *Marquis*, & par GUILLAUME, *Consul* & » *Juge du Seigneur Roi*, ITIER, *Consul* & *Juge du Sacré Palais*, » TEUTON, ISEMBARD, & GUIZULF, tous trois *Juges du Sacré* » *Palais*» (105). On voit là bien clairement que *Gène* étoit gouvernée par un MARQUIS (106). Si l'on fait difficulté de s'en rapporter à cet Auteur, qui se contente de dire qu'il a vu beaucoup de *Chartes*, mais qui n'en caractérise & n'en rapporte aucune; on ne se refusera pas aux autres preuves de l'existence de la MARCHE *de Gène*. Par ce *Diplôme* du 19 de Septembre 1164, que j'ai cité plus haut, l'*Empereur* FRÉDÉRIC I « accorde & confirme au *Marquis* OBIZON » MALASPINA (107) tout ce qu'on fait que ses Ancêtres ont juste- » ment possédé dans la MARCHE *de Gène* ou dans l'Archevêché, » & soit dans la Ville, soit dehors, avec tous les Droits Régaliens & » toutes les choses connues pour appartenir à *leur* MARCHE, &c» (108).

(101) *Marca Januæ*, ou *Genuæ*, *Januenſis*, ou *Genuenſis*.

(102) *Marca Mediolani*, ou *Mediolanenſis*.

(103) *Della Converſione de' Genteli.*

(104) C'est *Henri II*, Empereur; *Henri III*, Roi de Germanie.

(105) On lit, dans les *Antiq. d'Este*, p. 110 : *Ho viſto & oſſervato nelle* Carte *pergamene antiche, che gli* Ottoni, Henrici, Conradi, *& altri* Imperadori Alemani *ſi chiamavano* Rè d'Italia, *e* Signori di Genova, *in quale Città pare che aveſſero un* Governatore, il *quale giuntamente con i* Conſoli *e* Giudici, *che erano de gl' iſteſſi Cittadini, avevano cura del Governo della Città; e l'anno* 1039, *governavano li ſeguenti.*

Anno X imperante Henrico III, Rege Italico.

Dom. Albertus *Marchio.*

Willelmus *Conſul & Judex Dom. Regis.*

Iterius *Conſul & Judex Sacri Palatii.*

Teuto *Judex Sacri Palatii.*

Iſembardus *Judex Sacri Palatii.*

Guizulfus *Judex Sacri Palatii.*

(106) Le *Marquis Albert*, Gouverneur de Gène en 1039, ne peut être que le *Marquis Albert-Azzon I d'Este*, s'il étoit encore vivant; ou son fils le *Marquis Albert-Azzon II*. Le Père étoit fils du Marquis *Otbert II*, lequel l'étoit de ce *Marquis Otbert*, dont il est parlé dans la dernière *Epoque*. On a de fortes présomptions que ce dernier avoit été *Gouverneur* de la *Marche de Gène*; & come on la trouve en divers tems possédée par des *Marquis d'Este*, ou des *Marquis de Malespine*, ses décendans, on a lieu de croire qu'elle étoit restée héréditaire dans sa Maison. C'est ce qui se trouve confirmé par un *Diplôme* de *Frédéric I*, dont je vais parler.

(107) Les *Marquis de Malespine*, aujourd'hui en Italien *Malespina*, s'appelloient anciènement dans cette Langue, de même qu'en Latin, *Malaſpina*.

(108) *Concedimus & confirmamus*

Ces derniers mots semblent dire assés nètement que les Ancêtres du *Marquis* OBIZON, qu'on croit trouver dans ceux de la *Maison d'Este*, avoient possèdé la MARCHE *de Gène*; ce qui montre que l'établissement de cette *Marche* étoit ancien. En effet, on a lieu de présumer que c'est elle qui se trouve désignée, par le nom de *Côte d'Italie* (109), dans cet *Edit* de l'*Empereur* LOUIS II, dont j'ai rendu compte sous l'année 866. J'ajoute une autre preuve, qui sert en même tems pour la MARCHE *de Milan*. Le 19 d'Octobre 1184, le *Marquis* OBIZON I D'ESTE, fils du *Marquis* FOULQUE, & petitfils du *Marquis* ALBERT-AZZON II, fut investi par le même *Empereur* FRÉDÉRIC I, à Vérone, de la MARCHE *de Gène*, de la MARCHE *de Milan*, & de tout ce que le *Marquis* ALBERT-AZZON II avoit tenu de l'*Empire*, pour tenir le tout en Fief direct, avec toutes prérogatives honorifiques (110). On ne doit pas balancer à croire qu'il n'y ait eu même d'assés bone heure une MARCHE *de Milan*. La Ville de ce nom & les Villes circonvoisines ne se trou-

omnia quæ in Januensi Marchia, *vel Archiepiscopatu, ejus rationabiliter antecessores visi sunt habere, tam in civitate, quàm extra, cum omnibus Regalibus, & cum omnibus his, quæ ad* ipsorum Marchiam *pertinere noscuntur, &c.*

(109) *Litus Italicum.*

(110) C'est ce qu'on apprend d'un *Diplôme* de cet *Empereur*, rapporté d'après l'Original par *Muratori* dans les *Antiquit. d'Este*, P. I, Ch. VI, p. 35. Voici ce qu'on y lit. *Anno Dominicæ Nativitatis MCLXXXIIII, die Veneris, qui est Tertio Decimo exeunte Mense Octobris, Indictione secunda, cùm* Federicus Romanorum Imperator *apud Veronam in Palatio Sancti* Zenonis *cum maxima Curia esset, ibi in præsentia bonorum hominum, nomina quorum hæc sunt.... Dominus* Imperator Federicus *investivit* Marchionem Obizonem de Hest *de* Marchia Genuæ *&* de Marchia Mediolani, *& de omni eo, quod* Marchio Azzo *habuit & tenuit ab* Imperio, *ita ut jam dictus* Marchio *habeat & teneat à prædicto* Imperatore *ad rectum Feudum cum omni honore illud totum, quod ad* Imperium *spectat.*

1°. La Date de ce *Diplôme* mérite de l'attention. *Elle marque*, dit *Muratori*, p. 36, *le jour précis par ces paroles*: Die Veneris, qui est Decimo Tertio exeunte mense Octobris (Le Jour de Vendredi, qui est le treisième sortant le mois d'Octobre). *Come pen de gens entendent ce que cette Phrase signifie, qu'ils sachent qu'elle signifie le XIX d'Octobre, parceque, dans ce tems-là, les Notaires, & spécialement ceux de la* Marche de Vérone *& de ses environs, avoient coûtume de comter les jours jusqu'à la moitié du mois, en commençant par le premier, ce qu'ils signifioient par* introëunte Mense (entrant le Mois). *Ils exprimoient l'autre moitié par* exeunte Mense (sortant le Mois), *& comtoient les jours en rétrogradant depuis le dernier. Ici donc il restoit encore treize jours* (le 19 compris) *pour achever le mois.*

2°. *Muratori* dit plus bas: *De cette Investiture donée au* Marquis Obizon, *nous pouvons conclure que les* Marquis d'Este, *avant de porter ce Titre distinctif, avoient pris celui de* Marquis, *à cause des* Marches de Milan *&* de Gène. *Il me paroit probable que, si ce n'est pas plusieurs, au moins un de leurs Ancêtres avoit eu par Investiture des* Empereurs *le* Gouvernement *de ces* Marches; *& qu'ensuite ses Décendans, par concession Impériale, avoient au moins établi sur elles leur titre de* Marquis.... *Les Ascendans & les Collatéraux du* Marquis (*Albert-Azzon II*).... *portèrent tous ce titre; ce qui fait beaucoup pour la gloire de la* Maison d'Este; *& marque que cette distinction honorifique, dont ils étoient en possession, avoit quelque fondement solide, que ne purent ébranler le changement que reçurent avec le tems, les Cités, & le Sistème de leur Gouvernement.* Cette observation n'est pas assés exacte.

vent nulle part compriſes dans aucune des autres *Marches* connues. Il eſt donc probable qu'on en fit une ſous le nom de MARCHE *de Milan*, laquelle vraiſemblablement fut compoſée d'abord de ce qui formoit le *Gouvernement* commis au COMTE *du Sacré Palais*, & ne devoit pas différer de ce que nous avons vu que les *Empereurs* CHARLE LE GRAS & LOUIS III appellent le DUCHÉ *d'Italie*. Mais dans la ſuite cette *Marche*, ou, ſi l'on veut, ce *Duché-Marquiſat* perdit beaucoup de ſon étendue. *Milan* eut ſes DUCS & MARQUIS particuliers; & le COMTÉ *de Pavie*, avec le reſte du DUCHÉ *d'Italie*, reſta ſoûmis aux COMTES *du Palais*. Ce que j'avance n'eſt pas ſimplement une conjecture. On trouve des *Marquis d'*ESTE, qui, ſans être COMTES *du Sacré Palais*, étoient MARQUIS & DUCS *de Milan*; & de plus on ne ſauroit douter que leurs premiers Auteurs n'en euſſent été DUCS & MARQUIS (111).

PELLEGRINO PRISCIANO (112), dans ſes *Mémoires* manuſcrits, a

(111) C'eſt ce que *Muratori* commence de prouver à la p. 37 du même Ouvrage: mais avant d'entrer en matière, il fait connoître ſon amour pour la vérité par ces paroles. *Il faut d'abord que je faſſe mention de quelques Actes imprimés en 1671 à* Milan *chés* Louis Monti, *ſous ce titre*: Gloriosa Nobilitas illuſtriſſimæ Familiæ Vicecomitum. *Dans le quinzième de ces Actes, fait à* Milan *en* 1028, *je lis les paroles ſuivantes.* Dum in Dei nomine in Caminata Solarii propriæ habitationis D. *Azzonis Marchionis & Comitis* ipſius Civitatis, per ejus data licentia adeſſet, &c. *Dans le dix-ſeptième Acte, fait en* 1033, *on trouve ces autres paroles.* In Chriſti nomine. Amen. In Laubia propria habitationis D. *Azzonis Marchionis Comitis* iſtius Civitatis. Ibique præfatus D. *Marchio* ſedens ad juſtitiam faciendam, &c. *Trois autres Actes ſont auſſi mention du* Marquis Azzon. *Dans ce temps floriſſoit le* Marquis (*Albert*)-Azzon (I), *père du* Marquis Albert-Azzon II, *que l'on appelloit de même le* Marquis Azzon. *Ces Actes ſont donc d'une extrême importance, en ce que leur témoignage prouve que les Auteurs de la* Maiſon d'Eſte *avoient autrefois été* Seigneurs de Milan. *Mais, come je ne ſuis point de ceux qui cherchent à flater aux dépens de la vérité, que les Lecteurs ſachent que ces Actes & les autres contenus dans le même volume, ſont tous (excepté quelques-uns moins anciens) ou ſuppoſés, ou du moins ſuſpects, come étant ſortis de l'atelier de* Charle Galluzzi, Milanois, *fameux Impoſteur de notre tems. Il en fit tant, qu'à la fin, après avoir trompé par de pareils Actes de ſa façon beaucoup de Familles d'ailleurs très nobles, il fut, vers* 1680, *découvert, convaincu, & par Arrêt de l'Excellentiſſime* Sénat de Milan, *étranglé & brûlé dans la Place de S.* Etiène *de cette Ville. J'avois depuis longtems reconnu la fauſſeté de ces Actes, lorſqu'en dernier lieu, c'eſt à dire en* 1715, *j'en fus encore mieux inſtruit, aiant eu ſous les ieux à* Milan *les* Chartes *en parchemin de ces Actes, leſquelles y ſont conſervées, come des pierres précieuſes, dans un magnifique Cabinet. Quiconque ſe connoît aux anciens Caractères & s'occupe de l'étude des Antiquités, voit, au premier coup d'œil, que ces* Chartes *trompeuſes & ridicules ſont de nouvelle fabrique. Si M.* Jaque-Guillaume Imhoff, *célèbre Généalogiſte d'*Allemagné, *avoit auſſi bien connu ces Actes, il eût apporté plus de précaution à s'en ſervir pour dreſſer la Généalogie d'une Famille de* Milan, *dont la très ancienne Nobleſſe n'a pas beſoin de l'appui de pareilles Impoſtures.*

(112) *Vers* 1495, dit *Muratori*, même Ouvrage, Ch. IX. p. 68, Pellegrino Priſciano (Ferrarois), *ſavant Archiviſte d'*Hercule I, Duc de Ferrare, *recueillit, dans pluſieurs Volumes, tout ce qu'il put trouver concernant la* Maiſon d'Eſte *&* la Ville de Ferrare. *Ce ne fut pas avec une exacte*

copié plusieurs morceaux d'une ancienne *Chronique des Archevêques de Milan*, laquelle, commençant par S. BARNABÉ, finit, vers 1350, par JEAN VISCONTE (113). Ce Compilateur rapporte qu'on lit dans un Chapitre de cette *Chronique*, « Qu'ADEMARE *de Mendotiis* (114), » Cardinal de l'Eglise de *Milan*, en fut élu le LXVe. Archevêque, » en 948 ; & qu'avant son tems, il y avoit trois *Seigneurs princi-* » *paux dans Milan* ; le DUC, lequel étoit de la *Maison des* MARQUIS » *d'*ESTE ; le COMTE, lequel étoit de celle *de* SAINT-BONIFACE *de* » *Vérone*, qui depuis dona des MARQUIS à la MARCHE *de Tréviſe* ; » & l'ARCHEVEQUE, (115). Cette même CHRONIQUE fait le détail

critique. Elle n'étoit pas encore en uſage : mais ce fut certainement avec un ſoin incroïable & beaucoup de fidélité. Plût au Ciel que nos Princes euſſent conſervé tous ces Volumes manuſcrits, comme ils méritoient d'être conſervés ; & qu'un Arifficier n'en eût pas à Ferrare *emploié le plus grand nombre à la compoſition de ſon Artifice, enſorte qu'il n'en reſte que très peu ! J'en aurois tiré peut-être de grandes lumières, pour porter le jour dans les Antiquités de la très noble* Maiſon d'Eſte. Priſciano *& ſon fils* Louis *en ont cherché l'origine dans des Siècles très reculés, & l'ont trouvée dans la* Marche de Frioul, *dès le tems d'*Attila, *ſe fondant ſur un ancien* Poème, *que nous avons en manuſcrit dans la Bibliothéque d'*Eſte. *Ils ont d'ailleurs uni cette* Maiſon *à celles d'*Hugue le Grand, Marquis de Toſcane, *& de* Sigefred, *le premier, qui nous ſoit connu des Ancêtres de la fameuſe* Comteſſe Mathilde. *Le ſentiment du vieux* Priſciano *ſe trouve depuis, avec quelque différence, embraſſé par* Mario Equicola *dans un Traité manuſcrit ſur la* Maiſon d'Eſte, *par* Gregoire *&* Jean-Batiſte Giraldi, *par* Gaſpar Sardi, *& par d'autres, entre leſquels je ne dois pas oublier le célébre* Sigonius, Modénois, *dont l'avis eſt que le* Marquis (*Albert*)-Azzon (*I d'Eſte*) *décendoit d'un* Albert, *frére de* Thédald, *aïeul maternel de la* Comteſſe Mathilde.

Muratori, dans la *Préface* du même Ouvrage, p. XIX, fait connoître le Poème allégué ci-deſſus. *Je ſais*, y dit-il, *que des Ecrivains repréſentent la* Maiſon d'Eſte, *floriſſante, féconde en Héros, & maîtreſſe de la* Terre d'Eſte, *même vers l'an 428 de l'Ere vulgaire. Ils s'appuient ſur une Hiſtoire de la Guerre d'Attila*, Roi des Huns, écrite en Latin par *Thomas d'Aquilée*, Secrétaire en ce tems-là du Patriarche *Niceas*, & depuis traduite en Langue *Provençale* par *Nicolas Caſola, Bolonois*, pour en faire préſent à *Boniface d'Eſte*, dit le *Marquis par excellence*. François de Roſſi, *Libraire à Ferrare, y fit paroître, en 1568, un Abrégé du même Ouvrage en Langue vulgaire Italiène. On conſerve aujourd'hui, parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque d'*Eſte, *l'Ouvrage de* Caſola, *lequel forme deux gros Volumes, eſt écrit en* Vers Provençaux, *ou pluſtôt* François, *& porte pour titre :* Liber primus *Atile* Fragelli Dei tranſlatus de *Cronica* in Lingua *Francie* in MCCCLVIII, per *Nicolaum* olim D. *Johannis de Caſola* de Bononia. *Muratori* rapporte le *Prologue* de cet Ouvrage, où l'Auteur ſe nome lui-même en *François*, *Nicolas da Chazoil il Lombards*, & dit que ſa maiſon eſt à Bologne. *Je ne veux pas examiner*, dit enſuite *Muratori*, p. XX, *ſi cet Auteur a conſulté de bons, ou de mauvais Hiſtoriens. Il me ſuffit de m'être aſſuré qu'à la première inſpection, on reconnoît que l'Ouvrage eſt un véritable* Roman *dans le goût de ce tems-là. Je ne pouvois, ni ne devois par conſéquent élever deſſus un édifice, que mon deſſein eſt de rendre très ſolide.*

(113) Cette *Chronique* me paroît devoir être celle que, dans la ſuite, on me verra ſouvent citer, d'après *Puricelli*, ſous ce Titre : *Le Catalogue, les Succeſſeurs de S. Barnabé.*

(114) *Muratori* croit qu'il faut lire *de Menclotiis*. C'eſt celui dont je parle dans l'*Epoque* précédente, aux *Savans & illuſtres*, Art. *Manaſſés*, & qu'avec *Ughelli*, je nome *Ademare de Menalitiis*.

(115) Ademarius de Mendotiis, *Le-*

des Droits appartenans aux anciens Ducs, ou MARQUIS *de Milan*. Les principaux étoient d'hériter de tous ceux qui mouroient sans héritiers; & de recevoir une certaine somme pour chaque Enfant nouveau né. Ces différens Droits étoient perçus dans leur *Cour*, ou Palais de Justice; & la Place dans laquelle elle étoit située, s'appelloit la *Cour du Duc* (116), nom dont on retrouve des traces dans celui qu'elle porte aujourd'hui (117). La même *Chronique*, après avoir rendu comte du Gouvernement des *Ducs*, dit, « Qu'un DUC, » dont elle parle, se promenant pendant la nuit dans la Ville de » *Milan*, y fut blessé mortellement; & qu'en mourant il légua tous » ses droits au *Marquis d'Este*, son frère: Que ce *Marquis d'Este*, » étant assiégé dans *Este* par les *Véronois*, demanda du secours au » Duc, son frère; que le Duc, à la tête des Troupes de *Milan*, » marcha vers *Este*, fit lever le siége, & lui-même ensuite assiégea » *Vérone*: Que les COMTES *de Saint-Boniface* résidoient à *Parabagio*, » d'où, selon quelques-uns, ils tiroient leur origine, que d'autres » placoient à *Sorcsina*: Que ces deux *Seigneurs Temporels* furent détruits par les *Tirans*, & les *Rois*, qui survinrent, & qui furent » leurs Ennemis: Enfin que le troisième, lequel étoit *Seigneur spirituel*, étendoit sa puissance sur tout le District de *Milan* » (118).

eleſiæ Mediolanenſis Cardinalis, Archiepiſcopus Mediolani *LXV, Anno Domini DCCCCXLVIII..... Ante iſta tempora tria florebant* Dominia magna *in* Mediolano. *Scilicet* Ducis de Domo Marchionum Eſtenſium; Comitis Sancti Bonifacii *de* Verona, *qui fuerunt* Comites Marchiæ Triviſanæ, *&* Archiepiſcopus.

(116) *Et iſte* Dux *habebat has Juriſdictiones. Nam omnibus decedentibus ſine hærede hæres erat. De qualibet ſporta taxtam taxæ non majorem, nec minorem, ſed mediocrem accipiebat. De quolibet parvulo nato cenſum habebat. De qualibet fornata panis primo eligebat. De quolibet curru lignorum groſſius eligebat. Jus ſtateræ Communitatis ad ipſum pertinebat: quod jus nobilibus* Capitaneis Portæ Romanæ *de* Vicecomitibus *in feudum dedit.* Hic Dux *omnia ſupradicta jura ſua in* Curia Ducis *recipiebat; unde illa Platea tale nomen habet.* Ces paroles de la *Chronique* ne font connoître que quelques-uns des Droits du *Duc*.

(117) Elle s'appelle *il Corduſo*, ou *Corduſe*. Ceux qui connoissent la Langue *Italiène*, s'appercevront aisément que ce nom est une corruption de *Curia Ducis*.

Je ne prétens pas, dit *Muratori*, Antiquit. d'Este, P. I, Ch. VI, p. 58, *qu'un Ecrivain, tel que celui de cette* Chronique, *éloigné de quatre Siècles du tems dont il parle, puiſſe fournir un témoignage autentique & déciſif dans la recherche, dont il eſt queſtion. Come cependant il parle de ce qui concerne ſa patrie, où l'on pouvoit conſerver encore bien des choſes, qui fiſſent connoître que les* d'Eſte *avoient autrefois été* Gouverneurs *de cette* Marche, *cet Ecrivain peut être de quelque poids. En tous cas il eſt un ſur garant de la Tradition, qui ſubſiſtoit de ſon tems.*

(118) *Hic* Dux *de nocte per Civitatem ambulans vulneratur à Vicenariis & Vicentibus, & moriens omnia ſua jura Fratri ſuo* Marchioni Eſtenſi *legavit.* Marchio Eſtenſis in Este à Veronenſibus *obſeſſus, ab iſto* Duce *Fratre ſuo auxilium quærit. Et* Dux *uſque in* Este *cum* Mediolanenſibus *copiis ſe movit, & obſidionem removit. Deinde* Veronam *obſedit ipſe.* Comites Sancti Bonifacii *in* Parebiago *reſedere. Ab iſtis enim ſuæ originis exordium, ut aliqui dicunt, vel potius ſecundùm altos, illi de* Soreſina *ſuæ Nobilitatis initium habuerunt. Iſta duo* Dominia temporalia, *adverſis ſuperve-*

GALVANO FIAMMA, *Milanois* & Religieux Dominiquain, avoit composé plusieurs *Chroniques*, qui sont en manuscrit dans la célèbre *Bibliothèque Ambroisiène* à *Milan*. Une de ces *Chroniques* avoit été trouvée dans la *Bibliothèque* du MARQUIS *de Mantoue* par PRISCIANO, qui dit y avoir lu, « Qu'en 930, LAMBERT, nomé RAMBERT par » cette *Chronique*, eut ILDUIN pour successeur à l'Archevêché de » Milan : Qu'alors il y avoit à *Milan* trois *Seigneuries principales* ; pour » le temporel celle de l'EMPEREUR (119) ; pour le spirituel celle de » l'ARCHEVEQUE, qui, par an, avoit de revenu 80 mille Florins » d'or ; Que la troisième *Seigneurie* étoit celle d'un des *Marquis* » *d'*ESTE, lequel fut Duc *de Milan*, & reçut de l'*Empereur* la fa- » culté de créer les *Vicomtes*, auxquels appartenoit le *Droit du Sang*, » c'est à dire qu'ils étoient *Juges criminels* : Que ce DUC avoit pour » frère le *Marquis d'*ESTE, que les *Véronois* assiégèrent dans le Châ- » teau d'*Este* ; que le DUC se hâta d'aller au secours de son Frère, » qu'il fit lever le siége d'*Este*, & qu'il assiégea *Vérone* (120). Enfin » que, de retour à *Milan*, il fut blessé mortellement ; & que, par » son testament, il laissa le DUCHÉ *de Milan* à son frère le *Marquis* » *d'*ESTE » (121). LANDULF l'*Ancien*, Ecrivain *Milanois*, qui composa, vers 1080, une *Chronique*, y parle de *Milan* assiégé par l'*Empereur* CONRAD I, en 1037 ; & fait ensuite un Chapitre, *Des querèles, survenues entre les* CAPITAINES *& les* VALVASSEURS *d'une part, & le* PEUPLE DE MILAN *de l'autre* (122). Il rejète « la cause de cette

nientibus Tyrannis, *seu* Regibus, *extirpata sunt*. Tertium spirituale *per omnia dominabatur*.

(119) Come au tems dont on parle, il n'y avoit point d'*Empereur* ; il auroit fallu dire, *le Roi* : mais on verra quelque autre part, que les anciens *Historiens Milanois* appelloient *Empereurs* les *Rois d'Italie* ; & qu'ils les qualifioient même *Empereurs de Milan*.

(120) *Mortuo* Ramberto (*Lamberto*) *Archiepiscopo successit* Ilduinus, *Anno Domini DCCCCXXX.... Istis temporibus in* Mediolano *erant tria* magna Dominia ; *scilicet* Imperium *in temporalibus* ; & Archiepiscopatus *in spiritualibus*, *habens omni anno in reditibus plusquam LXXX millia Florenorum auri.... Tertius* Dominus *fuit unus de* Marchionibus de Est. *Hic fuit* Dux Mediolani, & *habuit ab* Imperatore *autoritatem faciendi* Vicecomitis, *cujus erat jus sanguinis. Hic habuit Fratrem, qui erat* Marchio Estensis, *quem* Veronenses *in Castro de* Este *obsederunt*, *in cujus auxilio* Dux Mediolani *properavit, obsidionem amovit, & versa vice Civitatem* Veronenses *obsidione vallavit*.

(121) Après avoir dit que, de retour à *Milan*, le Duc reçut une blessure mortelle, cet Ecrivain ajoute : *& moriens* Ducatum Civitatis Mediolani, *Fratri suo* Marchioni Estensi *testamento reliquit*.

Muratori dit, p. 39 de ses *Antiquités d'Este* : Galvano Fiamma, *qui se nome lui-même dans ses Ecrits* Gualvaneus de la Flamma, *fleurissoit vers* 1320. *Il a peu de critique ; & n'est pas fort exact dans la Chronologie des Siècles éloignés du sien ; disgrace commune au plus grand nombre des* Historiens *de ces tems-là. C'est néanmoins un Auteur, dont le témoignage n'est point à mépriser, sur tout quand il parle des Affaires de sa patrie... Il a coûtume, sur les choses anciènes, de ne rien avancer sans le tirer d'Auteurs, qui l'avoient précédé, bons ou mauvais.* On a vu, ci-devant, qu'il en possédoit un très grand nombre, qui n'existent plus. Consultés la *Note* 90, p. 744.

(122) *De discordia, quæ fuit inter* Capitaneos & Valvassores *ex parte una*, & Populum Mediolanensem *ex altera*.

» Guerre Civile sur les DUCS, qui précèdemment, par leur cou-
» rage & leur habileté, gouvernoient & défendoient la Ville de *Milan*;
» qui lui procuroient avec soin ce qui lui pouvoit être honorable;
» qui rétablissoient, avec attention & sagesse, ce que l'Imprudence
» avoit ruiné; qui, dans le cas d'un tort fait injustement à quelqu'un,
» veilloient à ce que son auteur le réparât à quelque prix que ce
» fût; qui, lorsque la Guerre n'exerçoit point leur courage, pour
» servir les *Rois*, ou pour écarter les Ennemis répandus de toutes
» parts autour de *Milan*, jouissoient, en Chrétiens humbles & pieux,
» des plaisirs de la Paix: mais qui, lorsque, sans respect pour la
» mémoire de leur prédécesseurs & de leurs ancêtres, ils eurent,
» pour je ne sais quelles mauvaises raisons, cédé petit à petit à de
» *nouveaux* CAPITAINES tout ce qui faisoit l'éclat de leur Dignité (123),
» perdirent leurs honeurs & leur puissance; ensorte que le PEUPLE
» fut obligé de rendre à quelques CAPITAINES, élevés par les DUCS,
» le respect & l'obéissance qu'il devoit aux Ducs même » (124).
Dans la suite, le PEUPLE entreprit de secouer le joug de ces CAPITAINES, qu'il trouvoit plus pesant que celui de ses anciens DUCS. Ces divers témoignages d'*Historiens*, en confirmant l'existence de la MARCHE *de Milan*, font connoître qu'en même tems elle étoit DUCHÉ; ce qui devoit venir de ce qu'ainsi que je l'ai dit, CHARLEMAGNE avoit laissé le titre de DUC au *Gouverneur de Milan*. D'autres

(123) On voit, *Not.* 116, que le *Duc de Milan* avoit inféodé les *Poids & Mesures* de la *Communauté de Milan* aux nobles *Capitaines de la Porte Romaine*, lesquels étoient des *Visconti*. L'Auteur s'exprime mal sans doute; & veut dire que les *Poids & Mesures* furent inféodés aux *Visconti*, lesquels étoient de la famille des *Capitaines de la Porte Romaine*. *Galvano Fiamma* dit *Not.* 120, que les *Ducs* avoient le droit de créer le *Vicomte*, par qui la Justice criminelle étoit exercée. Le nom de *Visconte*, lequel est en *Italien* la même chose, que *Vicecomes* en *Latin*, & *Vicomte* en *François*, donne lieu de croire que ce fut aux mêmes *Capitaines de la Porte Romaine*, qu'ils avoient inféodé la Charge de *Vicomte*. Alors tout se donoit en Fief. Il est à croire que la Branche de ces *Capitaines*, dans laquelle se perpétua cette Charge, en prit le nom de *Visconte*. *Landulf l'Ancien* nous dit ici, que les *Ducs* donnèrent en Fief tous leurs Honeurs à de *nouveaux Capitaines*. Il fait de ces paroles, écrites longtems avant que les *Visconti* fussent *Seigneurs de Milan*, qu'il s'en faut beaucoup que cette Maison eût une origine aussi anciènement illustre, que l'ont prétendu divers Ecrivains, qui n'ont écrit que lorsqu'elle possédoit le nouveau *Duché de Milan*.

(124) *Hujus causſa belli* Duces, *qui hanc Urbem animi ſcientia, & corporis virtute regere ac tutare ſolebant.... Qui quod honeſtum erat Civitati curioſe procurabant, & quod incaute fractum ſtudioſe & ſapienter conſolidabant, & quod injuſte actum in aliquo, continuo per aliquam cauſſam emendare & ſatisfacere injuriantem procurabant... Præter tempora, in quibus* Regum *bellis, aut inimicorum catervis longe lateque diſperſis, ſtrenuiſſime ac decenter inſiſtebant, pacem & gaudium humiliter ac devote fruebantur. At poſtquam neſcio quibus de malis cauſſis honorificentiam, atque ſuarum dignitatum magnificentiam Duces* novitiis Capitaneis *paulatim dederunt, maximis nudati honoribus, antiquorum & ſuorum parentum reverentiam obliti, in honoribus cunctis annullati ſunt. Itaque univerſus* Populus *reverentiam & debitum, quod* Ducibus *impendere ſolebant, paucis* Capitaneis, *quos* Duces *ſublimaverant exhibebant.*

émoignages nous montrent cette MARCHE & celle *de Gène* bien avant FRÉDÉRIC I. La dernière existoit en 1044, come le prouve un *Plaid*, tenu dans le mois de Janvier de cette année à *Rapallo*, lieu de l'Etat de *Gène*, par les *Marquis* ALBERT, & ALBERT-AZZON (125). Cet ALBERT-AZZON est ALBERT-AZZON II D'ESTE, supposé que son Père ALBERT-AZZON I fût mort alors. Pour le *Marquis* ALBERT, ce doit être un Frère de ce dernier. Dans ce *Plaid*, ces deux MARQUIS sont Juges ordinaires, & non Commissaires Impériaux. Ils ne prènent point d'autre qualité que celle de MARQUIS. ALBERT, apparemment come l'aîné de rang, ou d'âge, signe seul. Ils prènent sous leur protection des Biens du Monastère de S. Fructueux près de *Gène*. Par un autre *Jugement* rendu le 24 de Janvier 994 à *Lavagna*, *Comté* placé dans un Canton de la MARCHE *de Gène* 126), le *Marquis* OTBERT avoit déja pris sous sa protection les mêmes Biens du même Monastère. Ce *Marquis* OTBERT est le second du nom, père du *Marquis* ALBERT & grandpère du *Marquis* ALBERT-AZZON II D'ESTE. Il ne paroît dans cet *Acte* que come exerçant la Justice ordinaire; & non celle de Révision & d'Appel délèguée aux COMMISSAIRES *Impériaux* ou *Roïaux*. Il n'est nomé dans le corps de l'*Acte*, & dans la signature lui-même ne se qualifie qu'OTBERT *Marquis*. Ajoûtons que les COMMISSAIRES *Impériaux*, ou *Roïaux*, mètoient sous la protection de l'*Empereur*, ou du *Roi*: mais les MARQUIS prenoient sous leur protection propre dans l'étendue de leurs *Marches*. Il n'est donc pas doureux que le *Marquis* OTBERT II, & les *Marquis*, ses Fils & Petitfils, ne fussent MARQUIS *de Gène*. La MARCHE *de Milan* existoit aussi plus anciènement, qu'on ne l'a vu ci-dessus. Peut-être en peut-on apporter en preuve un *Plaid*, ou *Jugement* d'OTBERT *Marquis* & COMTE DU SACRÉ PALAIS, père de ce *Marquis* OTBERT II, que je viens de nomer. Ce PLAID, qui n'a pour objet que la confirmation, ou, come nous disons, l'*Omologation* d'un Echange de Biens, situés dans le Mantouan, fait entre GUILLAUME, Evêque de Mantoue, & le *Comte* ALBERT-AZZON, bisaieul de la *Comtesse* MATHILDE, se tint à *Pavie*, au Palais Impérial, dans la Chambre qui précèdoit celle à coucher, le 6 de Décembre 964, l'An III de l'*Empire* d'OTTON I, & du *Règne en Italie* d'OTTON II. Dans le cours de l'*Acte*, OTBERT est qualifié deux fois MARQUIS & COMTE *du Sacré* PALAIS: mais dans sa Signature il ne prend lui-même que la dernière de ces qualités (127).

(125) Ce *Plaid*, tiré d'un ancien Registre de l'Abbaïe de S. *Fructueux*, est imprimé dans les *Antiquit. d'Este*, P. I, Ch. XIX, p. 183.

(126) Ce *Jugement*, copié sur le Registre *A* de la même Abbaïe, se lit dans les mêmes *Antiquit.* Ch. XV, p. 133.

(127) Ce *Plaid* est imprimé dans le *Bullaire du Mont-Cassin* de *Corneille Margarino*, T. II, Conit. 61. Il commence ainsi. *Dum in Dei nomine* Civitate Paviæ *in Palacio Domni* Imperatoris, *in Caminata quæ est ad ante Caminata dormitoria ipsius Palacii in judicio adesset* Odbertus Marchio & Comes Palacio *singulorum hominum justicias faciendas, ac deliberandas.*

On ne sait pas bien quelle étoit alors la forme du Gouvernement dans le *Roïaume d'Italie*, hors des MARCHES *de Frioul*, *de Spolète*, & *de Toscane*. On a lieu cependant de conjecturer sur ce *Plaid*, que *Milan* & les païs circonvoisins, formoient une seule Jurisdiction, nomée alors ou depuis, la MARCHE *de Milan*, & soûmise au *Gouvernement* du COMTE *du Palais*, qui faisoit sa résidence ordinaire à *Pavie*. On voit ici que GUILLAUME, Evêque de Mantoue, & le *Comte* ALBERT-AZZON, lequel étoit alors COMTE *de Modène & de Reggio*, se présentent devant le *Marquis* OTBERT, come devant leur Juge naturel, & non come devant un Juge d'Appel, ou délégué; & l'on voit en même tems de quelle étendue étoit le *Gouvernement* du *Marquis* OTBERT (128). C'est donc come *Gouverneur* particu-

Erantque cum eo Agelmundus, Bono &c. *Judices idem Domni* Imperatoris, *& reliqui plures. Ibique eorum veniens presencia* Adelbertus *qui &* Atto (même nom qu'*Azzo*) *filius bone memorie* Sigefredi, *&c.* Vers la fin de l'*Acte*, on lit. *Quidem & ego* Albertus *Notarius*, *ex jussione suprascripti* Odberti Marchio *&* Comes Palacio, *&c.* La Date est: *Anno* Imperii Ottoni *&* Regni *item* Ottoni *filio ejus Deo propicio hic in* Italia *Tercio*, *festo die Mense Decembris*, *Indictione Octava.* Au dessous de la Date *Otbert* signe: *Odbertus Comes Palacii. Muratori* rapporte cette *Acte* entier, *Antiq. d'Este*, P. I, Ch. XVI, pp. 139-42.

(128) Les observations, que je viens de faire, sont d'après *Muratori*, qui dit, ibid. p. 142: *Non è ancora ben chiaro, come fosse regolato in que' tempi il Governo del* Regno de' Longobardi, *per quel che riguarda i paesi non compresi nelle* Marche di Spoleti, Friuli, Toscana, e Ducato di Benevento. *Contuttociò non poco lume ci vien di qua per fondatamente conietturare che* Milano *co' paesi adiacenti costituisse una Giurisdizione, appellata allora*, o *almeno ne' tempi susseguenti* Marca: *la cui direzione dependesse dal* Conte del Sacro Palazzo, *residente per l'ordinario in* Pavia. *Certo al vedere che* Guglielmo Vescovo di Mantova..... *&* Alberto Azzo *Bisavolo della* Contessa Matilda (*il quale era allora* Conte di Modena, e di Reggio) *si portano a* Pavia, *e al Tribunal del* Marchese Oberto, *come a luogo di Giurisdizione ordinaria, e non delegata, per trattare di Beni situati nel* Contado di Mantova: *noi possiamo dedurne, che il Governo d'esso* Marchese, *e l'estenzion della sua Giurisdizione arrivasse lontano.*

Ce savant Ecrivain rapporte ensuite, *ibid.* pp. 143 & 4, un autre *Plaid*, au haut duquel il met en Titre: *Guidizio tenuto in* Lucca *alla presenza d'*Oberto Marchese e Conte del Sacro Palazzo, *con decisione in favore del* Vescovo di Reggio *per la* Corte Naseta *l'Anno* 964. L'Original en existe dans les Archives du Monastère de *S. Pierre*, précédemment *S. Prosper*, à *Reggio*: mais l'Ecriture a beaucoup souffert du tems; ce qui fait que le commencement est plein de lacunes, qu'il est impossible de remplir. Il finit par ces mots, *ostenderunt illum..... Judex.....* & ces mots annoncent qu'il est question d'un *Acte*, qu'on devoit lire dans ce *Plaid*. Il s'y trouve en effet inséré tout entier; & l'on peut le voir dans l'*Italia Sacra*, T. V, *Append.* p. 1582, prem. Edit. C'est un *Diplôme* d'*Otton I*, par lequel, à la priere de l'*Impératrice Adélaïde* & d'*Adelbert*, *illustre Comte de Reggio*, *& de Modène*, il done, ou confirme à l'Eglise de *Reggio* la *Court de Naseta*. Ce *Diplôme*, mieux conservé que le préambule de l'*Acte*, est du 8 d'Août de la même année. *Data VI Idus Augusti Anno Dominicæ Incarnationis DCCCCLXIIII. Indictione VII. Anno* Imperii *invictissimi* Imperatoris Ottonis *Tercio. Actum* Civitate Luce *feliciter. Amen.* L'*Acte* du *Plaid* continue ensuite.

Après lecture faite de ce *Diplôme* l'Evêque *Erménald* & son Avocat répondent à la demande, à quelle fin ils ont présenté ce *Diplôme*? « Que » c'est pour le rendre public, afin » qu'on ne puisse pas les accuser d'» l'avoir obtenu furtivement & par » collusion; & pour montrer qu'ils » sont prêts de répondre à quiconque

lier de cette *Marche*, ou si l'on veut de ce Païs, & non come COMTE *du Sacré Palais*, qu'OTBERT reçoit les requêtes de l'Evêque GUILLAUME & du *Comte* ALBERT-AZZON. Le COMTE *du Sacré Palais*, come je l'ai dit dans le Volume précèdent, en parlant de l'institution de cette Charge par CHARLEMAGNE, étoit un *Juge Souverain*, auquel on appelloit des *Jugemens* des DUCS, des MARQUIS, des COMTES; & même, en cettains cas, de ceux des COMMISSAIRES *Impériaux*, ou *Roïaux*, quoique ceux-ci jugeassent souverainement. En un mot, le COMTE *du Sacré Palais* étoit le CHEF *de la Justice dans le Roïaume d'Italie*, & l'étendue de sa Jurisdiction ne pouvoit être que celle du Roïaume même. Il ne me paroît pas que, du *Plaid*, dont je viens de parler, ni d'autres *Actes* pareils, on puisse con-

» aura quelque chose à dire contre » leur propriété de la *Court*, dont il » est question, laquelle leur est confirmée par ce *Diplôme* ». Ils somment ensuite *Ingelfred*, Juge, & Avocat de l'*Empereur*, présent lui-même à ce *Plaid* (*qui ibi a presens est*) « de » déclarer s'il n'est pas vrai, *que* l'Empereur a lui-même ordoné qu'on » dressât ce *Diplôme*; qu'il l'a souscrit de sa main, & l'a fait sceller » de son Anneau (*Annulo suo*); & » si des Biens, qui y sont mentionnés, aucun appartient, ou non, » au *Domaine public*, c'est à dire » *Roïal* (*a parte publica pertinet*) ». *Ingelfred* déclare, « Que l'*Empereur*, » lequel est présent, a lui-même ordoné qu'on dressât le *Diplôme*; » qu'il l'a souscrit de sa propre main, » & l'a fait sceller de son Anneau; » & que des Biens, qui y sont mentionés, aucun n'appartient, par aucun droit qu'on puisse imaginer, & » ne peut appartenir légitimement au » *Domaine Public*, ou *Roial*, ni au » *Domaine de la Marche*, où ces Biens » sont situés (*a parte publica, nec a parte* Marce *per nullusvis ingenio pertinet, nec pertinere debet cum lege*) ». Les *Juges* aiant été d'avis que la possession de l'Evêque *Ermenald* étoit légitime, *Otbert Marquis* & *Comte du Palais*, & *Hubert*, Evêque & *Commissaire du Seigneur Empereur*, mètent sous sa protection les Biens, dont il s'agit; & font défense qu'on inquiète l'Eglise de *Reggio* dans sa possession, à peine d'une Amande de deux mille Mancoses d'or, applicable moitié à la Chambre Impériale, & moitié à ladite Eglise. Le Notaire déclare ensuite, » Qu'il a écrit » cet *Acte* par l'ordre, tant de l'*Empereur*, que d'*Otbert-(Aubert) Marquis* & *Comte du* Palais, & d'*Hubert* » Evêque & *Commissaire*, & par l'avis (*amunicione*) des *Juges* ». La Date est, *Anno* Imperii *Domini* Ottoni & *item* Ottoni *filius ejus gratia Dei* Rex *hic in* Italia *Tercio*, *Die Nono Mensis Augusti*, *Indictione septima*. Viènent ensuite les Souscriptions; la I, Otberto, *Comes Palatii*, *subscripsi*: la II, Ubertus *Dei gratia Episcopus interfui*; trois *Comtes*; deux *Evêques*; trois autres *Comtes*; quatre *Juges du Seigneur Empereur*; un *Notaire de l'Empereur*; un autre *Juge de l'Empereur*, & trois *Personnes*, qui ne prènent aucune qualité, souscrivent après l'Evêque *Hubert*, dans l'ordre que je viens de dire; & tous, ainsi que lui, disent qu'*ils ont été présens*. *Interfui*, *ibi fui*, *interfuerunt*, *interfuit*. Deux autres *Personnes* signent ensuite leur nom absolument seul.

Je ne suis entré dans ce détail, que pour doner, en passant, quelque idée de la manière de procéder dans les *Plaids généraux*, ou *solemnels*; & pour faire connoître la forme des *Jugemens*, ou, come nous disons, des *Procès Verbaux* de ces sortes d'Assemblées. Tous les autres *Plaids* n'en différoient que très peu, tant dans la manière de procéder, que dans celle de rédiger les *Jugemens*.

D'ailleurs le *Plaid solemnel*, dont il s'agit ici, fournit matière à quelques observations utiles.

1°. Dans le cours de l'*Acte*, le *Marquis Otbert* est nomé, dans un endroit *Otberto* (c'est come il signe); & dans deux autres *Auberti*, ou *Auberto*. Cette manière d'écrire son nom, semble prouver que notre nom *François*, *Aubert*, que nous regardons come tra-

clure qu'OTBERT prenoit son titre de MARQUIS de ce qu'il êto
Gouverneur de la MARCHE *de Milan*. L'*Histoire* nous le montre ave
ce titre, avant qu'il fût COMTE *du Sacré Palais*; ce qui le rendo
Gouverneur de la *Marche* en question. D'ailleurs, quelques *Chart*
nous apprènent qu'il étoit fils d'un *Marquis* ADALBERT, de qui l'o
ne sait rien; pas même quelle *Marche* lui donoit son titre. D'où l'o
peut inférer qu'OTBERT étoit originairement ce que nous pourion
appellet un MARQUIS *Honoraire*. C'est à dire que, par la concessio
de quelque *Roi d'Italie*, il avoit hérité de son Père le titre nu d
MARQUIS, sans aucun *Gouvernement* auquel ce titre fût attach
Mais, en le voïant ici *Gouverneur* de la MARCHE *de Milan*, dans
qualité de COMTE *du Sacré Palais*, on peut fort bien penser que

duisant le nom *Latin*, *Albertus*, doit être, dans son origine, la même chose que le nom *Lombard*, *Otpert* ou *Otbert*, *Hotbert* ou *Hotpert*, & *Hodbert* ou *Odbert*.

2°. On voit par l'*Acte*, dont je viens de rendre compte, que ce que nous appellons *Enregistrement de Lettres Patentes*, étoit alors en usage dans le *Roiaume d'Italie*. L'*Empereur* donc, le 8 d'Août, un *Diplôme* en faveur de l'Eglise de *Reggio*. Le lendemain 9, l'Evêque de cette Ville vient au *Plaid solemnel*, que l'*Empereur* faisoit tenir en sa présence, demander que ce *Diplôme* soit déclaré légitime & légitimement obtenu; & que l'exécution en soit ordonée. Je ſerois tenté d'assurer que cette espèce d'*Enregistrement* étoit un usage général. Dans le *Plaid particulier* de *Pavie*, du 6 de Décembre 964, l'Evêque de *Mantoue* & le *Comte Albert-Azzon* se présentent devant le *Gouverneur* de la *Marche*, dans laquelle ils vivoient, pour faire enregistrer, omologuer, confirmer, ou come on voudra dire, un *Contrat* fait entre eux. Dans d'autres *Plaids*, que j'ai lus, des Eglises, des Monastères, des Particuliers s'adreſſent aux *Commissaires Impériaux*, ou *Roïaux*, pour faire confirmer de même des *Conventions* faites avec quelqu'un, ou des *Donations* faites en leur faveur; & je ne doute pas qu'en parcourant tous les autres *Plaids*, qui se sont conservés, on ne trouve des Particuliers, dans des cas pareils, recourir aux *Comtes*.

3°. L'*Enregistrement*, la *Vérification*, la *Notification* des *Diplômes* des *Rois*, ou des *Empereurs*, en faveur de qui que ce pût être, devoit se faire, le plus qu'il étoit possible, dans les *Plaids solemnels*, que ces Princes faisoient tenir en leur présence; sinon dans des *Plaids généraux* tenus, ou par le *Comte du Palais*, ou par des *Commissaires Impériaux* ou *Roiaux*. Ce qui me fournit cette idée, qui pourtant n'est qu'un simple soupçon, c'est que la *Court de Nafeta*, dont il s'agit dans le *Diplôme*, qui m'occasione ces observations, n'étoit point située dans la *Marche de Toscane*, dont la Capitale étoit *Lucque*, où se tint le *Plaid* en question.

4°. La *Court de Nafeta*, qui paroit par d'autres *Chartes*, avoir été d'une très grande étendue, étoit alors dans le *Comté de Parme*. Come, par le *Jugement du Plaid*, il est décidé que cette *Court*, aïant été donée à l'Eglise de *Reggio*, le *Domaine Public*, ou *Roïal*, ni le *Domaine de la Marche* n'y ont & n'y peuvent avoir aucun droit; *a* Parte Publica, *nec a* Parte Marce *per nullusvis ingenio pertinet nec pertinere debet cum lege*: je croi pouvoir dire avec *Muratori* (p. 144 que *Parme* & les Contrées voisines ju qu'aux confins de la *Lunigiane*, o la *Court de Nafeta* finissoit, étoien de la dépendance d'une *Marche*; & que cette *Marche* ne peut être qu celle qu'on nomoit alors, ou qu'on nomée depuis la *Marche de Milan* dont le *Marquis Otbert* en qualit de *Comte du Palais*, étoit *Gouverneur*.

5°. De cette observation, il sui que les *Rois d'Italie* conservoient dan chaque *Marche*, ou *Gouvernement gé néral*, un *Domaine*, appellé *Pars publica*; & que les *Marquis* avoient auſ le leur, qu'on appelloit *Pars Marca* Ce qui ne doit pas surprendre parcequ'on a déja pu voir dans ce Ouvrage, & parcequ'on y verra cen

si, parceque cette dernière Charge n'étoit pas héréditaire, come les *Comtés* & les *Marches* l'étoient devenues, la Postériré d'OTBERT ne conserva point le *Gouvernement* de la MARCHE *de Milan*, elle conserva du moins le titre honorifique de MARQUIS & DUC de cette *Marche*. En effet, on voit tous les Décendans d'OTBERT, qualifiés MARQUIS. Il est vrai qu'on ne les voit nulle part ajouter le nom d'aucune *Marche* à ce titre. ALBERT-AZZON I D'ESTE fut vraisemblablement MARQUIS *de Gène*; &, s'il ne le fut pas, son fils ALBERT-AZZON II le fut très certainement; &, depuis lui, les Décendans d'OTBERT I, en se qualifiant MARQUIS, ne se disent pas plus MARQUIS *de Gène*, que MARQUIS *de Milan*. C'est peut-être parceque, n'aiant conservé ni dans l'une ni dans l'autre de ces *Marches* tainement dans la suite, que les *Comtes des Cités* avoient de même leur *Domaine*, qui se devoit appeller *Pars Comitis*, ou *Comitatûs*. C'est de ce *Domaine des Comtes*, que se forma, dans le XIIIe Siècle, le *Domaine des Villes* ou *Cités*.

6°. *Muratori* demande (p. 144) comment le *Marquis Otbert* pouvoit exercer sa Jurisdiction à *Lucque* dans le *Duché de Toscane*, qui faisoit une *Marche* distincte de toutes les autres. Il me semble qu'il étoit aisé de répondre: mais il aime mieux rapporter auparavant trois autres *Plaids* entiers; & faire mention, par extrait, de quelques autres. Ces derniers ne sont ici d'aucun usage.

Les deux premiers des trois entiers furent tenus hors de la *Marche de Milan*. L'un est un *Jugement* en faveur de l'Abbaïe de Ste *Flore* d'Arezzo, concernant les mêmes Biens, dont il est parlé ci-dessus, *Not.* 33, 6°. Il fut tenu le 12 de Juin, Indiction X (en 967), à *Monte Vetraio* dans le *Comté de Volterre* en *Toscane*. Il y est dit que l'*Empereur* y présidoit; & que, par sa permission, *Otbert Marquis* & *Comte du Palais* y rendit la justice. L'autre est encore un *Jugement* en faveur du même Monastère, au sujet des mêmes Biens. Il se tint en *Toscane* à *Chiasso*, le 3 de Novembre, Indiction XIV (970). Il est dit aussi que l'*Empereur* étoit présent. Le troisième *Plaid*, daté du treizième des Calendes de Septembre (le 20 d'Août), Indiction XI (972), se tint dans la *Villa de Gragio*, dont la situation est à présent inconnue: mais qu'on peut croire avoit été peu loin de l'Abbaïe de *Bobbio*, dont elle étoit un Domaine. C'est de ce *Plaid*, qu'on apprend que le *Marquis Otbert* tenoit des *Empereurs* en Fief l'Abbaïe de *Bobbio*, que l'on sait d'ailleurs qu'un *Marquis Radald* avoit possédée de même du tems de l'*Empereur Bérenger*. L'*Acte* commence ainsi. *Dum in Dei nomine in* Villa *nuncupata* Gragio, *non multum longe de Castro ipsius loci, sub quadam arbore, quæ vocatur Pero, quæ est ipsa* Villa *propria Monasterii Sancti* Columbani, quod nunc Domnus *Otbertus Marchio* & *Comes Pallacio* de parte Domnorum *Imperatorum* in beneficium habere videtur, *in judicio residere predictus Domnus* Otbertus Marchio & Comes Pallacio *unicuique justicias faciendas, & deliberandas, &c.* Le *Marquis Otbert*, dans le corps de ces trois *Actes*, est dit, *Marquis* & *Comte du Palais*; mais dans la Souscription, il ne prend lui-même que la dernière de ces deux qualités. Selon *Muratori* (p. 150), ce que le troisième Plaid a de plus important, *c'est que le* Marquis Otbert *rendoit la justice dans* Bobbio, *parceque son* Gouvernement, *ou du moins la* Jurisdiction *du Comte du Palais, s'étendoit jusque-là.* Véritablement, come *Otbert* ne se dit dans la Souscription, que *Comte du Palais*, on pouroit croire qu'il a tenu ce *Plaid* dans cette qualité: mais on auroit tort de l'assurer. Sa Souscription est la même au *Plaid* de *Pavie* du 6 de Décembre 964; & l'on a vu qu'il le tenoit come *Juge ordinaire*, c'est à dire come *Gouverneur* de ce qui s'appelloit alors, ou s'est appellé depuis, la *Marche de Milan*.

Après quelques réflexions occasionées par le *Plaid* de *Gragio*, mais étrangères à l'objet présent, *Mura-*

qu'un Titre honorifique, avec quelques Droits utiles (ces Droits sont prouvés pour *Milan*); & que, n'y exerçant aucune autorité de MARQUIS, ils ne croïoient pas devoir eux-même se dire MARQUIS *de Milan*, ou *de Gène*, dans la crainte d'éprouver quelque opposition de la part des Peuples, ou pour ne pas trop faire ressouvenir qu'ils étoient, du moins à cet égard, déchus de la grandeur & de la puis-

tori, p. 151, répond ce qui suit à la question qu'il s'étoit proposée, p. 144. *On a vu que le* Marquis Otbert *tint des* Plaids, *ou des Audiances publiques, non-seulement à* Pavie, *Capitale du* Roïaume d'Italie : *mais encore en divers endroits de la* Marche *ou* Duché de Toscane ; *ce qui donne lieu de croire, avec quelque fondement, qu'il avoit eu, pendant quelque tems, le* Gouvernement *de cette* Marche ; *ou du moins il ne fit en* Toscane *ces Actes de Juriſdiction, que lorſque l'*Empereur *s'y trouvoit en perſone, come an l'apprend des* Actes *même. Bien que les* Cités *euſſent chacune leur Magiſtrat, c'eſt à dire leur* Comte, *par qui la Juſtice étoit, ſuivant la règle, adminiſtrée dans des Audiances publiques, nomées* Plaids, *il eſt certain que les* Empereurs, *ou les* Rois d'Italie, *envoïoient de tems en tems des* Commiſſaires *dans les* Marches, *avec pouvoir d'y rendre ſouverainement la Juſtice dans des Audiances publiques. De plus, lorſque ces* Monarques *ſe trouvoient eux-même dans un endroit* (propre à cet effet), *ils avoient coûtume de faire tenir, en leur préſence, & celle des* Princes *& des* Juges *qui ſuivoient la Cour, des* Plaids ſolemnels, *dans leſquels le* Miniſtre Impérial, *ou* Roïal, *qu'ils délèguoient, jugeoit les Procès ; & tenoit la première place après l'*Empereur, *ou le* Roi d'Italie. *De plus encore, ainſi qu'on l'apprend d'*Otton de Friſinghen (*de Geſt. Frider.* l. II, C. 13), *lorſque les* Empereurs, *ou les* Rois *venoient en* Italie, *toutes les Dignités & toutes les Magiſtratures étoient cenſées vacantes ; & le* Monarque, ſur l'avis des *Juges, diſpoſoit de tout par lui-même.* Alia itidem, *dit-il*, ex antiqua conſuetudine manaſſe traditur juſtitia, ut *Principe Italiam* introeunte, cuncta vacare debeant Dignitates, & Magiſtratus, & ad ipſius nutum, Juriſque peritorum judicium univerſa tractari. *Par conſéquent notre* Marquis Otbert *a pu faire en* Toscane, *ſans en être* Marquis, *ces Actes de Juriſdiction, come* Délègué, *& par un pouvoir extraordinaire ; ou bien en vertu de ſon caractère de* Comte du Sacré Palais, *& come* Aſſeſſeur de l'Empereur. *Peut-être même alors le* Marquis de Toscane *étoit-il abſent ; ou même la Dignité de* Marquis *de cette Province étoit-elle vacante.*

Il faudroit avoir conféré tous les *Plaids*, tenus en préſence des *Empereurs*, ou des *Rois d'Italie*, pour décider au juſte à quel titre le *Marquis Otbert* fit en *Toſcane* les Actes de Juriſdiction, deſquels il s'agit. En attendant que la collation, que je viens d'indiquer, faſſe voir ſi dans quelques *Plaids*, tenus en préſence des *Monarques*, les *Comtes du Palais* n'ont été préſens, que come le reſte des *Courtiſans*, des *Juges*, & des autres *Gens notables* de la ſuite de la Cour ; & ſi quelques *Princes*, ou *Perſonages conſidérables*, ont, ces *Comtes* étant préſens, tenu, come *Délègués*, la première place après les *Monarques* ; & s'ils ont prononcé les *Jugemens*, qu'ils aient enſuite ſouſcrits, come *Préſidens* de ces *Plaids* : en attendant, dis-je, qu'on ait fait ces découvertes, il eſt permis de penſer que le *Comte du Sacré Palais*, lorſqu'il ſe trouvoit à la ſuite du *Monarque*, préſidoit, par le droit de ſa Charge, aux *Plaids* que le *Monarque* faiſoit tenir en ſa préſence. Je n'admets, ni ne rejète cette ſuſpenſion, atteſtée par *Otton de Friſinghen*, du pouvoir de toutes les Dignités & Magiſtratures à l'arrivée en *Italie* de l'*Empereur*, ou du *Roi*. Cet *Hiſtorien* n'en parle pas affirmativement. Il dit ſeulement qu'on diſoit que c'étoit une ancième Coûtume. Peut-être *Frédéric I*, dans la *Vie* duquel *Otton* parle de cette ſuſpenſion, prétendoit-il qu'elle devoit être réelle. Ce Prince, trouvant l'*Autorité Roïale* extrêmement déchue dans le *Roïaume d'Italie*, ſe propoſoit de la rétablir ; & même, come il étoit impérieux & dur, de la porter plus loin, qu'aucun des Succeſ-

sance de leurs premiers Ancêtres. Quoi qu'il en puisse être, on apperçoit dans ce que je viens de dire, pour quelle raison l'*Empereur* FRÉDÉRIC I investit, en 1184, le *Marquis* OBIZON I D'ESTE des MARCHES *de Gène* & *de Milan*. Au fond pourtant, il ne l'investit que du Titre seul; & dut avoir d'autant moins de peine à doner cette Investiture, que ses prédécesseurs, *Empereurs*, ou *Rois d'Italie*, après que les *Marquis d'*ESTE eurent, par quelque cause que ce soit, perdu le *Gouvernement* de ces *Marches*, avoient bien voulu leur doner de pareilles Investitures, pour qu'un Titre honorifique les consolât de la perte qu'ils avoient faite, & qu'ils conservaissent leur droit héréditaire sur ces Gouvernemens (129). Une autre raison put engager FRÉDÉRIC I. C'est que, si l'on s'en rapporte à GALVANO FIAMMA, lorsque ce Prince vint, en 1154, pour la première fois en Italie, un MARQUIS D'ESTE étoit DUC *de Milan*. L'*Historien* ajoute que c'étoit *à vie*. Il ne nome point ce MARQUIS D'ESTE; & l'on ne sauroit découvrir lequel c'étoit de tous ceux qui portoient alors ce même titre: mais ce n'en est pas assés pour rejeter absolument le témoignage d'un Ecrivain, qui n'étoit éloigné que d'environ 160 ans du tems, dont il parle; & qui s'appuie sans cesse, en écrivant l'Histoire de sa Patrie, de ce grand nombre de *Chroniques*, que j'ai dit quelque

seurs de *Charlemagne*. Avec ce dessein, il étoit, par son caractère, home à regarder, à doner come anciènes Coûtumes, & presque come Loix fondamentales, des choses, dont il voioit peut-être, dans l'Histoire de ses prédecesseurs, un exemple ou deux, que la nécessité des circonstances d'alors pouvoit avoir produits.

7°. J'ai dit en plusieurs endroits de cette *Digression*, & je le répète plusieurs fois dans cette *Note*, que le *Comte du Sacré Palais* étoit le *Chef de la Justice dans tout le Roïaume d'Italie*, & par là supérieur aux *Comtes*, aux *Marquis*, & même aux *Commissaires Impériaux* ou *Roïaux*, dont la Dignité passagère étoit supérieure aux autres Dignités. Je ne nome point les *Ducs*, parceque ce Titre n'étoit pour eux qu'honorifique, & qu'ils tenoient leur Jurisdiction de leur qualité de *Marquis*. Je n'ai point cité de *Plaids*, où l'on n'ait vu des *Juges*; & l'on n'en tenoit point sans eux. Ils n'étoient que des *Jurisconsultes*. C'est une chose convenue entre tous ceux qui connoissent un peu les *Antiquités de l'Italie moderne*, que, dans les Xe. XIe. XIIe. & XIIIe Siècles, le mot *Juge* signifioit ce qu'on a depuis appellé *Docteur en Droit*. L'*Empereur* créoit de ces *Docteurs*; & leur titre étoit, *Juges du Seigneur Empereur*. Une preuve de la supériorité du *Comte du Palais* sur les *Comtes* & les *Marquis*, c'est qu'il créoit aussi des *Docteurs*, qu'on appelloit *Juges du Sacré Palais*. On ne trouve presque point de *Plaids*, qui que ce soit qui les tiène, où n'assistent des *Juges* de ces deux espèces: mais on ne trouve nulle part de *Juges de la Marche*, ou de *Juges du Comté*. Il me semble qu'on ne sauroit nier que ce ne soit une preuve décisive de l'infériorité des *Marquis* & des *Comtes*.

(129) Dans les observations que je fais ici sur ce que les Décendans du *Marquis Otbert I* se firent tous appeller *Marquis*, je suis en partie *Muratori*, qui dit, immédiatement après les paroles rapportées au commencement de la *Note* précèdente: *E questa notizia, che gl' Antenati della* Casa d'Este *regissero anche ne' tempi* d'Ottone il Grande *quelle contrade, ci porge qualche filo per penetrar la cagione, onde fù mosso* Federigo I *ad investire della* Marcha di Milano, *&* di Genova *anche il* Marchese Obizo d'Este... *Se non la* Giurisdizione, *almeno il* Titolo *si doveva conservare nella* Famiglia Estense, *mirando noi tutti i Discendenti di questo* Oberto *decorati col titolo di* Marchesi.

part qu'il avoit (130), & dont aucune n'exiſte aujourd'hui. D'ailleurs quoique l'ignorance, où nous ſomes, de certains uſages & de beaucoup de particularités de ces ſiècles barbares, nous empêche d'être bien au fait de ce que devoient produire des conceſſions du genre de celles que FRÉDÉRIC I fit au *Marquis* OBIZON I D'ESTE ; quoique nous ne ſachions pas ſi de pareilles Inveſtitures mêtoient en poſſeſſion actuelle de quelque *Domaine*, ou de quelque eſpèce de *Juriſdiction* ; il eſt à préſumer qu'elles apportoient avec elles des *Droits utiles*, ainſi qu'on a vu que les DUCS en avoient à Milan ; quelques *Honeurs*, ſans doute de pure cérémonie ; & peut être le *Droit d'Appel*. Il eſt vraiſemblable que les COMTES, dans leurs *Cités*, & les MARQUIS dans leurs *Marches*, conſervèrent, au moins durant quelque tems, le Droit de recevoir & de juger les *Appels*, interjetés devant eux, des *Jugemens*, rendus par les *Nouveaux* MAGISTRATS des Villes ; *Appels* portés d'abord au Tribunal des COMTES, & puis en dernier reſſort à celui des MARQUIS. Cette idée eſt confirmée en quelque ſorte par le très ample *Privilége*, qu'accorda le même FRÉDERIC I, en 1162, à la CITÉ *de Gène*. Ce Prince y réſerve le *Droit des* MARQUIS *& des* COMTES ; & l'on ne voit pas que ce Droit pût être autre que celui de la Juſtice ſupérieure. Dans le tems, dont nous parlons, & même pluſtôt, les *Milanois*, les *Piſans*, les *Génois*, & d'autres Peuples avoient ſecoué le joug des COMTES & des MARQUIS ; & s'étoient formés en RÉPUBLIQUES avec le conſentement, ou volontaire, ou forcé, des *Rois*, ou des *Empereurs*, qui cependant avoient continué d'être leurs Souverains ; & qui, come tels, avoient cru qu'il étoit de leur intérêt de ne pas ceſſer d'exercer leur droit de nomer des COMTES & des MARQUIS, pour les *Cités* & pour les *Marches*, où l'on refuſoit d'en reconnoître l'autorité. Que l'intention de ces Princes ait été qu'il reſtât aux MARQUIS, aux COMTES quelques *Droits réels*, quelque ombre au moins de leur anciène puiſſance ; c'eſt ce qui ſemble établi ſur ce que l'on verra dans la ſuite de l'*Hiſtoire* les *Empereurs*, *Rois d'Italie*, forcés de ſe plier aux circonſtances, ſoûtenir à *Siène* les *Droits* des MARQUIS *de Toſcane*, & les abandoner à *Piſe* (131).

(130) *Note 90.*

(131) Depuis l'indication de la *Note* 129 juſqu'ici, je m'approprie ce commencement du Chap. XXXVI, p. 352, de l'Ouvrage de *Muratori* déja cité. *Poco fa parlammo dell' eſſere ſtato allora inveſtito il* Marchione Obizo *della* Marca di Genova, *e di quella* di Milano. *Ora voglio aggiugnere, che quantunque l'oſcurità di certi riti, e di molte particolarità de' ſecoli rozzi non ci permetta l'intendere ſufficientemente ciò che importaſſe, o ſignificaſſe una ſi riguardevol conceſſione ; e benchè ſia oſcuro ſe alcun Poſſeſſo attuale di quelle* Marche, *o qualche* Giuriſdizione *teneſſero dietro a tali inveſtiture : tuttavia parebbe non impoſſibile l'una delle due opinioni, ch' io mi vo figurando. Cioè che giunſero benſì i* Genoveſi, *e* Milaneſi *(oltre à i* Piſani, *ed altri Popoli) in que' tempi, & anche prima, a ſcuotere il giogo de i* Marcheſi, *e de i* Conti, *e a governarſi in* Republica, *col conſenzo o volontario o forzato de gl' Imperadori, i quali però non laſciavano d'eſſer'ivi ſovrani ; ma ciò nonoſtante*

Je ne dois pas oublier une autre MARCHE presque inconnue. C'est la MARCHE *d'Orta*, renfermée dans celle *de Toscane* (132). On n'en a quelque connoissance que par une *Charte* & par le CAMPI. Dans l'*Histoire Ecclésiastique de Plaisance*, que cet Ecrivain a composée sur les anciènes *Chroniques* de cette Ville, on lit, sous l'année 1038 : *Il faut dire que le* Marquis, *ou* Comte HUGUE, *Bienfaiteur de notre Eglise, est très différent de celui nommé ci-dessus* (HUGUE *le Grand*, petit-fils du *Roi* HUGUE, & MARQUIS *de Toscane*) : *mais que pourtant il étoit du nombre des* MARQUIS de Toscane, *c'est à dire de ceux auxquels* ORTA, *Ville de* Toscane, *appartenoit*; *& que peut-être il étoit petit-fils du* Marquis OTBERT D'ORTA (*c'est ainsi que les* Chroniques de Plaisance *le nomment*) *lequel nous avons vu ci-devant faire bâtir, dans le Territoire de* Vicolo, *surnommé* de' Marchesi, *le Monastère de S.* JEAN-BATISTE (133). Le Fondateur de ce Monastère fut le *Marquis* OTBERT

te stimarono ben essi Augusti *di mantener vivo l'antico costume, e diritto di nominare, e costituire i* Marchesi *di quelle Provincie. Uno d'essi par credibile che fosse il nostro* Marchese Obizo, *avvegnachè poi tali* Marchesi *non ottenessero l'esercizio effettivo delle lor Dignità, o pur si riducesse tutto questo grado al* Diritto di sole Appellazioni, *ovvero a poc' altro* Onore, *e* Vantagio isolatuziale. *Nella seconda Parte, noi mircremo sostenuta in que' medesimi tempi d'all'* Autorità Cesarea *il* Diritto *de'* Marchesi *in* Siena, *e lo stesso abbandonato in* Pisa; *& anche nel* Privilegio *amplissimo conceduto dallo stesso* Federigo I *alla* Città di Genova *l'anno* 1162 *sarà degno di molta riflessione il dirsi ivi, che vi vuol salvo il* Gius *de i* Marchesi, *e de i* Conti. *Lungo sarebbe il narrar qui, come, e quando quei Popoli cominciassero a pretendere, o ad ottenere tanta libertà, e pervenissero poscia a goder varj Privilegi in questo genere, con tanta diversità da i secoli antecedenti.... Basti a noi per ora di mirar da lungi, che poterono aver gl' Augusti di buoni motivi per continuare, se non altro, nella nomina de i* Marchesi *di quelle contrade. O pure ci è permesso d'immaginare, che avendo gl' Antenati del* Marchese Obizo *governate le due sudette* Marche, *e perdutone il possesso per le vicende mondane, o per la resistenza de' Popoli, tuttavia seguitassero eglino, e i loro Discendenti a chiederne, & ottenerne l'investitura dagli* Imperadori, *servando loro di decoro anche il semplice Titolo, e la memoria de' passati Governi. Vaglia poi quel che può un passo di* Galvano Fiamma, Istorico Milanese, *il quale fiorì circa il* 1320, *ch'io non vo' lasciar d'accennarlo. Raggionando egli nella* Chronica Maggiore *MS.* (C. 840) *all' Anno* 1154 de Poltria istius temporis, *e narrando la prima venuta di* Federigo Barbarossa *in* Italia, *scrive le seguenti parole:* Erat tunc temporis in Civitate (di *Milano*) unus *Dux de Domo Marchionum Estensium*, qui erat *Dux* ad vitam. *Di quel* Marchese d'Este *s'intendesse il* Fiamma, *nol saprei dire, e punto non m'impegnerei di sostenere per cosa vera questa sua notizia. Contuttociò nè pur all'incontro si dee sì tosto giudicare, che* Galvano *senza alcun fondamento notasse una tal particolarità; perche in fine egli scriveva cose della sua Patria, e in lontananza di soli* 160 *anni, e teneva davanti a gli occhi molte* Chroniche, *da lui citate di mano in mano, ed ora perdute, si come cosa dal Catalogo, ch'io ne conservo.*

(132) *Marchia Hortæ*, ou *Hortensis.*

(133) *Egli è da dirsi che il nostro benefattore* Ugo Marchese, *& altresì* Conte, *un altro sia assai diverso, o differente dal nominato di sopra: mà però de'* Marchesi *anch'esso di* Toscana, *e per avventura figlio del* Marchese Oberto da Orta (*così lo chiamano le* Croniche di Piacenza) *il quale edificò, siccome dianzi vedemmo, nel territorio di* Vicolo, *cognominato* de' Marchesi, *il Monasterio di S.* Giovanni Batista. *Istoria Ecclesiastica di Piacenza.* Tom. I, pag. 323.

II d'ESTE, l'un des fils du *Marquis* OTBERT I, *Comte du Palais*; & le *Marquis* HUGUE, qui dona, le 22 de Juin 1029, aux Chanoines de la Cathédrale de *Plaiſance* les deux tiers dans la Dime de la *Court de Portalbero* (134), étoit frère du *Marquis* ALBERT-AZZON II, & fils du *Marquis* OTBERT II, lequel eſt celui que les *Chroniques de Plaiſance* diſent MARQUIS *d'Orta*. Selon ce que le CAMPI dit, d'après les mêmes *Chroniques*, dont on n'a pas lieu de récuſer ici le témoignage, les *Seigneurs d'Orta* venoient des MARQUIS *de Toſcane* (135). J'en tire une conſéquence. C'eſt qu'originairement le *Marquis* OTBERT I avoit pris ſon titre de MARQUIS, de la MARCHE *d'Orta*, qu'il devoit avoir héritée de ſon père le *Marquis* ADALBERT. Celui-ci, comme MURATORI, d'accord avec LEIBNITZ, l'établit par des vraiſemblances bien voiſines de la vérité, devoit être fils de GUI, *Duc & Marquis de Toſcane*, lequel étoit fils aîné du *Duc & Marquis* ADALBERT II, dit *le Riche*, & de BERTHE, mère par ſon premier Mari du *Roi* HUGUE & de BOSON, à qui ce *Roi* dona la MARCHE *de Toſcane*, après en avoir dépouillé ſon autre frère uterin LAMBERT, ſecond fils d'ADALBERT II & de BERTHE, auquel même il fit crever les yeux. Ce LAMBERT ſans doute n'avoit été le ſucceſſeur de ſon frère GUI, mort en 929, que parceque celui-ci n'avoit laiſſé de ſa première Femme, dont on ignore le nom, & de la ſeconde, qui fut MAROZIE, que des Fils trop jeunes pour lui ſuccéder. Je panche à croire que le *Marquis* ADALBERT étoit né de la ſeconde Femme de GUI, quoique LEIBNITZ & MURATORI, ſans ſe fonder ſur aucune raiſon, aiment mieux lui doner la première Femme pour

(134) Le *Campi* rapporte l'*Acte* de cette *Donation*, tiré des Archives de l'Egliſe de *Plaiſance*. La Date eſt, *L'An XII de l'Empire de* Conrad (I), *le dixième des Calendes d'Août, Indition XII*. L'*An de l'Empire* & celui de l'*Indition* n'étant pas d'accord; le *Campi* ſubſtitue l'*Indition VI* à l'*Indition XII*; ce qui donne pour Date *le 22 de Juillet* 1038. *Muratori* rapporte le même *Acte* dans ſes *Antiquités d'Eſte*, P. I, Ch. XII, p. 91; &, trouvant cette correction trop hardie, il croit qu'il vaut mieux corriger l'*An de l'Empire*, en mêtant *III*, au lieu de *XII*. En effet les Copiſtes, aiant à déchiffrer des Caractères mal conſervés, ont pu lire plus aiſément *XII*, au lieu de *III*, que *XII* au lieu de *VI*. Par cette nouvelle correction, l'*Acte* eſt *du 22 de Juillet* 1029; année dans laquelle le *Marquis Hugue* avoit acquis, le 22 de Janvier, la *Court de Portalbero*, de la Dime de laquelle il s'agir ici.

(135) Les paroles, par leſquelles le *Campi* dit que le *Marquis Hugue*, dont il parle, étoit *de' Marcheſi di Toſcana*, ſont ſuſceptibles du ſens que je leur done en cet endroit; quoiqu'en les traduiſant plus haut, avec le reſte du paſſage, je me ſois rapproché du ſens, que *Muratori* leur a doné, lorſqu'après avoir rapporté le même Texte, *ibid.* Ch. XXII, p. 222, il a dit: *Non bisogna affatto ſprezzare queſta antica tradizione de'* Piacentini, *che quei* Marcheſi, *da noi provati della* Famiglia Eſtenſe, *foſſero originari dalla* Toſcana, *e che i loro Maggiori ſignoreggiaſſero in* Orta. *Muratori*, ſi je ne me trompe, devoit bien pluſtôt prendre les paroles du *Campi* dans le dernier ſens, où je viens de les prendre; puiſque dans ce même Ch. XXII, il prouve, par une foule de conjectures extrêmement vraiſemblables, que le *Marquis Adalbert*, père du *Marquis Otbert, Comte du Palais*, devoit être fils de *Gui, Duc & Marquis de Toſcane*, fils du *Duc & Marquis Adalbert le Riche*.

Mère (136). Ce qui me détermine, c'eſt qu'ADALBERT me paroît échapé ſeul à la cruelle perſécution, qu'HUGUE fit eſſuïer aux Familles de ſes Frères utérins. Du moins n'eſt-il fait mention nulle part de la Femme, ni des Enfans de LAMBERT; & de ceux que GUI laiſſa certainement de ſa ſeconde Femme, s'il n'en eut point de la première, cet ADALBERT eſt le ſeul perſonage de ce tems là que l'on

(136) *M.* Leibnitz *penſe*, dit *Muratori*, ibid. p. 219, *que* Gui, *fils d'*Adalbert le Riche, *fut père de notre* Adalbert (ou *Albert*); *& qu'il l'eut, non de la fameuſe* Parrice de Rome, Marozie, *dont, après la mort de ſon Père, il devint le Mari : mais d'une première Femme, peut-être fille du* Comte Anſchaire, *qu'il avoit épouſée avant l'année* 917, *qui fut celle en laquelle il remplaça ſon Père au* Duché-Marquiſat de Toſcane. *C'eſt pour cette raiſon, que l'on voit revivre le nom de* Gui, *de même que celui d'*Adalbert (ou *Albert*) *chés les Décendans de notre* Adalbert, *qui les conſervèrent l'un & l'autre avec ſoin.*

Muratori penſoit depuis quelques années, qu'il faloit rapporter l'origine de la *Maiſon d'Eſte* aux deux *Adalberts, Ducs & Marquis de Toſcane*; & la faire décendre, ou de *Gui*, ou de *Lambert*, les deux fils d'*Adalbert II*; lorſqu'en 1715 il fit part de ſes idées au célèbre *Godefroi-Guillaume Leibnitz*. Pendant qu'en *Italie*, par ordre de *Renaud I, Duc de Modène*, *Muratori* travailloit à découvrir les commencemens & les progrès de la *Maiſon d'Eſte*, *Leibnitz*, par ordre du *Duc de Brunſwick, Electeur d'Hanover*, depuis *Roi d'Angleterre, George I*, avoit en *Allemagne* entrepris un pareil travail ſur la *Maiſon de Brunſwick*, Branche ainée de celle d'*Eſte*. Ses recherches produiſirent le Recueil, *Scriptores Rerum Brunſwicenſium*, qui parut à *Hanover* en 3 vol. *in-fol.* en 1707, 1710, & 1711. Ce Savant ſi judicieux adopta les idées de *Muratori*, ſans être effraié des difficultés.

Il ne fut point rebuté, dit ce dernier, même Chap. p. 219, *par la difficulté, que je m'étois faite, ſur ce que les* Adalberts, Marquis de Toſcane, *étoient vraiſemblablement de la* Nation Bavaroiſe, *au lieu que nos* Marquis d'Eſte *firent profeſſion depuis d'être de la* Nation Lombarde. *Il me dit la deſſus qu'il étoit très poſſible que les Décendans de* Boniface, Comte (ou pluſtôt *Duc*) *de* Lucque, (lequel certainement étoit *Bavarois*) *& duquel vinrent les* Adalberts, Marquis de Toſcane, *auſſi bien que, par ma ſuppoſition, les* Marquis, *depuis appellés d'*Eſte, *ne ſe ſoucièrent plus, avec le tems, de leur* Origine Bavaroiſe, *& paſsèrent dans la* Nation & Loi Lombarde, *qui ſe trouvoit la plus répandue dans ces cantons. En effet*, Henri le Lion, Duc de Saxe & de Bavière, *lequel étoit de la Branche de* Welf-Eſte, *aiant été, vers* 1180, *mis au Ban de l'Empire... voulut être jugé ſuivant les* Loix d'Allemagne, *ou de* Souabe, Nation *de laquelle il ſe diſoit :* Dicens ſe de *Suevia* oriundum, & nullum proſcriptione damnari poſſe non convictum in terra *Nativitatis* ſuæ, (dit la *Chronique* d'*Arnold de Lubec*, L. II, C. 25). *Il ſemble que* Nativitatis *eſt mis là pour* Nationis; *puiſqu'*Henri le Lion *n'étoit point* d'Allemagne, *ou de* Souabe *par ſa naiſſance*, (ni par ſon origine paternelle). *Telle fut la proteſtation de ce Prince. Il eſt cependant indubitable que le* Marquis Albert-Azzon II (*d'Eſte*) *duquel il décendoit, puiſque c'étoit l'Aieul paternel de ſon Aieul, & ſes autres Ancêtres... firent toujours profeſſion d'être de la* Nation Lombarde. *D'ailleurs l'obſervation, que j'avois faite, qu'on avoit coûtume anciènement de faire intervenir aux Contrats des Témoins, ſuivans la même* Loi *que le Contractant, ſert à M.* Leibnitz *à mieux comprendre comment ces Princes ceſsèrent de ſuivre la* Nation & Loi Bavaroiſe, *pour embraſſer la* Lombarde. *C'eſt que par la ſuite du tems, il leur fut difficile, ou même impoſſible, de trouver des* Témoins Bavarois, *pour aſſiſter à leurs Contrats.*

Une conjecture plauſible vient à l'appui de cette raiſon, tirée de la nature même du cours des choſes humaines. Le *Roïaume d'Italie* n'étant au fond que le *Roïaume des Lombards*, perpétué ſous ce nouveau nom par les *Princes François*; il eſt très vraiſemblable, qu'en adoptant la véritable *Loi* de ce *Roïaume*, en ceſſant d'y

puiſſe ſoupçoner en être un. D'ailleurs, come il m'eſt permis d'uſer du droit de conjecturer, je penſe qu'ADALBERT ne dut être à l'abri des mauvais deſſeins d'HUGUE, que parcequ'il étoit élevé dans *Rome* ſous les ieux de ſa mère MAROZIE, & ſous la protection de ſon frère le *Marquis* ALBÉRIC, que MAROZIE avoit eu d'ALBÉRIC, *Duc &* vivre en Etranger ſoûmis à la *Loi* de ſon origine, en ſe naturaliſant *Lombard*, on ſe procuroit des avantages, que nous ne connoiſſons pas aujourd'hui. *Scipione Ammirato le Jeune*, dans ſes *Additions à l'Hiſtoire de Florence* d'*Ammirato l'Ancien*, dit, ſous l'année 896, « Que le 1 de Septembre de cette année, *Alboin*, Evêque » de *Volterre*, & le Chapitre de S. » *Octavien* reçurent en don du *Marquis de Toſcane* d'alors la libre Juriſdiction de *Berignone*, de *Caſoli*, » de *Montero*, de *Saſſo*, & de *Marciano*; & que dans l'*Acte* ce *Marquis* ſe dit: *Adalbert, fils d'Albert, Lombard, Seigneur de la Marche de Toſcane*». L'*Hiſtorien* avoit vu cet *Acte*, qui ne ſe trouve plus à *Volterre* aujourd'hui, ni dans les Archives de l'Evêché, ni dans celles de la Ville. On apprend ſeulement d'un ancien Catalogue des Titres conſervés dans les dernières, que cet *Acte* y étoit autrefois. Mais, quoiqu'il ne paroiſſe plus, *Scipione Ammirato* jouit d'une ſi grande réputation d'exactitude & de fidélité, qu'on ne peut le ſoupçoner ici, ni de s'être trompé, ni d'avoir voulu tromper les autres. L'*Adalbert*, fils d'*Albert*, lequel fit cette *Donation* à l'Egliſe de *Volterre*, eſt *Adalbert II*, ſurnomé *le Riche*, *Duc & Marquis de Toſcane*. Dans les autres *Actes*, que l'on connoît de ce Prince, il fait profeſſion de la *Loi Bavaroiſe*, ou *Ripuaire*, à l'exemple de ſon aieul *Boniface II*, *Duc de Lucque & Marquis de Toſcane*. Ce dut être une raiſon d'intérêt particulier, d'avantages à revenir qui pût engager *Adalbert II* à ſe dire *Lombard* dans cette *Donation* à l'Egliſe de *Volterre*.

La *Comteſſe Mathilde*, qui certainement étoit *Lombarde* par ſon origine paternelle, & qui preſque toujours ſe done pour telle dans ſes *Diplômes*, ſe dit pourtant dans quelques *Actes* de la *Nation & Loi Salique*. Elle ne pouvoit en être que par la *Ducheſſe Béatrix* ſa mère, fille de *Frédéric*, *Duc de la Haute-Lorraine*. Il réſulte de là que les Enfans pouvoient ſe doner à la *Nation* de leur Mère; & c'eſt ce que ſemblent confirmer des *Actes*, où l'on voit enſemble le Père d'une *Nation*, & les Fils d'une autre. Je fuis tenté d'ajourer qu'apparemment, ſelon la nature des Affaires ou des Biens, ſelon d'autres circonſtances qu'on peut imaginer, on contractoit ſuivant la *Loi*, que les Contractans trouvoient dans la conjoncture actuelle leur être la plus avantageuſe. Il devoit cependant être néceſſaire que l'on tint par quelque endroit à la *Nation* & *Loi*, que l'on adoptoit, en contractant.

Une conſequence naturelle de l'exemple d'*Adalbert II* & de *Mathilde*, eſt que, toutes les fois que différens *Actes* offrent un même *Nom*, peu connu d'ailleurs, avec deux *Nations* différentes, on ne doit pas en conclure ſur le champ que ce *Nom* annonce deux *Perſones*, quoique cela ſoit ordinairement: mais qu'il faut chercher à s'aſſurer, autant que cela ſe poura, ſi ce n'eſt pas la même *Perſone*, dont il s'agit dans ces différens *Actes*.

Une autre conſéquence de preſque tout ce qui précède; c'eſt que la différence de *Nation* n'empêche point que des *Perſones* différentes ne ſoient d'une même *Famille*. Ainſi puiſqu'*Adalbert II*, qui, come ſes Auteurs, ſe diſoit ordinairement de la *Nation & Loi Bavaroiſe*, ou *Ripuaire*, s'eſt dit, au moins une fois, de la *Nation Lombarde*; les *Marquis d'Eſte*, qu'une très grande apparence de verité en fait regarder come les Décendans, ont pu tous ſe dire *Lombards*, ſans que ce ſoit une raiſon de conteſter leur décendance.

On voit par ce que *Muratori* nous a dit d'*Henri le Lion*, qui demanda d'être jugé ſuivant la *Loi de Souabe*, que l'uſage de ſe choiſir une *Nation* n'étoit pas renfermé dans le *Roiaume d'Italie*. Cet Ecrivain ſe contente d'obſerver que la *Souabe* n'étoit pas le pais de la naiſſance d'*Henri le Lion*; & que, come étant de la *Maiſon d'Eſte*, ſa *Nation originaire* étoit la *Lombarde*: mais il ne dit pas pourquoi ce

Marquis de Spolète & de Camerino, son premier Mari. J'ajoute que cette *Patrice de Rome*, devenue, en troisièmes noces, femme d'HUGUE lui même, put fort bien obtenir de ce Roi, que sous le titre de MARQUIS, il investît ADALBERT de la Ville d'*Orta*, dont peut-être elle étoit en possession, come d'une acquisition, qu'elle pouvoit

Prince réclama la *Loi de Souabe*, qu'il disoit être celle de sa *Nation*. Il tiroit sa raison de loin. *Welf IV*, ou plutôt *Welf-Este I*, dont *Henri Welf-Este*, dit *le Lion* étoit l'arrière-petitfils, étoit fils d'*Albert-Azzon II*, *Marquis d'Este*, & de sa première femme *Cunégonde*, héritière des *Welfs*, qui furent *Ducs de Bavière*, & dont la Maison étoit originaire de *Souabe*, & la même que celle dont étoit l'*Impératrice Judith*, seconde femme de l'*Empereur Louis le Débonaire*.

On a vu plus haut, *Note* 33, 6°. les Abbes de Ste. *Flore* d'*Arezzo* réclamer sur quelques *Marquis d'Este* des Biens, que le Roi *Hugue* avoit donés, par deux *Diplômes* à leur Monastère, & qui devoient être enclavés dans la *Terra Obertenga*. Ce fut entre ce Monastère & ces *Marquis* la matière d'un Procès, qui ne fut jamais terminé. Les deux *Diplômes*, du *Roi Hugue* ont paru d'abord, le second dans le *Bullaire du Mont-Cassin*, ensuite le premier dans les *Antiquités d'Italie*. On voit par ces *Actes* que des Biens, donés aux Moines de Ste. *Flore*, une partie consistoit en des acquisitions faites par *Berthe*, mère du Roi *Hugue*, & mère aussi des *Ducs & Marquis Gui & Lambert*. On ne sauroit douter qu'*Hugue*, lorsqu'il persécuta le second & les Enfans du premier, ne les eût dépouillés des Biens Allodiaux, qu'ils avoient en Toscane. Si donc les *Marquis d'Este* refusèrent toujours de rendre les Biens, que les Abbés de Ste. *Flore* réclamoient sur eux; on a lieu de penser que, ces Biens étant du nombre de ceux que *Berthe* avoit acquis, les *Marquis* prétendoient qu'ils leur devoient appartenir à titre de succession, puisqu'ils étoient issus du *Marquis Adalbert*, petitfils de cette Princesse, & du *Duc & Marquis Adalbert II*; & que le *Roi Hugue*, qui s'en étoit emparé par une Confiscation injuste, n'avoit pas pu légitimement les doner au Monastère de Ste. *Flore*. Come d'ailleurs ces Biens, par leur situation, devoient faire partie de la *Terra Obertenga*, vraisemblablement le *Marquis Otbert I*, profitant du crédit, qu'il avoit auprès de l'*Empereur Otton le Grand*, s'étoit resaisi de tous les Allodiaux, qu'*Adalbert II* & *Berthe* avoient eus dans ce canton de la *Toscane*, lesquels, à cause de lui furent appellés la *Terra Obertenga*. J'en dis autant des amples possessions, qu'on lui voit dans la *Lunigiane*, autre vaste canton de la *Toscane*, & qu'il fit passer à ses décendans. Come sa vie ne fut pas assés longue, pour qu'il eût eu le tems de les acquérir toutes; elles devoient être aussi des Allodiaux de son aieul & de son bisaieul les *Ducs & Marquis Adalberts*, lesquels il s'étoit fait restituer.

Je reviens au *Marquis Adalbert*, père de ce *Marquis Otbert I*. On trouve, vers 1060, un *Marquis Obizon* de la Famille des *Marquis d'Este*. *Francesco Bendinelli*, qui composa dans le dernier siècle une *Histoire de Lucque*, que l'on voioit manuscrite, au commencement de celui-ci, chés les *Dominicains* de S. *Romain* de cette Ville, dit de ce *Marquis Obizon*, « Qu'il » fut héritier du *Marquis Uibert* (*Otbert*) son père, lequel étoit fils d'*Adalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*Adalbert l'Ancien*». Il nome ainsi ce dernier relativement à son Petitfils. *Eredc*, dit-il, *del* Marchese Uberto *suo padre*, *il quale fu figlio di* Adalberto, *di* Lamberto, *del* Vecchio Adalberto. *Muratori*, qui nous fait connoître, *ibid.* p. 221, cette *Histoire*, & qui cite les paroles, que je viens de rapporter, dit, « Qu'il ignore sur quoi » cet Ecrivain se fondoit pour assurer » que le *Marquis Adalbert* étoit fils » de *Lambert*; mais qu'on ne sauroit » douter que le *Bendinelli* n'ait cru » que la postérité des *Adalberts de* » *Toscane* ne finit point avec les *Ducs* » *& Marquis Gui & Lambert*: Qu'il » paroît cependant plus probable que » le *Marquis Adalbert* étoit fils du » premier, plustot que du second: » mais qu'au reste les deux opinions » se réunissent à faire décendre la » *Maison d'Este* des *Adalberts*, *Mar-* » *quis de Toscane*».

avoit faite conjointement avec ſon premier mari, le *Duc & Marquis* ALBÉRIC (137).

Je n'ai ſans doute nomé qu'une partie des MARCHES *d'Italie*. Il y en devoit avoir un bien plus grand nombre; &, ſi nous ne les connoiſſons pas toutes, il faut s'en prendre au peu de Monumens, qui reſtent des IXe. X^e. & XIe. ſiécles. Les *Hiſtoriens* & les *Chartes* parlent d'un très grand nombre de MARQUIS, ſans nous faire connoître de quelles MARCHES ils étoient inveſtis. BONIFACE, père de la *Comteſſe* MATHILDE, paroît come MARQUIS, longtems avant qu'il eût eu de l'*Empereur* CONRAD I la MARCHE *de Toſcane*. Des *Chartes* imprimées dans les Ouvrages, cités ci-deſſus, du FIORENTINI & du P. BACCHINI, nous font voir que THÉDALD, père de BONIFACE,

(137) Ce qui va ſuivre ſervira d'éclairciſſement à ce que j'ai dit, pp. 643 & 645, Col. I, au ſujet de la mort du premier mari de *Marozie*, *Albéric, Duc & Marquis de Spolète*.

Après avoir, à l'occaſion du *Marquis Hugue*, Bienfaiteur de l'Egliſe de *Plaiſance*, fait voir les Auteurs de la *Maiſon d'Eſte*, *Seigneurs d'Orta*; *Muratori*, même Chap. cité dans la *Note* précédente, dit, p. 222: *Je ne veux pas oublier de rapporter un paſſage de* Sigonius (*De Reg. Ital.* L. V), *dont voici les paroles, ſous l'année 925.* Eodem anno, *Albertus Marchio*, in offenſionem *Pontificis* lapſus, Urbe exceſſit, atque *Ortæ* ſe, *Tuſciæ* oppido, variis præſidiis confirmato, ad ulciſcendam injuriam *Hungaros* ad *Romanorum* ditionem invadendam excivit. (La même année, le *Marquis Albert*, aiant encouru la diſgrace du *Pape*, ſortit de *Rome*; &, s'étant mis en ſureté, par d'excellentes fortifications, dans *Orta*, petite Ville de Toſcane, il invita, pour ſe vanger, les *Hongrois* à venir ravager le Territoire de *Rome*). *Sigonius* dit enſuite: Cujus rei invidia mox *Albertus* à *Romanis Ortæ* eſt oppreſſus. (Bientôt après, en haine de cette action, *Albert* fut ſurpris & maſſacré par les *Romains* dans *Orta*). *Supposé que ce paſſage de* Sigonius *doive ſubſiſter tel qu'il eſt, nous y voions un* Albert (*nom qui ne diffère point de celui d'*Adalbert) Marquis & Seigneur d'Orta; *ce qui s'accorde avec ce que les* Chroniques *manuſcrites de* Plaiſance *diſent de leur* Marquis Hugue. *Mais le très illuſtre* Monſig. Giuſto Fontanini, *dans ſon* Traité des Antiquités d'Orta (L. II, C. 7), *ſoûtient d'après* Coſimo della Rena, *qu'au lieu d'*Albert, *il faut lire* Albéric, *c'eſt à dire* Albéric l'Ancien, *père de celui qui fut* Souverain de Rome; *& ſa raiſon eſt que* Flavio Biondo (*Dec. II*, Liv. II, p. 179) *parlant du même fait, appelle ce Prince*, Albericum in Etruriæ partibus Marchionem (Albéric, Marquis en Toſcane). *Le Savant* Hiſtorien *des* Antiquités d'Orta *dit encore, qu'il paroît qu'il eſt fait mention du même* Albéric *dans le* Panégirique de Bérenger, *publié par* Adrien Valois. On y lit (L. II):

Nec ſegnis abibat
Albricus, *Tiberine*, tuas nunc ſanguine lymphas
Qui fraude infecit.

Albéric s'enfuïoit auſſi précipitamment, lui, qui, par une fraude, a préſentement, o *Tibre*, ſouillé tes eaux de ſang). *Sur quoi* Monſig. Fontanini *dit*: Etenim *Albericus Senior*, ob fraudem patratam in advocandis *Hungaris* ad excidium *Romanorum*, ſanguine ſuo *Tiberim* cruentavit, *Ortæ* interemptus, *Nunc*, ſive tunc temporis quum Poeta ſcribebat, nimirum poſt *Berengarium*, quod non fuit aſſequutus doctiſſimus *Valeſius* (car *Albéric l'Ancien*, à cauſe de la fraude, qu'il avoit commiſe, en appellant les *Hongrois* pour exterminer les *Romains*, aiant été tué dans *Orta*, a ſouillé le *Tibre* de ſon ſang, *Préſentement*, c'eſt à dire au tems où le Poëte écrivoit, à ſavoir après la mort de *Bérenger*; ce que le très docte *Valois* n'a point vu). *Rien n'eſt moins ſur, à mon avis, que cette explication. Je ne ſaurois*

& son aieul ALBERT-AZZON étoient aussi MARQUIS; & jusqu'à présent on n'a point découvert quelles MARCHES ils avoient gouvernées.

Pour rendre raison de la multitude de MARQUIS, que l'on trouve en *Italie*, on ne peut offrir que des conjectures : mais peut-être sont-elles assés solides pour tenir lieu de la vérité que l'on ignore.

I. Les *Rois d'Italie* & les *Empereurs* créèrent en différens tems de *Petites* MARCHES, démembrées des *Grandes* dans lesquelles elles restèrent enclavées. Nous en avons un exemple dans la MARCHE *d'Orta*, qui fut un Démembrement de celle *de Toscane*. La MARCHE *de Suse* & celle *d'Ivrée* ont bien l'air d'avoir été faites aux dépens de celle *de Milan*. La MARCHE *de Savone* doit avoir été séparée de

*trouver, dans les Vers cités, la mort d'*Albéric. *Ils signifient bien plutôt qu'*Albéric *avoit souillé le* Tibre *d'un sang étranger, & non du sien; & que vraisemblablement, il avoit ourdi quelque trame, qui ne fut achevée, que par le massacre, ou de ses Amis, ou de ses Ennemis :* qui fraude infecit. *D'ailleurs, on a trop de raisons de croire que le* Panégirique *en question fut composé lorsque* Bérenger *vivoit encore, & règnoit paisiblement. Ce fut probablement vers* 916, *ou* 917. *Ce que l'on cite ne peut donc pas avoir trait à la mort violente d'*Albéric, *laquelle, supposé qu'elle soit vraie, ne peut être arrivée qu'après celle de* Bérenger, *c'est à dire vers* 925, *ou* 926. *Ce passage ne contredit donc pas celui de* Sigonius, *lequel est véritablement contredit par celui du* Biondo. *Cet* Historien *en a pour lui de plus anciens, tels que* Léon, *Evêque de* Come, *dans sa* Chronique *citée par* Pellegrino Prisciano, Galvano Fiamma *dans son* Manipulus florum (Bouquet de fleurs), Ricobald de Ferrare *dans sa* Vie de Bérenger I, *& d'autres, qui disent tous que le* Marquis Albéric, *& non le* Marquis Albert, *fut tué dans* Orta. *Ce n'est pas néanmoins une raison de condamner sur le champ* Sigonius. *Il se peut qu'il eut sous les yeux quelque ancienne* Histoire, *où le nom d'*Albert *se trouvoit.* Ptolémée de Lucque, *dans sa* Chronique *manuscrite des* Papes... *dit qu'il survint une brouillerie* inter *Papam Joannem, & Albericum Marchionem* (entre le *Pape Jean* & le *Marquis Albéric*). *Marchio* de Urbe expellitur, *Papa* ibidem prævalente cum armorum virtute, ut *Historiæ* tradunt, & ad civitatem de *Orta* se confert, ibique *Castrum* extruens se fortiter munit.

(Le *Marquis* est chassé de *Rome*, le *Pape*, come les *Histoires* le disent, aiant eu le dessus par la force des armes. Il se retire dans la Ville d'*Orta*, & s'y met en sureté par un fort Château qu'il fait bâtir). *Dans le Chapitre suivant, il l'appelle* Albert, *& raconte sa mort.*

Il est assés difficile de comprendre comment *Albéric*, né dans le *Duché de Spolète*, & né très pauvre, devenu *Marquis de Camerino*, par ses talens d'Homme de guerre, puis *Duc de Spolète*, par un crime, pouvoit être *Seigneur d'Orta* dans la *Marche de Toscane*. Il falloit qu'il eût acquis cette Ville du *Duc & Marquis Adalbert II.* Les *Actes* de la *Donation*, faite par le *Roi Hugue* au Monastère de Ste. *Flore d'Arezzo*, laquelle comprend des Biens acquis par *Berthe*, mère de ce *Roi*, comtent parmi ces Biens, sans rien spécifier, *tout ce qu'elle avoit acquis dans le Territoire de Camerino.* Je soupçone que cette Princesse, autorisée par le *Duc & Marquis Adalbert II*, son deuxième mari, pouvoit avoir fait avec *Albéric* quelque échange, en vertu duquel ce dernier étoit devenu *Seigneur d'Orta*. Mais ce n'est là qu'une conjecture, qui ne peut tout au plus servir qu'à confirmer celle qui m'a fait imaginer que *Marozie* avoit obtenu, que son fils *Adalbert* fut créé *Marquis d'Orta* par le *Roi Hugue*: mais cette même conjecture pèche en ce que rien ne nous apprend si les Biens que *Berthe* avoit, soit dans le Territoire, soit dans la Ville de *Camerino* (car l'expression des *Actes* est équivoque à cet égard) faisoient partie du *Domaine* du *Marquis*.

Il reste donc pour constant qu'on ne sait point à quel titre *Albéric*, *Duc*

celle *de Gène*. Ces créations de *Petites* MARCHES furent l'effet, ou de la violence de quelques Sujets puissans; ou de la nécessité de certaines circonstances; ou du bon plaisir des *Rois* & des *Empereurs*, qui vouloient honorer des personnes, qu'ils affectionnoient; ou bien enfin de l'envie de mettre quelques bornes à la trop grande puissance des *anciens* MARQUIS. Ce dernier motif dut être celui qui produisit le plus de *Petites* MARCHES. Come ces Princes avoient affoibli la puissance de certains COMTES *de Cités*, par la création des COMTES *Ruraux*, qu'ils avoient exemtés de la Jurisdiction de ces *Comtes*; ils s'attachèrent de même à soustraire à la Jurisdiction des *anciens* MARQUIS, des Villes un peu considérables avec leurs adja-

& Marquis de Spolète & de Camerino, pouvoit être *Seigneur d'Orta* dans la *Marche de Toscane*; & l'on ne voit pas pourquoi, forcé de sortir de *Rome*, il ne se retira pas dans ses Etats. Il y devoit être toutpuissant; & devoit avoir, soit dans le *Duché de Spolète*, soit dans la *Marche de Camerino*, quelque Place forte, où sans doute il eût été plus en sureté, que dans une Bicoque de *Toscane*, qu'il lui fallut fortifier à la hâte, en y bâtissant une Forteresse. Ces difficultés, qui me paroissent insurmontables; & le doute, où l'on a vu qu'est *Muratori*, que la mort d'*Albéric l'Ancien* ait été violente, & soit arrivée dans le tems, où l'on prétend la fixer; me font soupçoner que l'événement dont il s'agit est un fait que les Copistes avoient déplacé dans les anciennes *Chroniques*, qui les premières en avoient parlé; que ce déplacement a jetté dans l'erreur les Compilateurs des *Chroniques* plus récentes; & que les *Historiens* modernes, qui les premiers ont un peu débrouillé le cahos de l'*Histoire d'Italie*, n'ont donné qu'une attention médiocre à ce fait, qui n'étoit pas d'une conséquence à les arrêter beaucoup. Ce soupçon me fournit une idée, à laquelle je vais, autant que je le pourai, donner de la vraisemblance; & puis *vaglia quel che può*.

En parlant, sous l'an 960, du *Marquis Otbert*, fils du *Marquis Adalbert*; j'ai dit que, dans des *Chartes* de 951, le *Roi Bérenger II* le qualifioit *Conseiller de sa Puissance Roiale*. Le nom d'*Otbert* ne se trouve que dans un seul *Diplôme* de 951, où *Bérenger* l'appelle uniquement, *Notre très cher Féal* Ce qui m'a fait illusion, c'est que *Muratori*, dans ses *Annales d'Italie*, T. V, dit, en parlant d'*Otbert*, à l'année 960: *Noi vedemmo questo Principe nell' anno 951 caro al* Re Berengario, *e suo confidente*. Cette dernière expression m'a rappellé mal à propos la qualité de *Conseiller de notre Puissance Roiale*, donée par les *Rois d'Italie*, prédécesseurs des *Empereurs Allemans*, à des Personages considérables, & même à des Femmes. Par le *Diplôme* de 951, *Bérenger* done à *Gui*, Evêque de *Modène*, quatre Chateaux, *interventu ac petitione* Oderberti Marchionis, & Magnifredi Comitis *nostrorum dilectorum Fidelium. Sillingardi*, dans son *Catalogue des Evêques de Modène*, ses prédecesseurs, a publié le premier ce *Diplôme*, qu'il avoit tiré des Archives du Chapitre de sa Cathédrale. *Ughelli* l'a fait réimprimer d'après lui. Mais les *Chartes*, rapportées par ces deux Auteurs, sont, par la faute de ceux qui les leur ont copiées, très défectueuses dans les Noms & dans les Dates. Il faudroit donc se pouvoir assurer si dans l'Original il y avoit en effet *Oderberti*, & non *Adelberti*, ou même *Adelberti*; les Copistes, inattentifs, ou mauvais Déchiffreurs, aiant souvent confondu ces noms. Mais *Muratori*, qui, Ch. XV des *Antiq. d'Este*, p. 135, fait cette observation, se plaint en même tems de ce que cet Original ne se trouve plus dans les Archives, d'où le *Sillingardi* l'avoit tiré. S'il y avoit *Adelberti*, ou *Adelberti*; le *Diplôme* parleroit, non du *Marquis Otbert*, mais du *Marquis Adalbert*, son père. C'est ce que *Muratori* remarquoit en 1714, ou 1715, apparemment parcequ'il lui paroissoit alors qu'en 951 le *Marquis Otbert* ne devoit pas être d'un âge à jouer un role considérable à la Cour. Si dans le T. V. de ses *Annales*, composé 30 ans plus tard, il a donné pour certain,

cences, ou différentes Terres possédées par un même Seigneur, qu'ils érigèrent en *Petites* MARCHES, qui restèrent enclavées dans les *Grandes*, & dont les possesseurs, revêtus du Titre de MARQUIS & de la Puissance, qui le suivoit, devinrent les égaux des *anciens* MARQUIS, dont ils furent indépendans.

II. Les *Petites* MARCHES, une fois établies, multiplièrent les MARQUIS, surtout quand elles furent possédées par des Seigneurs de la *Nation & Loi Lombarde*. Chés les *Lombards*, les Grands *Fiefs* ne se partageoient point réellement quant à la Masse: mais seulement quant aux Revenus. Ainsi les Fils, ou les autres Héritiers d'un *Feudataire*, en quelque nombre qu'ils fussent, succèdoient tous par *indivis* à la

ce qu'il avoit autrefois trouvé douteux; c'est un effet de l'affoiblissement de sa mémoire, & de la précipitation avec laquelle il poussoit un travail, que la Mort, qu'il voioit avancer à grands pas, le hâtoit de finir. Voila les deux sources du grand nombre de fautes qui défigurent ses *Annales*, Ouvrage d'ailleurs estimable & très utile. Le *Marquis Obert* devoit donc être encore fort jeune en 951.

J'ai dit à l'article de *Gui*, *Duc de Toscane*, & je l'ai dit parcequ'on le veut ordinairement ainsi, que ce Prince épousa *Marozie* vers 925. En ce cas, on ne peut placer, pour le plustôt, la naissance du *Marquis Adalbert* qu'en 926. En supposant qu'on ait marié ce *Marquis* à l'âge de 17 ans, & que l'année d'ensuite, il fe soit vu père d'*Obert*, celui-ci n'auroit eu que 7 ans, en 951; ne pouvant être né, pour le plustôt, qu'en 944. Tout cela n'est fondé, que sur ce que l'on veut qu'*Albéric*, *Duc & Marquis de Spolète*, ait été massacré dans *Orta* par les *Romains* en 924, ou, suivant *Sigonius*, en 925. Mais l'année & le genre de la mort de ce Prince sont également incertains. *Muratori* renvoie cette mort en 925, ou 926: mais il n'en donne aucune preuve. Je la crois de beaucoup antérieure à 924. On a soin de dire partout, que le *Duc & Marquis Gui* n'épousa *Marozie*, qu'après la mort de son père *Adalbert II*. Cette manière de parler suppose qu'avant la mort d'*Adalbert*, il avoit été question du mariage de *Gui* & de *Marozie*; & que ce mariage ne fut différé que parcequ'*Adalbert* n'y voulut pas consentir. Il est comme certain que ce dernier mourut en 917, & que *Gui* lui succeda cette année. *Marozie* devoit donc être restée veuve d'*Albéric*, pour le plus tard, en 916, & je ne vois aucun inconvénient à la faire femme de *Gui* dès la fin de 917. En ce cas le *Marquis Adalbert* aura pu naître en 918; &, suivant la supposition ci-dessus, être en 936, père d'*Obert*, lequel, en 951, n'auroit eu que 15 ans; & n'auroit encore eu d'autre considération à la Cour, que celle de sa naissance. Si, comme *Leibnitz* & *Muratori* le veulent, un fait *Adalbert* fils de la première femme de *Gui*, l'on avancera peut-être sa naissance de 3 ans; & l'on ne dérangera point mon hipothèse. D'ailleurs il est à propos d'avertir, qu'on n'a nulle certitude du premier mariage de *Gui*: mais qu'on a seulement quelque raison de le soupçoner.

Suivant ce que j'ai dit plus haut, on peut supposer hardiment qu'*Albéric*, premier mari de *Marozie*, ne fut jamais *Seigneur d'Orta*.

Dans son *Article*, j'ai cité, ci-devant p. 645, Col. 1, *Muratori*, qui, dans ses *Annales*, T. V, p. 645, dit: *Je ne trouve rien dans* Liutprand, *ni dans aucun ancien* Historien, *qui fasse soupçoner que les* Hongrois *soient jamais venus en* Toscane, *ni près de* Rome. *Muratori* démontre par ce peu de mots, que ce que l'on donne pour la cause de la mort violente d'*Albéric*, est une fausseté.

Si d'ailleurs, come j'ai pu le supposer, avec quelque fondement, ce Prince ne vivoit plus alors; ceux-là sont répréhensibles eux-même, qui reprènent *Sigonius* d'avoir donè le nom d'*Albert*, & non celui d'*Albéric*, au *Marquis*, que le *Pape*, qu'ils croient *Jean X*, chassa de *Rome*, & qui se retira dans *Orta*. L'autorité du *Biondo* n'est ici d'aucun poids. Entre des Ecrivains modernes, le préjugé doit être en faveur des plus récens, qui, reconnus pour

propriété des *Fiefs*, qu'avoient eus leur Père, ou leur Parent; & s'en disoient également *Seigneurs*: mais ils faisoient entre eux autant de portions égales des Revenus, qu'ils étoient de Têtes. Si ces *Fiefs* avoient été réunis, pour être érigés en *Fief de Dignité*, sous le nom de MARCHE, ils prenoient tous le titre de MARQUIS; ce qui vraisemblablement se fit, d'abord par usurpation, ensuite par la concession, peut-être forcée, des *Rois*, ou des *Empereurs*; quoique, depuis que l'hérédité des *Fiefs de Dignité* se fût établie, le titre de MARQUIS n'eût du légitimement appartenir qu'à l'Aîné. Cet usage subsiste encore dans la plus grande partie de l'*Italie*, de même qu'en *Allemagne*, avec cette différence, qu'en *Italie* le Titre, auquel la Souveraineté se trouve attachée, ne se communique plus aux Cadets. C'est

attentifs & pour intelligens, ont du voir & corriger les fautes de ceux qui les ont précédés. C'est donc à *Sigonius*, que la préférence est due. Le *Biondo* sans doute a parlé d'après ses garans. *Sigonius* vient ensuite; comte & pèse les suffrages; & corrige son prédécesseur, en mettant *Albert*, au lieu d'*Albéric*. Des Auteurs, qu'ils ont pu voir l'un & l'autre, *Ptolémée de Lucque* est le seul qui nous reste; & chès lui le *Marquis* en question s'appelle dans un endroit *Albéric*, & dans un autre *Albert*. Il y a faute dans un de ces endroits; & *Sigonius* nous apprend où peut être cette faute. Cette observation est très juste dans la supposition que le *Marquis* qu'on dit s'être retiré dans *Orta*, n'étoit point *Duc & Marquis de Spolète & de Camerino*; supposition qui ne peut souffrir aucune difficulté. Mais dans la vérité, l'autorité de *Sigonius* n'est pas ici d'un plus grand poids que celle du *Biondo*. L'un & l'autre ont cru que le *Marquis*, dont il s'agit, étoit *Duc de Spolète* & mari de *Marozie*. *Biondo* le nome *Albéric*. Il a raison. *Sigonius* le nome *Albért*. Il a tort aujourd'hui que les *Chartes*, & les *Listes des Ducs de Spolète* conservées dans l'Abbaie de *Farfa*, nous apprènent que le *Duc de Spolète*, mari de *Marozie*, s'appelloit *Albéric*. Il est seulement vrai que *Sigonius* n'a point tort vis à vis du *Biondo*, qu'il n'a pu réformer à cet égard, qu'en se fondant sur le plus grand nombre d'autorités. Mais tous les deux ont également tort de n'avoir fait qu'une même personne du *Duc & Marquis*, mari de *Marozie*, & du *Marquis* retiré dans *Orta*. Le déplacement du fait, dont ils ne se sont pas apperçus, a causé leur erreur. Mais je tire du moins cet avantage du passage de *Sigonius* discuté, que d'anciens Auteurs, soit en grand nombre, soit d'une grande autorité, donoient à ce *Marquis* le nom d'*Albert*; nom que *Sigonius*, persuadé que ce *Marquis*, & le mari de *Marozie*, étoient le même home, n'a fait porter à ce dernier, que parceque ses autorités lui paroissoient préférables à celles qu'avoit suivies le *Biondo*.

Les anciens Auteurs, d'après qui ces deux Historiens ont parlé, n'étoient sans doute pas moins partagés sur le tems du fait, que sur le nom du Héros. En votant qu'un *Pape Jean* avoit eu part à l'avanture, & qu'en 924 les *Hongrois* étoient effectivement venus en *Italie*; on s'est communément déterminé pour 924, où le Saint Siége étoit occupé par *Jean X*: mais on n'a pas fait attention que, cette année-là, les *Hongrois* n'allèrent pas plus loin que la *Lombardie*; & qu'après avoir pris & ruiné *Pavie* & *Crémone*, ils passèrent tout de suite en *France*.

Tout cela présuppose; le *Marquis Albert*, & non pas *Albéric*, qu'un *Pape Jean* chassa de *Rome*, & qui se retira dans la Ville d'*Orta*, n'est autre que le *Marquis Adalbert*, fils de *Marozie* & du *Duc Gui*, son second mari.

Ce ne fut assurément pas avec *Jean X*, qu'*Adalbert* eut querèle. Il n'avoit, dans mon hipothèse, au plus que 10 ans, lorsque ce Pape mourut en 928.

Ce ne fut pas non plus avec le Pape *Jean XI*, dont il étoit frère utérin, puisque le *Marquis Albéric*, frère aîné de tous deux, fut maître absolu dans *Rome* durant tout le Pontificat de *Jean XI*, dont le commencement est de Décembre 930, ou Mars 931, & la fin de Février 936.

par une suite du même usage qu'il se trouve aujourd'hui dans quelques Villes d'*Italie* plus de MARQUIS & de COMTES, qu'elles n'avoient autrefois d'habitans.

III. Les *Rois* & les *Empereurs* permirent quelquefois aux Décendans des MARQUIS de porter ce titre ; quoiqu'ils ne possédassent pas les *Marches*, que leurs Auteurs avoient eues.

IV. Chés ceux qui ne suivoient pas la *Loi Lombarde*, les MARCHES se partagèrent réellement entre les Cohéritiers. C'est ce qu'atteste une *Loi* de FRÉDÉRIC I, « Qui défend de partager à l'avenir » les DUCHÉS, les MARCHES, les COMTÉS ; & qui permet le partage

C'est au Pontificat de *Jean XII*, qu'il faut renvoier la querèle du *Pape Jean* & du *Marquis Albert*.

Jean XII, qui s'étoit emparé de la Souveraineté de Rome en 954, à la mort du *Marquis Albéric*, son père, se fit *Pape*, presque de son autorité privée, en 956. Je place donc, en 960, la mort du *Marquis* en question, que je crôis être notre *Marquis Adalbert* ; &, l'on peut croire que ce fut l'année précedente qu'il fut obligé de s'enfuir de *Rome*. Il est naturel de penser qu'étant oncle de *Jean XII*, il séjournoit plus volontiers à *Rome*, que dans la *petite Marche d'Orta*. Come il n'avoit peut-être encore que cet établissement, & qu'il pouvoit n'avoir pas moins d'ambition, que son bisaieul *Adalbert I*, que nous avons vu projeter de se faire élire *Pape*, afin d'unir la Souveraineté de *Rome* à sa *Marche de Toscane* ; il put fort bien avoir envie d'être *Souverain de Rome*, come sa Mère l'avoit été. La conduite de *Jean XII* aiant du faire quantité de Mécontens ; *Adalbert* se mit à leur tête : mais *Jean*, avec des Troupes, ou plus nombreuses, ou plus aguerries, battit ses Ennemis. Le *Marquis* vaincu s'alla fortifier dans sa Ville d'*Orta*. Cependant les vexations du *Roi Bérenger II* aiant mécontenté tous les *Italiens* ; beaucoup de Seigneurs, de concert avec le *Pape*, allèrent, en 960, solliciter *Otton I* à venir en *Italie* reprendre la Courone pour la garder. Le *Marquis Otbert*, qui pout lors pouvoit avoir 24 ans, fut du nombre. Il dut être envoié par son Père pour se plaindre en même tems du Pape & du *Roi Bérenger*. Pendant qu'il étoit à la Cour d'*Otton*, *Jean XII*, qui n'étoit pas homé à ne se point vanger, profita de quelque apparition des *Hongrois* sur les frontières d'*Italie*, pour faire entendre aux *Romains*, que le *Marquis Adalbert* les avoit appellés, & qu'il les ameneroit jusqu'à *Rome*. Les *Romains* irrités volèrent assiéger *Orta*, qui dut leur être livrée par des Traîtres, que *Jean* avoit eu soin de gagner. Je suppose que les *Hongrois* ne firent qu'une apparition sur les frontières d'*Italie*, parcequ'il est vraisemblable que les préparatifs qu'*Otton* faisoit alors pour passer dans ce *Roiaume*, les engagèrent à rebrousser chemin.

Par cette hipothèse, si le *Roi Hugue* fit *Aldalbert*, *Marquis d'Orta*, ce ne fut point parceque cette Ville pouvoit appartenir à *Maroxie*, come une acquisition qu'elle avoit faite conjointement avec *Albéric* son premier mari. Je ne l'avois dit qu'en doutant. Je dis ici que le *Roi Hugue* fit pour *Adalbert*, à la sollicitation de *Maroxie*, une *petite Marche* de cette Ville, en la détachant des Biens allodiaux, qu'il avoit confisqués sur la succession de *Gui*, *Duc & Marquis de Toscane*.

On m'objectera peut-être que si, selon mon hipothèse, le *Marquis Otbert* n'avoit que 24 ans en 960, il se trouvera qu'en 962 il fut fait *Comte du Sacré Palais* à 26 ans ; & que c'étoit être bien jeune pour cette grande *Dignité*, par laquelle on devenoit le Chef de toute la Justice du *Roiaume d'Italie*. Je n'oppose à cette objection que la réponse du *Cid* :

Aux Ames bien nées
La Valeur n'attend pas le nombre des années.

On peut se rappeller que *Liutprand* qualifie *Otbert*, *illustre Marquis* ; ce qui semble annoncer une très grande naissance. *Otton* put faire ce même

» des autres *Fiefs*, si les Copropriétaires le souhaitent » (138).

V. Il y eut des MARQUIS honoraires, c'est à dire des Seigneurs, à qui les *Empereurs* & les *Rois* accordèrent le Titre, les Honeurs & les Prérogatives de MARQUIS, sans leur doner de *Marches*. On apprend de la *Chronique de Volturne*, que LANDULF III, *Prince de Capoue & de Bènvent*, lequel règna depuis 910 jusqu'en 943 qu'il mourut, fut créé MARQUIS. L'Auteur ne dit point par quel *Empereur*, ou par quel *Roi*. Dans cet intervalle, il n'y eut d'*Empereur*, que BÉRENGER; & ce Prince ne paroît pas avoir été jamais en liaison avec les *Lombards* des Provinces, qui sont aujourd'hui le *Roïaume de Naple*. Lorsqu'HUGUE eut, en 926, pris possession du Trône d'*Italie*, il ne négligea rien de ce qui l'y pouvoit affermir. J'imagine donc que, voulant s'assurer, au besoin, des secours de la part de LANDULF III, il fit une espéce d'alliance avec ce Prince, & lui conféra le Titre le plus honorable dans le *Roïaume d'Italie*, afin que LANDULF eut quelque raison de s'intéresser à ce qui s'y passeroit: mais ce Titre ne fut pour LANDULF, qu'une distinction personelle; & peut-être en fit-il assés peu de cas, parceque, come je l'ai dit plus haut, les PRINCES *de Capoue, de Bènevent & de Salerne*, consentoient bien, forcément à la vérité, d'être Vassaux des EMPEREURS:

Otbert, Comte du Palais à 26 ans, parcequ'il crut lui voir les talens nécessaires pour cette grande Charge; & ce put être en même tems en considération de ce qu'il étoit, par son Père, le légitime héritier du *Marquisat & Duché de Toscane*, dont les circonstances ne permetoient pas à l'*Empereur* de l'investir. Ce fut donc par forme de dédomagement, qu'*Otton* mit *Otbert* au dessus de tous les *Marquis*, en le créant *Comte du Palais*; & ce fait, considéré sous ce point de vue, est une nouvel e preuve que la *Maison d'Este* tire son origine des deux *Adalberts, Dues & Marquis de Toscane*.

Au reste, come l'ambition dans les Homes, & la galanterie dans les Femmes, n'impriment aucune tache aux *Maisons Souveraines*, pour lesquelles il est plus vrai, que pour aucune autre, que les vices & les défauts sont personels à ceux qui les ont; je n'obscurcis point ici la gloire des illustres *Maisons de Brunswick & de Modène*, en prétant à leur premier Auteur connu, le *Marquis Adalbert*, le dessein de se rendre *Souverain de Rome*, & lui donnant *Marozie* pour mère. Cette *Marozie*, dont nous ignorons l'origine, & que ses galanteries, si nous en croïons *Liutprand*, rendoient peu digne d'estime, devoit être d'une grande naissance, laquelle secondée d'une habileté plus grande encore, la mit à portée d'engager les *Romains* à la reconnoître pour Souveraine, en lui conférant le titre de *Patrice*.

Ce que *Muratori* nous a dit ici du tems, auquel le *Panégirique de Bérenger* fut composé, ne s'accorde pas avec ce que j'en ai dit, p. 631, Col. IV, en commençant l'*Article* même de ce *Panégirique*. *Muratori* dans la *Préface* qu'il a mise à la tête de ce *Poème*, en le faisant réimprimer dans ses *Scriptores Rerum Italicarum*, en parle tout autrement qu'ici. Dans ses *Annales*, il paroît croire que cet Ouvrage fut composé par les soins du *Roi Bérenger II*, qui n'étoit alors que *Marquis d'Ivrée*. La diversité des opinions de ce Savant a ce sujet, n'est venue que de ce qu'après la publication de ses *Antiquités d'Este*, il avoit plus murement examiné la chose. J'ai cru devoir m'en tenir à son dernier sentiment, par lequel le *Panégirique de Bérenger* doit avoir été fait, & pour le plustôt, douze à treize ans environ après la mort de ce Prince.

(138) Ducatus, Marchio, Comitatus *de cetero non dividatur. Aliud autem* Feudum, *si consortes voluerint, dividatur.* Cod. de Feud *L. II, Tit.* 33, *De prohibit. Feud. Alienat.*

mais ils ne vouloient pas l'être des *Rois d'Italie*. Aussi ne voit-on pas que LANDULF ait jamais fait usage de son Titre de MARQUIS; & ce titre ne passa point à ses successeurs. Si son petitfils PANDULF *Tête-de-fer*, come lui PRINCE *de Capoue & de Bènevent*, s'est dit quelquefois MARQUIS; c'est que l'*Empereur* OTTON I l'avoit fait DUC & MARQUIS *de Spolète* & *de Camerino*; d'où vient qu'on le trouve qualifié PRINCE, DUC & MARQUIS. ATÉNULF, troisième fils de ce PANDULF, est appellé dans l'*Histoire* & dans les *Chartes* indifféremment MARQUIS, ou COMTE. Tous les Cadets de la *Maison de Capoue* & *de Bènevent*, portoient le titre de *Comtes*. ATÉNULF reçut apparemment celui de MARQUIS, du même *Empereur* OTTON I, qui ne paroît pas avoir érigé pour lui de MARCHE dans la PRINCIPAUTÉ *de Bènevent*, ou dans celle *de Capoue*. Son titre de MARQUIS fut donc purement honorifique & personel. On ne le retrouve plus dans sa Branche. On verra dans l'*Epoque* suivante MURATORI soupçoner qu'ATÉNULF pouvoit être MARQUIS *de Camerino*: mais je ne trouve rien qui puisse le faire penser.

Tous ces MARQUIS *de nouvelle création* étoient regardés come de véritables MARQUIS par tout le monde, & même par les *Empereurs*. On l'a vu plus haut. Ils furent longtems sans joindre à leur titre aucun nom de lieu. Quand les Décendans du *Marquis* OTBERT I commencèrent à se dire MARQUIS D'ESTE, il y avoit un siècle & demi, qu'ils ne s'appelloient rout simplement que MARQUIS.

Je n'ai presque rien dit dans le *Texte* & dans les *Notes* de cette *Digression*, que je ne doive à MURATORI (139). Je ne suis donc, à vrai dire, ici, que *le Geai paré des plumes du Paon*; & je continue de l'être dans ce que je mets à la tête de l'*Epoque* suivante.

(139) Ce savant Ecrivain traite exprès dans les Chap. V & VI de ses *Antiquités d'Este & d'Italie*, P. I, de tout ce qui fait l'objet de cette *Digression*; & l'on a vu, par plusieurs *Notes*, combien d'autres endroits du même Ouvrage je me suis rendus presque.

L'ITALIE

SOUS LA DOMINATION

des *EMPEREURS* de la *MAISON DE SAXE*.

SEPTIÈME ÉPOQUE,

Depuis l'an 962, juſqu'à l'an 1027.

J'Ai parlé dans la DIGRESSION précédente des NOBLES *de la* PORTE ROMAINE à *Milan*; &, dans cette *Epoque* & les ſuivantes, je parlerai ſouvent des *Portes* de cette Ville, & peut-être de quelques autres. C'eſt ſur quoi je ne puis me diſpenſer de donner ici quelques mots d'éclairciſſement (1).

SIGONIUS, en parlant de ce que l'*Empereur* OTTON I fit pour régler le Gouvernement de *Milan*, dit, « Que dans les TRIBUS des » *Citoïens*, tant celles de la *Ville*, qu'on appelloit PORTES, que » celles du *Territoire*, qu'on appelloit PIÈVES, ce Prince inſtitua » des *Capitaines* & des *Valvaſſeurs* (2). Ce ne dut pas être une nouvelle inſtitution de la part de cet Empereur, qui ne fit apparemment que remètre ſur l'ancien pied les Claſſes & les Rangs des Citoïens de *Milan*.

En parcourant ce qui reſte d'*Inſcriptions* antérieures à ſon règne, on y trouvera des traces de l'ancième diviſion des *Villes* en différentes parties, ſoit pour le *Terrain* & les *Habitations*, ſoit pour les *Habitans*. Le *Terrain* & les *Habitations* étoient partagées en RÉGIONS ou QUARTIERS, & ſouvent en PLACES & PAROISSES; & les *Habitans* en TRIBUS, compoſées chacune d'une ſeule *Famille* diviſée en différentes Branches, ou de pluſieurs *Familles* unies. C'eſt une choſe trop connue, pour qu'il s'y faille arrêter. C'en eſt une autre, qui ne l'eſt guère moins, qu'on a ſouvent emploïé les noms des RÉGIONS ou QUARTIERS, des PLACES & des PAROISSES pour déſigner les TRIBUS, parcequ'ordinairement une ſeule & même TRIBU n'avoit pour *Habitation* qu'un ſeul & même QUARTIER. Mais ce qui n'eſt pas tout à fait auſſi connu, c'eſt que, durant quelque

(1) Je prendrai ce que je vais dire ici, dans une Brochure *in-4.°* de 32 pag. imprimée à *Naple* en 1643, ſous ce Titre: *Due Diſcorſi di* Camillo Pellegrino *figl. di* Aleſſandro. *Si tratta nel primo d'un' antico ſignificato del nome*, Porta; *nel ſecondo dell' antico ſito di Capua*. J'ai trouvé dans quelques-unes de nos Bibliothèques cette Brochure reliée à la ſuite de l'*Hiſtoria Principum Longobardorum* du même *Camillo Pellegrino*.

(2) Mediolanenſium Civium *alios in* Tribubus urbis, *quos illi* Portas *vocabant*, & Agri Pagos, *quas illi* Plebes *nominabant*, Capitaneos, *alios* Valvaſſores *inſtituit*. Libro VI, *De Regno Italiæ*.

tems, les QUARTIERS & les TRIBUS furent désignés par le mot PORTES.

FALCON *de Bènevent*, Ecrivain du XIIe. siècle, parle, sous l'année 1124, de la découverte, que l'Archevêque ROFFRID fit du Corps de S. BARBATUS, Evêque de *Bènevent*; & dit, « Qu'avant qu'on le » dépositât dans un nouvel Autel de la Cathédrale, augmentée depuis » peu, les Prêtres, les Clercs & le Peuple de chaque PORTE, allèrent, les uns après les autres, veiller auprès de ce saint Corps (3) ». Il dit, à l'An 1133, « Qu'il fut ordonné que cent *Hommes d'Armes*, » se cacheroient dans l'Eglise de S. ANGE *à la Croix*, laquelle étoit » en deça des limites de la PORTE SOMMA » (4). Les limites de la *Porte Somma*, ne pouvoient être que celles de la REGION SOMMA, nom que conserve encore à *Bènevent* un QUARTIER plus élevé que le reste de la Ville. Le même *Historien* dit, à l'occasion de la Translation qui se fit, en 1119, des Corps de plusieurs Martirs, « Que, » par ordre de l'Archevêque LANDULF, les Prêtres de la PORTE SOMMA » décendirent à la Cathédrale, en chantant, & portant des Cierges » & des Flambeaux; & que, devant les Corps des Saints, ils en » chantèrent les louanges, avec celles de Dieu: Que le second jour, » ce fut les Prêtres de la PORTE DORÉE; le troisième jour, ceux de » la PORTE RUFINE; le quatriéme, ceux du MARCHÉ; le cinquième, » ceux de la VILLE-NEUVE: Qu'enfin le dernier jour, ce fut tous les » Prêtres & tous les Homes de la Ville » (5).

PIERRE *Diacre*, Moine du *Mont-Cassin*, parle d'un QUARTIER de *Spolète*, appellé la PORTE S. LAURENT (6).

BOCCACE, dans quelques-unes de ses *Nouvelles*, donne de même le nom de PORTES à quelques QUARTIERS de *Florence* & de *Siène* (7),

(3) *Quibus ita peractis, præcepit idem Archiepiscopus, ut primum Presbyteri* Portæ Summæ *& Clerici simul cum Laïcis ad Episcopium descenderent, & coram sacratissimi* Barbati *corpore vigilias celebrarent.* Il ajoute un peu plus bas; *Sic unaquæque civitatis* Porta, *diebus singulis, usque ad octavam diem peregit.*

(4) *Disposuerunt etiam, ut centum* Milites *ad Ecclesiam S.* Angeli ad Crucem, *quæ est intra confinia* Portæ Summæ, *latitarent.*

(5) *Continuo consilio assumpto, dedit in mandatis* (Archiepiscopus) *ut primum Presbyteri* Portæ Summæ *ad Episcopium jubilando, cereis, & lampadibus descenderent, & coram sanctorum ossibus laudes Deo, & eis decantarent. Secundo quidem Presbyteri* Portæ aureæ. *Tertio* Portæ Rufinæ. *Quarto* Fotenses. *Quinto* Civitatis-Novæ. *Postremo verò Civitatis totius Presbyteri & Viri.*

Ce passage est défectueux. L'usage étoit que les grandes Solemnités ecclésiastiques, come celle dont il s'agit ici, duroient huit jours, ainsi qu'on vient de le voir à l'occasion de la découverte du Corps de S. *Barbatus*. Il est certain que la Ville de *Bènevent* avoit plus de cinq *Quartiers*. Il en manque dans ce passage au moins deux, pour faire sept jours; car le huitième, tous les Quartiers se réunissoient pour célébrer l'Octave ensemble. Cet Auteur fait mention, sous l'année 1133, de la *Porte S. Laurent*, dont l'Eglise étoit près de l'entrée de la Ville. Voila, come l'on voit, un sixième *Quartier* de *Bènevent*; & cette Ville pouvoit en avoir plus de sept. En pareil cas, pour que tous les *Quartiers* d'une Ville eussent part à la Solemnité qu'on célébroit, on devoit mètre ensemble les *Quartiers* les moins considérables, & leur doner les mêmes jours.

(6) *Nobilis etiam Mulier* Bertha, *filia* Waldi, *dedit, & obtulit huic Cœnobio Ecclesiam S.* Martini, *construetam in* Spoletina *civitate, in loco, qui dicitur* Porta S. Laurentii, *una cum omnibus pertinentiis suis.* Chron. Casin. L. IV, C. 25.

(7) Dans la *Nouvelle* de *Monna Non-*

Cette forte de désignation se trouve aussi dans des *Actes Publics* (8). On peut faire remonter cette acception du mot PORTE à l'Antiquité la plus reculée. Plusieurs passages de l'*Ecriture Sainte* donnent lieu de penser que les *Juifs*, & sans doute les *Egiptiens* avant eux, se servoient de ce nom dans la signification de QUARTIER & de TRIBU (9).

Ce qui m'a fait dire plus haut qu'OTTON I ne fit apparemment que remettre à *Milan* les choses sur l'ancien pied; c'est qu'il paroît qu'on peut attribuer aux *Lombards*, non pas absolument l'emploi du mot PORTE dans la signification, dont il s'agit: mais des Usages, qui firent avec le tems donner cette signification à ce mot. CAMILLO PELLEGRINO remarque que les *Lombards* imitoient les *Juifs* dans une grande partie de la forme de leurs *Jugemens*, dans les *Peines* imposées aux Crimes, & dans d'autres choses de moindre conséquence. Cette observation n'est ici qu'incidente: mais le même Auteur ne doute pas que la coûtume de faire garder les *Portes* des *Villes* par les *Habitans*, qui s'en trouvoient les plus voisins, ne fût venue de ces Conquérans d'une partie de l'*Italie* (10).

na de' Pulci, se lisent ces paroles: *Laquale essendo all'hora una fresca, e bella giovane, e parlante, e di gran cuore, di poco tempo avanti in* Porta San Piero *a Marito venutane*, &c. Dans la *Nouvelle* de *Gianni Lotterenghi*, on lit: *L'ultimo non a* Gianni Lotterenghi *era avenuto, ma ad uno, che si chiamò* Gianni *di* Nello, *che stava in* Porta San Piero. *Boccace* dans ces deux endroits indique un *Quartier* de *Florence*. Il s'agit d'un *Quartier* de *Sienne* dans cet autre passage. *Furono in* Siena *due giovani popolani, de' quali l'uno hebbe nome* Tinguccio Mini, *e l'altro fù chiamato* Meuccio *di* Tura, *& habitavano in* Porta Salvia. *Nouvelle* dont le titre est *Delli due Saneſi della Comare.*

(8) Dans un *Diplôme* de *Charle II, Roi de Naple*, au sujet d'un échange, qu'il fit en 1301 de quelques Biens situés à *Capoue* & dans son District, il est parlé de la *Porte S. Ange* & de la *Porte Capouane*, pour marquer deux Quartiers de cette Ville. *Item presa una vacua sita in* Porta S. Angeli, &c. *Item Domus una sita in* Porta Capuana, &c. *Camillo Pellegrino*, qui cite ce *Diplôme*, l'avoit vu copié sur le feuillet 35 d'un ancien Registre, signé de 1300 & coté *A*, lequel étoit dans les Archives Roïales de la Monoie de *Naple*. Il en avoit vu de plus une Copie en parchemin parmi les Titres d'un Monastère de *Capoue*, appellé *Monte-Vergine*.

(9) Ce passage de la *Genèse*, Ch. 22: *Possidebit semen tuum* Portas *inimicorum suorum*, où les *Septante* disent *Urbes*, favorise ce que je viens de dire. *Moïse* ne semble donner le nom de *Portes* aux *Villes*, que parcequ'en *Egipte* les *Quartiers des Villes* s'appelloient *Portes*. Dans ces deux autres passages d'*Isaïe*, l'un du Ch. 3: *Et mœrebane atque lugebant* Portæ *ejus*; l'autre du Ch. 24: *Relicta est in urbe solitudo, & calamitas opprimet* Portas; *Portes* se doit entendre des *Tribus*. Il faut, suivant *Camillo Pellegrino*, que je ne fais qu'extraire, entendre aussi quelquefois par ce mot, les *Troupes des Tribus*, & toutes autres *Troupes*, comme dans ces passages du *Cantique de Debora*, qu'il cite: *Nova bella eligit Dominus, & Portas hostium ipse subvertit*; & plus bas: *Descendit Populus Domini ad* Portas, *& obtinuit Principatum.* Au sujet de ce que *Jesus-Christ* dit à *S. Pierre*, dans *S. Mathieu*, Chap. 16: *Tu es* Pierre, *& sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, & les* Portes de l'Enfer *ne prévaudront point contre elle*; le même Auteur dit: *Il me semble qu'ici les* Portes de l'Enfer *signifient à la lettre les* Armées de l'Enfer, *& les assauts que les Démons livrent à l'Eglise Catholique militante.*

(10) *Dissimular finalmente io non devo, che l'uso d'attribuir alla custodia delle* Porte *quelli Cittadini, che più d'appresso vi havevano le loro habitationi... fù introdotta, a parer mio, dalli* Longobardi, *che dominarono in* Italia; *rassomigliando quelche essi credettero esserſi usato da gli* Hebrei, *delli quali in altre furono imitatori in molte*

Leur Gouvernement, come on l'a vu dans le premier Volume, étant purement féodal, les *Rois* n'entretenoient point d'Armées sur pied. Lorsqu'il faloit faire la guerre, ils mandoient leurs Vassaux, qui marchoient chacun avec ses Troupes; & toutes ces Troupes, composées des *Habitans des Villes* & de ceux *de la Campagne*, n'aiant point de Solde, servoient à leurs propres dépens. On a vu de même, dans cet Ouvrage, que les *Lombards* avoient toujours eu grand soin d'entretenir en bon état les *Murailles* & les *Fortifications* des *Villes*; & ce soin entraîne à sa suite celui de les garder. Mais les PORTES, les *Murs* & les *Tours* des *Villes*, ne pouvoient être gardées que par les *Citoïens* de chaque *Ville*, puisqu'il n'y avoit point dans le *Roiaume* de Troupes toujours subsistantes.

On voit dans l'ANONIME *de Salerne* « que, lorsque GUI, *Duc de* » *Spolète*, assiégea *Bénevent*, dont les *Grecs* s'étoient emparés depuis » quelque tems, & qu'ils défendirent mal, les *Citoiens* n'osèrent se » montrer sur les *Murailles*, parceque les *Grecs* en étoient maîtres, » ainsi que des *Tours* (11); & que le *Patrice* GEORGE, qui com- » mandoit dans la *Ville*, leur rappellant, pour les exciter à faire une » vigoureuse défense, l'ancienne valeur, dont, en différentes Guer- » res, ils avoient doné tant de preuves, ils lui répondirent que *leurs* » *Ancêtres alors étoient Maîtres de la* Ville, *& qu'ils en gardoient eux-* » *même les* Tours, *les* Murailles, *& les* PORTES » (12).

LÉON *d'Ostie* dit, « Qu'après un long siége, la famine aiant obligé » ceux de *Capoue* à se rendre à RICHARD, *Comte d'Averse*, ils se ré- » servèrent les PORTES & les *Tours* » (13).

L'usage étant donc que les *Murailles*, les *Fortifications* & les PORTES des *Villes* fussent continuellement gardées par les *Habitans*; il est naturel de penser qu'il falut établir un ordre par lequel tous les *Ci-* toïens satisfissent à ce devoir, sans en être détournés par leurs affaires propres; que la Garde fut partagée entre les QUARTIERS de chaque *Ville*, lesquels furent chargés de défendre chacun la portion de l'*Enceinte*, dont ils étoient voisins; qu'une des PORTES étant la partie principale de chacune de ces portions de l'*Enceinte*, ces dernières en prirent le nom; & que par là chaque PORTE devint le Chef-lieu du QUARTIER qui la devoit garder. De là vint que les *Familles* & les *Particuliers* attachés, à raison de leur voisinage, à la garde de quelque PORTE, furent dits *être de cette* PORTE; que, par la suite du tems, les QUARTIERS eux-même prirent insensiblement, dans le langage ordinaire, le nom de la PORTE, que leurs *Habitans* gardoient; & qu'enfin, dans le même Langage, au lieu de dire les RÉGIONS, les QUARTIERS, les PLACES, les PAROISSES, on dit les PORTES d'une

parte della forma delli Giudittii, *e delle* Pene, *& anche in altre cose più minute.* Pag. 15 de la Brochure *in-4°*, dont ai doné le Titre dans la *Note* 1.

(11) Mœnia *civitatis minime* Beneventani *ascendere audebant, quia* Greci Turres, Mœniaque *possidebant.*

(12) Urbem *hanc illo tempore patres nostri possidebant*, & Turres, & Mœnia, Aditumque *Civitatis ipsi observabant.*

(13) Portas *sibi duntaxat cum* Turrium *fortitudine retinentes.* Chron. L. III, C. 6.

Ville, quoiqu'il y eût certainement dans bien des *Villes* des QUARTIERS, qui n'étoient voisins d'aucune PORTE, & que souvent le nombre des PORTES y fût moindre que celui des QUARTIERS (14). Dans ce dernier cas, il ne faut pas croire que les QUARTIERS qui n'étoient pas voisins des PORTES ne contribuassent point à leur garde. Aucun *Citoïen* n'en étoit exemt, si ce n'étoit peut-être les Ecclésiastiques. Ces QUARTIERS faisoient le service conjointement avec d'autres QUARTIERS. Que les QUARTIERS aient pris le nom des PORTES, dont ils étoient voisins; on en a la preuve en ce qu'on trouve très anciènement à *Naple*, le QUARTIER *de la* PORTE SAINT JANVIER (15).

Come une partie des *Habitans* des *Villes*, surtout de celles qui tenoient rang de *Cités*, étoient *Nobles*, c'est à dire *Chevaliers*, *Valvassеurs* & *Valvassins*; ce fut à leurs *Familles*, que la Garde des PORTES fut commise en chef; c'est à dire que tous ceux des *Familles Nobles* d'un QUARTIER, rempliſſoient dans la Garde de la PORTE, dont ils étoient voisins, ainsi que des *Tours* & de la portion des *Murailles* qui dépendoient de ces PORTES, les Postes du Commandant & des autres Officiers. De là vint l'usage de dire: *Les* NOBLES *d'une telle* PORTE.

Mais, si les PORTES donèrent leur nom aux *Familles Nobles*, chargées d'en commander la Garde, ces *Familles* donèrent aussi quelquefois leur nom aux PORTES. Une PORTE, à laquelle une Eglise voisine fait aujourd'hui porter à *Capoue* le nom de PORTA DI SANT' ELIGIO, s'appelloit anciènement PORTA CAPUANA. La *Tour*, qui la

(14) *Hor le* Porte *delle* Città *custodendosi per tal modo dalli medesimi lor* Cittadini, *avvenne, a creder mio, che le lor* Regioni *ancora, e le* Contrade *venner dette* Porte, *essendo assai pronta e ragionevol cosa di persuaderci che tali custodie facevansi regolatamente, e che per ciascuna* Porta *eran destinati fissi, e certi Custodi; li quali non essendo sostentati con publici stipendii, non conveniva, che havesser tenute l'armi in mano momento per momento; ma che sopra di ciò sì fatte Leggi fussero state ordinate, e disposte, che per esse li* Cittadini *alli loro domestici affari attendendo, havesser potuto insieme attendere alle imposte custodie; alche dovette parer acconcissima ordinatione questa, di commetterli la guardia, e la difesa delle* Porte *alli loro più vicini* Habitatori: *e per tal modo, accioche tutto il Popolo havesse portato egualmente un tal peso, e non fosse stato alcuno, che se ne fosse potuto sostrarre, di dividersi le* Città *in tante* Regioni, *&* Contrade, *in quante* Porte *visi contenevano; talche la custodia di ciascheduna* Porta *fosse ancor potuta esser fissamente appresso gli* Habitatori *di ciascuna sua più vicina* Contrada... *Da questa istitutione adunque io facilmente mi persuado, che poi in progresso di anni seguì, che quelle* Famiglie, *e* Persone *destinate alla custodia d'una, o di altra* Porta *secondo la sudetta lor maggior vicinanza, fra le quali in conformità di tale divisione venivano similmente compartiti altri publici carichi, & officii, così militari, come civili, furono contrafegnate nel comun parlare dalli nomi delle custodite* Porte, *e disserſi*: Altre esser della tale, & altre della cotal Porta. *Per lo qual modo di ragionare possiam credere, che finalmente avvenisse, che le* Regioni, *e le* Contrade *ancor esse furon dette* Porte *nel volgar parlare per proprio vocabulo, ancorche molte volte non havesser havuto d'appresso alcun* Adito, *nè* Potta publica; *e molte volte ancora le* Regioni *fossero state di maggior numero de gli* Aditi. *Brochure* mentionée cidessus, pp. 10 & 11.

(15) *Camillo Tutini*, dans ses *Mémoires de la Vie de S. Janvier*, cite ces paroles, qu'il avoit tirées d'un ancien Registre de la Ville de *Naple* même. *Ecclesia S.* Januarii *Spolia mortis in* Regione Portæ S. Laurentii.

éfendoit, s'appelloit auſſi la *Tour Capouane*, ou *des Capouans*; & ce om leur venoit de ce que la *Famille Noble*, à qui la Garde en voit été confiée, étant devenu *Souveraine de Capoue*, la conſerva ujours. Les COMTES, depuis PRINCES, n'en prirent les Commandans : les autres Officiers, que parmi leurs Parens de même Sang & Nom, ue l'on appelloit les *Seigneurs Capouans*, & qui compoſoient avec le RINCE, la *Maiſon Capouane*.

J'avertis ici, par occaſion, que chés les Ecrivains des Xe. XIe. : XIIe. il faut faire une attention particulière aux endroits où ſe rouve emploïé le mot *les* CAPOUANS. Il eſt rare que les *Habitans e Capoue* y ſoient annoncés par ce terme. L'uſage ordinaire de ces crivains eſt de ſe ſervir du mot *les* CAPOUANS, pour déſigner les *rinces de la Maiſon de Capoue*.

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, dit LE GRAND, & d'OTTON II, dit LE ROUX; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort d'OTTON II; sous le Règne d'OTTON III; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après sa mort; sous le Règne de HENRI I, dit LE BOITEUX; & durant la VACANCE DE L'EMPIRE après sa mort.

ANNE'E 962.

RIEN ne devant empêcher *Otton* de recevoir, à ce voïage, la Courone Impériale à Rome; il l'avoit, avant la fin de l'année précèdente, fait demander au Pape *Jean XII*, avec lequel il étoit convenu de tout. On prétend qu'alors il avoit signé cette espèce d'engagement, que le *Décret* de *Gratien* nous a conservé, dans lequel ce Prince dit, en adressant la parole au Pape: *Si, par la permission du Seigneur, j'entre dans Rome, j'exalterai de tout mon pouvoir la sainte Eglise Romaine, & Vous qui la gouvernés; & jamais, par mon ordre, par mon conseil, par mes suggestions, ou de mon consentement, Vous ne perdrés la vie, ou quelques membres, ou cette Dignité que Vous possèdés. Je ne tiendrai point de Plaid, je ne publierai point de Loi dans la Ville, touchant tout ce qui peut Vous concerner, ou concerner les Romains, sans avoir pris Votre conseil. A qui que ce soit que je confie*

EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

OTTON I, dit LE GRAND, Duc de Saxe, élu Roi de Germanie en Juillet 936, est élu Roi d'Italie, pour la première fois avant le 10 d'Octobre 951, & pour la seconde fois après le mois d'Août 961; est couroné Empereur par le Pape *Jean XII* le 2 de Février 962; déclare Roi d'Italie son fils *Otton II* avant la fin de la même année; l'associe à l'Empire en 967; & meurt le 7 de Mai 973, âgé de 60 ans.

Il étoit fils d'*Henri l'Oiseleur*, Duc de Saxe & Roi de Germanie, & de *Mathilde*, fille de *Thierri*, Comte d'Ingelheim, issu de ce brave *Wittikind*, Général ou Roi des Saxons, qui résista si longtems à toute la puissance de *Charlemagne*.

Otton eut deux Femmes.

La première fut *Edithe*, fille d'*Edouard l'Ancien*, Roi d'Angleterre, mariée en 930, & morte en 947.

Elle le fit père; 1°. de *Liutulf*, *Ludulf* ou *Ludolf*, qu'il fit désigner son successeur en 947; & qui mourut en Italie, comme on l'a vu ci-devant, de maladie, & non tué

OTTON I, dit LE GRAND Roi de Germanie depuis le mois de Juillet 936, est élu Roi d'Italie avant le 10 d'Octobre 951; rend ce Roiaume, à condition de l'homage, aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, en Août 952; est élu derechef & couroné Roi d'Italie après le mois d'Août 961; & meurt le 7 de Mai 973.

Voici pourquoi je place la première élection d'*Otton I* avant le 10 d'Octobre 951. Je trouve que le 22 de Septembre précèdent les Rois *Bérenger* & *Adalbert* avoient encore Pavie en leur pouvoir. Un de leurs *Diplômes*, mis au jour par *Muratori*, dans la *Dissertat.* 70 de ses *Antiq. d'Ital.* a pour date: *Le X des Calendes d'Octobre* (22 de Septembre), *l'An DCCCCLI de l'Incarnation du Seigneur, & I du règne de* Bérenger & d'Adalbert *très pieux Rois, Indiction X. Fait à Pavie.* Mais le 10 d'Octobre, *Otton* étoit maître de cette Ville, comme le prouvent deux *Diplômes*, datés l'un & l'autre: *Le VI des Ides* (le 10) *d'Octobre, l'an de*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

EMPEREURS Grecs.

ROMAIN II, dit LE JEUNE, associé par son Père *Constantin VII* à l'Empire en Juillet 948, seul Empereur en 959, meurt le 15 de Mars 963.

BASILE II, CONSTANTIN VIII, NICÉPHORE PHOCAS, & JEAN TZIMISCÉS.

Basile, né vers 956, & *Constantin*, né vers 959, succèdent à leur père *Romain le Jeune*, après le 15 de Mars 963 ; règnent seuls, sous la Régence de *Théophanon* leur Mère, durant quelques mois : ensuite avec *Nicéphore Phocas*, depuis le mois de Juillet de la même année 963 jusqu'au 10 de Décembre 969 ; depuis avec *Jean Tzimiscès*, jusqu'au 10 de Janvier 976 ; ensuite ensemble jusqu'au mois de Décembre 1025, que *Basile* meurt : après quoi *Constantin* règne seul jusqu'à sa mort arrivée le 12 de No-

PAPES.

JEAN XII, élu par de mauvaises voies en 956, déposé par un Concile de Rome en 963, meurt en 964.

LÉON VIII & BENOIT V.

On sentira bien pourquoi j'unis ces deux concurrens au Souverain Pontificat.

Léon, Romain, Protoscriniaire, ou Garde des Archives de l'Eglise de Latran, élu par le Concile de Rome en 963, après la déposition de *Jean XII*, est chassé de Rome & dépossédé du Pontificat par le même *Jean XII*, vers la fin d'Avril 964, & rétabli par *Otton I* à la fin de Juillet suivant. Il meurt peut-être le 17 de Mars 965.

Benoît, Romain, Cardinal Diacre, est élu par le Clergé & le Peuple Romain pour succéder à *Jean XII*, mort, à ce que l'on croit, le 12 de Mai 964. Il abdique dans un Concile, auquel préfidoit *Léon VIII*, qu'*Otton I* venoit de ramener à Rome, le 23 de Juillet de la même année. Il meurt en exil à Hambourg le 5 de Juillet 965 : mais cette date est incertaine.

On a peine à se décider sur la légi-

PRINCES contemporains.

ROIS de France.

LOTHAIRE, depuis 954. Il s'associe son fils *Louis V* en 985, & meurt en 986.

LOUIS V, dit LE FAINÉANT, reste seul Roi en 986, & meurt en 987.

Assurément ce Prince porte très injustement le Surnom, qu'il plaît aux Historiens de lui donner. Il n'avoit que 20 ans, lorsqu'il parvint à la Couronne. Il ne régna qu'un an ; & mourut, dit-on, empoisoné.

Quand l'ancienne Histoire le qualifie de *Jeune Homme, qui ne fit rien* ; elle veut sans doute uniquement annoncer que sa mort précipitée ne lui permit pas de rien faire.

HUGUE, dit CAPET, fils d'*Hugue le Grand*, Duc de France & Comte de Paris & d'Orléans, se fait élire Roi par les Etats Généraux au préjudice de *Charle*, Duc de Lorraine, le second fils de *Charle le Simple*, & l'Héritier légitime de son neveu *Louis V*, qui ne laissoit point d'Enfans. Il se fait couronner à Rheims le

SAVANS & Illustres.

BRUNÈNG, Evêque d'Asti avant 931, meurt en 966. C'est du moins en cette année, qu'il paroît que *Rozzon*, son successeur, fut élu.

Bruneng fut quelque tems Archichancelier du Roiaume d'Italie, sous les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* : mais il ne l'étoit plus en 954.

Il avoit obtenu le 23 de Juillet 938, des Rois *Hugue* & *Lothaire II*, un Château, qui fut appellé depuis le *Château de l'Evêque*, & qui devint la résidence ordinaire des Evêques d'Asti.

Le 23 de Mai 954, les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* accordèrent, à sa considération, au Peuple d'Asti, la permission de tenir une Foire le 1 jour de chaque mois, & de percevoir ce jour là les Droits dus aux Rois d'Italie sur toutes les Marchandises.

Gui, Evêque de Modène, paroît dans le *Diplôme* de cette Concession, come Archichancelier d'Italie.

Par un *Diplôme* expédié à Pavie, le 25 de Septembre 962, l'Empereur *Otton I*, à la prière de l'Impératrice *Adélaïde*, accorde à *Bruneng* la confirmation de tous les Privilèges de l'Eglise d'Asti.

Contre l'usage de semblables Docu-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

le Roïaume d'Italie, je le ferai jurer qu'il vous aidera de tout son pouvoir à défendre le Domaine de S. PIERRE. On ne peut pas douter, ce me semble, que cet *Acte* ne soit faux. Le Moine *Gratien* n'y regardoit pas de si près. Mais prenons-le pour véritable. Quoiqu'il paroisse donner beaucoup au Pape, il n'ôte cependant rien à l'Empereur. *Otton* conserve la Suzeraineté sur Rome & sur les autres parties du Domaine de S. *Pierre*, en reconnoissant que le Pape en est le Seigneur; &, lorsqu'il lui promet de ne point tenir de *Plaid*, de ne point publier de Loix à Rome, sans avoir pris son conseil, il ne fait rien autre chose que le mettre au rang des grands Vassaux, dans les Etats desquels le Suzerain, n'ordonnoit rien qui concernât ces mêmes Etats, si ce n'étoit de concert avec eux. C'est donc avec raison, que le P. *Pagi* soûtient contre *Baronius*, «Qu'*Otton I*, en devenant Empereur, » acquit tous les Droits, dont » ses prédécesseurs avoient joui » depuis *Charlemagne* ».

Après avoir passé les fêtes de Noël à Pavie, *Otton*, accompagné d'une foule d'Evêques, de Princes & de Comtes, se met en marche avec son Armée; & se rend à Rome, où le Pape & les Romains le reçoi-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans une bataille contre le Roi *Bérenger II*, ainsi qu'on le dit dans l'*Abregé Chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*. Ce Prince laissa de sa femme *Ite*, fille d'*Heiman*, Duc de Souabe, *Otton*, lequel en 973 fut fait Duc de Souabe: 2°. de *Liutgarde*, qui fut femme de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie & de Lorraine.

La seconde femme d'*Otton* fut *Adélaide*, fille de *Rodolfe II*, Roi des Deux-Bourgognes, & veuve de *Lothaire II*, Roi d'Italie. Le véritable nom de cette Princesse, ainsi que *Tristano Calco*, Historien de Milan, dit l'avoir trouvé dans des Actes originaux, étoit *Adhélégide*. Elle devint femme d'*Otton* en 951; & mourut en odeur de sainteté le 16 de Décembre 999, non pas à Rome, comme on le dit dans la nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Histoire*, &c. *de l'Univers*, &c. T. V, p. 211: mais en Alsace. *Le 13 d'Avril de cette même année* 999), dit *Muratori*, T. V, p. 515, Adélaïde *se trouvant* dans le Chateau, qu'on appelle Asterna, Justice d'Alsace, *fit une magnifique*

l'Incarnation de Notre Seigneur Jesus-Christ DCCCC LI, & du règne d'Otton, Roi, de France XVI, de Italie I. Fait à Pavie. Par l'un de ces *Diplômes*, qu'*Puricelli* rapporte dans les *Monum. de la Basil. Ambrosiène*, p. 192, *Otton* prend ce Monastère sous sa protection, & lui confirme la possession des Biens qu'il tenoit de la libéralité de *Charle le Chauve* & de Rois *Hugue* & *Lothaire II*. L'autre *Diplôme* est rapporté par le P. *Tatti*, dans le T. de ses *Annales Sacrées de Come*. A reste, il faut observer que, cette première fois, *Otton* n'alla point à Milan, & ne fit point couroné mais je n'en vois nulle part la raison

Je place la seconde élection & couronement de Prince après le mois d'Août 96 parceque l'*Acte* de la fondation du Monastère de Grasano dans le Diocèse de Vercel fait par le Marquis *Aléram*, fils du Comte *Guillaume* & de *Gerberge*, fille du Roi *Bérenger II*, porte des caractères chronologiques: *Bérenger & son fils Adalbert, Rois par la grace de Di*

EMPEREURS, Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

vembre 1028.

Nicéphore Phocas se fait proclamer Empereur en Juillet 963; & meurt assassiné le 10 de Décembre 969.

Jean Tzimiscès se fait proclamer & couronner Empereur le 11 de Décembre 969; & meurt empoisoné le 10 de Janvier 976.

Dès que *Romain le Jeune* fut mort, sa veuve *Théophanon* fit proclamer leurs Fils, Empereurs; & se fit donner la Régence. Le Patrice *Nicéphore Phocas* étant amoureux d'elle, elle le prit pour premier Ministre: mais lui, se voïant prêt à succomber sous une intrigue de Cour, quitte le Ministère pour le Gouvernement d'Asie; s'y transporte; s'y fait proclamer Empereur en Juillet 963; & fait son entrée dans la Ville Impériale le 6 d'Août suivant. Il prive les deux jeunes Empereurs de toutes les prérogatives de leur rang, sans cependant les déposer; & relégue *Théophanon* dans un Monastère. Bientôt, n'écoutant plus que son amour, il l'épouse le 2 de Septembre de la même année.

PAPES.

timité de l'un ou de l'autre de ces deux Papes, élus tous les deux d'une manière, qui paroît canonique. Il doit me suffire, en écartant les vaines subtilités, dont les Canonistes se servent pour embarasser cette question, de n'employer que le Bon-Sens à la mettre dans son vrai jour.

Le Concile de Rome de 963, traité de *Conciliabule* par l'Ignorance, ou par la Mauvaise Foi, sous prétexte que ce ne fut pas *Jean XII* qui le convoqua, doit être regardé come un Concile légitime. *Otton I*, en le convoquant, usa de l'ancien droit des Empereurs & des autres Souverains, auxquels il appartenoit originairement d'assembler des Conciles généraux, ou nationaux. Le Concile, dont il s'agit, ne fut pas un Sinode Provincial de la Métropole de Rome, come l'étoient la plupart des Conciles tenus par les Papes. Ce ne fut pas un Concile seulement des Evêques du Patriarchat de Rome. Ce fut un Concile en quelque sorte national, en ce qu'il fut composé d'Evêques des différens Etats du Souverain. Les Archevêques de Ravenne & de Milan, & le Patriarche d'A-

PRINCES contemporains.

3 de Juillet 987; & meurt, suivant les uns, le 29 d'Août, suivant les autres, le 24 d'Octobre, &, selon d'autres encore, le 22 de Décembre 996, ou 997. L'*Annaliste Saxon*, Historien Contemporain, le fait mourir dès 994. Quelques Modernes croient avoir prouvé qu'il mourut en 997.

Ce Chef de la troisième Race de nos Rois, pour assurer la Couronne à ses Décendans, obtint des Etats Généraux la permission de s'associer son fils *Robert*, qu'il fit sacrer à Rheims le 1 de Janvier 988: mais il eut lieu de s'en repentir. L'Historien, sans s'expliquer, dit que le jeune Roi causa beaucoup de peine à son Père.

Hugue fut en guerre durant tout son règne avec *Charle* Duc de Lorraine, & quelques Seigneurs qui soûtenoient avec justice le parti de ce Prince. *Hugue*, quoique très peu puissant, trouva dans son courage & son habileté le moïen de se maintenir contre tous leurs efforts; & la mort de *Charle* le tira d'embaras.

On dit qu'en secondes noces il épousa la Veuve de son prédécesseur: mais on n'en a point de preuves.

SAVANS & Illustres.

mens, dit *Muratori*, T. V, p. 404, *on voit à celui-ci la souscription d'*Osbert (il faut *Otbert*) *Comte du Sacré Palais, c'est à dire du Marquis* Otbert, *de qui dépend la* Maison d'Este... *de* Gui, *Evêque de Modène, & d'autres Evêques.*

Ce Gui, *Evêque de Modène, est le même, qui sous les Rois* Berenger & Adalbert *avoit exercé l'éminente Charge d'Archichancelier. Il faut croire que c'étoit un home d'une grande adresse & de beaucoup de manége, qui savoit faire jouer les présens & tourner casaque à propos, puisqu'il fut conserver, sous l'Empereur* Otton (I), *ce même poste si considérable. C'est ce que prouve ce même* Diplome. *Il est souscrit par* Authère Chancelier, à la place de *Gui*, Evêque & Archichancelier. *Sous le Roi* Berenger, *ce Prélat possédoit déja, c'est à dire dévoroit la très riche Abbaie de Nonantola, située dans le Comté de Modène, come il paroît par les Mémoires de ce Monastère, que j'ai fait imprimer ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Differt. 67). *Dès qu'un nouveau Maître fut venu commander en Italie,* Gui *ne négligea pas, suivant*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.	*EMPEREURS d'Occident.*	*ROIS d'Italie.*
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

vent avec les honeurs accoûtumés, & les démonstrations de la joie la plus vive. Le Pape le sacre & le couronne Empereur le 2 de Février. Il jure, & les Romains avec lui, sur le Corps de S. *Pierre*, « de n'avoir plus » aucune liaison avec les deux » Rois déposés ». *Otton* restitue à l'Eglise Romaine tout ce que les Rois *Hugue* & *Bérenger II* avoient usurpé sur elle; c'est à dire qu'en confirmant les véritables Donations de *Pepin*, de *Charlemagne* & de *Louis le Débonaire*, il déclare que ce qu'elles contenoient étoit le véritable Domaine de S. *Pierre*, & qu'il s'engage d'en faire jouir le Pape & les Romains. Quoique *Liutprand*, Historien du tems, semble parler d'une restitution réelle; on ne doit cependant l'entendre que d'une promesse de restituer. Les Provinces, les Villes, les Terres, qui ne faisoient point partie du Roïaume d'Italie, & que l'on avoit usurpées sur l'Eglise Romaine, ne reconnoissoient point encore pour Souverain *Otton*, qui n'acquéroit quelque droit sur elles que par son Sacre, come Empereur; & la plusart étoient encore au pouvoir des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*. A l'occasion de son Couronement, OTTON *honore le Pape*, dit *LIUTPRAND*, *de présens Donation de biens, que l'on lit dans un Acte, que j'ai fait imprimer* (Antiquit. d'Ital. Dissert. 21). *Cette pieuse Impératrice s'étoit transportée dans le Roiaume des Deux-Bourgognes, pour rétablir l'union & la paix entre les Sujets du Roi* Rodolfe II, *son neveu, & pour visiter les lieux de piété de ce païs. Etant enfin tombée malade, elle passa, pleine de mérites, à une meilleure vie; & fut enterrée à Selts, où son tombeau fut honoré par Dieu de divers miracles.* Cet Ecrivain ne parle que d'après la *Vie* de cette Impératrice, écrite par S. *Odilon*, son Directeur. *Galvano Fiamma*, qui la nome *Athéléite*, la fait Lombarde. Avant lui *Léon d'Ostie*, liv. I, ch. 60, l'avoit donnée pour issue des Princes de Toscane; & plus anciènement encore l'*Anonime de Salerne* l'avoit dite du même Sang que *Gisulf I*, Prince de Salerne, & même sa sœur. Il est certain par *Liutprand* & tous les autres Historiens, qu'elle étoit Bourguignone & fille du Roi *Rodolfe II*. Peut-être par les Femmes décendoit-elle de quelque Maison Lombarde. Je *L'an onzième de leur règne, par la faveur de Dieu, au mois d'Août, Indiction quatrième*; c'est à dire en 961. Je ne trouve de ces Princes aucun autre Acte qui soit postérieur à celui-là, qu'*Ughelli* a fait imprimer, & qui, se trouve aussi dans l'*Histoire de Montferrat* de *Benvenuto di San-Giorgio*.

J'ai fait connoître dans l'*Epoque* précédente les causes de la révolution qui fit passer la Couronne d'Italie sur la tête d'*Otton I*; & les raisons, que *Walpert*, Archevêque de Milan, & d'autres Seigneurs eurent d'aller prier ce Prince de venir les délivrer de la tirannie de *Bérenger II*. Des *Chroniques Milanoises* font arriver cette révolution tout différemment; & voici ce qui se trouve à ce sujet dans la *Grande Chronique* de *Galvano Fiamma*, Ch. 228.

Un certain Aldebert, *Comte des François, aspirant à l'Empire, vint en Italie avec une très grande Armée & ses deux frères* Henri & Adalbert le Jeune. *Il envoïa dire à l'Archevêque* Walpert, *alors Seigneur de toute la Ville* (de Milan), *de lui tenir prêt dans la*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Grand homme de guerre, mais peu propre au Gouvernement, il ne songea qu'à faire des conquêtes sur les Saraſins; & conſuma tous les revenus de l'Empire à l'entretien de ſes Troupes. Ces revenus ne ſuffiſant pas, il augmenta les Impôts; ſupprima les Penſions des Magiſtrats, & les Gratifications accordées aux Monaſtères; & ruina le Commerce, en altérant les Monoies. Il étoit d'ailleurs fier, haut, dur, ſevère à l'excès, & ne faiſant pas même grace aux fautes les plus légères. Vertueux cependant à certains égards, il ne connoiſſoit ni la molleſſe, ni les plaiſirs. Il couchoit ſur la dure, il n'avoit point de Maîtreſſes, & n'uſoit que très ſobrement des droits du mariage.

Son caractère & ſa conduite déplaiſant à tout le monde; *Théophanon* ſe dégoûte bientôt de lui. Les Grands conſpirent de concert avec elle. Ils ſurprènent *Nicéphore* endormi, la nuit du 10 au 11 de Décembre. Ils l'éveillent; ils lui montrent une foule de poignards prêts à le percer; ils l'accablent d'injures; ils le font

PAPES.

quilée, les Evêques des trois premiers Siéges des deux anciens Vicariats de Rome & d'Italie, durent s'y trouver. On ne ſeroit pas embaraſſé de prouver par les Canons, que ces Prélats avec leurs Suffragans & ceux de la Métropole particulière de Rome, étoient les Juges naturels du Patriarche des uns & du Métropolitain des autres.

L'intruſion de *Jean XII*, couverte par une poſſeſſion de 6 à 7 années, contre laquelle on n'avoit pas réclamé, n'entra peut-être pour rien dans le Procès qu'on lui fit. Il fut prouvé qu'il étoit réellement coupable de différens crimes; ce qui le mèroit dans le cas, où les Evêques doivent être dépoſés. D'ailleurs ſa révolte contre ſon Souverain étoit une cauſe légitime de dépoſition. La prééminence du Siége ſeroit-elle donc un droit à l'impunité? Si le Concile fit un Acte de juſtice, en puniſſant un Scélérat, condamné par les Loix de l'Egliſe; l'élection & la conſécration de ſon Succeſſeur, faite par l'autorité du Concile, paroît d'autant plus légitime, que réellement le Siége étoit vacant.

PRINCES contemporains.

ROBERT

ſuccède à ſon père *Hugue*, en 996 ou 997; & meurt le 20 de Juillet 1031.

Il imita la conduite de ſon Père pour tranſmettre la Couronne à ſa poſtérité, s'aſſocia ſon fils *Hugue*, & le fit ſacrer à S. *Corneille* de Compiègne en 1017. Ce jeune Roi mourut le 7 de Septembre 1025. Malgré les oppoſitions de la Reine *Conſtance*, la plus belle & la plus méchante femme de ſon ſiècle, laquelle de 5 fils qu'elle avoit, n'almoit que *Robert* l'un des Cadets; le Roi *Robert* & les Seigneurs firent ſacrer à Rheims, le 23 de Mars 1027, *Henri*, devenu l'aîné par la mort d'*Hugue*.

On a dit de *Robert*, qui, ſur le Trône, fut pieux, ſage & ſavant, qu'*il ne fut pas moins Roi de ſes mœurs que de ſes Sujets.*

ROIS

de Germanie.

OTTON I, *dit*

LE GRAND,

élu Roi de Germanie en 936, meurt le 7 de Mai 973.

Auſſitôt après la mort d'*Henri l'Oiſeleur* ſon père, les Ducs, les Princes & les Nobles,

SAVANS & Illuſtres.

l'abus de ces tems-là, de ſe faire donner & confirmer par ce nouveau Maître la même Abbaïe. *J'en ai publié le* Diplôme (ibid. Diſſert 73), *donné en conſidération de l'Impératrice* Adélaïde, *à Gui*, vénérable Evêque de la ſainte Egliſe de Modène, & notre cher Féal & Archichancelier, le II des Nones (*le 6*) d'Octobre, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXII, Indiction VI, l'An premier de l'Empire du Séréniſſime *Otton*, Empereur. Fait dans la Ville de Pavie.

WALDON,

fait Evêque de Come en 945 par *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, vivoit encore en 966.

On le trouve nommé *Wald*, *Ubald*, *Guald* & *Gualdon*.

Cet Evêque, ainſi qu'on l'a vu, ſe retira, de même que l'Archevêque *Walpert* & le Marquis *Otbert*, à la Cour d'*Otton I*, pour ſe ſouſtraire aux vexations du Roi *Bérenger II*. C'eſt ce que dit, ſous l'année 960, le *Continuateur de Réginon*. Waltbertus *Archiepiſcopus Mediolanenſis*, & Waldo *Cumanus Epiſcopus*, & Otpertus *Marchio*, Berengarium *fugientes, in Saxonia Regem adeunt*. C'eſt d'après ces paro-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

très riches en pierreries, en or, en argent. Le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple en reçoivent auſſi, ſuivant la coûtume. Après un ſéjour à Rome de peu de jours, l'Empereur s'en retourne par la Toſcane, s'arrête à Lucque, & va célébrer les fêtes de Pâque à Pavie. Dans ces deux Villes, il expédie différentes graces aux Evêques, aux Ducs, aux Marquis, aux Comtes, à tous ceux qui l'avoient fait Roi d'Italie. *Albert Azzon*, Seigneur de Cannoſſa, devient alors Comte, ou Gouverneur perpétuel de Modène & de Reggio. Le Marquis *Otpert*, premier Auteur de la *Maiſon d'Eſte*, eſt fait Comte du Palais; & *Walpert*, Archevêque de Milan, obtient pour ſon Egliſe des Terres conſidérables. Cet Archevêque avoit précédé de trois jours l'arrivée d'*Otton* à Rome. Je ne relève cette petite circonſtance, que parcequ'on verra dans la ſuite que les Archevêques de Milan avoient le droit de préſenter au Pape le Roi d'Italie, lorſqu'il venoit à Rome pour ſe faire couronner Empereur; & parcequ'il me ſemble que c'eſt ici la première fois qu'il en eſt fait quelque mention.

La Chronique de Reicherſperg, Thierri de Niem, Goldaſt *& d'autres*, dit *Muratone* vois que cela, qui puiſſe avoit engagé des Ecrivains, Lombards d'origine, à la regarder come étant de leur Nation. J'ai rendu comte, dans l'*Epoque* précédente, de la manière indigne dont *Bérenger II* l'avoit traitée. Ce que l'on y voit eſt attesté par S. *Odilon*, qui dit: *Après que ſon mari* Lothaire *fut mort, un certain home, appellé* Bérenger, *lequel avoit une femme, nomée* Wille, *obtint l'honeur d'être Roi d'Italie. Par leur ordre* Adélaïde, *quoiqu'innocente, fut arrêtée, ſouffrit diverſes ſortes de tourmens, eut les cheveux arrachés de la tête, fut ſouvent frapée des points & des pieds, & ſe vit enfin renfermée dans une horrible priſon.* Dans la *Vie d'Otton*, compoſée en Vers par *Roſwithe*, Religieuſe de Ganderſheim, fameuſe par ſes *Poëſies*, eſt une longue deſcription de tout ce qu'*Adélaïde* eut alors à ſouffrir; & l'on y voit de plus qu'elle fut dépouillée de toute ſa garderobe & de tous ſes joïaux. Une *Inſcription*, que *Brower* avoit vue à Trèves, & qu'il rapporte dans le Liv. IX de ſes *Annales* de *Ville le Palais bâti par l'Empereur* Maximilien (*Meximien*, qui, collègue de *Dioclétien*, faiſoit ſa réſidence ordinaire à Milan). *L'Archevêque répondit, « Que, dès le tems » de S.* Ambroiſe, *» la Ville de Mi» lan, par un Pri» vilége de l'Em» pereur* Théodoſe, *étoit affranchie de la néceſſité de recevoir » l'Empereur dans » l'enceinte de ſes » murs ». Il fit cependant préparer, hors de la Ville, le grand Palais, ſitué près de l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *dans lequel les Empereurs avoient coûtume de loger. A cette nouvelle,* Aldebert, *Uſurpateur de l'Empire, devint furieux; & jura de détruire de fond en comble la Ville de Milan. La* Chronique de Barzano*no dit qu'*Aldebert *feignit de faire la paix avec les Milanois, & que par ce moïen il entra dans la Ville. Sur le bruit qui courut que cet Empereur vouloit y dominer en maître, les Milanois prirent les armes, le combatirent & le bleſsèrent. Depuis, les François ſe battirent vaillamment contre les Citoïens, & furent vainqueurs. L'Empereur, maître de la*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

expirent sous les coups redoublés; & livrent son corps, durant tout le jour, aux insultes de la Populace.

A peine le dernier coup de poignard avoit été porté ; que *Jean Tzimiscès*, l'un des Chefs de la Conjuration, se fait proclamer Empereur par ses complices. Il se déclare sur le champ le Collègue & le Tuteur de *Basile* & de *Conſtantin*, qu'il rétablit dans toutes les prérogatives de leur rang. Il exile les Parens & les Amis de *Nicéphore*; & va se faire couroner à Ste. *Sophie*, dont le Patriarche lui refuſe l'entrée, juſqu'à ce qu'il ait exilé *Théophanon*.

Digne du Trône, s'il n'y fut pas monté par un aſſaſſinat, *Jean Tzimiscès* règne avec éclat; & sans fouler les Peuples, il vole de victoire en victoire. Pendant que ſes Généraux batent les Sarafins, il marche contre les Ruſſes; les bat en pluſieurs rencontres; les chaſſe de la Bulgarie, dont ils s'étoient emparés; leur prend beaucoup de Places; & leur accorde enfin la paix à des conditions, qui font louer ſa généroſité.

Jean XII entre enſuite dans Rome, à main armée; aſſemble un véritable *Concilia-bule*, & dépoſe ſans autorité, puiſqu'il n'étoit plus Pape, celui qu'une autorité légitime avoit mis en ſa place.

Juſqu'ici *Léon VIII* ne paroît pas devoir être traité d'Antipape, ainſi qu'il l'eſt indiſcrètement par quelques Ecrivains.

Jean XII meurt; & les Romains, qu'il avoit fait révolter contre l'Empereur, lui ſubſtituent ſur le champ *Benoît V*, au mépris du ſerment, qu'ils avoient fait *de ne point élire & de ne point conſacrer de Pape, ſans le conſentement de l'Empereur, ou de ſon fils.* Ce ſerment obligeoit également les Evêques de la Métropole, qui concouroient à l'élection & qui ſacroient l'Elu, les Cardinaux, le reſte du Clergé, la Nobleſſe & le Peuple Romain. *Benoît*, en conſentant à ſon élection, ſe rendoit parjure, ainſi que tous les Romains; & l'Empereur ne pouvoit pas conſentir à ce que *Benoît* fût conſacré, puiſque le Siège étoit légitimement rempli par *Léon VIII.*

Ce qui ſans doute eût été très canonique dans l'eſprit de ceux qui déférèrent la Couronne, malgré les oppoſitions de la Reine *Mathilde* ſa mère, qui prétendoit qu'elle devoit appartenir à ſon ſecond fils *Henri*, come née lorſqu'*Henri l'Oiſeleur* étoit Roi. Ce dernier avoit refuſé de ſe faire ſacrer; & l'on ne trouve pas que *Conrad*, ſon prédeceſſeur, l'eût été. Peut-être cela vint-il de ce que les Archevêques de Trèves, de Cologne, & de Maience ſe diſputoient le droit de faire la cérémonie. Le premier allèguoit pour lui l'ancienneté de ſon Siège. Le ſecond avoit dans l'étendue de ſa Métropole Aix-la-Chapelle, lieu du Couronement; & le troiſième ſe fondoit ſur ſa qualité de Primat des deux Germanies. Ce fut par *Hildebert*, Archevêque de Maience qu'*Otton* fut ſacré. Les deux autres Archevêques lui cédèrent, dit-on, cet honeur par reſpect pour la ſainteté de ſa vie.

Otton I eut, come Roi de Germanie, des Guerres Civiles & des Guerres Etrangères à ſoûtenir.

Eberhard Duc de Franconie & pluſieurs Comtes ſe révoltèrent dès 937, pour réprimer les attentats des Saxons qui, fiers de voir ſuc-

les, qu'on lit dans *Sigonius* : Valpertus *Mediolanenſis Archiepiſcopus*, & Valdo *Comenſis Epiſcopus*, & *Marchio* Odbertus, *fœvam ejuſdem* Berengarii *rabiem fugientes*, &c. *Qu'il me ſoit permis*, dit *Muratori qui cite ces paſſages*, Antiquit. d'Eſte, P. I, Ch. XV, p. 135, *de dire ici que le P.* Pagi *pouvoit s'épargner la peine de reprendre* Sigonius, *come il fait en ces termes* : Fallitur *Sigonius* Lib. VI de Regn. Ital. qui *Waldonem* Comenſem Epiſcopum facit. *Ce n'eſt point* Sigonius, *c'eſt le P.* Pagi, *qui ſe trompe, en voulant que ce* Waldon, *ou* Gualdon *fût Evêque de* Cumes *dans le Roïaume de Naple, ſans en apporter d'autre preuve, ſinon que* Cumes *étoit une Ville Epiſcopale.* Come *en Lombardie n'en étoit-elle pas une auſſi ? Ce très ſavant Critique devoit avoir remarqué dans beaucoup d'anciènes Hiſtoires & dans un très grand nombre de Documens, rapportés ſpécialement par* Ughelli, *que l'Egliſe de* Comè *s'appelloit ordinairement* Comenſis & Cumana. *Il auroit trouvé dans le même* Ughelli, *que, dans ces tems-là, fleuriſſoit* Gualdon,

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

RI (1) *nous offrent quelques* Décrets, *que l'on dit avoir été faits à l'occasion du* Couronement *d'*Otton *come Empereur & depuis, concernant l'Election des Papes, les Investitures des Evêchés, & la restitution faite à l'Empereur de ses Biens & de ses Droits. Ce sont de manifestes impostures des siècles postérieurs, lesquelles ne méritent pas d'être réfutées. On lit aussi dans* Baronius *& dans d'autres Livres un* Diplôme, *par lequel* Otton *confirme à l'Eglise Romaine tous ses Etats & ses Biens. Ce Document n'est cependant pas à l'abri de différentes difficultés, come je l'ai fait voir ailleurs* (2). *Entre autres choses, on y voit confirmée à S.* Pierre *la possession* des Provinces de la Vénétie & de l'Istrie, de tout le Duché de Spolète, de celui de Bénevent & de la Ville de Naple, *pour ne rien dire ici d'autres païs, qui tous* (come ceux que l'on vient de nomer) *n'avoient jamais dépendu du Pontife Romain pour le temporel, & qui tous étoient gouvernés par des Princes, Vassaux des Empereurs d'Occident, ou des Rois d'Italie, ou même des Empereurs Grecs, & qui continuèrent de l'être.* A l'égard de ces

(1) *Ann. d'Ital.* T. V, p. 401.

(2) Dans sa *Piena Esposizione per la Controversia di Comacchio.*

cette Ville, dit: *Le XII des Calendes de Mai* (le 20 d'Avril) *l'Impératrice* Adelhéide *fut prise à Come par le Roi* Bérenger. *Le XIII des Calendes de Septembre* (le 20 d'Août) *le Seigneur délivra la Reine* Adelhéide *de prison.* L'*Annaliste Saxon* publié par *Eccard*, dit: *Le XII des Calendes de Mai, il* (Bérenger) *pilla* (deprædavit) Adélaide *à Come; & lui fit souffrir en prison une disète, dont l'idée fait répandre des larmes.* Cet *Annaliste* n'a fait que copier *Ditmar*, qui précèdemment avoit dit la même chose dans les mêmes termes. C'est d'après ces paroles, que peut avoir été faite l'*Inscription* de Trève, qui certainement n'est pas du tems. Au reste cette *Inscription* & les deux Historiens, que je viens de citer, disent bien qu'*Adélaide* fut arrêtée à Come: mais non qu'elle y fut mise en prison. C'est *Donizon*, qui nous apprend qu'elle fut enfermée dans le Chateau de Garde. Ces mêmes Historiens peuvent servir à réfuter *Sigonius*, qui dit qu'*Adélaide* étoit en possession de Pavie; & que, pour la prendre, *Bérenger Ville, ordona qu'on la détruisît. En effet, on abatit quelques Maisons, quelques Tours, quelques Palais. Alors l'Archevêque* Walpert *alla, suivi d'un nombreux cortége en Allemagne; & par le droit qu'il tenoit de ses Privilèges, il élut, pour le service des Milanois, Roi d'Italie, pour être ensuite Empereur,* Otton, *Duc de Saxe & de Normandie... Ce Prince, à la prière de sa femme* Athéléite, *Lombarde, laquelle avoit été précèdemment* Impératrice de Milan, *vint en Italie, & batit en plaine l'Empereur* Aldebert. *Aussitôt, l'Archevêque de Milan assembla ses 17 Suffragans, avec les Barons & les Comtes, désigna* Otton *Roi d'Italie, excommunia* Aldebert *come Invaseur de l'Empire, & le déclara déposé. C'est pourquoi celui-ci s'enfuit, come un Voleur, dans l'Isle de Corse. Après cette Sentence rendue, l'Archevêque, accompagné des Evêques & des Barons, introduisit* Otton *dans l'Eglise de S.* Ambroise, *& prépara la Courone. Alors* Otton *quita tous ses habits roiaux, & prit les sacrés vêtemens de Soudia-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Les Parens & les Amis de *Nicéphore Phocas* se révoltent en Cappadoce, & proclament un Empereur. *Jean* va contre eux en personne; taille leurs troupes en pièces; les fait prisonniers, & leur pardone.

En traversant la Cilicie, il vit avec surprise beaucoup de Palais & de Châteaux, qu'on lui dit appartenir à l'Eunuque *Basile*, son Grand-Chambellan. *Que les Grecs sont malheureux*, s'écria-t-il en soupirant, *de ne travailler que pour un Eunuque!* Cet Eunuque le fit empoisonner.

A sa mort, *Basile* & *Constantin*, encore jeunes, prirent les rênes du Gouvernement; & la confiance, qu'ils eurent au même Eunuque *Basile*, pensa les précipiter du Trône. Ce Ministre, alarmé du crédit de *Bardas-Sclerus*, le plus habile des Généraux, que les Grecs eussent alors, le fit dépouiller de ses Charges & relégüer en Mésopotamie. *Sclerus* s'y voit bientôt à la tête d'une Armée, se fait proclamer Empereur, marche à Constantinople, & soûmet tout sur sa route.

PAPES.

lection de *Benoît V*, en supposant qu'elle n'ait pas été faite tumultuairement, & que le Siège fut vacant, c'est qu'elle fut faite par les véritables Electeurs, le Clergé & le Peuple. Mais ces Electeurs avoient eux-même restraint leur droit, par une condition, que la foi du Serment les obligeoit d'observer; & qui n'ajoutoit à l'obligation, dans laquelle ils étoient, depuis que l'Eglise étoit entrée dans l'Empire, de ne point consacrer le Pape sans le consentement de l'Empereur, que celle d'attendre son concours pour l'élection. Il suit de cette observation que l'élection & la consécration de *Benoît V* étoient nulles, par le défaut d'une condition, devenue plus essentielle que jamais.

Si donc il faut prononcer qui, de *Léon VIII* ou de *Benoît V*, doit être regardé come Antipape, il semble qu'on ne peut s'empêcher de donner ce titre au dernier. Come cependant l'Eglise ne s'est jamais décidée sur ce point, peut-être seroit-il téméraire d'en parler trop affirmativement.

Je me contenterai donc d'ajouter que dans le Concile, qu'*Otton I* fit

PRINCES contemporains.

cessivement Rois deux de leurs Ducs Père & Fils, se rendoient très incommodes à leurs Voisins. Les Rebelles furent vaincus. *Eberhard* paia 100 Talens d'amande; & ses complices furent condamnés à la peine infâme de porter un Chien sur leurs épaules; usage, dont je parle ailleurs.

Otton avoit un frère aîné, nomé *Tancmar*, né d'*Hattburge*, Veuve qui s'étoit renfermée dans un Monastère, & qu'*Henri l'Oiseleur* en avoit tirée vers 908 pour l'épouser. *Sigifmond*, Evêque d'Halberstat, les aiant obligés sous peine d'excommunication, de se séparer, *Hattburge*, devenue mère de *Tancmar* & d'une Fille, qui fut Femme de *Sigefroid*, premier Margrave de Brandebourg, oncle maternel d'*Otton I*, étoit rentrée dans son Couvent en 911. *Henri* s'étoit remarié bientôt après avec *Mathilde*. *Tancmar*, regardé come fils de Concubine, mais se prétendant né d'un mariage legitime, & par conséquent véritable héritier de son père, prit les armes en 938; & fut secondé par *Eberhard* Duc de Franconie, & par *Henri*, second fils de *Mathilde*. Ils

SAVANS & Illustres.

Evêque de Come *appellé dans un* Diplome *qu'il obtint en 950 du Roi* Lothaire II: *Waldo* venerandus Pontifex Sanctæ *Cumanæ* Ecclesiæ. *L'Historien* Liutprand (Liv. V, Ch. 13) *assure que* Bérenger II *Cumis* ob Mediolanensis Episcopi amorem *Waldonem* quemdam ordinavit; *& sous l'année 964 on lit dans le* Continuateur de Réginon: *Waldo Cumanus* Episcopus Insulam in *Cumano* Lacu cepit. *Il faut pareillement corriger le P.* Mabillon, *qui d'ailleurs est très exact. Ce Père* (Act. SS. Ord. Bened. T. VI, p. 148) *aiant trouvé dans la* Vie de Grégoire VII, *R. Cumani* Episcopi, *s'est imaginé dans ses* Remarques, *que l'on parloit là d'un Evêque de* Cumes, *nomé peut-être* Roger, *ou* Robert *ou* Roland. *Mais dans cet endroit on désigne* Réginald, *ou* Renaud, *Evêque de* Come, *duquel* Ughelli *parle, & dont* Berthold de Constance *fait mention à l'an* 1077, *en l'appellant* venerabilem *Cumarum* Episcopum *Reginaldum.* Blondel (*Geneal. Franc.* T. II), *se laissant tromper par la même équivoque, censure à tort* Rodolfe Glaber, *pour avoir no-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.	*EMPEREURS* d'Occident.	*ROIS* d'Italie.
OTTON II, Roi d'Italie.	*Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*	

Décrets, dont *Muratori* parle d'abord, ils sont le fruit sans doute, presque tous, de la très longue & très scandaleuse querèle, que l'on verra diviser longtems le Sacerdoce & l'Empire; & durent être fabriqués alors, pour favoriser les prétentions réciproques des deux Partis.

Pendant qu'*Otton* retournoit en Lombardie, *Bérenger II* étoit allé s'enfermer dans Saint-Léon, ou Montefeltro, Forteresse du Duché de Spolète; & *Wille*, sa femme, dans Saint-Jule, Ile fortifiée du Lac d'Orta. Le Roi *Adalbert*, après avoir erré quelque tems, choisit pour retraite le Château de l'Ile de Garde; & *Gui*, son frère, celui de l'Ile de Comacine. *Otton* attaque d'abord Saint-Jule. *Wille* se rend après deux mois de défense. Elle est dépouillée de tous les trésors, que ses vexations & celles de *Bérenger* avoient entassés dans cet endroit; & l'Empereur lui permet de se retirer à Saint-Léon.

Avant la fin de l'année, ce Prince fait élire son fils, *Otton II*, Roi d'Italie.

963.

JEAN XII ne cessant pas de souiller Rome de ses adultères, & faisant du Palais de Latran un véritable lieu de prostitution; les Romains vont à Parger fut obligé d'assiéger cette Ville. Il est certain d'ailleurs que *Bérenger* fut élu dans une Diète tenue à Pavie; & que, depuis son élection jusqu'à la prise d'*Adélaïde*, il ne cessa pas d'être maître de cette Capitale. L'*Annaliste Saxon* se trompe à l'année de la prison d'*Adélaïde*, qu'il place en 949. *Bérenger* ne fut élu Roi que le 15 de Décembre 950. *Donizon* dit, liv. I, ch. I, « Que, lorsqu'*Albert-Azzon* eut résolu de donner retraite à la Reine *Adélaïde*, il en informa le Pape *Jean*, qui loua sa résolution; & que, quand il l'eût amenée dans sa Forteresse, il en traita le mariage avec *Otton*, Roi de Germanie; que ce Prince se rendit secrètement à Vérone; qu'*Albert-Azzon* y conduisit *Adélaïde*; & qu'*Otton*, l'aïant épousée, l'emmena en Allemagne avec lui ». Ce Poète Historien dit ensuite, « Que *Bérenger*, aïant tout appris, *envoïa son armée assiéger* Canossa ». Suivant *Léon d'Ostie* & la *Chronique de la Novalèse*, le siège dura 3 ans. *C'est là dessus*, dit *Muratori*, T. V, cre. *Après la célébration des Saints Mistères, l'Archevêque fit l'éloge des vertus d'Otton, lui confirma l'Empire de Milan, l'oignit de l'huile sainte, & lui mit la Courone sur la tête.* Otton, *après son couronement, posa sur l'Autel de S.* Ambroise *le manteau impérial avec lequel il avoit été couroné, & sa lance où se voïoit un des clous de la Passion de* Jesus-Christ. *Il joignit alors à la Courone de Milan le Duché de Saxe, son patrimoine, & le Duché de Normandie; fit don à l'Archevêque* Walpert *du Duché de Burgarie, du Marquisat de la Masthésane, & du Comté de Sépriо; & dona d'amples possessions au Monastère de S.* Ambroise, *avec le Palais Impérial situé près de l'Eglise.*

Tout ce qui se dit là de cet prétendu Empereur *Aldebert*, que la *Chronique*, appellée *Fleur des fleurs*, fait naître du Sang Roïal de France, & qu'elle dit *Comte de Franconie* & *Duc d'Austrie*, c'est à dire d'*Austrasie*, ne peut être que le travestissement de quelque tentative que le Roi *Adalbert*, nommé toujours *Adelbert* par *Sigonius*,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

La Cour s'alarme ; & ne lui peut opposer que *Bardas Phocas*, neveu de l'Empereur *Nicéphore*. Après deux batailles perdues ; ce Général en alloit perdre une troisième, lorsqu'il fond, en désespéré, sur *Seterus* ; &, d'un coup de lance, le renverse de cheval. Il termine ainsi cette Guerre Civile, qui duroit depuis trois ans.

Pendant cette Guerre, les *Bulgares* avoient fait des courses sur les Terres de l'Empire. Elle fut à peine finie, que l'Empereur *Basile* alla lui-même les en punir : mais, lorsqu'il assiégeoit Sardique, dont ils s'étoient emparés, on lui vint dire que *Léon Melissène*, qu'il avoit fait rester à *Philippople* avec un Détachement considérable pour garder les passages, marchoit à Constantinople, & s'alloit faire proclamer Empereur. *Basile* leva le Siège sur le champ ; & reprit avec peu d'ordre, le chemin de la Ville Impériale. Les Bulgares le poursuivirent, & taillèrent son Arrière-garde en pieces. En arrivant à Philippople il trouva *Léon Melissène*, qui gardoit exactement à Rome par *Léon VIII*, auffitor après l'avoir rétabli, *Benoît V*, à qui l'on reprocha son parjure, reconnut sa faute, en demanda pardon, & se démit lui-même du Pontificat. Il est vrai que ce qu'il fit alors, ne fut pas l'effet d'une liberté de délibération & de choix : mais seulement d'une liberté de convenance, par laquelle on se prête volontairement à ce que l'on ne peut pas empêcher.

PAPES.

Mais on ne peut pas dire non plus que *Benoît* ait absolument été forcé de faire ce qu'il fit. S'il avoit été bien sûr de son droit, n'eût-il pas, pour l'honneur du Pontificat & la justification de ses Electeurs, entrepris de se défendre ; se fût-il avoué coupable au premier reproche de parjure ; n'eût-il pas attendu que la force majeure, c'est à dire le Concile le déclarât illégitimement élu ? Qu'eût-il risqué que de n'être plus Pape & d'être exilé ? C'est ce qui devoit être, & ce qui fut en effet la suite de sa démission volontaire.

Le Siège Apostolique resta vacant 6 mois & 15 jours, depuis le 17 de Mars 965, que l'on croit le jour de la mort de *Léon VIII*, jusqu'à celui de l'élection de *Jean XIII*.

PRINCES contemporains.

furent vaincus ; &, l'année suivante, *Tanemar*, s'étant refugié dans une Eglise à Merfbourg, y fut tué. Les autres obtinrent leur pardon.

La même année 939, *Henri*, surnommé pour ce sujet *le Querelleur*, se révolta de nouveau contre son Frère, avec le même Duc *Eberhard*, & *Giselbert*, Duc de Lorraine. *Louis d'Outremer*, Roi de France, leur fournit du secours. Les Ducs de Franconie & de Lorraine furent tués dans une bataille. *Henri* fit sa paix ; & son Frère lui donna le Duché de Lorraine. Il donna celui de Franconie à *Conrad le Sage*, Fils de *Werner*, Comte de Rotembourg, frère de *Conrad I*, Roi de Germanie. Nous verrons les Empereurs de la *Maison de Franconie* décendre de *Conrad*, auquel *Otton* donna depuis le Duché de Lorraine en 945, lorsqu'il eut fait son frère *Henri* Duc de Bavière ; & sa fille *Liutgarde* pour femme en 947.

J'ai parlé, dans l'*Epoque* précédente, d'une autre Guerre Civile, qui fut sans doute l'effet des intrigues de *Bérenger II*, Roi d'Italie. *Liutulf*, mécontent de son oncle *Henri*, Duc de Bavière, lui fit la guer-

SAVANS & Illustres.

mé Cumanum Episcopum, *un Evêque de* Come.

Ughelli fait *Waldon* Evêque de Come & Vicaire de l'Empereur en cette Ville dès 943. Il est certain qu'il ne fut fait Evêque qu'en 945. L'Empire étoit alors vacant ; & ce fut le Marquis *Bérenger*, qui fit *Waldon* Vicaire à Come, non de l'Empereur, mais du Roi d'Italie.

Le même *Ughelli* dit cet Evêque mort en 960. Mais on trouve qu'en 966 *Udon*, Comte en Allemagne, se disposoit à passer en Italie pour faire crever les yeux à *Waldon*, parceque, lorsqu'il s'étoit emparé de l'Ile du Lac de Come, il n'avoit pas obtenu de l'Empereur la grace d'*Azon*, qui, dans cette espérance, avoit consenti de lui livrer cette Ile. *Udon* étoit pour cette raison d'intelligence avec le Roi *Adalbert*. Cette intelligence fut découverte. Il fut pris & condamné à mort ; mais il obtint sa grace, en faisant ferment de ne jamais aller en Italie.

Liutprand représente *Waldon* come un Scélérat, qui fit tous les maux possibles à son Diocèse, dont il ravagea continuellement les campagnes ; & qui fit sans sujet crever

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

vie en porter leurs plaintes à l'Empereur. Ils l'avertiſſent, en même tems, « Que le Pape entretenoit de ſecrètes liaiſons » vec le Roi *Adalbert ;* & qu'apparemment il avoit deſſein » d'aider ce Prince & ſon Père, » à recouvrer leur Courone ; » parceque, ſe regardant comme aſſujèti ſous la puiſſance » d'un Empereur, il ſe flatoit » que, ſi ces Rois redevenoient » maîtres de l'Italie, il rentreroit lui-même dans une » Liberté, qui tiendroit de l'Indépendance ». L'Empereur, comtant peu ſur ce qu'on lui diſoit de la vie ſcandaleuſe & des vices de *Jean XII*, dont, ſoit par crainte, ſoit par quelque autre motif, on l'avoit mal inſtruit juſqu'alors, envoie à Rome quelques-uns de ſes plus fidèles Conſeillers, s'informer ſecrètement de la vérité de ces accuſations. Ils en apprènent beaucoup plus, qu'on n'en avoit dit à l'Empereur ; & retournent en rendre un comte exact à ce Prince, qui ſe contente de leur répondre : *Le Pape eſt un enfant. Il ſe peut aiſément que les exemples des gens de bien le changent. J'eſpère que des remontrances honêtes, de ſages inſinuations l'aideront à ſe retirer ſans peine du précipice dans lequel il s'eſt jeté.* Quelques autres de ſes Conſeillers vont enſuite, par

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

p. 373, *que pluſieurs Modernes, entre autres le P.* Pagi, *croient qu'*Adélaïde *fut aſſiégée dans Canoſſa, cette année* (951), *& qu'ils diſent que les Hiſtoriens, que l'on vient de nomer, ſe ſont trompés, en faiſant durer ce ſiége ſi longtems. Mais ces Modernes n'ont pas pris garde, quoique* Sigonius *y eût fait attention, que* Donizon *parle du ſiége de Canoſſa, come aiant été fait, après qu'*Otton *eût épouſé* Adélaïde, *& qu'il l'eût emmenée en Allemagne... Au reſte* Léon d'Oſtie *&* Donizon, *ont, par inattention, confondu les circonſtances de cette affaire. Le Pape, qui vivoit alors, étoit* Agapet II, *& non* Jean. *Les noces d'*Adélaïde *furent célébrées* (publiquement) *à Pavie, & non* (ſecrètement) *à Vérone.* Rotwithe, *plus ancienne d'un ſiècle que* Donizon, *ne dit point qu'*Adélaïde *fut aſſiégée dans Canoſſa : mais elle dit qu'*Adélard, *Evêque de Reggio, lui dona retraite dans une Place forte à lui, ce qui ne peut s'entendre que de Canoſſa ; & qu'elle y fut ſervie avec toute ſorte de reſpect, juſqu'à ce qu'*Otton *vint en* fit pour rétablir, les armes à la main, l'Archevêque *Manaſsès* à Milan. On a vu que cet Archevêque, malgré ſa renonciation à ce Siége, eſſaia d'y rentrer, ſoûtenu de la Reine *Wille*, qui fit agir pour lui les Rois, ſon mari, & ſon fils. Ce fut ce qui fit prendre à *Walpert* la réſolution d'aller en Allemagne implorer le ſecours d'*Otton*. Come on avoit apparemment négligé d'écrire le détail de la tentative d'*Adalbert* ; ſes circonſtances, altérées toujours de plus en plus en paſſant de bouche en bouche, avoient enfin produit ce conte populaire, que des Ecrivains, auſſi dépourvus de jugement que de connoiſſances, ont pris pour la vérité de l'Hiſtoire.

J'ajouterai quelques autres obſervations.

1° Ces Ecrivains, que je viens d'indiquer, prètendent que l'Archevêque de Milan étoit Seigneur de la Ville avant le règne d'*Otton I.* Il ne l'étoit au plus que d'une partie. L'*Epitaphe* de l'Archevêque *Anſpert*, mort le 7 de Décembre 882, dit : *Il rebâtit les murailles de la Ville, qui lui étoit commiſe.* De ces paroles, *Puricelli* con-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

tement les passages.

Bardas Phocas, mécontent de n'avoir point été chargé de la Guerre des Bulgares, se fait proclamer Empereur le 5 d'Août 987. *Sclerus*, guéri de sa blessure, quitte la retraite qui le cachoit, rassemble des troupes, & va joindre *Phocas*. Ils conviennent de partager l'Empire, & marchent ensemble à Constantinople. *Phocas* gagne les Troupes de *Sclerus*, & le fait arrêter. *Basile* cependant vient à sa rencontre, & lui livre bataille. La victoire balance; & *Phocas* veut la fixer par la mort de *Basile*: mais, comme il l'approchoit le bras levé pour le fraper, lui-même tomba mort. Il ne se trouva point de blessure sur son corps; & l'on eut quelque lieu de croire qu'avant la Bataille, son Echanson l'avoit empoisoné. *Basile* remporte la victoire; & pardone à *Sclerus*, qu'on lui présente chargé de chaînes, & qu'il rétablit dans ses Dignités.

Tout le reste de la vie de cet Empereur n'est qu'une suite de Victoires sur les Sarasins & sur les Eul-

qu'au 2 d'Octobre, que l'on dit le jour de l'élection de *Jean XIII*; ou seulement, si l'on veut, 3 mois moins 3 jours, à comter du 5 de Juillet, jour de la mort de *Benoît V.* Mais au fond toutes ces dates sont très incertaines.

Il est assés singulier que quelques Auteurs veuillent que *Benoît V* ait été rétabli dans le Pontificat le 5 de Juillet; lorsqu'il est certain qu'il mourut à Hambourg, & qu'on a lieu de croire que ce fut ce jour là même.

On sentira bien que ce n'est pas pour confirmer ce que j'ai dit ci-dessus, que je vais laisser parler *Muratori*. Cet *Annaliste* dit, T. V, p. 412, en commençant l'année 963: *Après avoir célébré les fêtes de Noël de l'année précédente à Pavie, & mis les affaires d'Italie en bon ordre, l'Empereur* Otton *se hâte, suivant le* Continuateur de Reginon, *de reprendre le chemin de l'Allemagne. Le Roi* Otton II *&* Guillaume, *Archevêque de Maience, ses fils, vinrent à sa rencontre sur la frontière. Il conduisoit avec lui dans ce païs l'infortuné Pape* Benoît V, *qu'il remit à l'Archevêque d'Hambourg*

re, & fit entrer dans ses intérêts son autre oncle paternel, *Brunon*, Archevêque de Cologne, son beau-frère *Conrad*, Duc de Franconie & de Lorraine, & *Frédéric*, Archevêque de Maience, Archichancelier du Roiaume de Germanie. Il fut aussi se procurer le secours des Esclavons & des Hongrois. *Otton*, qui prit parti pour son Frère, vint également à bout des Ennemis domestiques & des Ennemis étrangers. Deux Dietes firent le procès aux Rebelles. *Liutulf* fut dépouillé du Duché de Souabe. *Brunon*, pour prix de sa réconciliation avec son Frère, eut le Duché de Lorraine, dont *Conrad le Sage* fut privé. *Brunon*, aiant mis un Duc pour gouverner sous lui la Haute-Lorraine, prit le titre d'*Archiduc*, que lui seul peut-être avoit porté, quand la *Maison d'Autriche* l'a fait revivre. Cette Guerre Civile commencée en 953, finit en 955.

Otton, en 947 ou 948 porta ses armes victorieuses dans le Danemarc, jusqu'au Detroit appellé de son nom *Ottensund*; & fonda dans ce païs, sous la Métropole d'Hambourg, les Evêchés d'Aarhus,

ver les yeux à beaucoup de gens.

Il est certain du moins, que *Waldon* ne mérita pas la reconnoissance au rang des vertus épiscopales. Il fut un des premiers à conspirer, en 960, la ruine de son Bienfaiteur, devenu Roi d'Italie depuis 10 ans.

Dans une *Note*, mise au bas de la page 281 du T. VI de l'*Histoire littéraire de la France*, on dit que *Waldon* étoit François: mais on n'en apporte aucune preuve; & je ne vois pas que nous devions nous empresser d'enlever ce mauvais Sujet à l'Italie.

Il fut fait Evêque, lorsqu'*Hugue* n'étoit plus Roi que de nom, & que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, jouissoit de toute l'autorité. Ce fut à ce Marquis qu'il fut redevable de l'Evêché promis au Clerc *Adélard*, que l'on a vu plus haut Evêque de Reggio. Ce fut à la prière d'*Adélaïde*, Archevêque de Milan, que *Waldon* fut fait Evêque. Il me paroit qu'il seroit naturel d'en conclure qu'il étoit Italien, & vraisemblablement Prêtre, ou Diacre de l'Eglise de Milan. La protection des deux Rois Provençaux ne servit de rien pour l'élever à l'Episcopat; & l'on ne

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

son ordre, trouver le Pape, & l'exhortent avec douceur, le prient même avec instance, de se remettre dans le bon chemin. *Otton* cependant, s'étant embarqué sur le Po, se rend à Ravennne; & va lui-même presser le siége de Montefeltro, que ses troupes bloquoient depuis quelque tems. Cette Place, située sur une montagne escarpée, étoit par là même en état de ne pas craindre d'être prise par la force. Elle ne pouvoit l'être que par famine. Aussi le Blocus dura-t-il presque tout l'été. L'Empereur reçoit dans son Camp des Nonces du Pape, qui venoient le justifier de ce dont on l'accusoit, & promettre de sa part une conduite plus régulière. Bientôt après *Jean*, peu satisfait des conseils, que ses Nonces avoient reçus pour lui de l'Empereur, se plaint du siége de Montefeltro, come d'un attentat sur un Domaine de l'Eglise. Il étoit vrai que la Place en dépendoit, non come étant du Duché de Spolète: mais à quelque autre titre. Jamais plainte cependant ne fut de plus mauvaise foi. L'Empereur s'étoit engagé de rendre à l'Eglise tous les Biens, dont les Rois d'Italie l'avoient dépouillée: mais pour les rendre, il faloit qu'il commençât par en être maître lui-même. Vers ce

Italie, & la fit aller à Pavie. Il ne faut pas douter d'ailleurs, que la cruauté de Bérenger, & les malheurs & la prison de cette Reine innocente n'eussent fait grand bruit à la Cour d'Otton. Il faut supposer aussi que ce Prince fut informé du lieu de la retraite de cette Princesse, ou par une Lètre d'elle-même, ou par l'Evêque Adélard, ou par Azzon, Seigneur de Canossa. D'ailleurs il dut se trouver auprès d'Otton des Courtisans, qui, connoissant par eux-même les rares qualités d'Adélaïde, conseillèrent à ce Prince de l'épouser, & lui firent entendre que, par ce mariage, il s'ouvriroit un chemin à la conquête du Roïaume d'Italie.

Otton eut d'*Adélaïde*: 1°. *Otton*, qui fut son collègue & son successeur: 2°. *Adélaïde*, Abbesse de Gandersheim: 3°. *Mathilde*, Abbesse de Quedlinbourg: 4°. & 5°. *Henri* & *Brunon* morts jeunes. Si l'on en veut croire une *Charte*, dont *Muratori* va parler, *Adélaïde* eut encore un fils, qui s'appelloit *Charle*. Ughelli & *D.* Mabillon, *rapportent à l'année 986*, dit cet *Annaliste d'Italie*, clut, p. 245, «Qu'» *Anspert* exerçoit » à Milan, non » seulement l'autorité ecclésiastique, mais aussi » l'autorité séculière». C'est ce qu'il croit prouver par ceci, qu'un *Catalogue des Archevêques de Milan*, intitulé *Les Successeurs de S. Barnabé*, dit, en parlant de *Pierre Oldrad*: Charlemagne *l'honoroit & le respectoit si fort, qu'il lui donna, pour lui & pour ses successeurs, la Seigneurie & la Juridiction temporelle de la Ville de Milan; Privilège & concessions, qui, du tems d'*Otton Visconte, *subsistoient encore.* Ce même *Catalogue* rapporte le *Diplôme* de *Charlemagne*, dans lequel sont ces paroles: *Nous lui accordons & à ses successeurs légitimement ordonés, tout ce qui, dans la Ville de Milan, dépend de notre Juridiction, c'est à dire les Terres, tout le District, les Bâtimens publics, le Mur de la Ville même, avec le Fisc, toutes les Impositions & tout droit civil au dedans, & au dehors aux environs jusqu'aux confins du Territoire; come aussi les* Courts appar-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

gares. Il fit la conquête du païs habité par ces derniers, & le réunit à l'Empire : mais, il déshonora ses victoires par une énorme barbarie. En 1014, aiant fait 15 mille prisoniers Bulgares, il les divisa par centaines, fit crever les yeux à 99 ; & n'en laissa qu'un au centième, pour qu'il servit de guide aux autres. Il continua, durant toute la guerre qu'il fit à ces Peuples, à faire crever les yeux à tous les Prisoniers.

Lorsqu'il mourut, il se préparoit à porter la guerre en Sicile, pour en chasser les Sarasins

Tout son mérite fut d'être en Orient le plus grand home de guerre de son siècle : mais il ne fut pas moins le fléau de ses Sujets, que de ses Ennemis. Ses Soldats s'enrichirent, & ses Peuples furent ruinés.

Constantin, qui, du vivant de son Frère, n'avoit songé qu'à satisfaire son goût pour l'argent & pour les plaisirs, ne changea point de conduite durant les trois ans qu'il fut seul Empereur. Ses vexations, ses cruautés, ses débauches, ses profusions, son inep-

PAPES.

Adalagh, *avec ordre de le bien garder.* Adam de Bremen (Auteur d'une *Histoire Ecclésiastique*, lequel mourut en 1076) *atteste* (Liv. II, ch. 6) *que cet* Archevêque garda *Benoît V* jusqu'à sa mort, en lui rendant de grands honeurs ; *& que l'on disoit de son tems, que ce Pape étoit un saint & savant home.* Come donc, *ajoute-t-il*, il vivoit saintement parmi nous, enseignant aux autres à vivre saintement, lorsque, sur la demande des Romains, il alloit être rétabli par l'Empereur, il mourut à Hambourg. Son décès est marqué le III des Nones (*le 5*) de Juillet. *Nous apprenons de* Ditmar *que, du tems d'*Otton III, *on reporta le corps de ce Pape à Rome, parcequ'il avoit prédit qu'il mourroit à Hambourg, & que jusqu'à ce que ses os fussent reportés à Rome, ce païs seroit désolé par les Païens, qui l'environoient; ce qui réellement arriva. Les paroles d'*Adam de Bremen, *rapportées ci-dessus, font voir que* Léon VIII, *ce Pape laissé par l'Empereur* Otton *à Rome, étoit mort avant* Benoît V. *Il mourut en effet cette année, come le dit le* Con-

PRINCES contemporains.

de Sléeswic & de Ripen.

En 950, il fit la guerre à *Boleslas*, Duc de Bohême, le rendit Tributaire, & le força de lui prêter le même serment de fidélité que les Seigneurs Allemans.

Il prit aussi, vers 946, quelque part aux Guerres Civiles de France, en faveur de *Louis d'Outremer*, devenu mari de sa sœur *Gerberge*, après la Guerre Civile de 939. Il lui fournit des secours contre *Hugue le Grand*, Duc de France & Comte de Paris.

Ce fut lui qui fit les Archevêques de Maience Archichanceliers du Roiaume de Germanie : mais non de celui d'Italie & de l'Empire, come je le remarque ailleurs.

Depuis *Charlemagne* jusqu'à son tems, le Clergé d'Allemagne n'avoit eu des Rois, que des Fiefs, en grand nombre à la vérité, mais de peu d'importance. *Otton* conféra le premier aux Prélats des Duchés & des Comtés, pour en jouir avec la même autorité, que les Séculiers exerçoient dans les Grands Fiefs de même nature, qu'ils possédoient. Il mit cependant des bornes à cette autorité, par l'établissement des *A-*

SAVANS & Illustres.

devoit pas, sans preuve, en faire leur compatriote.

MARIN, ou MARTIN,

étoit Evêque de Sutri en 963, & l'étoit encore en 968.

Il fut présent en 963 au Concile de Rome, qui déposa le Pape *Jean XII*, & mit en sa place *Léon VIII*

Ughelli le fait assister au Concile, que *Jean XII* tint à Ravenne en 968 ; & dit qu'il avoit été Légat en 965 auprès d'*Otton I.*

Pour ce dernier article, il se trompe, ou s'exprime mal. Ce ne fut pas come Légat Apostolique, que *Marin* parut à la Cour de Germanie. Le Saint Siège étoit alors vacant.

Il faut que cet Evêque, de qui l'on ne sait que ce que j'en dis ici, fût un home adroit, & d'ailleurs estimé d'*Otton I*, puisque ce fut lui que les Romains députèrent avec le Protoscriniaire *Azon* à l'Empereur, pour le prier de nomer celui qu'il vouloit qu'on élût Pape ; & qu'ils chargèrent de la commission difficile d'obtenir d'*Otton*, qu'il permît à l'Intrus *Benoît V* de remonter sur le Trône Pontifical. On prétend, come je l'ai dit ailleurs, que *Marin* & son confrère réussirent

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tems, le Roi *Adalbert* vient à Rome, où le Pape, qui l'avoit invité d'y venir, le reçoit avec toutes sortes d'honneurs. Les Romains en informent *Otton*; & ce Prince, voiant qu'il auroit tort d'attendre le Pape à résipiscence, laisse quelques Troupes continuer le blocus, & s'approche en hâte de Rome avec la plus grande partie de son armée. *Jean XII* se révolte alors ouvertement contre son Souverain. Il rassemble des Troupes, & s'arme lui-même, dans la résolution de défendre la Ville: mais il change bientôt d'avis, & s'enfuit avec *Adalbert*. *Otton* est reçu dans Rome avec joie; & les Romains, par un nouveau serment de fidélité, s'engagent *de n'élire & de ne consacrer aucun Pape, sans le consentement de l'Empereur, ou du Roi son fils.* Au commencement de Novembre, à la prière du Peuple & du Clergé, l'Empereur assemble un Concile, où se trouvent un grand nombre d'Evêques d'Italie & d'Allemagne, beaucoup de Cardinaux, tous les Officiers de l'Eglise de Rome, & les Magistrats du Peuple Romain. On expose les Chefs d'accusation portés contre *Jean XII*; & sans doute, on n'oublie pas d'y joindre sa révolte contre son Souverain. Il est cité deux

T. V, p. 478, *une* Donation *faite au Monastère de S.* Fructueux *dans le Comté de Gène par l'Impératrice* Adélaïde, *dite dans* Ughelli, *vraisemblablement par une faute d'impression*, Femme de l'Empereur Otton III. *Les caractères chronologiques de cette* Charte *sont*: Otton troisième par la grace de Dieu Empereur Auguste, l'An, Dieu aidant, troisième de son Empire, le premier jour d'Avril, Indiction XIV. Fait à Saint-Fructueux. *Mais* Otton III *n'étoit pas encore Empereur en 986; & l'on ne doit pas croire que l'on eût donné ce titre à ce Prince dans un Instrument public, que l'on dit signé par la très pieuse Impératrice* Adélaïde, *&* par Wilig, *ou* Willigise, *Archevêque de Mayence. Cette Donation est faite, dit l'Impératrice,* pour l'ame du susdit Seigneur *Otton*, mon mari, ou pour le rachat de ses péchés, & pour la conservation de mon fils *Charle*, que notre Seigneur Dieu & Sauveur *Jesus-Christ* m'a rendu sain & sauf du sein des flots de la mer agitée, par les mérites du bienheureux *Fructueux*, & par les *tenantes à la Ville, & la Ville elle-même.* Pour confirmer ce que ce *Catalogue* avance, *Puricelli* se sert, p. 288, d'un passage de la *Fleur des Fleurs*, qui dit: *Alors & depuis longtems, l'Archevêque de Milan étoit Seigneur temporel & spirituel de la Ville de Milan, & des environs jusqu'à 3 milles de distance; & la Ville étoit gouvernée* (ordinairement) *par deux Consuls, que nomoit l'Archevêque, qui leur donoit lui-même l'épée, lorsqu'ils commençoient à gouverner; quelquefois aussi par des Capitaines de chaque Porte, que l'Archevêque armoit.. Près du vestibule de l'Archevêché se voioit l'ancien Tribunal, où se rendoit la justice; & l'Archevêque, à des heures marquées, y jugeoit quelques Causes. Les revenus de l'Archevêque étoient de plus de 80 mille Florins... Au haut de la Tour la plus élevée étoit un Bâton pastoral, qui marquoit que l'Eglise avoit la Seigneurie de la Ville.* Ce Bâton pastoral pouvoit aussi bien avoir été mis là pour marquer la puissance spirituelle de l'Archevêque

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

titude à toutes les affaires, ne le firent pas moins mépriser que haïr. Très peu de tems avant sa mort, il choisit *Romain Argyre* pour le déclarer César & son successeur, à condition qu'il épouseroit une de ses Filles. *Romain* ne pouvant se résoudre à répudier sa Femme, qu'il aimoit beaucoup; *Constantin* lui laissa le choix, ou de faire ce qu'il lui proposoit, ou d'avoir les yeux crevés. La Femme de *Romain* le tira généreusement d'embarras, en allant d'elle-même se faire Religieuse. *Théodora*, fille ainée de *Constantin*, n'aiant point voulu de *Romain* pour Mari, l'Empereur le fit épouser à *Zoé* son autre Fille.

***

DUCS de Naple.

JEAN IV, successeur, on ne sait pas en quelle année, de *Jean III*, ou de *Marin*, meurt en 982.

SERGIUS III, succède à *Jean IV* en 982. Il est dépossédé, par *Pandulf IV*, Prince de Capoue & de Bénevent, en 1027.

***

PAPES.

tinuateur de Réginon; *& les Romains, dans la crainte de déplaire à l'Empereur, envoïèrent en Saxe deux Députés, c'est à dire* Azzon, *premier Archivîte, &* Marin, *Evêque de Sutri, pour faire Pape celui que l'Empereur voudroit* (pro instituendo quo mallet Romano Pontifice). *Dans cette conjoncture, les Romains durent faire instance pour avoir le légitime Pape, c'est à dire* Benoit V; *& suivant le même* Adam (de Bremen) *ils avoient engagé l'Empereur à le leur accorder: mais c'est ce que ne permit pas la mort de ce Pape, arrivée pendant la Négociation.* Otton, *qui les avoit reçus honorablement, les renvoia donc, accompagnés d'*Otger, *Evêque de Spire, & de* Liuze, *Evêque de Crémone.*

Ce Liuze *n'est autre que l'Historien* Liutprand.... *Les noms propres, dans ces siécles barbares, étoient extrémement altérés par le langage des Peuples.* Conrad *devenoit* Conon; Azzon *se changeoit en* Atton; *d'*Henri *l'on faisoit* Enzius; *pour* Adélaïde, *on disoit* Adèle, Adda, Adeléite, Adelgide; *& l'on métamorphosoit* Cunegonde *en* Cunisa,

PRINCES contemporains.

voués, ou *Défenseurs*, qu'il chargea de gouverner conjointement avec les Prélats, & dont il réserva la nomination aux Rois de Germanie: mais ce fut un joug, que le Clergé sut dans la suite trouver le moïen de secouer.

OTTON II, *dit* *LE ROUX*, élu Roi, c'est à dire collègue & successeur d'*Otton I*, son père, au Roiaume de Germanie, dans la Diète de Worms en 961, aiant alors 6 ans, & couroné la même année à Aix-la-Chapelle en qualité, dit-on, de *Roi de Lorraine*, lui succède en Mai 973; & meurt à Rome le 7 de Décembre 983.

A la mort de son Père, les Princes Allemans confirmèrent son élection; &, come il n'avoit encore que 18 ans, l'Impératrice *Adélaïde*, sa mère, se mit à la tête du Gouvernement. Les commencemens de son règne furent troublés par son cousin germain, *Henri le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri le Querelleur*, & par quelques Evêques, qui se révoltèrent. L'année précise du commencement de cette guerre n'est pas bien connue. Les anciens Histo-

SAVANS & Illustres.

dans cette négociation délicate: mais j'ai fait sentir que ce que l'on dit à ce sujet est peu croïable.

OLDÉRIC, UDALRIC, ou ODÉRE, fait Evêque de Bergame en 942, vivoit encore en 968.

Il assista, cette dernière année au Concile tenu par *Jean XIII* à Ravenne, en présence de l'Empereur *Otton I*; & souscrivit au *Diplôme* par lequel cet Empereur érigea, dans ce Concile, Magdebourg en Métropole.

Il rétablit la petite Abbaïe de *S. Michel de Cérète*, appellée *Monasteriolum*, située dans une Ile du Po, & ruinée par les Païens, c'est à dire par les Hongrois, dans quelqu'une des incursions qu'ils avoient faite en Italie. Il fit construire, auprès de cette Abbaïe, un Port pour les Barques qui venoient de Venise, de Ferrare & de Comacchio. Pendant qu'il étoit à Ravenne en 968, il obtint d'*Otton I* un *Diplome* pour la franchise de ce Port, & pour l'établissement d'une Foire dans cette Ile.

Il obtint aussi la même année, & dans le même endroit, un autre

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fois, pour qu'il ait à venir se justifier. Il répond, « Qu'il sait » que leur dessein est de faire » un autre Pape : mais que, » s'ils l'osent, il les excommu- » nie tous ». Après un examen suffisant des Griefs, le Concile le dépose; & met en sa place le Protoscriniaire *Léon*, homme d'une probité reconnue, mais Laïc. Par là son élection étoit contraire aux Canons de quelques Conciles particuliers de Rome : mais, supposé la légitimité de ce Concile, elle ne l'étoit point à l'esprit de l'Eglise, qui, voulant que l'on élève les plus dignes à l'Episcopat, n'en exclut pas les Laïcs, s'ils sont jugés tels.

Le Concile étoit à peine fini, que l'Empereur apprend que le Château de Garde, qu'*Adalbert* avoit abandoné, venoit de se rendre aux Troupes envoiées pour l'assiéger.

Dans le mois de Décembre, *Achmed*, fils d'*Assan*, Seigneur de Sicile, assiége & prend Taormine : mais on ignore si c'est sur les Grecs, ou sur des Siciliens révoltés.

964.

APRÈS le Concile de l'année précédente, l'Empereur avoit renvoïé devant Monteseltro son armée ; & n'avoit retenu près de lui que sa Garde, qu'il avoit même fait camper prières des gens de bien, qui servent ici Dieu. *Personne jusqu'à présent n'a su que l'Impératrice* Adélaïde *eut été mère d'un fils appellé* Charle. *Si cette Princesse l'avoit été, seroit-il possible que l'Histoire n'en eut fait aucune mention. De* Lothaire, *Roi d'Italie, elle n'eut qu'une fille appellée* Emme, *come le témoigne S.* Odilon ; *&* d'Otton I, *elle n'eut certainement point un* Charle. *On pouroit dire, qu'aulieu de* Charle *il faut ici lire* Otton, *c'est à dire* Otton II, *que nous verrons en* 982, *se tirer des mains des Ennemis, en se lançant dans la mer. Mais* (en 986) *il étoit mort. Que dire donc de ce* Diplôme ? *Muratori* n'a pas voulu dire que le Monastère de Saint-Fructueux, possédant, dans des tems postérieurs à celui-ci, quelques Biens, qu'on lui vouloit contester, & qu'il risquoit de perdre faute de Titre ; on mit sa possession hors d'atteinte, en fabriquant ce *Diplôme*.

Otton I eut aussi d'une Noble Esclavone, sa Concubine, de laquelle on ne sait pas le nom, *Guillaume*, qui fut fait Archevêque de Maience & Gouverneur de sur tous les Evêchés du païs, à titre de Métropolitain, que pour marquer sa puissance temporelle sur la Ville de Milan, à titre de Seigneur. On verra, par la suite de l'Histoire, qu'il s'en faloit beaucoup que les Milanois le reconnussent pour tel. S'il armoit les Consuls & les Capitaines des Portes, s'il les investissoit par l'épée; ce devoit être come Vicaire, ou Lieutenant du Roi d'Italie. Au reste, come on l'a vu dans la *Digression sur la Noblesse* &c. *Not.* 115, l'Archevêque possédoit en fief quelque portion de la Ville, come il possédoit de même beaucoup de lieux du territoire. En ce cas, la Crosse, placée sur la plus haute Tour, annonçoit uniquement que l'Archevêque étoit Seigneur de tout le Quartier, dont cette Tour étoit le Chef lieu. Pour ce que dit le *Catalogue*, que j'ai cité, l'on n'y doit avoir aucun égard. Le *Diplôme*, qu'il rapporte, est certainement l'ouvrage d'un Faussaire. On a vu ci-devant l'Empereur *Charle le Chauve* créer & couroner *Duc Souverain de Milan*, son beaufrère *Boson*, qui fut ensuite

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

DUCS de Gaïte.

JEAN II

étoit encore Duc en 969.

JEAN III,

Duc & Conſul Impérial, doit avoir été le ſucceſſeur de *Jean II.* Il vivoit en 1018.

Capaccio parle d'un *Diplôme d'Otton I*, en date de 997, par lequel cet Empereur confirme au Monaſtère du Mont-Caſſin la Seigneurie du Duché de Gaïte ; & celles de Fondi & de Sueſſa : mais on ne voit pas quel droit ces Moines pouvoient avoir ſur Gaïte ; & l'on ne trouve pas qu'ils en aient jamais été reconnus Seigneurs. Ce *Diplôme* doit être l'ouvrage d'un Fauſſaire.

ANONIMES

depuis environ 1018 juſque vers 1040.

***

DUCS d'Amalfi.

MASTARE,

ou

MASTALE I,

depuis 928, meurt en 968.

MASTARE,

ou

MASTALE II,

dit

LE JEUNE,

frère puiſné de

PAPES.

& d'autres ſemblables, come j'en ai fait la remarque ailleurs (Antiq. d'Ital. Differt. 41).

Le même Hiſtorien dit enſuite que ces Députés & les deux Evêques étant arrivés à Rome, alors *Jean*, Evêque de l'Egliſe de Narni eſt élu, par tout le Peuple Romain, & introniſé Evêque du Siége Apoſtolique. *L'ancien uſage étoit que le Clergé & le Peuple Romain, auſſitôt, après la mort & l'enterrement du Pape, éluſſent ſon ſucceſſeur : mais ils ne le conſacroient pas, ſans en avoir informé les Empereurs, ou leurs Miniſtres en Italie, & ſans en avoir reçu la permiſſion. Nous n'en avons vu ci-devant que trop d'exemples. Au contraire les paroles citées ci deſſus* (pro inſtituendo quem vellet Romano Pontifice) *ſemblent annoncer que les Romains ne jouirent pas alors de la liberté de l'élection ; & qu'il ſe pouroit que la faculté d'élire le Pape, laquelle quelques-uns prétendent que l'on avoit accordée à* Otton *& à ſes ſucceſſeurs, leur avoit été réellement accordée. Mais il n'eſt pas croïable qu'*Otton le Grand *ait commis cette action tirannique. Nous ne voïons rien autre choſe ici, ſinon que*

PRINCES contemporains.

riens varient entre 974, 975 & 976. Les Rebelles ſuccombèrent ; & par le Jugement d'une Diète, *Henri le Jeune* fut privé du Duché de Bavière, & les Evêques, ſes complices furent exilés. *Otton*, fils de *Liutulf*, frère aîné d'*Otton II*, eut alors la Bavière au lieu de la Souabe ; &, ce Prince étant mort en 982, *Henri* fut une ſeconde fois Duc de Bavière.

Cette Guerre Civile fut ſuivie de près de victoires remportées par *Otton II* ſur les Eſclavons, & ſur *Boleſlas*, Duc de Boheme, dans les Etats duquel *Otton*, après les avoir conquis, établit l'Evêché de Prague, qu'il ſoûmit à la Métropole de Maience, & qui devint Archevêché dans le XIVe. ſiècle. Vers ce même tems, les Danois ſentirent auſſi la force des armes d'*Otton*. Ils avoient profité des troubles, pour ſe remettre en poſſeſſion du Margraviat de Sléeſvick ; &, pour fermer aux Allemans l'entrée de leur païs, ils avoient fait, le long de la rivière de la Daëne, ce fameux retranchement, dont je parle ailleurs, & dont il reſte encore des veſtiges, qui portent le nom de *Danenvirck*. *Otton* recouvra Sléeſ-

SAVANS & Illuſtres.

Diplôme, où l'on voit parler ainſi l'Empereur *Otton I.* Olderic, *révérendiſſime Evêque de la ſainte Egliſe de Bergame & notre très Féal, a, par* Adélaïde *notre très fidèle Epouſe & Impératrice, ſuppliée très humblement notre Clémence de vouloir, pour la ſtabilité de notre règne & dans la vue de la récompenſe éternelle, accorder audit vénérable Evêque par droit de propriété les Manoirs, qui ont été du droit de* Bérenger *& de* Wille *dans le Comté de Bergame & dans les lieux appellés*, &c. *Nous, acquieſçant aux demandes dudit Evêque, & faiſant attention aux preuves qu'il done de la fidelité qu'il nous doit, avons ordoné qu'on écrivît ces Lètres de Donation, par leſquelles nous accordons & donons par droit de propriété au ſuſdit* Olderic, *révérendiſſime Evêque, les manoirs ſuſnomés & nous les tranſportons de notre droit en ſon droit & puiſſance, afin que les Manoirs ſuſnomés, avec leurs dépendances il puiſſe tenir, donner, vendre, échanger, ou aliéner par quelque autre Titre écrit, que lui, ſes héritiers, & aïans cauſe, & ſucceſſeurs voudront, ſans aucun empêchement*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

hors de Rome. Le Pape déposé, lui voïant peu de monde, avoit, à force de préſens, engagé les Romains a ſe révolter. Il avoit auſſi mis dans ſon Parti pluſieurs Châtelains du Duché de Rome. On avoit choiſi le 3 de Janvier pour l'exécution du complot. *Otton*, qui n'avoit pas quité Rome, ou, pour mieux dire le Palais du Vatican, que les Empereurs avoient coûtume d'habiter, ſe tranſporte, ce jour-là même dès le matin, au Camp de ſes Gardes au-delà du Tibre; & les Romains paſſent le pont pour attaquer le Camp. *Otton* ſort à leur rencontre. Des Soldats aguerris éprouvent peu de réſiſtance de la part d'une Populace ameutée. Ils en font un carnage d'autant plus grand ſur le pont, que les Romains avoient eu l'imprudence d'en fermer l'entrée avec une barricade de chariots. Sans l'interceſſion de *Léon VIII*, Rome eût ſenti tout le poids de la colère de l'Empereur. Les Romains, à la prière de ce Pape, obtiènent leur pardon, en donant des otages, qui leur ſont rendus quelques jours après. *Otton* leur recommande alors celui qu'ils devoient regarder come le véritable Pape.

Il paſſe enſuite dans les *Marches* de Spolète & de Camerino, parceque le Roi *A-*

Thuringe en 914, & puis Archichancelier en 965. Ce fut un Prélat de ſainte vie & d'un grand mérite. Il mourut en 968.

J'ai dit, ſous l'année 952, qu'*Otton* fit une tentative, auprès du Pape *Agapet II*, pour ſe faire couroner Empereur. Il n'en eſt parlé que dans la *Chronique* de *Frodoard*, laquelle n'eſt pas du tems, & dit ſeulement: *Il envoia une Ambaſſade à Rome, pour y être reçu: mais, n'aiant pu l'obtenir, il retourna dans ſes Etats d'Allemagne avec ſa Femme.*

Muratori dit encore, p. 439, en commençant l'année 973: *Cette année fut la dernière de la vie du vieux Empereur* Otton. *Il étoit alors en Allemagne, où l'année précedente, il avoit paſſé les fêtes de Noël à Francfort. Il paſſa celles de Pâque de cette année à Quedlinbourg. Il y reçut des Ambaſſadeurs Bohêmes, Grecs, Bénéventains, Hongrois, Bulgares, Eſclavons & Danois... La mort d'*Herman (Billung) *célèbre Duc de Saxe, l'affligea beaucoup. Il alla de Quedlinbourg à Mersbourg, en laiſſant partout des marques de ſa*

Roi de Bourgogne Cisjurane. Que faut-il de plus pour montrer que *Charlemagne* n'avoit point doné la Seigneurie de Milan aux Archevêques? Une obſervation, qu'il ne faut pas oublier de faire, c'eſt que la pluſpart des Hiſtoriens, qui nous débitent ces fables, écrivoient dans des tems de troubles & de Schiſme, où les Archevêques de Milan vouloient s'égaler aux Papes, & les Milanois aux Romains. De là cette attention à faire valoir, en faveur des Archevêques, une Seigneurie, qu'ils n'avoient point encore poſſédée: mais que ſans doute quelqu'un d'entre eux avoit autrefois entrepris d'uſurper, en vertu d'une fauſſe Donation de *Charlemagne*. De là vièrent auſſi ces termes d'*Empire*, de *Couronne*, d'*Empereur*, d'*Impératrice de Milan*, emploiés par les mêmes Ecrivains pour ſignifier le *Roiaume*, la *Couronne*, le *Roi*, la *Reine d'Italie*, l'*Empire* & l'*Empereur d'Occident*, ou même l'*Empire* & l'*Empereur Romain*.

2°. Le Privilége, accordé du tems de S. *Ambroiſe* par *Théodoſe* à la Ville de Milan, eſt d'u-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Mastare I, lui succède en 968, & meurt en 972.

SERGIUS IV, succède en 972, à *Mastare le Jeune*, qu'il avoit fait assassiner; & meurt, n'aiant été Duc que 6 à 7 mois.

Il fut Patrice Impérial.

MANSE, ou MANSON III, remplace *Sergius IV* en 972, ou 973; & perd le Duché, en 982.

Il fut Patrice & Anthipate, ou Proconsul Impérial. On le trouve qualifié *Glorieux & très parfait Duc.*

Son frère *Alfene* ou *Olfiere*, s'étant soulevé contre lui, le mit en prison.

ALFENE, ou OLFIERE, usurpe le Duché sur son frère *Manse III*; & ne règne qu'un an & 9 mois.

Le Peuple le fit mourir; & tira *Manse* de prison.

MANSE, ou MANSON III, rétabli, règne depuis 983 jusque vers l'an 1000.

PAPES.

le successeur de Léon VIII *ne fut pas élu, suivant la coûtume, immédiatement après sa mort, parceque le véritable Pape* Benoît V *étoit encore en vie, & que les Romains ne pouvoient, ni ne devoient élire un autre Pape.*

Il y a là des choses, qu'assûrément *Muratori* ne dit, que parcequ'il les veut dire.

Benoît V *étant mort*, continue-t-il, *& les Députés étant revenus à Rome avec les Evêques només ci-dessus*, Jean XIII *fut élu Pape, non par l'Empereur, ou par ses Ministres: mais par* tout le Peuple Romain, *c'est à dire par le Clergé & le Peuple.*

Cela n'est pas douteux: mais l'élection se fit de concert avec les deux Commissaires de l'Empereur, soit qu'ils concourussent à l'Election, soit qu'ils la confirmassent après que *tout le Peuple Romain* l'eût faite.

JEAN XIII, Evêque de Narni, Romain, & fils d'un Evêque appellé *Jean*, remplace *Léon VIII*, ou *Benoît V*, le 2 d'Octobre 965, à ce que l'on croit; & meurt le 6 de Septembre 972.

Je le fais successeur de *Léon*, ou de *Benoît*, parcequ'il

PRINCES contemporains.

wick, & força les Danois à lui païer tribut.

Il eut ensuite une guerre plus considerable. *Les brouilleries de l'Empereur* Otton II *& de* Lothaire, *Roi de France, à l'occasion du Duché de Lorraine*, dit *Muratori*, T. V, P. 447, *commencèrent au moins en cette année* (977), *& continuèrent pendant la suivante. Les anciens Historiens*, Herman Contract, Sigebert, l'Annaliste Saxon *& d'autres ne s'accordent pas sur le tems de cette guerre.* L'Annaliste Saxon *raconte sous cette année, & les autres sous la suivante, ce que je vais dire.* Lothaire *aiant donné la Lorraine à son frère* Charle; *celui-ci fit alliance avec* Otton II. Lothaire *indigné porta ses armes dans la Lorraine, saccagea le Palais d'Aix-la-Chapelle, Capitale du Roiaume, & d'autres endroits, & s'en retourna. L'Empereur, extrêmement irrité de ces violences du Roi son cousin germain* (a),

(a) Le Texte porte, *son Beaufrère (suo Cognato)*. C'est une inadvertance de l'Auteur. *Lothaire* & *Charle* étoient fils de *Gerberge*, tante paternelle d'*Otton II.*

SAVANS & Illustres.

de la part de l'Autorité publique. L'Empereur veut que cette Donation soit exécutée, sous peine aux Contrevenans d'une Amande de 100 livres d'or très pur, applicable *moitié*, dit-il, *à notre Palais, moitié audit Evêque, & à ses héritiers, ou à ceux à qui lui ou eux auront doné* lesdits Manoirs.

Gui, Evêque de Modène, come on le verra dans l'article suivant, obtint une pareille donation; & j'ai dit ailleurs qu'*Otton* dona plusieurs grandes Terres à *Walpert*, Archevêque de Milan, pour son Eglise. Si ces Prélats & d'autres avoient contribué tous à faire *Otton*, Roi d'Italie, on voit qu'ils eurent grand soin de s'en faire récompenser.

On voit en même tems *Otton I* doner à ses successeurs un exemple, qu'ils n'imitèrent que trop exactement. Ces Princes, à force de doner les Biens confisqués, qui pouvoient à la longue leur faire dans le Roiaume d'Italie un Domaine très considérable, parvinrent à n'avoir pas un pouce de terrain, dont ils fussent propriétaires. Je ne sais si c'étoit en agir suivant la saine Politique. Peut-être, s'ils se fussent fait

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dalbert y venoit d'arriver avec des Troupes, en intention, sans doute, de secourir Montefeltro. La présence d'*Otton* l'oblige à se retirer; & Montefeltro se rend aussitôt par capitulation : mais l'Empereur exige qu'on lui livre *Bérenger*, *Wille* & leurs Filles. Il les envoie tous dans une Forteresse en Lombardie.

A peine avoit-il eu quité Rome, que *Jean XII* s'étoit fait recevoir dans la Ville, & *Léon VIII* avoit été trop heureux de se retirer auprès d'*Otton*. *Jean XII* assemble, le 26 de Février, un prétendu Concile; dépose *Léon* come Usurpateur du Siége Apostolique; casse les Actes d'autorité, que ce Pape avoit faits; en déclare nulles les Ordinations; &, par grace, réduit ceux qui les avoient reçues, à leurs premiers Ordres. Il fait aussi mourir plusieurs des principaux de Rome; & fait couper la langue & deux doigts à l'Archiviste *Azzon*, & la main droite au Cardinal *Jean*. Enfin il porte l'insolence jusqu'à faire batre de verges *Othger*, Evêque de Spire, qui sans doute n'étoit à Rome, qu'à titre de Commissaire de l'Empereur. La mort de *Jean*, presque subite & sans Sacremens, suit de près des exécutions si tiranniques; & met à sa fureur des bornes, *piété. Lorsqu'il arrivoit à Miminlève* (Menleben en Thuringe), *il fut subitement attaqué d'une Apoplexie, ou de quelque autre mal expéditif. Ce fut là qu'après avoir muni son ame du secours des Sacremens, il la rendit à son Créateur le 7 de Mai. Ce Prince, la terreur des Barbares, s'acquit justement, après* Charlemagne, *le surnom de* Grand, *par ses illustres exploits de guerre, par son zèle pour la propagation de la Foi, par son amour pour la justice, & par ses autres vertus éclatantes.*

Il fut inhumé dans la Cathédrale de Magdebourg.

OTTON II, dit LE ROUX, désigné, par les soins de son Père, Roi de Germanie, & couroné Roi de Lorraine en 961, quoiqu'il n'eut encore que 7 ans; fait Roi d'Italie en 962; associé depuis à l'Empire en 967; règne avec son Père, come Roi d'Italie, depuis 962, &, come Empereur, depuis 967 jusqu'au 7 de Mai 973. Il meurt à Rome le 7 de Décembre 983, agé de 28 ans, & non de *dix-huit*, come le dit l'*Abré-* ne absurdité, qui révolte. Rien ne pouvoit être plus mal imaginé. Les Empereurs Romains étoient trop jaloux de leur puissance, pour qu'aucun d'eux se soit jamais avisé de s'interdire à lui-même & d'interdire à ses successeurs l'entrée d'aucune Ville, encore moins d'une Métropole, telle qu'étoit Milan. Mais l'Histoire de ce Privilége est curieuse; & mérite d'être rapportée, come une preuve, ou de la profonde ignorance, ou de l'insigne mauvaise foi de ceux qui nous l'ont transmise. On la trouve dans la *Fleur des Fleurs* & dans la *Grande Chronique* de *Galvano Fiamma*. Je traduirai seulement ce que *Puricelli*, p. 239, copie du premier de ces Ouvrages. *L'Empereur* Valens *étant mort à Vienne dans son lit, par la méchanceté d'*Arbogaste; Eugène, *Comte du Palais, usurpa l'*Empire de Milan, *& prit un certain* Victor *pour collègue : ce qui déplut beaucoup à S.* Ambroise, *& fut cause qu'il appella la de Constantinople* Théodose le Jeune, *fils de* Théodose le Grand *& lui promit l'*Empire de Milan.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

JEAN I, dit PETRELLA, succède, vers l'an 1000, à son père *Manse III* ; & meurt en 1004.

On le trouve qualifié : *Glorieux Duc, Patrice Impérial, Anthipate*, & *Sebaste*.

SERGIUS V, fils de *Jean Petrella*, le remplace en 1004 ; & déclare son collègue *Jean II*, son fils aîné. Le Peuple, mal satisfait de leur Gouvernement, les chasse en 1017. Ils se retirent à Naple, où *Sergius* meurt, peut-être cette même année.

Il fut Patrice Impérial.

MANSE, ou MANSON IV, fils puîné de *Sergius V*, est fait Duc par le Peuple, en 1017 ; & l'est 4 ans & 4 mois.

Marie, sa mère, qualifiée *Duchesse & Patrice*, fut associée à son autorité.

EAN II, revient de Naple en 1021 ; se remet en possession du Gouvernement ; fait crever les yeux à son frère *Manse IV* ; & perd une seconde fois son

n'est pas certain qu'*Otton I* ait eu véritablement dessein de rétablir le dernier. *Adam de Bremen* dit seulement que, lorsque *Benoît* mourut, il alloit, *sur la demande des Romains être rétabli par l'Empereur*. Cela, dit environ cent ans après l'événement, ne peut pas signifier autre chose, sinon qu'alors on disoit que les Romains auroient obtenu d'*Otton* ce qu'ils lui demandoient, c'est à dire le rétablissement de *Benoît V* sur la Chaire de Saint *Pierre*. Mais il nous est permis de n'en pas croire un *oui-dire* ; & de regarder *Jean XIII*, come aiant été véritablement le successeur de *Léon VIII*.

Jean, aiant eu les cheveux blancs dès sa jeunesse, avoit été surnomé, *la Poule blanche*.

Il étoit home de mérite : mais il n'en eut pas moins beaucoup à souffrir de la part des Romains.

Le Cardinal Baronius, *& même les autres Historiens, à l'exception de* Sigonius, *n'ont pas eu connoissance*, dit *Muratori*, T. V, p. 419, *d'un Concile de beaucoup d'Evêques d'Italie & d'au-delà des Monts, que le Pape* Jean XIII *tint à Rome au com-*

le poursuivit avec une armée innombrable, *dit* Sigebert *dans sa* Chronique, *année* 975 ; & le jour marqué, c'est à dire le 1 d'Octobre, il entra dans la France, qu'il parcourut jusqu'au 1 de Décembre ; & ravagea les Territoires de Rheims, de Laon, de Soissons & de Paris, en faisant un grand carnage, & n'épargnant que les Eglises de Dieu. L'Annaliste Saxon *dit que ce Prince* pénétra jusqu'à Paris, sans que persone lui fit la moindre résistance. *Mais lorsqu'il se retiroit, il fut, au passage de la Some, attaqué par l'Armée de* Lothaire, *& perdit une partie de ses bagages & de son butin. Je laisserai les autres décider si cette guerre appartient à cette année 977, ou bien à la suivante.* L'Annaliste, *déjà cité, dit qu'avant cette rupture de l'Empereur & de* Lothaire ; Henri II, *Duc déposé de Bavière, s'empara de la Ville de Passaw : mais, que l'Empereur* Otton, *étant accouru, fit le siége de cette même Ville, & força le Duc* Henri *de se remettre à sa volonté.* Pour ce qui concerne la fin de la Guerre de Lorraine, voici ce qu'en dit *Muratori*, p. 455, en

un Domaine, qu'ils eussent eu soin de grossir à mesure que les occasions s'en seroient présentées ; les Seigneurs & les Villes d'Italie eussent-ils eu plus de peine à se rendre indépendans. Ce Domaine auroit pu fournir aux Empereurs Allemans de quoi tenir toujours sur pied des Troupes qui, ne sortant point d'Italie, auroient fait respecter, dans l'étendue du Roïaume, leur autorité beaucoup plus qu'elle n'y fut respectée.

GUI, fait Evêque de Modène vant 945, meurt vers 969.

Gagné par l'offre de la riche Abbaïe de Nonantola, que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, lui promit, s'il l'aidoit à se faire Roi d'Italie, *Gui* fut, en 945, un des premiers à se révolter contre le Roi *Hugue*.

Vers 954, il fut fait Archichancelier du Roïaume d'Italie par le même Marquis d'Ivrée, devenu depuis cinq ans le Roi *Bérenger II*.

Il conserva cette Charge sous *Otton I*, lorsque ce Prince prit possession du Roïaume d'Italie en 961.

Par un *Diplôme*, expédié le 12 de Septembre 963 à Montefeltro, devant la Forteresse de Saint-Léon, le même Empereur

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

qu'elle n'eût pas eues sitôt. Les Romains, au mépris de leurs derniers sermens, élisent aussitôt & consacrent Pape le Cardinal Diacre *Benoît*, & lui jurent de le maintenir contre toute la puissance de l'Empereur. *Otton*, justement irrité, rassemble en hâte ses troupes, & vient assiéger Rome. Bientôt les vivres y manquent; & les excommunications, que le Pape, ou, si l'on veut, l'Antipape *Benoît*, menace, du haut des murailles, de lancer contre l'Empereur & contre toute son armée, n'apportent aucun soulagement à la disète, & n'impriment aucune terreur aux Allemans. Les Romains ont donc recours à la clémence de l'Empereur. Il leur pardone; &, rentré dans Rome, le 23 de Juin, il rétablit *Léon VIII.* Sur le champ, par son ordre, ce Pape tient un Concile, où *Benoît V* est obligé de comparoître. Il y vient revêtu des habits pontificaux. A cette vue, *Benoît*, Cardinal Archidiacre, lui dit d'un ton vif: *BENOÎT, de quel droit avés-vous osé prendre ces habits du vivant de LEON, que vous voïés, & que vous même avés nomé Pape, avec nous, après avoir condamné JEAN? Pouvés-vous nier que vous n'aïés promis avec serment de ne jamais élire de Pape, sans le*

gé Chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne; étant né en 955. On l'enterre dans la Basilique du Vatican.

Il étoit fils d'*Otton I* & d'*Adélaïde de Bourgogne*.

Il eut pour femme, en 972, *Théophanie* ou *Théophanon*, fille de l'Empereur *Romain le Jeune*, laquelle mourut le 16 de Juin 991. L'illustre Auteur du *Nouvel Abregé Chronologique de l'Histoire de France* est tombé dans plus d'une erreur, lorsqu'il a dit sous l'année 978, au Règne de *Lothaire*: Otton *avoit reçu en dot de* Théophanie, *fille de l'Empereur d'Orient, la partie inférieure de l'Italie, qui composoit, avec l'Exarchat de Ravenne, le reste des possessions des Empereurs d'Orient en Italie.* L'Exarchat de Ravenne & ses dépendances ne faisoient plus partie du Domaine des Empereurs d'Orient en Italie, depuis qu'en 752 *Aistulf*, Roi des Lombards en avoit dépouillé l'Exarque *Eutichius*. Je vais parler d'une autre erreur. Elle se trouve aussi dans la nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Histoire, &c. de l'Univers*, du Baron de *Pufendorf*,

Théodose *vint à Milan; & batit* Eugène, *usurpateur de l'Empire. Alors S.* Ambroise *retourna à Milan; & l'Empereur accorda à ce Saint un Privilège, par lequel il est dit, « Que, le Siége de » l'Empire étant à » Constantinople, » aucun Empereur » à l'avenir n'entrera dans la » Ville de Milan, » qui sera gouvernée, par des » Ducs »; & l'on bâtit hors de la vieille Ville, auprès de l'Eglise de S.* Ambroise, *un très grand Palais, où les Empereurs habitoient dans le tems de leur Couronement, parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans la Ville, par respect pour ses Privileges. C'est ce qui s'est observé jusqu'au tems de l'Empereur* Frédéric, *dit* Barberousse, *qui détruisit la Ville de Milan en 1165, bien qu'à son Couronement, il se fût conformé lui-même à ce Privilége, dont il la priva, lorsqu'il l'eut détruite.*

Ce que je viens de traduire est si bien réfuté par sa seule lecture, qu'il seroit ridicule de s'y arrêter. Mais n'est-il pas étonant que *Puricelli*, qu'on auroit tort d'accuser d'ignorance, assure d'après ce

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Duché en 1039, que *Waimaire IV*, Prince de Salerne, & de Capoue, fait la conquête d'Amalfi.

Jean II fut Patrice Impérial.

→←

DUCS de Spolète.

THRASIMOND III

étoit Duc en 959, & ne l'étoit plus en 967.

PANDULF, dit

TESTE-DE-FER, Prince de Bénevent & de Capoue, obtient le Duché-Marquisat de Spolète & de Camerino, de l'Empereur *Otton I*, en 967, & meurt en 981.

THRASIMOND IV,

est fait Duc & Marquis, par *Otton II*, vers la fin de 982. Il ne l'étoit plus en 989.

Quoique je nomme ce Duc *Thrasimond IV*, il n'est pas sur que ce ne soit pas *Thrasimond III*, lequel auroit, une seconde fois, été fait Duc de Spolète.

Au reste, il paroit qu'après la mort de *Pandulf Tête-de-Fer*, le Duché resta vacant au moins un an. Une *Charte* du mois d'Octobre 984 est

PAPES.

mencement de cette année (967). Il ne nous est connu que par un Diplôme *d'*Otton le Grand, *dans lequel il confirme à l'illustre Monastère de Subiac tous ses biens & ses priviléges. Je l'ai fait imprimer* (Ant. d'Ital. Dissert. 65); *& sa Date porte :* Donné le 3 des Ides (*le 11*) de Janvier, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXVII, & de l'Empire du Seigneur *Otton* très pieux Césat V, Indiction X. *L'Empereur y dit ;* L'Abbé *George* (*c'étoit l'Abbé de Subiac*) est venu dans le sein de la Basilique du bienheureux *Pierre*, Prince des Apôtres, où nous nous trouvions, avec le Seigneur *Jean XIII*, Pape, au Saint Concile (*assemblé*) pour l'utilité de l'Eglise & des Lieux vénérables (*venerabilium Locorum*), aiant, assis autour de nous, avec l'Archevêque de Ravenne, un grand nombre d'Evêques du Territoire de Rome, d'Italie, & du Roiaume d'au-delà des Monts... *C'est de ce Concile de Rome, qu'il faut entendre* Dandolo, *lorsqu'il dit que* Pierre Candien IV, *Doge de Venise, la neuvième année de son Dogat, c'est à dire dans la présente année*

PRINCES contemporains.

commençant l'année 980. *L'inimitié de l'Empereur* Otton II *& de* Lothaire, *Roi de France, occasionée par la Lorraine, Province alors d'une grande étendue entre la Germanie & la France, avoit duré jusqu'à cette année, qu'elle finit par une conférence, qu'ils eurent ensemble.* Ditmar *dit :* Le Roi *Lothaire* vint, avec son Fils, & de magnifiques presens, trouver *Otton ;* &, lui faisant satisfaction, il s'en acquit fermement l'amitié. *D'autres Ecrivains tiennent le même langage ;* & Sigebert *ajoute :* Le Roi *Lothaire* renonce à la Lorraine. *D'un autre côté, si l'on s'en rapporte au* Continuateur de Frodoard, *ce fut* Otton, *qui reconnut tenir du Roi de France ce pais en Fief.* Lothaire, Roi des François, *dit-il*, fit à Rheims, contre l'avis des Grands de son Roiaume, la paix avec l'Empereur *Otton*, auquel il dona le Duché de Lorraine en Fief; ce qui fit beaucoup de chagrin aux Grands només ci-dessus. *C'est un point, sur lequel je laisserai disputer les Savans de France & ceux d'Allemagne ; parceque ce* Continuateur *n'est pas d'une assés grande antiquité, pour que*

SAVANS & Illustres.

fit don à *Gui* de tous les Biens, que le Marquis *Gui*, & *Conrad*, ou *Conon*, fils puisnés de *Bérenger II*, & *Wille*, leur mère, avoient possédés dans le Comté de Modène, dans celui de Bologne, & même dans celui de Reggio, s'il s'y en trouvoit quelques-uns ; & la Donation fut faite avec toutes les mêmes clauses, qu'on vient de voir dans une pareille Donation qu'*Oldéric*, Evêque de Bergame, obtint cinq ans après.

Le 6 d'Octobre de la même année 963, *Gui* se fit confirmer, à la prière de l'Impératrice *Adélaide*, la possession de l'Abbaïe de Nonantola.

Malgré les graces dont il étoit comblé par l'Empereur *Otton*, il ne discontinua pas d'être secrètement en liaison avec le Roi *Adalbert*; & l'aida même, en 965, à faire révolter quelques Peuples de Lombardie. *Adalbert* parut, cette année, avec des Troupes dans le Comté de Modène. Ce fut la cause de la disgrace de *Gui*.

Le *Continuateur de Réginon* dit : *L'Evêque de Modène, qui, par une finesse de renard, affectoit d'être fidèle à l'Empereur, & qui se vantoit de lui dé-*

EVENEMENS *sous le Règne d'*OTTON I, OTTON II, *Roi d'Italie.*	EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

consentement de l'Empereur ou de son Fils? Aussitôt *Benoît V* dit, en adressant la parole aux Pères du Concile: *Si j'ai commis quelque faute, aïés pitié de moi. Mes Pères*, dit alors *Otton*, *puisque cet Home confesse sa faute, il me paroît juste que vous lui fassiés misericorde.* *Benoît V* se jète aux pieds de l'Empereur, & s'avoue coupable. Il se dépouille ensuite lui-même de ses vêtemens pontificaux; &, pour marque d'abdication, il remet à *Léon* le Bâton pastoral, qu'il avoit à la main. Les Papes faisoient encore alors usage de la Crosse. *Léon* fait casser ce Bâton, dépose *Benoît* de l'Episcopat & de la Prêtrise, & le réduit à son rang de Cardinal Diacre, avec ordre de se retirer en Allemagne.

Otton, qui ne vouloit pas que la Courone Impériale ne fût à peu près pour lui qu'un vain ornement, come elle l'avoit été pour l'Empereur *Bérenger*: mais qui vouloit posséder l'Empire de la même manière que *Charlemagne*, *Louis le Débonaire*, *Lothaire* & *Louis II* l'avoient possédé, c'est à dire être véritablement *Empereur*, & non pas seulement l'*Avoué de l'Eglise Romaine*; qui vouloit en même tems remètre les Romains dans une dépendance, qui leur ôtât dont nous somes redevables à M. *de Grace*. On y lit, T. V, p. 211: *Un des Articles du Contrat* (de mariage d'Otton II & de Théophanie) *fut que les Grecs renonceroient à leurs droits & prétentions sur l'Italie*; c'est dire à peu près que la partie inférieure de l'Italie fut la dot, qu'*Otton II* reçut de sa Femme. C'est ce qu'on ne peut dire que d'après quelques Historiens modernes d'Allemagne: mais aucun Historien ancien, soit Italien, soit Allemand, ne l'a dit, & ne l'a du dire. On ne trouve pas que les Empereurs d'Orient, non plus que les Empereurs Romains ne l'avoient fait, donassent en dot des Domaines de l'Empire aux Princesses de leur Sang. Les Empereurs Grecs en ont peut-être quelquefois doné quelques-uns en usufruit: mais jamais à titre de propriété héréditaire. Les mœurs honêtes & nobles de *Théophanie* étoient accompagnées d'un courage mâle. Les Pauvres l'éprouvèrent très charitable, & les Eglises très magnifique. Elle fut extrêmement utile à son fils *Otton III*, devenu dans son tissu de fables, que le Palais des Empereurs, près de la Basilique de S. *Ambroise*, avoit été *bâti par* Théodose le Jeune, *dans le tems que S.* Ambroise *gouvernoit l'Eglise de Milan*. En écrivant ces paroles, avoit-il donc oublié qu'il avoit auparavant, dans le même Ouvrage, placé, suivant l'opinion la mieux établie, la mort de S. *Ambroise* en 397; & pouvoit-il ignorer que *Théodose le Jeune*, fils d'*Arcadius* & petit-fils de *Théodose le Grand*, n'avoit pas encore 2 ans lorsqu'il fut déclaré Auguste par son Pere le 10 de Janvier 402; & qu'il avoit à peine 8 ans, lorsqu'il resta maître de l'Empire d'Orient par la mort d'*Arcadius*, arrivée le 1 de Mai 408? Ne savoit-il pas que *Théodose le Jeune* ne vint jamais en Italie? J'emprunte en cet endroit & dans d'autres beaucoup de choses à cet Auteur: mais je ne fais pas toujours le même usage, que lui, des passages d'Historiens, & des Monumens, que je lui dois. Il connoissoit les règles de la saine Critique: mais il n'osoit heurter de front les préjugés de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

datée de la seconde année du Duc *Thrasimond*.

HUGUE I,

Duc & Marquis de Toscane, est fait, en 989, Duc de Spolète par l'Impératrice *Théophanie*, Régente sous *Otton II*, son fils; puis Marquis de Camerino vers 995; & l'est jusqu'à sa mort, arrivée en Décembre 1001.

BONIFACE II,
dit
LE JEUNE,

doit avoir été le successeur immédiat d'*Hugue I.* On peut avancer du moins qu'il étoit Duc en 1009. Il ne l'étoit plus en 1012.

Nous avons, dit *Muratori*, sous l'année 1009, T. VI, p. 34, *dans le* Bullaire du Mont-Cassin *& dans* Ughelli, *une Donation faite à l'Abbaïe de Ste.* Marie *de Florence*; L'An de l'Incarnation du Seigneur, neuf après mille, la veille des Ides (*le* 14 d'Août, Indiction septième, *laquelle commence ainsi*: Je *Boniface*, illustre Marquis, fils du Seigneur *Albert*, lequel fut Comte, & qui ai fait profession de vivre suivant la Loi Ripuaire. *L'Acte est passé* dans

PAPES.

(967) *envoïa* Jean Venerio, *Diacre*, & Jean Contareno *Ambassadeurs* au Pape *Jean* & à l'Empereur *Otton*, étant à Rome au Concile assemblé dans cette Ville; *& que, ces Ambassadeurs aïant montré les Privilèges de l'Eglise de Grado, le Concile fit un Décret, portant que cette Eglise seroit Patriarchale, & Métropole de toute la Vénétie.* Otton *confirma les Privilèges de cette Eglise par un Diplôme à part. Après ce Concile, l'Empereur, come le dit le* Continuateur de Réginon, *s'en alla, par le Duché de Spolète à Ravenne. Il y passa les fêtes de Pâque avec le Pape* Jean XIII... *Au mois d'Avril, il se tint encore dans cette Ville, un Concile d'un très grand nombre d'Evêques. Les Actes, ainsi que ceux de celui de Rome, ne s'en sont pas conservés jusqu'à nos jours. On sait seulement qu'il y fut fait beaucoup de Décrets* pour l'utilité de la Sainte Eglise; *& le* Continuateur de Réginon, *écrit que l'Empereur y* rendit à l'Apostolique *Jean* la Ville & le Territoire de Ravenne, & beaucoup d'autres choses, que l'on avoit, dans les tems précédens, enlevées aux Pon-

PRINCES contemporains.

l'on puisse s'en rapporter à ce qu'il dit.

Ce fut sous le règne d'*Otton II* & vers 960, que furent découvertes les célèbres Mines d'Argent, qui sont près de Goslar en Basse-Saxe.

OTTON III,

élu Roi de Germanie dans la Diète de Vérone en Juin 983, & non pas 982, come le dit l'*Abregé chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne*, est couronné le jour de Noël de la même année 983, à Aix-la-Chapelle, par *Jean*, Archevêque de Ravenne, Légat du Pape, & par *Willigis*, Archevêque de Maience. Il meurt le 23 de Janvier 1002.

Otton II, quelques jours avant sa mort, avoit, come je le dis ailleurs, fait partir d'Italie son Fils pour Aix-la-Chapelle, afin qu'il y fût couronné. Ses intentions se trouvent exécutées le dix-huitième jour après sa mort, dont il est possible qu'on n'eut pas encore reçu la nouvelle dans toute l'Allemagne. Ce ne fut donc point les Etats d'Allemagne, qui n'avoient en tout cas pas eu le tems de s'assembler, qui se hâtèrent, pour prévenir les troubles, de faire couroner *Otton III.*

SAVANS & Illustres.

*couvrir tous ceux qui lui seroient infidèles, vient trouver l'Empereur en Saxe, come Ambassadeur d'*Adalbert : *mais il ne peut, ni le voir, ni lui parler. Aïant eu la permission de s'en retourner, couvert de honte; il est arrêté par delà Coire à la descente des Alpes, reconduit en Saxe, & relégué dans une prison en Esclavonie.*

Je ne saurois croire, dit là-dessus *Muratori*, T. V, p. 415, *que* Gui *fit le voïage d'Allemagne come Ambassadeur d'*Adalbert. *Un home si fin, un Ministre si considérable de l'Empereur ne paroît pas avoir été capable d'une pareille faute. Il falloit plustôt qu'il entretint une correspondance secrète avec* Adalbert; *& que, la chose aïant été découverte, il fût devenu suspect à la Cour de l'Empereur. Il me paroît vraisemblable qu'il s'y rendit pour faire croire à ce Prince... que son intelligence avec* Adalbert *n'avoit pour but que de découvrir quels étoient en Italie les Partisans de ce Roi, & quels étoient ceux qui méditoient de se révolter contre l'Empereur. Mais les soupçons, formés contre lui, l'emportèrent dans l'es-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

l'envie de porter atteinte aux Droits des Empereurs; a soin que ces Droits soient mis solemnellement en sureté par ce Concile, auquel le Peuple Romain assistoit par ses Magistrats qui le représentoient, come il avoit fait au Concile de l'année précédente. C'est donc pour satisfaire un Empereur, à qui son Armée distribuée dans Rome ne permètoit pas de résister, c'est en même tems, si l'on veut, par des motifs de reconnoissance & de justice, que *Léon VIII* fait, de concert *avec tout le Clergé & le Peuple Romain* (1), ce *Décret* si célèbre, par lequel « on accor» de *au Seigneur* Otton I, *Roi* » *des Allemans, & à ses suc*» *cesseurs au Roïaume d'Ita*» *lie, la faculté à perpétuité* de » se choisir un successeur, de » nomer le Pape (2), & con» séquemment les Archevêques » & Evêques, lesquels rece» vront de ces Princes l'Inves» titure ». Quelques Auteurs » ajoutent *par la Crosse & l'Anneau.* Paroles remarquables, qui ne se trouvent point dans

(1) *Cum toto Clero ac Populo Romano:* ce sont les termes même du *Decret*, qui, come on le voit, n'est pas simplement un Règlement ecclésiastique: mais une Loi fondamentale de l'Empire, établie par les *Etats Généraux même de l'Empire*, pour me servir de cette expression, qui sert à me faire entendre.

(2) *Summæ Sedis Apostolicæ Pontificem ordinandi.*

enfance le successeur de son Père aux Roïaumes de Germanie & d'Italie. Habile à captiver l'affection de ceux dont elle avoit besoin, elle sut réprimer l'audace de ceux qui cherchoient à s'élever aux dépens de leur Souverain. On lui reproche de n'avoir pas agi, come elle devoit, à l'égard de l'Impératrice *Adélaïde*, sa bellemère. Si l'on en croit S. *Odilon*, Abbé de Clugni, qui fait ce reproche à *Théophanie*; lorsqu'elle mourut, elle se disposoit à dépouiller *Adélaïde* si bien de tout, qu'*elle ne lui vouloit pas laisser autant de terrain, que la main peut en couvrir.* C'est un propos, que l'Abbé de Clugni met dans la bouche de *Théophanie*, & dont l'emportement & l'exagération donent lieu de croire, qu'une piété peu méfiante faisoit adopter, par l'Historien, de ces nouvelles extravagantes, qui courent parmi le Peuple, qui sont rejettées par les gens sensés, & qui sont avidement reçues par les Sots & par les Méchans.

Théophanie fit *Otton II* père; 1°. d'*Otton III*, qui fut son successeur; 2°. de *Sophie*, Abbesse de Concitoïens; &, s'il en attaque quelques-uns, en tremblant, il ne manque presque jamais de confirmer, quoiqu'avec assés de maladresse, ceux qui leur sont les plus chers.

3°. Il est dit que le prétendu Empereur *Aldebert*, aiant été batu par *Otton*, s'enfuit en Corse. C'est ce qui peut servir de preuve à ce que j'ai dit plus haut, que toute cette fable a pour fondement quelque entreprise du Roi *Adalbert*. On verra ce Prince s'enfuir, en 964, dans la même Ile.

4°. *Galvano Fiamma* s'exprime d'une manière très équivoque, en disant qu'*Otton joignit* (addidit) *à la Courone de Milan le Duché de Saxe & le Duché de Normandie.* Veut-il faire entendre par là qu'*Otton* réünit ses Etats particuliers à la Courone d'Italie? C'est une chimère. Les Princes Allemans, ainsi que les Princes François, n'ont jamais eu dessein de réünir leurs propres Etats à cette Courone. Il est vrai seulement, que quelques-uns des Princes Allemans ont paru tenter de réünir le Roïaume d'Italie à leurs propres Etats; &

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

le lieu de Pianoro, territoire de Modène. *Je ne saurois dire où étoit ce* Pianoro *du Comté de Modène. On trouve Pianoro sur les montagnes de Bologne, & Pianorso sur celles de Modène. Je puis encore moins dire de quel pais ce* Boniface *étoit Marquis.* Cosmo della Rena *dans la seconde Partie, qu'il avoit promise & qui n'a jamais paru, de la* Suite des Ducs de Toscane, *semble pancher à croire ce* Boniface, Duc de Toscane. *Mais son opinion est sans aucun fondement. Les Ducs, les Marquis, les Comtes, & les autres Grands Seigneurs possédoient alors le plus souvent des biens dans différentes contrées d'Italie. Une Donation de biens particuliers, faite, par quelqu'un d'eux dans quelque Territoire, ne suffit pas pour prouver que ce Seigneur étoit Prince de ce pais. J'ai dit ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Dissertat. 22) *que je croiois ce Marquis* Boniface, *vivant suivant la Loi Ripuaire, décendu de* Boniface, *que nous avons vu, dans le siècle précédent, Duc de Spolète, & Marquis de Camerino.*

tifes Romains; *& que de Ravenne* il renvoia *Jean* à Rome, comblé de joie. *C'est à dire que les Rois d'Italie,* Hugue, Lothaire, *&* Bérenger, *n'avoient laissé jouir les Papes de quoique ce soit de l'Exarchat, & qu'*Otton *lui-même en avoit jusqu'alors, outre la Souveraineté, retenu le Domaine utile. Mais ce que je dirai sous l'année* 970, *est une raison de douter que Ravenne ait été rendue au Pape. Toutefois, l'année suivante* 969, Liutprand *dit à l'Empereur Grec, que l'Empereur* Otton *avoit* remis toute puissance & tout honeur (*Fief*) aux Vicaires des Saints Apôtres.

Muratori dit, p. 431, qu'en 970, *Otton I* célébra les fêtes de Paque à Ravenne. Il ajoute ensuite: *Cette Ville magnifique plaisoit beaucoup à l'Empereur* Otton; *& par cette raison il y fit bâtir, pour son logement, un nouveau Palais, come on l'apprend d'un* Plaid, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiquités d'Italie (Dissert. 31). *C'est ce qui semble indiquer qu'*Otton *jouissoit, non seulement du Domaine direct & souverain, mais encore du Domaine utile de Ravenne & de l'Exarchat. S'il*

Le peu d'exactitude avec lequel de nouveaux Livres, qui sont entre les mains de tout le monde, parlent des commencemens du règne d'*Otton III*, come Roi de Germanie, m'obligent d'y faire une attention particulière. La plupart des Auteurs se fabriquent un système, auquel ils forcent les faits à se prêter. Le mien est de les rapporter de la manière qui me paroit la plus certaine; &, quand le besoin l'exige, d'en déduire des conséquences nécessaires.

Selon *Ditmar*, l'*Annaliste Saxon*, *Sigebert* & les *Annales d'Hildesheim*, *Garin*, Archevêque de Cologne, avoit été chargé par *Otton II* de prendre soin de l'enfance d'*Otton III*; &, dès que ce Prince eut reçu la courone, il le conduisit à Cologne. *Henri II*, dit *le Jeune*, fils d'*Henri I*, dit *le Querèleur*, auquel *Otton II* avoit, en 982, rendu le Duché de Bavière, à condition qu'il ne fortifioit point de la Ville de Maestricht, n'apprit pas plutôt la mort de l'Empereur, qu'il se rendit à Cologne; &, come il étoit ce que nous disons Oncle à la mode de Bretagne d'*Otton II*, il prétendit que c'étoit

*prit d'*Otton... *Il refusa de lui donner audiance, & l'aiant fait repartir, il le fit arrêter en deça de Coire dans les Alpes; & l'envoia prisonier dans je ne sais quelle Forteresse. C'est ainsi que* Gui *cessa d'être Archichancelier. Mais on le trouve ensuite en* 967 *au Concile de Ravenne; ce qui prouve qu'il avoit eu l'adresse de se tirer de prison. Il dut vivre jusqu'en* 969, *parcequ'alors la Ville de Modène reçut un nouvel Evêque, qui fut* Hildebrand, (ou *Gildeprand*). *On voit, depuis* 965, *la Charge d'Archichancelier exercée par* Hubert, *Evêque de Parme.*

LIUTPRAND, ou LIUTBRAND,

fait Evêque de Crémone en 962, meurt vers 970.

J'écris son nom come *Muratori*, c'est à dire come il est écrit dans les *Chartes* & dans les *Inscriptions*. C'est mal à propos que les Savans modernes écrivent *Luitprand*. Il est appellé dans quelques Manuscrits *Entrand* & *Litobrand*. Ce sont des fautes de Copistes. D'anciens Auteurs & quelques *Actes* le nomment *Liuse* & *Liuzon*. Ce sont des Diminutifs de *Liutprand*.

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Gratien; & qui, si l'on peut croire qu'elles aient originairement fait partie du *Décret*, ne peuvent servir qu'à couvrir d'une éternelle ignominie la mémoire des Auteurs de la très scandaleuse querèle des Investitures. Le *Décret* porte encore, « Qu'aucun à l'avenir, » quelque Dignité qu'il ait dans » l'Etat ou dans l'Eglise, n'au- » ra le droit d'élire le Pape, » ou tout autre Evêque, sans » le consentement de l'Empe- » reur; ce qui se fera pourtant » sans qu'il en coûte rien, & » pourvu que l'Empereur soit » en même tems Patrice & » Roi d'Italie : Enfin que les » Evêques, élus par le Cler- » gé & le Peuple, ne seront » point consacrés, que l'Em- » pereur n'ait confirmé leur » élection, & ne leur ait donné » l'Investiture; à l'exception » cependant de ceux dont l'Em- » pereur a cédé l'Investitu- » re aux Papes & aux Arche- » vêques ». *Sigonius* & d'autres Auteurs d'un aussi grand poids n'ont point douté de la vérité de ce *Décret*. Toutes les Universités d'Allemagne & de France en soutiènent l'authenticité. Mais *Baronius*, le P. *Pagi*, *Muratori*, toute la foule des Ultramontains de naissance, d'état, ou de maximes, rejètent ce même *Décret*, comme une imposture imaginée pendant que c'est à la crainte, que l'on eut qu'ils n'en vinssent à bout, que l'Italie a dû sa liberté.

5°. Ce que *Galvano* dit des dons faits par *Otton* à l'Archevêque *Walpert* est véritable : mais, si l'on s'en rapporte à *Sigonius*, il y faut joindre les Comtes de Parabage & de Bazarie.

6°. C'est principalement d'après le récit que *Galvano* fait du Couronnement d'*Otton I*, que *Sigonius* décrit en général la cérémonie du Couronnement des Rois d'Italie. *En arrivant en Italie* (celui qui devoit en être couronné Roi), *se rendoit*, dit-il, *à Milan, où l'Archevêque, au jour marqué célèbrant une Messe solemnelle, ce Prince quitoit ses habits roïaux, prenoit ceux de Soûdiacre, & servoit à l'Autel. Après la Messe, il étoit oint de l'huile sainte par l'Archevêque, qui joignoit aux autres marques de la Roïauté la Courone de fer, qu'il lui mètoit sur la tête, en lui faisant jurer d'employer toutes ses forces à défendre en tout tems les droits de l'Italie.* Ce même Couronnement d'*Otton I* est décrit par *Landulf l'Ancien*, dans son *Histoire de Mi-*

beffe de Gandersheim; 3°. d'*Adélaïde*, Abbesse de Quedlinbourg; 4°. de *Judith*, qui fut mariée à *Brétislas*, Duc de Bohême, lequel l'enleva d'un Monastère de Ratisbone; 5°. de *Mathilde*, qui fut femme d'*Erenfred*, ou *Eton*, Comte Palatin du Rhin.

Otton II, dit *Muratori*, T. V, p. 439, *s'égara, durant ses premières années, dans la voie glissante du Vice : mais il ne tarda pas à se remètre dans le chemin de la Vertu. L'Allemagne avoit alors beaucoup d'Evêques & d'Abbés, dont les saints exemples faisoient naître l'amour de la Vertu dans les autres. La Maison paternelle même d'*Otton *étoit une école de sainteté. Son aïeule, Mathilde & sa mère Adélaïde ont mérité d'être placées entre les saintes Princesses. Je ne dis rien de son Père, qui fut un Prince très pieux; de Brunon, Archevêque de Cologne, son oncle paternel; de Guillaume, Archevêque de Maience, son frère; & d'autres de cette Famille Roïale, que l'Histoire de ces tems-là représente tous come recommandables par leur piété singulière & par beaucoup*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

merino, & de Théobald, *pareillement Duc & Marquis des mêmes pais. Mais rien ne fait voir que ce jeune* Boniface *ait gouverné quelque* Marche. *Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eſt différent du Marquis* Boniface, *père de la Comteſſe* Mathilde.

C'eſt d'après la conjecture de *Muratori* ſur la décendance de ce jeune Marquis *Boniface*, que je me ſuis imaginé qu'il peut avoir été Duc de Spolète & Marquis de Camerino. S'il ne le fut pas ; on ignore par qui ce Duché & ce Marquiſat furént poſſédés depuis 1002 juſqu'en 1012.

JEAN,

que je crois ſucceſſeur de *Boniface le Jeune*, étoit Duc & Marquis en 1012. On ignore quand il ceſſa de l'être.

Tout ce que l'on ſait de lui, c'eſt que le Comte *Creſcentius*, ſon frère, & lui firent le 22 d'Août 1012 une Tranſaction avec *Gui*, Abbé de Farfa.

Dans cet *Acte*, *Hitte*, femme du Comte *Creſcentius*, eſt appellée *très illuſtre Ducheſſe* ; ce qui ne ſuffit pas pour la faire connoître : mais ce qui donc lieu de

PAPES.

n'en eût pas été ainſi, difficilement comprendroit - on qu'il ſe fût fait bâtir un Palais dans un Terrain, dont il n'eût pas été maître.

J'avoue que ce n'étoit pas l'uſage que le Suzerain bâtit des Palais, ou fortifiât des Places dans les Fiefs de ſes Vaſſaux. Je ne vois pourtant pas qu'il ne l'ait pas pu faire, en vertu d'une convention particulière & d'une ſorte de néceſſité. Je crois même qu'en cherchant avec ſoin dans l'Hiſtoire, on en trouveroit des exemples ; j'ai quelque idée d'en avoir vu quelques-uns, auxquels je n'ai pas fait ſuffiſamment d'attention, ne prévoiant pas que je puſſe en avoir beſoin. Quoi qu'il en ſoit, je ne crois pas que l'on puiſſe douter que *Jean XIII* n'ait réellement obtenu, d'*Otton I*, la reſtitution de Ravenne & de l'Exarchat : mais j'imagine en même tems, que, come pour défendre du coté de la mer les Etats de l'Egliſe contre les Grecs & les Sarafins, il étoit néceſſaire que l'Empereur reſtât maître du Port de Claſſe, *Otton* ſe réſerva la liberté de ſe faire élever un Palais à Ravenne, pour l'habiter, quand la néceſſité de la

PRINCES contemporains.

à lui que les Loix en déféroient la garde & la tutèle ; & l'enleva des mains de l'Archevêque. Son deſſein étoit de ſe faire Roi lui-même. Il gagna pluſieurs des Princes & des Seigneurs, ſurtout de ceux qui s'étoient trouvés, en 982, à la malheureuſe bataille qu'*Otton II* avoit perdue en Calabre, & qui ſe tenoient offenſés des reproches que l'Impératrice *Théophanie* leur avoit faits. Il fit ſi bien, que, le jour de Pâque, ſes Partiſans le proclamèrent Roi de Germanie à Quedlinbourg, où, ſuivant l'uſage, grand nombre de Barons s'étoient rendus pour y célébrer les fêtes avec le Roi. *Théophanie*, qui, depuis la mort d'*Otton II*, étoit reſtée à Rome pour y veiller aux intérêts de ſon Fils, ne fut pas pluſtôt informée de ce qui ſe paſſoit en Allemagne ; qu'elle alla ſur le champ trouver à Pavie l'Impératrice *Adélaïde*, ſa bellemère, à laquelle *Otton II* avoit confié le gouvernement général de la Lombardie. Toutes deux volèrent au-delà des Monts ; & ſe mirent à la tête de ceux qui tenoient pour le jeune *Otton*, en faveur de qui ſe déclarèrent *Lothaire*, Roi de France, & *Conrad*

SAVANS & Illuſtres.

Des Ecrivains Eſpagnols le font naître à Cordoue, ou du moins dans la Betique, & le font mourir à Tolède en 973. Ils ont même publié, ſous ſon nom, une *Chronique*, qu. concerne l'Eſpagne. C'eſt un Ouvrage rempli de fables, & qui doit être relégué dans la même claſſe que les *Chroniques* du *faux Dexter* & du *faux Julien*. On a des Œuvres, véritables ſuppoſées, de *Liutprand* une très belle édition, faite chés *Plantin* par les ſoins d'un ſavant Eſpagnol. Mais le judicieux *Nicolas Antonio*, dans ſa *Bibliothèque ancène d'Eſpagne*, réfute la prétention de ſes compatriotes au ſujet de *Liutprand*, qu'il reſtitue à l'Italie. *Ughelli*, laborieux Compilateur deſtitué de critique, adopte ſans réflexion tout ce qu'il plaît aux Eſpagnols de débiter ſur le comte de notre Evêque de Crémone.

Liutprand, come ſon nom l'annonce, étoit Lombard d'origine ; & lui-même nome Pavie, ſa patrie.

En 927, ſon Père, home que ſa naiſſance, ſes richéſſes, ſon éloquence & ſa probité faiſoient jouir d'un grand crédit, fut envoié par le Roi *Hugue* Ambaſſadeur à Conſtantinople ; &

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.	*EMPEREURS d'Occident.*	*ROIS d'Italie.*
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

dant la querèle des Investitures entre les Papes & les Empereurs. Leur grande raison est que ce *Décret* fait aux Empereurs *des concessions exorbitantes* (1). Rien n'est pourtant plus faux, puisqu'au fond il ne leur accorde rien. Ce qui, suivant le stile de la procédure des Conciles & d'autres pareilles Assemblées, paroît ici sous la forme d'un *Décret*, n'est dans la vérité, de la part du Pape & des Romains, qu'une simple *Reconnoissance* de Droits Souverains, inhérans à l'Empire, & même, pour la plus grande partie, au Patriciat de Rome; dont *Pepin le Bref*, *Charlemagne* & les successeurs de ce dernier à l'Empire avoient joui; de même qu'en avoient joui les Empereurs résidans à Constantinople, & les Exarques de Ravenne, leurs représentans, Gouverneurs Souverains de l'Italie; de même qu'en avoient joui plus anciènement les Rois Goths, & précédemment *Odoacre*; de même enfin qu'en avoient du jouir, *d'autres vertus*.

Il est très difficile de débrouiller l'Histoire du règne d'*Otton II*, à cause du peu de concert, qui règne entre les Ecrivains du tems, ou voisins du tems. C'est ce qui m'oblige à jeter ici quelques remarques, que je dois la plûpart à *Muratori*. Ces remarques justifieront l'ordre, dans lequel je place les évènemens; suppléeront à ce que mon plan ne me permettoit pas de faire entrer dans une narration; & précautioneront les Lecteurs contre beaucoup d'erreurs, répandues dans un grand nombre de Livres.

Struvius, dans son *Corps de l'Histoire Germanique*, dit, « Qu'*Otton II* » vint en 974 en » Italie, & qu'il » pénètra jusqu'en » Calabre ». Il s'appuie de *Léon d'Ostie*, qui, dans sa *Chronique*, liv. II, ch. 9, dit: *L'année suivante*, Otton I *étant mort, son fils* Otton, *surnommé* le Roux, *vint à Capoue; & se rendit ensuite à Tarente, puis à Metaponte, enfin en Calabre; & s'en retourna très heureusement dans ses Etats.* Observons d'abord avec *Muratori*, p. 442, que dans le texte de *Léon d'Ostie*, *lan*, Liv. I, Ch. 16, avec des circonstances différentes. *Pendant que l'Archevêque* Walpert *célébroit*, dit-il, *les divins Mistères, aiant autour de lui beaucoup d'Evêques* (expression qui semble dire que les Suffragans étoient à l'autel, & célébroient avec leur Métropolitain); *le Roi déposa sur l'Autel de S.* Ambroise *tous les ornemens roiaux, la lance où se voioit un des clous du Seigneur, l'épée roiale, la hache d'armes, le baudrier, le manteau impérial, & tous les vêtemens roiaux.* (Ensuite) *tandis que les Clercs* (de l'Eglise de Milan) *& tous les Ordres du Clergé de S.* Ambroise (c'est à dire les Chanoines & les Moines de cette Basilique) *achevoient & célébroient les mistères des divines Solemnités* (paroles qui donent lieu de croire qu'après la Messe, haute ou basse, célébrée pontificalement par l'Archevêque, le Clergé de l'Eglise de Milan, conjointement avec les Chanoines & les Moines de S. *Ambroise*, célébroit une autre Messe, au commencement de laquelle se faisoit la cérémonie du Couronement);

(1) *Sono invenzioni de' secoli posteriori alcuni* Decreti, *che la* Cronica Reicherspergense, *ed altri han rapportati, come emanati da questo* Concilio *o* Conciliabolo, *ne' quali si trovano* esorbitanti concessioni *di autorità all'Imperadore sì nello Spirituale, che nel temporale della Chiesa Romana. Il Cardinal* Baronio, *il Padre* Pagi, *ed altri han saggiamente rigettate simili impostture.* Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V, p. 410.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

soupçoner qu'elle étoit fille d'*Hugue I*, Duc & Marquis de Toscane, de Spolète & de Camerino.

Les Enfans de l'un & de l'autre sexe commencèrent dans ce siècle à porter les titres de leurs Pères, même en ne leur succédant pas; usage que nous voions se perpétuer en Allemagne.

On a d'ailleurs quelque sujet de penser que *Jean* étoit Romain, & fils de ce *Crescentius*, par qui *Benoît VI* fut mis en prison en 974; & que lui-même fit beaucoup de peine aux Papes. L'*Annaliste Saxon*, en parlant du Couronnement de l'Empereur *Henri I*, appelle *Destructeur du Siége Apostolique* ce *Jean*, fils de *Crescentius*. Il ajoute : *Il rendit en public honneur au Roi par ses préfens & ses promesses flatteuses : mais il craignit beaucoup que ce Prince n'obtînt la Dignité Impériale, & fit secrètement tout ce qu'il put pour l'empêcher.*

Muratori, qui croit que *Jean* peut avoir été le successeur immédiat d'*Hugue I*, dit, p. 40, à l'occasion de la Transaction, dont il vient d'être parlé plus

défense commune de ses propres Etats & de ceux du Pape l'appelleroit dans ces Cantons.

Nous avons vu plus haut que *Sigonius* avoit connoissance du Concile de Rome du mois de Janvier 967; & l'on a lieu de penser qu'il en avoit vu les *Actes*, qui peut-être existoient encore de son tems, ou du moins quelque Extrait. On ne voit pas qu'il eût pu trouver ailleurs, « Qu'il fut proposé dans ce Concile d'abolir la » Loi, par laquelle il étoit ordonné de confirmer les Actes publics par un Serment solennel; cette Loi devant être regardée comme la source de beaucoup de parjures: mais que l'affaire fut renvoiée à un autre » Concile ».

Jean XIII tint encore deux Conciles à Rome, l'un le 26 de Mai 969, l'autre en Avril 972. Les Actes de l'un & de l'autre sont perdus; & le premier n'est connu que par la Bulle d'érection de l'Evêché de Capoue en Archevêché. Sa Date porte : *Donée le VII des Calendes de Juin* (26 de Mai), *l'An IV du Pontificat de notre Seigneur* Jean XIII, *Pape, VII de l'Em-*

II, Roi des Deux-Bourgognes. Ce dernier étoit frère d'*Adélaïde* & grandoncle du jeune Roi : mais il étoit beaupère du Duc de Baviere, auquel il avoit marié sa fille *Gisèle*. Il préféra le parti de la justice. *Henri* ne tarda pas à reconnoître, qu'il n'étoit pas en état de se maintenir sur le Trône qu'il usurpoit; &, par une Convention du 20 de Juin, il remit le jeune *Otton* entre les mains de *Théophanie*, que les Etats assemblés déclarèrent Régente durant la Minorité de son Fils, en confiant à *Villigis*, Archevêque de Maience, la principale administration des Affaires, que sa Charge d'Archi-chancelier sembloit lui déférer. Les mêmes Etats prièrent *Henri* du Duché de Bavière. Ce Prince persista cependant jusqu'à l'année suivante, 985, à ne point reconnoître son Cousin pour Roi. Mais enfin, *la grace de Dieu l'aiant fait rentrer en lui-même, & se voïant déchu d'une vaine élevation, il vint trouver le Roi, lorsqu'il arrivoit à Franconeword. Ce fut là qu'en présence de tout le Peuple, aiant les mains jointes, son habit & sa démarche n'aiant rien que de modeste, il*

fut très bien reçu de l'Empereur *Romain Lécapène*. C'est le seul, que *Liutprand* nomme, & qu'il loue outre mesure, sans faire mention de *Constantin Porphirogénète*, alors premier Empereur. Le père de notre Historien, en allant à Constantinople, fut attaqué par des Esclavons révoltés contre l'Empire Grec. Il les fit prisonniers; & les conduisit à *Romain*, à qui ce présent fut très agréable. Il n'en fut pas de même d'un autre, qui consistoit en deux grands Chiens d'Italie, d'une espèce inconnue dans le Levant. A la vue de l'étrange figure, que l'habit d'Empereur Grec donoit à *Romain*, ces animaux, élevés à voir des vêtemens à l'Italienne, deviènent furieux; & se lancent brusquement sur l'Empereur, à qui sans doute ils alloient faire un mauvais parti, si plusieurs personnes ne s'étoient pas hatés de les prendre dans leurs bras, & de les emporter.

L'Ambassadeur, aussitôt après son retour auprès du Roi *Hugue*, tomba malade; &, sentant qu'il n'en réchaperoit pas, il se retira dans un Monastère. Il y mourut au bout de 15 jours, laissant son Fils en bas âge.

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

avant *Odoacre*, & qu'en avoient effectivement joui tous les Empereurs Romains depuis *Conſtantin le Grand*. Que peuvent donc avoir d'*exorbitant* des Droits, que l'Hiſtoire nous fait voir exercés par tous les Princes Chretiens dans les Etats formés des débris de l'ancien Empire d'Occident; & que la pluſpart de ces Souverains exercent encore aujourd'hui, ſous des formes, à la vérité, différentes de celles de ces tems-là. Je puis avouer que, par cette *Reconnoiſſance*, ou, ſi l'on veut, par ce *Décret*, *Léon VIII*, qui, de Laïc honête home, devenu Pape tout à coup, n'avoit pas encore eu le tems de prendre l'eſprit de ſon nouvel état, détruit en un inſtant, quoique ſans doute malgré lui, tout ce que ſes prédeceſſeurs avoient fait depuis plus d'un ſiècle & demi pour ſe rendre Souverains indépendans. C'étoit l'envie d'arriver à ce but, qui leur avoit fait tant de fois tenter de dépouiller les Empereurs François, de ce que *Léon* avoue ici devoir appartenir à tous les Empereurs: mais, s'il fait une faute, il aura des ſucceſſeurs, qui ſauront bien la réparer (1).

(1) Voïés à la ſuite de cette *Epoque* la *Digreſſion ſur le célèbre* Décret *du Concile, tenu par* Léon VIII *à Rome en* 964. Come ce *Décret*, dont l'authenticité ne peut pas être révoquée en

ces mots *l'année ſuivante*, ſe rapportent, non à la ſucceſſion de l'Empire ou du Roiaume d'Italie, mais à la ſucceſſion des Archevêques de Capoue, & qu'ils y ſignifient l'année 980, qui véritablement eſt celle où nous verrons *Otton II* en Calabre. D'ailleurs, il eſt certain qu'en 974 cet Empereur ne quita point l'Allemagne, parcequ'il étoit en guerre avec ſon couſin germain *Henri II*, dit *le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri I*, dit *le Querêleur*, frère de l'Empereur *Otton I. Muratori*, par inattention, done au Fils le ſurnom du Père.

Sigonius dit, ſous l'année 973, « Qu'à l'occaſion » de différentes »Séditions qui s'éle- » levèrent à Bologne, les Partiſans ſe mirent » à fortifier leurs » maiſons, en y » joignant des » tours; & que » ceux d'Orvière » commencèrent à » ſe doner des » Conſuls ». *Muratori*, p. 445, ſoûtient, « Que » *Sigonius* n'a parlé que d'après » quelques Hiſtoriens modernes, » qui ne ſont d'aucune autorité » pour ces tems-le magnanime Archevêque Wolpert, *en preſence de tous les Suffragans de S.* Ambroiſe *& de beaucoup de Ducs & de Marquis, fit un éloge très convenable & très beau du Roi* Otton; *confirma ſon élection en tout; le revêtit des habits roiaux, auxquels il ajouta la Manipule de Soûdiacre; lui mit la couronne ſur la tête, & lui fit la ſainte onction.* On voit par l'ordre de ce récit que ce n'étoit pas à la Meſſe célèbrée par l'Archevêque que le Roi faiſoit les fonctions de Soûdiacre, que ce n'étoit point avant d'avoir reçu l'onction & la courone, & que ce n'étoit pas avec tous les habits de Soudiacre. C'étoit à l'antre Meſſe, au commencement de laquelle ſe faiſoit la cérémonie du Couronement, que le Roi, revêtu de tous ſes habits roiaux, & n'aiant de ceux de Soûdiacre que la Manipule, faiſoit les fonctions de cet ordre, après avoir été ſacré & couroné. *Muratori* fait obſerver, p. 399, que la Courone, dont il s'agit en cet endroit, eſt la Courone de fer, *dans laquelle* Landulf *ne ſavoit pas*, dit-il, *come le ſa-*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

naut : *Nous ne savons pas bien si le Monastère de Farfa, situé dans la Sabine, lequel, dans les tems précédens, avoit été compris dans le Duché de Spolète, étoit, dans ceux-ci, du Domaine temporel du Pape. Je le soupçone, parceque les Catalogues, mis au devant de la* Chronique de Farfa, *nous offrent* Léon, Duc de Sabine, Rainon, Duc de Sabine, & Joseph, Duc de Sabine ; *& qu'ils en présentent ensuite d'autres, qui ne portent que le titre de* Comte de Sabine. *Les premiers me paroissent Gouverneurs pour le Pape, & les autres pour l'Empereur, ou le Roi d'Italie. D'ailleurs aiant observé que* (dans ces *Catalogues*) *le Titre* Duc & Marquis, *indique ordinairement que ceux au nom desquels il est joint, étoient Ducs de Spolète & Marquis de Camerino ; je pense que ce* Jean (qu'ils nomment) Duc & Marquis, *a joui de ces deux Gouvernemens.*

Ce n'est donc encore qu'une conjecture qui met ce *Jean* au rang des *Ducs de Spolète* : mais elle est beaucoup mieux fondée que celle

pereur Otton *l'ancien, II du Jeune, Indiction XII, & l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXIX.* Le Pape dit expressément qu'il a fait cette creation d'Archevêché, lorsqu'il présidoit au Concile assemblé devant la Confession de S. *Pierre*, en présence de l'Empereur ; & qu'il l'a faite à la recommandation de ce Prince, sur les sollicitations des Princes de Capoue *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf*, son fils.

Le Concile de Rome de 972, n'est connu que par une Bulle de *Jean XIII*, que D. *Luc Dacheri* a fait imprimer dans son *Spicilége*, laquelle est datée du mois d'Avril de cette année : mais on ne sait rien de ce qui se fit dans ce Concile.

Je parle, sous l'année 967, de la manière dont *Otton I* punit les Auteurs de la révolte des Romains contre *Jean XII*. Mais je trouve dans la *Vie* de ce Pape par *Platina*, quelque chose qui mérite d'être rapporté. Cet Auteur, après avoir parlé de la punition des Consuls & des Tribuns, & de celle du Préfet *Pierre*, à peu près suivant ce qu'en disent la plupart des Ecrivains, ajoute : *Quelques-uns écri-*

se remit, touché d'un véritable repentir, à la puissance du Roi. C'est ce que dit l'*Annaliste Saxon* sous l'année 985. *Henri* fut reçu par *Théophanie* avec toute sorte d'honneurs, & tout le Duché de Bavière lui fut rendu. Depuis, *Otton III* n'eut pas un meilleur Parent, un Ami plus fidèle. Cet Empereur le fit, dans la suite, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone

Nous apprenons, dit *Muratori*, sous l'année 995, T. V, p. 496, de Ditmar & d'Herman Contract, *qu'*Henri, *Duc de Bavière & de Carinthie & Marquis de Vérone, fut présent avec les autres Princes à la Diète, qui se tint* (cette année 995) *à Magdebourg. Il se rendit ensuite à Gandersheim, dont sa sœur* Gerberge *étoit Abbesse. Etant tombé malade dangereusement en cet endroit ; il fit venir son fils* Henri, *qu'il fut depuis Empereur & Saint, & lui conseilla de retourner en Bavière pour s'assurer de ce Duché, lui recommandant de ne jamais rien faire contre l'obéissance & la fidélité qu'il devoit au Roi son Seigneur, maxime qu'il s'étoit bien repenti d'avoir autrefois négligée ; & le priant de se ressouvenir de son*

Cette remarque est importante, en ce qu'elle montre que notre Historien, qui volontiers ajoutoit foi, comme je l'ai dit ailleurs, à tous les contes répandus parmi le Peuple, mérite peu de croiance sur tout ce qui précède le règne du Roi *Hugue*, & même sur une grande partie de ce règne.

Au sortir de l'enfance, il fut mis Page auprès de ce Roi, qui le prit en amitié, parcequ'il avoit la voix belle & qu'il chantoit bien.

Il embrassa dans la suite l'Etat Ecclésiastique, & fut Diacre de l'Eglise de Pavie.

Il devoit l'être, lorsqu'en 945, *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui, sous *Lothaire II*, gouvernoit en maître le Roiaume d'Italie, le fit son Secrétaire. Ce ne fut pas un choix du propre mouvement de ce Prince. La Famille de *Liutprand* sollicita pour lui le poste de Secrétaire, parcequ'il en étoit très capable, par la grande connoissance qu'il avoit des Langues Grèque & Latine. Mais ce ne fut pas la capacité, qui décida *Bérenger* en faveur du jeune homme. Ce furent les présens considérables, qui lui furent offerts.

En 948, *Bérenger*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

L'Empereur quite Rome après la fête de S. *Pierre*, & retourne en Lombardie par la Toscane. Il étoit à Lucque le 29 de Juillet. Une Peste terrible suspend la marche de son armée; & fait périr, outre un grand nombre de Soldats, beaucoup de Seigneurs, dont les plus considérables sont *Henri*, Archevêque de Trèves, *Gerwik*, Abbé de Wuitzbourg, & *Godefroi*, Duc de Lorraine. La Cour de Rome & ses Partisans ne manquèrent pas de publier que cette Peste étoit un châtiment parti de la main de Dieu, pour punir *Otton* des violences, qu'ils l'acusoient d'avoir exercées à Rome. Dès que la Maladie est cessée, *Otton* rentre en Lombardie pour y passer l'automne.

Il y reçoit *Jean Contareno* & *Pierre Dente*, ou *Deneo*, qui venoient de la part du Doge *Pierre Candien IV*, demander la confirmation des anciènes Exemptions & des Priviléges du Clergé & du Peuple de Venise. Il la leur accorde.

Le Roi *Adalbert* quite l'Italie, & se retire en Corse, » là ». Cet *Annaliste* ne s'éloigne pourtant pas de croire que l'on put commencer alors à fortifier dans les Villes les Maisons des Particuliers: mais il assure en même tems que ce fut deux siècles plus tard, que différentes Villes mirent des Consuls à la tête de leur Gouvernement.

Margarino (dans le *Bullaire du Mont-Cassin*, T. II, Constitut 58) *rapporte*, dit *Muratori*, p. 448, *come appartenant à cette année* (977) *un* Diplome *de l'Empereur* Otton II, *lequel est daté*; Le IV des Nones (*le* 2) d'Avril, l'An DCCCCLXXVII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction V (l'An) XVI du Règne du Seigneur *Otton*, & XI de son Empire. *Par ce* Diplôme, *l'Empereur déclare Comte de Bobbio, l'Abbé de l'illustre Monastère de ce nom, comme les autres Abbés l'avoient été précédemment. Mais j'ai paru douter ailleurs* (dans les *Antiquités d'Este*, P. I, ch. 21) *de la légitimité de ce* Diplome, *en voïant l'Abbé, dès ce tems éloigné, investi* dudit Comté par l'Anneau d'or; *& l'Acte, daté de* l'An XI de l'Empire, *lequel ne vent aujourd'hui ceux de Monza, qu'un des clous du Seigneur fût enchâssé. Sans doute, il l'auroit dit, comme il la dit de la lance.* Voilà donc ce qui se passoit au couronement des Rois d'Italie.

Si pourtant on veut s'en rapporter à la *Fleur des Fleurs*, qui ne parle que d'après une autre *Chronique* qu'elle cite, la chose ne se fit pas toujours de la même manière. Sans trop savoir quel doit être à cet égard le dégré d'autorité que cette *Fleur des Fleurs* peut avoir; je done ce qu'en a copié *Puricelli*, p. 150. *Tel est, suivant ce qu'on lit dans la* Chronique des Comtes d'Anghiera, *l'ordre du* Couronement, *qui se fait dans l'Eglise de S.* Ambroise. *Lorsque le Roi des Romains veut recevoir la Couronne du Roiaume d'Italie dans l'Eglise de S.* Ambroise, *il doit commencer par se rendre auprès de la colone de marbre, laquelle est hors de l'Eglise de S.* Ambroise (cette colone est isolée & ne touche point à l'Eglise); *& l'un des* Comtes d'Anghiera *doit présenter à l'Empereur un Missel*; *& l'Empereur doit jurer*

doute, est cependant sujet à de grandes difficultès, il faut, pour les lever, entrer dans des discussions, que la nature de cet Ouvrage, & peut-être les Loix de l'Histoire, ne me permètoient pas d'insérer ici. Je prouve, dans cette *Digression*, que ce *Décret* ôte plustôt, qu'il ne done, aux Empereurs.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ui m'a déterminé ans l'Article précédent.

HUGUE II, ue l'on ne conoît point, se rouve en 1028 uc & Marquis de polète & de Camerino. Fut-il le ucceſſeur immédiat de *Jean ?* Quand mourut-il ? 'eſt ce qu'on ignore. . . . *Muratori*, qui 'eſt pas toujours bſolument d'accord avec lui-même, dit T. VI, p. 9 : *Je n'ai pas bien pu juſqu'aujourd'hui, diſcerner, faute de Documens, quel fut, après qu'*Hugue *Marquis de Toſcane fut mort, vers la fin de l'An* 1001, *ſon ſucceſſeur au Duché de Spolète, & Marche de Camerino, ni par qui ce païs fut gouverné juſqu'à ce tems. Dans* es Additions à la Chronique du Moaſtère de Caſauie, *que j'ai fait imprimer, nous rouvons qu'un* Hue *étoit, en cette nnée* (1028) *Duc e Spolète & Marquis de Camerino.* eux Plaids, *que on y voit, tes, l'un dans la ille de Penna, autre dans celle Marſi*, L'An puis l'Incarnaon du Seigneur XXVIII, étant Seigneur Con-

PAPES.

vent que Pierre *fut remis au Pape pour être ſupplicié ; qu'on lui raſa la barbe ; qu'on le pendit par les cheveux à la tête du cheval de* Conſtantin ; *& qu'on l'y laiſſa quelque tems pour que la vue d'un pareil ſupplice détournât les Malfaiteurs de ſe porter à de pareils forfaits ; qu'on le mit enſuite à rebours ſur un âne, ſous la queue duquel on lui lia le viſage & les mains ; qu'en cet état on le promena par la Ville ; qu'on le battit enſuite de verges preſque juſqu'à la mort, & qu'on finit par l'exiler en Allemagne.*

BENOIT VI, Romain, eſt élu, ſuivant l'opinion commune, à la fin de 972 ; & peut fort bien ne l'avoir été qu'au commencement de 973. Un *Antipape* le dépoſsède en 974 ; &, ſuivant l'opinion commune, le fait étrangler en priſon.

Le Cardinal *Baronius*, d'après *Herman Contract* & d'autres Anciens, done à *Jean XIII* pour ſucceſſeur *Donus II*, de qui je parlerai plus bas. Mais *Sigebert, Martin le Polonois, Ptolémée de Lueque* & d'autres aſſurent que *Benoît VI* remplaça *Jean XIII.*

PRINCES contemporains.

Père, qu'il ne reverroit plus en ce monde. L'Annaliſte Saxon *ajoute :* Depuis que, touché de repentir, il eut dédaigné la Couronne, & qu'il eut obtenu le Duché de Bavière, il s'y comporta, pour y maintenir la paix, d'une manière ſi ſupérieure à celle des Ducs, qui l'avoient précédé, que les habitans du païs le ſurnommèrent *Henri le Pacifique* & le *Père de la Patrie.* Après la mort de ſon Père, le jeune. *Henri*, par l'élection & le ſecours des Bavarois, obtint les biens de ſon Père, & le Duché, qui lui fut donné par le Roi.

Le reſte du règne d'*Otton III* offre peu d'évènemens en Germanie. On eut en 988 la guerre avec les Eſclavons. Elle dura pluſieurs années ; & l'on reconquit ſur eux le Margraviat de Brandebourg, dont ils s'étoient emparés.

Dans cette même *Colone*, aux *Rois de Pologne*, Article de *Boleſlas*, dit *Chobri*, je parlerai du voïage qu'*Otton III* fit, dans l'année 1000, en Pologne ; & ce que je dirai fera voir de quelle manière ce *Boleſlas*, qu'il couronna Roi, devint, ou reſta Vaſſal de la Couronne de Germanie.

SAVANS & Illuſtres.

ſe trouvant dans le cas d'envoïer un Ambaſſadeur à Conſtantinople, & ne voulant pas faire les frais de l'Ambaſſade, jèta les yeux ſur *Liutprand* pour l'en charger. Vraiſemblablement celui-ci s'en excuſa ſur ſa jeuneſſe : mais ſa Mère s'étoit remariée avec un home extrêmement riche ; & *Bérenger*, à force de promeſſes, engagea le Beaupère à faire goûter à ſon Beaufils le choix qu'il en avoit fait pour Ambaſſadeur ; & même à lui fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire pour paroître avec éclat dans cet emploi.

L'on ne ſait pas préciſément en quelle année *Liutprand* alla s'acquiter de cette Ambaſſade : mais ce fut pour le plus tard en 949.

Parti de Veniſe le 25 d'Août, il arriva le 17 de Septembre à Conſtantinople. *Bérenger* ne l'avoit chargé que d'une Lètre pour l'Empereur, ſans aucuns préſens : mais ſon Beaupère l'avoit mis en état de paroître en Ambaſſadeur du Roi d'Italie. Informé que ceux d'*Otton I*, Roi de Germanie, & ceux d'*Abderame III*, Roi de Cordoue, avoient offert à l'Empereur des préſens très conſidérables ;

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.	*EMPEREURS d'Occident.*	*ROIS d'Italie.*
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

emmenant avec lui *Dodon*, Chapellain de l'Empereur, que le hazard avoit fait tomber entre ſes mains, & qu'il relâche bientôt après.

Waldon, Evêque de Come, vient à bout de ſe rendre maître de l'Ile fortifiée du Lac de Lar, ou de Come, dont il raſe toutes les Fortifications: mais il ne peut réuſſir à faire rentrer dans les bones graces de l'Empereur, *Azzon*, qui n'avoit livré cette Ile que dans cette eſpérance.

965.

OTTON, auſſitôt après avoir paſſé les fêtes de Noël de l'année précédente à Pavie, avoit repris le chemin de l'Allemagne, emmenant avec lui *Bérenger II*, *Wille*, ſa femme, les Princeſſes leurs filles, & l'Antipape, ou Pape *Benoît V.* Il confie ce dernier à la garde d'*Adalagh*, Archevêque d'Hambourg; & *Benoît* meurt en cette Ville le 5 de Juillet, à ce que l'on croit. *Léon VIII* étoit mort un mois, ou ſix ſemaines auparavant; & les Romains avoient envoïé des Députés « prier l'Empereur de nomer ce» lui qu'il vouloit faire Pape ». Ces Députés avoient en même tems été chargés, dit-on, de faire en ſorte que l'Empereur conſentît au rétabliſſement de *Benoît V.* On prétend même *commença que le jour de Noël de cette année* (977). Ughelli, *qui rapporte auſſi ce* Diplôme, *a ſupprimé l'année de l'Empire: mais il ajoute:* Fait à Nimègue dans le Palais de l'Empereur; *& l'on trouve, dans ſa copie, l'Archevêque de Maïence*, Renaud, *Evêque de Pavie*, Jean, *Evêque de Plaiſance*, *& d'autres cités pour témoins. Ce n'étoit point alors l'uſage de nomer les Témoins nobles dans les* Diplomes Impériaux. *Cet uſage s'introduiſit plus tard. L'Evêque de Plaiſance d'alors s'appelloit* Sigulf, *& non* Jean, *come on le voit par des* Chartres *inſérées dans le T. I de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Plaiſance *du* Campi, *qui ſe done une étrange torture pour accorder avec elles l'Anachroniſme de ce* Diplôme.

Je parle, ſous l'année 978, d'une brouillerie d'*Otton II* avec l'Impératrice ſa mère; &, ſous l'année 980, de leur raccommodement. La cauſe de cette brouillerie n'eſt pas bien connue. L'*Annaliſte Saxon* dit, à l'année 978: *L'Impératrice* Adelheïde, *avec ſa fille* Athelhéïde, *Abbeſſe* (de Gandersheim), *parte*

« d'obéir au Pape » & à l'Egliſe Ro» maine dans le » Temporel, come » dans le Spiri» tuel »; & l'on doit en dreſſer un Acte. Enſuite l'Archevêque (de Milan), ou (ſoit en ſon abſence, ſoit en cas de vacance du Siége) l'Abbé de S. Ambroiſe doit le couroner Roi d'Italie avec la Courone de fer. Après quoi l'Empereur doit embraſſer cette Colone droite de marbre, en ſigne de la droiture avec laquelle il rendra la juſtice (a). Alors le Comte d'Anghiera doit préſenter un Crucifix à l'Empereur & l'Empereur doit baiſer les pieds du Crucifix. Enſuite le Comte d'Anghiera doit entrer dans l'Egliſe, en portant la Croix haute; & l'Empereur doit ſuivre. Quand ils ſont arrivés à la droite de la porte du Chœur près de la Statue d'Hercule tenant un Lion par la queue; l'Empereur doit baiſer les pieds de cette Statue, par reſpect pour les Rois d'Anghiera, qui l'ont portoient dans

(a) *Debet colunnam illam rectam marmoream ampliexari, in ſignum quod in ipſo erit Juſtitia recta.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

rad, par la grace de Dieu, Empereur Auguste, l'An I de son Empire en Italie, & le I jour de Janvier, par l'Indiction X. *Il doit y avoir eu dans l'Original*, l'Indiction XI. Hugue, Duc & Marquis, *prédit doit à ces* Plaids. *La peine imposée aux Transgresseurs est de mille livres d'or le plus fin, dont* moitié pour l'Empereur, & moitié au susdit saint Monastère de *Casaure. Ces paroles annoncent que le pais étoit du Domaine de l'Empereur, & que par conséquent il s'agit là du Duché de Spolète, ou même de la* Marche de *Camerino, ou de Fermo. Probablement cet* Hugue *eut pour Père* Boniface le Jeune, *come je le conjecture ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Dissertat. 6 & 15).

Suivant la Chronique de Casaure, *vers ce tems là*, dit le même Auteur, p. 119, *se trouve aux environs de ce Monastère le jeune* Thrasimond, *Marquis, lequel, come je crois, étoit alors Gouverneur de la* Marche *de Camerino, dans laquelle étoit ce Monastère. Si cette conjecture est vraie; le Duc & Marquis*

PAPES.

Je n'ajoute rien ici touchant ce Pape, dont il sera parlé dans l'Article qui suit, & dans celui de *Benoit VII.*

BONIFACE VII,
Antipape,
usurpe le Pontificat en 974; & ne siége qu'un mois, après lequel il est chassé par les Romains, & se réfugie à Constantinople.

Dès qu'on fut à Rome la mort de l'Empereur Otton I; *les Romains ne furent point retenus par la crainte d'*Otton II, *que sa jeunesse, son éloignement, & la Guerre Civile, qui l'occupoit en Allemagne, leur faisoient paroître peu redoutable; & recommencèrent à se livrer aux Factions.*

Soûtenu d'une de ces Factions, Boniface Francon, *Romain, fils de* Ferruce *& Cardinal Diacre, que* Gerbert, *depuis Pape* Silvestre II, *par un jeu de mots du goût de son tems, appelle* Maleface, *se saisit de* Benoit VI, *& l'enferme dans le Château S. Ange. Aussitôt il s'empare violemment du Pontificat, sans aucune forme d'élection; & fait, dit-on, ensuite étrangler le véritable Pape dans sa prison: mais il ne jouit que peu du fruit*

PRINCES contemporains.

HENRI II, dit LE BOITEUX,
Duc de Bavière, fils & petit-fils des Ducs *Henri II*, dit *le Jeune* & *Henri I*, dit *le Querelleur*, arrière petit-fils d'*Henri I*, dit *l'Oiseleur*, Roi de *Germanie*, & cousin issu de Germain d'*Otton III*, est élu & couronné Roi dans les derniers jours de Mai 1002; & meurt le 13 de Juillet 1024.

Son élection ne se fit pas sans troubles. Il eut plusieurs Concurrens; qui furent *Ezon*, ou *Erenfroi* Comte Palatin du Rhin, & mari de *Mathilde*, sœur d'*Otton III*; *Ecchicard* ou *Eckard*, Marquis de Thuringe; *Herimanne* ou *Herman*, Duc d'Allemagne, c'est à dire de Souabe, & d'Alsace, que l'on croit fils d'*Otton I*, Duc de Souabe, puis de Bavière, & petit-fils du Prince *Liutulf*, fils aîné de l'Empereur *Otton I*; & *Brunon*, second fils d'*Henri I* Duc de Bavière, & Oncle du Duc *Henri III.* Ces deux derniers come descendus en ligne masculine d'*Henri l'Oiseleur* avoient le même droit à la Couronne, devenue comme héréditaire dans la *Maison de Saxe.* La prérogative de

SAVANS & Illustres.

Liutprand, aux dépens de son Beau-père, s'étoit pourvu de quantité de choses précieuses, qu'il présenta de la part de *Lothaire II* & de *Bérenger*, avec la Lettre de ce dernier.

C'est par le commencement de la relation de cette Ambassade, que *Liutprand* termine son *Histoire.* Il rend compte de l'Audiance qu'il eut de l'Empereur; fait le détail des merveilles qu'il vit à Constantinople; dit quelque chose des magnificences de cette Cour; &, s'interrompant au milieu de sa narration, il finit brusquement son Ouvrage. *Muratori* semble avoir raison d'en conclure que *Liutprand* avoit poussé plus loin son *Histoire*, & que le reste s'est perdu. Ce qui manque à cet Ouvrage laisse un très grand vuide dans l'Histoire d'Italie.

Bérenger, devenu Roi, ne tarda pas à se dégoûter de *Liutprand*, qu'il dépouilla de tous ses biens, & qu'il exila. *Liutprand* alla, dans la crainte de pis, se réfugier à la Cour de Germanie. Ce fut là qu'il composa son *Histoire.*

Il ne revint en Italie, qu'après qu'*Otton I* eut reçu la Couronne Impériale en 962; & ce Prince, qui l'aimoit, le fit alors

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I: OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ROIS d'Italie.

que la Négociation réussit; & que la mort seule de *Benoît* en empêcha l'effet. Mais ce fait, qui n'est point attesté par des Historiens contemporains, ne mérite aucune croïance. Il n'étoit pas de l'intérêt d'*Otton*, ni même de bon exemple, de laisser remonter sur la Chaire de S. *Pierre* un homme, que ses vertus à la vérité rendoient estimable: mais que les Romains, au mépris de leur serment, avoient fait Pape sans le consentement de l'Empereur, pendant que le Siége étoit rempli par un Pape légitimement élu. Les Députés s'en retournent, accompagnés d'*Othger*, Evêque de Spire, & de *Liutprand*, Evêque de Crémone. Les Romains, en la présence & du consentement de ces Commissaires, peut-être même par leur ordre, élisent *Jean*, Evêque de Narni. La démarche des Romains à la mort de *Léon VIII*, est une preuve de la vérité du *Décret* qui défère à l'Empereur la nomination du Pape (1). L'année ne se passe pas, que les Romains se dégoûtent de *Jean XIII*. L'Histoire se tait sur les causes, ou les prétextes de leurs mécontentemens. Elle nous apprend seulement, que le Pape *Jean* fut mis en prison par les Romains, & qu'il s'échappa de sa prison. Il est vrai que *Pandolphe* dit, que le Pape *Jean* fut chassé de Rome par *Crescentius*, & qu'il se retira auprès de l'Empereur *Otton*, qui le rétablit sur le Siége de Rome. Mais *Pandolphe* est un Ecrivain moderne, qui ne cite point ses garans, & qui ne mérite aucune croïance. Il paroît que le Pape *Jean* fut rétabli par le Peuple Romain, & non par l'Empereur *Otton*, qui étoit alors en Allemagne. Il y a apparence que ce Pape mourut de mort naturelle, puisque *Platine* dit, qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. *Paul*, & que *Sigebert* dit, qu'il mourut le 6 Mai. Il est certain que le Pape *Benoît VI* fut mis en prison par *Crescentius*, & qu'il y mourut de faim, ou qu'il fut étranglé par ordre de *Crescentius*. Il paroît que le Pape *Jean XIV* fut mis en prison par le même *Crescentius*, & qu'il y mourut de mort violente. Il est certain que le Pape *Jean XV* fut chassé de Rome par *Crescentius*, & qu'il se retira auprès de l'Empereur *Otton*, qui le rétablit sur le Siége de Rome. Il est certain que le Pape *Grégoire V* fut chassé de Rome par *Crescentius*, & qu'il se retira auprès de l'Empereur *Otton*, qui le rétablit sur le Siége de Rome. Il est certain que le Pape *Jean XVI* fut chassé de Rome par *Crescentius*, & qu'il se retira auprès de l'Empereur *Otton*, qui le rétablit sur le Siége de Rome. Il est certain que le Pape *Sylvestre II* fut chassé de Rome par *Crescentius*, & qu'il se retira auprès de l'Empereur *Otton*, qui le rétablit sur le Siége de Rome.

(1) Dans la *Digression* annoncée ci-dessus, j'établis que par cette nomination, on ne doit entendre que le Droit de confirmer l'élection des Papes.

pour l'Italie, à cause de quelques différens entre elle & son Fils. Le Moine *Sirus*, dans la *Vie de S. Maieul, Abbé de Clugni*, dit, « Que l'amitié d'*Otton* pour » sa Mère fut altérée, parcequ'il » la regardoit comme *dissipatrice des biens du Public* ». Ses abondantes aumônes & ses grandes dépenses pour orner & doter des Eglises ne pouvoient guère se faire, sans qu'il en coutât quelque chose à l'Etat; & peut-être ses Directeurs, plus pieux qu'éclairés, lui faisoient-ils un mérite de ce qui devoit occasioner les murmures des Grands & du Peuple. S. *Odilon* attribue la brouillerie de cette Princesse avec l'Empereur, son fils, aux mauvais rapports de quelques Courtisans. C'est ne nous rien apprendre. Cet Ecrivain ne dit pas qu'à cette occasion elle vint en Italie: mais il dit qu'elle se retira dans le Royaume des Deux-Bourgognes, & « qu'elle y fut bien » reçue par le Roi » *Conrad*, son frère, & par la » Reine *Mathilde*, » sa belle-sœur ». Le P. *Pagi* conclut de là que l'*Annaliste Saxon* s'est trompé, lorsqu'il a

leurs Enseignes (a). Ensuite le Comte d'Anghiera *doit, en tenant la Croix en l'air, s'approcher de l'Autel de S.* Ambroise; *& l'Empereur le doit suivre avec la Couronne sur la tête. Puis le Comte doit ôter la Courone de dessus la tête de l'Empereur, & la poser sur l'Autel de S.* Ambroise. *L'Empereur doit alors se mettre à genoux devant l'Autel, & l'Archevêque ou l'Abbé, doit donner sa bénédiction à l'Empereur. Ensuite le* Comte d'Anghiera *remet la Courone sur la tête de l'Empereur. Alors deux des* Cotta *de la Porte neuve* (Famille très noble, dit *Purieelli*, laquelle subsiste encore dans la Ville), *vêtus de Surplis blancs* (Cottis albis) Vêtement clérical, qui sert d'Armoiries à cette Famille) *doivent asseoir l'Empereur dans la Chaire de Marbre, laquelle est derrière l'Autel de S.* Ambroise: (c'est la Chaire Archiepiscopale); *& le* Comte d'Anghiera *doit baiser le pied droit de l'Empereur, & les* Cotta *le pied gauche. On*

(a) Ce sont là des Rois de la même espèce que nos *Rois d'Yvetot.*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Hugue, *qu'on a vu ci-devant à l'année 1028, devoit être mort. Dans une Charte de 1056, que j'ai rendue publique*, (Antiq. d'Ital. Dissert. 6), *il est fait mention de Dame Wille*, illustre Comtesse, veuve de feu très glorieux Seigneur *Hugue*, qui fut Duc & Marquis. *C'est là sa Femme.*

Au reste je finis ici la *Liste des Ducs de Spolète & des Marquis de Camerino*, parce-qu'il est trop difficile de trouver la suite de leurs Successeurs, dont il y en a même beaucoup que l'on ne connoit point ; & qu'il est très vraisemblable que, n'étant plus depuis longtems que des Gouverneurs amovibles, tantôt pour les Empereurs, ou les Rois d'Italie, tantot pour les Papes, ils finirent vers ce tems à n'avoir plus aucun des Droits de la Souveraineté.

MARQUIS de Camerino, *dits aussi* DUCS de Spolète.

THRASIMOND I,

Comte de Chieti, se trouve en 923

PAPES.

de sa scélératesse.

Herman Contract *dit*, « *Qu'au bout* » *d'un mois* Boni» face *fut chassé ;* » *qu'il alla cher-* » *cher une retraite* » *à Constantinople ;* » *& que ce fut* » Crescentius, *fils* » *de l'impudique* » Théodora, *qui* » *mit* Benoît VI » *en prison* ». *La* Chronique de S. Vincent de Volturne & Sigonius *nomment ce personage* Cincius. *C'est l'abbréviation de* Crescentius.

Le Cardinal Baronius *ajoute*, « *Que* Boniface, » *avant de quitter* » *Rome, dépouilla le Vatican de* » *son Trésor & de* » *ses plus riches* » *ornemens, & qu'il* » *emporta le tout* » *à Constantinople* ».

Je ne sais pas où quelques Auteurs ont pris que Crescentius, *dont* Herman Contract *fait un fils de* Théodora, *l'étoit aussi du Pape* Jean X. *On a vu dans l'Epoque précédente, que ce que l'on dit des amours de ce Pape & de* Théodora *n'a point de fondement.*

Sigonius *ne place* Boniface VII *qu'après* Donus II, *& n'en fait point un* Antipape. *Il dit que la Faction des* Comtes de Tusculum *le chassa.*

Platina *met sur le compte de* Crescentius, *nommé* Cinthius *dans l'édition Latine dont je*

PRINCES contemporains.

l'Aînesse étoit pour *Henri*, fils du Frère aîné de *Brunon*. Ce dernier avoit l'avantage d'être d'un degré plus près de la tige. Mais ce qui faisoit pour *Henri*, c'est que depuis le règne d'*Otton I*, la Représentation devoit l'emporter sur le Dégré. *Dans la Diète tenue à Stella en 942*, dit l'*Abregé Chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, p. 89, *les Jurisconsultes Allemans s'étoient beaucoup disputés sur le* Droit de représentation, *& la Question*, Si les Enfans d'un Home mort avant son Père devoient être admis à la succession de ce dernier conjointement avec leurs Oncles. *On avoit proposé ensuite de remettre cette Question à la décision de quelques Arbitres : mais* Orton (1) *avoit trouvé* plus sage *de faire terminer la dispute par un* Duel. *On noma deux Champions, & celui des Neveux vainquit le Champion des Oncles.* C'est ainsi que le *Droit de Représentation* s'établit en Allemagne. Le cas de *Brunon* & du Duc *Henri III* n'étoit pas précisément la même *Espèce*, que celui pour lequel *Otton I* avoit ordonné le *Duel* : mais il étoit aisé de l'y ramener. Qu'est-ce que les Jurisconsultes

SAVANS & Illustres.

élire Evêque de Crémone.

Le nouvel Evêque suivit l'Empereur à Rome en 963 ; &, come il ne parloit pas moins bien le Saxon que le Grec & le Latin, il servit d'Interprète à ce Prince dans le Concile, où *Jean XII* fut déposé.

Je rens compte sous l'année 968 d'une seconde Ambassade de *Liutprand* à Constantinople, vers l'Empereur *Nicéphore Phocas*. La *Relation*, qu'il a faite de cette Ambassade, *est*, dit *Muratori* T. V, p. 245, *une Pièce étonante pour ces siècles de Barbarie. Elle sert à faire connoître de plus en plus toute l'étendue & tout l'agrément de l'esprit de cet Evêque.*

Liutprand fut de retour de cette Ambassade avant la fin de 968 ; & l'Empereur l'employa dans son Conseil, & l'occupa de différentes affaires.

En 970, il le noma Commissaire Impérial en Italie, avec le Comte *Eccicon* ou *Ecécha*, pour faire la visite des Provinces. Ces deux Commissaires tinrent cette année un *Plaid* à Ferrare, en présence des Evêques, *Adalbert* de Bologne, *Hubert* de Forli, *Léon* de

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

prend seulement, que *Pierre*, Préfet de Rome, aidé du Comte *Roffred*, enferma le Pape dans le Château S. Ange; & l'exila depuis dans la Campanie.

Le Roi *Adalbert*, secrètement d'intelligence avec l'Archichancelier d'Italie, *Gui*, Evêque de Modène, fait révolter quelques Peuples en Lombardie, & se vient mètre à leur tête. *Otton* envoie contre eux *Burkard*, Duc d'Allemagne ou de Souabe, lequel joint ses troupes à celles des Lombards fidèles à l'Empereur; & s'embarque sur le Po pour aller combatre *Adalbert*, qui l'attaque à l'instant même de son débarquement: mais qui, ne pouvant résister aux efforts des Impériaux, est mis en déroute; & fuit, laissant son frère *Gui* mort sur le champ de bataille. L'Evêque de Modène fut mis en prison, & privé de la charge d'Archichancelier.

Une puissante Armée navale vient de Constantinople en Sicile, sous les ordres de l'Eunuque & Patrice *Nicétas*, Général de l'Infanterie, & du Patrice *Manuel*, neveu de l'Empereur *Nicéphore Phocas*, & Général de la Cavalerie, home d'un courage bouillant & d'une hardiesse téméraire. Ils font d'abord des progrès assés rapides; & s'emparent de Termi-

fait venir *Adélaïde* en Italie à l'occasion de la querèle, dont il s'agit; & qu'il s'est aussi trompé, lorsqu'il a mis cette querèle en 978, au lieu, qu'elle n'arriva, selon lui, qu'en 980. Je dois parler ailleurs, d'après *André Dandolo*, d'un accommodement qu'*Adélaïde* fit à Plaisance entre *Pierre Orfeolo*, Doge de Venise, & *Waldrade*, veuve de son prédécesseur. *Dandolo* ne done pas la date précise de cet accommodement: mais la suite des faits conduit à le placer en 978; ce qui s'accorde fort bien avec le voïage qu'*Adélaïde*, suivant l'*Annaliste Saxon*, fit, cette année, en Italie. Il me semble donc que l'on peut assurer qu'elle vint en ce païs pour calmer, come Médiatrice, les troubles qui partageoient les Vénitiens; & que sa brouillerie avec son Fils éclata, lorsqu'elle venoit d'achever cette négociation difficile; ce qui fit qu'au lieu de retourner en Allemagne, elle alla se réfugier à Vienne auprès du Roi *Conrad*, son frère. *Odilon* & *Sirus* ne font pas plus d'accord sur la manière dont cette querèle se termina, *doit ensuite dresser un Acte public de tout cela. Puis, sous trois jours, l'Empereur doit prendre le chemin de Rome, où l'Archevêque de Milan l'accompagne.*

Je ne ferai sur cette description qu'une seule remarque. S'il est vrai que jamais Roi d'Italie ait, à son Couronement, fait le serment d'*obéir au Pape & à l'Eglise Romaine dans le Temporel, come dans le Spirituel*; ce ne peut être que le jeune Roi *Conrad II*, que les intrigues de la Cour de Rome & de la Comtesse *Mathilde* firent révolter contre son Père, *Henri III*; & couroner Roi d'Italie en 1093, tant à Monza, qu'à Milan, par l'Archevêque *Anselme de Rho*, qui faisoit profession de n'agir qu'au gré de la Cour de Rome & de *Mathilde*.

Il n'est pas tout à fait hors de propos d'ajouter ici quelque chose, que la Chaire Archiépiscopale, dont il vient d'être parlé, fait dire à *Puricelli*, p. 182. *Je ne veux point taire*, dit-il, *ce que j'ai découvert au sujet de cette même Chaire, non seulement par la tradition de nos Ancêtres, mais aussi par la Visite,*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Marquis de Camerino.

Vraisemblablement il ne differe pas du Duc *Thrasimond III*, à qui l'Empereur *Otton II*, en le privant du Duché de Spolète en 989, put laisser le Marquisat de Camerino.

BONIFACE II, dit LE JEUNE,

que j'ai mis au rang des Ducs de Spolète, peut fort bien n'avoir été que Marquis de Camerino; & l'avoir été depuis le commencement de 1002, jusque vers 1012.

THRASIMOND II,

est ce jeune *Thrasimond*, Marquis, dont il vient d'être parlé dans l'Article d'*Hugue II*, Duc de Spolète.

***

PRINCES de Bénevent.

PANDULF, ou PALDULF, dit TETE-DE-FER, & LANDULF III, succedent ensemble en 961 aux Etats de leur pere *Landulf II*; & les possedent ensemble jusqu'à la mort de *Pandulf*, arrivée en 981. *Landulf III* reste seul Prince de Bénevent, & le demeure jusqu'à sa mort, arrivée en 1007.

me sers, l'empriſonnement & le meurtre de Benoît VI; *& dit que, ſuivant quelques Auteurs, on fit mourir ce Pape de faim. Il ajoute :* Je ne puis pas ne me point étonner, qu'il n'ait été fait aucune vangeance d'un pareil forfait, ni par les Citoïens Romains de la Faction oppoſée à *Creſcentius*, ni par l'Empereur *Otton (III)*, ſurtout cet Empereur aiant paſſé pour un très home de bien, & pour un défenſeur très zélé de l'Egliſe Romaine: mais je crains bien que *Benoît* n'ait mérité le traitement qu'il reçut de *Creſcentius*. Ce fut pourtant de la part de ce *Creſcentius* une action très condamnable. Quand même *Benoît* eût commis quelque grand crime, cet home n'avoit pas le droit d'arrêter le Souverain Pontife. Mais, hélas! quelle eſt la viciſſitude de toute choſe! Aujourd'hui les Pontifes Romains enferment & tourmentent dans ce lieu (*le Château Saint-Ange*), comme on faiſoit autrefois dans la *Priſon Tullienne*, les Citoïens Romains, ou coupables, ou ſuſpects, à cauſe de leur puiſſance (*a*). Je

(*a*) La ſortie que *Platina* vient de faire aux Loix? Quoi qu'il en puiſſe être, *Henri* ſe prétendoit le véritable Héritier d'*Otton III. C'eſt pourquoi*, dit *Muratori*, T. V, p. 11, *il s'empara par force du Sceptre, de la Courone, de la Pome, & des autres Ornemens Impériaux; & parce qu'il apprit que le ſaint Archevêque de Cologne*, Hébert, *avoit envoïé devant la Lance, il le fit arrêter; & ne le relâcha qu'après s'être fait donner des furetés, qu'il la lui renvoïeroit.* Les Concurrens à la Courone ſe mirent en état de défendre leurs Droits par les Armes. Après divers mouvemens de guerre, *le Duc* Henri III *& ſon Parti prévalurent*, dit *Muratori*, p. 125, & *comme le témoigne* Ditmar, *ce Prince fut à Maïence*, élu & proclamé Roi, *puis* béni & couroné par l'Archevêque *Willigis*, le VII des Calendes de Juin (*le 26 de Mai*). Atelbold (dans la *Vie* de ce Prince) *dit* le VIII des Calendes de Juin; *c'eſt à dire qu'*Henri *fut élu le 25 & couroné le 26 de Mai. Ce Prince en étoit bien digne, par toutes les vertus qu'il réuniſſoit, & ſurtout par ſa religion & ſa piété, qui lui firent en-*

Ferrare, & *Jean* d'Imola. *Pierre*, Archevêque de Ravenne, y réclama pour ſon Egliſe des Terres, que l'on prétendoit être du Domaine des Comtes, ou Gouverneurs de Ferrare. Après un mur examen, *Liutprand* reconnut que, ſi ces Terres, ſur leſquelles les Comtes de Ferrare n'avoient aucun droit, n'appartenoient pas à l'Egliſe de Ravenne, elles n'étoient à perſone. En conſéquence elles furent adjugées à cette Egliſe.

C'eſt la dernière action connue de *Liutprand*; ce qui done lieu de croire qu'il mourut en cette année 970.

Nous n'avons de lui que ſon *Hiſtoire des choſes arrivées de ſon tems*, & la *Relation* nomée ci-deſſus.

Une eſpèce de *Chronique* abregée *des Papes* & d'autres choſes qui portent ſon nom, ne paroiſſent pas plus être de lui, que la *Chronique*, dont un Fauſſaire Eſpagnol l'a fait Auteur.

Son *Hiſtoire*, tiſſu bizare de Proſe & de Vers, fait honeur à ſon eſprit, & montre qu'il étoit le meilleur Ecrivain de ſon tems: mais on ne la ſauroit lire ſans être faché que ſon panchant à la médiſance

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ne, de Lentini, de Taormine & de Siracuſe : mais, come ils alloient ſans ordre & ſans précaution à la pourſuite des Saraſins, qui fuïoient de toutes parts, ils tombent dans une embuſcade. Tous ceux qui les accompagnoient, ſont maſſacrés ou faits eſclaves. Ils ſont pris eux-même. *Manuel* a la tête tranchée, & ſon corps eſt expoſé ſur un gibet. *On dédaigne*, dit *Liutprand* (1), *de tuer* Nicétas, *parcequ'il n'étoit d'aucun ſexe. On le fait ſouffrir longtems en priſon. On le vend enſuite beaucoup plus que des homes d'une tête ſaine n'auroient acheté des gens de ſa ſorte.* Les Saraſins s'emparent auſſi de preſque toute la Flote. *Abulphéda* dit que les Grecs perdirent en cette occaſion plus de vingt mille homes.

(1) *Relation de ſa ſeconde Ambaſſade à Conſtantinople.*

966.

L'ATTENTAT des Romains contre le Pape *Jean XIII* étoit inexcuſable. Ils uſurpoient l'Autorité temporelle, dont les Papes étoient en poſſeſſion dès le tems de *Charlemagne* ; & s'attaquoient à l'Empereur lui-même, qui, come Seigneur Suzerain, étoit la ſource de l'autorité de ſon Vaſſal, auquel il devoit protection contre des Sujets rebelles. *Otton* ſe réſout à revenir en Italie, pour faire que ſur ce qui pouvoit l'avoir produite. Le premier dit, « Que l'Empereur, s'étant repenti des dégours qu'il avoit donés à l'Impératrice ſa mère, envoſa prier le Roi *Conrad* & l'Abbé *Maieul* de travailler à le reconcilier avec elle, & de l'amener à Pavie ; qu'elle vint en effet dans cette Ville ; qu'elle eut une conférence avec ſon Fils ; qu'ils répandirent l'un & l'autre des larmes, & qu'ils ſe reconciliérent ». Le ſecond dit au contraire, « Qu'aucun des honêtes gens de la Cour n'oſant ouvrir la bouche en faveur d'*Adélaïde*, S. *Maieul*, à la ſollicitation de pluſieurs, ſe rendit à la Cour d'*Otton* ; & lui fit ſi bien ſentir, avec une généreuſe franchiſe, le tort qu'il avoit, que ce Prince en convint, & s'alla jeter aux pieds de ſa Mère ». J'ai concilié ces deux Ecrivains, en diſant que le raccommodement d'*Otton* & d'*Adélaïde* ſe fit par les ſoins du Roi *Conrad* & de l'Ab. *Maieul*. *Muratori*, dans ſes *Remarques* ſur les *Loix Lombardes*, avoit dit que cette *que S.* Charle, *Cardinal & Archevêque, fit d'office de cette Baſilique* (de S. *Ambroiſe*) *en 1566. On trouve écrit dans le Procès verbal de cette Viſite :* Dans le Chœur de la dite Collégiale eſt la Chaire Archiépiſcopale, qui done lieu à beaucoup de ſuperſtitions, ſurtout de la part des Femmes enceintes. *En effet, elles étoient intimement perſuadées, qu'elles accoucheroient ſans aucune douleur, ſi, lorſqu'elles approchoient du terme, elles pouvoient s'aſſeoir au moins une fois, dans cette Chaire. Elles travailloient done avec le plus de ſoin à ſe procurer cet avantage*, & l'on entend bien qu'elles n'en venoient pas à bout, ſans qu'il leur en coûtat quelque offrande.

Je ne dois pas finir cet Article, ſans dire que c'eſt de l'Hiſtorien *Landulf l'Ancien*, que nous apprenons qu'en 961 *Otton I* fut élu Roi par tous les Seigneurs à Milan. L'uſage étoit que la Diète pour l'élection des Rois ſe tint à Pavie ; & c'étoit en cette Ville que s'étoit tenue celle, dans laquelle, en 951, l'élection d'*Otton* s'étoit faite. Cette ſeconde fois,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ble sans partage jusqu'en 968, que *Landulf* meurt. *Pandulf* meurt avant le mois de Juin 981.

LANDULF IV, associé par son père *Pandulf Tête-de-Fer*, aux Principautés de Capoue & de Bénevent, règne avec lui jusqu'en 981. Il ne règne seul que 6 mois à Bénevent, dont il est dépouillé par son cousin germain *Pandulf II*; & qu'un an à Capoue. Il périt en 982 dans une bataille.

PANDULF I, fils aîné de *Landulf III* & neveu de *Pandulf Tête-de-Fer*, dépouille, en 981, son cousin germain *Landulf IV*, de la Principauté de Bénévent. Il règne d'abord seul; puis avec *Landulf V* son fils aîné, qu'il s'associe, depuis l'an 987 jusqu'en 1012; ensuite avec le même & son petit-fils *Pandulf III*, né de ce fils, depuis 1012 jusqu'en 1014, qu'il meurt. Il est aussi Prince de Capoue avec son neveu *Pandulf II*, depuis 1009 jusqu'à sa mort.

Il eut pour troisième fils *Aténulf*, Abbé du Mont-Cassin. On verra

PAPES.

croirois cependant qu'*Otton*, embarrassé d'autres affaires, ne put donner aucun secours au Pape *Benoît VI*, qui mourut après 18 mois de Pontificat.

Le même Auteur fait aussi succéder à Donus II, Boniface VII, *qu'il ne qualifie point d'*Antipape, *& dont il n'a connu ni la patrie, ni le Père, ni le surnom.* Boniface VII, *dit-il*, dont on a tu le

faire en deux mots sur les Papes de son siècle, ne regarde uniquement que *Paul II*, l'homme le plus soupçonneux qui fut jamais. Come il n'aimoit point les Gens de Lettres, il s'effraia de ce que plusieurs, du nombre desquels étoit *Platina*, formant à Rome une espèce d'Académie, avoient pris d'anciens noms Grecs ou Romains. Cette association littéraire lui parut une Assemblée de gens, qui conspiroient contre l'Etat. Il les fit tous mettre au Château Saint-Ange. Ils y furent appliqués à la Question, & peu ménagés. Leur innocence fut aisément reconnue: mais on les retint assés longtems prisonniers; &, pour sauver l'honneur du Pape, on ne leur accorda leur élargissement, que come une grace.

PRINCES contemporains.

suite mériter le titre de Saint. Quelques-uns le distinguent des autres Henris *par le surnom de* Boiteux, *parcequ'en effet il boitoit d'un pied. Il avoit pour femme* Cunégonde, *fille de* Sigefroi, *Comte de Luxembourg, laquelle l'égaloit par la possession & la pratique des plus rares Vertus, qui la firent de même enregistrer dans le Catalogue des Citoiens du Ciel. Elle reçut le jour de S.* Laurent (de la même année 1002) *la Couronne Roïale à Paderborn.*

Les Concurrens d'*Henri* cédèrent de bone grace, à la réserve du Duc *Herman*, qui fit, quelque tems après des tentatives pour disputer la Couronne. Il eut lieu de s'en repentir; & fut obligé de se soumettre: mais ce fut avec l'intention de recommencer à brouiller. Il ne tarda pas en effet à se disposer à la révolte: mais *Henri* le prévint; & le mit hors d'état de rien entreprendre.

L'Abregé Chronologique de l'Histoire, &c. *d'Allemagne* dit qu'*Henri* naquit en 978, qu'il avoit 29 ans en 1002 lorsqu'il fut élu Roi, & qu'il mourut âgé de 52 ans en 1024. La nouvelle *Introduction à l'Histoi-*

SAVANS & Illustres.

lui fasse adopter, sans discernement, tout le mal, que des bruits populaires mettoient sur le comte des Papes, des Souverains & de toutes les Personnes constituées en Dignité.

ANTOINE II,

intrus en 945 dans l'Evêché de Brescia par *Bérenger*, alors Marquis d'Ivrée, depuis Roi d'Italie, est dépossédé de ce Siège en 960, & meurt en 970.

Dans ce tems-là, dit *Muratori*, sous l'année 945, T. V, p. 359; *étoit Evêque de Brescia* Joseph, *Prélat jeune d'âge, mais vieux par ses mœurs.* Bérenger, *qui faisoit déjà parler de lui toute l'Italie, & dans qui chacun s'imaginoit déjà voir un* Nouveau David, *un* Nouveau Charlemagne, *commence bientôt à se conduire en Tiran. Sans aucune raison, sans assemblée d'Evêques, il destitue* Joseph *de cet Evêché, dont il pourvoit* Antoine, *qui le garde jusqu'en 960. Bien que* Bérenger *eût promis avec serment l'Evêché de Come au Clerc* Adélard, *dont il est parlé ci-dessus; cependant, par amitié pour l'Archevêque de Milan* (Ardéric), *il en pourvut un certain* Waldon, ... *& fit*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

rentrer les Romains dans leur devoir, & pour couper cours aux trames qu'*Adalbert* continuoit de faire sourdement dans la Lombardie. Il vient donc en Lombardie, au commencement de Septembre, par la route de l'Alsace & de Coire, avec la liste de ceux qui, l'année précédente, avoient ouvertement, ou secrètement favorisé l'entreprise d'*Adalbert*. *Sigulf*, Evêque de Plaisance, & quelques Comtes étoient de ce nombre. Ils vont au devant de l'Empereur, qui les fait arrêter & conduire prisoniers au-delà des Monts. L'arrivée d'*Otton* intimide les Romains. Ils croient en éviter de justes chatimens, en se hâtant de rappeller le Pape & de lui demander pardon. L'Empereur se rend à Rome pour les fêtes de Noël.

Bérenger II meurt cette année dans son exil; &, par l'ordre d'*Otton*, on l'enterre à Bamberg avec tous les honeurs dus aux Rois. Avant ses funérailles, *Wille*, sa veuve, se fait Religieuse.

967.

L'EMPEREUR commence cette année par faire le procès à ceux qui s'étoient révoltés contre le Pape. Le Comte *Roffred*, devenu Préfet de Rome après *Pierre*, étoit mort. On exhume son corps, que l'on expose

reconciliation s'étoit faite à Vérone en 983. Il se corrige lui-même dans ses *Annales d'Italie*, T. V, p. 457.

Les Empereurs Basile & Constantin, *croiant qu'il étoit honteux pour eux que leur Empire eût perdu la Pouille & la Calabre, qu'il avoit possédées durant un si grand nombre d'années, prirent à leur solde, mais à grands frais, les Sarasins, qu'ils avoient depuis peu chassés de l'Ile de Crète; tombèrent en Italie; &, s'étant emparés de Bari & de Matera, recouvrèrent, sans trouver de résistance, d'abord la Pouille, ensuite la Calabre.* C'est ce que *Sigonius* dit sous l'année 979. 1°. Ce ne fut point par les Empereurs *Basile* & *Constantin*, que les Sarasins furent chassés de Crète. Ce fut par leur père *Romain le Jeune* en 961. 2°. *Basile* & *Constantin* ne vinrent jamais ni l'un ni l'autre en Italie, quoique la manière, dont *Sigonius* s'exprime, semble faire entendre le contraire. Pour le surplus de ce qu'il dit, on ne trouve rien de pareil dans les anciens Historiens. Sur qui les Grecs, en 979, auroient-ce Prince, accompagné de tous les Evêques & de tous les Seigneurs, qui venoient, come on l'a vu, d'abandoner le Roi *Adalbert*, pour se doner à lui, prit possession de Pavie; & sans y tenir de Diète il alla tout de suite à Milan, où les Evêques & les Seigneurs, qui l'accompagnoient, s'assemblèrent en Diète, & l'élurent Roi. Pourquoi cette espèce de nouveauté? Ne seroit-ce pas que les Italiens regardoient l'élection faite d'*Otton*, en 951, come subsistante, quoiqu'il parût y avoir renoncé, lorsqu'en 952, il avoit rendu la Couronne aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert? Otton*, se trouvant donc élu Roi dès 951, il ne fut pas nécessaire en 961 de faire une nouvelle élection, en tenant la Diète ordinaire à Pavie; & la Diète extraordinaire, que l'on alla tenir à Milan, ne dut avoir pour objet, en confirmant l'élection de 951, que d'ordoner qu'*Otton* seroit couroné.

OTTON II, dit LE ROUX, déclaré Roi de Germanie dès 961,

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

comment il le devint en 1011, aux *Savans & Illustres*, Art. *Jean III*, *Abbé du Mont-Cassin*. Je parle en plus d'un endroit de cet Abbé *Ateinulf*, qui doit être mort en Juin 1022. Du moins l'élection de son successeur *Théobald* est-elle de la fin de ce mois.

LANDULF V, fils aîné de *Pandulf II*, règne avec lui depuis 987 jusqu'en 1012; ensuite avec son Père & son fils *Pandulf III*, jusqu'en 1014; puis avec son Fils jusqu'en 1033, qu'il meurt au mois de Septembre.

PRINCES de Salerne.

PANDULF I, dit TETE-DE-FER, & PANDULF II. A la mort du Prince *Gisulf I*, en 978, *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bénevent, & Duc de Spolète, succède à ce Prince avec son second fils *Pandulf*, qui devoit seul en être le successeur, come en étant le fils adoptif & le Collègue depuis 974. Ils règnent

PAPES.

surnom & la patrie, parcequ'il étoit, come je crois, d'une naissance obscure, acquit le Pontificat par de mauvaises voies, & ne le perdit pas par de meilleures; car, au commencement de son Pontificat, tous les bons Citoïens, s'étant unanimement soulevés contre lui, le contraignirent de prendre la fuite.

DONUS II, élu, dit-on, en 974, meurt, ou cesse de prétendre au Pontificat, peut-être à la fin de la même année, peut-être au commencement de la suivante.

Il étoit Romain; & *Platina* dit de lui, « Qu'il fut extrêmement modeste; & que, » s'il ne fit rien » qui méritât de grandes louanges, il ne reçut » aucune insulte, » & ne fut noté » d'aucune infamie ». Il le fait mourir ensuite dans la première année de son Pontificat; le dit enterré dans la Basilique de S. *Pierre*; & lui fait, deux jours après sa mort, succéder *Boniface VII.*

Dans la vérité, quoique l'on trouve ce *Donus* dans toutes les *Listes des Papes*, il n'est pas certain qu'il l'ait jamais été.

Peut-être ne fut-ce, come je le

PRINCES conteinporains.

re de l'Univers, T. V, pp. 215 & 219, met *Henri* dans sa 29e année au tems de son élection en 1002; & le fait mourir en 1023 agé de 57 ans. Toutes ces dates sont mal d'accord, come on le voit.

L'opinion commune est qu'*Henri* vécut 52 ans. L'année de sa mort est certaine. C'est 1024. Il avoit donc, quand on le fit Roi, 30 ans; & l'année de sa naissance est 972. Le premier des deux Ouvrages que je viens de nomer se trompe encore au sujet de l'élection d'*Henri*, lorsqu'il dit qu'elle fut faite en Juin.

Henri, qui s'alla faire couroner Roi d'Italie en 1004, se mit, par un excès de colère dans le cas de ne pouvoir pas aller à Rome recevoir la Courone Impériale, & d'être obligé de revenir en Allemagne, où rien ne le rappelloit si promtement, si ce n'est peut-être l'envie de faire Duc de Bavière *Henri de Luxembourg*, frère de la Reine *Cunegonde*, & de veiller lui-même à la construction de la magnifique Egliſe qu'il faisoit bâtir à Bamberg.

Vers 1006, il eut avec *Baudouin*, Comte de Flandre, une guerre, qui se termina bientôt par un

SAVANS & Illustres.

Adélard *Evêque de Reggio*. Boson, *Evêque de Plaisance, fils naturel du Roi* Hugue, & Liutfred, *Evêque de Pavie, furent aussi sur le point d'être chassés de leurs Siéges: mais leur or gagna secrètement* Bérenger, *qui parut les laisser en paix pour l'amour de Dieu.* Liutprand *raconte tout d'un trait ces procédures irrégulières de ce Prince: mais je ne répondrois pas que tout fût arrivé dans ce tems. Ce qu'il assure d'*Adélard, *se trouve faux, en supposant autentique un Acte de cet Evêque de Reggio, que j'ai fait imprimer* (Antiquit. d'Ital. Differt. 62) *lequel est écrit* L'An XVIII du Seigneur *Hugue* Sérénissime Roi, & l'An XIX de *Lothaire*, son fils semblablement Roi, le jour des Calendes de Janvier, Indiction III. *Je ne sais s'il appartient à l'an* 943, *ou bien à l'an* 944.

Rien n'est moins exact que ce qu'*Ughelli* semble dire d'*Antoine* prétendu Evêque de Brescia; car il s'en faut beaucoup qu'il s'exprime d'une manière assés nete; & les *Notes* de ses derniers Editeurs ne l'on rendu, pour cet Article, ni plus exact, ni plus clair. Il est

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

en quartiers. Les Consuls sont exilés en Allemagne. Les Tribuns & quelques Barons sont pendus. *Pierre*, prédécesseur de *Roffred*, mis nu sur un ane, aiant la tête couronée d'un outre & le visage tourné vers la queue, est ignominieusement promené par toute la Ville, batu de verges, & confiné dans une prison. Plusieurs autres ont la tête tranchée, ou les ieux crevés; beaucoup plus sont envoïés en exil. En un mot *Otton* punit très sévèrement le double attentat commis contre *Jean XIII*, come Pape & come Seigneur de Rome; & le punit come étant lui-même le Seigneur Suprême du Pape & des Romains. On trouva qu'il en avoit agi trop cruellement; & l'année suivante, l'Empereur *Nicéphore Phocas* en fit reproche à *Liutprand*, alors Ambassadeur à Constantinople, en lui disant qu'*à Rome* Otton *avoit fait périr les uns par le glaive, les autres par la potence, qu'il avoit fait crever les ieux à d'autres, & qu'il en avoit exilé d'autres.* L'Ambassadeur répondit que, *suivant les Loix de* Justinien, *de* Valentinien, *de* Théodose *& d'autres Empereurs*, Otton *avoit fait mourir par l'épée ou par la corde, come violateurs sacriléges de leur serment, & come persécuteurs & boureaux des* Apostoliques *leurs Seigneurs*. Ils pu reprendre la Pouille & la Calabre, s'ils avoient alors les Sarasins pour Alliés? On ne lit dans *Loup Protospate*, à l'année 978, que ces paroles, concernant ces Provinces. *Au mois d'Août, le Protospataire* Porphire *tue* André, *Evêque d'Oria.* Cet Historien dit ensuite, sous l'année 982, « *Que Bari fut remis aux Grecs* ». Ils ne s'en étoient donc pas emparés dès 979. Il est certain que les Grecs, quelques années auparavant, avoient perdu Bari, dont la perte avoit entraîné celle de toute la Pouille. *Cedrenus*, parlant dans ses *Annales* des Empereurs *Basile & Constantin*, dit: *En Italie* Mèle, *home puissant, qui demeuroit à Bari, fait prendre les armes aux Lombards contre les Romains.* (Les Grecs se donoient eux-même ce nom). *L'Empereur aiant envoié contre lui* Basile, Argire *& Contoléon, Gouverneurs, le premier de Samos, le second de Céphalonie*; Mèle *les défit dans une grande bataille, leur tua beaucoup de monde, & fit un grand nombre de prisoniers. Une fuite honteuse sauva le reste.* Il est fait Roi d'Italie, par les soins de son père *Otton I.* avant la fin de 982. Il meurt le 7 de Décembre 983.

Otton I passa les fêtes de Noël de 962 à Pavie; *&*, dit *Muratori*, T. V, p. 405, *on est bien fondé, come je l'ai fait remarquer* (dans les Antiquités d'Este. P. I, ch. 16) *à croire que ce Prince fit, cette année* (962), *élire Roi d'Italie son fils* Otton II, *élu déja Roi de Germanie.* Le P. *Bacchini* dans l'*Appendice* de son *Histoire du Monastère de Polirone*, rapporte plusieurs *Actes*, par lesquels on voit que les années de l'Empire d'*Otton I* & celles du règne d'*Otton II* couroient ensemble. Come ce dernier n'avoit en 962 que 8 ans, il n'est guère vraisemblable qu'il ait alors été couroné Roi d'Italie. Ce ne fut donc que dans la Chancèlerie d'*Otton I*, & dans quelques endroits du Roiaume d'Italie par complaisance pour ce Prince, qu'on fit aller les années du règne du jeune *Otton* de pair avec celles de l'Empire de son Père. Une foule de *Chartes*, & même de *Diplômes* d'*Otton I*, ne marquent, depuis

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ensemble jusqu'en 981, que *Pandulf* le père meurt. *Pandulf* le fils continue d'être Prince de Salerne durant quelques mois seulement de la même année, après lesquels il est dépouillé de ses Etats par *Manse III*, Duc d'Amalfi. Ce qu'il devint ensuite n'est pas connu: mais une *Charte* de la Princesse *Aloara*, sa mère, nous apprend, qu'il ne vivoit plus en 986.

MANSE,
ou
MANSON,
&
JEAN I,

Père & Fils, Ducs d'Amalfi, font la conquête de la Principauté de Salerne, en 981, & la gardent environ deux ans.

Ils s'y firent maintenir *Otton II*, qui prit Salerne au mois de Décembre 981.

JEAN II,
&
GUI,

Père & Fils, devinrent Princes de Salerne en 983; & règnent ensemble jusqu'en 988, que *Gui* meurt. *Jean II* s'associe alors son autre fils *Waimaire III.* Il meurt en 994, de la manière qu'

PAPES.

dirai dans l'Article suivant, qu'un Intrus, opposé tumultuairement par une Faction à *Boniface VII*, lorsqu'on répandit le bruit à Rome, qu'il avoit fait mourir *Benoît VI* dans le Château Saint-Ange; & de là vient apparemment que les Auteurs ne conviennent pas de son rang; les uns le mettant avant, les autres après *Boniface*, d'autres même avant *Benoît VI.*

Après avoir parlé de l'expulsion de *Boniface*, *Muratori* dit, T. V, p. 442: *Si l'on en croit* Sigebert, Marian l'Ecossois, Martin le Polonois *& d'autres Ecrivains, on éleva sur le Trône Pontifical* Donus II, *de qui les actions ne nous ont pas été conservées par l'ancienne Histoire, qui n'assigne même le tems & la succession des Papes d'alors qu'avec une extrême confusion.* Il dit ensuite, sous l'année 975, p. 443: *Le Pape* Donus *termina, cette année, ses jours & son Pontificat: mais il n'est parlé nulle part d'aucune de ses actions; & le tems de son Pontificat n'est pas encore bien certain.*

Je dis ici plus décisivement, qu'il n'est pas même certain que ce *Donus* ait jamais été

PRINCES contemporains.

Traité. *Baudouin* recouvra les Places qu'il avoit perdues: mais *Henri* ne lui rendit Valenciènes, que *pour la tenir en Fief de l'Allemagne*, dit l'*Abregé Chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, p. 104. *C'est la seule Ville des Comtes de Flandre, qui ait été Fief de l'Empire* (de la Couronne de Germanie). *Le reste de leur Comté relevoit de la Couronne de France. C'est cependant sur cette Investiture de* Baudouin, *que* Charle V *prétendit que la Flandre n'étoit pas Fief de la France.*

Dans l'espace de 1002 à 1010, *Henri* remporta quelques victoires sur les Esclavons & les Bohèmes.

Vers le même tems, il contribua, dit-on, beaucoup à la conversion d'*Etiène*, premier Roi de Hongrie.

Mais ce qu'il fit de plus considérable en Allemagne fut d'ériger, en 1007, la Ville de Bamberg en Evêché. Il le souhaitoit depuis longtems, & n'en vint à bout qu'avec peine. On prétend que ce ne fut qu'en se jetant aux pieds de l'Evêque de Wurtzbourg, qu'il le fit consentir à ce que Bamberg & son Territoire fussent distraits de son

SAVANS & Illustres.

certain que *Joseph*, que l'on trouve aussi nommé *Gonfus*, fut rétabli dans le Siége de Brescia: mais *Ughelli* n'a pas su l'année; & c'est sans aucun fondement dans l'Antiquité, qu'il dit qu'*Antoine* fut présent, comme Evêque, à l'Assemblée que *Walpert*, Archevêque de Milan, tint dans cette Ville, non en 960, mais en 961, pour déposer les Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, & pour confirmer l'élection faite en 951 d'*Otton I* pour Roi d'Italie. Il est certain d'ailleurs qu'*Antoine*, dépouillé de l'Evêché de Brescia, ne vécut que jusqu'en 970. Ce ne peut donc être que par une erreur de Copiste, que son nom, au lieu de celui de *Gonfus* ou *Joseph*, se trouve dans les Souscriptions d'un *Diplôme* d'*Otton I*, de 976, en faveur de l'Eglise d'Asti. *Joseph* pouvoit encore alors être vivant.

RATHIER,
ou
RATHÈRE,

Evêque de Vérone en 931, meurt en 974.

Il étoit né dans le Païs de Liége d'un Père Charpentier, si l'on s'en rapporte à ses Ennemis, qu'il avoit en grand nom-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

gneurs, ceux qui s'étoient révoltés contre lui-même & contre le Seigneur Apostolique; *& que s'il ne l'eût pas fait, il eut été lui-même un Tiran impie, injuste & cruel.* Charlemagne *n'en usa pas de même*, dit *Muratori* (1). Ce Prince fit condamner à mort les Assassins de *Léon III*; &, leur faisant grace de la vie, à la prière de ce Pape, il se contenta de les relèguer en France. Mais *Charlemagne* n'avoit pas été, come *Otton*, dans le cas de pardoner aux Romains deux révoltes; la violation d'un serment; l'élection & la consécration d'un faux Pape, au mépris des Droits de l'Empereur. En matière de crimes d'Etat, la Clémence, réiterée mal à propos, est toujours imprudence; & la Justice, rendue exactement, n'est jamais cruauté.

Le jour de Noël, le Pape sacre & courone Empereur à Rome le jeune *Otton*, en présence de l'Empereur son père.

968.

Après avoir puni, l'année précédente, les Auteurs de la révolte des Romains contre le Pape, *Otton I* avoit été de Rome en Toscane & de là dans la Lucanie, c'est à dire dans la Principauté de Bénevent, que possédoient alors *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf* son frère, très étonant que *Loup Protospate* n'ait rien dit de cet évènement; & que *Sigonius*, à qui *Cedrenus* ne devoit pas être inconnu, n'ait pas vu que ce même fait est la réfutation de ce que l'on vient de voir qu'il a dit sous l'année 979.

En 980, *Otton* aiant fait la paix avec *Lothaire*, Roi de France, avec lequel il étoit en guerre depuis plusieurs années au sujet de la Lorraine; l'Italie s'attira toute son attention. *Il avoit*, dit *Muratori*, p. 456, *à ses côtés l'Impératrice* Théophanie, *sa femme, qui, fille d'un Empereur Grec, lui mêtoit dans la tête des prétentions sur les Etats, que les Grecs avoient en Italie; ce qui fit qu'*Otton *résolut d'en tenter la conquête. Si l'on peut s'en rapporter à ce que dit un* Continuateur *de la* Chronique de Frodoard, *Otton*, appellé par le Pape en Italie, au secours de l'Eglise, tacha de transporter à l'Empire Romain la Pouille & la Calabre, Provinces d'Italie dépendantes de l'Empire Grec... *Il vint donc en Italie pendant l'Automne de cette année* (980). *Sigonius*, dit encore

962 jusqu'en 967, que les années de son Empire. Depuis 967, on trouve les années de l'Empire du Fils, marquées avec celles de l'Empire du Père.

Au reste on n'a pas lieu de douter qu'*Otton II* n'ait été couroné Roi d'Italie. Il le fut apparemment avant que son Père l'associât à l'Empire, & vraisemblablement en 967: mais les anciens Historiens ne le disent pas; & l'on ne trouve aucun Monument, qui fasse soupçoner en quel tems ce put être.

OTTON III,

élu Roi de Germanie & d'Italie par la Diète de Vérone en 983, meurt le 23 de Janvier 1002.

Ughelli dit, «Que » *Jean XI*, Archevêque de Ravenne, fut envoié, » l'année même de son élection » à l'Episcopat (983) par le Pape *Benoît VII*, » Légat à Aix-la-» Chapelle, pour » couroner le jeune *Otton*, fils » d'*Otton II*, qui » l'avoit fait élire, » cette année-là, » Roi de Germanie & d'Italie ». Il est vrai que dans la Diète générale des Etats de Germanie & d'Italie, tenue par *Otton II*

(1) *Ann. d'Ital.* T. V, p. 419.

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

on a vu dans l'*Epoque* précédente à la fin de l'Art. de *Pandulf Tête-de-Fer*, aux *Princ. de Capoue*.

On ne sait pas trop quel étoit ce *Jean II*, surnommé de *Lambert* (*Joannes Lamberti*) apparement du nom de son Père. Ce nom de *Lambert* & celui de *Gui*, fils de *Jean*, font soupçoner qu'ils étoient de la race des premiers Ducs François de Spolète, qui s'appellèrent tous *Lambert*, ou *Gui*.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que *Jean* décendoit d'une fille de *Siconulf*, premier Prince de Salerne. Un *Diplôme* de *Roger I*, Duc de Pouille, fils de *Robert Guiscard* & de *Sikelgaite*, arrière-petitefille de ce Prince *Jean II*, dit de *Roger* lui-même, qu'il *a reçu sa noble origine maternelle de la race du Prince* Siconulf.

WAIMAIRE, ou GUAIMAIRE III,

second fils de *Jean II*, succède en 933 à son frère *Gui*; & règne avec son Père jusqu'en 994; ensuite seul jusqu'en 1018, qu'il s'associe son fils *Waimaire*.

PAPES.

Pape; & je ne le dis que d'après *Muratori* lui-même. Ce n'est qu'en doutant, qu'il en annonce l'élection, lorsqu'il dit: *Si l'on en croit*, &c. Les trois anciens Auteurs, qu'il nome là, n'étoient pas du tems, non plus qu'*Herman Contract*. Ils ont pu ne parler que sur des *Oui dire*; & les Ecrivains postérieurs n'ont été que leurs copistes.

BENOIT VII,

Romain, Evêque de Sutri, peut avoir été fait Pape dans les premiers mois de 975. Il meurt en 983.

Il étoit neveu d'*Albéric*, Consul & Patrice de Rome; & par conséquent cousin germain du Pape *Jean XII*.

Sigonius le prétend intrus par la Faction des Comtes de Tusculum, aussitôt après l'expulsion de *Boniface VII*: mais, pour me renfermer en ce moment dans les opinions communes, soit après la fuite de l'*Antipape*, soit après la mort de *Donus II*, le Siége Apostolique dut vaquer durant quelque tems.

Le Moine *Sirus*, dans sa *Vie de S. Maieul, Abbé de Clugni*, dit, « Que, » le Siege de Rome étant vacant, » l'Empereur *Otton II* & l'Impe-

PRINCES contemporains.

Diocèse. L'érection de cet Evêché fut ensuite confirmée par *Jean XVIII*; & non, come on l'a dit dans quelques Livres, par *Jean XVI*. Ce dernier étoit mort dès 1003. *Henri* soumit Bamberg pour le Spirituel immédiatement au saint Siége, & céda la Suzeraineté de la Ville au Pape, en s'obligeant de lui paier tous les ans un Cens d'un Cheval blanc & de cent Marcs d'argent; cè que nous verrons dans la suite le Pape *Léon IX* échanger contre la Seigneurie de la Ville de Bénevent. *Henri* fit dédier avec beaucoup de solemnité, vraisemblablement en 1011, la Cathédrale de Bamberg par *Jean*, Patriarche d'Aquilée, accompagné de plus de 30 Evêques. S'il est vrai qu'il ait ordoné que les Grands Officiers de l'Empire seroient les Officiers héréditaires de l'Eglise de Bamberg; ce dut être à l'occasion de cette Dédicace. Je vais copier encore. Rien n'est si commode: mais j'avertis que c'est le Livre cité ci-dessus, lequel dit à la page 104: *Il est certain que les* Electeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière & de Brandebourg *portent depuis long-*

SAVANS & Illustres.

bre, & qu'il méritoit d'avoir.

Quelques Modernes, come *Ughelli*, le disent fils d'un Comte de Viane, au Païs de Luxembourg: mais ils le disent sans preuve.

Il se fit Moine très jeune dans le Monastère de Laubes à Liége, où les Etudes étoient bones; &, come il avoit beaucoup d'esprit, il le fit servir à se rendre très habile, à la manière de ce tems-là, dans la Littérature Grecque & Latine, & dans la Théologie. Il cultiva surtout avec soin le talent, qu'il avoit pour l'Eloquence; & ses Supérieurs l'employèrent à la Prédication. Ses succès furent si brillans, que les Moines de *S. Amand*, autrefois *Elnone*, le voulurent avoir pour Abbé: mais il refusa l'honeur qu'ils lui faisoient; & ce ne dut pas être l'effet d'une modestie, qui n'étoit pas dans son caractère.

Vers ce tems, il devint ami particulier d'*Hildwin*, qui fut dans la suite Archevêque de Milan. C'étoit un Prêtre de Liége, dont une Faction l'élut Evêque vers 922. Un Concurrent, élu par une Faction plus puissante, eut l'Evêché. *Hildwin* prit le parti de se retirer en Provence, auprès du Marqui

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

desquels, il avoit fait le premier, l'année précédente, ou peut-être plustôt, Duc de Spolète & Marquis de Camerino. Puis étant revenu dans le mois d'Avril à Ravenne, il y avoit reçu des Ambassadeurs de *Nicephore Phocas*, qui lui venoient demander la paix & son amitié. Ces Ambassadeurs furent accueillis & renvoiés avec honeur; & vraisemblablement avec une Réponse, qui ne promêtoit rien, en faisant tout espérer. *Otton* formoit alors des prétentions sur ce qui restoit aux Grecs en Italie. Il avoit cru cependant devoir répondre aux avances de *Nicéphore*; & choisi, pour Ambassadeur auprès de ce Prince, *Liutprand*, sur l'adresse & l'éloquence duquel il comtoit, & qui devoit demander en mariage pour le jeune Empereur *Otton*, *Théophanie*, fille de l'Empereur *Romain le Jeune*. *Liutprand* arrive, cette année, le 4 de Juin, à Constantinople, où *Nicéphore* le reçoit très mal, & lui fait essuïer divers dégours. Le Roi *Adalbert* & son frère *Conon*, c'est à dire *Conrad*, étoient alors à la Cour de cet Empereur, qui ne pouvoit pas digérer que les Princes de Bènevent & de Capoue, ses Vassaux & ses Tributaires, eussent fait homage à l'Empereur *Otton*. *Adalbert* faisant entendre à *Nicéphore* qu'il avoit

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Muratori, p. 457, *avance*, « *Que ce* » *Prince, aussitôt* » *après son arri-* » *vée en Italie,* » *tint, au mois* » *d'Août, une* » *Diète solemnel-* » *le des Princes* » *d'Italie à Ron-* » *caglia dans le* » *Plaisantin; que,* » *dans cette Diète,* » *il fit justice des* » *Auteurs des Sé-* » *ditions arrivées* » *en Italie; qu'il* » *y conféra des* » *Fiefs à différen-* » *tes personnes, en-* » *tre autres à* Brac- » ciforte *de Plai-* » *sance, & qu'il y* » *déclara* Marquis » de Mantoue, » Thédald, *aieul* » *de la Comtesse* » Mathilde, *& fils* » *du Comte* Albert » Azzon ». *Rien de tout cela n'est vrai. Le 7 d'Octobre*, Otton II *étoit encore au-delà des Monts, come le montre un de ses* Diplomes, *que D.* Mabillon *a fait imprimer* (dans ses *Annales Bénédictines*, à l'année 980). *Il n'y eut point encore alors de* Marquis de Mantoue. *Il est cependant certain que* Thédald *fut* Marquis: *mais on ignore d'où ce titre lui vint. Pour ce qui regarde* Bracciforte, *c'est une fable.*

Un *Diplôme* qui se lit dans le Ve. Liv. de l'*Histoire de Ravenne* de *Girolamo Rossi*, à Vérone en 983, *Otton III*, son fils, *fut élu par tous pour Seigneur*, dit l'*Annaliste Saxon*. C'est à dire fut déclaré son successeur & son collègue aux Roiaumes de Germanie & d'Italie; & qu'*Otton II*, quelques semaines avant sa mort, envoïa ce jeune Prince en Allemagne pour être couronné. Vraisemblablement *Benoît VII* le fit accompagner par l'Archevêque de Ravenne.

Ditmar, Historien Allemand, dit, « Que, le jour de » Noël 983, *Otton III* fut sacré » Roi à Aix-la- » Chapelle, par » *Jean*, Archevê- » que de Ravenne, » & par *Willigis*, » Archevêque de » Maience ». On lit dans la *Chronique d'Hildesheim*, « Que le » jour de Noël, » *Otton* fut sacré » Roi par l'Onc- » tion de *Jean*, » Archevêque de » Ravenne ».

Muratori s'étonne de voir ici cet Archevêque faire la principale figure; & ne fait à ce sujet aucune réflexion.

Ughelli prétend, « Que le jeune *Ot-* » *ton* reçut des » mains de *Jean* » la Courone Im- » périale ». Peut-on le soupçoner d'avoir ignoré que

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES:

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

maire IV; & meurt en 1030 ou 1031.
Il étoit Vassal d'*Otton III* en 1002, come on le voit par une *Charte* du 30 de Juillet de cette année.

En 1025, il fonda le Monastère de la Cava, qui devint dans la suite très célèbre, & dont le premier Abbé fut *Adelfère*; ou *Al-fier*.

On lit dans la *Chronique* de *Romuald de Salerne*, « Qu'en 1030 » *Jean*, Prince de » Salerne, mourut » dans la 57e année de son règne, » & que son fils » *Waimaire* lui succéda ». Cet Auteur étoit mal informé de l'Histoire de son pais, ou plûtôt les Copistes ont altéré son Texte. Il est certain que depuis 1002 jusqu'en 1030, Salerne n'eut point d'autre Prince que *Waimaire III*. Il n'est guère moins certain que son père *Jean II* mourut en 994. Pour lui, sa mort est marquée en 1030 par l'*Anonime de Bari*: mais un Manuscrit de la *Chronique* de *Loup Protospate* la met en 1029. Ce peut être une faute de Copiste. Quelques Monumens ont fait conclure à *Camillo Pellegrino* que *Waimaire* n'étoit mort qu'en

»trice *Adélaïde*, » sa mère, firent » venir en Italie » ce pieux Abbé, » que leur dessein » étoit de faire » Pape: mais qu'ils » ne purent obte- » nir de son hu- » milité; qu'il ac- » ceptât cette Di- » gnité suprême». Je n'accuse point le Moine *Sirus*, dont il est parlé come d'un home de bien, d'être dans le cas du reproche, dont tant d'Auteurs de *Vies de Saints* ne se sont rendus que trop dignes. Ce fait est vraisemblablement une interpolation faite à la *Vie de S. Maieul*, dans des tems postérieurs, par quelque Moine indiscrètement zèlé pour l'honeur de la Congrégation de Clugni. Ce même fait est peu d'accord avec l'Histoire. *Otton II* avoit quité l'Italie en 972 avec son père *Otton I*, qui mourut l'année suivante; & n'y revint qu'en 980. J'ai dit aux *Empereurs d'Occident*, Art *Otton II*, qu'en 978 *Adélaïde* fit un voïage d'Allemagne en Italie; & l'Histoire ne nous apprend pas que depuis la mort d'*Otton I*, elle y fut venue avant ce voïage. Le Moine *Sirus*, Disciple de *S. Maieul*, ne paroit donc pas avoir pu dire ce que j'ai rapporté plus haut. De-

tems la qualité de Grand Echanson, *de* Grand Maréchal, *de* Grand Sénéchal, *& de* Grand Chambellan de l'Eglise de Bamberg; *& qu'ils en font remplir les fonctions par des Officiers subalternes, dont les Charges font à leur nomination : savoir, les* Barons d'Aufsas *pour la Bohême, ceux d'*Ostein *pour la Saxe, les* Comtes de Schoenborn *pour la Bavière, & les* Barons de Rothan *pour le Brandebourg. De plus, les quatre* Electeurs *se font investir par les Evêques de Bamberg, non seulement de ces grands Offices, mais encore de plusieurs Terres qui y sont attachées, come Arrière-Fiefs de l'Evêché. C'est ainsi que les* Rois de Bohême *font Vassaux de Bamberg pour la vieille Ville de Prague; les* Electeurs de Saxe *pour les Villes de Wittenberg & de Muhlberg; les* Electeurs de Bavière *pour la Ville d'Amberg & le Château de Wiseck; & les* Electeurs de Brandebourg *pour un District, qui n'est pas spécifié : mais qu'ils promètent dans les Lètres d'Investiture, de faire connoître, afin d'en prêter foi & hommage aux Evêques de Bamberg.* Il n'-

Hugue, dont il étoit parent; & *Rathier*, qui s'ennuïoit de son Cloître, l'accompagna. Depuis, *Hugue* étant devenu Roi d'Italie en 926; *Hildwin* & *Rathier*, avides de fortune, le suivirent dans ce pais.

En 928, *Notcher*, ou *Notécher*, Evêque de Vérone, mourut; & le Roi *Hugue* fit mètre *Hildwin* en sa place; ou lui donna du moins la jouissance des revenus de l'Evêché; car il n'est pas bien certain qu'*Hildwin* ait exercé l'Episcopat à Vérone.

En 930, ou 931, *Hugue* le fit élire Archevêque de Milan; & *Rathier* fut chargé d'aller à Rome faire approuver cette élection, & demander le *Pallium* pour *Hildwin*. Il réussit dans sa négociation, & par delà. Ce Moine, que l'on vient de voir refuser d'être Abbé, rapporta de Rome des Lètres du Pape *Jean XI*, qui demandoit, tant en son nom, qu'en celui de l'Eglise Romaine, que *Rathier* fut fait Evêque de Vérone. On eut égard à la recommandation du Pape: mais *Hugue* s'opposa, durant quelque tems, à la consécration de *Rathier*.

Il y consentit enfin, parcequ'il craignoit de dé-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans la Pouille & dans la Calabre sept mille Cuiraſſiers, prêts à ſe joindre aux Troupes, qu'une Flote Grèque devoit inceſſamment porter en Italie, *Nicéphore* comtoit par là n'avoir plus beſoin de l'amitié d'*Otton;* & ſe plaignoit avec aigreur « de ce que ce Prince ſe » qualifioit *Empereur des Romains*. Il prétendoit que ce » titre n'appartenoit qu'aux » Empereurs Grecs ». Il entre en fureur à la lecture des Lètres de *Jean XIII*, qui l'exhortoit à conſentir au mariage de *Théophanie* avec *Otton II*; & ſes Miniſtres diſent à *Liutprand*, « Que, ſi le *Roi* » *de Germanie* veut avoir » *Théophanie* pour femme de » ſon Fils, il faut qu'il reſti- » tue aux Empereurs Grecs » Rome & ſon Duché, Raven- » ne, l'Exarchat, la Pentapo- » le, & tout ce qui ſe trouvoit » entre Rome & les frontières » de ce que les Grecs poſsè- » doient dans la Pouille & dans » la Calabre; ou que, ſi ſim- » plement *Otton* ne cherche » que l'amitié des Empereurs » Grecs, ſans vouloir unir ſon » Fils avec eux, il faut qu'il » remète Rome en liberté, c'eſt » à dire qu'il ſe dépouille du » titre & de l'autorité d'*Empe-* » *reur des Romains*, parceque » l'intention de *Nicéphore* eſt » de rendre aux Papes tout ce nous apprend qu'*Otton II* étoit dans cette Ville le 15 de Janvier 981. Il ſe rendit enſuite à Rome, ſuivant l'*Annaliſte Saxon*, avec les deux Impératrices, ſa Mère & ſa Femme, & paſſa les fêtes de Pâque dans cette Ville, où le 18 d'Avril, il fit expédier, en faveur du Monaſtère de Caſaure un *Diplôme*, daté: *Le XIV des Calendes de Mai, l'An DCCCLXXXI de l'Incarnation du Seigneur, Indiction IX, & l'An XXI du Règne du Seigneur* Otton II, *& XIV de ſon Empire. Fait à Rome dans le Palais près de l'Egliſe du bienheureux* Pierre, *Apôtre.*

Ce Palais, où les Empereurs habitoient, lorſqu'ils alloient à Rome, étoit hors de la Ville. *Ils en uſoient de même*, dit *Muratori*, p. 458, *à Ravenne, à Milan & dans d'autres Villes. C'étoit, je crois, pour leur propre ſureté; peut-être auſſi pour le repos des Citoiens, qu'ils demeuroient ainſi hors des Villes.* C'eſt de cet uſage, qu'on a pris occaſion de ſuppoſer à certaines Villes le privilége de ne point recevoir les Empereurs, ou les Rois d'Italie, dans l'enceinte de depuis *Louis le Débonaire*, cette Courone ne ſe donoit qu'à Rome; & que les Papes n'avoient jamais commis perſone, pour la doner en leur place? *Dithmar* & la *Chronique d'Hildesheim* diſent bien expreſſément qu'*Otton III* fut ſacré *pour être Roi (in Regem)*.

Come les Papes, depuis plus de 100 ans, travailloient à s'arroger le droit de diſpoſer de la Courone d'Italie, ainſi qu'ils faiſoient, par uſurpation, de celle de l'Empire; il eſt viſible que *Benoît VII* envoia l'Archevêque *Jean* Légat à Aix-la-Chapelle pour y couroner Roi d'Italie, *Otton III*, en même tems que ce Prince ſeroit couroné Roi de Germanie par l'Archevêque *Willigis*. Si, dans cette cérémonie, *Jean* fit la principale figure, ce dut être, de la part de *Willigis*, une déférence de reſpect, ou peut-être de ſimple politeſſe, pour le Légat du Siége Apoſtolique.

Mais, come je l'ai déja dit, le Spirituel à part, les Papes n'avoient rien à voir au Roiaume d'Italie, dans lequel Rome & les autres Etats de l'Egliſe n'é-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

1031 ; & *Muratori* se range à cette opinion.

Gaitelgrime, femme de *Waimaire III*, étoit fille de *Pandulf II*, Prince de Bénevent, & sœur de *Pandulf IV*, Prince de Capoue.

PRINCES de Capoue.

PANDULF, ou PALDULF I, dit TETE-DE-FER, & LANDULF V,

fils de *Landulf IV*, Prince de Capoue & de Bénevent, lequel se les étoit associés, le premier en 943, le second en 959, lui succédent en 961 ; &, sans partager ses Etats, ils règnent ensemble jusqu'à la mort de *Landulf V* en 968 ; après laquelle *Pandulf* prend pour Collègue son fils aîné *Landulf VI*. Il règne avec lui jusqu'en 981, qu'il meurt.

LANDULF VI,

lequel est le même que *Landulf IV*, Prince de Bénevent, associé par son père *Pandulf I* à cette Principauté de même qu'à celle de Capoue puis la mort de *Jean XIII*, en 972, jusqu'au tems où l'on place communément l'élection de *Benoît VII*, Rome, déchirée par des Factions, reconnut peu l'autorité des deux Empereurs, dont l'un mourut au commencement de Mai de l'année suivante & l'autre fut retenu jusqu'en 980 par une Guerre civile en Allemagne, & par une autre Guerre contre *Lothaire*, Roi de France. Laissons donc à part un fait apocrife, qui ne peut être fondé que sur quelque fausse tradition, & qui n'est ici d'aucune utilité.

Le P. *Pagi* prouve que *Benoît VII* étoit Pape avant le mois d'Avril 975. C'est une chose incontestable, & confirmée par deux *Chartes* des Archives de l'Abbaïe de Subiac. L'une a pour Date : *L'An, Dieu aidant, IV du Pontificat du Seigneur* Benoît, *Souverain Pontife, & Pape universel VII ; étant Empereur* Otton *couronné de Dieu pacifique Empereur l'An XI ; Indiction VI ; le sixième jour du mois de Mars.* Il s'agit là de l'an 978. Si le 6 de Mars de cette année, on compte la quatrième année de *Benoît VII*, il avoit été fait Pape avant le 6 de Mars 975. L'autre est pas de mon devoir de rechercher ici depuis quand & pourquoi ces quatre *Electeurs*, come Grands Officiers de l'Empire, sont les Officiers Héréditaires de l'Eglise de Bamberg. Il me suffit de dire que c'est une institution, qui ne peut pas être du Roi *Henri II*, parceque de son tems les Ducs, depuis Rois de Bohême, Tributaires de la Couronne de Germanie, n'étoient pas encore au nombre des Princes Germaniques ; qu'ils n'étoient pas encore Grands Echansons du Roiaume de Germanie ; & que d'ailleurs ces Grands Offices n'étoient pas encore héréditaires.

Vers 1016 *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, Oncle maternel d'*Henri*, n'aiant point d'enfans, lui fit, come je dois le dire ailleurs, une Donation de son Roiaume, laquelle n'eut point lieu, parceque l'Oncle survécut au Neveu.

Henri, par excès de piété, voulut, vers 1020, se faire Moine à *S. Vanne* de Verdun : mais *Richard*, Abbé de ce Monastère, ne le voulut point recevoir ; & l'obligea de rester sur le Trône. *Henri* voulut ensuite être Chanoine de Strasplaire au Pape ; & parceque *Rathier*, étant ou feignant d'être attaqué d'indispositions incurables, paroissoit n'avoir pas longtems à vivre. On le sacra donc en 932 ; &, bientôt après, il guérit. *Hugue*, dit *Rathier* lui-même, *en fut dans une très grande colère ; & jura le nom de Dieu qu'en aucun tems de sa vie, je ne me réjouirois de mon ordination. Il fut homme de parole Il me fit remettre un petit bordereau de la modique pension, que je toucherois, tous les ans, sur les revenus de l'Eglise ; & m'ordonna de m'engager par serment à ne jamais en demander d'avantage durant sa vie & durant celle de son Fils. Je sentis toute l'indignité de cet engagement ; & je refusai d'y consentir.*

En 934, *Arnoul le Mauvais*, Duc de Bavière, fit une irruption, come on l'a vu, pour enlever à *Hugue* la Couronne d'Italie ; & les portes de Vérone lui furent ouvertes par le Comte *Milon* & par l'Evêque *Rathier* ; ce qui les fit justement soupçonner l'un & l'autre d'être du nombre de ceux dont les sollicitations avoient fait venir *Arnoul* en Italie. *Hugue*, redevenu maître de Vérone avant

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» qui leur peut appartenir, » pourvu qu'il recouvre sa Sou» veraineté sur Rome, & l'an» cien Droit de confirmer l'é» lection des Papes ». *Otton*, informé de la mauvaise réception faite à *Liutprand*, des ridicules prétentions de *Nicéphore*, de la retraite qu'il accordoit aux Fils de *Bérenger*, & de la Flote qu'il envoïoit en Italie, va ravager la Pouille & mètre le siége devant Bari, sans attendre le retour de son Ambassadeur, que cette précipitation eût mis en danger, si les Grecs n'avoient pas respecté le Droit des Gens & le Caractère d'Evêque. On ne voit pas ce que firent dans cette conjoncture les Fils de *Bérenger*. On sait uniquement que *Conrad* resta tranquille, parceque *Godefroi*, qui fut dans la suite fait Archevêque de Milan en 975, ou peut-être *Otton II*, pendant que son Père étoit dans la Pouille, lui céda quelques Terres, ou lui dona quelque Pension. *Adalbert* rejeta toujours toute proposition d'accord, & fut toute sa vie en armes contre les *Ottons*; & *Godefroi*, Prélat fidèle à ces Empereurs, fut souvent en guerre avec ce Prince, qui conserva toujours des intelligences & des partisans en Lombardie. *Liutprand* ne revint de son Ambassade, qu'à leurs murs. On peut voir, aux *Rois d'Italie*, Art. *Otton I*, les fables impertinentes débitées à ce sujet par quelques *Chroniques Milanoises*.

Otton II étoit le 30 de Septembre à Capoue; & ne s'occupoit que de préparatifs, pour faire la Guerre aux Grecs. Il prit même Salerne, dont le Prince relevoit d'eux. *Herman Contract* dit, sous cette année (981): *Après avoir parcouru l'Italie*, Otton *entre dans la Campanie avec une Armée, & s'avance jusqu'aux frontières de la Calabre.* On lit dans la *Chronique* de *Loup Protospate*, sous la même année: *Le Roi* Otton *combattit les Sarasins près de Cortone. Il périt en cette occasion 40 mille Africains* (Exagération extravagante), *avec leur Roi, qui s'appelloit* Bulcacim. *Muratori* fait observer, p. 419, que ce fait appartient à l'année suivante; & que *Loup* a de même anticipé d'un an la mort d'*Otton*, en la plaçant en 982.

On trouve dans le *Panthéon* de *Godefroi de Viterbe*, « Que pen» dant qu'*Otton* ê» toit encore en » Allemagne, il y » eut en plusieurs » endroits, & sur- toient point compris; & le Couronnement à Aix-la-Chapelle ne parut pas légitime aux Italiens. En effet, jusqu'en 996 les Archives d'Italie n'offrent point d'*Actes*, autres que ceux émanés de la Chancellerie d'*Otton III*, où les années de son règne soient marquées. La plupart n'ont que l'année de l'Incarnation. Quelques-uns y joignent l'année du Pape vivant; & d'autres celles de l'Empire de *Théophanie*, mère d'*Otton III* & Régente durant la minorité de ce Prince. On ne commence qu'en 996 à voir dans les *Actes* l'année du règne d'*Otton III*; & ce fut en effet cette année, qu'il fut couronné Roi d'Italie.

Nous devons, dit *Muratori*, T. V. p. 486, *au P.* Mabillon, *la conservation d'un* Diplôme *de l'Impératrice* Théophanie (qu'il a fait imprimer dans ses *Annales Benédictines* sous l'année 990). *Il est en faveur de l'Abbaie de Farfa, pour lui faire restituer la Celle de Ste.* Victoire, *située dans la Marche de Camerino; & fut obtenu par* l'intervention de Jean, Archevêque de Ravenne, & du Prince Hugue, *c'est à*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

en 968, règne avec lui jusqu'à la mort de ce Prince en 981; & reste seul alors Prince de Capoue & de Bénevent. Il est dépouillé de la Principauté de Bénevent au bout de 6 mois par son cousin germain *Pandulf II*, fils aîné de *Landulf III* & *V*. Il ne règne en tout qu'un an à Capoue, aiant été tué dans une bataille en 982.

Voiés au sujet de sa mort, ce que j'en dis à l'Article de l'Empereur *Otton II*.

LANDENULF, troisième fils de *Fandulf I*, succède, vers la fin de Juillet, ou dans le commencement d'Août 982, à son frère *Landulf VI*; & meurt assassiné le 20 d'Avril 993; quatre mois après la mort de sa Mère.

Il étoit fort jeune en 982; & l'Empereur *Otton II*, en lui promettant l'Investiture de la Principauté de Capoue, voulut, comme je l'ai dit, que sa mère *Aloara* fût reconnue Souveraine avec lui. Cette Investiture ne fut donée, qu'en 984, au nom d'*Otton III*.

Aloara mourut, non en 991, comme l'a cru *Sigonius*: mais vers la

PAPES.

Charte est datée: *L'An, Dieu aidant, II du Pontificat du Seigneur* Benoit, *Souverain Pontife, & Pape universel VII, dans la très sacrée Chaire du bienheureux* Pierre; *l'An IX de l'Empereur* Otton *très pieux & perpétuel Auguste couroné de Dieu; Indiction IV; le Xe. jour de Janvier.* Cet Acte est de 976; & montre que *Benoit VII* étoit Pape avant le 10 de Janvier 975.

Mais quelques *Chartes* de Ravenne avancent beaucoup l'élection de ce Pape. Le P. *Pierre-Paul Ginanni*, Abbé dans l'ordre de S. *Benoît*, Auteur de *Mémoires* estimés *sur les Antiquités de Ravenne*, rapporte une *Charte* écrite, *L'An dixième du Pontificat du Seigneur* Benoît; *étant Empereur* Otton *en Italie, l'An XV; le XXIVe. jour de Décembre; Indiction X. A Ravenne.* Elle est de 982. Une seconde *Charte*, donée par le *Rossi*, dans son *Histoire de Ravenne*, liv. V, est datée: *L'An sixième du Pontificat du Seigneur* Benoit; *étant Empereur le Seigneur* Otton, *Empereur couroné de Dieu en Italie; l'An XI; le IIe. jour d'Octobre; Indiction VI.* Ce Document est de l'an 978. Le

PRINCES contemporains.

bourg. C'est une envie, qu'on eut encore soin de lui faire passer; ensorte qu'il mourut sur le Trône, malgré lui.

C'est peut-être, dit, p. 108, l'Ouvrage que j'ai déja cité deux fois, *de tous les Princes celui qui a fait aux Eglises les plus grandes largesses. Aussi les* Moines Annalistes *le comblent-ils d'éloges. La piété & l'imprudence des* Ottons *& de S.* Henri, *élèvent*, dit-on encore à la p. 112, *le Clergé à un degré de puissance, qui va devenir fatal aux Empereurs & à l'Empire* (aux Rois & au Roiaume de Germanie). *Les plus beaux Droits Régaliens furent accordés aux Evêchés & aux Abbaïes. Leurs Avoués les avoient retenus jusqu'alors dans une certaine dépendance des Souverains. Quantité d'Avoueries furent réunies par les* Ottons (II & III & par *Henri*) *aux Eglises même. Ils poussèrent leurs libéralités jusqu'à conférer aux Evêques l'Avouerie Impériale* (Royale) *des Villes qui étoient situées dans leurs Diocèses. De là cette puissance extraordinaire des Ecclésiastiques, plus formidable aux Empereurs, que celle des Ducs les plus turbulens.*

SAVANS & Illustres.

la fin de l'année, reçut en grace le Comte *Milon*; fit enfermer *Rathier* dans une Tour à Pavie; & disposa des revenus de l'Evêché de Vérone, en faveur de son neveu *Manassès*, Archevêque d'Arle.

Si l'on veut en croire *Rathier*, depuis qu'il eût été mis en possession de son Siège, *Hugue* lui fit tendre toutes sortes de pièges, pour avoir un prétexte à le chasser: mais *Rathier*, ambitieux, vindicatif, & peu modeste, mérite-t-il qu'on l'en croie sur sa parole?

Son Article, dans le T. VI de l'*Histoire litéraire de la France*, est un morceau très bien fait, à quelques Dates près, qui me semblent un peu hazardées. Il est tiré presque tout entier des Ecrits de cet Evêque: mais, en nous le faisant bien connoître, il nous apprend aussi son peu d'exactitude à l'égard des faits.

Je demande pardon aux savans Auteurs de ce grand Ouvrage, si je ne suis pas ici tout à fait d'accord avec eux. Je tire, comme ils ont fait, l'Histoire de la première disgrace de *Rathier*, de sa *Lètre* au Pape *Jean XII*. Je l'ai lue avec la plus grande attention, & j'ai cru voir ce que ces

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

la fin de cette année, mécontent des Grecs, & beaucoup plus encore de leur Empereur.

969.

Les exploits d'*Otton I* dans la Pouille & dans la Calabre sont inconnus. Ce Prince aiant passé les fêtes de Noël de l'année précédente dans la première de ces Provinces, célèbre celles de Pâque de cette année dans la seconde. Il faloit qu'il couvrît les Etats des Princes de Capoue & de Bénevent, qui, devenus ses Vassaux depuis plusieurs années, l'avoient servi fidèlement l'année précédente, quoique *Sigonius* dise le contraire; & qu'il ne les laissât pas exposés à la vangeance des Grecs. Le siége de Bari continuoit cependant toujours; & sans doute *Otton* le pressoit de tems en tems par sa présence. Il étoit certainement dans la Pouille avec la très grande partie de ses Troupes, lorsque les Grecs le firent avertir que la Princesse *Théophanie* étoit arrivée pour épouser le jeune Empereur. *Otton* envoie pour la recevoir un Corps de Troupes, avec l'élite de la Noblesse qu'il avoit auprès de lui. Les Grecs, qui les attendoient dans une embuscade, les attaquent. Il en périt beaucoup. Un grand nombre, faits prisoniers, sont envoïés à Constantinople. Cependant, après » tout à Rome, diférentes sédi» tions: Que ce » Prince, arrivé » tout en colère à » Rome, reçut les » plaintes du Peu» ple, & se fit mon» trer les auteurs » des troubles: Qu'» ensuite, au mi» lieu d'un grand » festin, auquel » assistérent tous » les Princes & les » Barons, lorsque » les Convives com» mençoient à s'é» gaier, il fit lire » le Procès des » Coupables, aux» quels, par son » ordre, on coupa » sur le champ la » tête, sans que » persone osat re» muer, parce» que l'endroit é» toit de toutes » parts entouré de » ses Gardes; qu'» ensuite il invita » le reste des Con» vives à finir gai» ment le repas ». C'est ce que *Sigonius* a copié; mais, come aucun des Historiens, antérieurs à *Godefroi*, ne parle de cet acte de Justice si rigoureux & si barbare, on ne sauroit l'admètre sur la garantie de celui qui nous l'a transmis, qui n'écrivoit que vers l'an 1190; qui donne partout des preuves de son peu d'exactitude; & qui confond quelquefois les actions du Fils avec celles du Père; come il fait, en disant, *dire* Hugue, *Duc & Marquis de Toscane, lequel faisoit sa cour à cette Impératrice veuve.* *La Date de ce* Diplôme, *offrant une singularité, mérite d'être rapportée ici.* Donè le jour des Calendes d'Avril, l'An DCCCCXC de l'Incarnation du Seigneur, le XVIII de l'Empire de Dame *Théophanie*, Impératrice, Indiction III. A Ravenne. *L'Epoque de* Théophanie *ne commence pas ici de l'année de la mort d'*Otton II, *son mari, come le même P.* Mabillon *l'a cru: mais de l'année de son mariage, c'est à dire, de 972, ainsi que le très savant P.* Godefroi, *Abbé de Gotwick, l'a fort bien remarqué* (*Chron. de Gotw.* T. I, p. 224.). Il me semble qu'on pouroit conclure de cette Date que, du consentement des Romains, les Impératrices étoient associées par leur couronement à la Puissance Impériale; & qu'en conséquence elles l'exerçoient par elles-même, lorsqu'elles restoient Tutrices d'un Fils mineur, à qui l'Empire étoit destiné. Cette observation doit trouver encore ailleurs son application.

Nous avons vu

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fin de Décembre 992, après avoir montré beaucoup de courage & de prudence dans le Gouvernement de ses Etats. *Le Cardinal* Baronius *observe*, dit *Muratori*, T. VI, *p.* 492, *que cette Princesse avoit fait tuer un Comte son Neveu, dans la crainte qu'il n'usurpât la Principauté sur ses Fils ; & que pour cette raison l'Abbé S.* Nil *lui prédit que sa postérité ne subsisteroit pas ; ce qui ne tarda pas en effet d'arriver.*

Un Fragment d'un Historien Anonime, inséré par *Camillo Pellegrino* dans son *Histoire des Princes Lombards*, contient le récit de la mort de *Landénulf*. Le voici. *Les* Capouans (c'est à dire les *Princes de la Maison de Capoue*) *s'assemblèrent, & résolurent de tuer le Prince* Landénulf, *fils de l'illustre Prince* Pandulf ; *ce qu'ils firent en effet. Car le Jeudi de la Semaine de Pâque, lorsqu'après la Messe solemnellement célébrée par l'Archevêque de Capoue, qui se nommoit* Aion, *on se mêtoit en marche pour aller en procession à S.* Marcel, *come ledit Prince sortoit de l'Eglise, les* Capouans, *armés de bâtons &*

P. *Ginanni* produit un troisième *Acte*, dont la Date est : *L'An huitième du Pontificat du Seigneur* Benoît ; *le XIe. jour d'Avril, par l'Indiction VIII* ; ce qui marque l'An 980. Ces trois *Chartes* font *Benoît VII* Pape dès 973 ; la première avant le 24 de Décembre, la seconde avant le 2 d'Octobre, & la troisième avant le 11 d'Avril. C'est ce qu'il est d'autant plus difficile de concilier avec les opinions reçues, qu'il paroît certain que *Benoît VI*, s'il fut le successeur immédiat de *Jean XIII*, siégea durant toute l'année 973, à commencer au moins du mois d'Avril.

On ne fait aux cinq *Chartes*, dont j'ai rapporté les Dates, aucune espèce de reproche, qui puisse les rendre suspectes ; & c'est ce qui jete le plus dans l'embarras. *Que dire là-dessus*, s'écrie *Muratori*, T. V, p. 453, au sujet des trois *Chartes* de Ravenne ? *Je ne puis imaginer qu'un expédient, que je suis le premier à reconnoître pour peu vraisemblable. Ceux de Ravenne auront confondu les deux* Benoîts, *c'est à dire le* VI*e & le* VII*e*. (Cette sorte de confusion de nom n'est pas

INTERRÈGNE

depuis le 13 de Juillet 1024, jusqu'au 8 de Septembre de la même année. Pendant ce tems, la Reine *Cunégonde*, veuve d'*Henri*, fut come chargée de la Régence.

Entre plusieurs Concurrens, qui prétendoient à la Courone, les principaux étoient deux *Conrads*, cousins germains & parens d'*Henri II*. L'un, Duc de Franconie, étoit fils d'*Henri*, Duc de Franconie ; l'autre, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone après son Père, étoit fils de *Conrad*, frère de cet *Henri*. Ces deux Frères l'étoient du Pape *Gregoire V* ; & tous trois étoient fils d'*Otton*, Duc de Franconie, lequel étoit né de *Conrad le Sage*, Duc de Lotraine, puis de Franconie, & de *Liutgarde*, fille du premier lit de l'Empereur *Otton I. Conrad le Sage* décendoit, come je l'ai déja dit, de *Werner*, Comte de Rotembourg, frère de *Conrad I*, Roi de Germanie. Les deux Cousins germains, qui s'appelloient l'un & l'autre *Conrad*, convinrent entre eux que la Courone seroit pour celui des deux, qui réuniroit le plus de suffrages. Les

Auteurs n'avoient pas apperçu. Cette *Lètre* fut écrite en 961. *Rathier* y brouille si bien les faits, qui concernent sa première expulsion de son Siége & son premier retour, que peu d'énigmes sont plus obscurs. Voici ce que la réflexion a pu me faire deviner. Je n'ai garde d'assurer que je ne me trompe point.

Après deux ans & demi de prison dans la Tour de Pavie, *Rathier* subit un exil de même durée. Ensuite, aiant eu la liberté de sortir du lieu de son exil, il fit divers voïages. Lui même, par un tour oratoire assés obscur, en indique deux ; l'un en Grèce, l'autre en Espagne (a). Après qu'il eut erré durant environ 6 ans, il revint en Italie, à la faveur de la révolution arrivée en 945, par laquelle *Hugue* ne fut plus Roi que de nom, & *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, autorisé par tous les Evêques

(a) *Ego sum, Domine*, dit-il au Pape, *ego quem Græcia Orienti, Hispania valet nuntiare Occidenti, se vidisse aut pallere tristitia, aut rubere præ verecundia ; quem jam ubique videri, atque ab omnibus, gyrovagum pudet vocari.*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

tantinople. Le reste va porter à l'Empereur la nouvelle de la fourberie des Grecs. Aussitôt *Gonthaire* & *Sigefred*, deux des plus braves Généraux d'*Otton*, marchent en Calabre. L'Armée Grèque est surprise, & taillée en pièces. Les prisonniers, en grand nombre, sont renvoïés avec le nés coupé. La Calabre, la Pouille & la Principauté de Salerne sont mises à contribution, après avoir été ravagées.

L'Empereur revient ensuite à Ravenne, où *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bénevent, le vient trouver, & lui demande quelques Troupes. Il les obtient; & va surprendre Bovino, dont il met en déroute la Garnison, sortie pour le combatre: mais le Patrice *Eugène*, Général des Grecs en Italie, survient. Le combat recommence. Les Vainqueurs sont vaincus à leur tour; & *Pandulf*, pris dans la mêlée, est embarqué sur le champ pour Constantinople. *Eugène* poursuit sa victoire, s'empare d'Avellino, ravage le païs jusqu'à Capoue, & met le siége devant cette Ville. Mais, sa cruauté le rendant odieux à ses Troupes, elles le renvoient sous bone garde à Constantinople; & reconnoissent pour Général le Patrice *Abdilas*, qui les commandoit en second.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

« Qu'*Otton II*, a-» près avoit pris » Bénevent, en » emporta le Corps » de l'Apôtre S. » *Barthelemi* ». C'est ce que des Historiens anciens disent d'*Otton III*. Encore le fait est-il faux, dit ainsi tout simplement, come on le verra dans son lieu.

Suivant la *Chronique de Volturne*, l'Empereur *Otton II*, étant sorti de Rome, passa tout l'été dans une Maison Roïale, qu'il s'étoit fait bâtir dans le champ de Cedici. Ce champ étoit dans le Comté de Marsi. De là ce Prince alla, come on l'apprend de la *Chronique de Ste. Sophie*, à Salerne. On l'y voit au mois d'Octobre. Il y célébra les fêtes de Noël, suivant l'*Annaliste Saxon*; & non pas à Rome, come le dit *Lambert d'Aschaffembourg*. J'ai dit plus haut qu'il avoit assiégé cette Ville, & qu'il l'avoit prise. Elle étoit alors au pouvoir de *Manse*, Duc d'Amalfi, & de son fils *Jean*, lesquels en avoient chassé *Pandulf*, resté seul Prince de Salerne par la mort de *Pandulf Tête-de-Fer*, dont il étoit le second fils. *Manse* & *Jean* furent se faire confirmer la possession de cette Principauté en quelques endroits du Roïaume d'Italie on fit mention des années du règne d'*Otton II*, à compter du jour de son élection, quoiqu'il n'eut pas encore été couroné. Pourquoi n'en use-t-on pas de même à l'égard de son Fils? J'imagine que ce fut, non seulement parceque les Italiens ne regardèrent pas *Otton III* come légitimement couroné Roi d'Italie à Aix-la-Chapelle: mais aussi parcequ'ils ne le regardèrent pas même come légitimement élu par la Diète de Véröne, l'usage étant que la Diète pour l'élection des Rois d'Italie se tint à Pavie, & qu'elle ne fut composée que des Membres de ce Roïaume. On ne doit pas douter qu'*Otton I*, qui, vers la fin de 962, fit à Pavie quelque séjour, n'y tint alors une Diète en règle, dans laquelle il se fit doner *Otton II* pour collègue & pour successeur au Roïaume d'Italie.

Après *Jean XI*, ce fut *Gerbert*, depuis Pape *Silvestre II*, qui fut Archevêque de Ravenne. *Baronius* place la prise de possession de ce Siége par *Gerbert* en 996. *Ughelli* la met en 997. Ceux

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

d'épées, tombèrent sur lui, (Quel sujet de douleur!) le tuèrent, le dépouillèrent de ses vêtemens, & le laissèrent nu sur la place. Les Moines du Monastère de S. Benoit *enlevèrent son corps, & l'enterrèrent dans leur Eglise devant le Sacristie. L'Archevêque, ci-dessus nomé, s'enfuit dans le même Monastère, où les Caponans le firent ensuite mourir de poison. Il fut inhumé près du Prince. Mais Dieu toutpuissant voulut faire connoître à ceux par qui ce Prince innocent avoit été massacré, qu'il avoit daigné le recevoir dans son Roiaume. Car, un certain jour, certain homme, qu'une incommodité rendoit boiteux, vint au tombeau du Prince; & se mit à demander instamment à* Jesus-Christ, *que par l'intercession du Prince* Landenulf, *dont le corps reposoit en cet endroit, & que les siens avoient tué sans en avoir sujet, il daignât lui rendre sa première santé. Chose admirable! Il s'endormit aussitôt sur la tombe; y passa tranquillement la nuit; & quand le matin fut venu, se releva tout aussi*

rare chés les Historiens, ni dans les Copies des *Chartes*). *Ils auront cru que le premier* (Benoit), *étant sorti de prison, avoit continué d'occuper la Chaire de S.* Pierre. *C'est ce qui leur aura fait attribuer à l'un les années de l'autre; & cela d'autant plus aisément, que le second suivit le premier de très près. Peut-être aussi ces* Chartes *doivent-elles faire penser qu'on n'étrangla point* Benoit VI; *& qu'il fut rétabli sur le Siége Apostolique.*

Je m'arrête à cette dernière réflexion. Elle offre une Conjecture, qui n'est pas sans quelque fondement, & qu'on ne doit pas rejeter sans examen.

Les Historiens, come on l'a vu, ne sont pas d'accord sur le genre de mort de *Benoît VI.* Ceux qui, come *Herman Contract*, mériteroient le plus qu'on s'en rapportât à leur témoignage, n'étoient pas contemporains; &, par rapport au tems dont il s'agit, ils ne débitent souvent, à plus d'un égard, que des Nouvelles, qui s'étoient altérées, en traînant parmi le Peuple.

Regardons come certain que *Boniface VII* usurpa le Pontificat, pendant les Concurrens s'étant défaits; les principaux Princes & Seigneurs d'Allemagne s'assemblèrent, le 7 de Septembre, dans une Ile du Rhin, entre Maience & Worms. *Aribon*, come Archevêque de Maience, donna le premier son suffrage, & se déclara pour *Conrad*, Duc de Franconie, sans doute parce qu'en mourant, *Henri II*, l'avoit recommandé, come digne de lui succéder. Tous les autres Seigneurs unirent leurs voix à celle de l'Archevêque; & les Peuples, assemblés sur les deux bords du Rhin, proclamèrent Roi *Conrad II*, qui fut couroné le lendemain par *Aribon* à Maience.

CONRAD II, dit LE SALIQUE, Duc de Franconie, élu Roi le 7, & couroné le 8 de Septembre 1024 à Maience; meurt le 4 de Juin 1039.

Je rendrai comte de son règne dans cette même Colone, *à l'Epoque suivante, qu'il commencera come* Empereur.

***

ROIS des Deux-Bourgognes.

CONRAD, dit LE PACIFIQUE, depuis 937, meurt

& les Seigneurs, & par *Hugue* lui-même, se mit à la tête des affaires sous le jeune Roi *Lothaire II.*

Hugue cependant travailloit sous main à recouvrer son autorité. L'habileté du Moine *Rathier* lui parut très propre à seconder ses desseins. Il lui fit dire, « Qu'il se repentoit de l'avoir » maltraité, le pria » de le venir trouver; & lui promit de faire ce » qu'il pouroit pour » le rétablir dans » son Siége, sinon » de lui doner de » quoi le soustraire » à l'indigence ». *Rathier* se mit en chemin pour aller trouver ce Prince; & *Bérenger* le fit arrêter. Ce dut être au commencement de 946. *Hugue* quita l'Italie avant le mois de Mai de cette année; & *Bérenger*, après avoir gardé *Rathier* en prison trois mois & demi, lui rendit la liberté; parce qu'il ne craignoit plus alors que cet Evêque aidât *Hugue* à lui ravir l'autorité, qu'il avoit usurpée.

Un certain *Milon*, qui vraisemblablement est le Clerc du Diocèse d'Arle de qui *Rathier* veut parler, gouvernoit alors l'Eglise de Vérone, come Vicaire de l'Archevêque *Manassès*, Administrateur de cette Eglise. Il reçut très

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Après 40 jours de siége, ce nouveau Général se retire, à l'approche des troupes d'*Otton*. Les Capouans reprènent aussitôt Avellino, qu'ils réduisent en cendres, parceque les habitans avoient ouvert leurs portes aux Grecs, sans essaïer même de se défendre. *Abdilas* attaque l'Armée d'*Otton* près d'Ascoli: mais il reste sur le champ de bataille, avec 1500 des siens; & les Grecs perdent tous leurs bagages.

970.

OTTON ouvre la Campagne par se porter, avec presque toute son Armée, dans le Duché de Naple, pour punir les Napolitains des cruautés qu'ils avoient exercées à l'égard des Capouans durant le dernier siége. Bientôt après les hostilités cessent dans la Pouille & dans la Calabre, par l'entremise de *Pandulf Tête-de-Fer*, que le nouvel Empereur Grec, *Jean Tzimisces*, avoit renvoié de Constantinople, à la prière d'*Otton*.

Celui-ci, qui se plaisoit beaucoup à Ravenne, y fait bâtir un Palais hors des murs.

971.

PANDULF TETE-DE-FER conclut un Traité de paix entre l'Empereur *Otton I* & l'Empereur *Jean Tzimisces*: & par

té par *Otton*, après qu'il eût pris la Ville. Le tems du siége est connu par un *Plaid*, qui se lit dans la *Chronique de Volturne*, & qui se tint, *Le jour même de Lundi, entrant le cinquième jour de Décembre, Indiction X* (commencée le 1 de Septembre), *sous la Ville de Salerne, où le susdit Empereur se trouvoit hostilement avec ses Vassaux, l'an DCCCC-LXXXII du Seigneur, & XIV de l'Empire du Seigneur Otton II.* Un *Diplôme* de ce Prince, expédié le 21 de Décembre en faveur du Chapitre de Lucque, est dit: *Fait auprès de la Ville de Salerne.* Come cette expression n'annonce point d'hostilité, l'on peut en conclure que Salerne fut pris entre le 5 & le 21 de Décembre. Au reste ce *Diplôme* fut fait *auprès de la Ville*, parceque, suivant l'usage des Empereurs de ne point habiter dans les grandes Villes, *Otton* étoit resté logé dans son Camp. S'il y étoit encore le 21 de Décembre, je ne vois pas qu'on puisse douter, qu'il ait passé les fêtes de Noël à Salerne.

Je vais, pour ce qui me reste à faire, concernant qui la reculent jusqu'en 998, se trompent; & leur erreur vient de ce qu'ils supposent, sans fondement, qu'*Otton III* ne vint en Italie qu'à la fin de 997. Il est suffisamment attesté qu'il y étoit avant Paque 996; & qu'il y vint au commencement du printems & même avant la fin de l'hiver. *Sigonius*, *Girolamo Rossi*, *Baronius* l'y font venir dès 995, puisqu'ils placent en cette année l'élection du Pape *Gregoire V*, qui ne fut élu certainement, ou du moins consacré que dans le mois de Mai 996, & qui ne vint en Italie qu'à la suite d'*Otton*, qu'un *Diplôme*, rapporté par *Ughelli*, nous fait voir à Maience le 11 de Novembre 995. Mais, come le remarque *Muratori*, les trois Historiens, que j'ai només, n'étoient pas en état d'être plus exacts qu'ils ne l'ont été, parcequ'ils manquoient de beaucoup de secours, que nous avons à présent.

Les *Annales d'Hildesheim*, copiées par l'*Annaliste Saxon*, parlent en 995 de deux choses importantes; l'une est qu'*Otton* envoia *Jean*, Evêque de Plaisance, & *Berward*,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

sain, que s'il n'eût jamais eu de foiblesse aux jambes.

Nous avons vu ci-dessus les Moines damner le père & le neveu de *Landénulf*. S'ils firent un Saint de celui-ci, fut-ce par forme de dédommagement envers la *Maison de Capoue? Thrasimond*, Comte de Chiéti & Marquis de Camerino, parent de *Landénulf*, entreprit d'en venger la mort; & vint, à la fin de Juin, assiéger Capoue avec une Armée composée de ses troupes & de celles de *Renaud* & d'*Odérise*, Comtes de Marsi, qui l'accompagnoient eux-même. Il ne fut que 15 jours devant cette Place, & ne fit qu'en ravager le Territoire. La peste, qui se mit dans la Ville, aiant emporté beaucoup de monde; *Thrasimond* & ses Alliés craignirent qu'elle ne se communiquât à leur Camp.

La nouvelle de l'assassinat de *Landénulf* étant parvenue à la Cour d'*Otton III* en Allemagne; il chargea *Hugue*, Duc & Marquis de Toscane & de Spolète, de tirer de ce meurtre une vengeance éclatante. *Hugue*, aiant uni ses troupes à celles de

dant que *Benoît VI* étoit en prison, soit que ce fût par lui, soit que ce fût par *Crescentius* que ce Pape eût été renfermé dans le Château S. Ange. *Boniface VII* ne siégea qu'un mois; & pendant ce mois le bruit courut que *Benoît VI* étoit mort dans sa prison. Les uns dirent d'une manière; les autres, d'une autre. Au bout du mois, une Faction, qui prévalut, dans le moment, sur celle de *Boniface* & de *Crescentius*, chassa l'*Antipape*; & s'efforça, par une élection tumultuaire, de mettre en sa place *Donus II*. Alors *Crescentius* & sa Faction, pour reprendre le dessus, s'unirent aux Partisans, qui restoient à *Benoît VI*, qu'on n'avoit dit mort, que pour affermir l'usurpation de *Boniface*. Ils se hâtèrent de tirer *Benoît* de prison; &, se trouvant les plus forts, ils le rétablirent sur le Siége Apostolique. *Donus*, succombant avec sa Faction, ne put pas être consacré. Voilà sans doute pourquoi l'on ne trouve pas le moindre Monument, qui puisse aider à fixer le tems de son Pontificat. S'il eût siégé 18 mois, comme *Platina* le dit; est-il croiable qu'il n'eût absolument rien fait, dont l'on pût parler? Il mourut en 983.

J'ai trouvé dans plus d'un endroit sa mort placée en 955: mais dans la *Préface des Loix d'Otton II*, ajoutées à celles des Lombards, il est dit, come on l'a pu voir ailleurs, que ce Prince étoit présent à la Diète qu'*Otton II* tint à Vérone en 983; dans laquelle ces Loix furent publiées.

RODOLFE III, dit LE FAINÉANT, succède à son père *Conrad*, peut-être en 933; & meurt en 1033.

Je dirai dans l'Epoque suivante comment les Empereurs de la Maison de Franconie devinrent ses héritiers.

***

DUCS de Lorraine.

FRÉDÉRIC I, est fait en 959, à ce que l'on croit, *Duc de la Haute-Lorraine*, par *Brunon*, Archevêque de Cologne, que son frère *Otton I*, Roi de Germanie, avoit fait *Duc de Lorraine*; & meurt en 984.

Dans les deux *Epoques* précédentes, j'aurois dû continuer les *Rois de Lorraine*, & passer d'eux aux *Ducs*, qui leur succédèrent; ce qui m'auroit amené bien *Rathier*; & feignit de le reconnoître pour son véritable Pasteur, bien résolu pourtant de lui procurer tant de dégoûts, qu'il le forceroit à déguerpir. Deux ans se passèrent ainsi, dans l'espace desquels *Milon* fut sacré par *Manassès*; & come *Rathier* persistoit à dévorer courageusement tous les affronts qu'on lui faisoit sans cesse, il fut secrètement averti de la part du Roi *Lothaire II*, de se retirer en hâte, parceque *Manassès* vouloit être maître à Vérone, & parceque, s'il y restoit, *Milon* pouroit le faire, ou tuer, ou mutiler, ou renfermer dans quelque lieu désagréable. *Rathier* s'enfuit. C'est ainsi qu'en 948 il perdit son Siége pour la seconde fois.

Il se retira chés un riche Seigneur en Provence; &, ne voiant pas que les choses prissent en Italie un train à l'y faire retourner, il résolut d'aller à Rome demander justice au Pape: mais il n'étoit pas en état de faire les frais du voiage. Par une *Lètre circulaire à tous les Fidèles*, il leur demanda le secours de leurs aumônes. Cette *Lètre* n'aiant rien produit; il ne songea plus au voiage

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.	*EMPEREURS d'Occident.*	*ROIS d'Italie.*
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

une des conditions du Traité, la Princesse *Théophanie* est accordée en mariage au jeune Empereur *Otton II.* La plus-part des Courtisans désapprouvent cette alliance, come un obstacle au projet d'enlever aux Grecs ce qu'ils avoient encore dans la Pouille & dans la Calabre. *Otton I* au contraire, la desirant depuis plusieurs années, paroît l'avoir regardée come un acheminement à l'exécution du même projet. *Théophanie* avoit eu pour père un Empereur; & ses frères *Basile* & *Constantin* l'étoient actuellement; bien qu'à cause de leur jeunesse, ils n'en exerçassent pas encore l'autorité. Cette Princesse apportoit avec elle, sinon des droits, du moins des prétentions, dont la Politique se serviroit pour doner un air de justice à l'intention d'enlever aux Grecs des Etats, sur lesquels on n'avoit réellement aucun droit. *Otton I* envoie en ambassade à Constantinople *Géron*, Archevêque de Cologne, avec deux Evêques & quelques Ducs & Comtes, pour être présens à la ratification du Traité par *Jean Tzimiscès*, & pour faire en forme la demande de *Théophanie.*

Jean Tzimiscès, se disposant à tâcher de reprendre Jérusalem sur les Sarasins d'Asie; l'objet que je me propose ici, laisser parler *Muratori*, qui dit, p. 462: *Au mois de Mars de la présente année* (982), *on trouve l'Empereur* Otton *à Tarente. Il y confirme à* Odelric, *Evêque de Crémone, la possession des Biens de son Eglise. Les caractères chronologiques de ce* Diplome (rapporté dans ses *Antiquit. d'Ital.* Differt. 62) *sont tels*: Donè le XVII des Calendes d'Avril (*16 de Mars*), l'An DCCCLXXXII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction X, (*l'An*) XX du Règne du Seigneur *Otton II*, & XIIII (*il faut* XVI) de son Empire. *Il y étoit encore le* XIV des Calendes de Mai (le 18 d'Avril), *come on le voit par un autre de ses* Diplômes *en faveur de* Jean, *Evêque de Salerne, lequel j'ai fait imprimer* (ibid. Differtat. 51).

Léon d'Ostie (liv. II, ch. 10) *écrit qu'*Otton vint à Capoue, se rendit ensuite à Tarente, puis à Métaponte, enfin en Calabre, & retourna très heureusement dans ses Etats. L'An du Seigneur DCCCCLXXXIII, aiant rassemblé une grande Armée, il vint une seconde fois en Evêque de Wurtzbourg, Ambassadeurs à Constantinople, pour y demander en mariage une Princesse du sang des Empereurs; l'autre, que *les Légats du Siége Apostolique invitèrent, suivant les vœux unanimes des Romains & des Lombards*, Otton *à venir en Italie.* Elle avoit besoin de sa présence. Son éloignement de ce païs avoit occasioné beaucoup de troubles; & des gens puissans usurpoient sans cesse les biens des Eglises. Le Peuple de Milan s'étoit révolté contre *Landulf*, son Archevêque, & l'avoit forcé de sortir de la Ville. L'insolence de *Crescentius* & du Sénat avoit obligé le Pape *Jean XV* à s'enfuir de Rome. Je parle de ces évènemens sous les années auxquelles ils appartiènent. Ce fut donc à la sollicitation du Pape, des Romains & des Lombards, qu'*Otton III* vint en Italie. Mais il est à propos de laisser ici *Muratori* discuter un peu ce qui concerne les troubles de Milan.

Sigonius, dit-il p. 489, *place en* 990 *les révolutions arrivées entre l'Archevêque* Landulf *& le Peuple de Milan. M.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Thrasimond & des Comtes de Marsi, vint assiéger Capoue; & la pressa si vigoureusement, qu'il força les habitans à lui remettre les Conjurés. Six furent pendus, & les autres périrent par différens supplices.

LAIDULF,

cinquième fils de *Pandulf I*, est fait Comte, ou Prince de Capoue, vraisemblablement à la fin de Juin 993, par *Hugue I*, Duc & Marquis de Toscane, come Commissaire de l'Empereur. En 999, il est destitué par *Otton III*, qui l'envoie en exil.

Sa disgrace vint de ce que l'on découvrit qu'il avoit eu part à la Conjuration contre son frère *Landénulf*.

L'Auteur de la *Vie de S. Nil, Abbé*, dit, « Que ce » Saint avoit pré» dit que *Laidulf* » seroit le dernier » du sang d'*Aloa*» *ra*, qui règne» roit à Capoue ». On a déja vu que ces sortes de prédictions ne coûtent rien à faire après l'évènement.

Le même Auteur accuse *Laidulf* d'avoir fait crever les yeux à son parent *Manson*, Abbé du Mont-Cassin. Voiés aux *Sav. & Illustr.* l'Art. de cet Abbé.

PAPES.

Histoire eût pu parler; & qu'il ne se trouvât pas de lui quelque Acte d'autorité, soit Concile, soit Bulle, soit Bref, ou du moins quelque *Charte* datée de la première, ou de la seconde année de son Pontificat? *Donus II* fut illégitimement élu Pape; & sa Faction fut trop foible pour le soûtenir & le faire consacrer. Ainsi, loin de chercher à déterminer sa place parmi les Papes, il seroit plus à propos de le raier de leur catalogue.

Benoît VI continua donc d'être Pape; & 5 come le bruit avoit couru qu'il étoit mort, on s'imagina dans les païs étrangers, qu'après l'expulsion de *Boniface VII*, un autre *Benoit* avoit été fait Pape. Il faut observer que toute cette succession des Papes d'alors ne nous est connue que par des Ecrivains étrangers à l'Italie, dont aucun n'étoit contemporain. *Benoît VI* & *Benoît VII* sont donc un seul & même home.

Observons encore, que des cinq *Chartes*, annoncées ci-dessus, toutes dressées pendant le Pontificat de celui qu'on appelle communément *Benoît VII*, les trois de Ravenne le noment simplement *Benoît*, par dégrés à ce qui doit faire ici mon objet, c'est à dire aux *Ducs* de ce qui porte encore aujourd'hui le nom de *Lorraine*. Je répare ma faute.

PRINCES contemporains.

On peut se rappeller que les Etats, qui furent le partage du Roi *Lothaire*, second fils de l'Empereur *Lothaire I*, & qui furent, à cause de lui, només le *Roïaume de Lorraine*, étoient composés des Païs renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin.

Ce Roi mourut, sans Fils légitimes, en 869; & sa succession appartenoit à l'Empereur *Louis II*, son frère aîné: mais leur oncle *Charle le Chauve*, Roi de France, profitant d'une Guerre qui retenoit cet Empereur en Italie, s'empara de tout le Roïaume de Lorraine.

En 870, *Louis II*, Roi de Germanie, frère aîné de *Charle le Chauve*, le força de partager avec lui ce Roïaume; & se fit céder les Villes d'Aix-la-Chapelle, Capitale de tout le Roiaume, de Cologne, de Trèves, de Mets, d'Utrecht, de Strasbourg & de Bâle, & tous les autres Districts situés à la droite du Mont-Jura, des montagnes de Vôge, de la Moselle, & de l'Outre, petite riviere qui coule dans le Lu-

SAVANS & Illustres.

de Rome; & le Seigneur, qui lui donoit retraite, lui procura, si ce n'est un Evêché, l'Administration d'un Evêché de Provence. Mais, come il avoit le don de ne plaire nulle part; il fut obligé de quiter cet Evêché, pour retourner à Laubes; & ce dut être en 950.

A peine y fut-il un an, qu'il en sortit pour aller à la Cour d'*Otton I*, Roi de Germanie, où *Brunon*, Archevêque de Cologne, & frère de ce Prince, attiroit de tous côtés des Savans pour profiter de leurs lumières. *Rathier* aida ce Prélat dans les études auxquelles il s'appliquoit alors; &, par reconnoissance, *Brunon*, en 953, lui fit avoir l'Evêché de Liége.

Rathier, pour me servir d'une Phrase commune, ne fut point Prophète dans son païs. Il y déplut encore plus qu'il n'avoit fait ailleurs. Il faut qu'il abdiquât, & son Siège fut rempli par un autre en 956.

Il rentra dans son Monastère de Laubes, & n'y resta qu'environ deux ans. Son inconstance, ou son ambition le fit retourner auprès d'*Otton I*, qu'il suivit en 961, lorsqu'il alla se faire couronner Roi d'Italie. Il croïoit que l'autorité du nouveau

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Pierre Candien IV, Doge de Veniſe, *Vital* ſon frère, Patriarche de Grado, *Marin*, Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe, les autres Evêques, le Clergé & le Peuple de Veniſe tiènent une Aſſemblée générale, dans laquelle, pour ſatisfaire cet Empereur, & ſans doute par ſon ordre, ils font un *Décret* ſolemnel, par lequel « ils défendent à tout Vénitien » de porter chés les Saraſins » des Armes, du Fer, du Bois » de conſtruction, & rien de » tout ce qui pouvoit leur ſervir en guerre contre les Chre» tiens; ſous peine de 100 li» vres d'or, & de la vie pour » ceux qui ne ſeront pas en » état de païer cette Amande ». Défenſe juſte, ou du moins bienſéante, confirmée depuis par un grand nombre d'Ordonances, à Veniſe & dans les autres Etats Chretiens: mais mal obſervée partout.

972.

Les deux Empereurs *Otton* paſſent les fêtes de Pâque à Rome. Ils s'étoient rendus en cette Ville pour attendre *Théophanie*, qui venoit d'arriver en Calabre, avec un ſuperbe cortége & de magnifiques préſens à diſtribuer à toute la Cour des Empereurs. *Otton I* envoie au devant d'elle *Thierri*, Evêque de Mets, qui l'amène à Calabre, pour combatre les Saraſins. *Il y a peu d'exactitude dans ces paroles, ou, pour mieux dire, dans le Texte, que nous avons. L'année eſt ici défectueuſe, puiſqu'il eſt certain que ce fut cette année 982, & non la ſuivante, que ſe dona la bataille dont Léon d'Oſtie parle enſuite.* Romoald de Salerne *dit qu'Otton II, partant de Salerne*, alla par l'Abbruzze (a) & la Lucanie en Calabre, combatit les Saraſins près de Style, petite Ville de Calabre, les vainquit, & prit auſſi Reggio. *Nous avons vu, ſous l'année précédente, que* Loup Proto-ſpate *dit que la bataille livrée par l'Empereur aux Saraſins, eut pour les Chretiens une heureuſe iſſue, & qu'il reſta 40 mille Saraſins ſur le champ de bataille.. Mais ces Auteurs & d'autres ne ſe trompent pas moins pour le fait, que pour le tems.*

On ne peut pas détacher de cette Saſſi, *dans ſes* Notes *ſur cet Hiſtorien, eſt d'avis que* Landulf *fut fait Archevêque en 980; ce qui s'accorde avec un Manuſcrit de l'Hiſtorien* Arnulf, *conſervé dans la Bibliotheque d'Eſte. Il ajoute que les diſſentions, dont il s'agit, arrivèrent en 982; & qu'Otton II, à leur occaſion, fit le ſiége de Milan. Je ne riſquerai pas de propoſer aucun de ces faits, parce-qu'à l'égard du tems l'Hiſtoire nous laiſſe dans les ténèbres. Je prendrai ſeulement la liberté de dire ici* (ſous l'année 991), *avec quelque lueur de vraiſemblance, qu'Otton III étant encore trop jeune, ſa Mère étant morte, & ſon aieule* Adélaïde *étant paſſée en Allemagne, le Peuple de Milan put alors prendre les armes contre ſon Archevêque. Cela poſé, voici comme* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois, raconte la choſe.* « Du » tems d'Otton I, » Bonizon de Car» cano *jouiſſoit à* » *Milan d'un très* » *grand crédit. Le* » *Siége Archiépiſ*» *copal de cette* » *Ville ſe trou*» *vant, en 980,* » *vaquer par la* » *mort de l'Arche*» *véque* Godefroi;

(a) Le Texte Latin porte: *per Brixiam*; & *Muratori* met en Parenthèſe (peut-être *Brutios*). Je crois que cette correction, propoſée en doutant, eſt abſolument néceſſaire.

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ADÉMAIRE eſt mis en 999, par *Otton III*, en la place de *Laidulf*: mais, quatre mois après & dans la même année, il eſt chaſſé par le Peuple de Capoue.

Dans la *Chronique* de *Léon d'Oſtie*, cet *Adémaire* eſt qualifié, *Nobilis Capuanus (Noble Capouan)*; ce qui ſemble dire qu'il étoit né du Sang des *Princes de Capoue*. On peut croire qu'*Adémaire* étoit de leur Maiſon: mais on ne ſait rien d'ailleurs de ce qui le concerne.

LANDULF VII, dit DE Ste-AGATHE, ſecond fils de *Landulf V* & neveu de *Pandulf Tête-de-Fer*, eſt élu par le Peuple, avant la fin de 999, pour remplacer *Adémaire*; & meurt le 24 de Juillet 1007.

On le nomoit *de Sainte-Agathe*, parcequ'il étoit Comte de la Ville de ce nom.

Je n'ai pas pu comprendre pourquoi *Muratori* nomme ce Prince *Landulf IV*. Au reſte rien n'eſt moins exact que tout ce qu'il dit de la ſucceſſion des Princes de Capoue & de

PAPES.

ſans ajouter *VI* ou *VII*; & les deux de Subiac diſent *Benoît VII*. Ce n'eſt point une déteſtueuſité dans celles de Ravenne. Beaucoup de *Chartes*, en marquant l'année du Pontificat du Pape ſiégeant, & celle de l'Empire ou du Règne du Prince régnant, les nomment ainſi, ſans ajouter le *quantième du nom*.

Tout cela préſuppoſé, nous pouvons, ſans rien attribuer à des fautes de Copiſtes, ſi ce n'eſt *Benoît* dit *VII* au lieu de *VI* dans les *Chartes* de Subiac, comprendre aiſément pourquoi le Pontificat du *Benoît*, nomé par nos cinq *Chartes*, commence, ſelon celles de Ravenne en 973; &, ſelon celles de Subiac en 975. La raiſon m'en paroît bien ſimple. C'eſt qu'à Ravenne on compte les années de ce Pape dès le tems de ſon élection, & de ſa conſécration, ou de ſon intronisation; & que dans le Diſtrict de Subiac, Monaſtère Impérial, obligé par cette qualité de ſe conformer à ce qui ſe faiſoit à la Cour de Germanie, on ne compte les années de ce Pape que du jour que ſon élection & ſa conſécration, ou pluſtot ſon intronisation, eurent été rendues

PRINCES contemporains.

xembourg & va, près de Liége, ſe jéter dans la Meuſe. *Charle* garda les Diſtricts de Vienne en Dauphiné, de Lion, de Beſançon, & tout le reſte de ce qui ſe trouve à la gauche des mêmes limites.

Louis le Bègue, fils & ſucceſſeur de *Charle le Chauve* à la Couronne de France, jouit de la part de ſon Père.

Louis le Germanique aiant partagé ſes Etats entre ſes trois fils, *Carloman*, Roi de Bavière, *Louis*, Roi de Saxe, & *Charle le Gras*, Roi de Souabe; *Louis* eut la part de ſon Père au Roïaume de Lorraine.

Louis & *Carloman*, fils de *Louis le Bègue*, lui ſuccédèrent enſemble, après ſa mort en 879. *Louis*, Roi de Saxe, qui leur conteſtoit leur légitimité, leur déclara la guerre; & ces deux jeunes Rois ſe virent dans la néceſſité d'acheter la paix, en cedant leur part du Roïaume de Lorraine au Roi de Saxe, qui les reconnut alors pour Fils légitimes de *Louis le Bègue*.

Ce même Roi de Saxe étant mort, en 882; les Lorrains voulurent, les uns ſe rendre, les autres ſe doner à *Louis III*, Roi de France: mais, obligé de ſecourir ſon frère *Carloman*, qui faiſoit la

SAVANS & Illuſtres.

Roi lui feroit recouvrer le Siége de Vérone: mais il étoit occupé par un Peritneveu de *Milon*, cet Intrus, qui l'avoit force de s'enfuir en 948. Le nouvel *Intrus* avoit acheté de *Manaſsès*, dit *Rathier*, l'Evêché de Vérone, avec Diſpenſe du Pape: mais on ne ſauroit en croire *Rathier* ſur ſa parole. *Otton*, n'oſant pas commencer ſon règne par déplacer ce nouvel Intrus, *Rathier* eut recours au Pape *Jean XII*; & dans le même tems il réclama, par une *Lètre circulaire*, le ſecours & la protection de tous les Evêques d'Italie, de France & d'Allemagne. D'une part *Jean XII*, de l'autre un Concile, que l'on ne connoît pas, décidèrent que *Rathier* étoit le véritable Evêque de Vérone. Mais l'Intrus étoit en poſſeſſion; &, quand *Rathier* revint à Vérone, il le fit arrêter, le dépouilla de tout ce qu'il avoit, & le mit en priſon. *Otton*, qui pour lors étoit Empereur, voïant ſon autorité bien affermie, remit *Rathier* en poſſeſſion de ſon Siége. Ce fut à la fin de 962.

Rathier, qui n'avoit point adopté pour ſon uſage les Caractères de la Charité, ſe rendit inſupportable à ſon

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

Rome; & le mariage se célèbre le 14 d'Avril, Dimanche de l'Octave de Pâque, avec beaucoup de magnificence, au grand contentement des Princes & des Seigneurs d'Allemagne & d'Italie, qui d'abord avoient désapprouvé ce mariage : mais dont la Princesse avoit, à son arrivée, gagné les cœurs par les charmes de sa beauté, de son esprit & de son éloquence; peut-être aussi par la richesse de ses présens. Ensuite l'Empereur *Otton I*, avec son Fils & sa Bru, quite l'Italie qu'il laisse en paix; & retourne en Allemagne, après une absence d'environ six ans.

Azzon, fils d'un Marquis *Thrasimond*, qui doit être *Thrasimond III*, lequel en 959 étoit Duc & Marquis de Spolète & de Camerino, remporte près de Tarente, avec 6000 homes, une victoire signalée sur 14000 Sarasins.

Les Sarasins du Freînet, que le Roi *Hugue* avoit dispersés dans les montagnes du côté de la Bavière, étoient insensiblement revenus, les uns après les autres dans leur ancienne demeure; &, depuis plusieurs années, ils ravageoient tout leur voisinage, comme ils avoient fait auparavant. *Wittichind*, dans ses *Annales*, rapporte une *Lètre* d'*Otton I* aux Barons de Germanie, écrite le 18 de

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

année (982) la bataille entre Otton & les Sarasins; & l'Empertur d'Occident y fut vaincu, loin d'y être vainqueur. Nous avons dans Ditmar, *dans* Herman Contract, *dans* Epidamne, *dans l'*Annaliste Saxon, *& dans d'autres, le véritable récit de ce malheureux évènement. Il faut savoir à ce sujet que, dès que les Empereurs Grecs* Basile *&* Constantin *eurent pénétré; que l'Empereur* Otton II *en vouloit aux Etats, qu'ils possédoient dans la Pouille & dans la Calabre; ils lui dépêchèrent des Ambassadeurs, pour le détourner de ce dessein. Leurs exhortations & leurs prières n'en aiant obtenu rien; ils appellèrent à leur secours les Sarasins de Sicile & d'Afrique, & leur promirent une forte paie & des présens. Les Sarasins saisirent l'occasion avec joie, come ne souhaitant rien plus que de mètre le pied librement en Calabre. Peut-être la guerre, qui se préparoit, les intéressoit-elle eux-même. Peut-être possédoient-ils déja dans ces Provinces quelque Ville, quelque Forteresse. Ils assemblèrent pour l'intérêt des Grecs, &*

» Bonizon *parvint*, » *à force d'argent*, » *à faire donner cet* » *Archevêché par* » *l'Empereur à son* » *fils* Landulf, *con*» *tre l'intention* » *du Clergé & du* » *Peuple de Milan*, » *auxquels il ap*» *partenoit d'élire* » *l'Archevêque. Ce* » *fut pour cela que* » *la haine, qu'on* » *lui portoit, s'ac*» *crut de jour en* » *jour* ». Cependant, *Landulf* aiant été durant un petit nombre d'années Archevêque, son Père fut assassiné dans son lit par un certain Esclave de *Tazon*; ce qui fit qu'il s'enfuit promtement auprès de l'Empereur *Otton* (II). « *Ce Prince vint*, » *à la prière de* » *l'Archevêque, faire le siège de* » *Milan. Une vi*» *sion fit rentrer* » Landulf *en lui*» *même; & fut cau*» *se qu'aiant fait* » *venir beaucoup* » *de Nobles, il* » *conclut avec eux* » *un accord infâ*» *me, par lequel* » *il leur céda, soit* » *en Fief, soit à* » *rente, les digni*» *tés de son Eglise* » *& les Cures de* » *son Diocèse* ». *Mais* Arnulf, *Milanois, Ecrivain plus exact, & contemporain, dans le siècle suivant, de l'Historien* Landulf, *ne fait aucune mention de ce siège; & les*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Bénevent, décendus d'*Aténulf I.*

PANDULF II, & PANDULF III.

Le premier succède à son père *Landulf de Sainte-Agathe* au mois de Juillet 1007. Il prend pour collègue, en 1009, son oncle paternel *Pandulf II*, Prince de Capoue. Ce dernier étant mort en 1014, *Pandulf II*, en 1016, s'associe son cousin germain *Pandulf IV*, second fils de *Pandulf III*, dont le fils aîné fut *Landulf V*, Prince de Bénevent. En 1020 *Pandulf II* prend encore pour Collègue *Pandulf V*, fils de *Pandulf IV*. Il règne avec le père & le fils jusqu'en 1022, qui doit être l'année de sa mort. Dans les doutes depuis cette année, il n'est parlé de lui nulle part. Il n'eut point d'enfans.

Cependant un ancien Monument historique, cité par *Pellegrino*, dit que *Pandulf II* fut aïeul de *Landulf V*. En ce cas *Landulf V*, père de ce *Landulf*, doit fils de *Pandulf II*, & non de *Pandulf IV*. La conséquence,

PAPES.

légitimes par l'approbation de l'Empereur, auquel, dans le fort des troubles, on n'avoit pas eu recours pour faire confirmer l'élection. J'ajoute que, si l'on comta les années de *Benoît* à Ravenne dès le tems de son élection, quoique cette Ville, ainsi que l'Exarchat, ne fût point alors en la possession des Papes; ce ne put être que parceque les Archevêques de Ravenne étoient dans une dépendance particulière du Saint Siége, puisqu'ils étoient obligés d'aller à Rome se faire sacrer par le Pape. Ainsi voïons-nous que la date d'un Concile, que l'Archevêque *Honestus* tint à Marzaglia, Territoire de Modène, Diocèse de Parme, commence par marquer l'année du Pape. La voici. *L'An DCCCCLXXIII de l'Incarnation du Seigneur, Premier de l'Apostolat du Seigneur* Benoît, *Huitième de l'Empire du Seigneur* Otton, *Troisième du Pontificat du Seigneur* Honestus, *Métropolitain de Ravenne.* On peut encore, en passant, remarquer qu'ici le nom de *Benoît* est seul, sans être accompagné du nombre *VI.*

Il résulte de tout ce qui précède, que *Benoît VI*,

PRINCES contemporains.

guerre à *Boson*, lequel, dès 879, s'étoit fait Roi de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane, il craignit d'avoir guerre lui-même avec *Charle le Gras*, devenu, par la mort de ses Frères, Roi de Germanie & d'Italie. Il refusa donc de se prêter aux vœux des Lorrains; & *Charle* s'empara de leur Roïaume.

Ce Prince fut ensuite Empereur & Roi de France. Il perdit en 887 tous ses Etats par le *Décret de déposition*, que la Diète de Tribur osa prononcer. *Arnoul*, son neveu, fils naturel de son frère aîné *Carloman*, & l'auteur de la Conspiration formée contre lui, fut, dans la même Diète, déclaré Roi de Germanie & de Lorraine.

Il se défit du dernier de ces Roiaumes en 895, dans la Diète de Worms, en faveur de son fils naturel *Zwentébald*, qui destitua *Reinier*, le *premier Duc de Lorraine*, que nous connoissions; & ce Duc alla chercher une retraite en France auprès du Roi *Charle le Simple*. Le Roïaume de Lorraine étoit alors considérablement diminué. C'étoit principalement à ses dépens, que *Rodolfe*, premier Roi de Bourgogne-

SAVANS & Illustres.

Diocèse; & son Clergé, par représailles, lui causa tant de chagrins, qu'après avoir été présent au Concile de Ravenne en Avril 967, il ne crut pas pouvoir rester plus longtems en sureté dans sa propre Eglise, qu'il abandonna pour retourner à Liége.

Au reste, si son zèle pastoral n'avoit été d'aucune utilité pour ses ouailles, son attention à ses propres affaires l'avoit mis en état d'emporter d'Italie de très grosses sommes. On l'accuse de s'en être servi, pour acheter de *Lothaire*, Roi de France, les Abbaïes de *Hautmont* & de *S. Amand*. D. *Mabillon* a pris à tâche de l'en justifier.

Quoi qu'il en soit, *Rathier* ne coucha qu'une nuit à *S. Amand*; &, dès le lendemain, il en fut si dégoûté, qu'il choisit pour séjour *Aine*, Terre, qui dépendoit de l'Evêché de Liége, & dont l'Evêque *Eracle*, son Disciple, avoit bien voulu lui céder la jouissance.

Il en sortit quelque tems après pour aller à Hautmont, où même il fit transporter les Ornemens d'Eglise & les Meubles précieux, dont, à son arrivée d'Italie, il avoit fait présent à l'Abbaïe

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Janvier 968, *en Campanie près de Capoue*, par laquelle il leur mandoit, « Qu'il attendoit que des Ambassadeurs de l'Empereur Grec (*Nicéphore Phocas*) lui vinssent demander la paix : mais que, s'il n'en venoit pas, il espéroit que ses armes chasseroient les Grecs de la Pouille & de la Calabre : Que, si l'on convenoit ensuite avec lui des conditions de la paix, & qu'on lui donât la Femme qu'il avoit demandée pour son Fils; son intention étoit de passer alors avec toute son armée au Freînet, & d'en chasser les Sarasins ». Nous avons vu ce qui l'avoit empêché d'exécuter ce projet; & s'il n'y pensa pas aussitôt après le mariage de son Fils, c'est qu'apparemment sa présence étoit nécessaire en Allemagne. Un autre Prince remplit à cet égard ses intentions. *Guillaume*, Comte de Provence extermine, cette année, les Sarasins du Freînet; & l'Histoire n'en parle plus.

973.

OTTON I, par sa mort arrivée le 7 de Mai, laisse *Otton II* seul Empereur, & Roi d'Italie & de Germanie.

C'est peut-être en cette année que *Pandulf Tête-de-fer*, voulant punir les Napolitains *vraisemblablement pour leur propre défense, une Flote très considérable. L'Empereur* Otton *avoit une très grande Armée de ses Saxons, avec un gros corps de Bavarois & d'Allemans.* Otton, *Duc de Bavière & de Souabe, fils de son frère* Liutulf *étoit, en persone, venu servir sous lui. De plus ceux de Bénevent, de Capoue, de Salerne & d'autres endroits d'Italie concouroient à l'augmentation de ses forces. Sa première entreprise fut le siége de Tarente, Ville possédée & défendue par les Grecs*; & *comme* Ditmar *le dit*, il la prit en peu de jours, après l'avoir attaquée vigoureusement. *Il continua sa marche en Calabre, pour en venir aux mains avec les Sarasins. Du premier choc, il les mit en fuite & les força de se retirer dans une Ville. Ils en sortirent ensuite en très bon ordre, & l'on en revint aux mains avec fureur. Les Chrétiens firent un grand carnage de ces Infidèles, rompirent leurs Escadrons, & mirent le reste en fuite. Mais pendant que les Chrétiens se débandent & ramassent les dépouilles sur le champ de bataille, Ecrivains Allemans, qui parlent de toutes les actions remarquables d'*Otton II, *ne disent rien non plus de ce même évènement. Je ne sais donc pas si l'on doit à ce sujet s'en rapporter à l'Historien* Landulf. *Il me paroit plus sur de s'en tenir au récit d'*Arnulf, *qui détaille ces faits avec des circonstances différentes.* C'est d'après cet Historien, que je parle, sous l'année 991, de la querèle de l'Archevêque *Landulf* avec son Peuple. *Arnulf* ne dit pas un mot, ni d'*Otton II*, ni du siége de Milan; *& par conséquent*, dit *Muratori*, p. 491, *il se pouroit que ces troubles fussent arrivés pendant l'éloignement & la Minorité d'*Otton III.

Sigonius, qui n'a suivi que *Landulf l'Ancien*, a cependant bien senti que ces choses ne pouvoient pas appartenir au règne d'*Otton II.* C'est pourquoi les transportant à celui d'*Otton III*, il place en 990 le commencement des troubles, qu'il fait durer entre l'Archevêque *Landulf* & le Peuple de Milan jusqu'en 994, que *Landulf*, aiant rassemblé beaucoup de troupes, vint livrer ag

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

tout ce que je dirai dans l'Art. suiv. des différentes disgraces de *Pandulf IV*, devroit être dit de *Pandulf II*, qui ne seroit mort qu'en 1050. J'avois d'abord adopté ce système, en dressant cette *Liste*: mais, considérant ensuite que le *Pellegrino* dit que beaucoup d'anciennes *Chartes* attestent que *Pandulf II* mourut sans avoir d'héritiers; dont il fut père; il m'a semblé que, lorsque ce Monument historique, cité plus haut, fait *Pandulf II* aieul de *Landulf VIII*, il faut entendre qu'il en étoit l'Aieul adoptif. Ce Prince, qui n'avoit point d'enfans, adopta, sans doute, *Pandulf V* pour fils, lorsqu'il le déclara son collègue en 1020. Cette réflexion m'a fait revenir au sentiment du *Pellegrino* & de *Muratori*, qui mettent sur le compte de *Pandulf IV* tout ce que j'en dis dans les Articles suivans, & sous différentes années dans le cours de cet Ouvrage.

PANDULF IV & PANDULF V.

Le premier fils aîné de *Pandulf*, *V* parmi les Prin-

PAPES.

de qui l'on ne nous apprend rien, sinon qu'il étoit Romain, n'est autre que *Benoît*, aussi Romain; neveu du Patrice *Albéric*, Evêque de Sutri, duquel, par la raison que j'ai dite, on ne conta dans quelques endroits le Pontificat que de 975; que ce fut cet Evêque de Sutri, devenu Pape au commencement de 973, qui fut renfermé dans le Château S. Ange; que ce fut sur lui que *Boniface VII* usurpa le Pontificat; que ce fut lui qu'on fit passer pour mort dans sa prison; enfin que ce fut lui, qu'on sortit de prison, pour empêcher l'effet de la prétendue élection de *Donus II*, & qui recouvra le Pontificat.

Mais qu'on se souvienne que je veux uniquement offrir des possibilités, qui ne sont pas hors de vraisemblance, & qui servent à confirmer une conjecture, qui n'a paru ne devoir pas être absolument rejetée. Ce qui sert encore à l'appuyer, c'est que l'Histoire ne nous apprend absolument rien de *Benoît VI*, qu'on dit communément avoir siégé de la fin de 972, jusque dans les premiers mois de 975; & dont *Platina* fait durer le Pontificat 18 mois.

PRINCES contemporains.

Transjurane, avoit, en 888, formé ce nouveau Roïaume.

Zwentebald étant mort sans héritiers, en 900; son frère *Louis II*, fils légitime & successeur d'*Arnoul* à la Couronne de Germanie, hérita du Roïaume de Lorraine; & rétablit le Duc *Reinier*, que l'on voit gouverner ce païs en 906 & 907.

Louis II, dernier Roi de Germanie de la postérité masculine & légitime de *Charlemagne*, mourut, sans avoir été marié, le 11 de Novembre 911; &, le 19 d'Octobre de l'année suivante, les Seigneurs Allemans, au préjudice des droits de notre *Charle le Simple*, seul véritable héritier de la Couronne de Germanie, choisirent entre eux un Roi, qui fut *Conrad*, Duc de Franconie. Les Seigneurs Lorrains, n'aïant pas voulu prendre part à l'injustice des Allemans, se donnèrent à *Charle le Simple*. Ce fut sans doute un effet de la reconnoissance du Duc *Reinier*, s'il vivoit encore; ou de son fils *Giselbert*, *Gisalbert*, ou *Gilbert* (car c'est le même nom), s'il étoit déja Duc. *Charle* resta paisiblement Souverain de tout le Roïaume de *Lorraine*, tel qu'il

SAVANS & Illustres.

de Laubes.

Tout-à-coup, sans que l'on en sache la raison, il avoit pris ce Monastère en aversion; & même il vouloit en perdre l'Abbé. C'étoit *Folcuin*, home de mérite, aïant les vertus de son état, lequel est Auteur de l'Ouvrage intitulé, *Des Gestes des Abbés de Laubes*, attribué mal-à-propos à *Hildwin*, Archevêque de Milan, par *Trithème*, & d'après lui par d'autres Bibliographes. Come *Eracle* soûtenoit *Rathier*; *Folcuin* s'immola lui-même au bien de la paix, & quita son Abbaïe. *Rathier* s'en empara sur le champ; & la garda jusqu'en 971, que la sagesse & les soins de l'Evêque *Notger*, successeur d'*Eracle*, mirent fin à ce scandale. *Rathier* & les Moines de son Parti se réconcilièrent avec *Folcuin*, qui reprit possession de l'Abbaïe.

Alne revit alors *Rathier*, qui, trois ans après, alla mourir à Namur.

Zélateur du bien, plustôt que zèlé pour le bien, *Rathier* cherchoit à se procurer sans aucun des ménagemens de la prudence chrétienne. L'inflexibilité de son esprit, la dureté de son humeur, la brusque rie de ses tons

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

du mal qu'ils avoient fait aux Capouans durant le siége de Capoue en 969, va ravager le Territoire de Naple. Il comtoit traiter de même celui de Salerne : mais le Prince *Gisulf I*, s'étant venu camper avec une bone Armée à l'endroit appellé *Fiumicello*, Poste anciènement fortifié par d'excellens Fossés, attendoit de pied ferme les Bèneventains & les Capouans. *Pandulf* s'en retourne, sans rien entreprendre contre la Principauté de Salerne.

974.

L'EMPEREUR *Otton II* renouvelle à l'Eglise patriarchale de Grado la dignité de Métropole ; & confirme en même tems les Exemptions, les Immunités & les Franchises accordées à cette Eglise par *Otton I.* Il est difficile, en voïant ce *Diplôme* expédié sur la Requête de *Vital Candien*, Patriarche de Grado, de s'empêcher de croire que la République de Venise relevoit en quelque chose des Empereurs d'Occident, & qu'elle étoit encore loin d'être absolument indépendante.

Gisulf I, Prince de Salerne, aiant été, l'année précèdente, dépouillé de ses Etats & renfermé dans une Prison avec la Princesse *Gemme*, sa femme, par son cousin ger-

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

voici, come je le crois, que les Sarasins, s'étant ralliés & remis en ordre, reparoissent tout à coup ; &, sans trouver de résistance, passent au fil de l'épée tous les Chrétiens, qui leur tombent sous la main, & restent maîtres du même champ de bataille. Otton *Duc de Bavière & de Souabe, ne périt pas dans cette journée, come le veut* Sigonius, *puisqu'il avoit auparavant repris le chemin de l'Allemagne : mais il y périt* Henri, *Evêque d'Ausbourg*, Werner, *Abbé de Fulde, &, come* Léon d'Ostie *l'atteste*, Landulf, *Prince de Bènevent & de Capoue, avec son frère* Atènulf, *Marquis, peut-être de Camerino, & d'autres Princes, Evêques & Comtes.*

Cette malheureuse bataille se dona, suivant Dittmar, le III des Ides (*le* 11) de Juillet ; *& certainement cette Année* (982), *come on l'apprend des Ecrivains cités ci-dessus. En vain le P.* Gattola (dans son *Histoire du Mont-Cassin*) *prétend-il que* Landulf IV, *Prince de Bènevent, étoit encore en vie au mois de Novembre de cette même année ; & qu'ainsi l'on* Peuple une barsille, après la perte de laquelle, il passa les Monts, pour implorer le secours d'*Otton III.* Ainsi *ce Prince*, dit-il, *étant excité par les invitations du Pape & par les sollicitations de l'Archevêque, voulant aussi prendre, come son Père & son Aïeul, les Couronnes du Roïaume d'Italie & de l'Empire, qu'ils lui promètoient ; & rètablir, soit en rendant la justice, soit en faisant la guerre, le calme dans le Roïaume, agité des cruels orages des Séditions ; il fit ses préparatifs pour l'expédition d'Italie.* Ces préparatifs, selon cet Historien, se firent en 994 ; &, l'année suivante, *Otton III* vint en Italie, & fit le siége de Milan. Mais l'Archevêque *Landulf*, aiant gagné les principaux de ses adversaires, obtint d'eux d'être reçu dans la Ville. En conséquence *Otton* leva le siége. *Etant donc entré dans la Ville,* Landulf *mit sur la tête d'*Otton *la Couronne Roïale.* Ce qui se fit *sans doute dans la Basilique de S. Ambroise*, dit *Puricelli*, p. 308 ; *car c'est... ce que l'on peut conclure des paroles de* Sigonius, *sans*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ces de Bénevent, & *III* parmi les Princes de Capoue, est pris, en 1016, pour collègue à la Principauté de Capoue par son cousin germain *Pandulf II.* En 1020, son fils *Pandulf V* est associé à la même Principauté par le même Prince, qui l'adopte pour fils. Les deux *Pandulfs IV* & *V*, régnent avec *Pandulf II* jusqu'en 1022, que ce dernier meurt; & la même année, ils sont privés de leurs Etats par l'Empereur *Henri I*, parceque *Pandulf IV* avoit fait alliance avec les Grecs, dont il avoit reconnu l'Empereur pour Seigneur Suzerain.

Henri I fit conduire *Pandulf IV* prisonier en Allemagne. Il paroît qu'il laissa *Pandulf V* en Italie.

PANDULF VI,

&

JEAN,

père & fils, Comtes de Téano, deviénent Princes de Capoue en 1022, par le choix de l'Empereur *Henri I*; & cessent de l'être en 1026. Le Père meurt ensuite à Rome, on ne sait pas en quelle année; & l'on ignore ce que le Fils devint.

On ne sauroit

PAPES.

Il est vrai que ce *Benoît* se trouve nomé dans des *Actes* de 973, qui ne le qualifient ni *VI*, ni *VII*. Ils sont en cela d'accord avec les trois *Chartes de Ravenne*, qui font remonter au commencement de 973 le Pontificat de *Benoît*, qu'elles noment. Ainsi ces *Actes* ne sauroient nuire à la Conjecture, que je voulois établir, & que je ne done au reste que pour ce qu'on voudra l'estimer.

Je m'en tiens cependant aux *Listes des Papes*. Je distingue ici, comme elles, *Benoît VI* de *Benoît VII*; & je dis qu'il faut qu'il y ait erreur pour l'année du Pontificat dans les *Chartes de Ravenne*, qui nous forcent à présumer que ce dernier étoit Pape dès le commencement de 973.

Lorsqu'en 975 *Benoît VII* ent pris possession du Pontificat, il tint un Concile dans lequel il excommunia l'Antipape *Boniface VII.*

Le Cardinal *Baronius* a fait imprimer les *Actes* d'un Concile de Rheims de 972, dans lesquels *Gerbert*, alors Archevêque de cette Ville, & depuis de Ravenne, ensuite Pape *Silvestre II*, dit: *Un Monstre horrible*, Maleface (c'est ainsi qu'il

PRINCES contemporains.

étoit alors, jusqu'en 920, que *Giselbert* se révolta, mécontent, dit-on, de ce que, contre ses droits, *Charle* avoit mis un Evêque à Tongres. Je ne trouve pas que les Gouverneurs des grandes Provinces, *Ducs*, ou *Marquis*, qui commençoient alors, dans les païs en deça des Alpes, à s'arroger la Souveraineté, s'ingérassent déja de remplir par eux-même les Evêchés vacans. Il est plus vraisemblable que *Giselbert* avoit demandé l'Evêché de Tongres pour quelqu'un, qu'il affectionoit, & que *Charle*, qui se laissoit conduire par quiconque s'emparoit de lui, noma pour Evêque de Tongres celui que son Favori protégeoit. Quoi qu'il en soit, *Giselbert* mit dans ses intérêts *Henri l'Oiseleur*, successeur, depuis 919, de *Conrad* à la Courone de Germanie. *Henri* fit donc la guerre à *Charle*, qui de son côté ravagea les frontières de l'Allemagne. La paix se fit entre ces deux Rois, dès l'année 921. *Sigebert*, dans sa *Chronique*, dit que, par le Traité, qui se fit au milieu du Rhin près de Bonn, le Roi de France céda toute la Lorraine au Roi de Germanie. Mais *Sigebert* est dé-

SAVANS & Illustres.

l'aigreur de ses paroles faisoient détester dans sa bouche les vérités les plus consolantes, qui ne prenoient pas sous sa plume un air plus attraïant. Il fut haï partout, & devoit l'être.

On peut sur les Ecrits, qui portent son nom, consulter l'excellent détail, qu'en offre l'*Histoire litéraire de la France.*

Il me doit suffire d'avoir doné quelque idée de ce Personage singulier, qui fut, avec de grands & d'utiles talens, être un home sans mérite.

ARNULF I,

Archevêque de Milan, succède à *Walpert* en 971; & meurt en 975.

Sigonius & le P. *Pagi*, disent qu'il fut envoïé, l'année même de son élection, Ambassadeur à Constantinople par *Otton I*, pour aller chercher la Princesse *Théophanie*, qu'*Otton II* devoit épouser. Ils confondent *Arnulf I* avec *Arnulf II*, qui fut réellement Ambassadeur à Constantinople, mais sous *Otton III.*

Walpert *étant mort*, dit *Arnulf*, Historien Milanois, *le Siége est rempli par* Arnulf, *qui véritablement évitoit le mal & faisoit le bien. Moi, qui porte le même nom, & par qui cette* Histo

ÉVENEMENS *sous le Règne d'*OTTON II.	EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.
	Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

main *Landulf*, neveu de *Pandulf Tête-de-fer*; est rétabli, cette année, par ce dernier; &, come il n'avoit point d'enfans mâles, il en adopte le second fils, qui s'appelloit *Pandulf*.

975.

ZACHARIE, Général des Grecs, bat les Sarasins, dont le Commandant *Ismaël* reste parmi les Morts. *Zacharie* s'empare ensuite de Bitonto, Ville qui devoit être une dépendance de la Principauté de Bénevent.

On commence, peut-être cette année, dans plusieurs Villes du Roïaume d'Italie à fortifier les Maisons, en y faisant bâtir des Tours.

976.

Les Sarasins assiégent inutilement Gravina.

Sicard, Comte de *Justinople*, aujourd'hui *Capo-d'Istria*, fait, du consentement de tout le Peuple de cette Ville, un Traité de Paix & d'Alliance avec les Vénitiens. L'Acte est du 2 d'Octobre, *la quatrième année de l'Empire de notre Seigneur, le Seigneur* Otton, *Sérénissime Empereur*. On voit par là que l'Istrie dépendoit alors de l'Empire d'Occident.

978.

L'IMPÉRATRICE *Adelaïde*, *doit renvoier à l'année suivante la bataille dans laquelle il périt. Le* Diplôme (qu'il apporte en preuve) *doit avoir quelque faute dans sa date; & sans doute il appartient à l'année précédente. Il suit de quelques Documens, que j'ai fait imprimer dans la* Chronique de Volturne, *que* Landénulf, *frère de* Landulf IV, *commença cette année, après le mois de Juillet, à gouverner le Duché de Bénevent; & que par conséquent* Landulf *étoit mort.*

Sigonius dit, « *Que les Romains* » *& les Bénevenitains, se représentant les cruautés* » *exercées à Rome* » *par* Otton II, » *abandonèrent son* » *Armée & la laissèrent exposée à* » *la disgrace*, » *qu'elle éprouva* » *bientôt après; &* » *que par cette raison, l'année suivante*, Otton *alla la passer sa colère sur Bénevent,* » *qu'il l'assiégea,* » *qu'il le prit,* » *qu'il le détruisit,* » *& qu'il en enleva le Corps de S.* » Barthelemi ». *Mais en cela* Sigonius *a suivi trop imprudemment* Godefroi de Viterbe... *Si* Landulf IV *perdit la vie dans cette funeste bataille; comment croire que les siens l'eussent craindre de se tromper. Mais Sigonius*, dit *Muratori*, p. 500, *s'est imaginé qu'*Otton III, *avant d'aller à Ravenne, assiégea Milan, & qu'il accommoda les différens survenus entre l'Archevêque* Landulf *& le Peuple de cette Ville. Au fond, il se l'est imaginé; car aucun des anciens Historiens n'a connu ce siége de Milan, ni sous* Otton II, *ni du tems d'*Otton III, *son fils; & l'on peut d'autant moins s'appuïer de l'autorité de l'Historien Milanois* Landulf l'Ancien, *qui seul en parle, que nous avons déja fait voir qu'*Arnulf, *autre Historien Milanois, mais plus exact, n'en parle point, & que les différens de Milan furent terminés d'une autre manière.* C'est ce qu'on peut voir à l'année 991.

Bien qu'aucun Historien, dit encore *Muratori*, p. 502, *n'ait fait mention du Couronement d'*Otton III, *come Roi d'Italie; il est raisonnable de croire qu'il se fit, soit à son arrivée en Lombardie, au printems de cette année* (996), *soit à son retour en ce païs, après avoir reçu la Corone Impériale à Rome.* Bonincontro Mo-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

douter, quoique le *Pellegrino* n'ait osé l'affurer, que ce *Pandulf VI* étoit le second fils du Comte & Marquis *Atenulf*, de qui j'ai parlé dans l'*Epoque* précédente à l'Art. de *Pandulf Tête-de-fer*, dont il étoit le troisième Fils.

Pandulf IV, délivré, par l'Empereur *Conrad I* de sa prison d'Allemagne, & revenu dès 1025 en Italie, obtint quelques Troupes, des Généraux Grecs, & d'autres de *Waimaire III*, Prince de Salerne, mari de sa sœur *Gaitelgrime*; & fit, secondé des Normans & des Comtes de Marsi, le siége de Capoue. *Pandulf VI* se défendit vaillamment; les uns disent 18 mois; les autres 6, ce qui paroit plus vraisemblable. Il rendit ensuite la Place au Général des Grecs, à condition d'être conduit, avec *Jean* son fils & son collègue & tous leurs amis, à Naple, où le Duc *Sergius III* les reçut généreusement.

Pandulf IV le trouva mauvais; & l'année suivante 1027, il s'en fit un prétexte pour aller assiéger Naple, dont il se rendit maître. *Sergius & Pandulf VI* se

PAPES.

lui plaît, come je l'ai dit, d'appeller *Boniface VII*, *lequel surpassoit en méchanceté tous les Mortels, & s'étoit souillé du sang de son prédécesseur, succède dans Rome au Pontificat. Mais il est aussitôt chassé, puis condamné dans un grand Sinode.* Ces paroles semblent favorifer l'opinion de ceux qui font *Boniface VII* successeur de *Donus II*: mais elles autorisent d'avantage à raier ce dernier des *Listes des Papes*. Elles disent que *Boniface*, s'étoit *souillé du sang de son prédécesseur*: ce qui doit naturellement s'entendre du prédecesseur immédiat, qui ne peut être que *Benoît VI*, puisqu'on ne dit nulle part que *Donus II* ait péri par une mort violente. Il faut donc en ce cas placer le commencement du Pontificat de *Benoît VI* en 972.

Le même *Baronius* & le P. *Pagi*, se fondant sur l'*Epitaphe de Benoit VII*, fixent sa mort au 10 de Juillet 984: mais cette *Epitaphe* n'est pas du tems; & les Moines, qui la firent poser longtems après la mort de ce Pape, leur fondateur, se trompèrent à la date de l'année.

Un *Marbre*, qui subsiste encore,

PRINCES contemporains.

ment par les faits. Nous avons ce Traité, dans lequel on ne trouve pas un mot de cette prétendue cession; & dont même les Archevêques de Cologne & de Trève, & les Evêques d'Utrecht & de Cambrai, tous Sujets du Roiaume de Lorraine, signent la Garantie, come Sujets de *Charle*. De plus les Lorrains, après ce Traité, continuèrent de dater les Actes des années du règne de ce Prince, qui préside lui-même, en 922 ou 923, à l'Assemblée, soit Diète, soit Concile de Coblents.

Lorsqu'au mois de Juillet 923, les Factieux de France eurent mis à leur tête, avec le titre de Roi, *Raoul*, Duc de Bourgogne, pour remplacer *Robert*, qu'ils avoient fait Roi dans le mois de Juin de l'année précédente, & que *Charle* venoit de tuer de sa main dans une bataille; *Henri* parut vouloir prendre la défense de *Charle*. Il fit même en sa faveur quelques mouvemens, qui donèrent de l'inquiétude aux Factieux. Mais *Charle*, retenu, come prisonier, à Pérone par *Héribert*, Comte de Vermandois, fut bientôt hors d'état d'agir par lui-même. *Henri* suspendit alors ses

SAVANS & Illustres.

est écrite, je suis véritablement l'arrière-petitfils du frère de cet Archevêque. Il ne vécut que trois ans dans l'Episcopat, & n'y dura pas aussi longtems qu'il le méritoit.

Il eut Godefroi *pour successeur.*

GODEFROI, fait, en 970, Evêque de Bresci, meurt en 976.

Il étoit le second fils du Marquis *Albert-Azzon*, Seigneur de Canossa, bisaieul de la Comtesse *Mathilde*.

Il mit des Reliques de S. *Apollonius*, cinquième Evêque de Bresci, dans l'Eglise Collégiale, fondée par son Père dans la Forteresse de Canossa, sous l'invocation de ce Saint; & voulut être enterré sous le Porche de cette Eglise. *Albert-Azzon*, qui survécut à ce Fils, fut enterré près de lui.

HUBERT, nommé par les Auteurs Allemans *Hugbert*, & par *Ughelli*, *Humbert* ou *Albert*, étoit Evêque de Parme en 961, lorsqu'*Otton I* vint en Italie se faire couronner Roi. Il meurt en 976.

Il fut un des premiers à se déclarer contre les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* en faveur d'*Otton*, qu'il suivit en 962 à Rome, lorsqu'il

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

qui se trouvoit en Italie, s'étant brouillée avec l'Empereur son fils, se retire à Vienne près de son frère *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes.

Les Sarasins prènent & brûlent la Ville d'Oria, dont ils emmènent tous les habitans en Sicile. Quelques *Chroniques* placent cet évènement plus tard.

979.

MELE ou *MELON*, Lombard, Citoïen de Bari, lequel étoit le plus noble, le plus puissant, le plus courageux & le plus prudent des Appuliens, avoit, depuis quelques années, chassé les Grecs non seulement de Bari, mais aussi de toute la Pouille. L'Empereur *Basile II*, frère de l'Impératrice *Théophanie*, envoie contre lui, cette année, *Basile Argyre*, Gouverneur de Samos, & *Contoléon*, Gouverneur de Céphalonie. *Mèle* remporte sur eux une grande victoire.

980.

A LA prière du Pape *Benoît VII*, *Otton II* vient en Italie à la fin d'Octobre; où par l'entremise de son oncle *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes, & par les soins de *Mayeul*, Abbé de Clugni, il se reconcilie avec l'Impératrice

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

*abandoné? Nous voïons au contraire qu'*Otton *conserva ses bonnes graces à cette Ville, en se contentant qu'*Aloara, *mère de* Landulf, *gouvernât à l'avenir ce Duché conjointement avec* Landenulf, *son autre fils; duquel on commence à voir des Diplômes dès ce tems.*

Mais revenons à l'Empereur Otton II *lui-même. Dès qu'il vit son Armée mise en déroute, &, pour la plus grande partie, taillée en pièces par les Sarasins, il se sauva du côté de la mer; & voïant une Galère, ou, si l'on veut un gros vaisseau Grec, venu pour recueillir les tributs de la Calabre, il poussa son Cheval dans l'eau, & fut introduit dans ce bâtiment par un Soldat Esclavon, qui le reconnut. S'étant ensuite fait connoître en secret au Capitaine, il en obtint d'envoïer un Exprès à l'Impératrice* Theophanie, *qui ne manqueroit pas d'envoïer pour le racheter des sommes immenses & de très riches présens. Cette Impératrice étoit alors à Rossano... Bien instruite de ce qu'elle avoit à faire, elle fit sortir de Rossano, dès que le Na-*

*rigia de Monza, lequel florissoit dans le XIVe siécle, dit d'*Otton III, *qu'il reçut la* Couronne du Roiaume d'Italie, d'abord à Monza, puis à Milan. *Si même on veut le croire, ce fut par* Otton III *que la* Noble Ville de Monza *fut déclarée* la Capitale de la Lombardie & le Siège de son Roiaume. *C'est ce que l'on aura peine à croire, parceque c'étoit la prérogative de Pavie, &, si l'on veut, aussi de Milan. Nous savons certainement que, dans les siécles suivans, on garda la Couronne de fer dans la Basilique de S.* Jean-Baptiste *à Monza, come on l'y garde encore; & que les Rois d'Italie y furent quelquefois couronés.* Cet *Annaliste*, en disant qu'*Otton III* fut couroné Roi, soit à son arrivée en Italie, soit à son retour de Rome, ne s'est pas souvenu qu'il avoit dit à la page précédente: *Je ne veux pas taire ici que dans le même mois* (de Mai 996, tems auquel *Otton* étoit à Rome) Ardoin, *Comte du Palais, tint un* Plaid *dans le District de Frescia... L'*Acte *en fut écrit, L'*An de l'Incarnation de Notre-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

sauvèrent ; & le dernier choisit Rome pour retraite. Il y périt de misère, quelques années après.

PANDULF IV & PANDULF V, rétablis,

règnent ensemble depuis 1026 jusqu'en 1038, qu'ils font une seconde fois dépouillés de leurs Etats par *Conrad I*, qui les donne à *Waimaire III*, Prince de Salerne. Ils les recouvrent ensuite en 1047.

Pandulf IV, cherchant à récompenser les Normans, auxquels il étoit principalement redevable de s'être rendu maître de Capoue en 1026 & d'avoir pris Naple en 1027, invita, quelque tems après cette dernière Expédition, *Théobald*, successeur, depuis le mois de Juin 1022, d'*Aténulf*, frère de *Pandulf*, à l'Abbaïe du Mont-Cassin, à le venir voir à Capoue ; &, pendant qu'il le retenoit dans cette Ville, il s'empara de presque tous les biens du Mont-Cassin, dont il fit le partage aux Normans. C'est ce que je rapporte plus en détail sous

& que *Baronius* lui-même cite, marque que *l'Inscription*, qu'il porte, fut faite *du tems de* Jean XIIII, *Pape, au mois de Février, Indiction XII, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXIV.* Le Cardinal *Baronius* veut que l'on y lise, *Indiction XIII* & *l'An DCCCCLXXXV*, parce qu'il veut que *Jean XIV* n'ait été fait Pape qu'après le mois de Février 984. Mais ce Monument, contemporain & par là même autentique, est d'accord avec les Historiens.

L'Annaliste & le *Chronographe Saxon* disent, sous l'année 983 : Otton II *retourne à Rome, & met, avec les honneurs convenables, l'Apostolique à la tête de l'Eglise Romaine.* Ces paroles ne peuvent regarder que *Pierre*, Evêque de Pavie, qui fut le Pape *Jean XIV*. *Otton II* mourut le VII de Décembre 983 ; & pour lors *Jean XIV* étoit en possession du Pontificat au moins depuis quelques jours. On se persuadera difficilement, que les Romains, qui n'aimoient pas *Otton II*, aient, après sa mort, choisi pour Pape un Evêque étranger à leur égard, & créature de ce Prince ; & que l'Impératrice

secours. Le Duc *Giselbert*, dès le commencement de l'Usurpation de *Robert*, avoit pris le parti des Rebelles : mais des Seigneurs Lorrains, restés fidèles à *Charle*, en soutinrent les intérêts ; & la diversion, qu'ils firent en Lorraine, rendit *Giselbert* assés inutile aux Rebelles de France. Quand ensuite les Lorrains furent que *Charle* étoit prisonier à Pérone, las de s'entre-détruire par une Guerre intestine, ils se réunirent ; &, conformément aux vœux de *Giselbert*, ils se soumirent tous, d'un commun accord, au Roi de Germanie. *Henri* récompensa *Giselbert*, non en le laissant Duc, come il me paroit qu'on l'a dit mal à propos : mais en lui donant pour Femme, en 929, sa fille *Gerberge*. On prétend que notre Roi *Raoul* recouvra bientôt après toute la Lorraine, & qu'il la garda jusqu'en 936, qu'il mourut. Je ne vois pas trop que cela soit bien certain. Cette année 936 fut aussi celle de la mort d'*Henri l'Oiseleur*.

Il fut remplacé sur le champ au Roiaume de Germanie par son fils *Otton I*, que je trouve maître de la Lorraine. En 939, *Giselbert*

y alla recevoir la Courone Impériale. On le trouve nomé dans les Constitutions du nouvel Empereur touchant les *Régales de S. Pierre*.

Otton, come je le dis ailleurs, ne resta cette première fois que peu de jours à Rome ; & retourna promtement à Pavie par la Toscane. *Lorsqu'il fut à Lucque*, dit *Muratori*, T. V, p. 402, *il fit l'Evêque de Parme* Hubert, *Comte, ou Gouverneur de cette Ville, par un* Diplôme *daté*, Le III des Ides (*le 12*) de Mars, l'An DCCCCLXII de l'Incarnation du Seigneur, & l'An premier de l'Empire du Seigneur *Otton* très-auguste, Indiction V. Fait à Livia. *Le nom* Liviæ *devroit signifier* Forli (qu'on appelloit anciènement *Forum-Livii*). *Mais les Documens, inférés par* Ughelli *dans son* Italia Sacra, *sont si remplis de bévues, ou par sa négligence, ou par la faute des Copistes, ou par des intéprises d'imprimeurs, que je crois qu'au lieu de* Liviæ, *l'on avoit écrit ici* Luccæ. *J'ai rapporté dans mes* Antiquités d'Italie (Dissertat. 62) *un autre* Diplôme *en faveur des Chanoines de Lucque, doné le même jour, c'est à dire*, Le

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

sa mère, qui se rend pour cet effet à Pavie.

L'Impératrice *Théophanie* accouche de son fils *Otton III.*

981.

L'EMPEREUR vient à Rome à la fin de Janvier. Il y séjourne jusqu'au mois de Mai.

L'Impératrice *Théophanie*, plus zèlée pour l'augmentation de la puissance de l'Empereur son mari, qu'attachée aux intérêts des Empereurs ses frères, ne cessoit pas d'exhorter *Otton* de faire valoir les prétentions qu'il pouvoit avoir, à cause d'elle, sur la Pouille & la Calabre; & d'en chasser les Grecs. Après une victoire remportée sur les Sarasins près de Cortone, *Otton* assiége & prend Salerne, dont les Princes n'avoient pas cessé, depuis plus d'un siècle, de relever des Empereurs Grecs.

Un *Diplôme* expédié, le 25 de Juillet de cette année, au Camp de Cevici dans le Territoire de Marsi, mérite une attention particulière. Il existe en original dans les Archives du Mont-Cassin; & l'on y voit encore le sceau d'*Otton II* en cire. Par ce *Diplôme*, l'Empereur confirme à ce Monastère la possession de tous les biens, *qu'il tient*, dit-il, *dans nos Duchés de Spolète & de vire Grec parut, une grande quantité de bêtes chargées de balots, que l'on crut remplis d'or & de présens précieux.* Thierri, *Evêque de Mets, s'approcha du Navire Grec, avec quelques barques, qui portoient de braves Soldats vêtus en Matelots. L'Empereur, amené sur la proue, ne vit pas plutôt les siens, que, se fiant à son adresse à nager, il se lança d'un saut dans la mer. Un Grec, qui le voulut retenir par son habit, reçut d'un des Soldats Allemans un coup de pointe, qui, l'aiant fait tomber à la renverse, épouvanta si bien les autres, que l'Empereur, nageant & couvert par les barques des siens, arriva sain & sauf au rivage. Les Grecs se retirèrent pleins de confusion; & n'emportant avec eux, que le reproche, qu'ils avoient à se faire de leur sote confiance.* Arnulf, *Historien Milanois du siècle suivant, veut qu'on s'y soit pris autrement pour duper les Grecs.* Otton, *suivant cet Ecrivain, fit montre de souhaiter d'avoir avec lui l'Impératrice & ses Dames, assurant qu'elles apporteroient une somme immense*

Seigneur *Jésus-Christ* DCCGCLXXXXVI, le XI des Calendes de Juin (22 de *Mai*), Indiction IX. *Cette date mérite de l'attention, parcequ'elle sert à prouver de plus en plus la vérité de ce que j'ai dit plus haut, que, bien qu'*Otton III *eût été élu Roi d'Italie & qu'il gouvernât ce Roïaume, on ne comtoit point en Italie les années de son règne, parcequ'il n'avoit pas encore reçu la Couronne, que nous appellons de fer.* Il suit de cette observation, que je ne puis pas ne point adopter, qu'*Otton III* ne fut couronné Roi d'Italie, qu'après avoir pris la Couronne Impériale à Rome.

INTERRÈGNE de 24 jours, depuis le 23 de Janvier jusqu'au 15 de Février 1002.

ARDOIN, HARDEWIC, ou HARDWIG, Marquis d'Ivrée, couronné Roi d'Italie le 15 de Février 1002, règne, d'abord seul jusqu'en 1004; puis, en concurrence d'*Henri I*, jusqu'en 1015. Il abdique alors, se fait Moine, & meurt le 30 d'Octobre, ou le

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

l'année 1027, & ce que *Muratori*, par inattention, place en 1030.

Théobald, après avoir été retenu près de 4 ans à Capoue, fit en 1030 prier *Sergius III*, Duc de Naple, de venir avec quelques Soldats dans un endroit, où lui-même se rendroit. La chose fut exécutée avec le secret nécessaire; & *Sergius* conduisit à Naple *Théobald*, qui n'y resta que quelques jours; & se retira dans la Marche d'Ancone au Monastère de Saint-Sauveur. Il y vécut environ 5 ans, jusqu'à sa mort arrivée le 3 de Juin 1035.

Après son decès, les Moines du Mont-Cassin n'osèrent faire une nouvelle élection sans la permission de *Pandulf IV*; & restèrent un an sans Abbé. *Pandulf*, au bout de ce tems, les obligea d'élire un Calabrois, appellé *Basile*, lequel étoit Prévôt, ou Prieur d'un Monastère de Capoue; & qui précèdemment, n'étant pas encore Moine, avoit été l'Home d'affaires de la Cathédrale de cette Ville. Cette espèce d'Intrus fut Abbé depuis la fin de Mai 1036, jusqu'au 15 du mé-

PAPES.

Théophanie, restée à Rome pour y veiller aux intérêts de son Fils, ait osé, lorsqu'elle avoit besoin de ménager les Romains, les contraindre dans le choix d'un Pape. L'élection de *Pierre de Pavie* se fit donc nécessairement du vivant d'*Otton II*, à qui les Romains ne pouvoient pas refuser d'élire pour Pape celui qu'il avoit choisi.

JEAN XIV, Evêque de Pavie, est en possession du Pontificat avant le 7 de Décembre 983. Il en est dépossédé vers le mois de Juillet 984; & meurt le 20 d'Août de la même année, suivant son *Epitaphe*, laquelle n'existoit plus en original du tems de *Baronius*, qui la cite; & qui rélativement à ce qu'on vient de voir, recule d'un an la mort de ce Pape.

Pierre Canepanova, né Citoïen de Pavie, fut fait Evêque de cette Ville en 966. Il obtint d'*Otton I* la confirmation de tous les Privilèges de son Eglise; & jouit d'un très grand crédit sous *Otton II*, qui le fit Archichancelier du Roïaume d'Italie; & depuis Pape en 983, & non en 984, come le veut *Baronius*, & come le dit *Ughel-*

PRINCES contemporains.

prit part, avec *Eberhard*, Duc de Franconie, à la révolte d'*Henri le Querèleur*, frère puîné d'*Otton*; & demanda du secours à *Louis d'Outremer*, Roi de France, qui prosèta dèslors le recouvrement de la Lorraine. *Eberhard* & *Giselbert* aiant été tués dans une action près d'Andernach; *Louis* agit pour lui-même, &, dans la vue de disposer de plus en plus les Lorrains en sa faveur, il épousa *Gerberge*, veuve de *Giselbert*. Il fait ensuite quelques progrès dans le païs. *Otton* accourt le défendre, & force *Louis* à se retirer. Les deux Rois mètent fin à cette guerre, par une paix, qui laisse *Otton* maître de toute la Lorraine. Il en fait Duc son frère *Henri le Querèleur*, avec lequel il s'étoit reconcilié. Mais, ce qui cause quelque embaras, on trouve en même tems un autre Duc de Lorraine, savoir *Otton*, fils de *Ricwin*, Comte de Verdun; & cependant on n'avoit pas encore imaginé la division de tout ce païs en Haute & Basse-Lorraine. Est-ce qu'*Otton I*, se méfiant de l'humeur inquiète de son Frère, le retint à sa Cour; & commit *Otton*, fils de *Ricwin*, pour gou-

SAVANS & Illustres.

III des Ides de Mars, l'An DCCCLXII de l'Incarnation du Seigneur, & l'An premier de l'Empire du Seigneur *Otton*, Indiction V. Fait à Lucque (Lucca).

Ce dut être dans la même Ville & dans le même tems qu'*Hubert* obtint de cet Empereur, pour lui, pour ses successeurs & pour son Eglise, la confirmation des Biens & Droits, dont ils jouissoient. *Ughelli* dit que l'Original de ce *Diplôme* existe encore: mais effacé dans beaucoup d'endroits.

Lorsqu'en 965 *Otton* eut fait mètre en prison & dépouillé de ses Dignités *Gui*, Evêque de Modène; il fit *Hubert* Archichancelier du Roiaume d'Italie & de l'Empire. Les Auteurs Allemans ne lui donent que le titre de Vice-Chancelier, parce qu'ils veulent, sans fondement, que, depuis *Otton I*, l'Archichancelier du Roïaume de Germanie, le fût aussi de l'Empire & du Roïaume d'Italie. Mais il est impossible de prouver que la chose ait jamais été dans aucun tems. On peut tout au plus montrer quelques usurpations de la part des Archichanceliers de Germanie, lesquelles n'ont point eu de suites.

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

Fermo, c'eſt à dire en deça des frontieres de notre Roïaume d'Italie. Le Duché-Marquiſat de Fermo ne diffère point de celui de Camerino. Ce *Diplôme* montre avec combien peu de fondement on a prétendu que les deux premiers *Ottons* avoient, ſinon doné, du moins confirmé la Souveraineté des Duchés de Spolète & de Bènevent aux Papes. Cette prétention à l'égard du Duché de Spolète & de Camerino, ne peut pas recevoir un démenti plus formel, que celui qu'*Otton II* lui done ici. Depuis *Charlemagne*, les Empereurs en avoient toujours nomé ſucceſſivement les Ducs; &, cette année même, *Pandulf Tête-de-fer*, Prince de Capoue & de Bènevent, lequel jouiſſoit, depuis pluſieurs années, du Duché-Marquiſat de Spolète & de Camerino, étant mort; *Otton* avoit pourvu le Marquis *Thraſimond*, ſi ce n'eſt pas du tout, au moins du Marquiſat de Camerino. Pour le Duché de Bènevent, il avoit, depuis la deſtruction du Roïaume des Lombards, toujours eu ſes Princes particuliers, qui ſe rendoient Vaſſaux, tantôt des Empereurs Grecs, tantôt des Empereurs d'Occident; & juſqu'ici nous n'avons pas vu que les Papes prétendiſſent avoir aucun droit ſur ce Duché.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

d'or & d'argent. En aiant obtenu la permiſſion, il manda que l'on enviât des Jeunes Homes, vêtus en Femmes, avec des épées bien cachées ſous leurs habits. Quand ils eurent été reçus dans le Navire, ils ſe jetèrent auſſitôt ſur les Grecs, en tirant leurs épées, & tuant indifféremment tous ceux qui ſe préſentoient. Cependant l'Empereur, aiant ſauté promtement dans la Mer, gagna, libre & joieux, le rivage. Les Ennemis épouvantés s'en retournèrent chés eux. *La* Chronique de la Novalèſe, *en parlant de ce fait, y joint encore quelque autre circonſtance.*. Otton *ſe trouvant enſuite à Capoue*, confirma, *come* Léon d'Oſtie *l'atteſte*, la poſſeſſion de cette Principauté à la Princeſſe *Aloara (veuve de* Pandulf Tête-de-fer), *& à ſon fils* Landénulf. *D'où l'on peut conclure, qu'il étoit alors reconnu pour Souverain dans cette Principauté.*

Nous apprenons, dit encore *Muratori*, ſous l'année 983, p. 467, *de* Sigebert (dans ſa *Vie d'Adalbert, Archevêque de Prague*, imprimée dans les *Actes des* 14 de Décembre de la même année 1015.

On ne ſait pas trop ce qu'il étoit. *Guichenon*, dans ſa *Bibliothèque de Breſſe*, Centur. II, Ch. 10, rapporte un *Diplôme* de ce Prince, lequel eſt daté: *L'An de l'Incarnation du Seigneur MXI, le III des Calendes de Mars* (le 27 de Février) *Indiction IX. Fait à Bobbio dans le Palais Epiſcopal.* Ce *Diplôme* contient une Donation faite par *Ardoin* au Monaſtère de S. *Sire* de Pavie, *pour l'ame*, dit-il, *de notre père* Doddon, *& de notre oncle paternel le Seigneur* Adalbert, *à la prière du Seigneur* Guillaume, *Marquis, notre très cher couſin germain.* Le terme Latin peut faire croire que c'étoit un Couſin germain du côté maternel; & dans ce cas ce *Guillaume* pouvoit être Marquis de Montferrat. On verra qu'il y en avoit alors un de ce nom. C'en eſt aſſés pour faire entendre qu'*Ardoin* étoit d'une Maiſon conſidérable, quoique rien ne nous apprène ce qu'étoit, ſon père, *Doddon, Dodon, Odon, Otton*, car on le trouve nomé de ces différen-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

me mois 1038, que *Richer* fut élu pour lui succéder.

Léon d'Ostie, Liv. II, Ch. 64, dit, « Qu'en 1038 » *Conrad I* passa » les Alpes avec » une puissante Armée; vint en Italie; & se rendit » à Milan, où quelques Prieurs, » c'est à dire quelques Anciens du » Monastère du » Mont-Cassin l'» allèrent trouver, » lui firent le récit » de tout ce qu'ils » souffroient depuis tant d'an» nées de la part » de *Pandulf IV*, » & le supplièrent » de venir enfin » arracher le Mo» nastère de S. *Benoît* des mains » de ce cruel Ty» ran ». Il ajoute un peu plus bas: *L'Empereur vint à Capoue, pour délivrer le Monastère de S.* Benoît *de l'esclavage d'un très méchant Prince.* Pandulf *n'osant l'attendre, s'enfuit, & se retira dans la Forteresse de Sainte-Agathe avec son Abbé, qui le suivit à Constantinople, où ce Prince alla demander à l'Empereur des secours d'hommes & d'argent.* Je dis, sous l'année 1038, quel fut le succès de ce voïage.

L'Empereur *Conrad I*, aïant célébré la fête de la

li, qui, je crois, se trompe aussi, lorsqu'il dit que *Pierre* fut Archichancelier sous *Otton I.*

A l'égard de la mort de ce Pape, on lit dans la *Chronique de Volturne:* Jean XIV, *de Pavie, IX mois. Il est enfermé dans le Château Saint-Ange, & meurt cruellement de faim, l'An DCCCCLXXXIV.* La *Chronique* d'*Herman Contract* dit: *L'An* 984, Jean XIV, *auparavant* Pierre, *Evêque de Pavie, siége à Rome VIII mois.* Boniface, *fils de* Verruce (Ferrucel), *lequel, après avoir déposséde* Benoît, *s'étoit illégitimement fait ordoner, revient de Constantinople, où il s'étoit enfui; se saisit de* Jean XIV; *l'enferme dans le Château Saint-Ange; l'y fait mourir de faim, ou, come l'on dit, de poison; & s'empare du Pontificat.*

BONIFACE VII,

Antipape,

se remet une seconde fois sur la Chaire de S. Pierre, *en* 984; *& meurt le* 15 *de Mars* 985.

Il revint à Rome avec de grandes sommes d'argent, qu'il avoit amassées à Constantinople, en vendant les choses précieuses, qu'il avoit enlevées du Trésor de S. Pierre. *Ses*

verner la Lorraine, au nom d'*Henri*, le décorant en même tems du titre purement honorifique de *Duc*? Ne feroit-ce pas plutôt qu'*Henri* lui-même, devant être beaucoup plus en Saxe, qu'en Lorraine, établit cet *Otton*, sa créature, son Vicaire, ou Lieutenant Général à ce Gouvernement; & qu'abusivement on dona le nom de Duc à ce Vicaire; parcequ'il commandoit nécessairement aux Comtes, qui gouvernoient les différentes Cités de ce vaste païs? Je panche à croire qu'en effet le Comte *Otton* ne fut jamais réellement Duc de Lorraine, & qu'il ne fut que le Vicaire du Duc *Henri*; parceque je trouve qu'auſsitôt que ce Prince cessa d'être Duc de Lorraine, il n'est plus question d'*Otton.* Ce seroit grand hazard, qu'il fut mort à point nomé. La *Nouvelle Introduction à l'Histoire de l'Univers*, &c. nous offre, T. II, p. 3, quelque chose de plus singulier. Elle nous done pour le véritable successeur de *Giselbert* ce Comte *Otton*; & ne parle en aucune manière d'*Henri*, qui fut réellement Duc de Lorraine, & le seul & véritable

Nous avons vu que le Roïaume d'Italie avoit ses Archichanceliers, avant que les Rois de Germanie fussent appellés à le posséder. Il est certain que, depuis *Otton I*, le Roïaume d'Italie continua d'avoir ses Archichanceliers; & que leurs fonctions s'étendoient sur les cantons d'Italie, qui ne faisoient point partie du Roïaume, & qui ne dépendoient que de l'Empire.

Ughelli, dit *Muratori*, p. 428, *rapporte un* Diplôme *d'*Otton I, donné le XIV des Calendes de Mai (18 *d'Avril*) l'An DCCCCLXIX de l'Incarnation du Seigneur, & l'An VIII du Seigneur *Otton*, Sérénissime Auguste, Indiction XII. Fait en Calabre au Fauxbourg de Cassano. *Dans ce* Diplôme, *à la prière d'*Hubert, *Evêque de Parme & Archichancelier*, Otton *confirme à son Vassal* Inson *la possession de tous les biens, dont il jouissoit* dans les Comtés de Burgarie, de Lomello, de Plombia, de Milan, d'Ivrée, de Pavie, de Plaisance, de Parme; *& dit entre autres choses:* Lorsque nous étions en Calabre sur la frontière, & dans la plaine entre Cassano & Pietra-San-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origines, Femmes, Enfans.

982.

Les Empereurs *Basile* & *Constantin* envoient des Ambassadeurs à l'Empereur *Otton* pour le détourner de leur enlever ce qu'ils avoient encore en Italie; &, n'aiant pu réussir, ils demandent du secours aux Sarasins de Sicile & d'Afrique. *Otton* cependant bat les Sarasins en Calabre près de Cortone. Leur Roi *Bulcacim* est tué dans le combat. L'Empereur aiant ensuite pris Reggio; plusieurs autres Villes tombent sous sa puissance; &, dès le mois de Mars, il est maître de Tarente. Vers ce tems, une nombreuse Flote Sarasine aborde en Italie; & les Troupes, qu'elle débarque, se joignent à celles des Grecs. Il se livre une bataille le 11 de Juillet. Du premier choc, les Grecs & les Sarasins sont mis en déroute, avec une perte considérable. Les Vainqueurs s'étant ensuite dispersés pour piller; les Vaincus se rallient, les taillent en pièces, & se rendent maîtres du champ de bataille. Il périt en cette occasion, beaucoup d'Evêques, d'Abbés & de Comtes. Un très grand nombre furent prisoniers. La crainte de tomber entre les mains des Grecs ou des Sarasins force *Otton* de chercher à se sauver. Un Soldat

Saints, au 23 d'Avril), *que tous les Barons de Germanie & d'Italie, étant affligés & consternés d'avoir été batus en Calabre par les Grecs & les Sarasins*; l'Impératrice (*Théophanie*) seule, par une légèreté de Femme & de Grèque, les insultoit, parceque des Romains avoient été vaincus par une Armée de sa Nation; ce qui fut cause que les Grands commencèrent à la prendre en haine.

Sigebert, mal informé sans doute, outrage sans raison cette Impératrice. Nous l'avons vue ci-dessus, sacrifiant ses intérêts de famille & de nation à la grandeur de son Mari, l'exhorter à faire la conquête de ce qui restoit aux Grecs en Italie. Ce n'étoit donc point par légèreté, c'étoit par dépit & par colère, qu'elle railloit les Allemans & les Italiens de s'être laissé battre par les Grecs.

L'Empereur Otton *au contraire*, c'est *Muratori* qui continue, *ne se possédoit pas de rage à la vue du tort & de l'affront, qu'il avoit reçu de ses Ennemis; & ne songeoit qu'aux moiens d'en tirer une vangeance éclatante. Il*

tes manières, & son oncle *Adalbert*. *Muratori*, dans ses *Antiquit. d'Este*, P. I, Ch. 13, trouve qu'il n'est pas hors de vraisemblance qu'ils étoient frères d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suse, & d'*Alric*, Evêque d'Asti.

La femme d'*Ardoin* n'est pas connue. Il en eut un fils qui s'appelloit *Otton*. C'est à peu près tout ce que l'on en sait: mais, come dans ces tems-là c'étoit un usage assés commun que le Petit-fils portat le nom de son Aieul, on a lieu de croire que le véritable nom du père d'*Ardoin* étoit *Otton*.

Ardoin fut élu Roi de la manière que je le dis à l'année 1002, & ce fut à Pavie. L'Historien Milanois *Arnulf* le dit expressément: *Papiæ eligitur*. On ne voit donc pas ce qui peut avoir fait dire à quelques Auteurs que ce fut dans une Diète tenue à Lodi. *Dans la* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (dans mes *Anecdotes Latines*, T. II, p. 204), dit *Muratori*, T. VI, p. 11, *on lit qu'après la mort* d'Otton III, le Roiaume fut 24 jours sans Roi. Ce jour, qui fut

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Pentecôte, 14 de Mai, dans Capoue, en sortit le lendemain; & s'alla camper à Capoue la Vieille. Les Moines du Mont-Cassin y vinrent pour le prier d'accomplir ce qu'il leur avoit promis, & de leur accorder avant tout un Abbé. L'Empereur y consentit; & le 1 de Juin, ils élurent *Richer*. C'étoit un Bavarois, Abbé d'un Monastère à Liége, & *Conrad* l'avoit à sa suite. Il fut Abbé du Mont-Cassin jusqu'au 11 de Décembre 1055, qu'il mourut.

Les Normans furent chassés en 1045 des terres de cette Abbaïe; &, come on aimoit alors à mêtre du merveilleux dans tout, *Léon d'Ostie* dit, liv. II, ch. 71, « Que la nuit même qui précéda le jour de l'expulsion des Normans, un Homme de la campagne vit en songe S. *Benoît*, qui lui dit qu'il avoit habité longtems avec les Moines du Mont-Cassin: mais que leur ingratitude à son égard l'avoit forcé de les abandoner pour se retirer à Jérusalem; qu'il y avoit demeuré *profusions ranimèrent les restes de sa Faction, la grossirent, & le mirent en état de se replacer, par la force, sur le Siége Pontifical. C'est ce qui fournit à* Platina, *qui le regarde comme Pape légitime, l'occasion de dire:* Voïés, je vous prie, combien ces Pontifes avoient dégénéré de leurs prédécesseurs, qui nous avoient, au prix de leur sang, laissé cette République Chrétiène si grande & si respectable. Un Pontife, Père & Roi des choses sacrées, les vole, les emporte; & celui qui devoit punir un si grand sacrilége, le commet lui-même. C'est ce que l'on voit ordinairement arriver dans toute République, lorsque l'avarice & l'ambition des Méchans l'emportent sur la sagesse & la vertu des Bons. Il faudroit choisir parmi le Clergé, ceux qui sont reconnus pour Savans; & non ceux qui n'aiant ni vertu ni religion, emploient la brigue & les largesses pour s'élever à la suprême Puissance.

Suivant cet Auteur Boniface VII *fut Pape en tout 7 mois & 5 jours; & le Siége ensuite fut 20 jours vacant.*

Mais nous, qui, suivant la vérité de l'Histoire, se- succeſſeur de *Giselbert*. A cette omiſſion ſe joint une faute, qu'il faut peut-être mêtre ſur le comte de l'Imprimeur. Elle fait ceſſer le Gouvernement du prétendu Duc *Otton* en 944, qu'elle lui done pour ſucceſſeur le nouveau Duc, dont je vais parler. Ce fut en 945, qu'*Henri* fut fait Duc de Bavière par le Roi ſon frère, qui pour lors dona le Duché de Lorraine à *Conrad le Sage*, fils de *Werner*, Comte de Rotembourg, & neveu du Roi *Conrad*, auquel il avoit déja doné le Duché de Francone en 939, & qu'il fit, en 947, le Mari de ſa fille *Liutgarde*. Ce Prince fut, en 952, complice de la révolte de ſon beaufrère *Liutulf*, fils aîné d'*Otton I*. Cette Guerre Civile ne fut terminée qu'en 955; & *Conrad* fut alors privé du Duché de Lorraine, dont *Otton I* inveſtit ſon propre frère *Brunon*, Archevêque de Cologne. Ce Prélat, ſoit ſur le champ, ſoit, come on le dit, en 959, diviſa la Lorraine en Haute & Baſſe; ſe réſerva la dernière; & dona le Gouvernement de la première, dite auſſi *Moſellane*, à *Frédéric*, qu'il fit réellement Duc guinaria; & que là, par notre Droit Impérial, nous impoſions des Loix & donions des ordres à nos Fidèles, tant les Calabrois, que tous les Italiens, & les François & Allemans, &c. *D'où l'on voit que la Souveraineté de l'Empereur étoit reconnue dans ces cantons; ſans qu'il ſoit là dit un ſeul mot d'aucun autre droit ou prétention des Papes ſur ces païs.* Un autre *Diplôme* du 1 de Mai de la même année, par lequel *Otton* confirma les Biens & Privilèges du Monaſtère de Caſaure, eſt dit: *Fait dans la Pouille au Faubourg de Bovino.* Suivant l'uſage de ce tems-là, cette manière ſimple de marquer le lieu, déſigne que l'Empereur étoit ſur les Terres de l'Empire. On verra par quelques exemples, rapportés ailleurs, que quand les Empereurs étoient hors des Domaines de l'Empire, ils le marquoient en diſant qu'ils étoient en tel lieu, *hoſtilement.*

Girolamo Roſſi (Liv. V de ſon *Hiſtoire de Ravenne*) *rapporte*, dit encore *Muratori*, p. 440, *les Actes, agîés mal en ordre, d'un Concile, tenu le 9 de Septembre de la préſente année* (973), *par* Honeſtus, *Arche-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

dat Esclavon le fait entrer dans une Galère Grèque, venue à la côte pour recueillir les Tributs de la Pouille & de la Calabre. *Otton* se fait secrètement connoître au Capitaine, qui, dans l'espérance d'une récompense considerable, lui permet de faire avertir l'Impératrice, qui n'étoit pas loin de là. Quand ensuite la Galère s'approcha de la Ville où *Théophanie* étoit; elle en fit sortir beaucoup de bêtes de somme, qui paroissoient chargées d'or & d'autres richesses. *Thierri*, Evêque de Mets, accompagné de quelques barques, conduites par des Soldats vêtus en Matelots, s'approche de la Galère pour traiter avec le Capitaine, qui fait venir *Otton* sur la proue. Ce Prince, se voïant à la vue des siens, & se fiant à son adresse à nager, se lance à la mer & gagne le rivage, couvert & suivi des barques, qui s'étoient approchées avec l'Evêque de Mets. Quelques Historiens ont orné de circonstances romanesques ce fait, qui paroît lui-même être une fable.

983.

GIRIBERT, Evêque de Tortone & *Pierre*, Evêque de Pavie, tiènent un *Plaid* à Rome, par ordre de l'Empereur,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vint donc à Vérone (en 983) *à dessein de former une Armée plus considérable. Il indiqua pour cet effet une Diète générale de Germanie & d'Italie. Le texte de* Ditmar *porte :* L'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCC-LXXXVIII, l'Empereur tint un *Plaid* à Vérone. *Il faloit* DCCCC-LXXXIII. (Observons que chés les Ecrivains de ces tems-là *Placitum*, *Plaid*, est quelquefois emploié pour signifier *Diète*, au lieu de *Conventus*, ou *Concilium*). L'Annaliste Saxon, *qui copie exactement* Ditmar *a fait la même faute.* Ce fut dans cette Diète de Vérone, qu'*Otton III* fut élu Roi de Germanie & d'Italie.

Otton II se disposant à recommencer la guerre en 984 contre les Grecs & les Sarasins, vint à Rome au commencement de Décembre 983; & tomba malade, ou de chagrin, come l'ont dit quelques-uns, ou d'une blessure mal guérie.

Ditmar dit, « Que ce Prince, « sentant approcher sa fin, partagea ses trésors » en quatre; que » la première partie fut pour les » Eglises, la seun Dimanche & le XV de Février, *Ardoin* fut couronné Roi dans la Basilique de S. *Michel* à Pavie. *Le 15 de Février de cette année* (1002) *fut en effet un Dimanche; ce qui prouve de plus en plus, en comtant les 24 jours de la Vacance du Trône, qu'*Otton III *mourut le 23 de Janvier.* Le jour de sa mort & celui du Couronement d'*Ardoin* sont compris dans les 24 jours.

C'est par l'Historien *Arnulf*, que l'on sait que ce Prince étoit Marquis d'Ivrée.

Ditmar, qui, come les autres Historiens Allemans, le nome *Hardwig* & *Hardwic*, le traite d'*Episcopicide*; & l'on sait d'un *Diplôme* d'*Otton III*, donè à Rome le 7 de Mai 999, à la prière de *Léon*, Evêque de Verceil, approuvé par le Pape *Silvestre II*, & rapporté par *Ughelli*, qu'*Ardoin*, fils de *Dodon*, fit tuer *Pierre I*, Evêque de Verceil, & qu'il en fit ensuite brûler le corps. Pour ce sujet *Otton* le déclare ennemi public, & confisque ses biens (*prædia*), qu'il donè à l'Eglise de S. *Eusèbe* de Verceil, c'est à dire à la Cathé-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» plus de 40 ans » avec S. *Etiène* : » mais qu'enfin, » ce jour-là même, » il venoit » trouver ses Frères au Mont-» Cassin ». Durant le tems énoncé ci-dessus, un désordre presque continuel avoit régné dans ce Monastère. Le récit de *Léon d'Ostie* a pu servir au Chanoine *Pellegrino* de matière à réflexion : mais il ne doit pas nous arrêter.

Au reste S. *Etiène* n'est ici mis en jeu, que parceque la Cathédrale de Capoue étoit dédiée sous son invocation.

DUCS & MARQUIS de Toscane.

HUGUE dit LE GRAND, fils du Duc *Hubert*, ou *Humbert*, lequel étoit fils naturel d'*Hugue*, Roi d'Italie, étoit Duc & Marquis de Toscane en 961. On ignore depuis quel tems. Il meurt à la fin de 1001.

Les Bénédictins de l'Abbaie de Florence célèbrent son Anniversaire le 21 de Décembre ; ce qui donne lieu de croire qu'il nourut aux environs de ce jour.

Un *Diplôme* de

PAPES.

mes obligés de couper en deux le faux Pontificat de cet Antipape, nous ne pouvons pas en fixer au juste la durée. Celui de Jean XIV, *fut de 9 mois, commencés ou complets. Rélativement à ce qu'on a vu dans son Article, son élection & son intronisation doivent être du mois de Novembre 983 ; & par conséquent sa mort doit être arrivée dans le mois d'Août 984. Ce fut donc à la fin de Juillet, ou dans les premiers jours d'Août, que* Boniface *usurpa le Pontificat pour la seconde fois, en emprisonant* Jean XIV. *Il est certain d'ailleurs qu'il étoit en vie, & qu'à Ravenne on ne savoit pas encore sa mort le 15 de Mars 985. Ainsi sa seconde usurpation fut d'environ 5 mois & demi. Si l'on y joint la première, qui fut seulement d'un mois ; son prétendu Pontificat fut en tout de 6 à 7 mois.*

Dans le mois de Mars de la présente année (985) *dit* Muratori, *T.V, p.476*, l'Antipape & Tiran *Boniface*, Parricide de deux Souverains Pontifes, occupoit encore la Chaire de S. *Pierre*, comme l'attestent des *Actes*, passés à Ravenne & cités par le *Rossi* (*dans*

PRINCES contemporains.

puisque pour marquer sa supériorité sur ce Duc de sa création, il prit le titre d'*Archiduc de Lorraine*.

Frédéric fut donc *le premier Duc de la Haute-Lorraine*, c'est à dire de la Lorraine d'aujourd'hui. Ce Prince étoit fils de cet *Otton*, que nous venons de voir Lieutenant du Duc *Henri le Querelleur* au Gouvernement général de la Lorraine entière. *Frédéric* ne fut aussi dans le fond qu'un Lieutenant de l'Archevêque *Brunon* pour la Haute-Lorraine : mais ce qui prouve qu'en même tems il fut Duc réellement ; c'est que *Brunon* fit son Lieutenant dans la Basse-Lorraine, *Reinier Au-long-Col*, Comte de Mons & de Louvain, neveu du Duc *Giselbert* ; & que *Reinier* ne porta jamais le titre de Duc.

L'Archevêque *Brunon*, Archiduc de Lorraine, mourut en 965 ; & son frère *Otton I*, Empereur alors, ne lui dona point de successeur. Il se réserva le Gouvernement en chef de la Lorraine entière, & le garda jusqu'à sa mort, gouvernant la Basse par lui-même, & laissant le Duc *Frédéric* gouverner la Haute.

Otton II, successeur, en 973,

SAVANS & Illustres.

véque de Ravenne, avec quelques-uns de ses Suffragans & beaucoup de Nobles, dans la Terre de Marzaglia, lieu du Comté de Modène, près de la Secchia. Sigonius, *qui, sous cette même année, en fait aussi mention, en cite des Actes, existans dans les Archives du Chapitre de Modène, lesquels, différens de ceux que le* Rossi *rapporte, ont été depuis mis au jour par l'Evêque* Sillingardi (dans son *Catalogue des Evêques de Modène*). *Voici quels sont chés le* Rossi *les caractères chronologiques des Actes, qu'il nous a donés.* Dans les tems du Seigneur *Benoît* Apostolique, l'An premier, au nom de Dieu, de son.... (*il manque le mot* Pontificat), Etant Empereur, l'An VI, le très pieux Seigneur *Otton (II)*, le neuvième jour de Septembre, Indiction II. Fait au lieu dit Marzaglia, territoire de Modène. *Il paroît par ceci, come par d'autres Actes, que, par respect pour le Souverain Pontife, on marquoit les années des Papes, même hors des Etats de l'Eglise. On trouve dans le* Sillingardi *ces autres Caractères.* L'An, DCCCLXXIII de l'Incarnation du Seigneur, pre-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

avec le consentement du Pape.

Otton, cherchant à réparer sa disgrace de l'année précédente, assemble, au mois de Juin, à Vérone, une Diète générale de l'Empire & des Roïaumes de Germanie & d'Italie, dans laquelle on élit Roi son fils *Otton*, qui n'avoit pas encore quatre ans; & l'on prend des mesures pour continuer la guerre contre les Grecs & les Sarasins.

Les Loix d'OTTON II, que l'on a jointes aux Loix Lombardes, sont, dit MURATORI (1), *faites & publiées dans cette Diète, parcequ'alors c'étoit encore l'usage, que les ROIS (d'ITALIE) & les EMPEREURS (d'OCCIDENT) ne promulgâssent aucune Loi, que du su & du consentement des Etats.*

Toutes les autres Monarchies, formées en Europe des débris de l'Empire Romain, suivoient encore alors le même usage. Aucune n'avoit encore, pour les *Loix générales & permanentes*, qui devoient faire partie du *Corps de Droit de la Nation*, concentré la Puissance Législative dans la personne du Souverain seul, qui pourtant avoit le droit de faire des *Loix particulières*, interprétatives de ces *Loix générales*; & des *Ordonances*, des *Réglemens*, exigés par les

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 468.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» conde pour les » Pauvres, la troi- » sième pour la » très pieuse Ab- » besse de Qued- » limbourg, sa » sœur, & la qua- » trième pour ses » Courtisans af- » fligés ». *Ensuite*, ajoute cet Historien, *aiant fait sa confession en Latin, en présence de l'Apostolique, des autres Evêques, & des Prêtres, & reçu, come il le désiroit, le Saint Viatique; il fut soustrait à cette lumière le VII des Ides (le 7) de Décembre; & déposé dans la terre, où la Maison du Paradis de S.* Pierre *offre du côté de l'Orient son entrée ouverte à tous les Fidèles, où l'on voit de bout une belle Statue du Seigneur, donant sa bénédiction à tous ceux qui viènent.*

Léon d'Ostie dit que le corps d'*Otton II* fut mis dans un Sépulcre de porphire.

Ce Sépulchre & la Statue de notre Seigneur se voioient encore du tems de *Baronius*. Depuis, le Pape *Paul V* les fit oter à l'occasion du nouveau Batiment de l'Eglise de S. *Pierre*.

L'Auteur de la *Vie de S. Adalbert*, Archevêque de Prague, accuse *Otton II*, d'avoir drale. Il en use de même à l'égard de tous ceux qui se trouvoient avoir contribué, *par des rapports, par les armes, ou des mains*, à la cruauté d'*Ardoin*.

Ughelli place l'assassinat de l'Evêque *Pierre* au 15 de Mars; &, sans fixer précisement l'année, il se contente de dire que ce fut vers 995. Je crois qu'il le faut renvoier au 15 de Mars 997. On a vu qu'en 996 *Ardoin*, alors Comte du Palais, tint, à ce titre, un *Plaid* dans le Territoire de Brescia, le 22 de Mai. Si le meurtre de l'Evêque *Pierre* avoit été commis en 995, j'ai peine à me persuader qu'*Otton III*, qui vint en Italie au commencement de 996, eut alors fait Comte du Palais le Meurtrier d'un Evêque, ou qu'il l'eût continué dans cette Charge, s'il l'en avoit revêtu précédemment.

Observons que les Biens, qu'*Otton III* confisqua sur *Ardoin* au profit de l'Eglise de Verceil, sont appellés *prædia*. Ce n'étoit point des Fiefs: mais quelques Allodiaux qu'*Ardoin* possè doit apparemment dans ce Diocèse

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Bérenger II & d'*Adalbert*, du 31 de Mai 961, fait mention de ce Duc & Marquis *Hugue*. On en conclut, ou que le Duc *Hubert* étoit mort, ou que *Bérenger* l'avoit chassé d'Italie, & que son Fils l'avoit remplacé.

Pierre de Damien, *Ecrivain*, dit *Muratori*, T. VI, p. 5, *qui, plus crédule qu'aucun autre, a fait ses Ouvrages de visions, de songes & de miracles étranges, raconte*, « *Qu'un Evêque*, » *dont il avoit oublié le nom, vit* » *ces paroles écrites sur un tison* » *embrasé* : Le » Marquis *Hugue* » a vecu 50 ans. » *Mais, s'il est* » *vrai. . . . qu'en* » 961 Hugue *étoit* » *Marquis de Toscane, on ne croira pas qu'en* » *mourant* (40 ans » après), *il n'eût* » *que* 50 *ans* ».

Il ne laissa point de Fils, & l'on ignore à qui passèrent ses Biens allodiaux. *Je soupçone seulement*, dit *Muratori*, p. 7, *que cette immense hérédité vint par quelque Fille, Sœur, ou Tante d'*Hugue *aux Marquis, ancêtres de la* Maison d'Este ; *& qu'ils devinrent par là Seigneurs de l'Abbaïe de la Vasson* Histoire *de cette Ville, liv. V*). Il dit de ces *Actes* qu'ils furent écrits, *L'An neuf cens quatre vingts-cinq depuis l'accouchement de la Vierge, l'An premier de* Boniface, *Souverain Pontife, Indiction XIII, aux Ides* (le 15) *de Mars*. Mais la mort ne tarda pas à borner les jours & les scélératesses de ce faux Pape. Frapé d'apoplexie, il alla rendre compte au tribunal de Dieu. Les Romains le haïssoient tellement, que la Populace traîna son cadavre dans les rues de Rome ; & le laissa percé de mille coups de lance dans le champ, où se voïoit la Statue de *Marc-Aurèle*. Les Clercs y vinrent le lendemain matin, & lui donèrent la sépulture.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon* Prêtre, est élu certainement avant le 8 de Juillet 985 ; & meurt en 996 après le 11 d'Avril.

Muratori, T. V, p. 476, sous l'année 985, tout de suite après avoir rapporté la mort de *Boniface VII*, dit : *Ici la Chronologie des Papes se trouve plus embrouillée & plus obscure que de coûtume*. Marian l'Ecossois, Godefroi de Viterbe, Martin le Polonois, des Roïaumes de son Père, en suivit, durant quelques années, l'exemple à l'égard de la Lorraine. Ci-dessus, aux *Rois de Germanie*, Art. de ce Prince, j'ai laissé *Muratori* rendre comte de la guerre, qu'*Otton II* eut, au sujet de la Lorraine, avec *Lothaire* Roi de France ; & des suites qu'elle eut. Elle dut commencer en 977 ; & finit en 980. J'ajoute ici que *Reinier* Comte de Mons, & *Lambert* Comte de Louvain, de qui décend la *Maison de Hesse*, tous deux fils de *Reinier Au-long-Col*, s'étant, en 977, donés au Roi *Lothaire* ; ce Prince crèa sur le champ son frère *Charle*, Duc de Lorraine ; ce qu'il aima mieux que de partager avec lui le Roïaume de France ; & renvoïa les deux Comtes en Lorraine avec une puissante Armée, pour achever de la soûmètre à son Frère. *Otton II*, pour éviter d'entrer en guerre avec un Roi son cousin germain, fit aussi de son côté, *Charle*, Duc de la Basse-Lorraine, car il ne s'agissoit que de celle-là, pour la tenir en Fief héréditaire de la Couronè de Germanie. Cermier de l'Apostolat du Seigneur *Benoît*, VIIIe de l'Empire du Seigneur *Otton*, & troisième du Pontificat du Seigneur *Honestus* Métropolitain de Ravenne. Au lieu de Marzaglia. *M aisil y a quelque mépriſe ici.* (La mépriſe est que dans l'une & l'autre date ce devroit être *l'An VIIe* de l'Empire d'*Otton.*) *Un Acte du Monastère de* Subiac *est daté de cette manière* : L'An, Dieu aidant, premier du Pontificat du Seigneur *Benoît*, Souverain Pontife & universel Pape, Etant Empereurs, les Empereurs, *Otton Majeur* l'An XII, & *Otton Mineur* son fils, l'An VI, Indiction I, au mois de Février, le neuvième jour. *Tous ces caractères sont d'accord, parcequ'*Otton le Grand *étoit encore en vie. Il s'agissoit dans les Actes du* Sillingardi *d'un Procès entre* Adalbert, *Evêque de Bologne*, & Hubert, *Evêque de Parme, au sujet de quelques Biens que le premier prétendoit appartenir à son Eglise. Dans ceux du* Rossi *quelques Nobles de Ravenne réclamoient, comme leurs, quelques Biens, situés dans le Bolognès & dans d'autres endroits de la Romagne ; & l'Evêque de*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

circonstances, espèces de *Loix provisoires*, lesquelles, adoptées par un usage universel & constant, lorsque le cas s'en présentoit, acquéroient la force de *Loix générales & permanentes*, par le consentement tacite de la Nation, qui les observoit librement & sans réclamer contre. Les choses, à cet égard, ont bien changé depuis dans le plus grand nombre des Etats Monarchiques; & l'on ne sauroit dire que ce n'est pas pour le plus grand bien de ces Etats. Nous en avons, dans notre voisinage, qui prènent soin, tous les jours, de nous convaincre de l'utilité de ce changement.

Dans la Préface (des Loix d'*OTTON II*), continue *MURATORI* (1), *l'on voit présent à la Diète, avec tous les Princes d'Italie, l'oncle maternel de cet Empereur, CONRAD, Roi des Deux-Bourgognes* (2), *invité sans doute à s'y trouver, come on le peut croire, afin qu'il contribuât à la guerre, qu'OTTON projetoit contre les Grecs & les Sarasins.*

Lorsqu'*Otton II* armoit tous les Vassaux de ses Roïaumes, *Conrad*, Vassal de la Courone de Germanie pour le Roïaume de Bourgogne-Cisjurane, ne pouvoit pas se dispenser de eu beaucoup d'ambition, & peu de sens.

On a soupçoné, sans aucun fondement, sa femme *Théophanie* de l'avoir fait empoisoner.

VACANCE DE L'EMPIRE,

depuis le 7 de Décembre 983, jusqu'au 31 de Mai 996.

OTTON III, fils d'*Otton II* & de *Théophanie*, né en 980, élu Roi de Germanie & d'Italie par la Diète de Vérone en 983; & couroné, légitimement sans doute pour la Germanie, mais illégitimement pour l'Italie, à Aix-la-Chapelle, le jour de Noël de la même année; est couroné Empereur par *Gregoire V*, le jour de l'Ascension, 21 de Mai 996; & meurt le 23 de Janvier 1002.

Il paroît certain qu'il ne se maria point; & qu'il ne laissa nul enfant.

On lui donne cependant deux Femmes.

A l'égard de la première, on lit dans l'*Abregé chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne*, édit. de Paris, p. 97: *Tout ce que l'on dit de son mariage* (d'Otton Remarquons de plus qu'il n'est point dit *Marquis d'Ivrée* dans le *Diplôme*. C'est une preuve qu'il ne l'étoit pas encore dans le tems qu'il fit tuer l'Evêque *Pierre*, ni lorsque *Léon*, second successeur de *Pierre*, obtint le *Diplôme*, dont il s'agit.

Ardoin fut ensuite regagner la confiance d'*Otton*; & ce fut alors qu'il dut obtenir de ce Prince le Marquisat d'Ivrée, peut-être en dédomagement de ses biens restés à l'Eglise de Verceil. C'étoit un Home habile & courageux, qui pouvoit servir utilement l'Empereur. Il n'en falut pas d'avantage pour engager *Otton* à se l'attacher par ses bienfaits.

Sigonius dit à l'année 1002: *Aussitôt que l'on fut qu'*Otton III *étoit mort... on indiqua, suivant l'ancien usage des Lombards, une Diète à Pavie. Elle fut nombreuse; &, d'un consentement unanime, on y résolut de créer un Roi d'Italie; ensuite de quoi les Princes ne balancèrent pas à réunir leurs suffrages en faveur d'*Ardoin, *qui le premier avoit été d'avis de tenir la Diète; & sur le champ il fut couroné,*

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 468.

(2) L'Italien dit, *Roi de Bourgogne*,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

gandizza, de Rovigo, d'Este, & de plusieurs autres Terres situées entre Padoue & Ferrare. Ces Marquis avoient auparavant d'amples possessions dans la Lunigiane & dans la Toscane : mais, depuis ce tems, on les voit Seigneurs de ces autres Terres ; & l'on voit renaître chés eux le nom d'Hugue. Ce n'étoit pas moins alors qu'aujourd'hui, la coûtume de renouveller dans les Décendans les noms de leurs Aieux, ou Parens paternels ou maternels.

ADALBERT III. fils aîné du Marquis *Otbert I*, remplace *Hugue*, on ignore en quelle année ; & le tems de sa mort n'est pas connu.

Cet *Adalbert* est un des Ascendans de la *Maison d'Este*. En le voiant successeur d'*Hugue*, on a quelque raison de soupçonner que ce Duc & Marquis avoit eu pour héritiers les Fils d'*Otbert I.*

Francesco Maria Fiorentini, dans ses *Mémoires sur la Comtesse Mathilde*, le P. *Pagi* & d'autres Modernes, veulent que le successeur d'*Hugue* ait été *Théodald* ou *Théobald*, aïeul de

l'Auteur de la Chronique de Volturne, *& d'autres donent à* Boniface *pour successeur* Jean, *Romain, dit par quelques-uns* Fils de Robert. *Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'à ce* Fils de Robert, *on fait succéder* Jean, *Romain de naissance*, Fils du Prêtre Léon, *né dans le Quartier des Poules blanches. Ce* Jean-ci, *qui certainement fut Pape, se trouve ensuite dans tous les Monumens de ce tems-là, toujours appellé* Jean XV. *Mais, si* Jean fils de Robert, *le précéda, pourquoi ne se noma-t-il pas* Jean XVI, *ainsi que se noma son successeur ? Pour lever cette difficulté, le P.* Papebroch *imagine que* Jean, fils de Robert, *fut élu, mais non consacré. Cependant ceux qui le mêtent au rang des Papes, ne disent rien qui le distingue des autres, qui le furent véritablement ; & lui donent même le nom de* Jean XV. *D'ailleurs on ne commençoit alors à comter les années du Pontificat, qu'après la consécration. C'est pourquoi d'autres Auteurs, anciens & modernes, ne disent rien de ce* Jean fils de Robert; *& le Cardinal* Baronius *en use de même. Mais*

te condition offensa *Lothaire* ; & fut cause de l'Expédition, qu'il fit lui même en Lorraine, soit en 977, soit en 978. Il se fit prêter ferment par les Etats du Païs, assemblés à Metz ; & surprit ensuite *Otton II* dans Aix-la-Chapelle, au moment que ce Prince, qui n'eût que le tems de se sauver, s'alloit mètre à table. Au rapport de *Ditmar*, il fit tourner du côté de la France les Aigles placées sur le haut du Palais de cette Ville, pour montrer que la Lorraine appartennit à la France. *Otton* aiant rassemblé ses troupes ; *Lothaire* se retira. Les suites de cette Guerre furent telles, qu'on les a vues dans l'Article auquel j'ai renvoié. Mais de la contradiction même, où les Historiens Allemans sont avec les nôtres, il suit que *Lothaire* renonça volontairement, en faveur de *Charle* son frère, à tout droit sur le Roiaume de Lorraine, qu'il se voioit, par l'affoiblissement, où se trouvoit le sien propre, hors d'état de pouvoir conserver ; que *Charle* resta Duc de la Basse-Lorraine, & qu'il reconnut, par sa prestation de foi & homage, qu'elle

Parme soûtenoit qu'ils étoient à lui par les Investitures de l'Empereur Otton le Grand ; *ce qui fait voir qu'*Otton I *possédoit l'Exarchat.* Hubert, *aiant été l'Archichancelier de ce Prince, en avoit su bien profiter.* Otton *ne fut pas plustôt mort, que qui se crut lezé, s'en plaignit. On trouve aussi présens à ce Concile quelques* Comtes *de l'Exarchat. On donoit le nom de* Comtes *aux Gouverneurs des Villes du Roïaume d'Italie.* (Ceux des Villes soumises au Pape, étoient appellés *Ducs*). *Dans les Archives de Subiac, ci-dessus citées, on conserve une* Bulle, *ainsi datée :* Doné le VI des Calendes de Décembre, par les mains de *Jean*, aimable à Dieu, Primicier du Souverain Siége Apostolique. L'An premier, Dieu aidant, du Pontificat du Seigneur *Benoît*, Souverain Pontife & universel Pape dans la très sacrée Chaire du bienheureux *Pierre*, Apôtre, Etant Empereur notre Seigneur *Otton*, très pieux perpétuel Auguste, couroné de Dieu pacifique Empereur. Indiction II. *Si cette Indiction a commencé dans le mois de Septembre, il s'agit ici de la présente année 973 ; &*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

fournir son contingent de Troupes; &, come il appartenoit aux Diètes générales de règler quel devoit être ce Contingent, selon le plus ou le moins d'importance de l'entreprise, les Grands Vassaux, les Vassaux Souverains, avoient intérêt, sur tout, quand leur Etat ne faisoit point partie de celui duquel ils relevoient, d'intervenir à ces Diètes, pour qu'on règlât avec eux-même les secours, qu'ils devoient fournir, & qu'on ne dégarnît pas leur propre Etat des forces nécessaires à sa défense.

Ces Loix, continue encore MURATORI (1), *paroissent aujourd'hui bien étranges; & l'on a raison de les rejeter: mais, dans ces Siècles d'ignorance & de barbarie, on les trouvoit aussi justes que nécessaires. Suivant les Loix Lombardes, lorsqu'on produisoit quelque Acte, ou Testament en preuve d'une acquisition de Biens; si les Parties adverses le rejetoient come faux, il suffisoit à celui par lequel il étoit produit, de jurer, en touchant les Evangiles, que l'Acte étoit véritable & légitime, pour qu'il obtînt des Juges, sur le champ, une Sentence en sa faveur: tant on avoit alors de vénération pour le Serment. Mais, dans la pratique, il en résultoit*

(1) *Ibidem.*

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

III) *avec la Princesse* Marie, *fille de* Sanchès II, *Roi d'Aragon, est absolument controuvé, & destitué de tout fondement.*

Cette fable, adoptée par *Sigonius*, est cause qu'il a dit, « Que » *Marie* fut cou- » ronée Impéra- » trice à Rome le » 12 de Mai 996, » jour de la Pente- » côte, en même » tems qu'*Otton* » *III* reçut la cou- » rone Imperiale »; &, par une suite nécessaire de cette première faute, *Sigonius* adopte un autre conte, dont je parlerai plus bas.

Observons d'abord que cet Historien vient de nous doner une fausse date. *Le Roi* Otton III, *étant dans le voisinage de Rome*, dit *Muratori*, T. V, p. 507, *parvint enfin à recevoir la Courone de l'Empire; & l'on voit, dans la* Vie de S. Adalbert, *que ce fut au grand contentement de tout le monde.* Les Grands (*dit-elle*) & les Petits, les Veuves & les Pauvres de cette Ville, qui gémissoient dans l'affliction, se réjouissent également, parce qu'un nouvel Empereur, un nouveau Pape vont rendre la justice aux Peuples. *Le P.* Pagi

L'Archevêque de Milan *Arnulf II*, envoié par *Otton III* en ambassade à Constantinople, étoit alors en chemin pour revenir, & n'arriva qu'après l'élection. Je dis, sous l'année 1003, comment il se conduisit à l'égard d'*Ardoin*, & je ne suis pas d'accord avec *Sigonius*, J'ignore dans quelles sources il a puisé les circonstances qu'il rapporte: mais il a certainement adopté, sans trop de réflexion, les fables des *Chroniques* de Milan.

Arnulf, dit-il, *autant par la hauteur de son caractère, que pour l'intérêt de sa dignité, se plaignit publiquement de ce que, par l'élection & le Couronement d'un Roi d'Italie, faits sans son ordre, on avoit doné considérablement atteinte aux droits de son Siége, qui, depuis* Charlemagne, *n'avoient pas encore, malgré le malheur des tems, souffert d'interruption. Il tint à Lodi, pour cette raison, un Concile des Evêques & des Abbés; & dans cette Assemblée, qui fut très nombreuse, il fit lire le* Décret *du Pape S.* Gregoire, *lequel porte expressément*, « Que » *dans les 14 pre-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS , MARQUIS , COMTES, &c.* Souverains en Italie.

cette Comteſſe & fils du Comte & Marquis *Albert-Azzon* , Seigneur de Canoſſa. Le P. *Pagi* prétend même que *Wille*, ou *Guille* , femme de *Thédald* , étoit Sœur d'*Hugue* : mais il n'en apporte aucune preuve. Le titre de *Marquis* , que *Théd ald* portoit , ne prouve point qu'il ait jamais été Duc & Marquis de Toſcane , parceque l'on trouve dans cette Province d'autres Seigneurs qualifiés auſſi *Marquis*.

A l'égard d'*Adalbert III* , l'opinion , que l'on adopte , eſt fondée ſur une vente de biens , faite deux ou trois mois après la mort d'*Hugue* par cet *Adalbert*. Il ſe qualifie *puiſſant Marquis de Toſcane* , dans l'*Acte* de cette vente, *fait au Faubourg de Lucque , près la porte Fridiane , l'An depuis l'Incarnation mille deux , & le 3 des Ides* (le 13) *de Mars*.

Le Marquis *Théd ald* étoit alors Comte de Modène & de Reggio. Ceux qui le font Duc & Marquis de Toſcane lui doivent aſſocier ſon fils *Boniface* , père de la Comteſſe *Mathilde*. Dans une *Charte* du mois de

PAPES.

que ce Jean *ait , ou n'ait pas été Pape* durant quatre mois , *il eſt certain que , vers ce tems & , ſuivant toutes les apparences , dans la préſente année* (985) *on élut Pape & l'on conſacra* Jean fils du Prêtre Léon ; *& qu'enſuite il gouverna l'Egliſe de Dieu durant pluſieurs années.*

En commençant l'année 993 , *Muratori* dit encore , p. 493 : *On voit dans les Archives de l'illuſtre Monaſtère de Subiac un Acte écrit* : L'An ſeptième, Dieu aidant , du Pontificat du Seigneur *Jean* dans la très ſacrée Chaire du bienheureux *Pierre* Apôtre , Indiction V , le troiſième jour de Février, *c'eſt à dire l'année précédente* (992) : *mais ce mois ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit , à l'année 985 , touchant le tems de l'élection de ce Pape. Un autre Acte s'y rapporte mieux. Il eſt écrit;* L'An huitième , Indiction VIII , le huitième jour du mois de Juillet ; *c'eſt à dire dans la préſente année* (993).

Il ſuit de cette dernière Date, que *Jean XV* étoit Pape avant le 8 de Juillet 986 ; & comme *Boniface VII* n'eſt mort qu'après le 15 de Mars, & vraiſemblablement

PRINCES contemporains.

étoit un Fief mouvant de la Couronne de Germanie.

Le Duc *Frédéric*, qui ne paroît pas avoir pris aucune part à cette Guerre , & dont les Actions ne nous ſont pas connues , jouit tranquillement , juſqu'à ſa mort , du Duché de la Haute-Lorraine , qui , comme je l'ai dit , étoit ce qui porte encore le nom de Lorraine aujourd'hui : mais pourtant avec quelque différence d'étendue , que mon plan me diſpenſe de diſcuter ici.

Comme ce ſont les ſucceſſeurs du Duc *Frédéric* , que je dois conduire juſqu'à nos jours , je ne ferai d'Articles ſéparés que pour eux : mais je ne perdrai pas de vue la Baſſe-Lorraine , juſqu'à ce que l'Hiſtoire ceſſe d'en parler.

THÉODORIC ,

ou

THIERRI I , ſuccède en 984 à ſon père *Frédéric I* , du conſentement de l'Impératrice *Théophanie* , Régente pendant la minorité de ſon fils *Otton III*. Il meurt , ſuivant les uns , en 1011 ; ſuivant les autres , en 1024.

Je ne trouve rien à dire de lui.

Charle , Duc de la Baſſe-Lorraine , devoit hériter de la Couronne de

SAVANS & Illuſtres.

l'on peut conclure de ce Document , que le Pontificat de Benoît VI *avoit commencé vers la fin de l'année précédente , ou vers le commencement de celle-ci.*

Voïés ci-deſſous l'Art. *d'*Adalbert , *Evêque de Bologne.*

PIERRE , natif de Bologne , fait Archevêque de Ravenne en 923 , abdique en 971 ; meurt en 977.

Il tint en 954 un Concile à Ravenne , auquel aſſiſtèrent tous ſes Suffragans & beaucoup de Nobles. C'eſt-à-dire que ce Concile mixte , ainſi que celui de Marzaglia , dont il eſt parlé dans l'Article précédent , fut une véritable Aſſemblée des Etats de l'Exarchat.

Pierre tint un autre Concile à Ferrare , ſelon *Ughelli* , qui n'en marque point l'année ; & qui pourtoit bien avoir pris pour un Concile le *Plaid* , dont j'ai parlé dans l'Article de l'Hiſtorien *Liutprand* , lequel fut tenu dans cette Ville en 970 par *Liutprand* lui-même , & par le Comte *Eccicon*. Il s'y trouva pluſieurs des Suffragans de Ravenne ; & *Pierre* , ainſi que je l'ai dit , y réclama pour ſon Egliſe des Biens , dont

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

(depuis longtems) *des effets très pernicieux. Ces Siècles abondoient en Faussaires, qui, par des* Chartes *&* Diplômes, *conservés dans les Archives, mètent encore en défaut aujourd'hui la sagacité des Savans. Il ne manquoit pas non plus alors de Gens à conscience peu délicate, auxquels un faux Serment ne coûtoit rien. Un pareil désordre causoit donc un extrême préjudice aux justes Acquéreurs, ou Possesseurs des Biens. Dès l'année 963* (1), *les Princes d'Italie, dans le Concile de Rome, s'étoient plaint de ce désordre à l'Empereur* OTTON I : *mais, de l'avis d'*OTTON *lui-même & du Pape* (LEON VIII), *on avoit renvoié le soin d'y remédier au Concile, qui se tint* (ensuite) *à Ravenne en 967; & qui ne fit rien à cet égard, à cause de l'absence de quelques Princes: tant il est vrai, come je l'ai dit, que leur consentement étoit nécessaire pour faire des Loix. Dans la Diète de cette année, on applique donc un remède à ce désordre : mais un remède pire que le mal. On ordone, »* « *Que, si quelqu'un argue »de faux des Chartes, des »Titres, ou des Sermens; la dit que ces paroles* montrent clairement qu'*Otton III* fut le Seigneur suprême de Rome; ce qui jusqu'à présent étoit resté caché dans l'obscurité. *Suivant les* Annales d'Hildesheim, *le jour qu'il fut* couroné Empereur & Patrice, *fut celui de la Pentecôte, qui tomboit cette année* (996) *le 31 de Mai. Mais, suivant* Ditmar *&* l'Annaliste Saxon, *Otton* se rendit à Rome; & le jour de l'Ascension du Seigneur, lequel étoit alors le XII des Calendes de Juin, la XVe année de son âge, la XIIIe de son règne, Indiction VIII (il faut VIIII) il reçut du même (*Gregoire*), la sainte Onction, & devint l'Avoué de l'Eglise de S. *Pierre*. Le Chronographe Saxon, *publié par* Leibnitz, *dit la même chose. Ce qui supposé vrai, le Couronement d'*Otton *se fit le 21 de Mai.* Ughelli *rapporte un* Diplôme *de ce Prince*, donné à Rome, le X des Calendes de Juin (23 *de Mai*) *de cette même année* (996), Indiction VIIII, l'An I de l'Empire d'*Otton* troisième. *J'ai moi-même* (Antiquit. d'Ital. Dissertat. 8) *rendu pu-*

»*miers jours de la* »*Vacance du Roi-* »*iaume d'Italie,* »*l'Archevêque de* »*Milan assemble-* »*ra les Evêques* »*ses Suffragans;* »*& nomera, de* »*leur avis, un* »*Roi d'Italie*».

J'interroms la narration de *Sigonius*, pour faire observer qu'en même tems que les Papes travailloient à s'emparer du droit de faire seuls les Empereurs; les Archevêques de Milan, à l'imitation des Papes, avoient tâché d'usurper le droit de faire, sinon seuls, du moins avec leurs Suffragans seulement, les Rois d'Italie; &, que, pour fonder leur usurpation, on avoit fabriqué ce prétendu *Décret* de S. *Gregoire le Grand*, que *Sigonius* fait rappeller ici par l'Archevêque *Arnulf*; & dont la suite de toute l'Histoire des Rois Lombards & des Rois François auroit du lui faire soupçoner la fausseté. Mais laissons-le continuer.

*Ensuite, parlant d'*Ardoin, *l'Archevêque dit*, «*Que »c'étoit mal-à-»propos & contre »l'ordre établi, »que ce Marquis »avoit agi, lorsqu'il avoit, à »l'insu de l'Archevêque, con-»voqué la Diète*

(1) Le Texte dit, 962. C'est une faute d'impression. Il n'y eut point cette année-là de Concile à Rome. Il s'agit de celui de 963, dans lequel *Jean XII* fut déposé.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Mars 1004 il est appellé, *le Marquis* Boniface, *fils du Seigneur* Théodald, *aussi Marquis*; & l'on voit dans le *Poëme de Donizon* sur la Comtesse *Mathilde*, que *Boniface*, du vivant de son Père, avoit reçu le serment de fidélité des Peuples, des Seigneurs & des Comtes, Sujets de *Théodald*. *Boniface* ne fut fait Duc & Marquis de Toscane, qu'en 1027 pour le plus tôt.

V. aux *Marquis d'Este*, l'Art. *Obert I.*

RAGINÈRE, ou *REINIER*, étoit Duc & Marquis de Toscane vers 1014. Il cessa de l'être en 1027.

Ceux qui prétendent que, plusieurs années avant 1016, *Boniface*, père de la Comtesse *Mathilde*, étoit Duc & Marquis de Toscane, sont pleinement réfutés par un *Plaid*, tenu cette année 1016 au mois d'Octobre dans Arezzo par *Raginère*, avec *Hugue*, Comte de cette Ville. Dans ce *Plaid Raginère* est qualifié, *Marquis & Duc de Toscane.*

En 1027, il

blablement à la fin de ce mois; il se trouve à peine 3 mois & demi pour le prétendu Pontificat de *Jean fils de Robert*: mais ce sont 4 mois commencés; ce qui suffit pour que ceux qui le comtent au nombre des Papes, le fassent siéger quatre mois.

Cette observation montre d'ailleurs que *Platina* n'a pas du dire que le Siége ne fut que 20 jours vacant après la mort de *Boniface.*

Vraisemblablement *Jean fils de Robert* ne fut, comme *Donus II*, qu'un Intrus, porté par une Faction, qui ne put pas réussir à le faire consacrer, à cause de la résistance vigoureuse des gens les plus sensés & les plus affectionés au bien de l'Eglise, par qui *Jean XV* fut légitimement élu, lorsqu'ils eurent dissipé la Faction de *Jean fils de Robert*, & qu'ils l'eurent peut-être chassé lui-même hors de Rome. La Vacance, qui suivit la mort de *Boniface VII*, dut être d'environ quatre mois, durant lesquels Rome fut livrée aux troubles des Factions.

Le jour de la mort du Pape *Jean XV* est ignoré: mais il est certain qu'en 996 *Otton III* vint en Italie pour la première

France après *Louis V*, son neveu, qui mourut sans Enfans, en 987. J'ai dit ailleurs qu'il en fut exclus à cause de sa qualité de Vassal de la Courone de Germanie, qu'*Hugue Capet* fut faire valoir contre lui. Ce Prince fit inutilement diverses tentatives pour recouvrer le Trône, dont il étoit l'unique héritier. Il fut pris avec sa Femme & ses deux plus jeunes Fils, lorsque, le 2 d'Avril 991, *Hugue Capet* emporta d'assaut la Ville de Laon. Enfermé dans une prison, avec ses deux Fils, il y mourut; si ce ne fut pas avant la fin de 991, ce fut dans les premiers mois de 992; &, ses Fils, compagnons de sa disgrace, ne lui survécurent pas longtems. Ils ne laissérent point d'enfans. Peut-être même n'étoient-ils pas encore mariés, ni d'âge à l'être.

Otton, son fils aîné, qui fut son successeur au Duché de la Basse-Lorraine, mourut en 1004, sans postérité.

Le Roi de Germanie, *Henri II*, qui fut *Henri I*, come Roi d'Italie, & come Empereur, dona le Duché de la Basse-Lorraine à *Godefroi I*, fils de *Godefroi*, Comte d'-

les Comtes de Ferrare s'étoient emparés.

Le 5 de Mars de la même année 970, cet Archevêque leva de l'Eglise de S. *Probus*, hors de Ravenne près de la mer, les Corps des Saints *Adérie*, *Calocère*, *Probus*, *Proculus*, *Date*, *Libère*, *Agapit* & *Marcellin*, tous, ses prédécesseurs dans le Siége de Ravenne; & les transporta dans la Ville à la Basilique d'*Urse*, dont il consacra le grand Autel sous leur invocation.

Ce fut de son plein gré, que, vers le mois d'Août 971, il se démit de son Archevêché, pour vaquer uniquement à son salut, dans le loisir d'une vie privée.

Girolamo Rossi (dans le Ve liv. de son *Histoire de Ravenne*) dit *Muratori*, T. V, p. 344, sous l'année 939, *rapporte un* Bail, *fait, par* Pierre, *Archevêque de Ravenne, à quelque Particulier, & non, come le P.* Pagi *le suppose, la confirmation des Priviléges de l'Eglise de Ravenne, accordée par le Pape à cet Archevêque.... En voici la Date.* L'An premier, Dieu aidant, du Pontificat du Seigneur *Etiène* (*VIII*) Souverain Pontife, &c, l'An XIV du Règne du

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» querèle sera décidée par le » Duel ». *On ne faisoit pas attention qu'ordonner un Duel, c'étoit tenter Dieu; que c'étoit d'ailleurs une voie insuffisante & très peu sure pour découvrir la vérité; que c'étoit fournir aux plus forts un moïen commode de s'emparer facilement des Biens des plus foibles. Mais c'est une vérité, qu'on ignoroit alors; bien qu'il y eût dans cette Diète un grand nombre d'Evêques & d'Abbés* (c'est à dire des gens qui devoient avoir plus de lumières, que les autres). *On se persuadoit que Dieu, comme protecteur de l'innocence & de la vérité, les manifesteroit par le Duel, que, pour cette raison, on appelloit le* JUGEMENT DE DIEU.

Le reste de l'année s'emploie, tant en Italie, qu'en Allemagne, à mètre de toutes parts des Troupes sur pied. Le projet étoit de recommencer la guerre en Calabre, au printems suivant, & même de la porter en Sicile: mais tous ces préparatifs deviènent inutiles par la mort précipitée d'*Otton II*, arrivée le 7 de Décembre.

Son fils, *Otton III*, qui n'avoit pas encore quatre ans, lui succède, avec une apparence de droit, à la Courone d'Italie; & sans droit, par lui-même à la Puissance Impériale *sur un autre* Diplôme *de cet Empereur, en faveur d'*Odelric, *Evêque de Crémone...* donné le VI des Calendes de Juin (*27 de Mai*) l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCC quatre-vingts-seize, Indiction IX, la XIIIe année du Règne d'*Otton* troisième, & la premiere de son Empire. Fait à Rome.

Avant de quiter cette année (996), dit le même *Annaliste*, p. 503, *il est à propos de parler d'un fait célèbre, que l'on dit arrivé dans le Comté de Modène, & que* Sigonius *& d'autres placent en cette année.* (*Baronius* le met en 999). Godefroi de Viterbe *fut le premier à débiter* (dans son *Panthéon*) *vers l'An* 1190, *ce que je vais rapporter.*

*L'Impératrice, femme d'*Otton III, *nomée par quelques-uns* Marie, *se trouvant, près de Modène, dans une Maison appellée* Amola, *laquelle appartenoit au Comte, ou Gouverneur de cette Ville, devint éperdument amoureuse de ce Seigneur; & lui fit effrontément la déclaration de son amour. Mais, aussi fidèle à Dieu qu'à son Prince, il s'enfuit; &, » des Princes, & » qu'il leur avoit » proposé d'élire » un Roi; &, lorsqu'aïant été lui-» même élu, il avoit, contre tous » les exemples de » l'Antiquité, reçu d'un autre, » que de l'Archevêque, la Courone Roïale: » Qu'il devoit donc » lui-même* (Archevêque) *pourvoir à la conservation de ses » droits; & par » conséquent prononcer, s'ils en » étoient d'avis, » que l'élection » d'*Ardoin *étoit » vicieuse; & choisir, suivant la » coûtume, pour » Roi d'Italie* Henri, *que les Princes d'Allemagne » avoient placé sur » le Trône de Germanie ».*

On va bientôt voir que sur ceci l'on doit peu s'en rapporter à *Sigonius.*

*Lorsqu'*Otton III *mourut*, dit *Muratori*, p. 17, *& que l'on fit l'élection & le couronement d'*Ardoin; Arnulf II, *Archevêque de Milan, étoit en chemin pour revenir de l'Ambassade de Constantinople. Il dut trouver mauvais que, sans lui, le premier des Princes de la Lombardie, & contre la possession où son Siège le mètoit de couroner les Rois d'Italie, on eût*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

refusa de reconnoître l'Empereur *Conrad I* pour son Souverain. Ce Prince l'assiégea dans Lucque, & le força de se rendre. Come depuis ce tems, il n'est fait mention nulle part de *Raginère*; il est à croire que *Conrad* le destitua, pour donner le Duché de Toscane au Marquis *Boniface*.

MARQUIS de Suse.

OLDÉRIC, ou ODELRIC, MAGNIFRED, MANFRED, ou MAINFROI,

que l'on croit oncle paternel du Roi *Ardoin*, étoit Marquis de Suse en 1002; & meurt vers 1036.

Son origine n'est pas connue.

Il eut pour femme *Berthe*, fille du Marquis *Obert II*, l'un des Ascendans de la *Maison d'Este*.

En 1028, il fonda, conjointement avec elle, le Monastère de Caramagna, aujourd'hui dans le Diocèse de Turin. Il se qualifie dans l'*Acte*: Oldéric, *appellé par la miséricorde de Dieu le* Marquis Manfred, *fils de* Manfois; & qu'après avoir passé les Fêtes de Paque à Pavie, il se rendit à Ravenne, & qu'il y fut instruit de la mort de *Jean*. Ce fut au commencement de Mai que *Grégoire V*, successeur de ce Pape, fut élu: mais le voisinage d'*Otton*, qui venoit pour recevoir la Couronne Impériale, fut cause que l'élection de *Grégoire* ne se fit pas aussitôt après la mort de *Jean*. On n'osa pas procéder à donner un successeur à *Jean*, sans avoir pris l'avis d'*Otton*; ce qui causa nécessairement un délai de quelques jours. Il me paroît donc que l'on ne peut guère placer la mort de *Jean XV* que du 15 au 20 d'Avril.

Platina nome ce Pape *Jean XVI*, & dit: *Il eut une haine singulière pour le Clergé, dont, avec raison, il ne fut pas moins haï, sur tout parceque, négligeant l'honneur de Dieu & la dignité du Siége de Rome, il enrichissoit ses Parens & ses Alliés aux dépens du Spirituel & du Temporel; abus, dont il montra l'exemple à ses successeurs, & qui s'est perpétué jusqu'à nos jours; abus plus pernicieux qu'on ne le peut dire, en ce que nos Prêtres paroissent ambitioner le Pontificat, non*

PRINCES contemporains.

Ardenne. Ce Duc, que l'*Abregé Chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne* surnome mal à propos *le Barbu*, mourut vers 1020.

Il eut pour successeur son frère *Gothelon*, ou *Gozelon*, qui fut investi du Duché de la Haute-Lorraine, en 1033 par l'Empereur *Conrad I*; & mourut en 1044.

FRÉDÉRIC II,

non moins connu dans l'Histoire pour avoir été l'aïeul maternel de la célèbre Comtesse *Mathilde*, que pour avoir été Duc de la Haute-Lorraine, remplace son père *Thierri I*, en 1011, ou 1024. Il meurt, suivant les uns, en 1028; suivant les autres, en 1030; & suivant d'autres encore en 1033.

Je ferai son Article dans l'Epoque suivante; & j'y fixerai l'année de sa mort, autant que cela se pourra.

ROIS d'Angleterre.

EDGARD, dit LE PACIFIQUE,

Roi, de Mercie depuis 955, d'Angleterre depuis 959, meurt en 968.

SAVANS & Illustres.

Seigneur *Hugue* très pieux Roi, & l'An IX du Seigneur *Hlothaire* son fils, le XXIXe jour d'Octobre, Indiction XIII. A Ravenne. *C'est à dire en la présente année (939.)* Le Rossi *nous assure que d'autres* Chartes *du même tems portent les années d'*Hugue *&* de Lothaire. *C'est une preuve qu'*Hugue, *aiant fait de vains efforts pour obtenir des Romains la Courone Impériale, s'étoit emparé de l'Exarchat. Je soupçone que le nom du Pape se trouve dans ces Actes uniquement par coûtume, & par respect pour le Siége de Rome; & non parcequ'*Hugue *avoit laissé les Papes jouir du Domaine temporel de cette Province. Nous verrons, du tems d'*Otton le Grand, *le Saint Siége recouvrer l'Exarchat.*

L'Histoire le dit; &, dans la vérité cependant, les trois *Ottons* ne cessèrent pas d'être maîtres de Ravenne, de l'Exarchat, & de la Pentapole.

GODEFROI

remplace, en 975, *Arnulf I* dans l'Archevêché de Milan, & meurt le 19 de Septembre 980. *Ughelli* le fait mourir en 978: mais *Sassi*, dans ses *Notes* sur l'*Histoire du Roïaume d'Italie* de *Si-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

le. *Otton II* l'avoit, depuis peu, fait partir pour Aix-la-Chapelle; où, le jour de Noël de cette année, il est couronné Roi de Germanie & d'Italie, par *Jean*, Archevêque de Ravenne & Légat Apostolique, assisté de *Willigis*, Archevêque de Mayence. Cette cérémonie ne donnoit au jeune *Otton* aucun droit au Roïaume d'Italie. C'étoit dans une Ville de ce Roïaume & des mains de l'Archevêque de Milan, ou de celui qui devoit le suppléer en son absence, qu'il falloit recevoir la Couronne d'Italie. Mais la Diète de Vérone avoit élu le jeune *Otton*, Roi de Germanie & d'Italie, c'est à dire qu'elle l'avoit déclaré collègue & successeur de son Père à ces deux Roïaumes. Cette espèce d'élection étoit, comme je le dis ailleurs, illégitime à l'égard du Roïaume d'Italie. Les Italiens cependant voulurent bien regarder *Otton III*, comme élu Roi: mais, dans les *Actes*, ils ne firent point mention des années de son règne, parcequ'à l'égard de l'Italie, le Couronement d'Aix-la-Chapelle étoit absolument nul; & ce ne fut qu'en 996, après qu'*Otton III* eût reçu la Couronne Roïale à Milan, qu'ils commencèrent à dater leurs *Actes* des années de son règne.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

come elle le prit par son manteau pour l'arrêter, il le lui laissa dans les mains. Prévoiant que cette aventure causeroit sa perte, il en fit confidence à sa Femme. En effet, l'Impératrice l'accusa, près de l'Empereur, son mari, de s'être mis en devoir d'attenter à son honeur; & le trop crédule Otton, sans aucun examen, le fit décapiter. La Veuve du Comte vint ensuite se présenter à l'Empereur, lui conta la chose come elle s'étoit passée; & demanda justice, en offrant de prouver l'innocence de son Epoux & la calomnie de l'Impératrice, par le Jugement de Dieu, *come l'on parloit alors. Elle fut admise à la preuve du fer rouge: elle marcha sur les focs ardens., & ne reçut aucun domage. C'est pourquoi l'Impératrice fut condamnée au feu.*

Mais que ce ne soit là qu'un conte populaire, pris bonement pour une réalité par Godefroi de Viterbe; *c'est ce que l'on conçoit aisément, en voiant qu'aucun des Historiens, plus anciens que lui, n'a parlé d'un évènement de cette importance, qui devoit avoir fait doné le Roïaume & la Courone au Marquis d'Ivrée. Ce fut par cette raison, qu'*Ardoin, *come l'Historien* Arnulf *nous l'apprend*, aiant appris le retour de ce Prélat, alla lui-même à sa rencontre; & prit les mesures, qui lui parurent les plus certaines, pour le mètre dans ses intérêts. *Je pense que l'Archevêque l'amusa de belles paroles; & qu'au fond il continua d'être secrètement son ennemi. Si même, on veut en croire* Landulf l'Ancien, *l'Archevêque, à quelques jours de là*, tint à Roncaglia la Diète de tous les Princes d'Italie. Après qu'on y eut traité de différentes affaires du Roïaume, l'Archevêque, rejetant *Ardoin* parcequ'il avoit usurpé la Courone par de mauvaises voies, élut *Henri I*, Allemand, illustre par sa science, très courageux à la guerre, aiant des troupes nombreuses & de très grandes richesses. *Mais que le Lecteur ne s'en rapporte point à* Landulf, *Auteur dont l'usage est de débiter des fables. Il n'est pas croiable qu'on ait osé tenir une Diète à Roncaglia. (Je ne sais pourquoi* Sigonius

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fred, *qui fut semblablement Marquis.* Il eſt à croire que ce dernier avoit été *Marquis de Suſe*: mais on n'en a nulle preuve.

En 1029, *Alrie, Ardérie, Ordérie, Oldéric,* ou *Odalric*, Evêque d'Aſti, frère de *Magnifred*, ce Marquis, & ſa Femme, fondèrent enſemble à Suſe le Monaſtère de S. *Juſte.*

*La puiſſance d'*Henri (I) *fit trembler toute l'Italie*, dit vers la fin du Liv. I de ſon *Hiſtoire de Milan, Arnulf*, Hiſtorien Milanois; *& s'il reſta quelques Partiſans d'*Ardoin, *les uns prirent la fuite, les autres ſe ſoûmirent. De leur nombre fut l'Evêque d'Aſti, qui vint, abandonant ſon Egliſe, ſe cacher à Milan juſqu'à ſa mort. L'Empereur dépoſa cet Evêque; &, quoiqu'il fût en vie, il mit en ſa place* Oldéric, *frère de l'illuſtre Marquis* Manfred. *L'Archevêque* Arnulf (II) *en eut horreur; &, ſe ſervant de ſa puiſſance, il défendit abſolument qu'on ſacrât* Oldéric. *Celui-ci, comtant ſur ſon crédit & ſur celui de ſon Frère, ſe rendit à Rome;* par zèle pour la Religion & le Culte de Dieu, mais par l'envie d'aſſouvir l'inſatiable avarice de leurs Frères, de leurs Neveux, ou de leurs Domeſtiques.

Aimoin, Moine de Fleuri, dans ſa *Vie d'Abbon*, Abbé de ce Monaſtère, dit qu'*Abbon*, aiant fait à Rome un voïage, trouva que *Jean XV* étoit un homme *avide d'un gain honteux, & dont toutes les actions étoient vénales.*

Le même *Platina* fait mourir *Jean XV*, qu'il nome *XVI*, dans le huitième mois de ſon Pontificat; & lui done pour ſucceſſeur un *Jean XVII*, qu'il fait ſiéger 10 ans, 6 mois, & 10 jours; & done il dit: » Que ce fut un » home très ſa- » vant, Auteur de » pluſieurs Ouvra- » ges écrits avec é- » légance, come » le rapporte *Mar-* » *tin*, (le Polo- » nois) ». Il fait eſſuier par ce *Jean XVII*, de la part des Romains, les traverſes, auxquelles on verra *Jean XV* expoſé. Nous ne connoiſſons point de Pape entre *Jean XV* & *Grégoire V*; & nous ignorons ſur quoi *Platina* s'eſt fondé pour du même Pape, en faire deux de même nom, deſquels l'un ſuccè e immédiatement à l'autre.

EDOUARD II, dit LE CONFESSEUR, ſuccède à ſon père *Edgard* en 968, & meurt en 977.

Edgard l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur, come étant ſon Fils aîné: mais il étoit né d'une Concubine; & ne devoit pas règner au préjudice d'*Ethelred*, ſon frère puiſné, fils d'*Edithe*, femme légitime d'*Edgard*. *Dunſtan* & les Evêques agirent, & firent prévaloir à la juſtice la diſpoſition d'*Edgard* en faveur de ſon Fils naturel.

Edouard devant tout à *Dunſtan*, le laiſſa maître abſolu de l'Etat. Les Moines continuèrent à gouverner, come ils avoient fait ſous ſon Père; & leurs Hiſtoriens, en readant conte de leur conduite, ont pris ſoin de l'appuïer de miracles.

Edithe fit aſſaſſiner *Edouard*, pour procurer la Couronne à ſon fils *Ethelred*; & ceux par leſquels *Edouard* avoit été porté ſur le Trône, en firent un Martir, quoique la Religion ne fût entrée pour rien dans la cauſe de ſa mort.

ETHELRED II, fils légitime d'*Edgard*, ſuccède à ſon

gonius, prouve que *Godefroi* mourut en 980; & *Muratori* nous apprend que c'eſt en effet en cette année que la mort de cet Archevêque eſt marquée dans un ancien Manuſcrit de l'*Hiſtoire* du Milanois *Arnulf*, que l'on conſerve dans la Bibliothéque d'Eſte.

On croit, dit le même *Muratori*, T. V, p. 444, *que cette année (975) borna le cours de la vie d'*Arnulf (I), *Archevêque de Milan, lequel eut* Godefroi *pour ſucceſſeur. Celui-ci, come le témoigne l'Hiſtorien* Arnulf, *Milanois, ... fut d'abord rejété par le Clergé & le Peuple, à cauſe qu'il n'étoit, ni Prêtre, ni Diacre: mais Soûdiacre ſeulement. Enfin il ſurmonta tous les obſtacles,* Regiæ fidelitatis gratia (*ce ſont les termes d'*Arnulf); *ou parcequ'il avoit été nomé par l'Empereur* Otton II, *ou parce que ce Prince interpoſa ſon autorité pour faire ceſſer les oppoſitions.*

De manière ou d'autre, *Godefroi* fut Archevêque de Milan parcequ'*Otton II* le voulut. Les *Ottons* & leurs ſucceſſeurs, ſous prétexte qu'il falloit que les Evêques reçuſſent d'eux l'inveſtiture des Fiefs attachés à leurs Egliſes, ſe

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

gne. Il est certain d'ailleurs que, depuis la mort de son Père jusqu'à son Couronement come Empereur, en 996, *Otton III* fut reconnu Souverain dans Rome: mais ce dut être le fruit de l'habileté de l'Impératrice *Théophanie*. Elle se transporta dans cette Ville, aussitôt après la mort d'*Otton II*; &, née fille d'un Empereur Grec, elle dut, puissamment secondée sans doute par le Pape *Jean XIV*, successeur depuis peu de *Benoît VII*, faire agréer aux Romains l'usage, où l'on étoit à Constantinople, de proclamer *Auguſtes* les Veuves des Empereurs, & de leur déférer la Régence avec la Puissance Impériale; pour les faire règner conjointement avec leurs Fils mineurs. Ce qui fonde cette conjecture, c'est que des *Actes*, passés en Italie, offrent dans leurs Dates *les années de l'Empire de Théophanie*. Ce ne fut donc qu'en vertu du Droit de sa Mère, véritablement Impératrice, qu'*Otton III* fut regardé come Souverain à Rome, & dans les autres endroits qui ne faisoient point partie du Roïaume d'Italie. Mais ce Droit cessa, le 16 de Juin 991, par la mort de cette Princesse. L'Impératrice *Adélaïde*, veuve d'*Otton I*, se mit alors à

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

*par tout beaucoup de bruit. Aucun d'eux ne dit qu'*Otton, *qui n'avoit alors que 16 ans, eût déja pris femme. On a même vu que, l'année précédente (995), il avoit envoié deux Evêques lui chercher une Femme en Grèce. Ajoutons que nous avons trouvé qu'en 939,* Thedald, *aïeul de la Comtesse* Mathilde, *étoit* Marquis & Comte de Modène. *Nous le retrouverons en vie après la mort d'*Otton III; *& l'on n'a pas lieu de soupçoner que ce Prince l'eût privé de cette Ville, pour y mètre un autre Gouverneur. Tout ce que l'on peut faire en faveur du récit de* Godefroi de Viterbe, *est d'imaginer que les Anciens ont vu le mariage & la mort de cette Impératrice, pour n'en pas conserver l'infâme mémoire. D'ailleurs* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois, qui vivoit peu de tems après* Otton, *dit que ce Prince envoia l'Archevêque de Milan,* Arnulf II, *lui chercher une Femme à Constantinople,* la fiè ne, dont il n'avoit point eu d'Enfant mâle, étant morte.

Landulf l'Ancien paroît si souvent mal instruit, *la place à Lodi), lorsqu'*Ardoin *avoit la force en main, & qu'il n'avoit point de Concurrent en Italie. L'Hiſtorien* Arnulf *dit... avec plus de vérité, qu'*Ardoin *&* Henri *ſe diſputant le Roïaume d'Italie,* les Princes du Roïaume, guidés par leur avarice, marchoient frauduleusement entre deux, portoient les armes pour *Ardoin*, & favorisoient en secret *Henri*.

Les intrigues de l'Archevêque *Arnulf*, & de ceux de son Parti, firent *Henri* Roi d'Italie; & quoique l'on ignore au fond de quelle manière ce Prince fut d'abord élu, l'on ne sauroit douter que ce ne fût en 1003, puisqu'on a de lui des *Diplômes* expédiés cette année en Allemagne, lesquels concernent les Affaires d'Italie, & dans lesquels il se qualifie *Roi des François & des Lombards*. Nous en avons un, qui confirme au célèbre Monastère de S. *Ambroiſe* de Milan la possession de tous les biens dont il jouissoit; & ce *Diplôme* est daté: *L'An de l'Incarnation du Seigneur MV, Indiction II, & l'An III du Seigneur* Henri, *Roi. Donné le 6 des Nones* (le 2)

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

&, par une sorte de subreption, il obtint du Pontife Romain, qu'il le sacrât. Arnulf *n'en est pas plus bien instruit*, &c. Je traduis, sous l'année 1014, la suite de ce récit, à commencer par ces derniers mots : mais je n'ai fait aucun usage du commencement, qu'on vient de lire; & l'on en verra plus bas les raisons.

Muratori raconte le même évènement, T. VI, p. 52, à l'an 1016, en avouant que le tems en est inconnu. Tout de suite, il ajoute, p. 53 : *Si nous en croions* Ughelli, Odelric, *ou* Oldéric *fut introus en* 1008, *& légitimement élu l'année suivante. Au contraire*, Tristano Calco, Sigonius, *&* Puricelli *placent cet évènement, le premier en* 1014, *le second en* 1015, *& le troisième en* 1016. Guichenon (*Biblioth. Sebus.* Art. II, Ch. 39) *rapporte un* Diplôme *de l'Empereur* Henri I, *en faveur du Monastère de Frutare, lequel est de* 1014, *& confirme, entre autres choses, à ce Monastère* tout ce qu'ont donné le Marquis *Manfred, &* Berthe *sa femme*, & ses Frères,

J'imagine qu'aiant lous les jeux des Auteurs qui parloient très diversement du Pape *Jean*, prédécesseur de *Grégoire V*, il n'a pas cru qu'il s'agit du même homme. Mais il n'a pas fait attention, que *Jean XV* pouvoit savoir beaucoup, écrire avec politesse, & mériter les reproches qu'on lui fait dans la *Vie d'Abbon.*

GRÉGOIRE V, élu dans le commencement de Mai 996, meurt le 12 de Février 999.

Il étoit Saxon, cousin issu de germain d'*Otton III*, & fils d'*Otton*, Duc de Franconie & Marquis de Vérone, lequel étoit fils de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie, & de *Liutgarde*, fille de l'Empereur *Otton I.*

A s'en rapporter à *Sigonius*, Otton III, *usurpant le droit* (de nomer le Pape) *déclara, le XVI des Calendes de Juillet, le Saxon* Brunon, *son proche parent, Souverain Pontife, & l'envoia recevoir la consécration à Rome.*

Platina, mieux instruit, ou, quoiqu'employé dans le Secrétariat du Pape, donant moins aux préjugés ultramontains avoit dit, avant *Sigonius* : Grégoire V, *Saxon de* frère naturel *Edouard* en 979; & quite le Roiaume en 1014.

Durant les 10 premières années de son règne, les Danois ravagèrent toutes les Cotes d'Angleterre. Ce ne fut qu'à force d'argent, que l'on s'en délivra pendant quelque tems.

Les Moines cependant perdirent tout leur crédit. *Ethelred* n'étoit point dévot; & laissoit à ses Ministres la liberté de vanger les Grands & le Clergé Séculier de toutes les oppressions, qu'ils avoient souffertes sous les deux derniers règnes.

Le Peuple même se dégoûta des Moines, en voiant que les prières de ces gens, qui parloient sans cesse de miracles, n'avoient pas le crédit d'empêcher les Danois de venir en Angleterre.

Ethelred, mécontent d'un Evêque, envoia des troupes en ravager les terres. L'Evêque le menaça hautement de la colère de Dieu. *Dunstan* se joignit à ce Prélat : mais *Ethelred* ne s'appaisa que lorsque l'Evêque eût paié l'Amande, à laquelle il l'avoit condamné. *Dunstan* en mourut, à ce que l'on dit, de chagrin en 990. *Oswald*, Archevêque d'Yorck, le

mirent insensiblement en possession de nomer aux Evêchés du Roiaume d'Italie.

Godefroi, continue l'*Annaliste d'Italie*, après ce que je viens de traduire, *eut guerre avec* Adalbert *&* Conrad, *fils du Roi* Berenger II, *lesquels vivoient encore, & soûtenoient vivement leurs prétentions. Un accommodement fit tenir* Conrad *en repos : mais tant qu'*Adalbert *eut un souffle de vie, il resta les armes à la main. Au reste, toute cette guerre, come on le peut croire, se fit dans la Lombardie.*

GISLEBERT, ou GISELBERT, Evêque de Bergame, vivoit en 981, come on l'apprend d'un *Diplôme d'Otton II* en faveur du Monastère de S. *Vincent* de Volturne.

C'est tout ce qu'*Ughelli* nous apprend de cet Evêque. Encore se trompe-t-il dans le peu qu'il en dit. Ce n'est point, come on le va voir, un *Diplôme d'Otton II*, qui nous fait connoître *Gislebert.*

L'Auteur de la Chronique de Casaure, dit *Muratori*, T. V, p. 461, *écrit sous cette année* 961 : Le Seigneur *Oi-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

la tête du Gouvernement; &, come elle avoit sur l'Empire le même Droit, que sa Bru *Théophanie*, aiant été, come elle, solemnellement couronée Impératrice à Rome; *Otton III*, jusqu'à son Couronement come Empereur, continua d'être, précairement & par le Droit de son Aieule, Souverain de Rome & de tout ce qui ne dépendoit en Italie, que de l'Empire.

984.

Le 11 de Juin, *Sergius* & *Théophilacte*, frères, & citoiens de Bari, livrent cette Ville au Patrice *Delphinas Caléchyr*, qui, dans le mois de Décembre, s'empare d'Ascoli.

985.

Les Empereurs Grecs envoient, pour Gouverneur en Pouille, le Patrice *Romain*, qui vraisemblablement choisit Bari pour sa résidence.

986.

Les Sarasins ravagent toute la Calabre; &, s'emparent de la Ville de Sainte-Ciriaque.

987.

Crescentius, qui come Consul de Rome, étoit maître du Château S. Ange, & qui précèdemment avoit été le

qu'il ne peut jamais être que d'une autorité très médiocre. Pour le concert des anciens Historiens à supprimer des faits déshonorans pour *Otton III*; on ne pouroit, s'il étoit vraisemblable, le supposer que de la part des Allemans. A l'égard des Italiens, toujours prêts à parler au désavantage de leurs Princes d'au-delà des Monts, si l'Histoire de la prétendue Impératrice *Marie* & du *Comte de Modène* étoit véritable; il est certain qu'ils ne l'auroient pas tue. Au reste, come il est presque impossible que les contes populaires n'aient pas pour fondement quelque vérité, que le tems a fait évanouir; cette *Marie*, que l'on a dite si gratuitement fille de *Sanche II*, Roi d'Aragon, puisque l'Aragon n'avoit point encore de Rois, pouroit bien, si réellement elle a jamais existé, n'avoir été qu'une Concubine.

Sigonius & *Girolamo Rossi* se trompent, lorsqu'ils disent, «Qu'» au mois d'Avril » 997, *Otton III* » étoit à Ravenne; » & qu'à la prière » de sa sœur *Alaïse*, c'est à dire » *Adélaïde*, il y *de Mai. Fait à Utrecht heureusement. Henri*, dans ce *Diplôme*, à la tête duquel il se dit *Roi des François & des Lombards*, agit come Roi d'Italie; & par conséquent l'année de son règne marquée dans la date, est celle de son règne en Italie. Il en suit qu'on l'avoit élu Roi, de quelque manière que ce fût, avant le 2 de Mai de cette année 1003. Come cependant il ne vint en Italie qu'en 1004, & que ce fut seulement alors qu'une Diète de Pavie l'élut solemnellement, je ne fais commencer qu'en cette année sa concurrence avec *Ardoin*.

Le peu d'égard de celui-ci pour les Princes qui l'avoient élu, ses emportemens, ses violences & sa dureté pour les Peuples causèrent sa ruine. Très peu de tems après son élection, il indisposa contre lui ses Electeurs par une brutalité très indigne, non seulement d'un Roi, mais de tout autre Home. Il se laissa transporter à la colère sur quelques paroles désagréables que l'Evêque de Brescia lui dit, le prit par le chignon du col & le renversa par

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

c'est à dire *Alric*, Evêque, &c. *Voila donc* Alric, ou Aldéric ; *jouissant paisiblement*, en 1014, *de l'Evêché d'Asti. Cela n'empêche pas*, *à mon avis*, *que le tems de cet évènement ne reste pour nous dans l'obscurité. Comment se peut-il qu'en* 1008, *lorsqu'*Ardoin, *plein de vie*, *étoit en Italie le plus fort*, *l'Evêque d'Asti*, *qui le favorisoit*, *ait été forcé de s'enfuir*; *& comment* Henri, *pour lors en Allemagne*, *put-il mettre un autre Evêque dans cette Ville ?* Arnulf *dit de plus*, *&* *Que l'*Empereur » *donna cette Eglise à* Aldéric : » *mais* Henri *ne* » *reçut la Couronne à Rome qu'en* » 1014. *D'ailleurs* » *le* Diplôme de » Guichenon *n'est* » *pas sans difficulté ; puisqu'on n'y* » *voit*, *ni l'année*, *ni le lieu*. » *Je ne décide donc rien à cet égard. Il suffit d'avoir la substance du fait.*

Muratori fait entendre très clairement qu'il regarde le *Diplôme* de *Guichenon* comme supposé. C'est assés du moins qu'il soit défectueux à quelque égard, pour être justement suspect, & n'être d'aucune autorité. Mais c'est en vain que cet

naissance, *fils d'*Orton, *lequel auparavant s'appelloit* Brunon, *est créé Pape par l'autorité d'*Otton III, *parce qu'il en étoit parent.*

Dans l'article précédent, j'ai dit que ce Prince apprit à Ravenne la mort de *Jean XV.*

Otton *avoit à sa suite*, dit *Muratori*, T. V, p. 498, *en qualité de Chapelain*, Brunon, *son parent*, *jeune homme qui savoit beaucoup*, *mais que son âge rendoit un peu violent.* Otton *résolut de le placer sur le Trône Pontifical*; *&*, *d'accord avec les Romains*, *il le fit aller à Rome*, *accompagné de* Willigis, *Archevêque de Maience*, *&* d'Adelbold, *Evêque d'Utrecht. Il y fut élevé à cette Dignité sublime*, *&* *prit le nom de* Grégoire V.

Muratori rapporte ensuite le passage de *Sigonius*, que j'ai cité plus haut; & continue : *On trouve la même chose* dans (l'*Histoire de Ravenne* de) Girolamo Rossi, (liv. V); *& tous deux placent l'exaltation de* Grégoire *dans l'année précédente* (995). *Il ne manque pas d'Ecrivains*, *qui croient que* Brunon *fut créé Pape*, *après l'arrivée d'*Otton *à Rome*; *& que ce Prince*

suivit de très près; *Ethelwolf*, Evêque de Winchester, les avoit précédés en 934.

Le Roiaume, après leur mort, auroit joui du bonheur, qui peut naître du rétablissement de l'ordre, si les Danois l'eussent laissé tranquille.

En 994, *Olaf*, Roi de Norwége, & *Svénon*, Roi de Danemarc, vinrent en Angleterre, & tentèrent inutilement de prendre Londre. Beaucoup d'argent fit cesser leurs ravages dans les Provinces voisines. *Olaf* même se fit Chrétien, s'engagea de ne plus revenir en Angleterre, & tint parole. Bientôt après, les Danois recommencèrent la guerre. Une somme immense les fit retirer : mais il en resta beaucoup en Angleterre. *Ethelred*, en 1002, fit massacrer tous ceux qui s'étoient établis dans le Wessex & dans la Mercie. Cette détestable exécution rappella *Svénon* en Angleterre; & quelques Campagnes le rendirent maître de tout le Roiaume, à la réserve de Londre.

Ethelred, foible & lâche, se voiant trahi de tous côtés, & n'osant se mettre à la tête de ses troupes, sort d'Angleterre;

ton (II) Empereur, étant sorti de la Ville de Rome, & s'étant fait bâtir une Maison Roiale dans le Champ; que l'on appelle *de Cédici*, y passa tout le tems de l'été. *Ce Champ étoit dans le Territoire de Marsi*, *come il paroît par un* Plaid, *que j'ai joint à la même* Chronique, *lequel fut tenu* dans le Territoire de Marsi, dans le Champ même de Cédici, où la Maison même du Seigneur *Otton* étoit bâtie, où *Giselebert*, vénérable Evêque (*de Bergame*) étoit assis en *Plaid*, &c. *Ce* Plaid *fut célébré*, L'An DCCCCLXXXI de l'Incarnation de Notre Seigneur *Jésus-Christ*, l'An XIV du *Grand Otton* fils de feu *Otton*, le... Jour d'Août, Indiction IX. Fait à Marsi. *Dans ce* Plaid, Adam, *Abbé de Casaure*, *obtint un Jugement en sa faveur sur un Procès qu'il avoit pour quelques Biens*

Giselebert, come on le voit, étoit Commissaire Impérial en cette occasion.

Il eut pour successeur, à l'Evêché de Bergame, on ne sait pas en quelle année, *Action de Vicovaglia*, qui mourut, selon *Ughelli*, le 13 de Juin 995, après avoir fait

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Chef des Adhérans de l'Antipape *Boniface VII*, mort le 15 de Mars 985, se soulève contre le légitime Pape *Jean XV*, successeur dans la même année du Pape *Jean XIV*, mort l'année précédente; & le persécute de manière, à le forcer de sortir de la Ville, & de se retirer auprès d'*Hugue*, Duc & Marquis de Toscane. Ce doit être à cette occasion, que *Romoald de Salerne* dit que, sous le Pontificat de ce Pape, *les Capitaines de Rome* (c'est à dire les Nobles) *s'emparèrent tiranniquement du PATRICIAT*; par où cet Auteur veut dire qu'ils ôtèrent au Pape toute l'Autorité temporelle. *Jean*, concevant que la présence seule d'un Empereur pouvoit remédier à la licence effrénée des Romains, commence dès lors à solliciter l'Impératrice *Théophanie*, que les intérêts de son Fils retenoient au delà des Monts depuis 984, de repasser en Italie, & d'amener ce Prince à Rome. *Crescentius* n'en est pas plustôt informé, que, se rappellant la terrible justice, qu'*Otton I* avoit faite de ceux par qui *Jean XIII* avoit été chassé de Rome, il envoie prier *Jean XV* de revenir. Ce Pape revient en effet; & *Crescentius*, accompagné de tout le Sénat, » dona quelques » Terres en Lom- » bardie à *Witi- » kind* », de qui des Généalogies fabuleuses font décendre l'illustre *Maison de Carette*. Cet Empereur fut retenu, presque toute cette année, en Allemagne par une guerre avec les Esclavons; & ne put venir en Italie, que vers la fin de l'année. Le *Campi*, T. I de l'*Hist. Ecclésiast. de Plaisance*, rapporte un *Diplôme*, que ce Prince dona *le XVI des Calendes d'Août* (le 17 de Juillet) à *Eschonowaga*, c'est-à-dire en Allemagne. Le P. *Puccinelli*, dans sa *Chronique de l'Abbaïe de Florence*, a fait imprimer un autre *Diplôme*, qui nous fait voir *Otton* à Trente le 13 de Décembre; & par un autre encore, qu'*Ughelli* rapporte, on le voit le 22 à Pavie, *où le vénérable Pape* Gregoire (V) *vint à sa rencontre*, dit le *Chronographe Saxon*. L'Empereur passa les fêtes de Noël dans cette Ville. Il alla de Pavie à Crémone, come il paroit par un Privilège en faveur des Chanoines de S. *Antonin* de Plaisance, expedié le 19 de Janvier 998. terre. Il n'en fallut pas d'avantage pour que la plûpart des Princes se repentissent de l'avoir mis sur le Trône; & dèslors (en 1002) beaucoup d'entre eux invitèrent *Henri*, par des Lettres, ou par des Députés, à passer en Italie. L'Evêque *Adelbold*, Auteur du tems, nous fait connoître, dans la *Vie* de ce Prince, ceux qui le favorisoient. *Quelques-uns*, dit-il, *déclaroient hautement leur volonté de l'avoir pour Roi. D'autres n'étoient pour lui qu'en secret. Le Marquis* Thiebold (*Thédald*, aïeul de la Comtesse *Mathilde*), *l'Archevêque de Ravenne & les Evêques de Modène, de Vérone & de Verceil, étoient ouvertement fidèles au Roi* Henri. *L'Archevêque de Milan, & les Evêques de Crémone, de Plaisance, de Pavie, de Brescia, de Come, faisoient assés connoître quelles étoient leurs intentions. Mais tous en général, souhaitant d'avoir* Henri *pour Roi, le prioient par leurs Lètres, ou par leurs Envoiés, de venir l'être.*

J'ai déja dit qu'*Henri* se regardoit come Roi d'Italie dès 1003; & nous allons voir

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Annaliste s'arrête à ce qu'*Arnulf* dit que l'*Empereur* fit *Alric* Evêque; & qu'il observe qu'*Henri* ne fut couronné dans cette qualité qu'en 1014. Il insiste là, par inattention, sur un mot, qui ne peut rien prouver, ni contre *Ughelli*, ni contre le *Diplôme* de *Guichenon*. Il savoit, beaucoup mieux que je ne le puis savoir, que les anciens Historiens Milanois emploient assés indifféremment les noms d'*Empereur* & de *Roi*, pour désigner les *Rois d'Italie*, soit que ces Princes fussent réellement Empereurs, soit qu'ils ne le fussent pas. D'ailleurs il n'est pas assés exact, en disant que *Tristano Calco* met en 1014 l'évènement, dont il s'agit. Cet Historien le place entre 1014 & 1019.

Après avoir copié dans les *Monum. de la Basiliq. Ambrosiène* tout le récit de l'Historien *Arnulf*, *Purcelli* dit, p. 445: *Nous avons rapporté volontiers ces paroles, parcequ'elles servent à ramener à la vérité beaucoup d'Historiens de Milan.* Galvano Fiamma, *dans sa* Grande-Chronique, *ch.* 238, *& dans son* Bouquet

fit, en faveur de ce Parent, agir son autorité. Mais Sigonius, *aussi-bien que le Cardinal* Baronius *& le* Rossi, *manquoit de beaucoup de lumières, qui nous éclairent aujourd'hui; ce qui fait que dans bien des circonstances ils s'éloignent de la vérité. La vérité donc est que ce fut seulement en cette année (996) qu'*Otton III *vint en Italie; & que* Jean XV *mourut dans cette même année. Le Roi* Otton, *étant à Ravenne, recommanda* Brunon *aux Romains; & les Romains convinrent unanimement de l'élire, sans qu'*Otton *usurpât leurs droits..... Ce Prince n'étant pas encore Empereur, & n'étant que Roi d'Italie* (élu); *le Clergé & le Peuple Romain n'étoient envers lui tenus à rien. Il ne pouvoit y avoir ici que des égards de convenance, qui ne manquèrent pas en effet dans cette conjoncture.*

Un de ces égards de convenance dut être qu'*Otton*, campé sous Ravenne avec une Armée considérable, étoit en état de commander ce qu'il demandoit.

Au reste (c'est *Muratori* qui continue) *nous savons comment les choses se passèrent, par un Ecrivain du*

& se retire en Normandie auprès du Duc *Richard II*, dont il avoit épousé la sœur *Emme*: Princesse d'une si grande beauté, qu'on la nomoit *la Perle de Normandie.*

SVÉNON, Roi de Danemarc, est proclamé Roi d'Angleterre à Londre, après la fuite d'*Ethelred*, en 1014; & meurt en 1015.

Il fut empoisonné, suivant les uns, ou suffoqué par un Cathartre, suivant les autres. Quelques *Chroniques* aiment mieux donner à sa mort une cause surnaturelle, en disant qu'*Edmond*, autrefois Roi d'Angleterre, duquel elles font un Saint, vint exprès du Paradis tuer *Svénon* d'un coup de lance, ou de masse.

ETHELRED II, *rétabli* en 1015, meurt en 1016.

Dès que *Svénon* fut mort, les Danois proclamèrent Roi son fils aîné *Canut*; & les Anglois rappellèrent *Ethelred.*

Canut, qui craignit que son absence de Danemarc ne lui fit perdre cette Couronne, abandonna presque aussitôt l'Angleterre. Il y revint l'année suivante.

Ethelred, toû-

beaucoup de bien à sa Cathédrale, dans laquelle il fut enterré. Si l'on vouloit s'en rapporter aux derniers Editeurs de *l'Italia Sacra*, l'on seroit obligé de placer le commencement de l'Episcopat d'*Azon* avant le 12 de Février 980; Ce qu'ils prétendent, est suffisamment réfuté par le *Plaid*, cité plus haut. Ils disent: « Que l'on » trouve un *Diplô-* » *me* de ce jour, 12 » de Février 980, » par lequel l'Em- » pereur *Otton II*, à » la prière de l'Im- » pératrice *Théo-* » *phanie*, donne à » l'Evêque *Azon*, » outre tous les » Droits apparte- » nans à l'Empe- » reur dans le Val » de Sérica, une » Maison & ses dé- » pendances dans » la Ville de Pa- » vie, pour servir » de logement aux » Evêques de Ber- » game, quand » ils viendront en » cette Ville ». Mais il faut que ceux qui les premiers ont copié ce *Dipleme*, s'il n'est pas une Pièce supposée, n'aient pas fait assés d'attention à la date de l'année, qui peut-être étoit 990; puisque *Giselbert*, prédécesseur d'*Azon*, vivoit encore au mois d'Août 981, come l'atteste un *Plaid*, dont l'authenticité ne peut pas être révoquée

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

va le recevoir, & lui demander pardon.

Les Habitans de Bari se soulèvent, & tuent *Sergius*, que les Empereurs Grecs avoient honoré du titre de Protospataire, en récompense de sa trahison.

988.

Les Sarasins étant venus ravager les environs de Bari; font un grand nombre de Captifs, Homes & Femmes, qu'ils emmènent en Sicile, après avoir assiégé, pris & détruit la Ville de Cosenze.

989.

C'est vraisemblablement en cette année, que, laissant au Duc & Marquis *Thrasimond IV* la Marche de Camerino, l'Impératrice *Théophanie* investit du Duché de Spolète *Hugue*, Duc & Marquis de Toscane. Du moins a-t-on un *Plaid*, que *GUILLAUME, Commissaire du Duc & Marquis HUGUE*, tint, au mois de Juillet de cette année, dans le Territoire d'Apruzzo, Ville du Duché de Spolète.

Les affaires du Roïaume de Germanie n'exigeant plus la présence de la même Impératrice; elle revient à Rome vers les fêtes de Noël; & sans doute

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Ce fut le même jour qu'*Otton* fit tenir dans cette Ville le *Plaid*, dont je parle à l'année 998; & dont l'*Acte*, imprimé dans la *Dissertat.* 28 des *Antiquit. d'Ital.* de *Muratori*, commence ainsi. *Pendant qu'au nom de Dieu, dans la Ville de Crémone, dans la Maison de cette même Ville, où le Seigneur* Otton, *très glorieux Empereur, logeoit*, Otton, *Duc & Commissaire du même Seigneur* Otton, *Empereur, étoit, avec la permission du même Seigneur* Oldéric (Evêque de Crémone) *assis en Jugement dans la grande Sale de cette même Maison, pour faire avec délibération justice à chacun, &c.* Je ne rapporte ce Texte, que pour qu'il serve de preuve à ce que j'ai dit dans le I Volum. p. 404, colone 1, que les Commissaires Impériaux ne pouvoient pas dresser leur Tribunal dans aucune Maison, sans la permission du Maître; & qu'ils en faisoient mention dans les Procès Verbaux de leurs *Plaids*. Observons qu'il n'est pas douteux, par la permission que le Duc *Otton* obtient ici de l'Evêque *Oldéric*, que qu'il faloit qu'on en eut fait une élection, telle quelle, avant le 28 de Février de cette année.

Come Henri *Roi de Germanie*, dit *Muratori*, p. 195 en finissant l'année 1003, *n'avoit encore ni Possessions, ni Domaine en Italie, on pouroit trouver étrange un de ses* Diplomes, *qu'*Ughelli *rapporte, & dont la Date est*, Le II des Calendes de Mars (28 *de Février*), L'An de l'Incarnation du Seigneur MIII, Indiction I, & l'An I du Seigneur Henri *Roi*. Fait à Nimègue. *Par ce* Diplome *ce Prince*, à la prière, *dit-il*, de notre fidele *Théodald*, Marquis, *accorde à* Sigefred, *Evêque de Parme, la riche Abbaïe de Nonantola dans le Modénès. Il est peu vraisemblable que le Marquis* Théodald *& cet Evêque, sans craindre d'encourir la disgrace d'*Ardoin, *se fussent transportés à* Nimègue: *mais toute l'intrigue & le don de cette illustre Abbaïe se feront faits par des Lettres & par des sollicitations secrètes. On voit au reste qu'alors le bon Roi* Henri *n'avoit aucun scrupule de se faire des Par-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES*, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

de Fleurs, *ch.* 139, *assure*, « *Que ce ne fut pas* Henri, » *mais* Ardoin, » *qui fit* Oldéric » Evêque, *& qui lui* » *conseilla d'aller* » *se faire sacrer* » *par le Pape; &* » *que la chose ar-* » *riva, non du* » *tems* d'Arnulf, » *mais d'*Aribert, » *son successeur* », *lequel par conséquent tira la vangeance rapportée par l'Historien* Arnulf. *C'est aussi ce que la* Chronique, *appellée* Fleur des Fleurs, *attribue expressément à l'Archevêque* Aribert. Sigonius *avance* « *Que ce fut* » Arnulf, *qui tira* » *la vangeance en* » *question: mais il* » *veut que ce soit* » *par* Ardoin qu'» Oldéric *ait été* » *fait Evêque d'*» *Asti, son pré-* » *decesseur étant* » *mort; & que* » *c'ait été par cette* » *raison, qu'on l'en-* » *voia se faire sa-* » *crer à Rome par* » *le Pape* ». *Mais il est étonant combien* Bernardino Corio *s'écarte d'avantage de la vérité. Par une distraction que l'on a peine à concevoir, il confond également les tems & les personnes; &, nomant, au lieu d'*Arnulf, *l'Archevêque* Anselme V, *dit de* Pusterla, *il renvoie à l'année* 1119, *& fait arriver* Anselme *à Rome pour le Concile, qui fut tenu à Latran en* 1123. *Il ajoute que* Calixte II *y excommunia* Anselme, *& que celui-ci mourut de chagrin à Milan le 6 d'Avril de la même année. Tout cela est faux. Anselme mourut à Milan le 6 d'Avril* 1086, *& Calixte ne fut élu Pape que* 34 *ans après.*

tems. C'est le Moine Auteur de la Vie de S. Adalbert, Evêque de Prague, *laquelle D.* Mabillon *a fait imprimer* (dans son *Ve Siècle Bénédictin*, p. 860). Le Roi *Otton*, passant les néges des Alpes avec une grande Armée, alla, *dit ce Moine*, poser son Camp Roïal auprès de la sacrée Ville de Ravenne. Là vinrent à sa rencontre des Envoïés avec des Lètres des Grands de Rome & du Sénat. Ils l'assurent d'abord que, ne l'aiant point vu depuis la mort de son Père, ils souhaitoient son arrivée de toute leur ame; & qu'ils l'attendoient avec la fidélité, qu'ils lui devoient. Ils lui disent ensuite que la mort du Seigneur Apostolique (*Jean XV*) n'est pas moins pour lui que pour eux une source d'embaras; & lui demandent son avis roïal sur celui qu'ils doivent mètre à la place de ce Pape. *Ce fut là-dessus qu'*Otton *envoia* Brunon *à Rome; & nous trouvons dans les* Annales d'Hildesheim *& dans l'*Analiste Saxon, *qu'il fut élu librement & approuvé par le Clergé & le Peuple Romain. On lit dans ces deux* Chroniques, *sous cette année* (996): Le Pape *Jean* mourut *cette année*. Mais il est certain que *Jean* vivoit encore le 31 de Mai 998, *& qu'il ne mourut que le 18 d'Octobre de la même année. Il faut donc que* Brunon *ait été envoié à Rome par* Otton *pour quelque autre affaire, & non pour remplir la place de Jean.*

Grégoire V, *fils de* Conrad, Duc de Carinthie, *& de* Judith, *fille de* Henri le Querelleur, Duc de Bavière, *& petite-fille de l'Empereur* Otton I, *fut élu Pape le 3 de Mai* 996, *& mourut le 18 de Février* 999. *Il eut pour successeur* Gerbert, *Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de* Silvestre II, *& qui mourut le 12 de Mai* 1003.

JEAN XV, *fils d'un Prêtre nommé* Léon, *fut élu Pape le 15 d'Août* 985, *& mourut le 31 de Mai* 998. *Il eut pour successeur* Grégoire V.

JEAN XVI, *Evêque de Plaisance, fut élu Pape le 5 de Février* 998, *& chassé de Rome le 20 d'Avril de la même année. Il mourut le 31 d'Août* 1001. *Il eut pour successeur* Silvestre II.

jours aussi lâche qu'il étoit avare & cruel, ne put jamais se résoudre à paroître à la tête de ses armées; & mourut après 37 ans du règne le plus malheureux, laissant d'*Emme*, sa seconde femme, *Alfred; Edouard*, qui fut Roi; & *Goda*, qui fut femme, d'abord de *Gauthier*, Comte de Mante, puis d'*Eustache*, Comte de Boulogne.

EDMOND II, dit COTE-DE-FER, fils d'*Ethelred II* & d'*Elgive*, sa première femme, succède à son Père en 1016; & règne en concurrence de *Canut*, reconnu Roi par tous les Danois établis en Angleterre. Il meurt en 1017.

Il fit la guerre avec courage à *Canut*; &, vaincu dans une bataille, il lui proposa de vider leur querèle par un combat singulier, que *Canut* refusa d'accepter, en proposant de partager le Roïaume. *Edmond* y consentit; & la paix alloit faire éclater les grandes qualités de ce Prince, lorsqu'il fut assassiné. Ce fut l'ouvrage d'*Edrik Stréon*, son beaufrère, qui s'étoit déclaré pour *Canut*.

Edmond laissa de

en doute, & dont tous les caractères chronologiques, comparés à l'Histoire, font voir qu'il ne peut être que de l'année 981.

JEAN, fait Evêque de Salerne en 969, sous le règne du Prince *Gisulf*, meurt vraisemblablement en 982.

Le *Mosca* le dit mort dans la cinquième année de son Episcopat, c'est à dire en 974. Il est cependant certain par un *Acte*, que le *Pellegrino* cite dans une *Note* sur l'*Anonime de Salerne*, & qu'il avoit vu dans les Archives de l'Abbaïe de la Cava, que *Jean* étoit en vie dans le mois de Juin 980.

Ughelli, qui n'en a pas su d'avantage, en met la mort après 981, & le fait siéger 12 ans. Il auroit du le dire mort après 980, ou lui doner 13 ans d'Episcopat. Mais il n'avoit pas connoissance d'un *Diplôme* d'*Otton II* en faveur de *Jean*, fait à Tarente le 18 d'Avril 982, lequel est imprimé dans la *Ve Dissertation des Antiquités d'Italie* de *Muratori*.

HONESTUS, fait Archevêque de Ravenne, vers le mois d'Août 971, meurt en 983.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

avec assés de Troupes, pour faire respecter sa puissance.

990.

LE 13 de Mars, *Jean*, Archevêque de Plaisance, qui, dans quelques années, usurpera le Souverain Pontificat, & *Hugue*, Archevêque d'Hambourg, tiènent un *Plaid* à Sabionaria, Village hors de Ravenne dans le voisinage du Palais bâti par *Otton I.* L'*Acte* dit qu'ils le tiènent *par ordre de l'Impératrice* THEOPHANIE, & ne fait point mention du consentement du Pape. *Un pareil Acte achève*, dit *MURATORI* (1), *de nous apprendre que l'Exarchat de Ravenne, soit par quelque accord fait avec les Papes, soit par quelqu'autre moïen, étoit devenu partie du Roïaume d'Italie; & que, depuis longtems, les Papes n'en étoient plus en possession. OTTON III n'avoit pas encore reçu la Courone, & n'avoit pas encore acquis les Droits d'Empereur; & cependant THEOPHANIE agit, come Maîtresse, à Ravenne. Elle y envoie des Commissaires rendre publiquement la justice; & l'on ne voit pas que le Pape s'en soit plaint. On conçoit à présent pourquoi l'Empereur OTTON I fit bâtir à Ravenne*

(1) *Annal. d'Italie.* T. V, p. 486.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ce que l'*Acte* appelle la *Maison de la Ville de Crémone*, étoit le propre Palais de l'Evêque, sans quoi l'on n'eut pas eu besoin de sa permission, pour y tenir un *Plaid*. De cette observation naissent deux autres remarques. L'une est que les Villes du Roïaume d'Italie, ne formant point encore ce que nous appelons *Communauté*, n'avoient point alors de ces *Palais du Public*, dont il sera parlé dans la suite, lesquels portent chés nous le nom d'*Hôtels-de-Ville*; & que les Citoïens s'assembloient dans les Palais des Evêques. L'autre remarque suit de la précedente. C'est que les Villes étoient propriétaires de ces Palais des Evêques, & que les Evêques n'en avoient que la jouissance.

Otton, accompagné sans doute de *Gregoire V*, se rendit, avant le 9 de Février à Ravenne; où, ce jour là même, fut expédiée la Confirmation des Privilèges de l'Eglise de Ferrare, à peine, par ceux qui les violeroient, de païer cent livres d'or, applicables, *moitié*, dit l'Empereur, *à notre Chambre, & moitié*

sans, en leur donant libéralement les biens des Eglises. Le don, duquel il s'agit, est fait, afin que (*Sigefred*), affermi dans la fidélité, qu'il nous doit, nous serve avec zèle, *dit* Henri *sans aucun détour*. Jamais Simonie ne fut plus manifeste, & l'on ne voit pas cependant que Rome alors se soit avisée de s'en plaindre.

Ardoin, après le Couronement d'*Henri*, continua de règner dans le Piémont jusqu'en 1015.

Galvano Fiamma, *Sigonius*, & d'autres disent, » Que l'Archevê-» que *Arnulf*, te-» nant ce Prince » assiégé dans Ver-» ceil, le pressa si vi-» vement, qu'il le » força de se faire » Moine «.

L'Historien *Arnulf* dit, » Qu'en-» fin, accablé de » fatigues & de » maladies, & dé-» pouillé de son » Roïaume, *Ar-» doin* se conten-» ta du seul Mo-» nastère de Fruta-» re dans le Dio-» cèse d'Ivrée; & » qu'il y mourut » en son tems «.

Mais il ne prit la résolution de se faire Moine, que quand sa santé fut absolument désespérée. C'étoit alors l'usage des Grands Seigneurs

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

river, entre Ardoin *& l'Empereur* Henri IV, *tout ce qu'*Arnulf, Calco, Sigonius, *& les autres disent du même* Ardoin *& d'*Henri I, *après la mort d'*Otton III. *Toutefois le* Catalogue, *inséré dans les Actes de l'Eglise de Milan, &* Francesco Besozzo *dans son* Histoire des Archevêques de Milan, *à l'Article d'*Arnulf II, *sont d'accord avec* Arnulf *l'Historien. Au contraire, le* Catalogue, *intitulé* Les Successeurs de S. Barnabé, *paroît favorable à* Corio, *puisqu'à l'Art. d'*Anselme V, *on y lit :* Cet Archevêque réprima l'audace de l'Evêque d'Asti, qui ne vouloit pas être compté parmi les Suffragans de l'Eglise de Milan. *S'il est quelques autres Historiens, qui s'éloignent d'*Arnulf, *en rapportant ce fait ; c'est d'après lui, qu'il faut les corriger, & non le corriger d'après eux.*

Cette décision n'a quelque justesse, qu'en ce qu'*Arnulf*, antérieur à tous ces autres Historiens Milanois, écrivoit, pour le plus tard, en 1085. Au reste, le Catalogue, *Les Successeurs de S. Barnabé*, ne favorise pas plus *Arnulf* que les autres Historiens Milanois, écrivoit, pour le plus tard, en 1085. Au reste, le Catalogue, *Les Successeurs de S. Barnabé*, ne favorise pas plus *Arnulf* que les autres.

rut. L'Empereur, étoit alors en Italie. Excité par cette nouvelle, il envoia devant (*à Rome*) quelques-uns des Princes ; & par le Consentement & le Choix Public, il fit mettre sur la Chaire Apostolique, son neveu *Brunon*, fils d'*Otton*, qui gardoit la Marche de Vérone.... *Le* Chronographe Saxon *dit de même :* Il eut la bonté de consentir (a) que l'on substituat (*à* Jean XV) son neveu *Brunon*, homme extrêmement illustre, élu Pape par le suffrage unanime, non seulement du Clergé, mais aussi de tous les Romains. *Le P.* Pagi *croit que l'élection de* Grégoire V *se fit au commencement de Mai.*

Les Autorités, sur lesquelles *Muratori* vient d'établir la liberté de l'élection de *Grégoire V*, sont si précises, qu'elles ne souffriroient aucune difficulté, si quelques Auteurs Italiens avoient dit la même chose, que ces autres Ecrivains, qui sont tous Allemans.

Muratori dit encore, p. 500 : *Dès qu'on eût élevé* Grégoire V *au Pontificat, le Roi* Otton III *marcha de Ravenne à Rome, où l'on le*

(a) *Pie consensit.*

sa femme *Algithe* deux fils, *Edmond* & *Edouard*.

On le surnomma *Côte-de-Fer*, à cause de sa force prodigieuse.

CANUT, dit LE GRAND,

Roi de Danemarc, reste seul Roi d'Angleterre en 1017 ; & meurt en 1036.

Après la mort d'*Edouard II*, il prétendit que, par le partage qu'ils avoient fait, celui des deux qui survivroit, devoit rester seul Roi d'Angleterre. Les Anglois n'en crurent rien : mais, las de la guerre, & ne se voiant pas en état de résister aux Danois, ils reconnurent *Canut* pour Roi. Par là, les fils & les frères d'*Edmond* furent privés de la Couronne ; & *Canut* eut soin de les écarter d'Angleterre.

Il se défit aussi par la mort, ou par l'exil, de ceux des Seigneurs Anglo-Saxons, qui lui faisoient ombrage. Le plus puissant de tous étoit *Edrik Strêon*, Duc de Mercie, gendre & beaufrère des deux derniers Rois Saxons. Il avoit trahi l'un, & fait assassiner ; l'autre pour le service de *Canut*. Il eut un jour l'insolence de lui reprocher publiquement qu'il ne l'avoit pas assés

Il étoit Moine de l'Ordre de S. *Benoît*, & Abbé de S. *Apollinaire* de Classe, lorsqu'il fut donné pour successeur à l'Archevêque *Pierre*, qui venoit de se démettre.

Otton I, revenant de Rome en 972, pour retourner en Allemagne, fit expédier à la prière d'*Honestus* en faveur de l'Abbaïe de Classe, un Privilège, imprimé par *Muratori* dans la *Dissertat.* 72 de ses *Antiq. d'Ital.* La Date offre l'année de l'Incarnation, & les années de l'Empire & du Règne d'*Otton I* & d'*Otton II* ; mais on n'y voit point le Jour, ni le Mois ; ce que *Muratori*, T. V, p. 536, regarde, ou comme un oubli du Chancelier, ou comme une inadvertance du Copiste. *J'ai remarqué*, dit-il, *quelques Diplômes, où la même omission se trouve. Mais on voit dans celui-ci que le Pape* Jean XIII *étoit encore en vie ; & que, parcequ'il s'agissoit d'une Affaire qui concernoit une Eglise, c'est du consentement de ce Pape, qu'*Otton *défend l'aliénation des Biens de ce Monastère.* C'est parler en Canoniste Italien. *Otton*, par estime pour *Jean XIII* qui l'avoit accom-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. OTTON III, *futur Empereur, désigné Roi d'Italie.*	*EMPEREURS* d'Occident.	*ROIS* d'Italie. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

un Palais Roïal pour lui, & pour ses successeurs.

Il est vrai, comme *Muratori* vient de le dire, que l'*Acte* du *Plaid*, dont il s'agit, ne fait point mention du consentement du Pape: mais il commence par être daté de *L'An cinquième du Pontificat de* JEAN XV. Je crois donc qu'on a lieu de présumer que les Papes, ne se voïant pas en état de défendre l'Exarchat & la Pentapole contre les Grecs & les Sarasins, avoient d'eux-mêmes consenti que ces Provinces fussent annexées au Roïaume d'Italie; & qu'ils s'en étoient en même tems réservé quelque espèce de Seigneurie honorifique.

Il parut au Septentrion, dit ROMOALD DE SALERNE sous cette année, en parlant d'une Comète (1) *une Etoile, d'où partoit une lumière, qui s'étendoit vers le Midi, presque l'espace d'un pas. Après un intervalle de peu de jours, elle reparut à l'Occident; & sa lumière s'étendoit vers l'Orient. Assés peu de jours après, il y eut un Tremblement de terre, qui renversa beaucoup de Maisons, & fit périr plusieurs personnes dans Bénevent & dans Capoue. Plusieurs Eglises de la Ville d'Ariano furent*

(1) Dans sa *Chronique*.

tié auxdits Chanoines. On ne parle point là de la *Chambre Apostolique*; preuve que les Papes n'avoient alors aucun droit sur Ferrare.

C'est, come je le dis en son lieu, de Ravenne, qu'*Otton* alla voir la Ville de Venise. Son voïage ne fut pas long, puisque nous le trouvons à Rome avec le Pape, le 22 du même mois de Février.

Les Historiens, de qui j'adopte, sous la même année 998, le sentiment touchant la mort de *Crescentius*, sont *Ditmar*, l'*Annaliste Saxon*, & *Rodolfe Glaber*. Ceux dont je rejète le témoignage, sont *Pierre de Damien*, *Arnulf*, & *Landulf l'Ancien*. De ces trois, le second seul mérite qu'on fasse attention à son témoignage, parce qu'il est assés communément exact; & qu'à moins qu'il ne soit prévenu de quelque passion, il cherche à dire la vérité.

Je parle encore, sous cette même année, de la déposition d'*Hugue*, Abbé simoniaque de Farfa. Ce fut l'Empereur, qui le déposa dans un *Plaid*, qu'il tint à Rome le 22 de Février. Ce Prince de mourir dans un froc; ce qu'on leur avoit fait entendre devoit être très utile à leur salut; & leur croiance à cet égard n'étoit rien moins qu'inutile à des gens d'autant plus soigneux d'amasser des richesses, que, par des vœux solemnels, ils s'en étoient interdit la possession.

On lit dans les *Annales de Saxe*: Hardwik, *qui n'étoit plus Roi que de nom, aiant perdu la Ville de Verceil, qu'il avoit gardée longtems, après en avoir chassé l'Evêque* Léon, *rasé sa barbe, se fait Moine, & meurt le* 30 *d'Octobre* (1015).

Dom *Mabillon* avoit vu dans un *Nécrologe de Dijon*, la mort d'*Ardoin* marquée le 14 de Décembre de la même année.

HENRI I, dit LE BOITEUX,

Roi de Germanie, II du nom, en 1002, est élu, d'abord furtivement, si je puis m'exprimer ainsi, Roi d'Italie, I du nom, en 1003; puis solemnellement par la Diète de Pavie le Dimanche 14 de Mai 1004, & couronné le Lundi 15 dans l'Eglise de

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

rise *Corio*, que très foiblement. Ce Catalogue semble parler de toute autre chose, qu'*Arnulf*; & sans doute *Anselme V* eut de se plaindre d'un Evêque d'Asti des sujets, qu'aucun Historien ne nous fait connoître.

Je viens de laisser entrevoir que je ne suis pas en tout de l'avis de *Puricelli*. Je consens que l'on corrige les autres Historiens d'après *Arnulf*: mais non pas à l'égard d'un point, où je ne retrouve pas l'exactitude ordinaire de cet Historien. Je ne lui peux pas accorder qu'*Henri I*, après avoir déposé l'Evêque d'Asti, le remplaça par *Alric*. *Sigonius* dit, peut-être sur la garantie de la *Fleur des Fleurs* & de *Galvano Fiamma*, « Que ce » fut *Ardoin*, » qui fit *Alric* E» vêque ». Il ajoute, & j'ai peine à croire que ce ne soit qu'une conjecture, « Que » ce fut après la » mort du prédé» cesseur ». Je prens le parti de *Sigonius* contre *Arnulf*. Mais, au défaut d'autorités, je laisserai parler le Bon-Sens. La Maxime du plus grand Critique que la France ait eu, reçut *solemnellement*. *J'ai fait imprimer* (Antiquités d'Este, p. 1, Ch. 20) *un* Plaid, *tenu hors de Rome par ce même Roi, assisté de beaucoup d'Evêques & de Princes. Sa Date est*: Régnant le Seigneur *Otton*, très pieux Roi, l'An second du Règne de sa Piété en Italie, le premier du mois de Mai, Indiction seconde, hors la porte S. *Laurent*, dans le Palais de Notre Seigneur le Roi. *Jusqu'à présent je n'ai pas compris pourquoi l'on dit ici* l'An second du Règne. *C'est ce qui ne peut être, qu'en supposant que l'élection & le couronement d'*Otton, *come Roi d'Italie, se fit au mois d'Avril de l'année précédente.*

Mais il est prouvé que ce Prince ne vint en Italie pour la première fois, qu'au printems de 996; & si l'*An II* n'est pas une faute de Copiste pour l'*An I*; il est à croire, comme ce *Plaid* se tint à Rome, que les Romains, aiant dès 995 invité ce Prince à venir à Rome, ils commencèrent alors à le regarder come Roi d'Italie; & qu'en effet au commencement de Mai 996, ils comtoient la seconde année de son Règne.

récompensé pour l'avoir défait d'un concurrent aussi redoutable qu'*Edmond*. Sur cet aveu d'un crime, dont il n'avoit été jusque là que soupçonné, *Canut* lui fit fur le champ couper la tête; & cet acte de justice, qui le délivroit d'un Sujet dangereux, fut très agréable aux Anglois.

Alfred & *Edouard*, fils du second lit d'*Ethelred II*, vivoient à la Cour de leur Oncle *Richard II*, Duc de Normandie, avec *Emme*, leur mère. Il pouvoit prendre envie à ce Duc de faire valoir leurs droits légitimes au Trône d'Angleterre. *Canut* le mit dans ses intérêts, en épousant *Emme*, & faisant épouser une de ses Sœurs à *Richard*. Dans le Contrat de mariage de *Canut* & d'*Emme* il fut dit, « Que les » Enfans, qui naî» troient d'eux, » seroient recon» nus héritiers de » la Courone d'» Angleterre, préfèrablement aux » Fils, qu'*Emme* » avoit eus d'*E*» *thelred* ». *Edouard* ne le pardona jamais à sa Mère.

D'un autre côté, *Canut* s'assura l'affection des Anglois par une exacte administration de la justice, & par la publication

pagné jusqu'à Ravenne, lui fit la politesse de concerter avec lui le Privilège, dont il s'agit. Mais, pour un pareil Acte d'autorité, ce Prince n'avoit pas besoin du consentement du Pape. Sa qualité de Souverain, ou de Seigneur Suzerain de l'Exarchat, soit come Roi d'Italie, soit come Empereur, le mettoit en droit de défendre qu'on aliénat les Biens d'un Monastère, situé dans une Ville de l'Exarchat. Ce n'est point parceque les Loix Ecclesiastiques défendent l'aliénation des Biens des Eglises & des Monastères, que les Loix Civiles la défendent aussi. C'est parceque ces dernières prenent sous leur sauvegarde ces sortes de Biens, come appartenans à des gens, qui n'en sont, en quelque sorte, que simples Usufruitiers, avec obligation de transmettre l'usufruit à leurs successeurs, & qui sont regardés come incapables par eux-même de les défendre. Par cette dernière raison, les Loix Civiles mettent en sureté les Biens de cette espèce de gens de la même manière, qu'elles y mettent ceux des Mineurs, auxquels elles doivent nécessaire-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

abatues. Presque la moitié de celle de Frigento fut ruinée. A Conza, près de la moitié de la Ville & l'Evêché furent détruits. Ronse entier fut enseveli dans la terre avec tous ses habitans. LE'ON D'OSTIE, qui raconte aussi ce désastre (1), dit de plus, « Qu'à Bènevent » le Tremblement de terre » jeta la *Vipère* en bas; & » renversa quinze Tours, sous » les ruines desquelles cent » cinquante personnes furent » écrasées ». Sur quoi *Muratori* dit (2): *ANGELO DELLA NOCE pense qu'ici le mot de* Vipère *indique un Château de ce nom dans le Territoire de Bènevent. Je crois plustôt que* LE'ON *veut parler d'une* Figure de *VIPERE, que les Bèneventains conservoient dans leur Ville même, laquelle étoit placée sur quelque Colone, ou sur quelque Bâtiment élevé; superstition, qu'ils avoient héritée des anciens Lombards. Il est parlé dans la* VIE de S. *Barbatus*, Evêque de Bènevent (3), *d'un* Simulacre de *VIPERE*, que les Lombards saluoient en baissant la tête (4). *Il paroit que cette*

(1) *Chroniq.* Liv. II, Ch. 11.

(2) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 487.

(3) Imprimée dans l'*Italia Sacra*, T. VIII, aux *Evêques de Bènevent.*

(4) Simulachrum, *quod* Vipera *nominatur, cui Langobardi colla flectebant.* Je ne suis rien moins, que fut d'avoir bien traduit ce passage.

disposa de l'Abbaie en faveur d'un Evêque; & la rendit ensuite à l'Abbé *Hugue*. Le rétablissement suivit de près la déposition, puisque, dans un autre *Plaid*, qui se tint encore à Rome, en présence de *Grégoire V* & d'*Otton III*, devant les portes de la Basilique du Vatican, *L'An II du Pontificat du Seigneur* Grègoire *Souverain Pontife & Pape Universel, & pareillement II de l'Empire du Seigneur* Otton *Empereur, Indiction XI* (c'est à dire *en 998*) *le 9 du mois d'Avril*, le même *Hugue* gagna le Procès qu'il avoit au sujet de deux Eglises *bâties dans les Thermes d'Alexandre.* Elles lui furent adjugées *avec les Maisons, les Criptes, les Jardins, & les Terres cultivées & incultes, &c.* qui en dépendoient, & qui étoient *situées à Rome dans le neuvième Quartier.* Ceux qui ne se conformeroient pas à ce Jugement furent condamnés à l'Amande de dix livres d'or très pur, dont *moitié au Roi, & moitié aux Supérieurs dudit Monastère* de Farfa. Cette Amande, prononcée à Rome dans un

San-Michele-Maggiore de cette Ville. Il règne, en concurrence d'*Ardoin*, jusqu'en 1015; & meurt le 13 de Juillet 1024.

J'ai fait voir dans l'Article précédent, qu'*Henri I* avoit été secrètement élu Roi d'Italie dès 1003. Il ne vint dans ce païs qu'au printems de 1004. On verra, sous cette année, combien il eut d'abord de peine à pénètrer dans le Roïaume; & coment, par la perfidie des Princes, qui trahirent *Ardoin*, il n'en eut aucune à se faire élire solemnellement & couronner Roi d'Italie. Je raconte là ces évènemens avec la brièveté que je le dois: mais il m'est permis d'en parler encore en cet endroit, pour les faire servir de matière à quelques éclaircissemens.

Henri, que l'Evêque de Vérone & plusieurs des Grands Seigneurs d'Italie étoient allés trouver en Allemagne *avec des présens roïaux*, dit l'*Annaliste Saxon*, se persuada, sur leur rapport, que la conquête du Roïaume d'Italie étoit aisée à faire. Il se débaraſſe donc de quelques Guerres Civiles; fait Duc de Bavière

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

du célèbre P. *Sirmond*, n'a pas moins lieu pour les Faits, que pour les Mots & pour les Chiffres. *Le Bon-Sens est le premier de tous les Manuscrits*; c'est-à-dire l'Autorité, sans le suffrage de laquelle on ne doit rien décider, & celle qui doit toujours l'emporter sur toutes les autres.

On convient que le Marquis *Magnifred*, l'Evêque *Alric* & leurs Frères étoient, sinon oncles paternels, du moins parens très proches du Roi *Ardoin*; & l'on ne sauroit douter qu'ils n'en aient soutenu les intérêts, tant qu'il fut en état de se soutenir lui-même. Est-ce dans la Famille de son concurrent, dans une Famille ennemie, qu'*Henri* devoit prendre un Evêque pour Afti? Ce Prince étoit principalement redevable de la Couronne d'Italie à l'Archevêque *Arnulf II*, qui ne cessa point de lui rendre service, en empêchant qu'les Milanois ne reconnussent l'autorité d'*Ardoin*. Ce même *Arnulf* étoit ennemi particulier d'*Ardoin* & de sa Famille, come on le voit par ce qu'il fit contre ce Prin-

Mais, si le 1 de Mai, continue notre *Annaliste*, Otton *étoit à Rome, ou du moins à la porte de Rome, ce n'est pas sans fondement, que plusieurs Ecrivains l'y font arriver avant que* Brunon *fût élu Pape.*

C'est aussi ce qu'il me paroît qu'il faut croire; & ce que semblent indiquer les *Annales d'Hildesheim* & l'*Annaliste Saxon*. Elles disent qu'*Otton*, aiant envoié devant (a) quelques Princes, fit élire *Brunon*. Il est aisé d'en conclure qu'il suivit de près ses Envoiés, que *Brunon* accompagnoit; & que sa présence, à la porte de Rome avec son Armée, acheva de mettre parmi les Romains une unanimité, qui vraisemblablement ne fut pas d'abord aussi grande, qu'on nous dit qu'elle le fut.

Grégoire V eut beaucoup à souffrir à Rome de la part d'une Faction puissante; & fut même obligé de s'absenter 10 mois, durant lesquels le Siège fut occupé par l'Antipape *Jean XVI*, qu'*Otton III* chassa de Rome pour rétablir *Grégoire V*.

On sait la date de la mort de ce Pape par son Epitaphe, qui se

(a) *Pramissis.*

d'un Edit pour l'observation des anciènes Loix, come au tems des Rois Saxons. Les Provinces du Nord ne furent point comprises dans cet Edit; parceque les Danois, qui les habitoient depuis longtems, se gouvernoient par leurs Loix particulières, qui furent confirmées par *Canut* dans un *Wittena-Gémot*, ou *Parlement*.

L'Angleterre fut en paix durant tout son règne.

En 1019, il fit un voïage en Danemarc, parceque les Danois étoient en guerre avec les Wandales. Il y mena tous les Seigneurs Anglois & l'élite des Troupes du Roïaume. Ces Troupes, commandées par le Comte *Godwin*, qui fut dans la suite le Seigneur le plus puissant d'Angleterre, attaquèrent, pendant la nuit, le Camp des Wandales, & les taillèrent en pièces. *Canut* créa *Godwin* Comte de Kent.

Une Expédition, que ce Roi fit en 1025 contre les Suédois, ne fut pas heureuse.

Il s'en dédomagea par l'acquisition, qu'il fit en 1027, de la Couronne de Norwége. Ce fut une révolution, que des intrigues secrètes avoient préparée de longue main.

ment une protection particulière. Les Loix Ecclésiastiques, en conséquence de l'offrande faite, soit à Dieu, soit aux Saints, défendent au Clergé Séculier, ou Régulier, d'aliéner les Biens des Eglises, ou des Monastères, afin que l'un & l'autre Clergé, toujours en état d'acquérir, & jamais en état de perdre volontairement, puisse se maintenir dans un degré de puissance & de richesses, qu'on croit devoir inspirer au Peuple un respect convenable pour les Ministres de la Religion. Mais ce sont proprement les Loix Civiles, qui rendent ces sortes de Biens inaliénables; parcequ'étant dans l'Etat, ils devroient, de leur nature, rester dans le Commerce, come toutes les autres espèces de Biens. Ce n'est qu'à l'autorité seule de l'Etat, c'est à dire du Souverain, ou de tout autre Manutenteur des Loix, qu'il peut appartenir de les mètre hors du Commerce.

Je parle dans plusieurs endroits d'un Concile, tenu par *Honestus*, en 973, à Marzaglia, Territoire de Modène, Diocèse de Parme. *Ughelli* fait tenir par cet Archevêque un autre Con-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

*Statue, ou Figure superstitieuse avoit subsisté dans cette Ville. Mais, come, à l'année 663, nous avons vu que ce saint Évêque l'avoit fait abatre; on peut soupçoner qu'au moins la chose sur laquelle elle étoit placée, en avoit retenu le nom; & qu'il y avoit encore des gens, qui n'étoient pas bien revenus de la ridicule persuasion, que le bonheur & la sureté de la Ville dépendoient de la conservation de cette chose; de même que les anciens Romains l'avoient pensé de l'*Autel de la VICTOIRE; *les Troïens du* PALLADIUM; *les Florentins de la* Statue de MARS; *& d'autres Peuples, d'autres choses semblables* (1).

(1) Ce qu'en nous renvoïant à l'année 663, *Muratori* vient de dire d'une *Figure de Vipère*, abarue par les soins de S. *Barbatus*, est une preuve qu'en composant ses *Annales d'Italie* dans sa vieillesse, il se fioit un peu trop à sa memoire. Il n'est pas question, dans ses *Annales*, à l'année 663, d'une *Figure de Vipère*, élevée en public, que *S. Barbatus* ait fait abatre. Voici tout ce qu'on y lit au sujet des Superstitions des Lombards. *Il ne faut point taire ici ce que nous apprenons de la* Vie de S. Barbatus, *Evêque de Bénevent. Les Lombards de Bénevent faisoient, à la vérité, profession de la Loi de* Jésus-Christ, *& recevoient le saint Batême: mais ils retenoient cependant des Cérémonies du Paganisme, come les Francs l'ont fait aussi durant longtems. Ils étoient dans l'usage d'adorer la* Vipère; *& chacun en avoit une Image dans sa maison. Il règnoit encore entre eux une Superstition, qui consistoit à rendre en présence du Pape, est une preuve de la Souveraineté d'*Otton III sur cette Ville. On pouroit demander pourquoi les Commissaires ne disent pas que la moitié de l'Amande appartiendra à la *Chambre Impériale*, puisque, tenant ce *Plaid* à Rome, c'étoit au nom d'*Otton*, come Empereur. S'ils disent, *la moitié au Roi*, ce doit être parceque l'Abbaïe de Farfa dépendoit du Roïaume d'Italie, come on l'a pu voir par les Priviléges, qu'elle avoit obtenus des Rois Lombards. D'ailleurs on trouve quelquefois, dans les *Actes*, & dans les Ecrivains du tems, le mot *Roi*, mis au lieu de celui d'*Empereur*.

Nous avons aussi la preuve, non seulement qu'*Otton III* étoit Seigneur Suzerain de l'Exarchat; mais qu'il en possédoit encore le Domaine utile. Le 16 de Septembre de la même année 998, *L'An III de* Gregoire *Souverain Pontife, & l'An III du Seigneur* Otton, *Empereur, Indition XII, dans la Cité Cornelienne* (Imola), *près du Monastère de Ste* Marie, *que l'on appelle Henri de Luxembourg*, frère de la Reine *Cunégonde*, sa femme; se met en marche avec une puissante Armée, & se trouve à Trente le Dimanche des Rameaux. Il faut renvoïer à l'année suivante ce premier voïage d'*Henri*; si l'on s'en rapporte à ces paroles, à peu près énigmatiques, du texte de *Ditmar*: *Henri* vint en Italie, *consummata millenarii linea numeri, & in quinto cardinalis ordinis loco.* Ce bon Evêque de Merfbourg, home de qualité, puisqu'il étoit fils d'un Comte de Waldek, s'est donc, come on voit, la torture, pour dire d'une manière ingénieuse & savante, en 1005. Les *Annales d'Hildesheim* disent en 1004. *Baronius* & le P. *Pagi* prétendent que c'est une faute qu'il faut corriger par le Texte de *Ditmar*: mais ils n'ont pas pris garde que ce Texte lui-même est fautif; & qu'au lieu de *quinto*, l'on doit y lire *quarto*, come on le trouve dans l'*Annaliste* & dans le *Chronographe Saxon*, qui font l'un & l'autre dans l'usage de copier *Ditmar*. Le Voïage d'*Henri I* en Italie, en 1004, est d'ailleurs at-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

ce, & par le traitement que le Marquis *Magnifred* & l'Evêque *Alrie* éprouvèrent de sa part. *Henri*, plein de vertus morales & de vertus chrétiennes, auroit-il eu si peu de reconnoissance pour les services d'*Arnulf*, que de mettre un ennemi de cet Archevêque sur le Siège d'Asti ? Mais, en le supposant capable de violer les loix de la reconnoissance, croira-t-on que, bien au fait du caractère haut, dur & vindicatif d'*Arnulf*, il ait manqué de lumière au point de ne pas voir qu'en faisant ce que l'Historien *Arnulf* veut qu'il ait fait, il alloit s'attirer pour ennemi ce Prélat, qui, croiant avoir lieu d'être mécontent, étoit homme à s'en ressentir ; &, pour cet effet, à se reconcilier promptement avec *Ardoin*, sa Famille, & ses Partisans, qui tous, devenus plus puissans par la jonction des forces, des Amis & des intrigues de l'Archevêque, auroient pu finir par dépouiller *Henri* du Roiaume d'Italie ? D'ailleurs, le commencement du récit de l'Historien *Arnulf* est convaincu de faux par une circonstance absolument décisive. Il dit que *Crescentius* avoit été le Chef, trouva moien de se débarasser d'un Pape, qu'elle haïssoit ; & qui ; Parent de l'Empereur, en étoit trop puissamment assisté.

C'étoit un homme haut, dur & prodigieusement entêté des prérogatives de son Siège, véritables, ou prétendues. C'est ce qu'il fit voir à l'égard de *Robert*, Roi de France.

En 996, ce Roi, veuf de sa première Femme, épousa *Berthe*, nièce de *Rodolfe le Fainéant*, Roi des Deux-Bourgognes, & veuve d'*Eude I*, Comte de Champagne. Elle étoit sa Cousine issue de germain, & l'avoit eu pour parrain d'un de ses Enfans. Ces deux raisons sembloient devoir s'opposer à leur mariage. Il se fit de l'avis des Grands du Roiaume, qui considéroient l'avantage qu'il y avoit encore aujourd'hui dans la Basilique de S. *Pierre* : mais on n'en trouve point de circonstances dans les anciens Historiens, qui se contentent de l'annoncer, sans entrer dans aucuns détail. Come il mourut à la fleur de son âge, & peut-être assés subitement ; on auroit quelque lieu de soupçoner que la Faction, dont *Crescentius* avoit été le Chef, trouva moien de se débarasser d'un Pape, qu'elle haïssoit ; & qui ; Parent de l'Empereur, en étoit trop puissamment assisté.

C'étoit un homme haut, dur & prodigieusement entêté des prérogatives de son Siège, véritables, ou prétendues. C'est ce qu'il fit voir à l'égard de *Robert*, Roi de France.

En 996, ce Roi, veuf de sa première Femme, épousa *Berthe*, nièce de *Rodolfe le Fainéant*, Roi des Deux-Bourgognes, & veuve d'*Eude I*, Comte de Champagne. Elle étoit sa Cousine issue de germain, & l'avoit eu pour parrain d'un de ses Enfans. Ces deux raisons sembloient devoir s'opposer à leur mariage. Il se fit de l'avis des Grands du Roiaume, qui considéroient l'avantage

Elle se fit sans tirer l'épée. *Olaf*, pris au dépourvu, s'enfuit ; & *Canut* fut couroné Roi de Norwége. *Olaf* fit en 1029 une tentative pour recouvrer sa Couronne : mais il fut tué par ses Sujets ; & dans la suite honoré come Martir. On ne voit pas trop pourquoi.

Canut, Usurpateur de deux Roiaumes, & n'aiant plus d'objets d'ambition, devint, dit-on, humble, modeste, juste, & véritablement religieux. Il répandit du moins ses libéralités sur les Eglises & les Monastères ; & fit en 1031 un voiage de dévotion à Rome, où toutes les Eglises reçurent de ses présens. Il y confirma les Donations de ses prédécesseurs, Rois d'Angleterre, à l'EgliseRomaine ; & fit quelque augmentation aux revenus du Collége Anglois. Il obtint du Pape divers privilèges pour les Eglises d'Angleterre ; & de l'Empereur *Conrad I*, au Couronement duquel il venoit d'assister, l'exemption pour les Anglois des Péages, qu'ils étoient obligés de paier en traversant le Roiaume d'Italie. *Conrad* étendit ensuite cette exemption à l'Allemagne ; & le Roi de France voulut bien,

cile à Ravenne : mais il n'en donne point la date, & ne dit rien qui le fasse connoître.

V. ci-dessus : *Hubert*, *Evêque de Forli.*

LANDULF, fait *Evêque de Bénevent* en 956, ou 957, & premier *Archevêque* en 969, meurt, à ce qu'il paroît, en 983.

Il est constant qu'il gouverna son Eglise en tout 27 ans ; & qu'il lui fut très utile par les graces, qu'il obtint des Princes de Capoue, & de Bénevent ; & par un *Diplôme* d'*Otton I*, qui lui confirma la possession du Chateau de Sant' Angelo, qu'*Urse*, son prédécesseur, avoit fait batir sur le Mont Gargan.

On apprend de la *Chronique du Monastère de S. Barthelmi de Carpineto*, qu'*Ughelli* a fait imprimer à la fin de son VIIe Tome, & qui se trouve dans le dernier Volume de la dernière Edition, que le Corps de l'Apôtre *S. Barthelmi*, duquel on prétend, come je l'ai dit, qu'*Otton II* voulut que les Bénéventains lui fissent present, fut apporté de l'Isle de Lipari dans la Ville de Bénevent, du tems du Prince *Sicard*, sous le règne de *Louis le Débonaire*, ou de

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

991.

HUGUE, Duc & Marquis de Toscane & de Spolète, s'étoit rendu, l'année précédente, à la Cour de Germanie. Après y avoir passé les fêtes de Noël à Quedlimbourg, avec l'Impératrice *Théophanie* & le jeune Roi *Otton III*, il continue, *garder come une chose sacrée un Arbre, auquel il paroît qu'ils offroient des sacrifices, ou des vœux. Ils attachoient aux branches de cet Arbre un morceau de cuir, &, courant à cheval à bride abatue, ils lançoient leurs dards derrière eux; & bienheureux, qui pouvoit en détacher une petite pièce! Il la manioit* (& la gardoit) *avec grande dévotion.* Barbatus, *n'étant pas encore Evêque, prêcha plusieurs fois contre ces Superstitions: mais ce fut en vain. Le Siége de Bénevent* (par l'Empereur *Constant II*) *survint ensuite. Alors le zèle de S.* Barbatus *s'échaufa plus que jamais au sujet de ces Superstitions. Il fit si bien, que le Duc* Romoald (I) *promit de les extirper, si Dieu lui faisoit la grace de délivrer la Ville du danger, auquel elle étoit exposée; &* Barbatus *lui garantit cette grace. Le Siége fut à peine levé, que le Serviteur de Dieu prit une hache, courut couper l'*Arbre *sacrilége jusqu'aux racines, & couvrit la place de terre. S.* Barbatus *fut ensuite fait Evêque de Bénevent. Aiant su que le Duc conservoit, dans un Cabinet, l'Idole de la* Vipère; *il attendit que ce Prince allât à la Chasse. Alors il alla trouver* Théodérade, *femme du Duc, Princesse véritablement Catholique & pieuse; &, par ses discours, il l'engagea de lui remettre cette Idole d'or, qu'il brisa sur le champ; & dont il fit faire un Calice & une Patène d'une singulière grandeur. Ensuite, il appaisa miraculeusement le Duc au sujet du pieux vol, qu'il lui avoit fait.*

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

in Regula, *le Seigneur* Aldéric, *Soûdiacre & Commissaire du Seigneur* Otton *Empereur, lequel avoit avec lui le Seigneur* Erard, Comte, tint un *Plaid*; & rendit au Monastère de Ste *Marie*, dit *in Palatio*, à Ravenne, quelques Biens, situés dans les Territoires de Faënze & d'Imola, sous peine aux Transgresseurs de payer 100 Besants d'or, *moitié*, disent-ils au nom de l'Empereur, *à notre Chambre, & moitié audit Monastère.*

Deux *Diplômes*, datés du Château de Marlia, près de Lucque, l'un le 22 d'Août, & l'autre le 1 de Septembre 998, font voir qu'en revenant de Rome, *Otton* s'arrêta quelque tems en Toscane; & qu'un *Diplôme* de ce Prince, rapporté par *Guichenon*, dans sa *Biblioth. de Bresse*, Centur. I, Ch. 87, & daté, *du Palais de Pavie*, le même jour 1 de Septembre 998, est faux, ou du moins défectueux dans sa date; *Otton* n'aiant pu se trouver le même jour à Pavie, & près de Lucque. Il se peut que l'Original portat, *le 1 d'Octobre*, jour auquel *Otton* fit expédier testé par *Herman Contract*, & par *Adelbold*, Auteur contemporain d'une *Vie* de ce Roi. Mais ce qui ne laisse aucun lieu de douter, ce sont différentes *Chartes*. Je me contenterai d'en citer deux, qui paroissent à l'abri de la Critique. L'une est un *Diplôme* d'*Henri* en faveur de *Gunizon*, Abbé de S. Sauveur du Mont-Amiate, donné, *Le VIII des Calendes de Juin* (25 de Mai) *l'An MIIII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction II, & l'An II du Seigneur* Henri *Roi, Fait à Pavie.* L'autre *Charte* est un très ample Privilége pour *Sigefred*, Evêque de Parme. Il est daté, *Le II des Calendes de Juin* (le 31 de Mai) *l'An MIIII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction II, & l'An II du Seigneur* Henri, *Roi. Fait à Rhò.* C'est un lieu du Territoire de Milan. *Muratori*, qui, pp. 23 & 24, cite ces deux *Diplômes*, prétend que le second nous offre l'Epoque du Règne d'*Henri* en Germanie; & qu'il y faut lire, *l'An III.* Je me trompe peut-être: mais je ne vois pas ce qui fonde cette prétention. La Date de ces *Chartes*, au

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ſurde. La piété d'*Henri* lui donoit pour les Eccléſiaſtiques un reſpect, qu'à l'exemple de *Louis le Débonaire*, il portoit juſqu'à la foibleſſe. Etoit-il donc capable de prendre ſur lui de dépoſer un Evêque, & d'en mettre un autre en la place, ſans le concours du Métropolitain ; lui, qu'on verra, dans ſon Article aux *Rois de Germanie*, n'oſer, quoiqu'autoriſé par des exemples de ſes prédéceſſeurs, ériger de ſa pleine puiſſance ſa chère Ville de Bamberg en Evêché, ſans le conſentement de l'Evêque Diocéſain, & ſe jeter aux pieds de cet Evêque pour obtenir ce conſentement ? Je ne m'arrête point à ce qu'il eſt dit qu'*Henri* fit un nouvel Evêque, du vivant de celui qu'il avoit dépoſé. La Dépoſition rendoit le Siége vacant ; & les Electeurs, ou le Prince, étoient en droit d'y pourvoir. Mais cette circonſtance, qui nous paroît inutile, ne l'eſt pas au deſſein d'*Arnulf*, qui, dans plus des deux tiers de ſon *Hiſtoire*, ſe montre ennemi déclaré des Papes, qu'il maltraite un peu moins mal vers la fin. Il n'avoit de l'Etat. Les Fils, que *Robert* auroit eus de *Berthe*, auroient tenu d'elle des Droits ſur la ſucceſſion de *Rodolfe*, qui n'avoit point d'Enfans. Pour parer aux inconvéniens, *Robert* aſſembla les Evêques de ſon Roiaume, leſquels, convaincus que la Raiſon d'Etat, Loi Suprême pour les Souverains quand elle n'eſt point contraire à la Juſtice, ni par conſéquent au fond de la Religion, mètoit *Robert* dans le cas d'épouſer *Berthe*, furent d'avis que le mariage ſe pouvoit faire. *Abbon*, Abbé de Fleuri, s'oppoſa ſeul à ce mariage ; &, n'aiant pu réuſſir à l'empêcher, il mit tout en œuvre pour le faire caſſer, malgré la diſpenſe très canonique, au moins dans ſa forme, en vertu de laquelle il avoit été fait. Sur les repréſentations d'*Abbon*, *Grégoire* crut ſon autorité bleſſée, en ce que *Robert* n'avoit pas eu recours à ſon Tribunal. Dans un Concile, qu'il tint à Rome, en preſence d'*Otton* auſſitôt après le Couronement de cet Empereur, il excommunia les Evêques, dont la Diſpenſe avoit autoriſé le mariage de *Robert* & de *Berthe* ; & les deux Epoux, s'ils ne ſe à la prière de *Canut*, en accorder une pareille dans ſes Etats.

Par ſon teſtament, *Canut* diſtribua ſes Roiaumes à ſes trois Fils. Il dona la Norwège à *Svénon*, l'aîné ; l'Angleterre à *Harald* ; & le Danemarc à *Hardicanut*. Les deux premiers étoient fils d'*Edgive*, ſa concubine, ou ſa première femme ; & l'on prétend qu'étant ſtérile, elle les avoit ſuppoſés l'un & l'autre ; que *Svénon* étoit fils d'un Cordonier, & *Harald* d'un Prêtre. *Hardicanut* étoit né d'*Emme* ; &, ſuivant le Contrat de mariage de ſa Mère, c'eſt ſur l'Angleterre qu'il auroit du régner : mais *Canut*, pour conſerver ce Roiaume à ſa poſtérité, crut devoir y mètre un Roi capable de gouverner.

***

ROIS d'Ecoſſe.

INDULF,

depuis 959, meurt en 968.

DUFF,

fils de *Macolm I*, ſuccède à ſon couſin *Indulf* en 968, & meurt en 972.

Il détruiſit, autant qu'il put, les Brigands ; & fit régner la juſtice & le bon ordre : mais ſes intentions furent trahies par une maladie ſingu-

Lothaire I. Mais cette *Chronique* ne dit pas quelle preuve on avoit que le Corps de ce Saint Apôtre fût jamais venu réellement dans l'Ile de Lipari.

En 962, *Landulf* détacha de ce Corps l'os ſupérieur d'un des Bras, pour le donner au Comte *Bérard*, ou *Bernard*, ſon couſin, fils du Comte *Lindun. Bérard*, voulant faire quelque bone œuvre pour l'expiation de ſes péchés, avoit, par le conſeil de *Landulf*, fait bâtir, & fondé le Monaſtère de Carpinetro, dont il vouloit dédier l'Egliſe ſous l'invocation de *S Barthelmi*. La Relique s'y voit encore ſur le grand Autel, dans une Chaſſe d'Argent, que *Bérard* fit faire.

Jean XIII tint à Rome, en Mai 969, un Concile, dans lequel, à la prière des Princes de Capoue & de Bénevent *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf*, ſon fils, & ſur la recommandation de l'Empereur *Otton I*, il érigea Bénevent en Archevêché. La *Bulle*, datée du 26 du même Mois, permet à *Landulf* & à ſes ſucceſſeurs de mètre des Evêques dans tous les endroits du Diocèſe de Bénevent, qui ſe trouvoient en

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

cette année, de leur faire sa cour, & les suit à Nimègue. L'Impératrice y tombe malade, & meurt le 16 de Juin. *Hugue* retourne en Italie, pour y maintenir le bon ordre. On a lieu de soupçoner qu'il avoit été dans ce païs, pour tout ce qui n'étoit pas la Lombardie, le premier Ministre de la Régente. L'Impératrice *Adélaïde*, informée de la mort de sa Bru, quite aussitôt sa résidence de Pavie, passe les Monts, & va se mêtre à la tête des Conseils du Roi son petitfils.

Landulf, qui, fait Archevêque de Milan en 980, gouvernoit cette Ville, ou come Comte, ou come Vicaire du Roi d'Italie, y devient odieux, à cause de la conduite insolente & dure de son Père & de son Frère. Le Peuple, peut-être cette année, se soûleve & prend les armes. La Noblesse se déclare pour l'Archevêque. Il se done plusieurs combats dans la Ville; & le Peuple a toujours le dessus. L'Archevêque se retire avec les Nobles; &, pour se les attacher de plus en plus en les rendant ses Vassaux, il leur done en Fief beaucoup de Bénéfices de Clercs, & de Biens de son Eglise. Aiant ensuite rassemblé des Troupes de tous côtés, il livre bataille au Peuple dans la plaine de

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origines, Femmes, Enfans.

un autre *Diplôme* à Pavie, en faveur du Monastère de Bobbio.

Grégoire V étant mort le 12 de Février de l'Année suivante 999; *Otton III* ne tarda pas à retourner à Rome; son intention étant de mêtre sur la Chaire de S. *Pierre*, *Gerbert*, Archevêque de Ravenne. Le *Chronographe Saxon* dit, que ceux qu'on envoia pour annoncer à ce Prince, que sa grand'tante, *Mathilde*, Abbesse de Quedlimbourg & fille d'*Otton I*, qu'il avoit chargée de gouverner le Roïaume de Germanie, étoit morte le 7 de Février, le trouvèrent à Rome extrêmement affligé de la mort du Pape *Grégoire V*, arrivée depuis peu.

L'Empereur, après avoir fait *Gerbert* Pape, sous le nom de *Silvestre II*, fit à Bénevent un voïage, dont je parle ailleurs. Il y étoit le *VIII des Ides* (le 9) *de Juillet*, jour auquel, en sa présence, *Héribert* y fut sacré Archevêque de Cologne, come on l'apprend de *Robert de Tuits* dans la *Vie* de ce saint Prélat. *Otton* étoit encore à Bénevent le 9 de Novembre, ainsi que le prouve jour du mois près; est la même; &, si la seconde porte l'année du Règne en Germanie, la premiere doit aussi marquer la même année, parcequ'*Henri*, suivant *Ditmar*, fut élu Roi de Germanie le 25, &, suivant *Adelbold*, couronné le 26 de Mai 1002.

La véritable année de la venue d'*Henri* en Italie n'a pas été connue de *Sigonius*, qui n'avoit pas vu beaucoup de Monumens, découverts depuis le tems, auquel il écrivoit. Cette même raison excuse aussi *Baronius*: mais elle justifie peu le P. *Pagi*, qui connoissoit bien des choses échapées aux recherches de ce Cardinal, ou données au public depuis son tems. Quant à *Burkard Struvius*, à qui presque rien, de ce que nous avons à present, n'étoit inconnu; on ne comprend pas pour quelle raison il a voulu s'en tenir à l'opinion de *Baronius* & du P. *Pagi*.

Le Roi de Germanie étant donc arrivé, dit *Muratori*, p. 20, *avec son Armée à Trente, trouva qu'*Ardoin *s'étoit emparé de tous les passages de l'Adige; & qu'il les avoit*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

donc garde de ne pas appuyer sur une circonstance vaine, que la passion lui faisoit paroître *aggravante*, & qu'il imaginoit devoir rendre plus odieuse la conduite de la Cour de Rome, qu'il fait entendre affés clairement avoir entrepris, par la consécration d'*Alric*, sur les Droits de l'Archevêque de Milan. Il a composé les commencemens de son *Histoire* de ce qu'il avoit appris des Vieillards; & le reste, de ce qu'il avoit pu savoir par lui-même. De ces Vieillards, dont la mémoire pouvoit bien n'être pas toujours affés fidèle, les uns lui dirent qu'*Alric* avoit été fait Evêque par *Henri*, lorsque l'Evêque d'Asti, que ce Prince avoit déposé, fugitif & caché dans Milan, vivoit encore. Les autres lui dirent que c'avoit été par *Ardoin* qu'*Alric* avoit été fait Evêque d'Asti. Ne croïés pas qu'*Arnulf* s'avisa d'examiner lesquels de ces Vieillards avoient la mémoire plus sure, ou devoient être mieux informés. Sa partialité lui fit saisir avidement la circonstance d'un Evêque nomé du vivant de celui

PAPES.

séparoient pas. On n'eut d'abord en France aucun égard à cette excommunication: mais, *Grégoire* aiant mis le Roïaume en interdit, les Peuples en furent épouvantés; & leur terreur fit observer avec une rigueur extrême cet Interdit, duquel, en des tems plus éclairés, on ne se fut pas plus embaraſſé, que de l'Excommunication, qu'il suivoit. *Robert* quita *Berthe*, qui conserva toujours le titre de Reine, & l'espérance de faire confirmer son mariage. Elle alla pour cet effet à Rome, lorſque *Robert* y fit un pèlerinage en 1006, ou 1007: mais *Jean XVIII* ne voulut pas défaire ce que *Grégoire V* avoit fait. *Robert* s'étoit remarié dès 998, parcequ'il n'avoit point de Fils. Il en avoit de sa nouvelle Femme; & *Berthe* n'étoit plus en état d'être mère.

Platina ne donne que deux ans & cinq mois au Pontificat de *Grégoire V*, au lieu qu'il fut de deux ans & neuf mois. Mais on ne peut se fier en aucune manière aux Calculs de cet Historien, qui ne marque point les années de l'Ere Chrétiène. On ne peut guère plus compter sur la plupart des faits, qu'il

PRINCES contemporains.

lière, contre laquel le échoua tout l'Art des Médecins.

Elle consistoit dans des douleurs affés vives, accompagnées de sueurs & d'insomnies. Il fut bientôt d'une maigreur inconcevable, sans qu'on lui sentît aucune altération dans le pouls; & sans que l'appétit modéré, qu'il avoit toujours eu, reçût aucune augmentation, ou diminution. Il guérit tout à coup au bout de deux ans, après qu'on eût mis à mort quelques prétendues Sorcières; ce qui fit que, dans un Siècle grossier, on ne douta point que sa maladie n'eût été l'effet de quelque Sortilége.

Dès qu'il fut rétabli, son premier soin fut de punir l'inexécution de ses Ordonnances; & d'aller, à la tête de quelques Troupes, remètre par tout le bon ordre.

Il fut assassiné dans un Château, dont le Gouverneur vouloit venger la mort d'un de ses parens, que *Duff* avoit fait mourir. Malgré les mesures prises pour dérober au public la connoissance de l'assassinat, & du lieu de la sépulture du Roi, tout fut découvert; & les Coupables furent punis.

SAVANS & Illustres.

avoir eus dans l'Antiquité. Le nombre des Suffragans de ce nouvel Archevêché, beaucoup plus considérable que celui d'aucune autre Métropole d'Italie, fait voir qu'ancièrement, il y avoit eu dans cette partie de la Campanie, un très grand nombre d'Evêchés. Il est à croire cependant, que toutes ces Villes là ne se prétendoient Episcopales, que, parceque, dans les premiers tems, les Evêques n'avoient point de résidence fixe; & que, chaque endroit où quelque Evêque avoit fait sa demeure ordinaire, se regardoit come aiant été Siége Episcopal.

SIGULF, qu'*Ughelli* dit *François*, ou plustôt nè dans les *Gaules*, est fait Evêque de Plaisance en 947, & meurt en 988.

On le trouve présent à la Diète d'Augsbourg, tenue par le Roi *Otton I*, en 951; ce qui fait voir qu'il fut un des Evêques, qui désirs implorèrent la protection de ce Prince contre *Bérenger II*, dont on étoit déjà mécontent.

On le retrouve ensuite en 973 au Concile de Marzaglia.

Le *Campi*, dans son *Hist. Eccléſ. de Plaisance*, dit:

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Carbonaria. Le carnage est grand des deux parts; & l'Archevêque est encore forcé de se retirer. Après la bataille, un Esclave, dont le Maître venoit d'être tué, court au Palais archiépiscopal; &, pour vanger la mort de son Maître, il poignarde le Père de l'Archevêque, lequel, retenu dans le lit par une maladie, & se trouvant d'ailleurs dans un âge décrépit, n'avoit pas pu suivre son Fils. Des gens sages s'entremirent ensuite pour appaiser cette querèle; & *Landulf* rentra dans la Ville, où, pour l'expiation de ses péchés, il fit bâtir le Monastère de S. *Celse*, qui fut le lieu de sa sépulture.

C'est aussi vers cette année, que le Peuple de Crémone, révolté contre *Oldéric*, son Evêque, s'empare de presque toutes les Terres de ce Prélat & de celles du Clergé. Celles même des Laïcs, soûmis immédiatement à la Jurisdiction de l'Evêque, ne sont pas épargnées.

Ces deux faits sont importans, en ce qu'ils sont le prélude des efforts, par lesquels on verra les Villes d'Italie parvenir insensiblement à se rendre libres.

Un Comte *Azzon*, que rien ne nous fait connoître, comun *Diplôme* inseré dans la *Chronique du Monastère de Ste Sophie* de cette Ville, lequel a pour date le *V des Ides* (le 6) de ce mois; mais il étoit de retour à Rome avant le 2 de Décembre, qu'il y fit renir un *Plaid*, dont je parlerai dans quelqu'autre endroit.

Otton, dit *Muratori*, p. 518 en commençant l'an 1000, *se voïoit privé de ses trois principaux appuis; c'est à dire du Pape* Grégoire V, *de sa sainte aieule* Adélaïde (morte le 16 de Décembre de l'année précédente) *& de sa très pieuse & sage tante, l'Abbesse* Mathilde. *C'est ce qui fit que, pour mètre ordre aux Affaires du Roiaume de Germanie, il y retourna cette année* (1000). *Mais ce qui l'y rappelloit principalement, étoit le pieux dessein de visiter, dans la Ville de Gnesne en Pologne, le Corps de S.* Adalbert, *Evêque de Prague, martirisé depuis peu, pour la Foi de* Jesus-Christ, *par les Prussiens, au tombeau duquel il avoit entendu dire qu'il se faisoit quantité de miracles. Il s'y transporta donc avec fortifiés de manière, qu'il étoit impossible de les forcer. Par le conseil de ses Courtisans, il mit toute son espérance dans les Peuples de la Carinthie, qui se prêtèrent volontiers à se rendre maîtres d'un autre passage vers la Brente, ou dans le Vicentin, ou dans le Trévisan, lequel n'étoit pas gardé tout à fait avec autant de soin. Quand on se fut emparé de ce passage;* Henri, *par les chemins rompus & presque impraticables des Montagnes, parvint avec l'élite de son Armée à descendre dans le plat païs, au voisinage de la Brente. Il y fit reposer ses troupes, & célèbra le jour de Pâque, lequel étoit, cette année, le 17 d'Avril.*

Un Acte, imprimé par le P. Bacchini (p. 20 de l'*Appendice* de son *Histoire du Monastère de Polirone*), *mérite qu'on y fasse attention. Par cet Acte, Bonifa*ce, Marquis, fils de *Thédald* aussi Marquis, lequel déclare qu'il vit, par sa Nation, suivant la Loi des Lombards, *donc quelques Terres à l'Abbaie de Polirone. La Date est:* Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An I, Dieu ai-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

qu'il alloit remplacer. Elle lui fournissoit l'occasion, que ses préjugés trouvoient heureuse, de frapper d'un même trait, & le Pape, & l'Empereur ; deux Puissances, contre lesquelles il paroît presque partout également indisposé.

Ces raisons, tirées du Sens-Commun, donent pour le fait en question, à la *Fleur-des-Fleurs*, ainsi qu'aux *Chroniques* de *Galvano Fiamma*, plus d'autorité, que ces sortes d'Ouvrages ne méritent ordinairement d'en avoir. On y voit *Ardoin* faire *Alric* Evêque ; &, bien sûr que l'Archevêque *Arnulf*, leur ennemi, lui refuseroit la consécration, l'envoier à Rome se faire sacrer par le Pape. Si ces *Chroniques* nomment *Aribert*, au lieu d'*Arnulf* ; je ne me prévaudrai point de ce que ce peut être une faute de Copiste. J'aime mieux dire que leurs Auteurs aiant peu de connoissance de la Chronologie, se sont trompés à la date de la fin de l'événement, qu'ils ont placée plus tard qu'il ne faloit, & lorsqu'*Aribert* occupoit déja le Siége de Milan.

rapporte. Il manquoit de trop de secours, qui ne nous sont venus que depuis le tems de *Baronius*.

JEAN XVI, Antipape, *élu par la Faction ennemie de* Grégoire V, *en 997, siége 10 mois ; s'enfuit de Rome, en 998, au retour de* Grégoire V ; *& le 2 de Mars de cette année, il est déposé solemnellement.*

Il étoit Calabrois, & s'appelloit Jean Philagathe.

Grec d'origine, Esclave d'extraction, *dit* le Chronographe Saxon, *que je traduis autant qu'il peut être traduit*, cet homme vint, pauvrement vêtu, trouver l'Empereur *Otton II* ; &, par la protection de sa chère Epouse l'Impératrice *Théophanie*, il reçut d'abord des aumônes de l'Empereur. Ensuite, par laps de tems, & par une finesse de Renard, dont il n'étoit que trop pourvu, il circonvint cet Empereur ; en obtint, en tems & lieu, des graces assés considérables ; & jusques à la mort de ce Prince, on le vit briller entre les premiers Courtisans.

Ce Chronographe *n'a pas su que* Jean Philagathe *étoit Moine ; qu'il avoit été même*

KULEN, fils d'*Indulf*, succède à *Duff* en 972, & meurt en 976.

Il ne fut élu, qu'après qu'il eut vangé la mort de son prédécesseur.

Il suivit d'abord les conseils de sages Ministres, & se fit aimer de son Peuple. Bientôt après il abandonna le soin des affaires ; & le bon ordre, établi par *Duff*, fit place au désordre le plus affreux.

Livré sans réserve aux insinuations d'une foule de Jeunesse effrénée, il ne s'occupa plus que des débauches les plus infames. L'Ivrognerie devint à sa Cour un Talent, une Vertu. Des joûtes bacchiques furent un exercice honorable, où celui qui se trouvoit avoir englouti le plus de vin, étoit couronné de lière. L'Impudicité n'épargna ni les Filles, ni les Femmes de tous les Etats. Le Prince & ses Courtisans abusèrent sans scrupule de leurs Sœurs, de leurs Filles, & des Vierges consacrées à Dieu. De toutes parts, on enlevoit des troupeaux de Filles. *Kulen*, après s'en être amusé le premier, les abandonoit à ses Courtisans, qui les livroient ensuite à leurs Valets.

» Qu'en 976, » selon quelques » Auteurs, *Sigefred Modalbert*, Citoïen de » Crémone, occupoit le Siége » de Plaisance ; & » qu'on en apporte en preuve » la *Charte* d'une » Donation, faite, le 15 de » Mai de cette année, par ce *Sigefred* au Monastère de S. » *Sauveur* de Crémone ». Il observe en même tems, » Que cette *Charte* ne peut » avoir aucune autorité, parce- » qu'elle porte des » caractères visibles de supposition : Que, contre l'usage de » ces tems-là, la » Date n'offre ni » l'Indiction, ni » le nom & l'année de l'Empereur alors régnant : Que d'ailleurs, ce qui » n'a commencé » d'être, en usage que longtems » après, les Personnes, nomées » dans cette *Charte*, y paroissent » avec leurs Surnoms & les » Noms de leurs » Familles ». Il ajoute cependant, » Que, si cette *Charte* mérite » quelque créance, il faut dire » que *Sigulf* fut » exilé par *Otton I*, en 966, pour » avoir été de ceux » qui se déclarèrent alors, en » faveur du Roi » *Adalbert*, con-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

bat les Saraſins dans Tarente, ou près de cette Ville; & périt, avec beaucoup d'habitans de Bari.

Tribuno Memmo, Doge de Veniſe, meurt, cette année, ſans avoir pu réuſſir à ſe faire doner, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, ſon fils *Maurice* pour collègue. Il a pour ſucceſſeur *Pierre II*, fils du Doge *Pierre Orſéolo I*, lequel envoie ſur le champ, à Conſtantinople faire part de ſon élection aux Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*. Il envoie auſſi des Ambaſſadeurs à tous les Princes des Saraſins, pour établir entre eux & les Vénitiens une amitié conſtante. Cette démarche, qui peut-être fut blâmée dans le tems par quelques Dévots indiſcrets, étoit néceſſaire aux intérêts d'un Peuple, qui tiroit toute ſa richeſſe du Commerce.

992.

PAR un *Diplôme* du 18 de Juillet, *Otton III*, à la prière de l'Impératrice *Adélaïde*, & ſur la demande du Doge *Pierre Orſéolo II*, confirme tous les Priviléges & les Exemptions des Vénitiens. Les Députés, que ce Doge avoit envoïés, l'année précédente, à Conſtantinople, en reviènent avec une *Bulle d'or*, par la-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

beaucoup de dévotion, entra nus pieds dans la Ville, & fit ſes prières dans l'Egliſe. Enſuite il célébra les fêtes de Pâque en Saxe, & vint paſſer celles de la Pentecôte à Aix-la-Chapelle. Là, pouſſé d'une curioſité de jeune homme, il voulut voir où repoſoit le Corps de Charlemagne. Il fit, pour cet effet, rompre le Pavé de l'Egliſe; & l'on chercha tant, que l'on trouva le Caveau, qui renfermoit les reſtes de cet illuſtre Monarque. On en trouve la deſcription dans pluſieurs Hiſtoriens anciens, & ſurtout dans la Chronique *du Moine* Adémar (*de Chabanois*), *Ecrivain voiſin du tems.* Otton *ne prit rien autre choſe, qu'une* Croix *d'or, qui pendoit au cou de* Charlemagne, *& quelque choſe de ſes vêtemens, qui n'étoient pas encore reduits en pouſſière. Come l'ouverture de ce tombeau parut être contraire à la Diſcipline de l'Egliſe; le bruit courut qu'*Otton III *eut une apparition de* Charlemagne, *qui lui prédit « Qu'il » mourroit ſans hé- » ritiers ». Les Hiſtoires de ces tems-là ſont pleines de Viſions &*

dant, de ſon Règne ici en Italie, au mois de Mars, Indiction II. Fait dans la Ville de Mantoue. *Le P.* Bacchini, *perſuadé peut-être par le P.* Pagi, *qui place en* 1001 *l'arrivée d'*Henri I *en Italie, a cru que cette Donation avoit été faite cette année-là. Mais elle eſt inconteſtablement de la préſente année* (1004), *come le montre l'*Indiction II, *qui couroit cette année.... Cette* Charte *fait voir que le Marquis* Boniface, *auſſitôt qu'il eût appris que le Roi* Henri *marchoit vers l'Italie, le reconnut pour Roi, ſans attendre qu'il eût paſſé les Montagnes; & commença de compter l'an I du règne de ce Prince. Sans doute, il ne ſe fioit pas moins aux fortifications de Mantoue, que ſon Père à celles de Canoſſa.*

La troiſième fête de Pâque, Henri *paſſa la Brente; & ſe campa de manière à pouvoir obſerver les mouvemens d'*Ardoin. *Mais il reçut, peu de jours après, l'agréable nouvelle, que l'Armée de ce Prince s'étoit ſéparée; & que les uns avoient pris un chemin, les autres un autre. Le Milanois* Ar-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

J'ajoute qu'il n'eſt guère poſſible d'imaginer que *Galvano Fiamma* n'eût pas l'Ouvrage de l'Hiſtorien *Arnulf* ſous les yeux. Si donc il n'a pas dit, comme lui, qu'*Alric* fut fait Evêque par *Henri*; ce ne peut être, que parce-qu'il a trouvé que cet Ecrivain l'avoit dit ſeul, & que tous les autres, qui parloient de la nomination d'*Alric* à l'Evêché d'Aſti, l'avoient miſe ſur le compte d'*Ardoin*.

Voila ce qui m'a fait abandonner *Arnulf*, pour me ranger du côté de *Sigonius*.

J'ai fait obſerver que ce dernier dit, « Que ce fut » après la mort de » ſon Prédéceſ- » ſeur, qu'*Alric* » fut fait Evêque». & que j'avois peine à comprendre que, de la part de cet Ecrivain, ce ne fut là qu'une ſimple conjecture. Il ne faut pas oublier ce que j'ai dit, d'après *Muratori*, dans pluſieurs endroits, & ce que je pourai répéter dans pluſieurs autres. *Sigonius* a travaillé ſur bien des Ouvrages & des Monumens, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. C'eſt un fait, dont la preuve eſt acquiſe; & c'eſt ce qui donne quelque-

Archimandrite de quelque Monaſtère Grec en Calabre, peut-être à Roſſano ſa patrie; & qu'en 982, il ſe fit donner la riche Abbaie de Nonantola.

Dans le Diplôme, *qui confère à* Jean *cette Abbaie*, Otton II *dit qu'*elle eſt la plus conſidérable d'Italie; & *qu'*aiant autrefois été le modèle de la véritable vie Monaſtique, elle étoit anéantie & ruinée preſque entièrement par la méchanceté des Homes pervers; & parcequ'elle avoit été, durant un grand nombre d'années, ſans véritable Paſteur. *Beaucoup d'Evêques & même de Seigneurs Laics l'avoient poſſédée longtems en Commende; ce qui fait dire enſuite à l'Empereur:* Aiant conſulté des gens ſages, j'ai jêté les ieux ſur mes Courtiſans, parmi leſquels s'eſt trouvé l'Archimandrite *Jean*, l'un de mes Conſeillers, homme de bones mœurs, chaſte, ſobre, capable de recevoir des conſeils, inſtruit des Lètres Greques, & célèbre par l'éclat de ſa ſcience univerſelle & de ſa ſainteté. De l'avis de gens illuſtres & craignans Dieu, & par le choix des Frères, qui demeurent dans le dit Monaſtère,

Celles qui ſe plaignirent des outrages, qu'on leur faiſoit, eurent les cuiſſes briſées. *Kulen*, épuiſé par la profuſion de ce que la Nature deſtine à ſe perpétuer, cherchoit à ranimer ſa langueur par le Spectacle de ce qu'il ne pouvoit preſque plus exécuter. Un tas de Filles perdues travailloient de leur métier, en ſa préſence, avec des jeunes gens auſſi dépourvus qu'elles de pudeur. Après trois ans d'excès, une maladie le rendit tout à fait inhabile à ce qu'il aimoit le plus. Les Vaiſſeaux perdirent tout leur reſſort; & leur relachement fit couler ſans interruption ce que l'intérêt même du plaiſir eût du lui faire ménager. Une pâleur livide, un décharnement à faire peur, une perte totale de ſes forces l'avertirent de ſa fin prochaine, & ne lui rendirent point ſes vices odieux.

Les Grands indignés s'aſſemblèrent en Parlement pour le dépoſer. Il s'y voulut rendre, afin de parer le coup; &, dans le chemin, il fut tué par un Gentilhome, dont il avoit violé la Fille.

KENNETH III, fils de *Macolm I* & frère de *Duff*, ſuccède à *Kulen*

» tre l'Empereur; » & que *Sigefred*, » qui peut-être » s'appelloit auſſi » *Modalbert*, fut » mis en ſa place; » Qu'enſuite, lorſ- » que *Sigefred* fut, » ou mort, ou » pourvu d'un au- » tre Evêché, *Si-* » *gulf* fut rétabli » dans le Siége de » Plaiſance ».

Il eſt certain, & je le dis ailleurs, que *Sigulf* fut un des Evêques & des Seigneurs, qui s'entendirent, en 966, avec *Adalbert* pour la tentative, que ce Roi fit alors dans la Ligurie; & qu'arrêté, par ordre d'*Otton*, cet Evêque fut conduit en Allemagne, où peut-être il fut mis en priſon. Ainſi, ſans doner à la *Chartre*, alléguée par le *Campi*, plus d'autorité qu'elle n'en doit avoir, il eſt pour le moins vraiſemblable qu'en vertu d'un Uſage alors commun, Plaiſance fut pourvu d'un autre Eveque, ſoit effectivement Titulaire, ſoit ſeulement Adminiſtrateur.

Il eſt encore certain qu'en 973 *Sigulf* étoit rétabli dans ſon Siége; puiſqu'il aſſiſta, cette année, au Concile de Marzaglia. D'ailleurs on ne ſauroit douter qu'il ne ſoit mort Evêque de Plaiſance en 988.

On trouve cependant un *Diplôme* d'*Otton III*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

quelle les Empereurs confirmoient au Peuple de Venise toutes les Franchises & les Exemptions, dont il avoit joui, par le passé, dans toute l'étendue de l'Empire Grec.

993.

Le 20 d'Avril, *Landenulf*, Prince de Capoue, est assassiné par les Princes de sa Maison, conjurés contre lui. *Laidulf*, son frère, lui succède. La Cour de Germanie charge *Hugue*, Duc & Marquis de Toscane & de Spolète, de tirer une rigoureuse vengeance de la mort de *Landenulf*; ce que ce Prince exécute.

Le Doge *Pierre Orséolo II* rétablit la Ville de Grado, dont tous les Bâtimens tomboient en ruine.. Il en refait entièrement les murailles; bâtit un Palais pour les Doges, près de la Tour occidentale; & fait construire sous terre des *Criptes* secrètes, pour y déposer les Corps Saints de la Cathédrale. Cette précaution annonce que la pieuse fantaisie de dérober des Reliques, dont j'ai parlé dans le Volume précédent, duroit encore. Depuis plusieurs années, *Jean*, Evêque de Belluno, ne cessoit pas d'usurper, ou des Biens, ou des Droits sur les Vénitiens, malgré les défenses réitérées d'*Otton*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

de Songes de cette trempe. On avoit alors de la foi pour tout; & les Inventeurs de pareilles nouveautés n'étoient pas en petit nombre. Le même Adémar *dit,* « *Qu'*Otton *fut* » *averti, par un* » *songe, de faire* » *lever le Corps de* » Charlemagne ».

Des *Chartes* nous font voir *Otton* à Aix-la-Chapelle le 11 de Mai, à Pavie le 6 de Juillet, à Rome le jour de la Toussaints; & les *Annales d'Hildesheim* disent qu'il y passa les fêtes de Noël.

Il se pouroit, dit *Muratori*, p. 519, *que cette même année* (1000) Otton *eût fait, come* Léon d'Ostie *le rapporte, un voïage de dévotion au Mont-Gargan; & qu'ensuite il fût venu à Bénevent: mais il est certain que ce ne fut pas cette année, quoi qu'en ait cru D.* Mabillon, *que ce Prince vint à Ravenne, & qu'il séjourna dans le Monastère de Classe. Ces faits appartiènent à l'année suivante.*

Léon d'Ostie *raconte* (sous l'an 1000) dit encore *Muratori*, T. VI, p. 1. « *Qu'*» Otton, *en passant par Bénes-* » *vent, pressa les* » *Citoïens de lui* » *céder le Corps* nulf *raconte l'ainsi la chose.* Au contraire, *Ardoin*, se fiant à ses forces, n'aiant pas moins de Troupes, & n'étant pas moins en état d'attaquer *Henri*, que de se défendre, va le rencontrer à Vérone. Mais, victime de la perfidie des Princes, il est abandonné de la plus grande partie de ses troupes; &, se retirant à regret, il laisse entrer *Henri* dans le Roïaume. *Outre qu'*Ardoin *n'avoit pas su captiver l'affection des Princes, il avoit beaucoup de vices. On sait que pécher en eau trouble est un métier, qui n'est pas ignoré des Grands; & l'Italie ne manquoit pas alors de gens, qui croïoient pouvoir tourner à leur avantage l'éloignement des Rois Allemans. Enfin le Roi* Henri, *sans avoir éprouvé de résistance, fut reçu dans Vérone, avec de grands applaudissemens. Ce fut là, que se présentèrent devant lui le Marquis* Thédald, *le Marquis* Boniface, *& ses autres Partisans, qui tous avoient levé le masque. Ce fut avec la même joie, qu'il fut reçu dans Brescia par les Citoïens & par l'Evêque, que* Ditmar

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fois à cet Historien une autorité supérieure à celle d'un Historien ancien & voisin des tems, dont il peut être question. Si cet Ancien est le seul, qui dise le contraire de *Sigonius*; si ce qu'il dit jette dans l'embarras, ou parce qu'il est absurde au fond, ou parce qu'il s'accorde mal avec d'autres faits, ou d'autres choses qu'on ne peut pas révoquer en doute; & si ce que *Sigonius* dit met hors d'embarras, en s'accordant, soit avec la suite des faits, soit avec d'autres choses certaines, soit enfin avec le Bon-Sens; balancera-t-on à préférer l'autorité de *Sigonius* à celle de cet Ancien?

Il me reste à dire pourquoi je raconte, sous l'année 1014, l'événement, dont il s'agit. *Tristano Calco* n'a pas cru qu'il fut antérieur à 1014, ni postérieur à 1019; & *Sigonius* l'a mis en 1015. Je serai d'accord avec eux en même tems.

Avant tout, convenons qu'*Ughelli* pouroit bien n'avoir pas eu tort, en disant qu'*Alric*, intrus en 1008, fut élu légitimement en 1009. *Henri I* étant alors en Allemagne, nous l'avons arraché de notre Chambre & de nos Conseils, auxquels il étoit nécessaire; & nous l'avons donné pour Père & pour Supérieur auxdits Frères.

Franc Scélérat, Jean *savoit jouer parfaitement le rôle d'Hipocrite.*

Le Chronographe Saxon *continue*: Après la mort d'*Otton II*, *Jean*, dont je parle, fit valoir, sous le règne d'*Otton III*, d'autant plus furement sa finesse naturelle, que l'enfance de ce Prince & l'inattention des Grands lui laissoient le champ plus libre. Dans ce tems, l'Evêque de Plaisance étant mort, on lui choisit pour successeur un home de bien. *Jean* le fit rejeter indécemment. Ensuite, non come Pasteur, mais come Mercénaire, il se chargea, non de gouverner, mais de ravager cette Eglise. Après l'avoir possédée quelques années; enivré du poison d'une avarice diabolique, il s'éleva si fort au dessus de lui-même, que, devenu véritable membre de l'*Antechrist*, il fouilla plustôt par une espèce d'adultère, qu'il ne possèda d'une manière respectueuse (*& chaste*) la Chaire de S. *Pierre*.

Muratori *dit, sous l'année 989, T. V, p.* 423 : » nous l'avons arraché de notre Chambre & de nos Conseils, auxquels il étoit nécessaire; & nous l'avons donné pour Père & pour Supérieur auxdits Frères.

Franc Scélérat, Jean *savoit jouer parfaitement le rôle d'Hipocrite.*

Le Chronographe Saxon *continue*: Après la mort d'*Otton II*, *Jean*, dont je parle, fit valoir, sous le règne d'*Otton III*, d'autant plus furement sa finesse naturelle, que l'enfance de ce Prince & l'inattention des Grands lui laissoient le champ plus libre. Dans ce tems, l'Evêque de Plaisance étant mort, on lui choisit pour successeur un home de bien. *Jean* le fit rejeter indécemment. Ensuite, non come Pasteur, mais come Mercénaire, il se chargea, non de gouverner, mais de ravager cette Eglise. Après l'avoir possédée quelques années; enivré du poison d'une avarice diabolique, il s'éleva si fort au dessus de lui-même, que, devenu véritable membre de l'*Antechrist*, il fouilla plustôt par une espèce d'adultère, qu'il ne possèda d'une manière respectueuse (*& chaste*) la Chaire de S. *Pierre*.

Muratori *dit, sous l'année 989, T. V, p.* 423 : » Conseils, auxquels il étoit nécessaire; & nous l'avons donné pour Père & pour Supérieur auxdits Frères.

Franc Scélérat, Jean *savoit jouer parfaitement le rôle d'Hipocrite.*

Le Chronographe Saxon *continue*: Après la mort d'*Otton II*, *Jean*, dont je parle, fit valoir, sous le règne d'*Otton III*, d'autant plus furement sa finesse naturelle, que l'enfance de ce Prince & l'inattention des Grands lui laissoient le champ plus libre. Dans ce tems, l'Evêque de Plaisance étant mort, on lui choisit pour successeur un home de bien. *Jean* le fit rejeter indécemment. Ensuite, non come Pasteur, mais come Mercénaire, il se chargea, non de gouverner, mais de ravager cette Eglise. Après l'avoir possédée quelques années; enivré du poison d'une avarice diabolique, il s'éleva si fort au dessus de lui-même, que, devenu véritable membre de l'*Antechrist*, il fouilla plustôt par une espèce d'adultère, qu'il ne possèda d'une manière respectueuse (*& chaste*) la Chaire de S. *Pierre*.

Muratori *dit, sous l'année 989, T. V, p.* 423 :

en 976, & meurt en 1000.

Il chassa de la Cour les Parasites, les Boufons, & les Flateurs. Il entretint les Alliances avec les Etrangers; &, pour faire régner l'union entre ses sujets, il punit de mort tout auteur d'une querèle ou d'un procès injuste.

La première fois qu'il rendit la justice lui-même, ne voïant comparoître aucun de ceux contre qui l'on portoit des plaintes, il comprit que, protégés par la Haute Noblesse, ils étoient sortis du Roiaume, ou se tenoient cachés dans des Châteaux. Il dissimula son mécontentement. Une année entière fut employée à prendre des mesures certaines avec quelques Amis surs. Il convoque ensuite un Parlement, auquel les Seigneurs n'ont pas plustôt pris place, que des Troupes, cachées dans le voisinage, entrent dans l'Assemblée; & se saisissent des Grands, auxquels le Roi déclare qu'il ne les relachera point, que les Coupables, qui n'avoient pas comparu l'année précédente à son Tribunal, n'aient subi le châtiment ordonné par les Loix. Les Grands, gardés à vue, sont obligés de livrer les Malfaiteurs,

en 976, & meurt en 1000.

Il chassa de la Cour les Parasites, les Boufons, & les Flateurs. Il entretint les Alliances avec les Etrangers; &, pour faire régner l'union entre ses sujets, il punit de mort tout auteur d'une querèle ou d'un procès injuste.

La première fois qu'il rendit la justice lui-même, ne voïant comparoître aucun de ceux contre qui l'on portoit des plaintes, il comprit que, protégés par la Haute Noblesse, ils étoient sortis du Roiaume, ou se tenoient cachés dans des Châteaux. Il dissimula son mécontentement. Une année entière fut employée à prendre des mesures certaines avec quelques Amis surs. Il convoque ensuite un Parlement, auquel les Seigneurs n'ont pas plustôt pris place, que des Troupes, cachées dans le voisinage, entrent dans l'Assemblée; & se saisissent des Grands, auxquels le Roi déclare qu'il ne les relachera point, que les Coupables, qui n'avoient pas comparu l'année précédente à son Tribunal, n'aient subi le châtiment ordonné par les Loix. Les Grands, gardés à vue, sont obligés de livrer les Malfaiteurs,

en 976, & meurt en 1000.

Il chassa de la Cour les Parasites, les Boufons, & les Flateurs. Il entretint les Alliances avec les Etrangers; &, pour faire régner l'union entre ses sujets, il punit de mort tout auteur d'une querèle ou d'un procès injuste.

La première fois qu'il rendit la justice lui-même, ne voïant comparoître aucun de ceux contre qui l'on portoit des plaintes, il comprit que, protégés par la Haute Noblesse, ils étoient sortis du Roiaume, ou se tenoient cachés dans des Châteaux. Il dissimula son mécontentement. Une année entière fut employée à prendre des mesures certaines avec quelques Amis surs. Il convoque ensuite un Parlement, auquel les Seigneurs n'ont pas plustôt pris place, que des Troupes, cachées dans le voisinage, entrent dans l'Assemblée; & se saisissent des Grands, auxquels le Roi déclare qu'il ne les relachera point, que les Coupables, qui n'avoient pas comparu l'année précédente à son Tribunal, n'aient subi le châtiment ordonné par les Loix. Les Grands, gardés à vue, sont obligés de livrer les Malfaiteurs,

du 2 d'Avril 977, par lequel ce Prince ((rétablit l'Abbé *Pierre* dans » le Monastère de » Bobbio & dans » tous les Biens » de S. *Colomban*; » & le crée Comte de Bobbio ». Parmi les Témoins, dont les Signatures sont au bas de ce *Diplôme*, est *Jean*, Evêque de Plaisance. Surquoi le *Campi* pense avec raison, ((Que, *Sigulf* étant fort » vieux, s'étoit » fait donner pour » Coadjuteur, » *Jean*, qui fut effectivement son » successeur en » 988 ».

Muratori, qui parle plusieurs fois de *Sigulf* dans le T. V de ses *Annal.* en annonce ainsi la mort, sous l'année 988, p. 483 : *Passò in questo anno a miglior vita* Sigualdo *Vescovo di Piacenza*, Il faut : *Sigolfo*. Voila comment cet Ecrivain jète assés souvent dans l'embaras, en parlant d'une même Personne sous différens noms.

Au reste ce *Jean*, Coadjuteur, puis Successeur de *Sigulf*, est *Jean Philagathe*, Moine Calabrois, Abbé de Nonantola, lequel fut ensuite l'Antipape *Jean XVI*.

V. son Art. aux *Papes*.

ARDÉRIC, *ou*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ton III, auquel ils avoient eu recours. Afin de couper cours à tant d'usurpations, le même Doge interdit à son Peuple tout commerce avec la Marche Trévisane. Ceux de Belluno, se voïant par là privés du Sel & des autres Marchandises & Denrées, qui ne leur venoient que par Venise, forcent leur Evêque à demander la paix : mais il ne l'obtint, que par l'entremise d'*Otton*, lorsque, cinq ans après, ce Prince vint en Italie.

994.

LE Marquis *Otbert II*, l'un des Ascendans de la *Maison d'Este*, & fils de ce Marquis *Otbert I*, que l'on a vu ci-devant Comte du Sacré Palais, tient dans l'Eglise de Lavagna, le 23 de Janvier, un *Plaid*, & rend un Jugement en faveur du Monastère de S. *Fructueux* près de Gène. On en peut conclure que ce Marquis étoit Gouverneur de la Marche de Gène (1).

Après un siége de trois mois, les Sarasins enlèvent aux Grecs la Ville de Matera.

995.

CRESCENTIUS, toujours puissant dans Rome & toujours factieux, tenoit *Jean XV*

(1) Voï. *Digress. sur la Noblesse*, p. 747.

» de l'Apôtre S. » Barthelmi, *pour* » mètre dans l'E- » glise de S. Adal- » bert, *qu'il fai-* » soit bâtir dans » l'Ile du Tibre à » Rome, & qu'il de- » siroit extrême- » ment d'enrichir » de saintes Reli- » ques : Que les » droits Bénéven- » tains, *n'osant* » refuser à l'Empe- » reur ce qu'il de- » mandoit en Mai- » tre, *au lieu du* » Corps de l'Apô- » tre, *lui montrè-* » rent & lui do- » nèrent celui de » S. Paulin, Evê- » que de Nole; & » que l'Empereur » s'en alla content: » mais trompé ». Voilà sur quoi le Cardinal Orsino, *depuis Pape* Benoît XIII, à de nos jours soûtenu si vigoureusement, contre les prétentions des Romains, la possession de ceux de Bénevent; les uns & les autres se disant également possesseurs du Corps de cet Apôtre. Au fond l'autorité de Léon d'Ostie doit l'emporter sur celle des Ecrivains du siècle suivant. Léon d'Ostie dit après, « Que la découver- » te de la trom- » perie mit l'Em- » pereur dans une » grande colère » contre les Béné- » ventains; & que, » pour cette rai- » son », il vint dans la suite une

appelle Adalbéron; *bien qu'*Ughelli *nous donne un* Landulf *pour Evêque alors de cette Ville.* Là, *dit* Adelbold, *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, avec les siens & ses voisins, le vint trouver; & rendit à son Seigneur, attendu depuis longtems, ses mains, qu'une Domination adultérine n'avoit point encore souillées. *Paroles, qui signifient que* Frédéric, *Archevêque de Ravenne & les Peuples de l'Exarchat n'avoient pas voulu reconnoître* Ardoin *pour Roi; & que l'Archevêque, regardant* Henri *come son Souverain, lui prêta serment de fidélité. C'est aussi ce qui prouve de plus en plus que, dans ce tems-là, l'Exarchat de Ravenne faisoit partie du Roiaume d'Italie, & que les Papes n'en étoient en aucune manière Seigneurs temporels... De Brescia*, Henri *se rendit à Bergame, où l'Archevêque de Milan*, Arnulf II, *vint lui jurer fidélité. Ce Prince, étant enfin arrivé à Pavie, y fut élu Roi d'Italie par la plus grande partie des Princes, & fut couronné dans l'Eglise de S.* Michel. *La première des deux* Petites Chronique

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

gne ; *Ardoin* tenoit le haut bout en Lombardie. Il se peut que l'Evêque d'Asti soit mort en 1008 ; qu'*Ardoin*, abusant de son pouvoir, ait forcé les Astigians à recevoir son Oncle pour Evêque ; & que, l'année suivante, pendant qu'*Ardoin* étoit éloigné de ce canton-là pour quelque Expédition, l'Archevêque *Arnulf* ait pris son tems pour assiéger dans Asti l'Evêque *Alric* & le Marquis *Mlagnifred*. Le reste suit de lui-même ; & l'élection légitime, qui, selon *Ughelli*, suivit l'intrusion d'*Alric*, n'est pas autre chose, que sa consécration, reçue du Pape, confirmée par l'Archevêque *Arnulf* de la manière que l'Historien *Arnulf* le rapporte. Le *Diplôme* de *Guichenon*, tout défectueux qu'il est, gagne à cette conjecture. *Alric* pouvoit fort bien, en 1014, jouir paisiblement de l'Evêché d'Asti.

Pour ne m'écarter cependant, ni de *Calco*, ni de *Sigonius*, je m'en tiens à d'autres possibilités. Je commence l'événement en 1014, & je le termine en

PAPES.

Cette année, *Sigualdi* (il faut *Sigulf*), Evêque de Plaisance, alla jouir d'une meilleure vie. Le Grec rusé (*Jean Philagathe*), par la protection de l'Impératrice (*Théophanie*), fut pourvu de cette Eglise ; bien que, suivant le *Chronographe Saxon*, on eût élu pour Evêque un homme, qui méritoit de l'être, & que *Jean* fit chasser. Muratori, *qui cite en marge l'*Histoire Ecclésiastique de Plaisance *du* Campi, *devoit avoir fait attention que cet Auteur fait voir, par une* Charte *autentique, que* Jean *étoit Evêque & Coadjuteur de* Sigulf *en Avril 977 ; & que par conséquent le* Chronographe Saxon *étoit mal informé de la manière dont* Jean Philagathe *devint Evêque de Plaisance.*

Muratori *continue* : Son ambition ne fut pas encore satisfaite ; &, come, dans ce siècle, il étoit à la mode de faire de nouveaux Archevêques, il obtint du Pape *Jean XV* que, Plaisance soustraite à la Juridiction du Métropolitain de Ravenne, fût érigée en Archevêché. Quelques-uns ont été surpris de trouver ce *Jean* avec le titre d'*Archevêque de Plaisance* ; ce qu'ils ont traité d'

PRINCES contemporains.

qu'ils retiroient dans leurs Châteaux. On en amène à Perth 500, dont plusieurs étoient des plus grandes Maisons ; & tous sont pendus. *Kenneth* fait ensuite des présens aux Seigneurs, & les renvoie chés eux.

La tranquillité, rétablie dans le Roiaume, ne fut troublée que par quelques révoltes, qui furent aussitôt appaisées par la fermeté de *Kenneth*, & par la sévère punition des Coupables.

Les Danois vinrent de son tems en Ecosse : mais ils en furent promtement chassés.

Il avoit fait désigner son successeur *Macolm*, fils de *Duff* : mais, ce Prince étant mort, il effaça de rendre la Couronne héréditaire en droite ligne. Il fit ordonner dans un Parlement, « Que » désormais le Fils, » ou le Petitfils du » Roi mort lui succéderoit de plein » droit, quelque » âge qu'il pût avoir : Qu'on prêteroit le Petit-» fils du Roi par » son Fils, au Petitfils né d'une » Fille ; & le Neveu né d'un Frère, à celui né » d'une Sœur ; » Que durant le bas âge du Roi, » le soin de l'Etat seroit remis à » quelqu'un des » Grands ; mais

SAVANS & Illustres.

L'ANONIME DE SALERNE, Historien Lombard, meurt vers 990.

Quelques Vers de cet Auteur semblent prouver qu'il s'appelloit *Ardérie* : mais, come les Manuscrits de sa *Chronique*, ou n'ont point de Nom, ou portent celui d'*Erkempert*, l'usage s'est établi de l'appeller l'*Anonime de Salerne*.

Il étoit effectivement de cette Ville, Lombard d'origine, & d'une naissance illustre. Le *Pellegrino* l'a cru Moine. On voit, par son Ouvrage, qu'il étoit Ecclésiastique.

Ce fut à l'envi d'*Erkempert*, qu'il entreprit d'écrire l'*Histoire des Princes Lombards*. Il commence à la même Epoque, & finit en 980. Come l'*Histoire* d'*Erkempert* est fort abregée, il voulut doner quelque chose de plus ample. Aussi dans quelques Manuscrits son Ouvrage porte-t-il le titre d'*Histoire plus étendue des Lombards*.

Le *Pellegrino* n'en avoit fait imprimer, dans son *Histoire des Princes Lombards*, que des morceaux choisis, laissant aux Savans de Salerne le soin de publier l'Ouvrage entier. *Muratori*, dans la seconde

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans une espèce de dépendance, & s'emparoit de toute l'autorité. *Jean*, de concert avec la plus saine partie des Romains & les Lombards, invite *Otton* à venir incessamment en Italie.

Un *Plaid*, tenu cette année à Valva dans le Duché de Spolète, ou plutôt dans la Marche de Camerino, par le Comte *Azzon*, par le Comte *Odérise* & par l'Evêque *Helmepert*, Commissaires du Duc & Marquis *Hugue*, nous apprend que *Thrasimond III* n'étoit plus Duc & Marquis de Camerino; & qu'*Hugue* possèdoit alors le Duché-Marquisat de Spolète en entier.

996.

OTTON III arrive en Italie au printems. Il passe à Pavie les fêtes de Pâque; &, négligeant d'aller à Milan recevoir la Couronne du Roïaume d'Italie, parcequ'apparemment il croioit que son Couronement d'Aix-la-Chapelle devoit suffire, il se rend à Ravenne, & de-là sous les murs de Rome, avec son Armée, pour appuïer la demande, qu'il faisoit aux Romains, de mètre son cousin *Brunon* sur la Chaire de S. *Pierre*, restée vacante pendant sa marche de Pavie à Ravenne, par la mort de *Jean XV*. *Brunon*, devenu Pape, sous le nom de seconde fois à Bénevent, & l'assiégea de tous les côtés. Mais, n'aiant rien pu faire contre cette Ville, il reprit le chemin de Rome; &, comme il se disposoit à retourner dans ses Etats (d'Allemagne), il mourut. *La mort d'Otton III arriva dans le mois de Janvier de l'année suivante; ce qui donne lieu de croire que le siége de Bénevent se fit, cette année* (1001). *En effet*, Romoald de Salerne *dit que* l'An MI, Indiction IV (*il veut dire* XIV), *Otton III* assiégea Bénevent; *& que* l'aiant pressé vivement, il l'emporta d'assaut. *Il n'est cependant pas fort certain qu'il ait assiégé cette Ville, & beaucoup moins encore qu'il l'ait prise. Et, quand même ce siége seroit un fait constant, il seroit difficile d'en fixer l'année, & de dire s'il est de la présente* (1001), *ou de la précédente. Mais je crois qu'il faut placer au commencement de cette année* (1001) *le siége de Tivoli. Le Prêtre* Tangmar, *Ecrivain contemporain de la* Vie de S. Berward, *Evêque d'Hildesheim, dit*, « *Que* » *ce saint Prélat*, » *à l'occasion d'un* des Rois d'Italie» *que j'ai fait imprimer, dit*: Le jour de Dimanche, qui fut le jour... du mois de Mai, dans la Basilique de S. *Michel*, appellé *le Majeur*, *Henri* fut élu, & le second jour, qui fut le jour de Lundi, XIIe jour du mois de Mai, il fut couronné. *L'autre* Petite Chronique *porte*: Le Roi *Henri* vint ensuite. Il fut couroné Roi à Pavie, le troisième jour avant la fête de S. *Sire*, laquelle étoit dans le mois de Mai. *La fête de la Translation de S.* Sire *se célébroit alors à Pavie le 17 de Mai. Trois jours auparavant, c'est à dire le 14 du même mois de Mai, lequel étoit, cette année* (1004) *un Dimanche, se fit l'élection d'*Henri. *Son Couronement se fit le lendemain, 15 du même mois. Je crois donc que* (dans la première de ces *Chroniques au lieu du* jour de Lundi, XIIe jour du mois de Mai, *l'on doit lire* XVe.

Je rapporte, sous l'année 1004, le funeste accident par lequel la fête du Couronement d'*Henri* fut troublée; & les suites funestes, qu'eut cet accident.

Hugue de Flavigni dit, « Qu' » *Henri* força le

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

1015. Quand *Henri I* revint en Italie dans l'automne de 1013, *Ardoin*, hors d'état de réſiſter à la puiſſance Armée de ce Prince, fit des propoſitions, qui ne furent point acceptées. C'eſt ce qui le mit dans la néceſſité d'aller s'enfermer dans une Place forte de ſes Etats particuliers en Piémont. Il y reſta juſqu'à ce qu'en 1014 *Henri I* eût repaſſé les Monts pour retourner en Allemagne. Il ſortit alors de ſa Forteresſe; raſſembla ſes troupes; ſe remit en Campagne; & ſe vit bientôt maître de beaucoup de Places, qui s'étoient rendues à l'Empereur. Mais il fut arrêté dans ſes progrès par une maladie, qui lui fit prendre le parti de renoncer au Trône, de quiter ſes Etats particuliers, & de ſe faire Moine à Frutaire, pour y mourir en 1015. Le fait, dont il s'agit, ſe trouve aſſément placé dans le cours de ces évenemens. A l'arrivée d'*Henri I* en 1013, lorſqu'après des conditions de paix aſſez avantageuſement propoſées, *Ardoin* ſe retira dans une Place forte; l'Evêque d'Aſti, qui

PAPES.

erreur: mais c'eſt une vérité, qui ne peut pas être révoquée en doute. Le *Campi* rapporte un Echange fait par ce Prélat à Pavie avec le Maître de la Monoie de cette Ville, dans lequel il eſt appellé, *le Seigneur* Jean, *Archevêque de la ſainte Egliſe de Plaiſance, & Abbé du Monaſtère de S.* Silveſtre, *ſitué à Nonantola*. L'*Acte* fut écrit, *L'an neuf cens nonante-neuf de l'Incarnation de Notre Seigneur* Jéſus-Chriſt, *le troiſième jour de Janvier, Indition ſeconde*. En voïant qu'il n'eſt point fait ici mention des années du Roi *Otton III*, non plus que dans un *Acte* d'*Hildebrand*, Evêque de Modène, cité ſous l'année précédente (988), ni dans un autre rapporté par *Côme de la Rena* (*ſuite des Ducs de Toſcane*), ni dans d'autres de la *Chronique de Volturne*; je ne ſais que penſer de ce qu'*Otton III* étant Roi d'Italie, ſon nom ne ſe trouve cependant pas, ſuivant la coûtume, dans les *Actes* publics. Peut-être eſt-ce parce-qu'il n'étoit pas encore couronné? Je laiſſe à d'autres à décider ce point; puiſque, par d'autres *Actes*, on voit qu'*Otton*

PRINCES contemporains.

»que le Roi ſe»roit Majeur à »14 ans, & gou»verneroit alors »lui-même». L'intention de *Kenneth* étoit d'aſſurer le Trône à ſon fils *Macolm*; & le *Decret* fit ſoupçonner, ſans aucun fondement d'ailleurs, qu'il avoit haté la mort du Prince *Macolm*, fils de *Duff*.

Quelque tems après ce Parlement, une Dame, dont *Kenneth* avoit eu raiſon de faire mourir le Fils par la main du Bourreau, le fit aſſaſſiner; & s'étant ſauvée du Roïaume, elle évita la punition de ſon crime.

CONSTANTIN IV, fils ou frère de *Kulen*, monte ſur le Trône en 1000, & meurt en 1002.

Auſſitôt après la mort de *Kenneth III*, *Conſtantin* ſe fit un Parti conſidérable, qui le proclama Roi; ce qui rendit inutile le *Decret* touchant la ſucceſſion en droite ligne.

Macolm, fils de *Kenneth*, ſe prétendit véritablement Roi; prit les armes; fit la guerre durant deux ans; & ſes troupes eurent l'avantage dans un combat, où *Conſtantin* fut tué.

GRIM, fils ou petitfils de *Duff*, remplace

SAVANS & Illuſtres.

Part. du T. I des *Hiſtoriens d'Italie*, a fait réimprimer tout le Livre du *Pellegrino*. Depuis, il a mis dans la IIe Part. du T. II de la même Collection, ce que le *Pellegrino* n'avoit pas donné de l'*Anonime de Salerne*. Comment n'a-t-il pas penſé que rien ne ſeroit plus incommode, que d'avoir à recoudre les Fragmens de cet Auteur diſtribués dans deux Volumes? Il faloit doner quelque part cette *Chronique* entière.

Ardéric n'écrit guère mieux qu'*Erkempert*. Il eſt amateur de fables; & ſe plaît à remplir ſon Ouvrage de vétilles Grammaticales, qui ne ſervent qu'à montrer que, pour ſon tems, il étoit un home inſtruit.

L'ANONIME DE BENEVENT, Hiſtorien Lombard, peut avoir vécu juſque vers 990.

C'eſt, de même qu'*Erkempert* & l'*Anonime de Salerne*, un *Continuateur* de *Paul Diacre*.

On ſait par lui-même qu'il étoit de Bénevent: mais rien d'ailleurs ne le fait connoître.

On n'a de lui qu'un Fragment, qui commence en 896, & finit en 898; & la Lecture de ce Fragment

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine Femmes, Enfans.

Gregoire V, sacre *Otton* & le couronne Empereur le 21 de Mai, jour de l'Ascension. Le nouvel Empereur tient aussitôt un *Plaid* solemnel, pour connoître des excès, commis par la Faction contraire au feu Pape *Jean XV*, & condamne *Crescentius* à l'exil: mais *Gregoire* obtient qu'il lui fasse grace. Il revient ensuite en Lombardie; &, convaincu sans doute que les Italiens ne le regardoient pas come Roi légitime, il se fait, sur la fin de l'automne, couroner Roi d'Italie à Milan; & retourne ensuite en Allemagne.

997.

Crescentius, malgré le pardon qu'il avoit obtenu de l'Empereur à la prière du Pape, recommence à troubler Rome; & *Gregoire V*, dont les hauteurs & la dureté pouvoient fort bien avoir occasioné ces nouveaux troubles, voit ses jours en danger; &, sans rien emporter, il s'enfuit à Pavie. Il y tient un Concile, dans lequel il excommunie *Crescentius*, qui s'en étone si peu, qu'il met en prison des Légats envoïés à Rome par *Gregoire*. Il va plus loin. Vers la fin d'Avril, il place sur le Trône Pontifical *Jean Philagathe*, Archevêque de Plaisance, qui revenoit de l'Ambassade de Constantinople: mais il se » différent, qu'il » eut avec Williagis, *Archevêque* » de Maience, vint » à Rome le 4 de » Janvier de cette » année; & qu'il » exposa ses griefs » au très pieux » Pape Silvestre, » à l'Empereur Otton, duquel il » avoit été le Précepteur, & au » Duc de Bavière » Henri, qui se » trouvoit à la » Cour de l'Empereur; Qu'on assembla pour ce » sujet un Concile, » dont la Décision » fut favorable à » l'Evêque; & que » le Cardinal Frédéric, *Saxon de* » naissance, fut » envoié Légat en » Allemagne, pour » y terminer cette » affaire dans un » autre Concile ». Tangmar *dit qu'alors* Otton *avoit entrepris le siége de Tivoli.* J'en rens comte en son lieu.

Venons au voiage qu'*Otton III* fit à Ravenne en 1001. Il y étoit le 20 d'Avril, come on le voit par un *Diplôme* de ce jour en faveur du Monastère de la Posterla de Pavie, accordé par l'Empereur, à la priere de *Pierre*, Evêque de Come & Archichancelier, & d'*Otton*, Comte du Palais, neveu de cet Evêque. *Otton III* étoit encore à Ravenne le » Pavésans à re » bâtir le Palai » des Rois » qui dans cette occa sion avoit été brû lé. Mais, com le dit *Muratori* p. 23, *nous n pouvons pas savoi bien au nec comen la chose se passa parceque nous n l'apprenons que des Historiens A lemans, qui seul en font le détail & qui ne manquen pas de la peindr sous le jour le plu favorable à leu Nation.*

Lorsqu'après a voir quité Pavie *Henri* fit sa tour née dans la Lom bardie, il visit Milan. *Baronius* l' fait aller en droi ture de Pavie. I s'y tendit de Pot tolongo. Ce Car dinal dit qu'il y fu conduit par le de sir d'aller prier a tombeau de *S. Am broise*; & delà, *Pu ricelli* prend occa sion de croire qu ce Prince s'y fi alors couroner mais, quelques li gnes après, il f range à l'avis d *Sigonius*, qui di que ce fut en 1013 Pour convaincre *Puricelli* de la vé rité de ce Couro nement, il lui suf fit qu'il soit attest par *Galvano Fiam ma*, qui, dans l Chap. 138 de so *Bouquet de Fleurs* dit d'*Henri*, qu'i vint en Italie; & qu'*aiant fait so entrée dans la Vi*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

e favoriſoit, craignant la colère d'*Henri*, s'enfuit, & s'alla cacher : mais je refuſe de croire que ce fut à Milan, quoi que l'Hiſtorien *Arnulf* en puiſſe dire. Eſt-ce parmi ſes Ennemis, qu'on va chercher une retraite aſſurée, quand on fait dans le monde un perſonage à pouvoir difficilement reſter ignoré quelque part. L'Evêque d'Aſti devoit être très connu dans Milan. Malgré toutes les precautions, qu'il auroit pu prendre, il étoit moralement impoſſible que la connoiſſance du lieu, qui l'auroit caché, ne parvînt pas, tôt ou tard, à l'Archevêque *Arnulf*; & tomber alors entre les mains de ce Prélat, c'étoit tomber dans celles d'*Henri* même. C'eſt encore là, ce qui ſoit dit en paſſant, dans le récit d'*Arnulf*, une circonſtance dementie par le Sens-Commun, & ſervant de plus en plus à le demontrer faux. Cet Evêque dut s'aller cacher auprès d'*Ardoin*, ou du Marquis *Magnifred*. Il ſe peut qu'en 1014, après qu'*Henri I* eût regagné l'Allemagne, le mé-

III commandoit alors en Italie, à titre de Roi. Mais, avant de quiter cet *Acte* de *Jean*, Archevêque de Plaiſance, il eſt à propos d'obſerver qu'en conformité d'un Uſage judicieux, alors établi dans beaucoup d'endroits, afin que les Egliſes ne reçûſſent aucun domage ; on envoïa des *Eſtimateurs publics* reconnoître la valeur des Biens, qui devoient être échangés. On lit donc ici : *Pour prévoir (c'eſt à dire eſtimer) cet Echange*, Ildérad, *Commiſſaire du Seigneur* Théobald, *Marquis, & Comte du Comté de Modène*, & Adelbert, *Clerc, Commiſſaire du Seigneur* Jean, *Archevêque, vinrent ſur les lieux même pour prévoir (eſtimer)*. Come le Monaſtère de Nonantola étoit, ainſi qu'il l'eſt encore, ſitué dans le Territoire de Modène, & qu'il s'agiſſoit d'échanger de ſes biens ; les *Eſtimateurs publics* allèrent, par ordre du Comte, ou Gouverneur perpetuel de Modène, évaluer les Biens, qu'il s'agiſſoit d'échanger.

On verra, dans la ſuite des faits, coment Jean *envahit & perdit le Saint Siége.*

Platina, *dans la* Vie de Grégoire V,

Conſtantin IV en 1002 ; & meurt en 1010.

La Guerre civile continua quelque tems entre *Macolm* & lui. Pluſieurs d'entre les Evêques & les Grands les accommodèrent, « à » condition que » *Grim* reſteroit » Roi : mais qu'il » déclareroit *Ma-*» *colm* ſon ſucceſ-» ſeur ; & qu'en-» ſuite le *Décret* » de *Kenneth III* » au ſujet de la » ſucceſſion ſeroit » exécuté ».

Grim gouverna durant quelques années en bon & ſage Roi : mais il finit par ſe montrer tel qu'il étoit, voluptueux, avare, injuſte, cruel. Il fit mourir, ou dépouilla de leurs biens beaucoup de gens, qui n'étoient coupables d'aucun crime. Il attaqua principalement les partiſans de *Macolm*, qui reprit les armes pour les défendre. *Grim*, bleſſé dans un combat & fait priſonier, mourut quelques jours après de ſes bleſſures.

MACOLM II, fils de *Kenneth III*, ſuccède à *Grim* en 1010, & meurt en 1040.

Il ne voulut être couroné, qu'après que les Grands eurent unanimement confirmé le *Décret* de ſon Père, touchant la ſucceſſion à la Courone.

fait regréter le reſte de l'Ouvrage.

Plus habile qu'*Erkempert* & que l'*Anonime de Salerne*, cet Auteur écrit beaucoup mieux que le ſecond ; & paroit plus attentif, que le premier, à l'ordre des tems.

ADALBERT, ou ALBERT,

étoit Evêque de Bologne en 960, ſans que l'on ſache depuis quand. On ignore auſſi le tems de ſa mort : mais il vivoit encore en 990.

Il fut en 970 un des Aſſeſſeurs au *Plaid*, que *Liutprand*, Evêque de Crémone, & le Comte *Eccicon* tinrent à Ferrare.

J'ai déja parlé de cet Evêque dans l'Article d'*Hubert*, Evêque de Parme, en renvoïant à celui-ci.

Les *Actes* du Concile, célèbré par *Honeſtus*, Archevêque de Ravenne, en 973, à Marzaglia, ſe trouvent, comme je l'ai déja dit, dans les Archives du Chapitre de Modène. L'Evêque *Sillingardi* les a fait imprimer ; & le commencement en eſt rapporté par *Ughelli*. La Date, que j'en ai donée ailleurs, prouve que *Sigonius* s'eſt trompé lorſqu'il a mis en 961

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

réserve toute l'Autorité civile & politique, & ne laisse à l'Antipape que l'exercice du Pouvoir spirituel. L'Empereur, en guerre avec une partie des Esclavons, ne peut revenir en Italie, qu'au mois de Décembre.

Après la mort de *Turpimir*, Prince, ou Roi des Esclavons Croates, les Villes maritimes de la Dalmatie, où les Vénitiens ne possèdoient encore que Zara, paroissent avoir envie de se mètre sous leur domination; ou plustôt les Vénitiens savent faire croire à ces Villes, qu'elles ont une pareille envie. Le Doge *Pierre Orséolo II* passe en Dalmatie, avec une Armée considérable. Auserre, Arba, Parenzo, Veglia, Traù, Curzola, Spalatro, Liesina, Raguse, d'autres Villes, & quelques Isles lui rendent volontairement homage. Il revient à Venise, come en triomphe, & commence à prendre le Titre de *Duc de Dalmatie*, que ses successeurs ont porté depuis.

998.

L'EMPEREUR, aiant célèbré les fêtes de Noël à Pavie avec le Pape, passe ensuite à Crémone, où, le 19 de Janvier, il fait tenir par le père du Pape, *Otton*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, un *Plaid*,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine Femmes, Enfans.

22 de Novembre suivant. C'est ce que prouve la date d'un autre *Diplôme* en faveur des Religieuses de S. *Félix* de Pavie. Il est contresigné par *Héribert*, Chancelier, pour *Willigis*, Archevêque.

C'est ce qui doit paroître extraordinaire; le *Diplôme* du 20 d'Avril nous faisant voir que *Pierre*, Evêque de Come, étoit Archichancelier du Roiaume d'Italie. On ne comprend pas que *Willigis*, Archevêque de Maience, pût, dans sa qualité d'Archichancelier du Roiaume de Germanie, avoir droit de faire souscrire par un Vice-Chancelier les *Diplômes* expédiés en Italie pour les affaires du Roiaume. Il est constant, come on l'a remarqué plus haut, que Ravenne & l'Exarchat en faisoient partie. On trouve ainsi de tems en tems quelques difficultés, sur lesquelles l'Histoire ne fournit pas même de quoi former des conjectures, dont on puisse être pleinement satisfait. La seule solution, que la difficulté qui se présente ici, puisse recevoir; c'est qu'apparemment *Willigis* étoit Archichancelier non seulement du Roi-

le de Milan, il re çut, dans l'Egli de S. Ambroise *la Couronne de l' Empire, des main de l'Archevêque* Arnulf, *son ami* Cet Auteur dit l même chose dan sa *Grande Chroni que*, Chap. 237 & s'appuie de l'au torité d'une autr *Chronique*. Deux *Catalogues des Ar chevêques de Mi lan*, dont *Puricel li* fait grand usa ge, parlent auss de ce Couronne ment: mais ils s trompent au non de l'Archevêque Au lieu d'*Arnulf* ils nomment *Aribert* son successeur. *D son tems*, Henri I 94.e *Empereur*, di sent-ils l'un & l'au tre, *règna* 16 *ans Il fut couroné su toute l'Italie, l Saxe, & la Nor mandie, par ledi Archevêque* Héri bert, *dans l'Egli se de S. Ambroise* Les Rédacteurs de ces *Catalogues* é toient mal instruit de la durée des rè gnes. *Henri* règna 22 ans, come Ro de Germanie, 20 come Roi d'Italie & 10 come Empe reur.

Come il ne se trouve dans les an ciens Historiens aucune trace de ce second Couronement; on a lieu de penser que les Ecrivains Milanois ne l'ont imaginé, que pour favoriser la prétention de

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

me Evêque, en s'en retournant dans sa Ville Epiſcopale, ait paſſé très ſecrètement à Milan pour quelques affaires particulières, ou pour quelque intrigue en faveur d'*Ardoin* ; qu'il y ſoit tombé malade, & qu'il y ſoit mort. Il eſt naturel de penſer qu'*Ardoin*, voulant s'aſſurer à l'avenir la Ville d'Aſti, prit le parti de la mètre entre les mains de ſon oncle *Alric*, qu'il en nomma lui-même, ou que ſes ordres en firent élire Evêque. Le reſte du récit de l'Hiſtorien *Arnulf* ſubſiſte. Des tentatives, faites inutilement auprès de l'Archevêque *Arnulf* pour en obtenir qu'il ſacrât, ou qu'il laiſſat ſacrer le nouvel Evêque ; le Voiage d'*Alric* à Rome pour être ſacré par le Pape ; l'Aſſemblée du Concile, dans lequel *Alric* fut excommunié ; tout cela demande du tems, & nous conduit en 1015. L'Archevêque ſeconda ſes foudres eccléſiaſtiques d'une guerre cruelle & du ſiège d'Aſti. L'Evêque & le Marquis ſon frère furent obligés de ſe rendre, faute d'être ſecourus. L'Archevêque avoit bien pris ſon tems.

dit, » *Que* Creſcentius, *aiant été* » *fait Conſul par* » *les Romains*, » *créa Pape*, Jean, » *né* Grec, *Evêque* » *de Plaiſance, le-* » *quel avoit beau-* » *coup de ſcience* » *& d'argent ; Que* » *quelques-uns ef-* » *facent ſon nom* » *dans la liſte des* » *Papes, comme n'a-* » *iant pas été légiti-* » *mement élu ; Que* » *d'autres l'appel-* » *lent* Jean XVII, » *parcequ'il étoit* » *entré dans le* » *Pontificat avec* » *le conſentement* » *du Peuple & du* » *Clergé de Rome,* » *à qui l'élection* » *des Papes apparte-* » *noit*». *Il dit enſuite* : « *Qu'au re-* » *tour de* Grégoi- » goire V *ramené* » *par* Otton III, » Jean & Creſcen- » tius *s'enfermè-* » *rent dans le Châ-* » *teau S. Ange ; & ;* » *qu'ils s'y défen-* » *dirent vaillam-* » *ment ; Qu'enfui-* » *te, l'eſpérance* » *du pardon les en* » *aiant fait ſortir,* » Creſcentius *fut* » *percé de coups* » *par le Peuple ;* » *que* Jean *eut d'a-* » *bord les yeux cre-* » *vés, puis fut en* » *même tems privé* » *du Pontificat &* » *de la vue ; & que* » Grégoire *fut ré-* » *tabli dans ſon* » *Siége, le onzié-* » *me mois après ſon* » *expulſion* ».

Après la Vie de Grégoire V, *il ramène une ſeconde fois* Jean *ſur la Scène, & l'appelle alors* Jean XVIII.

Il rétablit l'union entre les différens Partis ; & ſon règne eût été des plus heureux, ſans une guerre, qu'il fit durant pluſieurs années avec une alternative de bons & de mauvais ſuccès, contre les Danois, alors maîtres de l'Angleterre. Quelques batailles perdues obligèrent enfin *Canut le Grand*, Roi d'Angleterre, & de Danemarc, à faire la paix.

Macolm ne ſongea plus alors qu'à procurer le bien de ſon Roiaume.

Il fit une nouvelle rédaction des Loix, auxquelles il en ajouta de très utiles.

Il dona la pluſpart des Terres du Domaine Roïal en Fief aux Seigneurs, ſous le titre de *Baronies* ; & n'en réſerva que la plus petite partie pour ſon entretien & celui de ſes ſucceſſeurs. Les Seigneurs, pour marquer au Roi leur reconnoiſſance, règlèrent, » Qu'à » la mort des *Ba-* » *rons*, qui laiſſe- » roient des Héri- » tiers en bas age, » la Garde-Noble » appartiendroit » au Roi, qui » jouiroit de tous » les revenus, juſ- » qu'à ce que les » Héritiers euſſent » atteint l'âge de » Majorité, c'eſt » à dire 22 ans : » Que dans le cas » où les *Barons* » laiſſeroient des

ce Concile, qu'il fait tenir par *Honeſtus*, qui ne fut Archevêque de Ravenne que dix ans après ; & qui célèbra ce Concile, la troiſième année de ſon *Pontificat*, pour me ſervir de l'Expreſſion de la Date.

Le commencement dit : *Lorſque ce Saint* Honeſtus, *Archevêque nommé ci-deſſus, & ſes Suffragans, c'eſt à dire*, Jean, *Evêque d'Imola*, Gérard, *Evêque de Faënza*, Dodon *de Caſino*, Albert *de Bologne*, Huber: *de Parme*, Siguſe *de Plaiſance, tenoient, dans une Chapelle de la Juriſdiction de la Ste Egliſe de Parme, ſituée dans le lieu de Marzaglia, & dédiée ſous l'invocation & le nom de Ste* Marie, *un Concile, pour faire quelques règlemens néceſſaires concernant les Egliſes du Roiaume ; il arriva qu'*Albert, *Evêque de Bologne, ſe levant au milieu d'eux, ſe plaignit de l'extrême pauvreté de ſon Evêché, dont il ne retiroit pas de quoi ſubvenir à l'entretien des toits des Egliſes, ni de quoi fournir ce qu'il devoit néceſſairement donner pour les Clercs & pour les Pauvres. Entre les différentes choſes qui cauſoient ſon indigence, il allègue que des Ter-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans lequel les Crémonois sont condamnés à restituer à leur Evêque *Oldéric* tout ce qu'ils avoient usurpé sur lui. De Crémone, *Otton III* se rend à Ravenne; &, pendant qu'il étoit dans cette Ville, sous prétexte d'aller à l'Abbaïe de la Pomposa faire une retraite, il se transporte à Venise, accompagné seulement d'un Diacre & de six autres personnes, sans autre dessein que de voir cette Ville singulière; & garde l'*incognito*. Le Doge, averti de la venue de l'Empereur, lui rend ses respects pendant la nuit, & continue, durant son séjour à le voir de même, le laissant, le jour, visiter tout ce qui pouvoit satisfaire sa curiosité. L'Empereur, sans se faire connoître publiquement, tient sur les Fonts une Fille du Doge; & retourne à Ravenne. Il se rend ensuite à Rome avec *Gregoire V.* Le premier Acte d'autorité, qu'il y fait, est de dépossèder *Hugue*, Usurpateur de l'Abbaïe de Farfa, qu'il avoit achetée de l'Antipape; & d'en investir, à titre de Commende, ou de Fief, un autre *Hugue*, Evêque: mais l'Usurpateur *Hugue* est bientôt après, sans que l'on sache pourquoi, ni coment, remis, par l'Empereur lui-même, en possession de cette Abbaïe. Il devint ensuite un jaume, mais aussi de la Cour du Roi de Germanie.

Dans l'intervalle du mois d'Avril au mois de Novembre, *Otton* alla passer quelques jours à Pavie. On l'y voit expédier, le 22 de Juin, un *Diplôme* en faveur de *Pierre*, Evêque de Novare.

Avant de s'arrêter à Ravenne, *Otton*, comme je le dirai ci-dessous, avoit passé le Carême de cette année 1001 dans le Monastère de S. *Apollinaire* de Classe. C'est ce qui fait, avec ce que l'on vient de voir, que l'on ne conçoit pas coment le *Chronographe Saxon* a pu dire, « Qu'*Otton* le rendit à » Rome, pour y » célébrer la fête » de Paque ». *Muratori* soupçone que cet Ecrivain a voulu dire les fêtes de Noël. En effet, suivant *Ditmar*, des troubles, survenus à Rome vers la fin de l'année, forcèrent *Otton* de s'y rendre promtement. L'Historien, que je viens de citer, dit, « Qu'un des » homes les plus » puissans de Ro- » me, *Gregoire*, » que l'Empereur » aimoit beaucoup, » lui tendit des » embûches pour » le prendre: Qu'- » en conséquence, » les Romains se leurs Concitoïens, qui vouloient, qu'il fût nécessaire que les Rois d'Italie fussent couronés dans leur Ville. Il est seulement vrai que leurs Archevêques s'étoient attribué le droit de couroner ces Rois: mais de ce qu'*Ardoin* & *Henri I* furent couronés à Pavie, & le second par l'Archevêque de Milan lui-même, il suit qu'il n'étoit pas nécessaire que le Couronement se fit à Milan.

INTERREGNE, depuis le 13 de Juillet 1024, jusqu'en Mai 1026.

CONRAD I, dit LE SALIQUE, couroné Roi de Germanie *II* du nom, le 8 de Septembre 1024, & couroné Roi d'Italie, *I* du nom, assés vraisemblablement en 1026; meurt le 4 de Juin 1039.

On verra, sous l'année 1025, comment ce Prince devint Roi d'Italie.

Les Historiens Milanois, dit *Muratori*, T. VI, p. 82, *veulent qu'il ait été couroné dans la Basilique de S.* Ambroise, *alors hors de Milan.* Boincontro (Morigia) *Historien de Monza, dit, « Que » ce Roi fut cou-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Il avoit entrepris la guerre contre les deux Frères, lorſqu'*Ardoin* malade, ne pouvant plus penſer qu'à l'affaire du ſalut, ſe réſolut d'aller mourir dans un Monaſtère.

Ainſi l'événement entier commence en 1014 & finit en 1015. Ainſi, comme je l'avois promis, je ne ſuis pas moins d'accord avec *Sigonius*, qu'avec *Triſtano Calco*.

COMTES de Modène & de Reggio.

ADALBERT ATTON, ou *ALBERT AZZON*, biſaïeul de la très célèbre Comteſſe *Mathilde*, eſt fait, en 962, *Comte perpétuel de Modène & de Reggio*, par l'Empereur *Otton I*, qui le crée enſuite *Marquis* : mais on ignore de quelle *Marche*. Il vivoit encore en 981.

C'eſt ce Seigneur de Canoſſa, qui retira dans cette Forteresſe, comme je l'ai dit à l'année 951, la Reine *Adélaïde*, alors veuve du Roi *Lothaire II*, & depuis

PAPES.

Du tems de *Gregoire V*, cet Home, *dit-il*, ſe fiant à la puiſſance de *Creſcentius*, dont on a cru, qu'à force d'argent, il s'étoit aſſuré l'appui, s'empare du Pontificat, avec l'aide d'une Faction. Il avoit apporté, de Conſtantinople à Rome, tant d'argent, que ſes largeſſes auroient pu porter au mal les gens les plus affermis dans le bien ; & qu'il n'eut pas de peine à gagner *Creſcentius*, home très avare, & très avide de commander.

Lorſque Jean Philagathe *fut oppoſé par* Creſcentius *à* Grégoire V, *il revenoit, avec* Berward, *Evêque de Wuirtzbourg, de Conſtantinople, où, come Ambaſſadeurs, ils avoient été demander en mariage pour* Otton III *une Princeſſe du Sang Impérial ; & ſans doute, ils avoient, ſuivant l'uſage d'alors, reçu de très riches préſens. Quelque conſidérables cependant que ces préſens puſſent être, la part de* Jean Philagathe *n'auroit pas ſuffi pour acheter une Faction dans Rome : mais il étoit, par lui-même, très riche, au moïen de l'Abbaïe de Nonantola. D'ailleurs, il ſe peut qu'il ait fait aſſés peu d'uſage de ſes richeſ-*

PRINCES contemporains.

» Héritiers Ma-
» jeurs, le Roi,
» pour marque de
» ſa Suzeraineté,
» prendroit la pre-
» mière année des
» revenus ».

Macolm II eût été peut-être le plus illuſtre des Rois d'Ecoſſe, ſi, la vieilleſſe le rendant avare, il n'eût pas eſſaïé d'ôter aux Grands ce qu'il leur avoit donné. Les Parens de quelques-uns, qu'il avoit fait mourir uniquement, dit-on, pour conſiſquer leurs *Baronies*, l'aſſaſſinèrent pendant une nuit ; & s'étant ſur le champ ſauvés, ils s'égarèrent, & périrent ſous les glaces. Leurs corps, trouvés après le dégel, furent diſtribués, en quartiers, ſur les grands chemins.

SOUVERAINS en Eſpagne.

ROIS des Aſturies & de Léon.

SANCHE I, depuis 955, meurt en 967.

RAMIRE III, fils de *Sanche I*, lui ſuccède en 967, & meurt en 982.

Il n'avoit que 5 ans à la mort de ſon Père. La Reine Doña *Thérèſe*, ſa mère, & la Princeſſe Doña *El-*

SAVANS & Illuſtres.

res, ſituées près de Bologne, & poſſédées par Hubert, *Evêque de Parme, appartenoient à ſon Egliſe, c'eſt à dire à celle de Bologne. Le ſuſdit Archevêque, ému des plaintes de cet Evêque, ſomma très charitablement* Hubert, *de prouver le droit, qu'il avoit ſur ces Biens. Le dit* Hubert *ſoûtint que ces Biens étoient à lui, c'eſt à dire à l'Egliſe de Parme, en vertu de quelques Ecritures, qui lui venoient de quelques Evêques, ſes prédéceſſeurs.*

L'Affaire fut examinée dans le Concile, & jugée en faveur d'*Adalbert* : mais *Hubert* ne ſe ſoûmit pas à ce Jugement ; & le différend fut terminé par une Tranſaction. *Hubert* rendit une partie des Terres réclamées, & garda le reſte.

Adalbert, plus généreux, s'étoit défait d'une partie conſidérable de ſes revenus, en faveur des Chanoines de ſa Cathédrale, qui n'avoient pas de quoi ſubſiſter ; &, *le XVIII des Calendes de Mai, l'An II du Pontificat de* Jean XIII, *& l'An VI de l'Empereur* Otton, *Indiction X*, c'eſt à dire le 14 d'Avril 967, & non pas 969, come on lit dans *Ughelli*, ſan

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

home de mérite, & rendit de grands services à son Monastère. Il ne paroît pas que *Gregoire V* ait pris à toute cette Affaire aucune part; ce qui mérite que l'on y fasse attention, & semble prouver qu'alors en Italie les Monastères Impériaux, ou Roïaux, tels qu'étoit celui de Farfa, ne dépendoient à tous égards que des Empereurs, ou des Rois. La même chose avoit aussi lieu sans doute dans les autres Païs. L'Antipape n'avoit pas attendu l'arrivée de l'Empereur. Il s'étoit enfui, travesti: mais il est atteint dans sa fuite par les Romains, qui, craignant que l'Empereur ne lui fit grace, lui crèvent les ieux, lui coupent le nés & la langue; & l'enferment en cet état dans les prisons de Rome. *Nil*, Abbé Grec & Fondateur du Monastère de Grotta-Ferrata, lequel en gouvernoit alors un auprès de Gaïète, mu de pitié pour l'Antipape, Grec d'origine, quoique né Calabrois, vient exprès à Rome prier l'Empereur & le Pape de faire grace à ce malheureux, en considération de ce qu'il avoit eu l'honeur d'être le Parain de l'un & de l'autre. L'Empereur y consent, à condition que *Nil* se chargera de la conduite du Monastère Grec de S. *Anastase* à Rome; & le

» soulevèrent un » jour tout à coup; » & que l'Empe- » reur fut obligé » de s'enfuir hors » de Rome, en y » laissant plusieurs » des siens renfer- » més ». Le *Chronographe Saxon* ajoute, « Que tous » les Allemans, » qui se trouvèrent » dans la Ville, » y furent massa- » crés ». *Ditmar* au contraire dit, » Que les Romains » étant rentrés en » eux-même, » laissèrent en li- » berté ces Alle- » mans; & dépu- » tèrent à l'Em- » pereur pour lui » demander par- » don ». Mais *Otton*, dit *Muratori*, T. VI, p. 5, *ne se fiant en aucune manière à leurs promesses, rassembla tous ses Vassaux, & le plus de Troupes qu'il put. Quelques-uns disent qu'il fit diverses hostilités contre les Romains; & d'autres, qu'il se prépara seulement à tirer vangeance de l'affront, qu'il avoit reçu. Parmi ceux qui, dans cette occasion, aidèrent l'Empereur à se mètre en sureté, fut* Hugue, *Duc & Marquis de Toscane, lequel mourut peu de jours après.* Ensuite de ce soulèvement des Romains, les *Annales d'Hildesheim* envoient *Otton* passer les

» roné par Henri, » *Archevêque de* » *Milan, d'abord* » *à Monza, puis* » *dans la Basili-* » *que de S.* Am- » broise ». *Mais cet Historien ne savoit pas que la Chaire de S.* Ambroise *étoit alors occupée par* Aribert; *& nous ne savons pas si, sur le fait dont il s'agit, il mérite quelque croiance.* Il me semble qu'une erreur de nom, qui peut fort bien être une faute de Copiste, ne suffit pas seule pour rejéter le témoignage d'un Historien.

Dans la vérité, c'est *Muratori* qui continue, le *Couronement de* Conrad *est certain: mais le tems & le lieu restent enveloppés de ténèbres*

Sigonius est plus hardi sur ce point. Il place en 1026 l'arrivée de *Conrad* en Italie. *Ce Prince*, dit-il, *y vint au commencement du printems, avec une Armée, tant pour mètre un ordre convenable aux affaires chancelantes du Roiaume, que pour y recevoir, suivant la coûtume, la Courone Roïale, & la Courone Impériale. Après avoir passé les fêtes de Pâque à Verceil, il alla, sur les instances d'*Aribert, *attaquer ceux qui se tenoient en armes*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

femme de l'Empereur *Otton I.*

Albert-Azzon, ... *de qui nous avons beaucoup à parler*, dit *Muratori*, T. V, p. 373, *étoit fils de* Sigefred, *que* Donizon (dans son *Poème* sur la *Vie de la Comtesse* Mathilde) *appelle* illustre Prince du Comté de Lucque; *& qui* (dans des *Actes*) *se dit, ainsi que ses Fils*, de la Nation Lombarde. *Etant venu dans la Lombardie, il s'y rendit, & plus puissant, & plus riche, qu'il ne l'étoit auparavant. Outre deux Fils, de qui fortirent deux Maisons opulentes de Parme, il eut cet* Albert Azzon, *aussi nomé par d'anciènes* Chartes, Adalbert, *dit* Atton, *lequel aïant une plus grande fortune, que ses Frères, acquit, entre autres Biens, le Fief de Canossa, qu'*Adélard, *Evêque de Reggio, lui vendit; & sur lequel il fit construire une Forteresse imprenable.*

C'est à peu près tout ce que l'on sait de l'origine & des commencemens d'*Albert Azzon.*

Une très anciène *Vie de la Comtesse Mathilde*, que l'on conservoit manuscrite dans la Bibliothèque de la

PAPES.

ses pour envahir le Pontificat. Crescentius *avoit besoin d'un Phantôme de Pape, qu'il pût opposer à* Grégoire V; *& le Moine Grec* Jean Philagathe *lui parut plus propre qu'un autre à remplir ses vues.*

Je m'étone, *continue* Platina, *que j'avois interrompu*, de ce que les Historiens ont compté, parmi les Papes, *Jean*, qui s'empara du Pontificat, pendant que *Grégoire V* étoit en vie. Peut-être ont-ils cru qu'en écrivant les *Vies des Papes*, ils devoient en user comme on fait dans l'*Histoire générale*, où l'on entremêle les mauvaises actions des Tirans à celles des meilleurs Princes, afin que les Lecteurs voient combien les Bons & les Méchans diffèrent entre eux; & que, détournés du Vice par l'exemple des Méchans, & conduits à la Vertu par celui des Bons, ils jouïssent d'une vie heureuse sur la terre. C'est un avantage que n'obtint pas *Jean*, qui... mourut avec ignominie, dans le dixième mois de son usurpation. Le Siège fut alors 20 jours vacant.

Je ne sais pas comment cet Auteur a pu croire qu'il étoit d'accord avec la suite des faits. Nous l'avons vu

PRINCES contemporains.

vire, Religieuse, sa tante paternelle, furent chargées de la Régence, avec un Conseil composé de quelques Seigneurs; & la paix fut aussitôt renouvellée avec le Roi de Cordoue.

En 978, *Ramire* épousa Doña *Urraque*, que l'on ne connoit point, & fut déclaré Majeur. Attentif à plaire à cette Femme hautaine, il mécontenta les Grands. Ceux de Galice se révoltèrent en 982; & proclamèrent Roi, *Bermude*, fils d'*Ordoño III. Ramire* marcha contre eux. Ils s'avancèrent au devant de lui jusqu'à la frontière. Une bataille, dont le succès fut indécis, l'obligea de se retirer à Léon. Il y mourut quelques jours après.

BERMUDE II, fils d'*Ordoño III*, d'Usurpateur devient Roi légitime en Décembre 982, par la mort de *Ramire III* son cousin germain; & meurt en 999.

On loue sa prudence, sa valeur, sa justice & sa piété.

Les Maures de Cordoue lui firent une guerre presque continuelle; eurent une suite d'avantages; & prirent plusieurs Villes, entre autres Léon & Compostelle: mais, dans

SAVANS & Illustres.

doute par une faute d'impression, il avoit fait confirmer sa Donation par *Jean XIII* à Ravenne, en présence des Evêques de la Métropole, & de ceux du Roïaume d'Italie.

GILDEPRAND communément nomé HILDEBRAND, ou HILDEPRAND, fait Evêque de Modène en 969, pour succéder à *Gui*, dont j'ai parlé plus haut, meurt après le mois d'Août 992.

Le 14 d'Avril 970, il obtint à Ferrare, de l'Empereur *Otton I*, la confirmation des Privilèges de son Eglise; &, le 8 d'Août 983, il céda l'anciène Eglise de S. *Pierre* à Modène *au vénérable Prêtre Etilne*, dit *Ughelli*, qui n'a pas su que ce Prêtre étoit un Moine Bénédictin.

Si les Signatures de l'*Acte* de cette Concession, rapporté par le même *Ughelli*, sont exactement copiées, cet Evêque de Modène signoit *Gildeprandus*; & c'est là son véritable nom.

Il eut pour successeur *Jean*, de qui je parlerai plus bas; & dans l'Article duquel je raconterai les suites de la Concession

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

pieux Abbé se prête volontiers aux desirs d'*Otton* : mais *Gregoire* s'y refuse. Le 2 de Mars, il fait amener en sa présence, & sans doute dans un Concile, l'Antipape, auquel il déchire lui-même sur le corps les vêtemens pontificaux ; & qu'il fait ignominieusement promener dans la Ville, monté sur un âne, le visage tourné vers la queue, qu'il tenoit dans la main. *Nil*, pénétré de douleur, menace de la colère de Dieu le Pape & l'Empereur, parcequ'ils n'ont pas usé de miséricorde envers un Criminel, que Dieu lui-même avoit remis entre leurs mains. On sent bien que le personage, que l'Auteur de la *Vie* de ce saint Abbé, publiée par *Baronius* dans ses *Annales*, lui fait faire ici, veut uniquement dire, dans le langage des Auteurs de cette sorte & de ces tems-là, que *S. Nil* se trouva par hazard à Rome, lorsqu'*Otton III* y ramena *Gregoire V. Crescentius* n'avoit point quité Rome. Il s'étoit enfermé dans le Château S. Ange, qu'il croioit imprenable : mais, après l'Octave de Pâque, *Otton* le fait assiéger, & batre avec toutes les Machines alors en usage ; & les Allemans, après plusieurs assauts vigoureusement repoussés, & diverses escalades tentées inutilefêtes de Noël à Salerne : mais il y a dans le Texte une faute de Copiste. Au lieu de *Salernum Oppidum*, il faut *Paternum Oppidum*. La correction n'est pas douteuse. Une grande Ville, come Salerne, étoit dans le langage de ces siècles-là même *Civitas*, & non pas *Oppidum*. Dans le même tems, selon *Ditmar*, il y eut des semences de troubles en Germanie. Plusieurs Ducs & Comtes, d'accord avec quelques Evêques, voulurent remuer, & se donner pour Chef *Henri*, Duc de Bavière : mais ce Prince refusa de se prêter à leurs desseins ; ce qui les obligea de ne rien entreprendre. Quelques Historiens disent que ce Duc étoit à Rome avec *Otton*, lorsque cet Empereur fut obligé de s'enfuir. Ils se trompent. Le Duc de Bavière étoit en Allemagne à la fin de cette année 1001. *Mais s'il faut l'avouer*, dit *Muratori*, p. 8, *je crains que* Ditmar *& ses Copistes n'aient été mal informés de ces troubles.* La preuve en est que le Prêtre *Tangmar*, témoin oculaire des évènemens qu'il rapporte, met le sou-

à la Motta (Forteresse peu loin de Milan) ; *les combatit ; les mit aisément en fuite ; leur accorda, du consentement de l'Archevêque, le pardon, qu'ils demandoient ; les reçut en grace, & les rendit à leur patrie. Il fit ensuite son entrée à Milan, où le Peuple le reçut avec de grands honeurs ; & fut couronné Roi par l'Archevêque.*

Je ne sais si je me trompe : mais il me semble que ce qu'on va lire favorise, en quelque chose, *Sigonius*. Je le tire de la *Vie de Conrad le Salique* par l'Archidiacre *Wibert*. On y lit donc au Ch. 2 ; *L'An 23 de son âge,.. & dans le cours de l'an 1025 de l'Incarnation du Verbe de Dieu le Père, l'illustre* Brunon (qui fut ensuite le Pape *Léon IX*) *accompagna* Conrad *dans son expédition d'Italie, ... & tint la place de l'Evêque* Hérimanne, *lequel étoit accablé d'années & d'infirmités.* Brunon, *honoré pour lors du Diaconat, se chargea, sous le bon plaisir de l'Evêque & du Roi, de la conduite & du commandement des Troupes auxiliaires, que Toul fournissoit à ce Prince.* Le même Auteur

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Cathédrale de Lucque, & qu'ont fait imprimer, *Leibnitz* dans les *Historiens de Brunswick*, & *Muratori* dans ceux *d'Italie*, dit, « Que *Sigefred* étoit un » Prince illustre de » Toscane, né dans » le Comté de Luc- » que : Que, voulant augmenter » la gloire de son » nom, il vint en » Lombardie, a- » vec ses fils, *Si-* » *gefred*, *Atton* & » *Gérard* ; & qu'il » y conquit & sub- » jugua des Cités, » des Peuples & » des Châteaux ». Cette ancienne *Vie de Mathilde* est d'une grande autorité, parcequ'elle est presque toute extraite de l'Histoire de cette Comtesse, écrite en Vers par le Prêtre *Donizon*, qui vivoit à sa Cour. Elle redresse assés souvent cet Auteur contemporain, auquel elle supplée aussi quelquefois. Elle ne fait que le copier, en parlant des Villes, des Peuples & des Châteaux, que *Sigefred* s'étoit assujettis par les armes. Dans les IXe & Xe Siècles, où ce Prince vivoit, les Seigneurs particuliers en Italie ne faisoient point encore la guerre pour leur propre comte. Ainsi ce que *Donizon*, qui paroit *plus haut ne rétablir* Grégoire V, *qu'après la mort de* Jean. *C'est ce qu'il répète ici d'une manière plus claire, en annonçant une Vacance de 20 jours. Ce ne fut cependant qu'après le rétablissement de* Grégoire V, *que* Jean *mourut ; & cette Vacance est une chimère.*

Ces petites observations font voir pourquoi jusqu'ici j'ai fait si peu d'usage des Vies des Papes, *&c. de* Platina.. *Je prévois qu'elles ne me feront pas dans la suite d'une plus grande utilité, si ce n'est peut-être pour ce que cet Auteur peut avoir vu par lui-même. Il avoit un bon esprit ; & sa manière d'écrire, quoiqu'un peu sèche, n'est pas désagréable. Mais il étoit mal initié dans les mistères de la Science des Tems. Aussi ne date-t-il presque jamais ; &, quand par hazard il date, il faut examiner si l'on peut le suivre. D'ailleurs, il n'avoit pas de quoi bien faire l'Ouvrage qu'il avoit entrepris. Dans la suite des Papes, où nous en sommes à présent, il ne parle que d'après* Martin le Polonois, Godefroi de Viterbe, *& deux ou trois autres Auteurs, dont l'autorité n'est pas grande, depuis* une dernière bataille, *Bermude*, secouru par le Roi de Navarre & par le Comte de Castille, batit enfin les Maures, & détruisit leur armée.

Mahomet Almanzor, qui les avoit commandés durant toute cette Guerre, ne put survivre à la honte de sa défaite, & se laissa mourir de faim. C'étoit le plus grand Capitaine, que les Maures eussent jamais eu. L'Histoire dit qu'il sortit vainqueur de cinquante batailles. Il traitoit les Chrétiens avec beaucoup de douceur ; & les attiroit dans ses troupes, en leur donant double paie. Il avoit refusé d'être Roi de Cordoue.

ALFONSE V, âgé de 5 ans, succède à *Bermude II*, son père, en 999 ; & meurt le 5 de Mai 1027.

La Reine, sa mère, fut Régente.

En 1024, il épousa Dona *Elvire*, fille du Comte *Melendez Gonçalez*, que les Etats avoient chargé de son éducation.

Magnifique envers les Eglises & les Monastères, libéral envers les Pauvres, rempli de vertus morales & chrétiènes, il fit de l'équité la souveraine loi de sa politique, & la faite, par *Gilderprand* au Moine *Etiène*.

MARIN, fait Evêque d'Olivola, c'est à dire de Venise, en 965, meurt en 992, après 26 ans & 2 mois d'Episcopat.

André Dandolo le dit, *Home catholique & rempli de toute bonté.*

Le même Historien, suivi par *Ughelli*, lui donne 20 ans & 2 mois d'Episcopat. C'est une faute, qu'il faut attribuer à quelque Copiste. *Marin* étoit certainement Evêque en 965 ; & l'on a vu dans l'Article du Doge *Pierre Orseolo II*, qu'il avoit souscrit, en 992, une Fondation avec ce Doge.

AMATI, *dernier Evêque & premier Archevêque de Salerne*, est fait Evêque pour le plustôt à la fin de 981. Il est fait Archevêque, on ne sait pas bien en quelle année ; & meurt en 992.

Ughelli, dit *Muratori*, T. V, p. 476, *prétend qu'en cette année 1084 l'Eglise de Salerne fut érigée en Archevêché par le Pape* Benoît VII. *Il se contente d'en citer la* Bulle, *au lieu de la raporter, come il l'auroit du. C'est pourquoi l'on ne peut pas juger du tems auquel cette érection*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ment, viènent enfin à bout, le 29 d'Avril, de l'emporter d'assaut. Sur le champ, *Crescentius* & douze de ses complices ont la tête tranchée, par ordre de l'Empereur; & leurs corps sont pendus aux creneaux du Château. C'est ce que disent les Historiens Allemans & Bourguignons: mais les Ecrivains Italiens disent que *Crescentius* se rendit par capitulation, sur la foi du serment, qu'*Otton* fit de lui sauver la vie; & que ce Prince ensuite trouva quelque prétexte, pour lui faire couper la tête. Les Italiens, qui se plaisent souvent à dire du mal des Princes Allemans, ne méritent pas toujours qu'on les croie; & les Allemans, qui volontiers tournent tout à l'avantage de leurs Princes, ne sont guère plus dignes de foi. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Crescentius* finit come il l'avoit mérité.

Smaragde, Grec mécontent, ou Citoïen exilé de Bari, fait espérer aux Sarasins, chés lesquels il s'étoit refugié, de prendre Bari par intelligence. Au mois d'Octobre *Busith Cayth*, un de leurs Officiers, s'en approche avec quelques Troupes. *Smaragde* force la porte occidentale, pénètre dans la Ville, & ressort. *Busith* reconnoît que cet home s'étoit lèvement des Romains immédiatement après le siége de Tivoli, qui certainement est du commencement de l'année. *Berward*, Evêque d'Hildesheim, étoit alors retourné en Allemagne: mais, come, malgré toute la protection du Pape & de l'Empereur, il ne put pas obtenir justice de l'Archevêque *Willigis*, il renvoia, vers la fin de l'année, *Tangmar* en Italie; & celui-ci trouva l'*Empereur dans le Duché de Spolète*. Le Pape s'y rendit; & tous deux *célèbrèrent la fête de Noël à Todi*. Le lendemain, il se tint en cette Ville un Concile de beaucoup d'Evêques Italiens, & de trois Evêques Allemans. *Tangmar* y exposa les sujets de plainte de son Evêque, auquel le Concile rendit justice. Il prit ensuite congé du Pape & de l'Empereur, qui lui firent des présens; & repartit pour l'Allemagne, le 2 de Janvier. Il ajoute à son récit que, peu de jours après, c'est à dire le *X des Calendes de Février* (le 23 de Janvier) l'Empereur mourut d'une fièvre qu'il gardoit depuis quelque tems. *Je ne vois donc pas*, dit *Mu-*dit, Ch. 8: *A l'approche de l'année 1026 de l'Humanité du Fils de Dieu, l'Evêque* Hérimanne, *étant à Cologne pendant le Carême, y fut délivré de la prison de la chair. Aussitôt le Clergé & le Peuple, privés de leur Pasteur, unissent leurs vœux; & par des acclamations continuelles, demandent unanimement* Brunon, *qu'ils chérissoient, & qu'ils souhaitoient, depuis longtems, d'avoir pour Evêque. En conséquence de cette Election, ils écrivirent en Italie tant au Roi, qu'à Brunon.* Celui-ci se disposa sur le champ à retourner à Toul, *lors*, dit le même Ecrivain, Ch. 10, *que le Roi faisoit le Siége d'Orba, petite Ville du Territoire de Milan, où s'étoient renfermés les perfides Apostats de la fidélité, qui refusoient de se soûmètre au Roi.*

Puricelli dit qu'on n'a plus aucune connoissance de cette Ville d'Orba. *Wibert* n'est pourtant pas le seul Historien, qui la nome: mais come il confond un peu les faits, en supposant que la Lombardie, & surtout Milan, s'étoient révoltés la première fois que *Conrad* vint en Italie; il se

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

avoir cru que les choses avoient été dans ces tems-là sur le même pied qu'il les voioit au sien, & le *Copiste de Donizon* disent des Conquêtes de *Sigefred*, se doit expliquer de services rendus à la guerre, soit à l'Empereur *Bérenger*, soit à quelqu'un de ses Concurrens au Roïaume d'Italie, & récompensés par le don de quelques Fiefs, & le Gouvernement d'un ou de deux Comtés.

Sigefred, fils aîné de *Sigefred*, s'établit à Parme, dont peut-être son Père avoit été Comte ; & de lui vinrent les *Baratti*, Famille illustre de cette Ville.

D' *Albert Azzon* décendit, au quatrième degré, la Comtesse *Mathilde*, qui fut la dernière de sa branche ; car c'est sans aucune preuve, qu'on lui prête un Cousin germain, que l'on dit fils de son Oncle paternel, qu'on lui donne pour héritier légitime, & que l'on fait la tige de la Maison de Canossa, qui subsiste encore aujourd'hui.

Gérard ou *Guérard*, troisième fils, qui, comme son aîné, s'établit à Parme, produisit la *Maison*

PAPES.

qu'on en a découvert tant d'autres, qui les ont décrédités.

Revenons à notre Antipape. *Les Romains, qui le prirent dans le lieu de sa retraite, lui crevèrent les yeux, & lui coupèrent le nés & la langue. Sur quoi je ne puis passer sous silence une simplicité singulière du bon* Pierre de Damien, *qui, n'aiant pas oublié de dire qu'on avoit coupé la langue à l'*Antipape, *dit ensuite,* « *Que, quelques* » *jours après, les* » *Romains mirent* » *ce Malheureux à* » *rebours sur un* » *Ane, & le promenèrent dans tou-* » *tes les rues de* » *Rome, en le for-* » *çant de chanter* » *à haute voix :* » Tel est le sup- » plice, que doit » souffrir celui qui » s'efforce de chas- » ser de son Siège » le Pape de Ro- » me ».

SILVESTRE II, élu, sinon par ordre, du moins à la recommandation de l'Empereur *Otton III*, en Février ou Mars 999, est intronisé le 12 d'Avril de la même année ; & meurt vers le 11 de Mai 1003.

Je m'étendrai beaucoup dans cet Article, parcequ'il s'agit du premier François qu'on ait vu sur la Chaire de S. *Pierre*, & que ce François

PRINCES contemporains.

base de son gouvernement.

En 1016, profitant d'un intervalle où les Maures avoient guerre entre eux, il rebâtit la Ville de Léon. Il fit en 1026 des préparatifs pour recouvrer le reste de ce que son Roïaume avoit perdu sous le règne de son Père. L'année suivante, il entra sur les Terres des Maures, y fit le dégat, & forma le siége de Viseo. Blessé d'un coup de flèche, il y mourut ; & son armée leva le siége.

ROIS de Cordoue.

ALHACEM, depuis 961, meurt en 976, ou 977.

HISSEM II, son fils, lui succède, à l'âge de 10 ans, en 976, ou 977 ; & perd le Trône, en 1005.

Son Tuteur & son Premier Ministre fut *Abdelmélic*, fils du célèbre Guerrier *Mahomet Almanzor* ; & ce Ministre se rendit tellement absolu, que, quand *Hissem* fut en âge, il ne lui laissa prendre aucune autorité : mais il mourut en 1005 ; & son frère *Abdelraime*, qui prit sa place, se fit si fort haïr par sa hauteur & sa lascivité, qu'au bout de quatre

SAVANS & Illustres.

*se fit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'*Amat, *qui vivoit alors, fut le premier Archevêque de Salerne ; & que* Jean XIV *étoit Pape en ce tems-là.*

D'ailleurs *Benoît VII* ne vivoit plus en 984 ; & *Jean XIV* étoit Pape dès 983.

Ce fut sous l'Episcopat d'*Amat I*, que le célèbre Monastère de la Cava fut fondé.

PIERRE I, fait Evêque de Verceil en 978, meurt le 15 de Mars, vraisemblablement en 991.

Il fit, en 990, touchant les Dignités de son Eglise, une *Constitution*, qui s'observe encore à présent.

Ardoin, fils de *Dodon*, que l'on croit être cet *Ardoin* qui fut Roi d'Italie en 1002, fit, de concert avec *Ghiselbert*, Archidiacre de Verceil, tuer cet Evêque ; & même il eut la barbarie d'en faire ensuite brûler le corps. Les successeurs de *Pierre* poursuivirent la vengeance de ce meurtre sacrilége. *Léon*, qui fut le deuxième de ces successeurs, l'obtint d'*Otton III*, à Rome, le 7 de Mai 999. Par un *Diplôme* de ce jour, qui fut le champ fut confirmé par le Pape *Silvestre II*, *Ot-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fait fort d'intelligences, qu'il n'avoit point; &, craignant quelque surprise, il se hâte de se retirer.

999.

CETTE année devoit coûter des larmes à l'Empereur. Sa grand' tante *Mathilde*, Abbesse de Quedlinbourg, Princesse pieuse & sage, à laquelle il avoit confié le Gouvernement du Roïaume de Germanie, meurt le 7 de Février; & lorsqu'il en reçoit la nouvelle à Rome, il y pleurait la perte de son cousin, le Pape *Gregoire V*, mort, à la fleur de son âge, le 12 du même mois de Février. Enfin l'Impératrice *Adélaïde*, son aieule, meurt le 16 de Décembre. *Silvestre II*, élu Pape, de l'ordre ou par les bons offices d'*Otton*, le console en quelque sorte de n'avoir plus *Gregoire V*.

Ce Prince, apparemment pendant le voïage qu'il fait cette année dans la Campanie, dépose *Laidulf*, Prince de Capoue, & l'envoie en exil, parcequ'il étoit convaincu d'avoir eu part à la Conjuration contre son frère *Landénulf*. *Adémaire*, Noble de Capoue, ou l'un des Princes de la *Maison Capouane*, que l'Empereur met en la place de *Laidulf*, est chassé, quatre mois après, par les Citoïens de Capoue, qui *ratori*, p. 8, *quel fondement peuvent avoir cette guerre contre les Romains, & cette vangeance d'Otton, rapportée par* Ditmar (& le *Chronographe Saxon*). *Tout étoit en paix; & le Pape* Silvestre, *qui vivoit en bonne intelligence avec les Romains, célébra tranquillement le Concile de Todi.*

Les Annales d'Hildesheim & Herman Contract, (ainsi que le Prêtre *Tangmar*), dit encore *Muratori*, p. 10, *placent la mort d'*Otton *le 23 de Janvier de la présente année* (1002). Ditmar, *qui la met le 24, a peut-être voulu parler de ses obsèques.* On verra dans l'Article d'*Ardoin*, Roi d'Italie, une autre autorité qui ne permet pas de douter qu'*Otton* ne soit mort le 23 de Janvier. L'*Abregé chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne*, dit, p. 97: Otton III *meurt dans le Château de Paterne près de Rome le 24 Janvier 1002.. Il fut enterré d'abord à Rome, d'où son Corps fut transféré à Aix-la-Chapelle.* Le Château de Paterne étoit près, non pas de Rome, mais de Citrà Castellana. Les Obsêpourroit que chés cet Historien *Orba* fût le même lieu, que *Sigonius* nome *La Motta*. Les Italiens, & je dois le dire ailleurs, appelloient *Motta* les Forteresses baties sur des Hautems, faites de terres rapportées. On avoit apparemment muni le Château d'Orba d'une pareille Forteresse; &, come c'étoit là que s'étoient retirés les Rebelles, qu'*Aribert* exhorta *Conrad* de foumètre, *Sigonius* a pu, sans parler d'*Orba*, se contenter de nomer *la Motta*. J'ajoute que vraisemblablement il n'y avoit alors dans ces Cantons que cette Forteresse de ce genre; & que, come par cette raison on la désignoit communément par le nom générique de *la Motta*, *Sigonius* ne l'a pas trouvée nomée autrement dans l'Ecrivain, ou le Monument, d'après lequel il en parle, & qui n'est pas venu jusqu'à nous. Il est prouvé que, si nous avons une grande quantité de choses qu'il n'a pas pu voir, il en a vu quelques-unes qui se sont perdues depuis l'usage qu'il en a fait. On doit voir dans une autre *Colone* de cette Epoque, que la petite Ville, ou

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

des Giberti, ou *Ghiberti*, célèbre dans cette Ville, de laquelle fut *Guibert*, Archevêque de Ravenne, puis Antipape *Clément III*; & de laquelle on assure aussi que la *Maison de Correggio*, que nous verrons donner des Seigneurs à Parme, étoit une Branche.

Je n'entrerai pas ici dans un plus grand détail sur *Sigefred* le père. On trouvera de quoi se satisfaire à cet égard dans la *Vie de Mathilde*, que je compte faire paroître quelque tems avant le troisième Volume. J'y rens compte de tout ce que les Historiens modernes de *Mathilde* ont rêvé sur l'origine de *Sigefred*: mais j'ai soin de tirer du pair *Francesco-Maria Fiorentini*, le plus sur d'entre eux, & le plus estimable par l'étendue, l'exactitude & l'utilité de ses recherches, & par la bonne foi qu'il montre en les employant. Je rapporte dans cette *Vie* tout ce qui concerne les Marquis *Albert Azzon*, & *Thédald*, & le Marquis-Duc *Boniface*; c'est à dire le Bisaïeul, l'Aïeul, & le Père de *Mathilde*. C'est

fut un homme d'un très grand mérite. Mais il ne sera pas inutile de commencer par rapporter ce qu'en dit *Platina*.

Silvestre II, *auparavant appellé* Gilbert, *François de nation, parvint, dit-on, au Pontificat par de mauvaises voies. Dans sa première jeunesse, il fut Moine à Fleuri dans le Diocèse d'Orléans. Ensuite, aiant quité son Monastère, il fut, par le Diable auquel il s'étoit livré corps & ame, conduit à Séville en Espagne pour étudier les Sciences; car il desiroit extrêmement de se faire un riche fond de Doctrine & de Littérature. Il fit de si grands progrès, que, cessant à peine d'être Disciple, il passa bientôt pour un excellent Maître.* Martin (le Polonois) *assure qu'il eut pour Disciples l'Empereur* Otton, Robert, *Roi de France, &* Lothéric, *home illustre par sa noblesse & par sa science, lequel fut dans la suite Archevêque de Sens.* Gilbert, *poussé par son ambition & par une cupidité diabolique de dominer, acquit, à prix d'argent, d'abord l'Archevêché de Rheims, puis celui de Ravenne. Enfin, portant ses vues plus*

mois on l'assassina.

Mahomet Almahadi, l'un des plus puissans Seigneurs du Roiaume, profita du désordre, que ce meurtre occasiona, pour se saisir du Roi; pour l'enfermer dans une prison, en faisant courir le bruit de sa mort; & pour s'emparer du Trône.

MAHOMET III, surnomé ALMAHADI, usurpe la Couronne en 1007, & la perd en 1008.

Sa mauvaise conduite lui fit un grand nombre d'Ennemis. Il lui fallut, en même tems, se défendre contre *Sanche*, Roi de Castille, & dissiper deux Conjurations. Il succomba sous la seconde.

Les Conjurés vouloient avoir un Roi du Sang des *Ommiades:* mais, ne pouvant s'accorder sur le choix, les uns élurent *Suliman*, fils d'une Sœur d'*Hissem II*, & les autres élurent *Marban*, cousin de ce Roi. Les deux Factions en vinrent aux mains. Celle de *Marban* fut vaincue; & tous se réunirent sous les étendarts de *Suliman*, qui fit alliance avec le Comte de Castille.

L'Armée de *Mahomet III* fut batue, à la vue de Cordoue, par l'imprudence de son

ton punit *Ardoin*, en le déclarant Ennemi public, & confisquant, au profit de l'Eglise de S. *Eusèbe*, Cathédrale de Verceil, tous ses Biens allodiaux, ainsi que ceux de l'Archidiacre *Ghisbert*, & de tous les autres complices du même crime.

MANSON, élu vingt-huitième Abbé du Mont-Cassin le 23 de Novembre 986, meurt le 15 de Mars 997; aiant été dépouillé de son Abbaïe le 14 de Novembre 996, come le *Pellegrino* le dit dans un endroit, ou vers la fin de 995, come il le dit dans un autre. La première de ces dates est la plus sure.

Manson étoit de la *Maison de Capoue*; & décendoit du Prince *Aténulf I.* Il est dit cousin de *Pandulf Tête-de-Fer*, petit-fils de cet *Aténulf*.

En 994, il obtint du Prince *Laidulf*, cinquième fils du même *Pandulf*, une Donation en faveur du Mont-Cassin.

Il fit bâtir, sur les Terres de ce Monastère le Château de Roccasecca. La force de cette Place fit imaginer aux Seigneurs de la *Maison de Capoue*, qu'il aspiroit à se rendre Souverain. Ils animèrent contre lui le Prince *Laidulf*,

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

choisissent pour Prince *Landulf*, Comte de *Sainte-Agathe*, fils de *Landulf III*, Prince de Bénevent.

Gregoire Trachamote, Gouverneur en Italie pour les Empereurs Grecs, reprend, sur les Sarasins, la Ville de Gravina. Les Grecs, sous ses ordres & ceux de ses derniers prédecesseurs, s'étoient fort étendus dans la Pouille; come on l'apprend d'un *Diplôme* de ce Gouverneur, qui s'y qualifie *Protospataire*, par lequel il confirma, l'année suivante, au Monastère du Mont-Cassin tout ce qu'il possédoit dans les Villes de Lesina, d'Ascoli, de Canose, de Minervine & de Trani.

Ce *Gregoire* paroît, le premier dans l'Histoire, avec le titre de *Catapan*. Les Grecs, depuis quelque tems, appelloient ainsi le Gouverneur Général de ce qui leur restoit en Italie; & ce Magistrat étoit, en même tems, chargé du Civil & du Militaire. C'est ce que semble annoncer le mot *Catapan*, que des Ecrivains du XIe siècle disent être Grec; & qui peut signifier en cette Langue *Un Home aiant soin de tout*. Notre célèbre *Ducange* aime mieux cependant le regarder come une corruption de *Capitaneus*, dont nous avons fait notre mot *Capiques* d'*Otton III* durent se faire en cette Ville, d'où les Allemans transportèrent tout de suite son Corps à Aix-la-Chapelle, où lui-même avoit choisi sa sépulture.

Celui des Princes d'Italie, qui paroît avoir eu le plus de part à la confiance de cet Empereur, est *Hugue*, Duc & Marquis de Toscane, que l'Impératrice *Théophanie* avoit, en 989, fait Duc & Marquis de Spolète & de Camerino. Lorsqu'en 1001, *Otton*, éprouvant l'air d'Italie mal sain, se disposoit à retourner en Allemagne, il écrivit à *Silvestre II*, « Qu'il a-» voit chargé du » soin de le défen-» dre, les princi-» paux Seigneurs » d'Italie, & sur-» tout *Hugue*, » Comte de Tos-» cane, & Gou-» verneur de Spo-» lète & de Ca-» merino, *lequel*, dit-il au Pape, » *vous est en tout* » *si fidèlement at-* » *taché, qu'en cet-* » *te considération,* » *nous venons de* » *le gratifier de* » *huit Comtés, qui* » *sont en litige;* » *& que nous le fai-* » *sons notre Lieu-* » *tenant, afin qu'il* » *gouverne les Peu-* » *ples, & que ceux-* » *ci, par son moi-* » *ien, vous ren-* » *dent les services*

le Château d'Orba étoit dans la vallée de ce nom que *Puricelli* connoissoit certainement. C'est donc par inattention qu'il dit qu'on n'a plus aucune connoissance de la Ville d'Orba.

Pour revenir à l'Historien *Wibert*, observons qu'il comte du Jour de l'Incarnation, & qu'il commence l'année que le 25 de Mars. Ainsi, quand il fait arriver *Conrad* en Italie en 1025, c'est réellement come *Sigonius* l'dit, au printemps de 1026, parce que, depuis le de Janvier jusqu'au 25 de Mars, c'étoit encore 1025 pour *Wibert*. Aussi dit-il qu'*Hérimanne*, qui mourut pendant le Carême, mourut *à l'approche de l'année 1026 (instante anno ab humanitate Filii Dei millesimo vigesimo sexto)*. Je ne croi pas qu'on ait besoin d'autre chose pour fixer en 1026 le Couronnement de *Conrad* comme Roi d'Italie. Dans toute l'Histoire, on ne s'offre rien, qui puisse le faire revoïer à quelqu'autre année.

A l'égard du lieu, c'est une chose au fond assez indifférente. *Sigonius* n'a pas doute, come on l

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

pourquoi je m'étens moins ici sur leur comte, que je ne l'aurois pu faire.

Dans ces tems-là, dit l'*Annaliste d'Italie*, à l'année 978, T. V, p. 451, *fleurissoit* Adalbert, *ou* Albert-Azzon, *biséaïeul de la Comtesse* Mathilde. *Un* Contrat, *imprimé dans le* Bullaire du Mont Cassin (T. II, *Const.* 6.) *le fait voir encore en vie en* 931. *Il eut deux Fils*; Thédald, *qui lui succéda dans ses Etats & Biens*; & Godefroi, *qui fut Evêque de Brescia, du vivant de son Père. La Femme d'*Albert Azzon *fut* Hildegarde, *Dame très pieuse, qui fonda, comte* Donizon *le dit* (Liv. I, Ch. 3), *le Monastère de Brescello, lequel est à présent en Commende.* Albert Azzon *bâtit & fonda richement, dans son Château de Canossa, qu'il avoit extraordinairement fortifié, l'Eglise de S.* Apollonius, *dans laquelle il établit une Collégiale de Chanoines, changée ensuite en un Monastère de Bénédictins, mis aussi depuis en Commende. Dans quelques Actes du Marquis* Thédald, *son fils,* Albert Azzon *est*

PAPES.

haut, il obtint, par le secours du Diable, le (Souverain) *Pontificat, à condition qu'après sa mort, il appartiendroit tout entier à celui qui, par ses fraudes, le feroit parvenir à cette Dignité si grande. Cependant* Gilbert, *qui vouloit régner, demande au Diable, « Combien il » vivra dans le » Pontificat ». L'Ennemi du Genre Humain lui répond malignement, selon sa coûtume :* Tu vivras longtems, si tu ne mets pas le pied dans Jérusalem. *Or ce Pape, aïant le dixième jour après le premier mois de la cinquième année de son Pontificat, célébré la Messe dans la Basilique de Ste* Croix en Jérusalem, *reconnut qu'il étoit près de sa fin. C'est pourquoi, touché de repentir, aïant confessé son crime devant tout le Peuple, il recommanda d'abord aux assistans d'être en garde contre l'ambition & contre les fraudes du Diable, & de mener une vie sainte. Ensuite, il les pria tous en général & chacun en particulier de couper après sa mort son corps en quartiers, comme il le méritoit; & de le poser en cet état sur un chariot tiré par deux chevaux; & de l'enterrer où les chevaux s'ar-*

PRINCES contemporains.

Général; & les Vainqueurs affiégèrent la Ville. Les habitans, accablés de fatigues, parlèrent de se rendre. *Mahomet* leur fit voir *Hissem*, qu'ils croioient mort; ce qui ne les empêcha pas d'ouvrir leurs portes aux Assiégeans. *Mahomet* s'enfuit, & *Sulciman* fut proclamé Roi.

SULCIMAN, ou ZULÉIMA,

usurpe le Trône en 1008; & ne le garde que jusqu'en 1010.

Le Comte de Castille continua la guerre contre le Parti de *Mahomet*, à qui les Comtes de Barcelone & d'Urgel donnèrent du secours. *Sulciman* les battit: mais, vaincu depuis, il s'enfuit en Afrique.

MAHOMET III, furnomé ALMAHADI, rétabli.

La fuite de *Sulciman* replace en 1010 *Mahomet III* sur le Trône, qu'il reperd avec la vie, en 1011.

A peine eut-il repris la Couronne, que *Sanche*, Roi de Navarre, fit une irruption dans le Roïaume de Cordoue.

En même tems, *Hissem* fut tiré de sa prison par une Faction puissante,

SAVANS & Illustres.

qui le fit arrêter, & lui fit crever les ieux le 14 de Novembre 996, & le priva de cette Abaïe. Cette cruauté fut cause en partie, qu'*Otton III* déposa *Laidulf*, & l'exila.

Léon d'Ostie dit qu'*Aténulf Summucula*, Gastalde d'Aquin, lequel étoit de la *Maison de Capoue*, n'eut pas plustôt appris que les *Seigneurs Capouans* avoient fait crever les ieux à l'Abbé *Manson*, qu'il alla, tout joieux, détruire le Château de Roccasecca.

Cet *Aténulf Summucula* fut la tige des Comtes d'Aquin; & S. *Thomas d'Aquin* descendoit de lui.

HUBERT,

Evêque de Forli, l'étoit en 970, & vivoit encore en 998.

Il fut un des Assesseurs du *Plaid* de Ferrare de 970.

Ughelli, dans l'Article de cet Evêque, le fait assister au Concile qu'*Honestus*, Archevêque de Ravenne, tint à Ferrare, en 972. Ce ne fut point à Ferrare: mais à Marzaglia, come on l'a vu plus haut, qu'*Honestus* tint ce Concile le 9 de Septembre, non 972, mais 973.

Le même Auteur dit encore qu'*Hubert* fut present au Concile de Ravenne, que l'

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

taine: mais il me semble qu'alors *Capitaneus* ne signifioit en Italie que *Noble de la premiere classe*, ou *Grand-Vassaleur*; & qu'il ne s'employoit point encore, pour signifier un *Commandant de Gens de guerre.*

Vers ce tems, les Empereurs *Basile* & *Constantin* font venir à Constantinople *Jean*, fils du Doge *Pierre Orseolo II*, qui, depuis peu, se l'étoit fait donner pour collègue & successeur. Les Empereurs font à *Jean* une réception des plus honorables; le comblent de caresses; & lui déclarent qu'ils l'ont choisi, pour lui doner en mariage leur nièce *Marthe*, ou *Marie*. Elle étoit fille d'une de leurs Sœurs & de *Romain Argire*, frère de *Romain Diogène*, qui fut Empereur après *Constantin VIII.* Les noces furent célébrées avec une grande magnificence. Les deux Epoux furent couronés d'un Diadème d'or; & *Jean* fut créé Patrice. C'est le seul Doge de Venise, à qui les Empereurs Grecs aient conféré cette Dignité. *Cedrenus* dit que *Basile* fit ce mariage, pour s'assurer de l'attachement des Vénitiens. Il en pouvoit tirer de grands secours dans l'exécution du projet, qu'il formoit, de chasser les Sarasins de Sicile & d'Italie.

» *qu'ils vous doivent*». J'emploie ces paroles à montrer combien peu l'on doit comter sur les faits, rapportés par *Pierre de Damien*, le plus mauvais Nouvelliste de ces tems-là. Ce pieux Ecrivain dit que cet *Hugue* posseda *l'une & l'autre Marche, & celle que baigne la Mer de Toscane, & celle que baigne la Mer Adriatique. Mais s'appercevant*, ajoute-t-il, *qu'à cause de la méchanceté des Homes, il ne pouvoit pas gouverner également bien l'une & l'autre Marche, il remit, par une démission volontaire, à la disposition de l'Empereur le Duché de Spolète & le Marquisat de Camerino, se réservant en propre la Toscane.* Ce n'est pas la seule fausseté, que cet Ecrivain avance sur le comte d'*Otton* & d'*Hugue*. Il dit, « Que lorsque le premier » apprit la mort » du second, il » exprima son contentement par » ces paroles du » *Pseaume* 123, » *les liens sont* » *brisés, & nous* » *somes délivrés*: » mais qu'il n'eut » pas longtems à » se réjouir, puisque, bientôt après, c'est-à-» dire dans l'an-vu, que ce fut Milan. Les Historiens Milanois ajoutent que la cérémonie se fit dans la Basilique de *S. Ambroise.*

Galvano Fiamma, cité par *Puricelli*, dit, dans sa *Grande Chronique*, Chap. 239: *Les Grands ne pouvant s'accorder* (pour le choix d'un Roi) *il* (Aribert) *alla en Allemagne. Il y trouva qu'on venoit d'élire Empereur* Conrad Ghibellin; *&, de la plénitude de sa puissance, il l'élut & le corona Roi d'Italie, là même, en Allemagne.*

Si cet Historien, qui n'écrivoit que plus de 200 ans après *Arnulf*, en avoit lu l'Ouvrage; il paroît que sa Copie, dont il se servoit, portoit *coronavit*, où l'on verra, dans une *Note*, sous l'année 1025, que je dis, d'après *Puricelli*, qu'on devroit lire *salutavit*, que la suite du discours semble demander.

Galvano Fiamma dit ensuite: Ch. 240: *L'Archevêque* Aribert *fit un second voiage en Allemagne, amena l'Empereur* Conrad *en Italie, par la route de Vérone; & le couronna de nouveau* (reincoronavit) *Empereur d'Italie dans l'Eglise de S.* Ambroise.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

appellé Marquis. *On y lit* : Théudald, Marquis, fils de feu Adalbert, auſſi Marquis, lequel ai déclaré que, par ma Nation, je vivois ſuivant la Loi des Lombards. *Mais on ne ſait point de quelle* Marche *l'un & l'autre furent inveſtis.*

Un troiſième fils d'*Albert Azzon*, que *Muratori* n'a point nomé, s'appelloit *Rodolfe*; & mourut avant ſon Père.

Donizon fait de la prudence du Serpent le fond du caractère d'*Albert Azzon*; ce qu'il exprime ainſi dans ſon Latin barbare : *fuit aſtutus ut Hidrus.*

V. *Digreſſ. ſur la Nobleſ.* p. 725 ; 737 ; 739 ; 753-55 ; 756, *Not.* Col. 1, 2° ; & p. 767.

THÉDALD, THÉODALD, ou THEUDALD,

ſuccède, vers 981, à ſon père *Albert Azzon* dans ſes Biens, & dans ſes Dignités de Comte & de Marquis ; & meurt vraiſemblablement vers la fin de 1012.

Sigonius veut qu'en 980, *Otton II* ait fait ce Prince Marquis de Mantoue. Le P. *Lucchini*, dans ſa *réteroient. Pour que les Scélerats, s'ils ſe repentent une fois en leur vie, ſachent qu'ils ont droit à la clémence de Dieu, les chevaux s'arrêtèrent d'eux-même à la Baſilique de Latran ; & le Corps de Silveſtre y fut inhumé. Le même Martin écrit que le froiſſement des os de ce Cadavre, & la ſueur, ou pluſtôt l'humidité du Tombeau, ſont des ſignes très manifeſtes de la mort prochaine du Pape régnant ; & qu'on l'apprend de l'Inſcription du Tombeau même. Si la choſe eſt vraie, ou fauſſe, c'eſt aux Papes, qu'elle intéreſſe, à s'en aſſurer.*

A ce tas de fables abſurdes, qu'on s'étone qu'un homme de bon ſens ait eu la patience de recueillir, oppoſons la vérité.

Gerbert, ou *Girbert*, & non *Gilbert*, étoit de la Province d'Auvergne, & né d'une famille obſcure de la Ville d'Aurillac, ou de ſon Territoire. Il ſe fit Moine fort jeune dans le Monaſtère de S. *Géraud* de la même Ville. Ses progrès y furent très rapides dans l'étude de la Grammaire, de l'Eloquence, & des autres parties des Belles-Lètres.

Mais il étoit né pour les plus hautes Sciences ; & qui lui livra l'Uſurpateur, auquel il fit trancher la tête.

HISSEM II, rétabli, remonte ſur le Trône en 1011 ; &, forcé d'abandoner ſon Roïaume en 1014, il va finir ſes jours en Afrique.

Il fit de vains efforts pour gagner les Partiſans de *Sulciman*, qui reparut en Eſpagne en 1012 ; & fit alliance avec *Obéydéla*, ou *Abdallah*, fils de *Mahomet III. Obéydéla* ſe révolta contre *Hiſſem* ; & ſe fit proclamer Roi de Tolède : mais, l'année ſuivante, forcé dans cette Ville, il fut fait priſonier, conduit à Cordoue, & mis à mort par ordre d'*Hiſſem*.

Le Comte de Caſtille, loin de ſecourir *Sulciman* ſon ancien Allié, fit une nouvelle alliance avec *Hiſſem*, à des conditions avantageuſes. *Sulciman* ravagea pluſieurs Provinces ; & mit, en 1014, le Siége devant Cordoue. Après une vigoureuſe défenſe, la Place fut priſe par un aſſaut très meurtrier. *Hiſſem* trouva le moïen de ſe ſauver.

SULCIMAN, ou ZULEIMA, rétabli en 1014, meurt en 1017.

Archevêque *Gerbert*, qui fut depuis le Pape *Silveſtre II*, célèbra, le 1 de Mai 997. Il eſt certain que *Gerbert* fut fait Archevêque en 997, come on l'a vu dans l'article d'*Otton III*, aux *Rois d'Italie*, pp. 840 & 842. Il eſt encore certain que ce fut dans l'année de ſon élection qu'il aſſembla ce Concile : mais on n'eſt pas ſur que cette élection ait précédé le 1 de Mai. Ce Concile pouroit bien être de 998.

Girolamo Roſſi (Liv. V de ſon *Hiſtoire de Ravenne*) *rapporte ſous cette année* 978, dit *Muratori*, T. V, p. 452, *un Acte, par lequel* Hubert, *Evêque de Forli, & quelques Archiprêtres accordent à l'Archevêque de Ravenne*, Honeſtus, *vingt* Manans (*Manentes*. C'étoit des gens de la Campagne attachés par une eſpèce de ſervitude à leurs Maîtres dans telle ou telle Terre), *avec leurs Vignes & leurs Biens, à condition, que*, ſi les Apoſtoliques de la ſainte Egliſe Romaine, ou l'Empereur *Otton* ôte (*audit Archevêque*) la moitié du Diſtrict de Ravenne, & la moitié du Comté de Decima, que lui (*Hubert*) & *Lambert*, ſon frère, avoient donnés audit *Honeſtus*, &

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

1000.

OTTON passe au printems en Allemagne ; & revient en Italie avant la fin de Juillet.

Le Pape *Silvestre II* va faire en personne le siége de Césène : mais on ignore les causes & les suites de cette Expédition.

Le 11 de Juillet, le rebelle *Smaragde* est pris par le Catapan *Gregoire Trachamote*.

1001.

LE onzième siècle commence ; ce siècle, qui changea la forme du Gouvernement, & qui substitua de nouveaux usages aux anciens. Ce furent les fruits de la déplorable rupture entre le Sacerdoce & l'Empire, laquelle fut une source intarissable de scandales & de désordres horribles, qui n'affligèrent pas moins l'Italie, que l'Allemagne, &, l'on peut oser le dire, que tout le reste de l'Europe (1).

Les habitans de Tivoli, qui, depuis longtems, étoient en querèle avec les Romains, se révoltent, parceque l'Empereur » née, il mourut » lui-même ». *Pierre de Damien*, en disant qu'*Otton* se réjouit de la mort d'*Hugue*, done lieu de croire que l'Empereur se méfioit de ce Duc, & qu'il en craignoit la trop grande puissance : mais nous venons de voir que, peu de tems avant la mort d'*Hugue*, qui mourut vers la fin de Décembre 1001, *Otton* avoit considérablement augmenté cette même puissance. Dans cette même année, *Hugue*, aiant aidé ce Prince à faire le siége de Tivoli, avoit contribué, plus qu'aucun autre à le tirer d'embarras, lorsqu'ensuite les Romains s'étoient soûlevés. C'est d'ailleurs une chose avouée par l'Histoire, qu'*Hugue* avoit toute la confiance d'*Otton*, & qu'il en étoit le premier Ministre en Italie, & come le Gouverneur, c'est à dire celui qui dirigeoit ses principales actions.

Ces traits, si marqués d'une inéxactitude si peu commune, doivent nuire à *Pierre de Damien*, lorsqu'il dit « Que, dans la » même année » 1001, par le » conseil de *Rodmuald*, Abbé de » S. *Apollinaire* » de Classe, *Otton III* fit pénitence à *Sigonius*, après avoir parlé du Couronement de *Conrad* à Milan, ajoute : *Il alla de cette Ville à Monza ; & demanda, « Que, suivant la » coûtume, on l'y » couronât une seconde fois ». Aribert *prétendant, « Que cela n'étoit pas nécessaire » ; il lui dit « Qu'il vouloit suivre l'exemple de » Charlemagne & » des Rois issus de » lui ». Les Décendans & les autres successeurs de* Conrad *souhaitèrent aussi la plupart d'être couronés de la Couronne de Monza, que les Milanois, par jalousie, appelloient la* Couronne de paille.

Sigonius se conforme aux *Chroniques Milanoises*, en faisant remonter ce Couronement des Rois d'Italie à Monza jusqu'au tems de *Charlemagne*. Tout ce que l'on a vu dans cet Ouvrage le réfute à cet égard. Il est aussi réfuté par *Flavio Biondo*, lequel écrivoit bien des années avant lui. Cet Historien, dans sa *première Décade*, Liv. III, parlant de l'élection & du premier voiage de *Conrad* en Italie, dit : *Nous trouvons ici que l'on parle pour la première fois, de ce dont nous ne*

(1) *Siam giunti*, dit *Muratori*, Ann. d'Ital. T. VI, p. 1, *al principio del Secolo Undecimo, Secolo che produsse una mutazione infigne di governo, e di costumi ; e sopratutto ci farà vedere in rotta il Sacerdozio coll' Imperio, cioè un' Iliade di gravi scandali, e sconcerti non meno in Italia, che in Germania.*

ÈMPEREURS
recs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

hronique de la véritable origine & es actions de la rès illustre & très chomée Comtesse Mathilde, dit que e fut en 984 : nais la chose est fausse. Ce fut plus ard, & sans doute par *Otton III*, que *Thédald* fut créé *Comte de Mantoue*. Je dis *Comte*, parcequ'on ne rouve nulle part qu'il y eut anciènement une *Marche de Mantoue*.

Thédald fut aussi Seigneur, ou *Comte de Ferrare*, comme on l'apprend de *Donizon*, qui dit, Liv. I, Ch. 4 : *Le Pape de Rome, qu'il aimoit sincérement, lui accorda que Ferrare fût sous sa domination.* Il ne dit point en quelle année, & ne nomme point ce Pape. On ne voit pas à quel titre ce Pape, quel qu'il fut, auroit pu donner l'Investiture d'une Ville, qui n'étoit pas alors du Domaine de l'Eglise. Sans doute, *Thédald* s'empara de Ferrare, pendant la minorité d'*Otton III*; & comme il étoit fort puissant, on ferma les yeux sur son usurpation. *Donizon*, qui voïoit *Mathilde* reconnoître tenir de S. *Pierre* une partie de ses Etats, aura cru qu'il en avoit été

PAPES.

son Monastère, ni même la France, n'avoient point alors de maîtres, qui pûssent le guider. Son Abbé l'adressa, par ses Lettres, à *Borel*, Comte de Barcelone, qui le mit entre les mains d'*Haïton*, ou *Hatton*, Evêque de Vich, ou d'Ausone, duquel il apprit les Mathématiques. Il parcourut aussi le Roussillon, la Catalogne, & tout ce qu'on appelloit alors la *Marche d'Espagne*, pour profiter des lumières des Savans, qui s'y trouvoient. Il se lia particulièrement avec *Warin*, ou *Guarin*, Abbé de S. *Michel* de Cusan, au Diocèse d'Elne. C'étoit un Mathématicien très habile, fur tout dans les Mécaniques, lequel tenoit auprès de lui plusieurs excellens Artistes. On prétend même que *Gerbert* alla s'instruire chés les Maures de Cordoue; & ce ne put guère être que de quelqu'un d'eux, qu'il apprit l'Astronomie, que ses découvertes & ses inventions enrichirent dans la suite.

En 968 vraisemblablement, il accompagna le Comte *Borel* & l'Evêque *Haïton*, que la dévotion & quelques affaires firent aller à Rome. L'Empereur *Otton I*

PRINCES contemporains.

Son nouveau règne ne fut pas tranquille. Beaucoup de gens, qui refusoient de le reconnoître, formèrent un Parti considérable, dans lequel ils firent entrer plusieurs Villes; & choisirent *Ali - Ben - Hamit* pour Roi.

Sulciman fut pris dans une bataille, & les Vainqueurs le firent mourir.

ALI-BEN-HAMIT

est reconnu Roi en 1017, après la mort de *Sulciman*; & meurt avant la fin de Mai 1018.

Il étoit de la Maison des *Ommiades*; & faisoit sa résidence en Afrique, à Ceuta.

Hairan, Chef de ceux qui ne voulurent point consentir au rétablissement de *Sulciman*, se voïant en état de le détrôner, envoia chercher *Hissem II* en Afrique : mais, le lieu de sa retraite n'aïant pas pu se découvrir, *Hairan* fit offrir la Couronne au Prince *Ali-ben-Hamit*, qui vint en Espagne en 1026, & fut proclamé Roi par son Parti.

Dès qu'il fut sur le Trone, il se mit en devoir de régner par lui-même, & de remètre le calme dans ses Etats. *Hairan* vouloit être maître sous un Roi, qui ne le fût que

SAVANS & Illustres.

qu'ils ne les puissent pas restituer dans l'espace de six mois; il sera permis audit *Honestus* de tenir & de posséder les *Manans* ci-dessus écrits, & tous les Biens qu'*Hubert* & son Frère ont dans le même lieu. *C'est une chose, qui mérite de l'attention, de voir qu'il est dit ici, que, si l'Archevêque* Honestus *est privé par le Pape, ou par l'Empereur, de* la moitié du District de Ravenne *& de* la moitié du Comté de Decima, *cédés à cet Archevêque par l'Evêque* Hubert *& par* Lambert, *son frère; en ce cas, le même Archevêque restera maître des Biens énoncés ci-dessus. Il se peut que le Pape & l'Empereur se disputassent la Seigneurie de Ravenne.*

Cela se peut sans doute : mais nous n'en savons pas mieux à quel titre l'Archevêque de Ravenne se prétendoit Seigneur de la Ville & de son Territoire. Nous avons vu, sous le règne de *Charlemagne*, l'Archevêque *Léon* s'emparer dans Ravenne & dans l'Exarchat de toute l'autorité. Nous avons vu depuis, sous le Pontificat de *Jean VIII*, l'Archevêque *Jean X* se comporter dans Ravenne, comme

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

favorisoit ceux-ci par préférence. *Otton* assiége Tivoli : mais la Place étoit extrêmement forte ; & les Assiégés font une si belle défense, qu'il étoit près de lever le siége, lorsque le Pape & *Berward*, Evêque d'Hildesheim, obtiènent qu'on les laisse entrer dans la Ville, & disposent le Peuple à se rendre à discrétion. *Le lendemain*, dit un Témoin oculaire, le Prêtre *Tangmar*, que *Berward* avoit à sa suite, *les principaux de la Ville sortent nus, c'est à dire n'aiant pour tout vêtement que des hauts de chausse, & portant des épées nues dans la main droite, & des fouets dans la gauche. En cet état, ils vont à la tente de l'Empereur, & lui disent, « Qu'ils se soumètent à son droit » de Souverain : Qu'ils ne font » aucune condition : Qu'ils ne » demandent pas même la vie : » Qu'il est le maître de les faire mourir par l'épée, ou de » les faire batre de verges : » Que, s'il veut que leurs murs » soient abatus, ils sont prêts » d'obéir ; & que Sa Majesté, » tant qu'elle vivra, ne les » verra plus rebelles à ses ordres ».* A la prière du Pape & de l'Evêque d'Hildesheim, *Otton* leur pardone.

C'étoit alors un usage commun, que, lorsque des Rebelles Nobles se soumètoient à » tence d'avoir, » en 998, contre » sa parole, fait » mourir *Crescentius*, Consul de » Rome : Qu'il alla, nus pieds, » de Ravenne à S. *Michel* du » Mont-Gargan ; » qu'il revint ensuite passer le » Carême entier » à Classe : Que, » vêtu d'un cilice, » observant un » jeûne austère, » & pratiquant » d'autres mortifications, il s'occupa de la Psalmodie » qu'il le put ; & » qu'il promit à *Romuald* d'abdiquer ses Couronnes, & de se » faire Moine ». Il faudroit être aussi crédule que *Pierre de Damien*, pour admètre, sur sa parole, tout ce récit, dont le moindre défaut peut-être est d'être absurde en partie. Il suffit de faire observer, qu'il est pleinement réfuté par ce que les Historiens Allemans ont dit de la mort de *Crescentius*. Si réellement *Otton*, contre sa parole, eût fait mourir ce Factieux, & qu'il en eût ensuite fait une pénitence aussi publique que *Pierre de Damien* ose le dire ; croira-t-on que ces Historiens, dont un, l'Evêque *Ditmar*, étoit un fort homme de bien, eussent eu l'effron- *doutons pas qu'on n'eût souhaité que nous eussions parlé plus haut, lorsqu'il s'est agi du* Décret *pour l'Election de l'Empereur. Nous trouvons, dis-je, qu'il fut établi, soit par le Pape* Grégoire V, *soit par* Otton I, *soit enfin par ceux qui les premiers furent commis pour élire l'Empereur, que celui qui, déclaré* Cèsar *en Allemagne, viendroit à Rome faire confirmer son élection, recevroit en chemin deux* Couronnes, *l'une* de paille *à Monza, l'autre* de fer *à Milan ; ce que nous voions se pratiquer jusqu'à notre tems. Nous ne trouvons cependant pas que* Conrad, *lorsqu'il vint en Italie, ait été à Monza.*

Il suit de ce passage : 1°. que, du tems de l'Auteur, on ne croioit pas en Italie que *Charlemagne* & ses successeurs jusqu'à *Conrad I* se fussent fait couronner Rois d'Italie, soit à Monza, soit à Milan : 2°. que la fable de la *Couronne de paille* avoit cours longtems avant que *Sigonius* nous eût appris ce qu'il falloit entendre par ce nom. Enfin, par l'inexactitude de ce passage à l'égard des faits, on voit que ceux qui ne

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

de même du Père & de l'Aieul de cette Princesse. Cet Historien n'est pas toujours exact ; & paroît souvent très mal informé des faits antérieurs à son tems. C'est ainsi qu'il fait assiéger deux fois *Albert-Azzon* dans Canosse, par les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* ; en quoi *Léon d'Ostie* la copié : mais il est impossible d'accorder, avec la Chronologie & la suite des faits, ces deux Siéges, que l'on fait durer l'un & l'autre des années.

J'ai dit ailleurs que *Théodald* ne fut jamais *Duc & Marquis de Toscane*. J'en donne ici, pour surcroît de preuve, qu'il fut le premier des Princes d'Italie à se déclarer ouvertement pour le Roi *Henri I*, qu'il avoit, conjointement avec d'autres Princes & quelques Evêques, sollicité de venir en Italie recevoir la Couronne. Ce fut lorsque ce Roi venoit d'arriver dans le Trentin, que le Marquis *Bonifface*, qui gouvernoit Mantoue pour son père *Théodald*, arbora les étendarts d'*Henri*, que *Théodald* alla trouver lui-même à Vérone, avant qu'il eût été solemnellement reconnu à Rome, & couronné Empereur par le Pape *Jean XIV*. D'ailleurs, il étoit alors en Italie ; & le retint quelque tems à sa Cour. Plusieurs *Lettres* de *Gerbert* montrent qu'il donna des leçons au jeune Empereur *Otton II* ; & l'on ne voit pas qu'il ait pu donner ces leçons dans un autre tems. L'Abbaie de Bobbio, qu'il eut d'*Otton I*, en fut la récompense. Par une de ses *Lettres*, écrite vers 970, il paroît qu'il y avoit quelque tems, qu'il possédoit cette Abbaie.

A peine y fut-il résident, qu'il ouvrit une Ecole de Belles-Lettres ; & sa réputation attira des Etudians, non seulement de toute l'Italie : mais aussi des Pais étrangers.

Il eut bientôt à ne pas s'applaudir de sa fortune. Les grands Biens, que son Monastère avoit possédés, étoient réduits à si peu de chose, qu'il restoit à peine de quoi faire subsister les Moines. Les Evêques & les Seigneurs voisins s'étoient emparés d'une partie des Terres. Différens Abbés en avoient aliéné quelques-unes, & donné d'autres en Fief. Parmi les Usurpateurs de ces Biens, celui dont *Gerbert* se plaint le plus, est *Pierre*, Evêque de Pavie, qui devint le Pape *Jean XIV*. D'ailleurs, de nom. Il sortit de Cordoue, se joignit au Gouverneur de Saragosse, & recommença la guerre. Elle fut d'abord malheureuse pour *Ali*, qui fut entièrement défait. Mais, *Hairan* & le Gouverneur de Saragosse s'étant brouillés, *Ali* rétablit son armée ; & poursuivit *Hairan*, qui, n'étant pas en état de lui résister, le fit assassiner à Jaën, par ses propres Domestiques.

ALCACIM, frère d'*Ali*, lui succède aussitôt après sa mort en 1018. Il règne, en concurrence d'*Abderrame Almortada*, jusqu'en 1020, que les Cordouans proclament Roi *Hiaya*, fils d'*Ali*, en concurrence duquel *Alcacim* règne jusqu'en 1022, qu'il le dépossède. Il règne seul quelques mois, après lesquels il est chassé de Cordoue. *Hiaya* le combat ensuite, en 1023, près de Séville ; le fait prisonier ; & l'enferme dans un Château. L'on ignore ce qu'il devint depuis.

Hairan, en se révoltant contre *Ali*, projetoit de mettre sur le Trône *Abderrame Almortada*, Prince *Ommiade*, qui vivoit à Jaën, sans ambition, & qui n'accepta la Couronne qu'avec peine. Il fut, aussitôt s'il en eût été Seigneur.

Peut-être, avant la Donation de *Pepin*, les Archevêques de Ravenne, par la libéralité des Empereurs, ou des Exarques, jouissoient-ils d'une grande partie des revenus de la Ville & de son Territoire : mais ils en jouissoient apparemment sans *Titre*, je dis *de Propriété*, non *de Seigneurie* ; parceque, de tous les Souverains, *Pepin le Bref* fut le premier, qui donna des Seigneuries à l'Eglise. Dans la Donation, que ce Roi fit de Ravenne, de l'Exarchat, & de la Pentapole à S. *Pierre*, on oublia de spécifier les revenus, dont les Archevêques avoient la jouissance dans Ravenne & dans son District. Ils les perdirent donc alors. Dans la suite, pour s'en dédomager, ils tâchèrent à différentes reprises, de s'emparer de la Seigneurie de la Ville. C'est ce qui mit enfin les Papes dans la nécessité de leur céder, par accommodement, la *moitié du Domaine utile de la Ville & du Territoire*, & la *moitié* (si ce n'est le tout) *du Comté de Decima*. Les Archevêques perdirent encore ce Domaine, lorsque les Rois d'Italie enlevèrent aux Papes ce que

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

leur Souverain, ils se présentoient avec l'épée pendue au cou, come se déclarant par là dignes de perdre la tête; & que les Roturiers y venoient la corde au cou, pour marquer qu'ils méritoient d'être pendus. Mais, come on le voit ici, cet usage étoit susceptible de quelques différences.

Les Romains, outrés de colère de ce que l'Empereur servoit mal leur haine, en pardonant à ceux de Tivoli, lui ferment leurs portes; & tuent même quelques gens de sa suite, qui se trouvoient dans la Ville. Il se préparoit à les en punir, lorsque la crainte leur faisant sentir l'énormité de leur faute, *ils demandent pardon*, dit le même TANGMAR, *renouvellent leur serment, & promètent d'être toujours fidéles à l'Empereur.*

Otton s'éloigne de Rome, & se retire au Château de Paterne dans le Duché de Spolète. Il y rassemble ses troupes & ses Vassaux, se préparant sans doute à quelque entreprise contre les Grecs. Des Historiens disent que, bien qu'il affectât de faire paroître de la gaieté sur son visage, il étoit au fond très mélancolique; & ne songeoit qu'à faire servir à l'expiation de ses péchés, les larmes, la prière

terie d'altérer la vérité des circonstances de la mort de *Crescentius*, quand le Public avoit de quoi les convaincre de mensonge? *Otton*, revenu des premiers égaremens de sa jeunesse, se livra, les deux dernières années de sa vie, à des pratiques d'humilité, de dévotion & de pénitence. Il se peut qu'il se conduisit par les conseils de l'Abbé *Romuald*, qui jouissoit, avec raison, d'une grande réputation de sainteté. Je penserois même assés volontiers, que l'usage de ce Titre bizare de *Serviteur des Apôtres*, dont j'ai dit plus haut qu'*Otton* ornoit alors uniquement ses *Diplômes*, étoit une espèce de pénitence imposée par *Romuald* à cet Empereur. On y reconnoît l'esprit d'un humble & pieux Solitaire: bon serviteur de la Cour de Rome, mais mal instruit de la vérité de l'Histoire, & des bienséances indispensables du Rang Souverain.

Si l'on en croit, dit *Muratori*, T. VI, p. 10, *quelques Ecrivains Allemans*, Otton *mourut d'une fièvre maligne. Mais* Léon d'Ostie, Landulf l'Ancien, Robert de Tuits, Rodolfe Glaber, connoîtroient que par le *Biondo* la partie de l'Histoire d'Italie, qu'il avoit le premier entrepris de débrouiller, en auroient une connoissance bien imparfaite.

Au reste, ce n'est point d'après *Bonincontro Morigia*, que *Sigonius* envoie *Conrad* se faire couronner une seconde fois à Monza. C'est d'après deux Historiens de Milan. *Galvano Fiamma*, dans sa *Grande Chronique*, ajoute immédiatement à la suite de ce que j'ai rapporté plus haut: *L'Empereur dit alors:* Je veux être aussi couronné à Monza. *L'Archevêque répondit:* Il ne le faut pas. *L'Empereur* dit: Si fait (Modo etiam); *& c'est depuis ce tems-là que cette Ville fut appellée*, Modoetia. *Lorsqu'il y eut reçu la Couronne, il retourna à Milan.* La *Fleur des Fleurs*, laquelle est à peu près du même tems que la *Chronique* de *Galvano Fiamma*, s'accorde avec *Bonincontro Morigia* sur l'ordre des deux Couronemens de *Conrad*, en disant: *Il fut d'abord conduit par* Aribert *à* Varentia, *Ville qui s'appelle aujourd'hui* Modoetia, *à cause du* Modo etiam (Si fait) *que dit l'Empereur. Il fut en-*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

lement élu. Ce ne fut qu'après le Couronement d'*Henri*, que la Toscane le reconnut pour Roi ; ce qui ne seroit pas arrivé, si *Thédald* eut été Gouverneur perpétuel & souverain de cette grande Province.

Son fils *Bonifuce* fut accusé, comme on le verra, d'envahir les Biens des Eglises. Il paroît que *Thédald* n'étoit pas plus scrupuleux sur cet article. *Il se tint cette année* (993), dit Muratori, T. V, p. 484, *un* Plaid *à Vérone par le Duc* Henri, *père du saint Empereur* Henri I, *lequel gouvernoit alors, outre le Duché de Bavière, celui de Carinthie, & la Marche de Vérone. Les Titres de ce Prince sont rapportés peu correctement par* Ughelli ; qui nous a donné ce *Plaid*, aux *Evêques de Vérone*). *Il y faut lire ainsi.* Domnus *Henricus*, Dux Bavariorum, seu Karentenensium, atque istius Marchiæ Veronensis. *Ce* Plaid *fut écrit*, L'An de l'Incarnation de Notre Seigneur *Jésus-Christ* neuf cens nonante-trois, ... du mois de Novembre, Indiction septième. (La date du jour s'est per-

PAPES.

les Moines de Bobbio se partagèrent en deux Factions. L'une resta fidèlement attachée à son Abbé. L'autre lui causa toutes les peines, qu'elle put. Elle lui fit surtout un crime d'avoir chés lui quelques-uns de ses parens, qui l'étoient venus trouver de France ; & l'accusa d'avoir une Femme & des Enfans. C'étoit une insigne calomnie. La régularité des mœurs de *Gerbert*, égala toujours son application à l'Etude.

Fatigué d'essuyer des traverses continuelles, & de travailler en vain à faire revenir les Biens de son Monastère, il le quitta, pour se retirer en 973 à la Cour d'*Otton II*, auquel apparemment il continua de donner des leçons : mais il ne renonça point à son Abbaye, qu'il conserva jusqu'à son élévation sur la Chaire de S. *Pierre*. Il y fit même des voyages de tems en tems ; & fut toujours en correspondance avec les Moines de son Parti. Les autres se donnèrent des Abbés ; & l'on compte trois Intrus, pendant que *Gerbert* fut possesseur de l'Abbaie.

Dans un voyage qu'il avoit fait en France en 970, il s'étoit lié d'une amitié très étroite avec *Aldalbé-*

PRINCES contemporains.

après la mort d'*Ali*, proclamé Roi, pendant que l'autre Faction couronnoit *Alcacim* à Cordoue.

Abderrame eut, come *Ali*, la fantaisie d'être véritablement Roi. *Hairan* le trahit au siége de Grenade. D'accord avec les Assiégés, il se retira tout à coup ; & les Grenadins, aiant fait une sortie sur le champ, taillèrent en pièces les troupes d'*Abderrame*, qui fut tué.

ABDERRAME, ou ABDERRHAMAN IV, surnomé ALMORTADA, proclamé Roi en 1018, règne en concurrence d'*Alcacim*, jusqu'en 1020, qu'il meurt.

HIAYA-BEN-ALI, fils d'*Ali-Ben-Hamit*, élu Roi par les Cordouans en 1020, en concurrence de son oncle *Alcacim*, cesse de l'être en 1022.

Nous le verrons reparoître.

HISSEM III, élu Roi par les Cordouans en 1022, cesse de l'être en 1024, & se maintient dans Séville jusqu'en 1028.

Sa confiance aveugle pour un Ministre, qui maltraitoit les Peuples, fut la cause de sa

SAVANS & Illustres.

faisoit l'objet de la Donation de *Pepin*. *Otton I*, comme je l'ai dit en son lieu, restitua tout au Pape *Léon VIII* ; & cependant l'Exarchat, la Pentapole & Ravenne même, restèrent entre les mains de cet Empereur ; & passèrent à son fils *Otton II*, qui règnoit seul depuis plus de cinq ans, lorsque l'*Acte*, cité par le *Rossi*, fut dressé le 2 d'Octobre 978 à Conversito ; car c'est une des trois *Chartes*, dont j'ai rapporté les Dates dans l'Article de *Benoit VII*.

Celle-ci nous apprend donc qu'alors *Honestus*, Archevêque de Ravenne, ne jouissoit point de la *moitié du District de cette Ville*, ni de la *moitié du Comté de Decima*, laquelle étoit un don, que l'Evêque *Hubert* & *Lambert*, son frère, avoient fait à cet Archevêque ; & sans doute il n'en jouissoit pas, à cause que le tout étoit entre les mains de l'Empereur, & que *Benoît VII*, alors Pape, réclamoit Ravenne & ses dépendances. Il faut que ce *Comté de Decima*, qui se trouve nomé dans différens endroits, eût originairement fait partie du Territoire de Ravenne, & qu'un Ancêtre des Donateurs

EVENEMENS *sous le Règne d'OTTON III.*

EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.	

& la pénitence. *Silvestre II* se rend à Todi, pour y célébrer avec lui les fêtes de Noël, pendant lesquelles il tient un Concile de plusieurs Evêques d'Italie & de trois d'Allemagne, au sujet d'une Affaire particulière entre *Willigis*, Archevêque de Maience, & *Berward*, Evêque d'Hildesheim.

L'Empereur, qui précèdemment avoit en vain fait demander une Princesse de Constantinople en mariage, persiste dans le dessein d'en avoir une; & cette année, il envoie Ambassadeur en cette Cour, *Arnulf II*, Archevêque de Milan, qui s'y rend avec le plus superbe cortège; reçoit, des Empereurs Grecs, tous les honneurs possibles; & réussit dans sa négociation: mais un évènement imprévu, come on le va voir, rendit ce succès inutile.

Hugue, Duc & Marquis de Toscane, de Spolète & de Camerino, Vicaire ou Lieutenant général de l'Empereur, & le plus puissant Prince d'Italie, meurt dans les derniers jours de Décembre; &, par sa mort, la puissance Impériale & Roïale perd en Italie un de ses plus fermes soûtiens.

1002.

DANS plusieurs *Diplômes*, expédiés, les premiers jours de

& d'autres, s'accordent à lui faire perdre la vie par le poison que Stéphanie, veuve de Crescentius, lui dona. Ces Auteurs cependant varient sur la manière, & mêlent à leur récit beaucoup de contes du Peuple. Ce Prince avoit imprudemment pris cette Femme pour Concubine; ce qui la mit à portée de vanger plus aisément la mort de son Mari. Qu'Otton l'eût épousée, come quelques-uns l'assurent, & qu'il l'eût ensuite répudiée; ce sont, à mon avis, des fables nées de l'imagination des bonnes gens. Le Concubinage même n'est peut-être aussi qu'une fable. Il s'accorde mal avec la vie pénitente, qu'Otton menoit alors.

VACANCE de L'EMPIRE, depuis le 23 de Janvier 1002, jusqu'au 24 de Février 1014.

HENRI I, dit LE BOITEUX, Duc de Bavière, fils & petit-fils des Ducs *Henri le Jeune* & *Henri le Querelleur*, & arrière-petit-fils d'*Henri l'Oiseleur*, Roi de Germanie, est élu, par la Diète de

suite couroné dans S. Ambroise à Milan, Roi de toute l'Italie, de la Normandie & de la Saxe.

Cette *Chronique* n'est pas la seule, qui qualifie *Rois de Normandie*, *Conrad* & d'autres Rois d'Italie: mais jusqu'a présent je n'ai rien rencontré qui m'apprît ce que ces Auteurs entendent par *Normandie*.

On sent bien que ce que l'on vient de voir de l'origine du nom Latin de Monza, n'est qu'un mauvais conte. Ce nom est beaucoup plus ancien que ce tems-là.

L'érudition, que je viens d'étaler, & que je dois à *Puricelli*, p. 350-5 des *Monum. de la Basil. Ambros.* sert au moins à montrer où *Sigonius* a pris ce qu'il a dit des deux Couronemens de *Conrad*, come Roi d'Italie. Pour un fait de cette nature, les autorités, sur lesquelles il s'est fondé, ne sont point à rejeter, lorsqu'on ne trouve rien qui les rende suspectes à cet égard.

Je conclus donc que nous sommes suffisamment instruits du tems & des lieux où *Conrad* reçut la Couronne du Roïaume d'Italie.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

due). *L'Evêque de Vérone* Ocbert (*ou plutôt* Otbert) *réclamoit pour son Eglise des Biens, qu'il disoit usurpés*, à *Theodaldo* olim Marchione (par feu *Thédald*, Marquis), *c'est à dire par l'Aieul de la Comtesse* Mathilde, *lequel, en cette année, étoit plein de vie ; & je ne sais pas comment cet* olim (feu) *se trouve-là, si ce n'est point par inattention de la part d'*Ughelli. *Le Marquis* Thédald *n'aiant point comparu ; la possession des Biens fut adjugée à l'Evêque. On apprend de ce* Plaid, *par qui la Marche de Vérone étoit alors gouvernée.*

Dans ces tems-là, dit le même *Annaliste*, sous l'an 1001, T. VI, p. 4, *la Terre noble de Carpi dépendoit du Comté de Modène ; &*, L'An sixième de l'Empire du Seigneur *Otton* troisième, la veille des Calendes d'Octobre (*le 30 de Septembre*) Indiction quinzième (en 1001), *le Marquis* Thédald.... *y tint un* Plaid, *où* Berthe, *Abbesse de Ste* Julie de Brescia, *comparut en personne, & fit juger en sa faveur un Procès au sujet de quelques morceaux*

ron, Archevêque de Rheims. Après avoir resté quelque tems à la Cour d'*Otton II*, il vint, en 974, se fixer auprès d'*Adalberon*, qui le fit son Secrétaire, & le mit à la tête de l'Ecole de sa Cathédrale. Elle devint, par son moien, la plus célèbre Ecole qu'il y eut eu jusqu'alors en France. Le concours des Etudians y fut prodigieux ; & *Gerbert* eut la gloire de compter dans leur nombre le Prince *Robert*, fils d'*Hugue Capet*.

La France lui dut la renaissance du goût des bonnes Etudes : mais il ne se contenta pas de procurer leur avancement par ses Leçons, & par les Ouvrages qu'il publioit de tems en tems. Il s'empressa toujours, par ses *Lettres*, de communiquer ses connoissances & ses découvertes à ceux qui se livroient à l'Etude en France & dans les autres païs de l'Europe. Il s'étoit fait, à grands frais, une riche Bibliothèque des meilleurs Livres en tout genre, anciens & modernes ; & se plaisoit à les multiplier par les Copies, qu'il en faisoit faire, & par celles qu'il permettoit que l'on en prît.

Mais son Ecole, son Cabinet, & ruine. Les Cordouans se révoltèrent, & poignardèrent le Ministre. *Hissem* fut trop heureux de pouvoir s'enfuir.

MAHOMET IV, mis par les Cordouans à la place d'*Hissem III*, en 1024, meurt en 1025.

Il sortit de Cordoue pour aller visiter les frontières de ses Etats, emportant avec lui d'immenses richesses. Elles tentèrent ses Domestiques, qui l'empoisonnèrent.

ABDERRAME, *ou* *ABDERRHAMAN V*, *dit* *ABDÉLIABAR*, élu pour successeur de *Mahomet IV*, en 1025, meurt la même année.

On eut dessein d'abord de faire Roi, *Suleiman Almortada* : mais, come son élection pouvoit avoir des inconvéniens, toutes les voix se réunirent en faveur d'*Abdéliabar*, à condition qu'il ne témoigneroit aucun ressentiment à ceux qui s'étoient déclarés pour *Suleiman*. Il en dona solemnellement une parole, qu'il ne tint pas. Un de ses premiers actes d'autorité fut de faire arrêter les principaux Partisans de

en eût usurpé la moitié. Sans cela, je ne vois pas pourquoi ces deux Frères Donateurs, aiant transporté leurs Droits à l'Archevêque, se seroient engagés, si, par événement ils n'en jouissoit pas dans six mois, de lui céder d'autres Biens en la place. Quant à ces Archiprêtres, qui s'obligent avec l'Evêque *Hubert* ; ce ne peut être qu'à cause que, par usurpation, ils possèdoient quelques parties des revenus de Ravenne, qui devoient appartenir à ce Prélat.

Je pourois pousser plus loin mes conjectures : mais il seroit possible qu'elles ne fissent pas voir plus clair dans ce qui n'est obscur pour nous, que parceque le *Rossi* n'a pu nous en apprendre que ce qu'il savoit lui-même.

Au reste, j'ai cru devoir en parler ici, parceque c'est une sorte de preuve que, le 2 d'Octobre 978, l'Eglise de Rome ne jouissoit pas de Ravenne, ni par conséquent du reste de ce qu'elle avoit acquis par la Donation de *Pepin*.

GODEFROI, étoit, en 981, Evêque de Luni, dont le Siège fut transféré depuis à Sarzane. On ignore

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

cette année, au Château de Paterne, *Otton* ne prend que la qualité singulière de *Serviteur des Apôtres*. C'eſt ce qui mérite d'autant plus d'attention, que dans la ſuite, la Cour de Rome, abuſant de ce qu'un eſprit de pénitence & d'humilité faiſoit faire à ce jeune Prince, prétendit que c'étoit, de ſa part, un aveu formel que le titre d'*Empereur* ne lui donoit point d'autre qualité que celle de *Défenſeur*, ou d'*Avoué de l'Egliſe de Rome;* prétention de mauvaiſe foi, que les circonſtances mirent en état de faire valoir de la manière, qu'on le verra.

La ſanté d'*Otton* étoit languiſſante depuis pluſieurs mois; & ce jeune Prince meurt le 23 de Janvier. Ses Miniſtres cachent ſa mort, juſqu'à ce qu'ils aient raſſemblé les Troupes, diſperſées dans les Châteaux voiſins. On ſe met enſuite en marche, pour porter ſon corps à Aix-la-Chapelle, où lui-même avoit marqué ſa ſépulture. La nouvelle de ſa mort eſt à peine répandue, que les Italiens prènent les armes. Durant ſept jours, que la petite Armée des Allemans eſt à ſe rendre du Château de Paterne à Vérone, elle eſt continuellement harcelée par les Italiens. Elle a même à ſoûtenir trois combats: mais elle a toujours l'avantage. Ce fait n'eſt rapporté, que par des Hiſtoriens Allemans, qui ne font pas plus de grace aux Italiens, que les Hiſtoriens Italiens n'en font aux Allemans.

Les Evêques, les Princes & les autres Seigneurs d'Italie, dégoutés de la Domination Allemande, s'aſſemblent à Pavie, dans la réſolution de mètre ſur le Trône un Prince Italien; & leur choix tombe ſur *Ardoin*, Marquis d'Ivrée, qu'ils font couroner à Pavie le 15 de Février. Ce Prince avoit beaucoup de courage & d'adreſſe: mais ſa hauteur &

Maience, en Juin 1002, pour remplacer ſon couſin *Otton III*, au Trône de Germanie. Il eſt ſolemnellement élu Roi d'Italie, le 14 de Mai 1004; eſt couroné Empereur à Rome par le Pape *Benoît VIII*, le Dimanche 24 de Février 1014; & meurt, à l'âge de 52 ans, le 13 de Juillet 1024, en odeur de ſainteté.

Il eut pour femme *Cunégonde*, fille de *Sigefred*, ou *Sigefroi*, Comte de Luxembourg. Lorſqu'il reçut la Courone Impériale, il la fit couroner Impératrice; *& lorſqu'il mourut*, dit *Muratori*, T. VI, p. 76, *il la remit à ſes Parens, ainſi que la Renomée le publia, telle qu'il l'avoit reçue, c'eſt à dire Vierge. Cette Princeſſe eut de très grandes vertus; & ne mérita pas moins que ſon Mari, de groſſir le Catalogue des Saints. Pour augmenter ſa gloire, & pour montrer que les plus gens de bien ſont expoſés à d'étranges diſgrnces; on ne doit pas taire qu'elle fut accuſée d'être infidèle à l'Empereur ſon époux. Elle offrit de prouver ſon innocence, en ſubiſſant l'Epreuve du feu, la-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

de terre. Ce Plaid est imprimé dans la *Dissertat.* 8 des *Antiquit. d'Ital.*

Thédald est le premier Fondateur du Monastère de S. *Benoît* entre le Po & la petite rivière de Larione, lequel, à cause de sa situation, fut dans la suite, par corruption, appellé *de Polirone*, qui se dit en Latin, *de Padolarione. Muratori*, T. VI, p. 19, ne sauroit assurer si ce Monastère étoit anciennement du Comté de Mantoue ou de celui de Reggio. Depuis plusieurs siècles il est dans le Territoire de Mantoue, come il a toujours été dans le Diocèse. Lorsque les bâtimens en furent très avancés, *Thédald* y mit des Moines qu'il tira de Cluni. Puis, en 1007, il acheva de les doter par deux riches Donations. L'une est du mois d'Avril: mais dans sa Date on ne voit point l'année du Règne d'*Henri I.* Ce peut être un oubli du premier Copiste. L'*Acte* de l'autre Donation, laquelle est la plus considérable, imprimé par le P. *Bacchini*, dans l'*Appendice* de l'*Histoire du Monastère de Polirone*, fut fait dans le Château de Canoffa.

le Secrétariat de l'Archevêque de Rheims ne l'occupoient pas si fort, qu'il n'eût en même tems grande part aux Affaires de l'Eglise & de l'Etat. Ses *Lettres* le font voir en relation avec la plupart des Prélats & des Grands Seigneurs de France & de Germanie; & même avec les Têtes Couronées. Il y montre son attachement inviolable aux intérêts des *Ottons*, ses bienfaiteurs. Il se déclare partout contre les entreprises d'*Henri le Jeune*, Duc de Bavière; & quelquefois même contre *Lothaire* & *Louis V*, Rois de France, ses Souverains. C'étoit porter peut-être la reconnoissance un peu trop loin.

Adalbéron mourut le 23 de Janvier 988, après avoir, à plusieurs reprises, essayé d'élever *Gerbert* à l'Episcopat, & n'avoir pu réussir, quoiqu'il eut interesse pour lui l'Impératrice *Théophanie*, mère d'*Otton III*, & Régente durant la Minorité de ce Prince. Cet Archevêque, prêt à mourir, recommanda *Gerbert* à son Clergé, parceque son dessein étoit de l'avoir pour successeur: mais, aux menées qui se faisoient, il prévit lui-même que ses

son compétiteur. Les Cordouans indignés prirent les armes, forcèrent les prisons, mirent les Prisoniers en liberté, coururent du même pas à l'Alcaçar, ou Palais du Roi, trouvèrent *Abdéliabar* couché dans le four des bains, & le massacrèrent.

HIAYA-BEN-ALI, rétabli.

Les Cordouans le rappellent, en 1025, de sa retraite de Malaga, pour le remettre sur le Trône, après la mort d'*Abdéliabar*. Il meure assassiné l'année suivante.

Il entreprit la guerre contre *Hissem III*, qui se maintenoit toujours à Séville; & laissa dans Cordoue quelques Régimens Africains. Les Citoïens, las de ces Etrangers, qui, depuis quelques années, prétendoient faire & défaire les Rois à leur gré, demandèrent du secours au Gouverneur de Grenade. Ce Gouverneur, & ceux de Valence & d'Orihuèla se joignirent aux Citoïens armés de Cordoue; &, tous ensemble, ils attaquèrent les Africains, dont ils tuèrent plus de mille, & chassèrent les autres.

On se souleva, quelques jours après, à Malaga, lorsqu'*Hiaya* se dif-

le tems de sa mort mais il vivoit encore en 998. *Gui* que l'on croit communément son successeur, ne commence à paroître dans les *Chartes* qu'en 1026; ce qui donne lieu de présumer qu'entre les deux il y eut un Evêque, dont le nom s'est perdu.

Godefroi fit de grands biens à son Eglise, pour laquelle il obtint de nouveaux Priviléges d'*Otton II*, par un *Diplôme* donné le 8 de Juillet 981 à Campo-Vico.

Si l'on en croit *Ughelli*, cet Evêque étoit fils du Marquis *Atton*, c'est à dire *Albert-Azzon*, Seigneur de Canossa. Cet Auteur confond *Godefroi*, Evêque de Luni, avec *Godefroi*, Evêque de Brescia, dont il est parlé plus haut, lequel mourut en 976, & qu'il a dit lui-même être fils d'*Albert-Azzon*. Il est vrai que, dans l'Article de celui dont il s'agit à présent, il dit que, suivant quelques Auteurs, *Godefroi* fut transferé de Luni à Brescia: mais, suivant lui-même, cette Translation est nécessairement postérieure à l'année 986; &, de son propre aveu, *Godefroi*, Evêque de Brescia, fils d'*Albert-Azzon*, cessa de vivre en 976. *Godefroi*,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

sa dureté furent cause que beaucoup de Princes se dégoutèrent bientôt de lui.

L'Election du Roi de Germanie ne se fait pas aussi facilement. Les Brigues des Concurrens la rendoient très difficile à faire. *Henri le Boiteux*, Duc de Bavière, petitfils du Duc *Henri le Querèleur*, père de l'Empereur *Otton I*, s'y croïoit un droit héréditaire; & s'étoit, pour cette raison, emparé de la Courone, du Sceptre, de l'Epée, de la Lance & des autres Ornemens Roïaux. Désespérant de pouvoir réussir à monter sur le trône, il forme le dessein d'en écarter ses rivaux. *Otton*, père du Pape *Gregoire V*, étoit alors, come on l'a vu plus haut, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone. Il étoit fils de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie, & de *Liutgarde*, fille du même *Otton I.* Son extrême sagesse & sa rare probité, jointes à l'avantage d'être petitfils d'un Empereur, le faisoient jouir, tant au deça qu'au delà des Monts, d'un crédit d'autant plus grand & plus sur, qu'il étoit fondé sur l'estime générale. Voilà l'Home qu'*Henri* se propose d'opposer à ses Rivaux. Il envoie en Italie lui faire offre de briguer pour lui la Courone. *Otton* refuse par modestie d'y consentir; & va promtement en Allemagne pour assister à la Diète, où ses soins contribuent beaucoup à faire élire *Henri*, qui, dès qu'il a reçu la Courone, le fait repartir pour l'Italie, avec un petit Corps d'Armée. *Ardoin*, bien servi par les espions, qu'il avoit de toutes parts, est informé, non seulement que ce Prince venoit en Italie: mais encore que dès qu'il y seroit, le Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, & le Marquis *Thédald* (1), aieul de la célèbre Comtesse *Mathilde*, le devoient joindre avec

(1) *Adelbold* l'appelle *Thiébold*; & *Ditmar*, copié par l'*Annaliste Saxon*, le nome *Théodulf*.

quelle étoit en usage dans ces siècles d'ignorance; & marcha, pieds nus, sans en recevoir aucun mal, sur douze focs ardens. Mais aucun témoignage contemporain ne nous rend inconteſtablement assurés, ou de cet évènement, ou de la Virginité de Cunégonde. *Cette Princesse a bien pu, sans ces deux faits, être d'une rare sainteté. Les Vies des Saints, écrites long-tems après leur mort, sont sujètes à manquer d'exactitude en plus d'une manière, parceque la Renomée, qui grossit toujours les objets, à mesure qu'elle s'éloigne du tems, ajoute souvent des mensonges à la vérité.* Le Pape *Innocent III*, qui, 168 ans après le décès de cette Impératrice, morte en 1033, c'est-à-dire en 1201, la canonisa, ne laisse pas de dire affirmativement dans sa *Bulle*, que *Cunégonde* étoit morte Vierge.

C'est d'après le P. *Pagi* & *Muratori*, que je fixe le couronement d'*Henri I*, come Empereur, au 14 de Février. *Ditmar* & l'*Annaliste Saxon* disent que cette Cérémonie se fit le *Dimanche VI des Calendes de Mars* [24 de Fé-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Sa Date, qui porte: *Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An de son Règne, Dieu aidant, ici en Italie, quatrième, au mois de Juin, Indiction V*, montre que l'époque de son règne étoit, en Italie, différente de ce qu'elle étoit en Germanie ; & qu'on la comtoit depuis l'Election furtive de 1003.

Tous les Historiens de *Mathilde*, & beaucoup d'autres Ecrivains, disent que *Thédald* mourut en 1007. *Muratori*, qui n'en est pas d'accord, dit, sous l'année 1012, T. VI, p. 39 : *Entre les Documens, rendus publics par le P.* Bacchini *dans* l'Histoire du Monastère de Polirone, *est une Donation faite à ce même Monastère par le Marquis* Boniface. *En voici les caractères chronologiques.* Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An neuvième, Dieu aidant, de son Règne en Italie, le 8 des Calendes d'Août (25 *de Juillet*) Indiction X, *c'est à dire en la présente année* 1012. *Le Donateur s'y qualifie de cette manière.* Au nom de Dieu, je *Boniface* Marquis, fils du Seigneur *Théodald* aussi Marquis, ai

PAPES.

intentions ne seroient pas suivies ; &, come *Gerbert* méditoit alors de se retirer à la Cour d'*Otton*, ou de retourner en Espagne, il l'exhorta de ne point quitter Rheims, qu'il n'eût examiné le caractère & la conduite de celui qui lui succèderoit. *Gerbert* suivit ce conseil. *Arnoul*, fils naturel du Roi *Lothaire*, dans un age où les Canons ne permettoient pas qu'il fût fait Evêque, dut l'Archevêché de Rheims à l'argent, qui fut répandu pour lui. *Gerbert* fut bientôt gagner la confiance du jeune Prélat, qui l'avoit empêché d'être Archevêque. Il continua sous lui les fonctions de Secrétaire & d'Ecolâtre.

Hugue Capet étoit depuis peu devenu Roi de France, au préjudice de *Charle*, frère de *Lothaire*. *Arnoul* lui prêta serment de fidélité : mais il ne laissa pas de favoriser les tentatives de *Charle*, son oncle, pour recouvrer la Couronne ; & même, en 989, il lui livra la Ville de Rheims. Sa trahison fut découverte, & l'on soupçona que ce fut par le moïen de *Gerbert* : mais on n'en a point de preuves ; & lui-même a toujours

PRINCES contemporains.

posoit à marcher contre *Hissem*. Un Traître lui coupa la tête, qu'il fit porter à *Hissem*, pour se reconcilier avec lui.

HISSEM IV, élu par les Cordouans en 1026, à la place d'*Hiaya*, cesse en 1027 d'être Roi.

Sa chute eut pour cause la cruauté de son premier Ministre, que les Cordouans tuèrent. *Hissem IV* alla s'enfermer dans un Château sur le haut de la Sierra Morena : mais, averti qu'on l'y vevoit assiéger, il s'enfuit à Saragosse. *Suleiman-Aben-Hut*, Seigneur, ou Roi de cette Ville, le reçut très bien ; & lui dona pour retraite un Château, dans lequel il passa le reste de sa vie.

JALMAR-ABEN-MAHOMET, dernier Roi de Cordoue, usurpe la Couronne, en 1027, après une courte anarchie. La durée de son règne n'est pas connue.

Le Roïaume de Cordoue fut entièrement démembré. Dès 1014, Saragosse n'en faisoit plus partie. Il s'éleva de nouveaux Souverains à Tolède, à Séville, à Valence, & dans d'autres endroits. Les Gouverneurs, un peu puissans,

SAVANS & Illustres.

Evêque de Luni, peut avoir eu pour père un Marquis *Atton* ou *Azzon*, que nous ne connoissons plus : mais qui n'est pas, comme *Ughelli* le veut, *Albert-Azzon*, bisaïeul de la Comtesse *Mathilde*, lequel fut certainement le père de *Godefroi*, Evêque de Brescia.

Cet Auteur se trompe encore, en parlant d'une querèle de l'Evêque de Luni avec le Marquis *Otbert Malaspina*, dont il dit que les Ancêtres, lesquels possédoient de très grands Biens dans la Lunigiane, avoient considérablement enrichi l'Eglise de Luni. Les Marquis *Malaspina* n'étoient pas encore connus en Italie. Le Marquis *Otbert*, dont il est ici question, n'est autre qu'*Otbert II*, deuxième fils du Marquis *Otbert I*, par lequel on a vu commencer la *Maison d'Este*.

Il s'agissoit de quatre Pièves, ou Paroisses, dont *Otbert II* se prétendoit Seigneur, & que *Godefroi* revendiquoit pour son Eglise. Les Droits des deux Parties aïant été suffisamment examinés ; le Marquis dona, le 26 de Juillet 998, un *Acte*, signé de lui-même & de quatre Témoins, par lequel il s'engagea,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

leurs troupes. Il marche donc en hâte avec toutes ſes forces vers les gorges des Alpes, que les Troupes de l'Evêque de Vérone gardoient. Il les en chaſſe, & s'en empare. Il s'avance enſuite juſqu'à Trente, croiant que les Allemans pouroient être arrivés par-là. Ne les y trouvant pas, il retourne avec la même promtitude dans les plaines de Vérone. Come il célèbroit la fête de Noël dans un Château, des Députés du Duc *Otton* vienent de ſa part le prier de lui laiſſer libres les paſſages de l'Adige. *Ardoin* les retient, en leur promètant de leur rendre réponſe le lendemain matin. Il emploie enſuite la nuit à raſſembler ſes troupes; & dès la pointe du jour, il marche, en ordre de bataille, aux Ennemis. L'Action eſt chaude, & fait couler de part & d'autre beaucoup de ſang. Les Allemans enfin ſont mis en déroute, & pourſuivis. La fuite n'en ſauve qu'un très petit nombre.

Les Saraſins de Sicile aſſiègent Bari depuis le 2 de Mai juſqu'au 18 d'Octobre; & vraiſemblablement ils auroient pris cette Ville, ſi *Pierre Orſeolo II*, Doge de Veniſe, ne l'eût pas ſecourue. Il y conduiſit lui-même une Armée navale, entra dans le Port & ravitailla la Place. Il en ſortit enſuite avec le Catapan *Gregoire*, qui l'avoit défendue juſqu'alors; batit les Saraſins, & les força de lever le ſiége.

1003.

Les Saraſins ſont, au mois de Mars, le ſiége de Monteſcaglioſo, qu'ils ſont obligés de lever.

Silveſtre II, ce Pape qui, ſeul dans le Xe ſiècle, fit honeur à la Chaire de S. *Pierre*, & de qui les Italiens ne ſe réſolvent qu'à regret de dire du bien, meurt le 11 de Mai. *Jean*

vrier): mais en 1014 ce jour n'étoit point un *Dimanche*. Le P. *Pagi* prétend, avec raiſon, qu'il y a dans le texte de ces Ecrivains, apparemment par la faute des Copiſtes, un Chifre d'omis; & qu'il y faut lire, le *XVI des Calendes de Mars* (14 de Février), qui fut véritablement un Dimanche. Ce qui rend cette correction ſure & même néceſſaire; c'eſt que l'uſage étoit de choiſir, autant qu'il étoit poſſible, pour le Couronement des Empereurs, un jour de grande Fête; &, quand on ne pouvoit pas attendre un pareil jour, de faire la Cérémonie un Dimanche. Je dois en avoir fait la remarque en plus d'un endroit.

Ditmar & ſon Copiſte diſent encore qu'en cette occaſion, *Henri* fut, dans ſa marche, *entouré de douze Sénateurs, ſix aiant la barbe raſée & ſix la portant longue; leſquels, tenant des bâtons à la main, marchoient tous d'un air miſtérieux.* Cette circonſtance de la Cérémonie n'eſt rapportée que par ces deux Ecrivains, & ne ſe trouve dite du Sacre d'aucun autre Empereur. Il ne me ſemble pas

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

fait profession de vivre, par ma Nation, suivant la Loi des Lombards. *Des Modernes, entre autres* Sigonius & Fiorentini, *croient que le Marquis* Thedald *avoit cessé de vivre en* 1007 : *mais pour moi, come on ne trouve rien ici, qui dise que* Thedald *fût mort, c'est à dire come on n'y voit point le* quon dam (ou *Polim*, feu), *parole consacrée à cet effet ; & come cette Formule de Qualités est la même que celle d'une autre Donation, faite par le même Marquis* Boniface *en* 1004 ; *je suspens mon jugement.* Il est parlé de cette autre Donation aux *Rois d'Italie*, Art. *Henri I.*

Voila sur quoi, parceque, depuis le 25 de Juillet 1012, on ne trouve, dans aucun *Acte*, rien qui puisse faire soupçoner *Thédald* encore en vie, j'ai dit que ce Prince étoit mort vraisemblablement vers la fin de 1012.

Il fut enterré, près de son Père, à S. *Apollonius* de Canossa.

Donizon dit de lui, « Qu'il fit » plusieurs guerres, » & qu'il se rendit célèbre par » ses grands exploits » : mais il

protesté qu'il n'avoit point à se reprocher le malheur d'*Arnoul*.

Hugue demanda justice au Pape *Jean XV* de la trahison de cet Archevêque ; & 18 mois s'étant écoulés, sans que *Jean* se fût mis en devoir de le satisfaire, ce Prince fit assembler, le 1 de Mai 991, dans le Monastère de S. *Bâle*, à quelques lieues de Rheims, le Concile de cette Métropole & des Eglises voisines. *Seguin*, Archevêque de Sens, en fut le Président ; & *Gerbert* en rédigea les Actes. *Arnoul*, interrogé dans ce Concile, avoua son crime, dont on avoit d'ailleurs des preuves suffisantes. Il fut dégradé du Sacerdoce ; dona sa démission ; & consentit que l'on sacrât un autre Archevêque. Le choix du Clergé de Rheims & du Concile tomba sur *Gerbert*, qui différa quelque tems d'accepter.

Helgaud, Moine de Fleuri, qui vivoit à peu près dans ce tems-là, dit, « Que *Gerbert*, gouverna » son Diocèse avec » éclat (*splendide*) » ; & des Fragmens d'*Actes* d'un Concile Provincial, qu'il tint, font voir qu'il avoit dessein de rétablir la Discipline.

Malgré les soins

Je n'entrerai point dans le détail de toutes ces nouvelles Souverainetés. Il seroit difficile d'en doner des Successions exactes. Je ne parlerai que de celles qui se sont le plus distinguées.

***

SEIGNEURS, ou ROIS de Saragosse.

MUNDIR, Gouverneur de Saragosse, le rend indépendant en 1014 ; & règne jusqu'à sa mort en 1023.

Lorsque *Sulciman* eut fait la conquête de Cordoue sur *Hissem II* ; *Mundir* & d'autres Gouverneurs, peu satisfaits de *Sulciman*, dont ils avoient pris le Parti, ne lui voulurent plus obéir ; & s'assurèrent l'Indépendance, à la faveur des troubles. *Mundir* fut, le premier, affermir sa puissance de manière à la transmettre à son Fils.

Il fit dans la Catalogne des courses, qui lui réussirent d'abord. En 1018, *Ermésinde*, Régente pendant la minorité de *Bérenger I*, son fils, Comte de Barcelo-

tant pour lui que pour ses héritiers, envers *Godefroi* & ses successeurs, à n'exercer, ni réclamer aucune espèce de droit sur les quatre *Pièves* en question, qu'il reconnut être du Domaine de l'Eglise de Luni. Dans cet *Acte*, il se qualifie, *Otbert, Marquis, fils de feu Otbert, aussi Marquis*, & fait profession de vivre par sa Nation, suivant la Loi des Lombards.

Cet *Acte* se trouve dans *Ughelli*. Depuis lui, *Muratori* l'a fait réimprimer plus correct dans ses *Antiquit. d'Este*, Ch. 15 : mais, se fiant trop à sa mémoire, il en rend un mauvais comte dans ses *Annales d'Ital.* T. V, p. 513. Il en parle là come d'un Bail Féodal, à quoi cet *Acte* ne ressemble en rien.

Il fut fait l'*An III de l'Empire d'Otton III* : mais non dans l'*Indiction XIII*, come dit *Ughelli*. L'*Indiction XI* couroit depuis le 1 de Septembre 997, & devoit finir le 31 d'Août 998.

JEAN,

fait Evêque de Belluno par acclamation de tout le Peuple, vers 959, vivoit en 998.

Il obtint d'*Otton le Grand* à Monteselto devant la porte de

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

XVII, qui lui succède, aiant à peine siégé six mois, est remplacé par *Jean XVIII.*

Les Princes d'Italie *portoient les armes pour* ARDOIN, dit *Arnulf*, Historien Milanois; &, *guidés par leur avarice, ils favorisoient* HENRI. Les principaux Partisans de ce dernier étoient, le Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne; les Evêques, *Jean* de Modène, *Teuzon* de Vérone, & *Léon* de Verceil; le Marquis *Thédald*, nomé ci-dessus, & son fils le Marquis *Boniface*. Ils n'avoient point doné leur consentement à l'élection d'*Ardoin*; & même quelques-uns d'eux avoient proposé, dans la Diète, d'élire *Henri*. Le Député du Marquis *Thédald* vers ce Prince fut un certain *Tadon*, qui, pour ne pas tomber entre les mains d'*Ardoin*, fit le voïage à pied par des routes détournées. *Henri*, pour l'en récompenser, lui dona, dans la suite, la Seigneurie de l'Isle & de tout le Lac de Garde; & fit ses deux Fils, l'un Evêque, l'autre Comte de Vérone. Les Evêques, *Gui Curtius* de Pavie, par lequel *Ardoin* avoit été couroné, *Sigefred* de Plaisance, *Landulf Adalbéron* de Brescia, *Pierre* de Come, *Oldéric* de Crémone, peu satisfaits du nouveau Roi, pressoient, par des Lètres ou par des Députés, *Henri* de venir recevoir la Courone d'Italie. *Arnulf II*, Archevêque de Milan, revenu de l'Ambassade de Constantinople depuis la mort d'*Otton* & l'élection d'*Ardoin*, trouvoit mauvais qu'on se fût hâté si fort d'élire & de couroner un Roi, parcequ'étant le premier des Princes de Lombardie, il devoit, durant l'Interrègne, présider à la Diète; & parceque c'étoit d'ailleurs aux Archevêques de Milan, qu'il appartenoit de couroner le Roi d'Italie. A l'arrivée de ce Prélat, *Ardoin* s'étoit empressé d'aller à sa rencontre, & n'avoit rien oublié pour qu'il soit possible de pénètrer le mistère, qu'elle cachoit.

Le même *Ditmar* dit: *Au mois de Février, le Roi* Henri *fut reçu dans Rome avec un honeur ineffable par le Pape* Benoît, *qui pour lors jouissoit d'une autorité bien plus grande que tous ses prédécesseurs.* Sur quoi *Muratori* dit, p. 45: *A mon avis, cet Historien veut faire entendre que précédemment les Romains avoient, durant un grand nombre d'années, extrémement restraint l'Autorité Temporelle des Papes dans Rome: mais qu'aussitôt que le Pape* Benoît, *après avoir eu recours au Roi* Henri, *fût rentré dans cette Ville, la crainte, que les Gens puissans eurent de ce Roi, les fit plier devant le Pape, enforte qu'il exerça l'Autorité Temporelle avec plus de pouvoir, que beaucoup de ses prédécesseurs. Peut être aussi les* Ottons, *& principalement, come je le soupçone, le troisième, avoient-ils considérablement diminué le Domaine temporel des Papes; &* Benoît VIII, *l'aiant recouvré, se trouvoit-il plus puissant que ceux qui*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

n'entre là-dessus dans aucun détail; & l'Histoire ne nous en apprend rien.

Wille, ou *Guille*, sa femme, que le P. *Pagi* fait, sans aucun fondement, sœur d'*Hugue*, Marquis & Duc de Toscane, ne nous est guère connue que par quelques *Chartes*, & par ce peu de mots, qu'en dit le même *Donizon*. Guille, *appellée* Duchesse, *fut la femme de* Thédald. *Sa piété la fit également chérir des Grands & des Petits.* Elle fit son Mari père de trois Fils, qui furent le Marquis *Boniface*, *Thédald*, Evêque d'Arezzo, & le Comte *Conrad*, de qui je parle à l'année 1022.

V. *Digress. sur la Noblesse*, pp. 733 & 766.

BONIFACE, qu'on trouve associé dès 1004 aux Dignités de *Comte* & de *Marquis* de son père *Thédald*, gouvernoit dès lors Mantoue. Il succède à tous les Etats de son Père en 1012; & devient *Duc & Marquis de Toscane*, pour le plustôt en 1027. Il meurt le 7 de Mai 1052.

Je ferai son Article dans l'*Epoque* suivante, aux

PAPES.

que lui coûtoient l'Episcopat & la Charge d'Archichancelier, il continua de donner des Leçons dans sa Cathédrale: mais il ne posséda pas longtems ses nouvelles Dignités.

Les Partisans du Prince *Charle* & d'*Arnoul* attaquèrent sa réputation, en faisant revivre les accusations calomnieuses des Moines discoles de Bobbio. Le Pape *Jean XV*, en 993, cassa le Décret de la Déposition d'*Arnoul*, & déclara nulle l'ordination de *Gerbert*. Il interdit même tous les Evêques du Concile de S. *Bâle*, qui s'embarassèrent assés peu d'une Procédure informe. Ils avoient jugé suivant les Canons. *Hugue*, de son côté, défendit l'exécution du *Décret* du Pape. Il envoia même à Rome en solliciter la révocation; & prier *Jean XV* de se mêtre en état de rendre justice aux François, qui, dans toute cette Affaire, n'avoient rien fait contre les Droits du S. Siége. Cette démarche rallentit l'ardeur du Pape, qui, voïant le peu de cas que l'on avoit fait de son Interdit, étoit trop prudent pour vouloir toute de suite pousser à bout des Têtes Françoises. *Gerbert* jouit donc de son Siége jusqu'en 995.

PRINCES contemporains.

ne, demanda du secours à son gendre *Richard II*, Duc de Normandie, qui, passant en Catalogne avec une Flote considérable, ravagea tout le Territoire de Saragosse; & força *Mundir*, pour obtenir la paix, à se rendre tributaire du Comte de Barcelone.

HIAYA ALMONDAFER, fils de *Mundir*, lui succède en 1023. On le détrône en 1025.

SULCIMAN-ABEN-HUT, lequel avoit été Général des Troupes sous *Mundir*, usurpe en 1025 la Souveraineté de Saragosse sur *Hiaya Almondafer*. On ignore combien de tems il jouit de son usurpation. On ne lui trouve de successeur qu'en 1073.

Le Gouverneur d'Huesca, celui de Tudèle, & celui de Lérida, qui dépendoient du Gouvernement de Saragosse, refusèrent de reconnoître *Sulciman* pour Souverain, & s'érigèrent en Souverains chés eux.

ROIS de Valence.

MUZÉIT, après avoir, en 1026, aidé les Cordouans à se défaire de ces Troupes A-

SAVANS & Illustres.

Saint-Léon, le 10 de Septembre 963, un *Diplôme*, qui lui donoit en propre, avec toute Seigneurie, plusieurs Terres du Domaine Roïal d'Italie, situées dans le Diocèse de Cénéda, pour appartenir, après sa mort, à l'Eglise de S. *Martin*, Cathédrale de son Diocèse.

En 967, il fut présent au Concile de Ravenne, présidé par le Pape *Jean XIII.*

Le 4 de Juillet 971, *Rodald*, Patriarche d'Aquilée, & Commissaire Impérial, tint, au Faubourg de Vérone, dans le Monastère de Ste *Marie ad Organum*, un *Plaid*, dont les principaux Assesseurs furent *Gandulf*, Comte de Vérone; le Marquis *Otbert I*, ou *II*; *Hugue*, apparemment fils d'*Otbert II*; *Ragimbald*, Comte de Trévise; *Milon*, Evêque de Vérone; *Gaulin*, Evêque de Padoue; *Arimand*, ou *Animand*, Evêque de Trévise; *Jean*, Evêque de Belluno; *Rodolfe*, Evêque de Vicenze.

On a pu remarquer, dans cette énumération, que les Comtes & les Marquis sont només avant les Evêques. On trouve la même chose dans beaucoup de *Chartes*. Les Comtes & les Marquis y sont només &

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le mètre dans ses intérêts. *Arnulf* ne s'étoit point laissé pénétrer; &, sans trop paroître, il fut l'ame de tous les mouvemens, qui se firent en faveur d'*Henri*. Des *Diplômes* de ce Prince, expédiés, cette année, en Allemagne en faveur de quelques Eglises d'Italie, donent lieu de croire que ses Partisans l'avoient secrètement élu Roi.

1004.

HENRI vient en Italie au printems. Il tente d'abord de penètrer par le Trentin: mais tous les passages de l'Adige étoient fortifiés, & trop bien gardés pour être emportés de force. Il tourne du côté de la Carinthie; &, le 19 d'Avril, il force sur la Brente un passage, que l'on ne gardoit pas avec autant d'exactitude. *Ardoin* s'avance à Vérone, pour le combatre: mais, *victime de la perfidie des Princes*, dit l'Historien *ARNULF*, *il est abandoné de la plus grande partie de ses Troupes; &, se retirant à regret, il laisse entrer HENRI dans le Roiaume.* Vérone ouvre ses portes à ce Prince. *Thédald* & ses autres Partisans viènent le trouver dans cette Ville. Il marche ensuite à Bergame, où l'Archevêque de Milan va lui prêter serment de fidélité. Les différens Princes & les Evêques, rassemblés auprès de lui, le conduisent à Pavie; où, le Dimanche 14 de Mai, d'un commun consentement, ils l'élisent solemnellement Roi d'Italie; &, le lendemain, l'Archevêque *Arnulf* le couronne. Mais, le soir même de cette Cérémonie, à l'instigation sans doute de quelques Agens cachés d'*Ardoin*, les Allemans & les Citoïens de Pavie, également échaufés de vin, prènent querèle & courent aux armes. Les premiers, accablés de pierres, de tuiles & de tout ce qu'on leur jetoit du haut des Maisons, mètent

l'avoient précédé. Ces deux raisons purent contribuer également à rendre *Benoît VIII* & ses successeurs plus puissans, que les autres Papes ne l'avoient été sous les derniers Empereurs François. Mais il ne me paroit pas vrai, que les *Ottons* eussent rien ôté du Domaine des Papes, sur lequel les Rois d'Italie, successeurs de l'Empereur *Bérenger*, avoient fait beaucoup d'usurpations. *Otton I* promit de les rendre; & n'en rendit qu'une partie, apparemment parceque les circonstances des tems ne lui permirent pas de faire mieux; peut-être aussi parceque les entreprises du Pape *Jean XII* lui firent juger qu'il étoit contre la saine Politique de laisser les Papes devenir trop puissans. Cette Politique avoit été celle de *Charlemagne*, que nous avons vu sans cesse donet, & retenir. D'ailleurs, come, dès avant *Otton I*, on avoit interpolé les Donations de *Louis le Débonaire*, & de *Charle le Chauve*; il étoit necessaire de discuter les prétentions de la Cour de Rome, pour ne rendre que ce qui se trouveroit appartenir légitime-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Ducs & Marquis de Toscane.

↠

MARQUIS

d'Orta, de Gène, & de Milan, *desquels sont issues* LES MAISONS DE BRUNSWICK & D'ESTE.

OTBERT,
OBERT,
OBBERT,
ODEBERT,
HOLBERT
HAUTBERT,
AUTBERT,
OTPERT,
ou
OPERT I,
dit
OBIZON,

fils d'*Adalbert*, Marquis d'Orta, contribue à rappeller en Italie *Otton I*, lequel en reçoit l'hommage, & y revient en 961, & le crée *Comte du Sacré Palais* en 962. *Otbert* (c'est ainsi qu'il signoit ordinairement) occupe ce Poste jusqu'à sa mort, arrivée entre 972 & 975.

Dans la nouvelle *Introduction à l'Histoire*, &c. de *l'Univers*, on lit, au commencement de l'Article du *Duché de Modène*, T. II, p. 442 : *La Maison d'Este posséda longtems ces Duchés de Ferrare, de Modène & de Reggio, & les Comtés de Garfagnane & de Rovigo.* Mais cette Maison n'a jamais possédé le Duché de Ferrare, ni celui de Modène, ni le Comté de Garfagnane, ni celui de Rovigo, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

PAPES.

Alors, le premier feu des François aiant eu le tems de s'amortir, *Jean* envoia Légat en France *Léon*, Abbé de S. *Boniface* de Rome. *Léon* s'associa quatre Prélats, étrangers au Roiaume de France, *Liutulf*, Archevêque de Trèves, & les Evêques, *Aimon* de Verdun, *Notger* de Liége, & *Sigefroi* de Munster. Ils s'assemblèrent, le 28 de Juin, à Mouzon, avec quelques Abbés; & l'on dona le nom de Concile à ce qui, dans le vrai, n'étoit, de la part du Pape, qu'une Commission peu régulière, & manifestement contraire aux Libertés de l'Eglise Gallicane. *Gerbert* se rendit à cette assemblée, qu'il avoit droit de récuser; & prononça devant elle un *Discours apologétique*, dont il remit une Copie au Légat. Nous l'avons à la suite du Concile de Rheims de 991. Il eut aussi, dans l'Assemblée, une dispute avec le Légat, au sujet de son Ordination & du *Décret* de *Jean XV.* Il étoit trop bien instruit, pour qu'un Moine Romain fût en état de lui tenir tête. Les préjugés du Légat, puisés dans les *fausses Décrétales*, ne lui fournissoient pas de quoi répondre.

PRINCES contemporains.

Les Princes Africains dont ils étoient mécontens, ne voulut reconnoître aucun de ceux qui se disputoient la Couronne; & se rendit Souverain dans son Gouvernement de Valence. On ne sait pas combien il survécut à son usurpation; & l'on n'a point les noms de ses successeurs jusqu'en 1085.

↠

ROIS

de Séville.

IDRIS-ABEN-ALI,

frère du Roi de Cordoue *Hiaya-Ben-Ali*, se fait proclamer Roi à Malaga, peu de jours après qu'en 1026, on eût élu Roi *Hissem IV* à Cordoue. Il meurt en 1028.

Aben-Hus, Gouverneur de Grenade, reconnut *Idris* pour son Souverain; & lui prêta quelques Troupes. *Idris* le déclara son Général, & fit la guerre à *Hissem IV.*

Après avoir rangé sous son obéissance les petites Places du Territoire de Séville, il assiégea cette Ville, qui fut défendue par *Hissem*, & la prit.

Enfin, s'étant emparé d'Almérie, il se vit maître d'un Etat composé de Séville, d'Almérie, de Grenade, de toute la Côte d'Andalousie.

SAVANS & Illustres.

souscrivent avant les Evêques; & la raison en est sans doute, que, l'Eglise étant dans l'Etat, & non l'Etat dans l'Eglise, on croioit que, quand il s'agissoit d'exercer l'autorité du Souverain, les Gouverneurs des Provinces & des Villes devoient, comme étant ses Représentans, avoir le pas sur les Evêques.

Le *Plaid*, dont il s'agit, est un Jugement par défaut contre les Prêtres de l'Eglise des Saints *Faustin* & *Jovite*. On leur avoit contesté des Biens, dont ils jouissoient, à titre, disoient-ils, de Donataires d'un Home, mort alors. Deux Cousins de cet Home avoient réclamé ces Biens, comme partie de sa succession. L'Avocat des Prêtres avoit opposé la Donation, qu'il avoit offert de produire; & l'on avoit accepté son offre dans une Audiance. La Donation avoit en effet été produite dans une autre; & les Héritiers l'avoient arguée de faux. On leur avoit demandé s'ils vouloient, par un combat, soutenir la fausseté de l'*Acte*. Ils y avoient consenti tous deux; mais un seul s'étoit chargé de combattre. L'Avocat des Prêtres s'étoit chargé, de leur part, de soûtenir pour eux la

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

le feu dans différens quartiers ; & l'incendie s'accroît tellement, que le Palais & presque toute la Ville en sont consumés. Ce que les flames épargnent est saccagé par les Allemans. *Henri* cependant, qui s'étoit retiré dans le Monastère de S. *Pierre* au Ciel d'or, fait cesser le tumulte : mais trop tard ; & l'Historien *Arnulf* dit : HENRI, *parceque Pavie n'avoit pas exécuté ses ordres, à son gré, réduisit, par un seul incendie, toute cette Ville en cendres* (1). Après ce funeste effet de sa colère, qui le devoit rendre odieux à tous les Lombards, il ne devoit pas s'arrêter longtems dans le Territoire de Pavie. On trouve en effet qu'il reçut à Portolongo les Députés de plusieurs Villes & Châteaux. Il paroît cependant, par la date d'un *Diplôme*, qu'il étoit encore à Pavie, le 25 de Mai. Croira-t-on qu'il ait pu jouir, 9 à 10 jours, du triste spectacle d'une Ville réduite

(1) Ce ne peut être que d'après des Historiens modernes Allemans, toujours peu dignes de foi quand il s'agit de l'Italie, & de quelque chose qui ne tourne pas à la gloire de leur Nation, que, dans la *Nouvelle Introduction à l'Histoire, &c, de l'Univers*, T. V, p. 216, on déguise ainsi l'événement, que je viens de rapporter. *Les Partisans* d'Ardoin *soûlevèrent le Peuple ; & l'Empereur* Henri *étoit en danger de perdre la vie, sans le prompt secours qu'il reçut de ses Troupes, qui étoient campées hors de la Ville. Les Allemans étoient si furieux, qu'ils auroient mis tout à feu & à sang, si l'Empereur ne les eût arrêtés. La facilité avec laquelle* Henri *pardona aux Rebelles, fit une telle impression sur l'esprit des Lombards & des Romains, qu'ils se soûmirent à ce Prince.* En faisant à l'Auteur de très sincères remercimens pour l'honeur qu'il m'a fait de me citer quelque part avec éloge ; je le prie de ne pas trouver mauvais que j'ose lui dire, que ce peu de lignes contient presque autant de fausfetés, que de mots. Il poura s'en convaincre, en lisant ici la suite des faits dans le Texte & dans les *Colones des Empereurs* & des *Rois d'Italie*, aux Articles *Henri I.* En tout cas, il ne faloit parler dans cet endroit que des Lombards. Les Romains ne prirent aucune part à tout ce qui se fit alors dans le Roiaume d'Italie. Ils n'avoient encore rien de commun avec *Henri*, qui ne commença d'avoir quelque pouvoir sur eux, qu'après qu'il eût reçu la Couronne Impériale, le 14 de Février 1014.

ment à l'Eglise Romaine. *Otton I* restitua ce qui lui parut évidemment être le Domaine de S. *Pierre* ; & fit sagement de s'établir lui-même Séquestre pour le reste, jusqu'à ce qu'il se fût éclairci. Ce que je dis-là ne peut pas avoir lieu pour Ravenne & l'Exarchat, dont les Papes n'ont jamais joui sous les Empereurs de la *Maison de Saxe*, quoiqu'*Otton I* en eût fait à *Jean XIII* une restitution solemnelle. J'ai deja dit à l'Article de cet Empereur pourquoi, malgré sa restitution, il resta maître de cette portion des Etats de l'Eglise. Qu'il me soit permis, en me répétant en partie, de dire ici que le voisinage des Grecs & des Sarasins dut obliger les deux premiers *Ottons*, à se charger eux-même de la défense de ces Provinces. La même raison les fit rester entre les mains de leurs successeurs ; dont les Officiers, qui les gardoient avec des Troupes, n'eurent pas de peine, à s'y mêtre, au nom de leurs Maîtres, en possession de toute l'autorité. Pour *Otton III*, il est si faux, qu'il ait diminué le Domaine de l'Eglise, plus que son Père

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

rare & de Modène. Thibaut d'Este, *fils d'*Azon I, *fut gratifié du titre de Marquis par l'Empereur* Otton I. *L'an* 970, *son Fils augmenta les biens paternels, de Mantoue, Vérone, Lucque, Plaisance & Parme. Sa Fille unique*, l'*Illustre* Mathilde d'Este, *héritière d'un si beau pais, y ajouta encore Pise, Spolète, Ancone & la Toscane. Ainsi elle se vit en possession d'une grande partie de l'Italie. Elle fut d'abord mariée* à Godefroi le Bossu, *Duc de Flandre, ensuite* à Azon d'Este, *son cousin, dont elle se fit séparer. Elle épousa en troisièmes Noces* Guelfe V, *Duc de Bavière, qu'elle quita encore.* Cet *Azon I*, que l'on fait père de *Thibaut d'Este*, est *Albert-Azon*, Seigneur de Canossa, lequel n'étoit point de la *Maison d'Este*. Son Fils ne s'appelloit point *Thibault*, qui seroit *Théobald*, ou *Thébald* : mais *Théodald, Theudald*, ou *Thédeld*. Ce *Thédald* ne fut point fait *Marquis* par *Otton I.* Il hérita ce titre de son Père, qui l'avoit reçu de cet Empereur. Le Fils de *Thédald*, qui fut le *Marquis Boniface*, & de la partie de l'Ouest du Portugal & de l'Algarve.

dre aux Principes vrais, sur lesquels le Savant Archevêque raisonoit. *Gerbert* avoit fait une *Relation* de cette Dispute : mais elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

La connoissance des Principes, qu'il suivoit, se peut tirer de sa *Lètre* à *Seguin*, Archevêque de Sens. Il y prouve que ce Prélat ne doit pas se soûmètre à l'Interdit prononcé par *Jean XV.* Après avoir posé, « Que » le Jugement rendu par le Concile de S. *Bâle*, » est canonique, » & que par conséquent on doit » le regarder comme le Jugement » de Dieu même : » il soûtient que » l'on ne doit » point obéir, par » préférence, à celui du Pape ». C'est ce qu'il établit sur ce qu'on lit dans les *Actes des Apôtres*, « Qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux Homes » ; sur d'autres passages de l'*Ecriture Sainte*, & sur quelques Maximes des Papes S. *Léon* & S. *Crégoire le Grand*. Il montre ensuite, « Que l'Eglise a pour Loix communes l'*Evangile* ; les *Ecrits des Apôtres* & *des Prophètes* ; les *Canons*, dictés par le S. *Esprit* aux différens *Conciles*, & consacrés par l'obser-

ROIS
de Tolède.

ADEFER ALMAMON, ou *ALI-MAYMON*, se fait proclamer Roi de Tolède en 1027; & meurt en 1052, ou 1054.

Il profita des troubles, come les autres, pour se rendre indépendant.

Il fit, en divers tems, des courses dans les Etats de Léon. En 1048, *Ferdinand I* alla, par représailles, ravager le Roiaume de Tolède; & fit le Siége d'Alcala, qui, bien que ce fût une Place très forte, ne pouvoit pas résister longtems à des forces très supérieures à celles du Roi de Tolède. *Adéfer*, hors d'état de secourir cette Ville, demanda la paix, & se fit tributaire du Roi de *Léon*.

COMTES
de Barcelone.

SÉNIOFRED, depuis 928, meurt en 967, sans postérité.

BOREL, fils de *Sunier*, Comte d'Urgel, succède à *Sénio-*

vérité de l'*Acte*, suivant ce que le *Capitulaire* d'*Otton I* prescrivoit. Dans la troisième Audiance, l'Heritier, qui s'étoit offert, pour combattre, se présente, & dit : *Me voici prêt, avec les Evangiles, le Bouclier, & le Bâton, de combatre pour prouver que l'Acte est faux.* L'Avocat des Prêtres ne se présentant point, on done acte à l'Héritier de sa comparution.

On voit par les paroles de cet Héritier, rapportées ci-dessus, que, depuis la destruction du Roiaume des Lombards, leurs Loix touchant les *Duels Judiciaires* s'étoient adoucies; & que l'on avoit adopté, dans le Roiaume d'Italie, la disposition du *Code* de *Gondebaud*, Roi des Bourguignons, lequel ne permètoit d'armes pour ces sortes de Combats, que le Bâton & le Bouclier.

Plus fait au métier de la Guerre, qu'aux fonctions de l'Etat Ecclésiastique, dit *Ughelli*, Jean *porta ses armes chés tous ses voisins, & soûmit presque toute la Province. Ses exploits lui meritèrent le titre honorable de Comte de Belluno. Sa Ville étoit alors toute ouverte. Il l'entoura de murailles ; & la mit*,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

en cendres par ſes ordres, ou du moins par ſa négligence. Si la *Charte* n'eſt pas fauſſe, le Copiſte doit avoir mis, par inadvertance: *Fait à Pavie*, au lieu de l'endroit nomé dans l'Original. On voit enſuite *Henri* s'avancer de Portolongo vers la Toſcane, qui n'avoit point alors de Duc. Les Seigneurs & les Députés des Villes de cette Province, viènent à ſa rencontre; & lui prêtent ſerment. Au lieu de continuer ſa marche vers Rome, come ſon intérêt le demandoit, il ſe hâte de repaſſer les Alpes. Il étoit à Strasbourg le 24 de Juin. Son retour en Allemagne, où l'on ne voit pas que rien de plus preſſé que l'érection de Bamberg en Evêché le rappellât, ne dut être ſi promt, que parceque les Peuples de Lombardie murmuroient hautement de la brutale cruauté des Allemans, & du déſaſtre de l'anciène Capitale du Roïaume, & qu'il craignit qu'ils ne ſe révoltâſſent. Il n'eut pas, en effet, repris le chemin des Montagnes, qu'*Ardoin* fut rappellé par les Pavéſans, & recouvra pluſieurs Places dans la Lombardie.

Rome ſouffre beaucoup de la Peſte, qui ſe répand ſucceſſivement, cette année & les deux ſuivantes, dans l'Italie & dans tous les païs de l'Europe.

Jean Petrella, Duc d'Amalfi, meurt; & ſon fils *Sergius V*, qu'il avoit déclaré ſon colièguе, le remplace.

Les ancièнes *Annales de Piſe* parlent d'une victoire remportée, cette année, près d'Aqualonga, par les Piſans ſur les Lucquois. D'autres *Annales* de la même Ville placent ce fait en 1002; & diſent, ſous la préſente année: *Les Lucquois viènent juſqu'à Pappiana, renforcés d'une grande Armée de Lombards; & les Piſans les mètent en fuite, & les pourſuivent juſqu'à Ripafratta.* Si l'un & l'autre fait eſt

& que ſon Aïeul n'avoient fait, que nous le verrons, au contraire, l'augmenter, en conſidération du Pape *Silveſtre II.* Enfin il eſt conſtant que les Papes obtinrent, de la piété trop foible d'*Henri I*, beaucoup de choſes, ou come préſent, ou come reſtitution: mais ce ne fut qu'après que ce Prince eût reçu la Courone Impériale. Ce n'étoit donc pas ce qui, lorſqu'il vint à Rome ſe faire couroner, y rendoit *Benoît VIII* plus puiſſant, que ſes prédéceſſeurs. Il le fut uniquement parceque la crainte que les Factions de Rome, deſtituées pour lors de Chefs auſſi hardis que l'avoit été *Creſcentius*, eurent de la puiſſance du Roi de Germanie & d'Italie, les obligea de céder aux circonſtances. Nous verrons, dans la ſuite, des Papes, avec un Domaine & des forces plus conſidérables, que *Benoît VIII* n'en eût jamais, être encore moins maîtres dans Rome, que beaucoup des prédéceſſeurs de ce Pape ne l'avoient été.

C'eſt au règne d'*Henri I*, ou come Roi d'Italie, ou come Empereur, que remon-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

niface, n'ajouta point Mantoue aux *biens paternels*; puisque son Père étoit Comte de Mantoue, & que lui-même en avoit fait les fonctions au nom de son Père, encore vivant. *Boniface* d'ailleurs ne posséda jamais la Marche de Vérone. *Mathilde*, surnomée d'*Este* mal à propos puisqu'elle n'étoit point de cette Maison, n'ajouta point Pise & la Toscane à ce que son Père le *Marquis Boniface* avoit possédé. *Boniface* mourut Duc & Marquis de Toscane; & sa fille lui succéda. *Mathilde* enfin n'eut que deux Maris; 1°. *Godefroi le Bossu*, Duc de Lorraine; & non de Flandre; 2°. *Welf V*, Duc de Bavière. Son prétendu second mariage avec *Azzon d'Este*, son cousin, est une erreur puisée dans une *Lettre* de *Grégoire VII*, qu'on ne s'est pas donné la peine de lire entière.

Ces inexactitudes, mises dans un Livre élémentaire, m'engagent à m'étendre, sur les commencemens de la *Maison d'Este*, beaucoup plus que je ne l'aurois fait.

Le Sillingard: (dans son *Catalo-*

PAPES.

» servation constante de toute » l'Eglise; enfin » les *Décrets des* » *Papes*, quand ils » sont conformes » aux *Canons*». Il en conclut, « Que » l'on doit juger, » suivant toute la » rigueur de ces » Loix, ceux qui » s'en éloignent » par mépris: mais » que ceux qui les » observent, doi- » vent continuer » de remplir tran- » quillement leur » devoir». De ces Principes & de ces Conséquences, il tire cette autre Conséquence éloignée, « Que les » Evêques, loin » d'être obligés de » se soumettre à » l'Interdit, pro- » noncé par *Jean* » *XV*, se ren- » droient coupa- » bles en y défé- » rant». Il rend comte, par une autre *Lettre*, à *Wildebold*, Evêque de Strasbourg, de toute l'Histoire de son Ordination; & discute là, dans la plus grande exactitude, le Fait & le Droit. Il y parle en savant Canoniste; & déduit des grands Principes, qui sont ceux de l'Eglise Gallicane, des Conséquences, qu'il est difficile de refuser d'admettre. Ce qui devoit surtout embarasser les Ultramontains de son tems, c'est qu'à l'exemple du célèbre *Hincmar*, l'un de ses prédécesseurs, il ne flé-

PRINCES contemporains.

fred, son cousin germain, en 967; & meurt en Octobre 993.

Il ne fut pas plustôt Comte de Barcelone, qu'il médita de se rendre indépendant. C'est dans cette vue, qu'en 968, il fit, avec *Haiton*, Evêque de Vich, ou d'Ausone, un voïage à Rome, où *Gerbert*, depuis Pape *Silvestre II*, les accompagna. Le prétexte fut de visiter les tombeaux des Apôtres; & le motif fut tout différent. *Borel* regardoit come un obstacle à l'exécution de son projet, de ce que les Evêques de ses Etats dépendoient de la Métropole de Narbone; ce qui les mètoit dans une sorte de dépendance particulière de la Cour de France. Ces Evêques n'étoient soûmis à la Métropole de Narbone, que par hazard. Ils avoient auparavant été Suffragans de celle de Terragone: mais cette Ville, rombée au pouvoir des Maures, avoit cessé d'avoir des Evêques. Celui de Narbone, come le Métropolitain le plus à portée, avoit pris soin de sacrer les Evêques de Catalogne; & les avoit par là rendus ses Suffragans. Jusqu'à ce que Terragone, rentrée sous la puissance

SAVANS & Illustres.

par des Fortifications convenables, à l'abri de toute insulte. On dit aussi qu'il s'aquita très bien des devoirs de l'Episcopat.

C'étoit surtout aux Vénitiens que cet Evêque en vouloit. On verra, sous l'année 993, comment il en agissoit à leur égard, & de quelle manière le Doge *Pierre Orsèolo II* fut en tirer vengeance.

LÉON II
ou
NÉON,
dit
HERMUT,
ou
NÉOMUT,
ou
LÉON-MUTE

passe, en 999, de l'Abbaïe de Nonantola à l'Archevêché de Ravenne, pour succéder à *Gerbert*, devenu Pape *Silvestre II*. Il abdique en 1001, à cause de l'affoiblissement de sa santé, qui le rendoit incapable de gouverner son Diocèse; & meurt en 1005.

Ughelli rapporte de cet Archevêque une longue *Lettre*, adressée à des Hermites, & tirée d'un Manuscrit de l'Abbaïe de Nonantola. Cette Lettre ne fait pas moins d'honeur aux lumières, qu'à la piété de *Léon*.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

vrai, car ces *Annales* n'ont que peu d'autorité; c'eſt le premier exemple d'une Guerre entre deux Villes du Roïaume d'Italie.

On dit auſſi que, vers ce tems, Piſe, Gène & Florence commencèrent à ſe gouverner par elles-même; & que les deux premières, à l'exemple de Veniſe, couvrirent la mer de leurs vaiſſeaux, non ſeulement pour augmenter leur commerce, mais auſſi pour faire la guerre. Il paroît uniquement certain, que le commerce des Piſans & des Génois étoit alors conſidérablement accru: mais ni les uns, ni les autres ne ſongeoient encore à ſe faire valoir par une Marine militaire. Ils n'avoient point encore ſecoué le joug des Comtes & des Marquis. Pour les Florentins, ils commencèrent beaucoup plus tard à faire quelque figure.

1005.

Si les *Annales de Piſe* en doivent être crues, les Saraſins prènent Piſe cette année. Voici coment le *Tronci* l'un des Hiſtoriens de cette Ville embellit ce fait. Les Piſans paſſent avec leur Armée navale en Calabre, pour faire la guerre aux Saraſins. Ils les trouvent enfermés dans Reggio, qu'ils aſſiégent. Ils livrent un violent aſſaut à la Place, s'en rendent maîtres, maſſacrent tous ces Infidèles, & mètent à ſac leurs Maiſons. Cependant *Muget*, Roi Saraſin, maître de l'Ile de Sardaigne, informé que Piſe étoit dépourvue de défenſeurs, parce-qu'ils étoient en courſe, vient avec une groſſe Armée, prend la Ville, la ſaccage, & brûle cette partie, qui fut nomée depuis *Chinſica*, à cauſe d'une Femme, appellée *Chinſica Giſmondi*, qui, s'étant la première apperçue du danger auquel la Ville étoit expoſée, courut, en criant, au Palais des Recteurs de la République, & fit ſoner la Cloche. A ce ſon, les

te l'origine de l'*Indépendance*, où nous verrons arriver les Seigneurs Vaſſaux, & les Villes dépendantes du Roïaume d'Italie. Les uns & les autres vont commencer, dans cette *Epoque*, à faire, pour leur propre intérêt, la guerre par eux-même, ſans attendre, ni même demander, la permiſſion du Souverain.

Wippon, *Herman Contract*, & d'autres Ecrivains anciens placent, au 13 de Juillet 1024, la mort d'*Henri*, qui fut enterré dans l'Egliſe de Bamberg, qu'il avoit fait bâtir. Il fut canoniſé par *Eugène III*, en 1152; & ſa fête, que les Calendriers François marquent le 15 de Juillet, ſe célèbre en Italie & dans d'autres païs, le 14, qui fut probablement le jour de ſa ſépulture.

Ce fut un Prince très brave & très religieux: mais, à l'exemple des trois autres Empereurs de ſa Maiſon, une piété trop peu prévoiante lui fit accorder aux Gens d'Egliſe un degré de puiſſance, qui fut enſuite très funeſte à la Germanie.

Relativement à la Courone de Germanie, les Hiſto-

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

gue des Evêques de Modène), a fait, dit Muratori, T. V, p. 376, imprimer un Diplome, lequel se trouve aussi dans Ughelli. Les caractères chronologiques de ce Document font ainsi : Donné le dixième des Calendes de Février (le 23 de Janvier), l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCL, & le premier du Règne des très pieux Rois Bérenger & Adalbert, Indiction neuvième. L'Indiction IXe, qui couroit en Janvier de cette année, écrite ici toute au long, fait connoître qu'il s'agit de l'an 951 ; & que l'on s'est servi de l'Année Florentine & Vénitienne, qui ne devoit finir qu'au 25 de Mars de notre Année vulgaire. Il est dit dans ce Diplome que par l'intervention & à la prière du Marquis Odebert & du Comte Magnifred, Bérenger & Adalbert donent quatre Châteaux à Gui, Evêque de Modène, lequel avoit contribué beaucoup à l'élevation de Bérenger. L'Original de ce Diplome existoit, du tems de Sillingardi, dans les riches Archives du Chapitre de Modène : mais il est à présent égaré &

chissoit point le genou devant l'Idole des fausses Décrétales. Il l'attaque même de front, dans cette Lètre à Wildebold.

Léon, dans la Dispute qu'il eut avec Gerbert, ne devoit donc avoir rien à lui répondre. Aussi ne se hazarda-t-il pas de prononcer un Jugement. Il se contenta, de l'avis des autres Commissaires, d'indiquer un Concile pour le 1 de Juin suivant. Le Continuateur d'Aimoin & Hugue de Flavigni disent, « Que » ce Concile se tint » au jour marqué ; » que l'on y dépo- » sa Gerbert ; & » que l'on y réta- » blit Arnoul ». Il est cependant certain, qu'Hugue Capet ne permit point l'assemblée de ce Concile ; & que Gerbert ne fut déposé qu'après la mort de ce Prince, arrivée pour le plustôt, le 29 d'Août 996.

Avant que la Commission de Mouzon se séparat, quelques Prélats, députés par Léon, exhortèrent l'Archevêque de Rheims à garder l'Interdit jusqu'au prochain Concile. Il avoit prouvé que cet Interdit étoit nul ; & refusa de faire ce qu'on lui demandoit. Enfin, cédant aux instances réitérées de l'Archevêque de Trèves, il consentit

des Chrétiens, eût un Evêque, Borel souhaitoit d'avoir un Métropolitain dans ses Etats ; & l'Evêque Haiton eut été bien aise de l'être. Ce fut apparemment Gerbert, qui négocia cette affaire avec les Officiers de la Cour de Rome. Il y réussit. Ausone fut érigée en Métropole de tous les Evêchés dépendans autrefois de Terragone. Mais l'Evêque de Narbone fit intervenir Lothaire, Roi de France ; & ce Roi, par son opposition, fit rester sans effet la grace accordée par le Pape.

Borel eut guerre avec les Maures ; & fut batu par Mahomet Almanzor, qui prit Barcelone. Borel la reprit ensuite avec des Troupes, qu'il avoit obtenues du Roi de France, son Souverain.

A l'occasion de l'Usurpation d'Hugue Capet en 988, Borel s'occupa sérieusement de l'exécution de son projet d'Indépendance : mais, après quelques foibles tentatives, les menaces d'Hugue le firent rentrer dans le devoir.

RAIMOND I

succède en 913 à son père, Borel ; & meurt en 1017.

Il eut en 1003 à combatre les Maures, qui firent une incursion dans ses Etats. S'étant

ROZON CALCIA, qu'*Ughelli* nome mal à propos *Roccius*, puisque tous les Monumens le noment *Rozo*, se trouve en 969, Evêque de Trévise ; & meurt vers 1001.

Si ce Prélat ne contribua point comme Evêque (car il ne l'étoit pas encore en 961) à faire *Otton I* Roi d'Italie ; il lui rendit apparemment d'autres services, dont il eut soin de se faire païer. Le 10 d'Août 962 cet Empereur lui donna le Château d'Asolo, avec toutes ses appartenances.

Cette Donation fut confirmée par *Otton III*, le 18 de Juin 991 ; & le même *Diplôme* confirme toutes les autres Donations & tous les Privilèges accordés par les Rois ses prédécesseurs à l'Eglise de Trévise. Cet Empereur confirma de nouveau le tout par un *Diplôme* du 5 d'Août 996.

Au commencement de 997 *Rozon* fit don à *Vital*, Abbé du Monastère de S. *Benoît* de Trévise, d'une Terre ou *Court*, appellée Mogliano, située à cinq milles de la Ville, avec l'Eglise de cet endroit, & d'autres Biens de Campagne. *Otton III*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Barbares se hâtèrent de prendre la fuite. On éleva depuis une Statue à cette Femme; & l'on dona son nom à la partie de la Ville, que les Sarasins avoient brûlée. Mais il est difficile d'admètre ce fait, dont il ne se trouve rien dans aucun Historien du tems, soit Italien, soit Etranger. Peut-être le nom de *Chinsica* vient-il de la Langue Arabe; & le Quartier de Pise, qui le porte, fut-il appellé de cette manière, parceque c'étoit celui que les Arabes, ou Sarasins, avoient coûtume d'habiter, lorsqu'ils venoient trafiquer à Pise.

Cette année, la quinzième du Dogat de *Pierre Orséolo II*, Venise est en proie aux fléaux de la famine, & des maladies contagieuses qu'elle a coûtume de produire. Beaucoup de monde en périt dans cette Ville & dans ses Etats. On comte, entre les Persones les plus considérables, le Doge *Jean*, fils & collègue de *Pierre*. *Marie*, nièce des Empereurs *Basile* & *Constantin*, & femme de *Jean*, attaquée de la même maladie que son Mari, ne lui survit que seize jours. *Pierre de Damien* ne parle pas de cette Princesse d'une manière trop avantageuse. *Le Doge de Venise*, dit-il, *avoit pour Femme une Citoïène de Constantinople, qui, non contente de porter jusqu'à la superstition les soins qu'elle se plaisoit à prendre d'elle-même, outroit à tel point la délicatesse & la mignardise, qu'elle dédaignoit de se laver dans les eaux communes. Ses Esclaves, occupés à ramasser de toutes parts la rosée du Ciel, en formoient ses bains avec beaucoup de peine. Ses mains ne touchoient point aux viandes: mais ses Eunuques lui coupoient ses alimens en très petits morceaux, qu'aussitôt elle portoit mignonement à sa bouche, avec de petites fourchètes d'or à deux dents. Sa Chambre étoit remplie de tant de sortes de Parfums & d'Aromates, que le cœur nous soulève, en racontant quelque chose d'aussi honteux; & que peut-être ceux qui l'entendront dire, ne le croiront pas.* Il dit ensuite que Dieu punit l'orgueil & la vanité de cette Femme, parceque *tout son corps se pourit, en sorte que tous ses membres*

riens Allemans, & beaucoup d'autres ont raison de nomer ce Prince *Henri II*: mais, en le considérant come Roi d'Italie, & come Empereur, il faut se conformer aux Ecrivains Italiens les plus exacts, & l'appeller *Henri I.* Ce qui soit dit pour faire règle à l'égard des autres Empereurs ou Rois, dont le *quantième du Nom* ne se trouvera pas ici le même, que dans l'Histoire d'Allemagne.

VACANCE de L'EMPIRE, depuis le 15 de Juillet 1024, jusqu'au 26 de Mars 1027.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

perdu. Je regrète de ne l'avoir pas pu voir, parceque, comme je l'ai remarqué dans les Antiquités d'Este (Ch. 15), *cet* Odebert, *ou* Odbert, *illustre Marquis & Prince de ces temslà, est un des Auteurs de la très noble* Maison d'Este. *V. Digress. sur la Noblesse.* p. 768, *Not.* Col. 1 & 2.

On a vu qu'en 960, *Walpert*, Archevêque de Milan, *Waldon*, Evêque de Come, & le Marquis *Odbert* allèrent à la Cour d'*Otton I*, pour se plaindre à lui des vexations, qu'ils éprouvoient de la part des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, & de la Reine *Wille*. L'Historien *Liutprand*, qui pour lors étoit dans cette Cour, dit qu'il y vint plusieurs Personnes d'Italie, *entre lesquelles étoient l'illustre Marquis* Otbert, *avec des Nonces Apostoliques, pour demander conseil & secours au très Saint* Otton, *alors Roi*,.. & *présentement Auguste César*. Le *Continuateur de Réginon*, que l'*Annaliste de Saxe* à copié, dit de même, sous l'année 960: *Des Nonces Apostoliques vinrent trouver* Otton *en Sa-*

PAPES.

de s'abstenir de célébrer les Saints Mistères, afin de ne point fournir à ses ennemis une occasion de scandale.

Jean XV, qui mourut le 30 d'Août 996, laissa là cette Affaire; & crut en avoir fait assés pour la gloire de son Siége.

En 997, lorsque *Robert*, fils & successeur d'*Hugue Capet*, après s'être soûmis à l'Excommunication lancée contre lui par le Pape *Gregoire V*, à cause de son mariage avec *Berthe* sa parente, demanda la levée des Censures; l'impérieux Pontife reprit en main la Cause d'*Arnoul*; & menaça de mêtre tout le Roïaume en interdit, si l'on ne rétablissoit pas ce Prélat dans son Siége. La Reine *Adélaïde*, mère du nouveau Roi de France, écrivit sur ce sujet à *Gerbert*; & le pressa vivement de céder plustôt que de causer un Schisme. Il lui répondit, « Qu'il avoit » le Schisme en » » ne telle horreur, » qu'il donneroit sa » vie pour la défense de l'unité » de l'Eglise ». Mais il ajouta, « Qu'il ne pouvoit » pas, sans un » Jugement Ecclésiastique, abandoner une Eglise, qu'il n'avoit » acceptée qu'en

PRINCES contemporains.

ensuite fait joindre par *Ermengaud*, son frère, Comte d'Urgel, il leur rendit la pareille, en allant ravager le Territoire de Tortose.

En 1010, les deux Frères donèrent du secours à *Mahomet Almahadi*, qui, par usurpation, s'étoit fait élire Roi de Cordoue.

BÉRENGER I

remplace en 1017 *Raimond I*, son père; & meurt en 1035.

ROIS

de Navarre.

GARCIE IV, depuis 926, meurt en 970.

SANCHE II, surnomé ABARCA, succède, en 970, à son père *Garcie IV*; & meurt en 994.

Ses secours furent très utiles aux Castillans, qu'ils aidèrent à repousser les Maures de Cordoue.

Ceux de Saragosse étant entrés dans la Navarre; il les battit, & leur tua beaucoup de monde.

GARCIE V, dit le TREMBLEUR, fils de *Sanche II*, le remplace en 994; & meurt vers la fin de 999, ou le commence-

SAVANS & Illustres.

confirma cette Donation, à Ravenne, le 17 de Janvier de la même année 997.

Roton vivoit encore en 1001, puisque cette année, on ne sait pas en quel mois, ni quel jour, il fit, du consentement de tout le Clergé de Trévise, à *Pierre Orséolo II*, Doge de Venise, un Bail Féodal de la troisième partie des Droits d'entrée & de sortie, & du Péage appartenant à son Eglise dans un Port, que l'*Acte* ne désigne pas; & de quelques Biens de Campagne voisins de ce Port. L'*Acte* qualifie le Doge, *Duc des Vénitiens & des Dalmates*. L'Evêque *Roton* ne doit pas avoir survécu longtems à la passation de ce Bail, puisqu'*Arnauld*, son cinquième successeur, étoit Evêque en 1014.

CONON, ou CONRAD, peut avoir été fait Evêque de Pérouse en 965. Il meurt dans les derniers jours de 1002, ou dans les premiers de 1003.

Ughelli dit que cet Evêque fut présent, en 998, au Concile de Rome, sous *Silvestre II*; & qu'après l'an 1001, on ne trouve plus rien qui le concerne.

Voila deux faus-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

se gangrénèrent de toutes parts, & remplirent son appartement d'une odeur absolument insupportable; ce qui fit qu'elle mourut abandonnée de tout le monde. Ce récit, suffisamment décrié par le nom de son Auteur, ne l'est pas moins par la circonstance absurde de la rosée du Ciel recueillie pour remplir les bains de la Princesse *Marie* (1).

1006.

L'ITALIE continue d'être affligée de la famine & des maladies contagieuses, qui, dès l'année précédente, s'étoient répandues dans toute l'Europe.

Le 3 d'Avril, le Roi *Henri* tient à Neubourg en Allemagne, en présence de quelques Evêques, de quelques Abbés, & de plusieurs Comtes, un *Plaid*, pour juger un Procès, qu'*Ariald*, Evêque de Chiusi, Ville de Toscane, avoit avec *Winizon*, Abbé de S. *Sauveur* du Mont-Amiate, & *Bozon*, Abbé de S. *Anthime*. Les Seigneurs Italiens, qui furent Assesseurs à ce *Plaid*, furent *Oldéric*, Evêque de Trente, *Ivizon*, Abbé de Léone dans le Brescian, *Hugue*, Abbé de Farfa, *Bon*, Abbé de Ravenne, *Hildebert*, Abbé de Siène, *Jean*, Abbé vraisemblablement de Lucque; les Députés des Evêques de Siène & d'Arezzo; *Hildebrand*, *Arding* & *Reinier*, Comtes probablement en Toscane; & *Pierre Traversario* de Ravenne. *Voila*, dit MURATORI (2), *de quelle-manière la Cour du Roi HENRI se trouvoit, en ce tems-là, fréquentée par les Italiens; & principalement par les Abbés, attirés tous par la nécessité de leurs affaires, & par le desir d'obtenir, ou Priviléges, ou Donations, & (surtout) justice, parcequ'il ne manquoit pas alors* (en Italie) *de Gens puissans, par qui les Biens fonds étoient enlevés aux Monastères avec la même facilité, que les Moines les acquéroient.*

1007.

CETTE année est remarquable dans l'Histoire d'Italie & dans celle de l'Eglise, pour avoir été celle de la naissance de

(1) *Cet évènement*, dit *Muratori*, *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 27, *appartient à cette année* (1005). *L'Abbé d'Ursperg attribue la famine à l'année précédente, dans laquelle la peste commença, suivant* Baronius. *Quelqu'un en pouroit prendre occasion de croire qu'il faudroit aussi mettre dans la même année le fait dont je viens de parler.* Herman Contract *parle de la disète sous la présente année* (1005). *Au contraire* Sigebert *& les* Annales d'Hildesheim *la renvoient à l'année suivante.*

(2) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 28.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

xe, pour le prier de protéger l'Italie & la Republique Romaine contre la tirannie de Bérenger. Waltpert, *Archevêque de Milan*, Waldon, *Evêque de Come, & le Marquis* Otpert, *fuiant* Bérenger, *y viénent aussi. Fresque tous les autres Evêques & Comtes d'Italie demandent au Roi, par leurs Lêtres & par leurs Députés, qu'il vîe. ne les délivrer.*

Dans le Ch. 15 des *Antiq. d'Este*, Muratori dit, après avoir cité les Textes, que je viens de traduire: *Il est à propos d'avertir que le* Fiorentini (Mémoires de la Comtesse Mathilde), *le* Puccinelli (Hist. de l'Abbaie de Florence), *le P.* Pagi *& d'autres, qui n'ignoroient pas ce que ces Ecrivains disent, ont attribué ce fait au Marquis de Toscane* Hubert, *fils d'*Hugue, *Roi d'Italie, & père d'*Hugue le Grand, *aussi Marquis de Toscane. Mais ces Savans ont été de cette opinion, pour n'avoir connu dans ces tems-là, que le Marquis de Toscane, & pour n'avoir pas su qu'il y avoit alors un Marquis* Otbert, de Nation Lombarde, *père du Marquis*

» conséquence d'» une Election ap» prouvée par les » Evêques, ses con» frères; & qu'il » attendroit ce Ju» gement dans la » résolution de s'y » soûmettre, s'il » étoit d'une au» torité supérieure » à celle du Juge» ment qui l'avoit » fait Evêque ».

Cette disposition de *Gerbert*, homme ferme dans ses principes & constant dans sa conduite, donne lieu de penser que l'Affaire ne put être terminée que par un Concile. Mais, en cette année 997, on n'en connoit point d'autre en France, que celui de S. *Denis* près de Paris, dans lequel il ne fut question, ni de *Gerbert*, ni d'*Arnoul*; & le Pape n'en tint point à Rome. Des Ecrivains, presque contemporains, disent, «Que » *Gerbert*, connoissant la foiblesse » de sa Cause & » se sentant coupable d'Intrusion, » prit adroitement » le parti d'abdi» quer ». Mais ces Auteurs, idolatres des *fausses Décrétales* & voués aux prétentions de la Cour de Rome, ne sont pas ici d'un grand poids; & l'on doit penser que ce fut dans une espèce de Concile, présidé par un Légat, que *Gregoire V* fit exécuter ses volontés, sans éprouver beaucoup

ment de 1000.

Il accéda, dans l'année 998, à la Ligue du Roi de Léon & du Comte de Castille contre les Maures de Cordoue; & contribua beaucoup à la victoire, qui fut remportée sur *Mahomet Almanzor*.

SANCHE III, dit LE GRAND, succède, en 999 ou 1000, à son père *Garcie V*; & meurt en 1035.

Mariana dit que ce Prince n'avoit que 5 ans, lorsqu'il monta sur le Trône: mais le mariage de *Sanche*, qui se fit un an ou deux après la mort de son Pere, n'est que trop suffisant pour réfuter ici cet Historien, toujours plus occupé des agremens du Stile, que de l'exactitude des Epoques, ou de la vérité des Faits.

Sanche fut heureux dans ses guerres contre les Maures, & contre le Roi de Léon; & s'y distingua par des exploits, qui le firent surnomer *le Grand*.

En 1001, il épousa Doña *Mari-Elvire*, fille de *Sanche*, fils & héritier de *Garcie-Fernandès*, deuxième Comte Souverain de Castille; &, par elle, il devint, en 1028, héritier de ce Comté; parceque le Comte *Garcie-Sanchès*,

fetés. *Silvestre II* ne fut fait Pape qu'en Février, ou Mars 999; & si *Conon* fut présent au Concile de Rome de 998, ce fut sous *Gregoire V*. D'ailleurs ce même Evêque assista, come Partie intéressée, au Concile, que *Silvestre II* tint dans la Basilique de Latran, le 2 de Décembre 1002.

Il y fut question d'un Procès entre cet Evêque & l'Abbé de S. *Pierre de* Pérouse. *Conon* prétendoit, « Que ce » Monastère étoit » de sa Jurisdic» tion »; & le Pape prenoit fait & cause pour l'Abbé, qui soûtenoit, « Que son » Monastère é» toit exemt de la » Jurisdiction de » l'Evêque, & soû» mis immédiate» ment au Saint » Siége, en vertu » d'un Privilége » accordé par un » Pape ». L'Evêque, plaidant devant le Pape, dont il étoit Suffragant & Sujet, & qui, devenu sa Partie, alloit être son Juge, se contenta de répliquer: *Je ne conteste point la validité de ces sortes de Privileges: mais je dis que celui dont il s'agit, obtenu du tems de mon prédécesseur, ne l'a point été de son consentement. Que l'on me fasse voir ce consentement; & je garde un éternel silence.*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

Pierre de Honestis, plus connu sous le nom de *Pierre de Damien*, qui, dans son siècle, fut, il faut l'avouer, un des grands ornemens de l'Eglise. Ses travaux pour elle & ses vertus l'ont fait mètre à juste titre au nombre des Saints. On ne lit point ses Ecrits, sans être pénètré de vénération, en y voïant par tout l'étendue de son zèle, l'ardeur de sa charité, la pureté de sa morale, la droiture de ses intentions. On admire même la simplicité d'ame & la bonté de cœur, avec lesquelles il soûtient les prétentions de la Cour de Rome les moins fondées, & rapporte tant de Visions, de prétendus Miracles & d'autres Faits, que le Bon-Sens ne peut pas se résoudre à croire.

1008.

LES Empereurs Grecs, en suivant la côte de la Mer Adriatique & commençant par Ascoli, possèdoient encore toute la Pouille, à la réserve du Mont Gargan, de Siponte, & de quelques autres lieux peu considérables, qui dépendoient de la Principauté de Bènevent. Ils avoient aussi la plus grande partie de la Calabre, & conservoient quelque espèce d'autorité souveraine dans les Duchés de Naple, de Gaiète & d'Amalfi, dont véritablement ils n'avoient pas encore cessé d'être Seigneurs Suzerains. Ces Etats portoient chés les Grecs le nom de Lombardie; & les Gouverneurs, qu'on y envoïoit successivement de Constantinople, s'appelloient *Catapans*, come on l'a vu plus haut. Nous savons, par *Loup Protospate*, qu'en 1006 le Catapan *Xiphéas* étoit venu prendre possession de ce Gouvernement: mais, come il étoit mort en 1007, le Patrice *Curcua* lui succède, au mois de Mai de cette année.

Je comte toujours les années du Roi ARDOIN, dit l'*Annaliste d'Italie* (1), & je le dis avec lui. *Quoique plusieurs Ecrivains aient cru que ce Prince avoit absolument perdu le Trône, après l'arrivée en Italie & le Couronement du Roi* HENRI *I; il est cependant certain, non seulement que, durant environ neuf ans, il conserva le titre de Roi: mais encore qu'il en exerça l'autorité dans beaucoup d'endroits. Lorsque les forces supérieures du Roi* HENRI *le forcèrent d'abandoner la partie, il se retira dans des Forteresses en Piémont, & s'y maintint en sureté. Mais* HENRI *ne fut pas plutôt sorti d'Italie, qu'*ARDOIN *recommença sur le champ à lever la tête; &, come il trouva les*

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 32.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Otbert II, *& différent du Marquis* Hubert, *de* Nation Salique, *Duc & Marquis de Toscane. On ne sauroit nier que le nom* Ubert (qui souvent est écrit sans *H* en Latin) *& le nom*, Obett (au lieu d'*Otbert*), *bien qu'*Adrien Valois *leur croie une origine différente, ne se trouvent quelquefois employés l'un pour l'autre, non seulement dans les anciènes* Histoires, *par une méprise assés facile des Auteurs, ou des Copistes : mais aussi dans les Actes publics & dans d'autres Monumens autentiques. Malgré cela, quiconque écrivoit & parloit avec exactitude, ne prenoit pas ces Noms l'un pour l'autre. En effet, dans les Documens, qui parlent d'*Hubert le Salique, *que le* Fiorentini *rapporte* (Liv. III, p. 43), *& qui concernent les Années 941, 944 & 952, il est nomé* Hubertus Marchio (le Marquis Hubert), *c'est à dire différemment de l'*Otbertus Marchio (du Marquis Orbert), *que l'on a vu ci-dessus* (dans plusieurs *Chartes*)..... *C'est à tort, que le P.* Pagi *soutient que* Liutprand *donne le nom d'O-*

PAPES.

d'opposition de la part de *Gerbert*, qui vit clairement que, dans les circonstances où *Robert* se trouvoit, il ne devoit pas espérer que ce Prince le soûtint avec autant de fermeté, qu'*Hugue* l'avoit soûtenu.

Ce fut ainsi qu'*Arnoul*, ce Prêlat rebelle à son Souverain & traître à sa partie, décrié d'ailleurs par ses mœurs scandaleuses, & n'étant au fond qu'un Intrus Simoniaque, après avoir été, sur son propre aveu, déposé par ses Juges naturels, pour Crime de lèze-Majesté, remonta sur le Siége de Rheims, en vertu du droit, qu'au mépris des Droits imprescriptibles des Souverains & des anciènes Loix de l'Eglise, la Cour de Rome, appuïée des *fausses Décrétales*, prétendoit appartenir aux Papes, de se saisir, en première instance, des Causes des Evêques.

Parmi les *Lètres* de *Gerbert* en est une d'*Otton III*, qui le prie de l'instruire de la Langue Grèque, & de lui découvrir tous les secrets de l'Arithmétique. Dans l'Adresse, ce Prince ne done point d'autre titre à *Gerbert*, que celui de *Philosophe très savant, & couroné dans les trois parties de la Philo-*

PRINCES contemporains.

frère de cette Reine, mourut sans enfans.

Vers la fin de 1034, il partagea ses Etats à ses quatre Fils ; & les fit Gouverneurs généraux, avec le titre de Rois, des parts qu'ils devoient avoir après sa mort.

Garcie eut la Navarre, la Biscaie, & la Rioja.

Ferdinand eut le Comté de Castille.

Gonçalez eut les Comtés de Sovrarve & de Ribagorce, conquis en 1012 sur les Maures.

Ramire eut l'Aragon. Ce dernier étoit un Fils naturel.

Sanche ne fit épouser à *Ferdinand*, son second fils, Doña *Sanche*, sœur du Roi de Léon, qui n'avoit point d'enfans, que dans l'espérance, qu'elle resteroit héritière de cette Courone.

COMTES, depuis ROIS de Castille,

FERDINAND-GONÇALEZ,

Comte de Castille, Vassal de la Courone de Léon, en 933 : Comte indépendant & Souverain, on ne sait pas en quelle année ; meurt en 970.

Ce Prince, de qui l'on raconte quantité de fables, come on a fait de beaucoup d'autres

SAVANS & Illustres.

Sur le champ, on produisit une Lètre, par laquelle le prédécesseur de *Conon* paroissoit, non seulement consentir à ce que le Monastère de S. *Pierre* fût soustrait à sa Jurisdiction : mais même prier le Pape de l'en soustraire. *Conon* se tut.

C'est ainsi, dit *Muratori*, T. VI, p. 15, en supposant cette Lètre véritable, *que les Evêques d'alors coopéroient eux-même à diminuer leur Jurisdiction. On voit d'ailleurs, par ce Procès, que les Papes exigeoient le consentement des Evêques, pour accorder des exemptions aux Monastères : mais, dans la suite, la Cour de Rome crut inutile de demander ce consentement ; & des Monastères sans nombre ne durent leurs Privilèges, qu'au bon plaisir des Papes.*

JEAN,

fait Evêque de Modène, après la mort de *Gilderand*, en 992 ou 993 ; meurt en 1003, ou 1004.

C'étoit un homme très pieux & grand amateur des Moines.

Muratori dit, sous l'Année 998, T. V, p. 481 : *Vers ce tems, l'Ordre Monastique s'étendit beaucoup dans la Lombardie, principalement à cause de la ve-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

habitans de Pavie envenimés contre les Allemans, à cause du domage qu'ils avoient souffert par l'épée & par le feu, l'on peut facilement s'imaginer qu'il n'eut pas de peine à se faire de nouveau reconnoître Roi dans cette Ville. Qu'on ne croie pas que ce n'est là qu'une simple conjecture. *Guichenon* (1) rapporte une Donation faite à la Cathédrale de Pavie par le Comte *Otton*, qui dans cet *Acte* se qualifie lui-même, *Fils du Sérénissime Seigneur & mon très redoutable Père, le Seigneur* ARDOIN, *Roi.* La Date porte, *la septième année du Règne d'*ARDOIN, *Indiction VII*, sans mois, ni jour; omission qui se remarque aussi dans quelques *Diplômes* d'*Henri I.* En sorte que cette Donation doit avoir été faite du 1 de Septembre de cette année au 15 de Février de l'année suivante, jour auquel commence la huitième année du règne d'*Ardoin.* On lit au bas, *Fait à Pavie dans le Palais près de l'Eglise de S. Michel.* Voila donc, soit à la fin de cette année, soit au commencement de la suivante, *Ardoin* maître de Pavie; & je ne vois rien, qui puisse empêcher de croire qu'il l'étoit beaucoup plustôt. Mais cependant la plus grande partie des Villes de Lombardie, entre autres Milan, Plaisance & Crémone persistoient dans la fidélité, qu'elles avoient jurée au Roi *Henri.*

Le Marquis *Thédald*, aieul de la Comtesse *Mathilde*, aiant achevé les bâtimens du magnifique Monastère de S. *Benoît* de Polirone, le dote richement par deux Donations qu'il lui fait, l'une le 2 d'Avril, l'autre le 4 de Juin. Je montre ailleurs qu'il est, non seulement incertain, mais même faux, que ce Marquis soit mort cette année.

Landulf VIII, dit de *Sainte-Agathe*, Prince de Capoue, meurt le 14 de Juillet; & son fils *Pandulf II* lui succède.

1009.

IL tombe une si grande quantité de Nége, qu'elle brûle les Oliviers, & tue les Poissons & les Oiseaux.

Vers le mois de Mars, *Pierre Orseolo II*, Doge de Venise, meurt; & son fils *Otton* lui succède.

Au mois de Mai, les habitans de la Pouille commencent à se révolter contre les Grecs; & *Cayti Sati*, Général des Sarasins, aiant rompu l'alliance avec l'Empire Grec, s'empare, au mois d'Août, de Cosence, Métropole de la Calabre.

(1) *Biblioth. de Bresse*, Centur. II, C. 3.

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

bert *au père d'*Hugue le Grand; *puisqu'au contraire cet Hiſtorien dit* (Liv. III), *Hugue*, Roi d'Italie, eut de *Wandelmonde* un fils appellé *Hubert* (*Hubertum*), qui vit encore, & que l'on voit puiſſant Prince de la Province de Toſcane. *Il écrivoit ces paroles, avant qu'*Otton I *eût conquis l'Italie*..... *Quant à notre* Marquis, *il le nome* Odbert; *& les autres Hiſtoriens l'appellent de même* (a). *Ainſi dans les Actes originaux, il eſt pour l'ordinaire appellé diſtinctement* Otbertus, Odbertus, Autbertus, *&c.*

Donons préſentement audiance à Pierre de Damien, *qui, dans un de ſes* Opuſcules (le 57e. Differt. 2,

(a) Le Texte porte : *Laddove il noſtro* Marcheſe *vien chiaramente appellato* Otbertus *dal ſuo Continuatore* (di Liutprando), *e d'agli altri Storici.* Mais l'Auteur, en citant depuis les mêmes paſſages, dans ſes *Annales d'Italie*, donne à *Liutprand* lui-même, ce qu'il met ici ſur le compte d'un *Continuateur*. J'ai cru devoir m'en tenir à ſon dernier avis.

PAPES.

Sophie (a). Je crois pouvoir en conclure, que *Gerbert* n'étoit plus Archevêque, lorſque cette *Lettre* fut écrite; & que ce fut le deſir, qu'*Otton* avoit de prendre ſes Leçons, qui lui fit choiſir la Cour de ce Prince pour retraite.

Otton étoit en Italie dès le commencement du printems de 996. *Gerbert* alla l'y trouver; & dans le mois d'Avril 998, *Otton* le fit élire Archevêque de Ravenne. Come il avoit uniquement été privé du Siége de Rheims, & qu'il n'avoit pas été dépoſé de l'Epiſcopat, il fut intronisé ſur le champ; &, quelques jours après, il reçut, de la part de *Gregoire V*, le *Pallium*, avec une *Lettre* datée du 28 du même mois d'Avril, dans laquelle ce Pape, ſans rien dire de l'Affaire de Rheims, le combloit de louange; & faiſoit, en ſa conſidération, pluſieurs dons à l'Egliſe de Ravenne, à laquelle il accordoit divers Privilèges. Seroit-ce à tort que l'on regarderoit cette *Lettre*, come une eſpèce de réparation indirecte, faite à *Gerbert* par ce Pa-

(a) *Philoſophorum peritiſſimo, atque tribus Philoſophiæ partibus laureato.*

PRINCES contemporains.

Fondateurs de nouveaux Etats, eut pour père un Comte en Caſtille, appellé *Nuño-Fernandez*, qu'*Ordonno II* fit étrangler en 922, avec d'autres Comtes de la même Province, pour s'être révoltés contre lui.

Ferdinand-Gonçalez paroît, pour la première fois, dans l'Hiſtoire, en qualité de Comte, ou Gouverneur Général de Caſtille, en 933; & ſans doute il dut cette place à *Ramire II*.

Ce que j'ai dit de lui dans différens Articles ci-deſſus, l'a ſuffiſamment fait connoître.

Ceux qui veulent qu'il ſe ſoit déclaré Souverain indépendant, ſous le règne de *Sanche I*, ne peuvent en donner aucune preuve. Il eſt plus vraiſemblable que, vers 968, la foibleſſe du Gouvernement, ſous la Minorité du Fils de ce Roi, fournit à *Ferdinand-Gonçalez* les moïens de s'affranchir de la dépendance des Rois de Léon.

GARCIE-

FERNANDÉS, ſuccède, en 970, à *Ferdinand-Gonçalez*, ſon père, & meurt en 1005.

Aïant uni ſes forces à celles de *Sanche I*, Roi de Navarre, il fit, durant trois ans, la guerre avec

SAVANS & Illuſtres.

nue à Pavie & des ſaints exemples de Maieul, *Abbé de Clugni. L'Ordre Monaſtique étoit alors en Italie dans un grand abaiſſement. On voïoit, chés la pluſpart des Moines, une grande dépravation de mœurs. Il ſe rencontroit quelquefois de très pieux Abbés, & des Moines très religieux: mais nous ne ſomes guère informés de leurs vertus, ni de leurs actions utiles au bien ſpirituel des Peuples. D'ailleurs les Monumens, qui nous reſtent, nous apprènent, que l'ordinaire & preſque unique occupation des Moines d'alors étoit d'acquérir tous les jours de nouveaux Immeubles; & même des* Etats, *c'eſt à dire des Châteaux & des Terres, qu'ils ſe trouvoient à la fin n'avoir point acquis pour eux* (à cauſe des fréquentes uſurpations des Princes & des Seigneurs, Eccléſiaſtiques, & Séculiers). *Les grands Monaſtères ne négligeoient rien pour en avoir, par toute l'Italie, de petits, qui leur fuſſent ſubordonés. Ils vouloient avoir au moins des* Celles, *ou* Prieurés *dans chacune des Villes, ou dans leur Territoire. Ils y tenoient un Prieur, & quelquefois un très petit nombre de Moines, qui ne*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

Sergius IV remplace le Pape *Jean XVIII*, mort, on ne ſait pas en quel mois de cette année.

Pandulf II, Prince de Capoue, prend pour collègue & ſucceſſeur ſon oncle *Pandulf II*, Prince de Bènevent, lequel eſt *Pandulf III*, come Prince de Capoue.

1010.

Le Catapan *Curcua* meurt au commencement de cette année, & *Baſile* vient, au mois de Mars, le remplacer, avec des Troupes tirées de la Macédoine. Son arrivée n'empêche pas que *Mèle*, ce brave Citoïen de Bari, dont il eſt parlé plus haut, s'étant joint à *Datte* ſon beaufrère, ne ſe révolte de nouveau, ne bate les Grecs, & ne les chaſſe de Bari. *Sylliſte*, qui commandoit à Trani pour ces derniers, y fit brûler, cette année, pluſieurs perſones. Ce put être l'occaſion de la nouvelle révôlte de *Mèle*.

Les Saraſins de Sicile, ou d'Italie, attaquent une Armée Grèque à Montepeloſo, non loin de Bari. *Loup Protoſpate* dit que *le Général y fut tué:* mais il ne dit pas ſi ce fut celui des Grecs, ou celui des Saraſins.

Si l'on veut en croire Jean Villani (1), *qui, rapportant des choſes arrivées longtems avant ſon ſiècle, nous conte bien ſouvent des fables, & pare les évènemens réels de circonſtances imaginaires; les Florentins, qui, dans leur voiſinage, voïoient de mauvais œil la Ville de Fiéſole, vïenent enfin à bout de s'en rendre maîtres par ſurpriſe. Le jour de la fête de S.* Romule, *Patron de la Ville, lorſque les Habitans n'étoient occupés que des ſolemnités de cette fête, les Florentins y font aller une bande de leurs Jeunes Gens, avec des armes cachées ſous leurs habits. Ceux-ci ſe ſaiſiſſent des portes; & facilitent aux Troupes de Florence le moïen de s'emparer de la Ville, dont elles détruiſent les Fortifications, & mènent les Habitans à Florence. Tous les Hiſtoriens Florentins ont depuis adopté ce récit. Il ne manque cependant pas d'Ecrivains modernes, qui veulent que la choſe ſoit arrivée en* 1024. *Le Lecteur en croira ce qu'il voudra. Quant à moi, je ne ſuis pas ſi promt à prendre pour vrais de pareils exploits, faits dans des tems où les Villes d'Italie n'avoient pas encore le pouvoir & n'étoient pas dans l'uſage de faire la guerre par elles-même,*

1) *Hiſtoire*, Liv. IV, Ch. 5.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

Ch. 3), *après avoir dit d'*Hubert, *Marquis de Toscane, qu'il épousa* Wille, *c'est à dire* Guille, *fille de* Boniface, *Marquis de Spolète, ajoute tout de suite :* Peu de tems après, il encourut l'indignation d'*Otton I*; &, quittant sa Femme, il s'alla réfugier en Hongrie. Il resta longtems dans cet exil; & puis, aiant trouvé moïen de rentrer en grace, il revint. *Voilà ce que dit* Pierre de Damien : *mais, pour les raisons que je dirai plus bas, j'ignore si ce qu'il dit mérite quelque croïance. Supposé pourtant qu'il le faille croire, on doit faire attention que notre Marquis* Orbert *ne cessa point d'être en crédit auprès d'*Otton I. *Plusieurs* Chartes, *que je produirai, nous le font voir alors toujours aimé, toujours favorisé de cet Empereur, continuer de gouverner le Roiaume d'Italie. C'est par où l'on reconnoit que ceux qui, dans ces tems-là, rencontrent son nom & le prènent sur le champ pour* Hubert le Salique, *s'écartent de la vérité. Nous ne savons pas certainement en quelle année mourut* Hupe, qui ne pouvoit pas se dissimuler qu'il ne l'avoit destitué, que pour faire valoir, par le rétablissement d'*Arnoul*, les nouvelles prétentions de son Siège.

Dès le mois de Mai de la même année, *Gerbert* tint un Concile à Ravenne, avec 9 Evêques ses Suffragans, pour réformer quelques abus, & faire d'utiles règlemens de Discipline.

Ce fut peut-être à l'occasion de ce Concile, qu'il composa son *Discours*, ou *Portrait des Evêques* (a); Ouvrage écrit avec assés d'agrément, pour qu'on l'ait cru de S. *Ambroise*. Il est certain qu'il le prononça dans un Concile. Il dit lui-même, « Que, placé par-» mi les Evêques, » il va parler aux » Evêques mêmes». Cet Ecrit est, come les autres Ouvrages de *Gerbert*, dans les Principes de l'Eglise Gallicane. Il y dit expressément des *Clefs*, « Que tous les E-» vêques les ont » reçues dans la » personne de S. » *Pierre* ».

Il fut présent, la même année, 998, au Concile de Rome, dans lequel *Gregoire V*, en présence d'*Otton III*, cassa le

(a) *De Informatione Episcoporum.*

succès aux Maures de Cordoue. Mais, lorsqu'ensuite le redoutable *Mahomet Almanzor*, Régent de Cordoue, eut pris le commandement des Armées, *Garcie-Fernandès*, malgré le secours du Roi de Navarre, fut batu plusieurs fois; perdit beaucoup de Places considérables; &, sans l'inconstance d'*Almanzor*, qui, cherchant plustôt à vaincre qu'à conquérir, portoit ses armes, tantôt dans les Asturies, tantôt dans la Galice, il se feroit vu dépouillé de tous ses Etats.

Bermude II, Roi de Léon, qui ne pouvoit regarder le Comte de Castille que come un Sujet rebelle, sentit son véritable intérêt. Il reconnut *Garcie-Fernandès* pour Souverain indépendant, & fit alliance avec lui. Le fruit de cette alliance, dans laquelle *Garcie V*, Roi de Navarre, entra, fut le gain de cette célèbre bataille de 998, dont la perte fit mourir *Almanzor* de désespoir.

Garcie-Fernandès eut dans la suite le chagrin de voir son fils *Sanche-Garcie* se révolter. Il ne le put réduire que les armes à la main; & ne laissa pas de lui pardoner.

Les Maures de Cordoue rentrè-

songeoient qu'à se réjouir, parcequ'ils étoient dispensés de l'observance rigoureuse de la Règle.

La venue de S. Maieul *produisit un grand bien, en ce qu'il mit la réforme dans plusieurs des anciens Monastères; & fit naître à beaucoup de gens l'envie d'en bâtir de nouveaux, où, dans les commencemens du moins, il est certain que la piété fit fleurir le bon exemple. Ce fut donc vers ce tems, que la fainte Impératrice* Adélaïde *joignit un superbe Monastère à la très ancienne Eglise de S.* Sauveur *de Pavie... On vit alors s'élever à Parme le Monastère de S.* Jean; *à Brescello, celui de S.* Genès; *à Milan, celui de S.* Celse; *à Gène, celui de S.* Sire; *à Reggio, celui de S.* Prosper, *aujourd'hui S.* Pierre; *à Padoue, l'illustre Abbaïe de Ste* Justine; *à Florence, celle de Ste* Marie; *sans parler de beaucoup d'autres.*

En 983, Gilderand, *Evêque de Modène & prédécesseur de* Jean, *avoit gratifié* (come on la vu plus haut) *de l'Eglise de S.* Pierre, *alors située hors de la Ville, un Moine, qui s'appelloit* Etiène. *Les Moines de Nonantola, dont le Domaine engloutis-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

& de s'entredétruire. Je crois encore moins, qu'alors, ainſi que Scipione Ammirato (1) *& d'autres le prétendent, le Marquis* Boniface, *père de la Comteſſe* Mathilde, *fût Duc de Toſcane. On n'en apporte aucune preuve ; & c'eſt bâtir dans les nues, que d'aſſurer des choſes anciènes ſans les prouver.* C'eſt, je crois, ce que tout Lecteur ſenſé peut dire avec *Muratori* (2).

1011.

SUIVANT *Romoald de Salerne*, dont la Chronologie manque ſouvent d'exactitude, toute l'Italie éprouve cette année une famine (3).

Le Catapan *Baſile* fait, probablement en cette année, le ſiége de Bari. *Mèle* & *Datte* avoient réſolu de s'y défendre juſqu'à l'extrémité : mais, après un mois de ſiége, le Peuple parle de ſe rendre ; & l'on complote même de les livrer au Catapan. Ils ſe dérobent pendant la nuit ; & ſe réfugient dans la Ville d'Aſcoli, révoltée dès l'année précédente. *Baſile* les y vient aſſiéger. Ils ſe retirent à Bènevent ; & vont enſuite ſolliciter les Princes de Salerne & de Capoue de les aider à délivrer leur patrie de la tirannie des Grecs.

Il ſe tient à Rome un *Plaid* (4), en préſence du Patrice *Jean* & de *Creſcentius*, Préfet de la Ville. *Gui*, Abbé de Farfa, s'y fait adjuger une Maiſon, ſouſtraite au Domaine de ſon Monaſtère. On eſt embaraſſé de ce Patrice *Jean*, qui vient d'être nomé. Que ſignifie là le titre de Patrice ? Cette queſtion doit reſter ſans réponſe. Nous ne ſavons pas quel étoit alors à Rome l'eſpèce du Gouvernement, ſurtout durant la Vacance de l'Empire. On n'a pas même de quoi former ſur ce ſujet aucune conjecture raiſonable.

1012.

CONRAD, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, frère du feu Pape *Gregoire V*, meurt ; & laiſſe un Fils, qui ſe nomoit auſſi *Conrad*, & qui ne lui ſuccède pas dans ces deux Places, ou parcequ'il étoit trop jeune, ou parceque la ſuc-

(1) *Hiſt.* de Flor.
(2) Muratori, *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 35.
(3) Une preuve de l'inexactitude de la Chronologie de cet Hiſtorien, c'eſt qu'il dit qu'en cette année 1011 *Mèle*, avec une troupe de Normans, faiſoit la guerre dans la Pouille. Les premiers Normans, qui parurent en ce païs, n'y vinrent que pluſieurs années après celle-ci.
(4) D. *Mabillon* le rapporte dans ſes *Annal. Benédict.* ſous cette année.

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

bert, *Marquis de Toscane. Si ce que* Pierre de Damien *raconte avoit quelque fondement, on pouroit placer la mort d'*Hubert *vers 968, sous le premier des* Ottons. *Mais je crois qu'on doit peu se fier au témoignage de cet Ecrivain; puisque* Come de la Rena (dans la *Suite des Marquis de Toscane*) *nous fait voir en 961 cette Province gouvernée par le Marquis* Hugue. *Il cite un* Diplome *donné, cette année-là, par* Bérenger & Adalbert, *Rois d'Italie, au Monastère de la Vagandizza,* sur l'intercession & à la prière d'*Hugue*, Marquis de Toscane, notre Amé & Féal. *Cet Auteur croit cet* Hugue *différent d'*Hugue le Grand, *fils d'*Hubert le Salique; *& ce qui le lui fait croire, c'est l'impossibilité d'accorder ce* Diplome, *qu'il a découvert, avec* Pierre de Damien, *qui dit,* « *Qu'après un long exil, le Marquis* Hubert le Salique, *étant revenu, trouva que, pendant son absence,* Wille *avoit mis au monde* Hugue, *lequel avoit déja quelque âge; & qu'étant à ce sujet conçu divers*

PAPES.

mariage du Roi *Robert* avec *Berthe*; & condamna ce Prince à 7 ans de pénitence. *Gerbert* souscrivit à ce Concile immédiatement après le Pape; come étant, après lui, le premier Métropolitain de l'ancien Patriarchat de Rome.

Gregoire, étant mort, en Février 999; *Otton III* fit élire *Gerbert* pour lui succéder, confirma son élection par un *Diplôme*, & voulut qu'il prit le nom de *Silvestre II.*

L'Empereur, dans son *Diplôme*, « se » plaint de la mauvaise conduite de » quelques Papes, » lesquels avoient » vendu plusieurs » Terres du Patrimoine de S. » *Pierre*, ou les » avoient aliénées » de toute autre » manière; & de » la négligence de » quelques autres » Papes, qui ne » s'étoient point » opposés aux Usurpations faites » sur l'Eglise Romaine. Il blâme » en même tems » l'avidité de quelques autres, » qui, faisant valoir de *fausses* » *Donations*, telles que celle de *Constantin*, qu'il » nome, s'étoient » agrandis aux dépens de l'Empire, dont ils avoient envahi les » Biens. Il annulle » & révoque toutes ces *fausses*

PRINCES contemporains.

rent, en 1005, dans la Castille. Le Comte leur livra bataille: mais, se laissant imprudemment emporter par son courage, il s'enfonça dans leurs rangs; & fut percé de deux coups de lance, qui le firent mourir deux jours après.

SANCHE-GARCIE,

son fils, le remplace en 1005; & meurt le 7 de Février 1022.

Pour vanger la mortde son Père, il fit une incursion sur les Terres des Maures; & fut aidé dans cette occasion par les Rois de Léon & de Navarre.

Ensuite, pendant les troubles de Cordoue, il fut, tantot pour un des Concurrens à la Couronne, tantot pour un autre; & quelquefois, il ne fut pour aucun. Il se faisoit céder des Places pour prix du secours, qu'il donoit; & quand il ne favorisoit aucun des Concurrens, il faisoit des conquêtes sur les uns & sur les autres.

Bon Home de guerre & Politique habile, il dut à ses talens l'agrandissement de ses Etats.

Il mourut très regretté de ses Sujets, parcequ'il les aimoit & les gouvernoit come un père.

SAVANS & Illustres.

soit une immense quantité de Biens dans les Territoires de Modène, de Bologne, de Ferrare, de Vérone, & d'autres Villes, virent avec chagrin qu'il s'allioit former, dans leur voisinage, un nouveau Monastère. Ils détachèrent un d'entre eux, appellé Pierre, *qui s'unit au Moine* Etiène *pour desservir cette Eglise; & qui, lorsqu'il en trouva l'occasion, déroba les Provisions, qu'*Etiène *avoit eues de l'Evêque* (Gildeprand). *Il tenta depuis d'engager, à force d'argent, l'Evêque* (Jean) *à lui donner la moitié de l'Eglise: mais l'Evêque, détestant la fourberie du Moine, le chassa honteusement; & confirma, cette année* (998), *la Donation, qu'il avoit faite* (de même que son prédécesseur) *au Moine* Etiène. *Telle fut la première origine du Monastère de S.* Pierre, *aujourd'hui si florissant à Modène. Il fut fondé par l'Evêque* Jean, *en 998.*

Par un *Acte* de *996*, ce Prélat avoit permis de bâtir un Monastère auprès de l'Eglise de S. *Pierre*. Par un autre *Acte* de 998, il le dota de Biens, appartenans à l'Eglise de Modène; ce qui se fit du consente-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

ceſſion des *Fiefs de Dignité* n'étoit pas encore bien établie. *Adalbéron*, que différens *Actes* noment *Adalpeyrion*, ou *Adalpérion*, eſt inveſti par le Roi *Henri* de la Marche de Vérone & du Duché de Carinthie.

Benoît VIII, élu Pape, avant le mois d'Août, en concurrence d'un *Gregoire*, que l'on connoît peu, l'emporte ſur ſon compétiteur, & reſte maître de Rome & du Trône Pontifical : mais *Gregoire* regagne bientôt après par plus de forces, ce qu'il avoit perdu par moins de ſuffrages. Il chaſſe *Benoît* de Rome, & s'y comporte en Pape & Seigneur. *Benoît* ſe retire en Allemagne, & ſe met ſous la protection d'*Henri I*, avec lequel il paſſe les fêtes de Noël à Palith. C'eſt alors qu'il prend avec ce Prince des meſures, pour le faire Empereur. *Henri* ſouhaitoit ardemment de l'être ; & *Benoît* ſentoit combien il étoit néceſſaire que l'autorité d'un Empereur réprimât l'orgueil des Romains, & fît rentrer dans les bornes du devoir l'eſprit ſéditieux de ce Peuple turbulent. On ignore combien de tems ce Pape fut obligé d'être hors de Rome.

Le Marquis *Boniface*, père de la Comteſſe *Mathilde*, fait, le 25 de Juillet, donation de la Terre de Pigognaga, ſituée aujourd'hui dans le Mantouan, au Monaſtère de S. *Benoît* de Polirone, que l'on a vu ci-devant ſon père le Marquis *Thédald* bâtir & fonder.

1013.

Le 5 de Mai, dans un endroit de la dépendance du Monaſtère de S. *Zénon* & peu loin des murs de Vérone, le Duc & Marquis *Adalbéron* tient, conjointement avec les Marquis *Albert Azzon I* & *Hugue d'Eſte*, & *Todelio*, Comte de Padoue, un *Plaid*, où l'on juge, en faveur des Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe, contre l'Evêque & l'Egliſe de Padoue, un Procès au ſujet de la *Court* de Pedriuolo, ſituée dans le Territoire du Château de Monſelice, dont les deux frères *Albert Azzon* & *Hugue* étoient Seigneurs, ou *Comtes Ruraux*. Le Notaire déclare qu'il a rédigé le Procès-verbal de ce *Plaid* par ordre des Marquis *Albert Azzon* & *Hugue*, & du Comte *Todello*. Je parle ici de ce *Plaid*, pour faire obſerver quels étoient alors en Italie, les Droits de la *Juſtice territoriale* des Seigneurs particuliers. Les Religieuſes de S. *Zacharie* plaident

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

» soupçons contre » sa Femme, il dé- » couvrit, peu de » tems après, co- » me par une espè- » ce de miracle, » qu'Hugue *étoit* » *véritablement son* » *fils* ». *Tout cela, suivant* Pierre de Damien, *arriva sous le règne d'*Otton I ; *& par conséquent cet* Hugue *ne peut pas avoir gouverné la Toscane en 961, qu'*Otton le Grand *n'étoit pas encore sur le Trône Impérial. Quoique l'on conservât dans les Archives d'Este une très ancienne Copie en parchemin, autentiquée par plusieurs Notaires, du* Diplôme *de la Vagandizza, rapporté par* Côme de la Rena ; *je n'ai pas laissé de soupçonner autrefois que ce* Diplome *pouroit bien être une galanterie, qui nous eut été faite par des Faussaires, dont l'engeance ne manquoit pas dans ces siècles barbares. Mais, aiant eu depuis sous les yeux, l'Acte même de la Vagandizza ; la vue du Caractère d'Eeriture, & celle du Sceau de Cire couleur de plomb, apposé sur un des côtés du Parchemin, m'ont assuré que c'étoit un véritable Original... Cela posé, je dis*

» *Donations*: mais, » en même tems, » en considération » du nouveau Pa- » pe, il done à » S. *Pierre* huit » Comtés », *afin*, dit-il, *que le Maître puisse, de la part du Disciple, offrir quelque chose au S. Apôtre.*

Une des premières actions du Pontificat de *Silvestre II* fut de confirmer le rétablissement d'*Arnoul* dans le Siége de Rheims. C'est, selon qu'il est dit dans le T. V, p. 569 de l'*Histoire Litéraire de la Franee*, qui me sert ici principalement de guide, ce qu'il exécuta *d'une manière si ingénieuse, que faisant sentir dans son* Rescrit *que c'est une pure grace, qu'accorde* (à ce Prélat) *le Successeur de S.* Pierre, *& dont il avoit besoin, il laisse à juger que lui*, Gerbert, *n'étoit point coupable de l'avoir remplacé, en acceptant cette Eglise. Il fait au reste défense à qui que ce puisse être, soit en Concile, ou en d'autres occasions, de reprocher à* Arnoul *le crime pour lequel il avoit été déposé.*

La première année du Pontificat de *Gerbert*, les Mahométans rédusirent la Terre Sainte dans le plus triste êtat ; & ses entrailles paternelles en furent é-

GARCIE-SANCHÉS, n'aiant que 13 ans, succède, en 1022 à son père *Sanche-Garcie* ; & meurt le 13 de Mars 1028.

Sa jeunesse & la courte durée de son règne ne lui permirent pas d'illustrer sa mémoire.

En 1028 il se rendit à Léon, pour épouser Doña *Sanche*, sœur du Roi *Bermude III*, qui pour lors étoit dans les Asturies. Le lendemain de son arrivée, come il entroit dans une Eglise, il fut assassiné par *Rodrigue, Diégue*, & *Inigo de Véla*, frères de Gentilshomes Castillans, d'une Maison de tout tems ennemie de celle des Comtes de Castille. Depuis plusieurs années, ces trois Frères s'étoient retirés à Léon.

La mort de ce jeune Prince fit passer ses Etats à sa sœur ainée Doña *Marie-Elvire*, femme de *Sanche le Grand*, Roi de Navarre, qui, par elle devint Comte de Castille. Il poursuivit les Assassins de son beaufrère ; les prit dans le Château de Monçon, qu'il emporta d'assaut ; & les fit brûler vifs.

DUCS, depuis ROIS de Pologne.

ment du Clergé, dont les principaux signèrent les deux *Actes* avec l'Evêque.

Une chose digne de remarque, continue Muratori, p. 482, *est ce que dit* Arnulf, *Moine de S.* Emmeran (de Ratisbone), *c'est à dire que, dans la seule Ville de Rome, on comtoit 40 Monastères d'Homes & 20 de Filles, professans tous, ou presque tous, la Règle de S.* Benoit ; *& 70 Collégiales de Chanoines Réguliers.*

FRÉDÉRIC, fait Archevêque de Ravenne en 1001, meurt en 1004.

Il étoit Saxon & Cardinal de l'Eglise Romaine.

Son élection fut un acte d'autorité de la part de *Silvestre II* & d'*Otton III.*

Il ne fut pas fitôt Archevêque, qu'il renonça, pour lui & pour ses successeurs, à la Juridiction, que l'Eglise de Ravenne avoit toujours eue sur l'Abbaie de la Pomposa, qu'*Otton III* érigea pour lors en Abbaie Impériale. Pour dédomager les Archevêques de Ravenne, il leur céda les Droits, qui, par les Titres même de cette Eglise, appartenoient à l'Empereur sur toutes les Terres dépendantes de l'Abbaie de S. *Apollinaire* de Clas-

au Tribunal Souverain du Duc de Carinthie, Marquis de Vérone, parceque la *Court*, dont il s'agiſſoit, étoit dans le Territoire de Monſelice, Terre ſituée dans le Comté de Padoue, & que ce Comté faiſoit partie de la Marche de Vérone. Le Duc, Marquis de cette Marche, tient un *Plaid* à ce ſujet, conjointement avec deux frères, *Marquis d'Eſte*, & *Todello*, Comte de Padoue. Les *Marquis d'Eſte* ſont ici Juges, come aiant la *Juſtice territoriale* de Monſelice, dont ils étoient Seigneurs, & dans l'étendue de laquelle étoit la *Court* en litige; & le Comte de Padoue l'eſt auſſi, come premier Juge d'Appel, puiſqu'il s'agiſſoit de Biens ſitués dans ſon Comté. Ce n'eſt point le *Marquis de Vérone*, qui juge. Ce ſont les deux frères, *Marquis d'Eſte*, & le *Comte de Padoue*; puiſque ce ſont eux qui donent ordre au Notaire de rédiger le Procès-Verbal. Mais d'ailleurs l'*Acte* n'eſt ſigné, ni du *Marquis de Vérone*, ni du *Comte de Padoue*. Les deux *Marquis d'Eſte* le ſignent ſeuls avec les *Juges du Sacré Palais*, c'eſt à dire avec les *Juriſconſultes* appellés pour doner leur avis. Il me ſemble qu'il ſuit néceſſairement de cette ſingularité, que les deux *Marquis d'Eſte* ſont proprement ici les ſeuls Juges de l'Affaire, parcequ'il s'agiſſoit de Biens du reſſort de leur *Juſtice territoriale* de Monſelice. Mais pourquoi rendent-ils leur Jugement en préſence du *Comte de Padoue*, premier Juge d'Appel, & de plus en préſence & dans le Tribunal du *Marquis de Vérone*, Gouverneur général de la Province, Juge Souverain en dernier reſſort? Je n'en vois point d'autre raiſon, que celle d'épargner aux Parties deux Degrés de Juriſdiction, & de terminer par un ſeul Jugement une Affaire, qui pouvoit être portée dans trois Tribunaux. Le *Comte de Padoue* par ſa préſence & par l'ordre qu'il done, de même que les deux *Marquis d'Eſte*, au Notaire, approuve & rend ſien le Jugement prononcé par ces deux *Marquis*; & ce Jugement prononcé dans le Tribunal du *Marquis de Vérone* préſent & nomé dans l'*Acte*, devient, en première inſtance, un Jugement Souverain. Le 10 du même mois de Mai, les deux mêmes *Marquis d'Eſte* tiènent, à Monſelice dans leur propre Tribunal dreſſé dans la *Maiſon du Public*, come porte l'*Acte*, un autre *Plaid*, avec le même *Todello*, Comte de Padoue, au ſujet de la même *Court* de Pedriuolo, dont les mêmes Religieuſes de S. *Zacharie* réclamoient la moitié ſur

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.	*PAPES.*	*PRINCES contemporains.*	*SAVANS & Illustres.*

*qu'*Hugue le Salique, *fils d'*Hubert, *se trouvant, vers 960, en possession du Marquisat de Toscane, il est très probable que c'est le même qu'on voit nomé dans le Privilége de la Vagandizza. Il ne faut donc pas s'imaginer, avec* Côme de la Rena, *deux Marquis de Toscane, du nom d'*Hugue. *On doit plustôt penser que* Pierre de Damien *raconte un fait, sinon absolument faux, du moins altéré dans la circonstance du tems, & plus ancien que l'élévation d'*Otton I *à l'Empire.* Pierre de Damien, *come on le reconnoît à d'autres faits qu'il rapporte, n'est pas l'Historien & le Chronologue le plus exact du monde. Il est donc très probable qu'*Hugue le Salique *étoit Marquis & Duc de Toscane en 961; & l'on peut conséquemment en conclure que le Marquis* Hubert *son père, étoit mort avant cette année; & que par la mort d'*Hubert, Hugue *en étoit devenu le successeur au Gouvernement de cette Province. Si l'on veut placer absolument sous le règne d'*Otton *la disgrace d'*Hubert; *elle peut être arrivée*

mues. Il écrivit, en faisant parler Jérusalem, une *Lètre* pathétique, adressée à toute l'Eglise, « pour en » exhorter les Enfans à secourir » cette malheureuse Ville, où les » Mistères de notre rédemption » s'étoient opérés ». Les Pisans, touchés de cette *Lètre*, envoièrent aussitôt une Flote au secours de la Terre Sainte; & ce fut ainsi que *Silvestre* préluda, sans le savoir, à la pieuse folie des *Croisades*.

Je n'ajouterai rien ici sur son Pontificat. Il fut un des plus grands Papes, que le Saint Siége eut eus depuis longtems. Fidèle aux principes, qu'il avoit toujours suivis, il ne se crut pas en droit de faire dépendre de sa seule autorité les Jugemens des Causes des Evêques. Les voies de la douceur & de la conciliation furent toujours celles qu'il choisit; & jamais il ne fit des Excommunications l'abus, que tant de ses prédècesseurs en avoient fait, & que beaucoup de ses successeurs en ont fait dans la suite.

Après avoir emploié toute l'acreté du zèle le plus outré pour les prétentions ultramontaines, à combatre les Principes, qui les anéantis-

ZIÉMOMISLAS, depuis 913, meurt en 964.

MIÉCISLAW I, son fils, lui succède en 964, & meurt en 999.

Les anciens Historiens de Pologne disent de ce Prince, que son Père avoit eu dans sa vieillesse, qu'il naquit aveugle; & que lorsqu'il eut atteint 7 ans, le Père, donant un festin à tous les Grands pour la cérémonie de couper les cheveux au Fils, celui-ci vit tout à coup la lumière.

En arrivant au Trône, il annonça quelques bones qualités: mais obscurcies par sa mollesse & par son goût pour le plaisir. Il eut en même tems jusqu'à sept Femmes, ou Concubines, dont pas une ne le fit père.

Quelques Chretiens, qui se trouvèrent à sa Cour, lui promirent, dit-on, un règne heureux & des enfans, s'il embrassoit le Christianisme. Il renvoia ses Femmes; & fit demander en mariage *Dambrowka*, fille de *Boleslas I*, Duc de Bohème. Cette Princesse, qui ne l'épousa qu'après qu'il eut reçu le Batême, fut conduite en Pologne par *Philippe Persztin*, tige de la *Maison de Lesczinski*.

Miécislaw ne fut pas plustôt Chre-

se, & sur tous les Evêchés & Comtés renfermés dans la Province Ecclésiastique de Ravenne. Le Cardinal *Frédéric* eut soin, come l'on voit, de ne pas faire un Marché de Dupe.

Cet Echange est contenu dans un *Diplôme* d'*Otton III*, rapporté par *Ughelli*, lequel est daté de Ravenne, le 22 de Novembre 1001. *Otton* n'y prend point d'autre Titre, que celui de *Serviteur des Apôtres*. Ce Titre bizare, se trouvant aussi dans quelques autres *Diplômes*, ne done pas droit d'accuser celui-ci de supposition: mais on l'en pouroit taxer, sur ce qu'il contient une fausseté. L'Abbaïe de la Pomposa, suivant cet *Acte*, avoit tou ours été soûmise à l'Eglise de Ravenne. La chose n'étoit cependant pas vraie 127 ans aupatavant.

En 874, l'Empereur *Louis II* pressa le Pape *Jean VIII* de restituer à l'Eglise de Ravenne quelques Monastères, qu'elle prétendoit être de sa Jurisdiction, & qui dépendoient alors de celle du Pape. *Nous n'avons point*, dit *Jean VIII* dans une *Lètre* à ce sujet, *usurpé sur l'Archevêque de Ravenne le Monastère de Ste* Marie *de Comac-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

le Monaſtère & l'Abbé de la Vagandizza. Le Jugement eſt en faveur des Religieuſes. Les deux *Marquis d'Eſte* le ſignent, & l'on n'y voit point la ſouſcription du *Comte de Padoue*. Les deux *Marquis d'Eſte* ſont encore ſeuls Juges dans ce *Plaid*; & le *Comte de Padoue*, premier Juge d'Appel, ne fait encore, par ſa préſence, qu'autoriſer & qu'adopter leur Jugement; ce qui ſauve aux Parties un Degré de Juriſdiction. Mais pourquoi le *Comte de Padoue* vient-il lui-même chés les *Marquis d'Eſte* tenir ce *Plaid*? C'eſt apparemment une déférence, qu'il devoit à leur Dignité de *Marquis*, ſupérieure à la ſienne de *Comte* (1).

Le 2 de Juin, *Benoît VIII*, qui, depuis peu, devoit être de retour à Rome, fait une Donation à l'Abbaïe de Farfa.

Depuis l'abſence d'*Henri I*, *Ardoin* n'avoit pas ceſſé de travailler à ruiner le Parti de ſon Concurrent: mais tout ce que l'on ſait à ce ſujet, ſe réduit à ce peu de paroles de l'Hiſtorien *Arnulf*, qui vivoit dans ce ſiècle. *ARDOIN s'étant remis en forces, exerce, autant qu'il peut, ſa vangeance ſur les Perfides. Il prend enſuite Verceil; aſſiége Novare; s'empare de Come; & détruit pluſieurs Châteaux, appartenans à ceux qui s'étoient déclarés contre lui* (2). Mais il eſt impoſſible de deviner dans quelles années ces différens exploits doivent être diſtribués. *Sigonius* a raiſon de ſoûtenir, qu'il en faut renvoïer quelques-uns à l'année ſuivante.

C'eſt ici, dit *MURATORI* (3), *que deux choſes importantes*

(1) Les deux *Plaids* dont je viens de parler, ont été tirés d'un ancien Regiſtre du Monaſtère de S. *Zacharie* de Veniſe; & *Muratori* les a fait imprimer dans les *Antiquités d'Eſte*, Ch. XI, le premier p. 85, & le ſecond p. 88. Les réflexions, qu'il fait ſur le premier ne ſont pas tout à fait les mêmes que les miénes. Voici ce qu'il dit, p. 87. *Dans ce* Plaid, *c'eſt* Adalbéron, *qui fait la principale figure, en qualité de Duc & de Marquis de cette Marche. Les Marquis* Adalbert Azzon & Hugue d'Eſte, *frères, interviénent au Jugement, ce qui nous fait connoître clairement, que ces* Marquis *avoient Juriſdiction dans ces cantons-là, ſoit parcequ'ils étoient* Comtes *dans ce pais, ſoit parceque leur qualité de* Marquis *leur donoit cette prérogative, & principalement parcequ'il s'agiſſoit de Biens ſitués à* Monſelice, *Terre de leur Domaine. Ce qui me fait ſur tout inſiſter ſur leur autorité, ſur leur Juriſdiction dans ces quartiers, c'eſt que dans les autres* Plaids *de ces tems-là le Notaire avoit coûtume d'écrire le Jugement par ordre du Duc, ou Marquis de ce pais, ou bien du Commiſſaire Impérial, qui préſidoit en chef à cette ſorte de* Plaid *ſolemnel, come on le voit par une foule d'autres Jugemens... Ici le Notaire* Jean *écrit la Sentence uniquement* par l'ordre des Seigneurs Azzon & Hugues, Marquis, *& ce ſont ces Princes qui la ſouſcrivent, ſans que, ſuivant ce qui ſe voit dans d'autres* Plaids, *le Duc* Adalbéron *y mète ſa ſignature.*

(2) *Hiſt. de Mil.* L. II, Ch. 161.

(3) *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 42.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

*en 951, ou 952, qu'*Otton *se rendit maître de l'Italie; & nous ferons toujours en droit de mettre sa mort avant 961, & de lui faire succéder, la même année, son fils* Hugue *au Marquisat de Toscane.*

*Quoi qu'il en puisse être, il est du moin. hors de doute qu'*Hubert le Salique *ne vivoit plus en 970; puisque, cette année, son fils* Hugue *gouvernoit la Marche de Toscane, ainsi que le* Fiorentini *le prouve par d'anciens Documens; & de plus* (Le *Puecinelli* dans sa *Chronique de l'Abbaie de Florence*, p. 205, cite) *une* Charte *écrite*, L'An X de l'Empire d'*Otton* Empereur Auguste, & l'An.... de l'Empire d'*Otton*, son fils, Empereur Auguste, Indiction XIII, *c'est-à-dire en 970, ou peut-être 971; dans laquelle on lit:* Hugue, Duc & Marquis, fils d'Hubert de bone mémoire, lequel fut Marquis. *Son père* Hubert *étoit donc mort avant cette année, peut-être même longtems auparavant; &, par son âge,* Hugue *devoit être en état de gouverner.*

Tout ce qu'on vient de voir réfute ce que Pierre

ont dans les Ecrits le *Gerbert*; *Baronius* enfin est forcé d'avouer, « Que *Silvestre II* » fut un zèlé Défenseur des Droits » de l'Eglise »; &, par cet aveu, *Baronius* dispense les François de le réfuter.

Vers le 11 de Mai de la présente année (1003), dit *Muratori*, T. VI, p. 15, *le Pape* Silvestre II, *auparavant appellé* Gerbert, *termina sa carière. Si l'on en veut croire l'*Annaliste Saxon, *cette même* Stéphanie, *veuve du Consul* Crescentius, *qui fut décapité par ordre d'*Otton III, *laquelle avoit empoisoné cet Empereur, mit aussi dans un mauvais état le Pape, dont il s'agit.* Le Pape de Rome, *dit cet Ecrivain*, fut aussi tellement maltraité par le poison, que la même Femme lui fit donner, qu'il en perdit l'usage de la parole. *On ne sauroit dire combien on a depuis répandu de fables absurdes, pour discréditer la mémoire de ce même* Silvestre. *On l'a donné pour un* Nécromant. *On a dit,* « *Qu'il n'étoit devenu Pape, que par un Pacte secret avec le Diable; & qu'il s'en étoit peu fallu qu'il n'expirât entre les griffes de son Bienfaitien, qu'il entreprit la conversion de ses Sujets. Il y fut aidé par un Légat du Pape & par des Missionaires Allemans & François. Les progrès du Christianisme furent si rapides, qu'en peu de tems on vit ériger en Pologne deux Archevêchés & sept Evêchés. On fit servir à la propagation de la Religion, des moiens qu'on n'accusera pas d'être trop humains. L'inobservation de ses usages fut punie des peines les plus sévères.

Au reste, *Miéciſlaw* fut un Prince très médiocre. On dit qu'il gouverna sagement: mais, Home de guerre malhabile, il fut souvent batu par sa faute. Il remporta cependant une victoire en sa vie.

La part, qu'il prit imprudemment aux troubles de la Germanie, le conduisit à faire homage de sa personne & de ses Etats à l'Empereur *Otton III*; ce qui déplut aux Polonois, Nation de tout tems indépendante.

BOLESLAS I,
dit
CHROBRI,
premier Roi, succède, en 999, à *Miéciſlaw*, son père; & meurt en 1025, âgé de 58 ans.

chio, que l'on appelle la Pomposa; *ni le Monastère de S.* Sauveur *de Montefeltro; ni l'autre Monastère de S.* Probus; *ni les Tènemens de Ferrare, d'Adria, de Galligate, & de Faventilla: mais, trouvant que nos prédécesseurs ont joui de ces Monastères & de ces Biens, nous en jouissons jusqu'à présent, en vertu de notre propre droit.*

Frédéric, à titre de Saxon, ne se détacha point des intérêts de la *Maison de Saxe*, après la mort d'*Otton III*. Il s'opposa, de tout son pouvoir, à l'élection d'*Ardoin*, pour Roi d'Italie; & se déclara hautement en faveur d'*Henri II*, Roi de Germanie, qui fut le Roi d'Italie & l'Empereur *Henri I.*

GUI CURTIUS, fait Evêque de Pavie en 984, meurt en 1008.

Il fut présent, en 997, au Concile, que *Grégoire V* tint à Pavie, en présence d'*Otton III*, & dans lequel ce Pape excommunia *Crescentius*, qui l'avoit forcé de s'enfuir de Rome. Il assista de même au *Plaid* solennel, que le même Empereur fit tenir, l'année suivante, dans cette Ville.

En 1002, il con-

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I. ARDOIN, Roi d'Italie.

commencent à se faire appercevoir dans l'Histoire d'Italie. L'une est que les troubles de ce tems furent vraisemblablement l'occasion des longues querèles, & de l'implacable haine, qu'on verra dans la suite animer l'une contre l'autre les deux très nobles Villes de Pavie & de Milan, puisque la première tenoit pour ARDOIN & la seconde pour HENRI ; querèles & haine, qui naissent communément & sans peine entre deux Villes voisines ; mais qui s'accrurent dans celles-ci par la différence de Parti, dont je viens de parler, & par les malheurs que la Guerre traîne à sa suite. L'autre chose est qu'à l'occasion des troubles & par nécessité, les Peuples de la Lombardie s'accoûtumèrent à prendre les armes d'eux-même, ou pour attaquer les autres, ou pour défendre leurs propres biens. C'est ce qui leur enfla le courage ; & leur inspira même tant d'orgueil, qu'ils ne tardèrent pas à s'élever contre leurs Souverains ; à courir à la liberté rapidement ; enfin à l'obtenir, & tout d'un tems à produire en Italie un changement très considérable dans la forme du Gouvernement.

Sur la fin de l'Automne, malgré les pluies continuelles & le débordement des rivières, *Henri I*, accompagné de *Cunégonde* sa femme, revient en Italie, à la tête d'une puissante Armée; & célèbre les fêtes de Noël à Pavie. A l'approche de ce Prince, *Ardoin* avoit quité cette Ville; & les habitans, hors d'état de se défendre contre des forces trop supérieures, avoient fait leur paix avec *Henri*. Come *Ardoin* ne pouvoit opposer que de foibles efforts à l'Armée Allemande, il propose de renoncer à la Courone, à condition de conserver, pour augmenter ses Etats particuliers, un Comté qu'il nome : mais *Henri*, déférant trop aux conseils des Princes Italiens de son Parti, rejète imprudemment une proposition, qui mètoit fin à la guerre, & le laissoit seul & paisible maître du Roïaume d'Italie.

1014.

Ce Prince se rend à Rome, où, le Dimanche 14 de Février, il reçoit de *Benoît VIII* l'Onction & la Courone Impériale. *Cunégonde* est couronée en même tems. On dit qu'avant d'introduire *Henri* dans la Basilique de S. *Pierre*, *Benoît* lui fit jurer qu'*il seroit le Défenseur & l'Avoué de l'Eglise de Rome ; & qu'il seroit fidèle au Pape & à ses successeurs ;* & que ce

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de Damien *dit de la naissance d'Hugue, & du rétablissement de son Père en Toscane; & force à conclure qu'on ne doit pas confondre le Marquis* Orbert le Lombard, *avec le Marquis* Hubert le Saliques*surtout si l'on fait réflexion que ce dernier étoit mort avant 970, & que l'on verra le premier vivre encore en 972.*

Il faut ici, dit le même Ecrivain dans ses *Annales d'Italie*, T. V, p. 395, à l'année 969, *faire attention au Marquis* Orbert.... *Nous avons vu qu'en 951, ce Prince étoit cher à* Bérenger II, *dont il avoit la confiance* (V. *Digress. sur la Nobl.* &c. p. 768, *Not.* Col. 1 & 2): *mais* Bérenger, *qui se faisoit des Ennemis facilement, perdoit encore plus facilement ses Amis. Le Marquis* Orbert, *ne pouvant plus supporter les manières injustes & dures de ce Prince, fut obligé d'avoir recours au Roi de Germanie.* V. *Digress. sur la Nobl* p. 771, *Not.* col. 1 & 2.

Orbert *mourut vers 972*, dit encore *Muratori*, même pag. *& laissa deux fils*, Adalbert & Orbert II. *Dans une* Charte

PAPES.

» teur ». *Ce fond là des calomnies révoltantes, inventées, ou débitées par* Bennon, *Cardinal Schismatique, du tems de* Gregoire VII, *dans son infâme invective contre la Cour de Rome.* Sigebert, Martin le Polonois, Ptolémée de Lucque *ont tiré de ce détestable Ecrit, cette fable indigne du rare mérite de ce Pape. Les plus anciens & les meilleurs Ecrivains s'accordent à dire que* Gerbert, *ou* Silvestre II, *fut, à son ambition près, un des plus illustres Personages de son tems. Il joignoit tant de savoir à de la piété, que, dans ces siécles d'ignorance, il parut posséder les Arts & les Sciences au-delà de ce qu'il appartient à l'Home. L'Italie lui doit beaucoup, parceque l'Ecole, qu'il ouvrit à Bobbio, fit renaître les bones Lètres en ce pais. De même, en Allemagne, en France, son exemple réchauffa les Etudes & réveilla les Esprits.* Otton III *prenoit plaisir, pour cette raison, & surtout parcequ'il étoit très savant dans les Mathématiques, à l'avoir près de lui. Ces Lignes, ces Triangles, choses trop inconnues alors, furent apparemment ce qui, dans les Esprits grossiers du Vul-*

PRINCES contemporains.

Il fut heureux dans les différentes guerres, qu'il eut avec les Bohèmes, les Prussiens, les Saxons, les Moraves, les Poméraniens, & les Russes: mais il n'usa pas toujours généreusement de la Victoire.

Après avoir soûmis toute la Bohême, il fit crever les yeux au Duc *Boleslas*, son cousin germain, dont il retint quelque tems les Frères en prison.

D'ailleurs, l'avidité d'étendre ses Etats, lui fit plus souvent prendre conseil de l'Ambition, que de la Justice.

Il fut surnomé *Chrobri*, c'est-à-dire l'*Impétueux*, parcequ'il dut à l'impétuosité de son courage le gain d'une bataille, qu'il paroissoit devoir perdre.

Le commencement de son règne dona, dit-on, de la jalousie à l'Empereur *Otton III*; & l'on prétend que ce fut pour cette raison que ce Prince fit, en 1000, un voyage à Gnesne, sous prétexte de visiter le tombeau de S. *Adalbert*, Evêque de Prague, & l'un des Apôtres de la Pologne, mis à mort par les Prussiens, auxquels il étoit allé prêcher la Foi. *Boleslas* reçut *Otton* avec la plus grande magnificence, & fut en

SAVANS & Illustres.

sentit à l'élection d'*Ardoin*, Marquis d'Ivrée, pour Roi d'Italie; &, come son Siége ne relevoit que du Siége Apostolique, il ne fit pas difficulté d'usurper les droits de l'Archevêque de Milan, alors absent d'Italie, & ceux de l'Abbé de S. *Ambroise* de cette Ville, qui devoit suppléer l'Archevêque, & de couroner *Ardoin*. Mais il eut soin de se faire payer de sa complaisance, en obtenant du nouveau Roi, pour son Eglise, plusieurs Terres, & plusieurs Châteaux.

OTHELBERT, ou OTBERT,

évêque de Vérone en 993, & doit être mort en 1009.

Il fit rentrer le Monastère de S. *Zénon* de Vérone sous la Juridiction des Evêques de cette Ville: mais il paroît que ce ne fut pas sans peine; puisqu'il falut, pour cet effet, que, par un *Diplôme* donné le 11 de Novembre 995 à Maience, *Otton III* fit present à ce Monastère d'un Château avec son District & le Droit de Pêche dans une Rivière voisine, à condition qu'*Othelbert & ses successeurs auroient dans le Monastè-*

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I. ARDOIN, Roi d'Italie.

Prince, extrêmement pieux, ne balança pas à prêter ce Serment. Il ne falut aux ſucceſſeurs de *Benoît VIII* que ce Serment, véritable ou ſuppoſé, pour prétendre que l'Empire étoit un Fief, mouvant de leur Siége. Si réellement *Henri* jura ce qu'on veut que *Benoît* ait exigé; nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que, la piété n'étant pas toujours ſuffiſamment éclairée, *Henri* n'entrevit pas le piége, que la Cour de Rome lui tendoit. *Baronius* ajoute que le nouvel Empereur confirma toutes les Donations, précèdemment faites à l'Egliſe de Rome: mais ce qu'il rapporte, come le *Diplôme* de confirmation, n'eſt qu'une Copie informe & ſans aucune date, où l'on voit des choſes démenties par l'Hiſtoire; & dont les Souſcriptions offrent des gens, qui ne durent porter que longtems après les Titres, qu'ils s'y donent. C'eſt donc une Pièce abſolument fauſſe, ou du moins falſifiée dans ſa plus grande partie, & par conſéquent de nulle autorité. Je le dis hardiment après D. *Mabillon* & *Muratori* (1). J'oſe, en même tems, ajouter que le Serment, ſoi diſant fait par *Henri*, ne mérite pas plus d'égards que cette prétendue Confirmation. *Benoît*, que nous avons vu chaſſé de Rome, qui n'y étoit rentré depuis huit à neuf mois tout au plus, qu'à la faveur des préparatifs, qu'*Henri* faiſoit pour y venir lui-même, & qui ne pouvoit être ſolidement rétabli ſur ſon Siége, qu'autant que la crainte de ce Prince contiendroit les Romains, étoit-il en ſituation, dans ce moment-là même, de s'entêter des vaines prétentions de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & d'impoſer des loix à qui, par la réception de la Courone Impériale, devenoit ſon Souverain? C'eſt tout ce qu'auroit pu faire un Pape, jouiſſant bien tranquillement de ſon Siége, & bien ſur de voir tous les Romains ſeconder ſes vues, d'un concert unanime. Ce qui très ordinairement manque le plus aux Fauſſaires, c'eſt le

(1) *Eſſo* (Diploma) *è una Copia informe, ſenza l'Anno, in cui fù dato, e ſenza gli Anni del Regno, e del Imperio. Contiene etiandio varie notizie, che patiſcono difficultà, ſiccome prima d'ora ho io altrove accennato* (nella Piena Eſpozitione per la Controverſia di Comacchio). *Conviene aggiugnere quì ciò, che oſſervò il Padre* Mabillone (negl' Annal. Benedict. all'an. 1014) *colle ſeguenti parole.* Baronius ad hoc tempus revocat Privilegium Romanæ Eccleſiæ ab eodem Imperatore conceſſum. At ſubſcriptiones quædam ſatis oſtendunt, hoc eſſe poſterioris temporis, quippe cui ſubſcribit *Richardus* Abbas Fuldenſis, qui vix ante Annum MXXII hanc Præfecturam iniit. *Così colla ſua ſolita modeſtia quell' inſigne Letterato, volendo anch' egli ſignificare, che il Privilegio ſuddetto è finto, o pure interpolato.* Muratori, *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 45.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de Lucque, que le Fiorentini *cite* (Liv. III), *& que j'ai fait imprimer dans les* Antiquit. d'Este (Ch. 21), *cet* Adalbert *eſt appellé* Marquis, fils d'*Obbert* de bone mémoire, & petitfils d'*Adalbert* de bone mémoire, lequel fut pareillement Marquis. *En ſorte que le frère de cet* Obbert, *qualifié par* Liutprand (comme on l'a vu plus haut) Illuſtre Marquis, *fut un autre Marquis* Adalbert; *& conſéquemment, ſelon mes calculs & les obſervations que j'ai faites dans l'Ouvrage, que je viens de nomer, de très fortes conjectures concourent à faire croire que le père d'*Obbert *décendoit d'un des deux* Adalberts, *Ducs & Marquis de* Toſcane, *ſoit par* Boniface, *fils d'*Adalbert I, *ſoit par* Gui, *ſoit par* Lambert, *tous deux fils d'*Adalbert II, *& de même Ducs & Marquis de Toſcane. Sous les Rois* Hugue *&* Lothaire II, *la poſtérité de ces* Adalberts *ſouffrit perſécution, & fut dans l'abaiſſement: mais, ſous* Bérenger II, *& plus encore ſous* Otton I, *elle ſe releva dans la perſone de notre* Obbert; *& nous la voions, par la gra-*

PAPES.

gaire, le fit paſſer pour Magicien. Ditmar *dit de ce Pape*, qu'il ſavoit parfaitement diſcerner le cours des différens Aſtres; qu'il ſurpaſſoit ſes contemporains dans la connoiſſance des différens Arts; & qu'aiant, à l'aide d'un tuiau, conſidéré certaines Etoiles, qui guident les Matelots, il fit à Magdebourg une Horloge, qu'il rendit très juſte. *Avant l'invention des Lunètes d'approche, les Aſtronomes ſe ſervoient d'un Tube pour examiner les Etoiles: mais ils ne ſavoient ni faire, ni mètre en œuvre les Lentilles & les Objectifs de verre, qui groſſiſſent aujourd'hui ſi conſidérablement, & rendent viſibles les Objets éloignés. Le P.* Pez *a fait imprimer* (Tréſor d'Anecdot. P. II, T. III) *la* Géométrie de Gerbert. *Ses autres* Opuſcules, *différens de ſes* Lètres *qui ſont écrites avec feu, ſont connus par ce que les Ecrivains de l'*Hiſtoire litéraire *en diſent.*

On peut conſulter l'*Hiſtoire litéraire de la France*, qui rend un compte très détaillé de tous les Ouvrages de ce ſavant Pape.

JEAN XVII, ſuccede à *Silveſtre II*, en Mai 1003; &, n'aiant ſiégé

PRINCES contemporains.

gagner ſi bien l'amitié, que ce Prince le declara Roi de Pologne, le fit ſacrer en ſa préſence par l'Archevêque de Gneſne, & lui mit lui-même la Courone ſur la tête: mais il ne l'exemta pas de l'homage, qu'il avoit exigé du Duc *Miéciſlaw*, ſon père.

Boleſlas, offenſé de cet homage, eut guerre, à pluſieurs reprifes, avec l'Empereur *Henri I*, ſucceſſeur d'*Otton III*; & parvint enfin à s'affranchir de cette dépendance, inſupportable à ſa Nation.

La vangeance de la mort de *S. Adalbert* lui ſervit de prétexte à faire la guerre aux Pruſſiens. Il conquit rapidement la plus grande partie de leur païs, qu'il déclara Province du Roïaume de Pologne, & dans lequel il jeta les fondemens du Chriſtianiſme.

Ses différentes conquêtes étendirent ſes Etats du côté de la Ruſſie juſqu'au Nièper; & du côté de l'Allemagne, d'une part juſqu'à l'Elbe, & de l'autre juſqu'à la Mer Baltique.

Dans les intervalles de ſes différentes guerres, & durant la paix de ſes dernières années, il ne ſongea qu'à faire jouir ſes Sujets du fruit de ſes victoires. Il réprima la licence,

SAVANS & Illuſtres.

re le pouvoir d'ordoner, de juger, & de faire les autres choſes, qui pouroient être juſtement de leur compétence.

Othelbert fut préſent à ce *Plaid* ſolemnel, qu'*Otton III* fit tenir en ſa préſence le 1 de Mai 999, duquel j'ai parlé dans la *Digr.* ſur la *Nobl.* Nor. 32 & 33: mais il eſt appellé *Hubert* dans l'*Acte*; Hubertus *Epiſcopus ſanctæ Veronenſis Eccleſiæ.*

Le *Pavini*, dans ſa *Chronique de Vérone*, met après *Othelbert* un *Adalbert*, qu'il dit avoir trouvé dans quelques *Chartes* des *Privilèges* de *S. Zénon.* Peretti, dans ſon *Catalogue des Evêques de Vérone*, dit la même choſe de cet *Adalbert*; & d'après une *Charte* de l'Egliſe de *S. Etiène*, il lui done un autre *Othelbert* pour ſucceſſeur. *Ughelli* croit qu'à cauſe de l'eſpèce de reſſemblance des noms, on a fait trois Evêques d'un ſeul. Sa remarque eſt juſte. Ainſi que l'on a confondu ſouveur, come on l'a vu, *Digreſſ. ſur la Nobl.* Nor. 33, 50, les noms d'*Obert*, d'*Hubert* & d'*Albert*; on a pu confondre de même ceux d'*Othelbert* & d'*Adalbert*, dont *Obert* & *Albert* ne ſont que des abréviations. *Ughel-*

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I. ARDOIN, Roi d'Italie.

Sens-commun. Quoi qu'il en ſoit, les Romains ne virent pas de bon œil un nouvel Empereur. Ils en furent d'autant plus mécontens, qu'ils prévirent que *Benoît VIII* alloit jouir d'une autorité très grande. En effet, par des circonſtances, qui ne nous ſont pas connues, ce Pape ſe trouva bientôt beaucoup plus puiſſant dans Rome, que le plus grand nombre de ſes prédéceſſeurs ne l'avoit été. Malgré ce qu'on nous dit du Serment d'*Henri*, ce Prince n'en eſt pas moins reconnu pour Seigneur Suzerain de Rome. On met ſon nom, avec celui du Pape, dans les Actes publics & ſur les Monoies; & même, avant de quiter Rome, il tient lui-même un *Plaid* ſolemnel au Vatican, dans lequel il adjuge à *Hugue*, Abbé de Farfa, la poſſeſſion du Château de Bucciniano, qu'il réclamoit; ce que le Pape confirme enſuite par une *Bulle* le 18 d'Août de cette année, après avoir tenu, le 2 de ce même mois, un autre *Plaid* à ce ſujet. Huit jours après le Couronement de l'Empereur, il s'élève tout à coup, ſur le pont du Tibre, une querèle entre des Romains & des Allemans. Ils en vienent aux mains, & pluſieurs ſont tués de part & d'autre. *Hug, Hécil* & *Ecilin*, trois Frères, ou trois Allemans (car le mot Latin ſignifie également l'un & l'autre), convaincus d'être les Auteurs du tumulte, ſont mis en priſon; & conduits enſuite, chargés de chaines, en Allemagne. *Henri* ſe rend par la Toſcane à Pavie pour les fêtes de Pâque, réprend tout de ſuite le chemin de ſes Etats d'au-delà des Monts, & célèbre à Bamberg les fêtes de la Pentecôte.

Il n'avoit pas le pied hors d'Italie, qu'*Ardoin* recommence la guerre avec autant d'ardeur qu'auparavant; & c'eſt alors, ſelon *Ditmar*, qu'il s'empare de Verceil, d'où l'Evêque *Léon* a beaucoup de peine à ſe ſauver. Le Marquis *Otbert II d'Eſte*, ſes fils, ſon petitfils *Albert-Azzon* & d'autres Princes d'Italie prènent les armes pour *Ardoin*; &, voiſins de Pavie, ils en ravagent le Territoire. L'Evêque en porte ſes plaintes à l'Empereur, qui les met au Ban de l'Empire; & done en même tems à l'Egliſe de Pavie une partie de leurs Biens, pour l'indemniſer des pertes qu'elle avoit faites. Mais ils avoient les armes à la main; & les ordres de l'Empereur reſtent ſans exécution. Enfin, ſoit cette année même, ſoit quelqu'une des ſuivantes, *Henri* trouva moïen de faire arrêter pluſieurs de ces Princes. Il les garda quelque tems en priſon, d'où les uns

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ce de Dieu, subsister encore dans les Maisons régnantes de Brunswick & de Modène.

Les Chapitres 22 & 23 des *Antiquités d'Este* sont emploïés à chercher quel pouvoit être ce Marquis *Adalbert*, père du Marquis *Otbert* ; & l'Auteur y détaille ce qui peut le faire croire issu des *Adalberts*, Marquis de Toscane : mais, avant d'entrer en matière, il a cru devoir prévenir ses Lecteurs, par cette espèce de Préface, qui commence le Chapitre 21.

Dans les deux derniers siècles, il eût été fort aisé de décider promtement ce qu'étoit le Marquis Adalbert l'Ancien, *père du Marquis* Otbert I ; *de lui doner des Ancêtres ; & de faire remonter la Généalogie de la* Maison d'Este *aux siècles les plus éloignés. Alors, il suffisoit quelquefois à des Ecrivains de rencontrer dans les* Histoires, *ou dans les* Chartres *un Nom, qui leur offrît quelque ressemblance avec ce qu'ils cherchoient, pour qu'aussitôt, & sans hésiter, ils le forçassent à remplir un vide. Rien n'étoit plus commode : mais, en*

PAPES.

qu'environ 6 mois ou même, selon *Platina*, seulement 4 mois & 20 jours, il meurt la même année.

Il s'appelloit *Jean Sick*, ou *Sicon* ; & l'on n'en sait rien de particulier.

Platina, qui dit que la bassesse de l'extraction de ce Pape, qu'il comte *Jean XIX*, fait qu'on en ignore le Surnom & la Patrie ; ajoute : *La courte durée de son Pontificat, est cause que l'on ne rapporte rien de mémorable que lui-même, ou quelqu'autre ait fait durant ce tems. On dit seulement que, pendant ce Pontificat d'environ 1 mois, plusieurs prodiges, des Apparitions, des Comètes, des Villes renversées par des tremblemens de terre, annoncèrent les maux qui devoient arriver. On regarda comme l'unique remède à ces maux* Hugue *(le Grand) Lieutenant d'*Otton *(III) en Italie, & Gouverneur de Toscane. Il gouverna cette Province avec tant de justice & d'intégrité, que, de son vivant, aucun des Sujets confiés à ses soins n'eut à desirer un meilleur Prince. Quand ensuite il fut mort à Pistoie, tous les Toscans le pleurèrent comme le Père de la Patrie, &*

PRINCES contemporains.

remit les Loix en vigueur, & présida lui-même à l'administration de la Justice. Il protégea singulièrement les Pauvres. Ses libéralités les dédomagèrent de la longueur des Procès, & les mirent en état de les soûtenir. Les intérêts de la Religion eurent, en tout tems, ses plus grands soins.

Il choisit pour Conseil douze des principaux Seigneurs & des plus gens de bien de Pologne, desquels il fit, en même tems, ses Ministres ; ce que l'on peut regarder, comme l'origine du Sénat, quis'est établi dans la suite.

Occupé tout entier du Gouvernement, il avoit coûtume de dire, « Qu'il aimoit » mieux ne se nourrir que d'une » Poule, en veillant sans cesse » aux Affaires publiques ; que de » se livrer aux délices d'une vie » voluptueuse, & d'être cause qu'il arrivât quelque malheur au » moindre de ses » Sujets ».

De pareils sentimens le font mètre, par quelques Historiens, au dessus de tous les Rois de Pologne.

En lui passant l'excès de son ambition, puisque c'est le vice, qui fait les Héros ; on n'auroit rien à lui

SAVANS & Illustres.

il supprime donc avec raison les deux Evêques *Adalbert & Othelbert II* ; & ne laisse sur le Siége de Vérone, que notre *Othelbert*, dont il dit qu'*il peut avoir vécu jusqu'en* 1009.

Il vivoit certainement en 1001. Le 14 d'Octobre de cette année, *Otton III* fit tenir, en sa présence, à Pavie un *Plaid* solemnel par le Protospataire *Otton*, Comte du Palais & Comte de Pavie. C'est ainsi qu'il est qualifié dans l'*Acte*. Les Evêques présens à ce *Plaid* furent *Pierre* de Come, *Gui* de Pavie, *Adelbert* de Brescia, *Wurmund* d'Ivrée, *Rainfred* de Bergame, *Otbert* de Vérone, *Jean* de Gène, *Constantin* d'Albe, & *Jérôme* de Vicenze. On vient de voir là notre *Othelbert*, nomé *Otbert*. On peut croire qu'il vécut jusque vers la fin de 1009 ; puisqu'on ne commence qu'en 1010 à trouver *Milon*, qui doit avoir été son successeur immédiat.

Bien ou mal, je me suis acquis le droit de m'écarter dans les *Articles*, dont je compose mes *Colones* ; & d'y mètre quelquefois des choses, qui ne tiènent point à ce qui fait leur objet principal. Le *Plaid*, dont je viens de parler-

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARDOIN, Roi d'Italie.

se sauvèrent; & les autres, après avoir été réprimandés par l'Empereur, furent renvoiés avec des présens; & la révocation de la Confiscation prononcée contre eux, en dut être un. Il est certain que l'Eglise de Pavie ne jouit jamais des Biens, qui lui devoient appartenir par cette Confiscation.

Pendant que les armes d'*Ardoin* rétablissoient un peu son autorité dans la Lombardie, l'Evêque d'Asti meurt. C'étoit un des Partisans de ce Roi, lequel, à l'arrivée d'*Henri*, l'année précédente, avoit abandoné sa Ville Episcopale, où sans doute il retournoit, lorsqu'une maladie l'arrête & le fait mourir à Milan. Pour s'assurer à l'avenir cette Ville importante, *Ardoin* en nome, ou fait élire tumultuairement Evêque son oncle *Alric*, frère de *Magnifred*, Marquis de Suse. *Arnulf II*, Archevêque de Milan, ennemi déclaré d'*Ardoin* & de toute sa famille, empêche que l'on ne sacre *Alric*, qu'il traite d'Intrus. Celui-ci, par le conseil d'*Ardoin* se transporte à Rome, où *Benoît VIII*, pour étendre de plus en plus les prérogatives de son Siége, ne fait aucune difficulté de le sacrer. Cette Affaire a des suites, qui doivent appartenir en partie à l'année suivante. *L'Archevêque de Milan*, dit ARNULF, Historien Milanois (1) *n'est pas plustôt instruit du sacre d'ALRIC, qu'il est enflamé d'une juste colère, indigné, non tant de la nomination faite par le Roi* (ARDOIN), *que de la consécration faite par le Pape, qu'il trouvoit plus condamnable. Il tient le Concile de Milan; & punit l'audace de celui qu'on avoit sacré, par les traits de l'Anathème, dont il le perce. Ensuite, avec une grosse Armée & les Evêques ses Suffragans, il assiége la Ville d'Asti, dans laquelle le Marquis & l'Evêque s'étoient enfermés; la presse vivement; & ne cesse d'en ravager le Territoire, que lorsque, par un Traité de paix, on subit les loix, qu'il lui plaît d'imposer. La condition de la paix fut que, partant de trois milles de Milan, marchant nus pieds, & portant, l'Evêque un Livre, le Marquis un Chien, ils viendroient confesser humblement leur faute devant la porte de l'Eglise de S. AMBROISE. De plus l'Evêque posa sur l'Autel du Saint Confesseur le Bâton pastoral & l'Anneau, qu'il reçut après avec piété, de la main de l'Archevêque. Son frère MANFRED (MAGNIFRED) fit présent à cette Eglise de plusieurs Talens en or; avec quoi l'on fit cette Croix si magnifique, que l'on n'a portée jusqu'ici qu'aux princi-*

(1) *Hist. de Milan*, Liv. I, vers la fin.

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & illustres.

même tems, c'étoit montrer trop peu d'envie d'atteindre à la vérité. D'autres, si le fil de leurs Généalogies venoit à se rompre, avoient, pour le renouer, la promte ressource de quelque fiction ; & citoient des Titres fabriqués exprès, des Ecrivains apocryphes, des Histoires que personne n'avoit jamais écrites. Cette imposture, cette iniquité solemnelle méritoit que les châtimens de la Justice humaine, en mêtant un frein à la témérité de ces gens, qui se faisoient un jeu d'outrager la vérité, les contraignissent d'avoir, sinon plus de droiture, au moins plus de prudence. C'est de-là qu'est venu le discrédit, où sont tombés les Généalogistes, & la plus grande partie des Généalogies elles-même. Il ne sera pas dit que j'aie jamais imité des exemples si déraisonables. C'est pour la vérité, qu'il faut travailler ; & je m'imagine que c'est elle, plutôt que la gloire de mes Princes (l'Auteur étoit Sujet & Bibliothécaire du Duc de Modène), que les Lecteurs chercheront dans mon Ouvrage. Quand même, pour lui rendirent dans ses funerailles tous les honeurs possibles. Il m'a pris envie de faire ici cet éloge d'Hugue, afin que les Gouverneurs de Province apprènent, qu'il vaut mieux s'acquérir des louanges & de la gloire par une conduite irreprochable, que d'entasser, avec une ignominie dont la tache ne s'efface jamais, des richesses mal acquises.

Cela va fort bien: mais *Hugue* étoit mort dès la fin de 1001.

Ce Pape devroit s'appeller, *Jean XVI* : mais, dans les Monumens de ce tems-là, son successeur est toujours nomé *Jean XVIII*.

JEAN XVIII

Romain, élu vers la fin d'Octobre, & consacré, suivant le P. *Pagi*, le 26 de Décembre 1003, mourt en 1009.

Il se nomoit *Jean Phaisan* ; & *Platina*, qui le dit du Quartier de la Porte Métropolitaine & le nome *Jean XX*, ajoute, « Que, se livrant » à l'oisiveté, ce » Pape ne fit rien, » qui méritât qu'on » en conservât la » mémoire ».

Une *Epitaphe*, trouvée dans la Basilique du Vatican, porte que le Pape, dont elle parle, *Vainqueur des Grecs, éteint* reprocher, s'il eût été plus religieux observateur de la foi des Traités.

MIÉCISLAW II, remplace, en 1025, son père *Boleslas* ; & meurt le 15 de Mars 1034, âgé de 44 ans.

Prince d'un caractère indolent, dit le *Florus Polonois* de *Joachim Pastorius*, Liv. II, *& peu propre à conserver ce que son Père avoit acquis, son premier & son principal exploit fut de châtier les Russes, que la mort de Boleslas avoit fait révolter. Mais ce qu'il put revenir de gloire à Miécislaw II de cette Expédition, fut bientôt effacé par les Bohèmes, qui s'affranchirent des tributs, qu'ils paioient aux Polonois, & qui leur enlevèrent la Moravie. A la vérité, Miécislaw se transporta lui-même dans cette Province : mais il n'y parut que pour annoncer hautement en quelque sorte, qu'il ne la comtoit plus de son Domaine. Il en dévasta, de la manière la plus barbare, tout le païs sans défense ; & revint, sans avoir entrepris le siége d'aucune Place forte. La guerre, qu'il fit, quelque tems après, aux Poméraniens, fut plus heureuse, grace à la valeur de Béla, Prince du Sang Roïal de* signé par le Comte *Otton*, avec ses qualités de *Protospataire* & de *Comte du Palais*, & par neuf *Juges*, dont trois *du Seigneur Empereur*, & six *du sacré Palais*. Voici les souscriptions de deux de ces *Juges*. Sigefredus. *Judex Sacri Palatii interfuit*. Waltari *Judex Domni Imperatoris interfuit*. L'un & l'autre, après cette formule de souscription, repète son nom, mais écrit en Lètres Grèques ; & *Muratori*, qui rapporte cet *Acte* dans les *Antiq. d'Este*, pp. 125-7, dit p. 127, « Que l'étrange » manière, dont » ces noms étoient » écrits en Grec » dans l'original, » l'avoit embaraf- » sé beaucoup, & » qu'il avoit eu » bien de la peine » à les déchifrer ».

Parmi les Evêques, només ci-dessus, est *Jean* de Gène ; ce qui fait dire, au même endroit, à *Muratori* : Jaque de Voragine, ou de Varagine, *Archevêque de Gène, dans sa* Chronique... *dit que* Jean *fut élu pour l'Evêché de Gène en* 1015. *Au contraire* Ughelli *le fait mort en* 994. *Il paroît, puisqu'il fut présent à ce* Plaid, *qu'en* 1001, *il étoit bien en vie, & de plus, Evêque de Gène.*

Enfin je trouve dans ce *Plaid* une

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARDOIN, Roi d'Italie.

pales Fêtes. Enſuite, traverſant la Ville, nus pieds, come ils étoient venus, ils allèrent à la grande Egliſe de Ste THECLE, où l'Archevêque, le Clergé, & tout le Peuple leur accordèrent la paix. Ce dut être là que l'Archevêque rendit à l'Evêque la Croſſe & l'Anneau; cérémonie par laquelle il prétendit confirmer la conſécration, qu'*Alric* avoit reçue du Pape; & non pas inveſtir *Alric* de l'Evêché d'Aſti. Les Archevêques de Milan n'avoient pas encore ce droit. Ce fut *Aribert*, ſucceſſeur d'*Arnulf II*, qui l'obtint de l'Empereur *Conrad I.* Le traitement fait aux deux Frères paroît d'une ſingularité bizare: mais on apprend d'*Otton de Friſinghen*, & d'autres Ecrivains que, ſuivant un ancien uſage des Suéves, des Francs & d'autres Peuples Germains, lorſqu'un Noble du premier ordre avoit commis quelque crime digne de mort, & qu'on lui faiſoit grace de la vie, on le condamnoit à porter d'un Comté dans un autre un Chien ſur les épaules; eſpèce de châtiment, appellé par les Allemans la peine d'*Arneſcar*, & par les Ecrivains Latins *Cynéphorie*. Dans le même cas, les Nobles d'un ordre inférieur portoient une Selle; les Eccléſiaſtiques le Miſſel, ou le Livre des Evangiles; & les Bourgeois une Charue. Ainſi l'Archevêque de Milan ſe vengea du Marquis de Suſe & de l'Evêque d'Aſti de la manière la plus humiliante pour eux; & fit voir, en même tems, toute ſa hauteur & toute ſa dureté. Le Marquis & l'Evêque n'étoient point dans le cas de cet uſage des Peuples Germains. Ils n'avoient point commis de crime, qui fût digne de mort. D'ailleurs, l'Archevêque n'étoit en aucun cas le Juge du Marquis, lequel n'étoit ni ſon Sujet, ni ſon Vaſſal; &, quant à l'Evêque, il n'en étoit le Supérieur & le Juge, que pour le Spirituel. Si les Règlemens de Police Eccléſiaſtique tiènent en quelque choſe à ce dernier point, l'Archevêque *Arnulf* avoit puni ce qu'il en croïoit une tranſgreſſion, en excommuniant *Alric*. Ce fut donc de ſa part un excès d'orgueil & d'injuſtice, un attentat énorme à l'autorité du Souverain. Il en eut pu recevoir le juſte châtiment de la part d'un Prince, reſpectueux envers les Gens d'Egliſe avec moins de foibleſſe, que ne l'étoit *Henri I.* Obſervons à préſent que *le Clergé & tout le Peuple de Milan* concoururent, avec l'Archevêque, à ratifier la paix faite avec le Marquis de Suſe & l'Evêque d'Aſti. De cette circonſtance il ſuit néceſſairement que, de l'aveu de l'Hiſtorien *Arnulf*, l'Arche-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

illustrer l'origine de la Maison d'Este, *nous ne trouverions rien au-delà* [de ce qu'il a dit précédemment]; *elle s'est déja fait voir avec un si grand éclat dans l'Antiquité, qu'il n'en faut pas davantage, pour qu'on ait raison de la dire une des plus nobles de l'Europe. Mais, par bonheur, il nous reste encore du pais à parcourir; & nous pouvons, en honêtes gens, satisfaire la curiosité des Lecteurs, pourvu qu'ils ne refusent pas de se persuader de la vérité de cette Maxime si juste.* « *Quand l'Histoire, & principalement celle d'Italie, arrive au Xe siècle de l'Ere vulgaire, siècle si dépourvu d'Historiens & si couvert d'épaisses ténèbres; on ne doit pas prétendre qu'elle marche à la suite d'un flambeau lumineux qui l'éclaire. Il faut alors mettre à profit toutes les petites lueurs, qui s'offrent; & dans la discussion d'un point, inconnu par la disète de Mémoires, ou par sa nature même, quand on parvient à former un Système exact,

PAPES.

gnit le Schisme, & rétablit l'unité de l'Eglise en Orient. On a prétendu, d'après cette *Epitaphe*, que, sous le Pontificat de *Jean XVIII*, l'Eglise de Constantinople, s'étant réunie à celle de Rome, nomoit dans ses Prières le Pape avec les autres Patriarches. Mais on ne trouve aucune trace de ce fait dans les Historiens de son tems, ni dans ceux qui sont venus immédiatement après eux.

L'*Epitaphe* en question doit être antérieure de beaucoup à *Jean XVIII*; & doit avoir été faite pour quelque autre Pape de même nom, du tems que les Empereurs Grecs étoient encore maîtres de Rome. Elle ajoute de celui dont elle parle, qu'*il fut cher aux Empereurs.* Cette circonstance ne convient pas à *Jean XVIII*, qui n'avoit point de liaisons avec les Empereurs *Basile* & *Constantin*, dont les Romains ne se reconnoissoient pas Sujets; & durant le Pontificat duquel l'Empire fut vacant en Occident.

SERGIUS IV, Evêque d'Albano, succède à *Jean XVIII* en 1009; & meurt en 1012, avant le mois d'Août.

PRINCES contemporains.

Hongrie. Il en fit son gendre, en donant à sa Fille pour dot la Poméranie, dont elle fut privée. Depuis, rendu tout entier à son indolence naturelle, & ne s'occupant que de ses plaisirs ordinaires, il ne fit plus rien, qui fût d'un home de courage. Enfin, aiant perdu la raison, & ne pouvant, au défaut de sa tête, employer au Gouvernement que celle de sa Femme, Princesse impérieuse, il s'attira la haine & le mépris de tout le monde.

Richsa, femme de *Miécislaw II*, étoit fille d'*Eton*, ou *Erenfroi*, Comte Palatin du Rhin, & de *Mathilde*, fille de l'Empereur *Otton II.* Les Allemans, avec lesquels elle passa les dernières années de sa vie, en font presque une Sainte. Les Polonois, qui la devoient connoître, l'accusent d'avoir entretenu l'indolence & la molesse de son Epoux, en aiguisant sans cesse son appétit pour des voluptés, qui n'étoient pas moins contraires à sa santé, qu'à sa gloire; & lui fournissant elle-même de nouveaux objets, pour ranimer & satisfaire ses goûts. On verra qu'il ne tint

SAVANS & Illustres.

Rolinde, fille du Roi *Hugue*. Je n'en ai point parlé, parceque je ne la connoissois pas encore. Elle est Partie avec le Diacre *Hubert*, son fils, dans l'Affaire pour laquelle l'Empereur faisoit tenir ce *Plaid*. Rolend *Comitissa filia bone memorie Domni* Ugoni *Regis*, & Ubertus *Diacconus sancte Ticinensis Ecclesie filius bone memorie* Bernardi Comiti, *mater & filio*. Rien ne m'a fait connoître ce qu'étoit le Comte *Bernard*, de qui *Rolinde* étoit veuve. Elle & son fils *Hubert* plaidoient contre l'Empereur lui-même, come Roi d'Italie. Il s'agissoit du Monastère de S. *Sauveur* & de S. *Félix* de Pavie, appellé *de la Reine*, & de toutes les sortes de Biens, que ce Monastère possédoit dans cette Ville & dans son Territoire. *Lanfranc*, Juge & Avocat de l'Empereur, soûtint que ce Monastère appartenoit à l'Empereur & au Roiaume d'Italie, & soma *Rolinde*, *Hubert* & leur Avocat d'en convenir. Ceux-ci déclarèrent que ce Monastère appartenoit à l'Empereur & au Roiaume d'Italie; & qu'ils n'y prétendoient & n'y pouvoient prétendre rien, parcequ'ils n'avoient

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARDOIN, Roi d'Italie.

vêque de Milan, quoi qu'en aient dit d'autres Historiens Milanois, n'étoit point, dans ces tems-là, Seigneur & Prince de Milan & de son District, puisqu'il ne pouvoit rien faire sans le consentement du *Clergé*, de la *Noblesse* & du *Peuple*. La *Noblesse* est comprise dans l'expression *tout le Peuple*, mise à la suite du mot *Clergé*. L'Archevêque n'étoit dont tout au plus à Milan que le Chef du Gouvernement autonomique & municipal de cette Ville, de même que les Papes l'avoient été dans Rome, peut-être dès le tems de S. *Gregoire le Grand*. Mais, si l'on veut absolument que l'Archevêque fût alors Seigneur & Prince, c'est à dire Souverain subordoné de Milan & de son District; il faut convenir, en même tems, qu'il ne pouvoit rien statuer d'important, sans le concours des Etats du païs, composés du Clergé, de la Noblesse & du Peuple. Les Grands Fiefs, les Fiefs Souverains avoient la même forme de Gouvernement, que les Monarchies, dont ils faisoient partie; &, dans ces Monarchies, le Souverain alors n'ordonoit, ne règloit rien d'un peu considérable, que de concert avec les Etats. De-là ces *Assemblées des Evêques & des Grands*, ces *Conciles mixtes*, ces *Diètes particulières* & *générales*, ces *Parlemens*, ces *Grands Conseils*, ces *Assemblées de toute la Nation*, qui, durant plusieurs siècles, se trouvent à chaque page dans les Histoires de tous les Etats Souverains de l'Europe. Au reste, le siége d'Asti par l'Archevêque *Arnulf II* est le premier exemple bien constant d'une guerre, que des Seigneurs particuliers se soient faite, dans le Roïaume d'Italie, entre eux & pour leur propre comte.

C'est en cette année 1014, que l'on commence à voir dans les Chartres un *Comte* BEROLD, ou BERTHOLD, de qui l'on fait décendre la *Maison de Savoie*.

1015.

LE Roi *Ardoin* tombe malade; abdique la Courone; & ne se réserve de ses Etats particuliers, que l'Abbaïe de Frutare en Piémont. Il y prend l'habit monastique, & meurt ensuite le 29 d'Octobre.

Benoit VIII tient à Rome, le 4 de Décembre, un *Plaid* pour juger un Procès, au sujet de quelques Biens, entre *Hugue*, Abbé de Farfa, & *le Seigneur* ROMAIN, *Consul*, *Duc* & *Sénateur de tous les Romains*, & *frère germain du Seigneur*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» appuïé de toutes » parts, non de » Raisons en l'air, » mais de Vrai- » semblances & de » Probabilités ca- » pables de soûte- » nir les regards » de la Critique; » le Bon-Sens veut » alors que les » Gens-de-Lettres » fassent un accueil » favorable à ce » Système, & qu'ils » l'adoptent avec » plaisir ». *Examinons donc si, dans l'obscurité des siècles les plus reculés, nous pouvons découvrir ce qu'étoit le Marquis* Adalbert, *père du Marquis* Otbert I.

Je ne dois point suivre ici *Muratori* dans ses recherches. J'en ai ci-devant tiré tout le parti, qui pouvoit convenir à cet Ouvrage. V. *Digress. sur la Nobl. &c.* p. 762, *Not.* 135. p. 763 - 5, *Not.* 136. p. 765. *Not.* col. 1 & 4. p. 770. *Not.* col. 1, p. 771. *Not.* col. 1 & 2.

Muratori dit dans ses *Annales d'Ital.* T. V, p. 395. «Que si l'on lui demande de quelle » Marche *Otbert* » avoit le Gouvernement en 960, » il ne peut pas répondre, parce qu'il ne trouve rien, qui le lui puisse apprendre ». Il m'a fourni lui-même, dans ses *Antiquit. d'Este*, la réponse

PAPES.

Il s'appelloit *Grouin de Pore*, come on l'apprend de l'Historien *Ditmar*, qui dit : *Vocabatur Bucca Porci.* Sur quoi *Muratori* dit, T. VI, p. 33 : *Peut-être étoit-ce encore, dans ce tems-là, la mode des Surnoms, dont beaucoup, quoique donés, plusôt à titre de blâme, qu'à titre d'honneur, ne laissèrent pas de rester dans les Familles, & d'en devenir le nom; ainsi que j'en ai fait la remarque ailleurs (Antiquit. d'Ital. Differt. 41).* Le *Cardinal* Baronius *nie que ce Pape eût un pareil surnom, parcequ'on apprend de son Epitaphe, qu'ayant son Pontificat, il s'appelloit* Pierre. *Sergius ex Petro* sic vocitatus erat. *Mais cela ne prouve rien.* Pierre *fut son nom de Batême; &* Grouin-de-Porc *fut, suivant la coutume d'alors, son surnom; de même que* Phaïsan *avoit été celui de* Jean, *son prédécesseur.*

Nous avons, dit encore *Muratori*, p. 40, *dans la* Chronique du Monastère de Volturne, *une* Bulle *du Pape* Sergius IV *en faveur de ce Monastère, laquelle est datée ainsi.* Donè le V des Calendes de Mars (*26 de Février*), l'An troisième,

PRINCES contemporains.

pas à la mauvaise conduite de cette Princesse, que son fils *Casimir* ne perdit pour toujours la Couronne de Pologne.

L'indolence de *Miecislaw* fut cause que plusieurs des Gouverneurs, établis par son Père dans les cantons de la Saxe qu'il avoit conquis, se révoltèrent; s'unirent à leurs voisins; & se rendirent Souverains chés eux, en devenant Membres du Roiaume Germanique, & se mêtant sous la protection de l'Empereur *Conrad I.* De là sont venus, suivant les Historiens Polonois, les *Ducs de Mecklembourg, d'Altembourg, de Rugen,* & d'autres petits Souverains dans l'une & dans l'autre Poméranie. C'est de quoi les Historiens Allemans ne conviènent pas tout à fait : mais il n'est pas dans mon plan de les accorder les uns avec les autres.

ROIS de Danemarc.

HARALD, dit BLAATAN,

depuis environ 930, meurt en 980, dans une bataille contre *Svénon*, son fils naturel, qui s'étoit révolté.

SAVANS & Illustres.

aucun Ecrit, aucune sureté, qui pût les autoriser à vouloir soustraire ce Monastère au Domaine du Roi & du Roiaume. Ils prorirent ensuite pour les Fils & les Filles de *Rolinde*, & pour leurs hoirs & ayans cause, que, si quelqu'un d'entre eux formoit quelque entreprise sur ce Domaine de l'Empereur & du Roiaume d'Italie, il paieroit, par forme de composition & suivant l'estimation qui s'en feroit dans le rems, le double de toutes les choses, qui constituoient ce Domaine; & de plus, par forme d'Amande, mille livres d'or très fin, & dix mille d'Argent. Le *Jugement* fut conforme à leur déclaration.

Ce detail ne paroîtra peut-être pas trop appartenir à cet Ouvrage. On auroit tort cependant de croire qu'il lui soit étranger. Il se joint à d'autres choses, que j'ai dites ailleurs; & montre que le Roi *Hugue* ne faisoit aucune difficulté de s'emparer des Biens des Eglises & des Monastères. Voici ce qui résulte de ce que je viens d'exposer. *Rolinde* avoit eu, du Roi son Père, dans sa dot le Monastère, dont il s'agit; & sans doute elle en avoit joui juf-

Pape nomé ci-dessus. Cet *Acte* fait aussi mention de *JEAN, par la grace du Seigneur, Préfet de la Ville de Rome;* & d'*ALBERIC, Consul, frère germain dudit Pape.* La Charge de *Préfet de la Ville de Rome*, si considérable dans les anciens tems, aiant recouvré, sous les *Ottons*, presque toute l'autorité, qu'elle avoit perdue durant la longue Vacance de l'Empire, qui suivit la mort de l'Empereur *Bérenger*, étoit à peu près redevenue ce qu'elle avoit été du tems de *Charlemagne* & de *Louis le Débonaire. Gerohus*, Prévôt de Reicherſperg, nous done dans une *Lètre*, qu'il adresse au Cardinal Prêtre *Henri* (1), quelque idée de ce qu'étoit alors le Gouvernement de Rome; & nous apprend «Que le *Sénat* ne connoissoit que des Cau-» ses Civiles ordinaires»: mais *les Affaires plus importantes de Rome & de l'Empire* (2) *sont*, dit-il, *extrêmement au dessus de son Tribunal. Elles regardent le* Pontife Romain, *ou ses* Vicaires..., *& l'*Empereur Romain, *ou son* Vicaire, *le* Préfet de la Ville, *duquel la Dignité dépend de l'un & de l'autre; c'est-à-dire du Seigneur* Pape, *auquel il fait homage, & du Seigneur* Empereur, *duquel il reçoit une Epée hors du fourreau pour marque de sa Dignité. Come c'est avec raison que ceux qui sont chargés de conduire les Armées en campagne, sont investis* (du Commandement) *par le Drapeau; c'est convenablement aussi, qu'en conséquence d'un long usage, le* Préfet de la Ville *reçoit de l'*Empereur *son Investiture par l'Epée, tirée contre les Malfaiteurs de la Ville. Mais le* Préfet de la Ville *frape légitimement avec cette Epée, qu'il tient d'une Autorité supérieure, lorsque, l'emploïant pour la punition des Méchans & pour la défense des Bons, il ne rend pas moins d'honeur au* Sacerdoce *qu'à l'*Empire, *& sert également le Seigneur* Pape *& le Seigneur* Empereur, *auxquels il a promis & juré fidélité.*

Hugue, Evêque de Ferrare, & *Martin*, Abbé de S. *Genès* de Brescello, se disputant le Monastère de S. *Michel Archange* situé dans la même Ville de Ferrare: le Marquis *Boniface*, qui, come son père le Marquis *Thédald*, étoit Seigneur, ou Comte, de cette Ville, y tient, le 14 de Décembre, un *Plaid* pour terminer le différent des deux Prélats. L'affaire étant embrouillée, & les Parties ne pouvant convenir de rien; *Boniface*, suivant l'abus du tems, ordone un Duel: mais l'Evêque, aiant quelque scrupule d'en venir à cette extrémité, se désiste enfin de ses prétentions.

(1) T. V des *Miscellan.* de *Baluse.* (2) *Urbis & Orbis.*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à cette question. *Otbert* étoit, par son Père, *Marquis d'Orta.*

J'ai parlé dans la *Digress. sur la Noblesse.* c. p. 757, *Not.* col. 1 & 2, d'un *Plaid* tenu par *Otbert I* en 972, à Gragio, lequel nous apprend qu'alors ce Marquis tenoit des Empereurs en Bénéfice, ou Fief, l'Abbaïe de S. *Colomban* de Bobbio. *Muratori* dit T. V, p. 437, que vers ce tems là, ce Monastère avoit pour Abbé *Gerbert*, François ; *Personage*, ajoûte-t-il, *fameux par sa science, par ses diverses avantures, & pour avoir fini par arriver au Souverain Pontificat. On sait*, dit-il encore, *par une de ses Lettres, écrite vers 970, qu'il avoit eu de l'Empereur* Otron I, *cette riche Abbaïe ; & qu'il avoit reçu le Bâton Pastoral des mains du Pape* Jean XIII. *Il y souffrit de si grandes persécutions, qu'il fut obligé de se retirer en Allemagne. Ce fut le commencement de sa fortune, puisqu'il y enseigna les Belles-Lettres au jeune* Otton III, *qui fut ensuite Empereur, & qui le fit entrer dans une plus vaste carrière.*

Dans l'*Article*, par la faveur de Dieu, de notre Seigneur *Sergius* très saint Pape quatrième, Indiction susdite dixième, *c'est à dire dans la présente année* (1012). *Le P.* Mabillon *cite d'autres Actes de ce Pape, qui sont des mois de Mars & d'Avril de cette même année ; & le Cardinal* Baronius *en rapporte un du 16 de Juin. C'est donc avec raison que le P.* Pagi *croit, après le P.* Papebrock, *que ce Pape mourut avant le mois d'Août de cette année* (1012).

PAPES.

Platina lui donne un *Martius* pour père, le fait mourir le quinzième jour après la seconde année de son Pontificat, & dit que le Siége vaqua 8 jours.

BENOIST VIII, que *Platina* dit de Tusculum & fils de *Gregoire*, est élu dans les derniers jours de Juillet, ou dans les premiers d'Août 1012, en concurrence d'un certain *Gregoire*, dont la Faction a le dessous. Il meurt en 1024, au mois de Juin, suivant l'opinion la mieux établie.

Le P. *Papebrock* & le P. *Pagi* croient que *Benoît VIII* succéda sur le champ à *Sergius IV*. En effet, on le voit sur la Chaire de S. *Pierre*, le 22 d'Août que vers le tems à peu près où ce Plaid fut tenu. Mais ce Monastère devoit appartenir à l'Empereur, come Roi d'Italie ; parceque c'étoit un Domaine du Roïaume, c'est à dire un Monastère Roïal. Avant ce *Plaid*, *Lanfranc*, Avocat du Fisc, l'aïant réclamé, l'avoit fait rentrer dans le Domaine, par un Jugement sans doute que le même Protospataire *Otton* avoit rendu come Comte de Pavie. Cet Avocat dit ici qu'il a mis ce Monastère en sa main ; *Abeo & teneo.* L'*Acte* porte aussi la preuve de la possession de la Comtesse *Rolinde.* Il dit qu'elle & son Fils se sont entièrement dessaisis de ce Monastère ; *& taliter seipsi* Rolend *& Ubertus Diacconus, mater & filio, exinde warpiverunt.*

PRINCES contemporains.

SVÉNON, ou SUÉNON, ou SUÉNOTON, dit TINSKEG, succède, en 980, à son père *Harald* ; & meurt en Angleterre, en 1015. Les premières années de son règne en Danemarc furent tranquilles : mais ensuite, il eut guerre avec le Roi de Norwége, que des secours Suédois l'aidèrent à vaincre. Après la mort de ce Prince, il en partagea les Etats avec le Roi de Suède.

V. aux *Rois d'Angleterre*, Art. *Svénon.*

CANUT II, dit LE GRAND, succède en Danemarc à son père *Svénon*, en 1015 ; & meurt en 1036.

Il avoit suivi son père en Angleterre ; & son frère cadet *Harald* avoit été chargé du Gouvernement de Danemarc. Après la mort de *Svénon*, celui-ci se fit reconnoître Roi par les Etats. *Canut* se hâta de repasser en Danemarc ; & força son Frère à renoncer au Trône.

***

ROIS de Suède.

SAVANS & Illustres.

JEAN III, élu trentième Abbé du Mont-Cassin vers le 18 de Septembre 997, meurt le 18 de Mars 1010.

Il étoit, come *Léon d'Ostie* nous l'apprend, de la *Maison de Capoue*, & proche parent d'*Atenulf I*, Prince de Capoue & de Bénevent.

Il embrassa jeune l'Etat Ecclésiastique, & fut Archidiacre de Capoue. Il se fit

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.

1016.

L'EMPEREUR *Henri* tient à Strasbourg une Diète générale de tous ſes Etats, dans laquelle *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, lui fait homage de ſon Roïaume: ce qui doit, quelque choſe que les Auteurs Allemans en diſent, s'entendre uniquement du Roïaume de Bourgogne Cisjurane. On croit que ce fut dans cette Diète, que l'Empereur fit, avec l'intervention des Archevêques de Milan & de Ravenne, des Evêques de Plaiſance & de Come, & des Marquis & Comtes d'Italie, trois Loix, que l'on a jointes au Code Lombards (1).

Par un *Diplôme* expédié cette année à *Pavembère*, c'eſt-à-dire *Bamberg*, l'Empereur done la *Court* & le Château de Trecenta, avec leurs dépendances, le tout ſitué préſentement dans le Ferrarès, au Marquis *Boniface*, que l'on verra père de la Comteſſe *Mathilde*, & à *Richilde*, ſa première femme, fille de *Giſelbert*, Comte du Sacré Palais en Italie, & non, come on l'a dit mal à propos, de *Giſelbert*, frère de l'Impératrice *Cunégonde*; pour les poſſéder de la même manière que les avoient poſſédées *Hugue* & *Boniface*, fils du Comte *Sigefred*, leſquels s'étoient révoltés contre l'Empereur. Ce *Diplôme* eſt une preuve que *Sigonius* s'eſt trompé, quand il a dit que le mariage du Marquis *Boniface* & de *Richilde* ſe fit en 1021.

Les Saraſins de Sicile aſſiégent par terre & par mer Salerne, qu'ils ne peuvent prendre. C'eſt à ce Siége de Salerne, que *Léon d'Oſtie* & d'autres Hiſtoriens font paroître les premiers Normans, qui parurent en Italie. On verra plus bas que ces Auteurs ont tort.

Une grande Armée navale des Saraſins de Sardaigne vient, ſous la conduite de leur Roi *Muget*, deſcendre à Luni, Ville alors en Toſcane, à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Gène. Ils s'emparent de cette Ville, dont l'Evêque s'étoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, ravagent les environs, & ne font aucun quartier à l'honeur des Femmes. Le Pape *Benoît VIII*, en étant informé, raſſemble tout ce qu'il peut de forces par terre & par mer; & fait inveſtir par une Flote le Port de Luni, pour ôter à ces

(1) Leur Préface dit, qu'elles furent faites *in Civitate* Argentina, *quæ vulgari nomine* Straburge *appellatur.*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

que je donerai, du Pape *Silvestre II*, je ne ferai pas tout à fait d'accord avec ce que *Muratori* dit là de *Gerbert*. Ce savant Ecrivain, n'aiant, en cet endroit, à parler qu'en passant de ce Personage illustre, n'a pas pris soin d'en discuter la vie bien exactement.

Les Lettres, qui restent de Gerbert, *nous apprènent*, continue-t-il, *qu'il avoit un grand nombre d'Ennemis: mais il ne s'y plaint nulle part du Marquis* Otbert, *quoiqu'à raison de ce Bénéfice ou Fief, nomé ci-dessus, ce Marquis jouït d'une partie des revenus du Monastère. Les principales plaintes de* Gerbert *tombent sur* Pierre, *Evêque de Pavie, auquel il écrit* (Epît. V), *come étant un Usurpateur des Biens de ce saint lieu.*

De ce que *Gerbert* étoit Abbé de Bobbio, dans le même tems qu'*Otbert* possèdoit en Fief ce Monastère, je conclus que ce n'étoit pas l'*Abbaie* même, qu'*Otbert* tenoit en Fief des Empereurs: mais seulement le titre & les fonctions d'*Avoué de l'Abbaïe*. *Muratori* n'a donc pas dû dire, immédiatement avant ce

1012. *C'est*, dit *Muratori*, T. VI, p. 40, *ce qu'atteste l'Acte d'un Accommodement, fait entre* Gui, Abbé de Farfa, & Jean par la grace de Dieu Duc & Marquis (*de Spolète*), & son frère germain *Crescentius* par la volonté de Dieu honorable Comte, au sujet de la *Court* appellée de Saint-Gétule. *Cet Acte fut passé dans le Monastère même de Farfa*, L'An premier par la faveur de Dieu du Pontificat de notre Seigneur *Benoit*, souverain & universel Pape huitième, Indiction X, au mois d'Aout, le XXIIe jour. *La Femme du Comte* Crescentius *est appellée* (dans cet *Acte*) Hitte très illustre Ducheſſe.

Il est certain que cette même année 1012, *Gregoire*, compétiteur de *Benoit*, se rendit maître de Rome; & que ce dernier, obligé d'en sortir, alla se réfugier en Allemagne auprès du Roi *Henri I*: mais on ignore en quelle année, en quel mois, & de quelle manière il rentra dans Rome.

Platina n'a point su le nom du Concurrent de *Benoit VIII*, duquel il renvoie l'usurpation après la mort de l'Empereur *Henri I*. Ce Prince *étant*

OLAFF, ou OLAUS, dit LE TRIBUTAIRE,

devient *Roi de Suède* en 993, soit après un autre *Olaff*, son père; soit après un certain *Amund*; & meurt en 1022.

Les commencemens de l'Histoire de Suède sont couverts d'épaisses ténèbres, qu'on ne s'est pas attendu que j'entreprendrois ici de dissiper. Je commence donc par *Olaff le Tributaire*, parce qu'avec ce Prince, un foible jour commence à luire dans l'Histoire de son païs.

Rien de plus incertain, que les circonstances & les époques de son règne. Les dates même de son avènement au Trône & de sa mort ne sont pas trop assûrées; & je ne prens qu'au hazard celles que j'adopte.

La Suède, come le Danemarc, avoit été longtems divisée en pluſieurs Roïaumes; puis qu'il plaît aux Historiens de décorer une foule de petits Souverains, du titre de Rois. De ces petits Roïaumes, dont pluſieurs s'étoient éteints avec le tems, il s'étoit formé deux plus grands

Moine ensuite au Mont-Cassin; &, quelques jours après la prononciation de ses Vœux, il en fut fait Abbé, du consentement unanime de tous les Moines: mais l'Histoire observe en même tems, que ce fut par l'autorité des Princes *Landulf I* & *Aténulf II*, ſucceſſeurs, en 910, d'*Aténuif I* leur père.

Jean, dans la première année de son Gouvernement, obtint d'*Oston III* une Confirmation de toutes les Possessions & de tous les Privilèges de son Monastère.

L'année qu'il mourut, dit *Léon d'Ostie*, Liv. II, Ch. 29, *se voiant près de la mort, il mit en sa place son neveu* Jean, *surnomé* Rotundulus, *qu'il avoit fait Moine depuis peu; ce qui se fit du consentement de très peu de Moines, qui ne le donèrent pourtant que par force. Le plus grand nombre & les plus sages, voiant avec indignation ce qui se passoit, & ne jugeant pas qu'il convint qu'un jeune Profès fût à la tête d'une si grande Congrégation, députèrent à* Pandulf (II), *Prince de Bénevent; & le prièrent d'amener son fils* Aténulf, *qu'ils feroient bénir pour leur Ab-*

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.

Infidèles le moïen de s'échaper avec leurs Vaiſſeaux. On ne peut guère douter que cette Flote ne fût principalement compoſée de Bâtimens fournis par les Piſans & par les Génois, intéreſſés, les uns & les autres, à ne pas laiſſer les Saraſins s'établir dans leur voiſinage. Le Roi *Muget* n'attend pas qu'on ait achevé de bloquer le Port. Il ſe ſauve, mal accompagné, dans une barque. Ses troupes font durant trois jours entiers un carnage horrible des Chretiens: mais enfin elles ſont batues & taillées en pièces de manière, dit-on, qu'il n'en reſte pas un ſeul home. On n'épargne pas même leur Reine, qu'on avoit priſe; & ſa coëfure, que les pierreries, dont elle étoit chargée, faiſoient eſtimer environ mille livres, eſt envoïée par le Pape à l'Empereur. Quelque tems après, *Benoît* reçoit, come en préſent, de la part de *Muget*, un grand ſac de Chataignes; &, ſur le champ, il lui renvoie un petit ſac de Millet. On prétend que le Roi Saraſin vouloit faire entendre au Pape qu'il reviendroit, l'été ſuivant, en Italie avec autant de Soldats, que le ſac contenoit de Chataignes. Il faloit que le ſac fût prodigieuſement grand, & les Chataignes extrêmement petites. Cela ſuppoſé, l'on conçoit ſans peine ce que le Pape vouloit répondre par ſon petit ſac de Millet.

1017.

MUGET ſe vange des pertes de l'année précèdente, en faiſant crucifier en Sardaigne un grand nombre de Chretiens; & le Pape engage les Génois & les Piſans à porter la guerre dans cette Ile. Ils en chaſſent les Saraſins, qu'ils forcent à repaſſer en Afrique; & partagent l'Ile entre eux. On dit que le Pape en avoit doné l'Inveſtiture aux Piſans; ce que l'on n'a ſans doute imaginé que longtems après. Les Piſans & les Génois, voulant également, les uns & les autres, reſter ſeuls maîtres de la Sardaigne, ne tardent pas à ſe brouiller. Ils en vièneut aux mains, & les Génois ſont chaſſés. Voila l'époque certaine du commencement de l'état brillant où l'on va voir Piſe, qui, loin d'être alors une Ville libre, dépendoit encore de ſes Comtes particuliers & des Ducs & Marquis de Toſcane.

Au mois de Mars, le Marquis *Boniface* & ſa femme *Richilde* font une donation au Monaſtère de Nonantola.

Les Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe gagnent, contre celles de S^te *Juſtine* de Padoue, un Procès, qu'*Adalbéron*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, juge dans un *Plaid*, qu'il tient avec *Rambauld*, ou *Ragimbald*, Comte de Tréviſe, dans

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

que je viens de rapporter : *Il résulte de ce Document* (le Plaid de Gragio) *que, suivant l'usage blâmable de ces temslà, le Marquis* Otbert *jouissoit, à titre de Bénéfice de la part des Seigneurs Empereurs, du célèbre Monastère de S.* Colomban *de Bobbio.* Beaucoup d'Evêchés, de Chapitres, de Monastères avoient alors des *Avoués* ou *Défenseurs* ; & sans doute *Otton I* ne négligea pas de faire en Italie, ce que l'on fait qu'il fit en Allemagne, c'est-à-dire de donner des *Avoués* aux Seigneurs Ecclésiastiques, Evêques, Chapitres, Abbés, Abbesses & Monastères, qui n'en avoient pas ; & cela, pour contrebalancer la trop grande puissance, qu'ils devoient à leurs richesses. Si *Gerbert* ne se plaint nulle part du Marquis *Otbert* ; c'est que ce Prince, content des revenus de l'*Avouerie*, n'usurpa rien sur l'Abbé, ni sur les Moines.

Entre ceux sur qui l'Empereur Otton I *répandit généreusement ses graces*, dit encore *Muratori*, T. V, p. 403, sous l'année 962, *fut l'illustre Marquis* Otbert, *jouissoit à titre de Bénéfice de la part des Seigneurs Empereurs, du célèbre Monastère de S.* Colomban *de Bobbio.* Beaucoup d'Evêchés, de Chapitres, de Monastères avoient alors des *Avoués* ou *Défenseurs* ; & sans doute *Otton I* ne négligea pas de faire en Italie, ce que l'on fait qu'il fit en Allemagne, c'est-à-dire de donner des *Avoués* aux Seigneurs Ecclésiastiques, Evêques, Chapitres, Abbés, Abbesses & Monastères, qui n'en avoient pas ; & cela, pour contrebalancer la trop grande puissance, qu'ils devoient à leurs richesses. Si *Gerbert* ne se plaint nulle part du Marquis *Otbert* ; c'est que ce Prince, content des revenus de l'*Avouerie*, n'usurpa rien sur l'Abbé, ni sur les Moines.

Entre ceux sur qui l'Empereur Otton I *répandit généreusement ses graces*, dit encore *Muratori*, T. V, p. 403, sous l'année 962, *fut l'illustre Marquis* Otbert, *jouissoit à titre de Bénéfice de la part des Seigneurs Empereurs, du célèbre Monastère de S.* Colomban *de Bobbio.* Beaucoup d'Evêchés, de Chapitres, de Monastères avoient alors des *Avoués* ou *Défenseurs* ; & sans doute *Otton I* ne négligea pas de faire en Italie, ce que l'on fait qu'il fit en Allemagne, c'est-à-dire de donner des *Avoués* aux Seigneurs Ecclésiastiques, Evêques, Chapitres, Abbés, Abbesses & Monastères, qui n'en avoient pas ; & cela, pour contrebalancer la trop grande puissance, qu'ils devoient à leurs richesses. Si *Gerbert* ne se plaint nulle part du Marquis *Otbert* ; c'est que ce Prince, content des revenus de l'*Avouerie*, n'usurpa rien sur l'Abbé, ni sur les Moines.

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.

la Terre & non loin du Château d'Asolo ; d'où l'on apprend que cette Terre si célèbre faisoit alors partie du Territoire de Tréviſe. On sait d'ailleurs qu'elle appartenoit à l'Evêque de cette Ville, par un don de l'Empereur *Otton I.*

En 1004, après la mort du Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, un certain *Adalbert* usurpa ce Siége, & s'y maintint. En 1014, le Roi *Henri I*, en allant à Rome, se rendit au mois de Janvier à Ravenne. Il y tint un Concile, dans lequel il fit élire Archevêque son frère *Arnold*, ou *Arnauld*. Il vouloit que l'on dépoſât *Adalbert* de l'Epiſcopat : mais, à la prière de quelques honêtes gens, il se contenta de lui faire donner sa démiſſion de l'Archevêché de Ravenne ; & l'envoïa remplir le Siége de la Riccia, petite Ville alors Epiſcopale (1). Ensuite, il mena lui-même *Arnold* à Rome, pour qu'il fût sacré par le Pape ; & lui fit prendre poſſeſſion, à son retour de Rome à Ravenne. Le nouvel Archevêque y célébra, le 30 d'Avril, un Concile, & caſſa tout ce que l'Uſurpateur avoit fait. Le 15 de Février de cette année 1017, *Pellegrin*, ou *Pilligrim*, Archevêque de Cologne, & le Comte *Tadon*, tiènent à Ravenne, en qualité de Commiſſaires Impériaux, un *Plaid*, où *Pellegrin*, prenant la Croſſe, la met dans la main d'*Arnold*, que l'*Acte* qualifie, *par la grace de Dieu ſaint & coangélique Archevêque de Ravenne* (2) ; & de cette manière il l'inveſtit de tous les Biens & Revenus appartenans à la Ville ; des Droits, qui se levoient, soit aux Portes de la Ville, soit dans les Ports du Territoire ; des Comtés de Cervia, de Bologne, d'Imola, de Faënze, & d'autres dont les noms se trouvent effacés dans la *Charte*, & de tous les Revenus publics de ces Villes & Comtés. Ce *Plaid*, inſéré par le *Roſſi* dans son *Hiſtoire de Ravenne*, n'a rien à redouter de la Critique la plus sévère ; & prouve invinciblement que les Papes ne poſsèdoient plus alors l'Exarchat, & que la Romagne ne leur appartenoit point. Il faut obſerver auſſi que, lorſqu'en 1014 *Henri* fit tenir en sa préſence un Concile à Ravenne, il n'étoit pas encore Empereur ; & que tout ce qu'il y fit, ce fut en qualité de Roi d'Italie ; ce qui montre

(1) *Ditmar*, Liv. VII, dit : *Alteri præfecit Eccleſiæ, nomine Aricia. L'Annaliſte Saxon* dit : *Arecinæ præfecit Eccleſiæ.* Sur quoi *Muratori*, T. VI de ſes *Annal.* p. 44, dit : *Le P.* Mabillon *croit qu'*Adalbert *fut fait Evêque d'*Arezzo : *mais il n'eſt point parlé de lui dans* Ughelli. *Sans doute il s'agit ici de la* Riccia, *qui pour lors avoit l'honeur d'être Evêché.*

(2) J'ai trouvé quelque part la qualification de *Coangélique*, donée au Pape.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

bert... *Il fut élevé, par ce Prince, à la Charge insigne de* Comte du Sacré Palais, *dont l'autorité, non seulement étoit très grande à la Cour de l'Empereur : mais s'étendoit auſſi ſur tout le Roiaume ; & voioit les Comtes, les Marquis, c'eſt-à-dire les* Princes *de ce tems-là, ſoûmis à ſon Tribunal.* V. *Digreſſ. ſur la Nobl.* &c. p. 755.

Je n'ai rien trouvé, dit enſuite le même *Annaliſte*, p. 437, ſous l'année 972, *qui me fit voir le Marquis* Otbert *en vie par delà cette année : mais je ſais qu'il ne vivoit plus en* 975; & *qu'il laiſſa pour le moins deux Fils, c'eſt-à-dire* Adalbert (*c'eſt le même nom qu'*Albert), & Otbert II, *tous deux* Marquis. *J'en avois fourni diverſes preuves dans les* Antiquités d'Eſte (Ch. 15 & 20) : *mais c'eſt ce que prouve encore mieux un* Acte, *qui ſe conſerve dans les Archives de Piſe..... & que j'ai fait imprimer dans les* Antiquités d'Ital. (*Diſſert.* 71. *Par cet* Acte, *Adalbert* & *Otbert*, frères, Marquis, fils d'*Otbert* de bone mémoire, Marquis & Comte du Palais, *prénent à bail ſéq-*

PAPES.

l'Evêque exécuta les ordres du Pape ; & qu'enſuite il abdiqua, ſur le champ, l'Epiſcopat, & ſe fit Moine.

Je parle, ſous l'année 1016, de la décente que les Saraſins firent à Luni. Cette décente eſt pour le P. *Pagi* l'occaſion d'une erreur très ſingulière.

Après avoir rapporté cet évènement (dans la *Critique des Annales de Baronius*), *il ajoute*, dit *Muratori*, p. 54, *quelque choſe, dont on auroit lieu d'être extrémement étoné, ſi l'on ne ſavoit pas que les plus grands Ecrivains même ſont ſujets à prendre une choſe pour une autre ; & même à ſe tromper groſſièrement.*

Je ne connois que trop ce qui doit empêcher que l'on me compte jamais au rang de ces Ecrivains, dont *Muratori* parle : mais je n'en adopte pas moins ſa remarque, avec d'autant plus d'empreſſement, qu'elle eſt une ſorte d'excuſe aux fautes, que je dois avoir faites dans cet Ouvrage ; & ſans doute en plus grand nombre, que je ne puis l'imaginer.

Le P. *Pagi* (c'eſt *Muratori*, qui va continuer) *dit : Luni*, qu'on appelle aujourd'hui *Lucque*, Ville li-

PRINCES contemporains.

ETIÉNE,

Duc de Hongrie en 997, après *Géyſa*, ſon père ; *Roi*, ſuivant les uns, en 1000, ſuivant les autres, en 1003; meurt à Bude le 15 d'Août 1038.

J'ai ſouvent parlé dans cet Ouvrage des maux, que les Hongrois firent à toute l'Europe. Après avoir chaſſé, vers la fin du Xe ſiècle, les *Abares* de la portion de la Pannonie, qui porte aujourd'hui le nom de Hongrie, ils y furent gouvernés par différens Ducs. D'abord, ils en eurent pluſieurs enſemble; enſuite, ils n'en eurent plus qu'un.

Géyſa, père d'*Etiéne*, fut le premier, qui ſe fit Chretien. Il eut ſoin que ſon Fils fût élevé dans ſa nouvelle Religion.

Etiéne, élu pour ſuccéder à ſon Père, eut pluſieurs guerres à ſoûtenir contre les Princes Païens de ſon voiſinage. Il ſe tira de toutes avec ſuccès.

Rien n'égale les ſoins, qu'il prit pour étendre la Religion Chretiéne dans ſes Etats. Ce fut en conſidération de ſon zéle, qu'en 1000, *Silveſtre II*, en lui donant le titre de *Roi*, lui permit, en ſigne d'Apoſtolat, de faire porter la Croix devant lui.

Quelques Ecri-

SAVANS & Illuſtres.

écrivoit ſous leur règne.

S. SIMÉON, Hermite ; meurt le 26, ou le 27 de Juillet 1016.

Benoît Lucchino, Bénédictin, Abbé du Monaſtère de Ste *Marie des Graces*, Territoire de Plaiſance, dans le Ch. IV de ſa *Chronique de la vraie origine & des actions de la très illuſtre & très renomée Comteſſe Mathilde*, imprimée à Mantoue en 1592, *in*-4°. fait ainſi l'éloge de ce Saint Solitaire.

Dans le tems que le Pape Benoît VIII *d'heureuſe mémoire, tenoit le gouvernail de la Barque de* S. Pierre, *qu'*Henri II (I) *poſſédoit l'Empire Romain ; & que le très illuſtre Marquis* Boniface, *père de la très renomée Comteſſe* Mathilde, *gouvernoit la Cité de Milan ; notre très Saint Moine* Siméon *éclaira le Monde par ſes vertus. L'Arménie fut la patrie de ce très heureux Père, qui, né d'une Famille très noble, fut merveilleux par la ſainteté de ſa vie. Il abandona le Monde, ſon Père, ſa Mère, ſa chère Epouſe, & s'alla faire Moine, très loin de ſa patrie, dans un Monaſtère voiſin du Fleuve Araxe. Il y mena, durant pluſieurs années,*

que ces Provinces étoient réunies alors au Roïaume; & qu'elles n'étoient pas seulement des dépendances de l'Empire (1). Ajoutons que cette énumération, faite dans le *Plaid*, des Comtés, dont les Revenus étoient du Domaine de l'Archevêque & de l'Eglise de Ravenne, nous apprend que Ravenne & tout ce que ce *Plaid* énonçoit formoient une *Marche*, dont l'Archevêque étoit *Marquis*; & que les Comtes de ces Villes, appellés *Ducs* par les Papes, dépendoient de l'Archevêque, qui les nomoit (2). Cinq jours après le *Plaid*, dont je viens de rendre comte, l'Archevêque *Arnold*, usant de son droit de Seigneur, afferme un Port à *Pierre*, Abbé de la Pomposa (3).

Cette année offre les premiers commencemens d'une Puissance, qui, s'élevant par degrés, va former en Italie un nouveau Roïaume. L'année précédente une troupe des Normans, établis en France, vint en pèlerinage à S. *Michel* du Mont

(1) « A la vérité, dit *Muratori*, T. VI, des *Annal. d'Ital.* p. 58, nous avons » dans le Cardinal *Baronius* les *Diplômes*, par lesquels *Louis le Débonaire*, » *Otton I*, & l'Empereur actuel *Henri I* paroissent confirmer à l'Eglise de Rome » l'Exarchat de Ravenne, le Duché de Spolète, le Duché de Bénevent, & » d'autres Païs. Mais, par malheur, les Originaux n'existent plus; & l'on ne » produit que des Copies, qui, sujètes, suivant le besoin & les intérêts des » Personnes, à beaucoup d'altérations, n'offrent pas assés de lumières pour » mètre l'esprit en repos; sur-tout quand ces lumières sont offusquées par des » Faits certains & par des Documens, qui ne peuvent pas être suspects. On » a déja vu plus d'une preuve, que l'Exarchat étoit devenu partie du Roïau- » me d'Italie, peut-être en vertu de quelque concordat entre le Saint Siège » & les Empereurs. Nous en avons encore, dans ce *Plaid*, une preuve bien » évidente. On a ci-devant remarqué la même chose à l'égard du Duché de » Spolète. Pour le Duché de Bénevent, c'est ce qui ne doit pas même être » mis en question. On peut encore employer à prouver tout ce que l'on a dit » de la Romagne, ces paroles que *Pierre de Damien* écrivoit vers 1060. » *Dans le tems que l'Eglise de Rome étendoit sa domination beaucoup plus* » *loin qu'à présent, & qu'entre autres elle possédoit la Ville de Césène, &c.* » Du tems de *Pierre de Damien*, Césène n'étoit donc plus du Domaine tem- » porel des Papes. Nous venons de voir à qui cette Ville appartenoit ». Etant renfermée dans l'Exarchat, appellé depuis la Romagne, elle dépendoit du Roïaume d'Italie. Peut-être trouvera-t-on que *Muratori* ne s'explique pas assés au sujet du Duché de Bénevent: mais aiant fait voir, d'après lui, dans différens endroits de cet Ouvrage, que les Papes n'avoient aucun droit réel sur ce Duché, je puis croire qu'on est à cet égard suffisamment éclairci.

(2) Dans la *Digress. sur la Noblesse*, &c. je n'ai point compté Ravenne au rang des *Marches* d'Italie, parceque je n'ai trouvé cette *Marche* nomée nulle part: mais, sur l'autorité de ce *Plaid*, on peut, sans craindre de se tromper, ajouter aux autres *Marches* la *Marche de Ravenne*, ou *de la Romagne*.

(3) On en trouve l'*Acte* dans la *LVIe Dissertat.* des *Antiquit. d'Ital.* où *Muratori* le done pour être de 1018: mais, dans ses *Annal.* T. VI, p. 58, il dit, « Qu'aiant confronté cet *Acte* avec l'Original, il a trouvé qu'il appartient à » cette année 1017, parcequ'on y lit à la Date: *L'an, par la faveur de Dieu,* » *cinquième du Pontificat du Seigneur* Benoît, *Souverain Pontife & Pape uni-* » *versel VIII, &c. & Règnant le Seigneur* Henri le Grand, *Empereur en Ita-* » *lie, l'an quatrième, le XXe jour du mois de Février, Indiction XV*; ce » qui prouve que, le 20 de Février 1014, l'Empereur *Henri I* avoit déja reçu » la Courone Impériale ».

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dal d'Albéric, *Evêque de Pise, quelques Biens*; Régnant notre Seigneur *Otton*, Empereur Auguste, fils d'*Otton* de bone mémoire, Empereur, l'An huitième de son Empire en Italie, le jour des Ides d'Octobre,... *c'est-à-dire le* 15 d'Octobre *de l'année* 975..... Orbert I *laissa ses Fils héritiers de grands Etats, situés principalement en différens cantons de la Toscane, où depuis la* Terra Obertenga (Terre d'Orbert) *fut très célèbre. Mais ce fut sur tout dans la Lunigiane, qu'il fut riche & puissant. Ce sont tous indices, suivant les très fortes conjectures, exposées dans les* Antiquités d'Este, *que son père le Marquis* Adalbert *décendoit des* Adalberts, *que nous avons vus très puissans Ducs & Marquis de Toscane.*

Muratori vient de dire qu'*Otbert I* laissa pour le moins deux Fils; & j'ai dit dans la *Digression sur la Noblesse, &c.* p. 747, qu'on croit trouver les Ancêtres du Marquis *Obizon Malaspina* dans ceux de la *Maison d'Este*. C'est sur quoi le même *Muratori*

PAPES.

bre, de laquelle quelques lieux dépendent. *Tout Italien, qui connoît un peu l'Histoire & la Géographie, sait que* Lucque *n'a rien de commun avec* Luni, *Ville autrefois située à l'embouchure de la Magra; ruinée depuis plusieurs siècles; & dont l'Evêque, aujourd'hui résidant à Sarzane, gouverne un grand Diocèse différent de celui de Lucque. Je crois que c'est de l'entreprise des Sarasins sur Luni, que les* Annales de Pise *veulent parler, en disant:* L'An MXVI, les Pisans & les Génois font la guerre à *Muget*, & sont Vainqueurs. *On lit dans d'autres* Annales, *sous cette même année:* Les Pisans & les Génois se rendent maîtres de la Sardaigne. *Il y a là de l'erreur; &..... ce ne fut que l'année suivante, que les Pisans & les Génois allèrent dans cette Ile.*

Voici de quelle maniere *Ditmar*, Evêque de Merfbourg, parle, dans sa *Chronique*, Liv. VIII, de cette Expédition des Sarasins. *En Lombardie, les Sarasins, venus par mer, s'emparent de Luni, dont l'Evêque avoit pris la fuite. Ils s'établissent dans ce canton de maniere à pouvoir s'y maintenir; &*

PRINCES contemporains.

vains prétendent qu'il fut déclaré Roi par l'Empereur *Henri I*, en 1008, lorsque ce Prince lui fit épouser sa sœur *Gisèle*, à laquelle il donna pour dot les Villes d'Oëdembourg & de Presbourg, anciènes dépendances de la Bavière, à condition qu'*Etiène* les tiendroit en Fief de la Couronne de Germanie. Il plaît aux Jurisconsultes politiques Allemans d'étendre cette Vassalité sur toute la Hongrie.

Les deux opinions touchant le tems, où le Duc *Etiène* devint Roi, se peuvent aisément concilier. En 1000, il fut nommé Roi par *Silvestre II*. En 1008, *Henri I* le reconnut pour tel, & le fit couronner.

Outre le bienfait de la Religion, les Hongrois furent encore redevables à ce Prince du premier Code de leurs Loix.

En 1030, les Bavarois eurent quelques différens avec les Hongrois. Ils avoient tort, & l'Empereur *Conrad* ne laissa pas de les soûtenir. Il entra dans les Etats d'*Etiène* avec une puissante armée, & poussa le dégât jusqu'au Raab. Les Troupes d'*Etiène* rendirent la pareille aux Bavarois. Mais ce Roi, sentant qu'il ne pouroit

SAVANS & Illustres.

l'heureuse vie d'Hermite. Ensuite, s'étant mis en chemin pour visiter les plus saints Lieux; il ne s'arrêta nulle part, sans y être regardé come un home extraordinaire, à cause de ses miracles. Mais, entre autres, celui-ci fut extrémement remarquable. Ses camarades de voiage & lui, se trouvant enfermés par la nége, avoient passé huit jours entiers sans manger; lorsque, par ses prières, il leur vint miraculeusement un Cerf, que Dieu leur envoioit pour les nourir. Le Saint, continuant son voiage, fit par tout des choses étonantes. Etant enfin arrivé, dans le Diocèse de Mantoue, au Monastère de S. Benoît *de Polirone; les saints Moines, qui l'habitoient, le reçurent avec une charité vraiment fraternelle; & lui, voiant quelle étoit la sainteté de leur vie, crut fermement que Dieu l'avoit amené chés eux, pour qu'il y trouvât le dernier repos d'une sainte paix. Après qu'il s'y fut arrêté quelques jours, il lui fut offert par le Révérend Abbé du Monastère, lequel s'appelloit* Vénerand, *de lui bâtir un logement dans l'endroit, qui lui plairois le*

Gargan. *Mèle*, qui ne perdoit point de vue le projet d'affranchir ſes compatriotes de la ſervitude des Grecs, ſe trouvant par hazard dans ce Monaſtère, & conſidérant la bone mine & l'air vigoureux & martial de ces Etrangers, ſe mit en tête qu'ils devoient être les Libérateurs de ſa patrie. Il les entretint de la beauté du païs, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre; & leur inſpira l'envie de faire des établiſſemens dans la Pouille. Ils lui promirent de revenir en aſſés grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre. En effet, ſous prétexte de Pèlerinage, il en vient, cette année, à diverſes repriſes & par différens chemins, de quoi former un petit Corps de troupes. *Mèle* leur fournit des armes; ſe met à leur tête; commence les hoſtilités ſur les Terres occupées par les Grecs; &, vers le mois de Juillet, il bat le Catapan, nomé par les uns *Andronic*, par les autres *Turnichius*: & les Normans ſe voient auſſi couverts de gloire, que chargés du butin (1).

Tous les modernes diſent, d'après *Léon d'Oſtie*, *Rodolfe Glaber* & d'autres anciens Hiſtoriens, « Que *quarante Gentilshomes Normans* (2), qui revenoient de la Terre Sainte, débarquèrent à Salerne, où le Prince *Waimaire III* les reçut très bien, & les invita de ſe repoſer quelque tems: Qu'une Armée de Saraſins vint alors aſſiéger Salerne, dont les habitans regardèrent ces *Gentilshomes* come un ſecours envoïé par le Ciel pour les garantir du danger qui les menaçoit: Qu'en effet, *Waimaire* aiant fait offrir aux Saraſins une ſomme conſidérable pour les obliger à ſe retirer, ces *Normans* s'oposèrent à la concluſion du Traité: Que, *Waimaire* leur aiant fourni des armes, ils firent de nuit, une ſortie, ſurprirent les Barbares enſevelis dans le ſommeil, en taillèrent

(1) Lorſque *Mèle* ſe vit à la tête d'une Troupe de Normans, « les Grecs, » dit *Muratori*, T. VI, p. 57, avoient pour Général dans ces Cantons *Turnichius*, que d'autres appellent *Androuic*, lequel, ſans perdre de tems, ſortit » en campagne avec ſes troupes; *&*, *dans le mois de Mai*, come *Loup Protoſpate* le dit, *il livra bataille à* Mèle *& aux Normans*. Il paroît que cette » première bataille fut favorable à *Mèle*. On en revint aux mains le 22 de » Juillet; &, ſuivant le même *Loup Protoſpate*, bien que *Léon Pacien*, qui » commandoit l'Armée des Grecs à la place du Catapan *Turnichius*, eût été » tué dans le combat, *Mèle* & les Normans furent mis en déroute. Mais » peut-être le Texte de cet Hiſtorien eſt-il corrompu. *Guillaume de Pouille*, » Auteur à cet égard d'une bien plus grande autorité, ne parle que d'un » ſeul fait d'Armes, & dit que *Mèle* & les Normans remportèrent la victoire. » Quel crédit s'acquirent par là ce petit nombre de Normans ſi braves, & » quel riche butin ne firent-ils pas! *L'Anonime du Mont-Caſſin*, ou le Moine » *Albéric*, dit ſous la préſente année (1017): *Les Normans, commandés par* » Mèle, *commencèrent à ſe rendre maîtres de la Pouille* ».

(2) *Ordric Vital* dit cent vingt.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

peut seul nous donner quelques éclaircissemens.

Voici donc ce qu'il dit dans ses *Antiquités d'Este*, Ch. 17, p. 154: *En parlant des Évêques de Luni & de Sarzane*, Ughelli *rapporte, dans le T. I de l'*Italia Sacra (p. 504, prem. Edit.) *un* Acte, *plus propre, qu'aucun autre à porter du jour dans l'Histoire des Ancêtres de la* Maison d'Este. *Il l'a tiré des Archives de la Cathédrale de Sarzane; & je l'ai depuis confronté moi-même avec la très ancienne Copie, qui s'en conserve dans ces Archives, c'est-à-dire dans le Livre Manuscrit, qui s'appelle* Il Pallavicino: *ce qui m'a mis à portée de corriger beaucoup de fautes considérables, qui sont dans la Copie d'*Ughelli. *Les deux plus grossières sont celles-ci. Cet* Acte, *suivant* Ughelli, *fut fait en* 1224: *mais par le Registre, que je viens de citer, par la confrontation des caractères chronologiques avec ceux d'autres* Actes, *par le nom de l'Empereur & de l'Evêque, il est certain que cette* Charte *fut écrite en* 1124. *La seconde faute est que, si l'on en croit* Ughelli, *deshonorent les Femmes des Habitans. Le Seigneur* Apostolique, *appellé* Benoit, *l'aiant appris par la renomée, assemble tous les Pasteurs, & les Défenseurs de la Sainte Eglise Mère, & les prie, & leur enjoint même de se joindre à lui, pour tomber courageusement sur ces audacieux Ennemis de* Jésus-Christ, *& pour les exterminer avec l'aide du Seigneur. Il envoie d'ailleurs en secret une multitude innombrable de Bâtimens intercepter la fuite aux Sarasins. Le Roi de ceux-ci s'en apperçut; frémit d'abord de colère; & prit ensuite le parti de monter, suivi de peu de gens, dans une Barque, & de se dérober au péril, qui le menaçoit. Toutes ses Troupes cependant se rassemblent; fondent sur leurs Ennemis, qui venoient les attaquer; les mènent en fuite; &, ce qu'on ne peut dire qu'avec douleur, les poursuivent & les taillent en pièces, durant trois jours & trois nuits. Enfin, Dieu, se laissant appaiser par les gémissemens des gens de bien, dissipe, & détruit tellement ceux qui le haïssoient, qu'il n'en échape pas un seul, & que les Vainqueurs n'en peuvent pas résister longtems à toutes les forces de l'Empereur, envoia des Ambassadeurs demander la paix au jeune Roi *Henri*, qui fut ensuite l'Empereur *Henri II*; & ce Prince l'obtint de son Père.

Etiène avoit eu de sa femme *Gisèle*, un fils, qui se nomioit *Emeric*, qu'il eut le malheur de voir mourir, lorsque ses grandes qualités, commençant à se déployer, faisoient espérer qu'il seroit un grand Roi. Le chagrin, qu'*Etiène* en eut, abrégea sa vie.

L'Eglise, & les Hongrois en particulier, l'honorent come Saint: & ces derniers conservent pour sa mémoire un si grand respect, qu'ils se servent de sa couronne, pour couronner leurs Rois; & qu'ils ne regarderoient pas come légitime celui sur la tête duquel elle n'auroit pas été mise à son couronnement. On s'en sert aussi pour celui des Reines: mais, quand elles ne règnent pas de leur chef, & qu'elles ne sont qu'Epouses de Rois, on la leur met sur les épaules & non sur la tête.

DUCS, depuis *ROIS* de Bohême.

plus. Instruit de ce qu'il desiroit, l'Abbé lui fit construire une Maisonète avec une petite Chapelle, à deux traits d'arc du Monastère, dans le lieu qu'en son honeur on appelle aujourd'hui Saint-Siméon. *Ce fut donc là que le très Saint Moine & Confesseur fit sa résidence, veillant & priant sans cesse, & rendant graces à Dieu de ce que ces Pères l'avoient pourvu d'un logement si commode pour vivre saintement. Il avoit passé quelques années dans ce lieu, lorsqu'enfin, chargé d'ans, plein de bones œuvres, & fameux par beaucoup de miracles, il fut appellé, par le Père Céleste, de cette vie fragile à celle du Paradis. Muni de tous les Sacremens, il rendit son ame à son Créateur. Come il avoit été durant sa vie, illustre par ses vertus, par son genre de vie, par ses manières, & qu'il le fut encore après sa mort par un grand nombre de Miracles; son glorieux Corps fut mis dans un tombeau de marbre rouge, qui se voit aujourd'hui dans la Chapelle dédiée, sous son nom, dans l'Eglise de S.* Benoit. *Ce très saint Moine mourut, l'An de notre salut*

» en pièces une partie, forcèrent le reſte à regagner préci-
» pitamment leurs vaiſſeaux, & rentrèrent dans la Ville char-
» gés d'un très riche butin : Que *Waimaire* n'oublia rien pour
» les engager à s'établir dans ſes Etats; qu'ils refusèrent toutes
» ſes offres; & qu'ils s'en retournèrent chés eux, comblés de
» ſes préſens : Que ce Prince les fit accompagner juſqu'en
» Normandie par des Députés, qui portoient des fruits d'I-
» talie, de riches étoffes du Levant, de magnifiques harnois
» de chevaux, avec ordre de diſtribuer ces préſens à la No-
» bleſſe : Qu'enfin un très grand nombre, gagnés par la
» magnificence de *Waimaire* & par l'exemple & les diſcours de
» leurs Compatriotes, alla chercher à faire fortune en Italie ».
Quelque important que ce fait paroiſſe, je n'ai garde de l'admètre ici; parceque, malgré les autorités ſur leſquelles on le fonde, je n'y trouve aucune certitude. *Guillaume de Pouille*, Hiſtorien contemporain & véritablement original pour les commencemens des Normans en Italie, ne parle point de ce fait; & les Anciens, qui le rapportent, ne s'accordent point entre eux ſur le tems. *Léon d'Oſtie* le place en 1000. Les autres varient, & le promènent de 1000 à 1005. Mais la circonſtance du Siége de Salerne leur done à tous le démenti. *Loup Protoſpate*, dont la *Chronique* eſt d'une très grande autorité pour les dates, à l'exception d'une petite ſuite d'années, durant leſquelles, par une erreur de Copiſte, elles ſont anticipées d'un an, nous apprend que ce fut en 1016, que les Saraſins firent & levèrent le ſiége de Salerne. C'eſt donc en 1016, qu'il faudroit placer l'arrivée des *quarante Gentilshomes Normans* en cette Ville; & ce fut en effet, dans cette année, ſelon *Guillaume de Pouille*, auquel il me ſemble que l'on doit uniquement s'en tenir, qu'on vit les premiers Normans en Italie : mais, come je viens de le dire, ces premiers Normans ne revenoient point de la Terre Sainte. Ce ne fut pas à Salerne, qu'ils vinrent; ce fut au Mont-Gargan. Ce ne fut pas le Prince *Waimaire III*, ce fut *Mèle*, qui leur propoſa de reſter en Italie. Je penſe donc que ce que *Léon d'Oſtie* & d'autres Anciens ont dit de la délivrance de Salerne par ces *quarante Gentilshommes Normans* eſt un mauvais conte populaire, que ces Ecrivains peu judicieux ont adopté ſans examen; & qui doit avoir pour fondement quelque propos, que nous ignorons & que les Normans, lorſqu'ils furent une fois bien établis dans la Pouille,

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

li, *l'on doit y lire:* Gloriosa Civitas *Luna*, multis dignitatibus decorata, atque super universam Tusciæ Marchiam caput ab exordio constituta (La glorieuse Cité de *Luni*, décorée de beaucoup de dignités, &, dès le commencement, établie Capitale de toute la Marche de Toscane). *Il faut ici rendre justice à la vérité, & rendre l'honneur à qui l'on le doit. Le Regiſtre* Pallavicino *porte nêtement, non* Luna (Luni), *mais* Lucca (Lucque). *Cette observation importante, qui n'empêche pas que la Ville de* Luni *n'ait été dans ſon tems très conſidérable, ſert à pouvoir aſſurer avec certitude que, dans les ſiècles reculés, la noble* Cité de Lucque *étoit la Capitale de la Marche de Toſcane ; & s'accorde avec d'autres remarques de* Franceſco-Maria Fiorentini, *qui ne ſont pas tout à fait auſſi préciſes : mais qui toutes font voir que* Lucque *étoit la réſidence des Ducs & Marquis de cette Province. Il n'étoit cependant pas beſoin de recourir à la ſource, pour s'appercevoir que, non ſeulement* Ughelli, *vent pas même comter les dépouilles. Leur Reine, aiant été priſe, a la tête tranchée, en punition de ſon inſolence.*

Les deux paſſages, que je vais ajouter, ſerviront à juſtifier ce que je dis de la ſuite de cet évenement, ſous l'année 1017. Dans un ancien *Martirologe* manuſcrit, que les Archives du Chapitre de Lucque, conſervent, & que le *Fiorentini* cite dans ſes *Mémoires de la Comteſſe Mathilde*, Liv. I, p. 18, on lit : *MXVI. Les Piſans & les Génois firent la guerre à* Muget, *& le vainquirent. MXVII.* Muget, *étant de retour en Sardaigne, ſe mit à bâtir une Ville, & fit crucifier des Homes vivans. Alors les Piſans & les Génois paſsèrent dans cette Ile ; &* Muget, *ſaiſi de fraïeur, s'enfuit en Afrique. Les Piſans & les Génois étant enſuite retournés à Torri ; les Génois attaquèrent en ce lieu les Piſans, qui les batirent.* Le *Fiorentini* cite enſuite cet autre paſſage, tiré des *Chroniques des Piſans*, compoſées en 1371 par *Michel de Vico*, Chanoine de Piſe. *L'an du Seigneur* 1016, *les Piſans & les Génois firent la conquête de la Sardaigne,*

BOLESLAS I, dit LE CRUEL, ſuccède en 932 à ſon frère *Wenceſlas*, qu'il avoit aſſaſſiné ; & meurt en 967.

Les *Ducs de Bohême* auroient du paroître dans cette Colone dès l'arrivée d'*Odoacre* en Italie : mais j'avois cru pouvoir me diſpenſer d'en parler, parceque je ne me ſuis jamais propoſé de mètre ici tous les Souverains de l'Europe. Come cependant, à meſure que j'avance, je rencontre ces *Ducs* à chaque pas, je m'apperçois enfin qu'il eſt néceſſaire que je leur done un Article. Je remonterai donc juſqu'au Prince par qui j'aurois du commencer.

Bohême, en Latin *Bolohæmia*, & dans la Langue du païs *Boiheim*, veut dire *Patrie*, *Païs des Boiens*. Ce nom eſt formé du nom de ces Peuples, & du mot Germanique *Heim* ou *Haim*, qui ſignifie *Demeure*, *Habitation*.

C'étoit anciènement la *Forêt Hercinie*, ou *Orcinie*, dont il eſt parlé dans les Auteurs Grecs & Latins.

Vers l'an 591 avant *Jéſus-Chriſt*, une Peuplade de *Boiens*, Peuple Celte, paſſa des Gaules dans la Germanie, ſous la conduite de *Ségovèſe*,

1016, *le 16 de Juillet, Indiction XIV. Le Pape* Benoît VIII *de bone mémoire, le mit dans le Catalogue des Saints, à la prière du très illuſtre Marquis* Boniface, *père de la très noble Comteſſe* Mathilde.

Ce Marquis avoit beaucoup de reſpect pour la mémoire de *Siméon* ; & l'on peut l'attribuer en partie à ce fait, rapporté dans la *Vie* de ce Saint, écrite par un Auteur du tems. *Boniface* réſidoit à Mantoue avec *Richilde*, ſa première femme, quand *Siméon* alla l'y ſaluer. Il arriva pour lors qu'un des Lions, que ce Prince avoit acquis & nouriſſoit à grands frais, s'échapa de ſa Ménagerie ; & répandit la terreur dans toute la Ville. Le pieux Hermite alla chercher le Lion ; le trouva qui ne penſoit nullement à mal, & le ramena tranquillement dans la Ménagerie. *Boniface* vivoit & penſoit en Grand Seigneur : & peut-être, quelque eſtime qu'il eut pour le Saint, eſt-il permis de penſer qu'il eſtimoit infiniment plus ſon Lion.

On a du Pape *Benoît VIII* une *Lètre* au ſujet de la Canoniſation de ce Saint. Elle eſt adreſſée à *Boniface par la grace de*

eurent soin de répandre parmi les Peuples de ce païs & du voisinage, afin qu'on ne leur reprochât pas qu'ils n'y étoient venus que pour servir sous les drapeaux d'un Sujet, révolté contre ses Souverains. Il leur étoit plus honorable & plus avantageux de persuader aux Peuples, que c'étoit sur l'invitation de leurs Princes même, qu'ils étoient venus à leur secours. *Guillaume de Pouille* étoit sans doute bien informé des discours, qu'on faisoit débiter parmi le Peuple: mais écrivant l'Histoire de *Robert Guiscard*, par ordre du Fils de ce Prince, il n'a pas du transmettre à la postérité des discours, qu'il savoit certainement qu'on n'avoit imaginés, que pour éblouir le monde, & pour donner une apparence de justice aux usurpations continuelles des Normans.

1018.

LES Empereurs *Basile* & *Constantin*, irrités de voir leurs Sujets de la Pouille exposés aux malheurs de la Guerre, par celle que *Mèle* & ses Normans leur faisoient, envoient pour Catapan en Italie *Basile Bugien*, home d'un grand sens & d'une grande activité (1). Ce nouveau Catapan, que les Empereurs avoient eu soin de munir d'une très riche Caisse militaire, fait rebâtir, sous le nom de *Troia*, l'ancienne Ville d'*Eclane*, détruite depuis plusieurs siècles, & célèbre dans l'Histoire de l'Eglise par son Evêque *Julien* & par les Ecrits de S. *Augustin* contre ce Défenseur opiniâtre de *Pélage* (2). *Bugien* fait aussi construire, dans la Province appellée aujourd'hui la Capitanate, les Forteresses de Draconaria, de Fiorentino & quelques autres.

Ligorius, qui, sous le titre de *Topotirète*, c'est-à-dire de *Conservateur*, commandoit dans Bati, livre près de cette Ville un combat. Le Protospate *Joannace* y périt; & *Radoald*, fait prisonier, est conduit à Constantinople. C'est ce qu'on lit dans *Loup Protospate*, qui, parlant de gens que rien d'ailleurs ne

(1) Il est nomé *Bolanus* par *Léon d'Ostie*, & *Bagianus* par *Guillaume de Pouille*.

(2) C'est par *Romoald de Salerne* qu'on sait que *Basile Bugien* fit bâtir la Ville de *Troia* sur les ruines de l'ancienne *Eclane*: mais, come *Muratori* le remarque, il y a deux fautes dans le Texte de cet Historien. On y lit: *Anno MXII, Indictione I.* Il faut: *Anno MXVIII.* On y lit encore *Ecana* pour *Eclana. Camillo Pellegrino* prétend que *Frigento*, Ville moderne, remplace *Eclane. Holstenius* & le Cardinal *Noris* veulent qu'*Eclane* fût dans le lieu, qu'on appelle *Quintodecimo*. Je crois que *Muratori*, T. VI, p. 60, a raison d'être d'avis qu'il faut s'en rapporter à *Romoald de Salerne*, qui vivoit plus de 500 ans avant ces Auteurs, & qui connoissoit le païs.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

mais aussi le Marquis del Pozzo, *dans son* Histoire de Mathilde, *s'étoient trompés à cet égard. L'Acte fait assés voir que les Lucquois, comme amis & voisins, négocièrent l'accommodement, dont il est question dans cet Acte ; que le Traité se fit dans l'Eglise de S.* Alexandre, *qui subsiste encore à Lucque, avec le titre de Collégiale.*

Je ne suivrai point *Muratori* dans le comte qu'il rend de cette Affaire ; & je ne ferai point d'extrait du *Plaid*, qu'il rapporte entier. Cela me meneroit trop loin. Il me suffit de dire que, par les conséquences qu'il tire de cet *Acte*, il établit assés solidement, qu'il sortit au moins quatre Familles d'autant de Fils du Marquis *Otbert I.* La premiére est celle que je nome, avec lui, des *Marquis d'Este.* La seconde ne subsista pas longtems. La troisiéme est celle des *Malespines*, & la quatriéme celle des *Palavicins.* Ces deux dernières subsistent encore, & sont comtées au rang des premiéres de la Lombardie. Quand l'occasion s'en présentera, je les regarderai, de même

L'an du Seigneur 1017, *le Roi* Muget *& les Sarasins reconquirent la Sardaigne ; &, la même année, les Pisans & les Génois la recouvrèrent ; &, lorsqu'on leur en eut adjugé la possession en commun, les Génois voulurent chasser les Pisans : mais les Pisans les vainquirent, la même année, & les chassèrent de toute la Sardaigne.* Cet Historien n'est pas trop exact : mais il ne s'agit pas ici de relever ses bévues. C'est la combinaison des divers passages, que j'ai rapportés, qui m'a fait dire qu'en 1016, les Pisans & les Génois avoient aidé *Benoît VIII* à délivrer la Toscane, des Sarasins venus de Sardaigne.

Ce Pape, comme je le dis à l'année 1020, fit alors un voïage en Allemagne, à la priére de l'Empereur *Henri I.* Sigonius, Hoffman, *& le P.* Pagi *furtout*, dit *Muratori*, sous la même année, T. VI, p. 63, *ont prétendu que ce voïage étoit de l'année précédente* (1019) ; *& que ceux qui le rapportent à la présente année* (1020), *se trompent. Ils citent en faveur de leur opinion,* Lambert d'Aschaffembourg, Marian l'Ecossois, *les* Annales d'Hildesdont le frére *Bellovèse* alla dans le même tems établir une Colonie de sa Nation en Italie.

Les *Boiens* de *Ségovèse* restèrent dans le païs, qui prit leur nom, jusqu'au tems d'*Auguste*, qu'ils en furent chassés par les *Marcomans*, Peuple Germanique. Ils se retirèrent dans la Vindélicie, qui faisoit partie de la Norique, où leur nom s'étant altéré dans la suite, ils furent appellés, par les Ecrivains de la basse Latinité, *Bojoarii, Bojovarii, Bajoarii, Bajobarii, Baibarii*, enfin *Bavari*, d'où s'est formé le nom de *Bavière*, que la Vindélicie & presque toute la Norique ont porté longtems, & que porte encore une partie de ces païs.

Dans un tems que l'on ne connoit pas, une Horde de *Sarmates*, soit Asiatiques, soit Européens, de ceux qui portoient le nom de *Vénèdes*, s'empara de la Bohême, que d'autres Peuples Barbares avoient dévastée & rendue presque déserte.

Dans la suite ces Sarmates-Bohêmes aiant guerre avec leurs Voisins, *Czech*, en Latin *Czechus*, vint à leur secours avec un petit Corps de Troupes *Sarmates-Vénèdes*, &

Dieu illustre Marquis.

D. *Mabillon* a fait imprimer dans la premiére Partie de son *VIe Siécle Bénédictin* la *Vie*, dont je viens de parler ; & l'Ordre de S. *Benoît* comte parmi ses Saints *Siméon*, qui ne fut jamais Bénédictin.

J'ai dit qu'il mourut le 16, ou le 17 de Juillet. Cette seconde date est de *Muratori*, qui cependant ne dit point que le P. *Lucchino* se soit trompé.

ARNULF II, dit D'ARSAGO,

fait Archevêque de Milan en 998, & non en 999, come dit *Ughelli*, meurt le 29 de Mars 1018, ainsi que *Sassi* le prouve dans ses *Notes* sur *Sigonius* ; & non en 1019, comme cet Historien l'avoit dit ; & moins encore en 1015, ainsi qu'on le prétend dans une *Note* de la dernière Edition de l'*Italia Sacra.*

Il fut surnomé d'*Arsago* (*de Arciaco*) parceque sa Famille possédoit le Fief de ce nom dans le Comté de Seprio.

La *Chronique de Farfa* rapporte une *Constitution* d'*Otton III* du 20 de Septembre 998, par laquelle « il » défend à l'Arc-

fait connoître, nous apprend seulement que la Guerre continuoit entre les Grecs & les Appuliens révoltés. C'est ainsi qu'on trouve, dans beaucoup de *Chroniques*, quantité de choses, qui ne sont presque d'aucune utilité. Les Compilateurs de ces Ouvrages, surs de s'entendre eux-même & comtant qu'ils seroient entendus de leurs contemporains & surtout de leurs compatriotes, oublioient quelquefois que leur projet étoit d'écrire pour ceux qui, dans tous les lieux & dans tous les tems, chercheroient à s'instruire de l'Histoire.

Arnold, Archevêque de Ravenne & frère de l'Empereur *Henri*, meurt le 19 de Novembre (1); & son successeur est *Héribert*, que nous verrons, à la fin de cette Epoque, se signaler par une prétention mal fondée.

Dans un *Plaid*, qu'*Anselme*, Commissaire Impérial tenoit à Belasio dans le Territoire de Come, *Aribert d'Antimiano*, qui venoit de remplacer *Arnulf II* dans le Siége de Milan, & *Ardéric*, Evêque de Come, renoncent, en faveur du Monastère de S. *Ambroise* de Milan & de l'Abbé *Godefroi*, aux prétentions, qu'ils formoient sur quelques Terres (2). Il faloit que le droit des Moines fût bien certain. L'Archevêque *Aribert* n'étoit pas home à se dépouiller aisément de ce qu'il croïoit pouvoir regarder come lui devant appartenir.

1019.

MELE avoit remporté sur les Grecs, tant à la fin de la Campagne de l'année précèdente, que dans le cours de celle de cette année, trois victoires en bataille rangée; la première, près d'Arenola; la seconde, près de la Ville de Marsi; la troisième, près de Vaccaricia. Les Vaincus, dont il avoit fait un grand carnage, avoient été forcés d'abandoner la Pouille; & *Mèle*, après les avoir poursuivis jusqu'auprès de Téano dans la Principauté de Capoue, avoit repris dans la Pouille toutes les Villes & tous les Châteaux, dont les Grecs s'étoient auparavant rendus maîtres. Vers le 1 d'Octobre, le Catapan

(1) L'*Annaliste Saxon* met en cette année la mort d'*Arnold*; que *Girolamo Rossi* renvoie à l'année suivante, sans en produire de preuves.

(2) Ce *Plaid*, dont la date est: *L'An cinquième de l'Empire du Seigneur* Henri, *Empereur*, *au Mois de Novembre*, *Indiction seconde*; est rapporté par *Muratori* dans la *LXXe Dissertat. des Antiquit. d'Ital.* Il l'y done pour être de 1019: mais, à la p. 60 du VIe T. de ses *Annal.* il dit: *Je m'apperçois en ce moment qu'il est de la présente année* (1018), *où l'Indiction seconde commence avec le mois de Septembre.*

qu'a fait *Muratori*, come des Branches de la *Maison d'Orta*, c'eſt à dire come iſſues par le Marquis *Otbert I*, des *Adalberts*, Ducs & Marquis de Toſcane.

OTBERT II, deuxième fils d'*Otbert I*, ne ſurvit guère à l'an 1014, après lequel on ne trouve plus rien qui le concerne.

Sa filiation eſt prouvée par la ceſſion qu'il fit de quatre *Pièves*, ou Paroiſſes, à *Godefroi*, Evêque de Luni. L'*Acte* s'en voit à l'Article de cet Evêque, dans l'*Italia Sacra*. *Muratori*, dans ſes *Antiquités d'Eſte*, p. 132, l'a fait réimprimer plus correct, & d'après l'Original conſervé dans les Archives de la Cathédrale de Sarzane. *Otbert II* s'y qualifie lui-même : *Otbert, Marquis, fils de feu Otbert, auſſi Marquis, lequel, par ma Nation, ai fait profeſſion de vivre ſuivant la Loi Lombarde.*

On lui trouve cinq fils ; *Albert Azzon, Hugue, Adalbert, Otbert* ou *Obizon*, & *Gui* ; & une fille, appellée *Berthe*, qui fut femme d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suſe. Leur filiation eſt établie par un Diplôme de l'Empereur Henri II, de l'an 1027, en faveur de *Manfred*, fils d'*Adalbert*, & petit-fils d'*Otbert II*.

PAPES.

heim, & l'Abbé d'Urſperg. *Mais le P.* Pagi *n'a pas aſſés réfléchi ſur ce point d'Hiſtoire.* Marian l'Ecoſſois, *ſi l'on y regarde de près, parle de ce voïage de* Benoit VIII, *ſous cette année* (1020); *& l'on reconnoît ſans peine que les Textes de* Lambert, *de* l'Abbé d'Urſperg, *&* des Annales d'Hildesheim *ſont altérés dans les Imprimés. Je dis qu'on le reconnoît, parceque la mort de S.* Héribert, *Archevêque de Cologne, arrivée certainement en* 1021, *come le P.* Pagi *l'avoue, eſt marquée dans les Imprimés en* 1020. *Que ce ſoit véritablement en* 1020, *que* Benoit VIII *a fait le voïage de Bamberg, nous l'apprenons d'*Herman Contract, *dans l'Edition plus correcte & plus ample de* Caniſius ; *de* Sigebert ; *de* l'Annaliſte Saxon ; *du* Chronographe Saxon ; *d'*Albéric, *Moine de Trois-Fontaines; & d'autres Hiſtoriens. On le voit auſſi dans l'ancienne* Vie de S. Henri, *publiée par* Gretſer, *& par d'autres. On y lit que le Pape, invité par cet Empereur*, vint en Allemagne au mois d'Avril; & qu'aïant parcouru toutes les Villes de ce païs, il ſe mit en état de ſe rendre à Bamberg, au tems

PRINCES contemporains.

s'établit dans le païs, dont les Peuples, par eſtime pour lui, ſe firent appeller *Czèques, Czeciens*, ou *Czéchites*.

On dit *Czech* frère de *Lech* ou *Leſco I*, fondateur du Roïaume de Pologne, dont les Peuples ſe ſont appellés *Leeques, Lecciens* ou *Léchites*, & de *Ruſſus*, qu'on dit avoir doné ſon nom à la *Ruſſie*. Mais les *Annales Ruſſes* ne connoiſſent point ce *Ruſſus*, dont il ne s'étoit point conſervé de tradition parmi les Ruſſes, juſqu'au commencement du Xe Siècle, que l'on commença d'écrire leurs *Annales*. Ce *Ruſſus* n'a donc jamais exiſté.

Cette raiſon ne me fera pas prononcer magiſtralement & ſans preuves, que *Czech* & *Lech* ſont deux *Perſonages imaginaires*.

Je laiſſe aux Polonois à prouver l'exiſtence de *Lech*. C'eſt ce qui ne doit pas leur être difficile.

Celle de *Czech* me paroit ſuffiſamment établie chès les Hiſtoriens de Bohême.

L'embaras eſt de ſavoir en quel tems ce Prince vint dans ce païs. On trouve cet évènement placé par les divers Auteurs en 278 de l'Ere Chrétiène, en 407, en 430, en 451,

SAVANS & Illuſtres.

» nir, & déclare » nulle deſlors toute » re aliénation des » Biens d'Egliſe ». La date de ce *Diplôme* offre une Enigme, qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. *Le XII des Calendes d'Octobre, Indiction XII, l'An III du Pontificat du Seigneur* Gregoire V, *Pape, publiée par les mains de* Gerbert, *Archevêque de la Sainte Egliſe de Ravenne, dans le Concile tenu dans la Baſilique de S.* Pierre au Ciel d'or, *où l'on priva du* Papat *l'Evêque de Milan, appellé* Arnulf, *& ſouſcrite par tous les Evêques préſens à ce Concile.*

Come on ne connoit nulle part ailleurs qu'à Pavie d'Egliſe de S. *Pierre-au-Ciel-d'or*, il faut néceſſairement que ce Concile ſe ſoit tenu dans cette Ville. Mais, dès le règne d'*Agilulf*, Roi des Lombards, l'Evêque de Pavie, ſouſtrait de la Metropole de Milan, ne relevoit que du S. Siége ; &, ſans avoir de Suffragans, jouiſſoit des prérogatives de Métropolitain. Par conſéquent, aucun autre Evêque, ſi ce n'eſt le Pape, par lui-même ou par ſes Légars, ne pouvoit tenir de Concile à Pavie. Il faut préſumer que celui dont il s'agit, fut convo-

Bugien revient lui-même, sur le bord de l'Ofanto près de *Cannes*, aujourd'hui *la Cerignola*, livrer une quatrième bataille à *Mèle*, dont la petite Armée, malgré toute la bravoure des Normans, peut d'autant moins résister à des forces très supérieures en nombre, que le Catapan supplée aux foibles efforts de sa grande Armée par le jeu de différentes Machines de guerre. Les Troupes de *Mèle* sont mises en déroute, avec une perte si considérable, qu'on dit que de deux cens cinquante Normans qu'il avoit, il n'en restoit que dix. Mais, en même tems, la victoire coûte très cher aux Grecs, qui recouvrent ensuite aisément tout ce que *Mèle* avoit repris sur eux. Ce brave home, désespéré d'un pareil échec, a honte de rester plus longtems dans sa patrie. Il met le reste de ses Normans sous la protection de *Pandulf II*, Prince de Capoue & de *Waimaire III*, Prince de Salerne; & se retire dans le *Samnium*. Il passe ensuite à la Cour de l'Empereur, qui le reçoit très bien, & lui promet de promts & puissans secours.

L'Evêque & l'Eglise de Crémone reçoivent du Marquis *Boniface* & de la Comtesse *Richilde*, sa femme, une Donation des Décimes de quatre *Pièves* ou Paroisses.

Herman Contract dit, sous cette année, que le jeune *Conrad*, fils de *Conrad*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, secouru par son cousin-germain, *Conrad*, Duc de Franconie, qui fut ensuite Empereur, vainquit dans une bataille & mit en fuite, auprès d'Ulm, le Duc ADALBERON. *Nous avons vu ci-dessus*, dit MURATORI (1), *que cet* ADALBERON *étoit en même tems aussi Duc de Carinthie & Marquis de Vérone. Le jeune* CONRAD *en vouloit à ce Prince, parcequ'il le regardoit come aiant usurpé sur lui ces Etats, auxquels, après la mort de son Père, il auroit du succéder, sinon de droit, au moins en vertu d'un usage, qui s'étoit introduit. Il est à croire qu'*ADALBERON *possédoit aussi quelques Etats en Allemagne; & que ce fut à l'occasion de ces Etats-là* (dont sans doute CONRAD cherchoit à s'emparer), *qu'ils se livrèrent la bataille, dont je viens de parler.* On ne voit pas que l'Empereur ait fait voir aucun mécontentement de ce qu'avoit fait le jeune *Conrad*, son proche parent, qui deviendra, sous le règne suivant, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone.

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 61.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

blie par diverses *Chartes*, rapportées dans les Ch. XI, XII, XIII & XIV des *Antiq. d'Este*.

C'est d'*Albert Azon*, qui vient d'être nommé, que, par deux de ses Petits-fils son venues les *Maisons de Brunswick* & *d'Este*.

Hugue, dont j'aurai peut-être occasion de parler ailleurs, ne laissa point d'Enfans de sa femme *Gisèle*.

Il n'est pas qu'entre ses autres Frères, quelques-uns n'aient eu des Fils qui leur ont survécu : mais leurs Décendans, offusqués par l'éclat de la Branche aînée, ne font aucune figure dans l'Histoire.

L'Empereur Otton III *étant mort en* 1002, dit *Muratori*, Antiquit. d'Este, Ch. XIII, p. 107, *les Princes Italiens, c'est à dire les Evêques, les Ducs, les Marquis & les Comtes du Roiaume d'Italie, résolurent de mètre fur le Trône un Italien... L'élection fut en faveur d'*Ardoin, *ou* Ardoin, *Marquis d'Ivrée, que les Historiens Allemans noment aussi* Hardwig, Hartwig, Artvich, &c. *Il fut déclaré Roi dans la Diète de Pavie de la même année* 1002, *&*

PAPES.

qu'il avoit marqué. Il y vint donc la cinquième férie de la Grande Semaine, sur les 6 heures, vêtu de ses habits pontificaux, &c. *Ce récit détaillé fait voir que l'Auteur de cette Vie avoit pris le fait dans de bons Mémoires, & vraisemblablement dans la Vie, écrite par* Adelbold, *laquelle est venue jusqu'à nous trop imparfaite. Mais, si ce fut au mois d'Avril que le Pape* Benoît *arriva en Allemagne, & s'il fit son entrée à Bamberg le Jeudi Saint, il y alla donc cette année* (1020), *& non la précédente. En* 1019, *le jour de Pâque fut le 29 de Mars; &, cette année, il fut le* 17 *d'Avril. Je ne veux pas dissimuler qu'on appuie l'opinion de* 1019 *sur la* Vie de S. Meinwerck, *Evêque de Paderborn. Mais cette* Vie, *étant du siècle suivant, ne peut pas rendre un témoignage infaillible sur ce que nous cherchons. Peut-être même favorise-t-elle mon sentiment, en ce qu'elle met la mort de S.* Hériber *en l'année qui suit* (le voiage du Pape); *& qu'il est prouvé que cette mort est de* 1021.

GREGOIRE VI.

Antipape, *se fait élire, par*

PRINCES contemporains.

en 415, *en* 457, *en* 476, *en* 550, *en* 600, *en* 611, *en* 639, *en* 644, *en* 645, & dans d'autres années. Pas une de ces dates ne peut être la vraie.

Bohuslaus Balbinus, savant Jésuite Bohème, a beaucoup travaillé sur toutes les parties de l'Histoire de son païs. Il place l'arrivée de *Czech* en Bohème entre 300 & 330; & se détermine même pour l'année 315, parcequ'adoptant à peu près la durée que *Stranski*, Historien de Bohème très estimé, donne par conjecture au règne de chacun des douze premiers *Ducs de Bohème*, il trouve en remontant de 864, année du Baptême de *Borzivoje*, XIIIe Duc, Epoque certaine, 549 ans, en estimant les Vacances, & les fractions de mois & de jours, dont les anciènes *Chroniques* n'ont pas coûtume de parler. Je suivrai donc pour les premiers Princes de Bohème la Chronologie de cet Auteur, quoiqu'elle soit purement conjecturale. Il suffit qu'elle soit probable, & puisse s'ajuster avec l'Histoire des Princes contemporains.

Vleslaslavinus, l'un des meilleurs Historiens de Bohème, dit qu'il se

SAVANS & Illustres.

qué par *Otton III*; & que *Gerbert* y présida, come Légat de *Gregoire V.*

Mais ces conjectures n'expliquent pas ce que veulent dire ces paroles énigmatiques : *On prend du* Papat *l'Evêque de Milan, appellé* Arnulf *Mediolanensi Episcopo, Arnulpho nomine, Papatum ablatum est).*

Le P. *Pagi* veut que le Compilateur inattentif de la *Chronique* ait mis de lui-même ces paroles, au lieu de celles-ci : *Placentino Episcopo, Johanni nomine, Papatum ablatum est.* Mais malheureusement pour cette correction, les paroles, qui se lisent dans la *Chronique*, se lisent aussi, come *Muratori* nous l'apprend, dans un Manuscrit de la *Bibliothèque d'Este*, lequel contient les *Vies des Archevêques de Ravenne*, & dans lequel se trouve le même *Diplôme d'Otton III.* D'ailleurs coment auroit-on attendu le 20 de Septembre de cette année 998, pour déposer, dans un Concile à Pavie, l'Antipape *Jean XVII.* C'est ce *Jean*, Evêque de Plaisance de qui le P. *Pagi* croit qu'il doit être ici question. Un Concile de Rome l'avoit déposé dès le 2 de Mars pré-

1020.

BENOÎT VIII, mandé par l'Empereur, passe en Allemagne. Après en avoir parcouru quelques Villes, il arrive à Bamberg le Jeudi Saint, 16 d'Avril. Le jour de Pâque à Matines, le Patriarche d'Aquilée chante la première Leçon ; l'Archevêque de Ravenne, la seconde ; & le Pape, la troisième. Le Dimanche de *Quasimodo*, 26 d'Avril, *Benoît* consacre la Basilique de S. *Etienne*. Ce Pontife avoit obéi d'autant plus volontiers à l'ordre qu'il avoit reçu de l'Empereur de le venir trouver à Bamberg, que des raisons très importantes l'appelloient à la Cour de son Souverain. Les progrès des Grecs avoient attiré dans leur parti *Pandulf II*, Prince de Capoue, qui d'abord s'étoit contenté de favoriser en secret les entreprises du Catapan *Bugien* ; & puis avoit envoïé des clefs d'or à Constantinople, pour marque qu'il remëtoit ses Villes & toute sa Principauté sous le Domaine suprême des Empereurs Grecs. Il étoit à craindre que les Grecs ne vînssent par la Campanie dans le Duché de Rome. Si leurs Empereurs parvenoient à redevenir maîtres de Rome & de ses dépendances ; on ne devoit pas se flater qu'ils en laissassent aux Papes la Seigneurie souveraine, dont ils jouissoient depuis près d'un siècle & demi, par un effet de la munificence & de la piété des Rois & des Empereurs François. L'intention de *Benoît* étoit donc d'obtenir de l'Empereur, qu'il emploïât toutes ses forces contre une Nation, qui, toujours ennemie des Latins, n'aspiroit qu'à faire la conquête de toute l'Italie. Il l'y trouva très disposé par les prières de *Mèle*, que ce Monarque venoit de créer *Duc de Pouille*, pour le récompenser de ce qu'il avoit déja fait, & pour l'animer à faire encore davantage. Mais la maladie & la mort de ce nouveau Duc, survenues tout à coup, retardent l'exécution des projets formés de concert avec lui. Cet amateur célébre de sa patrie, qu'il avoit entrepris de soustraire à la domination de ses légitimes Souverains, avec plus de zèle & de courage peut-être, que de justice & de prudence, est enterré dans le Chapitre du grand Monastère de Bamberg. L'Empereur lui-même assiste aux funérailles de *Mèle* ; & lui fait ériger un Mausolée, avec une Inscription honorable (1).

(1) *Mèle* est qualifié *Duc de Pouille* dans la *Chronique* de *Loup Protospate*, & ce n'est pas sans raison ; puisqu'on lit dans le Ch. III de la *Vie de l'Empereur S. Henri*, rapportée dans les *Actes des Saints*, au 14 de Juillet : *Il recouvra pour l'Empire Romain la Pouille, que les Grecs avoient possédée long*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

couroné sans délai. D'un autre côté les Princes d'Allemagne élurent, pour Roi de Germanie, Henri, Duc de Bavière; *& ce Prince crut avoir sur l'Italie des droits,* (qu'au fond il n'avoit point ! ; *ou pluſtôt il fut invité d'en venir recevoir la Courone, par d'autres Princes, qui n'avoient point donè leur consentement à l'élection* d'Ardoin, *ou qui l'avoient vu de mauvais œil monter ſur le Trône. Appuié des Archevêques de Milan & de Ravenne, il ne fut donc pas longtems, ſans envoïer une grande Armée en Italie.* Sigonius (*De Regn. Ital.* Liv. VIII) *dit*, « *Qu'en* 1003 » Ardoin *mit en* » *déroute l'Armée* » *d'*Henri ». *Le P.* Pagi (*Crit. de Baron.* an. 1004) *le nie ; & , ſur l'autorité de* Dirmar, *il recule en* 1004 *l'Expédition d'*Henri *en Italie.* Sigonius *ne s'eſt point trompé : mais le P.* Pagi *n'a pas pris garde que* Dirmar *fait mention, dans ſon Ve Livre, de la fuite d'*Otton, *Général d'*Henri ; *& dit*: Son Armée, preſque toute détruite, eſt, hélas! taillée en pièces, & privée de l'honneur de la victoire.

une Faction, ſoit dans les derniers jours de Juillet, ſoit dans les premiers d'Août 1012, *pendant qu'une autre Faction plus puiſſante élisoit* Benoît VIII, *qui l'emporte, reçoit la conſécration, & reſte Pape. Bientôt après,* Gregoire *s'empare de Rome, à main armée ; & chaſſe* Benoît.

On ignore combien de tems il jouit de ſon uſurpation. On n'eſt pas même ſur qu'il ait été conſacré.

Rien d'ailleurs ne nous apprend ce que c'étoit que cet Avanturier.

JEAN XIX,

l'an des frères de *Benoît VIII*, lui ſuccède en Juin ou Juillet 1024; & meurt en 1033.

On verra, ſous l'année 1015, que ce frère de *Benoît VIII* étoit alors Conſul, Duc & Sénateur de Rome.

Il s'appelloit *Romain*, peut-être, come *Platina* le dit, parcequ'il étoit Romain de naiſſance, quoique ſa famille fut de Tuſculum. *Platina* dit encore, « Que *Romain* é» toit Evêque de » Porto, lorſqu'il » fut fait Pape : » mais que, ſelon » d'autres, il n'a» voit encore au» cun Ordre ſa» cré ». Je crois qu'il faut s'en rapporter à *Romoald de Salerne*, qui dit que *Jean* fut ſouvenoit d'avoir lu dans d'anciens Ouvrages manuſcrits, que *Czech* vint au ſecours de *Turskon*, Prince des Sarmates, ou Slaves-Vénèdes établis en Bohême. Ce ne fut qu'après la mort de ce Prince, que *Czech* fut choiſi pour Duc. Ainſi l'on fait commencer ſon règne en 325 ; & l'on place ſa mort en 352 ; ce qui le fait Duc durant 27 ans. On ne ſait rien de ſes actions. Il eut un fils appellé *Klen*, auſſi foible d'eſprit que de corps, & par conſéquent auſſi peu propre aux ſoins du Gouvernement qu'aux fatigues de la Guerre. Il ne fut point choiſi pour ſuccéder à ſon Père ; & les Bohêmes ſe gouvernèrent par eux-même, s'ils n'eurent pas quelque *Duc* dont le nom s'eſt perdu. La mémoire de *Czech* eſt reſtée chère à ces Peuples, qui ſe nomment eux-même encore aujourd'hui *Czechs*. On évalue l'Interrègne 15 ans, à la fin deſquels on dit que les Bohêmes envoïèrent en Pologne demander un Seigneur capable de les commander, parcequ'ils ne trouvoient chès eux perſone qu'ils en jugeaſſent digne.

Cracus, ou *Crocus I*, Seigneur cèdent ; & de plus on l'avoit traité d'une manière ſi cruelle, come je l'ai dit ailleurs, qu'il ne devoit plus être en vie au mois de Septembre.

L'Hiſtoire n'offrant rien qui puiſſe éclaircir l'obſcurité des paroles, dont il s'agit ; on peut s'en tenir à cette conjecture de *Muratori*, T. V, p. 511.

Arnulf, Archevêque de Milan, voïant la pluſpart des Evêques, à l'exemple de celui de Rome, ſe qualifier, *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, prit le titre de *Pape*, qui ſe donoit anciènement à tous les Evêques, de même qu'à celui de Rome, & que portent encore aujourd'hui les ſimples Prêtres de l'Egliſe Grèque. *Gregoire V*, dont la hauteur faiſoit le principal caractère, crut mal à propos que ce titre n'appartenoit qu'à ſon Siège ; & craignant qu'*Arnulf* ne ſe voulût donner pour ſon égal, il porta ſes plaintes à l'Empereur, qui fit décider par le Concile de Pavie, « Que l'Ar» chevêque de Mi» lan ne ſe ſeroit » plus appeller » *Pape* ».

Cette conjecture tire beaucoup de vraiſemblance de ce que, dans la ſuite, *Gregoire VII* ; à qui ſon

Les Saraſins s'emparent de Biſignano; deſorte qu'en même tems la Pouille & les contrées voiſines étoient également maltraitées par les armes des Grecs & par celles des Saraſins.

On a vu ci-devant le Marquis *Boniface*, faire de tems en tems des donations aux Egliſes : mais il ne faut pas croire qu'il s'y portât par un motif de piété. Dans ce tems-là les Princes & les Seigneurs d'Italie, à l'envi les uns des autres, emploïoient la douceur ou la force à dépouiller de leurs Biens les Egliſes & les Monaſtères. La douceur conſiſtoit à prendre d'eux à Bail féodal des Terres & des Châteaux, en s'obligeant de païer, par forme de Cens, une certaine ſomme, chaque année. Ils engageoient auſſi, par des Donations de quelques Terres de peu de valeur, les Evêques & les Abbés à leur inféoder les leurs, à condition de Rentes foncières. Il arrivoit de là que l'Uſufruit de ces Terres ne ſe rejoignoit plus au Domaine direct. Aucun Seigneur n'étoit plus avide, que le Marquis *Boniface*, d'acquérir des Biens par cette manière. Il eſt étonant combien d'Egliſes, de Terres, de Châteaux, de *Courts*, il avoit, par ce moïen, enlevées au ſeul Evêque de Reggio (1). Sans doute il en uſa de même à l'égard de ceux de Modène, de Parme, de Plaiſance & de Mantoue, & de toutes les autres Villes de ſon Domaine, ou de ſon voiſinage. Cette année, il reçoit à Bail féodal de *Warin*, Evêque de Modène, la moitié de la Terre de Monte-Barcello, dans laquelle on avoit précédemment conſtruit un Château, ceint de toutes parts d'un large foſſé.

Ce ne peut guère être qu'en cette année, que *Godefroi Drengot*, Gentilhome Normand, nomé par quelques-uns *Oſmond*, vint en Italie. C'étoit un des principaux Courtiſans de *Richard II*, Duc de Normandie. *Guillaume Répoſtel*, autre Courtiſan de ce Prince, s'étant vanté d'avoir eu des faveurs de la Fille de *Drengot*; celui-ci le fit appeller en Duel, & le tua d'un coup de lance. *Richard* voulut faire arrêter *Godefroi*, qui, s'étant tenu prêt à tout évènement, s'enfuit, accompagné de ſes frères, *Aſclittin*, *Rainulf*, *Oſmond* & *Rodolfe*, & d'un grand nombre de leurs Amis & de leurs Vaſſaux. Peu de tems après le retour de *Benoît* à Rome, ils

tems; & fit Duc de cette Province Iſmaël (il faut *Mèle*), *qui mourut enſuite à Bamberg, & qui, enterré dans le Chapitre du Grand Monaſtère, repoſe dans le Seigneur.* Cet Ecrivain renverſe l'ordre des faits, l'Empereur ne fit la conquête de la Pouille, qu'après la mort de *Mèle*.

(1) On en peut voir la liſte dans la *XXXVIe Diſſertat. des Antiquit. d'Ital.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

*Après quoi, dans le VIe Livre, il rapporte la seconde Expédition d'*Henri, *c'est à dire la décente de ce Prince lui-même en Italie. On trouve les mêmes choses dans la* Chronique de Galvano Fiamma (dite *Bouquet de Fleurs*), *& dans la* Vie de l'Empereur S. Henri, *composée par l'Evêque* Adelbold. Henri *vint donc en Italie, en* 1004; *& ce fut alors, qu'*Ardoin *fut contraint de céder à la force : mais pour peu de tems. Dès que ce Monarque fut reparti pour l'Allemagne,* Ardoin *redevint, ou continua d'être maître de la Lombardie; & s'y maintint dans tous les endroits, qu'il put conserver, jusqu'en* 1014.... *ou même jusqu'en* 1015...

Durant cette grande querèle, quelques Princes Italiens abandonèrent lâchement Ardoin *dans le danger des batailles; & d'autres s'exposèrent courageusement, en sa faveur, à la décision des armes. Entre ces derniers, se distinguèrent le Marquis* Otbert *(II), Ascendant de la* Maison d'Este, *& ses Fils, jusqu'à ce qu'aiant succombé, comme* Sigonius *le veut, dans une bataille, ou bien aiant été pris dans un siége, ils restèrent prisoniers des Vainqueurs, c'est à dire des Allemans.*

J'ai dit ailleurs, qu'on croioit *Ardoin* proche parent d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suse, lequel, ainsi qu'on vient de le voir, avoit épousé *Berthe*, fille d'*Otbert II.* Voila pourquoi le Marquis *Otbert II* & ses Fils prirent le Parti d'un Roi, dont ils étoient alliés.

dans un seul & même jour Laïc & Pape.

Le Cardinal Baronius *croit*, dit *Muratori*, T. VI, p. 75, *que l'élection de* Jean *fut l'ouvrage de la Faction trop puissante des* Comtes de Tusculum. *Mais* Rodolfe Glaber *dit, que ce fut par le moien efficace de l'or, que ce Pape monta sur le Trône Pontifical : & si ce qu'il dit est vrai, le trait frape tous ceux qui prirent part à l'élection de* Jean.

On ne peut mètre la mort de ce Pape qu'en 1033; & vraisemblablement, il mourut vers la fin de Mai, puisque son successeur étoit en possession du Pontificat, au mois de Juin de la même année.

Chés *Platina* ce Pape est *Jean XXI.*

PRINCES contemporains.

de Waldertz, envoïé par les Polonois, fut élu Duc de Bohème en 367. Il règna 30 ans, & mourut en 418.

Cracus, ou *Crocus II* succède en 418 ou 419 à son père *Cracus I*; règne 62 ans, & meurt en 480, âgé de 84 ans. Il fonda des Ecoles publiques à *Budetz* à trois milles du Chateau de *Pfary*, sa résidence. Il n'eut point de Fils, & laissa trois Filles. Par estime pour les deux *Cracus*, les Bohèmes voulurent avoir une de ses Filles pour Souveraine. Les deux aînées étoient mariées : mais leurs Maris apparemment furent jugés peu dignes du Trône. On se détermina pour la plus jeune, qui n'étoit point mariée. L'Interrègne peut avoir duré deux ans. Au reste dit *Balbinus*, dans ses *Mélanges sur l'Histoire de Bohème*, T. VII, p. 9, *je tranche le mot. Jusqu'au règne de* Przemysli *& de* Libussa, (c'est à dire jusqu'en 493) *toute l'Histoire de Bohème nage dans l'incertitude à l'égard des actions des Ducs; & ne peut pas, à l'exception d'un très petit nombre de faits, soutenir l'examen de la Chronologie.*

Libussa, troisième fille de *Cracus II*, lui succède, en

SAVANS & Illustres.

enthousiasme pour les prétentions de son Siége, fit passer toutes les bornes, ordona que ce titre de *Pape*, qui ne veut dire que *Père*, seroit réservé désormais aux seuls Evêques de Rome.

J'aurois, à l'occasion d'*Arnulf II*, à dire beaucoup de choses, que ce Volume, qui se grossit insensiblement plus que je ne veux, m'oblige à supprimer.

Je me contente de faire observer que ce que cet Archevêque fit de plus considérable, fut de se vanger de ce qu'on avoit élu, pendant son absence, un Roi, qui s'étoit fait couroner, sans attendre son retour. On a vu dans l'*Art. d'Ardoin*, aux *Rois d'Italie*, comment *Arnulf* s'y prit pour détruire ce Prince, & mètre en sa place *Henri II*, Roi de Germanie. La mémoire de ce Prélat orgueilleux & vindicatif ne doit pas être en vénération dans l'Italie, qu'il fit rentrer sous un joug étranger, qu'elle venoit de secouer par un heureux effort

WARIN,
ou
GUARIN,

de Primicier de l'Eglise de Modène, en devient Evêque

arrivent en cette Ville. *Godefroi* fait au Pape le récit de ses malheurs, & lui demande sa protection. *Benoît*, de son côté, se plaint de ce que les Grecs vouloient envahir l'Empire Romain (1); & lui conseille d'aller avec tous ceux qu'il avoit avec lui, se joindre dans la Pouille à ses compatriotes, qui s'étoient déja distingués contre les Grecs.

1021.

Le Roi *Muget* revient d'Afrique en Sardaigne avec une Flote considérable & des Troupes très nombreuses; & se remet en possession de l'Ile; d'où, bientôt après, il est chassé par les Pisans & les Génois, qui, s'étant ligués, le vienent attaquer avec des forces supérieures. Ils s'établissent ensuite & se fortifient dans cette Ile; & les Pisans, qui s'étoient emparés du Trésor de *Muget*, le cédent aux Génois, en dédomagement de leurs dépenses. Le *Tronci*, dans ses *Annales de Pise*, dit que *Muget* reconquit, cette année, la Sardaigne; & qu'il en fut chassé, l'année suivante. Les Historiens Pisans & les Historiens Génois se contredisent ici. Les premiers prétendent, que Gène n'acquit alors aucun droit sur la Sardaigne. Les seconds soûtiènent le contraire. On peut les laisser aux mains; & comter que la Vérité ne décidera point la Victoire à se déclarer pour les uns, ou pour les autres. Si l'on veut encore s'en rapporter au *Tronci*, l'on ne balancera pas à croire que les Pisans partagèrent la Sardaigne en quatre *Judicatures*, qui furent *Arborea*, *Cagliari*, *Gallura*, & *Torri*, dite communément *Sasseri*, desquelles quatre Nobles Pisans furent établis Gouverneurs. *Ces Juges portèrent le faste si haut*, dit l'Historien, *que, par la suite, ils prirent le titre de Rois, & firent prendre à leurs Femmes celui de Reines.* Mais on ne sauroit en croire cet Auteur. Il est certain que, dans ce même siècle, la Sardaigne étoit divisée en quatre *Judicatures*, dont les Chefs prenoient indifféremment le titre de *Juges*, ou celui de *Rois* (2). C'est ce qui ne pouvoit pas convenir à des gens qui n'auroient été que simples Gouverneurs du païs, au nom du Peuple de Pise, lequel, bien que le Gouvernement Autonomique commençât à s'établir dans cette Ville, étoit encore

(1) *Cœpit ei querelam exponere de Græcorum invasione.* C'est ce que *Rodolfe Glaber* dit, Liv. I, Ch. 3, en parlant de l'arrivée de *Rodolfe* en Italie. C'est celui qu'il nome pour le Chef de cette bande de Normans.

(2) V. *Dissertat. V* & *XXXII* des *Antiquit. d'Ital.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Muratori continue, p. 107 : Tristano Calco, *célèbre Historien de Milan, après avoir* (Liv. VI) *rapporté le Couronement à Rome, & le retour à Pavie du saint Empereur* Henri, *dit*, « *Qu'alors* » *il confisqua les Biens* » *du Marquis* Orbert, » *de ses Fils & d'*Albert » (*Azon*), *son petitfils,* » *parcequ'ils avoient pris* » *les armes en faveur* » *d'*Ardoin ». *Il rapporte en preuve un* Diplome, *existant dans cette Ville* (de Pavie). *Voici ses paroles.* Dans ce tems, come nous l'avons lu dans les Archives publiques de Pavie, il dépouilla de tout le Comte *Hubert*, *Philippe*, le Marquis *Otbert*, & ses Fils, & son petitfils *Albert*, parcequ'ils avoient suivi le Parti d'*Ardoin*, son ennemi. *Ces paroles me donnent l'envie d'avoir une Copie de ce Document; & j'y réussis... J'ai depuis eu la faculté de la confronter avec une autre Copie autentique, que je vis dans les Archives de l'Evêché de cette Ville. Le Notaire, qui l'a faite, certifie qu'en présence de Témoins, il a vu l'Original de ce Privilége*, muni d'un Sceau de cire, où sa Majesté Impériale étoit représentée assise dans un fauteuil, avec la Courone, le Sceptre, & la Pome.

C'est ce que les Allemans appellent le *Sceau de Majesté*. Cet Empereur est le premier qui s'en servit.

Muratori done entier le *Diplôme*, dont il vient de parler. Il est daté; *L'An de l'Incarnation du Seigneur MXIV, Indiction XVI, & l'An XIII du Règne & I de l'Empire*

PRINCES contemporains.

482, par le consentement unanime de la Nation, & par la cession de ses Sœurs. On lui donna trois Seigneurs, qui furent moins ses Conseillers, que les exécuteurs de ses ordres. Elle gouverna sagement ses Sujets; & refusa longtems de se marier. Après treize ans de règne, elle fut enfin obligée de céder aux instances réitérées de ses Peuples, excités par les Seigneurs, qui se flattoient qu'elle épouseroit quelqu'un d'entre eux. Elle trompa l'espérance de ces derniers. Elle déclara, de la part des Dieux, avec lesquels elle se disoit en commerce, qu'ils avoient choisi pour Duc des Bohêmes, & pour son Epoux un Laboureur de Stadicz, appellé *Przemyssli*. Nos Ecrivains François le nomen *Prémislas*. C'étoit un Noble, Seigneur de l'endroit dans lequel il demeuroit. Suivant un usage assés commun alors dans ce pays, il cultivoit la terre lui-même; & ceux qui l'allèrent trouver de la part de la *Ducheſſe*, le trouvèrent à la charue. Il avoit reçu dans les Ecoles de Budetz une éducation convenable à sa naissance. Le mariage se fit en 491. Le choix de *Libussa* fut approuvé du gros de la Nation: mais les Grands le trouvèrent mauvais; surtout ceux de la *Maison de Wrssoweck*, nomée aussi *de Revitza*, lesquels décendoient de *Czech*, en furent très mécontens. Ils prétendoient que la Ducheſſe avoit du prendre l'un d'eux pour Mari. Ces Seigneurs furent longtems ennemis de la postérité de *Przemyssli*; ce qui fit

SAVANS & Illustres.

en 1002, après la mort de *Jean*, de qui j'ai parlé plus haut; & meurt en 1023.

Dès l'entrée de son Episcopat, il confirma la fondation & la dotation, que son prédécesseur avoit faites du Monastère de S. *Pierre*; & depuis, en 1004, il renouvella cette Confirmation, & dona lui-même à ce Monastère divers Biens de Campagne; ce qu'il fit, come l'*Acte* le porte, *du consentement & du su de tous les Chanoines de la Sainte Eglise de Modène, des Nobles* (Militum), *& des Peuples de cette Ville*. Ces patoles semblent annoncer que l'Evêque n'avoit que le revenu des Biens, dont il fit présent à ce Monastère; que la propriété du Fond appartenoit à l'Eglise & à la Ville de Modène conjointement; & que la Donation ne put se faire, que du consentement des trois Etats de la Ville.

En 1010, *Warin* confirma cette dernière Donation, à laquelle, de concert avec ses Chanoines, il ajouta le Comté de Savignano, dont autrefois *Pepin*, Roi d'Italie, avoit fait présent à S. *Géminien*, c'est à dire à l'Eglise de Modène. Ce Saint en est le principal Patron. Cette fois-ci l'Evêque done, avec l'inrervention des Chanoines seuls.

LÉON,

second successeur, peut-être à la fin de 997, de *Pierre*, Evêque de Verceil, qu'*Ardoin*, fils de *Dodon*, avoit fait tuer; meurt du 10 au 12 d'Avril 1026.

Conrad I, Roi d'Italie, célébra le jour de Pâque, 10 d'Avril 1026,

soûmis à ses Comtes, & par eux aux Ducs & Marquis de Toscane. D'ailleurs, dans les *Actes*, qui restent de ces *Juges* ou *Rois*, on ne trouve rien, qui fasse soupçoner qu'ils dépendissent des Génois, ou des Pisans. Enfin, on verra que, vers 1063, ces derniers jetoient un œil d'envie sur les Sardes; & qu'ils étoient en querèle avec *Barason*, l'un des Rois de l'Ile. Il paroît donc certain que la Domination des Pisans en Sardaigne commença plus tard, que le *Tronci* ne le dit.

Après la bataille, que *Mèle* avoit perdue près de Cannes, *Datte*, son beaufrère, s'étoit allé mètre, avec toute sa famille, sous la protection d'*Aténulf*, Abbé du Mont-Cassin. Depuis, il avoit été chargé par *Benoît VIII*, de garder, avec quelques Normans, la Tour du Garigliano, qui dépendoit de la Principauté de Bènevent: mais dont ce Pape étoit alors en possession, on ignore à quel titre. Le Catapan *Bugien*, qui vouloit avoir ce brave Appulien en sa disposition, donne au Monastère du Mont-Cassin la succession d'un riche Habitant de Bari, dévolue au Fisc Impérial; & l'Abbé renonce à protéger *Datte*. En même tems une grosse somme remise à *Pandulf IV*, Prince de Capoue, frère de cet Abbé, l'engage à livrer, par ses Etats, passage au Catapan, qui va faire le siége de la Tour; & qui, durant deux jours entiers, la bat avec tant de vivacité, que, le troisième, la Garnison est obligée de se rendre. *Bugien*, à la prière de l'Abbé, laisse aux Normans la liberté de se retirer: mais il charge de chaînes le malheureux *Datte*; le conduit à Bari sur un âne; & le 15 de Juin, le fait, come un Parricide, coudre dans un sac, & jetter à la mer.

Cet évènement est cause que le Pape presse l'Empereur d'accourir au plustôt à la défense de l'Italie Orientale, qui couroit risque de tomber toute au pouvoir des Grecs. Ses représentations font enfin comprendre à ce Prince, que les Grecs, maîtres de la Pouille & des Principautés de Bènevent & de Capoue, ne tarderoient pas à s'emparer de Rome. Il passe donc les Alpes, pendant l'Automne; s'arrête dans quelques Villes de Lombardie; & se rend à Pavie pour y célébrer les Fêtes de Noël.

1022.

Au mois de Janvier, *Henri* se met en marche pour la Pouille. Il envoie, par la Marche de Camerino, quinze mille ho-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

du Seigneur Henri, *Empereur Auguſte*, *Fait à Solega.*

Cet *Acte* fait voir qu'alors en Italie le Souverain, en jugeant ſes Vaſſaux, ſe conformoit à la Loi, qu'ils ſuivoient. D'ailleurs de ce que l'Empereur y dit que ceux qu'il condamne, *l'avoient élu Roi & Empereur*, il ſuit que le droit d'élire les Rois d'Italie appartenoit à tous les Princes de ce Roiaume, Evêques, Ducs, Marquis, & Comtes ; & l'on en peut auſſi conclure que les Princes Italiens avoient alors le droit de concourir à l'élection des Empereurs, ſuppoſé pourtant que ce ne ſoit point par une inattention affectée du Chancelier Allemand qui dreſſa l'*Acte*, que le nom d'*Empereur* ſe trouve joint à celui de *Roi*, dans les paroles que j'ai citées. Si réellement ces Princes intervenoient à l'élection de l'Empereur, laquelle ſe faiſoit à Rome, il faut dire que, depuis qu'on avoit établi qu'il faudroit être Roi d'Italie, avant d'être Empereur, les Romains avoient conſenti, que les Princes Lombards, qui ſe trouveroient à la ſuite du Roi qu'on alloit élire Empereur, donaſſent leurs ſuffrages pour l'élection. C'eſt cependant ce que j'ai peine à croire. L'*Empire* & le *Roiaume* étoient en Italie deux choſes très diſtinctes, come j'ai ſoin de le faire remarquer dans tout cet Ouvrage. Les Romains, & les Papes ſur tout, vouloient bien s'attribuer quelque droit de ſe mêler des affaires du Roiaume : mais ils avoient, en même tems, grand ſoin d'empêcher que les Princes du Roi-

prendre à quelque Duc la réſolution de les exterminer ; & les fit retirer en Pologne. Ils furent rappellés en Bohême en 1184, parceque *Ratibor Wſſoweck* contribua beaucoup alors au recouvrement de la Moravie. Cette Maiſon ſubſiſte encore dans différentes Branches établies en Bohême, en Pologne, en Miſnie. Avant ſon mariage, *Libuſſa* fit bâtir, en la place du chateau de *Pſary*, la fortereſſe de *Lebin*, d'où s'eſt formée depuis la Ville de *Wiſchrad*. Elle commença la Ville de *Prague*, que *Przemyſli* continua. Ce Prince auſſitôt après ſon mariage exerça toute l'autorité de Duc, parceque *Libuſſa* voulut d'elle-même ſe renfermer dans ſes devoirs d'Epouſe & de Mère. Elle mourut en 505. *Przemyſli* lui ſurvécut 44 ans, aiant règné dix ans avec elle, & 44 ans ſeul. Son règne fut en tout de 53 à 54 ans. En y joignant les 13 ans du premier règne de *Libuſſa*, leur règne eſt en tout de 66 à 67 ans. Les Hiſtoriens de Bohême n'aiant rien à nous apprendre des actions particulières de *Przemyſli*, ſe ſont aviſés d'embellir ſon regne d'un évènement *renouvellé des Grecs*. Qu'on me permète cette fraſe triviale. Ils ont tranſporté dans leur Hiſtoire l'aventure des Femmes de Lemnos, & l'ont habillée à leur mode. Ils diſent, « Qu'*Ulaſta*, fille » élevée par *Libuſſa*, » haiſſant les Homes, » inſpira ſes ſentimens à » beaucoup de Femmes, » qu'elle engagea de tuer » leurs Maris, & de pren- » dre les armes pour l'é- » tabliſſement d'une nou-

à Verceil ; & ſon Hiſtorien *Wippon*, qui, come ſon Chapelain, étoit à ſa ſuite, dit : *Dans les fêtes même de Pâque*, Léon, *Evêque de la même Ville*, *Home très ſage*, *quita le monde avec paix*. Ardéric, *Chanoine de Milan*, *lui ſuccéda*. Ces paroles font dire à *Muratori*, T. VI, p. 82 : *Il eſt donc vrai qu'aux environs du Carême de la préſente année* (1026), Léon, *ainſi qu'*Herman Contract *le veut*, *étoit Evêque de Verceil* ; *& l'on doit chercher ſur quel fondement* Ughelli *met en ce tems là*, *ſur le Siège de cette Ville*, Pierre, *que l'on y revère come Saint* ; *& qui* (ſelon lui) *mourut le 13 de Février* 1026.

Ughelli fait mourir *Léon* en 1024 ; & voici ce qu'il dit de ce *Pierre*, qu'il lui done pour ſucceſſeur. *S.* Pierre, II *du nom*, *étoit de Verceil*. *Nouri*, *dès ſon enfance à la piété*, *doué de toutes les vertus*, *il fut*, *par le conſentement unanime de tous ſes concitoiens*, *élevé ſur le Siège de ſa patrie*. *Il remplit les devoirs de l'Epiſcopat avec tant de zèle*, *que*, *dès qu'il eut ceſſé de vivre*, *on le jugea digne d'être mis au nombre des Saints*. *Il eut le deſir de viſiter les ſaints Lieux de la Paleſtine*. *C'eſt pourquoi*, *s'étant mis en chemin*, *il ſe rendit à Babilone d'Egipte*, *dans le tems que le Soudan perſécutoit le plus les Chrétiens* ; *& l'on dit qu'il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ce Tiran*. *Il eſt certain qu'il gémit longtems en priſon* ; *qu'enfin il rompit ſes chaînes par les ſoins du Moine* Bon-

mes sous les ordres de *Poppon*, Patriarche d'Aquilée; tandis que, par les Duchés de Spolète & de Rome, il fait aller vers le Mont-Cassin & Capoue, *Piligrim*, Archevêque de Cologne, avec vingt autres mille homes. Sou intention étoit qu'on se saisît du Prince *Pandulf* & de l'Abbé *Aténulf*, frère de ce Prince. Il les soupçonoit tous deux d'avoir eu part également à la mort de *Datte*. *Aténulf* court s'embarquer au Port d'Otrante pour Constantinople : mais une tempête le fait périr, avec tous ceux qui l'accompagnoient. L'Archevêque de Cologne, instruit de la fuite de ce Moine, craint que *Pandulf* ne s'échape de même; &, forçant ses marches, il se hâte d'aller assiéger Capoue. *Pandulf*, haï des Habitans de cette Ville, ne doute point qu'ils n'aient dessein, en le livrant, de se soustraire aux suites de ce siége. Il les prévient, & va se remettre entre les mains de l'Archevêque, en lui faisant entendre, « Qu'il veut se justifier auprès de l'Empereur ». Il est conduit à ce Prince, qui faisoit le siége de Troia. Le Conseil de Guerre le condamne à perdre la tête : mais l'Archevêque de Cologne, qui l'avoit pris sous sa sauvegarde, s'oppose à l'exécution de ce Jugement; &, forçant l'Empereur à faire grace à *Pandulf* de la vie, il l'oblige à se contenter de l'envoier, chargé de chaînes, en Allemagne, pour être resserré dans une étroite prison. Les Fortifications de Troia n'étoient pas encore entièrement achevées : mais le Catapan avoit fait entrer dans la Place, un grand nombre de ses meilleurs Soldats. De leur part & de celle des Habitans, la défense est si vigoureuse, que l'Armée Impériale reste trois mois devant cette Ville. Les Assiégés, extrêmement incommodés par les Machines de guerre, font une sortie & les brûlent toutes. L'Empereur en est dans une extrême colère; & leur en substitue d'autres, qu'il fait entièrement couvrir de cuirs frais. En vain offre-t-on aux Assiégés des conditions honorables, pour les engager à se rendre, ils s'opiniâtrent d'autant plus à la défense, qu'ils espéroient voir arriver incessamment un puissant secours. Enfin ce secours ne vient point; & les Habitans ne peuvent plus suffire aux fatigues du siége. Ils prènent la résolution de se rendre : mais, informés que, dans un mouvement d'impatience, l'Empereur avoit dit, « Que s'il mètoit » le pied dans leur Ville, il feroit tout passer au fil de l'épée », ils n'ont d'espérance qu'en la bonté de son cœur. Ils font sortir un Hermite, suivi d'une troupe d'Enfans, qui crioient à

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

iaume se mêlassent des Affaires de Rome & de l'Empire. Je crois plustôt que les Allemans, voulant assurer à leur Nation la possession du Roïaume d'Italie & de l'Empire, & parvenir à le rendre héréditaire aux Princes qu'ils éliroient Rois de Germanie, se plaisoient à confondre les titres d'Empereur & de Roi, pour qu'on s'accoutumât insensiblement, au moins dans le Roïaume d'Italie, à le regarder comme ne faisant qu'une même chose avec l'Empire; & nous aurons occasion de voir qu'il fut fait, par une Diète d'Allemagne, un *Decret*, qui non seulement les confondoit ensemble, mais qui les confondoit encore avec le Roïaume de Germanie.

Muratori rapporte, dans le Chap. XIV, un *Plaid solemnel*, qu'*Henri* fit tenir en sa présence à Pavie le 7 de Mai de la même année 1014, auquel le Marquis *Otbert* & son frère le Marquis *Anselme*, se trouvèrent présens. Il dit ensuite, p. 113: *Il est à propos d'observer que* l'Acte de la condamnation *du Marquis* Otbert... *est dit* Fait à Solega, l'An de l'Incarn. du Seig. XIIII, *& que le* Plaid, *dont il s'agit est de Pavie le 7 de Mai de la même année. J'ignore où cette Terre de Solega (supposé qu'il n'y ait pas faute dans ce nom) étoit située. Si c'est un lieu d'Italie; on a lieu de croire que l'*Acte de condamnation *fut fait lorsqu'*Henri, *revenant de se faire couroner à Rome,... alloit à Pavie célébrer les Fêtes de Pâque. Durant la route, l'Evêque de Pavie, qui probable-*

» velle forme de Gou-
» vernement, qu'elle leur
» proposoit: Que ces Fem-
» mes tuèrent leurs Ma-
» ris, & se retirèrent ar-
» mées auprès d'*Ulasta*,
» qui, se voïant à la tê-
» te d'un Corps de Trou-
» pes de son sexe, osa
» tenir la campagne, &
» combatre ceux qui se
» mirent en devoir de
» vanger leurs parens as-
» sassinés: Que ces Fem-
» mes se battirent avec
» tant de fureur, qu'el-
» les eurent toujours l'a-
» vantage, & qu'elles
» forgèrent les Homes à
» leur païer tribut: Qu'
» *Ulasta*, résolue de les
» exterminer tous, s'il
» étoit possible, employa
» les avances des jeunes
» Femmes de son armée
» à faire venir dans son
» camp une grande quan-
» tité de jeunes Homes,
» qu'elle fit mourir de
» différentes manières:
» Que *Przemysli*, ne pré-
» voïant pas qu'on pût,
» à force ouverte, vain-
» cre ces Enragées, en
» fit périr une grande
» quantité dans les em-
» bûches qu'il leur ten-
» dit à diverses reprises:
» Qu'enfin *Ulasta*, que
» la perte de ses compa-
» gnes mit au désespoir,
» rassembla celles qui res-
» toient; qu'elle fondit,
» en forcenée, sur l'Ar-
» mée de *Przemysli*; qu'
» elle fut tuée dans l'Ac-
» tion; & que sa mort,
» après douze ans de
» guerre, rétablit le calme dans la Bohême ».
Ce qui peut donner à ce fait un faux air de possibilité, c'est qu'il est certain que les Femmes Sarmates, accoûtumées à tirer de l'arc, à monter à cheval, à chasser, accompagnoient anciènement leurs Maris à la guerre, & combatoient à leurs côtés. On trouve

Homé (ou plustôt *Homebon*); *qu'ensuite il visita le Sépulcre de Jésus-Christ; que, toujours accompagné du même Moine, il alla de Jérusalem à Constantinople; & qu'il en revint à Verceil, sans avoir couru d'autres dangers. Pendant qu'au gré de l'ardeur de son zèle, il se livroit au soin de son Diocèse, il apprend que l'Abbé de Locedio venoit de mourir. Ainsi, pour qu'une plus grande proximité de voisinage le fit mieux jouir de la conversation de ce très saint Moine nomé ci-dessus, il le fit élire Abbé de ce Monastère. Enfin, après avoir lui-même, par les rares exemples de ses vertus, édifié le Troupeau commis à sa garde, il prit son vol vers le Ciel, le 13 de Février 1026, jour auquel on célèbre sa fête à Verceil.*

Ce récit est absurde. *Pierre* fut à peine deux ans Evêque. Il fit le voïage de la Terre Sainte; fubit en Egipte une longue captivité; revint par Constantinople; &, quoique sur cet exposé l'on doive conclure que, pendant son court Episcopat, il fut longtems absent de Verceil, & qu'il n'eut presque aucun tems à donner au soin de son Diocèse, il remplit cependant les devoirs d'Evêque avec tant de zèle, qu'aussitôt après sa mort, on le révéra comme Saint.

D. *Mabillon* a pris d'*Ughelli* presque tout ce qu'il dit de *Léon* & de *Pierre*, dans le IVe Tome de ses *Annales de l'Ordre de S. Benoît*; & nous verrons comment il a sauvé l'absurdité, que je viens de relever. Rapportons d'abord ce qu'il dit, Liv. LI, n. 96, p.

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.

haute voix avec lui : *Kyrie, eleiſon*, c'eſt à dire, *Seigneur, aiés pitié.* L'Empereur, les larmes aux ieux, ordonne qu'on les faſſe retirer. Le lendemain, l'Hermite reparoît avec les mêmes Enfans ; & tous enſemble crient, plus douloureuſement encore que la veille : *Kyrie, eleiſon.* Ce ſpectacle attendrit tellement l'Empereur, qui leur crie du fond de ſa tente, « Qu'il » fait grace à la Ville ». La ſeule condition, qu'il exige, eſt qu'on abate la partie des murs, que ſes machines avoient batue ſans pouvoir l'ébranler : mais, en même tems, il permet de la rebâtir auſſitôt. C'eſt à dire que, malgré ſon humilité vraiment chretienne, ce Prince crut, en conſidération de ſa Dignité d'Empereur, devoir jouir du frivole honeur de n'entrer dans Troia que par une brêche. Qu'eût fait de pis un Conquérant orgueilleux ? *Henri* laiſſe retirer les Grecs ; met Garniſon dans la Ville ; reçoit des otages ; ſe rend à Capoue ; & fait choix de *Pandulf*, Comte de Teano, pour l'inveſtir de cette Principauté. Dans le même tems, il crée Comtes, on ne ſait pas de quelles Villes ou de quels Châteaux, *Mèle*, *Etiène* & *Pierre*, neveux du feu Duc *Mèle* ; & leur diſtribue les Normans, qui ſe trouvoient dans le païs. Mais je ne dois pas oublier de dire, qu'avant d'entreprendre le ſiége de Troia, l'Empereur avoit été dans le mois de Mars à Bènevent, où le Prince *Landulf V*, frère de *Pandulf IV*, Prince de Capoue & les Habitans, en le recevant avec tous les honeurs dus à ſon rang, l'avoient reconnu pour leur Seigneur ſuprême (1). Lui-même avoit fait, ou dans la Ville, ou dans le Territoire, ou dans la Principauté, des actes d'autorité ſouveraine. Entre autres, il avoit fait tenir divers *Plaids*. C'eſt ce qui ſert à montrer de plus en plus, que les Papes n'avoient alors aucun droit ſur la Principauté de Bènevent. Dès que *Waimaire III*, Prince de Salerne, avoit vu l'Empereur maître de Capoue, il s'étoit reconnu Vaſſal de l'Empire d'Occident, ſans attendre l'événement du ſiége de Troia. Sur des témoignages à l'abri de toute récuſation, on peut aſſurer que *Sergius IV*, Duc de Naple, en avoit fait de même, & qu'il avoit prévenu *Waimaire III*,

(1) *Hepidanne*, Moine de *S. Gal*, dit dans ſes *Annales brièves*, qu'il écrivoit dans le XIe ſiècle : *A Beneventanis gratulantibus honorificè ac magnificè ſuſcipitur. Loup Protoſpate* dit que l'Empereur arriva, dans le mois de Mars à Bènevent ; & le 10 de ce mois il y fit expédier, en faveur des Religieuſes de Ste *Sophie* de cette Ville, un *Diplôme*, rapporté par *Ughelli*, T. VIII, aux *Archev. de Bènev.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ment étoit à la suite de l'Empereur, prit son tems pour faire condamner le Marquis Otbert, *alors éloigné de la Cour, & pour s'en faire donner quelques Biens. Mais, quand l'Empereur fut à Pavie, le Marquis* Otbert *dut se présenter devant lui, pour exposer ses raisons. Peut-être interposa-t-il l'intercession de son frère* Anselme, *ou d'autres Princes de ses Amis; & sans doute il ne lui fut pas difficile d'obtenir son pardon, & de rentrer en grace auprès d'un Prince, naturellement bon & clément. Mais si la Terre de Soléga doit se chercher en Allemagne, il faut dire que le* Plaid *précéda la* Condamnation; *& qu'à l'arrivée de l'Empereur à Pavie, le Marquis* Otbert *& sa famille n'avoient pas encore repris les armes en faveur d'*Ardoin: *mais qu'ils attendirent que l'Empereur fût hors d'Italie. En effet, selon* Dirmar, *ce Prince, après son Couronement à Rome, alla passer les Fêtes de Pâque à Pavie...* Ensuite (dit cet Auteur) aiant appaisé tous les troubles, il revint d'Italie. Alors *Hardwig*, se réjouissant beaucoup, s'empara de Verceil, d'où l'Evêque *Léon* eut bien de la peine à s'échaper; & quand *Hardwig* fut maître de toute cette Ville, il s'enorgueillit de nouveau. *Dans ce cas, l'Evêque de Pavie dut informer promtement l'Empereur des domages faits à son Eglise, & demander un dédomagement sur les Biens du Marquis* Otbert *& de ses Fils.*

A l'égard des Fils du Marquis Otbert, Galva-

PRINCES contemporains.

de ces Femmes guerrières chés toutes les Nations Germaniques. Come *Przemysli* règna seul après la mort de sa Femme, on le comte pour le cinquième Duc.

Nezamysli VIe Duc, l'aîne des trois Fils de *Przemysli* & de *Libussa*, succède à son Père en 549, règne 49 ans, & meurt en 598, agé de 74 ans. Son règne fut tranquille, à la révolte près de *Roxhon Wrssoveck*, qu'il réduisit par les armes à son devoir. Il fit entourer de murailles ce qu'il y avoit de fait de la Ville de Prague, qui devoit être la résidence des Ducs, & la Capitale de la Bohême. Il partagea la Noblesse en différentes Classes, & lui distribua les Charges de la Cour. Il ordona que chaque Noble viendroit à la Cour une fois l'année, pour renouveller son serment, & recevoir la récompense de ses services.

Mnata, VIIe Duc, son fils, fut son successeur à l'age de 24 ans; en règna 53; & mourut en 651, agé de 77 ans. Il y eut sous son règne des troubles causés par les *Wrssoweks*. Il employa la force, pour les réduire; & fut obligé d'en faire mourir quelques-uns par divers supplices, afin de forcer les autres à rentrer dans le devoir. Prince utile, il réforma quantité d'abus; & fit de nouveaux règlemens pour l'Administration de la Justice.

Wogen, VIIIe Duc, agé de 30 ans, remplace, en 651, son père *Mnata*; règne 38 ans, & meurt en 689. L'année de sa mort se trouve établie par quelques anciens Manuscrits. Au

SAVANS & Illustres.

131, année 999. Léon, *qui de Moine avoit été fait Evêque de Verceil, obtint, cette année, d'*Otton (III), *pour son Eglise un ample Privilége, qui fut confirmé par le Pape* Silvestre (II). *On dit que* Léon, *voulant usurper l'Abbaïe de Brémide S. l'Evêché d'Ivrée, en fut détourné par une vision de la bienheureuse* Marie, *Mère de Dieu. Dans le Privilége, dont je viens de parler,* Otton *confirme, entre autres choses, à l'Eglise de Verceil l'Abbaïe de* Locedio, *ou* Lucedio, *telle qu'elle l'avoit reçue de l'Empereur* Charle (le Gras), *& d'*Otton II *de sainte mémoire. Il confirme, en même tems, à S.* Michel *de Locedio* la Court de Quadratadile, avec le District des Herimannes (*c'est à dire des Homes attachés à la Terre, ce que nous appellons* Esclaves de la Glèbe), come l'Empereur *Lothaire* l'avoit donée, lorsqu'il mit le Corps de S. *Janvier* dans cette Eglise. *Ces paroles & d'autres manquent dans les Fragmens de cette* Charte *rapportés par* Ughelli. Pierre, *successeur de* Léon, *de retour de son voiage de Jérusalem, dona cette Abbaïe au Moine* Home-Bon, *qui l'avoit accompagné dans son voiage. On dit qu'*Home-Bon, *après sa mort, devint célèbre par ses miracles. C'est pourquoi l'Evêque* Ardéric, *étant allé à Rome, obtint de* Jean X (Faute d'impression. Il faut *Jean XIX*), *qu'il lui fût permis d'élever un Autel à cet Abbé, mort faintement. Il dédia depuis cet Autel avec l'applaudissement de tout le Peuple de Verceil.*

ou l'avoit suivi de très près (1). L'Empereur, accompagné du Pape, qui l'étoit venu trouver, va de Capoue au Mont-Cassin. Arrivé malade dans ce Monastère, il y recouvre la santé. Sa piété ne lui permet pas de douter que ce ne soit par l'interceſſion de S. *Benoît*; & ſa reconnoiſſance éclate par les plus riches préſens (2). Bientôt après, une maladie contagieuſe, qui, pendant le ſiége de Troia, s'étoit miſe dans ſes troupes, l'oblige à ſe hâter de reprendre le chemin de l'Allemagne par la route de la Toſcane. On le voit, le 25 de Juillet, dans le Comté de Lucque: mais les chaleurs augmentant de jour en jour la maladie & faiſant mourir beaucoup de monde, le forcent à repaſſer précipitamment les Montagnes, avec une foible eſcorte. Il n'eſt pas pluſtôt en Allemagne, qu'il y tient

(1) *Il* (l'Empereur *Henri*) *force*, dit le Moine *Hepidanne* dans l'Ouvrage cité ci-devant, *à ſe ſoûmettre Troia, Capoue, Salerne, Naple, Villes de ſon Empire, qui s'étoient ſouſtraites pour ſe donner aux Grecs.* C'eſt ſans aucun fondement, que cet Auteur, qui connoiſſoit mal l'Italie, fait de Naple une Ville de l'Empire d'Occident: mais cela n'empêche pas qu'il ne nous apprène que le Duc de Naple reconnut l'Empereur *Henri I* pour ſon Souverain. *Herman Contract.* s'exprime avec plus d'exactitude. *Ii entræ*, dit-il, *dans Bénevent; aſſiégea & prit la Ville de Troia; & reçut ſous ſa domination Naple, Capoue, Salerne, & les autres Villes de ces cantons, qui ſe rendirent toutes à lui.* La reconnoiſſance, que *Waimaire III* fit d'*Henri* pour ſon Souverain, eſt d'ailleurs atteſtée par un *Diplôme* de ce dernier en faveur d'*Amat II*, Archevêque de Salerne. Ce *Diplôme*, daté *de la veille des Calendes de Juin, Indiction V*, c'eſt à dire du 31 de Mai 1022, & *fait à Troia*, ſe lit dans la *V^e Diſſertat.* des *Antiquit. d'Italie.* L'Empereur y done à l'Archevêque *Amat* le titre de *Notre Féal.*

(2) Le P. *Gattola* rapporte, dans ſon *Hiſt. du Mont-Caſſin*, T. I, un *Diplôme* donné par cet Empereur en faveur de ce Monaſtère, lequel eſt daté, *L'An MXXII depuis l'Incarnation du Seigneur, Indiction V, & l'An du Seigneur* Henri, *Empereur Auguſte des Romains, Second du nom, XXIe de ſon Règne, & neuvième de ſon Empire. Fait au Mont-Caſſin.* Cet *Acte* eſt ſouſcrit par *Théodoric*, Chancelier, à la place d'*Ebbon*, *Evêque de Papemberg* (Bamberg), *& Archichapellain.* Sur quoi *Muratori*, T. VI, de ſes *Annal.* p. 71, obſerve, « Qu'il ne faut pas ſe faire une peine de ce que cet Evêque de Bamberg que » l'on voit appellé, dans d'autres *Diplômes*, *Eberard* & dit *Archichancelier*, » paroît dans celui-ci ſous le nom d'*Ebbon* avec le titre d'*Archichapellain*; » parcequ'*Ebbon* n'eſt qu'une altération d'*Eberard*, & que cet Evêque étoit, » en même tems, *Archichancelier* & *Archichapellain.* Il ajoute que, peut-être » alors ces deux Titres ne déſignoient-ils qu'une même Dignité ». C'eſt ce qu'il ne ſeroit peut-être pas difficile d'établir; &, ſi je ne me trompe, *Muratori* lui-même l'a prouvé quelque part dans ſes *Antiquités d'Eſte.* Mais, come l'Archevêque de Maience étoit alors Archichancelier du Roiaume de Germanie; il faut dire qu'*Eberard*, ou *Ebbon*, Evêque de Bamberg, étoit Archichancelier de la Cour de l'Empereur. J'ai peine à me perſuader qu'il le fût du Roiaume d'Italie; cette Charge aiant toujours été remplie par des Evêques Italiens. Il faut d'ailleurs faire attention que dans la Date rapportée ci-deſſus, *Henri I* eſt qualifié *Empereur Auguſte des Romains Second du nom.* Il n'étoit, come on le ſait, *Second du nom*, qu'en qualité de Roi de Germanie. Mais ce *Diplôme*, expedié dans la Chancelerie Allemande de cet Empereur, nous apprend, par ce *Second du nom*, que dès lors les Allemans avoient réſolu de comter, quoique démentis par la vérité des Faits, *Conrad I & Henri I*, dit l'*Oiſeleur*, au rang des ſucceſſeurs de *Charlemagne* à l'Empire d'Occident.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

no Fiamma *rapporte quelque chose d'important. Il dit dans sa* Chronique, *appellée* Bouquet de Fleurs, *qu'*Henri *vint en Italie contre* Ardoin, *qu'il mit en déroute.....* Ensuite marchant à Pavie, qui faisoit toute la ressource d'*Ardoin*, il la prit sans beaucoup de peine, & la détruisit par le fer & par les flames. Enfin il tourna ses armes contre quatre *Marquis d'Italie*, qui ne cessoient pas de favoriser *Ardoin*. Il les vainquit, les prit tous quatre dans une bataille; & les fit décapiter. Leurs noms sont *Hugue, Azon, Adalbert* & *Obizon*. Toute Guerre étant ainsi terminée heureusement, il se rendit à Rome, où, pour mieux affermir sa puissance, il reçut la Couronne Impériale. *Voila ce que dit* Galvano, *dont les dernières paroles font entendre que ce dut être en* 1013, *que ces Princes furent pris, puisque le Couronement d'*Henri *se fit au commencement de l'année suivante. Mais le bon* Galvano, *qui se trouve d'accord avec d'autres Auteurs au sujet de la prison de ces Princes, se trompe, en ajoutant qu'ils furent décapités; ainsi qu'il se trompe dans le même Chapitre, en assurant qu'*Aribert *étoit alors Archevêque de Milan, puisqu'il est certain qu'*Arnulf (I) *occupa ce Siége jusqu'en* 1019. *Pour montrer qu'il est faux que ces Princes furent décolés, il ne faut que cette foule d'*Actes, *où l'on voit ces mêmes* Marquis, Hugue, Adalbert *&* Azzon, *vivre avec éclat après la mort d'*Henri. *D'ailleurs ces*

PRINCES contemporains.

commencement de son règne, *Rohovicz Wrssovek* cabala pour le faire déposer par l'Assemblée générale de la Nation. Ce Factieux échoua dans son projet. *Wogen* se maintint sur le Trône par sa vigilance & par son adresse. Il pardona même à *Rohovicz*: mais, celui-ci se préparant dans la suite à troubler de nouveau l'Etat, il trouva moïen de l'avoir entre ses mains, & le fit pendre. Il remporta plusieurs victoires sur les Saxons de Misnie, qui paroient l'Elbe & venoient ravager la Bohême; & les força de laisser tranquille le reste de son règne.

Wnyslaw, que nous écrivons *Vnislas*, IXe Duc, succède en 689 à son frère *Wogen*; règne 36 ans; & meurt en 715. Le plus grand nombre des Historiens de Bohême n'a point connu ce Prince, des actions duquel on ne fait rien: mais on ne peut révoquer en doute, ni son existence, ni son règne. On le trouve dans les plus anciènes Listes des Princes de Bohême, comme fils de *Wogen*, & comme père de *Crzezomysl*.

Crzezomysl, ou *Crzevomysl*, fils de *Wnyslas* & Xe Duc, commence à règner en 715, continue durant 42 ans; & meurt en 757. Il avoit un Oncle paternel, appellé *Wratislaw* (*Wratislas*) qui possédoit la partie Septentrionale de la Bohême. L'usage étoit dans ce païs, come dans beaucoup d'autres, qu'après la mort du Souverain tous ses Fils partageassent entre eux ses Etats. Cette division d'Etats entre les Frères dura longtems en Bohême:

SAVANS & Illustres.

Dans le Liv. LV, n. 29, p. 314, D. *Mabillon* dit, sous l'année 1025: *En cette année vivoit encore* Léon, *cidevant Evêque de Verceil, qu'*Ardoin, *concurrent de l'Empereur* Henri (I), *avoit chassé de son Siége, en mettant* Pierre *en sa place. C'est pourquoi, lorsqu'après la mort d'*Henri, *les Lombards voulurent, d'un commun accord, secouer le joug des* Empereurs Romains (Il faloit des *Princes Allemans*), Léon *offrit la Couronne d'Italie à* Guillaume (IV), *Duc d'Aquitaine..... Il n'est pas douteux qu'après qu'on eût chassé* Pierre, Léon *n'ait tenté de rentrer dans son Siége: mais il ne paroit pas qu'il y soit parvenu.*

Voila coment D. *Mabillon*, frapé de l'absurdité du récit d'*Ughelli*, se livre à la conjecture pour dire quelque chose de vraisemblable. Mais *Wippon*, témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte, nous apprend, come on l'a vu, que *Léon* mourut en possession de son Siége dans les fêtes de Pâque 1026. C'est sur ce que le *Chronographe Saxon* dit qu'*Ardoin* avoit longtems tenu Verceil injustement, que D. *Mabillon* suposa qu'*Ardoin* mit *Pierre* en la place de *Léon*, qu'il avoit chassé. Mais ce *Chronographe* se trompe. Ce ne put être, come je l'ai dit ailleurs d'après *Ditmar*, Historien d'une toute autre autorité, qu'en 1014 après qu'*Henri I* eut quité l'Italie, qu'*Ardoin* se rendit maître de Verceil, d'où *Léon* eut beaucoup de peine à se sauver. *Ardoin* perdit cette Ville peu de tems avant son abdication, qui précéda de très

un Concile, où se trouve un très grand nombre d'Evêques, & dont on ne sait que ce que j'en dis ici d'après l'*Annaliste* & le *Chronographe Saxons* (1).

Dans le mois de Décembre, le Marquis *Boniface* & sa femme *Richilde* donent à *Lardulf*, Evêque de Crémone, la *Court* de *Piadéna*, en Latin *Platina*; lieu depuis devenu célébre pour avoir été la patrie de l'Historien des Papes, *Barthelmi Sacchi*, plus connu par son surnom de *Platina* : mais par le même *Acte*, *Boniface* & *Richilde* prènent du même Evêque à Bail féodal dautres *Courts*, avec leurs Châteaux & leurs *Piéves*, ou Paroisses. C'est à dire, suivant ce qu'on a vu plus haut, qu'ils donent peu, pour avoir beaucoup.

Qu'il me soit permis de placer en cet endroit un évènement, qui concerne le même *Boniface*, & dont l'année n'est pas connue : mais qui paroît ne pouvoir être arrivé qu'aux environs de celle-ci. Ce Marquis avoit deux Frères; *Thédald*, Evêque d'Arezzo, Prélat vertueux, de qui je dois parler ailleurs; & le Comte *Conrad*, jeune home plein de courage : mais chés qui le feu de l'âge excluoit la prudence. L'envie, que la puissance & les richesses de *Boniface* excitoient dans le cœur de beaucoup de Princes d'Italie, leur fait entreprendre de mettre ses deux Frères mal avec lui. Leurs tentatives auprès de *Thédald* sont inutiles; & d'abord ils ne réussissent pas mieux auprès de *Conrad*. N'aiant rien gagné par de secretes insinuations; ils espèrent que l'amour & l'avarice les serviront mieux. Ils offrent à *Conrad* la Fille d'un d'entre eux; & relèvent l'éclat de la beauté de cette Princesse, par la promesse des avantages les plus considérables. *Conrad* se laisse éblouir; & va chercher à faire connoissance avec celle qu'on lui destinoit : mais, soit qu'il ne voie en elle qu'une de ces Beautés, qui ne parlent que foiblement au cœur; soit que les promesses & les avantages réels ne se répondent pas avec assés d'exactitude; soit enfin qu'il se repente d'une résolution prise trop légèrement, il rejète toutes les propositions qu'on lui fait; & retourne promtement au-

(1) Le P. *Solier*, Jésuite (*Actes des Saints*, 14 de Juillet) croit que ce Concile est celui de Salingestad, imprimé par le P. *Labbe* dans le IXe Tome des *Conciles*, & tenu le 12 d'Août. Mais, le 25 de Juillet précédent, l'Empereur étoit encore dans le Comté de Lucque; & l'on ne voit pas que dans l'intervalle de 16 jours, il ait eu le tems de se rendre de Lucque en Alemagne & d'assembler un grand nombre d'Evêques. D'ailleurs le Concile de Salingestad ne fut composé que de l'Archevêque de Maience & de cinq de ses Suffragans. C'est ce qui ne s'accorde pas avec *ce très grand nombre d'Evêques*, dont parlent les deux *Annalistes Saxons*.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

autres Historiens parlent bien de la prison des Princes : mais ils ne disent rien de leur mort. Tristano Calco, *Historien Milanois, qui fleurissoit vers 1418, raconte ce fait* (dans son VIe Livre) *à l'année 1016, en ces termes.* Alors, *Henri* (I), aiant, pour ainsi dire, anéanti son concurrent (*c'est à dire* Ardoin); tout se soûmit à lui sans peine. Dans le même tems, *quatre Marquis*, illustres en Italie, *Hugue, Azzon, Adalbert & Obizzon*, & beaucoup d'autres, qui s'étoient attachés au Parti d'*Ardoin*, eurent la fortune contraire, & perdirent tous leurs biens. *La chose n'a pas été vue autrement par* Sigonius, *qui rapporte cet évènement* (*De Regn. Ital.* Année 1013). *Mais celui qui mérite d'être écouté préférablement à tous les autres, est l'Historien Milanois* Arnulf. *Après avoir, Chap. XII & XIII de sa* Chronique, *rendu compte de l'élection d'*Ardoin *& de ses guerres contre* Henri (I), *il ajoute :* Les Princes d'Italie marchoient frauduleusement entre deux; &, leur avarice, se laissant conduire à l'appas du gain, ils portoient ouvertement les armes pour *Ardoin*, & favorisoient *Henri* sous main. *Il dit ensuite que ce dernier aiant fait passer une Armée en Italie,* Ardoin, *qui s'étoit avancé pour la combattre*, livra courageusement bataille dans la plaine de Fabrica, tua beaucoup des Ennemis, & chassa le reste d'Italie. *Voila cette victoire d'*Ardoin, *que le P.* Pagi

PRINCES contemporains.

mais les Historiens de cette Nation ne mètent au rang des Ducs, que les aînés qui possédoient toujours Prague. *Crzezomysl*, Prince, petit de taille, mais d'un esprit vif, eut l'humeur belliqueuse, & fut heureux dans ses expéditions. Des Historiens modernes le mètent en guerre contre *Charlemagne*, conjointement avec son oncle *Wratislas*. Mais cette guerre est absolument inconnue aux anciens Historiens. Il est certain au contraire par leur témoignage, que les deux Princes de Bohême vécurent en bone intelligence avec *Charlemagne*. Lorsqu'en 791, tems où le Fils de *Crzezomysl* régnoit, *Charle* voulut faire la guerre aux *Hongrois*, parcequ'ils avoient donné du secours à *Tassillon* Duc de Bavière, révolté contre lui plusieurs fois, il fit marcher contre eux deux Armées. L'une étoit composée de Saxons, de Frisons & de Thuringiens. Il la conduisit lui-même par la Bavière le long du Danube. L'autre Armée, composée d'Allemans & de François, étoit commandée par les Comtes *Maginfred* & *Thierri*. Sa route fut par la Bohême, où le Duc lui dona volontiers passage, lui fournit des vivres, & la grossit de quelques Troupes auxiliaires. *Crzezomysl* eut guerre avec *Samoslaw* Roi des Moraves, décendu de ce *Samon*, Roi des Esclavons, duquel j'ai parlé dans le premier Volume. Les succès de cette guerre furent partagés. Mais enfin les Moraves, vaincus dans une dernière bataille, furent batus avec 800 batons, qu'ils

SAVANS & Illustres.

peu sa mort arrivée le 30 d'Octobre 1015. Alors tout le Roiaume d'Italie fut réuni sous la domination d'*Henri*. Suivant D. *Mabillon*, ce fut par *Ardoin*, que *Pierre* fut fait Evêque de Verceil. Dans cette supposition, *Pierre* ne jouit guère plus d'un an de cet Evêché; car il n'est pas à présumer qu'*Henri*, remis en possession de Verceil, ait souffert que cet Intrus continuât de remplir la place du légitime Evêque. *Léon* dut rentrer dans son Siége pour le plus tard au commencement de 1016. *Ughelli*, trouvant, quelque part que ce puisse être, d'un coté *Pierre*, Evêque de Verceil en 1024 (ce qui n'étoit sans doute qu'une erreur de Copiste, au lieu de 1014), & de l'autre *Ardérie*, Evêque de la même Ville en 1027, en a conclu qu'il falloit que *Léon* fût mort en 1024. Cet Auteur avoit vu sans doute une infinité de Monumens, puisqu'il en a fait imprimer un si grand nombre : mais il avoit trop peu d'attention; & se servoit sans trop d'examen de ce que d'autres lui fournissoient. Il n'a point dit que *Pierre* fut fait Evêque par *Ardoin*, parcequ'il savoit bien qu'en 1024, ce Roi ne vivoit plus. Il est vrai qu'il ne dit pas expressément que *Pierre* fut mis sur le Siége de Verceil en 1024 : mais, après avoir daté la mort de *Léon* de cette année & fini son Article, sans avoir dit qu'il eût été chassé de son Siége; il fait un autre Article pour *Pierre II*, qu'il présente come le successeur de *Léon*. C'est, come je l'ai dit, par conjecture que D. *Mabillon* veut qu'*Ardoin*

près de son Frère, qui ne lui témoigne aucun mécontentement, & se contente de vendre les Esclaves, qui l'avoient suivi. Les Ennemis de *Boniface* ne gardent plus de mesures. Ils lévent des Troupes *dans tout le Roïaume d'Italie*, dit le Moine *Donizon*, Historien de *Mathilde*, fille de *Boniface*. Rien n'annonce pourtant ce qu'ils projètent : mais les deux Frères ne doutent pas que ces préparatifs ne se fassent contre eux ; &, comtant plus sur la fidélité de leurs Sujets & sur leur propre courage, que sur le nombre des Soldats, ils se contentent de se tenir prêts à tout évènement. Les Confédérés s'étant avancés jusqu'à Coviolo, qui n'est éloigné de Reggio que d'un mille & demi, trouvent *Boniface* en bataille près d'un Bois, où *Conrad* attendoit d'autres Troupes, qu'il mètoit en ordre, à mesure qu'elles arrivoient. *Boniface* reçoit les Ennemis avec sa valeur ordinaire ; & leur fait sentir qu'ils ne remporteront pas facilement la victoire. Un des Princes ligués, voïant qu'ils ne la pouvoient obtenir que par la mort de *Boniface*, marche à lui, l'appelle, & le défie au combat singulier. *Boniface* fond aussitôt avec impétuosité sur ce Prince, & lui porte un coup de sabre, qui le renverse mort aux ieux des deux Armées. Remarquant alors que ses Troupes s'affoiblissoient, il se retire en bon ordre & sans se laisser entamer. *Conrad* cependant sort tout-à-coup du Bois avec cinq cens Homes d'Armes. Le combat se rengage ; & les deux Frères mètent leurs Ennemis en déroute. *Conrad* reçut, en cette occasion une blessure, dont il fut bien guéri : mais come il ne voulut pas s'assujètir au régime convenable, & qu'il garda peu de mesures dans les amusemens & les plaisirs, auxquels sa jeunesse le portoit ; sa blessure se rouvrit, quelques années après, devint incurable, & le fit mourir le 13 de Juillet 1030.

On voit par-là que les Peuples de la Lombardie *commençoient alors à se faire la guerre entre eux, sans le consentement des Ministres, que l'Empereur emploïoit au gouvernement des Provinces & des Cités du Roïaume d'Italie. Ce n'est pas à dire que les* Comtes *& les* Marquis *eussent perdu leur autorité sur les* Peuples : *mais eux-même, avec leurs Sujets, se faisoient la guerre les uns aux autres ; &, come on le peut croire, sans en demander la permission à l'Empereur. C'est ce qu'on ne voit pas qui fût précédemment arrivé. De là vint que la hardiesse des Lombards alla toujours en augmentant ; & qu'insensiblement elle les mit en état d'ériger, come nous le verrons, leurs*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

*refuse de croire. L'Historien raconte ensuite la chute d'*Ardoin, *qui*, trompé par la perfidie des Princes, est abandonné de la plus grande partie de ses troupes. *Il dit enfin :* Il est inutile de rapporter ce qu'*Henri* fit d'ailleurs; comment il assiegea Troia, Ville célèbre de la Pouille; comment, d'un seul coup, il fit prisonniers quatre Marquis d'Italie; *Hugue*, *Azzon*, *Adalbert* & *Obizon*; puisque la force de ses armes fit trembler toute l'Italie; & que, s'il resta quelques Partisans d'*Ardoin*, ils prirent la fuite ou se soumirent.... *Ces paroles, si les Historiens d'alors avoient de l'attention à la Chronologie, voudroient dire que la prison de ces Princes est de l'année 1022, ou de la suivante; puisqu'il est certain que la Ville de Troia dans la Pouille fut prise en* 1022. *Quoi qu'il en puisse être du tems, nous somes assurés de la vérité du fait; & nous voïons que les plus anciens Auteurs, qui le rapportent, ne parlent point de la mort de ces Marquis.*

Au silence de ces Auteurs ajoutons une preuve positive, par laquelle on apprendra définitivement que le Saint Empereur Henri *ne fut point cruel à l'égard de ces Princes. L'Auteur de la* Chronique de la Novalèse *dit à ce sujet des choses d'autant plus dignes d'attention, que l'on croit qu'il écrivoit autour de* 1040..... Vers ce tems, l'Empereur *Henri* prend possession du Roiaume d'Italie; & chasse *Ardoin*, contre qui

PRINCES contemporains.

avoient apportés exprès pour les emploïer à reconduire les Bohèmes hors de leur païs. Le lieu, près duquel cette dernière bataille se donna, s'appelle encore aujourd'hui *Kygt*, mot qui signifie *Bâton* dans la Langue du païs. L'origine du nom de ce lieu, qui n'est pas connue, semble avoir occasioné la fable des 800 bâtons. *Crzetomysl*, doux & bienfaisant, gouverna ses Sujets avec douceur, & s'en fit aimer.

Neklan, XIe Duc, n'aïant que 12 ans à la mort de son père *Crzetomysl*, lui succède en 751, règne d'abord 6 ans sous la Tutèle & la Régence de son grand oncle *Wratislas*; ensuite seul plus de 45; en tout plus de 50 ans; & meurt en 809. Prince foible & timide, il n'eut aucune des qualités de son Père: mais il fut d'autant plus heureux en Généraux, qu'il eut assés de sens pour les bien choisir. Son cousin, le Prince *Wratislas*, fils de *Wratislas* son grand oncle & son tuteur, le voïant jeune & presque sans talens pour le gouvernement, entreprit de le détrôner, pour réunir toute la Bohème sous ses Loix. *Sstir de Chegnova*, qui commanda l'Armée opposée à *Wratislas*, tua ce Prince dans la bataille, & fut tué lui-même en poursuivant sa victoire. *Neklan* eut guerre à plusieurs repriſes avec les Moraves, sur qui ses Généraux *Protislas de Chlum*, & *Czaslas Worczezifki*, de qui la Ville de *Czaslaw* tient son nom, remportèrent plusieurs victoires. *Neklan* fut moins heureux, lorsqu'en 804, 805 & 806,

SAVANS & Illustres.

ait donné l'Evêché de Verceil à *Pierre*; & cela pour rendre plus vraisemblable le récit d'*Ughelli*, d'après qui seul il parle de cet Evêque. La conjecture est plausible. *Ardoin* prend Verceil; *Léon* s'enfuit. L'usage n'étoit point alors de laisser une Eglise sans Evêque. *Ardoin* fait sacrer *Pierre*, sous prétexte que le Siège étoit vacant par désertion. Mais les circonstances de la désertion forcée de *Léon* sont cause que *Pierre* n'est qu'un véritable Intrus. En conséquence, il fut dépossédé justement par *Henri*, dès que ce Prince fut redevenu maître de Verceil; & *Léon* rentra dans son Siége.

Nul ancien Historien n'a connu ce *Pierre II*, Evêque de Verceil, mort en 1026. Aucun Monument n'en parle. *Ughelli* n'a pu tirer ce qu'il en a dit que de quelque *Légende* de l'Eglise de Verceil: mais on sait le peu de cas que l'on doit faire de ces *Légendes*. Aussi *Muratori*, come on l'a vu, doute-t-il de l'existence de cet Evêque *Pierre*, quoique l'Eglise de Verceil en fasse la fête. Je serois tenté de croire que c'est un Evêque beaucoup plus ancien que le tems, dont il s'agit. Ses *Actes* aïant été perdus, on aura fait une *Légende* d'après quelque *Vie* du saint Moine *Home-Bon*, laquelle, composée longtems après sa mort sur une tradition sans doute altérée, aura fait aller ce Moine visiter les Saints Lieux de la Palestine avec *Pierre*, que l'Auteur, par ignorance ou par inattention, aura dit Evêque de Verceil, au lieu de nomer son véritable Siège. C'est ce qui devoit

Cités en Républiques. J'ajoute à cette remarque de *Muratori* (1)* que, depuis les premières années de l'Empereur *Otton I* jusqu'à la mort d'*Otton III*, c'eſt à dire durant près de 40 ans, les *Peuples du Roïaume d'Italie* avoient, ſous le gouvernement d'un même Prince vécu dans la plus parfaite union. La double élection d'*Ardoin* & d'*Henri I* pour Rois d'Italie ramena chés ces *Peuples* le même eſprit de diſcorde, qui les avoit auparavant diviſés & mis aux mains les uns avec les autres, durant près de quatre-vingts ans, c'eſt à dire depuis l'année qui ſuivit la mort de l'Empereur *Charle le Gras* juſqu'à ce qu'*Otton I*, aïant détruit les reſtes du Parti des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, eût achevé de pacifier le Roïaume d'Italie. La guerre, que les deux Rois *Ardoin* & *Henri* ſe firent, Etrangère en même tems & Civile pour ce Roïaume, en diviſa de nouveau les Princes & les Peuples; & ſe termina par laiſſer *Henri* ſeul en poſſeſſion de cette Courone. Mais, cette Guerre leur aïant appris à connoître, & leurs forces, & la foibleſſe des *Empereurs Allemans*; la néceſſité qui les réunit, forcément à l'égard de quelques-uns, ſous le même Souverain, ne rétablit pas entre eux une véritable concorde. Ceux qui, trouvant le joug des Allemans inſupportable, avoient eu le courage d'eſſaïer de le ſecouer, ne changèrent point de ſentimens; & ne ceſsèrent point de regarder, come leurs ennemis, ceux qui leur paroiſſoient trop ſervilement ſoûmis à des maîtres, qu'ils ne pouvoient pas aimer. De là, ces querèles, qui s'élevant à tout propos, vont déſormais armer continuellement, les uns contre les autres, les *Princes* & les *Peuples du Roïaume d'Italie.* De leur côté, les *Empereurs Allemans* n'apporteront aucune attention à rendre le joug de leur domination plus léger. Rois purement électifs, & revêtus d'une autorité limitée par des conditions, exprimées ou tacites, ils voudront toujours être abſolus. Ils ne regarderont jamais l'Italie, que come un païs de reſſource pour eux; & ne ceſſeront pas de vouloir en tirer ſans meſure dequoi ſuppléer aux richeſſes médiocres, dont la Courone de Germanie les faiſoit jouir. D'ailleurs, les *Papes*, toujours occupés du ſoin de conduire à ſa pleine exécution leur ancien projet d'indépendance, n'oublieront rien pour fomenter le mécontentement des *Peuples;* & les *Peuples*, également fatigués, à divers égards, des vexations de leurs Souverains & des entrepriſes du Clergé,

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 74.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

les siens avoient combatu : mais avoient été défaits. (*On voit ici la victoire remportée par* Ardoin, *& nièce par le P.* Pagi.) Trois jours après, il l'assiége dans le Château de Sparron; & l'y tient bloqué durant un an entier, sans le pouvoir prendre : mais *Ardoin*, à peu de tems de là, se fait Moine. *Cet Auteur* .... (dit un peu plus bas) : Il prit aussi, par adresse, les Marquis du Roïaume d'Italie, & les mit en prison. Quelques-uns se sauvèrent par la fuite. Il réprimanda les autres, & les renvoïa chargés de présens. *Que faut-il de plus pour faire entendre que les Fils du Marquis* Otbert *recouvrèrent avec la liberté, les bones graces de cet illustre Monarque.*

C'est sous l'année 1014 que *Muratori* place l'évènement dont il s'agit : mais en disant qu'il ne sait pas si la prison des Princes n'appartient pas à quelques-unes des années suivantes. J'ai tout mis aussi sous la même année 1014. Il ne me paroit pas douteux que ce ne fut qu'après être sorti d'Italie, que l'Empereur condamna le Marquis *Otbert* & sa famille. Ces Princes ne durent être coupables de félonie, que quand *Ardoin* eut repris les armes, & qu'ils se furent joints à lui. Au reste, de quelque manière que ce fut, la Confiscation n'eut pas lieu, puisqu'on voit les Décendans de ces Marquis en possession des mêmes Biens, que l'Empereur avoit donés à l'Eglise de Pavie.

il se joignit aux Esclavons de la Lusace & de la Misnie pour secourir les Saxons & les Abares, à qui le Roi *Charle*, fils aîné de *Charlemagne*, faisoit la guerre par ordre de son Père. *Lech*, qui commandoit les troupes de *Neklan*, fut tué dans une bataille; & *Mildruch*, qui lui succéda, fut tué dans une autre. C'est à peu près tout ce que l'on sait du règne de *Neklan*.

Hostivit, autrement appellé *Milehost*, son fils aîné, XIIe Duc, lui succède en 809; règne 47 ans; & meurt en 856. Son frère *Mstiboje* ou *Ctiboje* se révolta, dans l'intention de faire augmenter son partage. Il le fit rentrer dans le devoir; & lui dona quelques Terres. *Mstiboje*, se trouvant trop peu riche, résolut de se mètre plus à l'aise aux dépens des Moraves; mais, come il se préparoit à leur faire la guerre, il mourut, les uns disent, frapé de la foudre; les autres, étranglé par un Démon; c'est à dire qu'on n'a jamais su qui fut son meurtrier. Il ne laissa qu'un Fils dans l'enfance, appellé *Rudislas* ou *Drzislas*. *Hostivit* en prit soin, le fit élever à *Budetz*, & lui rendit dans la suite les Etats de son Père. *Sukoslas*, Seigneur de Blin, arrière-petitfils de *Tetca* l'une des sœurs aînées de la Duchesse *Libussa*, se mit à ravager les Etats d'*Hostivit*, qui le vainquit dans un combat. *Sukoslas* se retira dans une Forteresse, qu'il avoit appellée de son nom *Sukoslaw*. On en fit le siége. Il y fut pris, eut les mains & les pieds coupés, & fut jèté dans l'Egra. Quelques Histo-

d'autant plus être ici l'objet des recherches de D. *Mabillon*, qu'il s'agissoit de gens de son Ordre; de cet *Home-Bon*, qu'il dit Abbé de Bremide; de *Léon*, Bénédictin avant d'être Evêque de Verceil; & de *Bononius*, qui, come on le va voir dans l'Article suivant, étoit Abbé de Locedio dans le tems même, où, selon *Ughelli*, *Pierre*, prétendu Evêque de Verceil, dona cette Abbaïe au Moine *Home-Bon*.

L'Evêque *Léon*, qui jouissoit d'un grand crédit auprès de l'Empereur *Otton III*, en obtint, en faveur de son Eglise, plusieurs Privilèges, dont le plus considérable, daté de Rome le 1 de Novembre de l'an 1000, « donne à l'Eglise de *S. Eusèbe* tout l'or qui se tire des Mines tant de l'Evêché du Comté de Verceil, du Comté de Sainte-Agathe, des Terres de *S. Michel* de Locedio, & de tous les lieux appartenans soit à l'Evêché soit au Comté de Verceil; & veut que cet or soit remis à la Chambre de *S. Eusèbe*, come précédemment il avoit été remis à la Chambre du Roi d'Italie »; *afin*, dit l'Empereur, *que, dans ce lieu, notre mémoire ne périsse point; & que, par cet or, nous acquérions la vie éternelle.* C'est tout ce qu'*Ughelli* nous apprend de ce *Diplôme*, dont il ne rapporte qu'un Fragment, peut-être parcequ'il n'en avoit pas davantage. D. *Mabillon* en avoit une Copie plus entière; & voici ce qu'il dit, Liv. LI, N. 119, p. 141, An. 1000. Otton *étoit à Rome le 1 de Novembre, tems auquel, à la prière de* Léon,

s'animeront réciproquement, d'après l'exemple des *Papes* même, à vouloir, les uns ne plus être gouvernés que par eux-même en forme de Républiques libres, les autres ne plus dépendre que des maîtres qu'ils se choisiront chacun en particulier. C'est ainsi qu'on verra se former au sein de l'Italie une multitude d'Etats Souverains de diverse nature, qui tous auront leurs intérêts propres, & différens de ceux des autres; qui tous n'auront de commun entre eux que le desir, toujours le même, de conserver la sorte de liberté qu'ils se seront procurée; qui s'y maintiendront, malgré tout ce que l'on fera pour la leur ravir; & qui réduiront enfin les *Empereurs Allemans* à n'avoir plus sur eux, qu'un vain droit honorifique de Suzeraineté.

1023.

Au mois de Juin, *Raya*, ou *Rayca*, & *Saffari Criti*, deux Nobles Appuliens, se révoltent contre les Grecs, & viènent se présenter devant Bari, pour en faire le siége: mais ils se retirent dès le lendemain; & s'emparent du Château de Pelagiano (1). L'on bâtit ensuite, ou dans ce même tems, une Forteresse à Motula.

Poppon, Patriarche d'Aquilée, se flatant d'être appuïé de l'Empereur, intente, devant le Pape, un procès au Patriarche de Grado. N'aiant pu rien obtenir de ce qu'il demandoit, il se prévaut de l'absence de ce Patriarche, se transporte avec des Troupes dans l'Ile de Grado, pille quelques Eglises, laisse garnison dans la Ville, & se retire. Le Patriarche *Urse* étoit alors en Istrie avec le Doge *Otton Orséolo*, son frère, que des dissentions, qui partageoient les Citoïens de Venise, avoient obligé de s'exiler lui-même dans cette Province. Les hostilités du Patriarche d'Aquilée engagent les Vénitiens à rappeller les deux Frères, qui, l'année suivante, conduisirent de grandes forces à Grado, reprirent la Ville, & chassèrent les troupes de *Poppon*.

(1) C'est ainsi que, conformément à la plupart des Manuscrits, les Editions de *Loup Protospate* noment ce Château, que d'autres Manuscrits appellent Corigliano. Le Latin porte: *Venit* Raya (*ou* Rayca) *cum* Saffari Criti *Barum Menſe Junii, & obſedit eam uno die, &c.* Je ne suis pas sur qu'ici *Criti* soit un Nom Propre. *Loup Protospate* est dans l'usage de latiniser beaucoup de mots Grecs, en suivant la prononciation de sa Province. Il se pouroit que *Criti* fût en cet endroit un Nom Appellatif, qui désignât la qualité de *Saffari*. Le mot *Critès* en Grec signifie *Juge*; & peut-être devois-je traduire: *Le Juge Saffari*. Tous ceux qui pour lors, dans les Villes des Provinces soumises aux Grecs, exerçoient des Magistratures, ou composoient le Sénat, étoient qualifiés, *Juges*. Je l'apprens d'une *Remarque* de *Camillo Pellegrino* sur cet Historien.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ALBERT AZZON I, peut-être *Comte de Luni*, succède, vers 1014, avec ses Frères aux Biens, Titres & Dignités du Marquis *Otbert II*, son père; & meurt vers 1029, année après laquelle on ne trouve plus rien qui le concerne.

C'est par conjecture qu'on le croit *Comte de Luni*, c'est à dire de la *Lunigiane*, grand canton de la Toscane, confinant à la *Marche de Gène*, & peut-être même y étant compris alors. *Muratori*, Chap. II des *Antiq. d'Este*, rapporte une Donation de quelques Biens, faite le 30 Novembre 1050, par le Marquis *Albert Azzon II*, au Monastère de S. *Venière*, ou de Ste *Marie* du Golfe de la Spezia, près de Porto-Venere. Le Donateur se qualifie dans cet *Acte*: Albert, *qu'on appelle* Azzon, *Marquis &* Comte de ce Comté de Luni, *fils d'*Albert de *bone mémoire, appellé semblablement* Azzon, *Marquis & Comte, lequel, par nation, ai fait profession de vivre suivant la Loi Lombarde. De cet Acte*, donné sur l'Original que l'on conserve dans les Archives du Monastère nommé ci-dessus, il résulte, dit *Muratori*, p. 84, *plusieurs choses considérables. La première est que, non seulement notre* Albert Azzon II *portoit le titre de* Marquis; *ce qui le désigne* Prince: *mais aussi qu'il étoit* Comte de Luni, *c'est à dire qu'il avoit le Gouvernement, à titre de Seigneur, de toute la Lunigiane, ... On voit ensuite, par ce Document*, que Bérenger, Evêque de Luni, *étant informé de la dissipation que les prédécesseurs de cet Evêque avoient faite des Biens de l'Eglise de S.* Eusèbe, *(« il dona plusieurs choses à cette » Eglise, entre autres » tous les Biens de Campagne (Prædia) du Marquis* Ardoin, *fils de* » Dodon (c'étoit l'objet » du *Diplôme* du 15 de » Mai 999) *& les Biens* » d'Ardicin, *fils du Marquis* Ardoin, *lequel*, » vocâtus ad Palatium » Papæ ut legem faceret, » noctu aufugit (paroles » que D. *Mabillon* n'exp- » plique pas, & que je » ne traduirai point, parce que j'ignore ce qu'elles signifient). *Il confirme à la même Eglise* » *de S.* Eusèbe *le Monastère de Locedio; &* » *prie ses successeurs* » d'annuller tous les échanges de l'Evêque *Hugue*, qui, pour prix d'un adultère, aliéna Sainte-Agathe avec tous les Esclaves & les Servantes, & les Sépultures même des Morts; qui réduisit à rien le Monastère de *S. Etiène*, &, par un échange diabolique, le priva de Caballiaca; qui ruina le Monastère de Locedio, par l'aliénation d'Alice. *Ces paroles manquent dans le Fragment de ce* Diplôme, *qu'*Ughelli *rapporte*.

D. *Mabillon* n'a parlé de la prétendue apparition de la Sainte Vierge à l'Evêque *Léon*, que d'après la *Chronique de la Novalèse*, dont voici les propres paroles. *Je rapporterai ce qui arrive à Léon, Evêque de Verceil, lorsque dans un certain tems il vouloit usurper ensemble cette Abbaie* (de Brémide) *& l'Eglise de Ste* Marie *d'Ivrée. Pendant une certaine nuit,*

PRINCES contemporains.

riens de Bohême mêtent *Hoflivit* en guerre avec l'Empereur *Louis le Débonaire*; & le font ensuite aller trouver ce Prince à Francfort en 840, pour y traiter de la paix, & faire alliance avec lui. Mais *Louis le Débonaire*, qui mourut en 840, n'alla point cette année, ni les précédentes à Francfort; & cette guerre n'est pas connue des Historiens contemporains. *Wratislas III*, Prince de la Bohême Septentrionale, & petit-fils de *Wratislas*, Régent durant la Minorité du Duc *Mnata*, refusa de donner passage, en 846, par ses Etats à *Louis*, Roi de Germanie, fils de *Louis le Débonaire*, lequel vouloit aller châtier les Saxons révoltés. Cette guerre dura plusieurs années, parceque *Wratislas* reçut du secours des Saxons; & les succès en furent divers. En 849, les Allemans, par la faute de leurs Généraux, furent taillés en pièces; & ceux qui furent faits prisonniers, obtinrent à grand' peine la vie sauve. Les Bohêmes les vouloient massacrer. Les Allemans eurent leur revanche, les années suivantes; & *Wratislas*, battu plusieurs fois, fut obligé de faire la paix aux conditions qui lui furent imposées par *Louis le Germanique*. Il ne fut pas plus tranquille dans ses Etats, qu'en 855, *Slavata*, *Slavitag*, ou *Slaviza*, son frère, trouva moïen de le faire déposer par l'Assemblée générale, & de se faire proclamer Duc. *Wratislas* se retira chés *Ctibor*, Duc des Sorabes, qui fit la guerre à *Slavata*. Celui-ci se défendit très bien; mais, l'an-

SAVANS & Illustres.

Evêque de Verceil, étant informé de la dissipation que les prédécesseurs de cet Evêque avoient faite des Biens de l'Eglise de S. Eusèbe, *(« il dona plusieurs choses à cette » Eglise, entre autres » tous les Biens de Campagne (Prædia) du Marquis* Ardoin, *fils de* » Dodon (c'étoit l'objet » du *Diplôme* du 15 de » Mai 999) *& les Biens* » d'Ardicin, *fils du Marquis* Ardoin, *lequel*, » vocâtus ad Palatium » Papæ ut legem faceret, » noctu aufugit (paroles » que D. *Mabillon* n'exp- » plique pas, & que je » ne traduirai point, parce que j'ignore ce qu'elles signifient). *Il confirme à la même Eglise* » *de S.* Eusèbe *le Monastère de Locedio; &* » *prie ses successeurs* » d'annuller tous les échanges de l'Evêque *Hugue*, qui, pour prix d'un adultère, aliéna Sainte-Agathe avec tous les Esclaves & les Servantes, & les Sépultures même des Morts; qui réduisit à rien le Monastère de *S. Etiène*, &, par un échange diabolique, le priva de Caballiaca; qui ruina le Monastère de Locedio, par l'aliénation d'Alice. *Ces paroles manquent dans le Fragment de ce* Diplôme, *qu'*Ughelli *rapporte*.

D. *Mabillon* n'a parlé de la prétendue apparition de la Sainte Vierge à l'Evêque *Léon*, que d'après la *Chronique de la Novalèse*, dont voici les propres paroles. *Je rapporterai ce qui arrive à Léon, Evêque de Verceil, lorsque dans un certain tems il vouloit usurper ensemble cette Abbaie* (de Brémide) *& l'Eglise de Ste* Marie *d'Ivrée. Pendant une certaine nuit,*

1024.

LE Pape *Benoît VIII* meurt, à ce que l'on croit, dans le mois de Juin ; & *Romain*, son frère, qui n'étoit que Laïc, répand l'argent à pleines mains, se fait élire Pape, & prend le nom de *Jean XIX.*

L'Empereur *Henri I* meurt, le 13 de Juillet, en odeur de sainteté. *Conrad*, surnomé *le Salique*, Duc de Franconie & son parent, lui succède, le 8 de Septembre, au Roïaume de Germanie.

On n'est pas plutôt instruit en Italie de la mort d'*Henri*, que les Pavésans, pour se venger du désastre de leur Ville, brûlée en 1004 par les Allemans, détruisent le Palais, que cet Empereur les avoit forcés de rebâtir pour les Rois d'Italie ; & non, come le dit *Wippon*, Historien de l'Empereur *Conrad le Salique*, celui que *Théodoric*, Rois des Ostrogoths, avoit anciènement fait élever, & qu'*Otton III* avoit considérablement embelli. Ce Palais avoit été consumé par les flâmes en 1004. Selon le même Historien, les Pavésans avoient encore une autre raison, qui les faisoit agir. Ils ne vouloient pas qu'à l'avenir aucun Roi d'Italie eût son Palais au dedans de leur Ville. Depuis *Otton I*, les Empereurs, Rois d'Italie, n'en avoient fait bâtir qu'hors des Villes, pour n'être plus exposés aux jinconvéniens des Séditions subites ; & les Villes avoient trouvé que c'étoit un usage utile à leur propre tranquillité.

1025.

L'ITALIE, dit *MURATORI* (1), *ne manquoit pas de* Princes, *qui, pensant come les Habitans de Pavie, ne vouloient plus de* Rois, *ou* d'Empereurs Allemans, *dont peut-être ils avoient trouvé la domination trop dure. De ce nombre étoient MAGNIFRED, Marquis de Suse, ALRIC, Évêque d'Asti, son frère, & les* Marquis *HUGUE* & *ALBERT AZZON, Ascendans de la* Maison d'Este. *Ils eurent recours, ainsi que BESLY l'observe* (2), *à ROBERT, Roi de France, & lui firent offre de la Courone d'Italie, ou pour lui-même, ou pour son fils HUGUE, qu'il avoit déja fait déclarer son collègue à la Courone de France. ROBERT ne voulut point se charger de celle d'Italie, pour ne se pas mètre dans le cas d'avoir guerre avec CONRAD, Roi de*

(1) *Annales d'Italie*, T. VI, p. 78.
(2) Dans son petit Traité, *De vera origine* Hugonis, *Regis Italiæ.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ment, que son père, appellé de même Albert Azzon, *étoit* Marquis, *& dans le même tems* Comte *de quelque Cité, vraisemblablement de* Luni, *c'est à dire de la* Lunigiane, *où ces Princes avoient le plus grand nombre de leurs anciènes Terres.*

On a vu, *Digress. sur la Noblesse.* p. 761, *Note* 133, qu'*Obert II* étoit Marquis d'Orta en Toscane, & qu'il avoit fondé le Monastère de S. *Jean-Batiste* à Vicolo de' Marcheſi, dans le Diocèſe de Plaisance. On place cette Fondation en 1008, ainſi qu'on l'apprend de l'*Hist. Ecclesiastiq. de Plaisance* du *Campi*, T. I, p. 298. *On croit*, y dit-il, *que c'est dans ce tems-là* (en 1008) *que dans le Territoire de Plaisance*, Ubert, (Obert) *fonda le Monastère, l'Eglise & l'Hôpital y joints en l'honeur de S.* Jean-Batiſte, *lesquels sont dans un Village, dont il étoit Seigneur, & qui pour avoir été longtems possédé par ces Marquis, fut appellé* Vicolo Marcheſe, *ou* de' Marcheſi, *pour le distinguer de deux autres Villages du Plaisantin, qui portent aussi le nom de* Vicolo. *Come ce Marquis étoit fort riche, il dona beaucoup de Biens de différentes sortes à ce Monastère, pour lequel il obtint aussi qu'il ne seroit soûmis & ne devroit obéissance qu'au Saint Siège seulement. Quelques* Annales *manuscrites veulent que ce Monastère ait été fondé par les Marquis* Obert, Obizon & Azzon. *Obert II* ne fit apparemment que commencer la fon-

PRINCES contemporains.

née ſuivante 856, *Wratislas* eut recours au Prince *Carloman*, fils aîné de *Louis*, Roi de Germanie. Ce Prince prit, au mois d'Août, avec lui le Duc *Ctibor*, & marcha vers la Bohême Septentrionale. Alors les Peuples, mécontens du gouvernement trop dur de *Slavata*, le chaſsèrent; & rappellèrent *Wratislas*. *Slavata*, dont la poſtérité ſubſiſte encore en Bohême, ſe réfugia près de *Radislas* Roi de Moravie, qui le fit Général de ſes armées: mais au lieu d'expoſer les Moraves aux forces ſupérieures de *Carloman*, il traita de la paix avec ce Prince; & la fit conclure d'une manière honorable pour *Radislas*. *Hostivit* cependant paſſa tout ſon règne ſans aucune guerre étrangère.

Borzivoje, premier Duc Chretien, ſuccède en 856, âgé de 26 ans, à *Hostivit*, dont il étoit le fils aîné. Il abdique en 905; & meurt en 910. Aimé de ſes Sujets, fidèle aux Alliances contractées par ſon Père, il conſervoit depuis huit ans la paix chés lui, pendant que tout ſon voiſinage étoit en guerre, lorſque *Radislas*, Roi de Moravie, fut l'attirer à ſa Cour, qu'il tenoit à Wolehrad. Son but étoit de faire une alliance avec lui, pour être en état de réſiſter au Roi *Louis le Germanique*, & non pas à *Louis II*, fils de *Lothaire* & petit-fils de *Louis le Débonaire*, comme le dit *Bohuslaus Balbinus*. L'Empereur *Louis II* n'eut jamais rien à démêler avec les Moraves ou les Bohêmes, qui n'étoient pas voiſins de ſes Etats. *Cirille & Methodius*, E-

SAVANS & Illustres.

la très heureuſe & très glorieuſe Mère de Dieu ſe fit voir à lui, les cheveux épars & délités, les yeux mouillés de larmes, & menant avec elle notre bienheureux Patron Pierre, *qu'elle prédécèdoit come étant la Maîtreſſe. Elle s'approcha du lit de cet Evêque, & lui dit,* Evêque, tu dors? *Il lui répondit effraié:* Qui eſt-ce? *Elle replique:* Je ſuis *Marie*, mère du Dieu & Sauveur du Genre Humain. *A cela*, Qui vous fait, *dit-il*, très-illuſtre Dame, venir vers moi? Garde-toi bien, *lui répondit-elle*, de pourchaſſer davantage mon Egliſe d'Ivrée, & l'Egliſe de Brémide de *S. Pierre*, Prince des Apôtres, ſi tu ne veux pas courir le riſque de périr promtement par une très mauvaiſe mort. *En achevant ces paroles, elle ſe retira. Ledit Evêque ceſſa de pourchaſſer ces Egliſes: mais il a déclaré très ſouvent à haute voix, qu'il avoit eu cette viſion.*

BONONIUS,

Abbé de Locedio, Diocèſe de Verceil, meurt le 30 d'Août 1026.

D. *Mabillon* dit, T. IV de ſes *Annales de l'Ordre de S. Benoît*, Liv. LV, N. 99, p. 323, An. 1026: *Dans le Diocèse de Verceil & dans le Monastère de Locedio, l'Abbé* Bononius *alla de la Terre au Ciel, le 30 d'Août. La réputation de sa sainteté se répandant après sa mort dans toute la Province; un certain Prisonier lui demanda, par de très ferventes prières, son secours auprès de Dieu. Les fers, dont il étoit attaché, s'étant aussitôt brisés d'eux-même; il alla tout de suite porter ceux*

Germanie. RODOLFE GLABER, *en parlant du même* HUGUE (1), *dit*, « *Que toute l'Italie souhaitoit sincèrement qu'il lui donât* » *des loix, en qualité d'Empereur.* (2) »

Déchus de leur espérance à cet égard par la mort du Roi HUGUE, *arrivée le* 17 *de Septembre de l'année précédente, ces* Marquis *allèrent tenter, sinon* GUILLAUME (*IV*), *Duc d'Aquitaine* (& Comte de Poitiers), *du moins son fils* GUILLAUME *V. Voici ce que* FULBERT, *Evêque de Chartre, en écrit à* ROBERT, *Roi de France* (3). GUILLAUME, Comte de Poitiers, mon Maître, m'a dit dernièrement, « Que les *Italiens*, après s'être retirés d'auprès de vous hors d'espérance » de vous avoir pour Roi, l'étoient venus prier de leur donner » son Fils pour l'être; &, que, pressé de leur faire une réponse, il leur avoit dit, contre son propre gré, qu'il acquiesçoit enfin à leurs desirs ». *Mais, afin de ne pas s'embarquer mal à propos,* GUILLAUME *se servit du Comte d'Anjou pour faire part au Roi de la proposition des* Italiens; &, *se montrant prêt à l'accepter, si le Roi le vouloit aider, il lui fit offre d'une somme considérable, pour qu'à cet effet, il engageât les Ducs de Lorraine à faire la guerre au Roi* CONRAD. *De plus, pour bien connoître les dispositions & les forces des* Princes d'Italie, *il vint lui-même* (cette année) *en* Italie *: mais ne trouvant pas entre ces* Princes *l'union qu'une Affaire de cette importance demandoit, il se remit en chemin pour l'Aquitaine, & rompit toutes les mesures déja prises.* Ce que l'on a commencé pour mon Fils, *écrivit-il à* MAGNIFRED, *Marquis de Suse* (4), ne me paroît pas devoir être achevé, parcequ'il n'est, ni utile, ni honête; car votre Nation est infidèle, & l'on nous tendra des piéges dangereux. *Il le prie ensuite de rompre honêtement la négociation. On lit dans la* Chronique *d'*ADE'MAR (de Chabanois), *Moine de Saint-Cibar* (5): Les *Lombards*, se réjouissant de la mort de l'Empereur (HENRI *I*) détruisent le Palais Impérial de Pavie; &, come ils vouloient secouer le joug des Empereurs, quelques-uns des *Grands Seigneurs* d'entre eux vinrent à Poitiers trouver *Guillaume*, Duc d'Aquitaine, qu'ils desiroient faire leur Roi. Par une sage

(1) Liv. III, Chap. 9.

(2) *Omnis quem prona poscebat Italia*
Cæsar ut jura promeret regalia.

(3) Epitr. LIV & LV.
(4) *Fulbert*, Epit. LVIII.
(5) Labbe, *Biblioth. nova Mss.* T. I.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

dation. Les trois de ses Fils, qui vinrent d'être només, l'achevèrent après sa mort.

Par Contrat du 6 de Mai 1011 (*Antiq. d'Este*, Ch. XIV, p. 119), la Comtesse *Adèle*, c'est à dire *Adélaide*, femme du Marquis *Azzon*, acheta de son propre argent un Château & d'autres Biens dans le Comté de Bresciа, lesquels lui furent vendus par le Diacre *Domnin*. Le 6 de Septembre 1012, elle & son mari le Marquis *Azzon*, qui l'autorisoit, autorise lui-même par son père le Marquis *Otbert*, firent donation de quelques Biens à l'Eglise de Crémone. Elle déclare dans cet *Acte*, « Que, » par sa nation, elle » suit la Loi Salique : » mais que, pour le présent, ou pour l'Affaire dont il s'agit, elle » suit, à cause de son » Mari, la Loi des Lombards ». Je ne sais, si je me trompe : mais il me semble qu'on peut conclure de cette déclaration, que les Femmes, lorsqu'elles en faisoient une pareille, se réservoient le droit de suivre, quand leur intérêt le demanderoit, ou quand elles contracteroient seules, la Loi de leur propre nation. Sans quoi je trouve qu'une semblable déclaration eût été fort inutile. D'ailleurs, ce dernier *Acte* prouve clairement la filiation du Marquis *Albert Azzon I.* Elle est constatée de même par d'autres *Actes*, où ce Marquis & le Marquis *Hugue d'Este* se disent frères germains, & fils du Marquis *Otbert*. Tel est un *Contrat*, par lequel, le 22 de Février

PRINCES contemporains.

vêques Moraves, instruisirent *Borzivoje* des principes du Christianisme ; & furent aidés dans ce travail apostolique par *Swatopluc*, neveu de *Radislas*. *Borzivoje* goûta la Religion, qu'on lui proposoit d'embrasser ; & la veille de S. *Jean*, 23 de Juin, il fut batisé par *Cirille* & *Methodius*, avec 30 des plus grands Seigneurs de Bohême, qui l'avoient accompagné. Quelques Auteurs placent le Batême de *Borzivoje* en 894 : mais ils se trompent. On a des preuves qu'il est de 864. C'est même une Epoque fixe, qui fert come de boussole dans *cette mer* de difficultés & d'incertitudes où flote toute l'ancienne Histoire de Bohême. Les Bohêmes furent très irtités de ce que leur Duc avoit abandonné le culte de leurs Dieux. Ils le déposèrent ; & rappellèrent de Bavière *Stugmir*, nomé par les Allemans *Stilfrid*, Seigneur de Bilin, & décendu de *Przemysli*. *Hostivit* l'avoit dépouillé de ses biens, & l'avoit exilé, parcequ'il refusoit de le reconnoître pour son Souverain. *Radislas* offrit de l'argent & des troupes à *Borzivoje*, pour réduire les Bohêmes : mais ce Duc, par le conseil de *Methodius*, aima mieux attendre ce que la Providence ordoneroit. *Stugmir* ne fut pas se faire aimer ; & dix mois furent à peine écoulés, que les Bohêmes, ne pouvant plus le supporter, le renvoièrent, eu lui donant dix talens d'argent & trois talens d'or. Les soins de *Slavibor*, Comte de Melnic, père de *Ludmilla*, femme de *Borzivoje*, firent ensuite rappeller ce Prince,

SAVANS & Illustres.

de ses pieds sur le tombeau du Saint ; & raconta la chose de point en point au Moine anonime de Locédio, lequel a composé la Vie de S. Bononius. *Le même Auteur parle d'un autre Home, qui, depuis sept ans, faisoit pénitence, obligé de porter* la pointe de l'arme, avec laquelle il avoit tué son Frère, enchassée au dedans d'un cercle de fer mis autour de son bras, qu'il serroit prodigieusement, parceque la chair & la peau s'étant gonflées, s'élevoient au dessus. *Cet Home, après avoir visité les Eglises de beaucoup de Saints, vint enfin au tombeau de S.* Bononius, *le jour anniversaire de sa mort. Le cercle de fer, s'étant rompu tout-à-coup, tomba de son bras à terre. Voila sur quoi l'Evêque de Verceil*, Ardéric, *fit avec justice élever un Autel à* Bononius.

Nous avons vu dans l'Article précédent D. *Mabillon* occupé du soin de donner une sorte de vraisemblance à l'Episcopat de ce *Pierre*, dont *Ughelli* fait si gratuitement le successeur de *Léon* à l'Evêché de Verceil, nous dire à la p. 131 du même Ouvrage, sans prévoir apparemment ce qu'il auroit à dire à la p. 323, « Que » *Pierre*, après le voiage » de Jérusalem, fit Abbé » de Locedio le Moine » *Home-Bon*, qui l'avoit » accompagné ; que ce » Moine après sa mort, » devint célèbre par ses » miracles ; & que, par » cette raison, l'Evêque » *Ardéric*, dans un voiage qu'il fit à Rome, » obtint du Pape *Jean* » *XIX* d'élever un Autel à ce saint Moine ».

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

précaution, ce Prince fit le voïage de *Lombardie* avec *GUILLAUME*, Comte d'Angoulême. Il eut de longues conférences avec les *Seigneurs Italiens* assemblés, &, ne trouvant pas qu'il dût se fier à leurs promesses, il ne tint aucun comte des louanges, dont ils le combloient, ni de l'honeur qu'ils lui vouloient faire. *Un de ceux qui se donèrent le plus de mouvement pour attirer en* Italie *le Duc d'Aquitaine, fut LE'ON, Evêque de Verceil, ami particulier de ce Duc. Nous avons une* Lètre *enjouée de GUILLAUME à ce Prélat* (1), *dans laquelle, parlant enfin sérieusement, il lui dit :* Je n'accuse point les *Lombards* de m'avoir voulu tromper. Car, autant qu'il dépendoit d'eux, le Roïaume d'Italie êtoit à moi, si j'avois voulu faire une chose, qui m'a paru criminelle. Ils exigeoient de moi que je déposasse, à leur gré, des Evêques d'Italie, & que je leur en substituasse qu'ils m'indiqueroient. Mais me préserve le Ciel de rien faire de pareil ! *Voila quelle êtoit la sagesse & la piété de ce Prince.*

J'applaudirois encore plus volontiers, que je ne le fais à cette réflexion, empruntée par l'Ecrivain que je traduis à D. *Mabillon*, si, come ce savant & judicieux Bénédictin, il avoit rapporté la Phrase entière de la *Lètre* du Duc *Guillaume*. La voici (2) : *Me préserve le Ciel de rien faire de pareil, de deshonorer, sans qu'ils l'aient mérité, les Pasteurs de l'Eglise, qui furent toujours honorés par mes Pères, & que j'ai moi-même exaltés autant que je l'ai pu !* Ce ne fut pas de la proposition de déposer des Evêques, lorsqu'il seroit Roi d'Italie, que *Guillaume* fut scandalisé. Ce fut de ce qu'en lui demandant qu'il les déposât, on ne les accusoit de rien, qui dût s'attirer l'animadversion du Souverain. *Guillaume*, le Prince le plus éclairé qui fût alors, & l'un des plus savans Homes de son siècle, savoit jusqu'où l'Autorité Séculière se pouvoit étendre par rapport aux Affaires Ecclésiastiques ; & qu'elle n'êtoit pas renfermée dans les bornes étroites, entre lesquelles, par l'inattention, ou par la foiblesse des Souverains, le nouveau Droit Canonique, émané des *Décretales*, a trouvé moïen de la resserrer. *Guillaume*, après la Phrase, que je viens de traduire, ajoute : *Cette condition* (de déposer des Evêques) *ne me fut point proposée par le prudent Marquis MAGNIFRED, ni par le bon Evêque ALRIC, des avis judicieux desquels je ne me suis jamais repenti d'avoir fait usage. Je crois qu'ils sont l'un &*

(1) *Fulbert*, Epît. CXXVI.
(2) *Annal. Bénédict.* T. IV, Liv. V.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

1012, ils acquièrent du même Diacre *Domnin* des Biens dans le Comté de Breſcia. Telle eſt une Donation, qu'ils font, deux jours après, de quelques Biens à l'Egliſe de Crémone. Dans ce dernier *Acte* ils ſont autoriſés par leur Père, & ne le ſont pas dans le premier. Ils étoient Mineurs ; & de cette différence entre les deux *Actes*, il ſuit que, par la Loi des Lombards, les Mineurs pouvoient légitimement acquérir ſeuls : mais qu'ils ne pouvoient pas aliéner, de quelque manière que ce fût, ſans être autoriſés.

S'il eſt queſtion d'*Albert Azzon I* dans le *Plaid*, dont je vais parler, je ne devois pas dire qu'après 1029, on ne trouve plus rien, qui le concerne. Ce *Plaid* fut tenu, le Lundi (le quantième s'eſt perdu) de Février 1044, dans la Vallée de Rapallo près du bord de la Mer, par le Marquis *Albert*, c'eſt à dire *Adalbert*, & le Marquis *Albert Azzon*. Ils y rendent un Jugement en faveur de l'Abbé de S. *Fructueux*, Monaſtère du voiſinage de Gène ; & prononcent contre les Contrevenans une Amande applicable, moitié à eux-même, moitié à l'Abbé de S. *Fructueux*. *Muratori* rapporte ce *Plaid*, Ibid. Ch. XX, p. 183 ; & dit enſuite : *Je ne déciderai point s'il eſt ici queſtion de notre Marquis* Albert Azzon I, *ou de ſon fils le célèbre* Albert Azzon II. *Qu'il s'agiſſe, ou de l'un ou de l'autre, il eſt clair que ce Document concerne les Aſcendans*

PRINCES contemporains.

qui, rétabli, continua pendant 37 ans de maintenir la paix dans ſes Etats ; & s'occupa ſurtout de l'établiſſement du Chriſtianiſme, à quoi l'Evêque *Methodius*, que la Bohême honore comme ſon Apôtre, l'aida beaucoup. *Ludmilla* fut la première, qui ſe convertit ; & ſe fit batiſer avec ſon Père & ſes Enfans. *Borzivoje* fit bâtir pluſieurs Egliſes, & fonda diverſes Ecoles pour l'étude de la Langue Latine, inconnue juſqu'alors dans ſes Etats. En 902, voulant conſacrer uniquement à Dieu les dernières actions de ſa vie, il fit reconnoître pour Duc ſon fils aîné *Spitinhée*, à peine majeur, & ſe retira dans le Château de Detin avec ſa femme *Ludmilla*.

Spitinhée I, Duc en 902, par l'abdication de ſon Père, meurt en 906. Tous les Hiſtoriens ne font durer le règne de ce Duc qu'environ deux ans. Je le fais durer quatre, & je le commence deux ans pluſtôt. C'eſt une affaire de calcul. On convient aſſés que *Borzivoje*, après ſon rétabliſſement, régna 37 ans. Ce fut en 864, vers la fin de Juin, qu'il reçut le Batême ; & ce fut dans la même année, qu'il fut dépoſé. *Steuginir*, qu'on met en ſa place, ne régna que dix mois ; & tout de ſuite *Borzivoje* fut rétabli. Ce fut donc néceſſairement en 865. Qu'on ajoute à ce nombre 37, on aura l'année 902, qui fut celle où *Spitinhée* commença de régner. Ce Prince ne fit rien pour l'avancement du Chriſtianiſme ; & ne favoriſa pas moins les Idolâtres, que les Chrétiens. On

SAVANS & Illuſtres.

D. *Mabillon*, à la p. 323, dit que ce fut à *Bononius*, qu'*Ardéric* éleva cet Autel ; & c'eſt la vérité.

J'achève de réfuter ici ce qu'*Ughelli* dit du même *Pierre*, prétendu Evêque de Verceil. Selon lui, ce Prélat, avant ſa mort, pourvut le Moine *Home-Bon*, de l'Abbaïe de Locedio, que la mort de ſon Abbé laiſſoit vacante ; & ce même Prélat mourut le 13 de Février 1026. L'Abbaïe de Locedio ne vaqua donc point avant la mort de *Pierre*, à qui *Bononius*, qui la gouvernoit depuis pluſieurs années, ſurvécut ſept mois & demi, puiſqu'il ne mourut que le 30 d'Octobre de la même année 1026.

Dans cette année, dit Muratori, T. VI, p. 85, *le 30 d'Août*, Bononius, *Abbé de Locedio dans le Diocèſe de Verceil, fut appellé de Dieu pour jouir d'une meilleure vie. Ses inſignes vertus & ſes actions d'une rare piété, leſquelles furent accompagnées de miracles, engagerent* Ardéric, *Evêque de Verceil, à le reconnoître pour Saint ; ce qui fut depuis approuvé par* Jean XIX, *alors Souverain Pontife.* Bononius *avoit été quelque tems Moine à Bologne ſa patrie, dans le Monaſtère de S.* Etiène. *Sa* Vie, *écrite par un Auteur contemporain, ſe lit dans* les *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît*, de) D. Mabillon (VI ſiècle, Part. I).

Suivant *Muratori*, qui n'ignoroit pas ce qu'avoit dit D. *Mabillon*, l'érection de l'Autel en l'honneur de S. *Bononius* précéda le conſentement du Pape ; & c'eſt peut-être par inattention que D.

l'autre les plus sages des Italiens ; & ceux en qui se trouvent plus de bon esprit, de bone foi, de probité.

Une grande partie, continue MURATORI (1), *de ce que je viens d'exposer des Négociations des* Princes d'Italie, *pour secouer le joug des Allemans, se fit dans l'année précédente, & le reste dans celle-ci. Le manque d'espérance d'avoir un* Roi François, *& l'impossibilité de tenir tant de têtes bien unies furent cause qu'*ARIBERT, *Archevêque de Milan, & le premier entre les* Princes d'Italie, *prit son parti. Suivi d'un très grand nombre d'autres* Seigneurs, *il alla trouver* CONRAD, *en Allemagne ; s'en reconnut le Vassal, & lui promit la Courone d'Italie, dès qu'il viendroit la recevoir. C'est ce qu'on apprend d'*ARNULF *Historien Milanois* (2). Les Seigneurs s'assemblèrent, *dit-il*, pour délibérer de l'élection d'un Roi. Les uns voulant une chose, les autres une autre, il leur fut impossible de s'accorder. Pendant que l'*Italie* flotoit ainsi dans l'incertitude, *Aribert* se détacha des autres ; alla, contre leur avis & malgré leur opposition, en Allemagne, pour élire lui seul un *Roi Alleman* ; &, come les Allemans éliſoient pour leur Roi, *Conrad* ; il le proclama & le courona Roi en présence de tous. *Mais il est faux qu'*ARIBERT *ait été présent* (en Allemagne) *à l'élection de* CONRAD, *& qu'il ait été seul le trouver* (3). *Un Historien mieux informé,* WIPPON, *assure* (4), » *Que ce Prince, à la Cour duquel il étoit alors, se rendit à* » *Constance ; & qu'il y célébra la fête de la Pentecôte* », *qui cette année étoit le 6 de Juin.* Là, *dit-il*, vint *Aribert*, Archevêque de Milan, avec d'autres Grands du Roïaume d'Italie. Il se fit *Home du Roi* (c'est à dire qu'il s'en reconnut *Vas-*

(1) Pag. 80.

(2) *Hist. de Mil.* Liv. II, Ch. 1.

(3) Ce qu'on vient de voir d'*Arnulf* n'est pas exact : mais, deux lignes plus bas, il ajoute ces paroles, auxquelles *Muratori* ne me paroît pas avoir fait assés d'attention. *Cet Archevêque* (Aribert), *après avoir bien pris ses suretés, revint en Italie, & la bouleversa toute. Il gagna les uns par des présens, les autres par des promesses ; & leur fit agréer à tous celui qu'il avoit choisi pour Roi.* Je crois que *Puricelli*, qui dans ses *Monum. de la Basil. Ambros.* rapporte ces paroles, & celles qui sont traduites ci-dessus dans le Texte, à raison de conclure qu'il faut qu'il y ait dans les Mss. d'*Arnulf* une faute de Copiste ; & que, dans cette Phrase : *Cumque Theutones sibi* Conradum *eligerent, eumdem ipsum laudavit, omniumque in oculis coronavit*, au lieu de ce dernier mot, on doit lire, *salutavit*. En ce cas, il faudroit traduire : *&, come les Allemans éliſoient pour leur Roi* Conrad ; *il le proclama & salua Roi en présence de tous* ; c'est à dire qu'après l'avoir proclamé Roi, il lui rendit hommage. La vérité du fait rend cette correction nécessaire.

(4) Dans sa *Vie de Conrad le Salique*. Il étoit Chapelain de ce Prince, & l'accompagnoit par tout.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

de la Maison d'Este, *lesquels, come leur père* Orbert II *& leur aieul* Orbert I, *étoient Gouverneurs du Païs de Gène; & c'est ce qui fert à mieux comprendre pourquoi l'Empereur* Frédéric I, *en* 1184, *confirma la* Marche de Gène *au Marquis* Obizzon d'Este. *Je ne saurois dire si ce Marquis* Albert, *qu'on voit ici de compagnie avec le Marquis* Albert Azzon, *& qui même est nomé le premier dans l'Acte, est le Marquis* Adalbert, *fils d'*Orbert II, *& frère du Marquis* Albert Azzon I, *sur lequel il reste différens mémoires.* De ce que le Plaid se tient dans la Marche de Gène; de ce qu'il s'agit d'une Affaire qui regardoit un Monastère du Territoire de cette Ville, de ce que les deux Marquis ne prêtent point d'autre Titre que celui même de *Marquis*; de ce qu'ils s'appliquent la moitié de l'Amande qu'ils prononcent; il est évident qu'ils tiènent ce *Plaid* en qualité de *Marquis de Gène.* De ce que l'*Acte* n'est souscrit que du seul Marquis *Albert*; on peut croire que cet *Albert* est le Marquis *Adalbert*, frére d'*Albert Azzon I*; & qu'il est nomé le premier dans l'*Acte* & le souscrit seul, à cause du double avantage, qu'il avoit sur *Albert Azzon II*, son neveu, de la supériorité d'âge & de la supériorité de degré dans la Ligne. Si ces Marquis avoient été deux Frères ou deux Cousins, un auroit été nécessairement nomé le premier: mais je ne vois pas pourquoi le bas de l'*Acte*, n'offrit qu'il répondit aux reproches qu'il en reçut de la part de son Père, « Que les uns & les » autres étoient égale- » ment ses Sujets ». Réponse estimable, si ce fut une Politique, plus éclairée qu'on ne devoit l'attendre d'un Prince de son âge, & non une indifférence criminelle pour la Religion, qui la lui dicta. Quelques Historiens le font le Fondateur de l'Université de Prague, qu'il établit, disent-ils, près de cette Ville: mais ce fait ne se trouve point dans l'ancienne Histoire. La faveur, que *Spitinhée* accordoit aux Idolatres, fut cause que *Borzivoje* quita sa retraite pour venir aider son Fils de ses conseils. Il ne vint que pour avoir la douleur de le voir mourir entre ses bras. Il lui fit substituer sur le champ son autre Fils.

Mabillon a dit, que l'Evêque *Ardéric* obtint du Pape la permission d'élever cet Autel.

Wratislas I, second fils de *Borzivoje*, succède en 906 à son frère *Spitinhée*, & meurt en 916, laissant deux Fils en bas âge. Il étoit fort jeune, quand il fut reconu Duc: mais il étoit d'une très belle figure; & de toutes les qualités, qu'il faut pour bien régner, il ne lui manquoit que l'âge. Son Père, du fond de sa retraite, lui prodigua ses conseils; ce qu'il fit jusqu'à sa mort: mais avec tant de discrétion, que *Wratislas* eut toujours tout l'honeur de ce qu'il ne faisoit que par les avis de son Père. Dans les premières années de son règne, *Wratislas* épousa *Drahomira*, fille de grande naissance, qui se fit batiser, & professa le Christianisme à l'extérieur: mais qui, dans le fond, ne cessa point d'être Idolatre. Elle mit en 910 au monde un Fils, qui fut nomé *Wenceslas*. *Wratislas* le remit aussitot entre les mains de sa mère *Ludmilla*, pour qu'elle prît soin de le faire élever. La mort de *Borzivoje* suivit de très près la naissance de *Wenceslas*. *Wratislas* se vit ensuite père d'un second Fils, qu'il noma *Boleslas*, & que *Drahomira* voulut élever. Soit que *Wratislas* prit une amitié particulière pour ce second Fils, qu'il avoit continuellement sous les ieux, soit qu'il voulût complaire à *Drahomira* sa femme, il noma *Boleslaw*, du nom de ce jeune Prince, une Ville, qu'il fit batir, & qui ne subsiste plus aujourdhui. *Borzivoje* ne fut pas plustôt mort, que *Wratislas*, se livrant à son humeur guerrière, se joignit aux Hongrois, & porta la guerre dans la Bavière. Le Duc *Otton le Grand*, père d'*Henri l'Oiseleur*, qui fut ensuite Roi de Germanie, batit les Bohèmes & les Hongrois; & les chassa de ses Etats. Ils se répandirent dans la Thuringe, où le Duc *Burkard* les combatit, & fut tué dans la bataille. Ils se retirèrent ensuite chargés d'un butin immense. Ce *Burkard* fut le dernier Duc de Thuringe; & les Historiens Allemans placent sa mort en 908: suivant ceux de Bohème, elle doit être de la fin de 910: mais, come les premiers sont plus exacts, que les seconds dans la Chronologie, l'incursion de *Wratislas* avec les Hongrois dans la Bavière & dans la Thuringe,

sal), s'engageant par ſerment, & même par des ôtages, de recevoir le Roi, quand il iroit en *Italie* avec une Armée capable de la ſoûmettre; &, conjointement avec tous ceux de ſon Parti, de l'élire pour *Seigneur* & pour *Roi*, & de le couronner ſur le champ. Les autres *Lombards* en firent de même, à l'exception des *Députés de Pavie*, qui s'efforçoient par leurs préſens & par les ſollicitations de leurs amis, d'apaiſer le Roi, que leurs concitoïens avoient offenſé: mais rien ne put leur faire obtenir ce qu'ils deſiroient. *Ce Prince ſe tenoit pour offenſé de ce que les* Pavéſans *avoient démoli le Palais Impérial. Ils diſoient de leur côté:* Qui donc avons-nous offenſé? Tant que l'Empereur a vécu, nous nous ſomes comportés à ſon égard en Sujets obéiſſans & fidèles. Reſtés ſans Roi par ſa mort, nous avons détruit un Palais, ſur lequel nul autre, que nous, n'avoit aucun droit. *Mais* CONRAD *enviſageoit la choſe tout autrement. Il prétendoit*, « *Que ſi le Roi mouroit, le* » *Roïaume ne mouroit pas; que le Palais appartenoit aux* Rois » d'Italie, *& non aux* Pavéſans «. *Il renvoïa donc leurs Députés, ſans les recevoir en grace; & ne congédia les autres Italiens, qu'après leur avoir fait de riches préſens. Les* Pavéſans *ne refuſoient pas de rebâtir un Palais, qu'il leur étoit honorable d'avoir chés eux: mais ils le vouloient hors de leur Ville.* CONRAD *vouloit au contraire qu'on le rebâtit dans la Ville, come il y avoit été d'abord.*

A la prière de *Waimaire III*, Prince de Salerne, *Conrad* remet en liberté *Pandulf IV*, Prince de Capoue, qu'*Henri I* avoit fait conduire priſonier en Allemagne. *Pandulf* revient en Italie, affectant des intentions pacifiques: mais bien réſolu de travailler à recouvrer ſa Principauté.

Le même Prince de Salerne fonde dans ſes Etats le célébre Monaſtère de la *Trinité* de la Cava, dont *Adelfere*, ou *Alfier*, eſt le premier Abbé.

1026.

L'ANNÉE précédente, il s'étoit fait en Allemagne des mouvemens, qui ſembloient annoncer une Guerre Civile de longue durée: mais, par ſa prudence & par ſon habileté, *Conrad* avoit apaiſé ce commencement de troubles. Voïant donc la tranquillité de l'Allemagne aſſurée, il vient, cette année, en Italie, avec une puiſſante Armée, pour profiter des diſpoſitions du Pape & des Princes du païs. Il marche de Vérone à

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

friroit que la souscription seule de ce premier nomé. Je pense donc que c'est le Marquis *Albert-Azzon II*, qui tint ce *Plaid* avec son oncle le Marquis *Albert*, ou *Adalbert* ; & je ne trouve au delà de 1029 rien qui concerne le Marquis *Albert-Azzon I.* Au reste ce *Plaid*, qui nous fait voir l'Oncle & le Neveu, conjointement *Marquis de Gène*, est une preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que chés les Lombards les Fiefs de Dignité ne se partageoient point entre les Cohéritiers, qui les possédant par *indivis*, en prenoient tous également le Titre.

V. *Digress. sur la Noblesse.* p. 747 & *Not.* 116 ; p. 753, *Not.* 125 & 126 ; p. 757.

D'après un *Acte*, fait en 1024, lequel se conserve dans les Archives de S. *Martin* de Tours, *Jean Besly*, dans sa *Véritable Origine d'Hugue Roi d'Italie*, dit : *Les* Chanoines de S. Martin de Tours *se plaignirent de quelques* Marquis d'Italie, *savoir de* Boniface, d'Albert & d'Azzon, d'Obert & d'Hugue, *à cause des Terres de S.* Martin *en Italie, qu'ils occupoient injustement. Il arriva cependant qu'*Hugue, *l'un d'entre eux, vint en Ambassade vers* Robert, *Roi de France ; & qu'il passa par le lieu de S.* Martin, *où, pour l'amour du Bienheureux Confesseur, s'étant arrêté près de deux jours, il entendit, devant le saint Tombeau, la plainte & la réclamation des* Chanoines, *tant contre lui-même, que contre les autres* Marquis *susnomés.* Hugue, *que l'Esprit de crainte visita dans ce moment, fit satisfaction à S.* Martin *& aux* Chanoines, *au sujet de ce qu'ils réclamoient ; & s'engagea par serment de ne jamais retourner à ce méfait ; &, si quelqu'un des siens faisoit encore la même chose, de faire justice à ce sujet à S.* Martin *& à ses* Chanoines, *dans la quinzaine après la réclamation reçue. Voici quelle fut en gros cette satisfaction.* Le Marquis Hugue *se dessaisit, en faveur de S.* Martin *& de ses* Chanoines, *de dix Arpens de Terre labourable, &c.* Item, *pour que les* Clercs *de S.* Martin *pussent loger dans le même Village, il se dessaisit de trois de ses* Manans (Manentes) *de cet endroit, un des meilleurs, un des médiocres, & un des moindres, avec leurs Maisons,* Courts (Héritages), *&* Courtils (Jardins). Hugue *fit à S.*

PRINCES contemporains.

doit avoir précédé, d'environ deux ans, la mort de *Borivoje*. Peu de tems après le retour de cette Expédition, les Hongrois vinrent ravager la Moravie. *Wratislas* courut avec ses troupes au secours des Moraves, ses anciens alliés. Voila les seules guerres, qu'il fit. D'ailleurs, marchant sur les traces de son Père, il s'appliqua si bien à l'accroissement du Christianisme, que l'Evangile fut prêché dans tous les lieux de ses Etats, & qu'il eut la satisfaction de voir le nombre des Chretiens très considérablement augmenté. Ses Etats furent par lui-même partagés entre ses deux fils. Il donna Prague, c'est à dire la partie la plus considérable, à l'Aîné. Les Provinces au-delà de l'Elbe furent pour le Cadet.

Wenceslas I, que l'Eglise honore come Saint & come Martir, succéde en 916, âgé de 8 ans à son père *Wratislas*, & meurt assassiné par son Frére *Boleslas* en 938, aiant régné 22 ans. Aussitôt après la mort de *Wratislas*, ses Seigneurs Chretiens montrérent le jeune *Wenceslas* au Peuple : le firent proclamer Duc ; & , suivant les dispositions de *Wratislas*, ils firent déclarer *Ludmilla* Regente. Ils lui remirent ensuite *Wenceslas*, qu'elle envoia s'instruire aux Ecoles de Budetz, sous la conduite de *Paul Keicha*, Prêtre d'une grande pieté. *Podivin*, Seigneur très zêlé pour la Religion Chretienne, fut Gouverneur du jeune Duc. *Drahomira*, restée chargée de l'éducation de *Boleslas*, qui n'avoit pas encore sept ans, disputa la Régence à *Ludmilla*, prétendant qu'elle la devoit avoir à titre de Mére ; & fit si bien par ses présens & par ses promesses, qu'elle gagna la plupart des Grands. *Ludmilla*, pour conserver la paix, se demit volontairement de la Régence ; & se contenta de veiller à l'éducation de *Wenceslas*. Si *Drahomira* n'osa pas se déclarer ouvertement Idolatre, comme elle l'étoit réellement au fond du cœur ; elle favorisa sous main les Idolatres, qui brulérent beaucoup d'Eglises, & massacrérent, dans toute la Bohême & principalement à Prague, un très grand nombre de Chretiens. *Ludmilla*, protégeant ces derniers de tout son pouvoir ; *Drahomira* la fit secrétement assassiner ; & l'Eglise de Bohême la mit au nombre de ses Saints. La persecution fut portée si loin, qu'en 922

Pavie : mais, en aiant trouvé les portes fermées, il va célébrer à Verceil les fêtes de Pâque, dont le Dimanche étoit le 10 d'Avril. Pendant ces fêtes même, meurt *Léon*, Evêque de Verceil, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Quelques jours après, *Conrad* va recevoir, des mains d'*Aribert*, la Courone Roïale, d'abord à Milan, puis à Monza. C'eſt le premier exemple, qu'on puiſſe allèguer, d'un Roi d'Italie couroné dans cette dernière Ville. CONRAD *perſiſtant enſuite*, dit MURATORI, *dans la réſolution de ne point accorder la paix aux Pavéſans, leur fait une cruelle guerre dans tout le Territoire de leur Ville. Il brûle les Châteaux & les Egliſes ; il immole, par le fer ou par le feu, les malheureux habitans de la Campagne ; il coupe toutes les vignes ; & commet beaucoup d'autres excès ſemblables, véritablement horribles & plus dignes d'un Scélérat, que d'un Roi Chretien, puiſqu'il n'agiſſoit que contre la partie du Peuple, qui n'avoit point eu de part à l'offenſe. C'eſt pourtant ce que le bon* WIPPON *raconte come de glorieux exploits du Roi* CONRAD. *Mais ce Prince, informé que Pavie étoit une Ville très forte, très peuplée, & par conſéquent en état de faire une longue & vigoureuſe défenſe, ne ſe riſque pas de l'aſſiéger.* Il emploie auſſi quelque tems à ſoûmètre les Marquis *Adalbert* & *Guillaume d'Eſie*, & d'autres Princes ou Seigneurs ligués avec les Pavéſans. Il les aſſiége dans la Fortereſſe de la Motta ; détruit le Château d'Orba, lequel appartenant à quelqu'un d'entre eux, étoit ſitué dans un endroit qui dépend aujourd'hui du Territoire d'Alexandrie ; & les force à ſe ſoûmètre aux conditions honorables, qu'il leur accordre. Il paſſe enſuite à Ravenne ; &, dit *Wippon*, *il y règne avec une grande puiſſance ;* expreſſions par leſquelles l'Hiſtorien a ſoin de nous apprendre que Ravenne & l'Exarchat, faiſant alors partie du Roïaume d'Italie, n'étoient point ſous la domination des Papes. Les Habitans de Ravenne & les Allemans prènent querèle un jour, & courent aux armes. Il ſe fait, de part & d'autre, un aſſés grand carnage : mais à la fin les Ravennates ont le deſſous. *Conrad*, tout armé, ſort à cheval ; &, voïant les Citoïens s'enfuir, & s'aller cacher dans les Egliſes & dans d'autres lieux qu'ils croïoient ſurs, il ſe reſſouvient qu'il eſt également le Roi des uns & des autres ; & défend à ſes Allemans de pourſuivre les Citoïens. Le lendemain, les principaux de la Ville vièment, les pieds nus avec l'épée nue à la main, lui demander pardon, & l'ob-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Martin *cette satisfaction, confirmée, come il eſt dit, par ſerment ; & ſe deſſaiſit devant le Tombeau du Saint. Enſuite il ratifia ſon Bail (féodal) dans le Chapitre des Frères, à la condition, qu'il put obtenir d'eux, de païer pour Cens trente ſols (Ecus), à la Fête de S.* Martin *en hiver, huit jours avant, ou huit jours après. Muratori* rapporte, dans les *Antiq. d'Eſte*, ce qu'on vient de lire, & dit enſuite, p. 115 : *Lorſqu'*Henri I *fut mort, come* Beſly *le remarque ſavamment, il prit envie aux* Princes d'Italie *de ſe doner un Roi, qui fût à leur gré, come ils avoient fait quelques années auparavant, en éliſant* Ardoin..... ; *& par leurs Ambaſſadeurs, ils offrirent le Roiaume d'Italie à* Roberr, Roi de France, *ou pluſtôt à ſon fils* Hugue ; *&, ce Roi n'aiant pas voulu l'accepter, ils s'adreſsèrent à* Guillaume IV, *Duc d'Aquitaine* (& Comte de Poitiers), *auquel ils offrirent la Courone pour lui-même, ou pour ſon fils* Guillaume. *Le Duc père vint en Lombardie : mais, aiant reconnu qu'il ne devoit pas comter beaucoup ſur les* Princes d'Italie, *mal d'accord entre eux,... il rompit tout engagement. Ce que nous avons dit ci-deſſus* [dans l'Article précédent] *peut faire aiſément découvrir le motif, pour lequel le Marquis* Hugue *fit le voïage de France, & ſe chargea de cette Ambaſſade ; & ce qui lui faiſoit chercher un Roi d'Italie hors de l'Allemagne. La priſon, où le feu Empereur* Henri I *l'avoit mis, avec ſes deux frères* Adalbert & Azzon, *& la confiſcation de quelques Etats & Biens faite en* 1014, *& par le même Empereur, ſur leur père* Otbert *& ſur leur famille, ne devoient plus avoir laiſſé ces Princes dans le goût d'avoir un Empereur ou Roi de la même Nation..... Mais la négociation du Marquis* Hugue *n'aiant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit ; il ne fut pas difficile à l'Empereur* Conrad I, *avec l'aide du puiſſant Archevêque de Milan*, Aribert, *de venir en Italie en* 1026, *& d'être couroné Roi d'Italie par cet Archevêque. Il eſt vrai cependant que pluſieurs Princes ne reçurent point pacifiquement ce nouveau Roi....* Wippon, *Hiſtorien du tems, dit* (dans ſa *Vie de Conrad le Salique*), *à l'année* 1026 : Le Roi ne put pas, à ſon arrivée, prendre auſſitôt la Ville de Pavie, parcequ'elle

PRINCES contemporains.

les Seigneurs Chretiens, aiant à leur tête *Podivin*, eurent recours au Roi de Germanie, *Henri l'Oiſeleur*, pour qu'il les aidat à délivrer la Bohême de la tirannie ſous laquelle elle gémiſſoit. *Henri* vint en Bohême avec ſon armée, & campa dans le voiſinage de Prague, où les Seigneurs Chretiens amenèrent alors *Wenceslas* ; & dans l'Aſſemblée générale qu'ils avoient convoquée, ils le firent déclarer majeur, quoiqu'il n'eût que quatorze ans. Le premier uſage, que le jeune Duc fit de ſon autorité, fut d'ordoner, dans cette Aſſemblée même, à ſa Mère, de ſe retirer dans les Terres de ſa famille, & d'emmener *Boleslas* avec elle. L'Hiſtoire parle du Diſcours, que *Wenceslas* prononça dans cette occaſion, come de quelque choſe de très ſupérieur à ſon age. Au reſte, par reſpect pour la nature, ce Prince ne voulut jamais permètre qu'on inquiétât ſa Mère au ſujet du meurtre de ſon Aieule. *Henri l'Oiſeleur*, après avoir affermi *Wenceslas* ſur le Trône, s'en retourna ſans avoir commis d'hoſtilités. On dit que dans la ſuite, en 935, il invita *Wenceslas* de ſe trouver à la Diète d'Erford, & qu'il l'y déclara Roi. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce fut d'*Otton I*, que le Duc de Bohême reçut ce titre ; mais le fait en lui-même ne me paroît pas ſuffiſamment établi. Quand l'age de *Boleslas* le permit, ſon Frère lui remit les Provinces au delà de l'Elbe, conformément aux dernières volontés de leur Père ; & trouva bon que *Drohomira* ſuivît *Boleslas* dans les Etats dont il entroit en poſſeſſion. Pour lui, plus propre peut-être à vivre dans un Cloître, que ſur le Trône, il s'occupa beaucoup des œuvres de piété : mais très peu de ſes devoirs de Souverain, dont la pratique cependant devoit entrer dans l'ouvrage de ſa ſanctification, auquel il ſe donoit tout entier. Pendant que *Boleslas*, guidé par leur Mère, exerçoit ſur les Miniſtres du Chriſtianiſme toutes les cruautés que cette méchante femme imaginoit ; *Wenceslas* relevoit les Egliſes abatues ; en conſtruiſoit de nouvelles ; jeûnoit, prioit, réduiſoit ſon corps en ſervitude ; répandoit d'abondantes aumônes ; viſitoit & ſoulageoit les Malades, auxquels même on dit qu'il rendoit juſqu'aux ſervices les plus vils. Mais en eſt-il de tels aux ieux de la Charité ? De plus en plus enhardie par la ſainte

tiènent. Come les chaleurs étoient, cette année, très grandes, & qu'elles causoient des maladies dangereuses ; il se hâte de revenir en Lombardie, & d'aller dans le voisinage de Milan, chercher un air plus tempéré, sur des Hauteurs couvertes de bois, où, durant plus de deux mois l'Archevêque *Aribert* lui fournit magnifiquement dequoi servir sa table, come celle d'un Roi devoit être servie (1). Il finit l'année par célébrer les fêtes de Noël dans la Ville d'Ivrée, & non pas à Ravenne, come l'a dit *Sigonius*.

L'Empereur *Basile II*, après cinquante ans de règne, étoit mort l'année précédente, lorsqu'il faisoit de grands préparatifs pour venir lui-même en Sicile faire la guerre aux Sarasins, dont il avoit résolu de délivrer cette Ile & l'Italie. Son frère *Constantin VIII*, resté seul Empereur, songe, cette année, à l'exécution de ce grand dessein. Il envoie le Despote *Andronic* (2) en Italie, pour passer ensuite en Sicile avec une nombreuse Armée de Russes, de Wandales, de Turcs, de Bulgares, de Brunchs, de Polonois, de Macèdoniens & d'autres. A l'arrivée de cette Armée, *la Ville de Reggio*, dit *Loup Protospate*, *est, à cause des péchés de ses Citoiens, prise & détruite par le Catapan Vulcain*. C'est de *Basile Bugien*, qu'a voulu parler cet Historien, par qui les noms propres sont presque toujours défigurés. Des Maladies contagieuses, qui se mètent dans l'Armée du Despote *Andronic*, & la mort de l'Empereur *Constantin*, rendent inutile le grand armement préparé par l'Empereur *Basile* (3).

(1) *Wippon* dit que *Conrad*, à l'occasion des grandes chaleurs, *ultra* Atim *fluvium*, *propter opaca loca*, *& aeris temperiem*, *secessit*, *ibique ab Archiepiscopo Mediolanensi per duos menses & amplius regalem victum sumtuose habuit*. Ce passage embarasse *Muratori*, qui dit, *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 83 : *Je ne sais ce que c'est que ce fleuve* Atis. *Je crois qu'il y a faute dans ce mot. Il paroit que ce devroit être* Athesis, *c'est à dire* l'Adige : *mais les dépenses, faites si magnifiquement par l'Archevêque* Aribert, *me portent à croire qu'il s'agit plustôt ici de quelque lieu* (c'est à dire de quelque petite rivière) *du Milanès*. En effet, *Conrad* sortant de la Romagne en passant l'Adige, se seroit approché de Vérone, & non de Milan ; & le voisinage de cette première Ville ne l'eût pas mis à portée de recevoir tous les jours des vivres de la part d'*Aribert*. Le Texte de *Wippon* est sans doute corrompu. *Conrad*, par la suite & la liaison des faits, s'approcha nécessairement de Milan.

(2) *Despotus Nicus*, dit *Loup Protospate*. *Muratori*, p. 84, soupçone qu'il faut *Andronicus*.

(3) *Loup Protospate* après ce qu'il dit de la prise de Reggio de Calabre, ajoute tout de suite : *& l'Empereur* Basile *mourut la seconde année*, c'est à dire, dans le langage de cet Auteur, *l'année suivante*, *l'année* d'après la prise de Reggio. Plus bas, il dit : *L'Empereur* Basile *renonça*, *de son vivant*, *à l'Empire*, *en se substituant* Romain, *auquel il avoit donné sa fille* Zoè *pour Femme*. Il faut lire dans les deux endroits *Constantin*, & non *Basile*. *Camillo Pellegrino & Muratori* en ont fait la remarque avant moi. Ce fut en effet *Constantin*, qui maria sa fille & qui céda l'Empire à *Romain*.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

étoit très peuplée. Il ne voulut cependant point recevoir en grace les Païens, parcequ'ils refuſoient de rebâtir, dans ſon ancienne place, le Palais qu'ils avoient détruit. Mais, en même tems, il tomba ſur leurs Défenſeurs, le Marquis *Adalbert*, *Guillaume* & d'autres *Princes d'Italie*. Il ruina le Château d'Orba, & pluſieurs autres Châteaux, ou Forteresſes. *Qu'il ſoit ici queſtion du Marquis* Adalbert, *fils d'*Otbert, *& frère des Marquis* Hugue & Albert-Azzon I; *c'eſt ce que le tems me perſuade; car il fleuriſſoit alors. Il paroît de plus par un* Acte *de 1033.... que notre Marquis* Adalbert *poſsédoit des Biens & Etats* dans les Comtés de Pavie, de Milan, de Tortone, d'Acqui, d'Albe, de Plaiſance, *&c. Il avoit, entre autres Châteaux, celui de Gavi, qui n'eſt pas loin de la Vallée d'Orba, dans laquelle étoit le Château d'Orba, que* Wippon *dit avoir été ruiné par l'Armée de* Conrad. *Ces différentes choſes ſe donant la main, les unes aux autres; on en peut raiſonablement conclure que cet Hiſtorien, en parlant de ce que ce Prince & ſes Frères firent contre ce Monarque Allemand, veut parler des Aſcendans de la* Maiſon d'Eſte, *qui s'opiniatrèrent, plus que les autres, à s'oppoſer à la puiſſance de l'Empereur* Conrad, *avec lequel il eſt à croire qu'ils ne tardèrent pas beaucoup à ſe reconcilier.* A l'égard du Marquis *Guillaume*, nomé ci-deſſus, *Muratori* montre, par des conjectures vraiſemblables, que ce devoit être un petit-fils du Marquis *Otbert I*, & par conſéquent un couſin-germain d'*Albert Azzon I.*

La plainte des Chanoines de Tours, outre les Marquis *Hugue*, *Albert* ou *Adalbert*, & *Azzon*, nome les Marquis *Boniface* & *Otbert*. Différentes conjectures, éparſes dans l'Ouvrage de *Muratori*, établiſſent aſſés bien que ces *Marquis* étoient de la *Maiſon d'Eſte*. La plainte des Chanoines en fournit même une ſorte de preuve, en ce qu'elle eſt contre tous ces Marquis enſemble. C'eſt, je crois, ce qui montre qu'ils étoient Conſorts, c'eſt à dire Conſeigneurs de la Terre, où ſe trouvoient les Biens, que les Chanoines réclamoient.

indolence de ce Fils, *Drahomira*, dont le cœur ne parloit que pour *Boleslas*, avec lequel elle étoit en ſociété de crimes, réſolut de ſe défaire d'un Fils trop vertueux pour elle; &, par ſon conſeil, *Boleslas* convia *Wenceslas* d'une Fête, qu'il vouloit doner. *Wenceslas* s'y rendit. Le repas fut, à deſſein, pouſſé loin dans la nuit, & juſqu'à l'heure que le Duc avoit coûtume de conſacter à la prière. *Wenceslas* alors entra dans une Egliſe voiſine, où ſon Frère l'aila tuer de ſa propre main.

Après une ſi longue digreſſion, je reviens enfin au Duc *Boleslas I*, ſurnomé *le Cruel*, pour qui je fais cet article. On ſait par *Witikind*, Hiſtorien contemporain, qui dit avoir vu *Boleslas*, que ce Prince, dont la taille étoit vraiment militaire, & l'aſpect terrible, fut en guerre douze ans avec l'Empereur *Otton I*; & qu'il en ſortit à ſon honeur; qu'il eut auſſi guerre avec les Hongrois, qu'il chaſſa de la Bohême, où ces Barbares avoient commencé de bâtir une Ville. Ce que je viens de dire d'après *Witikind*, de la guerre de *Boleslas* avec *Otton I*, ſemble refuter ce qu'on lit dans l'*Abregé chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne*, ſous les années 949, 950, 951, p. 84. *Guerre de Bohême.* Boleſlas, *Duc de Bohême, ſe rend tributaire de l'Allemagne, & prête à* Otton *le ſerment de fidélité, que les Seigneurs d'Allemagne avoient coûtume de faire.* On dit qu'*Otton I*, aiant mené *Boleslas* à Ratisbone; ce Prince y fit pénitence, & fut abſous du meurtre de ſon Frère. Cela peut être. On ajoute qu'*Otton* le fit Grand Echanſon de l'Empire. C'eſt une fable. La création des Grands Offices de l'Empire, poſsédés depuis pluſieurs ſiècles par les Electeurs, eſt de beaucoup poſtérieure au règne d'*Otton I.* Il eſt certain que la fin de la Vie de *Boleslas* ne reſſembla pas au commencement. Il travailla ſérieuſement à la propagation du Chriſtianiſme. Il banit de ſa Cour, ſa mère *Drahomira*, qui ne ſurvécut pas longtems à cette diſgrace. Les Hiſtoriens Bohêmes diſent très ſérieuſement, que cette méchante Femme fut engloutie vivante dans l'Enfer. Ils en apportent en preuve une colone, que l'on voit à l'endroit, où l'on prétend que la terre s'entrouvrit. Lorſque *Boleslas* fit le mariage de *Dambrowka, Dambrauka, Dombrauka*, ou *Dobrou-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

Pandulf IV, ci-devant Prince de Capoue, revenu de sa prison d'Allemage, rassemble tous ses Partisans; obtient des Troupes du Catapan, & de *Waimaire III*, Prince de Salerne, mari de sa Sœur *Gaitelgrime*; & fait entrer dans ses intérêts *Rainulf*, l'un des Chefs des Normains, & les Comtes de Marsi. Par ce moïen, il se voit en état d'assiéger Capoue, que *Pandulf de Téano*; qu'*Henri I* en avoit fait Prince, défend très longtems. Mais enfin, hors de défense, il se rend au Catapan, qui se trouvoit présent au siége; & ce Général, come il l'avoit promis, le fait conduire à Naple, avec son Fils & ses Amis. C'est ainsi que *Pandulf IV* recouvre la Principauté de Capoue, à laquelle il s'associe de nouveau son Fils *Pandulf V*.

La discorde règne, cette année, dans Venise. Le Doge *Otton Orseolo* refuse d'investir *Dominique Gradonico* ou *Gradenigo*, que l'on avoit élu pour Evêque d'Olivola, c'est à dire de Venise même. Ce refus mécontente beaucoup de gens puissans. *Dominique Flabanico*, soit qu'il fût des Amis de l'Evêque élu, soit plustôt qu'il aspirât à se faire Doge, excite les Mécontens à la vangeance; en grossit le nombre; & forme une Faction, qui, sans prendre l'avis du Peuple assemblé, dépose *Otton*, lui rase la barbe, & l'envoie en exil à Constantinople. *Urse*, Patriarche de Grado, frère du Doge, est chassé de son Siége, come suspect. Les Conjurés tiènent ensuite une espèce d'Assemblée, dont, au grand étonement sans doute de *Flabanico*, tous les suffrages, tumultuairement recueillis, sont pour *Pierre Barbolano*, ou *Centranico*. Ce nouveau Doge ne jouit pas de beaucoup de repos, tant parcequ'il s'éleva continuellement des séditions contre lui; que parceque *Poppon*, Patriarche d'Aquilée, soûtenu des secours de l'Empereur *Conrad*, ne cessa point de faire des courses sur les Terres des Vénitiens; & que *Conrad* lui-même, qui ne les aimoit point, se déclara contre eux, refusa de confirmer leurs Priviléges & leurs exemptions, & leur fit aussi la guerre.

1027.

Au mois de Février, *Conrad* se met en chemin pour Rome, où, suivant les arrangemens faits avec le Pape *Jean XIX*, il devoit recevoir la Courone Impériale. Jusqu'ici *Rainier*, Duc & Marquis de Toscane, & toute cette Province, avoient refusé de reconnoître *Conrad* pour Roi. Ce Prince, en partant de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

MARQUIS de Montferrat.

ALÉDRAM, ALDÉRAM, ou ALÉRAM,

que l'on a raison de regarder come le *premier Marquis de Monferrat*, passe pour avoir fleuri depuis 938 jusqu'en 995, que l'on croit l'année de sa mort.

L'origine de ce Prince n'est connue que par les Généalogistes; c'est à dire qu'elle ne l'est point. J'en dirai ce qu'il y a de certain, & ce qu'il y a de vraisemblable.

Il étoit fils d'un *Comte Guillaume*. Si ce *Comte* est celui que l'on voit dans une *Charte* du 8 d'Octobre, Indiction XI, de laquelle je parlerai plus bas; il étoit fils de *Gui*, que des Modernes disent hardiment avoir eu pour père, *Anschaire*, Marquis d'Ivrée. Si cette filiation, dont *Benvenuto di San-Giorgio*, qui fit, au commencement du XVIe Siècle, une *Histoire du Montferrat*, n'a point eu de connoissance, étoit certaine; come le *Marquis Anschaire* étoit frère de l'*Empereur Gui*, les *Marquis de Montferrat* auroient été François d'origine, &. feroient sortis par les Femmes de la *Maison de Charlemagne*. Ce qui favorise un peu cette opinion, c'est qu'en effet le *Marquis Alédram* suivoit la Loi Salique.

Benvenuto rapporte & rejète diverses fables débitées sur l'origine & sur la naissance d'*Alédram*, sur ses avantures, & sur celles de son Père. Mais come il avoit peu de critique, il ne doute pas qu'*Alédram* ne fût issu de la *Maison de Saxe*, & proche parent d'*Otton I*, dont même il lui fait épouser une Petitefille: mais tout cela n'est fondé que sur des conjectures si peu vraisemblables, qu'elles ne doivent pas arrêter un moment les Lecteurs un peu judicieux.

Passons à quelque chose de plus digne d'attention. *J'ai vu, j'ai lu* (c'est *Benvenuto* qui parle) *un ancien Acte, où, suivant l'usage de ces tems-là, se trouve le nom de l'Empereur, l'Année de son Empire, le Jour & l'Indiction. Il fut écrit par* Jean, *Notaire du Sacré Palais, dans le Château de la Terre* del Fuoco, *lequel est détruit aujourd'hui: mais ce Lieu, voisin d'Alexandrie, s'appelle encore la* Villa del Fuoco, *ou* Fuocaria. *Cet*

PRINCES contemporains.

ka, sa fille, avec *Micislaw I*, Duc de Pologne; il y mit lui-même pour condition, que ce Prince se feroit Chrétien. Enfin on dit qu'il mourut très chrétiènement. Il eut deux fils; *Christann* & *Boleslas*. *Christann*, que l'on trouve surnomé *de Skala*, c'est à dire *de Roche*, & nomé par quelques-uns *Straquigvas*, & *Strazchica*, fut Moine à Brzenow, du vivant de son Père. C'est un des premiers Historiens de Bohême.

BOLESLAS II, dit LE CHASTE,

second fils de *Boleslas I*, lui succède en 967, & meurt le 7 de Février 999, aiant régné 32 ans.

Il batit en deux ou trois occasions les Païens de ses Etats, qui s'étoient révoltés; &, pour les contenir, il construisit une Forteresse sur le mont *Hrolca*. Les Juifs l'aiant aidé contre ces Païens rebelles, apparemment de secours d'argent & de vivres, car depuis leur dispersion les Juifs ne se font pas piqués d'être guerriers; il leur permit, dit-on, pour les récompenser, d'avoir une Sinagogue dans la Ville de Prague, qu'il érigea depuis en Evêché: mais on ne sait pas en quelle année. Il en établit premier Evêque S. *Adalbert*, dont il noma les deux premiers successeurs.

C'est sur quoi les Historiens de Bohême & ceux d'Allemagne ne sont point d'accord. Ces derniers disent, „ Qu'en 976, ou 977, l'Empereur „ *Otton II* fit la guerre à ce Duc, ou „ parcequ'il avoit prêté des Troupes „ aux Rebelles d'Allemagne, ou par- „ cequ'il refusoit de païer le tribut; „ qu'*Otton* le força de se soumètre; „ &. que, du consentement de l'Evê- „ que de Ratisbone, dont la Jurisdic- „ tion s'étendoit sur la Bohême, il fit „ l'érection de l'Evêché de Prague, „ qu'il mit sous la Métropole de Maien- „ ce „. Les Historiens des deux Nations s'accorderont ensemble, s'ils le peuvent. Il est à présumer que la vérité n'est pas du côté des Allemans, toujours enclés d'une étendue chimérique de l'Empire de *Charlemagne*, dont ils reculent les bornes même au delà de celles de l'ancien Empire Romain. Nous avons vu que *Charle* & ses premiers successeurs ne possédèrent jamais la Bohême; & de ce que les Empereurs Allemans, par le Droit du plus fort, rendirent les Ducs de Bohême tributaires, on ne peut pas en conclure qu'ils en fussent les Seigneurs

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

Vérone avec toute son armée, prend sa route par la Toscane, pour la réduire. *Rainier*, s'étant tenu, quelques jours, renfermé dans Lucque, voit qu'il fera d'inutiles efforts pour résister aux Allemans, & se rend. L'exemple de Lucque & du Marquis est bientôt suivi de toute la Toscane. On ne sait pas si *Rainier* continua quelque tems encore de gouverner cette grande Province, ou s'il fut révoqué dès lors : mais il est à présumer que le Marquis *Boniface*, père de la Comtesse *Mathilde*, profita de cette occasion pour se faire doner le Duché-Marquisat de Toscane par *Conrad*, dont il étoit un des plus zèlés Partisans. Après avoir soûmis la Toscane, *Conrad* se rend à Rome le Jeudi Saint, 23 de Mars; &, le jour de Pâque, 26, *Jean XIX* le sacre & le courone Empereur. *Gisèle de Souabe*, sa femme, reçoit, en même tems, l'Onction & la Courone Impériale. *Canut le Grand*, Roi d'Angleterre, de Danemarc & de Norwège, & *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, oncle de *Gisèle*, présens à cette cérémonie, reconduisent entre eux le nouvel Empereur au Palais de Latran. Les Allemans ne se comportent pas mieux à Rome, qu'ils n'avoient fait, l'année précèdente, à Ravenne. Un d'entre eux prend querèle avec un Romain, pour un Cuir de bœuf; & la querèle amène les coups. Au lieu de les séparer, les Allemans mètent le sabre à la main pour soûtenir leur camarade; & les Romains ont aussi recours aux armes pour se défendre : mais bientôt, hachés à coups de sabre par des Soldats aguerris, ils sont obligés de s'enfuir. Le lendemain, ils viènent, pieds nus, demander grace à l'Empereur. Les Libres avoient l'épée nue dans la main, & les Esclaves avoient autour du cou des liens d'osier. Ils s'avouoient par là dignes, les uns d'être décapités; les autres, d'être pendus.

Le Couronement de cet Empereur fut aussi l'occasion d'une querèle de presséance. Lorsqu'il fut question de le conduire au Vatican, pour cette cérémonie, *Héribert*, Archevêque de Ravenne, se mit hardiment à la droite de *Conrad*, place qu'*Aribert*, Archevêque de Milan, soûtint lui devoir appartenir. Il avoit un nombreux cortége : mais, voïant ses Milanois s'échaufer, & craignant qu'il n'arrivât quelque tumulte, il se retira promtement, & se fit suivre par tous les Milanois. Peut-être la question n'étoit-elle pas difficile à décider. Les anciènes Métropoles l'avoient été dans l'Empire, avant de l'être dans l'Eglise; &, Milan aïant joui de cette prérogative avant Ravenne, il semble que la presséance étoit nécessairement due à

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Acte *fait voir*, « *Que l'an I de l'Empire de* Conrad, *qui vivoit du tems* » *des Papes* Sergius *&* Anastase, *le* » huitième jour du Mois d'Octobre, » Indiction onzième, le Comte Guillaume, *fils de* Gui *&* la Comtesse » Aychisa *ou* Aycha, *Mari &* Femme, *donnent, du consentement mutuel l'un de l'autre*, pour le profit » de leur ame & la rémission de leurs » péchés, *au Monastère du* Sauveur *&* » *des SS.* Victor *&* Corona, *bâti dans* » *le lieu de* Grazano, *quelques Manses de terres, un certain Moulin* » *sur la petite rivière d'*Emporio, *&* » *quelques autres Revenus* ». *Il est clairement & solidement démontré par cet* Acte, *que le Donateur* Guillaume, *dont il parle, fut père d'*Aléram, *puisqu'il y a un intervalle de 60 ans, depuis l'Indiction onzième, laquelle étoit la première année de l'Empire de* Conrad, *jusqu'à l'année 967, dans laquelle couroit l'Indiction dixième, & laquelle fut celle de la concession, faite par* Otton I, *d'un Privilége en faveur d'*Aléram.

Benvenuto n'est pas plus heureux en calcul qu'en raisonement, & se montre mal instruit de la Chronologie & de l'Histoire. Par quelle regle de Logique soixante ans, prétendus écoulés entre la Donation du *Comte Guillaume* & le Privilége d'*Otton I*, peuvent-ils prouver que ce *Comte Guillaume* est le père d'*Alédram*, si celui-ci n'est pas nomé dans le premier *Acte* comme fils de ce *Guillaume*. Il y a lieu de présumer qu'il n'y étoit pas nomé, puisque *Benvenuto* ne dit point qu'il le fut. L'espace de soixante ans, à remonter de 967, commence en 907, année avec laquelle couroient à la vérité les Indictions X & XI, & dans laquelle *Sergius III* étoit Pape. Mais ce n'étoit pas la première année du prétendu Empereur *Conrad*. C'étoit la septième de *Louis III*, Empereur, la vingt-cinquième de *Bérenger I*, Roi d'Italie, & la huitième de *Louis II*, Roi de Germanie, fils de l'Empereur *Arnoul*. *Louis II* mourut le 21 de Novembre 911 ; & *Conrad*, son successeur à la Courone de Germanie, fut élu Roi le 19 d'Octobre 912, Indiction I ; & *Sergius* pour lors *Anastase III* occupoit le Siége Apostolique. *Benvenuto*, sachant peu l'Histoire ancienne, a cru, sur les fausses Listes des

PRINCES contemporains.

Suzerains. *Tributaire*, *Vassal*, & *Sujet* ne sont pas des termes sinonimes. Ces qualités, qui se trouvent quelquefois réunies dans un même Prince, sont très souvent séparées dans d'autres.

Je laisse aussi les Historiens de Bohême & ceux de Pologne se débatre au sujet des conquêtes que *Boleslas II*, suivant ceux-là, fit sur la Pologne, dont le Duc *Miéciſlaw I* étoit son beaufrère.

Au reste, ce *Boleslas* eut pour femme *Hemma*, Princesse extrêmement vertueuse ; & lui-même témoigna du zèle pour l'avancement de la Religion Chrerène, en batissant des Eglises, & dunant des Terres aux Ecclésiastiques pour leur subsistance. Mais l'Histoire fait principalement respecter la mémoire de ce Prince, en assurant qu'il fut le protecteur & le père des Veuves, des Orphelins & des Pauvres.

BOLESLAS III, dit LE ROUX, L'AVARE, & L'AVEUGLE,

fils aîné de *Boleslas II*, lui succède en 999 ; perd ses Etats & la vue en 1003, & meurt en 1037.

C'est de lui dont j'ai parlé dans l'article de *Boleslas Chrobri*, premier Roi de Pologne.

Trompés par *Weleslavinus*, beaucoup d'Historiens de Bohême & tous ceux de Pologne, ont dit les Ducs *Jaromir* & *Udalric*, fils de *Boleslas III* : mais *Boluſlaus Balbinus* fait voir que *Boleslas* n'eut point de Fils ; & que les trois Princes, qui furent après lui successivement Ducs, étoient ses Frères.

L'aveuglement de *Boleslas* & sa prison, non de ses Fils, mais de ses Frères, furent des suites de la guerre, qu'on dit que son Père fit à la Pologne. Je n'ai point parlé ci-devant de cette Guerre, & je n'en parlerai point encore, parceque ce n'est pas ici le lieu de concilier les Historiens des deux Nations, qui ne s'accordent ni sur les dêtes, ni sur les motifs, ni sur les details des differens évènemens de cette Guerre. Il reste seulement pour constant, que presque toute la Bohême fut assujétie par le Roi de Pologne. Les Historiens de Bohême accusent *Boleslas III*, qu'ils taxent de paresse, d'avarice & de lâcheté,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

son Archevêque. *Conrad*, qui ne devoit pas être fort savant en Histoire, vit la chose sous une autre face. Il dit, « Qu'il » étoit convenable que l'Archevêque de Milan, qui couronoit le » Roi d'Italie afin qu'il fût ensuite Empereur, présentât ce Prin- » ce au Pape ». La-dessus il fit passer l'Archevêque de Ravenne à sa gauche; & come celui de Milan s'étoit déja retiré, le Roi, de l'avis du Pape, le fit représenter par *Ardéric*, Evêque de Verceil, l'un des Suffragans de la Métropole de Milan. Il se tint, quelques jours après, un Concile, qui, conjointement avec le Pape, décida la question en faveur de cette Eglise: mais on verra cette querèle renaître en 1047.

PRINCES contemporains.

d'avoir lui-même causé sa ruine, en refusant aux Garnisons, laissées par son Père dans les Places qu'il avoit conquises, les secours dont elles avoient besoin. Il paroît au reste que l'irrésolution fut le principal vice d'esprit de ce Duc; & que c'est ce qui fut cause qu'on le surnoma *Craftinus*, c'est-à dire l'*Home de demain*.

A ce défaut, qui le rendoit incapable de gouverner, il joignoit une crudité pareille à celle dont les premières années de son aïeul *Boleslas I* avoient été ternies. Il mit *Jaromir*, le second de ses Frères, hors d'état d'avoir des Enfans; & fit souffrir au plus jeune, qui s'appelloit *Udalric*, des tourmens, dont il porta les marques toute sa vie, & qui diminuèrent la force de son tempérament. Après l'avoir traité de cette manière indigne, il le chassa de Bohême.

Ce jeune Prince s'alla réfugier à la Cour de Germanie; & l'on a tout lieu de croire qu'il y étoit lorsque *Boleslas Chrobri* fit la conquête de la Bohême; ce qui détruit ce que les Historiens Polonois disent de sa prison & de celle du Prince *Jaromir*, qu'on trouve presque dans le même tems près de l'Empereur *Henri I.* Quoi qu'il en soit, si ces deux Princes furent faits prisoniers avec le Duc *Boleslas* leur Frère; le Roi de Pologne les garda très peu de tems.

L'aveuglement & la prison de *Boleslas* furent cause que les Bohêmes lui substituèrent l'aîné de ses Frères. On ignore combien de tems *Boleslas*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Allemans, que *Conrad* fut Empereur. Il ne le fut jamais; &, durant tout son règne, il n'aspira pas même à la Couronne d'Italie. Sur les contrariétés de Dates, que je viens d'exposer, on seroit tenté de regarder la Donation du *Comte Guillaume* come l'ouvrage d'un Faussaire. Mais j'assurerai plus bas la vérité de cet *Acte*, qui ne peut pas être daté du règne de *Conrad I*, Roi de Germanie. A quel titre des *Actes*, faits dans un païs dont ce Prince n'étoit pas Souverain, en porteroient-ils le nom dans leur Date.

Renvenato rapporte ensuite un *Diplôme* entier, daté: *L'an DCCCC-XXXVIII de l'Incarnation du Seigneur, neuvième d'*Hugue *très pieux Roi, & quatrième de* Lothaire *son fils, Indiction huitième.* Si l'Auteur nous a donné ce *Diplôme* d'après l'Original, come il le dit; il n'en avoit pas lu les dates avec assés d'attention. Celles qu'il nous offre ne sont point d'accord. En 938 l'Indiction XI courut jusqu'au 1 de Septembre, que l'Indiction XII commença, cette même année, est la treizième d'*Hugue* & la huitième de *Lothaire*.

Par ce Diplôme, *les Rois* Hugue & Lothaire *donent à leur Féal*, le Comte Alédram, *à titre de propriété & à toujours, pour lui, ses Hoirs & Aians cause une certaine* Court, qui *s'appelle* Foro, *située dans le Comté d'Acqui sur la rivière de Tanaro, & toutes ses dépendances.* Ils lui font encore un autre don, exprimé par

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ces termes, autant que ceux de l'Original peuvent être traduits : *En outre, accordons au même notre Féal* Aléram *& à ses Hoirs, le droit d'exercer sur la Terre, appellée Roncho, & sur tous les Arimanes qui demeurent dans cette Terre, toute justice* (omnem districtionem), *& toute fonction publique, & de recevoir toute plainte* (c'est à dire *tout appel*), *de la même manière que notre Commissaire public en a joui ci-devant ; afin qu'on observe & fasse, en présence de notredit Féal* Aléram, *ce qu'on avoit coûtume d'observer dans les* Plaids, *en notre présence, en celle de notre Comte du Palais, ou bien de tout autre quelconque notre Commissaire.* Par ces paroles, les deux Rois cèdent bien difertement au *Comte Alédram* l'exercice de toute l'Autorité Souveraine dans sa Terre de Roncho. Vraisemblablement *Alédram* prit le titre de *Marquis* depuis cette concession, qui lui donoit un pouvoir plus étendu, que celui dont les *Marquis* jouissoient dans leurs *Marches*, puisqu'ils étoient obligés d'y recevoir les Commissaires Impériaux, ou Roïaux, qui venoient de tems en tems y rendre la justice, qu'on pouvoit appeller de révision ; & le Comte du Palais, qui venoit quelquefois y terminer en dernier ressort les Affaires extrêmement difficiles. De ce Privilége singulier, que les Rois *Hugue & Lothaire* accordent au *Comte Alédram*, qu'ils font Juge absolument Souverain à Roncho, sans même réserver l'Appel à leur Tribunal; & de ce qu'*Alédram* vivoit suivant la Loi Salique; il me semble qu'on peut conclure deux choses : l'une qu'*Alédram* étoit parent du Roi *Hugue*, de qui l'on sait que la politique étoit de mêtre en Italie ses parens dans les postes les plus considérables ; l'autre, qu'*Alédram* étoit François.

Au mois d'Août 961, se fit la Fondation du Monastère de Grazano dans le Diocèse de Verceil. Les Fondateurs sont *Alédram*, que l'*Acte* qualifie *Marquis & fils du Comte Guillaume ; Gilberge* (ou *Gerberge*), qualifiée *fille du Roi Bérenger ; Anselme & Oddon*, qualifiés *frères germains & fils d'Alédram*, vivans tous suivant la Loi Salique. *Alédram & Gilberge*, mari & femme, après avoir dit, « Que, du consente-» ment de leurs Parens susnomés &

PRINCES contemporains.

Chrobri le retint en prison : mais après le recouvrement de sa liberté, ce Prince ne cessa pas de faire des tentatives pour déposséder ses Frères, qui lui succédèrent l'un après l'autre. Tous ses efforts furent inutiles. Il paroît seulement que, soit par la protection du Roi de Pologne, soit du consentement de ses Frères, il conserva quelques possessions dans la Misnie, dont une partie appartenoit à la Bohême. *Ditmar* dit qu'en 1010, *Boleslas III* fit le Marquis *Herman*, son gendre, Gouverneur du Chateau de Misna.

WLADIBOJE,
appellé par les Allemans
WLADÉMAIRE,

second fils de *Boleslas II*, est mis par les Etats, en 1003, à la place de son frère *Boleslas III*, qu'on tenoit pour dépossé par son aveuglement & par sa prison. Il meurt vers la fin de 1004, ou vers le commencement de 1005.

On ne sait rien de ce Duc, que l'on ne connoit que par *Adelbold* & par *Ditmar*, qui disent l'un & l'autre qu'il fut Duc de Bohême après *Boleslas III.*

JAROMIR,

troisième fils de *Boleslas II*, est fait Duc, en 1004 ou 1005, après la mort de *Wladiboje*, & ne l'est que jusqu'en 1012. Il meurt assassiné vers 1040.

Les *Wrssoveci* attentèrent à sa vie; & ce fut par une espèce de miracle, qu'il leur échapa. Mais il fut moins heureux vis-à-vis du Roi *Boleslas Chrobri*. Hors d'état de résister aux armes Polonoises, il se retira près de l'Empereur *Henri I*, qui prit ouvertement sa defense ; vint en Bohême avec une Armée considérable ; chassa les Polonois de Prague & d'une partie du pais ; affermit *Jaromir* sur le Trône ; & le mit en état de s'y maintenir.

Ce Prince, très peu capable de gouverner, ne fit rien autre chose pour sa gloire, que de bâtir une Ville, qu'il appella *Jaromirie*.

Les mécontentemens, produits par les défauts de son administration, inspirèrent à son frere *Udalric*, le dessein de le déposseder. Il se fit un Parti, s'assura du consentement de la

PRINCES contemporains.

pluſpart des Grands ; &, le jour de Paque 1012, il força *Jaromir* à s'enfuir de Prague. L'Empereur *Henri I* reçut ce Prince dans ſa Cour, à la prière de *Walther*, Archevêque de Magdebourg ; mais, le jugeant incapable de ſe ſoûtenir ſur le Trone, il n'entreprit pas de le rétablir une ſeconde fois.

Jaromir ſe procura d'ailleurs quelques ſecours ; &, comtant ſur les Partiſans qui lui reſtoient en Bohême, il eſſaia d'y rentrer. Il échoua dans ſon entrepriſe. Il fut pris, & gardé quelque tems à Mersbourg hors de Bohême. Redevenu libre, il fit une ſeconde tentative, qui ne réuſſit pas mieux que la première. Il fut pris encore ; & ſon Frère, après l'avoir fait priver de la vue, le tint longtems enfermé dans le Château de Leiſſa.

UDALRIC, UDALARIC, ou OLRY I,

quatrième fils de *Boleslas II*, uſurpe en 1012, le Duché ſur ſon frère *Jaromir* ; & meurt en 1037.

En faiſant grace à ce Prince de ſon uſurpation & de la manière cruelle, dont il traita ſon Frère ; on ne doit pas balancer à le mettre au rang des plus illuſtres Souverains de Bohême.

Savant dans l'Art de régner, il eut ſoin, autant qu'il le put, que ſon gouvernement fût utile à ſes Sujets. Il favoriſa la Religion : mais ſans rendre le Clergé plus à charge à l'Etat, qu'il ne l'étoit.

Guerrier heureux, autant qu'habile & brave, il ne fit point de guerre, dont il ne ſortit à ſon honneur. Il remporta pluſieurs victoires ſur les Saxons ; & força les Marquis de Thuringe & de Miſnie, & d'autres Marquis voiſins de l'Océan à lui payer tribut, ainſi qu'on l'apprend de *Ditmar*, qui s'en plaint. *Géron*, Marquis de Luſace, aiant invité d'une fête trente Seigneurs Bohêmes, les fit tous maſſacrer. *Udalric* vangea leur mort, en portant le fer & le feu dans la Luſace ; &, dans une bataille, il tua *Géron* de ſa main. Il acheva de mettre les Polonois hors de la Bohême, & leur enleva même la Moravie, dont *Boleslas Chrobri* s'étoit emparé. Il en donna le Gouvernement, avec le titre de Marquis, à ſon fils *Brzétislas* ; & ce jeune Prince, quoiqu'à peine ſorti de l'adoleſcence, y dona des

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» d'*Anſelme* & d'*Oddon* leurs fils & » beaufils, ils ont, dans le Cha» teau même de Grazano, conſtruit » en l'honneur du Seigneur *Sauveur*, » de Ste *Marie*, de S. *Pierre* & de » Ste *Chriſtine*, un Monaſtère occu» pé déja par des Moines, donent, » pour l'entretien de ces Moines, trois » *Courts*, dix Fermes & toutes leurs » dépendances ; & cela, pour le ra» chat de leur ame, de celle de feu » *Guillaume*, fils, beaufils & frère » germain des Donateurs, & de leurs » Fils & Beaufils, & de celle de » leurs Parens, à condition que les » Moines chanteront tous les jours la » Meſſe, & feront l'Office pour *Alé» ram* & ledit *Guillaume* ſon fils ».

Benvenuto n'a pas fait attention que cet *Acte* fait connoître trois Fils d'*Aledram* ; & nous apprend que le *Comte Guillaume*, ſon père, vivoit encore au mois d'Août 961.

Je prens occaſion de cette circonſtance, pour établir la vérité de la Donation faite au Monaſtère de Grazano par le *Comte Guillaume* & ſa femme *Aychiſa*. J'ai déja dit que dans la Date de cet *Acte*, il ne pouvoit pas être queſtion de *Conrad I*, Roi de Germanie, lequel ne fut jamais Souverain en Italie, ni dans les cantons, qui formèrent la *Marche de Montferrat*, dont une partie dépendoit du Roïaume d'Italie, & le reſte de celui des deux Bourgognes. C'eſt un fait inconteſtable. L'Indiction XI, qui ne va point avec la première année du Règne de *Conrad*, Roi de Germanie, concourt avec la première année du Règne de *Conrad le Pacifique*, Roi des Deux-Bourgognes. Ce Prince fut le ſucceſſeur de *Rodolfe II*, ſon père, en 937, année dans laquelle l'Indiction XI commença le 1 de Septembre. L'*Acte*, dont il s'agit, étant du 8 d'Octobre, Indiction XI, nous apprend que *Rodolfe* étoit mort pour le plus tard à la fin de Septembre de cette année ; & que *Conrad* étoit déja Roi, puiſque cet *Acte* eſt daté de la première année de ſon règne. Cette *Donation* eſt donc de 937. En rendant cet *Acte* à ſa véritable année, il devient très vraiſemblable, que le *Comte Guillaume*, fils de *Gui* & mari de la *Comteſſe Aychiſa*, ne diffère point du *Comte Guillaume*, père d'*Alédram*, & vivant encore en 961.

Le Monaſtère, auquel le Comte *Guil-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

laume avoit fait une donation en 937, tomboit apparemment en ruine ; & le Marquis *Alédram* & *Gerberge*, le voulant faire relatir, jugèrent à propos de le transporter dans l'enceinte même du Château. Ils conservèrent le premier Patron de l'ancienne Eglise, auquel ils en joignirent d'autres au gré de leur devotion ; & l'ancienne Eglise subsista vraisemblablement comme une Chapelle dépendante du nouveau Monastère. Ce qui soit dit pour ceux qui se trouveroient embarassés de trouver ici deux Monastères au lieu d'un.

Si ce n'est pas le Comte *Guillaume* encore vivant, qui fait la Fondation de 961, come il avoit fait la Donation de 937 ; c'est qu'il avoit cédé la Terre de *Grazano* à son fils *Alédram*, en faveur de son mariage avec *Gerberge*, fille du Roi *Bérenger* ; ou c'est peut-être que cette Terre étoit un Propre maternel d'*Alédram*.

Si l'on me demande pourquoi ce *Marquis* & sa Femme font mention du consentement de leurs Parens ; je puis répondre que c'est parceque, Propriétaires futurs, ils n'étoient encore qu'Usufruitiers du tout ou de partie des trois *Courts* & des dix Fermes, qu'ils donoient aux Moines ; & que ces Biens venoient les uns du *Comte Guillaume*, les autres du *Roi Bérenger*.

De tout ce que je viens de dire ; il peut résulter que nous connoissons avec une sorte de certitude le Père, la Mère & l'Aieul paternel du *Marquis Alédram* : mais nos connoissances ne vont pas plus loin. Nous savons que l'Aieul paternel s'appelloit *Gui* : mais nous ignorons ce qu'il étoit. L'*Acte*, qui le nome, ne lui done aucune qualité. Ce nom cependant de *Widon* ou de *Gui*, lequel avoit été porté par les François en Italie, & la profession qu'*Alédram* & ses Fils faisoient de suivre la Loi Salique, prouvent suffisamment que cet Aieul paternel d'*Alédram* étoit un François, au moins d'origine.

Au reste les Ancêtres, ou paternels, ou maternels de ce *Marquis*, avoient eu depuis longtems des possessions dans la partie du *Montferrat*, qui dépendoit du Roïaume d'Italie. C'est ce que l'on voit par un *Diplôme* d'*Otton I*, daté de Ravenne le X des Calendes d'Avril, Indiction X, c'est à dire le 23 de Mars 967 : *Otton* « y confirme » au *Marquis Alédram* tout ce que ses preuves singulières de valeur & de conduite. Il préserva cette Province de tous les efforts des Polonois & des Hongrois. Il battit les premiers ; tint les seconds en echec durant quelque tems ; & par sa bone contenance, il les força de se retirer, sans avoir osé risquer de le combatre.

L'usage d'*Udalric* étoit de marcher toujours le premier au combat ; & ses troupes, animées par son exemple, le suivoient avec l'espérance de vaincre.

Jaromir, après plusieurs années de prison, lui fit demander une entrevue, qu'il ne se fit aucune peine d'accorder. *Udalric* engagea même l'Evêque *Hélicard* à persuader à *Jaromir* de lui pardoner tous les torts qu'il avoit à son égard ; & la première chose qu'il fit, en le voïant, fut de l'embrasser & de lui demander pardon. Les deux Frères s'attendrirent jusqu'aux larmes ; & leur reconciliation fut si sincère, qu'*Udalric* admit *Jaromir* à partager avec lui la suprême puissance & les soins du Gouvernement ; & que, jusqu'à sa mort, rien ne fut capable d'altérer leur union.

En 1016 & 1017, la peste ravagea toute l'Europe de manière, disent quelques Auteurs, qu'à peine y resta-t-il la dixième partie des habitans. *Udalric* observa quel Vent règnoit ; & fit mètre le feu à des Forêts, qui couvroient la Bohême du côté de ce Vent. Cet incendie purifia l'air très promtement ; & la Peste ne fit pas de grands ravages en Bohême.

Au commencement de son règne, il parut dans la disposition de prendre une Femme dans quelqu'une des premières Maisons d'Allemagne : mais il abandona ce projet à la vue d'une jeune Paisane, qu'il rencontra par hazard. *Blazéna*, ou *Bozéna*, fille de *Domarod*, habitant du Bourg d'*Opuezza*, appellé depuis *Peracz*, le frapa d'abord par l'éclat de ses charmes. Elle acheva, par son entretien, de le rendre amoureux à l'excès ; &, malgré les oppositions des Grands, offensés de ce qu'une Paisane étoit préférée à leurs Filles, il annonça qu'il l'alloit épouser. Les plaintes & les murmures de la Noblesse redoublèrent : mais il ne leur opposa que ces paroles : *Les Bohêmes ignorent, & quelque jour ils apprendront à leurs dépens, combien il leur est désavantageux que leur*

PRINCES contemporains.

Prince épouse une Etrangère. Celle qui ne leur paroît aujourd'hui que Paisane, sera demain Princesse. Les Femmes ne brillent que des raions de leurs Maris. Paroles sages, & juste censure du faux système de la prétendue Mésalliance.

Adelbold, Evêque d'Utrecht, avoit connu le Duc *Udalric*, qu'il appelle son Hote, & qu'il dit frère de *Boleslas III.*

Jaromir, survivant à son Frère, fut pressé par les Grands de garder seul la Souveraineté : mais, loin d'y consentir, il abdiqua librement, & céda tous ses droits à son neveu *Brzétislas.*

PRINCES, depuis GRANDS-DUCS de RUSSIE, ou MOSCOVIE, appellés TZARS, que l'on prononce CZARS à la manière des Polonois ; & maintenant EMPEREURS DES RUSSIES.

SWESTOSLAW, ou SWETOSLAS ou SWATOSLAS,

devient, fort jeune, *Grand Prince de Russie*, en 945, par la mort de son Père *Igor*, & meurt en 972.

C'est dit-on dans l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de Russie*, p. 393 du T. I de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire du Nord*, imprimé depuis peu ; *c'est au IXe Siècle de Jésus-Christ qu'ont été jetés les fondemens de ce vaste Empire, qui a été policé par les soins de* Pierre le Grand. *La* Russie *faisoit autrefois partie de ce qu'on appelloit* Scithie d'Europe *&* Sarmatie, *qui comprenoit aussi la* Pologne *& la partie de* Hongrie, *&c, à l'Orient & au Nord du Danube.*

On donne comunément aux Peuples, qui habitent aujourd'hui la Russie, *la même origine qu'à ceux de* Pologne *&* Bohême : *cela semble assés bien prouvé par la* Langue Sclavone, *qu'ils parlent tous, mais avec quelques différences de Dialectes. Il en est de même des* Illiriens, Dalmates, Croates, Rasciens, Bosniens, Bulgares, &c, *qui sont des Colonies de cette grande* Nation Sarmate. *Elle prit en général le nom de* Slaves *dans le VIe Siècle, pour faire entendre qu'ils cherchoient la gloire ; c'est à quoi ce nom a rapport dans la* Langue Sclavone.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» Ancêtres avoient possédé dans les » Comtés d'Acqui, de Savone, de Mon- » ferrat, de Verceil, de Parme, de » Crémone, & de Plaisance ».

La Terre de Grazano dépendoit du Diocèse de Verceil, ensorte que cette Confirmation semble détruire ce que j'ai voulu faire entendre plus haut, que cette Terre étoit dans une partie du Montferrat, relevante d'un des deux Roiaumes de Bourgogne. Mais, outre que les Ancêtres d'*Alédram* pouvoient avoir dans le Comté de Verceil d'autres Terres que Grazano, c'est une chose certaine que, dans le tems dont il s'agit, le District spirituel formant le Diocèse, & le District temporel, formant le Comté, n'avoient plus les mêmes limites, qu'apparemment ils avoient eues autrefois. Ainsi Grazano peut n'être pas compris dans la Confirmation d'*Otton*, parcequ'il étoit du Diocèse, mais non du Comté de Verceil. D'ailleurs, *Otton* a pu, come Suzerain de la Bourgogne Cisjurane, & prétendant l'être de la Transjurane, comprendre dans cette Confirmation tout ce qui dans le Montferrat pouvoit dépendre de ces deux Roiaumes.

Par le même *Diplôme*, l'Empereur « done au *Marquis Alédram* à per- » petuité pour lui, ses Hoirs & Aians » cause, seize *Courts*, avec tout ce qui » dans ces cantons presque deserts, » avoit jusque-là dépendu du Roiaume » d'Italie ; ce qui s'étendoit depuis le » Tanaro jusqu'à l'Orba, & jusqu'au » bord de la Mer ». Voila donc, en y comprenant les possessions des Ancêtres d'*Alédram*, ce qui, par la Donation d'*Otton I*, composa la *Marche de Monferrat*, qui jusqu'alors apparemment avoit été renfermée dans le seul *Comté* de ce nom, que ce *Diplôme* nous fait connoître. Elle reçut dans la suite divers accroissemens.

On auroit tort d'employer une Donation si considérable, come une preuve qu'*Alédram* sortoit de la *Maison de Saxe.* On ne doit y voir de la part d'*Otton*, qu'un trait de politique. Jusqu'alors le Marquis *Alédram*, gendre du Roi *Bérenger II*, avoit du soûtenir les intérêts du Roi *Adalbert*, son beaufrère ; &, sans doute, en 965, il avoit aidé ce Prince dans la tentative, qu'il avoit faite en Lombardie. Il n'eût pas été facile de réduire ce *Marquis*, s'il se fut avisé de se can-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

toner dans les Montagnes du Montferrat. *Otton* d'ailleurs, en lui faisant la guerre, eût risqué de se brouiller avec son beaufrère *Conrad le Pacifique*, Roi des deux Bourgognes, que la Loi des Fiefs obligeoit à prendre la défense de son Vassal. *Otton* crut donc qu'il valoit mieux gagner *Alédram* par des bienfaits. Peut-être le Roi des Deux-Bourgognes en dona-t-il le conseil, & fut-il le Médiateur d'une Négociation, qui fut terminée par le *Diplôme* du 23 de Mars 967, & qui délivra le Roiaume d'Italie d'un Ennemi toujours à portée de le troubler.

On croit communément qu'*Alédram*, dont le tombeau se voit dans l'Eglise de Grazano, mourut en 995; & *Benvenuto* le dit: mais cet Historien se trompe certainement au sujet des Mariages & des Enfans de ce Prince.

Alédram eut, selon lui, deux Femmes. La première fut *Gerberge*, qu'il dit morte, sans laisser de Fils, en 986. Sur l'autorité de *Raphaël de Volterre*, il ajoute qu'*Alédram* eut pour seconde femme, *Adélaïse*, ou *Alasie*, c'est à dire *Adélaïde*, fille d'*Otton II* & de *Théophanie*; & qu'il en eut *Bonifface* & *Guillaume*, qui lui succédèrent l'un après l'autre. Malheureusement pour cette rêverie de *Raphaël de Volterre*, cette *Adélaïde* ne fut jamais mariée, & mourut Abbesse de Quedlinbourg.

On voit par l'*Acte de fondation* de Grazano, qu'*Alédram* eut deux Femmes; l'une, que l'on ne connoît pas; & l'autre, qui fut *Gerberge*. Cet *Acte de fondation* parle de trois Fils de la première Femme, *Guillaume* mort alors, *Anselme* & *Oddon*. Ces deux derniers donent leur consentement à la Fondation faite par leur Père & leur Belle-mère; & l'*Acte* ne dit point que leur Père les autorise à donner ce consentement. C'est une preuve qu'ils étoient Majeurs. Ces deux Frères moururent avant leur Père, à qui l'Histoire done pour successeur, & même pour unique Fils au tems de sa mort, un autre *Guillaume*, dont il n'est point parlé dans le même *Acte de fondation*; ce qui doit prouver qu'il n'étoit pas Fils de la première Femme. Il fut donc nécessairement fils de *Gerberge*; après la mort de laquelle, on n'a pas lieu de supposer qu'*Alédram* ait pris une troisième Femme, & que cette troisième Femme soit la mère de ce *Guil-*

PRINCES contemporains.

Celui de Russie *ou* Roffeie, *come le prononcent les* Russes, *indique un* Peuple dispersé: *ils s'en tiènent à cette Etimologie. En cela ils sont d'accord avec* Procope, *Historien Grec du VIe Siècle, qui done la même idée des Peuples de la* Sarmatie. *Ce sont des Ecrivains Modernes, Illiriens ou Dalmates, qui ont inventé un* Russus, *frère de* Lekhus *&* Czechus, *noms qui ont rapport à ceux qu'ont porté les* Polonois *& les* Bohémiens; *& l'on a fait de ces Personages imaginaires les pères de ces Peuples, qu'on a prétendu faussement être sortis d'*Illirie.

J'ai ci-devant fait entendre que je ne pouvois pas regarder *Leskus* ou *Lesch* & *Czechus* come des Personages imaginaires; & je me suis rangé de l'opinion de l'Auteur au sujet de *Russus*.

Voici, continue cet Ecrivain, *ce que nous apprènent sur l'origine de la* Russie, *les anciènes* Chroniques, *qui commencèrent à être écrites dans le Xe & le XIe Siècle, lorsque les* Lètres *avec la* Religion Chretiene *furent apportées de* Grèce *en* Russie. *Il s'agit du commencement de cette suite de* Monarques *connus sous le nom de* Grands-Princes *ou* Grands-Ducs.

860. *L'an du Monde* 6368 (*selon le calcul des* Grecs, *que les* Russes *ont suivi jusqu'à notre année* 1700) *la* Russie *étoit partagée en plusieurs Peuples, indépendans l'un de l'autre, & souvent divisés entre eux. C'étoient des* Slaves, *des* Méranes, *des* Krivitzes, &c., *qui s'appelloient tous en commun* Russes. *Les* Sèvèriens, *les* Vétizes, &c. *qui demeuroient au Midi étoient obligés de paier un Tribut annuel par chaque Feu ou Maison, aux* Khozares *habitans des bords de la* Mer Noire: *c'étoit d'abord une Epée, ensuite, selon quelques-uns, une belle Fille. D'un autre côté, c'est-à-dire au Nord, les* Varèges *aiant passé la* Mer Baltique, *exigèrent le même Tribut des* Russes.

Plusieurs de ceux-ci qui avoient été chés les Varèges *pour y apprendre le métier des armes, les louoient beaucoup, surtout* Gostomissel, *l'un des principaux habitans de* Novogorode (*qui signifie* nouvelle Ville). *On convint donc de choisir trois* Princes Varèges *pour gouverner la* Russie.

861. 862. *Ces trois* Princes *furent* Rurike, *qui fit d'abord sa résidence*

PRINCES contemporains.

à Ladoga, Sinéus (ou *Sinaüs*) à Bélo-Ofero, & Travere (ou *Truvor*) à Isborke. *Ces deux derniers moururent sans Enfans dans le cours de deux années. Par là* Rurike *devint seul Souverain de la* Russie ; *& aiant augmenté la Ville de* Novogorode, *il y fixa sa résidence : la plûpart de ses habitans étoient d'origine* Varéges. Rurike *donna le Gouvernement de plusieurs Villes à des Nobles de la même Nation, qui lui avoient rendu service.*

Il en étoit venu deux avec lui, només Skolde & Dire, *qui lui aiant demandé permission d'aller à Constantinople avec leur Famille, s'arrêtèrent sur le* Dniepер, *ou* Boristhène à Kiove, *qui alors païoit tribut aux* Khozares. *Ils y régnèrent, & étendirent leur domination vers la* Pologne. *Dans la suite les* Kioviens *ont prétendu qu'ils décendoient d'une suite de Princes que* Kiove *avoit eus depuis* Kiève, *qui bâtit, selon eux, cette Ville, l'an du Monde* 6001, *ou* 492 de J. C.

864. 865. Skolde & Dire *vont assiéger Constantinople & ravager les environs, aiant rassemblé un grand nombre de vaisseaux ou de bateaux. Mais une tempête, qui survint, leur causa beaucoup de domage, & il retourna peu de ces* Russes *chés eux. Cette Expédition commença à faire connoître leur nom dans le monde, & à en doner l'idée d'un Peuple terrible. Il y eut ensuite un Traité de paix entre les* Grecs & ces Russes *Méridionaux ; on leur envoia un Evêque, & le Prince* Skolde *se fit Chretien.*

878. Le Grand-Prince Rurike *mourut, laissant* Igore, *son fils, qui étoit fort jeune, sous la tutèle d'*Oleghe *son oncle, qui gouverna la* Russie *trente-cinq ans.*

Quoique l'Ouvrage, dont je viens de copier deux pages & quelques lignes, ne comte point *Olegh* pour le second *Grand-Prince de Russie*, il me semble pourtant qu'on ne peut pas se dispenser de le regarder come tel. Dire qu'*il gouverna la Russie trente-cinq ans*, & ne le faire que le Tuteur d'*Igor* & le Régent des Etats de ce jeune Prince ; c'est vouloir que ce dernier n'ait été Majeur qu'à 40 ans environ. J'ose donc dire, sans balancer, qu'*Olegh*, frère ou peut-être beaufrère de *Rurik*, en fut le successeur, à condition néanmoins que le jeune *Igor* lui succèderoit.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

laume. On dit que *Gerberge* mourut en 986, & qu'*Alédram* ne lui survécut que neuf ans. Un Fils du troisième lit n'eut pas, en 995, été d'âge à succéder à son Père. L'Hérédité des Fiefs n'étoit pas encore totalement établie ; & les Fils, s'ils n'étoient pas d'un âge à pouvoir gouverner les Peuples, n'étoient pas alors choisis par le Souverain pour remplacer les Pères.

Benvenuto, come on l'a vu, done au *Marquis Alédram* deux Fils, nés de sa prétendue seconde femme *Adélaïde*, *Boniface* & *Guillaume* ; &, se fondant sur une fausse leçon de deux passages de l'Historien *Arnulf*, il accorde l'aînesse à *Boniface*, & le fait le successeur immédiat d'*Alédram*. C'est ce que *Muratori* va réfuter. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans la Préface qu'il a mise à la tête de la Réimpression de l'*Histoire de Montferrat* de *Benvenuto*, dans les *Historiens d'Italie*, T. XXIII. *Les Textes falsifiés de l'Historien* Arnulf, *conservés à Milan, ont jeté* Benvenuto *dans une erreur, qui mérite d'être pardonée.* Boniface, Marquis de Montferrat, *y lit-on, Liv. III, Ch.* 3, traversant un Bois épais, fut percé d'un dard empoisoné, qui lui fut lancé d'une embuscade à côté du chemin. *On n'a vu moi-même, séduit par les mêmes Textes, assurer avec intrépidité, dans le Chap.* 25 *des* Antiquit. d'Este, *qu'un* Boniface, Marquis de Montferrat, *fleurissoit dans le XIe siècle. Je ne laissois pas cependant d'être quelquefois étoné de voir d'autres Ecrivains faire ; dans la même année* 1052, *périr du même genre de mort* Boniface, Marquis de Toscane, *père de la Comtesse* Mathilde. *Je voiois bien le nœud : mais je n'appercevois pas coment il se devoit dénouer. Il me faut à présent répéter ici ce que j'ai déja remarqué dans la* Préface de l'Historien d'Arnulf, *même, que j'ai donée dans le IVe Tome de cette Collection, c'est à dire que dans la première moitié du XIe siècle, il n'a point existé de* Boniface, Marquis de Montferrat. *Le Manuscrit d'*Arnulf, *qui se trouve dans la Bibliothèque d'Este, est d'une si grande ancienneté, qu'à cet égard il laisse bien loin derrière lui toutes les autres Copies manuscrites de la même* Histoire. *Il offre la même chose au sujet du* Marquis Boniface : *mais il ne fait aucune mention du* Montferrat, *mot fouré par*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

quelque Demi-Savant mal avisé dans les Manuscrits de Milan. Il doit donc être désormais très certain qu'il n'y eut dans le XIe siècle que le seul Boniface, Marquis de Toscane, *qui se rendit célèbre par le secours, que l'Empereur* Conrad *en tira pour son expédition de Bourgogne, ainsi que* Donizon *nous l'apprend, en termes bien précis, dans la* Vie de la Comtesse Mathilde, *& que ce fut ce Marquis* Boniface, *& non pas un autre, qui, frapé d'un dard empoisoné, mourut en* 1052, *dans le Territoire de Mantoue, come l'attestent les Monumens de cette Ville &* Berthold de Constance.

Muratori n'a pas songé de dire là que dans le récit de l'Expédition de l'Empereur *Conrad I* en Bourgogne, les Manuscrits d'*Arnulf*, dont *Benevuto* se servoit, au lieu de dire simplement *Boniface, Marquis*, disent encore *Boniface, Marquis de Montferrat.*

GUILLAUME I,

resté seul fils d'*Alédram* à la mort de ce Prince, qui l'avoit eu de *Gerberge*, sa seconde femme, lui succède en 995. L'année de sa mort n'est pas connue. On peut croire qu'il passa 1060.

Guillaume & sa femme *Hélène*, qu'on dit fille du Duc de Glocester, frère de *Richard I*, Roi d'Angleterre, sont enterrés à main droite de l'entrée de l'Eglise du Monastère de Locedio, dont quelques Ecrivains font mal à propos *Guillaume* le premier Fondateur. Il paroît seulement certain qu'il fit de très grands biens au Monastère.

Il fut père du Marquis *Boniface I*, son successeur.

COMTES de Maurienne, *ensuite COMTES, puis DUCS* de Savoie, *enfin ROIS* de Sardaigne.

BÉROLD, ou BERTHOLD, ou BÉRALD,

que l'on done le plus communément pour Souche de la *Maison de Savoie*, vivoit en 1014 & 1016.

Ce que l'on trouvera sous l'année 1014 au sujet de ce Prince, n'en fait connoître que le nom & la qualité. Mais d'où venoit-il? Qu'étoit-il? *Humbert aux-blanches-mains* étoit-il réellement son Fils? C'est sur quoi

PRINCES contemporains.

Olegh ou *Olech*, devenu Grand-Prince en 878, le fut jusqu'en 912, ou 913, qu'il mourut. Il augmenta ses Etats de Smolensko, de Lubre & de Kiovie. Il se présenta devant cette dernière Ville, come pour demander aux Princes *Skhold* & *Dir* la liberté du passage afin d'aller faire la guerre aux Grecs; & ces Princes, étant sortis pour s'aboucher avec lui, furent aussitôt massacrés; ce qui le mit en état de s'emparer de la Ville, dont il fit sa résidence. Il osa depuis porter la guerre jusqu'aux portes de Constantinople, dont il brûla les Fauxbourgs; & qu'il fit mine de vouloir assiéger. Les Grecs, pour s'en débarasser, furent obligés de lui doner beaucoup d'argent, & de s'engager à paier un subside annuel aux Russes, come ils en paioient depuis très longtems à d'autres Peuples barbares. Ce fut sous son règne, que l'on commença d'écrire dans la Langue Esclavone. *Methodius*, savant Grec de Thessalonique, Evêque missionaire chés les Moraves, le même qui fut l'Apotre de la Bohême, se fit aider par deux Prêtres habiles, & depuis le 1 de Mars jusqu'au 12 d'Octobre, il traduisit en Esclavon la Bible entière. C'est de sa Traduction, que les Russes se servent encore à présent.

Igor remplaça son oncle *Olegh* en 912 ou 913, & mourut en 945. Il voulut aussi se mesurer avec les Grecs, en allant par mer faire une irruption dans l'Asie Mineure, & ravager les côtes de la Mer Noire: mais le Feu Grégeois consuma la plupart de ses bâtimens, & le plus grand nombre de ses troupes fut submergé. Cette malheureuse Expédition lui fit demander du secours aux Varèges. Les Troupes qu'ils lui prêtèrent, jointes à la nouvelle Armée qu'il avoit rassemblée, le mirent en état d'aller avec mille bâtimens se présenter devant Constantinople. Les Grecs lui offrirent une augmentation de subside, qu'il accepta par le conseil de ses amis; & l'on fit un nouveau Traité de paix, en 944. Ce qui l'avoit animé contre les Grecs, c'est qu'il les soupçonoit d'avoir engagé les *Pescheneges*, només *Patzinaces* par les Auteurs Grecs, à faire en 915 une irruption dans la Russie. Véritablement, les Grecs avoient fait alliance avec ces Peuples, pour les opposer aux Bulgares, qui couroient alors toute la Thrace; & pour les emploier dans la

PRINCES contemporains

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

suite contre les Hongrois, passés, depuis quelques années, d'au-delà du Volga dans la Pannonie, & contre les Russes quand l'occasion s'en présentera. Après la paix faite avec les Grecs, *Igor* eut envie d'augmenter le Tribut que lui payoient les Drévliens, habitans d'une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Russie Lithuanienne; Peuples assés riches par le commerce qu'ils faisoient de pelleteries. Il alla lui-même avec peu de Troupes pour exécuter son projet: mais les *Drévliens*, supérieurs en nombre, le surprirent & le massacrèrent.

Come *Swétoslas* étoit fort jeune lorsque son père *Igor* fut tué, sa mère *Olgha*, ou *Olha* prit en main les rênes du Gouvernement, & son premier soin fut de vanger la mort de son Mari. Tout ce qu'on prétend qu'elle fit à ce sujet, est assés bien imaginé pour donner dans un Roman frivole quelque idée du caractère d'une Barbare: mais en même tems trop absurde pour être confacté par l'Histoire. De ce que l'on dit ce qu'il peut y avoir de vrai, c'est qu'elle fit aux Drévliens une guerre opiniatre & cruelle, qui se termina par la destruction presque entière de ce Peuple, dont les malheureux restes furent chargés d'un Tribut considérable. *Swétoslas* dona dans cette guerre les premières preuves de son courage. Quand ce Prince eut atteint l'age convenable; *Olgha* lui remit le Gouvernement, & fit le voïage de Constantinople. Elle y reçut le Batême avec le nom d'*Hélène*. Elle fut la première Princesse Chrétiene dans sa Nation. Revenue à Kiovie avec des Millionaires Grecs, elle ne put pas engager son Fils à suivre son exemple: mais elle en obtint qu'il laissat annoncer librement l'Evangile dans ses Etats. Elle mourut vers 969, âgée de 80 ans; & la mémoire de son zèle pour la propagation de la Religion Chretiene fut cause que dans la suite l'Eglise Russe la mit dans son Calendrier. Elle en célèbre la fête le 11 de Juillet. *Swétoslas*, dévoré de la soif des conquêtes, commença par endurcir ses Soldats à la fatigue, en leur apprenant, par son exemple, à se passer de tentes & de bagages, à dormir sur la terre avec la selle de leurs chevaux pour oreiller, à ne manger que de la Chair, ou du Poisson roti. Dès qu'il se fut formé des Soldats, tels qu'il les vouloit, il alla faire la

l'*Histoire*, les *Chartes*, & les autres *Monumens Historiques* ne nous ont fourni jusqu'à présent aucune lumière. C'est sur quoi la Conjecture s'est égarée, sans pudeur, aux dépens du Bon-Sens & de la Vérité. L'illustre *Maison de Savoie*, si souvent alliée à la *Maison Roïale de France*, ainsi qu'à la plupart des autres Maisons Souveraines de l'Europe, est montée du Degré de simple *Comte*, ou *Gouverneur*, sans doute *amovible* d'abord, & puis *héréditaire*, de quelque *Canton*, ou *Cité* du Roïaume des Deux-Bourgognes, jusque sur le Trône Roïal, que nous lui voïons occuper; & l'on ne sauroit dire que son agrandissement successif ait été l'effet plustôt du bonheur, que du mérite. Quelle autre Maison peut, avec autant de facilité, nous offrir une très longue suite de grands & d'habiles Princes? L'élévation de la *Maison de Savoie* est son propre ouvrage; & dire franchement que ses commencemens ont été foibles & que son origine est inconnue, c'est en faire l'éloge, qui la doit le plus flater. Je craindrois de l'offenser, si j'adoptois quelqu'une des réveries de ces *Généalogistes*, qui, pensant trop mal de la grandeur d'ame de ses Princes, en ont cru mériter les graces, en lui supposant, par une basse & groissière flaterie, une origine illustre, les uns en Italie, les autres en Allemagne, d'autres en France ou dans le Roïaume des Deux-Bourgognes.

Voici les principales de ces réveries.

On fait décendre la *Maison de Savoie*;

I. de ce *Magnifred*, ou *Maginfred*, ou *Mainfroi*, Comte ou Duc de Milan, à qui l'Empereur *Lambert* fit couper la tête en 896, que l'on suppose Fils, ou Neveu d'*Otton*, Duc de Saxe, aïeul de l'Empereur *Otton I*, lequel, en 895, suivit, dit-on, en Italie l'Empereur *Arnoul*, & dont les services méritérent que ce Prince donât à *Magnifred* le Gouvernement de Milan (1):

II. des *Comtes de Genève*, à cause des noms d'*Humbert*, d'*Amé*, d'*Aimon*, également communs parmi ces

(1) On a quelque lieu de penser qu'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suse, duquel j'ai parlé plus haut, décendoit de ce *Magnifred*; mais je n'en ai rien dit, parcequ'on ne peut pas fonder cette opinion.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Comtes & parmi ceux *de Savoie* (1):

III. d'*Otte-Guillaume*, Duc de Bourgogne, fils du Roi *Adalbert*, collègue & fils de *Bérenger II*, qui de Marquis d'Ivrée devint Roi d'Italie, & pouvoit être le petit-fils d'*Anschaire*, Marquis d'Ivrée, frère de l'Empereur *Gui*; ce qu'on prétend établir, en disant qu'*Otte*, c'eſt à dire *Otton*, eſt le même nom que *Bérold*, & qu'*Otte-Guillaume*, outre *Rainald* & *Gui*, qu'on lui connoît ſeuls pour Fils, en eut un troiſième, qui ſe nomoit *Odon*, & qui fut Père d'*Humbert aux-blanches-mains*:

IV. d'*Hugue*, Roi d'Italie, par ſon fils naturel *Hubert* ou *Humbert*, qu'il avoit créé Duc & Marquis de Toſcane, auquel on donne pour fils *Humbert aux-blanches-mains*, que l'on ſuppoſe Frère cadet du Marquis *Hugue*, ſucceſſeur de ſon Père au Gouvernement de Toſcane:

V. des *Comtes de Vienne*, en faiſant *Humbert aux-blanches-mains*, fils du Comte *Gérald* ou *Gérard*, dont on voit le tombeau ſous le Portail de l'Egliſe de Vienne; & l'on ſe fonde ſur ce que dans les Caractères Gothiques le *G* & le *B* ſe reſſemblent ſi fort, que *Bérald* s'eſt pu faire aiſément de *Gérald*:

VI. des *Comtes de Mâcon*, par le Comte *Albéric II*, au deuxième Fils duquel, appellé *Humbert*, dont la poſtérité n'eſt point connue, on prête pour Fils un *Humbert II*, que l'on dit père d'*Humbert aux-blanches-mains*:

VII. d'*Hugue le Grand*, père de notre Roi *Hugue Capet*, en ſuppoſant pour Fils à ce Duc de France, outre les Enfans que nous lui connoiſſons, un *Ode*, *Eude*, ou *Hugue*, qu'on dit Maire du Palais du Duc de Bourgogne, & puis Marquis d'Italie; & que l'on fait Père de *Bérold*, en lui donant pour Femme, en 958, une *Catherine*, prétendue fille d'un *Boſon*, que l'on imagine Comte d'Arle, & frère de *Conrad le Pacifique*, Roi des Deux-Bourgognes:

(1) *André Duchesne* (Liv. III, Ch. 1 de ſon *Hiſt. de Bourg.*) paroît être de cette opinion, en diſant qu'on peut avoir fait *Bérold*, d'après *Gérold*, Comte de Genève, dont il eſt parlé dans la *Vie de Conrad le Salique* par *Wippon*.

PRINCES contemporains.

guerre aux Vétizes qui païoient tribut aux Khoſares, & les aſſujétit. Il ſoumit auſſi dans leur voiſinage les Jaſſènes & les Kaſaks, ou Coſaques. Enſuite il porta la guerre chés les Bulgares; & prit, dit-on, dans leur païs, & le long du Danube, quatre-vingts Villes. C'eſt beaucoup. Il n'eſt pas ſur que le Nord entier en eut alors ce nombre. Il choiſit dans ſes conquêtes, pour ſa réſidence, la Ville de *Pereiaslaw*: c'eſt l'ancienne *Martianopolis*. Il déclara donc à ſa Mère qu'il ne demeureroit plus à Kiovie; & qu'il fixoit ſon ſéjour à *Pereiaslaw*, qui ſe trouvoit au milieu de ſes Etats, où les Grecs lui venoient apporter du vin, du bled, des fruits, des étofes & de l'or, où les Hongrois & les Bohêmes le pourvoioient de chevaux & d'argent, & d'où commodément il tiroit de la Ruſſie de la cire, du miel, de l'hidromel & des hommes. Cette déclaration affligea tellement *Olgha*, qu'on aſſure que, trois jours après, elle en mourut de chagrin. Mais, come on vient de le voir, elle arrivoit alors au bout de ſa carrière. Vers 969, les Patzinaces vinrent dans la Ruſſie faire le dégat de toute parts, & former le ſiége de Kiovie: mais on les obligea de faire la paix & de ſe retirer, en les menaçant de l'arrivée de *Swétoslas*, qui s'avançoit, diſoit-on, à grandes journées pour les combatre. Ce Prince, à qui ſon humeur guerrière ne permètoit pas de reſter en repos, alla ravager les terres de l'Empire Grec juſqu'auprès de Conſtantinople, où l'on ſe hâta de le renvoïer par le renouvellement du Subſide. Les Bulgares, qui ſupportoient le joug impatiemment l'obligèrent plus d'une fois de reprendre les armes contre eux. Come il alloit à Kiovie par le Dniéper, les Patzinaces l'attaquèrent & le vèrent avec toute ſa ſuite. Il ne s'en ſauva que le Grand-Général *Swénal*, ou *Swaldot*.

IAROPOLK ou JÉROPOLK, OLEGH II, & VLADIMIR, ou WOLODIMIR,

fils de *Swétoslas*, qui, deux ans avant ſa mort, leur avoit lui-même partagé ſes Etats, lui ſuccèdent en 972; & règnent enſemble juſqu'en 974, qu'*Olegh* périt dans une bataille contre ſon frère *Iaropolk*, & que

PRINCES contemporains.

Vladimir se retire chès les Varéges.

Par le partage, que *Swetoslas* avoit fait de ses Etats en 970, *Iaropolk* avoit eu le Diſtrict de Kiovie, *Oleg* le païs des Drévliens, & *Vladimir* le Diſtrict de Novogorod.

Lut, fils du Grand-Général *Swénal*, eut querelle avec le Prince *Oleg*, qui ne lui vouloit pas permettre de chaſſer dans ſon Etat; & fut tué par ordre de ce Prince. *Swénal*, pour vanger la mort de ſon Fils, excite l'ambition d'*Iaropolk*, & lui perſuade de démembrer ſes Provinces qu'ils poſſédoient. *Iaropolk* aſſemble une Armée, entre dans le Païs des Drévliens, & livre bataille à ſon frère *Oleg*, qui, vaincu, fuit, & périt par la chute d'un Pont rompu ſous la multitude des Fuyards. *Iaropolk*, en aiant aperçu le corps, dit à *Swénal*, qui ſe trouvoit près de lui: *Regarde. Voila ce que tu deſirois.*

Vladimir, alarmé du ſort d'*Olegh* & ſe voiant tout à craindre de la part d'*Iaropolk*, auquel il n'étoit pas en état de réſiſter, abandonne Novogorod, paſſe la Mer Baltique & ſe retire chès les Varéges. *Iaropolk* vient auſſitôt s'emparer de Novogorod, & ſe fait reconnoître Souverain unique de Ruſſie.

IAROPOLK ſeul

depuis 974 juſqu'en 978.

Il jouit tranquillement de ſes uſurpations juſqu'à ce que *Vladimir* revint en Ruſſie avec une Armée de Varéges; & ſe rendit maître de Novogorod, dont il renvoia le Gouverneur à *Iaropolk*, en lui faiſant dire qu'il iroit bientôt lui-même lui faire viſite à Kiovie.

IAROPOLK & VLADIMIR

règnent enſemble depuis 978 juſqu'à la mort d'*Iaropolk* en 980.

Vladimir n'entreprit pas la vengeance de la mort d'*Olegh*, auſſitôt qu'il l'avoit projetté, parcequ'aiant fait demander en mariage *Rochmida*, fille de *Rogwod*, Duc de Plotzko, qui lui fut refuſée, il fit la guerre à ce Duc, qu'il tua dans une bataille. La main de *Rochmida* fut le prix de ſa victoire.

Il ne ſongea plus alors qu'à ſatisfaire ſon ambition & ſon propre reſſentiment. La vengeance d'*Olegh* n'étoit qu'un prétexte. Il marcha ſubitement vers Kiovie, & ſurprit ſon Frè-

EMPEREURS Grecs, *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

VIII. de *Boſon*, Roi de Provence, père de l'Empereur *Louis III*, qui fut Père du Prince *Charle-Conſtantin*, Comte de Vienne, lequel eut deux Fils, le Comte *Richard*, qui fut ſon ſucceſſeur, & *Rupert*, de qui l'on fait *Humbert aux-blanches-mains*, à cauſe de la reſſemblance des noms *Rupert*, & *Hubert*, ou *Humbert*:

IX. des *Comtes d'Albon*, *Daufins de Viennois*, ſans autre preuve qu'une Donation faite, en 1042, à l'Egliſe de Grenoble par *Humbert aux-blanches-mains*; come ſi pour faire des Donations à cette Egliſe, il avoit fallu néceſſairement être de la Maiſon des Souverains du païs.

Toutes ces opinions ſont diſcutées ſommairement par *Guichenon*, qui fait voir qu'elles ſont fauſſes, abſurdes, & ridicules.

X. Le plus grand nombre des Auteurs fait de *Bérold* un Prince de la *Maiſon de Saxe*; ce qui s'exécute de deux manières.

1° Outre l'Empereur *Otton III*, on veut que l'Empereur *Otton II* ait eu pour fils *Hugue*, Duc de Saxe, auquel on done trois fils, *Frédéric*, *Ulric* & *Bérald*. Mais ce Duc & ſes trois Fils ſont quatre chimeres.

2° L'on remonte juſqu'au grand *Witikind*, Général, ou Roi des Saxons. Il eut pour fils *Wigbert*, Duc d'Angrie, mort en 825. De celui-ci vint *Walpert*, Duc d'Angrie, & Comte de Ringélberg, qui vivoit en 846, & fut père d'*Immed*, ou *Immod*, Duc d'Ingern, à qui l'on done pour Fils, *Otton de Saxe*, Comte d'Altembourg, & *Bérold*, Comte de Savoie & de Mauriène. *Guichenon* adopte cette Généalogie: mais, come elle s'accorde mal avec la Chronologie & l'Hiſtoire, il la réforme ainſi. *Wigbert*, fils de *Witikind* & Duc d'Angrie, eut deux fils, *Walpert*, Duc d'Angrie & Comte de Ringelberg, & *Brunon*, Duc de Saxe, Tige des Empereurs de cette Maiſon. *Walpert* fut père d'*Immed*, Duc d'Ingern, qui fut père d'*Hugue*, Marquis d'Italie, mort en 1007; & cet *Hugue* fut père de *Bérold*.

Guichenon ne fonde en aucune manière cette nouvelle Généalogie; & n'établit l'opinion, qui fait ſortir *Bérold* de la Maiſon de Saxe que ſur des raiſons de convenance, au défaut de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

Titres : mais de ces raisons, au fond très frivoles, une seule mérite quelque attention. C'est que les Princes de la *Maison de Saxe* reconnoissent les Princes de la *Maison de Savoie* pour leurs Parens; & qu'en conséquence ceux-ci sont incorporés aux Diètes de l'Empire avec ceux-là. Mais cette reconnoissance, quels qu'en aient été les motifs & l'occasion, se fit bien tard, puisqu'elle se fit en faveur de *Charle I*, dit *le Guerrier*, cinquième Duc de Savoie depuis 1482 jusqu'en 1489. Il est vrai que cette reconnoissance se trouve préparée, dès 1443, par le Contrat de mariage de *Frédéric le Sage*, fils du Duc *Ernest* & petit-fils de *Frédéric le Bon*, Duc & Electeur de Saxe, avec *Charlote*, fille de *Louis*, Duc de Savoie, père du Duc *Charle*. En tout cas, cette même reconnoissance prouveroit la parenté de la *Maison de Savoie* avec la *Maison de Saxe* d'aujourd'hui, sans établir que *Bérold* fut issu de cette *Maison de Saxe*, qui donna quatre Empereurs à l'Occident. Au reste *Guichenon*, ne pouvoit rien imaginer de plus déraisonable que cet *Hugue*, fils d'*Immed*, Duc d'Ingern, lequel il suppose avoir été fait *Marquis* d'Italie par *Otton III*. Du tems de cet Empereur, il n'y avoit point d'autre *Marquis Hugue* en Italie, que le Duc & Marquis de Toscane & de Spolète de ce nom, & le Marquis *Hugue*, l'un des fils du Marquis *Otbert II d'Este*.

Il reste donc pour constant que le père de *Bérold* est absolument inconnu. D'ailleurs ce que l'on raconte des actions de ce Prince, est si peu d'accord avec la Chronologie & l'Histoire, qu'au jugement même de *Guichenon*, il ne doit passer que pour un tissu de fables. Enfin rien ne nous assure que *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, ait fait *Comte de Maurienne* & *de Savoie*. On sait uniquement, qu'il portoit le titre de *Comte*; ce qui dit suffisamment qu'il étoit Gouverneur de quelque Ville, ou Canton considérable; & que, suivant l'usage du tems, il avoit rang de *Prince*.

HUMBERT, *HUBERT ou HUPERT I*, *dit*

AUX-BLANCHES-MAINS,

que l'on prétend fils du *Comte Bérold*, & que l'on regarde comme le second

PRINCES contemporains.

re, qu'il assiégea dans cette Ville. Pendant le siége, il traita secrètement avec *Blud*, Favori d'*Iaropolk*, pour l'engager à tuer ce Prince. *Blud*, feignit d'y consentir; & lui conseilla de tenter l'escalade du Château, parceque le tumulte de cette attaque lui faciliteroit l'exécution du projet. Il trouva cependant moien de faire sortir de la Ville *Iaropolk*, qu'il instruisit des desseins de son Frère, & qui s'alla renfermer dans un autre Château très fortifié. *Vladimir* se rendit maître de Kiovie, & fut bientôt instruit du lieu de la retraite de son Frère. Ce ne fut qu'après un long Siége qu'*Iaropolk* se rendit à discrétion; & fut tué sur le champ par deux Varèges, à qui *Vladimir* en avoit donné l'ordre. Celui-ci se fit alors reconnoître *Grand-Prince* & *Souverain de toute la Russie*; & prit pour Femme la Veuve d'*Iaropolk*. Surquoi les *Chroniques Russiènes* disent, « Que de cette mau» vaise grêfe il sortit un mauvais fruit ». Ce fut *Swétopolk*, dont il sera parlé dans la suite.

VLADIMIR,

ou BASILE I, *seul*,

règne depuis 980 jusqu'à sa mort en 1015.

L'Histoire comte à ce Prince six Femmes & 800 Concubines dispersées en différens endroits de ses Etats. Il laissa neuf Fils de cinq de ses Femmes, & trois de différentes Concubines; & leur partagea ses Etats : mais je ne trouve rien d'assés clair pour rendre un comte exact de ce partage.

Dès que *Vladimir* fut seul maître de toute la Russie, il se livra, comme son Père, à l'esprit de conquête. Il fit la guerre aux Polonois, & conquit sur eux les Villes de Czervène & de Peremislaw. Les Villes, au-delà du Volga, furent obligées de lui payer un Tribut, également reparti sur chaque Arpent de terre de leur District. Les Iasvèges & les Radimitzes furent assujétis. Les premiers étoient voisins des Lithuaniens; & les seconds faisoient partie des Polonois. *Dobrhin*, oncle de *Vladimir*, fit, par ses ordres, une guerre heureuse aux Bulgares, qu'il força d'accepter la paix aux conditions, que le Monarque des Russes leur voulut imposer.

PRINCES contemporains.

re de Russie dit, sous les années 986 & 987, p. 405 : *Ceux des Bulgares qui étoient Mahométans, envoïèrent à* Vladimir *une députation pour l'engager à embrasser leur Religion : les Juifs en firent autant : quelques Ecclésiastiques Latins, que le Pape avoit envoïés en Pologne pour y établir la Religion Chrétienne, vinrent aussi trouver ce Prince. Aucun ne put l'ébranler. Les Grecs lui envoïèrent ensuite une Ambassade, avec un très savant Ecclésiastique, qui lui fit un grand Discours, où il détailla l'Histoire & la Doctrine de l'Ancien & du Nouveau Testament.* Vladimir *envoïa de côté & d'autre les principaux de sa Nation, pour s'informer des usages des différens Peuples. Ceux qui vinrent à Constantinople, furent très bien reçus des Empereurs* Basile & Constantin : *ils assistèrent aux Offices de l'Eglise, & furent congédiés avec de grands présens. Après leur retour en Russie,* Vladimir *résolut de s'unir aux Grecs.*

Pendant l'absence de ses Ambassadeurs, il avoit porté ses armes dans la Chersonèse Taurique ou Crimée, & s'étoit emparé de la Ville de *Korsonne*, c'est à dire *Cherson*e. Il envoïa de cette Ville une nouvelle Ambassade aux deux Empereurs Grecs, pour leur demander en mariage la Princesse *Anne*, leur sœur, que les Russes nomment *Anastasie* ; & leur fit offrir de se faire Chrétien avec tous ses Sujets, & de rendre tout ce que ses Pères & lui pouvoient avoir usurpé sur les Grecs. Ces propositions furent acceptées avec joie. *Anne* fut amenée à Cherson; & *come* Vladimir *étoit devenu aveugle, elle lui fit espérer qu'il recouvreroit la vue, après son batême. C'est ce qui arriva en effet ; & ce miracle fut la cause de la conversion de tout le cortége du Grand Duc.* C'est ce que dit, p. 406, le Livre que je viens de citer : mais rien n'est moins attesté que l'aveuglement & la guérison miraculeuse de *Vladimir.* Les Eglises du Nord ont eu leurs *Légendaires*, come celles du Levant & du Couchant. *Vladimir* fut sans doute levé des Fonts au nom de l'Empereur *Basile*, puisque ce fut le nom, qu'il reçut avec le Batême.

Après la célébration de ses noces, il revint en Russie ; détruisit toutes les Idoles ; ordona par un Edit à tous ses Sujets de se faire Chrétiens ; &

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Comte héréditaire de Maurienne & de Savoie, meurt peut-être en 1040.

Il nous est connu par différentes *Chartes*, dans lesquelles il se qualifie simplement *Comte*, sans aucune désignation de ses Etats ; ce qui se trouve fort commun en ce tems-là.

Ses actions sont absolument inconnues, quoique l'on dise qu'il rendit de grands services à l'Empereur *Conrad I* dans son Expédition de Bourgogne ; & qu'en récompense, cet Empereur lui donna le Chablais & le Valais. Rien de moins certain que cette Donation ; & tout se doit réduire à dire, qu'il se peut que le *Comte Humbert* ait été du nombre des Seigneurs du Roïaume des Deux-Bourgognes, qui les premiers reconnurent *Conrad* & *Gisèle de Souabe*, sa femme, pour successeurs du Roi *Rodolfe III.*

Les *Chartes*, qu'on produit come étant d'*Humbert*, & qui mériteroient bien d'être discutées avec soin, sont des Donations à diverses Eglises & Monastères.

Son tombeau, qui se voit devant le grand Portail de l'Eglise de S. Jean de Maurienne, peut servir à prouver qu'il étoit Comte de ce pais : mais on n'a pas lieu de croire qu'il le fut de Savoie. Son fils *Amédée I*, qui, dans ses *Actes*, se qualifie *Comte de Maurienne*, se dit aussi quelquefois *Comte de Savoie.*

DOGES de Venise.

PIETRO CANDIANO IV,

successeur en 959 de son père, *Pietro Candiano III*, est massacré dans une Sédition en 976.

PIETRO ORSEOLO I,

élu, le 12 d'Août 976, pour succéder à *Pietro Candiano IV*, au massacre duquel il avoit eu part, s'enfuit de Venise en 978, pour s'aller faire Moine, & meurt en 997.

C'étoit, dit *Muratori*, T. V, p. 446, *un homme d'une piété rare, & de mœurs véritablement chrétiennes. Il se mit sur le champ à faire rebâtir le Palais Ducal & l'Eglise de S.* Marc ; *& gouverna son Peuple avec une justice, une charité singulière. C'est ce qu'en dit* André Dandolo, *qui l'a pris de* Pierre de Damien, *ainsi que ce qui regarde la mort de* Pietro Candiano. *Le même* Pierre de Damien (*ce qui mérite de*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, &c. Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

l'attention) *dit de* Pierre Orſeolo, *qu'il* acquit la Principauté de Dalmatie, *ou qu'il* tint les rênes du Gouvernement du Duché de Dalmatie; *ce qui pouroit faire croire que la Dalmatie étoit déja du Domaine des Vénitiens.* Pierre de Damien *a parlé de cette manière par anticipation, parceque de ſon tems la Dalmatie obéiſſoit à cette illuſtre République.*

Il faut rapporter aux années précédentes, de même qu'à la préſente en partie, dit encore le même *Annaliſte*, p. 449, ſous l'année 973, *ce que dit* André Dandolo, « *Que* Vitel, *Patriarche de Grado, fils du Doge* Pietro » Candiano, *par le conſeil de quelques Vénitiens*, ſe retira promtement en Saxe auprès de l'Empereur, » auquel il demanda juſtice du meurtre de ſon Père, & que l'Empereur, » qui le reçut avec bonté, le pria de reſter auprès de lui ». *Le même dit enſuite*, « Que la Veuve du Doge maſſacré, *Waldrade*, fille du Duc & » Marquis de Toſcane *Hugue*, laquelle » avoit été mariée ſuivant la Loi Sa» lique, *parceque véritablement elle* » *ſortoit d'un Père & d'un Aieul Fran*» *çois, eut auſſi recours, avec de bo*» *nes recommandations, à l'Impé*» *trice* Adélaïde, *afin d'inquiéter le* » *nouveau Doge & les Vénitiens: mais* » *que le Doge* Pierre Orſeolo *ſut traiter* » *adroitement avec l'Impératrice elle*» *même; & que par voie de compoſi*» *tion*, il obtint de *Waldrade* un déſiſtement, qui fut enſuite approuvé » par l'Impératrice à Plaiſance » ... L'Annaliſte Saxon *dit qu'en cette année*, l'Impératrice *Adélaïde* partit pour l'Italie avec l'Abbeſſe *Athelhéide*, ſa fille, à cauſe de quelque brouillerie ſurvenue entre elle & ſon Fils. *On peut donc croire que ce fut en ce tems-là, que ſe fit l'Accommodement approuvé par cette Impératrice à Plaiſance.* De ce qu'*Odilon*, Abbé de Clugni, dans la *Vie* de cette Princeſſe, dit qu'à l'occaſion de ſa brouillerie avec ſon Fils, elle ſe retira près de ſon frère *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes, D. *Mabillon* conclut que l'*Annaliſte Saxon* ſe trompe, en faiſant, cette année 973, venir *Adélaïde* en Italie; & prétend qu'elle n'y vint qu'en 980, que l'Abbé *Maieul* reconcilia la Mère & le Fils. *Mais*, dit *Muratori*, p. 450, *come, outre le témoignage de l'*Hiſtorien Saxon, *nous avons celui de* Dan-

parcourut lui-même toutes ſes Provinces, accompagné d'un Evêque, qui ſe nomoit *Anaſtaſe*, & de quelques autres Miſſionaires Grecs, pour en faire inſtruire & baptiſer les Peuples, en ſa préſence. Son batême & ſon mariage avec *Anne* doivent être de 988, puiſqu'on dit qu'il régna depuis encore 27 ans, & qu'il mourut en 1015.

Un règne, qui fut en tout de 35 ans, devroit fournir beaucoup d'évènemens à l'Hiſtoire: mais les *Annales Ruſſiènes* nous ont conſervé fort peu de choſe des actions de *Vladimir*, ou *Baſile I.* Il dona, de concert avec le Patriarche de Conſtantinople, une forme à l'Egliſe naiſſante de Ruſſie; mit des Evêques dans différentes Villes; & fit Métropolitain, celui de Kiovie, réſidence des Grands-Ducs. Il deſtina la dixième partie des Revenus de l'Etat aux Miniſtres de la Religion; & ſon *Diplôme*, confirmé depuis par pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, exiſte encore. Il fit venir de Grèce des Architectes pour conſtruire des Egliſes; & différens autres Artiſtes pour commencer à tirer ſes Sujets de leur barbarie. Il bâtit pluſieurs Villes, entre autres, Bielgorod & Vladimire; &, ce qui doit nous doner une idée avantageuſe de ſa politique, il eut ſoin, ſur-tout depuis ſon batême, de vivre dans la plus parfaite intelligence avec les Souverains de ſon voiſinage, *Udalric*, Duc de Fohême, *Etiène*, Roi de Hongrie, & *Boleſlas Chrobri*, Roi de Pologne.

Les Ruſſes l'ont mis au nombre de leurs Saints; & font ſa fête le 15 de Juillet.

IAROSLAS, *ou JAROSLAS*, ſuccède, avec ſes 11 Frères, en 1015 à ſon Père, & meurt en 1054.

Ils étoient à peine en poſſeſſion de la Souveraineté, chacun dans ſon partage, quand *Swétopolk*, Duc de Zwère, que *Vladimir* avoit eu de la Veuve de ſon frère *Iaropolk*, s'empara de Kiovie, & fit mourir deux de ſes frères, *Boris* & *Gleb*, nés d'une autre Mère, & només au Batême l'un *Romain*, & l'autre *David*. Ces deux Princes s'étant fait reſpecter par leurs vertus, l'Egliſe de Ruſſie les comte parmi ſes Saints. Elle en fait la fête le 24 de Juillet; & leur nom ſe trouve dans le Calendrier Romain, mais non dans celui des Grecs; ce qui ſemble prouver que l'Egliſe de Ruſſie entretenoit alors plus d'union avec l'Egliſe de Ro-

PRINCES contemporains.

maine qu'avec celle de Conſtantinople. Come on ne pouvoit pas douter que *Swétopolk* n'eût deſſein de ſe rendre, en détruiſant ſes Frères, le ſeul ſouverain de toute la Ruſſie ; *Iaroſlas*, né de *Rochmida*, première femme de *Vladimir*, fut plus entreprenant que ſes autres Frères, & n'attendit pas que *Swétopolk* le vint attaquer. A la tête de 70 mille combatans, il marche vers Kiovie, & livre bataille près de cette Ville. *Swétopolk* vaincu s'enfuit en Pologne. *Iaroſlas* ſe fait proclamer & reconnoître Grand Duc de Ruſſie. *Boleſlas Chrobri*, Roi de Pologne, reconduiſit *Swétopolk* en Ruſſie, & combatit *Iaroslas* en Wolhinie ſur le bord du Bug. Ce dernier, ayant perdu la bataille, ſe ſauve à Novogorod, dans l'intention d'aller demander du ſecours aux Varéges : mais les Peuples de ce Diſtrict, qui l'aimoient, ne le veulent pas ſouffrir ; & s'offrent de ſoûtenir eux ſeuls ſes intérêts. *Swétopolk* cependant, rétabli dans Kiovie par *Boleslas*, ſe brouille avec ce Roi, qui ſe ſaiſit de ce qu'il y avoit dans la Ville de plus précieux, & s'en retourne en Pologne. Alors *Iaroslas*, ſe voïant une Armée conſidérable, revient chercher *Swétopolk*. On combat avec opiniatreté. La Victoire paroiſſant favoriſer, tantôt les uns, tantôt les autres ; les deux Armées ſe chargent trois fois. Sur le ſoir, *Iaroslas* reſte maître du champ de bataille ; & *Swétopolk* va dans des déſerts entre la Bohême & la Pologne, cacher la honte de ſa défaite, à laquelle il ſurvit peu. Ces divers évènemens ſe paſsèrent de 1015 à 1018, qui fut l'année que *Boleslas* vint en Ruſſie pour rétablir *Swetopolk*. La Chronologie des Hiſtoriens de Pologne eſt à cet égard extrêmement défectueuſe.

Iaroslas règna paiſiblement, en faiſant ſa réſidence à Kiovie juſqu'en 1024, qu'il eut guerre avec *Mrislas*, un autre de ſes Frères, Duc de Tmonratakan, ou Temrouk. Ce Prince, fier d'avoir vaincu les *Kaſaks*, dont il avoit tué le Général *Redéda*, vint attaquer *Iaroslas*, qui, battu, fut obligé de ſe retirer à Novogorod. Une Négociation reconcilia les deux Frères. Ils convinrent, en 1026, de partager entre eux le Diſtrict de Kiovie. *Mrislas* eut la partie ſituée à l'Orient du Dnièper. *Iaroslas* eut la partie à l'Occident du même fleuve. Il en dépendoit des

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dolo, *qui doit avoir eu connoiſſance de l'Accommodement de* Waldtrade *& du Doge* Pierre Orſéolo, *par l'Acte fait à Pleiſance, au moïen de la médiation de l'Impératrice ; nous ſomes très bien fondés à croire qu'*Adélaïde *ſe retira d'Allemagne en Italie ; & qu'enſuite elle paſſa d'Italie à Vienne en France.*

Dandolo *tout de ſuite, & plus amplement* Pierre de Damien *& les Auteurs de la* Vie de S. Pierre Orſéolo, *diſent que, pendant que le Doge, nommé ci-deſſus, bien informé qu'il avoit des Ennemis, qui tramoient contre lui quelque conſpiration, & tourmenté d'ailleurs de remors au ſujet du maſſacre de ſon prédéceſſeur, ſe livroit, en homme de ſainte vie, aux œuvres de piété ;* Warin, *Abbé de S.* Michel *de Cuſan en Gaſcogne* (en Rouſſillon), *vint à Veniſe ; & n'eut pas de peine à perſuader au pieux Doge de renoncer au monde & d'embraſſer la vie monaſtique. En effet, la nuit du 1 de Septembre de la préſente année* (978), Pierre Orſéolo, *ſans avoir entretenu de ſon deſſein, ni ſa femme* Félicie, *ni ſon fils* Pierre, *ni pas un de ſes Domeſtiques, ſortit ſecrètement de Veniſe, accompagné de* Jean Morofino, *ſon gendre, & de* Jean Gradenigo, *perſonages l'un & l'autre d'une rare piété ; de* Romuald, *célèbre Moine de Ravenne, depuis Inſtituteur de l'Ordre des Camaldules ; & de* Marin, *illuſtre Anachorète. Il prit le chemin de France, & reçut l'habit monaſtique dans le Monaſtère de S.* Michel. *Il y paſſa 19 ans, en allant de vertus en vertus ; enſorte que, brillant encore, après ſa mort, par ſes miracles, il fut honoré comme Saint dans ce Monaſtère & dans Veniſe.*

VITALE CANDIANO,

frère de *Pietro Candiano IV*, eſt élu pour ſuccéder à *Pietro Orſéolo I*, en 978, & meurt en 979, n'aïant été Doge qu'un an & deux mois.

Son élévation au Dogat fit revenir ſur le champ à Veniſe le Patriarche de Grado, ſon neveu, qui, de la Cour d'*Otton II*, étoit venu ſe fixer dans la Marche de Vérone ; &, come ce Prélat avoit indiſpoſé l'Empereur contre les Vénitiens, ſon Oncle le fit retourner en Allemagne, pour y travailler à reconcilier ſes concitoïens avec

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

rton ; & le Patriarche en vint facilement à bout. C'eſt uniquement ce que fit de remarquable le Doge *Vital*, qui ne ceſſa point d'être malade durant tout le tems de ſon adminiſtration.

Se ſentant enfin beaucoup plus mal que de coûtume, il ſe fit porter, quatre jours avant ſa mort, au Monaſtère de S. *Hilaire*, prit l'habit, fit profeſſion, & mourut Moine.

TRIBUNO MEMMO,

fit Doge en Novembre, ou Décembre 979, meurt en 991.

Il étoit fort riche : mais ſi peu propre au Gouvernement, qu'il ne ſut pas même entretenir la paix au dedans de l'Etat.

Les *Caloprini* & les *Moroſini*, deux des plus puiſſantes Familles de Veniſe, eurent querèle enſemble, & mirent toute la Ville en combuſtion. *Memmo*, guidé par ſon imprudence, favoriſa les *Caloprini*, qui prirent les armes. Les *Moroſini* s'enfuirent, à la réſerve d'un ſeul, qui fut tué. Quelque tems après, les *Caloprini* ſe brouillèrent avec le Doge ; & , s'expatriant eux-même, ils allèrent animer *Otton II* contre les Vénitiens : mais, en 983, des Députés du Doge ſurent appaiſer ce Prince, & même en obtenir les Privilèges & des Exemptions. Les *Moroſini*, que la retraite de leurs Ennemis avoit mis à portée de ſe raccommoder avec le Doge, retournèrent à Veniſe. Pluſieurs années après la mort d'*Otton II*, les *Caloprini*, s'ennuiſant d'être bannis de leur patrie, s'adreſsèrent à l'Impératrice *Adélaïde*, aïeule d'*Otton III*, laquelle étoit alors à Pavie ; & lui demandèrent ſa protection pour rentrer dans Veniſe. Quatre Députés du Doge jurèrent, en ſon nom, à l'Impératrice, que les *Caloprini* pouvoient revenir ſans aucun riſque. Ils ne furent pas plutôt à Veniſe, que les *Moroſini* leur dreſsèrent des embûches ; & les trois Fils d'un des principaux, revenant du Palais dans une Gondole, furent aſſaſſinés. Le Doge fit voir qu'il n'étoit point coupable de ce meurtre : mais il ne ſe mit pas en devoir de punir les *Moroſini*.

Memmo, n'aïant rien fait qui pût le rendre cher au Peuple, voulut avoir *Maurice*, ſon fils, pour collègue,

PRINCES contemporains.

portions de la Pologne & de la Lithuanie d'aujourd'hui.

Le Roi *Boleſlas Chrobri* mourut en 1030 ; & , l'année ſuivante, *Iaroſlas* & *Miſlas* firent enſemble une irruption dans la Pologne, prirent quelques petites Villes, & firent un grand nombre de priſonniers qu'ils emmenèrent. *Miéciſlaw* ne tarda pas à prendre ſa revanche ; & ce fut la ſeule choſe, qu'il fit de bien durant tout ſon règne.

Miſlas étant mort en 1036, *Iaroſlas* reſta ſeul Souverain de Ruſſie. Il alla lui-même inſtaller ſon fils aîné *Vladimir* à Novogorod en qualité de Gouverneur ; & , pendant ce tems, les Patzinaces vinrent aſſiéger Kiovie. *Iaroslas* accourut promtement au ſecours de cette Ville, avec une Armée conſidérable raſſemblée à la hâte ; & combattit les Patzinaces, dont il fit un grand carnage, & qu'il força de ſe retirer. Il eut d'autres guerres dans la ſuite ; entre autres, avec les Lithuaniens, qu'il obligea de lui païer tribut : mais ce tribut ne conſiſta qu'en choſes de peu de valeur, parceque ces Peuples étoient très pauvres. Il envoïa ſon fils *Vladimir* pour aſſiéger Conſtantinople avec une Flote immenſe, qu'une tempête diſperſa. *Vladimir* cependant, avec une partie de la Flote, bâtit une Eſcadre Grèque.

Iaroslas maria ſa ſœur *Marie Dobrogneva*, née d'*Anne* ſœur des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, à *Caſimir I*, Roi de Pologne ; & ſa fille *Anne*, en 1044, épouſa notre Roi *Henri I*.

Il avoit 76 ans, lorſqu'il mourut en 1054. Quelque tems avant ſa mort, il partagea ſes Etats à douze Fils qu'il avoit, en les exhortant à bien vivre enſemble. On verra, dans la ſuite, que cette exhortation ne les empêcha pas de s'entre-détruire.

L'*Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de Ruſſie* finit ainſi, p. 410, ce qu'il dit de ce Prince. *Ce ne fut proprement, dit-on, que ſous ſon règne que la Religion Chrétiène prit racine en Ruſſie. Il compoſa lui-même des Ordonnances Eccléſiaſtiques, & il étudioit jour & nuit. Il entretint pluſieurs Savans pour lui traduire toutes ſortes de Livres Grecs en Langue Sclavone, & il avoit une multitude d'Ecrivains occupés à en faire des Copies. Il fit bâtir quantité d'Egliſes & de Monaſtères.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c* Souverains en Italie.

& l'envoia faire sa Cour à Constantinople, dans l'espérance qu'il en reviendroit décoré, par les Empereurs, de quelque Titre éclatant; & qu'il en obtiendroit plus aisément les suffrages de ses concitoïens. Mais une maladie, qui lui survint, ne lui permit pas de voir le retour de son Fils. Près de sa fin, il se fit porter dans un Monastère, y prit l'habit, & mourut le sixième jour.

PIETRO ORSÉOLO II,

fils de *Pietro Orséolo I*, succède, en 991, à *Tribuno Memmo*; & meurt en Février, ou Mars 1009.

Un grand sens, de l'équité, de la valeur, de la prudence, une application continuelle aux Affaires, une attention singulière à procurer l'avantage de sa patrie, mèrent ce Doge au rang des plus grands Homes, que Venise ait eus.

Vers la fin de sa vie, le bonheur de son administration fut traversé par la Famine & la Peste, que ses soins & son activité ne laissèrent pas faire à Venise autant de ravages, qu'elles en auroient pu faire. La Contagion le priva de son fils aîné *Jean*, qu'il s'étoit fait doner pour collègue, & de la Femme de ce Fils, nièce des Empereurs *Basile* & *Constantin*: mais il eut la consolation de faire substituer son autre Fils à celui qu'il avoit perdu.

OTTONE ORSÉOLO

remplace, en 1009, *Pietro Orséolo II* son père, dont il étoit le col gue. On l'oblige, en 1023, de q ter Venise: mais on l'y fait reve dans la même année, ou dans suivante. En 1026, par les mené de *Dominique Flabanico*, qui voul être Doge, on dépose *Otton*, q l'on exile à Constantinople; & succeſſeur, qu'on lui done, est trai de même en 1031. Alors on envo à Constantinople l'Evêque de Torre lo, que l'on charge d'en ramener *O ton*; & qui revint, l'annee suivante en annoncer la mort.

Ce Doge, dont la Femme êto sœur de *S. Etiène*, premier Roi d Hongrie, s'appelloit *Pierre*, de mê me que son Père & son Aïeul: mais en 1002, *Otton III*, allant à Rc me, voulut doner au Doge *Pier Orséolo II* des marques de son est me. Il lui manda d'envoïer à Véro ne son second Fils, pour qu'il le f confirmer en sa présence. Il en fu le Parain pour cette Cérémonie; lui changea le nom de *Pierre* en c lui d'*Otton*.

PIETRO BARBOLANO,

ou CENTRANICO,

élu tumultuairement en 1026, est dé posé en 1031.

Il ne sut gagner, ni la confiance des Véniciens, ni l'estime des Etrangers, & l'on peut dire qu'il ne méritoit, ni l'une, ni l'autre.

Fin du Tome II, ou de la II Partie du Tome I.

DG
466
L44
t.2

Lefebvre de Saint Marc,
Charles Hugues
Abregé chronologique de
l'histoire generale d'Italie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BINDING SECT. NOV 26 1965

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 12 03 04 004 8